3 1761 07882946 2

PURCHASED FOR THE

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

FROM THE

CANADA COUNCIL SPECIAL GRANT

FOR

FRENCH
HISTORY

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/slinventairesomm00arch

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

RÉDIGÉ PAR M. LÉON MAITRE, ARCHIVISTE

LOIRE-INFÉRIEURE

SÉRIE L

(ADMINISTRATION DU DÉPARTEMENT DE 1790 A L'AN VIII)

NANTES

IMPRIMERIE C. MELLINET. — BIROCHÉ & DAUTAIS, SUCCESSEURS

5, Place du Pilori, 5

—

1909

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

Archives de la Loire-Inférieure

État de la Collection au 1er Avril 1909

Série **B.** — Chambre des Comptes de Bretagne (art. 1 à 1952). — 1 vol., par Léon Maître.

Séries **C** et **D.** — C. — Intendance de Bretagne, Etats de Bretagne (art. 1 à 580). Archives conservées à la Chambre de Commerce de Nantes (art. 581 à 896) ;

D. — Universités, Collèges, Petites écoles, Sociétés littéraires (art. 1 à 28). — 1 vol., par Léon Maître.

Série **E.** — Titres féodaux et titres de famille. Notaires. Corporations (art. 1 à 1630). — 1 vol., par Léon Maître.

Série **E,** supplément. — Archives conservées dans les villes et paroisses rurales des arrondissements d'Ancenis, Châteaubriant et Nantes, à l'exception de la ville de Nantes qui a fait l'objet d'une publication spéciale par M. S. de la Nicollière (art. 1631 à 3597). — 1 vol., par Léon Maître.

Séries **G** et **H.** — G. — Clergé séculier. — Evêché de Nantes, officialité diocésaine, chapitres et collégiales, séminaires, églises paroissiales (art. 1 à 617) ;

H. — Clergé régulier. Ordres religieux d'hommes et de femmes, ordres militaires religieux. Hospices et maladreries (art. 1 à 516).

H. — Supplément. — Archives conservées dans les Hôpitaux (art. 517 à 839). — 1 vol., par Léon Maître.

COLLECTION

DES

INVENTAIRES SOMMAIRES

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

LOIRE-INFÉRIEURE

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

RÉDIGÉ PAR M. LÉON MAITRE, ARCHIVISTE

LOIRE-INFÉRIEURE

SÉRIE L

(ADMINISTRATION DU DÉPARTEMENT DE 1790 A L'AN VIII)

NANTES

IMPRIMERIE C. MELLINET — BIROCHÉ & DAUTAIS, SUCCESSEURS

5, Place du Pilori, 5

—

1909

LIBRARY
AUG 1 1949

INTRODUCTION

Les Archives de la Révolution ne peuvent pas être sans importance dans un département qui a été un des plus agités par les conséquences du changement de la constitution politique et religieuse de la France. Dans sa région, Nantes se trouvait être le centre le mieux placé pour organiser la puissance militaire et le point de mire le plus convoité par les défenseurs du nouvel état de choses et les partisans de la résistance. Dès le début, la lutte s'est engagée, on le sait, sur la question de savoir si les Etats de Bretagne devaient s'effacer devant les Etats généraux de la France; puis, sont venus la grande liquidation de l'Ancien régime, et de toutes les institutions supprimées, la conversion du patrimoine territorial du Clergé en une allocation fixe sur le Trésor, la constitution civile du Clergé, le rassemblement au chef-lieu de tous les prêtres réfractaires, leur déportation, la confiscation des biens de ceux qui émigraient à l'étranger ou qui s'absentaient du pays, la levée des 300,000 hommes, le soulèvement des populations contre les décrets de la Convention, l'installation des curés constitutionnels, l'enrôlement des volontaires, la confection des rôles des contributions, la nourriture des armées envoyées dans l'Ouest pour réprimer l'insurrection, la surveillance des suspects et des fauteurs de contre-révolution, l'épuration continuelle des autorités civiles et militaires, la concentration des matières premières qui devait conjurer une disette toujours menaçante. Tous ces événements, qui ont rempli les dix dernières années du XVIIIe siècle, n'ont pas préoccupé le directoire du département, les districts, l'administration centrale et les cantons, sans faire naître une correspondance volumineuse, des rapports et des échanges d'observations qui sont venus s'entasser peu à peu dans les cartons des archives du département et former un amas considérable.

La salle qu'on avait choisie pour constituer ce dépôt était la plus voisine de la porte d'entrée des locaux, elle était la plus exposée aux regards des curieux, par conséquent la plus menacée par la main indiscrète des collectionneurs. On pénétrait facilement dans le dépôt dans la période antérieure à 1836; l'accès n'en était pas gardé rigoureusement, d'autant plus qu'aucun bureau n'avait été installé pour y loger un archiviste permanent. Personne ne soupçonnait, d'ailleurs, que ces documents alors récents deviendraient des titres précieux pour les historiens et seraient interrogés avec un soin méticuleux par notre génération.

Les uns ont puisé dans les armoires de la Révolution par amour pour les autographes, d'autres pour rédiger une polémique dans les journaux, ceux-ci pour faire disparaître des pièces compromettantes,

ceux-là pour conclure un échange. Est-il surprenant, après cette invasion des archives, qu'on rencontre tant de fragments de collections dispersés dans les bibliothèques publiques et particulières?

Beaucoup de pièces confidentielles ont été saisies à la poste assurément, sur les prisonniers ou chez les chefs du mouvement royaliste, chez Gaudin de la Berillais, Bureau-Batardière, Danguy de Vue, Ripault-Cathelinière et autres. Que sont-elles devenues ? Je l'ignore. Je suis seulement frappé de leur rareté.

Pour les faits et gestes de Carrier et des membres du comité révolutionnaire de Nantes, nous savons que les autorités elles-mêmes ont été invitées à rechercher et à envoyer à Paris toutes les pièces à conviction qui pouvaient éclairer les juges (1).

Nombreuses sont les causes d'amoindrissement que nous avons à déplorer. Les directoires des districts, au moment de la loi de concentration du 5 brumaire an V, n'envoyèrent au chef-lieu que des collections tronquées, non pas par incurie, mais par impuissance de réparer les désastres causés par la guerre civile. Cinq districts sur neuf ont perdu la plus grande partie de leurs registres et de leurs liasses, ce sont ceux de Blain, de Clisson, de Guérande, de Machecoul et de Savenay.

Leurs bureaux ont été envahis par les révoltés du 11 mars 1793, et leurs papiers déchirés, piétinés, jetés par les fenêtres ou brûlés. De zélés patriotes se sont empressés de ramasser quelques débris quand le feu n'avait pas tout anéanti ; c'est ce qui est arrivé à Guérande, où, plus tard, le citoyen Meresse, commissaire du Directoire exécutif, a recueilli, dans les greniers de sa maison, la correspondance que les insurgés avaient semée dans les rues de la ville. Le jour où son petit-fils m'invita à en prendre possession, je trouvai là de quoi remplir dix sacs de documents de tous genres, qui provenaient assurément du bureau du district.

L'administration des Domaines et de l'Enregistrement fut plus radicalement éprouvée, car j'ai sous les yeux une lettre du 10 juin 1793, qui paraît annoncer au directoire du département une destruction totale à Guérande : « Tous les papiers du district ont été détruits par les brigands ; il n'existe, par conséquent, aucuns procès-verbaux d'estimation de biens nationaux » (2). En thermidor an II, l'agent national écrit encore à Nantes : « La destruction de tous les papiers de l'administration, occasionnée par l'entrée des brigands, au mois de mars 1793, nécessite des recherches pour perfectionner le relevé des domaines ecclésiastiques vendus avant le 19 mars 1793 » (3). Dès le 31 mars, le général Beysser avait averti l'administration, qu'en visitant les locaux du district de la municipalité, il avait reconnu « que tous les titres et papiers de toutes espèces, qui y étaient, ont été brûlés ou déchirés par les brigands » (4). La perte la plus sensible est celle des livres de délibérations.

Le sort du district de Clisson a été encore plus lamentable ; il a plus souffert que tous les autres des suites de l'insurrection. Prise et reprise plusieurs fois par les troupes républicaines et les rebelles, cette ville fut incendiée et saccagée à tel point que les administrateurs furent obligés de s'exiler, et restèrent

---

(1) [illegible]
(2) Lettre du 10 juin 1793 [illegible]
(3) [illegible]
(4) [illegible]

30 mois internés à Nantes : « Vous n'ignorez pas que, depuis le 15 mars, nous sommes réfugiés à Nantes ; qu'à cette époque, l'insurrection générale commença, et que nous quittâmes nos fonctions précipitamment, abandonnant tous les papiers de l'administration, les femmes, les enfants, les vieillards et toutes nos propriétés au pouvoir des brigands » (1). Quand ils rentrèrent chez eux, ils ne trouvèrent que des ruines, et ce qu'ils emportaient de papiers de leurs bureaux de Nantes ne composait pas un lourd bagage.

Les registres des années 1790, 1791, 1792 et des premiers mois de 1793, manquent aussi dans le district de Blain pour les mêmes raisons. Obligés de fuir devant l'insurrection du 12 mars, les administrateurs abandonnèrent leur poste, et quand ils revinrent, le 6 avril, au lieu de leurs séances, ils constatèrent que les « lois et décrets ont été livrés aux flammes, ainsi que tous les autres papiers de l'administration » (2).

L'insurrection n'a pas été moins terrible, ni moins destructive à Machecoul que dans les localités précédentes. Après les sanglantes journées qui ont suivi la révolte du 11 mars, l'envahissement de la ville et le massacre de plusieurs fonctionnaires, les papiers qui ont échappé à la destruction ne peuvent être volumineux. Quand les administrateurs dispersés se réunissent à Nantes le 4 juin, ils demandent que le commissaire civil envoyé par le Département à Machecoul leur fasse passer les registres sauvés par le citoyen Fleury et la veuve du receveur, c'est-à-dire des livres de comptabilité (3). Des délibérations, il n'en est pas fait mention. Même détresse au bureau d'Enregistrement. C'est pourquoi l'Administrateur des Domaines écrit : « Vous me prévenez qu'il n'existe plus aucune trace de toutes les opérations de votre Administration à cet égard, les brigands ayant fait brûler toutes les archives de votre district » (4).

A Savenay, chef-lieu du district, les lacunes des archives s'expliquent par les mêmes violences. Une première fois, cette ville est mise à sac par les mécontents qui se précipitent dans toutes les rues le 11 mars. « Les attroupés se portent à l'Administration du district, ils en forcent les appartements, ils exercent leur fureur sur tous les papiers, registres et effets qui s'y trouvent, ainsi que sur les portes et les croisées des logements » (5).

Pour comble de malheur, on sait que l'armée royale poursuivie par Westermann vint chercher un refuge dans cette ville et attira sur elle tous les fléaux de la guerre, en nivôse an II. Le local de l'Administration servit d'écurie et les pupitres de mangeoires aux chevaux. « Tout ce qui était resté de papiers et d'effets ont encore une fois été pillés, foulés, déchirés, brûlés et perdus, pour rappeler la première dévastation » (6).

Malgré ces actes de vandalisme et d'incurie, la série L forme encore un ensemble considérable

---

(1) *Lettre du 3 octobre 1793.* (Arch. dép., L 281.)
(2) Arch. dép., L 918, f° 11.
(3) L 1033, f° 1.
(4) *Lettre du 21 nivôse an II.* (Arch. dép., Q Saisie et régie des biens.)
(5) *Séance du 24 avril 1793.* (Arch. dép., L 1187, f° 11.)
(6) *Délibérations du 10 nivôse an II.* (Arch. dép., L 288.)

qui se décompose en 1578 articles, dont le dénombrement fournit à la statistique 549 registres ou cahiers, 32 volumes, 11 portefeuilles et un total de 112,841 pièces volantes. Dans cet amas, rien d'inutile. Les bons de réquisition, les mandats de paiement, les mémoires de fournitures sans valeur, les feuilles de route ont été retranchés depuis longtemps.

Le directoire départemental de la Loire-Inférieure entretenait des rapports fréquents avec les directoires de district ; il recevait heureusement des communications et des réponses aux circulaires adressées dans les neuf ressorts ou des extraits de leurs délibérations. Nous ne sommes donc pas privés totalement de renseignements sur ce qui s'est passé dans les années 1790, 1791 et 1792. La correspondance allait se classer dans les cartons des bureaux de l'Intérieur, des Finances, de la Guerre, de la Justice, des Domaines nationaux et des Emigrés, mais la multiplicité des affaires était telle que les rangements opérés par les employés n'étaient pas toujours rigoureux. Ceux qui organisèrent les bureaux du chef-lieu ne prévoyaient pas les événements qui allaient surgir, notamment les agitations que devaient soulever la constitution civile du Clergé et la suppression de la Royauté. Deux bureaux spéciaux, l'un pour la Police générale, l'autre pour le Clergé, n'auraient pas été superflus.

Les liquidations de traitement, les adhésions et les refus de serment à la constitution, les élections, les mutations de personnel, les dénonciations, les poursuites, les déportations, l'ouverture et la fermeture des églises, toutes ces questions étaient réglées, tantôt dans un bureau, tantôt dans un autre. Il en résultait une dispersion regrettable et une obscurité réelle dans la marche des affaires du Clergé, quand on avait à rechercher le sort de tel ou tel prêtre assermenté ou réfractaire. J'en ai ressenti moi-même un grand embarras quand j'ai tenté de constituer la sous-série des Cultes.

J'ai cru bien faire en supposant qu'il avait existé un bureau du Clergé, où aboutissaient toutes les pétitions et les réclamations des prêtres, des religieux et des religieuses ; et, en conséquence, j'ai rassemblé dans une suite d'articles, classés par ordre alphabétique de paroisse, tous les documents épars relatifs à la lutte religieuse, qui a si profondément troublé nos communes de l'Ouest. Il m'a semblé que, dans un pays où la constitution civile du Clergé a passionné si vivement les esprits pendant huit années, l'inventaire des archives devait le faire pressentir au lecteur par une exposition de noms et de faits voisine de la prolixité. Les dossiers des prêtres que j'ai renvoyés à la série Q se rapportent uniquement à la saisie de leur mobilier et de leurs biens, et aux conséquences de ces opérations. Quant aux actes de la propagande politique, ils sont demeurés dans la série L.

Dans une contrée agitée par la guerre civile, la Police doit tenir une grande place, c'est pourquoi j'ai classé, sous le titre de *Police générale*, les lettres et les dossiers très nombreux adressés au chef-lieu à propos des émeutes ou des rassemblements qui se produisirent de tous côtés, et des arrestations de suspects qui en furent la conséquence. La correspondance provenant de chaque district forme un groupe distinct, afin que le chercheur puisse aisément observer la suite des événements dans chaque région. Il en est de même pour les lettres venant des cantons, après l'an III.

La troisième partie du cadre de classement réservée aux administrations cantonales est celle qui m'a donné le moins de peine au point de vue du classement. Je n'ai eu qu'à ranger les liasses et les

registres dans l'ordre alphabétique ; mais, avant de commencer, j'ai dû faire de nombreuses instances et des inspections réitérées pour découvrir les documents dispersés dans les mairies et dresser la liste complète des administrations qui étaient dépourvues d'archives. Malgré des instructions formelles, beaucoup de secrétaires de mairie persistaient à se regarder comme les héritiers des administrations de canton et répondaient par la négative quand on les interrogeait. Mon enquête est finie et me permet de présenter un état de situation exact.

Sur 57 cantons, je n'en connais que 12 qui n'aient rien conservé de la période ouverte par la constitution de l'an III. C'est encore trop sans doute, mais on doit être surpris que les destructions radicales ne soient pas plus nombreuses dans un pays où les autorités municipales avaient la plus grande peine à échapper aux coups des brigands, et se trouvaient obligées de changer fréquemment de résidence. Leur énergie était souvent soutenue par la présence de commissaires du Directoire exécutif qui, doués d'une activité et d'un dévouement extraordinaires à la chose publique, ranimaient le zèle des fuyards et rapprochaient sans cesse les membres épars des corps municipaux. Ces commissaires étrangers au pays étaient, en général, assez lettrés ; ils envoyaient des rapports intéressants sur l'état des esprits et les besoins de chaque localité. Les rapports seront à lire par les historiens qui cherchent la lumière sur les maux causés par le brigandage et les complots incessants des ennemis de la Révolution.

Notre quatrième partie, avec son dénombrement de fonds judiciaires, offrira plus d'une surprise aux chercheurs d'informations sur les victimes des proscriptions. Peu de personnes savent que le greffe de Nantes fut choisi par le Gouvernement pour être le dépôt de toutes les procédures instruites par les juges militaires qui accompagnaient les armées de l'Ouest, de 1793 à l'an IV. Le contingent des liasses que j'ai pu extraire du greffe du tribunal de 1re instance a compensé les pertes qu'ont éprouvées les administrations civiles. J'ai réuni aux archives départementales les fonds du tribunal criminel ordinaire et du tribunal criminel extraordinaire, celui du tribunal révolutionnaire, dont les dossiers relatent une foule de faits du plus haut intérêt. Nous avons également sous la main le fonds de la commission militaire instituée au Mans pour juger les prisonniers de l'armée catholique et royaliste qui est venue échouer à Savenay; le fonds de la commission militaire instituée à Nantes, en brumaire an II, par Carrier, sous la présidence de Lenoir, pour juger tous les criminels pris les armes à la main, porteurs des signes de rébellion ou complices des insurgés.

Les dossiers de la commission militaire établie à Noirmoûtier par les représentants du peuple sont également venus à Nantes, avec toutes leurs informations sur les délits militaires commis dans la Vendée et les complots formés en faveur des rebelles; ils ont été placés à côté d'une autre commission militaire établie au Bouffay de Nantes, en prairial an II, pour continuer ses opérations.

Les militaires arrêtés pour crimes ou faits graves étaient jugés par une commission militaire, qui fut établie au château de Nantes, en juillet 1793. Ses attributions furent transférées à un tribunal, qu'on nommait le Tribunal criminel militaire du 2e arrondissement de l'armée de l'Ouest. Au total, c'est une adjonction de douze fonds judiciaires au greffe du tribunal criminel du département.

Les fonds judiciaires des tribunaux qui ont fonctionné à Nantes et ont été déposés par les juges mili-

taires au Bouffay, après leur suppression, sont à peu près intacts; ils ont peu souffert de la part des pillards et du mauvais état des locaux. Je ne puis en dire autant des fonds des arrondissements. Les tribunaux des districts étaient installés non loin des directoires, dans les mêmes localités; ils devaient éprouver, non moins vivement, la fureur des insurgés, puisque leurs greffes contenaient les condamnations de leurs complices. Le fonds du tribunal de Clisson manque totalement; celui de Guérande est tronqué, et les lacunes sont nombreuses dans le fonds de Machecoul. Voici comment le juge de paix explique ces dernières : « M'étant rendu de Nantes à Machecoul, avec la troupe, au commencement de l'an III, je fus averti, par une femme voisine de la maison du greffier, que cette maison était remplie de soldats qui, après avoir brûlé les cloisons, portes, etc., se servaient des papiers qui y étaient pour se chauffer et faire bouillir leur marmite..... Je trouvai l'intérieur entièrement dévasté, les planchers couverts de papiers en lambeaux pour la plus grande partie, toutes les cheminées entourées de soldats qui y faisaient brûler des tas de papiers, avec aussi peu de soins que de ménagement..... Je me hâtai de faire mettre pêle mêle, dans des poches, tout ce qui existait encore, et le fis transporter dans un des greniers de ma maison » (1).

Le greffe du tribunal du district de Paimbœuf devrait être au complet, puisque cette ville n'a pas été envahie par les révoltés, et cependant son inventaire se réduit à deux numéros. Il est à présumer que les locaux servant au dépôt des papiers étaient humides, et qu'ils se trouvèrent trop détériorés le jour où il fallut les déplacer pour les centraliser. Bien des dossiers et des registres ont disparu, par suite de l'entretien défectueux des toitures, dans la Loire-Inférieure et ailleurs.

Pour Savenay, nous possédons une lettre positive du greffier, qui dit à l'agent national : « Tous les papiers du greffe du tribunal de Savenay ayant été pillés et perdus dans l'insurrection du mois de mars 1793, à quelques-uns près qui ont été recouvrés depuis, je ne puis me rappeler au juste qu'il ait été déposé audit greffe d'autres papiers de cy-devant juridictions » (2).

Les recherches sont faciles dans ces fonds judiciaires; elles sont guidées par des tables anciennes ou modernes, et par un classement régional. Après avoir rétabli l'unité des fonds, trop souvent mélangés, je me suis appliqué à grouper les dossiers, non pas par ordre chronologique, mais par district, afin de rapprocher les auteurs des mêmes faits et de simplifier les analyses destinées aux historiens. Dans le classement des dossiers militaires, j'ai rassemblé les coupables par régiment, les volontaires par département, pour mieux faire ressortir l'innombrable variété des combattants qui ont été envoyés dans l'Ouest.

La commodité de notre système de groupement a déjà été éprouvée dans les nombreuses communications que j'ai eu l'occasion de faire aux officiers de l'armée qui travaillent à notre histoire militaire et aux auteurs des chroniques paroissiales. Ainsi établi méthodiquement et d'une façon raisonnée, dans toutes ses divisions et subdivisions, le corps du volume lui-même se peut consulter rapidement comme un répertoire. Ces avantages sont complétés par une table générale des noms de lieu, de personne et des matières qui, je l'espère, mettra en relief tout ce qui mérite d'être révélé dans la période révolutionnaire.

---

(1) Lettre du 26 [illegible] an XII (Arch. dép., série Z, service des archives.)

(2) Lettre du 14 [illegible] an III (Arch. dép., L. District de Savenay, correspondance reçue.)

CORRECTIONS ET ADDITIONS

L 124	*Page*, capitaine du génie.	Lisez :	Pagès.
L 240	*An II.*	—	An IV.
L 241	Passagers venant *au Cap.*	—	du Cap.
L 251	Supprimer *Eluère, maire d'Issé.*		
L 262	*Canonier.*	—	Canonnier.
L 305	An IV-*an VII.*	—	An IV-an VIII.
L 384	5 mars 1790.	—	25 mars 1790.
L 406	L'abbé *Fresnou.*	—	Frémon.
L 526	*Maugen.*	—	Mangen.
L 539	*Maugeu.*		Mangen.
L 548	R. du *Gourcez.*	—	R. du Gouriez.
L 566	*Anger.*	—	Auger.
L 622	*Cannonage.*	—	Canonnage.
L 713	L'abbé *Rolais.*	—	Nolais.
L 720	L'abbé *Vovard.*	—	Valette.
L 720	Pétition *du même.*	—	Pétition de Vovard.
L 721	1790-*1793.*	—	1790-an III.
L 795	Ajoutez *Loquet.*		
L 1011	*20* nivôse.	—	28 nivôse.
L 1012	Batterie de *Pontchâteau.*	—	Penchâteau.
L 1338	Ajoutez à sociétés populaires : sociétés des Amis de la Constitution.		
L 1399	Ajoutez : inventaire de pièces déposées.		

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES POSTÉRIEURES A 1790

SÉRIE L

Documents spécialement relatifs aux administrations de département, de district et de canton, depuis la division de la France en départements jusqu'à l'institution des préfectures en l'an VIII.

LÉGISLATION

L 1. (Volume.) — In-4°, 668 pages.

Juillet 1788—Mars 1790. — Imprimés (1). — Collection générale des lois, proclamations, instructions et autres actes du Pouvoir exécutif. Arrêt du Conseil d'état du Roi, convoquant les Etats généraux; — décrets de l'Assemblée nationale détruisant le régime féodal; — déclaration du Roi pour l'établissement d'une loi martiale; — proclamations du Roi concernant les biens ecclésiastiques, la contribution patriotique, le serment à prêter par les Gardes nationales; — lettres patentes du Roi touchant la constitution des municipalités, la perception en Bretagne des impositions et des droits connus sous les noms de *devoirs, impôts, billots;* — la division de la France en 83 départements; — la suppression de la Gabelle; — l'admission des non catholiques dans l'Administration; — la circulation des grains; etc. — Tables chronologique et méthodique.

L 2. (Volume.) — In-4°, 775 pages.

Avril-août 1790. — Imprimés. — Collection générale des lois, proclamations, instructions et autres actes du Pouvoir exécutif concernant: les assignats décrétés par l'Assemblée nationale; — les dettes du Clergé, les revenus des Domaines nationaux; — la réformation de la procédure criminelle; les Gardes nationales; — le serment des officiers municipaux; — l'abolition des retraits de bourgeoisie et de la Noblesse; — l'aliénation de tous les Domaines nationaux; — l'administration des Postes; — la Constitution civile du Clergé; etc. — Tables chronologique et méthodique.

L 3. (Volume.) — In-4°, 636 pages.

Septembre-novembre 1790. — Imprimés. — Collection générale des lois, proclamations, instructions et autres actes du Pouvoir exécutif concernant: la liberté de la vente du sel; — la nomination d'un sixième juge au tribunal du district de Nantes et de six juges de paix; — l'imposition des biens fonds de la commune d'Assérac pour le paiement des travaux du presbytère; — le remplacement des juges qui n'ont point accepté leur nomination; — la perception des droits et devoirs en Bretagne jusqu'à la nouvelle organisation des impositions; — le paiement des frais de la démolition de la Bastille; etc. — Tables chronologique et méthodique.

(1) Les 11 premiers volumes sont sortis des presses de l'imprimerie royale du Louvre.

L 4 Volume — In-4, 497 pages

Décembre 1790. — Imprimés. — Collection générale des lois, proclamations, instructions et autres actes du Pouvoir exécutif concernant : la vente des biens des séminaires, collèges et autres maisons d'enseignement ; — la liberté du commerce des eaux-de-vie dans la ci-devant province de Bretagne ; — l'annulation d'un bail fait à la dame de Coislin ; — l'érection d'une statue à Jean-Jacques Rousseau ; — les médailles qui doivent être frappées en mémoire de l'abandon de tous les privilèges ; — l'organisation du corps royal de l'Artillerie ; etc. — Tables chronologique et méthodique.

L 5 Volume — In-4, 824 pages

Janvier-février 1791. — Imprimés. — Collection générale des lois, proclamations, instructions et autres actes du Pouvoir exécutif concernant : l'administration des fabriques et la taxe des chaises ; — le desséchement des marais ; — les classes des gens de mer ; — le logement destiné au Directoire du département de la Loire-Inférieure ; — l'envoi de trois commissaires dans le département du Morbihan pour y rétablir l'ordre ; — l'organisation de la Gendarmerie nationale ; — les baux des messageries ; — l'acquisition des Domaines nationaux par les différentes municipalités du Royaume ; etc. — Tables chronologique et méthodique.

L 6 Volume — In-4, 385 pages

Mars 1791. — Imprimés. — Collection générale des lois, proclamations, instructions et autres actes du Pouvoir exécutif concernant : la circonscription des paroisses, des villes et des faubourgs de Nantes et de Clisson ; — la suppression des droits d'aides, des maîtrises et jurandes ; — le serment à prêter par les ecclésiastiques fonctionnaires ; — la suppression des offices ministériels et l'établissement des avoués ; — la circonscription des paroisses de Vannes ; — la taxe et la perception des droits ci-devant féodaux non supprimés, etc. — Tables chronologique et méthodique.

L 7 Volume — In-4, 492 pages

Avril-mai 1791. — Imprimés. — Collection générale des lois, proclamations, instructions et autres actes du Pouvoir exécutif concernant : la liquidation des dettes des anciens pays d'Etats ; — la vente et l'échange des assignats ; — l'organisation des monnaies ; — la formation de la Haute Cour nationale ; — la pêche à la morue et au hareng, et le commerce de ces poissons ; — l'abolition de plusieurs droits seigneuriaux, notamment de ceux qui étaient annexés à la justice seigneuriale, et le mode de rachat de ceux qui ont été précédemment déclarés rachetables ; etc. — Tables chronologique et méthodique.

L 8 Volume — In-4, 460 pages

Juin 1791. — Imprimés. — Collection générale des lois, proclamations, instructions et autres actes du Pouvoir exécutif concernant : l'établissement et l'organisation des Corps de finance ; — la translation du corps de Voltaire dans l'église de Sainte-Geneviève ; — l'exécution des décrets sans la sanction ni l'acceptation du Roi ; — le retour du Roi à Paris ; — l'apposition des scellés aux Tuileries ; — l'information à ouvrir sur les événements des 20 et 21 juin ; etc. — Tables chronologique et méthodique.

L 9 Volume — In-4, 612 pages

Juillet 1791. — Imprimés. — Collection générale des lois, proclamations, instructions et autres actes du Pouvoir exécutif concernant : une réclamation faite par l'ambassadeur d'Angleterre à l'occasion de deux bâtiments anglais retenus dans le port de Nantes ; — la conservation et le classement des places de guerre et la réquisition des troupes par l'autorité civile ; — les moyens de maintenir la tranquillité publique ; — l'évaluation des bois, des forêts et des tourbières ; — les événements du 17 juillet ; — l'organisation d'une police municipale ; — la compétence des Juges de paix en matière de police ; — les séditions et les peines encourues par ceux qui s'en sont rendus coupables ; etc. — Tables chronologique et méthodique.

L 10 Volume — In-4, 831 pages

Août-septembre 1791. — Imprimés. — Collection générale des lois, instructions, proclamations et autres actes du Pouvoir exécutif concernant : la réquisition de la force publique contre les attroupements ; — les domaines congéables ; — la suppression des Ordres de chevalerie ; — la régence et la garde du Roi

mineur ; la réunion du comtat d'Avignon à la France ; — l'abolition de toutes procédures instruites sur les faits relatifs à la Révolution ; — l'administration forestière ; — l'estimation de la valeur locative des édifices occupés par les Corps administratifs et les Tribunaux ; etc. — Déclaration des Droits de l'Homme et Constitution du 14 septembre. — Tables chronologique et méthodique.

L 11. (Volume.) — In-4°, 808 pages.

Octobre-novembre 1791. — Imprimés. — Collection générale des lois, proclamations, instructions et autres actes du Pouvoir exécutif concernant : la libre circulation des grains dans tout le Royaume ; — l'organisation du notariat et le remboursement des offices de notaires ; — les sociétés populaires ; — la suppression de toutes les Chambres de commerce ; — la fabrication et la vente des poudres et salpêtres ; — l'envoi aux Hôtels des Monnaies des cloches et vieux cuivres des églises ; etc. — Tables chronologique et méthodique.

L 12. (Volume.) — In-4°, 950 pages.

Janvier 1790. — Décembre 1791. — Imprimés (1). — Collection générale des lois, proclamations, instructions et autres actes du Pouvoir exécutif concernant : la mise en activité de la Haute-Cour nationale ; — l'établissement de tribunaux de commerce à Saint-Brieuc et à Quintin ; etc. — Supplément aux douze premiers volumes contenant d'autres actes concernant la liquidation de différentes sommes faisant partie de l'arriéré ; — l'administration de la Marine ; — la composition de la garde de Sa Majesté ; etc. — Table chronologique et méthodique du présent volume, et table générale et méthodique des actes du Pouvoir exécutif de 1789 à 1791.

L 13. (Volume.) — In-4°, 631 pages.

Janvier-avril 1792. — Imprimés. — Collection générale des lois, proclamations, instructions et autres actes du Pouvoir exécutif concernant : les Emigrés créanciers de l'Etat ; — les bibliothèques des maisons religieuses supprimées ; — les funérailles de Mirabeau ; — le séquestre des biens des Emigrés ; l'installation de Gandon et de Pineau, président et accusateur public du Tribunal criminel de la Loire-Inférieure ; — le service des transports militaires ; — les secours à accorder à différentes personnes victimes d'incendies en 1790 et 1791 dans le département des Côtes-du-Nord ; — la fabrication des monnaies provenant du métal des cloches ; etc. — Tables chronologique et méthodique.

L 14. (Volume.) — In-4°, 772 pages.

Mai-juillet 1792. — Imprimés. — Collection générale des lois, proclamations, instructions et autres actes du Pouvoir exécutif concernant : l'organisation de la Garde nationale ; — la construction d'un port de marine nationale près Saint-Malo et Saint-Servan ; — l'exploitation des salins et salines ; — l'érection d'une paroisse en la ville de Port-Louis ; — les espèces monnayées provenant du métal des cloches ; — les mesures à prendre quand la Patrie est en danger ; — l'organisation de la Gendarmerie à pied ; etc. — Tables chronologique et méthodique.

L 15. (Volume.) — In-4°, 798 pages.

Août 1792. — Imprimés. — Collection générale des lois, proclamations, instructions et autres actes du Pouvoir exécutif concernant : la circonscription des paroisses des villes de Vitré et de Châteaulin ; — le service des batteries du Goulet et de la rade de Brest ; — la destruction des statues et monuments publics de bronze, et des monuments de la Féodalité ; le serment des fonctionnaires publics ; — le nombre et le placement des notaires du Morbihan, d'Ille-et-Vilaine et des Côtes-du-Nord ; — la vente des sels nationaux ; — une cargaison de bombes et de boulets arrêtée à Nantes ; — la direction et la surveillance des signaux d'Ouessant ; — l'abolition des convenants et domaines congéables dans les départements du Morbihan, du Finistère et des Côtes-du-Nord ; etc. — Tables chronologique et méthodique.

L 16. (Volume.) — In-4°, 609 pages.

Septembre 1792. — Imprimés. — Collection générale des lois, proclamations, instructions et autres actes du Pouvoir exécutif concernant : la convocation des députés à la Convention nationale ; — l'inviolabilité des représentants de la Nation ; — la vente des biens des Emigrés ; etc. — *Convention Na-*

(1) Le 12e volume et les suivants portent la mention : Imprimerie nationale exécutive du Louvre.

tionale. Décrets concernant : l'abolition de la Royauté ; — l'unité et l'indivisibilité de la République française ; — la suppression de la Haute-Cour nationale ; — l'établissement d'un Comité de constitution ; etc. — Tables chronologique et méthodique.

L 17. (Volume.) — In-4°, 1 084 pages.

Octobre-décembre 1792. Imprimés. — Décrets de la Convention Nationale concernant : les archives de la République (10 octobre) ; l'ouverture d'un canal de navigation pour joindre la Vilaine à la Rance (18) ; — la solde des Fédérés (22) ; — la désignation des chefs-lieux de Districts où se tiendront les assemblées électorales (30) ; — la vente du mobilier des biens des Emigrés (31) ; — la traduction des décrets en allemand, breton et basque (6 novembre) ; — les commissaires envoyés dans les départements (26) ; — le jugement de Louis Capet (6-15 décembre) ; etc.

L 18. (Volume.) — In-4°, 870 pages.

Janvier-février 1793. Imprimés. Décrets de la Convention Nationale concernant : l'usage de l'ère de la République (2 janvier) ; — la condamnation du Roi (15-20 janvier) ; — les funérailles de Michel Le Pelletier (22 janvier) ; — l'envoi de commissaires dans les départements maritimes (22 janvier) ; — les certificats de civisme (31 janvier) ; — la vente du salpêtre (9 février) ; — les récompenses accordées à ceux qui découvriront la retraite des Emigrés et des prêtres (14 février) ; — l'organisation et le recrutement de l'armée (21-25 février) ; — l'autorisation accordée aux communes de convertir leurs cloches en canons (23 février) ; etc.

L. (Volume.) — In-4°, 780 pages.

Mars 1793. Imprimés. — Décrets de la Convention Nationale concernant : le mode de comptabilité des anciens receveurs de la province de Bretagne (4) ; — la déclaration de guerre à l'Espagne (7) ; la nomination de commissaires chargés d'accélérer le recrutement dans les départements (9) ; — la formation d'un tribunal criminel extraordinaire (10) ; le désarmement des suspects (26) ; — les peines encourues par les Emigrés et la formation des listes de leurs biens ; les certificats de résidence ; les complices des Emigrés (28) ; — la formation des comités de surveillance ; etc.

L 20. (Volume.) — In-4°, 500 pages.

Avril 1793. Imprimés. — Décrets de la Convention Nationale concernant : la division et la vente par lots des anciens châteaux royaux, des palais épiscopaux, des bâtiments des abbayes et des congrégations supprimées (1 et 4) ; — la formation, dans chaque grande ville, d'une garde salariée par la République (5) ; — la formation et composition d'un Comité de Salut public (7) ; — les pouvoirs des représentants du Peuple près des Armées (8 et 9) ; — la nouvelle organisation des commissaires des Guerres (16) ; etc.

L 21. (Volume.) — In-4°, 666 pages.

Mai 1793. — Imprimés. — Décrets de la Convention Nationale concernant : l'organisation des tribunaux criminels militaires (12) ; — l'établissement d'une commission extraordinaire chargée de prendre connaissance de tous les complots tramés contre la Liberté dans l'intérieur de la République, et contre la Représentation nationale (18) ; — l'inventaire des effets du garde-meuble de la Couronne (30) ; — la suppression de la Commission des Douze (31) ; etc. Code pénal militaire (12 mai). — Déclaration des Droits de l'Homme (29).

L 22. (Volume.) — In-4°, 734 pages.

Juin 1793. — Imprimés. — Décrets de la Convention Nationale concernant : l'arrestation de différents membres de la Convention (2) ; — la vente des immeubles des Emigrés (3) ; — les indemnités dues aux personnes dont les propriétés ont été pillées par les rebelles dans la Loire-Inférieure (3) ; — le changement de nom de la ville de la Roche-Bernard en celui de la Roche-Sauveur (10) ; l'organisation du *Muséum* d'Histoire naturelle (10) ; l'abolition de la Loi martiale (23) ; etc. — Déclaration des Droits de l'Homme et Constitution du 24 juin 1793.

L 23. (Volume.) — In-4°, 776 pages.

Juillet 1793. Imprimés. — Décrets de la Convention Nationale concernant : la régie et la vente des biens des Jésuites (18) ; — la levée de 30,000 hommes de cavalerie (22) ; — l'organisation des Postes et Messageries en régie nationale (23-24) ; la liquidation des dettes des Emigrés (25) ; — l'abolition des droits

exclusifs de pêche et de chasse (30) ; — la nouvelle organisation du Tribunal extraordinaire et révolutionnaire (31) ; etc.

L 24. (Volume.) — In-4°, 844 pages.

Août 1793. — Imprimés. — Décrets de la Convention nationale concernant : les mesures à prendre contre les rebelles de la Vendée (1) ; — l'établissement de l'uniformité des poids et mesures (1) ; — la fixation de la contribution foncière des départements pour 1793 (3) ; la suppression des académies et sociétés littéraires votées par la Nation (8) ; — l'établissement de greniers d'abondance dans chaque District (9) ; — la levée en masse du Peuple contre les ennemis de la République (14-16) ; — l'organisation de la régie nationale des droits d'enregistrement (14) ; — la formation d'un Grand-Livre de la dette publique (15-24) ; etc.

L 25. (Volume.) — In-4°, 694 pages.

Septembre 1793. — Imprimés. — Décrets de la Convention nationale concernant : l'emprunt forcé (3) ; — l'exécution des mesures révolutionnaires confiées aux Représentants du Peuple dans les départements (15) ; — la révision des certificats de civisme par les comités de surveillance et de Salut public (20) ; — la réquisition des Gens de mer pour le service des vaisseaux (21) ; etc.

L 26. (Volume.) — In-4°, 560 pages.

Septembre-octobre 1793. — Imprimés. Décrets de la Convention nationale concernant le prix du bois à brûler (27 septembre) ; — le jugement de « la veuve Capet » (13 octobre) ; — l'emploi de l'ère républicaine (5 octobre) ; — l'ordre de faire retourner les plaques de cheminée qui porteraient des marques de la Féodalité (21) ; — les mesures à prendre pour l'extinction de la mendicité (24) ; — la publication et la célébration des mariages (25) ; — les changements de nom des communes (25) ; l'autorisation d'employer les couvertures et les matelas trouvés dans les maisons des Emigrés pour le casernement des citoyens de la première réquisition (25) ; etc.

L 27. (Volume.) — In-4°, 650 pages.

Brumaire an II. — Imprimés. — Décrets de la Convention nationale concernant : l'établissement d'une commission de subsistances et d'approvisionnements ; — le changement de nom du Tribunal criminel extraordinaire en celui du Tribunal révolutionnaire (8 brumaire) ; — l'éducation des orphelins des défenseurs de la Patrie (18) ; — le mode de partage des biens communaux (19) ; — la fondation d'un Institut national de musique (18) ; — la circulation des grains et l'approvisionnement des marchés (25) ; etc.

L 28. (Volume.) — In-4°, 392 pages.

Frimaire an II. — Imprimés. — Décrets de la Convention nationale concernant : les secours accordés aux évêques, curés et vicaires qui abdiquent leur état (2) ; et aux citoyens qui auraient éprouvé des pertes par suite de l'invasion de l'ennemi (6) ; — le paiement en nature des baux de Biens nationaux produisant du grain et du foin (16) ; — le dessèchement des étangs (14) ; — la liberté des cultes (18) ; — l'échange des prisonniers de guerre (15) ; — l'annulation des passeports délivrés par les municipalités des lieux où les brigands de la Vendée ont séjourné (28) ; — l'organisation de l'Instruction publique (29) ; etc.

L 29. (Volume.) — In-4°, 472 pages.

Nivôse an II. — Imprimés. — Décrets de la Convention nationale concernant : la formation des listes de jurés et la désignation des juges de District qui devront siéger aux tribunaux criminels (2) ; — le serment des membres des ci-devant congrégations de femmes (9) ; — les salines qui se trouvent parmi les Biens nationaux (14) ; — les donations et les successions (17) ; — le partage de la coupe des bois nationaux (26) ; etc.

L 30. (Volume.) — In-4°, 458 pages.

Pluviôse an II. — Imprimés. — Décrets de la Convention nationale concernant : l'organisation de la justice militaire (3) ; — les réparations des ponts et des grandes routes (4) ; — les liquidations d'offices (7) ; — l'établissement de bibliothèques publiques dans les Districts (8) ; — le mode de paiement des pensions accordées aux défenseurs de la Patrie et à leurs familles (21) ; etc.

L 31. Ventôse — In-f°, 258 pages.

Ventôse an II. — Imprimés. Décrets de la Convention nationale concernant : l'organisation du service de santé et des hôpitaux militaires (3); — l'énumération générale des denrées et marchandises soumises à la loi du *Maximum* (6); — les délais fixés pour l'enregistrement des certificats de résidence (9); la mise en réquisition des cordonniers (14); — la création d'une Commission des travaux publics (21); — l'administration des Monnaies (26); etc.

L 32. Vendémiaire — In-f°, 574 pages.

Germinal-Prairial an II. — Imprimés. — Décrets de la Convention nationale concernant : le licenciement de l'armée révolutionnaire; — l'abolition de l'esclavage des nègres aux colonies; — la levée extraordinaire des chevaux et des mulets (18 germinal); — la répression des conspirateurs, l'éloignement des nobles et la police générale de la République (27-28 germinal); — les comptes à rendre par les anciens receveurs de District (30 germinal); — la formation d'un *Livre de la Bienfaisance nationale* (22 floréal); — l'institution des fêtes décadaires (18 floréal); etc.

L 33. (Liasse.) — 63 pièces, papier.

1790-an VII. — Lois, décrets et arrêtés de l'autorité souveraine. — Proclamation du Roi défendant de porter des cocardes différentes de la cocarde nationale (28 mai 1790); — décret de l'Assemblée nationale ordonnant d'arrêter tous ceux qui tenteront de sortir du Royaume, d'empêcher l'exportation de toutes sortes d'effets, des armes, des espèces d'or et d'argent (21 juin 1791); — proclamations du Roi blâmant l'émigration des Français qui quittent leur patrie et les invitant à rentrer (14 octobre 1791), et message du même à l'Assemblée pour lui faire part de ses relations avec l'Autriche et de ses efforts pour conserver la paix (31 décembre 1791). — Lois, décrets et arrêtés émanant de la Convention nationale et de ses comités concernant les certificats de civisme, l'arrestation des personnes suspectes, l'inhumation des victimes de la guerre civile, l'interprétation de la loi du 27 Germinal an II, la nourriture des détenus, le [illegible] et la répartition des déserteurs entre [illegible], l'escorte des courriers, la rédaction des actes de l'État civil, l'envoi au comité de Sûreté générale de toutes les pièces relatives à la culpabilité de Carrier et de ses complices à Nantes (2 frimaire an III), les avantages offerts aux rebelles de la Vendée qui déposeront les armes, la répression de tous les attentats commis contre les représentants de la Nation ou les particuliers, et de tous les attroupements séditieux; la punition de ceux qui violeront la pacification conclue avec les chouans (9 prairial an III); — les restrictions apportées à la publication de la loi d'amnistie dans l'ouest (6 brumaire an IV); — lois et arrêtés émanant du Directoire exécutif concernant la vente et l'achat des pièces d'armes de munition, l'exécution des lois relatives à la police générale, l'ouverture des lettres provenant d'Espagne et d'Italie, ou adressées aux sujets de ces deux pays (11 floréal an IV), les mesures de police intérieure à observer, l'exécution des lois sur les amnistiés dans les départements de l'ouest, la suppression des mesures prises pour l'ouverture des lettres dans les communes insurgées (13 messidor an V), la célébration des décades et l'observation du calendrier républicain, la poursuite des brigands et l'emploi des colonnes mobiles pour les atteindre; etc.

Conseil du Département

Procès-verbaux des Séances

L 34. Registre. — Grand in-f°, 90 feuillets.

3 Novembre-14 Décembre 1790. — Délibérations et arrêtés des membres du Conseil sur les objets suivants : demande de fusils par la municipalité de Blain (f° 10); — sommation à la municipalité de Savenay d'enlever de l'église des Cordeliers le banc seigneurial de Mme de Querhoent (f° 11); — envoi de 150 hommes de troupe de ligne à Guérande pour contenir dans l'ordre les gens mal intentionnés (f° 14); — suspension du traitement de l'abbé de la Ville, recteur de Paimbœuf, qui a refusé de prêter serment (f° 17); — reconstruction d'un pont de bois sur la rivière du Havre, au bourg de Teillé (f° 23); — cérémonie pour honorer le patriotisme des Français morts sous les murs de Nancy (f° 24); — inventaire des biens meubles du couvent de la Regrippière et de l'abbaye de Villeneuve et situation de l'hôpital de Clisson (f° 26); — aliénation du temporel de la chapellenie de la Grèlerie, en

Saint-Herblon (f° 28) ; — déchéance de ses droits civiques infligée au recteur de Savenay pour son refus de publier la vente des Biens nationaux (f° 35) ; — dénonciation à l'Assemblée nationale de l'imprimé intitulé : « Adresse à l'Assemblée nationale » émanant de membres du Clergé de Nantes (f°s 36-41) ; — ordres du Roi pour le mouvement des troupes dans les cinq départements bretons (f° 42) ; — serment des commis de l'Administration (f° 44) ; — translation des prisons de Nantes dans un local plus convenable (f° 51) ; — dénonciation de l'évêque de Nantes, M. de la Laurencie, et du sieur Monnier, huissier, comme criminels de lèse Nation (f°s 52-54) ; — demande de traitement pour le président et les administrateurs du Conseil et les électeurs (f° 55) ; — autorisation aux Directoires des districts de jouir provisoirement des auditoires et prisons de l'ancien régime (f° 56) ; — logement des archives de l'Intendance de Bretagne, des greffes des Etats et de la Commission intermédiaire dans les tours de la cathédrale de Rennes (f° 57) ; — impression de l'écrit de M. Le Coz sur la *Constitution civile* du Clergé conformément aux principes consignés dans l'Evangile (f° 63) ; — répartition d'un fonds de 30,000 livres accordé aux pauvres du Département (f° 64) ; — demande d'un tribunal de Commerce à Nantes (f° 69) ; — réduction et évacuation des maisons religieuses (f° 70) ; — manœuvres des administrateurs du district de Blain pour étendre son ressort (f° 72) ; — envoi de cent hommes de troupe à Guérande pour rétablir la tranquillité, et dénonciation de divers particuliers à l'Accusateur public (f° 78) ; — compte rendu de la mission des députés envoyés à Paris, à propos de la conduite de l'évêque de Nantes (f° 79) ; etc.

L 35. (Registre.) — Grand in-f°, 46 feuillets.

15 Novembre-14 Décembre 1791. — Procès-verbaux de l'installation des membres du Conseil du Département, sous la présidence de M. Vrignaud, doyen d'âge, et de l'élection de M. Villers à la présidence définitive (f°s 1 et 2) ; — de l'élection de deux membres du Directoire du Département (f° 3) ; — de la nomination de quatre commissaires pour l'organisation des bureaux (f° 4) ; — adresses à l'Assemblée nationale et au Roi (f° 5). — Procès-verbaux de délibération et arrêtés des membres du Conseil se rapportant aux objets suivants : un projet de canal à creuser entre Pornic et Nantes, présenté par M. de Brie-Serrant (f° 6) ; — rédaction d'un état des travaux à exécuter dans chaque district pour l'utilité générale (f° 7) ; — envoi d'un règlement aux Districts pour accélérer l'assiette des contributions directes et la confection des rôles d'à-compte (f° 8) ; — examen du procès-verbal de la dernière session du district d'Ancenis (f° 9) ; — choix d'un emplacement convenable au logement du Tribunal criminel et à la construction de nouvelles maisons d'arrêt (f° 10) ; — adoption du plan de campagne présenté par l'ingénieur des routes et le vote d'une allocation de 500,000 livres, pour les trois années 1790, 1791 et 1792 (f° 13) ; — remplacement du curé de la paroisse Sainte-Croix de Nantes, M. de la Ville, absent depuis plus de 6 mois, et deuxième avertissement à envoyer à l'évêque constitutionnel, Minée, absent depuis deux mois (f° 17) ; — injonction à envoyer aux prêtres réfractaires du district de Savenay de s'éloigner de leurs paroisses ou de se rendre à Nantes (f° 19) ; — plaintes des volontaires de Maine-et-Loire, en garnison à Blain, qui manquent de tous les ustensiles de casernes (f° 20) ; — organisation du notariat dans la Loire-Inférieure (f° 22) ; — règlement d'ordre établi pour rétablir la paix entre le curé de Saint-Lumine-de-Coutais et les habitants qui seront désarmés, attendu qu'ils sont « insubordonnés envers les administrations supérieures » (f° 25) ; — organisation des bureaux de l'Administration départementale (f° 26) ; — examen des plaintes formulées avec menaces par les volontaires du bataillon départemental qu'on assujettissait à une retenue de cinq sous (f° 28) ; — interrogatoire et détention de l'abbé Châtellier, curé réfractaire de Cordemais, au Bouffay (f° 28 v°) ; — instances à faire à Paris pour obtenir une augmentation de force armée (f° 31) ; — obligation imposée à tous les prêtres réfractaires de se rassembler à Nantes, d'y fixer leur résidence et de se présenter tous les jours au Directoire (9 décembre 1791) ; — nécessité de rappeler à tous les membres des administrations le devoir de l'exactitude et les déchéances qu'ils peuvent encourir (f° 35) ; — formation d'un bureau central de l'administration du Commerce et son entrée en exercice sous l'impulsion de M. Baudouin (f° 36) ; — répartition de fonds entre divers ateliers de charité (f° 37) ; — réclamation d'indemnité par M. Charette de la Colinière, lésé par les dégats commis sur la terre de la Gascherie, et protestation du même contre les levées d'impositions non votées par les Etats de Bretagne, son renvoi à l'Assemblée nationale pour qu'il soit décrété d'accusation (f° 40) ; — autorisation aux religieuses des Couets de rentrer dans leur couvent (f° 44) ; — discours de clôture de session prononcé par M. Villers.

L 36. (Registre.) — Grand in-fº, 96 feuillets.

18 juillet-11 octobre 1792. — Délibérations et arrêtés des membres du Conseil sur les objets suivants : nécessité d'établir trois commissaires en permanence pendant la nuit, dans le lieu des séances du Conseil (fº 3); — séquestration des biens des prêtres non assermentés dont la résidence n'est ni connue ni constatée (fº 4); — envoi de commissaires dans les districts pour hâter le recouvrement des impositions (fº 7); — la peine à infliger à tout citoyen qui ne portera pas la cocarde tricolore (fº 9); — formation d'un nouveau bataillon accordé à la municipalité de Nantes (fº 12); — enrôlement de citoyens dans les régiments de ligne, les compagnies franches et les gardes nationales (fº 13); — organisation de la garde nationale de Bouguenais et de Rezé (fº 31); — mesures rigoureuses à prendre contre les conspirateurs dont le foyer est à Guérande (fº 38); — perquisition des prêtres ecclésiastiques cachés à Nantes (fº 39); — arrestation de plusieurs suspects dans le district de Machecoul (fº 43); — suspension des pouvoirs de la municipalité de Clisson animée de sentiments hostiles au nouvel ordre de choses (fº 45); — réception et logement de 160 prêtres déportés des départements de la Sarthe (fº 47), et de Maine-et-Loire (fº 52); — allocation de 5,000 livres aux professeurs de l'Oratoire (fºs 48-49); — évacuation des maisons religieuses non consacrées à l'assistance publique (fº 54); — recensement du mobilier et des chevaux des Émigrés (fº 56); — fabrication de piques et distribution aux citoyens qui ont donné leurs fusils aux volontaires (fº 57); — acquisition de deux canons par la municipalité de Paimbœuf (fº 59); — marché pour l'embarquement et le transport en Espagne de cent prêtres (fº 62); — relevé des armes en vente chez les arquebusiers et autres marchands, et saisie de tous les chariots et harnachements conservés chez les Émigrés (fº 64); — rappel des commissaires envoyés dans le département (fº 66); — arrestation du sieur Maillard, chef d'une contre-révolution à Carquefou (fº 67); — déportation des prêtres étrangers au diocèse et avance de 25,000 livres (fº 70); — souscription pour l'approvisionnement de Nantes (fº 74); — détention du sieur Fresneau, maire de Vallet (fº 79); — remise des chevaux des Émigrés au maréchal des logis chargé de les conduire à Paris (fº 81); — ordre de brûler les galons et ornements des églises et d'en verser le produit à la Monnaie; projet d'écoles gratuites pour tout le Département (fº 84); — exécution de la loi relative à l'ouverture des registres de l'Etat civil et à l'inventaire des registres paroissiaux conservés dans les presbytères (fº 92); etc.

L 37. (Registre.) — Grand in-fº, 31 feuillets.

12 octobre-5 novembre 1792. — Délibérations et arrêtés des membres du Conseil sur les objets suivants : délivrance de 50 piques à des citoyennes pour la cérémonie de la plantation d'un bonnet et d'un arbre de la Liberté; — rapport sur un mémoire présenté par les professeurs du collège de Nantes (fº 1); — annulation de l'adjudication faite au citoyen Drouet, juge de paix, de la récolte des vignes du nommé Galisson, émigré (fº 2); — injonction au district d'Ancenis de faire passer au Département les procès-verbaux d'adjudication des fruits des terres des Émigrés (fº 3); — élargissement du sieur Becquard, maire de Saint-Viaud, détenu pour propagande séditieuse (fº 3); — mesures prises contre les nommés Jean Bricaut, maire, et René Vételet, officier municipal de la Chapelle-Saint-Sauveur, coupables d'incivisme et de prévarication (fº 4); — élargissement du sieur de Bruc (fº 7); — poursuites à intenter à Jeanne Pommeraye, femme de Bruc, recéleuse (fº 6); — répression d'une émeute à Montrelais, à l'occasion d'un chargement de grains (fº 8); — réquisitoire du Procureur général syndic sur les mesures à prendre pour la vente des biens des Émigrés (fº 8); — contraintes à décerner contre les pères et mères qui ont des fils émigrés (fº 12); — arrestation du nommé Rolland, lieutenant des douanes nationales à Savenay (fº 13); — rédaction des actes de l'Etat civil (fº 14); — rétablissement des scellés sur les archives de la Chambre des Comptes (fº 17); — départ des recrues pour l'Armée (fº 17); — arrêté du district de Clisson relatif aux biens des Émigrés (fº 18); — instructions du ministre des contributions publiques touchant la manière de lever la contribution établie en remplacement des droits supprimés, et les observations y relatives du Conseil (fº 18); — gestion des fonds alloués aux professeurs de l'Oratoire (fº 20); — plantation de l'arbre et du bonnet de la Liberté devant et sur l'édifice du Département (fº 21); — choix du district de Châteaubriand pour tenir l'assemblée électorale (fº 23); — mesures prises contre le sieur Melusseau, convaincu d'incivisme (fº 23); — célébration d'une fête civique en mémoire des succès des armes de la République (fº 24); — perquisitions à faire chez le sieur Le Chauff, soupçonné d'entretenir des correspondances à l'étranger

(f° 26); — remplacement des Frères des écoles chrétiennes par le citoyen de Fargues, maître d'écriture, lequel proposait d'instruire 450 enfants indigents avec ses collaborateurs (f° 27); — achat de chevaux d'Émigrés pour les armées (f° 29); — construction de plusieurs corps de garde dans la ville de Nantes (f° 30); — recensement des grains conformément à la loi du 16 septembre (f° 30); etc.

L 38. (Registre.) — Grand in-f°, 31 feuillets.

6 novembre-1er décembre 1792. - Délibérations et arrêtés des membres du Conseil sur les objets suivants : exécution de la loi du 20 septembre 1792 relative à la tenue des registres de l'Etat civil (f°s 1-2); — dénonciation à la police correctionnelle de tous les ministres des cultes et religieux qui se permettraient de porter le costume ecclésiastique ou religieux (f° 4); — refus d'admettre les Frères des écoles chrétiennes à prêter serment sous prétexte « qu'on était étonné que des hommes qui avaient des » principes opposés à la Révolution voulussent se charger de l'éducation publique » (f° 5); — formation d'un nouveau bataillon de volontaires à Nantes (f° 6); — arrestation et conduite au château de Nantes des Emigrés; — permission aux officiers du bataillon de la Place de disposer de l'église du ci-devant couvent des Clarisses pour y faire l'exercice (f° 7); — mise en ferme des biens des Emigrés, à l'exception des presbytères pour lesquels il est sursis (f° 9); — autorisation au district de Machecoul de surseoir provisoirement à la vente des grains des Emigrés (f° 11); — enquête sur les quantités de grains appartenant aux Emigrés, la distance où ces grains sont des marchés, les frais à prévoir pour les y faire conduire et vendre, les ressources de chaque commune où les grains sont situés (f° 12); — communication aux Ministres de la guerre et de la marine de l'état des papiers et parchemins dont le triage a été fait conformément à la loi du 3 octobre 1792, pour être à la disposition des armées de terre et de mer et la vente du reste (f° 14); — augmentation du personnel des Ponts et chaussées (f° 15); — descente dans l'église cathédrale, dans la ci-devant collégiale de Notre-Dame et dans les autres églises pour enlever et conduire à la Monnaie les plaques tombales de cuivre ou de fonte (f°s 16-17); interdiction de l'exportation des patates à l'étranger (f° 17); — confiance à répandre dans le public contre la crainte de disette (f° 20); — vente des grains en gerbes non battues provenant des domaines et fermes des Emigrés (f° 23); — injonction aux municipalités possédant des marchés d'envoyer à l'Académie des sciences des étalons des différents poids et mesures (f° 25); etc.

L 39. (Registre.) — Grand in-f°, 146 feuillets.

3 décembre 1792-13 février 1793. — Délibérations et arrêtés du Conseil sur les objets suivants : nomination de deux commissaires pour interroger les détenus suspects d'émigration renfermés au château de Nantes (f° 3); — élargissement de René Fournier, dit Bellevue, lieutenant-colonel invalide, de Ch. Mas, de J.-B. Joussereau, de J.-B. Hochedé (f°s 10-12); — arrêtés d'incarcération contre les sieurs A. Constantin, Nic. de Richeteau, Ant. Jouault, dit Montifault, Guy-Alexis La Motte (f°s 12-14); — location des appartements et dépendances du château de Châteaubriant (f° 17); — arrêtés de détention contre Jean de Courtoux, Fr. Merlaud, J.-B. Ménardeau, H. La Toison (f°s 17-19); — prescription au Directoire du district de Paimbœuf de surveiller l'arrivée des étrangers dans son port, de rechercher tous les indices de trahison et d'arrêter les suspects (f° 21); — élargissement de J.-N. Lecomte, de J.-B. de Saint-Malou (f° 22); arrêtés de détention contre Ch. Barnouin, Ant. Beritaud, dit Salbeuf, maréchal de camp, A. Vaugiraud (f° 23); — plantation d'un jeune chêne sur la place de la Bourse (f° 25); — députation du district de Nantes à envoyer à Saint-Herblain, avec la force armée, pour assurer l'exécution de la loi et la tranquillité (f° 25); — mention des troubles de la Guadeloupe et souscription en séance de 218 livres, 5 sous pour faire face aux premières nécessités (f°s 26-27); — arrestation de tous les passagers du navire *l'Abeille* (f° 27); — mention des troubles de la Martinique (f° 32); — paiement des pensions dues aux religieuses de la Visitation et aux Ursulines (f° 33); — traitement des adjudants, tambours, trompettes et secrétaire de la Garde nationale à Nantes (f° 34); — établissement de la caserne des volontaires dans le couvent des dames de Sainte-Elisabeth (f° 37); — expulsion des Frères des écoles chrétiennes et substitution du nom d'Ecole nationale avec le citoyen Defargues comme directeur (f° 38); - liberté d'exercer l'art de la chirurgie dans les campagnes ou dans les villes pour les citoyens qui, après examen préalable, auront été admis à la pratique de cet art (f° 41); — autorisation au district de Guérande de nommer un commissaire qui se rendra au Croisic le 23 décembre, accompagné de la force armée, pour

maintenir l'ordre dans l'assemblée primaire (f° 42) ; — instructions sur l'administration des forêts de l'Etat (f° 44); — paiement d'un chargement de grains venant d'Angleterre pour le compte du Gouvernement français (f° 47) ; — remise aux Frères des écoles chrétiennes de leurs meubles et effets (f° 49) ; — comblement de la boire d'Ingrandes (f° 54) ; — ouverture d'une souscription pour la fourniture de souliers à l'armée (f° 57) ; — refus des maires de Vertou et de Basse-Goulaine d'employer la force publique contre les marins du pays appelés au port de Brest (f° 58) ; — réparations à exécuter sur les grandes routes (f°s 59-60) ; — repeuplement du parc à huîtres de la baie de Bourgneuf (f° 60) ; — délivrance d'une grande quantité de sacs de la Nation pour faciliter des expéditions de grains dans l'Indre et dans l'Allier (f° 64) ; — vérification du niveau d'eau de la chaussée de Barbin (f° 67) ; — souscription pour la formation d'une compagnie de patriotes armés qui se mettront au service de la Convention nationale (f° 67) ; — envoi de deux commissaires civils à Saint-Herblon pour protéger l'installation du curé constitutionnel (f° 72) ; — approbation de la recherche de tous les vieux fers propres à être convertis en canons et invitation aux Sociétés populaires de déployer tout leur zèle pour procurer à la marine des ouvriers classés ou non classés (f° 75) ; — injonction à la gendarmerie d'arrêter le sieur Huet, de Cambon, Badaud, ex-curé de Vue, et les autres prêtres insermentés qu'ils rencontreront (f° 79) ; — envoi d'un détachement à Montaigu pour coopérer à la répression de la révolte de Saint-Sulpice (f°s 79-80) ; — confection de 400 havresacs à distribuer aux gardes nationaux et de 4 trains d'artillerie pour la force armée départementale (f° 83) ; — transport des chaudières et alambics saisis chez les Émigrés à la Monnaie pour être convertis en billon (f° 87) ; — allocation d'une indemnité aux gendarmes qui arrêteront des prêtres insermentés (f° 90) ; — réunion des Trois corps administratifs siégeant à Nantes, et nomination par chacun d'eux d'un commissaire qui sera chargé d'étudier la situation politique et les opinions religieuses dans les districts (f° 97) ; — désignation d'un officier municipal dans chaque commune pour y lire, [illegible] les lois et avis envoyés par le Directoire du département (f° 101) ; — achat de draps pour l'habillement des soldats (f° 109) ; — remise des revenus des maîtres des eaux et forêts de Châteaubriant et de Nantes (f° 113) ; — recolement des ornements et vases sacrés dans les églises non desservies par un prêtre assermenté (f° 114) ; — affectation de l'église des Cordeliers aux besoins des exercices militaires (f° 120) ; — paiement par le citoyen Musset, curé de la Chevrolière, de la valeur de plusieurs arbres et bois de charpente dont il s'est emparé sur le domaine d'un émigré (f°s 120-121) ; — agrandissement du Jardin botanique de Nantes (f° 135) ; — plaintes sur la mauvaise qualité des souliers fournis aux armées (f° 140) ; — faculté de demeurer en permanence sollicitée par le Conseil général (f° 141) ; etc.

L. 10. (Registre.) — Grand in-f°. 149 feuillets.

13 février-3 août 1793. — Délibérations et arrêtés du Conseil sur les objets suivants : vente des maisons et domaines des prêtres Irlandais et arrestation de ces prêtres (f° 1) ; — nomination du commissaire civil qui accompagnera la force départementale dans ses déplacements (f° 2) ; — ordres du Ministre de la Guerre concernant la prompte confection de souliers dans les municipalités (f° 3) ; — don de 56 paires de souliers pour les défenseurs de la Patrie par la société des Amis de la Liberté et de l'Egalité de Machecoul (f° 3) ; — cérémonie funèbre en mémoire de Michel Le Pelletier, représentant de la Nation française (f° 4) ; — translation des prêtres irlandais aux Carmélites (f° 7) ; — résumé de l'interrogatoire du prêtre Le Mauff, curé insermenté de Vue, arrêté par la gendarmerie de Guérande et dénoncé à l'accusateur public (f° 10) ; — instructions sur l'organisation des gardes nationales (f° 13) ; — le don patriotique de 29 paires de souliers par la commune de Frossay (f° 15) ; — pétition des sociétés populaires de la ville de Nantes contre certains abus des districts (f° 15) ; — soumission du citoyen Gaudin pour la création d'une fonderie de canons (f° 26) ; — rapport de l'adjudant général Boisguyon sur l'état de défense des côtes (f° 28) ; — fermeture des églises et des chapelles dont les prêtres ne sont pas assermentés (f° 31) ; — envoi de la force armée contre les révoltés dans diverses communes (f°s 30, 36, 37 et 38) ; — décision de la Convention d'envoyer dans tous les départements des commissaires recruteurs (f° 43) ; — translation des prisonniers de Châteaubriant à Nantes (f° 50) ; — arrestation par les brigands du courrier de Brest (f° 51) ; nomination des membres du Comité central (f° 59) ; renvoi du sieur Danguy, chef des attroupements de Vue, devant l'accusateur public (f° 60) ; — éloges adressés aux gardes nationaux d'Ancenis pour leur belle résistance et recherche de deux canons en vue de les aider (f° 62). — établissement du citoyen Mus-

set à la place de président du district de Machecoul (f° 64); — nomination du directeur des forges de Gravotel (f° 65); — désignation du citoyen Brière aux fonctions de commissaire extraordinaire dans le district de Guérande pour y activer le recrutement de l'armée et arrêter les malveillants (f° 66); — déportation à la Nouvelle-Angleterre des sieurs Laurencin et Deslandes (f° 74); — tableau de la triste situation des prisons et moyens proposés pour accélérer la mise en liberté des innocents (f° 87); — surveillance des personnes suspectes à la barrière de Paris (f° 88); — députation des citoyens Poton et Douillard pour se rendre à Tours près du général Kellermann (f° 89); — rédaction d'une adresse aux habitants des campagnes (f° 96); — réclamation d'indemnité par la ville de Pornic pour payer la garde nationale et les frais de nivellement des obstacles qui entouraient la place (f° 98); — discours des députés de Paimbœuf sur la situation de leur ville (f° 99); — adjonction du citoyen Huet à la délégation des départements bretons envoyés à la Convention nationale (f° 105); — ouverture d'un marché par semaine à Guémené (f° 106); — adhésion à la réunion des délégués des départements bretons tenue à Rennes et promesse de contribuer aux dépenses des mesures qui seront votées (20 juin 1793); — insertion et publication de l'arrêté des Représentants du Peuple réunis à Lorient, déléguant l'un d'eux pour faire connaître à la Convention le mécontentement répandu dans l'Ouest par la faiblesse de la Convention dans les journées des 31 mai, 1er et 2 juin (f° 108); — réinstallation des corps constitués à Ancenis (f° 116); — refus du général Laval de commander la ville de Nantes en état de siège; disgrâce du général Beysser, commandant de ladite ville, et ordre donné au général Laval de le remplacer (f°s 120-123); — indemnités allouées aux habitants de Nantes qui ont souffert du brûlement de leurs maisons (f° 129); — organisation du bataillon de la Mayenne et offre d'incorporation au général Canclaux (f° 131); — invitation au même chef d'interdire la sortie des denrées et marchandises d'un prix excessif (f° 137); — ouverture d'un crédit de 50,000 livres au général pour les frais de la défense de Nantes (f° 141); etc. — Cahier de notes informes sur les affaires expédiées en mars et avril 1793.

L. 41. (Registre.) — Grand in-f° 173 [illegible]

3 août 1793-6 nivôse an II. — Délibérations et arrêtés du Conseil sur les objets suivants : insertion et publication du rapport du représentant Philippeaux sur les derniers évènements (f° 6); — construction de nouvelles prisons (f° 10); — réclamation d'indemnités par les volontaires du bataillon Meuris (f° 11), et par le sieur Poupart, quartier-maître « du bataillon départementaire » (f° 14); — établissement d'un Comité de salut public à Nantes (f° 13); — apurement des comptes du citoyen Aregnaudeau, commissaire civil du canton de Nort (f° 21); — adresse du Département au Comité de salut public de la Convention nationale (f° 26); — logement des vieillards et des enfants des pays insurgés au Bon-Pasteur de Nantes (f° 29); — exhortation aux citoyens riches et aisés de venir au secours des citoyens indigents (f° 30); — allocation d'un crédit de 60,000 fr. au général Canclaux pour les frais de fortification de Nantes (f° 32); — établissement d'une commission pour la vente des grains, des bestiaux et du linge saisis sur les insurgés (f° 32); — proclamation aux citoyens de Nantes à l'occasion de l'arrivée de la garnison de Mayence (f° 36); — création d'un observatoire sur la tour de la Cathédrale (f° 42); — prohibitions contre les accaparements et les accapareurs (f° 43); — réquisition de 2,000 paires de souliers, de charrettes, de barques et de bateaux plats (f° 54); — établissement d'un comité de surveillance à Nantes par arrêté des R. du P., 29 septembre, et suppression du Comité de salut public (f° 60); — concentration, sur Nantes, des approvisionnements nécessaires aux subsistances, réquisitions de grains dans cinq départements et répartition de 13,500 quintaux de grains dans six districts (f°s 66-71); — destitution des administrateurs qui ont trempé dans le Fédéralisme et formation d'une commission provisoire sous la présidence de Minée (f° 77); — injonctions aux cordonniers de travailler sans relâche pour l'armée (f° 79); — translation de prisonniers au château de Nantes (f° 83); — recherche de locaux pour reclure les gens suspects (f° 86); — précautions à prendre contre les dangers du dépôt de poudres établi au même château (f° 87); — armement de tous les citoyens de Nantes et entreprise des fortifications de la ville (f° 91); — mention du passage de la Loire à Varades par l'armée vendéenne (f° 93); — allocation de secours à six curés constitutionnels (f° 95); — application de la loi du *maximum* contre les négociants, marchands en gros, charretiers et autres (f°s 99-101); — approvisionnement de foins et fourrages confié à trois commissaires et remise de 153 piques à la commission des armes (f° 103); — nouvelle organisation de la Commission civile et administrative près l'armée

de l'Ouest (f° 110); — réunion des corps administratifs relative aux subsistances en présence du représentant Carrier (f° 113); — perquisition générale dans toutes les caves et tous les greniers en vue d'assurer le cours des subsistances (f° 116); — envoi d'un commissaire aux Etats-Unis pour acheter des grains et farines au compte du Département (f° 116); — recensement des grains dans les communes rurales (f° 121); — augmentation de la solde de la Garde nationale de Nantes (f° 121); — destruction du drapeau blanc pris à Saint-Philbert-de-Grandlieu (f° 124); — réquisition de la force armée pour escorter les voitures chargées de fonds pour Brest (f° 127); — discours du président Minée exposant sa renonciation au sacerdoce (f° 128); — loi sur le changement des noms de communes qui rappellent la royauté, la féodalité et la superstition (f° 131); — destruction des titres se rapportant aux privilèges et usages de l'Ancien régime (f° 132); — transport de charbon de terre des mines de Montrelais à Nantes (f° 142); — mesures de sûreté générale ordonnées pour réprimer la sédition dans le district de Savenay (f° 149); — nouvelle réunion des Trois corps administratifs sur la question des subsistances (f° 149); — secours à distribuer aux réfugiés de Machecoul (f° 150); — représentation des pouvoirs du Comité des Cinq nommé par le Département, le District, le Conseil général de Nantes, le Comité révolutionnaire et la Société populaire pour exercer des fonctions secrètes, avec un crédit de 200,000 fr.; et explications échangées entre Carrier et les assistants (f° 152); — félicitations aux citoyens qui se portent en foule aux fortifications (f° 159); — dénonciation du général Moulin renvoyée au représentant Carrier (f°s 163 et 164); — rappel de tous les commissaires civils et de toutes les commissions établies dans le ressort du département (f° 169); — précautions sanitaires recommandées contre le danger des multitudes de cadavres non inhumés (f° 172); etc.

DIRECTOIRE DU DÉPARTEMENT

Procès-verbaux des Séances

1 liasse. — Cinq pièces, papier.

14 juin-19 octobre 1790. — Délibérations et arrêtés du Directoire relatant l'élection du président Gautard de Massy, les adresses votées au Roi et à l'Assemblée nationale (f° 1); — les discours de félicitation adressés aux membres de l'Administration par les volontaires nantais, les bénéficiers de la Cathédrale (f° 2); — l'installation solennelle des administrateurs dans l'une des salles des Jacobins, la messe du Saint-Esprit qui fut entendue à la Cathédrale suivie d'un *Te Deum* (f°s 5 et 6); — les démarches de félicitation faites par la municipalité de Nantes auprès de l'Administration départementale, par les Consuls du commerce, par les Carmes, par les pères de l'Oratoire, dont les élèves de la classe de rhétorique sont venus lire les vers suivants :

> Semblable au jeune oiseau dont l'aile encor tremblante
> Chancèle en commençant à traverser les airs,
> De même je voudrais en de timides vers
> Célébrer des Français la liberté naissante.
> Quoique jeunes encor, nous sommes citoyens,
> Et déjà leur espoir, nous serons leurs soutiens. Etc.

Autres députations de la Garde nationale, des Jacobins, des Minimes, des Cordeliers, des Récollets, des Capucins, discours et réponses du Président (f°s 14-16); — règlement provisoire établi pour la police des séances et l'ordre des travaux (f°s 17-21); — arrêtés sur les objets suivants : invitation à la cérémonie du pacte fédératif et recriminations contre la municipalité de Nantes, qui n'avait accordé qu'un siège de paille au président du Département (f°s 24-25); — exhortation à la modération envoyée aux habitants de la Haie-Fouassière, qui menaçaient d'abattre des fossés et de détruire des haies (f° 33); — défenses à publier contre ceux qui s'emparent des terres vaines et vagues par voie de fait, et invitation de recourir aux voies de droit (f° 35); — traitement provisoire alloué au sieur Cassin, recteur et maire de Chemeré (f° 38); — insubordination des membres du district de Nantes et de la municipalité, et rappel à l'ordre demandé à l'Assemblée nationale (f°s 43-45); — règles à suivre pour conduire les mendiants infirmes, les femmes et les enfants dans les dépôts (f° 48); — obligations imposées aux religieux de Saint-Gildas pour la liquidation du passif et de l'actif de leur communauté (f° 51); — poursuites à diriger contre l'abbé Couvrant, vicaire de Cambon, inculpé « de plusieurs faits très graves » (f° 61); — conditions imposées par le Ministre pour la franchise des lettres (f° 67); — injonction aux administrateurs de l'hôpital de Blain d'assister à l'inventaire du mobilier et des titres de leur établissement (f° 70); — préparation d'une fête pour le retour de la bannière fédérale à Nantes (f° 76); — projet de réunion de toutes les paroisses de la ville

de Clisson en une seule (f° 80); — estimation à faire des dommages à payer pour construire le pont du Grand-Gué, à Vritz (f° 87); — production des titres de propriété au droit de bac et de péage au passage de Saint-Clair de Guenrouet, réclamée à M. du Cambout (f° 117); — allocation d'un traitement aux Chartreux de Nantes (f° 128); — vérification des limites de l'île Monvoisin possédée par M. Jean de Saint-Pern (f° 135); — lettre à écrire pour rétablir la paix entre le curé et la municipalité du Pellerin (f° 157); — mise aux enchères et publications pour la vente des métairies du Pin, nommées les Abbayes (f° 176); etc.

L 43. (Registre.) — Grand in-f°, 196 feuillets.

20 octobre 1790-10 janvier 1791. — Délibérations et arrêtés du Directoire concernant la libre circulation des grains dans tout le Royaume (f° 1); — la nécessité de déplacer le cimetière de la paroisse de Saint-Julien-de-Concelles (f° 2); — le projet d'aliénation de la chapelle de Bonneval, en la commune de Ruffigné (f° 2); — l'adjudication de la contruction de l'hôtel de la Bourse, à Nantes (f° 5); — la suppression en leur entier des armoiries et écussons qui existent au dedans et au dehors de l'église paroissiale de Saint-Mars-la-Jaille et de la chapelle y attenante (f 14); — le classement de la Grêlerie, en Saint-Herblon, au nombre des biens nationaux (f° 46); — l'annulation de la nomination du sieur Le Chauff à la place de maire de Guérande (f° 85); — l'affranchissement du droit de lods et ventes dû par la veuve Graslin pour le terrain acquis par son mari, dans la paroisse Saint-Nicolas de Nantes (f° 122); — l'examen des comptes de gestion des marguilliers de la Chapelle-sur-Erdre (f° 135); — la production des pièces exigées des adjudicataires de la fourniture des lits militaires (f° 147); — la validation de l'élection du juge de paix du Pellerin (f° 165); — réceptions de soumissions et d'enchères pour l'aliénation de divers domaines ecclésiastiques; — délivrance de meubles au sieur Legouz, religieux Chartreux de Nantes, qui a déclaré vouloir quitter le cloître et fixer son domicile à Châteauneuf (f° 172); — ménagements à observer pour éviter une dispersion subite de tous les officiers, chantres, musiciens et serviteurs de la Cathédrale (f° 177); — programme des travaux publics qui peuvent être exécutés pour profiter de la répartition des quinze millions votés par l'Assemblée nationale (f° 194); etc.

L 44. (Registre.) — Grand in-f°, 196 feuillets.

11 janvier-22 mars 1791. — Délibérations et arrêtés du Directoire concernant la fixation du traitement provisoire des premiers et seconds vicaires du district d'Ancenis (f° 1); — la suspension de la vente de la maison des Cordeliers de Savenay (f° 2); — la collecte des Fouages et Vingtièmes de la paroisse de Sion (f° 4); — la vérification des titres du bénéfice de la Racondelaye, en la paroisse de Saint-Julien-de-Vouvantes (f° 16); — la nomination du juge de paix de Legé (f° 18); — les objections faites à la formation d'un comité de recherches proposée par les Amis de la Constitution (f° 31); — la démolition des tours et murs de la porte Sauvetout, à Nantes, et l'aliénation des maisons et boutiques y joignant (f° 35); — un règlement de police pour l'église de Pannecé (f° 62); — l'établissement d'une imprimerie à Machecoul (f° 103); — l'ouverture de trois bureaux d'Enregistrement dans l'étendue du district de Nantes (f° 123); — l'état des dettes des maisons religieuses du district d'Ancenis (f° 133); — l'adjudication de la construction de la Bourse de Nantes (f° 136); — le réquisitoire du Procureur général syndic contre un imprimé intitulé : « lettre écrite par le Recteur de Casson » (f° 144); — le remboursement de la capitation des employés des Fermes de Cordemais (f° 146); — la vérification des comptes présentés par les chanoines de la Cathédrale et l'inventaire des papiers de leur receveur (f° 148); — la poursuite des gardes nationaux de Cambon coupables d'insubordination et des complices de l'attroupement du 1er mars (f° 171); — le discours adressé par les membres du Directoire à l'assemblée électorale réunie dans le chœur de la Cathédrale pour procéder à l'élection d'un évêque constitutionnel (f° 177); — l'enlèvement violent du drapeau de la Garde nationale à la Chapelle-Glain (f° 192).

L 45. (Registre.) — Grand in-f°, 194 feuillets.

23 mars-13 juillet 1791. — Délibérations et arrêtés du Directoire concernant l'estimation de la cure de Saint-Etienne-de-Montluc (f° 5); — le récolement de l'inventaire des meubles et papiers de la communauté des Cordeliers de Savenay (f° 8); — la démolition des murs du jardin et de la terrasse épiscopale de Nantes (f° 11); — la réunion des paroisses de Port-Saint-Père, Sainte-Pazanne et Saint-Hilaire-de-Châléons au district de Machecoul (f° 17); — une

demande de fusils par la municipalité de Cambon, attendu l'état d'effervescence de ladite paroisse (f° 25); — l'inauguration du pavillon national à Nantes (f° 49); — la construction d'une halle à Saint-Julien-de-Vouvantes (f° 84); — les réquisitions du Procureur général syndic contre les prêtres réfractaires (f° 102); — les troubles survenus à Saint-Aignan et le casernement dans cette paroisse de vingt hommes (f° 129); — l'installation du curé de Saint-Léger (f° 131); — les précautions requises par les citoyennes pour la sureté des communautés de femmes (f° 133); — le remboursement aux matelots et soldats faits prisonniers à la Martinique de leurs frais de route (f° 151); — un emprunt de 30,000 livres au profit de l'Hôtel-Dieu de Nantes (f° 153); — le triage des registres de baptêmes, mariages et sépultures déposés au greffe de la sénéchaussée de Nantes pour en faire la répartition entre les greffes de chaque district (f° 154); l'approbation du projet présenté par la municipalité de Saint-Julien-de-Vouvantes de reconstruire les halles par voie de souscriptions volontaires (f° 157); — l'envoi de vingt cavaliers de la Garde nationale à Saint-Fiacre, pour arrêter quelques personnes suspectes (f° 164); — l'expulsion de 6 prêtres de la commune d'Ancenis qui refusent de participer aux offices religieux (f° 169); etc.

L. [illegible] (Registre.) — Grand in-f°, 196 feuillets.

14 juillet-15 décembre 1791. Délibérations et arrêtés du Directoire concernant le transfert de vieux titres dans les greniers de l'hôtel du Département (f° 1); — l'expédition des gardes nationaux d'Ancenis qui ont installé des curés au Cellier et à Varades, et ont conduit à Nantes les prêtres non assermentés (f° 10); — l'autorisation au District de Nantes de venir s'établir dans les salles de la Chambre des Comptes (f° 12); — la détention des prêtres réfractaires (f° 15); — le refus des sœurs de l'hôpital de Blain de prêter serment (f° 19). — l'établissement de [illegible] à Varades (f° 33). — l'exercice du droit de passage dans la forêt du Gâvre (f° 51); — l'attachement des officiers municipaux de la paroisse de Saint-[illegible]-de-Mercoeur à leur cure non assermenté (f° 70). — la descente des cloches des églises supprimées dans le district de Châteaubriant (f° 84). — la relation d'un miracle arrivé à la chapelle Saint-Sauveur d'Aigrefeuille (f° 87). — l'arrivée d'un courrier portant la nouvelle que le Roi a accepté la Constitution (f° 91). — la création d'un syndicat des gens de mer à Saint-Nazaire (f° 97); — l'offre d'un drapeau pour les Volontaires par des dames patriotes (f° 114); — l'organisation des notaires publics (f° 131); — les désastres occasionnés par les crues de la Loire (f° 134); — les renseignements à demander sur la durée de l'insurrection du Croisic du 24 octobre (f° 136); — la vente des bancs et coffres de l'église de Maumusson et leur remplacement par des chaises à mettre en adjudication (f° 138); — le refus de la Garde nationale d'Ancenis de protéger l'installation du curé de Saint-Sulpice (f° 147); — la nécessité de déloger les brigands qui se cachent dans la forêt de Toufou et pillent les communes voisines (f° 188); — l'envoi d'un détachement de dragons au Pellerin pour conjurer le complot formé contre le curé constitutionnel et arrêter les meneurs qui ont insulté les membres de la Municipalité (f° 189); etc.

L. 17. (Registre.) — Grand in-f°, 196 feuillets.

16 décembre 1791-16 avril 1792. Délibérations et arrêtés du Directoire concernant les objets suivants : distribution de grains confisqués à Paimbœuf pour être convertis en pain et distribués aux pauvres (f° 13); — plantation d'un mai à Moisdon en mémoire de l'acceptation de la Constitution (f° 56); — bénédiction du drapeau des volontaires de la Loire-Inférieure (f° 105); — réparation d'un pont écroulé sur le chemin de Vallet (f° 111); — remboursement de 200,000 livres prêtées à la municipalité de Nantes pour achats de grains (f° 114); — dénonciation de la mauvaise conduite de certains citoyens de Nort (f° 131); — tarif du pain demandé par les boulangers de Sainte-Pazanne (f° 139); — envoi de force armée à Héric pour rétablir la tranquillité publique (f° 155); — injonction à l'abbé Bercegeay, curé constitutionnel de la Chapelle-Launay, de retourner dans sa paroisse sous peine de privation de traitement, et de réclamer la protection qui lui est due par la Municipalité (f° 160); — réquisition de chevaux et de charrettes à Bouvron pour les bagages du bataillon de Maine-et-Loire, et refus des habitants (f° 164); — maintien de l'aumônier des Calvairiennes de Machecoul quoique non conformiste (f° 165); — création de bourses pour les jeunes gens qui s'adonneront à l'art vétérinaire et fondation d'un cours d'accouchement à Nantes, sous la direction de deux professeurs (f° 172); — établissement d'une gendarmerie nationale à Ancenis (f° 174). — fixation des charges locales des municipalités de Saint-Mesme, de Bourgneuf et de Saint-

Philbert (f° 177); — rassemblements signalés dans les chapelles privées de Carquefou (f° 180); etc.

L 48. (Registre.) — Grand in-f°, 194 feuillets.

17 avril-17 août 1792. — Délibérations et arrêtés du Directoire concernant les objets suivants : établissement d'un échafaud sur la place du Bouffay (f° 20); — plantation de l'arbre de la Liberté à Châteaubriant (f° 44); — acceptation de dons patriotiques offerts par les sieurs Masson, Fleury, Vaudeux et autres (f° 65); — blâme infligé en séance aux officiers municipaux de Plessé convoqués à cet effet et promesse de changement de conduite par les mêmes (f° 69); — répression militaire de l'insurrection soulevée dans la Grande-Brière et surtout à Saint-Joachim par la présence de douze prêtres réfractaires, et punition des meneurs (f°s 70, 74, 98); — instructions données à la Garde nationale de Nantes pour arrêter les prêtres répandus dans la ville sans recourir aux visites domiciliaires, qui ont soulevé des protestations (f° 76); — réserves faites par le Directoire lorsqu'il consentit à assister à la Fête-Dieu sur l'invitation de la Municipalité (f° 77); — levée de la garnison mise chez un habitant du Cellier qui avait refusé de travailler à la répartition des contributions à Mauves (f° 96); — rectification des limites des paroisses de Saint-Christophe et de Saint-Etienne-de-Corcoué (f° 104); — émission de billets de confiance par la municipalité de Châteaubriant (f° 105); — désarmement des factieux dans le ressort du district de Guérande (f° 124); — organisation de la Garde nationale dans les cantons de Sainte-Pazanne, de Saint-Hilaire et de Port-Saint-Père (f° 128); — établissement d'une maison d'arrêt à Savenay (f° 131); — apaisement des troubles survenus au Sanitat par suite de l'insubordination des enfants (f° 143); — évacuation de la cure et de l'abbaye de Meilleraie (f° 167); — translation des prêtres détenus à la maison de Saint-Clément au château de Nantes (f° 188); — emploi des dons faits dans l'église de Moisdon au soulagement des pauvres (f° 188); — convocation des assemblées primaires et élection des députés de la Convention nationale (f° 192); etc.

L 49. (Registre.) — Grand in-f°, 194 feuillets.

18 août 1792-9 janvier 1793. — Délibérations et arrêtés du Directoire concernant une adjonction de domaine au territoire de Chantenay (f° 7); — l'opposition que rencontra le vicaire épiscopal Grèmion dans plusieurs paroisses où il voulait porter des secours spirituels (f° 20); — l'offre patriotique faite par deux marchands juifs de Bordeaux d'habiller deux citoyens qui marcheront à l'ennemi (f° 40); — l'adjudication des hampes de 5,000 piques à fabriquer dans certaines conditions (f° 46); — l'insertion du procès-verbal de la séance d'ouverture de la Convention nationale (f°s 57-58); — une concession d'alignement demandée par le sieur Chiron, propriétaire à Nantes, rue de la Saulzaie (f° 61); — les réparations nécessaires aux prisons de Nantes, où se fabriquaient des fausses clés (f° 74); — le concours promis au citoyen Delauloy, commissaire du P. E., chargé de la recherche des armes de toute espèce (f° 89); — le refus opposé à M. Gabriel Charette, qui demandait la restitution de deux fusils saisis en son domicile de Sainte-Pazanne; — l'offrande à la Patrie de leur croix de Saint-Louis consentie par 13 officiers de la garnison de Nantes (f° 98); — l'adjudication des travaux à exécuter sur la route de Paris à Nantes; — l'amende imposée aux habitants de Montrelais qui s'étaient opposés au passage d'un chargement de grains, et le remboursement des frais de l'expédition dirigée contre les émeutiers (f°s 80, 119 et 126); — les publications à faire à l'occasion de l'ouverture du cours d'accouchement (f° 130); — l'envoi de 50 hommes de cavalerie au district de Challans pour l'aider à réprimer les troubles qui l'agitent (f° 139); — le règlement de la pension de quatre élèves envoyés à l'école vétérinaire d'Alfort (f° 157); — la lecture de 14 opinions émises à l'occasion du jugement prononcé sur Louis Capet (f° 178); — la confection des matrices des rôles de contribution du Grand-Auverné (f° 184); — le paiement de 600,000 fr. dus au sieur Thoinnet pour acquisition de grains s'élevant à 1 million et que l'Etat prenait pour son compte (f° 188); — la répression des desseins séditieux préparés par les habitants de Saint-Léger, de Brains et de Bouaye, et le désarmement des personnes suspectes (f° 193); etc.

L 50. (Registre.) — Grand in-f°, 196 feuillets.

10 janvier-20 juillet 1793. — Délibérations et arrêtés du Directoire concernant une demande de secours au Ministre de l'Intérieur de 15,000 quintaux de grains par la municipalité de Paimbœuf (f° 44); — une réduction de contributions sollicitée par les habitants de Pornic (f° 50); — approbation du désarmement opéré à Bouée dans la Garde nationale, attendu

que plusieurs individus ont fait partie d'attroupements en 1792 (f° 61); — la suspension des pouvoirs municipaux du sieur Levacher, maire de Sucé, dont l'incivisme est notoire (f° 65); — un don fait par la municipalité de Saint-Fiacre de six paires de souliers pour les soldats de la République (f° 69); — le payement de 100 livres au citoyen Guilbaud, gendarme à Machecoul, pour l'arrestation d'un prêtre réfractaire (f° 82); — le dépôt au greffe du Tribunal révolutionnaire d'une pièce relative aux troubles de Pontchâteau (f° 113); — une allocation de 24,000 livres au profit des hôpitaux de Nantes (f° 114); — la création à Couëron d'un marché de grains tous les jeudis (f° 142); — l'autorisation pour la municipalité de Nantes de disposer de mille à onze cents tonneaux de grains (f° 159); — l'approbation de divers certificats de civisme délivrés par les municipalités de Frossay, de Guérande et de Couëron (f° 161); — allocation de 800 fr. sur l'indemnité de 2,840 fr. accordée à la veuve Gaschignard, qui a souffert du pillage des brigands de Machecoul (f° 176); — résolution de nommer des commissaires pour diriger les inhumations des cadavres humains et des chevaux qui gisent épars dans les chemins et les champs autour de Nantes (f° 183); — affectation du couvent des Visitandines au service des hôpitaux (f° 188); — injonction au District de Paimbœuf de rendre ses comptes (f° 188); — sommation au citoyen Laporte, adjudicataire des étapes, de continuer son service sous peine d'être responsable de tous événements (f° 195); etc.

L. 51. (Registre.) — Grand in-f°. — 148 feuillets.

21 juillet-1er octobre 1793. — Délibérations et arrêtés du Directoire concernant le déplacement du citoyen Bellefontaine, fils, du bureau des Émigrés à celui d'Administration (f° 4); — la nomination du citoyen Renaut à la place de juge du Tribunal criminel de Châteaubriant (f° 20); — un versement de 6,000 livres dans la caisse du Bureau de secours par le citoyen Vallin (f° 71); — la promotion du citoyen Lagre à la place de gendarme à Pornic (f° 75); — les réparations du pont de la Mee, à Saint-Nicolas-de-Redon (f° 79); — la continuation d'un secours accordé au citoyen Jacques Ruau, blessé à la journée du 29 juin dernier (f° 79); — la désignation d'un lieu pour réunir les chevaux de luxe à Nantes (f° 80); — la transcription sur les registres de l'Administration d'une commission d'adjoint aux Commissaires des guerres de l'armée des côtes de Brest, obtenue par le citoyen Jacob (f° 84); — la fixation des charges locales de la municipalité de Châteaubriant (f° 103); — l'indemnité de 5,129 livres allouée au premier bataillon départementaire de volontaires en compensation des pertes qu'il a subies à Nort en hommes et en équipement (f° 103); — l'autorisation de pénétrer partout où le salpêtre pourra être recueilli et constitution d'une commission pour diriger les recherches et activer cette exploitation (f° 108); — les prescriptions à arrêter en vue d'organiser le service des transports de l'armée et d'assurer la sécurité des charretiers (f° 109); — un remboursement au citoyen Grolleau, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, chargé des fortifications de Nantes, d'une somme de 372 livres (f° 129); — l'ordre de griller les fenêtres de la maison des Petits Capucins, servant de prison aux prêtres réfractaires (f° 148); etc.

L. 52. (Registre.) — Grand in-f°, 196 feuillets.

1er octobre 1793-2 nivôse an 2. — Délibérations et arrêtés du Directoire concernant les objets suivants : abus commis par les soldats, qui réclament l'indemnité de 15 livres allouée par tête de bétail pris sur les rebelles (f° 1); — fourniture d'un chariot d'ambulance et de divers ustensiles d'artillerie à la Légion nantaise (f° 8); — conduite des recrues de cavalerie à Châteaudun par un commissaire (f° 10); — autorisation aux entrepreneurs Cossé et Mouillé d'établir leur fonderie de canons dans la grange du Chapitre, en Saint-Similien, et de quitter les Cordeliers (f° 10); — approbation de la résolution prise de descendre les cloches et de les convertir en canons (f° 14); — destruction des papiers et procédures rappelant le souvenir de la féodalité (f° 16); — réquisition de 150 charpentiers pour abattre les bois de la forêt de Toufou (f° 28); — répartition d'un secours accordé aux réfugiés de Machecoul (f° 36); — renvoi d'une pétition des soldats délivrés des prisons de Mortagne (f° 41); — récompense de 400 livres accordée au citoyen P. Silvestre, qui a exposé sa vie pour sauver plusieurs volontaires du bataillon de la Manche lors de la prise de Noirmoûtier (f° 44); — autorisation de mettre le collège de l'Oratoire à la disposition du Directeur des hôpitaux de l'Armée (f° 49); — organisation de la municipalité de Blain (f° 78); — mesures pour transporter à Nantes les bois de la forêt du Cellier (f° 102); — approbation des poursuites dirigées par le district de Guérande contre les gens suspects (f° 105); — envoi de plusieurs gabares à Montoir pour y charger des

mottes destinées aux hôpitaux de Nantes (f° 154); — dépôt au greffe du Tribunal criminel des déclarations et papiers relatifs à l'insurrection (f° 176); — fourniture de barriques pour le transport du charbon de terre d'Ingrandes à Nantes (f° 177); — centralisation de tous les objets des Émigrés destinés à être distribués dans les hôpitaux (f° 195); etc.

L 53. (Registre.) — Grand in-f°, 196 feuillets.

3 nivôse - 26 floréal an II. — Délibérations et arrêtés du Directoire concernant les objets suivants: pétition des citoyens Andrieux, Minée et Dacosta pour exploiter une mine de charbon de terre dans la commune de Bouvron, suivie d'une autorisation sur une surface de 4 lieues carrées (f°s 6 et 105); — franchise de réquisition accordée aux métayers qui sont au service de la forge de la Verrière, exploitée par le sieur Gaudin, chargé de la fourniture de 60,000 boulets (f° 8); — organisation du travail de réparation sur les ateliers des grandes routes afin de les rendre au moins praticables (f°s 18, 19, 36 et 38); — commission de sage-femme pour la citoyenne Cretel (f° 29); — autorisation au citoyen Caton de requérir tous les bateaux nécessaires pour enlever les foins et les avoines qu'il a achetés aux environs de Nantes (f° 46); — vérification des crédits non employés et des contributions à lever pour subvenir aux besoins de tous les services (f°s 55, 58); — instructions adressées à tous les districts pour activer l'exploitation et le transport de tous les bois nécessaires à l'ingénieur de la Marine, Degay (f°s 58, 60); — commission du représentant Carrier pour enlever et estimer les bestiaux des pays insurgés et les envoyer aux parcs de l'Armée (f° 72); — recherche des moyens à employer pour la tenue régulière des registres de l'État civil en ce qui concerne les victimes de la guerre (f° 76); — allocation de dix sols par jour aux veuves et cinq sols aux orphelins des citoyens morts au service de la République (f° 77); — nomination des membres de la municipalité de Bourgneuf et les moyens de remédier à la disette de ses magasins (f° 78); — exhortation à toutes les municipalités à créer des écoles primaires suivant les prescriptions de la loi du 29 frimaire an 2 (f° 85); — fixation des dépenses du district de Blain à la somme de 38,676 livres (f° 137); — utilisation des grains provenant des domaines des Émigrés (f° 138); — ordre de procéder au triage des papiers proscrits par les Lois, de les mettre sous scellés et d'en envoyer l'inventaire au Comité de l'Instruction publique (f° 141); — plaintes soulevées à Carquefou, Petit-Mars et Saint-Mars-du-Désert par le niveau d'eau de la chaussée de Barbin (f° 160); — établissement d'une maison d'arrêt à Châteaubriant (f° 174); — promotion du citoyen Clavier au grade de sous-chef du bureau des Émigrés, à Nantes (f° 192); etc.

L 54. (Registre.) — Grand in-f°, 196 feuillets.

27 floréal an II - 23 vendémiaire an III. — Délibérations et arrêtés du Directoire concernant les objets suivants: réfection de la chaussée de Saint-Nicolas-de-Redon, qui avait été coupée pour garantir la place de l'invasion des brigands (f° 10); — nouvelle fabrication de savon à Nantes par le citoyen Cormerais et vérification de ses produits (f° 10); — envoi d'une adresse à la Convention nationale au sujet de l'attentat commis sur la personne de deux représentants du Peuple français (f° 19); — exploitation des mines de houille de Languin, près Nort, par M. Gaudin fils et Cie (f° 34); — projet d'érection d'une statue de la Liberté au haut de la colonne des deux Cours, à Nantes, et la remise au sculpteur Lamarie des plaques de cuivre de la Cathédrale et d'une cloche (f° 36); — gratification accordée au citoyen Christian et ses compagnons pour avoir sauvé l'équipage du navire les *Deux-Frères* (f° 81); — autorisation au citoyen Mercier, de la commune de Mouzeil, d'exploiter un filon de charbon de terre qu'il a trouvé sur sa propriété (f° 82); — arrêté des représentants du P., Bô et Ingrand, contenant des mesures pour assurer la récolte des grains (f° 86); — réintégration de Ch. Etiennez dans son emploi de commis au bureau des Emigrés à sa sortie de la Légion nantaise (f° 91); — circulaire pressante à envoyer à tous les districts pour leur représenter la détresse de la ville de Nantes et activer l'envoi des contingents de grains qu'ils pourront fournir aux greniers publics (f° 100); — rétablissement de l'activité des fours à chaux de la commune de Saffré, sous la direction des citoyens Josse, pour subvenir aux besoins des tanneries (f° 104); — ordonnance de 10,000 livres signée par le représentant Bô sur le trésor de l'Armée de l'ouest pour parer aux frais d'éloignement à l'intérieur des réfugiés du département *Vengé* (f° 114); — répartition de caisses de savon et de lots de papiers à écrire entre les neuf districts (f° 123); — vérification et dépôt des Billets de confiance émis par la ville de Nantes et envoyés à l'Administration pour être échangés contre des Assignats (f° 130); — observations adressées à l'ingénieur de la Marine sur

les difficultés que présente l'exploitation et le transport des bois et l'exécution des réquisitions qu'il demande (f°s 134, 135); — invitation aux négociants de Nantes à profiter du bénéfice de la loi du 12 germinal an 2 et à se livrer aux opérations commerciales sans retard, dans l'intérêt public (f° 148); — arrêté des représentants du P. Guyardin et Dornier, offrant du travail, des secours et des garanties de sécurité aux réfugiés des départements rebelles (f°s 160 et 161); — inventaire des pièces envoyées à l'Accusateur public du Tribunal révolutionnaire à Paris pour le procès des 132 Nantais et des membres du Comité révolutionnaire de Nantes (f° 163); — indemnité accordée au maître de la poste d'Ancenis pour les pertes qu'il a éprouvées de la part des brigands (f° 180); etc.

L. 55. [illegible] 196 [illegible]

24 vendémiaire-24 germinal an III. — Délibérations et arrêtés du Directoire concernant les objets suivants : fixation des charges locales de la commune de Missillac, pour 1793, à la somme de 934 livres, 11 sous, 2 deniers (f° 1); — mission de conférer avec le représentant Ruelle sur la question des subsistances confiée aux citoyens Soreau et Brillaud (f° 3); — main-levée de saisie mise sur plusieurs chargements de vins des bords de la Loire par le district d'Ancenis (f°s 4 et 6); — délégation à deux commissaires pour estimer les bois disponibles dans les districts de Blain et de Nantes, pour en presser l'exploitation, et autorisation de requérir toutes les charrettes nécessaires afin d'approvisionner la ville de Nantes jusqu'à concurrence de 60,000 cordes et de 6 milliers de fagots (f° 10); — réception du général Canclaux et félicitations à l'occasion de sa promotion au commandement en chef de l'Armée de l'ouest (f° 15); — allocation de 400 livres au principal du collège de Nantes pour subvenir à l'achat de livres de prix qu'il distribuera à ses élèves (f° 21); — observations sur les difficultés pratiques que présente l'arrêté du Comité de Salut public sur la conservation des récoltes et des subsistances dans un pays infesté de brigands et de chouans (f°s 22, 23); — doléances sur la négligence de certains districts dans leur correspondance avec l'Administration et les conséquences déplorables qui en résultent pour la marche des affaires, « une confusion générale menace bientôt de se mettre dans la machine administrative et d'arrêter tous les rouages » (f° 36); — plaintes des commis et employés des bureaux sur la charté des subsistances, appréciation de la dépense journalière d'un ménage de quatre personnes, portée à 14 livres 19 sous (f° 43); — blâme infligé aux administrateurs du district de Châteaubriant, qui accusent l'Administration du département d'injustice à leur égard, et sommation aux mêmes de justifier leurs récriminations (f°s 49 et 50); — désignation des commissaires qui seront chargés de recueillir, de la part de la Société populaire de Nantes, les souscriptions offertes pour la construction d'une frégate (f° 53); — fixation du salaire des ouvriers employés sur les grandes routes à 50 sous par jour, sauf l'approbation des Représentants du P. (f° 55); — acceptation des excuses présentées par la municipalité de Sucé qui, dans un moment de mauvaise humeur, avait rédigé une délibération séditieuse et manifesté le désir de se retirer (f° 61); — adresse de remerciements envoyée aux soldats de l'armée campée à Sèvres, près Nantes, laquelle avait accepté une réduction des rations en apprenant la disette qui régnait à Nantes (f° 64); — arrêté du représentant Ruelle, procédant à l'épuration des autorités constituées du département, du district, du Comité de surveillance et des Tribunaux (21 frimaire an 3); — ouverture des séances de la nouvelle administration départementale, discours et installation (f° 70); — décret de la Convention offrant l'amnistie aux rebelles qui déposeront les armes dans le délai d'un mois, proclamation des Représentants du P. chargés de l'exécution de cette loi, adressée aux rebelles, et tableau des communes où les armes seront déposées (14 nivose, f°s 88, 90); — autre adresse et arrêté des représentants Guezno et Guermeur offrant le pardon et la paix aux populations qui se sont insurgées (f°s 97, 99); — protestation de l'assemblée des négociants de Nantes contre la prétendue suppression de la Société d'Agriculture et des Arts, et renvoi du questionnaire du Comité de Marine aux membres de cette Société (f° 135); — arrêté des Représentants du P. renouvelant en partie la composition du Directoire du département (13 ventose); — autres arrêtés des mêmes réglant l'augmentation de salaire qui sera accordée aux piqueurs des ateliers des grandes routes (f° 163); suspendant l'effet d'une décision qui annulait l'augmentation accordée aux employés de l'Administration (f° 164); — établissement des haras dans le territoire de la République et encouragements réclamés pour étendre leurs avantages (f° 111); — nomination de huit préposés au triage des titres des archives dans la Loire-Inférieure (f° 170); — indemnité de 3,000 livres accordée au sieur Lemeignen, professeur de botanique, pour l'indemniser des soins qu'il donne

au jardin des plantes de Nantes depuis 1792 (f° 189); etc.

L 56. (Registre.) Grand in-f°, 196 feuillets.

25 germinal - 4 thermidor an III. — Délibérations et arrêtés du Directoire concernant les objets suivants : paiement des traitements dus aux employés des divers bureaux de l'Administration départementale (f° 6); — allocation de 40 livres par tombereau employé aux réparations de la route de Paris (f° 9); — secours de route de 100 fr. accordé à un ouvrier tanneur pour qu'il puisse travailler à Sèvres, chez Séguin, inventeur d'un nouveau procédé de tannage (f° 20); — enregistrement de l'acte de soumission des chefs de l'Armée catholique et royale, de la déclaration des chefs vendéens dans les armées du Centre et de l'Ouest, des arrêtés des Représentants du P. accordant diverses concessions aux révoltés (f°s 26-28); — convocation des fonctionnaires civils et militaires au lieu des séances pour échanger leurs informations sur les projets des malveillants (f° 29); — examen et discussion des plans dressés par l'architecte voyer de la ville de Nantes pour l'alignement et le nivellement de la place du Change et des rues à ouvrir autour de l'église de Sainte-Croix (f°s 32-34); — autorisation à la ville de Nantes d'ouvrir un emprunt d'un million pour achat de grains (f° 35); — arrêtés des Représentants du P. relatifs à l'exécution du traité de la Mabilais (f°s 45-47); — autorisation au receveur du district de Nantes de verser cent mille livres au receveur des hospices de Nantes (f° 60); — adresse des administrateurs à la Convention sur les événements des premiers jours de prairial (f° 98); — paiement de 347 livres 4 sous au citoyen Guibert, charpentier, pour ouvrages faits à la guillotine (f° 105); — pétition du directeur de l'Hospice révolutionnaire demandant tous les effets restés à la maison d'arrêt de l'Esperonnière pour le service des malades (f° 107); — nomination de nouveaux administrateurs par les Représentants, installation et discours prononcés à cette occasion (f°s 126-129); — organisation du travail dans les bureaux (f°s 133-136); — représentations du Procureur général sur les conséquences fâcheuses de l'isolement des administrateurs, et de l'éloignement des Représentants du Peuple, sur la nécessité de resserrer leurs relations, et consultation demandée aux Comités de la Convention sur les réformes à adopter (f°s 148-150); — programme de la fête civique célébrée à l'occasion de l'anniversaire de l'attaque de Nantes (11 messidor an III); — arrestation des abbés Bonneau et Berrouette, prêtres, par le district de Nantes (18 messidor an III); — exposé de la situation du département et de la ville de Nantes, envoi du citoyen Clavier, délégué près des comités du Gouvernement, pour solliciter au moins 18 millions pour l'approvisionnement et les divers besoins de la ville de Nantes; messidor (f°s 179-181); — établissement des gardes champêtres dans toutes les communes rurales (f° 190); — acceptation du citoyen Gérard, nommé gendarme à la résidence de Nantes (f° 192); — arrêtés des Représentants du Peuple concernant la mise en mouvement des colonnes mobiles, l'élargissement des prêtres détenus, la police générale, le rétablissement de l'ordre, l'organisation de divers services administratifs (f°s 70-74, 78-86, 90, 104, 107, 116, 160, 166 et 167).

L 57. (Registre.) Grand in-f°, 196 feuillets.

4 thermidor an III - 1er vendémiaire an IV. — Délibérations et arrêtés du Directoire concernant les objets suivants : discours du représentant Bodin sur la nécessité de faire appel à tous les gens de bien « de comprimer les meneurs audacieux et turbulents, de punir les terroristes et les monarchistes; nous redoublerons, dit-il, ensemble de zèle et de soins; rien ne nous sera cher comme le triomphe d'une liberté aimable et tous d'un commun accord nous mettrons la dernière main à l'ouvrage immortel de la gloire et de la félicité de la Nation française »; — réponse du président contenant l'assurance du zèle et du patriotisme des administrateurs; — commission de la Convention aux citoyens Mathieu, Guezno et Bodin pour la représenter près des Armées de l'ouest, des côtes de Brest et de Cherbourg (28 prairial an III); — communication du général Canclaux sur l'affaire de Quibéron, (f°s 1 et 2); — organisation des bureaux de l'Administration centrale (f°s 3 et 4); — décret portant nomination des préposés au triage des titres dans les départements (f° 7); — arrêté du représentant Bodin étendant aux habitants de Carquefou réfugiés à Nantes le bénéfice de la loi du 27 vendémiaire an III relative aux secours accordés aux réfugiés de la Vendée (f° 9); — vœu en faveur de la création d'un bureau de Commerce à Nantes et à Paris et l'ouverture d'un crédit de 24,000 livres pour assurer son existence (f° 11); — proclamation à publier pour éclairer les citoyens sur l'insuffisance des registres de baptêmes, de mariages

et de sépultures tenus par le Clergé (f° 14) ; — plaintes des habitants de Sion contre la garnison de Derval, qui leur a causé par ses pillages plus de 200,000 livres de pertes, et renvoi de la pétition au général en chef de l'Armée de l'ouest et aux Représentants du Peuple en mission (f° 111) ; — renvoi à la Convention d'une demande de secours présentée par 22 Acadiens et Canadiens réfugiés à Nantes et privés de ressources (f° 179) ; — ordre d'écrouer au Bouffay le sous-diacre Besnier, qui exerçait le culte catholique à Sévérac sans avoir fait sa soumission (f° 194) ; etc.

L 58. (Registre.) — Grand in-f°, 196 feuillets.

2 vendémiaire-29 frimaire an IV. — Délibérations et arrêtés des membres du Directoire et de l'Administration centrale sur les objets suivants : victoire remportée sur les Royalistes à Saint-Vincent-de-Graon par l'adjudant-général Delaage (f° 14) ; — pétition des négociants de Nantes pour le rétablissement de la nouvelle Bourse (f° 25) ; — invitation de la municipalité de Nantes pour la proclamation de la Constitution (f° 26) ; — affectation de la Cathédrale au logement d'une grande quantité d'attirail d'artillerie (f° 42) ; — plainte des habitants de Grandchamps au sujet des vexations des troupes de passage (f° 43) ; renvoi au Comité des subsistances de Nantes du soin de mettre en réquisition les voitures, chevaux et bœufs nécessaires au transport des grains, vins et eaux-de-vie enlevés dans les pays insurgés ; — installation des nouveaux membres de l'Administration centrale et discours du président Francheteau le 30 vendémiaire (f° 80) ; — nomination des citoyens David et Lecomte en qualité d'employés au triage des titres déposés aux Archives du Département (f° 81) ; allocation de 120 francs pour les 4 journées employées au transport des archives, cassettes et armoires du château de Nantes aux Archives du Département (f° 91) ; — nomination du citoyen Pradon au poste de directeur de l'Institut national (f° 100) ; — pétition de huit instituteurs et de treize personnes reçues instituteurs à Nantes tendant à obtenir un mobilier et la valeur représentative d'une livre et demie de pain par jour (f° 108) ; — règlement d'administration des maisons d'arrêt et de police correctionnelle (f° 124) ; transférement des militaires malades détenus au Bouffay et à l'infirmerie des prisons (f° 161) ; — organisation des magasins militaires et tableau des communes affectées à chacun d'eux avec l'indication des quantités de grains que elles devront verser pour s'acquitter en nature de la contribution foncière (f°s 162-167) ; etc.

Administration Centrale

L 59. (Registre.) — Grand in-f°, 148 feuillets.

30 vendémiaire-6 floréal an IV. — Procès-verbaux des séances de l'Administration centrale et arrêtés sur les objets suivants : installation des Administrateurs du Département et nomination du président Francheteau, du commissaire du D. E., Letourneux, et du secrétaire en chef provisoire, Yon (f° 1) ; — adresse de félicitations et de dévouement envoyée à la Convention par la nouvelle administration (f° 2) ; organisation des brigades de gendarmerie dont le nombre est fixé à 51 avec 15 gendarmes par brigade (f° 7) ; — règlement pour la tenue des assemblées municipales, le nombre, l'heure et l'ordre intérieur (f° 10) ; — renvoi au comité de Salut public et aux Généraux d'une pétition du district d'Ancenis menacé d'une invasion par les chouans de Charette (f° 13) ; — anxiété causée par la disette des magasins militaires (f° 17) ; — arrestation des prêtres sujets à la déportation ou à la réclusion, et injonctions adressées aux municipalités (f° 18) ; — difficultés soulevées par la perception d'une taxe de guerre décrétée par la Convention (f° 22) ; — adresse au Corps législatif représentant le déplorable état de la Loire-Inférieure depuis que la rébellion a éclaté (f° 22) ; — organisation d'une force armée suffisante pour garder les bestiaux déposés dans les prairies de Buzay (f° 67) ; — nomination de quelques commissaires près les administrations municipales (f° 98) ; — propositions de candidats envoyées au Directoire exécutif pour constituer le personnel provisoire des administrations non formées par suite des troubles (f° 98) ; — délivrance de munitions aux habitants des communes de Malville, de Vigneux et du Temple (f° 108) ; — poursuite de tous les individus qui se présenteront comme déserteurs étrangers (f° 113) ; — protection des forges de la Provôtière en Riaillé (f° 136) ; etc.

L 60. (Registre.) — Grand in-f°, 103 feuillets.

7 floréal an IV-6 brumaire an V. — Procès-verbaux des séances et arrêtés concernant les objets

suivants : félicitations à adresser au général Hoche à l'occasion de la prise de Charette et de la paix de la Vendée (f° 7) ; — secours demandés pour l'infirmerie des maisons d'arrêt et de justice (f° 17) ; — arrestation des individus prévenus d'émigration et portés sur la liste générale des Emigrés et leur détention dans la maison de justice du Bouffay de Nantes (f° 30) ; — nomination des commissaires du D. E. près les administrations cantonales (f° 46) ; — organisation des colonnes mobiles de la Garde nationale (f° 47) ; — accueil empressé fait au citoyen Letellier, commissaire du Gouvernement, chargé d'organiser les départements qui ont pris part à la révolte (f° 48) ; — confection, répartition et paiement des cahiers destinés aux enregistrements de l'Etat civil des citoyens (f° 51) ; — moyens à employer pour combler les lacunes des mêmes registres (f° 89) ; — injonction au Receveur général des impositions directes du Département de mettre 60,000 livres à la disposition de l'autorité militaire (f° 96) ; — découverte et dénonciation d'une répartition de taxe forcée sur les habitants d'Avessac (f° 99) ; — rectification des erreurs commises par la municipalité de Nantes dans la composition de la colonne mobile de la Garde nationale (f° 101) ; etc.

L 61. (Registre.) — Grand in-f°, 104 feuillets.

7 brumaire-6 floréal an V. — Procès-verbaux des séances et arrêtés concernant les objets suivants : arrivée du général Avril, commandant la subdivision de la Loire-Inférieure (f° 4) ; — transcription du diplôme de consul de la Nation Prussienne présenté par le citoyen Pelloutier (f° 16) ; — examen et liquidation des comptes de la Commission civile et administrative près l'armée de l'Ouest (f° 22) ; — levée des scellés mis sur le secrétariat du District de Nantes (f° 22) ; — apposition des scellés sur les caisses du Receveur général du Département et du Receveur des domaines nationaux (f° 34) ; — réception du tableau de la mort de Couthon offert à l'Administration centrale par le citoyen Cacaud, peintre (f° 37) ; — communication d'un traité d'emprunt de deux millions cinq cents mille francs avec la compagnie J.-B. Dijon (f°s 44-46) ; — exécution de la loi du 12 vendémiaire an IV sur les passeports dans chaque commune, notamment en ce qui concerne les marins (f° 49) ; — prestation de serment de haine à la Royauté et à l'Anarchie (f° 50) ; — conspiration tendant au rétablissement de la Royauté (f° 59) ; — décharges de contribution personnelle et foncière en faveur des départements qui ont été dévastés par la guerre extérieure et intérieure (f° 73) ; — demandes en radiation de la liste des Emigrés (f° 76) ; etc.

L 62. (Registre.) — Grand in-f°, 121 feuillets.

7 floréal an V-6 brumaire an VI. — Procès-verbaux des séances et arrêtés concernant les objets suivants : vérification de la caisse des Douanes nationales (f° 1) ; — publication des préliminaires de paix signés avec l'Empereur (f° 2) ; — avis de la nomination du général Grouchy au commandement de la XIIe Division militaire (f° 16) ; — invitation de l'Administration municipale de Nantes de se rendre à la maison commune pour la célébration de la fête de la Reconnaissance et des Victoires (f° 21) ; — arrestation de Duchesne, condamné à mort par le tribunal de la Vendée comme chef des chauffeurs qui désolent le pays (f° 31) ; — validité des opérations de l'assemblée électorale de la Loire-Inférieure (f° 39) ; — sollicitation par plusieurs citoyens de Nantes de l'usage d'une église quelconque pour « adorer Dieu à leur manière » (f° 43) ; — nomination de don Louis de Landaluse, consul de la Nation espagnole dans le port de Nantes (f° 62) ; — redoublement de surveillance contre les conspirateurs du dedans et du dehors (f° 83) ; — promotion du citoyen Letourneux, commissaire du Directoire exécutif près l'Administration centrale, au ministère de l'Intérieur (f° 91) ; etc.

L 63. (Registre.) — Grand in-f°, 103 feuillets.

7 brumaire-6 floréal an VI. — Procès-verbaux des séances et arrêtés concernant les objets suivants : serment de haine à la Royauté et à l'Anarchie prêté par le citoyen Ruinet, inspecteur des Contributions directes (f° 27) ; — approbation d'une imposition votée pour les dépenses de Nantes par l'Administration municipale (f° 39) ; — offrande patriotique par le citoyen Barbot, payeur général, et les commis de ses bureaux (f° 45) ; — insertion du discours du Président de l'administration rappelant les crimes de la Monarchie, la punition du dernier des tyrans et les triomphes de la Liberté contre ses ennemis (f° 51) ; — abus qui se commettent à la maison d'arrêt du Bouffay au profit des détenus (f° 65) ; — mesures à prendre contre l'usage des costumes que les Royalistes affectent de porter depuis longtemps, et de tous les signes de ralliement (f° 68) ; — scellés sur les caisses publiques de la ville de Nantes (f° 69) ; — réception du

commandant du 4 régiment de chasseurs à cheval revenant de l'armée d'Italie, et de deux chefs d'escadron en séance (f° 71); — examen des concurrents à deux places de professeurs d'accouchement (f° 72); — nomination des membres de l'administration municipale de Guérande (f° 73); — blâme pour excès de zèle infligé au citoyen Prou, agent municipal de Saint-Philbert, pendant le désarmement (f° 93); etc.

L 64. (Registre.) — Grand in-f°, 121 feuillets.

7 floréal an VI-6 brumaire an VII. Procès-verbaux des séances et arrêtés concernant les objets suivants : nomination de M. Archambault, inspecteur des routes (f° 18); — crédit de 10,000 livres ouvert en faveur des employés dans les bureaux des Domaines (f° 25); — nomination du citoyen Sèvin, inspecteur général des équipages d'artillerie (f° 36); — concession d'un local nouveau aux professeurs de l'Ecole centrale (f° 39); — liquidation de la Dette publique (f° 66); — formation d'une association de républicains éclairés dans le but de répandre l'amour des sciences dans le département (f° 70); — examen des moyens équitables de procéder à la répartition de l'arriéré des Contributions entre les cantons (f° 92); — harangue du président du jury des fêtes préconisant l'organisation du Gouvernement et vantant les avantages de la République française (f° 98); — serment de fidélité prêté par les citoyens Gattey et Kermen (f° 102); etc.

L [illegible] — Grand in-f°, 71 feuillets.

7 brumaire-6 floréal an VII. Procès-verbaux des séances et arrêtés concernant les objets suivants : ordre du travail des bureaux de l'Administration centrale (f° 3); — installation du citoyen Douillard, nommé administrateur temporaire (f° 16); — dégrèvement des contributions accordé au département de la Loire-Inférieure, pour l'an 7 (f° 31); — célébration de l'anniversaire du 2 pluviose an 7 (f° 35); — application de la loi relative aux assemblées primaires de l'an 6 (f° 48); — état du produit des recettes à fournir par les municipalités (f° 50); — diplôme de vice-consul de la nation Prussienne, délivré à Ch. Louis-Philippe (f° 59); — pardon sollicité par le général Marin, pour les auteurs d'un attroupement au Loroux-Bottereau (f° 59); — rapport de l'arrêté de révocation rendu contre le citoyen Bernier, et rappel du même aux fonctions de président de l'administration municipale de Châteaubriant (f° 63); — continuation du privilège de l'exemption de conscription militaire au profit des départements de l'ouest (f° 70); — dépôt des plans de deux frégates à construire à Nantes par les frères Crucy, afin de pouvoir se présenter aux adjudications de domaines nationaux (f° 70); etc.

L [illegible] (Registre.) — Grand in-f°, 114 feuillets.

7 floréal an VII-30 vendémiaire an VIII. Procès-verbaux des séances et arrêtés concernant les objets suivants: assassinat commis sur la personne du percepteur de Soudan (f° 13); — prorogation de la concession des mines de Languin pendant 50 ans (f° 51); — devis des réparations et changements à faire à la maison des Ursulines affectée à l'Ecole centrale (f° 51); — création de magasins militaires à Ancenis, Nozay et Blain (f° 59); — nomination du citoyen Grélier aux fonctions de préposé en chef de l'octroi de Nantes (f° 60); — délimitation des communes des Touches et de Joué par le chemin Saulnier (f° 63); — envoi de troupes et rétablissement des ponts tournants à Paimbœuf (f° 78); — bruits répandus sur la marche et les projets des brigands (f° 87); poursuite de la horde de brigands qui a envahi Pontchâteau, au moyen d'une colonne qui se réunira à Savenay (f° 94); — découverte d'un vol de plomb et d'une conspiration ourdie par les frères Bascher (f° 100); — annonce des dangers menaçant la ville de de Nantes et invitation au Directeur du Génie de faire travailler aux fortifications (f° 105); — massacre du cantonnement d'Aigrefeuille par les brigands (f° 107); — rassemblement des mécontents constaté à Oudon par Chassaigne, adjoint aux adjudants généraux, en remontant la Loire (f° 108); — récit de l'invasion des rues de Nantes par une colonne de royalistes commandés par le comte de Châtillon (f° 111); — réquisition d'une somme de 583,043 francs, par le général de Grigny, pour l'entretien de 7,000 hommes et la défense éventuelle de Nantes (f° 113); etc.

L 67. (Cahier.) — 17 feuillets.

1er ventôse-3 germinal an VIII (1). — Procès-verbaux des séances et arrêtés concernant la subsistance de la troupe dans les cantons d'outre-Loire et le moyen de vaincre la résistance des habitants (f° 2);

(1) Les arrêtés des mois de brumaire, frimaire, nivose et pluviose manquent.

— l'envahissement des communaux dans le canton de Thouaré et les tentatives de partage faites par les habitants depuis l'an 3 (f°s 7 et 8); décret de Bonaparte nommant le citoyen Letourneur, ex-directeur, aux fonctions de Préfet de la Loire-Inférieure, discours prononcés pendant l'installation (f° 16); etc.

L 68. (Registre.) — Grand in-f°. 196 feuillets.

1er nivôse-22 fructidor an IV. — Arrêtés pris au Bureau de l'Intérieur sur les objets suivants : augmentation de traitement et indemnité en blé noir demandées par les instituteurs de Nantes (f° 4); secours sollicité par les administrateurs des Hospices civils de Nantes (f° 8); — transport du nommé Rigault, détenu à Blain, dans les prisons du Bouffay (f° 13); translation du cimetière de la commune de Blain dans un endroit isolé et salubre (f° 18); — conduite du citoyen Lebeau, prêtre réfractaire, aux prisons du Bouffay (f° 23); — désignation du Bon-Pasteur pour servir de maison de détention aux prêtres réfractaires (f° 28); — organisation de l'instruction publique (f° 43); — mesures à prendre pour assurer l'exécution des lois à l'égard des prêtres condamnés à la déportation (f° 93); — concession de la cure de Vieillevigne aux autorités constituées pour la tenue de leurs séances (f° 154); — établissement d'un pont sur la rivière de la Sanguaise, près le Pallet (f° 165); etc.

L 69. (Registre.) — Grand in-f°. 196 feuillets.

23 fructidor an IV-24 messidor an V. — Arrêtés pris au Bureau de l'Intérieur sur les objets suivants : formation des compagnies de veneurs pour la destruction des loups (f° 17); — réparation des dégradations qui ont été faites sur la propriété du citoyen Padioleau par les troupes républicaines (f° 20); — reconstruction du pont de Sauvetout à Nantes (f° 21); défense d'inhumer à l'avenir les morts dans la prairie du citoyen Rodais, en Saint-Viaud (f° 26); — autorisation aux habitants de Carquefou de jouir de leur église, à la charge de se conformer à la loi du 7 vendémiaire an V (f° 71); transformation du château de Blain en maison d'arrêt (f° 79); — changement de direction des routes de la Rochelle et de Machecoul (f° 92); — dessèchement des marais de Barbin à Nantes (f° 104); — convocation des assemblées primaires des campagnes (f° 119); translation du Tribunal criminel à l'Evêché (f° 141); — établissement d'un bureau de bienfaisance dans la commune de Bouée (f° 142); — plantation à Assérac d'un arbre de la Liberté (f° 178); etc.

L 70. (Registre.) — Grand in-f°. 196 feuillets.

25 messidor an V-4 prairial an VI. — Arrêtés pris au Bureau de l'Intérieur sur les objets suivants : vœux émis pour le choix de la commune du Pin en qualité de chef-lieu de canton (f° 4); — fixation du revenu annuel des immeubles vendus au préjudice des deux Hospices civils de la commune de Guérande (f° 26); — célébration de la fête de la fondation de la République au 1er vendémiaire an V (f° 39); — autorisation à la commission de l'Hospice civil de Clisson de traiter avec les débiteurs de rentes arriérées, aux conditions les plus avantageuses (f° 50); — organisation de la Garde nationale à Nantes (f° 89); — établissement de trois foires à Cambon (f° 90); — fixation du prix des journées des militaires traités à l'Hospice de Châteaubriant (f° 99); — secours accordés aux réfugiés colons (f° 104); — mesures de sûreté générale prises contre le mouvement qui a été préparé à Saint-Herblon par d'anciens chouans et déserteurs (f° 192); — location de divers logements pour les receveurs aux barrières (f° 194); — comparaison des anciennes mesures de longueur, de capacité et de poids avec les mesures républicaines analogues (f° 194); etc.

L 71. (Registre.) — Grand in-f°. 196 feuillets.

5 prairial an VI-29 nivôse an VII. — Arrêtés pris au Bureau de l'Intérieur sur les objets suivants : réparations à faire à l'arche de la chaussée d'Indre à Saint-Herblain (f° 5); — dessèchement du marais du Lot en Cordemais (f° 6); — remise à la municipalité de Châteaubriant des halles de cette commune (f° 13); prorogation de la concession des mines de Languin, commune de Nort, pendant 50 ans, aux concessionnaires (f° 18); — vente des récoltes des biens communaux envahis par divers habitants (f° 20); — condamnation à la déportation du nommé Martin (Pierre-Anne), ex religieux Carme, curé constitutionnel assermenté de Sucé, devenu réfractaire (f° 14); — nomination de la citoyenne Montel en qualité d'institutrice primaire à Nantes (f° 23); — mise en liberté du citoyen Dubourg, de Nozay, soupçonné d'être prêtre (f° 108); — règlement de la solde des colonnes mobiles d'Ancenis et Châteaubriant (f° 137); — paiement de 400 francs au citoyen Duffay, peintre déco-

rateur (f° 193); — célébration de l'anniversaire de la mort du dernier roi des Français (f° 194); etc.

L 72. (Registre.) — Grand in-f°, 196 feuillets.

1er pluviôse-14 messidor an VII.— Arrêtés pris au Bureau de l'Intérieur sur les objets suivants : conduite jusqu'à l'Isle de Ré des abbés Jégo et Queré, prêtres réfractaires (f° 27); — délivrance au président de l'administration de Paimbœuf de poudres de guerre pour célébrer la fête de la souveraineté du Peuple (f° 44); — tenue des assemblées primaires et communales (f° 49); — formation des Gardes nationales sédentaires dans divers cantons (f° 76); — dépôt du plan des mines de houille de Montrelais (f° 87); — établissement de l'Ecole centrale dans la maison des Ursulines de Nantes (f° 120); — réquisition de la Garde nationale sédentaire de Nantes (f° 142); — mise en état de siège de la commune de Soudan (f° 142); — paiement des ouvrages exécutés sur la route de Paris (f° 144); — abaissement du déversoir établi à la chaussée des moulins de Joué-sur-Erdre de 0m,162 (f° 166); — tarif du droit de passage en Loire de Lavau à Paimbœuf (f° 180); etc.

L 73. (Registre.) — Grand in-f°, 196 feuillets.

15 messidor an VII-26 pluviôse an VIII. Arrêtés pris par le Bureau de l'Intérieur sur les objets suivants : réquisition de la Garde nationale sédentaire du canton de Guérande (f° 12); — fixation des limites des cantons des Touches et Riaillé (f° 29), et des limites des communes de Meilleraye et de Joué-sur-Erdre (f° 30); — déportation des nommés Laizerie et Lefeuvre, prêtres (f° 63); — répression des usurpations de terrains communaux appelés Landes de la Gautronnière, situés dans les communes de Brains et Saint-Jean-de-Boiseau (f° 67); — les mesures prises par la Régie de l'octroi pour empêcher la fraude à Nantes (f° 110); — établissement d'un corps de garde à Trentemoult par l'administration de Bouguenais (f° 180); — confection du plan des travaux à faire pour l'embellissement de la promenade de la Bourse (f° 188); — reddition des armes de guerre (f° 191); — dessèchement de plusieurs prairies dans le canton de Paimbœuf (f° 193); — règlement des réparations faites à l'Ecole centrale (f° 194); etc.

L [illegible]

29 pluviose 29 ventose an VIII. Arrêtés, circulaires et instructions du Bureau de l'Intérieur concernant les dépenses faites pour sauver les registres et papiers du bureau de l'Enregistrement de divers cantons (f° 2); — la nomination des citoyens Poupart et Ambroise Gauté aux places de receveurs aux barrières d'Oudon et de Varades (f° 2); — la délivrance au citoyen Michaud de cent livres de poudre à canon (f° 4); — la demande des citoyens de Doulon tendant à obtenir la réouverture de la chapelle de Toutes-Aides et à recouvrer les ornements qui ont été enlevés (f° 5); — la nomination de la citoyenne Moreau à la place d'institutrice du canton de Bouguenais (f° 7); — la règlementation de la coupe des varechs et gouëmons qui croissent sur les côtes (f° 8); — l'envahissement des terrains communaux de Thouaré (f° 10); — l'expédition à Vannes de 40,000 myriagrammes d'avoines destinés à l'armée de l'Ouest (f° 12); etc.

L 75. (Registre.) — Grand in-f°; 125 feuillets.

3 nivôse-6 thermidor an IV.— Arrêtés pris au Bureau des finances sur les objets suivants : approbation du budget et des charges locales des communes de Saint-Etienne-de-Montluc, Sévérac et Bouvron pour 1793 (f° 6); — règles pour le paiement des taxes à l'emprunt forcé (f° 15); — ajournement de la contrainte prononcée contre la commune d'Orvault (f° 23); — organisation, par le général Chabot, de la Recette du département (f° 24); — décharge aux fermiers de Lucinière, en Nort, de leurs contributions en nature pour l'an III (f° 60); — exemption accordée aux habitants de Varades sur le rôle de l'emprunt forcé (f° 90); — décharge de contribution mobilière accordée à la veuve Humbert (f° 96); — échanges des Assignats (f° 105); — approbation des rôles des dépenses administratives de Fay, de Blain et du Gâvre (f° 111); — versement, par le citoyen Chaux, de la somme de 8,240 francs dans la caisse du receveur Vallin (f° 113); — rédaction de la liste des citoyens qui ont obtenu une réduction sur leurs taxes à l'emprunt forcé (f° 115); etc. Tables des matières.

L 76. (Registre.) — Grand in-f°, 181 feuillets.

7 thermidor an IV-8 fructidor an V. Arrêtés, circulaires et instructions du Bureau des finances sur les objets suivants : fixation des limites des communes du Pellerin et de Cordemais (f° 1); — vérification des états d'affouage proposés pour les for-

ges de la Hunaudière, de Moisdon et la verrerie de Javardan (f° 10); — règlement et approbation des charges locales de la commune et du canton de Vieillevigne (f° 31); — situation de la fabrique de canons d'Indret (f° 70); — nomination du citoyen Poton, commissaire-vérificateur des pièces de la douane (f° 95); — confirmation du citoyen Pâris en possession de 93 journaux de landes dépendant de l'abbaye de Meilleraye, dont il est devenu adjudicataire (f° 146); — concession du dixième du produit des Patentes, pour l'an 5, accordé à l'administration municipale du canton de Savenay (f° 146); etc. — Table.

L 77. (Registre.) Grand in-f°, 197 feuillets.

8 fructidor an V - 2 nivôse an VI. Arrêtés, circulaires et instructions du Bureau des finances, portant décision sur des demandes de modération, de décharge, de dégrèvement de taxes somptuaire, personnelle, foncière, mobilière, présentées par les habitants des cantons de Monnières, Saint-Sébastien, Montoir, par les citoyens Guy Hochedé, Jean Assailly (f° 96); André Crop (f° 114); Monique Ertaud (f° 124); Pierre Archin (f° 163); — sur la répartition du contingent des contributions entre les communes des cantons; — remise faite au citoyen Orron des registres et papiers nécessaires à la recette de la Loterie (f° 164); etc. — Table.

L 78. (Registre.) Grand in-f°, 197 feuillets.

2 nivôse - 25 messidor an VI. — Arrêtés du Bureau des finances portant décision sur des demandes de modération, de décharge et de dégrèvement, de taxes foncière, personnelle, mobilière ou somptuaire présentées par les habitants des cantons de Nort (f° 9); de Montoir (f° 18); d'Herbignac (f° 30); etc. sur le règlement des dépenses municipales et communales de l'an V et VI (f° 35); sur les scellés apposés chez tous les comptables résidant dans la commune de Nantes (f° 70); sur la perception du Droit de garantie des matières et ouvrages d'or et d'argent (f° 110); — sur la rédaction des rôles dans les communes de Quilly, Doulon et Saint-Hilaire-du-Bois (f° 112); sur la désignation des îles qui dépendront des cantons du Pellerin, Couëron, Frossay et Savenay (f° 165); etc. Table.

L 79. (Registre.) Grand in-f°, 195 feuillets.

25 messidor an VI - 4 ventôse an VII. Arrêtés du Bureau des finances contenant des décisions sur la vente des effets d'Alexis de Monty, émigré (f° 8); — la répartition des contributions foncières du canton du Pellerin (f° 13); — le dégrèvement des contributions accordé au département de la Loire-Inférieure en l'an VI (f° 22); — l'application du droit de Timbre sur les cartes à jouer (f° 32); — le paiement du salaire des agents forestiers, des arpenteurs et des gardes de la forêt du Gâvre pour récolements (f° 67); — la vérification du mode de perception employé par le citoyen Tarondeau, receveur des contributions à Nantes (f° 91); — la modération du droit de Patente demandée par le citoyen Colin, pour l'an VII (f° 110); — le maintien du citoyen Bridon dans la 1re classe du tarif du droit de Patente (f° 166); — la convocation du jury d'équité pour examiner la contribution personnelle du citoyen Bost-Maubrun, officier du génie militaire (f° 174); etc. — Table.

L 80. (Registre.) Grand in-f°, 197 feuillets.

5 ventôse - 23 prairial an VII. — Arrêtés du Bureau des finances portant décision sur des demandes de modération, de décharge, de dégrèvement des taxes somptuaire, personnelle, foncière et mobilière présentées par les habitants de Couëron et autres; — sur l'exécution des rôles des contributions des portes et fenêtres (f° 37); — la rédaction des états de non-valeurs (f° 48); — la répartition de la contribution foncière dans le canton de Derval (f° 107); — le recouvrement rapide des contributions par les agents du Trésor (f° 139); — le renouvellement des matrices des rôles; etc. — Table.

L 81. (Registre.) Grand in-f°, 197 feuillets.

23 prairial - 26 thermidor an VII. — Arrêtés du Bureau des finances portant décision sur des demandes de modération, décharge et dégrèvement des taxes foncière, personnelle, mobilière; — la répartition du principal et des centimes additionnels de la contribution foncière; — le renouvellement des états de sections et matrices; — le dégrèvement de l'impôt mobilier de la municipalité de la Limouzinière (f° 35); — les non-valeurs du rôle foncier de la commune de Bourgneuf (f° 43); — autorisation aux administrés du canton de Riaillé de faire enregistrer au bureau de Nort les actes qui les concernent (f° 60); exécutoire du rôle de la contribution personnelle, mobilière et somptuaire de la commune de la Chapelle-Heulin (f° 71); etc. — Table.

L. 82. (Registre.) — Grand in-f°, 196 feuillets.

28 thermidor an VII - 8 brumaire an VIII. — Arrêtés du Bureau des finances portant décision sur des demandes de modération, de décharge, de dégrèvement ; — sur l'expédition des rôles de contribution ; — la répartition de la contribution personnelle de l'an VII dans le canton de la Chapelle-sur-Erdre (f° 51) ; — la formation d'une liste de douze contribuables pour le jury de révision (f° 54) ; — le recouvrement du rôle somptuaire de la commune de Batz pour l'an VII (f° 140) ; — règlement des frais d'entretien du Bureau de garantie établi à Nantes, pour l'an VII (f° 159) ; — nomination des membres d'un jury de taxation à l'occasion d'un emprunt de 100 millions (f° 171) ; etc. — Table.

L. 83. (Registre.) — Grand in-f°, 149 feuillets.

22 brumaire an VIII - 24 frimaire an IX. — Arrêtés du Bureau des finances portant décision sur des demandes de modération, de décharge, de dégrèvement de taxes somptuaire, de patente et autres ; — la rédaction et l'expédition des rôles de la commune de Port-Saint-Père (f° 1) ; — l'état de non-valeurs d'Arthon (f° 15) ; — l'état double et supplétif du droit de Patente à lever sur la commune de Machecoul (f° 22) ; — la translation dans la maison du citoyen Roussel, à Nantes, rue du Soleil, du Bureau de garantie des ouvrages d'or et d'argent (f° 27) ; — l'exécution du rôle somptuaire de la commune de Touvois (f° 35) ; — la répartition du contingent et des centimes additionnels de la contribution foncière, dans la commune de Vallet (f° 40) ; — la lenteur du recouvrement des contributions (f° 72) ; — la nomination des commissaires chargés de la recette des contributions directes arriérées (f° 110) ; etc. — Table.

L. 84. (Registre.) — Grand in-f°, 158 feuillets.

1er nivôse an IV - 3 frimaire an VIII. — Arrêtés et instructions du Bureau de la guerre concernant des dépôts de bestiaux chez les habitants de différentes communes de la rive gauche de la Loire ; — les réparations des casernes de la maison Chauvant, à Nantes ; — le logement de la gendarmerie de Blain (f° 12) ; — la nomination du citoyen Claude Bichet, gendarme, à la résidence d'Ancenis (f° 26) ; — la délivrance d'un passeport à la veuve Le Pot (f° 30) ; — la levée du plan topographique des départements dévastés par la guerre civile (f° 44) ; — la fourniture de 200 bœufs par le citoyen Tousnel pour la subsistance des troupes (f° 46) ; — la dispense provisoire de service militaire accordée au citoyen Gabriel Dupeloux (f° 124) ; — l'adjudication des approvisionnements militaires (f° 132) ; — la formation de colonnes mobiles (f° 141) ; etc.

L. 85. (Cahier.) — 24 feuillets.

2e jour complémentaire an IV - 13 ventôse an VI. — Arrêtés et instructions du Bureau de la guerre concernant la subsistance des troupes et les fournitures (f° 1) ; — la fabrication de 5,000 paires de souliers (f° 4) ; — les réquisitions de voitures et chevaux pour les transports militaires (f° 5) ; — la détresse du citoyen Geslin, adjudicataire de la viande (f° 6) ; — la délivrance des billets de logement au Temple pour les communes voisines (f° 21) ; — l'apurement du compte du chef du Bureau de liquidation (f° 24) ; etc.

L. 86. (Registre.) — Grand in-f°, 181 feuillets.

1er nivôse an IV - 1er floréal an VIII. — Arrêtés et instructions du Bureau de la justice concernant la nomination et le traitement des employés au triage des titres ; — des commissaires provisoires du Directoire exécutif près des tribunaux ; — du citoyen Férey, exécuteur des jugements criminels (fos 5 et 6) ; — la nomination des notaires et des juges de paix ; — la délivrance des mandats aux fonctionnaires de l'ordre judiciaire ; — le paiement des frais de réparation, de montage et de démontage de la louisette et de la guillotine par le citoyen Guibert, charpentier ; — le règlement des vacations dues à des huissiers et des frais judiciaires ; — la réimpression des lois ; etc.

Comité central des corps administratifs

L. 87. (Registre.) — Petit in-f°, 16 feuillets.

13-26 mars 1793. — Procès-verbaux des séances du Comité central relatant la proclamation adressée aux habitants de Nantes (f° 1) ; — les mesures prises

contre l'insurrection qui a éclaté dans les campagnes (f° 2) ; — l'arrestation des suspects (f° 4) ; — la création de deux tribunaux criminels (f° 6) ; — l'exécution sans délai des condamnés (f° 8) ; — la surveillance de l'entrée de la Loire (f° 9) ; — l'arrêté des Représentants du Peuple dans l'ouest pour l'exécution de la loi sur le recrutement de l'Armée (f°s 11-12) ; — le récit de l'expédition dirigée sur Ancenis (f° 13) ; — la dissolution du Conseil général des corps administratifs (f° 16) ; etc.

L 88. (Registre.) — Petit in-f°, 144 feuillets.

14 mars - 2 mai 1793.— Délibérations et arrêtés du Comité central concernant la fermeture des sociétés de lecture (f° 1) ; — l'établissement d'une fonderie de canons dans le couvent des Cordeliers (f° 4) ; — l'organisation en compagnies des patriotes des campagnes (f° 4) ; — la recherche des châsses de plomb (f° 10) ; — l'arrestation et l'élargissement de différentes personnes ; — la délivrance de 3,000 livres au directeur de la Monnaie (f° 21) ; — une allocation extraordinaire de 10,000 livres au profit des fonctionnaires et curés réfugiés à Paimbœuf (f° 42) ; — l'enregistrement des commissions délivrées à divers Généraux ; — la vente des grains et farines saisis sur les révoltés de Vertou (f° 53) ; — l'instruction du procès des détenus (f° 64) ; — l'inquiétude causée par les achats de chevaux en grand nombre (f° 69) ; — un envoi de 5,000 cartouches à Savenay (f° 90) ; — le traité à conclure avec le citoyen Dacosta pour la fabrication des boulets de 4 (f° 111) ; etc.

L 89. (Registre.) — Petit in-f°, 196 feuillets.

2 mai - 12 juillet 1793. — Délibérations et arrêtés du Comité central concernant l'établissement d'une caserne dans la maison des Ursulines (f° 1) ; — la nomination de commissaires pour examiner la conduite du 12e bataillon de la République au château de la Hibaudière, en Bouguenais (f° 9) ; — l'exemption de service militaire réclamée par le directeur de la manufacture d'armes de Nantes en faveur de ses ouvriers (f° 16) ; — le résultat de la mission donnée aux citoyens Bar et Létourneau, délégués à Paris pour solliciter des secours (f° 27) ; — la concession d'un local aux citoyennes qui se proposent de raccommoder les hardes des Volontaires (f° 30) ; — la vente de 130 barriques de vin saisies sur les rebelles (f° 38) ; — le dépôt d'une somme de 35 livres trouvée sur Blanchard, maire de Rouans, après son exécution, par Baco, maire de Nantes, qui avait accompagné la force armée au Port-Saint-Père (f° 53) ; — la visite faite à Nantes par les représentants du peuple, Cavaignac, Sevestre, Gillet et Merlin, et les reproches faits à la Garde nationale, la réplique de Baco (f°s 68-71) ; — la fabrication des gargousses et des cartouches (f° 104) ; — la division du Comité des soixante en trois commissions (f° 147) ; — protestation longuement motivée contre les menées des anarchistes de la ville de Paris et le décret qui institue des commissaires extraordinaires de la Convention en résidence à Nantes après le 31 mai (f° 184) ; etc.

L 90. (Cahier.) — 11 feuillets.

13-23 juillet 1793. — Livre des délibérations et arrêtés du Comité central concernant la dénonciation de la conduite du sénéchal René Guéry, président du comité contre-révolutionnaire de Tiffauges (f° 2) ; — la délivrance de 100,000 livres au général Canclaux (f° 5) ; — copies d'une adresse à la Convention nationale (f° 8) ; et d'une proclamation des représentants Gillet et Merlin, datée de Lorient, 14 juin 1793 ; etc.

L 91. (Cahier.) — 25 feuillets.

13 - 26 mars 1793. — Livre des arrêtés et réquisitions du Bureau militaire se rapportant à des délivrances d'armes et de poudre, à la solde des gardes nationaux, à la nourriture des chevaux, aux dispenses de service, à l'armement des gabarreaux destinés à porter secours aux chalands arrêtés par les brigands, à l'installation des écuries et des corps de garde, à l'interrogatoire des prisonniers, à la vérification des fournitures militaires, à l'allocation d'un secours de 50 livres à la citoyenne Cormerais dont le mari, cordonnier, rue Crébillon, a été immolé à Sautron (11) ; — à la distribution des secours aux réfugiés, aux travaux de fortification de la ville de Nantes, à la concentration de l'artillerie aux portes de la ville ; etc....

L 92. (Registre.) — Petit in-f°, 23 feuillets.

14 - 25 mars 1793. — Bureau sommaire d'exécution des ordres donnés, des permissions accordées pour conduire le domestique du curé de Chantenay au Tribunal criminel, arrêter diverses personnes sus-

pectes et les conduire au Château, transporter une pièce de canon sur le chemin de Couëron (2) ; — pour élargir le sieur Gergaud de Héric et le renvoyer au Pont-du-Cens avec des proclamations du Département (7) ; — désigner des chirurgiens pour suivre les bataillons (9) ; — pour rechercher les prêtres réfractaires cachés chez le sieur Dutot, prairie de la Madeleine (11) ; — pour organiser des ambulances, expulser de Nantes tous les gens non cautionnés ; — rassembler tous les bateaux de la rive gauche depuis Basse-Goulaine jusqu'à Bouguenais et les faire enchaîner (22) ; — ordres d'élargissement et de transfert, etc.

L 93. Registre. — Petit in-f° ; 83 feuillets.

3 avril - 26 juillet 1793. — Procès-verbaux des séances du Bureau d'examen contenant son avis sur des requêtes relatives à des secours demandés par des défenseurs de la Patrie ; — à des translations de détenus à l'hôpital où à leur élargissement ; — à une délivrance de vieux linge au bataillon de Seine-et-Marne (3) ; — à des restitutions de grains saisis chez des boulangers ; — à la translation des cloches de Couëron à Nantes (9) ; — à des sorties de denrées et de provisions hors de Nantes, au logement des Volontaires dans le bâtiment de l'Evêché (21) ; — à l'escorte des canons achetés par le Département des Deux-Sèvres (46) ; — à l'indemnité due à la veuve Gaschignard pour la perte de son mari et de son fils massacrés à Machecoul (54) ; — à l'envoi de subsistances à Paimbœuf, à une fourniture de fayence pour le général Canclaux montant à 142 livres (83) ; etc.

L 94. Registre. — 41 feuillets.

13 - 24 mars 1793. — Procès-verbaux des séances du Bureau des subsistances contenant des décisions relatives au recensement des magasins de la sècherie de la Chésine (1) ; — à la prohibition de toute sortie de farine ; aux approvisionnements des boulangers, à la distribution des provisions aux soldats du bataillon qui va partir pour Clisson (4) ; — à une allocation de traitement au citoyen Garnier, membre du district de Machecoul réfugié à Nantes (7), — au logement des grains remis par divers débiteurs ou [illegible] ; — à la délivrance de plusieurs tonnes de [illegible] à M. Petit-Desrochettes (16) ; — à la vente de bestiaux, de chevaux et de charettes saisis sur les insurgés, etc. — En tête du volume se trouve un arrêté des représentants du peuple Villers et Fouché approuvant un arrêté autorisant la ville de Nantes à disposer des approvisionnements du Comité des subsistances au profit de ses boulangers (2 mai 1793) ; etc.

L 95. Registre. — Petit in-f° ; 136 feuillets.

18 mars - 24 juillet 1793. — Correspondance du comité central des Corps administratifs réunis à Nantes. — Livre de transcription contenant la teneur des lettres adressées aux Districts, à la Convention Nationale, aux départements voisins, aux Commissaires envoyés çà et là dans le Département, aux Députés, aux Généraux, aux Municipalités, aux Ministres, aux Chefs des détachements pour réclamer des secours et organiser la résistance à l'insurrection.

Actes des Représentants du Peuple

L 96. Liasse. — 131 pièces.

1792 - 1793. — Actes des Représentants du peuple en mission en province et près des Armées et commis à l'inspection des ports de la République. — Pouvoirs et réclamation de fonds de la part des Commissaires du Pouvoir exécutif de Paris, J.-Jacq. Mollet et Y.-R. Dubois-Desprez, députés en province pour acheter des armes et des munitions et recruter des volontaires pour le camp en formation sous Paris (septembre et octobre 1792) ; — mission confiée au citoyen Baudry pour se rendre à Niort et partout où les troubles ont éclaté pour informer le Conseil exécutif et prendre des mesures en conséquence (avril 1793). — Proclamations, ordres de service, instructions émanant de Riou, Treilhard, Mazade, Fouché, Villers, Creuzé, Thibeaudeau, Coustard, Gillet, Merlin de Thionville, Cavaignac, Sévestre, Ruelle, Méaulle, Turreau, Philippeaux, Bréard et des membres du comité de Salut public ; arrêtés, ordonnances, prescriptions concernant le recrutement des marins volontaires, la sûreté générale ; la révocation du sieur Grasset, juge au Tribunal du district de Clisson ; le respect de la discipline, la régie des biens des condamnés, l'arrestation des chefs des insurgés, le transport des troupes, l'organisation du Tribunal criminel ordinaire et du Tribunal révolutionnaire ;

la détention des suspects, l'administration des biens des condamnés, les indemnités à verser aux victimes de la guerre ; la punition des citoyens absents ; l'arrestation de Gilles David, commandant des communes de Montoir et de Donges ; — le jugement des détenus de Guérande par le Tribunal criminel du Département (26 mai) ; — la mise en état de siège de Nantes et de Paimbœuf, la révocation du général Beysser, la fabrication des armes ; etc.

L 97 (Liasse) — 118 pièces.

Vendémiaire-ventôse an II. — Actes des Représentants du Peuple en mission près les Armées de l'ouest, des Côtes de l'ouest et de Mayence. — Ordres de service, instructions, proclamations, arrêtés émanant de Méaulle, Bréard, Ruelle, Bezard, Gillet, Philippeaux, Boursault, Bourbotte, Jeanbon-Saint-André, Lequinio, Laignelot, Carrier, Pocholles, Collot-d'Herbois, Albitte, Fouché, Delaporte, Francastel, Prieur de la Marne, Turreau, Goyre de la Planche, Ichon, Garrau, Hentz, Dubois-Crancé, Alquier, Laignelot, Tréhouart, Esnüe-Lavallée, François, Chaillon, Lofficial, concernant les fournitures de l'Armée, la nomination d'un Comité de Salut public à Ancenis (26 septembre) ; — l'examen de la conduite de Beysser, la police des routes, l'organisation d'une compagnie à Pornic, le remplacement des administrateurs fédéralistes, la saisie des biens des traîtres, la contrefaçon des Assignats, la réorganisation de la Marine, l'exécution des réquisitions, la liberté de la navigation, la concentration des troupes, l'internement des réfugiés, l'enlèvement des objets abandonnés dans les communes révoltées, le transport des enfants, des femmes et des vieillards, la propagation de la connaissance des Droits de l'Homme, l'exécution des marchés, l'extraction des subsistances dans les pays révoltés ; — comptes des dépenses (total 4,739 liv.) des citoyens Baraux et Mogues, envoyés en province par le Comité de Salut public pour propager les principes de la Constitution française et républicaine, suivant une lettre du 25 ventôse an II, qui annonce l'impression à 30,000 exemplaires de la *Déclaration des Droits de l'Homme* et de *l'Acte constitutionnel*, en gros caractères, et l'expédition de 5,000 pour les districts de la Loire-Inférieure.

L 98 (Liasse) — 169 pièces.

Germinal-prairial an II. — Actes des Représentants du Peuple en mission : Prieur de la Marne, Garrau, Bouchereau, Francastel, Hentz, Dubois-Crancé, Jeanbon-Saint-André, Bréard, Alquier, Bo, Bourbotte, Garnier de Saintes ; — avis, instructions, arrêtés concernant les récoltes à préparer, les secours réclamés par les réfugiés, le jugement des traîtres, la nomination des autorités et leur destitution, la poursuite des brigands, la répression des insurrections, l'arrestation des suspects et la saisie de leurs biens, le recrutement et l'approvisionnement de l'Armée, le congé de cinq décades demandé par le jeune Feuillet, âgé de 13 ans et demi, tambour au 1er bataillon de Saône-et-Loire ; la fabrication des armes, les réclamations des détenus, le règlement des frais de bureau et de déplacement dus aux membres de la Commission militaire établie au Mans et à Nantes ; etc.

L 99 (Liasse) — 125 pièces.

Messidor-fructidor an II. — Arrêtés, décisions, proclamations des Représentants du Peuple en mission dans l'ouest : Prieur de la Marne, Ingrand, Bo, Bourbotte, François, Laignelot, Guyardin et Dornier, concernant les déclarations à faire pour les subsistances ; la nomination de l'officier municipal et de l'agent national de Pornic ; la célébration du repos des Décadis ; — les moyens à employer pour combattre l'insalubrité des prisons ; le zèle à déployer pour l'exploitation du salpêtre ; le jugement à porter sur la conduite de la garnison de Mortagne ; — la recherche de toutes les armes dispersées ; l'organisation du Tribunal criminel militaire près l'armée de l'ouest ; — l'invitation adressée à tous les citoyens de concourir aux travaux de la récolte ; dénonciations de la société populaire de Loudun contre le commandant de la force armée de Thouars qui néglige l'escorte des convois ; des menuisiers de Nantes contre les spéculateurs qui les privent de bois ; — avis, réclamations et pétitions adressés aux Représentants par leurs collègues des autres départements, par les administrations et par des particuliers.

L 100 Registre [illegible] grand in-f°, 107 feuillets.

Prairial-thermidor an II. — Conseil des Représentants du Peuple composé des citoyens Dortel, Lecoq, Champenois, Lenoir, Clisson, Guenié, Vié, Hérier, Daverst, Carrail, Subtil, Soulignac et Castrie. — Délibérations et conclusions prises sur les arres-

tations et les demandes d'élargissement de plusieurs habitants de Couëron, d'Ancenis, de Cambon, de Fr. Denieul, de Pierre Retière et autres ; sur le renvoi de divers citoyens coupables d'intelligence avec les révoltés devant le Tribunal révolutionnaire ; sur le civisme des candidats présentés pour la place d'agent national et de juge dans les divers Tribunaux ; sur l'épuration des membres de l'Administration départementale.

L. 101. (Registre.) — Petit in-fº, 83 feuillets.

16 prairial - 8 thermidor an II. — Arrêtés des Représentants du Peuple concernant : la répression des infidélités dans les transports (1) ; — les attributions de la Commission révolutionnaire établie à Noirmoûtier (7) ; — la composition des Corps administratifs de Blain (8) ; — le règlement des frais de bureau de la Commission militaire d'Angers (8) ; — la création d'un Comité de surveillance à Nantes (14) ; — l'arrestation de la citoyenne Bachelier et les scellés apposés sur ses effets (19) ; — la réforme des mœurs et la fermeture des maisons de libertinage (24) ; — l'entretien d'un atelier de réparation d'armes à Saumur (27) ; — l'exploitation de la forêt de Toufou (31) ; — la levée des scellés mis sur les papiers des frères Thoinnet, morts dans les prisons de Nantes (34) ; — la salubrité des maisons d'arrêt (36) ; — la mise en liberté de divers détenus et le débarquement des prises de mer (46) ; — le battage des blés dans le district de Fontenay (58) ; etc.

L. 102. (Registre.) — Petit in-fº, 17 feuillets.

8 - 19 thermidor an II. — Arrêtés des Représentants concernant : la mise en liberté de plusieurs hospitalières qui se rendront à Brest dans les hôpitaux (1) ; — les appointements des secrétaires des Représentants du Peuple (2) ; — la nomination des membres du district de Nantes (4) ; — la conduite que les Généraux et leurs agents devront tenir en Vendée (6) ; — la nomination des juges de paix (6) ; — le rétablissement des fours à chaux de Sceller (7) ; — l'érection d'une tribune dans l'église Sainte-Croix de Nantes pour y recevoir les bustes des Grands hommes (9) ; — la délivrance de 15 barils de farine aux hôpitaux (10) ; — l'entretien de l'atelier de charronnage d'Angers (12) ; — le battage des avoines, la réquisition des blés du district de Loudun, l'internement du docteur Renou, médecin de Nantes (17) ; etc.

L. 103. (Liasse.) — 142 pièces.

Vendémiaire - ventôse an III. — Actes des Représentants du Peuple en mission nommés près les armées des côtes de Brest et départements contigus : Boursault, Bollet, Tréhouard, Ruelle, Guyardin, Faure, Villers, Desrues, Auger, Dornier, Nion, Bezard, Brie, Bo, Guermeur, Guezno, Chaillon, Lofficial, Jary, Morisson, Menuau, Delaunay, Pomme l'Américain, contenant des décisions, des instructions et des proclamations relatives à la réorganisation des armées, à la sûreté des routes, à la pacification, à la publication des Lois, à la direction de l'administration, à l'arrestation des chefs de brigands, à l'approvisionnement des magasins militaires, à l'habillement des marins, à l'application de l'amnistie, à l'acquisition des fourrages, à la levée des gens de mer, à la répartition des prises de mer et des provisions ; à la sûreté de la circulation, à la concentration des bois de marine ; à la réquisition du bois de chauffage, au recrutement de la cavalerie nantaise, au service de la gendarmerie, à l'estimation des indemnités dues aux propriétaires de prairies ; à la subsistance des troupes, à la mise en liberté des épouses des 132 nantais (15 frimaire) ; à l'approvisionnement des hôpitaux, à la surveillance de la Loire, à l'observation de la discipline, à l'épuration des autorités constituées ; à la création de compagnies de gardes territoriales ; à l'ouverture d'un deuxième Tribunal criminel militaire à Brest ; aux secours à distribuer aux réfugiés ; à l'application des Lois sur l'amnistie ; à la suppression de la Commission militaire extraordinaire et révolutionnaire ; à l'organisation de la police ; aux gratifications demandées par les gendarmes ; aux comptes de gestion à rendre par les membres de la Commission civile et administrative près l'armée de l'Ouest ; etc.

L. 104. (Liasse.) — 115 pièces.

Germinal - prairial an III. — Proclamations et arrêtés des Représentants du Peuple en mission près les armées des côtes de Brest et de Cherbourg : Brue, Grenot, Guezno, Corbel, Lanjuinais, Guermeur, Chaillon, Jary, Pomme, Bollet, Determon, Ruelle, contenant des instructions et des décisions relatives au renouvellement des comités de surveillance ; à

la conclusion de la paix intérieure ; à la mise en liberté des prêtres non conformistes, au payement des gardes nationales, à la réorganisation des municipalités, au payement des bons de réquisition, à la réouverture des églises, à l'estimation des indemnités de pertes à payer ; à l'application de la loi d'amnistie offerte aux déserteurs ; aux approvisionnements de l'armée ; à la publication du traité de la Mabilais ; aux mesures à prendre pour la sûreté générale ; à la distribution des secours aux indigents, au jugement rapide des prévenus incarcérés ; à la dénonciation des habitants de Pierric contre la férocité du citoyen Pissemil qui terrorise le pays ; à une avance de 10,000 livres à faire à la ville de Paimbœuf épuisée par la guerre ; à l'organisation des conseils de discipline ; à l'exécution du traité de la Mabilais ; à la restitution des bestiaux et instruments aratoires à leurs propriétaires ; à la saisie de plusieurs lettres de Cormatin ; à l'arrestation des chefs de chouans ; au service des Postes ; à l'organisation des colonnes mobiles ; à la surveillance des embarquements au port de Paimbœuf ; etc.

L 105 [illegible] — 81 pièces.

Messidor-fructidor an III. — Actes des Représentants du Peuple en mission dans les départements de l'Ouest : Topsent, Brue, Guezno, Guermeur, Grenot, Jary, Chaillon, Pelet de la Lozère, Tallien, Blad, Dornier, Mathieu, Clausel, Bodin, Cochon, Jard-Panvilliers, contenant des proclamations, des arrêtés et des instructions concernant la vérification des Assignats ; la nourriture des détenus et leur jugement par le Tribunal criminel, le service des étapes, la proscription du citoyen Baudoux, ex chef des chouans, les formalités électorales à observer par les refugiés des communes insurgées ; la répression des excès commis par les troupes en séjour à Nantes ; la publication de l'Acte constitutionnel ; l'admission des réfugiés de Carquefou aux secours de la République ; la surveillance des rives de la Loire et les transports d'une rive à l'autre ; la publication des termes de la prétendue capitulation de Quiberon ; la recherche des déserteurs, le traitement des employés, les moyens d'assurer les récoltes, le renouvellement du personnel des fonctionnaires, la police de la pêche ; l'appel aux armes adressé aux habitants des campagnes, l'organisation des gardes nationales, la surveillance des suspects, le maintien de la discipline militaire ; etc.

L 106 [illegible] — 33 pièces.

An IV. — Actes des Représentants du Peuple : Mathieu, Bodin, Jard-Panvilliers, en mission près les armées de l'Ouest, datés des Sables, d'Angers, de Vannes, de Rennes, de Saint-Malô, contenant des instructions sur la nomination du citoyen Phelippes en qualité de Commissaire national à Blain ; — l'ouverture d'un chantier de bois à la Roche-Bernard ; — la distribution des rations de vivres aux employés des administrations ; — le règlement des indemnités pour pertes ; — l'organisation des Municipalités et les moyens de les maintenir dans les pays révoltés.

L 107 [illegible] — 14 pièces.

22 thermidor an II - 15 brumaire an IV. — Arrêtés des Représentants du Peuple délégués par la Convention nationale près des armées des côtes de Cherbourg, des côtes de Brest et de l'Ouest : Mathieu et Bodin, Ch. Cochon, Jard-Panvilliers, concernant la protection et l'enlèvement des récoltes, la vérification des Assignats, l'exemption de service dans la Garde nationale demandée par les chefs de bureau des administrations civiles, la transformation du couvent du Bon-Pasteur en maison d'arrêt, l'amnistie accordée au citoyen Boudoux, ex-chouan, l'invitation à rentrer dans l'ordre adressée à la garnison de Nantes, les exhortations aux habitants des pays insurgés pour les convier à la paix ; aux armées des côtes de Brest, les invitant à accepter la Constitution de l'an III ; — extraits des registres des comités de la Convention relatifs à l'arrestation du citoyen Richou, commandant des volontaires d'Orléans, au versement des contributions en grains, aux pouvoirs délégués aux Représentants du Peuple dans l'ouest, au payement des droits d'entrée et de sortie, à l'assiette et au payement des contributions.

L 108 [illegible] — [illegible]

27 mars - 7 mai 1793. — Copies de lettres des commissaires de la Convention nationale concernant les ravages causés par les insurgés, les secours attendus de Paris, les sorties de la Garde nationale, le prompt jugement des détenus, les expéditions du général La Bourdonnaie, les moyens de défense de Paimbœuf ; les défiances inspirées par l'apathie du général Berruyer qui est à la tête de 25,000 hommes ; la nécessité d'établir une garnison à

Saint-Philbert et de rechercher les moyens de rappeler les insurgés dans leurs foyers ; etc.

L 109. Registre. — Petit in-f°, 64 feuillets.

26 floréal - 18 thermidor an II. — Copies de lettres des commissaires de la Convention nationale adressées à la Commission du commerce et des approvisionnements de la République, au Comité de Salut public, au Tribunal militaire, au Commandant de place de Nantes, à la société populaire de Vincent la Montagne, au Directeur des mines de Montrelais, au général Vimeux, aux garde-magasins, au sous-directeur d'artillerie, à la société populaire d'Angers, à Tousnel, commissaire ordonnateur des guerres, aux Administrateurs de Maine-et-Loire, à l'Agent supérieur de l'armée de l'Ouest, au Général commandant le camp de la Roullière ; etc.

CORRESPONDANCE DU DIRECTOIRE DU DÉPARTEMENT ET DE SES BUREAUX

L 110. Registre. — Grand in-f°, 117 feuillets.

20 décembre 1790 - 16 décembre 1791. — Copies de lettres reçues et suivies de réponses du Procureur général syndic concernant la liquidation du compte des religieux de Villeneuve et l'inventaire général de la communauté (f° 1) ; — le déplacement d'une compagnie d'Invalides du château de Nantes à Pornic (f° 2) ; — une demande de 150 hommes d'infanterie par la municipalité de Guérande pour le maintien du bon ordre (f° 4) ; — la Constitution civile du Clergé et le traitement des prêtres (f° 6) ; — la prolongation du délai accordé pour remplir les formalités relatives à l'acquisition des biens domaniaux (f° 10) ; — l'état civil des enfants nés de mariages entre Protestants et Catholiques (f° 20) ; — la répression des délits commis dans les bois et forêts (f° 23) ; — un emprunt de 50,000 livres pour l'Hôtel-Dieu de Nantes (f° 24) ; — l'extinction des rentes perpétuelles actuellement à la charge de l'Etat (f° 32) ; — l'inauguration du pavillon national à Nantes le 23 avril 1791 (f° 57) ; — l'organisation des Corps administratifs (f° 68) ; — la translation des prêtres réfractaires au château de Nantes (f° 83) ; etc.

L 111. Registre et 1 cahier. — 155 feuillets.

10 juillet - 25 vendémiaire an IV. — Copies des lettres reçues par le Directoire du département et des réponses du Procureur général syndic. — Circulaires aux municipalités concernant l'exploitation des bois et forêts existants sur les biens ecclésiastiques (f° 7) ; — la confection des rôles des impositions directes et des listes des citoyens actifs (f° 8) ; la liquidation et le rachat des droits féodaux (f° 9) ; — les approvisionnements dans les ports de Brest, Lorient et Rochefort pour la Marine nationale (f° 17) ; — la conservation d'une juridiction consulaire et d'un siège d'Amirauté à Nantes (f° 25) ; — la suppression dans les églises de Belligné, de Montrelais et de la Chapelle-Saint-Sauveur des marques de féodalité et des distinctions honorifiques (f° 34) ; — l'aliénation des domaines nationaux (f° 62) ; — la distribution de 50,000 fusils aux gardes nationaux du Royaume (f° 72) ; — l'établissement d'un Tribunal de Commerce à Nantes (f° 75) ; — la préparation des mesures à prendre quand la Patrie est en danger (f° 104) ; — la suppression des congrégations séculières et des confréries (f° 111) ; — la publication du traité de paix, d'amitié et d'alliance conclu entre la République française et celle des Provinces-Unies (f° 150) ; etc.

L 112. (Registre.) — Grand in-f°, 190 feuillets.

14 juin - 29 décembre 1790. — Copies de lettres reçues au Secrétariat et suivies de réponses concernant le recouvrement des impositions de 1789-1790 (f° 17) ; — la surveillance des municipalités et la répression des abus d'autorité (f° 18) ; — les troubles qui agitent les paroisses de Pierric, Conquereuil et Guémené (f° 26) ; — les revenus ecclésiastiques et la nomination des receveurs de districts (f° 33) ; — l'excessive rétribution qui fut accordée aux fermiers de la Régie des boissons, pendant l'année 1789 (f° 98) ; — la liquidation des offices et des dettes des Compagnies (f° 100) ; — l'insurrection qui a eu lieu à bord de deux vaisseaux de l'escadre de Brest (f° 112) ; l'exécution des lois sur la circulation des grains et la prohibition de toute exportation à l'étranger (f° 118) ; l'émeute qui a eu lieu à Paimbœuf à l'occasion d'un prétendu embarquement de grains (f° 121) ; la suppression des Contrôleurs généraux des Domaines (f° 127) ; etc.

L 113. (Registre.) — Grand in-f°, 80 feuillets.

13 novembre 1790-26 pluviôse an II. Lettres aux Ministres, aux Districts, aux officiers municipaux, à diverses administrations, et circulaires concernant l'exécution des décrets sur la Constitution civile du Clergé (f° 2); — l'établissement d'un port royal à Saint-Malo (f° 6); — le choix, par la municipalité de Guérande, d'un ex-jacobin, prédicateur de carême (f° 7); — l'installation du nouvel évêque de Nantes (f° 8); — les travaux relatifs à l'embranchement de la route de Paris avec le chemin de Châteaubriant (f° 8); — l'arrestation et le désarmement des navires anglais qui entreraient dans le port du Croisic (f° 15); — la formation d'un bataillon de gardes nationaux pour la défense des frontières (f° 21); — l'opération relative à l'unification des poids et mesures (f° 23); — l'amélioration, la conservation et le repeuplement des forêts et bois nationaux (f° 28); — la poursuite des prêtres insermentés pour l'opposition qu'ils manifestent contre les lois de l'Etat (f° 35); — le récit d'un pillage commis dans la paroisse de Sion par un rassemblement de 600 chouans d'Ille-et-Vilaine (f° 37); — l'assistance à fournir aux parents des Volontaires (f° 59); etc.

L 114. (Registre.) — Grand in-f°, 146 feuillets.

16 novembre 1790-3 mai 1792. Copies de lettres enregistrées au Bureau de la guerre; instructions et circulaires adressées aux neuf districts du département sur la transmission et le récolement des papiers des subdélégations (f° 8); — aux administrateurs du district d'Ancenis sur la visite des chevaux du régiment de Conti (f° 8); — au commandant du régiment de Rohan sur les décomptes de frais de loyers à payer à ses officiers (f° 14); — au Contrôleur général des finances à Paris sur les à comptes à verser au fournisseur des étapes (f° 18); — au district de Châteaubriant sur la délivrance des billets d'hôpital (f° 25); — aux ministres des Finances et de la Guerre, sur l'occupation des magasins Chaurand par les troupes du régiment de Rohan et les frais à payer (f° 36); — au ministre de l'Intérieur sur la transformation du couvent des Cordeliers de Nantes et de la maison des prêtres de Saint-Clément qui n'ont pas prêté le serment et qui, pour ce motif, ne leur paraissent pas mériter de ménagements (f° 58); — au Directoire de la Vendée, pour l'informer qu'un détachement de dragons de Machecoul part pour dissiper l'attroupement formé à la Proustière, près les Sables (22 juin 1791); etc.

L 115. (Registre.) — Grand in-f°, 194 feuillets.

3 mai 1792-20 prairial an II. — Instructions, circulaires et lettres au chef d'escadron de dragons en garnison à Ancenis, pour avoir deux détachements à destination de Vieillevigne et de Machecoul (f° 2); — au ministre de la Marine sur l'organisation des syndicats des gens de mer (f° 6); — au district de Guérande, annonçant l'arrivée d'un bataillon de gardes nationaux (f° 8); — à tous les districts sur les formes à suivre pour la célébration de la fête du 14 juillet (f° 18); — à M. Wendel, administrateur de la fonderie d'Indret, pour l'enlèvement des canons qu'il a fabriqués (f° 34); — au ministre de la Guerre, pour l'aviser de l'envoi de 106 canons en 4 convois par terre jusqu'à Paris (f° 37); — au Commandant de gendarmerie, pour avoir une escorte qui accompagnera jusqu'à Paris 8 soldats et officiers venant de Saint-Domingue (f° 57); — aux commissaires de la Convention, à Rochefort, relatant les préparatifs faits pour leur fournir des boulets de canon et des affûts de campagne (f° 70); — au ministre de l'Intérieur, pour obtenir des secours en faveur des refugiés qui abondent à Nantes, et des familles des Gardes nationaux (f° 88); — au représentant du Peuple Villers, pour lui rappeler que « le » républicanisme à Nantes est porté jusqu'à l'enthou- » siasme, les sacrifices sans nombre ne coûtent rien » (f° 166); etc.

L 116. (Registre.) — Grand in-f°, 143 feuillets.

2 janvier 1791-20 novembre 1792. Copies de lettres enregistrées au Bureau des contributions et des grands chemins; circulaires et instructions concernant la nouvelle organisation du service des impositions directes et indirectes (f°s 1-4); — le personnel des Ponts et chaussées et les attributions à lui départies (f° 11); — la rédaction des états de section (f° 19); — la réfection du pont de Remouillé (f° 30); l'application de la loi des Patentes (f° 32); — le recouvrement de la contribution patriotique (f° 37); - les versements par à-compte à faire par les contribuables (f° 48); — la communication des rôles dressés par les paroisses de l'ancienne généralité de Poitiers réunies à la Loire-Inférieure (f° 67); — les règles à suivre pour la répartition de la contribution mobilière (f° 72); — les difficultés soulevées par la

question des contributions des vignes à complant et la consultation remise à l'Assemblée nationale (f° 90); — la nomination des porteurs de contrainte (f° 106); — la proposition d'employer les dragons d'Ancenis et la gendarmerie pour soutenir les porteurs de contraintes dans le ressort de Châteaubriant (f° 128) ; etc. — (On a reproduit souvent les lettres des Ministres en regard des réponses).

L 117. Registre. — Grand in-f°, 195 feuillets.

21 novembre 1792 - 24 pluviôse an IV. — Correspondance avec divers enregistrée au Bureau des finances et instructions concernant la formation des assemblées primaires et électorales pour la prompte ouverture de la Convention nationale (f° 3) ; — la nomination et le cautionnement du Receveur dans les districts de Clisson et Machecoul (f° 5) ; — la reconstruction du pont de la Caffinière (f° 6) ; — les réductions réclamées sur la contribution patriotique (f° 19); — les réquisitions nécessaires à la nourriture des ouvriers employés sur les grandes routes (f° 32) ; — la conduite déloyale des boulangers du Temple (f° 61); — l'exploitation des mines de Montrelais (f° 72) ; — la confection du tableau des contributions réellement imposées (f° 78) ; — les réparations à faire aux pavés des ponts de Nantes (f° 80) ; — l'alignement à donner à la Basse-Grand'Rue de Nantes (f° 114) ; — le tarif du prix des grains (f° 143) ; — la conservation de l'activité dans les manufactures d'armes, les fonderies de canons, les forges et fourneaux (f° 165) ; etc.

L. 118. Registre. — Grand in-f°, 197 feuillets.

7 prairial an II - 14 frimaire an IV. — Circulaires et instructions du Bureau d'administration, guerre et comptabilité, à l'Ingénieur en chef de la marine sur la Loire, sur l'exploitation des bois de construction des vaisseaux (f° 4) ; — au département du Finistère, pour lui annoncer un envoi de 11 caisses de savons (f° 20) ; — au représentant du Peuple Bo, pour expliquer la simplification des règles de la comptabilité en matière de transports (f° 34) ; — à la Commission d'organisation des armées de terre, sur la difficulté de monter les gendarmes sur des chevaux solides autrement qu'en faisant des échanges (f° 39) ; — à la municipalité de Nantes, sur les moyens de faire venir une grande quantité de barques chargées de moëlles (f° 45) ; — au représentant du Peuple Ruelle, sur les moyens employés par le district d'Ancenis pour sauvegarder les instruments et outils agricoles (f° 62) ; — au district de Blain, pour réclamer la prompte exécution des réquisitions de bois (f° 68) ; — au Tribunal de Commerce de Nantes, pour avoir un mémoire sur les moyens de ranimer le Commerce (f° 79) ; — au général Hoche, pour lui signaler les violations de propriété et les déprédations commises par les soldats de son armée et en demander la répression (f° 87) ; — tableau de la division des bureaux de l'Administration centrale et des employés qui y sont attachés (f°s 85-87) ; etc.

L 119. (Cahier.) — 19 feuillets.

19 thermidor an III - 23 frimaire an IV. Copies de lettres émanant du Bureau des établissements, des travaux et secours publics aux Districts, aux Généraux, aux Commissions des secours à Paris, des Travaux publics, des Revenus nationaux, aux divers comités de la Convention, à l'Agence des Monnaies, au Payeur général, à l'ingénieur Groleau, aux Ministres, sur la nécessité d'aider la ville de Nantes à subvenir aux frais d'éclairage de ses rues (f°3) ; — sur l'emploi des vieux fers laissés à la disposition du Comité des fortifications (f° 3) ; — la recommandation de plusieurs demandes de secours ; — l'achèvement de la Bourse de Nantes dont les fondations ont coûté des sommes considérables (f° 8) ; — la nomination d'un contrôleur de la Monnaie de Nantes (f° 10) ; — le transfert des condamnés aux fers détenus dans les prisons de Nantes, et la difficulté de les nourrir vu la cherté du pain qui revient à 30 fr. la livre (f° 10); — l'estimation des pertes causées par la guerre civile et les règles à suivre pour la distribution des indemnités aux victimes (f° 14) ; etc.

L 120. Registre. — Grand in-f°, 76 feuillets.

28 ventôse an II - 11 ventôse an III. — Tableaux de la correspondance reçue par le Directoire du Département contenant l'analyse des lettres et des réponses expédiées.

L 121. Registre. — Grand in-f°, 30 feuillets.

21 ventôse an II - 29 fructidor an III. — Tableaux de la correspondance générale reçue par le Directoire du Département contenant l'analyse des

lettres adressées au chef-lieu et des réponses expédiées.

L 122. (Liasse.) — 94 pièces.

1790-1792. — Correspondance générale du département provenant de la Cour et des Ministères. — Instruction adressée par ordre du Roi au Directoire du département de la Loire-Inférieure sur les objets dont il aura à s'occuper en l'année 1790 et qui sont au nombre de 22. — Lettres des ministres de l'Intérieur Delessart et Cahier concernant la répression des troubles survenus dans les paroisses du district de Savenay (février 1791) ; l'adoption d'un nouveau protocole dans la correspondance officielle, les contestations de préséance, le payement des frais occasionnés par le rétablissement de l'ordre dans le district de Challans, le dépôt des registres de baptêmes, mariages et sépultures dans les greffes des tribunaux (mai) ; l'envoi d'un tableau mensuel et raisonné de toutes les affaires du département, la dissolution des comités illicites formés au mois de juin (août), la diffusion du livre de M. Lequinio, intitulé *adresse populaire aux habitants des campagnes* (novembre) ; — lettres des ministres Roland et Terrier concernant la publicité à donner à la lettre du Roi relative à ses relations avec la Cour de Vienne (janvier 1792) ; la publication des décrets rendus par l'Assemblée nationale et du compte rendu de la situation intérieure du Royaume ; l'envoi d'un régiment de cavalerie ou d'infanterie afin de prévenir les désordres menaçants (avril) ; le dépôt de deux expéditions du procès-verbal des sessions de chaque Conseil de département aux Archives de l'Assemblée nationale ; les renseignements à fournir sur les causes des troubles intérieurs (juin) ; les dangers de rassembler à Paris des gens armés sous prétexte de fédération (30 juin) ; la publication des séances des corps administratifs, l'arrestation des personnes suspectes (septembre). — Extrait d'un journal militaire trouvé sur un émigré et dont la Convention a ordonné l'impression.

L 123. (Liasse.) — 79 pièces.

1793 - an II. — Correspondance générale du département provenant de Paris. — Lettres et circulaires des ministres de l'Intérieur Roland, Garat, Paré, des comités de la Convention contenant des instructions et des informations sur les troubles qui ont éclaté en mars et sur les moyens de les réprimer, « électrisez les âmes » dit Garat ; l'envoi d'un secours de 200,000 livres (mars) ; l'application des peines portées contre les Emigrés, la direction à donner aux enrôlements, la recherche des sujets Russes pour les arrêter (avril) ; la prompte transmission des lois aux Districts, la police à observer sur les grandes routes pour laisser le pas aux diligences et aux voitures de poste, l'emploi de la poudre à canon dans les cérémonies, la distribution de l'état général des municipalités de la République, et la rédaction des états de population (juin), la communication des pièces justificatives à annexer aux arrêtés de non-émigration, la répartition des exemplaires de l'Acte constitutionnel du 24 juin et du décret du 27 juin sur la convocation des Assemblées primaires (juillet) ; l'inspection des passeports, l'envoi des lois aux juges de paix (août 1793) ; l'exclusion des attributs de Royauté dans la fabrication des papiers, la conduite à tenir à l'égard de la pratique des cultes (nivôse an II), les règles administratives à suivre, les précautions à prendre pour les inhumations, l'exécution des lois « qui frappent le plus sur les passions des hommes, la rédaction des comptes décadaires, la suppression des signes de la Royauté et de la Féodalité » sur les édifices publics (ventôse) ; la transformation du Conseil exécutif provisoire en douze commissions, les mesures à prendre contre les épizooties, l'expédition des comptes réclamés par la Commission des revenus nationaux (fructidor) ; l'analyse de la correspondance attendue par le Comité de législation. — Observations sur les moyens à employer pour terminer la guerre de la Vendée, signées Averin (ventôse an II) ; — lettre particulière du citoyen Baudry, étudiant à Nantes, au docteur Martineau, relatant que la Commission formée par Carrier « a fait périr par les eaux des milliers d'hommes sans jugement préalable » (messidor an II).

L 124. (Liasse.) — 81 pièces.

An III - an IV. — Correspondance générale du département. — Circulaires et lettres diverses émanant des comités de la Convention et des commissions et agences du Gouvernement contenant des instructions et des informations sur la rédaction des listes de tous les étrangers avec le pays desquels la République est en guerre (brumaire an III), le rétablissement de l'ordre et de la paix intérieurs (frimaire), la répression des abus, la composition du

personnel du Directoire (nivôse), l'admission des enfants naturels à l'héritage de leurs auteurs (prairial), la forme à adopter pour les comptes décadaires, l'application des rigueurs prononcées contre les Emigrés et leur recherche à l'intérieur, la vigueur à déployer pour réprimer le brigandage dans le district de Savenay (thermidor), les abus d'autorité de certains districts. — Projet de pacification déposé au nom des Royalistes (12 février 1795) ; — de plan du théâtre de la guerre déposé par le capitaine du génie Page ; plan de campagne offert par le lieutenant Coussaud (an III). — Lettres et circulaires des ministres Benezech et Merlin et des comités de la Convention relatives aux formalités à remplir pour la délivrance des passeports pour l'étranger, à l'ensemble des renseignements à transmettre au Ministère de l'Intérieur, à la destruction des chouans autour de Blain (vendémiaire), à la voie hiérarchique à suivre par les administrations municipales (brumaire an IV), aux atrocités commises dans le territoire de Machecoul, aux questions soulevées par la suppression des districts et la liquidation de la gestion des administrateurs, aux obligations imposées aux Commissaires du Directoire exécutif près les Administrations et des Tribunaux (frimaire) ; aux accusations portées contre l'Etat-major de l'armée de l'Ouest ; à la recherche des moyens de panser les maux de la guerre civile et d'anéantir les intrigues des Emigrés, à la création d'un Ministère de la Police générale et aux moyens de lui prêter un concours actif (19 nivôse), à l'appel à la concorde adressé aux Départements de l'ouest par le Directoire et à la diffusion de sa proclamation (ventôse) ; etc.

Correspondance des Bureaux de l'Administration centrale.

L. 125. (Registre.) — Grand in-f°, 12 feuillets.

14 frimaire an IV - 20 germinal an VII. — Lettres du Commissaire du Directoire exécutif près l'Administration centrale de la Loire-Inférieure adressées au Directoire exécutif de la République française concernant l'arrestation du citoyen Dobrée et l'apposition des scellés sur ses papiers, effets d'or et d'argent (f° 1) ; — la nomination provisoire des commissaires près les administrations municipales, les moyens propres à restaurer notre marine et à ranimer notre commerce (f° 2) ; — la vérification des magasins de toute nature appartenants à la République (f° 3) ; — le contrôle des ouvriers employés à l'établissement des mines de Montrelais (f° 3) ; — la prise de Charette, général des royalistes de la Vendée (f° 3) ; — la délivrance des passeports aux chefs de chouans notoirement émigrés pour se rendre à l'étranger (f° 4) ; — les réquisitions de bestiaux pour la subsistance des troupes (f° 5) ; — la surveillance des écrits royalistes et contre-révolutionnaires (f° 7) ; etc.

L. 126. (Registre.) — Grand in-f°, 131 feuillets.

2 pluviôse an IV - 30 messidor an VII. — Lettres du Commissaire du D. E. adressées au ministre de la Police concernant un acte de cruauté commis contre un cultivateur de Ligné, assailli par une bande de malfaiteurs et mis à la torture (f° 28) ; le débarquement de trois marins français prisonniers des Anglais sur la côte du Calvados (f° 33) ; les causes de l'incendie de la salle de spectacle de Nantes (f° 38) ; — la surveillance de Camaret, prêtre insoumis, « le plus enragé, le plus forcéné des fanatiques du canton de Guérande » (f° 43) ; — une saisie d'ornements religieux à la cure de Paulx par la gendarmerie sur l'abbé Guilbaut, prêtre insoumis (f° 73) ; — les méfaits commis par quelques bandits parcourant les pays boisés d'Ille-et-Vilaine et Maine-et-Loire (f° 78) ; — le résultat des victoires éclatantes de nos armées en Italie (f° 97) ; — le tableau des mouvements insurrectionnels dans le canton du Loroux et le rassemblement de 300 individus sous les ordres de M. de Bruc (f° 103) ; — l'assassinat de Soudan par cinq brigands armés à la tête desquels est un nommé *Brise-Galette*, ex-chouan (f° 115) ; etc.

L. 127. (Registre.) — Grand in-f°, 105 feuillets.

4 frimaire an IV - 24 ventôse an VIII. — Lettres du commissaire du D. E. adressées au ministre de l'Intérieur concernant la statistique des grains vendus sur les principaux marchés du département (f° 26) ; — la situation morale et politique du département (f° 38) ; — les résultats de la fête de la Liberté célébrée le 10 thermidor (f° 76) ; — la relation d'un tremblement de terre qui a eu lieu dans la nuit du 5 au 6 pluviôse, et a causé des accidents graves, surtout vers le département des Deux-Sèvres (f° 84) ; — la nomination du citoyen Gaschignard commissaire

du Directoire près l'administration municipale de Bouguenais (f° 92); le plan des habitations rurales du département (f° 96); — le patriotisme déployé par les habitants du canton de Couëron à la fête du 10 thermidor an VII (f° 98); — l'assassinat de l'agent de Guémené (f° 100); — les dangers du chômage et les recrues faites par les chouans parmi les ouvriers inoccupés (f° 100); — les échecs subis par les rebelles dans le Morbihan (f° 104); etc.

L 128. (Cahier.) — 33 feuillets.

17 nivôse an VI - 13 ventôse an VIII. Lettres du Commissaire du D. E. adressées au ministère des Finances l'instruisant des obstacles que rencontrera l'assiette des impositions dans le département par suite de la destruction des matrices et rôles primitifs (f° 1); — réclamant des appointements pour l'inspecteur et les employés de l'Agence des contributions (f° 3); — relatant des envois de bordereaux et des états de ventes, les recherches faites pour savoir si le receveur des impositions du Clergé antérieures à 1790 a rendu des comptes (f° 4); — les efforts faits pour presser la rédaction des matrices et des rôles (f° 6); — la répartition des remises dues aux agents (f° 7); — les instances des contribuables pour être admis à payer les impôts avec des bons de réquisition (f° 7); — les interprétations qu'il a données sur les refus de payer, les demandes de traitement des fonctionnaires (f° 10); — les prétentions des habitants de Toutes-Aides de jouir de leur chapelle qu'ils ont acquise par souscription (f° 11); — les vols commis chez les percepteurs du Pin et de Nozay (f° 12); — les causes qui ralentissent la rentrée des contributions, la panique causée par l'invasion de 2,000 chouans dans la ville de Nantes le 28 vendémiaire an VIII (f° 30); etc.

L 129. (Registre.) — Grand in-f°, 147 feuillets.

27 frimaire an IV - 7 pluviôse an V. — Lettres du Commissaire du D. E. adressées aux fonctionnaires publics concernant la nécessité de continuer la construction de la Bourse de Nantes (f° 2); — l'assassinat au bourg de Château-Thébaud d'un réfugié qui retournait dans ses foyers par 7 à 8 brigands armés et en plein jour (f° 3); — l'arrestation de plusieurs militaires déserteurs de leur régiment (f° 4); — les mouvements des chouans dans les communes voisines du Temple (f° 6); — la production de l'état nominatif des employés à la fonderie d'Indret (f° 27);

la formation d'une colonne mobile de la Garde nationale sédentaire dans chaque canton (f° 53); — les réquisitions de viandes nécessaires à la subsistance des troupes (f° 71); — l'état nominatif des chouans ou rebelles qui se sont présentés pour obtenir des passeports (f° 74); — la concession des forges de Moisdon au citoyen Demangeat (f° 88); — la reconstitution des registres de l'état-civil dans toutes les communes où ils ont été perdus (f° 110); — la surveillance des voyageurs étrangers et autres ennemis du Gouvernement (f° 127); — la réparation du pont de Treffieux sur la route de Nozay à Châteaubriant (f° 142); — les évasions de détenus à la maison d'arrêt de Nantes (f° 144); etc.

L 130. (Registre.) — Grand in-f°, 97 feuillets.

24 frimaire an IV - 21 ventôse an VIII. — Lettres et réquisitions du Commissaire du D. E. adressées aux Généraux, Commandants de gendarmerie et de place, aux Chefs de détachements et de cantonnements concernant l'arrestation du sieur Léauté, prêtre réfractaire, sujet à la déportation (f° 1); — la destruction du foyer de chouannerie existant à Saint-Mars-du-Désert et à Petit-Mars (f° 7); — la dispersion des rassemblements de brigands armés à Nantes sous la conduite de Bourmont (f° 23); — les provocations des chouans aux patriotes et aux volontaires dans les cabarets et même sur les routes (f° 30); — les mesures à prendre pour assurer la tranquillité de la rive gauche de la Loire (f° 34); — l'organisation de la rebellion sur la même rive (f° 90); — l'inutilité de la suspension d'armes arrêtée avec quelques chefs royalistes (f° 92); — un débarquement de munitions à l'embouchure de la Vilaine (f° 93); — la surveillance des suspects et l'arrestation des meneurs (f° 96); etc.

L 131. (Registre.) — Grand in-f°, 137 feuillets.

9 pluviôse an V - 25 ventôse an VIII. — Lettres du Commissaire du D. E. adressées aux fonctionnaires publics concernant la nécessité d'établir un cantonnement de troupes au Pellerin (f° 3); — le dépôt de la liste des défenseurs de la Patrie aux greffes des tribunaux (f° 7); — la répression des vols et attentats commis dans la commune de Donges (f° 11); — l'embarquement des vins et blés sur des corsaires, et l'échange à l'amiable contre des marchandises an-

glaises (f° 64); — le désarmement total des ex-vendéens et chouans (f° 75); — les scènes d'insubordination survenues dans la maison d'arrêt du Bouffay de Nantes (f° 83); — les tentatives de réaction faites par les Royalistes pour rallumer la guerre (f° 93); — le sauvetage de trois embarcations et d'une chaloupe près Cordemais (f° 95); — les inscriptions prises sur les biens des comptables publics et sur leurs cautions à raison de leur cautionnement (f° 105); — la répression des excès commis par les chouans depuis la suspension d'armes (f° 134); etc.

L. 132. [illegible] — 20 feuillets.

3 brumaire an IV - 2 pluviôse an VI. — Extraits des réquisitoires du Commissaire du D. E. et des arrêtés pris en conséquence concernant l'arrestation de tous les ecclésiastiques sujets à la déportation prochaine (1); — l'établissement de cinq bureaux sous les dénominations correspondantes à celles des Ministères (1); — la nomination des commissaires provisoires auprès des administrations cantonales (2); — la célébration de l'anniversaire de la mort de Louis XVI par toutes les autorités constituées (3); — la destruction de branches chargées de bourre (5); — la dénonciation des chirurgiens ignorants qui exercent dans les campagnes (7); — l'inscription de Bodinier, prêtre, sur la liste des Emigrés et sa déportation (12); — la validation des opérations des assemblées primaires électorales (13); — la répression des abus commis dans la vente de la poudre et du plomb (19); etc.

L. 133. Registre. — Grand in-f°. 148 feuillets.

14 frimaire - 3 fructidor an IV. — Circulaires et lettres adressées par le Commissaire du D. E. près l'Administration centrale aux commissaires du Directoire du Département près des cantons concernant l'administration et l'ordre dans les prisons (f° 2); — le recouvrement rapide de l'emprunt forcé (f° 3); — la surveillance des complots ourdis pour « renouveler les compagnies de Jésus et du Soleil » (f° 5); — la découverte « des menées dangereuses des Bonnes sœurs de Saint-Nazaire » (f° 9); — la mise en état de siège de Blain pour la réduction des communes rebelles (f° 21); — les préparatifs à faire pour la célébration de la fête de la Jeunesse (f° 58); — la rédaction d'un état des bois propres au service des arsenaux (f° 74); — la nécessité de modérer « l'ardeur chicanière qui se manifeste dans le canton de Bouaye » (f° 95); — une introduction de fausses pièces de 48 francs par le port de Saint-Nazaire (f° 103); — l'arrestation de l'abbé Leclerc dans le canton de Riaillé (f° 123); — la conduite à tenir en face des rassemblements pieux et des pèlerinages organisés dans les alentours de Montoir (f° 142); etc.

L. 134. Registre. — Grand in-f°. 195 feuillets.

12 germinal an V - 29 prairial an VII. — Circulaires et lettres du Commissaire du D. E. près l'Administration centrale adressées aux commissaires du Directoire près des cantons concernant la validité du mariage du militaire qui a abandonné son épouse (f° 2); — l'exportation des grains et farines (f° 6); — les malversations des fournisseurs de bois et de paille aux troupes cantonnées au Loroux (f° 9); — l'infidélité d'un percepteur (f° 17); — le renouvellement des élections des officiers dans la Garde nationale sédentaire (f° 26); — l'exécution des lois relatives à la prohibition de la vente et de l'importation des marchandises anglaises (f° 27); — l'institution des fêtes républicaines et leur but politique et moral (f° 120); — l'urgence de réaliser l'unité des poids et mesures dans toute la République (f° 146); — le récit des vengeances commises par les prêtres réfractaires et les Émigrés dans le canton de Vertou (f° 152); — la prorogation de 50 ans demandée par les concessionnaires des mines de Languin pour l'exploitation de leur concession (f° 184); — le sauvetage de deux matelots et d'un capitaine à Couëron (f° 191); — l'arrestation de 7 brigands de Soudan (193); etc.

L. 135. Cahier. — 47 feuillets.

28 prairial an VII - 29 ventôse an VIII. — Circulaires et lettres du Commissaire du D. E. près l'Administration centrale adressées aux commissaires du Directoire près des cantons concernant la poursuite du sieur Bertrand pour propos séditieux (f° 1); — l'organisation des colonnes mobiles contre les préparatifs des chouans à Nantes (f° 2); — l'armement de la Garde nationale à Vallet (f° 3); — l'envoi de munitions à Clisson (f° 6); — la contravention à la loi des mariages commise à Cambon par l'abbé David, prêtre déporté (f° 11); — l'esprit de résistance manifesté par les habitants de Montoir (f° 12); — les incursions des chouans dans le canton du Loroux et l'inertie des habitants (f° 18); — la surveillance des

maisons où les prêtres célèbrent clandestinement la messe (f° 25); — l'emploi de l'influence politique du sieur Bureau pour calmer la fermentation dans le canton de Vertou (f° 26); — la surveillance des voyageurs, des conscrits, des prêtres réfractaires et des nobles; — la répression des tentatives faites pour ralentir les approvisionnements des marchés (f° 34); etc.

L 136. (Registre.) — Grand in-f°, 123 feuillets.

17 nivôse an IV - 26 ventôse an VIII. — Correspondance du Commissaire du D. E. avec divers fonctionnaires publics autres que ceux du Département concernant l'habillement, l'équipement et le campement des troupes de la République (f° 1); — l'exécution des lois relatives aux citoyens de la première réquisition et aux déserteurs de l'Intérieur (f° 6); — le vol d'une grande quantité de fer dans les forges de Moisdon (f° 9); — l'établissement de la manufacture de toile à voiles de Bourges (f° 12); — la vérification des passeports et saufs-conduits accordés aux chefs de chouans émigrés ou non émigrés (f° 26); — la surveillance des prêtres insoumis et des étrangers qui pourraient être cachés à Saint-Julien-de-Concelles (f° 72); — la fixation des jours de foires et marchés suivant l'ère républicaine (f° 74); — le colportage et la distribution de la poudre à feu (f° 77); — l'organisation d'un projet de guerre civile par les Royalistes (f° 84); — la blessure mortelle reçue par Marcadel, brigand de la compagnie de *Tête Carrée*, dans la commune d'Anetz (f° 89); — un débarquement de 200 hommes par l'Angleterre sur les côtes de Lamballe (f° 100); — le réveil d'une chouannerie sous le nom de révolte des mécontents (f° 102); — l'évasion de Bronier, chef de rebelles, des prisons de Saumur (f° 105); — les frais de poursuite des comptables en débet (f° 117); etc.

L 137. (Cahier.) — 49 feuillets.

29 ventôse an IV - 4 fructidor an VI. Correspondance secrète du Commissaire du D. E. près l'Administration centrale concernant la découverte de tous les suspects (f° 1); — l'expédition ordonnée contre les chouans rassemblés à la maison du Fort, en Saint-Donatien (f° 2); — la réunion d'une vingtaine de bons républicains sous la direction d'un chef zélé, ferme et intelligent, pour une opération importante (f° 3); — la surveillance de Lincoln, négociant à Nantes, suspect de faire passer des fonds à des Déportés et à des Emigrés (f° 4); — du prêtre Pâris, déporté en Espagne, de sa sœur et de Barthélemy Marcé, de Nantes (f° 5); — la poursuite d'une bande de scélérats répandus dans les communes de Carquefou, Thouaré, Petit-Mars et environs (f° 8); — les conspirations des Emigrés contre la République Française (f° 23); — les enrôlements faits pour une nouvelle armée catholique et royale (f° 38); etc.

L 138. (Registre.) — Grand in-f°, 197 feuillets.

16 thermidor an III - 12 ventôse an VI. — Correspondance du Bureau du secrétariat avec divers et instructions concernant l'opposition faite à l'exécution des lois de la République (f° 27); — le désarmement des habitants des campagnes, la perception des contributions et des revenus nationaux, la prompte rentrée de l'impôt en nature et de l'emprunt forcé (f° 35); — l'évasion de 15 détenus de la maison d'arrêt de Nantes (f° 40); — la libre circulation des grains dans l'étendue du territoire de la République (f° 55); — l'incendie de la grande salle de spectacle de Nantes (f° 69); — les secours distribués aux familles indigentes des défenseurs de la Patrie (f° 77); — les précautions à prendre contre les Emigrés et pour le visa des passeports (f° 80); — la prestation de serment des autorités (f° 115); — le projet de dessèchement des marais de la rivière d'Erdre (f° 119); — l'installation provisoire du Tribunal criminel à l'évêché de Nantes (f° 153); — l'ouverture des écoles primaires (f° 160); — la recherche des Emigrés, prêtres fanatiques et chefs de brigands (f° 168); etc.

L 139. (Registre.) — Grand in-f°, 195 feuillets.

13 ventôse an VI - 23 pluviôse an VII. — Correspondance du Bureau de l'intérieur avec divers et instructions concernant l'arrestation des individus armés sur les grandes routes et dans les campagnes (f° 8); — les réparations à faire aux ponts de bois de Pirmil et Rousseau (f° 20); — la conduite du prêtre Martin, ex-religieux Carme, puis curé constitutionnel (f° 40); — les menées du gouvernement anglais et de ses espions (f° 47); — la distribution de secours aux réfugiés colons du canton de Nantes (f° 101); — les expéditions de Grand-Louis et de ses brigands, près de Maine-et-Loire (f° 116); — la production de la pêche des ponts pour l'approvisionnement des marchés (f° 140); — la confection du plan topographique des routes du Département (f° 148); — l'organisation de

deux colonnes mobiles pour la poursuite des brigands (f° 158) ; — la police des bacs et bateaux de passage sur les rivières (f° 165) ; — la cessation de la guerre civile fomentée par des agents de l'Etranger répandus dans les campagnes (f° 178) ; — l'état de l'esprit public dans les campagnes et les moyens de parvenir au désarmement général (f° 180) ; — l'adoption des enfants abandonnés (f° 193) ; etc.

L 140. (Registre.) — Grand in-f°, 197 feuillets.

24 pluviose an VII - 1er brumaire an VIII. — Correspondance du Bureau de l'intérieur avec divers et instructions concernant l'entretien des routes (f° 2) ; — la levée de certains octrois pour subvenir aux dépenses administratives de la commune de Nantes et acquitter ses dettes arriérées (f° 3) ; — la nourriture des enfants abandonnés (f° 10) ; — la dénonciation des prêtres du canton de Vieillevigne répandant des écrits fanatiques et incendiaires (f° 17) ; — l'instruction des crimes commis par le brigand Louis et ses complices (f° 25) ; — la désignation des Domaines nationaux à offrir aux hospices en remplacement de leur patrimoine vendu (f° 32) ; — l'établissement des ponts et bateaux pendant les crues de la Loire (f° 66) ; — la panique causée par l'arrestation de la diligence de Paris, près d'Ingrande (f° 77) ; la célébration des fêtes nationales et décadaires (f° 103) ; — la poursuite d'une bande de brigands qui est passée du nord au sud (f° 111) ; — la détresse des réfugiés et déportés des colonies (f° 114) ; — la célébration de la fête de l'Agriculture dans le canton de Batz (f° 144) ; — la surveillance des accapareurs de subsistances (f° 157) ; — l'invasion du canton de Pontchâteau par une bande de brigands (f° 179) ; etc.

L 141. (Registre.) — 56 feuillets.

24 thermidor an IV - 27 pluviôse an VII. Livre d'ordre du Bureau de l'intérieur contenant les noms des citoyens et des autorités, la nature des pétitions et autres affaires, le nombre des pièces, les dates des communications, du retour, des arrêtés et des suites données.

L 142. (Registre.) — 71 feuillets.

3e jour complémentaire an IV - 13 floréal an VII. — Lettres du Bureau de la guerre concernant les subsistances, le chauffage, la lumière, l'habillement, les transports, adressées aux entrepreneurs, aux fournisseurs, au commissaire ordonnateur Tousnel, aux Administrations municipales de canton, au Commandant de place, aux Ministres, au Receveur des contributions, aux Commissaires des guerres, aux Députés, au général Avril, à divers préposés, aux agents municipaux, au Chef des mouvements maritimes ; etc.

L 143. (Registre.) — Grand in-f°, 146 feuillets.

14 frimaire an IV - 19 thermidor an VII. — Correspondance avec divers concernant la situation politique et administrative du pays (f° 1) ; — le traitement des employés des bureaux (f° 2) ; — la perception des revenus publics (f° 17) ; — la suspension des mesures de désarmement prises dans certaines communes par le commandant Rousselet (f° 22) ; — la désorganisation de la gendarmerie (f° 43) ; — le recrutement des compagnies de Vétérans nationaux (f° 57) ; — la statistique des prix à connaître pour les adjudications de fournitures (f° 62) ; — le service des étapes et des transports à Ancenis (f° 66) ; le paiement de la solde des Invalides (f° 74) ; — la garde des armes saisies (f° 79) ; — la nécessité d'abréger le séjour de la cavalerie dans le département par suite de la pénurie des fourrages (f° 86) ; — le danger des réquisitions forcées de fourrages et le mécontentement qui en résulterait (f° 137) ; etc. — Table.

L 144. (Registre.) — Grand in-f°, 171 feuillets.

24 pluviôse an IV - 17 nivôse an V. — Lettres du Bureau des finances à divers et instructions concernant les opérations de l'assiette des contributions foncière, personnelle et somptuaire de l'an 3e (f° 1) ; les réparations les plus urgentes à faire aux laboratoires, machines et ustensiles de l'atelier monétaire de Nantes (f° 14) ; — les secours à distribuer aux défenseurs de la Patrie (f° 46) ; — la mise en liberté du citoyen Moriceau et la remise de ses bœufs saisis (f° 54) ; — le jugement des réclamations des habitants d'Anetz et leur emprunt forcé (f° 100) ; — les difficultés administratives causées par la désorganisation des municipalités, la guerre des chouans, les désordres et les dévastations (f° 116) ; — l'estimation des réquisitions faites par les armées de la République (f° 133) ; — la délivrance des coupons d'emprunt forcé aux prêteurs (f° 142) ; etc.

L 145. (Registre.) — Grand in-f°, 148 feuillets.

18 nivôse an V - 16 frimaire an VI. — Copies des lettres du Bureau des finances, instructions et circulaires adressées au Ministre des Finances, au Directeur des Domaines, aux administrations municipales des cantons concernant le retrait des assignats de 100 livres et au-dessous (f° 22) ; — les décharges à accorder aux victimes de la guerre sur leurs contributions (f° 23) ; — le relevé général des citoyens assujettis à la Patente (f° 29) ; — la création de trois arrondissements de recette (f° 30) ; — la vérification des caisses des receveurs, les règles à suivre pour la restitution du trop payé par les percepteurs aux contribuables (f° 40) ; — la difficulté de procéder à la confection des rôles de contribution dans les districts du pays insurgé (f° 50) ; — la détresse de la Loire-Inférieure et la nécessité de la dégrever sensiblement de ses contributions (f° 60) ; — la réduction du recouvrement en valeur réelle (f° 97) ; — la liquidation des bons de réquisitions, l'examen de nombreuses réclamations de contribuables et de communes, le recouvrement du droit de Patente (f° 144) ; — les suspensions de contraintes ; etc.

L 146. (Registre.) — Grand in-f°, 148 feuillets.

17 frimaire an VI - 25 frimaire an VII. — Correspondance diverse concernant des demandes en décharge et en degrèvement d'imposition, l'application de la loi des Patentes dans le canton de Pornic et les adoucissements à y apporter (f° 8) ; l'organisation de l'Agence des contributions directes (f° 11) ; la création des recettes (f° 15) ; le fonctionnement de la Constitution de l'an 3 dans les communes et l'interprétation des articles (f° 17) ; — les explications demandées par le Ministre sur les retards qu'éprouve le recouvrement des contributions (f° 19) ; les prélèvements à faire sur les droits de Patente au profit des communes (f° 36) ; — la réduction des taxes appliquées aux employés des Douanes (f° 64) ; la confection des matrices et les lenteurs à éviter (f° 72) ; la transmission des états de recouvrement, la solution des difficultés soulevées par certaines réclamations, l'assiette de la taxe mise sur le tabac (f° 139) ; — l'adjudication des contributions dans le canton de Châteaubriant et la conduite du percepteur (f° 140) ; etc.

L 147. (Registre.) — Grand in-f°, 147 feuillets.

25 frimaire - 29 thermidor an VII. — Instructions et correspondance diverse du Bureau des finances concernant l'interprétation de la loi sur les Patentes (f° 2) ; — l'instruction des réclamations, le recensement des ouvrages d'or et d'argent fabriqués (f° 31) ; — la répression des résistances et des murmures des habitants de Vieillevigne qui refusent de payer (f° 54) ; — la répartition de la contribution foncière (f° 61) ; — l'obligation pour la gendarmerie d'escorter les receveurs et les fonds publics (f° 65) ; — les contraintes à exercer contre les percepteurs en retard, l'assiette de l'impôt des portes et fenêtres ; — questionnaire du Ministre des Finances relatif à la situation du recouvrement de l'impôt, sur les produits des domaines nationaux, les ressources à espérer de ce côté et les motifs qui retardent la rentrée des recettes (f°s 76-81) ; etc.

L 148. (Registre.) — Grand in-f°, 98 feuillets.

3 nivôse an IV - 16 thermidor an XI. — Instructions et lettres du Bureau de la Justice concernant l'envoi des Lois, le paiement des exécutoires, le remboursement des frais de justice avancés par divers officiers, le traitement des préposés au triage (f° 7) ; — le loyer du Tribunal de commerce (f° 12) ; l'expédition des mandats aux officiers de justice (f° 21) ; — la fourniture du matériel nécessaire aux tribunaux de police, la répartition des amendes de police (f° 27) ; — le règlement des mémoires des huissiers (f° 31) ; — la formation d'un jury spécial pour juger divers conspirateurs (f° 43) ; — le choix des jurés dans chaque canton (f° 46) ; la moralité et les principes de chaque notaire (f° 52) ; — la difficulté de compléter les collections des bulletins de Lois dans les archives municipales (f° 68) ; etc.

L 149. (Registre.) — Grand in-f°, 60 feuillets.

1er nivôse an IV - 24 ventôse an VIII. — Correspondance ministérielle. — Livre d'ordre en forme de tableaux indiquant le précis des lettres reçues des Ministres et le précis des réponses expédiées par l'Administration centrale.

L 150. (Registre.) — Grand in-f°, 69 feuillets.

26 brumaire an IV - 6 brumaire an VIII.

Tableau de la correspondance générale contenant l'analyse des lettres reçues et la date des réponses expédiées par l'Administration centrale.

L. 151. (Liasse.) — 175 pièces.

An IV - an V. — Correspondance générale de l'Administration départementale provenant de Paris. Lettres, circulaires et instructions des ministres Benezech, Cochon, Sotin et François de Neufchâteau relatives au versement des contributions dans les caisses de l'armée (germinal), à l'organisation des Gardes nationales, à la surveillance des conspirateurs contre le repos public, au relèvement de l'Agriculture et de l'Industrie dans les pays dévastés (floréal), aux conditions à remplir pour observer les règles d'une bonne police à l'endroit de la voie publique, au soin qu'il convient d'apporter au choix des jurés, à l'exécution de la loi du 17 floréal concernant la création des colonnes mobiles ; à la réparation des dommages causés par la colonne du général Humbert dans les archives communales de Moisdon et dans plusieurs maisons du Grand-Auverné (prairial). — Adresse du Conseil militaire de l'armée royale d'Anjou et du Haut-Poitou aux armées républicaines communiquée par J.-J. François, commandant en chef de la station de la Loire (pluviôse an IV). — Mémoires des citoyens Desmarais, Dupont et Vallin aîné, receveur général, sur les réformes à adopter dans l'administration générale du pays et la façon de combattre la guerre civile. — Autre correspondance des mêmes concernant la levée des gens de mer ; — la surveillance des trames ourdies par les Émigrés et l'application des lois édictées contre eux (vendémiaire) ; — l'étendue des attributions des commissaires du Pouvoir exécutif, l'interdiction de toute députation extraordinaire à Paris, la nécessité d'escorter les courriers (brumaire) ; — la surveillance de tous les ennemis de l'ordre et les encouragements à offrir aux brigades de gendarmerie, le respect des lois récentes qui interdisent de traduire en justice les administrateurs de canton et les administrateurs de département (frimaire) ; — les dangers qu'offrirait toute tentative de pression électorale — les inquiétudes répandues par l'abus de certains placards officiels, la poursuite des Émigrés rentrés en France, le concert à établir avec la force armée pour obtenir rapidement le maintien de la tranquillité, la recherche des émissaires de Puisaye, de Cormatin et de l'abbé Bernoun (nivôse). — les mesures à prendre contre le renouvellement des incendies et la fréquence des évasions des forçats attachés à la chaîne du bagne, la découverte d'une conspiration tramée par les émissaires de Louis XVIII, la célébration des fêtes nationales (pluviôse), la protection des personnes et des propriétés et la direction de l'esprit public, les formalités à imposer à ceux qui réclameront des passeports pour Hambourg, les notions de sagesse à répandre parmi le peuple à l'approche des élections (ventôse) ; — les précautions à prendre contre les bruits d'un soulèvement général, la punition des chauffeurs de pieds, la répression du faux monnayage (germinal), la surveillance des ex-chouans et l'augmentation de la force armée (prairial) ; — la transmission rapide au Ministère des passeports des étrangers, l'observation du secret dans la correspondance ministérielle, la dissolution des sociétés particulières, les pièges tendus par les lettres dites de *Jérusalem* (thermidor), la découverte et la poursuite des conspirateurs qui ont voulu attenter à la vie des « dépositaires suprêmes de l'autorité exécutive » (fructidor) ; la régularité de la correspondance entre le Ministère de l'Intérieur et le Commissaire central de chaque département, les moyens d'assurer le triomphe de la République, l'arrestation des Émigrés rentrés, la surveillance des autorités locales suspectes d'incivisme, la propagande à faire pour ranimer l'esprit public et le pousser dans la voie contraire au Royalisme ; etc.

L. 152. (Liasse.) — 117 pièces.

An VI. — Correspondance générale du Département provenant de Paris. — Circulaires et lettres diverses émanant des ministres Sotin, Letourneux, Dondeau, Le Carlier, François de Neufchâteau, concernant la censure des pièces de théâtre et des journaux, les manœuvres séditieuses des partisans de la Chouannerie, les radiations à opérer sur la liste des Émigrés (vendémiaire), la liste des forfaits commis par les Royalistes à opposer au tableau des excès de la Révolution, la solennité à déployer dans les fêtes républicaines, les formes à employer pour les visites domiciliaires, la suspension des administrateurs municipaux suspects de tiédeur (brumaire), la recherche des brigands et des prêtres réfractaires qui sèment le trouble et l'inquiétude, la rédaction des comptes décadaires, le commerce de la poudre (frimaire) ; — la recherche et la confiscation des almanachs « remplis de mensonges », la poursuite des conspirateurs signalés comme dangereux, les catégo-

ries de personnes sujettes au serment, le colportage des journaux prohibés (nivôse) ; — la mise en activité de la Garde nationale, l'épuration des administrations, les renseignements à fournir au Général en chef de l'armée d'Angleterre pour l'emploi des colonnes mobiles (ventôse) ; — le relevé des attentats commis contre les Républicains, les mesures de clémence à adopter à l'égard des chefs vendéens paisibles (germinal), les informations à prendre sur la moralité des membres du cercle constitutionnel de Nantes, la défiance que doit inspirer la présence de « deux à trois cents prêtres réfractaires et une cinquantaine d'Émigrés à Nantes » et les manœuvres de l'Angleterre, la surveillance étroite de tous les étrangers voyageant en France et de tous les gens reconnus comme fauteurs de la Chouannerie (floréal) ; — la conversion des comptes décadaires en comptes mensuels, l'espionnage offert par le nommé Tête-Carrée (prairial) ; — l'accaparement du numéraire par les ennemis du Gouvernement (messidor), l'interprétation des lois relatives à la Conscription et aux exceptions admises au profit des jeunes gens qui voyagent pour s'instruire ; — l'utilité des tournées que devraient faire dans les cantons les commissaires du Pouvoir exécutif (fructidor) ; etc.

L. 153. (Liasse.) — 166 pièces.

An VII - an VIII. — Correspondance générale du Département provenant de Paris. — Circulaires et lettres des ministres Lecarlier, Duval, François de Neufchâteau, Bourguignon, Fouché, Quinette, concernant la propagation du Calendrier républicain, les productions de pièces à exiger des citoyens qui réclament leur radiation sur la liste des Émigrés (vendémiaire), l'emploi des jeunes conscrits pour la formation des compagnies franches, l'application des lois de déportation, la rédaction journalière d'un précis de la situation politique du département (brumaire), la tenue des registres de l'Etat civil, la durée de validité des passeports pour l'étranger, les moyens de réveiller l'esprit martial et les sentiments patriotiques (frimaire) ; — la circulation des journaux étrangers et la communication du *Publicateur nantais* au Ministère de la Police, l'entente à créer entre les Généraux des armées et les Administrations (nivôse) ; la vigilance à déployer contre les brigands, même contre ceux qui paraissent se soumettre (pluviôse) ; — le concours à prêter au Général en chef de l'armée d'Angleterre pour arrêter le cours « des assassinats royaux » ; — le cérémonial à suivre pour la célébration des fêtes, les avertissements et les exhortations à propager parmi les électeurs (ventôse) ; — la mise en état de siège des communes de Soudan, Noyal et Villepot après l'assassinat du percepteur de Soudan ; une chanson royaliste et un bulletin royal circulant dans la Loire-Inférieure, la suppression des titres de noblesse dans la rédaction des actes publics, la surveillance des chambres de lecture de Nantes « composées de Royalistes et de gens ennemis du Gouvernement » (germinal), les déclarations imposées aux ex-nobles pour devenir citoyens français, les résistances à vaincre pour établir la Garde nationale sédentaire (floréal) ; les abus qui se perpétuent dans le service des contributions directes, la difficulté de célébrer les fêtes décadaires dans la Cathédrale, attendu qu'elle renferme près de 400 voitures, caissons ou affûts ; les mesures de désarmement et d'arrestation à employer dans les communes désolées par des crimes (floréal) ; la résistance à organiser contre les Anglais qui ont débarqué près Lamballe, la propagande à faire pour réveiller les sentiments belliqueux (prairial) ; les faux bruits répandus par des enrôleurs de jeunes gens, la répression du vagabondage, la surveillance des prisonniers de guerre venant d'Angleterre, le transport des poudres à l'intérieur (fructidor) ; etc. — Lettres des ministres Fouché, Quinette, Laplace et Lucien Bonaparte (de l'an VIII) concernant les coalitions formées par les ouvriers papetiers contre les patrons, le dévouement attendu des colonnes mobiles pour lutter contre les ennemis intérieurs, la vérification attentive des réclamations tendant à la délivrance de certificats de service militaire, le secret à observer dans l'ouverture des lettres, la conduite politique des Consuls, l'envoi d'un état des passeports délivrés dans chaque décade, les conditions imposées aux prêtres déportés pour obtenir leur mise en liberté (frimaire) ; l'interdiction de publier aucune nouvelle relative aux mouvements des armées de terre et de mer (pluviôse) ; etc.

L. 154. (Liasse.) — 160 pièces.

1789 - an VIII. — Documents provenant des Départements : Morbihan. — Correspondance, délibérations, pétitions, arrêtés envoyés par les autorités du département du Morbihan : par les Commissaires du comité permanent de la ville de Lorient, par la municipalité de Ploërmel, à propos de la suppression des pensions en faveur des familles nobles, de l'exclusion

des nobles et des ecclésiastiques de la liste des citoyens actifs, à raison de leur serment de fidélité à la Constitution bretonne (1789); — par les Administrateurs du Directoire concernant la perception de l'impôt des Devoirs; — la double élection de M. Lemasson par les districts de Guérande et de la Roche-Bernard; — l'emploi des assignats aux dépenses publiques; — liste des électeurs pour la formation du Département (1790); — autre correspondance concernant la saisie du manifeste de M. Boterel, procureur général syndic des Etats; — la constitution d'un comité permanent; — les mesures de sûreté à prendre (1791); — l'arrestation des prêtres insermentés et leur détention au fort de Port-Louis; — les remontrances à envoyer au Roi pour obtenir son adhésion au décret du 25 mai; — la suppression des titres de noblesse et des généalogies déposées à la Chambre des Comptes; — la défense des côtes et des ports; — la découverte d'un complot ourdi à la Roche-Bernard et à Guérande; — l'arrestation de Blanchelande, lieutenant-général du gouvernement de Saint-Domingue (1792); — l'emploi de l'escadre pour bloquer les chefs des révoltés dans l'île de Noirmoûtier; — la circulation rapide des courriers; — l'envoi des renforts commandés par Canclaux et Avril; — la répulsion qu'inspire le Fédéralisme au Conseil général du Morbihan; — l'approvisionnement de la flotte; — la statistique et la distribution des subsistances; — la répression du brigandage et la dispersion des rassemblements; — les résultats de divers engagements sur terre et sur mer; — le débarquement des Emigrés à Quiberon (an III); — la nécessité de garder les passages de la Vilaine; — l'exécution de l'emprunt forcé; — les moyens de remplir les caisses publiques en détresse; — la poursuite de 22 Emigrés débarqués à Saint-Malo le 26 ventose an IV; — la surveillance des Emigrés et des machinations de leurs chefs; — l'organisation des bandes d'insurgés; — l'enlèvement des grains dans les marchés (an V - an VIII); etc.

L. [illegible] 161 pièces, papier.

1790 - an VIII. — Correspondance provenant du département de Maine-et-Loire. — Lettres, délibérations, arrêtés et documents divers adressés par les Administrateurs du département et des districts concernant les dispositions guerrières de la Garde nationale et des volontaires prêts à se mettre en route (1791); — les mesures prises contre les « *aristocrates* [illegible] qui, autrefois, sous le nom de clergé d'Anjou, couvraient son territoire (1792); — la nécessité d'envoyer des secours aux Deux-Sèvres où s'est élevée une insurrection alarmante; — la protection d'un convoi d'artillerie de 25 voitures (1792); — l'insurrection du mois de mars 1793; — l'organisation des forces de résistance par les généraux La Bourdonnaie, Berruyer et Leygonnier, en avril; — la protection des convois et des courriers; — le récit de divers combats; — la concentration des troupes; — l'arrivée de l'armée de Mayence en septembre 1793; — le civisme des membres de la municipalité d'Ingrandes; — la propagation des grands principes de la « morale universelle » par le Comité de surveillance de Saumur; — les résolutions prises dans l'Assemblée populaire de Brissac contre les prêtres réfractaires et les révoltés, le 16 ventôse; — la conduite de l'adjudant-général Liébault, à Saumur; — la formation d'ateliers de réparation pour les armes; — la transformation de l'église de la Trinité d'Angers en club; — la disette des subsistances à Beaufort; — la fabrication des souliers; — la création des sociétés populaires par le représentant Bourbotte; — l'emploi des détenus; — le changement de date des foires (an II); — les excès commis dans le district de Segré; — l'arrestation de Scepeaux et de Béjarry; — les frais de transport de 110 prisonniers dirigés de Nantes et d'Angers sur Paris, en nivôse, an II, soit 11,040 livres réclamées par des voituriers de Saumur sans succès; — l'agitation causée par le réveil de la chouannerie en thermidor (an III); — la surveillance des chefs influents des ci-devant révoltés (an IV); — la répression des brigandages commis par les chauffeurs de pieds (an V); — la formation de colonnes mobiles contre les rassemblements de la forêt de Juigné organisés par le comte de Savary, et près de la forêt de la Regrippière; — la poursuite de fauteurs de désordres par la gendarmerie (an VII); — l'attente de renforts de Lyon pour mettre fin aux massacres qui se multiplient; — les espérances de calme que fait concevoir l'arrivée de Bonaparte à Fréjus; — les craintes qu'excite la mise en liberté de Brevet et de Tête-Quarrée hors des prisons de Nantes; — la surveillance des expéditions de grains qui descendent la Loire en immenses quantités (an VIII); etc.

L. [illegible] 188 pièces.

1791 - an VIII. — Correspondance provenant du département de la Vendée. — Lettres, délibérations, arrêtés, documents divers adressés à Nantes par les

Administrateurs du Département, des districts et des cantons de la Vendée concernant la révolte des habitants de Saint-Christophe-de-Ligneron, l'arrestation de l'abbé Rioul, curé d'Aspremont, et des fauteurs d'insurrection, le mouvement des troupes, les menaces des Anglais sur la côte, les témoignages de reconnaissance mérités par la Garde nationale de Nantes commandée par M. Laville (1791); — la confiscation des biens des Emigrés, la réunion en communauté des prêtres insermentés, la libre circulation des subsistances, la pêche des huitres (1792), la solde réclamée par le détachement envoyé à Montaigu et les plaintes du citoyen Guillemet, l'armement du fort du Pilier, l'envahissement de Noirmoûtier par les Royalistes commandés par Guerry de la Fortinière, les sommations faites à l'Ile-Dieu, la retraite du corps d'armée de Parthenay, la conduite de Lefèvre et de Rorthais à Noirmoûtier, la prise de Fontenay et ses conséquences, l'organisation de la défense de Noirmoutier par Wieland (1793) ; la construction des fortifications par le capitaine Breistroff; — la détresse de la garnison de Mortagne; — l'arrestation du général Huché à Luçon; — la nécessité de rétablir à Noirmoutier le Bureau d'enregistrement dont les registres ont été déchirés par les insurgés; — l'opportunité de combattre le modérantisme à Noirmoutier par la présence d'un comité de surveillance; — l'embarras des membres du district de Montaigu réfugiés à Fontenay pour retourner à leur poste; — les menaces faites par Duchaffaut, au nom de Louis XVII, autour des Sables et de Challans; — les mesures à prendre pour sauver les récoltes; — les réclamations adressées par les citoyens mis en réquisition et non payés par les Commissaires des Guerres; — les exhortations adressées aux campagnes pour leur donner l'habitude de travailler les jours « qu'ils appellent dimanches et fêtes »; les effets attendus de l'emploi des mesures de clémence (an II); la transmission des nouvelles de la guerre; — la victoire de Grouchy sur les troupes de Charette; — l'ouverture des lettres parties de l'Espagne et de l'Italie (an V); — la suppression des signes extérieurs du Culte; — la fermentation des esprits aux environs de Machecoul; — la surveillance du citoyen Delattre, demeurant à la Cholltière, et des rassemblements de Touvois; la préparation d'un complot dans la forêt de Princé; — l'observation du calendrier républicain; — la poursuite des scélérats qui se réunissent en bande pour assassiner (an VII); la répression des coalitions des ouvriers employés dans les manufactures; — les conséquences des conciliabules tenus à Legé par Le Couvreur, ex-chef de division de Charette, et par Barbedette, ex-curé de la paroisse du Luc; — les distributions de fusils aux anciens chouans; — le combat de Machecoul où le chef Binet de Jasson fut tué; — le combat de la Bruffière, dirigé par le commandant Levieux, contre 1,500 brigands; — les craintes exprimées par le général Travot à la suite du rassemblement de 3,000 hommes au Puy-Saint-Bonnet; — l'influence exercée par les chefs Voyneau, La Roche, Couvreur et Verrier à Legé; — la marche menaçante des révoltés; — le massacre des soldats républicains au Puy-du-Fou; — la mort du commandant Grignon de Pouzauges, chef royaliste, tué dans l'affaire de Chambreteau; — les espérances éveillées par les bruits de pacification (an VIII); etc.

L 157. Liasse. — 146 pièces.

1789-an VIII. — Documents bretons. — Délibérations, arrêtés, correspondance adressés par les Administrateurs du département d'Ille-et-Vilaine et des districts de son ressort concernant la perception irrégulière de la taxe mise sur les ventes de meubles, l'établissement d'un tribunal à Redon (1790), les dangers de la protestation de M. Botherel, procureur général syndic des Etats, l'augmentation du matériel de l'artillerie à Rennes, le maintien de la sûreté publique (1791); — la surveillance et la proscription des prêtres réfractaires, la réquisition de la Garde nationale par la commune de Sion et les excès qui en ont été la conséquence (avril 1792); — la préparation d'un complot autour de Guérande, l'arrestation d'un convoi suspect de munitions par la municipalité de Fougères (octobre 1792); — la concentration des forces contre les révoltés, les résolutions prises par l'assemblée centrale des députés des départements bretons à propos de l'appel au chef-lieu du Morbihan des citoyens âgés de 16 à 35 ans, et de la rentrée des contributions (juin 1793); — l'envoi d'un détachement de 500 hommes de la Guerche, les moyens d'arrêter la colonne des rebelles après le passage de la Loire et la direction de sa marche (an II); les menaces des brigands et la descente des émigrés à Quiberon (an III); la délivrance des passeports (an IV); les préparatifs de guerre des Royalistes (an V); — le succès des perquisitions faites chez les suspects (an VI); les arrestations de quelques chefs, les mouvements des colonnes mobiles, la répression des vols et brigandages (an VII); — la suppression des bacs de pas-

sage sur la Vilaine, les rassemblements armés qui sont signalés au Bois de la Roche, en Caden, Morbihan (an VIII). — Documents provenant des administrations des côtes du Nord : adresse des officiers municipaux à l'Assemblée nationale (1789) ; — correspondance concernant les troubles occasionnés par les prêtres non conformistes, l'usurpation de pouvoirs du commissaire ordonnateur des guerres, Bertier (1790); — le désarmement des châteaux (1791); — le séquestre des biens des Émigrés, l'envoi d'une compagnie de volontaires à Nantes de 500 hommes laquelle soutint l'assaut du 29 juin, le rappel des 40 fédérés envoyés à Paris et arrêtés à Dol par un bataillon de la Seine-Inférieure (juillet 1793); — la détresse causée par les réquisitions (an II). — Documents provenant du Finistère : motion faite au Conseil municipal de Quimper par un de ses membres (1789) ; — l'armement du port de Brest et la défense des côtes, l'envoi d'un détachement de 300 hommes à Paris pour protéger la Convention (1792) ; — l'impression d'un bulletin de correspondance hebdomadaire, l'apparition d'une flotte de 44 voiles devant Pontcroix et le Raz, les combats livrés autour de Brest par le général Canclaux en juin, la levée des gardes nationales, la décoration de la bannière des Fédérés envoyés à Paris, la rédaction d'une adresse aux campagnes contre l'Acte constitutionnel et le décret d'accusation rendu contre le Directoire du département du Finistère (1793) ; etc. — Affiche contenant la nomenclature des « *brigands de la Vendée* » qui ont subi la peine de mort par jugement de la Commission militaire révolutionnaire séante à Rennes.

L. 158. (Liasse.) — 91 pièces.

1790-an VIII. — Documents de l'Extérieur. — Délibérations, arrêtés, correspondance, renseignements divers adressés à Nantes par les administrateurs des départements des Deux-Sèvres, de la Mayenne et de la Sarthe concernant l'insurrection des paroisses du district de Châtillon (1792) ; — la reconnaissance méritée par l'envoi des gardes nationales de Nantes dans le district de Bressuire (1792) ; — le plan de défense du commandant de la 12e division, la rédaction des listes de rebelles et de condamnés, le dégagement des bois qui obstruent le passage du camp de Cluché à Parthenay (an II) ; la surveillance des machinations des chefs vendéens Scepeaux et Forestier et des convois d'approvisionnements ; les efforts tentés pour embaucher des conscrits, les détails du combat de Courlay contre 80 rebelles, la politique à suivre pour ramener la paix et éviter une explosion de mécontentement (an VII) ; — autres pièces provenant de la Mayenne concernant la disette du blé sur les marchés, l'envoi de plusieurs détachements à Redon et à Nantes (1793), la conduite du général Huché (an II) ; — les appointements des employés (an III) ; — les rassemblements constatés dans la forêt de Juigné, une distribution de fausse monnaie, les brigandages commis par des bandes armées à Saint-Jean-sur-Erve, l'issue du combat de Mayenne, les traces du passage du fameux brigand Renaud-Poulain du Bignon à travers la Mayenne (an VII) ; — la bataille remportée à Louverné par les révoltés (an VIII). — Autres pièces émanant du département de la Sarthe : proclamations contre la conduite des émigrés, vœux des commis et employés de l'administration pour fournir des volontaires à l'armée (1791). — Correspondance concernant l'arrestation de François Blaison, capitaine d'artillerie, la fixation du maximum du prix des grains (1793) ; — l'arrestation de cinq administrateurs accusés de fédéralisme et leur justification ; la dissolution de l'assemblée populaire du Mans par le représentant Garnier (an II) ; — l'identité de Françoise de Carignan, une des victimes de Carrier (an VI) ; — les effets du tremblement de terre du 6 pluviôse an VII ; — circulaire aux administrations municipales contre les tentatives de conspiration des Royalistes (an VII) ; etc.

L. 159. (Liasse.) — 57 pièces.

1790-an V. — Circulaires, adresses, pétitions, rapports, délibérations, correspondance concernant les appointements des commis des corps administratifs et leur retraite ; le règlement des préséances dans les cérémonies, la conservation des récoltes, la tranquillité du Royaume, l'observation des bienséances dans les discussions des députés à la Convention, le changement des ministres, le paiement des contributions, les offrandes volontaires à la Patrie, l'anéantissement de la faction Brissot, l'indignation soulevée par les crimes de l'Angleterre contre les Français, l'épuration des sociétés, la défense de la constitution civile du Clergé, la fuite du Roi, l'échange des billets de confiance, etc., la découverte des complots, l'organisation des forces militaires ; l'apaisement des passions et autres pièces provenant des administrations des départements de l'Aisne, de

l'Aube, de l'Aveyron, des Bouches-du-Rhône, du Calvados, du Cantal, de la Charente-Inférieure, de la Corrèze, de la Côte-d'Or, de la Dordogne, du Doubs, de la Drôme, de l'Eure, d'Eure-et-Loire, de la Haute-Garonne et du Gers.

L 160. (Liasse.) — 69 pièces.

1790-an VIII. — Délibérations, adresses, arrêtés, correspondance concernant l'envoi de troupes aux Colonies pour la conservation de l'ordre, l'ouverture des lettres, l'envoi de sept condamnés à la déportation au port de Lorient par le département de l'Hérault, les provisions de poudre demandées en Indre-et-Loire, la poursuite des révoltés de la Vendée réclamée par la société populaire de Chinon, la recherche du nommé Boudoux, chef de chouans, à Tours (an III) ; — la rentrée des réfugiés dans leurs foyers, la vente de la poudre à tirer, la surveillance des transports de blé (an VII) et de poudre (an VIII) ; — les félicitations méritées par les fédérés Nantais qui se sont distingués avec les Marseillais dans la journée du 10 août, l'adhésion du Clergé du district d'Orgelet (Jura) aux décrets relatifs aux biens du Clergé (1790) ; — le patriotisme des municipalités de de Lons-le-Saulnier et de Dôle, la fixation du prix du blé dans les Landes ; la circulation des grains en Loir-et-Cher (1792) ; — la surveillance des réfugiés de la Loire-Inférieure envoyés dans le Loiret, l'échange des billets de confiance, la distribution de secours par les citoyens d'Agen aux volontaires nationaux envoyés de Nantes à l'armée du Midi, et autres pièces provenant de diverses administrations départementales et communales.

L 161. (Liasse.) — 42 pièces.

1791-an V. — Délibérations, arrêtés, rapports, adresses, circulaires, correspondance concernant l'accueil fait à la gendarmerie de la Manche à Nantes (1793) ; l'envoi de 1,200 hommes par le même département, la révision des pertes éprouvées par les communes du district d'Avranches lors du passage de l'armée Vendéenne et les instances à faire près de la Convention pour obtenir le paiement des indemnités dues (an III) ; — l'apologie du général Cambray par le canton de Carentan (an V) ; — la surveillance des voitures publiques chargées de ballots d'effets militaires dans la Haute-Marne (1793) ; — la justification de Thirion, député de la Moselle ; — le rétablissement de la tranquillité à Nevers (1792) ; — les effets de la tolérance recommandée à l'égard des prêtres insermentés et regardée comme dangereuse dans l'Orne, l'indiscipline des détachements de cavalerie qui traversent l'Orne à Bellême (mai 1793) ; — la disette qui menace les habitants d'Alençon ; — les enrôlements volontaires dans les Hautes-Pyrénées (1791).

L 162. (Liasse.) — 50 pièces.

1789-an V. — Adresses, délibérations, arrêtés, correspondance concernant le serment de fidélité des commis et employés des bureaux, la propagation des principes de civisme, les frais de port des lettres, l'apologie de la conduite du Directoire du département du Rhône-et-Loire accusé d'aristocratie (1792) ; — la conservation des biens des hôpitaux et maisons de charité, la résidence du Roi à Paris, le recrutement des gardes nationales, l'apaisement des esprits, la levée d'une force armée extraordinaire (1793) ; — l'enlèvement du Roi pour le conduire à Rouen, l'ardeur patriotique des employés de Seine-et-Marne, le respect de la Constitution, l'exécution des mesures prises contre les prêtres insermentés en août 1792 et contre les Émigrés, les menaces d'invasion, l'horreur inspirée par les crimes de Robespierre dans la commune d'Avignon (an III) ; — le salaire des tambours et plantons à Poitiers, la création d'un comité de Salut public à Limoges, la délivrance des certificats de non émigration, la satisfaction causée par les succès des Républicains et la mort des chefs vendéens, et autres pièces provenant des départements du Haut et du Bas-Rhin, du Rhône, de Saône-et-Loire, de la Seine, de la Seine-Inférieure, de Seine-et-Marne, de Seine-et-Oise, de la Somme, du Tarn, du Var, de Vaucluse, de la Vienne, de la Haute-Vienne, des Vosges et de l'Yonne.

Élections Générales

L 163. (Liasse.) — 50 pièces.

1790-an II. — Assemblées électorales du Département. — Remerciements du Roi pour l'adresse qui lui a été envoyée par les électeurs de la Loire-Inférieure avec un hommage de fidélité et de patriotisme.

— Ordonnance des Commissaires du Roi, Daniel de Kervégan, Anne-François de la Bourdonnaye, maréchal de camp, commandant de la Garde nationale et J. Videment, notable, pour régler les opérations relatives à l'établissement des Assemblées de district (mai 1790); — communications des mêmes à M. Coustard de Massi, président de l'Assemblée des électeurs, et à M. Cornet, l'un des électeurs, sur le plan de travail à adopter dans la première assemblée et les renseignements qu'ils attendent pour dresser les listes des citoyens actifs et des éligibles de chaque canton. — Déclarations de la municipalité et des électeurs de Nantes relatives aux contestations soulevées à propos du nombre de 90 électeurs que la ville voulait envoyer à l'Assemblée du mois d'août 1791 ; adresse aux électeurs des campagnes rédigée par Alexis Mosneron, nommé électeur de la ville de Nantes; — mémoire de Mosneron l'aîné, daté de Paris, adressé au président de l'Assemblée électorale, développant son opinion sur la Constitution (1791); — arrêté d'ajournement du Directoire sur la demande d'indemnité formulée par les électeurs; — protestation de dévouement adressée par les Administrateurs du Département au Corps législatif; — démissions de divers administrateurs, refus et excuses adressés par les citoyens Roch, Clémenceau, de Lourmel, Raimbaud, Badaud, Pineaud, Laënnec, Gandon, David, Nugent et Guitard.

L. 164. (Liasse.) — 50 pièces.

1790 - 1793. — Elections. — Listes des citoyens actifs de diverses communes. — Liste alphabétique des citoyens du district de Paimbœuf (1790); — tableau général de tous les citoyens actifs du département divisé par district et par canton, dressé en mars 1790.

L. 165. (Liasse.) — 116 pièces.

1790 - 1791. — Elections. — Assemblées primaires. — Procès-verbaux des réunions tenues dans chaque canton contenant les opérations de scrutin relatives au choix des électeurs qui devaient concourir à l'élection de tous les administrateurs, des juges et des recteurs, et au choix des députés à l'Assemblée législative.

L. 166. (Liasse.) — 76 pièces.

1792. — Elections. — Assemblées primaires. — Procès-verbaux des réunions tenues le 26 août 1792 dans chaque canton, contenant les opérations de scrutin relatives au choix des électeurs qui devaient élire les députés à la Convention nationale.

L. 167. (Liasse.) — 6 pièces.

1790 - 1793. — Elections générales. — Procès-verbaux des assemblées tenues dans la grande salle des Jacobins de Nantes, par les électeurs réunis des neuf districts de la Loire-Inférieure, du 7 avril au 2 mai, relatant la vérification des pouvoirs des électeurs, la formation du bureau, les délibérations prises sur les questions controversées, les démarches faites près des élus, leur refus et leur acceptation, le nombre de voix obtenues par les membres de l'Administration départementale et le Procureur général syndic, et le vote d'une adresse au Roi, protestations contre certaines irrégularités. — Autres procès-verbaux des assemblées tenues aux mois d'août et septembre 1791, en la grande salle des Jacobins de Nantes, sous la présidence de M. Coustard, pour procéder à l'élection de huit députés à l'Assemblée nationale législative, de deux hauts jurés à la Haute-Cour nationale, du président, de l'accusateur public et du greffier du Tribunal criminel, de la moitié des membres de l'Administration du département; — autres procès-verbaux des séances tenues du 2 au 9 septembre 1792, au même lieu, sous la présidence de M. Giraud, pour l'élection de huit députés à la Convention, qui furent les citoyens Jean-Nicolas Méaulle, Julien Lefèbvre, Etienne Chaillon, François Mellinet, François Villers, Joseph Fouché, Joseph Jarri et Coustard, relatant la nomination de leurs suppléants et leur prestation de serment. — Création, par le Conseil du département, d'un comité central permanent composé de délégués des trois corps administratifs séant à Nantes (janvier 1793).

L. 168. (Liasse.) — 168 pièces.

1791 - 1793. — Constitution politique de la France. — Accusé de réception de l'adresse envoyée au Roi (mai 1791). — Procès-verbaux de prestation de serment, d'attachement à la Liberté et à l'Egalité, rédigés en vertu de la loi du 15 août 1792, dans les communes d'Ancenis, de Châteaubriant, de Clisson et de Nantes, etc; — adresses successives adressées à la Convention par le Conseil général du département, par les Corps administratifs de Nantes, par les prin-

cipaux citoyens, en décembre 1792, pour protester contre l'anarchie qui régnait dans son sein et annoncer la formation d'un corps armé pour la protéger; - en mai 1793, pour flétrir les agissements des Commissaires envoyés en province et blâmer les « prédicateurs d'anarchie »; — le 22 juillet 1793, pour protester contre les divisions qui paralysent les travaux des législateurs; — serments d'anathème aux Rois, aux Tyrans et aux Dictateurs, prêtés dans diverses communes des districts de Guérande et de Savenay, principalement en présence des Commissaires du département, Audubon et Le Pelletier (1793); — états nominatifs des citoyens qui se sont enrôlés comme volontaires pour composer deux compagnies départementales qui se sont rendues à Paris pour protéger la Convention nationale, sous le commandement des capitaines Giraud et Moutardier (février 1793); - discours prononcé par le citoyen Gosse au nom des Fédérés nantais à l'Assemblée générale des sections de Paris, et réponse du citoyen Dobsen, président; — correspondance du citoyen Fournier, commissaire du Département, chargé d'accompagner la force départementale envoyée à la Convention, sur les incidents du séjour à Paris; — correspondance de trois administrateurs du Département, Letourneux, Beaufranchet et Lecomte, qui furent cités à la barre de la Convention pour justifier leur conduite à la suite d'une délibération contraire aux projets « des anarchistes de la Convention », le 5 juillet 1793. — Délibération et arrêté de l'assemblée des Corps administratifs de la ville de Nantes réunis au Comité central des Corps administratifs du département décidant que la bannière fédérale de la Loire-Inférieure sera jointe à celle des quatre départements de la Bretagne, à celles de la Mayenne et du Calvados, pour marcher contre les factieux de Paris, et qu'elle sera escortée d'une compagnie de 60 hommes d'élite fournis par chaque district; — invitation à chaque directoire de nommer des délégués, et avis favorables adressés par les districts de Châteaubriant et de Machecoul, lesquels ont envoyé, à eux deux, cinq citoyens (juillet 1793); — adhésion publique à l'Acte constitutionnel du 24 juin 1793 formulée à Guérande, à Nantes par les réfugiés de Clisson, à Aigrefeuille, dont les électeurs ont nommé le député Poëron pour aller à Paris porter leur acceptation (1793).

L 169. (Liasse.) — 67 pièces.

An III. — Procès-verbaux des Assemblées primaires réunies pour l'acceptation de la Constitution de l'an III et la nomination des électeurs.

L 170. Cahier. — 228 feuillets.

An III. — Plébiscite sur la Constitution de l'an III. — Tableau imprimé du dépouillement et du recensement du vœu des Assemblées primaires et des armées de terre et de mer sur la Constitution présentée par la Convention nationale, comprenant tous les départements (Paris, an IV).

L 171. Liasse. — 45 pièces.

An V - an VII. — Elections. — Listes des électeurs du département contenant des notes confidentielles sur les opinions et la qualité des personnes et l'indication des lieux de réunion; — liste particulière pour le canton de Monnières (an V); — autres listes cantonales des citoyens ayant droit de voter dans les assemblées primaires, et listes générales de tous les électeurs rangés par ordre alphabétique.

L 172. Liasse. — 19 pièces.

An IV. — Elections générales. — Procès-verbal du choix du local de la halle de Nantes et des travaux d'installation à faire. — Correspondance relative au service des vivres confié au garde magasin de la place de Nantes. — Décret interdisant aux électeurs de se conformer aux mandats qui leur seraient donnés par leurs assemblées primaires en désaccord avec les lois des 5 et 13 fructidor an III. — Procès-verbal de l'élection des députés à la Législature, Baco, Giraud, Grélier, des jurés à la Haute-Cour de justice, des administrateurs du Département et des juges du Tribunal civil de Nantes. — Tableau des citoyens de la commune de Nantes indiqués pour candidats aux places à nommer par les Assemblées primaires.

L 173. Liasse. — 30 pièces.

An V. — Elections générales. — Loi désignant les départements qui doivent concourir au renouvellement du cinquième des juges au Tribunal de cassation. — Liste de candidats présentés. — Constitution du bureau, vérification des pouvoirs des électeurs, discussion de la loi du 14 frimaire qui frappe d'inéligibilité les Emigrés, amnistiés et chefs de

rebelles ; procès-verbal d'élection de députés au Conseil des Cinq-Cents et au Conseil des Anciens, de juges au Tribunal civil de Nantes et à la Cour de Cassation ; protestation contre les opérations de l'assemblée électorale, et loi les validant en ce qui concerne le choix des députés Pierre Lévesque au Conseil des Anciens, Tardiveau, Le Normand, Marc-Curtain et Baudot au Conseil des Cinq Cents.

L. 174. Liasse. — 7 pièces.

An VI. — Elections générales. — Proclamations du Directoire exécutif adressées aux électeurs et procès-verbal des séances de l'Assemblée départementale désignant des juges, des membres de l'Administration centrale, Boulay-Paty, Gourlay, Chotard, Rollin et Haudaudine au Conseil des Cinq-Cents, Clavier au Conseil des Anciens.

L. 175. Liasse. — 33 pièces.

An VII - an VIII. — Elections générales. — Arrêtés de convocation fixant les lieux de réunion des électeurs ; — instruction sur les règles à suivre pour la tenue des assemblées primaires communales ; — proclamation du Directoire exécutif de la République aux électeurs ; — vérification des pouvoirs des électeurs, procès-verbal de l'assemblée électorale et loi déclarant valable le choix des députés Pillet et Douillard au Conseil des Cinq-Cents, Le Tourneux au Conseil des Anciens. — Circulaire annonçant la rédaction d'une nouvelle Constitution et l'ouverture de registres où seront consignés les notes et les vœux du Peuple (an VIII).

L. 176. Liasse. — 20 pièces.

1789 - 1792. — Assemblée nationale constituante. Correspondance des députés Coustard, Baco, Maupassant, Cornet, Marie, Dufrexou, Chaillon, Lefèvre, Bernier, Giraud-Duplessis, Blin, Latyl, Guinebaud, Jary concernant le traitement des administrateurs, le règlement des difficultés soulevées par le curé de Paimbœuf ; — les démarches faites auprès des Ministres ; — la solution de diverses questions relatives aux impositions, aux maires administratifs à adopter. — Adresse imprimée au peuple breton des villes et campagnes de la part de leurs députés à l'Assemblée nationale.

L. 177. Liasse. — 1 pièces.

1792. — Assemblée nationale législative. — Correspondance des députés Marie et Coustard contenant des nouvelles relatives à l'installation du Tribunal criminel de Nantes et aux événements du 10 août, à la prise des Tuileries, à la défaite de l'avant-garde de l'armée de Kellermann et à la désignation des commissaires envoyés près des Armées.

L. 178. Liasse. — 31 pièces.

1792 - an III. — Convention nationale. — Correspondance des députés Chaillon, Villeneuve, Lefèvre, Villers, Sotin, Morel et Méaulle concernant le passage à Ancenis de deux Commissaires du Pouvoir exécutif chargés de prendre des armes partout où ils en trouveraient (septembre 1792) ; — les atrocités commises dans le département des Ardennes par les Emigrés ; — l'impression produite par la lecture de l'adresse de la commune de Nantes ; — l'esprit qui règne dans l'Assemblée et la marche de ses travaux ; — le projet de réorganiser les divisions administratives sur de nouvelles bases ; — les sollicitations à faire pour obtenir des secours ; — la distribution du bulletin de la Convention ; — les résultats des adjudications de biens confisqués sur les Emigrés ; — les succès remportés par les Armées ; — les instances faites par Villeneuve près du comité d'Agriculture en faveur du desséchement des marais de Savenay et de Donges ; etc. — Adresses des Sans-Culottes de la commune de Nantes (an II) et de la Société populaire à la Convention (an III).

L. 179. Liasse. — 19 pièces.

An IV - an VIII. — Conseils des Cinq-Cents et des Anciens. — Correspondance des députés Villers, Grélier, Luminais, Chaillon, Sotin, Boulay-Paty, Douillard, Gourlay, Chotard, Pillet, Raingeard, Clavier, Haudaudine, Rollin, Cacault contenant des renseignements sur les événements politiques et militaires ; — sur les états de service de divers personnages à pourvoir de fonctions ; — sur les démarches qu'ils ont faites à Paris pour obtenir des secours en faveur de l'Ouest ; — sur les dispositions prises dans les Ministères pour organiser la résistance ; — sur les nouvelles qui circulent dans les salons et dans les assemblées ; — sur les promesses obtenues ; — sur les impressions causées par

les décisions des assemblées réunies et par les arrêtés du Directoire ; — sur les mouvements de l'opinion publique, etc.

L 180. (Liasse.) — 156 pièces.

1790 - an IV. — Elections des membres du Directoire et du Conseil du district d'Ancenis, du Tribunal de première instance, du Bureau de conciliation, des directeurs de la poste aux lettres d'Oudon, d'Ancenis et de Varades, des recteurs de plusieurs cures vacantes et des officiers municipaux. — Procès-verbaux des assemblées électorales ; — extraits des registres de délibération des municipalités portant élection de leur personnel administratif; — procès-verbal de vérification des procès-verbaux; — délibérations du Directoire portant avis sur les protestations soulevées à Saint-Sulpice-des-Landes et à Varades; — sur le refus de serment signifié par les officiers municipaux de Belligné; — sur le choix d'Ancenis comme siège de l'Assemblée électorale convoquée pour la nomination des députés à la Convention; — la nomination du sieur Palierne au titre de receveur du district (1790); — plaintes contre le sieur Gabory, Commissaire de la municipalité de la Chapelle-Saint-Sauveur, à propos de l'inventaire fait au presbytère (1792); — correspondance du Procureur syndic, des Maires, des Administrateurs, concernant les opérations électorales; — le désaccord causé dans le sein de l'Administration du district par les censures et le caractère altier du sieur Barbot, l'un des Administrateurs, le remplacement des membres décédés ou démissionnaires; — présentation de candidats au représentant du peuple, Jary (an III); etc.

L 181. (Liasse.) — 66 pièces.

1790 - an III. — Elections et nominations des membres du Directoire du district de Blain et des officiers municipaux. — Nomination du receveur municipal, Raimon Sévérac. — Procès-verbaux des nombreuses réunions qui furent tenues à Fay pour l'élection des membres de la municipalité. — Correspondance diverse du Procureur syndic et des Administrateurs avec le Procureur général syndic du département concernant la préparation des rôles des citoyens actifs, la prestation du serment exigé des employés et des fonctionnaires, l'assiduité aux séances du Directoire, l'arrestation du maire et du procureur de la commune de Derval accusés d'avoir porté des cocardes blanches (1793); — la nomination du citoyen Giraud au titre d'agent subalterne du Pouvoir exécutif, du citoyen Boucaud, aux fonctions de garde-magasin des grains des Emigrés; — le renouvellement, par le représentant du peuple, Ruelle, des membres du Directoire, d'après les listes qui lui ont été présentées (an III); etc.

L 182. (Liasse.) — 119 pièces.

1790 - an IV. — Elections des membres du Directoire et du Conseil du district de Châteaubriant, du Tribunal de première instance, du bureau de conciliation, des maîtres de poste de Derval et de Châteaubriant, des recteurs de plusieurs cures vacantes et des officiers municipaux. — Procès-verbaux des assemblées électorales relatant la nomination, le renouvellement et l'installation du personnel; — discours prononcés à l'installation du Tribunal (1790); — correspondance, pétitions, réclamations, avis du district concernant le conflit qui éclata entre la municipalité de Châteaubriant et le district à propos de l'arrestation du procureur de la commune d'Issé et de l'élargissement de plusieurs habitants de Moisdon suspects d'aristocratie, et la mésintelligence qui s'ensuivit (1791); — la réélection du sieur Rodrigue, procureur de la commune d'Issé; — la nomination du sieur Reignier au poste de receveur et son incapacité; — la désignation d'un officier chargé de constater l'état-civil à Mouais; — nomination d'une nouvelle municipalité à Derval après l'arrestation du maire et du procureur de la commune; — lettre annonçant que le Conseil du district ne peut se réunir par suite de l'assassinat de 4 de ses membres (an III). — Arrêté des Représentants du peuple reconstituant les autorités de Châteaubriant (an III). — Etats nominatifs du personnel de toutes les municipalités (an III).

L 183. (Liasse.) — 101 pièces.

1790 - an III. — Elections des membres du Directoire, du Conseil du district de Clisson et des officiers municipaux. — Procès-verbaux d'élection des membres composant les municipalités de la Boissière, de Boussay, de Château-Thébaud, de la Remaudière, de Vallet et de Vertou. — Correspondance, dénonciations, enquêtes, avis du district concernant les convocations des assemblées électorales, la validation des opérations contestées, des questions contentieuses, les emportements de certains maires contre le curé

et le procureur; — les reproches injustes faits à la municipalité de Château-Thébaud, à propos des élections; — le blâme encouru par un officier municipal de la Chapelle-Bassemer par ses propos inciviques; — les remontrances à faire aux citoyens qui envoient leur démission sans motif légitime, à Vallet et à Aigrefeuille; — les contraintes à exercer envers les Administrateurs négligents et inexacts (1792); — l'exclusion de l'Assemblée électorale infligée aux électeurs de Vallet et du Loroux-Bottereau, à raison de leur incivisme; — les réserves faites au profit du patriote Bertin lors de la suspension des membres du Conseil général de Clisson; — la citation à comparaître au Département envoyée au procureur du Loroux-Bottereau; — le choix d'un archiviste du district; — la détention infligée au procureur de la commune de Clisson accusé de concussion; — le traitement à allouer à deux secrétaires de mairie; etc. — Etats nominatifs des autorités constituées, dressé en 1793 et en l'an III, avec annotations.

L. 184. (Liasse.) — 121 pièces.

1790 - an III. — Elections des membres du Directoire et du Conseil du district de Guérande, des juges du Tribunal de première instance, du Bureau de conciliation, des recteurs de plusieurs cures vacantes, des officiers municipaux et des notables. — Procès-verbaux des assemblées électorales relatant la nomination, le renouvellement et l'installation du personnel. — Nomination du sieur Grimperel en qualité de receveur du district (1790). — Correspondance et arrêtés du Département et du District concernant l'illégalité des élections de Guérande dont le maire, M. Le Chauff, et de Courson, officier municipal, avaient omis de prêter le serment prescrit; — les convocations à faire, l'ajournement des élections de Batz, la difficulté de constituer le bureau du Directoire; — les irrégularités commises au Croisic, l'organisation des bureaux, les réclamations soulevées par la suppression du *général* du Croisic (1792); — les plaintes provoquées par la négligence et l'incapacité des officiers municipaux de Pontchâteau; — la suppression de la municipalité de Saint-Joachim; — la démission du citoyen Bachelot, maire de Piriac; — la composition et les attributions du comité de surveillance de Guérande (an II); — les raisons opposées aux défiances qu'inspirait le Directoire du district de Guérande au Département; — proposition de créer une commission et d'infliger une amende dans les cas où les officiers refusent d'assister aux séances (an III). — Etats nominatifs des officiers municipaux en fonctions (an III); etc.

L. 185. (Liasse.) — 287 pièces.

1790 - an III. — Elections des membres du Directoire et du Conseil du district de Machecoul, des juges du Tribunal civil, des directeurs des Postes de Bourgneuf, de Machecoul et du Port-Saint-Père, des officiers municipaux et des notables. — Procès-verbaux des opérations électorales, de renouvellement et de tirage au sort. — Correspondance, plaintes, dénonciations, rapports, avis du District concernant la nomination et le cautionnement du trésorier du District (1790); — la réélection de M. l'abbé Villers, recteur de Saint-Philbert, qui est illégale, comme officier municipal; — les irrégularités commises dans les assemblées de Saint-Lumine, de Saint-Etienne-de-Corcoué, de la Chevrolière; — la réconciliation opérée entre le recteur de Montbert et la municipalité, et la réquisition de troupes faite par la même commune pour protéger les élections (1791); — les procédés tyranniques reprochés au sieur Néau, maire de Saint-Colombin; — les accusations portées contre les officiers et le maire de la commune de Sainte-Pazanne (1792); — la difficulté de reconstituer les municipalités; — le retour des patriotes qui s'étaient réfugiés à Nantes; etc.

L. 186. (Liasse.) — 183 pièces.

1790 - an IV. — Elections des membres du Directoire et du Conseil du district de Nantes, des juges du Tribunal civil et du Tribunal de Commerce, et des officiers municipaux. — Procès-verbaux des opérations électorales et des séances d'installation. — Correspondance, réclamations, instructions, arrêtés en forme d'avis du District, arrêtés des Représentants du Peuple concernant les protestations soulevées par les élections municipales de Pont-Saint-Martin, de Sautron, de Bouguenais, les contraintes à exercer contre les officiers rebelles de Rezé; — la destitution du maire de Brains; — les injonctions à envoyer aux communes qui n'ont pas encore convoqué les électeurs en 1791; — la validation des opérations régulières; — le renouvellement des autorités par le représentant Carrier et après les événements de thermidor an II; — la révocation du citoyen Rissel, procureur de la commune de Nantes (an III); etc.

Etats nominatifs des administrateurs et commis employés dans les bureaux.

L 187. (Liasse.) — 133 pièces.

1790 - an III. — Elections des membres du Directoire et du Conseil du district de Paimbœuf, des juges du Tribunal, de leurs suppléants, des curés, de la directrice des Postes et des officiers municipaux. — Procès-verbaux des opérations électorales et des séances d'installation. — Correspondance, réclamations, pétitions, avis du District concernant la nomination du receveur du District ; — le conflit survenu entre les membres du Directoire et la municipalité de Paimbœuf (1790) ; — la mésintelligence qui régnait entre les officiers municipaux de Saint-Père-en-Retz ; — la validation des élections des juges de paix de Sainte-Pazanne et du Pellerin ; — le blâme à infliger au sieur Berthelot, maire de Frossay, pour ses propos inciviques ; — les irrégularités relevées par l'inspecteur des Douanes contre le maire de Saint-Brevin (1792) ; — la solution d'une question d'incompatibilité soulevée par la nomination du sieur Frèrejouan, avoué, garde-magasin des poudres et salpêtres au poste d'administrateur ; — les attaques du procureur syndic du District contre le sieur Dithury, membre du Conseil ; — l'urgence de pourvoir au remplacement des membres du Directoire décédés et démissionnaires ; — le partage du travail entre les administrateurs et les appointements à payer aux commis ; — annulation des élections de Rouans (1793) ; etc.

L 188. (Liasse.) — 102 pièces.

1790 - an IV. — Elections des membres du Directoire et du Conseil du district de Savenay, des juges du Tribunal et du bureau de paix, d'un directeur de la Poste aux lettres et d'un curé à Cambon, des officiers municipaux et notables de Savenay, de Bouée et de Cordemais. — Procès-verbaux des opérations électorales, de renouvellement et d'installation. — Correspondance, réclamations, plaintes, rapports, arrêtés du District concernant la nomination du receveur ; — la suspension du sieur Branchu, maire de Savenay ; — les cabales reprochées au sieur Leray, maire de Couëron, par les officiers municipaux (1791) ; — les violences commises pendant l'assemblée de Cordemais et la punition de leurs auteurs ; — les irrégularités de l'assemblée cantonale de Saint-Etienne-de-Montluc ; — les troubles causés par les partisans de l'aristocratie de Guenrouët, et signalés par les habitants de Saint-Gildas et de Drefféac, pendant les assemblées primaires et cantonales ; — la nomination des commis du District, et leur prestation de serment ; — la nécessité de désigner des commissaires spéciaux pour administrer la commune de Bouvron ; — l'application des lois électorales dans la commune de Saint-Etienne-de-Montluc (1793) ; — les dangers que courent les officiers municipaux de Saint-Gildas, réduits au nombre de trois par l'assassinat du maire et de deux collègues de la mairie (an III) ; — la suppression des pouvoirs confiés aux Districts et la remise de leurs papiers (an IV). — Etats nominatifs du personnel composant les municipalités.

Personnel de l'Administration cantonale.

L 189. Liasse. — 179 pièces.

An IV. — Elections cantonales. — Procès-verbaux des assemblées primaires contenant la nomination des électeurs, des juges de paix, de leurs assesseurs, des présidents des Administrations municipales, des agents municipaux et de leurs adjoints, classés par ordre alphabétique de canton, de A à M.

L 190. (Liasse.) — 188 pièces.

An IV. — Elections cantonales. — Procès-verbaux des assemblées primaires contenant la nomination des électeurs, des juges de paix, de leurs assesseurs, des présidents des Administrations municipales, des agents municipaux et de leurs adjoints, classés par ordre alphabétique de canton, de N à V.

L 191. Liasse. — 113 pièces.

An V. — Elections cantonales. — Procès-verbaux des assemblées primaires contenant la nomination des électeurs, des juges de paix, de leurs assesseurs, des présidents des Administrations municipales, des agents municipaux et de leurs adjoints, classés par ordre alphabétique de canton, de A à L.

L 192. Liasse. — 199 pièces.

An V. — Elections cantonales. — Procès-verbaux des assemblées primaires contenant la nomination des électeurs, des juges de paix, de leurs assesseurs, des présidents des Administrations municipales, des agents municipaux et de leurs adjoints, classés par ordre alphabétique de canton, de M à V.

L 193. Liasse. — 124 pièces.

An VI. — Elections cantonales. — Procès-verbaux des assemblées primaires contenant la nomination des électeurs, des juges de paix, de leurs assesseurs, des présidents des Administrations municipales, des agents municipaux et de leurs adjoints, classés par ordre alphabétique de canton, de A à F.

L 194. Liasse. — 163 pièces.

An VI. — Elections cantonales. — Procès-verbaux des assemblées primaires contenant la nomination des électeurs, des juges de paix, de leurs assesseurs, des présidents des Administrations municipales, des agents municipaux et de leurs adjoints, classés par ordre alphabétique de canton, de G à N.

L 195. (Liasse.) — 160 pièces.

An VI. — Elections cantonales. — Procès verbaux des assemblées primaires contenant la nomination des électeurs, des juges de paix, de leurs assesseurs, des présidents des Administrations municipales, des agents municipaux et de leurs adjoints, classés par ordre alphabétique de canton, de P à V.

L 196. (Liasse.) — 116 pièces.

An VII. — Elections cantonales. — Procès-verbaux des assemblées primaires contenant la nomination des électeurs, des juges de paix et de leurs assesseurs, des présidents des Administrations municipales, des agents municipaux et de leurs adjoints, classés par ordre alphabétique de canton, de A à L.

L 197. (Liasse.) — 149 pièces.

An VII. — Elections cantonales. — Procès-verbaux des assemblées primaires contenant la nomination des électeurs, des juges de paix, de leurs assesseurs, des présidents des Administrations municipales, des agents municipaux et de leurs adjoints, classés par ordre alphabétique de canton, de M à P.

L 198. Liasse. — 133 pièces.

An VII. — Elections cantonales. — Procès-verbaux des assemblées primaires contenant la nomination des électeurs, des juges de paix, de leurs assesseurs, des présidents des Administrations municipales, des agents municipaux et de leurs adjoints, classés par ordre alphabétique de canton, de R à V.

L 199. Liasse. — 95 pièces.

An IV - an VIII. — Canton d'Aigrefeuille. — Délibérations, correspondance, instructions, arrêtés, plaintes concernant la convocation des assemblées primaires, la présentation, la nomination, l'installation des juges de paix, du président de l'administration cantonale, du commissaire du Directoire exécutif, des agents municipaux, du secrétaire, au nombre desquels figurent les citoyens Roch, Lesage, Bled, Lizé, Thomas, Perthuis, Ménardeau, Moriceau ; — options, dénonciations, serments, démissions, règlements de conflits, d'incompatibilité et d'indemnités ; — renseignements personnels sur les candidats.

L 200. (Liasse.) — 68 pièces.

An IV - an VII. — Canton d'Ancenis. — Correspondance et instructions concernant la convocation des assemblées et leurs résultats ; délibérations et arrêtés concernant la présentation, la nomination et l'installation des juges de paix, du président de l'administration cantonale, du commissaire du Directoire exécutif, des agents municipaux, du secrétaire, au nombre desquels figurent les citoyens Douville, Lepage, Lorette, Epoudry, Bourget, Bérard et Martineau ; — serments, démissions, options, règlements de conflits, d'incompatibilité et d'indemnité.

L 201. Liasse. — 33 pièces.

An IV - an VII. — Canton d'Arthon. — Correspondance et instructions concernant la convocation des assemblées et leurs résultats, délibérations et requêtes concernant la nomination, l'exclusion et l'installation du président de l'administration cantonale, du commissaire du Directoire exécutif, du

juge de paix, des agents municipaux, du secrétaire, au nombre desquels figurent les citoyens Desbrosses-Dessalines, Coutance, Néel, Ceyssel et Bâtard ; — justifications et notices individuelles.

L 202. (Liasse.) 38 pièces.

An IV - an VII. - Canton de Batz. Correspondance, mémoires concernant la tenue des assemblées primaires, la conduite des agents municipaux Aubrée et Drouard, la prestation de serment du citoyen Mahé, agent municipal, le choix des assesseurs du juge de paix ; — notices personnelles.

L 203. (Liasse.) - 33 pièces.

An IV - an VII. — Canton de Blain. — Correspondance des commissaires du Directoire exécutif près l'administration cantonale de Blain, nommés Boucaud et Duhoux, contenant des renseignements sur les résultats des assemblées primaires, le choix des agents municipaux, leur nomination, leur installation, leur changement, leur civisme, sur les manœuvres du clergé et des aristocrates, sur l'élection du président Rochedreux, tableaux et notices personnelles ; — états de services du citoyen Duhoux.

L 204. (Liasse.) - 76 pièces.

An IV - an VIII . — Canton de Bouaye. — Correspondance des commissaires du Directoire exécutif près l'administration cantonale de Bouaye, nommés Mathieu, J.-J. Bretin, Laubinière et Boissière, contenant des renseignements sur le personnel administratif, le choix des agents municipaux et la tenue des assemblées électorales, adjonctions, installations, démissions ; — suspension prononcée contre les citoyens Forget, agent municipal de Brains, ex-gardien de la prison de Sainte-Claire à Nantes, incarcéré à Angers, et Lemaire, agent municipal de Bouaye, ancien notaire à Enghien, condamné à deux ans de prison pour complicité de vol ; protestations et justifications étendues des deux agents ; approbation par le Ministre de leur réintégration dans leurs emplois.

L 205. (Liasse.) - 58 pièces.

An IV - an VII. Canton de Bouguenais. Correspondance des membres de l'administration cantonale de Bouguenais et des commissaires du Directoire exécutif près l'administration cantonale de Bouguenais, nommés Binet, Landois, Gaschignard et Meyzignac, contenant des renseignements sur leur nomination, leur démission ou leur remplacement, le choix des agents municipaux, leur installation, la tenue des assemblées électorales, avis de nomination par le Ministre, démission du président Bertrand.

L 206. (Liasse.) - 35 pièces.

An IV - an VII. - Canton de Bourgneuf. — Personnel, correspondance des administrateurs municipaux et du commissaire du Directoire exécutif du canton de Bourgneuf, Gouy, contenant des renseignements sur les résultats des assemblées électorales, la présentation des candidats, leur nomination, leur refus, le passage et la mission du citoyen Le Tellier, commissaire extraordinaire, l'élection des présidents Mourain et Bruère.

L 207. (Liasse.) - 40 pièces.

An IV - an VII. — Canton de Cambon. — Personnel, correspondance des administrateurs et du commissaire du Directoire exécutif près le canton de Cambon, nommé Gérard, contenant des renseignement sur la tenue des assemblées électorales, l'organisation des administrations municipales, l'élection du président, des agents et adjoints ; les vacances de places, les incapacités, les présentations, les incompatibilités ; — nominations, démissions, notices personnelles, exclusions, installations.

L 208. (Liasse.) 124 pièces.

An III - an VIII. — Cantons de Chantenay, de la Chapelle-sur-Erdre, de Châteaubriant. — Personnel, correspondance des administrateurs et des commissaires du Directoire exécutif, contenant des renseignements sur les élections, les nominations, les démissions, les installations, les destitutions, notices personnelles ; — amende d'un setier de froment prononcée contre le sieur Guchet, notable, coupable de n'avoir pas répondu à une réquisition (an III) ; — dénonciations contre le secrétaire en chef et le percepteur de Chantenay ; — justifications, plaintes contre le citoyen Renaud, président à la Chapelle-sur-Erdre, convaincu d'avoir été chef de chouans ; — dénoncia-

tion de Martin-Duradier, conservateur des hypothèques, contre le citoyen Regnier, ancien membre du Comité révolutionnaire, dont il retrace la vie et les menées arbitraires à Châteaubriant, au détriment de l'Hospice ; — protestations contre les irrégularités commises dans l'assemblée du 1er germinal an VII de Châteaubriant.

L. 209. Liasse. — 112 pièces.

An IV - an VIII. — Cantons de Clisson et de Couëron. — Personnel, délibérations, correspondance des administrateurs et des commissaires du Directoire exécutif contenant des renseignements sur les assemblées électorales, sur les nominations, les installations, les démissions, les destitutions ; — dénonciation contre le citoyen Constantin, commissaire à Clisson, accusé de violences et de brutalité, attestations, justifications ; — demandes de renseignements sur la conduite et le caractère du citoyen Barbet, commissaire du Directoire exécutif à Couëron, qu'on accuse de dureté ; — requête du président Vallin, réclamant un certificat de civisme et un congé pour aller à Paris, en l'an VIII ; — réclamations de traitements, révocation de Méchinaud, président, accusé d'avoir rempli les fonctions d'officier de santé dans les armées vendéennes (an VI).

L. 210. Liasse. — 93 pièces.

An IV - an VIII. — Cantons du Croisic, de Derval et de Frossay. — Correspondance des administrateurs et du commissaire du Directoire exécutif, contenant des renseignements sur la tenue et le résultat des assemblées électorales, les nominations, les démissions et les destitutions, propositions, certificats, nomination du citoyen Coquerel, ci-devant curé constitutionnel du Croisic, en qualité de commissaire du Directoire exécutif, en remplacement du sieur Le Torzec (an VII) ; — demande de déplacement par le sieur Boissière, commissaire du Directoire exécutif près du canton de Derval, lequel fut remplacé par le citoyen Duhoux (an VII) ; — notices personnelles sur les fonctionnaires.

L. 211. Liasse. — 76 pièces.

An IV - an VII. — Cantons de Guémené, de Guenrouet et de Guérande. — Correspondance des administrateurs et du commissaire du Directoire exécutif, contenant des renseignements sur la tenue et le résultat des assemblées électorales, les nominations, les démissions et les destitutions du personnel, propositions, certificats, protestations contre les cabales, dénonciations contre le citoyen Bougot, commissaire du Directoire exécutif, lequel fut révoqué en l'an VI et remplacé par Phelippes-Beauregard, à Guémené ; — contre les agents municipaux de Sévérac et de Guenrouet, par Tricot, commissaire à Guenrouet du Directoire exécutif (an VI) ; — option du citoyen Dufrexou pour la place de médecin de l'Armée (an IV) ; — rapports des sieurs Chotard et Méresse, commissaires du Directoire exécutif à Guérande ; — notices personnelles et états nominatifs.

L. 212. Liasse. — 109 pièces.

An IV - an VIII. — Cantons d'Herbignac, d'Issé et de Legé. — Correspondance des administrateurs et des commissaires du Directoire exécutif, contenant des renseignements sur la tenue et le résultat des assemblées électorales, les nominations, les démissions et les destitutions du personnel ; — propositions, certificats, protestations contre les cabales, dénonciations contre le citoyen Le Tilly, agent municipal d'Assérac (an IV) ; — nomination de Gabriel Delaunay, commissaire du Directoire exécutif (an IV) ; destitution du citoyen Ballais, lequel fut remplacé à Issé par les sieurs Boutard et Deneux, en qualité de commissaires du Directoire exécutif ; — élection du citoyen Charles Auvynet, président de l'administration municipale de Legé, lequel était auparavant commissaire exécutif ; — notices personnelles.

L. 213. Liasse. — 95 pièces.

An IV - an VIII. — Cantons de Ligné, de la Limouzinière et du Loroux. — Personnel des administrations municipales, correspondance des administrateurs et des commissaires du Directoire exécutif Lorette à Ligné, Nicolleau, Gobin et Rezeau à la Limouzinière, Rault et Delaunay-Forgetière au Loroux, contenant des renseignements sur la tenue et le résultat des assemblées électorales, les nominations, les démissions et les destitutions ; — propositions, certificats, protestations, dénonciations contre le citoyen Dargent, secrétaire de l'administration à la Limouzinière (an VI), contre le sieur Le Couvreur, ancien chef de division de l'armée de Charette, accusé d'organiser la révolte en l'an VIII autour de la Limouzinière ; — notices personnelles, avis divers.

L 214. (Liasse.) — 113 pièces.

An IV - an VIII. — Cantons de Machecoul, de Mesquer et de Moisdon. — Personnel, délibérations, correspondance des administrateurs et des commissaires du Directoire exécutif : Gigault à Machecoul, Bruneau à Mesquer, Jambu à Moisdon, contenant des renseignements sur la tenue et le résultat des assemblées électorales, les mérites des candidats et des élus, les démissions, les nominations et les destitutions des agents municipaux ; — propositions, certificats de civisme, protestations, dénonciations, rapports, notices personnelles.

L 215. (Liasse.) — 100 pièces.

An IV - an VII. — Cantons de Monnières et de Montoir. — Délibérations et correspondance émanant des administrations municipales et des commissaires du Directoire exécutif nommés : Langlois à Monnières, Mérot et Leprestre à Montoir, contenant des renseignements sur la tenue des assemblées primaires, sur le résultat des élections, la nomination des agents municipaux et de leurs adjoints; — notices personnelles, nominations, démissions, révocations.

L 216. (Liasse). — 54 pièces.

An IV - an VIII. — Canton de Nantes. — Délibérations et correspondance des administrateurs et des commissaires du Directoire exécutif près du canton de Nantes : Dorvo, Binet, Dufeu et Legrand, contenant des renseignements sur la tenue et le résultat des assemblées primaires, sur le mérite des élus, dénonciations, notices personnelles, nominations, démissions, installations du personnel de floréal an VII, comprenant Saget comme président, P. Bernard, Th. Groleau, A. Barbier, F. Prévost, M. Peccot, architecte, J. Marion, Ch. Coiron, administrateurs, Saveneau, secrétaire en chef.

L 217. (Liasse.) — 78 pièces.

An IV - an VII. — Cantons de Nort et de Nozay. Délibérations et correspondance des administrateurs et des commissaires du Directoire exécutif, près du canton de Nort, nommés : Cochet, ex-procureur de la commune, près du canton de Nozay, Duhoux, Boutard et Heureux, contenant des renseignements sur la tenue et le résultat des assemblées primaires, sur la moralité des élus, la nomination des agents municipaux et de leurs adjoints ; — notices personnelles, nominations et démissions, listes nominatives et installations.

L 218. (Liasse.) — 137 pièces.

An IV - an VII. — Cantons de Paimbœuf et du Pellerin. — Délibérations et correspondance des administrateurs et des commissaires du Directoire exécutif près des cantons ci-dessus, contenant des renseignements sur la tenue et le résultat des assemblées primaires, sur la moralité des élus et des candidats, la nomination des agents municipaux et de leurs adjoints ; — acceptation des fonctions de commissaire du Directoire exécutif à Paimbœuf par Le Prestre, ex-juge du Tribunal de la même ville (an IV), démission du sieur Maublanc, lequel avait remplacé Ceyssel, nommé juge de paix à Arthon (an V), et nomination du sieur Lucas, ex-capitaine au 5e bataillon de la Manche ; — correspondance du commissaire Saint, débat entre lui et la municipalité du Pellerin, dénonciation contre le même, accusé de violences, mémoires de justification, destitution du président Lehure ; notices personnelles, installations.

L 219. (Liasse.) — 88 pièces.

An IV - an VII. — Cantons de Pontchâteau et de Pornic. — Correspondance et rapports du commissaire du Directoire exécutif à Pontchâteau, nommé Pahier, et de l'Administration municipale, contenant divers renseignements sur les résultats des élections, la nomination du président Lescot, acceptation et refus ; — dénonciations contre Charles Busson, capitaine de la Garde nationale, les frères Pellé de Quéral, contre le citoyen Serin, garde des magasins de la République, justifications (an V) ; — rapports sur les cabales qui ont eu lieu aux élections de l'an VI, surtout à la Chapelle-des-Marais, notices personnelles, certificats de civisme ; — autre correspondance, datée de Pornic, concernant le refus opposé au citoyen Boisselier, lorsqu'il vint pour s'emparer de la présidence, de la part du commissaire du Gouvernement (an IV) ; la nomination du même par arrêté du Directoire (an V) ; — serment civique des curés du canton (an VI) ; — lettre du commissaire Babain, relatant qu'il était au nombre des 70 qui re-

prirent Pornic sur les révoltés et que ceux-ci perdirent 215 hommes (an VII).

L 220. (Liasse.) — 70 pièces.

An IV-an VII. — Cantons de Riaillé, de Rouge et de la Rouxière. — Correspondance des administrateurs et des commissaires du Directoire exécutif établis près de chaque canton, contenant des renseignements sur les résultats des élections, la moralité et la capacité des élus, ; — nominations, installations, démissions annoncées par Leconte à Riaillé, par Demolon à Rougé, par Douville à la Rouxière, tous trois commissaires du Directoire exécutif ; — notices personnelles, plaintes et rapports.

L 221. (Liasse.) — 125 pièces.

An IV-an VIII. — Cantons de Saint-Gildas-des-Bois, de Saint-Julien-de-Vouvantes, de Saint-Nazaire et de Saint-Nicolas-de-Redon. — Correspondance et rapports des administrateurs et des commissaires du Directoire exécutif établis près de chaque canton, contenant des renseignements sur les résultats des élections, la nomination et l'installation des agents municipaux, des adjoints, des juges de paix, de leurs assesseurs ; — notices personnelles des greffiers.

L 222. (Liasse.) — 130 pièces.

An V-an VIII. — Cantons de Sainte-Pazanne et de Saint-Philbert. — Correspondance et rapports des administrateurs et des commissaires du Directoire exécutif établis près des cantons ci-dessus, contenant des renseignements sur la tenue et les résultats des assemblées électorales, le mérite et la moralité des élus, les compétitions, les rivalités des candidats; — dénonciations, explications, nominations, démissions, propositions pour les places de juge de paix et d'assesseurs, avis du décès du sieur Biré, commissaire à St-Pazanne, successeur du citoyen Gros, révoqué ; — acceptation des fonctions de président à St-Philbert par le citoyen Laurent Greven (an VI) ; — installation de Grasset, commissaire à St Philbert, et de Pierre Dugast, ex-abbé, chef des rebelles dans l'armée de Charette, nommé secrétaire de l'administration municipale, dénoncé par Aregnaudeau, de Montbert. — serments civiques et installations.

L 223. (Liasse.) — 116 pièces.

An IV-an VIII. — Cantons de Saint-Sébastien, de Savenay, de Sion et de Soudan. — Correspondance et rapports des administrateurs municipaux et des commissaires du Directoire exécutif établis près des cantons ci-dessus, nommés : Donnet et Bouché à Saint-Sébastien, Vezin et Magouet-Trémeloterie à Savenay, Taillandier à Sion, Lemaître à Soudan, contenant des informations sur la tenue et le résultat des assemblées électorales, la moralité des élus, les compétitions, les rivalités des candidats ; — nominations, démissions, révocations du personnel, propositions, installations, prestations de serment.

L 224. (Liasse.) — 187 pièces.

An IV-an VIII. — Cantons du Temple, de Thouaré, de Vallet et de Varades. — Correspondance et rapports des administrateurs et agents municipaux et des commissaires du Directoire exécutif, nommés : Le Marchaix et Le Choisné à Thouaré, Dozeville au Temple, Damien et Langlois à Vallet, Bourget, Davi et Vié à Varades, contenant des informations sur la la tenue et le résultat des assemblées électorales, la difficulté d'organiser les justices de paix avec leurs assesseurs, la moralité des élus, les compétitions, les rivalités des candidats, les dénonciations, les nominations, démissions et révocations de personnel ; — installations et prestations de serment.

L 225. (Liasse.) — 85 pièces.

An IV-an VIII. — Cantons de Vertou, de Vieillevigne et de Vritz. — Correspondance et rapports des administrations municipales de canton, des agents municipaux, des commissaires du Directoire exécutif, nommés : Cathelineau à Vertou, Gobil et Coindet à Vieillevigne, Terrier et Benoist à Vritz, contenant des informations sur la tenue et le résultat des assemblées électorales, la difficulté d'organiser les justices de paix et les muncipalités, la moralité des élus, les compétitions, les rivalités; propositions, nominations, démissions, installations et prestations de serment.

L 226. (Liasse.) — 168 pièces.

An IV-an VIII. — Personnel des administrations cantonales. — Correspondance du Ministre de

l'Intérieur concernant la nomination des commissaires du Pouvoir exécutif par le Directoire, désignant ceux qui ont été agréés, l'opposition faite par le canton de Vallet, le choix des candidats proposés pour occuper la place de Président, la contestation soulevée par l'élection de l'agent municipal de Quilly, le remplacement des démissionnaires, les révocations prononcées, le déplacement du lieu des séances dans certains cantons; la validité de l'élection de Pierre-Michel Jalliot, instituteur, aux fonctions de président à Montoir (an VI), le rétablissement des agents suspendus ; — correspondance du commissaire spécial Le Tellier, envoyé dans les départements de la Vendée et de la Loire-Inférieure, pour rétablir la paix et présider à l'organisation des municipalités, prendre des informations sur les agents indignes de confiance, explications sur l'objet de sa mission adressées au citoyen Le Tourneux, commissaire du Pouvoir exécutif près l'administration centrale de la Loire-Inférieure (an IV); — tableaux résumés du personnel composant les administrations municipales et notices biographiques ; — avis du commissaire du Directoire exécutif près les Tribunaux civil et criminel du Département, concernant les *chouans* qui sont demeurés en fonctions dans les cantons d'Issé, d'Abbaretz et d'Arthon (an VI).

Comptes décadaires. — Bureaux. — Actes administratifs. — Missions des commissaires civils.

L 227. (Liasse.) — 37 pièces.

An II - an VII. — Comptes décadaires et généraux rendus par l'Administration centrale, contenant le tableau de la situation politique du Département, l'analyse de la correspondance et des délibérations, des mesures de sûreté générale prises pour l'exécution des lois, en l'an II et en l'an III, plus quelques notes sommaires pour l'an IV et l'an VII. — Lacunes nombreuses.

L 228. (Liasse.) — 73 pièces.

An II - an IV. — Comptes décadaires généraux contenant des renseignements sur l'esprit public, les subsistances, les cultures, la fabrication des armes, les hôpitaux, les remontes, les opérations administratives présentés pour le district d'Ancenis, par les administrateurs et le procureur syndic (an III-an IV); — pour le district de Blain, par J. Marie, juge au Tribunal du département, en qualité de procureur syndic pendant 45 jours, du 5 fructidor an III au 19 vendémiaire an IV ; — pour le district de Châteaubriant, par les administrateurs (ans III et IV); pour le district de Clisson, par les administrateurs réfugiés à Nantes et par le comité de surveillance de la commune de Clisson (ans III et IV); — pour le district de Guérande, par les administrateurs et le Comité révolutionnaire provisoire (an III); — pour le district de Nantes, par les administrateurs et par le Comité de surveillance (an II-IV); — pour les districts de Paimbœuf et de Savenay : néant.

L 229. (Liasse.) — 66 pièces.

1790 - an VIII. — Organisation des bureaux du département et des districts. — Règlement provisoire pour la police des séances de l'Administration départementale et l'ordre des travaux (s. d.); — mémoire contradictoire sur les causes de la rivalité qui a éclaté entre la commune de Nantes et les Administrateurs du département (imprimé 1790) ; — demandes d'emploi ; — instructions de la Commission des administrations civiles sur la transmission à Paris des arrêtés des Représentants du Peuple (an II); — sur l'interprétation à donner à la loi du 28 germinal an III réglant les attributions des Directoires de département et celles des Directoires de district (an III) ; — sur les états à produire pour obtenir le versement des indemnités de traitement dues aux fonctionnaires (an III) ; — destitution de Delamarre de la place de payeur général du département par arrêté du représentant Carrier, et nomination de Guillaume Couturié, son remplaçant, vérification de sa caisse, mémoire de sa justification (an II) ; — nomination par le Directoire exécutif de la République de Jean-Jacques Minyer à la place de receveur général des Contributions directes (an VI) ; — avis ministériel rappelant que le citoyen Gorlier, son successeur, doit fournir un cautionnement en numéraire (an VIII) ; — dénonciation contre plusieurs fonctionnaires « partisans des ennemis de la chose publique » communiquée par le Ministère de la police générale au commissaire du Directoire exécutif près l'Administration centrale (an VI). — Listes générales des administrateurs du département et des districts (1790-91) ; — autres listes des agents municipaux, des juges de paix,

des employés des douanes dressées en petit nombre en l'an VII avec des notes biographiques. Etats des appointements payés aux employés (an V).

L 230. Liasse. — 37 pièces.

1790 - an VIII. — Actes publics du Directoire du département et de l'Administration centrale. — Discours de M. Letourneux, procureur général syndic, à l'assemblée générale des administrateurs (novembre 1790) ; adresses, proclamations : des trois corps administratifs de la ville de Nantes appelant aux armes leurs concitoyens (juin 1791) ; du Conseil et du Directoire à propos de la Constitution civile du clergé et de la fermentation qui en résulte dans les esprits ; — mémoire justificatif en réponse aux blâmes adressés par le Ministre de l'Intérieur, le 20 mai 1792, sur la conduite des affaires ; — à propos de l'insurrection des Briérons de Saint-Joachim (juin 1792) ; — appel à la concorde et à la pratique du patriotisme (juillet 1792) ; — minutes de deux lettres écrites à la Convention le 11 mars à midi et à deux heures du matin pour retracer les causes et les progrès de l'insurrection et demander les moyens de l'étouffer ; projets de circulaires ; — adresses aux habitants des campagnes révoltés, puis aux habitants rentrés dans le devoir ; — rapports sur les troubles qui ont éclaté aux mois de mars et de juin et sur les désordres qui en ont été la conséquence, exhortations au calme (1793) ; — remontrances sur l'application des mesures édictées par les Représentants du Peuple à l'égard des pères, mères, enfants et parents des Emigrés (an III) ; — observations aux départements voisins sur les mesures à prendre envers les chefs de rebelles amnistiés (an IV) ; — arrêté rappelant aux administrations locales les peines portées contre les Emigrés et leurs complices (an V) ; — proclamations contenant des invitations à la confiance, au respect des terrains communaux, dont le partage est suspendu par la loi du 21 prairial an IV ; — appelant tous les citoyens à la répression des crimes, à la recherche des étrangers sans passeport, des ennemis intérieurs qui se cachent pour conspirer (an VI) ; — et des complices des Royalistes qui ont attaqué la ville de Nantes dans la nuit du 27 au 28 vendémiaire an VIII ; ordre de déposer toutes les armes de guerre dans les municipalités (pluviôse an VIII) ; etc.

L [illegible]. Liasse. — 48 pièces.

1792 - an II. — Missions des commissaires civils envoyés par le Directoire du département dans le district d'Ancenis. — Rapports et correspondance des citoyens Dufrexou, envoyé à Montrelais pour réprimer une insurrection et assurer la libre circulation des grains (1792) ; — Lecomte, chargé de presser la confection des matrices des rôles (1792) ; — Gaudin, chargé d'accompagner la force armée jusqu'à Ingrandes et d'organiser la protection d'Ancenis (mars 1793) ; — Le Jeune, chargé d'observer les mouvements de l'ennemi autour d'Ancenis (juin) ; — Savariau, en résidence à Ancenis, pour veiller aux approvisionnements et diriger la recherche des séditieux (frimaire an II) ; — Terrier et Gautrais, chargés de faire inhumer les cadavres des soldats, des révoltés et des chevaux (an II) ; — journal d'une tournée d'observation et de propagande accomplie dans les communes du district d'Ancenis par les délégués de la société populaire de Vincent-la-Montagne de Nantes (germinal an II) ; — rapport des commissaires Drouet et Kermen sur les instances qu'ils ont faites près du général Vachot et des Représentants du Peuple à Rennes pour les presser d'organiser la résistance sur les rives de la Loire et dans les districts voisins (messidor an II).

L 232. Liasse. — 11 pièces.

1792 - an II. — Missions des Commissaires civils députés par le Directoire du département dans le district de Blain. — Rapports et correspondance des citoyens Estafel, chargé de presser le recouvrement des contributions (1792) ; — Benjamin Lejeune, député près les corps administratifs de Blain pour recevoir leur serment et s'enquérir de la situation morale et matérielle du pays (janvier 1793) ; Soreau et Chiron, chargés de publier l'arrêté des Représentants du Peuple sur le recrutement, de poursuivre les réfractaires et les fauteurs de désordre, de presser la rentrée des contributions, de pacifier le pays ; — journaux de leurs opérations et de leurs tournées, comptes administratifs et de gestion des fonds mis à leur disposition d'avril 1793 à brumaire, an II.

L 233. Liasse. — 31 pièces.

1792 - an IV. — Missions des Commissaires civils députés par le Directoire du département dans le district de Châteaubriant. — Rapports et correspondance des citoyens : Marie, chargé d'activer le recouvrement des impôts, de surveiller la rédaction des

inventaires à faire chez les Emigrés et de stimuler le zèle des administrateurs (1792); — Le Pelletier et Heureux, chargés de reveiller le patriotisme des campagnes par des proclamations, de réprimer les malversations commises dans les bois, de combattre un rassemblement de mécontents à Joué (11 mars 1793); — de concentrer les ressources et les troupes de volontaires; de diriger les désarmements des paroisses suspectes, de renseigner le Directoire sur la situation morale, politique et administrative de de la contrée (1793); — Rousseau et Adam, chargés de rechercher les dépôts de grains (1793); — Terrier, chargé de présider à l'inhumation de tous les cadavres des brigands et de requérir la chaux nécessaire (an II); — Aregnaudeau père, chargé de procurer du bois à la ville de Nantes (an II); — Le Jeune et Vannier, chargés de faire transporter à Nantes le contingent des grains versés par les paroisses, de les emmagasiner et de régler les frais (an II); — Lelièvre, envoyé à Noyal-sur-Bruz et dont l'escorte fut attaquée par les Chouans (an IV); etc.

L 234. (Liasse.) — 6 pièces.

1792. — Missions des Commissaires civils députés par le Directoire du département dans le district de Clisson. — Correspondance et rapports du citoyen Raimbaud, docteur médecin, chargé de faire une enquête sur la situation administrative, morale et politique du pays, de recevoir le serment des fonctionnaires et de stimuler leur zèle.

L 235. (Liasse.) — 55 pièces.

1792-1793. — Missions des Commissaires civils députés par le Directoire du département dans le district de Guérande. — Correspondance et rapports des citoyens Dufrexou et Robineau aîné, envoyés à Montoir et à Saint-Joachim après l'insurrection des Briérons de Saint-Joachim pour arrêter les coupables et lever une indemnité sur la population (1792); — Chaudet, envoyé à la Roche-Bernard, pour s'enquérir de la vérité d'un complot qui se tramait dans les communes voisines du Morbihan et de l'Ille-et-Vilaine (août 1792); — Le Pelletier, envoyé pour surveiller l'exécution du décret du 24 février sur le recrutement de l'Armée; — Brière, envoyé à Donges et aux alentours pour observer les aristocrates et les prêtres, arrêter les fauteurs de désordre et signaler les foyers de révolte (avril-juin 1793); — Chottard, envoyé à Pontchâteau et aux alentours pour assurer l'exécution de la loi relative au recrutement de l'Armée, le service des subsistances et des étapes aux troupes, diriger les visites domiciliaires, presser la rentrée des contributions, rechercher les instigateurs des révoltes, s'enquérir des menées qui précédèrent l'entrée des révoltés au Croisic, indiquer les mesures à prendre pour fortifier Guérande et le Croisic.

L 236. (Liasse.) — 23 pièces.

1793 - an IV. — Missions des Commissaires civils envoyés dans les districts de Machecoul et de Nantes. — Correspondance du citoyen Sotin, datée de Machecoul, annonçant l'arrestation de Léauté, maire et chef des révoltés de Sainte-Pazanne, et transmettant les bordereaux de ses comptes, justification de sa conduite dans laquelle il accuse plusieurs personnes de détournements, du 19 avril au 15 juin; — des citoyens Badel et Renard, envoyés à Port-Saint-Père avec un détachement, signalant des rassemblements de révoltés dans la forêt de Princé, l'absence des munitions, le dévouement et la bravoure des troupes dans le combat du 12 mai contre 3,000 révoltés concentrés au Port-Saint-Père, le désordre qui règne dans la fourniture des étapes, l'insubordination de la garnison après le désastre de Machecoul (1793); — des citoyens Marcheze et Couanne, envoyés autour du lac de Grand-Lieu, en l'an IV, pour rétablir la navigation sur le lac avec le concours du général Gratien, et enlever les grains, les fourrages et les bestiaux et les verser dans les magasins militaires, suivant les formes prescrites par un arrêté du Département annexé au dossier. — Correspondance et rapports du commissaire Aregnaudeau datés de Nort où il avait été envoyé avec un détachement, relatant l'insurrection violente qui éclata le 10 mars pendant qu'on dressait l'état de la population virile, les noms des prisonniers qui furent expédiés à Nantes, les moyens d'assurer la subsistance des troupes (1793).

L 237. (Liasse.) — 5 pièces.

1792-1793. — Missions des Commissaires civils envoyés par le Directoire du département dans le district de Nantes. — Correspondance et rapport du citoyen Godé, constatant la mauvaise volonté de la municipalité de Saint-Julien-de-Concelles et les irrégularités commises par les agents du Loroux et de la

Chapelle-Bassemer (1792) ; — du citoyen Brière, relatant ses opérations de recrutement à Saint-Mars-du-Désert, l'esprit des habitants, l'inventaire des biens du presbytère, le désarmement de certains villages, la docilité des habitants et leur intention de célébrer la fête de la Réconciliation (mai 1793) ; — observations des agents municipaux de Nort sur les divers articles du compte de frais de déplacement présenté par le citoyen Aregnaudeau ; — adresse aux habitants des campagnes (s. d.).

L 238. (Liasse.) — 14 pièces.

1793. — Missions des Commissaires civils envoyés par le Directoire du département dans le district de Paimbœuf. — Correspondance et rapports des citoyens David et Morvan, chargés d'assurer l'exécution des lois, d'encourager le patriotisme des autorités locales, de prendre des notes sur toutes les parties de l'Administration, d'observer les mouvements des insurgés autour de Paimbœuf ; etc.

L 239. (Liasse.) — 76 pièces.

1792 - an II. — Missions des Commissaires civils envoyés par le Directoire du département dans le district de Savenay. — Correspondance et rapports du citoyen Méaulle, lequel a produit un journal de ses opérations (1792) ; — du citoyen Audubon, lequel a rédigé un volumineux journal de toutes les affaires qu'il a traitées avec le district (janvier 1793) ; — du citoyen Gourlay, muni d'une commission, le 4 avril, et chargé de poursuivre tous les auteurs des désordres commis à Savenay, le 12 mars, d'organiser la force armée, de suivre tous les mouvements de troupes, d'arrêter les suspects et les rebelles, d'entendre toutes les plaintes et de prendre toutes les mesures de défense et de sûreté commandées par les circonstances (1793) ; — pétition du citoyen Robodin, réclamant une indemnité de déplacement pour les frais de la mission qu'il a remplie à l'occasion du recrutement de l'Armée, du 5 au 11 mars 1793 ; etc. — Compte rendu de la mission donnée par le représentant Carrier au citoyen Minot, le 26 pluviôse an II, pour accompagner l'adjudant général du Cyrat chargé, avec 120 hommes d'infanterie et 20 dragons, de faire une tournée d'apaisement dans les districts de Blain, de Savenay et Guérande, pendant que les généraux Avril et Cambray opéraient du côté de la Vilaine et autour de la Brière, demande d'indemnité qui fut portée à 75 livres par arrêté du 19 germinal.

L 240. (Liasse.) — 62 pièces.

1792 - an II. — Missions à Paris et dans les provinces pour obtenir des subsistances, des munitions, des bataillons de volontaires, suivre les mouvements des armées et exciter le zèle et le patriotisme des Administrations. — Correspondance et rapports des commissaires : Marie, envoyé à Paris (avril 1792) ; — Heureux, envoyé à Redon pour poursuivre avec les Rennais les révoltés « qui veulent absolument un Roi et leurs bons prêtres » et qu'ils ont rencontré plusieurs fois en se disposant à ne faire aucune grâce (mars 1793) ; — Huart, envoyé à Angers, Antoine Crucy, arrêté par les révoltés à Saint-Florent et détenu par eux en allant à Paris (mars), Gabriel Deperet, envoyé à Paris (mai) ; — en juin et juillet de Legris, Sotin, Bougon, Darbefeuille, Villenave, Giraud, Le Minihy, Phelippes, Félix Gédouin, envoyés à Alençon, à Rennes, à Saint-Brieuc, à Quimper et à Vannes ; — des citoyens Rousseau et Livenais, envoyés spécialement près du district de la Guerche, les quels racontent longuement tous les incidents de leur voyage de Nantes à Rennes ; — de Chaux, envoyé en mission à Chartres, Versailles, Paris, Tours et Poitiers ; — de Fouché et Pointel, envoyés à Troyes, à Dijon et à Nevers ; — des citoyens Audubon, Mercereau, Robert, Bermond et Gourdon, envoyés aux Sables-d'Olonne, en juillet, pour suivre les mouvements des généraux Westermann et Boulart ; — de Douillard et Poton, envoyés dans la Mayenne et dans Maine-et-Loire ; — dans les premiers mois de l'an II, des citoyens Badel, Gareau, Godin, Robin, La Bigne, Champenois, envoyés à Paris ; — de Drouet, Kermen, Petit, Colas, Clavier, Housset, envoyés à Rennes, à Saint-Brieuc et à Pontivy ; — de Gaudin et Chauvet à Laval ; — de Crespel et Larrey envoyés à Paris en fructidor. — Lettres de Pointel « chef de bureau des Représentants », datées de Lyon où il avait accompagné Fouché, contenant ses impressions sur les évènements de cette ville et le caractère des Lyonnais (pluviôse an II).

POLICE GÉNÉRALE. — DÉTENUS DES DEUX SEXES. PÉTITIONS. — ELARGISSEMENTS.

L 241. (Liasse). — 132 pièces.

1792 - an VIII. — Police générale. Personnages en surveillance. — Décisions, rapports, avis émanant du Ministère de la police générale et de diverses administrations, adressés au Commissaire du Pouvoir exécutif près l'Administration centrale, en vue de recueillir des renseignements sur certains individus qu'on voulait arrêter ou surveiller ; scellés sur les effets et registres de plusieurs passagers venant au Cap et internés au château de Nantes (1792) ; — dénonciation et signalement de plusieurs agioteurs et accapareurs (an IV), de quatre terroristes cherchant à renouer des intrigues, de quatre anciens agents de Charette dont l'influence dangereuse s'exerçait à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu (an V) ; — informations diverses sur les projets et les menées de 30 Emigrés, presque tous anciens officiers, partis de Londres pour Jersey ; sur l'identité d'un sieur Boislandry, se disant négociant de Rouen (an V) ; — sur l'opportunité d'accorder le pardon à des chefs de chouans de l'arrondissement d'Ancenis ; — mesures d'indulgence proposées à l'égard de divers suspects détenus depuis longtemps ; — ordre d'arrestation de 17 royalistes (an VI) ; — notes sur les menées des agents de l'Angleterre et des émissaires des Royalistes, sur la conduite de certains employés, sur divers détenus qui réclament leur translation à Nantes, sur des chouans de Sion et de Lusangé (an VII) ; — états collectifs de renseignements personnels sur les brigands, chauffeurs et Emigrés, sur les personnes arrêtées par mesure de sûreté générale, sur les individus à surveiller ; — listes d'amnistiés, de chefs de chouans, d'individus mis en otages par le Département sous la surveillance de la municipalité de Nantes. — Carnet alphabétique de renseignements.

L 242. (Liasse). — 208 pièces.

An IV - an VIII. — Police générale. Surveillance des Emigrés, des suspects et des révoltés. — Requêtes, passeports, signalements, certificats, instructions et décisions du Ministre de la police, informations, ordre de faire des recherches, notes et renseignements provenant de diverses administrations sur la conduite et l'identité des personnages suivants : Alexandre d'Albis, natif de Gissac, Alphonse, officier de santé, arrêté comme royaliste, Antoni, natif de Gray, ancien major de la garde nationale de Besançon, agent du gouvernement anglais, la veuve de Martin d'Arcy, Jean Aubert, préposé aux transports militaires, Babut, consul suédois à Nantes, Baco, agent du Directoire exécutif aux Indes Orientales, Louis Badrau, Barbot, payeur général du département, Mmes Bascher et Baune de Beaugrand, le marquis de Bédel, capitaine de chouans, l'abbé Bernier, recherché pour être arrêté (an V) ; P. Berthaud du Pellerin dont la requête est jointe à celles de Louis et Pierre Ralleau et François Brazeau, tous détenus au Bouffay (an VI) ; Berthou de la Violais, Biré et la veuve de Biré de la Sénégerie, Simon Blain, natif de Lusangé, Alex. Bougrenet de la Tocnaye, Renée Boulais de la Bourdonnaie, Bouriou des Champsneufs, chef de bataillon du génie, Olivier Broband, chirurgien major de l'une des divisions de l'armée vendéenne, la femme Brochet, messagère des Royalistes, Brossier, chef des insurgés à Vieillevigne, évadé des prisons de Saumur, O'Byrne, aide de camp de Charette, Calvé de Soursac, Carié, chargé du service des transports à l'intérieur, Esprit Chateignier, Louis Cherhal, Chiron, agent des brigands, embaucheur (an VII), P. Cocauld, Etiennette Cornuaille, arrêtée à Riaillé, Couesbouc « le plus scélérat et le plus sanguinaire des Royalistes », Daniel, homme de loi à Nantes, Danjou-Boisnantier, Thomas Dobrée ou Daubré, natif de Guernesey, négociant de Nantes, accusé avec Cossin de favoriser la correspondance entre les Emigrés, Charette et les Anglais, dont le dossier comprend un ordre d'arrestation, un procès-verbal de perquisition et un interrogatoire (an IV) ; Doley, embaucheur pour les chouans, P. Doré-Duchesne, chef de brigands, François Dubourg, capitaine chouan, espion des Royalistes, arrêté chez Mlle du Guiny le 14 nivôse an VI, Math. Dufour, chouan amnistié, et autres.

L 243. (Liasse). — 236 pièces.

An IV - an VIII. — Police générale. Surveillance des Emigrés, des suspects et des révoltés. — Requêtes, passeports, certificats, instructions et décisions du Ministre de la police générale, informations, renseignements divers, notes provenant de diverses autorités judiciaires, civiles et militaires sur la conduite et l'identité des personnages suivants : Fauvelet,

employé dans les subsistances, les frères Foucaud, ex-chouans, Frotté, chef de brigands, Louis Garrache, commis aux vivres de la Marine, arrêté sur un navire à Paimbœuf et conduit au Bouffay (an VII) ; Gaudry de Couffé, J. Gazet, Gendrie et sa femme, accusés d'embauchage, de Ghaisne de Bourmont et ses complices, Et. Gouin, agent des Anglais, Grandseau « marchand d'argent », Greslier, Guerzy ou Gevisy, ex-soldat du bataillon départemental de la Loire-Inférieure, Clotilde Guillermo, recéleuse d'Emigrés, Guissaudeau, embaucheur à la Boissière du Doré, Hervé, homme de loi à Nantes, Aug. de la Houssaie, Joli, dit Belle-Pointe, Patrice du Lac, Lenain, libraire, M. de Lespinay des Clouzeaux dont le dossier contient une lettre de Hoche ; Lincoln, négociant à Nantes, Macé, officier de marine, P. Massey, la veuve Mauvillain, Meslin, directeur des forges de la Provostière, suspect de sympathie pour les chouans (an VI), Michel de Taron, émigré rentré, Montant, agent royaliste, les frères du Moustier, Pichon dit Lagord, jugé à La Rochelle ; Françoise Picherie, prévenue d'embauchage, Picot de Peccadeuc, chef royaliste à Soulvache, Puisaye et ses complices ; etc.

L. 244. (Liasse.) — 211 pièces.

An IV - an VII. — Police générale. Surveillance des Emigrés, des suspects et des révoltés. — Requêtes, passeports, certificats, instructions et décisions du Ministre de la police générale, informations, renseignements divers, notes provenant de diverses autorités judiciaires, civiles et militaires sur la conduite et l'identité des personnages suivants : Régnier, accusé de manœuvres dans l'assemblée électorale de Châteaubriant, à propos duquel on dénonce la conduite des prêtres Lelarge et Lemétayer du Bourg (an VII) ; Jean Reilly, domestique de M. de Bourmont, détenu dans les prisons de Nantes (an VII) ; — Jean Renaud, accusé d'avoir fait partie de bandes de chouans, détenu (an VII) ; — Pierre Rezeau, de la Copechainière ; — François Rippaut, sa femme et ses trois fils, de Frossay ; — le comte de Rochecot, conspirateur ; — Jean Rousseau, dénoncé par la municipalité de Saint-Jean-de-Monts ; — Henri Rousseau de la Meilleraie et ses deux fils, chefs de chouans, arrêtés le 10 nivôse an VI ; — Roussel, notaire à Joué, et Fortin aussi habitant de Joué, détenus au Bouffay (an VI) ; — Saint-Hubert, originaire de Saumur ; — Saive, prisonnier de guerre anglais, dont le dossier est plein de lettres de famille ; — Charles Sapineau, ex-général vendéen, qui offre de se justifier (an VI) ; — Savary, dit *Louis* ou *Grand-Louis*, appelé aussi comte de Savary, chef de chouans, tué par ses complices au bourg du Pin (an VII) ; — de Scépeaux ; — Sécherie ; Sol de Grisolle ; — Anne Stapleton ; — Jean Tandé, dit Santerre, chef de chouans du Loroux-du-Désert, détenu au Bouffay (an VII) ; — Joseph Thelot de Joué, détenu au Bouffay (an VI) ; — Thibault de la Pinière, émigré, Vallot, courtier, les citoyennes Walsh, domiciliées à Chassenon ; — Yviquel de l'Esclis (René), émigré ; — autre correspondance ministérielle contenant des observations sur les passeports accordés à divers étrangers.

L. 245. (Liasse.) — 62 pièces.

1793 - an III. — Détenus suspects d'incivisme ou arrêtés dans les pays révoltés. — Demandes d'élargissement présentées par les citoyens Abraham, Achon, Albert, Allard, Allyon, Ameline, Andigné, Andrieu, Angebault, Antier, Armand, Arnous de la Noë, Arnous-Rivière, Artaud, Artaud-Seyssel, capitaine au 31e régiment d'infanterie, Toussaint Audion, Augeron et Aurais ; — certificats de civisme ou de maladie, dénonciations, avis des autorités locales et du Conseil du Représentant du Peuple ; arrêtés de mise en liberté.

L. 246. (Liasse.) — 172 pièces.

1792 - an III. — Détenus suspects d'incivisme ou de complicité avec les révoltés. — Demandes d'élargissement adressées aux Représentants du Peuple par les citoyens Badereau, Bahuaud, Baras, Barbé, Barbelivien, Barbier, Baré, Baron, Barré, Bascher, René Bastard, Baudot, Baudry, Bauget, Beauchamp, Beaudin, Bécard, maire de Saint-Viau, Becdelièvre, Becker, Beilvert, J. Beliard, charpentier à Sautron, Bellon, Belourde, Bertaud, Berteau, Berthault, Berthelot, Bertho, Berthou de la Violaie, Bertrand, Bertré, Besnard, Bichon, Biclet, Bidet, Bidon, Biré, Biton, Bizet, Blain, Blais, Blanchard de la Musse, Blanchard, le docteur Blin, médecin attaché à l'armée de l'Ouest ; Blineau, Blinlu, ou par leurs femmes et leurs enfants ; — dénonciations, certificats de civisme ou de maladie, interrogatoires, avis des autorités locales et du Conseil des Représentants du Peuple, et arrêtés de mise en liberté.

L 247. (Liasse.) — 73 pièces.

1793 - an III. — Détenus suspects d'incivisme ou de complicité avec les révoltés. — Demandes d'élargissement présentées aux Représentants du Peuple par les citoyens Pierre et Joseph Bodin, Math. Bodinier, Em. Boissenot, secrétaire du Commissaire des Guerres, J.-P. Bolteau du Cellier, P. Bommal, Jean Bordes, Th. Antoine Borgnis des Bordes, Pierre et Alex. Bossis, maçons à Nantes, Franc. Bossy, domestique à Saint-Colombin ,Bouest dit Flamand, tailleur, convaincu d'avoir falsifié des passeports ; Jean Bouet, H. Bouhier, marin, Bouillé, laquais chez la dame de Jasson, René Boullain, imprimeur, Jean-Marie Bourdic, Jean Bouret, P. Bourgeois, jardinier de la veuve Gouyon ; Louis-Marie de Bourgues, Jul. Bourigan, R. Bousseau, Boussi, P. Bouteau, Fr. Boutin, par leurs femmes ou leurs enfants, réclamations, certificats de civisme ou de maladie, interrogatoires, avis des autorités locales, arrêtés de mise en liberté.

L 248. (Liasse.) — 115 pièces.

1792 - an III. — Détenus suspects d'incivisme et accusés de complicité avec les révoltés. — Demandes d'élargissement adressées aux Représentants du Peuple par les citoyens Jean Brains, Remy Brégeaut, Jos. Bretineau, Bretonville, P. Brianceau, G. Briand, J.-M. Briand, Math. Briand, Th. Briard, J. Bricaud, maire de la Chapelle-Saint-Sauveur, les frères Bricet, Brossard de Coulonges, Louis de Bruc, H. Brunet, Al. Bruny, L. Ch. Bry, officier de santé à Ancenis, dont le dossier renferme beaucoup de lettres de l'abbé Loyant, recteur de Varades ; — par les citoyens Ch. Buet, laboureur à Vieillevigne, Math. Bureau, L. Bureau, Cl. Pierre Bussi, P. Butaud, réfugié de Saint-Colombin ; dénonciations, certificats de civisme et de maladie, justifications ; arrêtés de mise en liberté.

L 249. (Liasse.) — 164 pièces.

1793 - an III. Détenus suspects d'incivisme et accusés de complicité avec les révoltés. — Demandes d'élargissement adressées aux Représentants du Peuple par les citoyens Ol. Cahier, maire de Saint-Mars-du-Désert, J. Caillaud, Caillaud, dit Beaumont, Ant. Cassard de Vertou, Cathelineau de Nantes, Chacun, boucher à Vertais, Chambellé, Chambert, détenu à bord de la galiotte hollandaise de la Sécherie (23 novembre 1793), Jean Chardonneau, sabotier, P. Charet de la Frémoire, Jos. Charette de la Clartais, Y. Charles, P. Charon, laboureur, Jos. Charpentreau, journalier, Chasseteaux, Ed. Châteignier, M. Châtelet, X. du Châtellier, R. Chauvet, Jean Chauvet, éclusier à Rouans, R. Cheignon, Fr. Chesnais, Jean Chesneau, Chevalier, Franc. Chiron, fermier à Vritz, Chiron, agent des chouans ; Noël Clavereux, P. Clavier, Clémenceau, maire de Montoir, Clericeau, Clisson, commissaire de police à Clisson, Clouet, J. Cocando, J. Cocard, Ch. Cocaud, P. Coiron, marchand à Nantes, Coiron, membre de la Commission des Trois et de l'armée de Marat à Nantes, lequel se justifie longuement d'avoir participé aux actes de la Terreur ; — R. Colas, Fr. Collet, P. Collineau, J. de Combles, juge de paix au Croisic, J. Amédée Cornet, Pierre Cosnier, Cosnuel, juge de paix à Soudan, Couault, Jean Couenne, Couëssin de Kergal, Courson, receveur des Devoirs à Couëron, J.-M. Courtoux, Bernard Courville, P. Crand de Cambon, Croisé dit Poitevin, charpentier à Clisson, P. Cruau, commerçant à Nantes ; — certificats de civisme et de maladie, avis des autorités locales et du Conseil des Représentants, ordres de mise en liberté.

L 250. (Liasse.) — 179 pièces.

1793 - an III. — Détenus suspects d'incivisme et accusés de complicité avec les révoltés. — Demandes d'élargissement adressées aux Représentants du Peuple par les citoyens Dabin, procureur de la commune de Clisson, Julien Dacosta, fondeur de bouches à feu, Danguy de Bruc, André Dastin, ancien militaire, P. Davi, Urbain et Michel David, Gab. Davy, Em. Davy, imprimeur à Nantes, A. Deffaura, J. Delamarre, Delaunay, meunier, A. Delaville, membre du Conseil de la commune de Nantes, Fr. Delaville, juge à Nantes, Fr. Delorme fils, employé de la Régie, Fr. Delsart, apothicaire des hôpitaux ; Jean Delumeau, marchand de mouchoirs ; Jean Denais, Math. Deniaud, tailleur de pierres, Séb. et Louis Deniaud, Fr. Denieul, Louis Denion, Jos. Denis, B. Denis, préposé aux subsistances militaires, V. Desfontaines, A. Desmarais, Pierre Desportes, J. Desprez, Desvau, marchand à Savenay, Piter Deurbrouq, Devaux, adjudant général, aide de camp de Dumouriez, détenu à l'Abbaye, Dillet (Laurent), farinier, J. Doucet, négociant à Nantes, Douillard, architecte et officier

municipal, Jean Dreessen, tailleur, Dreux, René Drouin, métayer, J.-P. Dubois, Paul-Fidèle Dubois, Dubosc, inspecteur des fourrages, les frères Dubourg, de Nozay, R. Dubuisson, épicier à Nantes, Ducros fils, J. Dudouet, P. Dugast, P. Duhil, J. Dumas, maître d'école à Montoir, Julien Dumoulin, J. Dupas, P. Dupin, receveur des domaines à Blain, P. Dupont, tisserand, A. Dupont, laboureur, Dupré, officier de marine, J. Dupuy, J. Durand, colporteur, Et. Duranteau, P. Dureau, Fr. Duret, farinier ; — dénonciations, avis des autorités locales et arrêtés de mise en liberté signés par les Représentants du Peuple.

L. 251. Liasse. — 105 pièces.

1793 - an III. — Détenus suspects d'incivisme et accusés de complicité avec les insurgés. — Demandes d'élargissement adressées aux Représentants du Peuple par les citoyens Edelin, père et fils, négociants à Nantes ; Eluère, maire d'Issé, P. Eon, garçon meunier, Jean Eriaud, Jean Ernoul, président de l'Assemblée du district de Châteaubriant, P. Errand, Esnault, cultivateur de Maine-et-Loire, Fr. Evon, élève de l'école de mathématiques de Rollin ; Fabe, Fr. Favereau, perreyeur, Vinc. Ferron, employé aux magasins à fourrages, P. Fétiveau, Fidière, directeur des Domaines, Jean Fièvre, A. Fillelin, meunier, P. Flameng, Fleur de Pied, fils, Fleury, commis, qui a pris part à divers combats ; Georges Floderer, Laurent Fondin, Fr. Fontaine, sous-chef des bureaux civils de la Marine ; J. Forest, marchand potier, Forget, concierge de la maison d'arrêt à Nantes (an III), J. Fouchard, fermier, Fr. Fouchard, chef de chouans, Jul. Fouineteau, couvreur, Ch. Fourché, Fourmy, ex-administrateur du Département ; Franco, Et. Fromentin, laboureur ; — dénonciations, justifications, certificats, avis des comités de surveillance et du Conseil des Représentants du Peuple, ordres de mise en liberté.

L. 252. Liasse. — 80 pièces.

1792 - an III. — Détenus suspects d'incivisme et accusés de complicité avec les révoltés. — Demandes d'élargissement adressées aux Représentants du peuple par les citoyens Jos. Gachet, M. Gadet, Galais, attaché au corps du Génie, Julien Gallon, Med. Gandemay, Gaudon, président du Tribunal criminel, Fidèle Garnier, commis aux forges de Morsdon, M. Garnier, meunier à Brains, P. Gareau, colporteur, P. Garreau, laboureur à Bouguenais, M. Garsiau, farinier, M. Gasnier, J. Gauthier, P. Gauvin, Félix Gédouin, accusé de Fédéralisme, Georgelin, ex-doyen des juges militaires de l'armée de Brest ; — Jean Gérard, laboureur, Chr. Gérard, serrurier à Vertou, Gérard, intendant des terres de Briord et de Coislin, J. Gérard, tonnelier à Chantoceaux, Fr. Gérard, tisserand de Cholet, Géraud, laboureur à Couëron, Gerbier l'aîné, J. Gilaiseau, maçon, Jean Gillardeau, laboureur, J. Gillet, Ginguené, procureur fiscal à Orvault, Jean Gicquiau, J.-B. Giraud, Giron, fils aîné ; — dénonciations, justifications, certificats de civisme et de maladie, mémoires, avis des autorités locales et du Conseil des Représentants, ordres de mise en liberté.

L. 253. Liasse. — 193 pièces.

1791 - an III. — Détenus suspects d'incivisme et accusés de complicité avec les révoltés. — Demandes d'élargissement adressées aux Représentants du Peuple par les citoyens J. Gobin, P. Godard, Jacq. Godefroi, infirmier, Séb. Goguet de la Salmonière, les frères Gorget, Jean Gorgeteau, H. Gosse, ex-capitaine au 32e, originaire d'Hesdin, P. et L. Goujon, J.-B. Gouraud, Jean Gouy, Fr. Gouy, courrier de la Cathelinière, Goyon de la Roussière, le comte Bernard Goyon de Rochefort, ex-major du château de Nantes, et sa femme, Fr. Grantais, J.-Julien Grasset, juge au tribunal du district de Clisson, Fr. Gratsac, Michel Grenon, métayer, Michel Grimault, Jean Groslier, meunier, G. Gruau, J.-M. Guenec, greffier de la commune de Saultron, J. Guérin, Séb. et J. Guibert, Math. Guibourg, laboureur à Soudan, J. Guicheteau, Math. et Jul. Guigaud, Th. Guigue, P. Guilbaux, laboureur, F. Guilbodeau, Séb. et Jos. Guillard, P. Guillemau, cultivateur, J. Guillet, Guillet de la Brosse, P. Guillot, journalier, Guillochet, Fr. Guilloteau, J. Guilloux, Jos. Guitton, G. Guyhard, prévenu d'avoir recélé un prêtre, Louis Guyo, Guyot dit Buttay ; — dénonciations, certificats de civisme, avis des autorités locales et ordres de mise en liberté.

L. 254. Liasse. — 110 pièces.

1793 - an III. — Détenus suspects d'incivisme et accusés de complicité avec les révoltés. — Demandes d'élargissement adressées aux Représentants du

peuple par les citoyens Ph. Halgan, laboureur à Montoir, Jean Hallet, Hallouin, ex-officier au régiment de Bourgogne, Hamon de la Thébaudière, J. Hardi, laboureur, Haumont, Hervé, menuisier, Hervé de la Bauche, J. Hervouet, Pierre Heurtin, laboureur, Fr. Hévin, Aug. Hocmard, Jean Hoddée, Jos. Hubert, Jean Hubon, fermier des Domaines nationaux, Fr. Huet, ex-commis des Fermes, procureur de la commune de Saffré, Huguet, arrêté avec son frère; — Ingouville, J. Jacob, Jul. Jacquelin, Jean Jamin, de Boussay, Jul. Jamin, Jarno, avoué à Paimbœuf, Jean Jeanneau, journalier, P. Jevaux, Jochaud du Plessis, Séb. Jollin, cabaretier, M. Jolly, laboureur, J.-B. Jolly, Vic. Jomard, Jonquière de Tonneins, Josseaume, les frères Jouâtres, maçons, Julien Joubert, ex-greffier du siège des Traites, Séb. Jouellan, charpentier, Ch. Jouet, commis au bureau des Emigrés, Jul. Jubeau, charpentier, Julliard, armurier, Kergus, Louis Kerouarzt, lieutenant de vaisseau, J.-B. Kerpoisson; — dénonciations, justifications, avis des comités locaux, ordres de mise en liberté.

L 255 (Liasse). — 156 pièces.

1793 - an III. — Détenus suspects d'incivisme et accusés de complicité avec les révoltés. — Demandes d'élargissement adressées aux Représentants du Peuple par les citoyens P. Labarre et son fils, laboureurs à Rezé, L. Lafiton, négociant, Fr. Laitier, Estaqui, originaire de Mâcon, Lalain, J. Lamarre, faïencier, Ph. Lamarque, Lamé-Fleury, l'un des 132 Nantais envoyés à Paris et retenu à Angers, malade; L. Lamoureux, Fr. Landais du Pé, agriculteur à Couëron; J. Landelle, cafetier à Nantes, Fr. Langevin, J. Lanion, Cl. Laprée, Laumaillé, Laurain, tambour, Laval, Léauté, maire de Sainte-Pazanne, Lebastard de Villeneuve, Lebec, juge de paix à Ancenis, Louis Lébeaupin, Fidèle Le Bedesq, procureur fiscal de la Haie; Lebreton, René Lebrun, colporteur, P. Lechat, Fr. Lécuyer, laboureur, André Lecoq, ci-devant accusateur public, Nic. Le Deist de Kerivalan, ex-maître des Comptes, et Agathe Mongin, Le Deist et sa mère, Ch. Ledoux, farinier, Math. Le Duveau, Jean Lefeuvre, Louis Lefèvre, cordonnier, J. Lefièvre, jardinier, Et. Legal, René Le Gouais, régisseur de la manufacture d'armes de MM. Gaudin, Fr. Le Gouy, Louis Legrand, Legrand de Lumion, ex-maître des Comptes de Bretagne, Louis Le Hugeur, garde de la forêt du Cellier; — dénonciations, certificats de civisme, justifications, avis des autorités locales, ordres de mise en liberté.

L 256 (Liasse). — 121 pièces.

1793 - an III. — Détenus suspects d'incivisme et accusés de complicité avec les révoltés. — Demandes d'élargissement adressées aux Représentants du Peuple par les citoyens Gasp. Le Masne, L. Lemerle, Chr. Le Miguel dit Beaulieu, J.-B. Lemoine de la Tour, H. Lemonnier, fermier à Saint-Viau, Julien Lenay, Charles Lenoir, détenu à Savenay, René Le Paroux, Math. Leprou, J.-M. Leretz, de Pornic, F. Leroi, M. Lerouail, Jul. Leroux, laboureur à Pouillé, Jul. Leroux, tanneur à Nantes, accusé d'accaparement, Jean-Marie Leroux, charpentier, Ch. Leroux, canonnier et sergent de Noirmoûtier, Fr. Le Rouzic, instituteur public, P. Lesage, P. Lesimple et son fils, Fr. Letier, Ch. Le Tresle, Jos. Leussier, V. et J. Lévesque, les fils Litou, blanchisseurs à Barbin, Louis Loaisel et ses deux filles, Jul. Logereau, farinier d'Orvault, J. Loiran, J. Loiseau et sa femme, charcutiers, Yves Loquet, médecin, Noël Loreau, officier de marine, Lorvol, père, Louvigné, facteur de la Grande Poste, Fr. Loyer, laboureur à Varades, Jul. Lucas, bousqueur, René et Jac. Lucas, L. Luminais, René Luneau, meunier; — dénonciations, justifications, certificats, interrogatoires, avis, ordres de mise en liberté.

L 257 (Liasse). — 117 pièces.

1793 - an III. — Détenus supects d'incivisme et de complicité avec les révoltés. — Demandes d'élargissement adressées aux Représentants du Peuple par les citoyens P. Mabilais, Jos. Mabit, Jean Magaud, portefaix à Ancenis, Ch. Magouet, juge à Savenay, lequel se défend en disant qu'il a écrit contre « le Royalisme, le Fédéralisme et le Fanatisme »; Mahé, maître de barque, Michel Mahé, régisseur de M. de Bruc, sur lequel on a saisi beaucoup de lettres adressées à M. de Bruc, Jean Mainguy, dont la veuve a été dépouillée de tout et réduite à mendier; Fr. Malgogne, René Malherbe, brigand de Vertou, Bo. Maraiens, Fr. Marais, charretier, à Ragon, P. Marchand, Marchèse, greffier de police, C. Margarot dit Châtellier, Fr. Marin, métayer, Marin, cocher de fiacre, Fr. Marion, boucher, M. Martin, cuisinier, J. Martinet, Al. Marvi, domestique, Mas de Lille, Jul. Masseron, Louis Masson, Louis-Jos. de Mellient,

arrêté au château de Lépinay, A. et P. Ménard, Ant. Ménard, capitaine de navires, René Menet, officier municipal à Ancenis, Jean Menoret, Menot, Mérac, droguiste, Jos. Merceron, G. Mercier, cultivateur à Belligné, Jean Meriot, J.-P. Merlaud de la Clartière, chirurgien, sa femme et sa fille; Jean Merot, juge de paix de Campbon, Elie Meslet, Métayer, H. Michault, J. Michel de Clairac, commissaire du pouvoir exécutif, arrêté avec Espéron et Perronny (juin 1793), Jul. Millet, négociant, Milpieds et sa femme, de Chollet, Fr. Minyer, fermier à Talmont, et Miquel, capitaine de vaisseaux ; — dénonciations, justifications, certificats, avis des comités locaux et ordres de mise en liberté.

L. 258. Liasse. — 130 pièces.

1791 - an III. — Détenus suspects d'incivisme et de complicité avec les révoltés. — Demandes d'élargissement adressées aux Représentants du Peuple par les citoyens V. Moizeau, laboureur à Montoir, Montfort, muletier à Batz, Jacq. Monnier, J.-Jacq. Montaudouin, négociant, Aug. Montiège, menuisier, Monty de la Cour de Bouée ; Guy Morand, Jul. Moreau, charpentier, Fr. Moreau, chirurgien, G. Moreau, instituteur à Sautron, Th. Morel, émouleur, Morel, membre de l'Administration départementale, Jean Moriceau, V. Moriceau des Haies, G. Morin, marin, Ol. Morinière, élève en chirurgie, P. Mornay, laboureur, Fr. Moroi, Morvan, juge à Paimbœuf, Mosnier de Thouaré, René Mouillé, laboureur à Indre, Fr. Moulnier, marin, Patrice Murphy, A. Musseau, Muterse, jeune, P. Naulet, P. Nicolon, boucher, P. Niel, Jos. Normand, Nouhaut, P. Nourrisson, Obluheim, officier du Génie employé à Cherbourg, Marie David, femme Odion, de Chauvé, Jean Oheix, Fr. Olivier, Fr. Olivier, maire de Fresnay, P. Orain, laboureur, à Cambon ; — dénonciations, interrogatoires, justifications, certificats, avis des autorités locales et ordres de mise en liberté.

L. 259. Liasse. — 111 pièces.

1792 - an III. — Détenus suspects d'incivisme et de complicité avec les révoltés. — Demandes d'élargissement adressées aux Représentants du Peuple par les citoyens Paillardy, J. Palvadeau, L. Panneton, négociant, Math. Pantecouteau, Louis Papin, collaborateur de l'Administration à Ancenis, Em. Papin, du Parc, fils « muscadin » fils, de l'un des 132 Nantais envoyés à Paris, lequel établit qu'il a servi deux ans dans la cavalerie nationale de Nantes ; J.-B. Paris, dégraisseur, M. Pasquier, vitrier, J. Pavageau, André Péant, J. Peffault-Latour, aîné, médecin, président du bureau de charité à Nantes, G. Peigné, marchand d'étoffes, J.-B. Pelé de Quéral, officier de marine, Pelletier, huissier, J.-B. Pelletier, Ch. Péneau, J. Penel, maréchal, Perichon-Kerversiau, officier de Beysser, les frères Périgaud, J. Perraud, P. Perrin, menuisier au Gâvre, J. Perrochau, Petit-Bois-Souchard, Louis Philippot ; — dénonciations, procès-verbaux d'arrestation, interrogatoires, certificats, justifications, levées de scellés, ordres de mise en liberté.

L. 260. Liasse. — 117 pièces.

1793 - an II. — Détenus suspects d'incivisme et de complicité avec les révoltés. — Demandes d'élargissement adressées aux Représentants du Peuple par les citoyens Jul. Pichelin, du bataillon des vétérans, J. Picherit, sabotier, Picot-Peccadeuc, Pierrepont, commissaire de l'Administration, Pierre Pigeon, J. Pilard, tisserand, Gab. Pilet, pilote à Indre, P. Pimot, officier dans la cavalerie nantaise, accusé d'avoir fourni des chevaux pour fuir aux frères Thoinnet, P. Pinatel, Pinceclou, Pinchart, courtier, Pineau du Pavillon, Et. Pineau, les frères Pion, Piquois, Plantier, médecin, H. Plantive, journalier, Plumard de Rieux, Al. de la Poëze, Amb. Poirier, officier municipal de Meilleray, Jos. Portier fils, négociant, Fr. Potard, marchand, Potier, commissaire des Guerres. J.-B. Potier, agent national de Saint-Mars-du-Désert, Poulain fils, Ch. Poupart, cabaretier, H. Poupon, Blaise Pouvereau, Séb. Pouvereau, charpentier au Port-Saint-Père, Bl. Praud, P. Prin, négociant, Prinet, négociant, Jos. Priou, Math. Prou, Jacques Prou, maire de Saint-Philbert, Yves Proust, Y. Provost, forgeron à Saint-Viau, R. Provôt, P. Pucel, commis aux mines de Montrelais ; — interrogatoires, dénonciations, certificats de résidence et de civisme, avis du bureau d'examen, du Conseil des Représentants et des autorités municipales, ordres de mise en liberté signés des Représentants du Peuple.

L. 261. Liasse. — 167 pièces.

1791 - an III. — Détenus suspects d'incivisme et de complicité avec les révoltés. — Demandes d'élar-

gissement adressées aux Représentants du Peuple par les citoyens Quéroux de Chinon, P. Queyrol, dit Tambour, L. Quirion de Bouguenais, J. Rapiteau de Bressuire, arrêté à Mouzeil, Nic. Rebillard, notaire arpenteur, Régnon-La Roche-Saint-André, P. et Fr. Renaud, Alex. Renaud, greffier de justice de paix, P.-M. Renou, officier de santé; Louis Renou, marchand de fer, P. Retière, P. Rialland, J.-B. Richard, propriétaire, Jean-Ant. Richard, dit Marigné, maire de Saint-Florent-le-Vieil, Richard, préposé des Douanes, J. Richard, traiteur à Nantes, S. Richeux, Jean Riealland de Saint-Sébastien, P. Rigaud, laboureur à Mouzeil, Séb. Rigollet, J. Rincé laboureurs, Riou, D. et Aug. Rivière, tisserand, Bon. Robert, Jean Robert, laboureurs, Robin, barger, J.-L. Robin et sa sœur, Robineau de Bougon, chef d'escadron, commandant la cavalerie nantaise en Vendée, Robinet, de la Roche-Macé, sa femme et ses enfants, P. Rochet, Roëlleran, P. Roinsard, J. Rondeau, P. Ronsin, Aug. Rosier, Rouaud, Math. Rouaud de la Ville-ès-Martin, J.-B. Rouaud, J. Roué, Rousseau, domestique de Leroy, Séb. Rouxeau, Jos. Rouxel, Alex. Rouzeau, d'Orléans, Royé, G. Royné, P. Rozais, employé dans les hôpitaux, Ruel, laboureur; — dénonciations, certificats, recommandations, procès-verbaux d'arrestation, interrogatoires, avis du Bureau d'examen, ordres de mise en liberté.

L 262. (Liasse.) — 161 pièces.

1792-an III. — Détenus suspects d'incivisme et de complicité avec les révoltés. — Demandes d'élargissement adressées aux Représentants du Peuple par les citoyens J. Saffré, Et. Saucise dit Baron, Jean Saupin, laboureur à Vertou, Laurent Savé, P. Séguin, farinier, Seguy, J. Séjourné, P. Sevaux, marchand à Vire, Fr. Sibile, caporal, L. Soreau, marin, J. et P. Sorin, Fr. Sottin, Luc. Stapleton, Susane, Fr. Sutau, P. Taillandier, L. Tardiveau, chirurgien à Beauvoir, Tassin, Fr. Ternier, canonier marin, Fr. Terrien, Terrier de Moisdon, P. Terrier, invalide, Fr. Tessier, marchand de mouchoirs, René Tessin, J. Teuret, charbonnier au Pin, J. Texier, juge de paix, J. Thébaud, Jos. Thibaud du Moûtier, Thiercelin, P. Thoinnet et son épouse, Jeanne Lebeau, Marie-François-Jos. Thômas, ex-directeur de la Monnaie à Nantes, G. Thuillier, Ant.-Marie Tiger, notaire, L. Tinguy, J. Tissot, laboureur, J. Touzeau, aubergiste, J. Trait, marchand de ferrailles, S. Turpin, Laurent Urbain, Jos. Urien, homme de loi, chez lequel on a saisi beaucoup de lettres de prêtres réfractaires (1792), Math. Vachon, charpentier, P. Vaillant, Pierre Vallée, P. Vannier, Van Neunen, employé au comité des subsistances, Ant. Vaudez, M. Verrier, Villette, membre d'un comité révolutionnaire de la Sarthe, détenu à Montdoubleau, P. et Et. Vincent, Louis Vrigneau, F. Vrignaud, officier de marine, Ch. Yon; — dénonciations, arrestations, certificats, interrogatoires, justifications, avis, ordres de mise en liberté.

L 263. (Liasse.) — 109 pièces.

1793-an IV. — Détenus suspects d'incivisme et de complicité avec les révoltés. — Pétitions collectives adressées aux Représentants du peuple par divers jeunes gens de la réquisition, par des prisonniers renfermés au couvent de Sainte-Claire, au Bouffay, au Château de Nantes, amenés de la Vendée ou de Maine-et-Loire, par des détenus de la prison d'Amboise, par des habitants du pays de Châteaubriant renfermés à Rennes; — ordres d'incarcération, interrogatoires; plaintes contre la cruauté des geôliers du Bouffay, certificats de civisme, attestations de médecins, réquisitions, notes et renseignements divers. — Rapports des commissaires nommés par les sociétés populaires pour interroger les détenus de chaque section de Nantes et avis collectifs du Conseil des Représentants du Peuple.

L 264. (Liasse.) — 140 pièces.

1792-an III. — Détenus des colonies et des pays étrangers. — Demandes d'élargissement adressées aux Représentants du Peuple par Jaillard de la Maronnière, Touzard, Poitou, Landais, Girard, Dallard, Mansuy, Sainte-Marie, Cambefort, Vauloger, officiers du régiment du Cap, accusés d'avoir porté la cocarde blanche; — par les officiers du régiment de la Guadeloupe; — par le sieur Benonville, lieutenant de vaisseau, par divers négociants et colons des îles Françaises nommés Nic. Latoison, Bernetz, Gardet, Durup, J. Renaud, Carreau, Armand, Berthony, A. Latour, Lucadon, A. Picard, Lacombe, P. Querangal, J.-B. Fournier, Fessard, Dubos, P. Coutaud, Nic. Talbot, lesquels furent arrêtés au moment de leur débarquement et renfermés dans les prisons de Nantes; — par divers étrangers nommés Nicolas Dobrée, originaire Guernesey, agent des États-Unis d'Amérique; le sieur Walsh, se disant chambellan

de l'Empereur, interné à Nantes, Herbin, cuisinier en Amérique, Manuel Dupont, matelot portugais, F. Galwey-Karvanagh, irlandais, Fr. Narp, J. Polyard, F. Quntzler de Wurtemberg, Jean Schrienert, Franklin, prussien, régisseur des Dervallières ; interrogatoires, certificats, justifications, avis du Conseil des Représentants, procès-verbaux d'arrestation, visites domiciliaires, ordres de mise en liberté et de renvoi devant les tribunaux. — Listes des prisonniers et réfugiés à bord du parlementaire Washington (an III).

L. 265. (Liasse.) — 182 pièces.

1793 - an III. — Détenus et internés. — Pétitions adressées aux Représentants du Peuple par divers négociants de Nantes et divers personnages nobles envoyés dans l'intérieur de la France, à Blois et à Orléans ; avis favorables et contraires à leur rappel émis par le Conseil des Représentants à Nantes, dénonciations contre les généraux Custine, Duthil, Leroyer, Demarcé, Lefaivre, Thureau, contre Cordelier, Sabatier; — justifications, mémoires, pétitions diverses, plaintes, rapports concernant les citoyens Dezaunay, Le Cam, Palvadeau, de Noirmoutier, Garnier de Sautron, Pascal, receveur de l'Enregistrement à Pontjames, Phelippes-Tronjolly, Carié, consignataire de poudres, accusé par le Comité révolutionnaire (an III), Picot de Limoëlan, Proust, greffier du Point d'honneur, Renard, marinier, J. Saufley, adjudant-major au bataillon de Seine-et-Oise ; les Thoinnet, négociants, Thuault ex-constituant du Finistère ; — renseignements sur Louis Deniau, chef de chouans, détenu à Vannes, sur la prise de la Cathelinière, sur Amateur Bras-de-Forges dit Boishardi ; manifeste signé Babin, général des chouans, daté du 17 mars 1795. — Demande en réhabilitation présentée par la veuve de Simon Philippe, condamné à mort, domicilié à la Limouzinière, et pièces justificatives (an III). — Poursuites contre les membres du Comité révolutionnaire de Nantes, ordre d'informer et de recueillir des témoignages envoyé au district de Nantes par l'Accusateur public près du Tribunal révolutionnaire de Paris, le 19 fructidor an II ; — procès-verbaux de saisie pratiqués chez Durassier, Chaux, Petit, Bachelier et Perrochaud ; — justifications produites par Grandmaison, Pinatel, Chaux, Pinard, Goullin ; — dénonciations, interrogatoires de prêtres et d'objets centralisés à Nantes par le Comité révolutionnaire ; — requêtes de Sauvage, soldat, et Fleury, capitaine de la compagnie Marat ; — lettres concernant les opérations du Comité révolutionnaire provisoire et à la nomination de ses membres (an II messidor). — Quelques pétitions de détenus condamnés pour vol (an II et an III).

L. 266. (Liasse.) — 196 pièces.

1793 - an III. — Femmes détenues soupçonnées d'incivisme et de complicité avec les révoltés. — Demandes d'élargissement adressées aux Représentants du Peuple par les citoyennes H. Achard, Anne Reliquet, veuve d'Achon, Cécile Albert de Cholet, la veuve Angebault et sa fille, Anne Archer, Louise Cantin, femme Ardoux, Marie Arouet, Marie Aubinet, la veuve Averti, Marie Boux, veuve Bachelier, Désirée Baillardel, chez laquelle on a trouvé trois prêtres cachés dans une soupente place du Pilory, à Nantes, Michelle Laubrière, veuve Barbot, et Mad. Françoise Barbot, Marie Bascher, Emilie Goyon, femme Bernard, Marie Moreau, veuve Biou, M. Dumont, veuve Blanchard de la Musse, Louise Régnier, veuve Boisselot de la Bigotière, la dame Bougrenet de la Tocnaie et sa fille, Mme Bouhier de la Bréjolière, dont le mari, receveur d'Enregistrement, fut une victime de Goullin (an III), les demoiselles Boutillier-La-Chèze, les sœurs Bridon, la veuve Budan-Duvivier, Marie et Thérèse Bureau et autres renfermées au Bon-Pasteur, à l'Eperonnière, à la Marière, requêtes de leurs parents et amis ; — dénonciations, certificats de civisme, de résidence, de maladie, avis des autorités locales, ordres de mise en liberté.

L. 267. (Liasse.) — 180 pièces.

1793 - an II. — Femmes détenues suspectes d'incivisme et de complicité avec les révoltés. — Demandes d'élargissement adressées aux Représentants du Peuple en mission dans l'Ouest par les prisonnières elles-mêmes, par leurs parents et leurs amis sous les noms qui suivent : les citoyennes Cadoret, mère et fille, Marie-Jeanne Bocandé, femme Calvé, Louise Charette de la Gascherie, arrêtée avec son jardinier au Boispéan, en Frossay, Marie-Jeanne Charette, femme de J.-B. Chaumont, Madeleine Paris, veuve de R. de Chevigné, Marie Bedeau, veuve de la Choue, la veuve Clanchy, née Vanasse, avec ses cinq filles détenues au Bon-Pasteur, Victoire de Combles, Cormeille, réfugiée de Saint-Domin-

gue, Céleste Le Paige, femme Couëssin, Franc. Martel, épouse de Couëssin de Kerhaudé, les citoyennes Courtois, Céleste Fourché, veuve Coutances, Anne Crochet, ex-cuisinière de M. Pierre Thoinnet, Jeanne Lefèbvre, femme Dabbé, la citoyenne Daubert, Thérèse Desbrosses, la femme Descarsin et ses deux filles, élargies par cette considération que l'une d'elles « porte dans ses flancs le fruit d'une faiblesse qu'elle a eu en se livrant à un suborneur et qu'il est instant de lui procurer promptement les secours nécessaires pour qu'elle mette au jour un républiquain deffenseur de la Patrie à l'avenir ou une républiquaine qui par sa fécondité future en donnera peut-être plusieurs » ; — les citoyennes Jeanne, Charlotte et Françoise Diet, de Vritz, Hortense Denion, veuve Dupin, Jeanne Durance et la citoyenne Dutertre, la dame Devaux, épouse de l'adjudant général de Dumourier ; — ordres de mise en liberté.

L 268. (Liasse.) — 179 pièces.

1793 - an III. — Femmes détenues suspectes d'incivisme et de complicité avec les révoltés. — Dénonciations, procès-verbaux de perquisition, d'arrestation, interrogatoires, certificats de civisme, de maladie et de résidence, avis du Conseil du R. du P., plaintes, requêtes des familles, demandes d'élargissement par les citoyennes : P. Thomas, femme de Julien Eon, Jeanne Erondelle, Espivent de la Ville-Boisnet, Marg. Bourgeois, veuve Estafel, Marie Bertin, femme Fabre, les sœurs Fermon des Chapellières, Marie Flan, maîtresse d'école, Félicité Charon, veuve Fleuriot d'Omblepied, Ad. Estumy, femme Fleuriot, d'Ancenis, les sœurs Fournier, épouses des sieurs de la Ferronnays et des Varennes, Françoise Frémon et Marg. Fresneau, Victoire Galbaud du Fort, la citoyenne Gaudin de la Bérillais, la marquise de Goulaine, la veuve Gouyon de Marcé, Victoire Grandin, la veuve Graslin, Thérèse Guiblain, la fille Guicheteau, Marie Guilbaud, la veuve Guilloré, Marie Leroux, veuve de Guyomart de Kervaloc, Anne Hamon, veuve Guyot ; — ordres de mise en liberté.

L 269. (Liasse.) — 194 pièces.

1793 - an III. — Femmes suspectes détenues sous l'inculpation d'incivisme et de complicité avec les révoltés. Procès-verbaux de perquisition et d'arrestation, interrogatoires, jugements, certificats de civisme, de résidence, de maladie, avis du Conseil du R. du P., plaintes des familles, demandes d'élargissement signées par les citoyennes Halbert, Marie Hérault, Sophie Hervé, Gab. et Hort. de Hillerin, veuve Hugon, Jaillart d'Auber, les sœurs Jégo de la paroisse de Montoir, filles d'un « brigand fusillé à Guérande », les filles de Pierre Joyau, la citoyenne Juchault de Lorme, laquelle fut guillotinée, la veuve Juston, Thérèse Martel, veuve Kérambard, les citoyennes Kerivalan, Keroualan, Kerpoisson et Kervala, la femme de Julien Laîné, Perrine Lampérière, les veuves Landais du Pé, Langlois de la Roussière, Anne Leblanc, Anne Prud'homme-Fontenay, épouse de Louis Le Bonnetier, ex-président à la Chambre des Comptes de Bretagne, prévenue de tentative d'embauchage et détenue à Douai en 1792, les sœurs Lebrun, Marie-Jeanne Le Chauff, les veuves Le Faou de la Trémissinière, Madeleine Legé, servante, Anne-Henriette Le Glay, Marie Boux, veuve Lelong, les trois sœurs Lelou de la Biliais, Marie-Anne Le Magnan, Jeanne Lenais, Jeanne Le Pourceau de Tréméac, Lidie Leroux, la citoyenne Quatrebœuf, cidevant femme Lespinasse, détenue à Angers, laquelle fut réclamée par le citoyen Talfumier, qui désirait l'épouser, Aimée de Lisle, Thérèse de la Ville-Eon, femme Loisel, Sophie Louet, d'Angers, la veuve Lozès, Ursule Luneau et autres ; — justifications et ordres de mise en liberté.

L 270. (Liasse.) — 151 pièces.

1793 - an III. — Femmes détenues, suspectes d'incivisme et de complicité avec les révoltés. — Dénonciations, procès-verbaux de perquisition et d'arrestation, interrogatoires, certificats de civisme, de maladie, de résidence, jugements, avis du Conseil des R. du P., plaintes des familles, demandes d'élargissement par les citoyennes : veuve Mabilais, les trois sœurs Magnan de Bouguenais, la veuve Maillard de la Gournerie, les trois filles de la veuve Mallet-Desguiot, la veuve Martel, Julienne Rivet, femme Massé, Marie Bouvier, femme Maublanc, Jeanne Maubracq et ses trois filles, la veuve Meillet et ses trois filles, la citoyenne Maurepas, veuve Menou, Marie Charette, veuve Merlaud de la Clartière, la veuve Merlet, née Réal, et sa fille, les sœurs Monique, Marg. Formon, veuve Monnier, la veuve Marie-Thérèse Montaudouin, Emilie Monti, la dame Morin-Prémion, Jeanne Bougrenet, femme Mosnier de Thouaré, et sa fille, la femme Muterse et ses deux filles, la femme Ruaud, accusée d'avoir favorisé la

fuite de son mari, Marie Olivier et autres détenus ; — justifications et ordres de mise en liberté.

L 271. Liasse. — 163 pièces.

1793 - an III. — Femmes détenues, suspectes d'incivisme et de complicité avec les révoltés. — Dénonciations, procès-verbaux de perquisition et d'arrestation, interrogatoires, certificats de civisme, de maladie, de résidence, jugements, avis du Conseil des R. du P., plaintes des familles, demandes d'élargissement par les citoyennes Marie Padiou, les veuves Parnelle et Pauvert, les sœurs Payneau, la veuve Peccot et ses filles, Madeleine Peigné, Marie-Anne Leray, femme Perrin de la Courbejollière, Renée Roche, veuve Picot-Limoëlan, Marie Pinson, Louise Pitard, Anne et Renée Plouzin, la femme de Gabriel Poitou, mère de 8 enfants, la veuve Portier de Lantimo, née Chancerel, les sœurs Poydras, les sieurs Praud, la femme de P. Prudhomme, tisserand, Marie Quédreu, la veuve Querrion, Reine Ravenel, les sœurs Renée et Emilie Réal, de Machecoul, V. Renaud, Anne Ricard, la veuve Richard, Jul. Ripoche, Louise Robert, les veuves de la Roche-Saint-André, nées Mareil et de Régnon, et leurs enfants, la veuve du Rocher du Lestier, la femme Roland et ses deux filles, les sœurs de Rorthais, Cath. Van Hœnacker, épouse d'Albert-François de Ruays ; — mémoires de justification et ordres de mise en liberté.

L 272. Liasse. — 139 pièces.

1793 - an II. — Femmes détenues suspectes d'incivisme et de complicité avec les révoltés. — Dénonciations, procès-verbaux d'arrestation et de perquisition, interrogatoires, certificats de civisme, de maladie, de résidence, jugements, avis du Conseil des Représentants du Peuple, plaintes des familles, demandes d'élargissement par les citoyennes Anne Thoinnet, femme Sagory, l'épouse de Jean Saulnier de la Pinelais, Marie Séchet, servante ; Marie-Anne de Scorbion et sa sœur, la femme Siret, la veuve de Sol, Marguerite Surgère, Marie Symon de Creil, Perrine et Jeanne Taillart, la veuve de René Tertrais et ses deux filles, Julie Texier et ses deux sœurs, Ursule Luneau, femme Thoinnet, Sophie Thomas avec ses trois sœurs, filles du procureur fiscal Thomas, mort à l'île de Bouin avec les brigands qu'il avait suivis ; Jeanne Mocquard, veuve Touze, Ll. du Tressay, les citoyennes Trevelec de la Ville-Éon, la veuve de Tréveneuc, Jeanne-Rosalie de la Touche, épouse de Ch.-Alexis de la Tribouille, émigré, la femme de J. Urien, Marie-Anne Charette, épouse de Louis-François de la Valette, les trois sœurs Vallet, de la commune de Cholet, les sœurs Valleton, Catherine Vallois, la veuve Van Hœnacker, Marie de la Ville-Éon, la citoyenne Walsh et autres ; — mémoires de justification et ordres de mise en liberté.

L 273. (Liasse.) — 74 pièces.

1793 - an III. — Femmes détenues suspectes d'incivisme et de complicité avec les révoltés. — Requêtes collectives adressées aux Représentants du Peuple par les détenues renfermées au Bouffay, au Sanitat et au Bon-Pasteur, pour obtenir leur liberté ; listes de détenues contenant des notices personnelles ; dossier de 97 femmes de Maine-et-Loire condamnées à la déportation par la Commission militaire établie près les armées de l'Ouest par les R. du P., jugements rendus contre elles ; lettre d'avis de leur envoi à Nantes et attestation portant qu'elles furent envoyées de Nantes à Lorient au moyen de 12 voitures le 12 messidor an II, à 10 heures du soir, sans escorte ; avis du Conseil du R. du P., des comités de surveillance, certificats de décharge, ordres de mise en liberté.

L 274. Liasse. — 157 pièces.

1793 - an IV. — Détenus des deux sexes renfermés dans les prisons de Nantes. — Pétitions collectives adressées aux Représentants du Peuple à Nantes et au comité des Trois par les municipalités des districts d'Ancenis, de Blain, de Châteaubriant, de Clisson, de Guérande, de Nantes, de Paimbœuf et de Savenay, pour obtenir l'élargissement de leurs compatriotes, certificat de civisme, avis du Conseil des Représentants du Peuple, ordres d'arrestation, enquêtes, interrogatoires, listes nominatives de 53 personnes de Bouaye, de Saint-Léger et de Port-Saint-Père arrêtées dans la nuit du 21 au 22 messidor an III, et envoyées dans les cachots du Bouffay. — Autre liste nominative des habitants de Bouguenais qui furent fusillés les 13 et 14 germinal an II, dressée pour obtenir restitution des bestiaux et du mobilier en faveur des veuves et des enfants, le 14 pluviose an III.

L 275. (Liasse.) — 102 pièces.

1793 - an III. — Listes de prisonniers classées et rédigées dans chacun des neuf districts, contenant les noms des personnes détenues dans les maisons d'arrêt et les hôpitaux de chaque localité, des personnes élargies ou envoyées à Nantes pour être détenues par le Département, avec des annotations nombreuses sur la conduite ou la réputation de chaque détenu émanant des autorités locales, des comités de surveillance et des sociétés populaires ; — états numériques des élargis, des détenus renvoyés devant les tribunaux. — Etat général envoyé le 4 nivôse an III au Comité de sûreté générale. — Listes nominatives d'enfants mâles retirés de la prison de l'Entrepôt de Nantes, pour être remis à des patriotes ou au Ministre de la Marine.

L 276. (Liasse.) — 64 pièces.

1792 - an III. — Listes nominatives de détenus renfermés dans les prisons du Bouffay, du Bon-Pasteur, de la Marière, de l'Eperonnière, du Château, des Carmélites, de la maison Saint-Charles, du Sanitat, de Lusançay, des Clarisses, des Frères Ignorantins, à l'Hospice révolutionnaire, contenant les dates d'entrée, de sortie et de décès ou de translation, avec les motifs d'arrestation et leur âge ; — autres listes de détenus élargis sous caution, renvoyés devant les tribunaux, jugés, décédés ou élargis ; — tableaux de sortie des détenus mis en liberté par arrêtés des Représentants du Peuple.

L 277. (Liasse.) — 100 pièces.

An II - an III. — Détenus des prisons de Nantes ; ordres collectifs d'élargissement signés du 21 prairial au 9 thermidor an II, par le représentant Bô ; du 30 vendémiaire au 13 floréal an III, par les représentants Ruelle, Dornier, Chaillon, Menuau, Lofficial, Garnier de l'Aube, Morisson, pour les détenus et détenues dont les noms suivent : Leroux-Duranderie, la femme Rousselière, Fr. Marais, conducteur de charrette, Jean Hamelin, Julien Pipaud, Perrine Guilloto, Marie Bertauld, Joseph Rioux, Renée Oddée, Pierre Couillaud, Jeanne Oncillon, Em. Papin, Louis Coutance, etc., et une foule d'autres personnes ; — pour les citoyennes Adelaïde Bazin, Madeleine Vernier, Marianne Groleau, ex-sœurs de la Sagesse, à la condition qu'elles prêteront serment et seront employées dans les hôpitaux de Brest ; — pour les frères Bricet, à la condition qu'ils seront encadrés ; — autre arrêté du représentant Bourbotte, rappelant dans leurs foyers divers commerçants et industriels exilés, nommés G. Paimparay, M. Picot, G. Mercier, F. Foucault, H. et Ch. Bouteiller, Pierre Deurbroucq, J. Aichemayer, Charet-Clartais; Jean Haentjens, G. Salvelder, Ch. Fischer, Vanhemskerch, Ad. Vandesen, Prosper Charet (prairial an II), — ordres de traduire au Tribunal criminel les citoyens Paroux et Pierre Lebec (an II), Urien Cailleau et Pinar, les citoyennes La Poëze, Macé, Patron, Pernelle et autres (messidor-thermidor an II).

Police des Districts et des Cantons

L 278. (Liasse.) — 103 pièces.

1790 - an III. — Police générale du district d'Ancenis : émeutes, troubles, brigandages. — Plaintes, délibérations, rapports, correspondance, arrêtés du Directoire concernant les mouvements populaires qui se produisirent à Vritz et à Ingrandes, à l'occasion de la circulation des grains ; — les troubles qui éclatèrent à Joué, pendant les opérations du recrutement des Volontaires, et les violences commises par des habitants de Riaillé ; — l'agitation causée à Vritz par le désarmement des suspects par la garde nationale de Candé ; la répression d'un complot formé entre les habitants de Belligné, de Maumusson, de Pouillé, de Saint-Herblon, de la Chapelle et de Montrelais pour réunir 900 hommes armés contre les troupes qui viendraient enlever les prêtres réfractaires (1792) ; — les mauvais traitements essuyés à Saint-Mars-la-Jaille par le commissaire civil, Terrier, pendant les opérations du recrutement, le 10 mars 1793 ; — l'évacuation de la ville d'Ancenis par les corps administratifs, au mois de juin 1793 ; — l'intelligence qui règne entre les directeurs des mines de Montrelais et les révoltés ; — les inquiétudes causées par les audaces des chouans qui « égorgent les » patriotes, ravagent leurs maisons et forcent les » autres à marcher » (prairial an II), et par l'incendie des mines de Montrelais ; les intentions criminelles des chouans, pour intercepter les communications en brisant les charrettes, leurs dévastations,

leurs assassinats ; — le massacre de l'escorte d'un courrier ; — la peine capitale infligée par le chef royaliste de Scépeaux contre quatre assassins d'un courrier (an III) ; — opérations de désarmement, dénonciations de divers citoyens suspects d'hostilité, visites domiciliaires, arrestations, certificats de civisme ; lettre rappelant que les habitants d'Ancenis ont contribué à sauver la ville de Nantes en mars et en juin 1793, et qu'ils sont fondés à réclamer une mention sur l'une des faces de la montagne commémorative élevée sur la place Viarmes à Nantes, (vendémiaire an III.)

L. 279. [illegible]

1790 - an III. — Police générale du district de Blain : émeutes, troubles et brigandages. — Plaintes, rapports, correspondance, délibérations, arrêtés du Directoire concernant le pillage du château de Juzet commis par les habitants des communes de Fougeray, de Pierric et de Conquereuil, à propos de la perception des dîmes inféodées et la révolte des coupables contre la maréchaussée (1790) ; — le mécontentement des habitants de Blain réclamant leurs anciens prêtres et manifestant leurs volontés, le 15 août 1791 ; — l'adhésion des membres du Directoire à la Constitution civile du Clergé et au rassemblement des prêtres au cheflieu ; — l'inquiétude causée par l'attitude des gens du Bas-Puceul, qui s'assemblent à la Chevallerais en armes, au nombre de 300 (1793) ; — l'attaque de Nozay par les révoltés et les horreurs commises par eux dans le bourg (juin 1793) ; — la panique causée à Blain par la prise de Guérande par les Royalistes, et la nécessité de porter secours à cette ville ; — les rassemblements qui se forment dans la forêt du Gâvre et l'expédition armée dirigée par le citoyen Chiron contre le bourg de Plessé, où les Royalistes se réunissaient (an III) ; — procès-verbaux de perquisition, d'arrestation, de désarmement dressés chez le sieur Sévérac, receveur du District, chez le sieur Dumanoir, receveur de l'Enregistrement, chez Mme Mabit, chez le sieur Lorieux, etc.

L. 280. [illegible]

1790 - an III. — Police générale du district de Châteaubriant : émeutes, troubles, brigandages. — Plaintes, rapports, délibérations, correspondance, délibérations et arrêtés du Directoire concernant la nécessité d'organiser une gendarmerie pour arrêter le brigandage (1790) ; — les dangers de laisser libre la circulation du manifeste signé Boterel, procureur général syndic des Etats de Bretagne (1791) ; — la réparation des insultes proférées par les forgerons de la Hunaudière contre le sieur Malherbe, régisseur (1791) ; — l'émotion causée par des coups de feu tirés sur la Garde nationale de Châteaubriant le 4 mars 1791 ; — les résistances qui se manifestèrent à Issé, à Derval et à Fercé, lors de l'application de la loi sur le recrutement de l'armée (1793) ; — l'émotion causée par l'invasion de Nort et de Petit-Mars et le combat du Ponthus contre les rebelles ; — la panique qui se répandit avec la nouvelle de la prise d'Angers par les Vendéens ; — la poursuite de l'armée des Royalistes pendant sa retraite ; — l'obligation de porter la cocarde tricolore et de se pourvoir d'un passeport ; — l'ensemble des mesures de sûreté générale prises par le District (an II) ; — la répression des manœuvres des Royalistes pour corrompre l'esprit public (an III) ; — le renversement de l'arbre de la Liberté à Derval ; — les alarmes continuelles causées par les attaques et les menaces des chouans sur les routes et dans les campagnes. — Dénonciations et mandats d'arrêts contre divers citoyens suspects de favoriser les insurgés ; — certificats de civisme ; ordres de mise en liberté ; etc.

L. 281. [illegible] — 152 pièces.

1791 - an III. — Police générale du district de Clisson : émeutes, troubles et brigandages. — Plaintes, rapports, pétitions, correspondance, délibérations et arrêtés du Directoire concernant une rixe entre soldats et particuliers à Gétigné ; — l'observation des règlements sur le commerce de la poudre à tirer ; — l'obligation de prêter le serment prescrit par la loi du 11 juin 1791 ; — les protestations soulevées dans le district de Machecoul par l'attitude hostile et l'insubordination du Directoire du district de Clisson envers le Directoire du département (1792) ; — les craintes causées au receveur du District par les scènes de brigandage qui se sont passées à Châtillon et à Bressuire (1792) ; — les instances faites par diverses communes pour avoir des troupes ; — les enlèvements d'enfants exécutés par les volontaires de Clisson pour les faire baptiser de force ; — les menaces proférées contre les volontaires par des habitants de Gorges ; — le mécontentement excité par l'application de la Constitution civile du Clergé (1792) ; — dénonciations de citoyens suspects de favoriser

la réaction dans les communes de Vallet, de la Haie, de Château-Thébaud ; — procès-verbaux de visites domiciliaires, justifications produites. — Etats nominatifs des citoyens réfugiés à Nantes, absents, ou prisonniers des révoltés (an II).

L 282. (Liasse.) — 217 pièces.

1790 - an IV. Police générale du district de Guérande : émeutes, troubles et brigandages. Plaintes, rapports, enquêtes, correspondance, délibérations et arrêtés du Directoire concernant les inquiétudes causées par l'agitation des esprits et les menaces des séditieux à Guérande (1790), à Saint-Nazaire, à Crossac, à Saint-André-des-Eaux, à Pontchâteau (1792) ; — l'insurrection qui éclata à Saint-Joachim, à l'occasion de l'assiette des impositions (1792) ; — le siège et la prise de Guérande par les Royalistes et la reprise de la ville par le général Beysser, le 31 mars 1793 ; — l'ouverture des lettres suspectes ; — les instances faites pour obtenir le maintien des garnisons envoyées et même des renforts ; — la fermeture des meurtrières établies au Bois-Joubert par M. de l'Estourbeillon ; — les mouvements des révoltés entre Savenay et la Roche-Bernard ; — la découverte des assassins du citoyen Rastel, assommé sur le territoire de Guérande, et du citoyen Praud, de Donges, torturé et pillé par des brigands ; — les mesures à prendre contre les Briérons de Montoir, qui accueillent chez eux les aristocrates et les prêtres réfractaires (1793) ; — la recherche des chefs des insurgés (an II) ; — la conversion du peuple à la République et le serment prêté à Guérande en brumaire an II ; — les alarmes causées par le réveil de l'esprit séditieux, par les attroupements nombreux qui se forment autour de 24 prêtres réfractaires (an III), par la descente d'un nombre considérable de gens armés de fusils à deux coups, qu'on présume être des Emigrés « jetés à terre à la baye de Penbé » (28 prairial an III) ; — dénonciations des manœuvres des Royalistes dans les élections, des dépôts d'armes à enlever dans divers endroits ; — arrestations de suspects ; pétitions en faveur du retour de divers patriotes détenus à Nantes ; — demande en décharge de taxe forcée imposée aux sieurs Halgan et Dumoustier, après le pillage des révoltés à Pontchâteau (1793) ; etc.

L 283. (Liasse.) — 91 pièces.

1790 - an II. — Police générale du district de Machecoul : émeutes, brigandages et troubles. — Plaintes, enquêtes, rapports, délibérations, correspondance et arrêtés du Directoire concernant l'esprit d'insubordination qui se manifesta au sein du Conseil municipal de Saint-Lumine-de-Coutais dans la rédaction de ses délibérations et dans ses rapports avec le curé assermenté, l'abbé Guidon, et les envois de troupes qui en furent la suite, et la restitution des armes enlevées au commandant de la Garde nationale (1791) ; — la rixe qui survint au Port-Saint-Père entre M. de Monty et la Garde nationale (1792) ; — les propos injurieux qui furent proférés contre les autorités de Montebert (1793) ; — la constatation du décès des patriotes qui furent massacrés le 11 mars à Machecoul (1793) ; — enquêtes sur les événements qui accompagnèrent la révolte du 11 mars dans les communes de Paulx, de Saint-Philbert, de Saint-Etienne-de-Mermorte, de Montbert, de Saint-Etienne-de-Corcoué, de Saint-Mesme, de la Chevrollière ; — arrêtés sur la publication des lois ordonnant le port de la Cocarde nationale, déclarant la Patrie en danger, réclamant le serment à la Liberté et à l'Egalité, abolissant la Royauté, prescrivant l'ouverture des lettres adressées aux suspects ; — protestation contre l'enlèvement des foins et bestiaux adressée au Représentant du Peuple par les membres du Directoire (16 messidor an II).

L 284. (Liasse.) — 227 pièces.

1790 - an III. — Police générale du district de Machecoul : — surveillance des révoltés, des suspects, des conspirateurs et des malveillants. — Ordres d'arrestation, procès-verbaux, interrogatoires, pétitions, avis du Directoire du District concernant les sieurs Aubert, Jean Gouy, Nicolas Gouin du Fief, François Bourroche, boucher à Sainte-Pazanne, inculpés d'avoir maltraité un fermier de bien national, servi de courrier au curé de Saint-Lumine, refusé de livrer leurs armes, tenu des propos séditieux, lesquels, pour ces motifs, furent envoyés en détention à Nantes (1791) ; — autres poursuites suivies d'arrestation et d'élargissement contre les sieurs Boutroue, de Bruny, ex officier au 81e régiment d'infanterie, Charette de Briord, chez lequel on a saisi une correspondance suspecte en 1791, pour laquelle il fut arrêté puis relâché par arrêté du Département, le même, dénoncé par le curé constitutionnel de Port-Saint-Père pour avoir fait dire la messe dans sa chapelle de Briord par un prêtre insermenté devant 1.200 personnes, est

arrêté le 23 août 1792 et conduit au château de Nantes ; autres dossiers semblables de Ch. Cornulier, arrêté à son château de la Caraterie, pour avoir retardé la confection des rôles ; de Dubois, administrateur du District, de P. Gouy, P. Guillon, J. Guilloteau, P. Leloup, arrêté dans la forêt de Machecoul, Merlet de Legé, soupçonné d'être ennemi de la Révolution, perquisitions faites chez les citoyens Plantier, receveur des Consignations à Machecoul, Péraud, J. Batard, Praud, Gendron et chez les Calvairiennes pour vérifier leur correspondance (1792) ; — certificats et requêtes des citoyens Baron et Bernard (1793), J.-B. Héro (an II), Maulouin et P. Clavier, complices des révoltés (an III) ; — désignations de commissaires par les municipalités pour faire les visites domiciliaires, déclarations d'armes aux greffes, procès-verbaux de désarmement, saisies de poudre, de plomb, d'armes, de munitions, de chevaux et de charrettes chez les particuliers suspects d'incivisme et chez les marchands (1792). — Listes des habitants de diverses communes qui ont pris part à la première révolte et qui sont retournés avec les révoltés.

L 285 (Liasse). — 111 pièces.

1790 - an III. — Police générale du district de Nantes : émeutes et brigandages ; — plaintes, rapports, délibérations, correspondance, dénonciations et arrêtés du Directoire du District concernant les objets suivants : visites faites au couvent de Sainte-Claire ; un projet d'extinction de la mendicité (1790) ; — cantonnement de brigands dans la forêt de Toufou, rencontre armée à Nort entre les insurgés et un détachement de volontaires commandé par le citoyen Félix ; illégalité d'une délibération prise à Basse-Goulaine sur la question du serment des prêtres et répression de l'esprit séditieux de cette commune par un détachement de troupes (1791) ; — vols de vases sacrés à Nantes et à Trelières, tentative pour faire évader les prêtres détenus à la communauté de Saint-Clément de Nantes, mouvements séditieux à Sautron à propos des élections à Carquefou, à propos de l'assiette des impositions ; mesures de police prises à Nantes pour la vérification des passeports ; visite des hospices et maisons d'arrêt à Nantes (1792) ; — révoltes qui éclatèrent à propos du recrutement dans les communes de Bouaye, de Brains, de la Chapelle-sur-Erdre, de Doulon, de Mauves, de Saint-Aignan, de Saint-Mars-du-Désert, le 11 mars 1793, combat sanglant à Petit-Mars entre les troupes de Nort et les révoltés des alentours (11 mars) ; défaite du bataillon Meuris à Nort et ravages causés par les révoltés qui entrèrent à Nort au nombre de trois cents, et saccagèrent la Mairie et le Presbytère, le 28 juin 1793 ; — mesures d'ordre prises pour le transfert à Paris des membres du Comité révolutionnaire de Nantes, accusés d'abus de pouvoirs (an II) ; — déclaration de plusieurs habitants et précis des événements qui se passèrent à Nantes dans les journées des 28, 29 et 30 thermidor an III et des assassinats commis par des soldats de la demi-brigade de l'Allier sur 10 prisonniers vendéens et un citoyen accusé de chouannerie ; appel aux représentants Pomme et Ruelle pour obtenir le concours de leurs lumières dans l'organisation de la résistance et l'application des Lois, liste des personnes accusées de connivence avec les Chouans (an III).

L 286 (Liasse). — 176 pièces.

1790 - an III. — Police du district de Nantes. — Dénonciations, correspondance saisie, pétitions, perquisitions, rapports, plaintes, certificats contenant des renseignements personnels sur la conduite et les opinions des individus nobles et roturiers ci-après nommés : Archambau, courrier de l'armée, Jean Bayhier, présumé émigré, la dame Braucourt et sa fille, accusées de recéler des munitions, Bricard, Bernier, Louis Bureau de la Batardière, la dame Budan du Vivier, Cocaud de la Ville-au-Duc, avocat « dont » les principes sont détestables », arrêté à Nantes (mars 1793), Fellonneau, beau-père de François Coustard, parti pour l'Amérique, Coustard, représentant du Peuple, accusé de passer des cartouches aux insurgés, Aignan Crignon, le chevalier Destouches, de Vieillevigne, Dongé, Aug. Dubois de Pacé, inspecteur de l'Enregistrement, Duvernoy, garde national à Nantes, Jacques Fesquet, négociant aux Cayes de Saint-Louis, dont on a saisi la correspondance, Joseph Feydeau, négociant, les frères Fourcade, de Nantes, René Frémont, chirurgien de Mer, témoin des troubles de Nort, Girard, administrateur révoqué, Gosse, agent de l'atelier de la Montagne, Guillet de la Brosse, du bataillon des Vétérans, J. Haudebert-Kermainguy, commissaire aux vivres, Kerguern, Kerazet et Boussineau, Laurent, les demoiselles Leclair, distributrices avec le sieur Cardon « d'écrits incendiai- » res », Lelarge, Lelong, Leroux de Commequiers, Lefort, Adélaïde Robert, femme Loiseau, des Herbiers,

Ch. Martel, détenu au Château (1792), Mas, négociant à Lille, J.-B. Ménard, juge de paix à Saint-Herblain, arrêté avec sa servante et conduit au Château. Morin, juge de paix à Saint-Sébastien, détenu, Ant. Mocquard, de Bouguenais, Musset, Pajot, Pellerin (Joseph), homme de loi, député de la sénéchaussée de Guérande à l'Assemblée nationale, conseil des religieuses des Couets, auteur d'écrits séditieux, arrêté en 1791, et détenu encore en 1793, veuve Petitpierre, née Rother, Pineau du Pavillon, veuve Pontual, Potier, Praud, agent d'affaires, du Goyon, Randoux-Boistaillis, R. Richeteau, originaire de la Charente, les frères de Ruays, dénoncés pour propos séditieux (1791); Sainjon, commis de la verrerie de Sainte-Catherine, Sampigny, fils de l'ex-gouverneur des pages du duc d'Orléans, Nic. Simon de Souché, arrêté à Saint-Etienne-de-Montluc, amené à Nantes puis relaché (1791). — Lettres datées de Douvres adressées à Mlle Gridon (1792-1793). — Diverses perquisitions par la Garde nationale de Couëron, par la compagnie Marat à Nantes ; etc.

L 287. (Liasse.) — 234 pièces.

1790 - an IV. - Police générale du district de Paimbœuf : troubles, émeutes et brigandages. - Plaintes, rapports, délibérations, correspondance, enquêtes et arrêtés du Directoire concernant les causes de l'insurrection qui s'éleva au Pellerin à propos du changement du curé (1791); à Pornic, à propos d'un chargement de blé; à Paimbœuf, pendant la fête de l'Assomption, par suite des prétentions des membres du District (1791); — l'inquiétude causée à Paimbœuf par les troubles de Challans (1791); puis par la prise de Pornic et de Machecoul et les attroupements formés à Vue et à Bourgneuf (1793); par l'attaque dirigée contre la ville par le sieur Danguy, de Vue, et les ravages exécutés dans toutes les communes des environs par les insurgés; — les mesures de sûreté et de fortification à prendre pour protéger la ville; — la confiance ramenée par la visite de Fouché et des citoyens Tartu et Laval, qui ont eux-mêmes examiné les postes (1793); — la nécessité de créer un comité de défense, et d'envoyer des délégués à Nantes pour solliciter des conseils et des secours; — les pillages commis par les détachements de volontaires dans les campagnes (an II); — la détresse des habitants de Paimbœuf qui, depuis huit mois, ont vécu avec une demi-livre de pain, sans pouvoir se procurer d'autres ressources (floréal an III); — la punition des assassinats commis à Chauvé et à Saint-Père-en-Retz (an III); — les craintes inspirées par les menaces de descente de la flotte anglaise ; — arrestation du comte de Gamache et de diverses autres personnes (1791); — dénonciations de suspects, mesures de sûreté, etc.

L 288. (Liasse.) — 108 pièces.

1790 - an III. — Police générale du district de Savenay : émeutes, troubles et brigandages. — Plaintes, rapports, délibérations, correspondance, arrêtés du Directoire concernant les bruits de complots arrêtés sur le territoire de Saint-Etienne-de-Montluc pour le jour de la fête de saint Thomas, les attroupements qui se produisaient autour de la chapelle de Langle et les menaces qui furent proférées contre les prêtres assermentés, à l'instigation du sieur Gaudin de la Bérillais (1791) ; — l'invasion de Savenay par 600 habitants de Cambon, armés de bâtons et criant très haut qu'ils réclamaient leurs prêtres (1791) ; — la résistance des prêtres au serment prescrit par la Constitution civile du Clergé, et les dangers de la fermentation des esprits ; — les périls que courent les patriotes de Savenay depuis le départ de la troupe, « à la honte du pays de Savenay, il se trouve à peine un bon citoyen contre cent mal intentionnés » (1791);

l'arrestation du curé de Cambon et des vicaires, lors de l'insurrection qu'il fallut réprimer (1791) ; — la nécessité d'envoyer un détachement de troupes à Cordemais pour protéger le curé constitutionnel (1792) ; — la surveillance des communes de Cambon et de Bouvron, qui manifestent sans cesse des dispositions hostiles aux Lois ; — les dégâts commis à Savenay et dans les bureaux des administrations par les insurgés, les 12 et 13 mars 1793 ; — les détails de l'invasion de Savenay par l'armée royaliste en déroute, en nivôse an II ; — la répression « des attentats contre la sûreté publique et individuelle, contre la vie et les propriétés, qui se succèdent et se multiplient d'une manière effrayante », principalement à Saint-Etienne, au Temple, à Cordemais où les Chouans pillent et assassinent, à Malville où 14 maisons ont été ruinées par deux incursions, à Vigneux où le curé Ollivier a été assassiné dans son presbytère (an IV) ; — poursuites contre Jeanne Moisan, suspecte de connivence avec le clergé réfractaire ; — dénonciation d'une lettre circulaire anonyme tendant à propager des idées de contre-révolution ; des dévastations commises sur le domaine du Tiercent par

les commissaires du Comité révolutionnaire, sous prétexte d'arrêter le « citoyen Charrette, ex-noble » (an II), etc.

L. 28[illegible] (Liasse) — 57 pièces.

An V - an VIII. — Canton d'Aigrefeuille. — Extraits des registres de délibérations, procès-verbaux, correspondance émanant des commissaires du D. E. près la municipalité d'Aigrefeuille, Lesage et Lizé, et du président Roch, concernant la substitution d'un mai à un arbre de la Liberté, le désarmement des mécontents, les méfaits et les cruautés commis par les chauffeurs de pieds, les procédés à employer pour calmer les esprits irrités, l'interdiction des rubans blancs aux chapeaux, l'audace de ceux qui conservent des armes, la recherche des papiers royalistes, l'hostilité qu'éprouve le commissaire Lesage quand il parle de soumission, la poursuite des criminels, la conduite d'Henri Guignard, agriculteur à Remouillé, l'inquiétude causée par la fréquence des attaques à main armée, etc.

L. 29[illegible] (Liasse) — [illegible] pièces.

An IV - an VIII. — Canton d'Ancenis. — Correspondance et rapports émanant des commissaires du D. E. près la municipalité d'Ancenis, Douville et Epoudry, et des administrateurs municipaux du canton concernant l'ouverture des lettres suspectes, les déclarations audacieuses des royalistes adressées aux habitants d'Ancenis (an IV), les plaintes soulevées par les enlèvements des grains, la soumission des chouans de Couffé (an IV) ; la responsabilité des communes dans les cas de délits commis par des attroupements, la surveillance des menées royalistes, le retour et l'arrestation de l'abbé Brevet (fructidor an V) ; une tentative d'insurrection à Saint-Herblon [illegible] chouans Dupré, Pineau, Ter[illegible] et [illegible] (an VI), les incursions des [illegible] communes d'Oudon, d'Auverné, de Saint-Herblon, l'arrestation de la diligence d'Angers (an VII) ; — visites domiciliaires, notes et renseignements sur les individus nommés Duchesnot, [illegible] Saint-Hubert, J. Bouvier, Clemenceau (dit [illegible]), [illegible] Dupin et autres.

L. [illegible] (Liasse) — [illegible] pièces.

An IV - an VIII. — Canton d'Arthon. — Correspondance et rapports émanant du commissaire du D. E. près l'administration municipale, Desbrosses-Dessalines, et contenant des renseignements sur la soumission des communes de Chauvé, d'Arthon et de Chémeré ; la conversion des Moûtiers et de Prigny à la nouvelle constitution ; — les fraudes commises par les meuniers (an IV) ; — l'arrestation des suspects venant des Etats-Unis (an V) ; — le zèle à déployer pour multiplier les visites domiciliaires, la recherche des ennemis de l'ordre et la surveillance des côtes (an VI) ; — les menées des prêtres réunis, dit-on, au nombre de 4, dans les environs de la Sicaudais (an VII) ; — la connivence du juge de paix et du président du canton avec les rebelles, la distribution de la poudre de chasse, l'obstination des paysans à conserver les époques des vieilles foires, un rassemblement armé dans les Chaumes d'Arthon, le recrutement des agents de police (an VII) ; — le désarmement des suspects et des amnistiés, les résultats des visites domiciliaires et des expéditions de la Garde nationale, le retour de l'ordre préparé par la sagesse du général Muller, etc. — Listes de suspects.

L. 292 (Liasse) — 17 pièces.

An IV - an VII. — Canton de Batz. — Lettres et rapports des commissaires du D. E. près l'administration municipale, Raphaël et Aubrée, concernant la situation des esprits « aigris par le Terrorisme » (an IV) ; — les rapports avec l'autorité militaire, la surveillance des bâtiments entrant dans le port, les résultats obtenus par les patrouilles (an V), la recherche des chouans et des amnistiés, les mouvements des navires anglais, les corps de garde à établir sur la côte (an VI) ; etc.

L. 293 (Liasse) — 41 pièces.

An IV - an VIII. — Canton de Blain. — Lettres et rapports des commissaires du D. E. près l'administration cantonale, Boucaud, Duhoux, Boudier, contenant des renseignements sur les proclamations royalistes répandues dans les campagnes (an IV) ; — la retraite et les projets des chefs de chouans et les moyens de les surprendre (an V) ; — la destruction des animaux nuisibles ; — le désarmement des aristocrates et des amnisties (an VI) ; — les réunions pieuses convoquées dans la chapelle Saint-Roch ; — les renforts de troupe réclamés par le receveur des Domaines et les patriotes de Blain qui sont menacés

(an VII) ; la célébration des fêtes républicaines ; — les efforts de Béjarry, chef royaliste, pour animer le zèle des anciens chouans ; — l'invasion du bourg de Blain par une troupe de 400 hommes sous les ordres de Cœur-de-Roi, de Fauchet, de Cœur-de-Lion, de Dubourg et autres (an VIII); etc.

L. 294 (Liasse.) — 52 pièces.

An IV-an VIII. — Canton de Bouaye. Lettres et rapports de l'administration municipale et des commissaires du D. E., nommés Mathieu, Bretin-Laubinière et Boissière, contenant des renseignements sur l'esprit public et l'attachement des habitants pour leurs prêtres, sur les différentes parties de l'administration locale, les exactions commises par les troupes des cantonnements (an IV) ; — sur un assassinat avec vol commis près le bourg de Port-Saint-Père (an V) ; — sur l'arrestation de J.-B. Guérin, ex-chef de division de l'Armée vendéenne, dont le dossier renferme une lettre du général Grigny, qui le déclare zélé républicain (an VI); — l'audace des malfaiteurs, les résultats des visites domiciliaires et des désarmements (an VI) ; — le retour des Emigrés, la poursuite des conspirateurs et la nécessité d'armer les patriotes ; — sur les exploits de Beilver, chef de détachement à Bouaye, qui s'attribue la surveillance des vagabonds (an VII) ; — l'inquiétude causée par les actes de violence et de brigandage qui se multiplient de tous côtés ; « cent chouans, commandés par Elie de la Barre, émigré, et Le Couvreur de Montaigu se sont portés au bourg du Pont-Saint-Martin, le 25 frimaire, et ont indistinctement pillé tous les habitants » (an VIII); etc.

L. 295. Liasse. — 70 pièces.

An IV-an VIII. — Canton de Bouguenais. Lettres et rapports des commissaires du D. E. près l'administration cantonale, Binet, Landois, Renou, Meysignac, et des membres de l'administration municipale, contenant des renseignements sur la visite des moulins, la conduite de Beilver, commandant de la Garde territoriale, des citoyens dangereux Angebaud, Bertrand, Cormerais, Ertaud fils et Israël (an VI) ; l'esprit de révolte qui anime les habitants, la surveillance du port d'armes et de l'exercice de la chasse ; l'alarme causée par les rassemblements nocturnes, la rigueur des visites domiciliaires, la difficulté du désarmement, une protestation contre une visite domiciliaire faite à la Caillère, par Beilvert, chez M. Raisin-Boismorin (an VI); — sur le civisme douteux du citoyen Delorme de la Grille, receveur du Domaine, et du citoyen Bertrand, syndic des gens de mer, ex-président de l'administration cantonale ; les défiances et l'inquiétude qu'inspire la disposition des esprits (an VII); — les méfaits commis par les chouans, les dangers que courent les autorités établies à l'île de Trentemoux, l'hostilité que la troupe républicaine rencontra dans le bourg de Bouguenais à son arrivée pendant que, la veille, les maisons étaient ouvertes aux rebelles (an VIII); — proclamations, etc.

L. 296. (Liasse.) — 77 pièces.

An IV-an VIII. — Canton de Bourgneuf-en-Retz. — Lettres et rapports de l'administration municipale et du commissaire du D. E., Gouy, contenant des renseignements sur l'arrestation de Boutet, « chef des brigands vendéens », l'effet produit par la mort de Charette, l'hostilité des habitants de Fresnay (an IV); — la conduite de François Boucard, fermier au Petit-Bois, détenu au Bouffay après la saisie de deux fusils, de Julien Rousseau des Onchères, suspect aux amis de l'ordre (an VI); — la panique causée par les coureurs de nuit et les rassemblements, les intrigues de Le Couvreur de Legé, qui travaille aux enrôlements, la surveillance des étrangers (an VII); — la prise de Machecoul par les chouans et les mouvements des bandes commandées par Doucet et La Roberie, les craintes de débarquement des Anglais du côté de Noirmoûtier, les embarras causés par le défaut de secours de la part du général Grigny (an VIII); etc.

L. 297. (Liasse.) — 54 pièces.

An IV-an VIII. — Cantons de Cambon, de Chantenay et de la Chapelle-sur-Erdre. — Lettres et rapports de l'administration municipale et des commissaires du D. E. contenant des renseignements sur l'indulgence du commissaire du D. E. près le tribunal de Savenay envers les prêtres qui exercent leur ministère, les approvisionnements envoyés sur la rive gauche de la Loire, le courant de l'opinion publique, l'effet produit par les sermons de l'abbé Plissonneau, qui n'a cessé de célébrer la Messe (an VIII) ; les pillages commis par les brigands à Cambon et autour du chef-lieu ; la circulation des écrits royalistes à

Chantenay, la recherche du chef royaliste Dutertre, l'audace des brigands qui ont pénétré au Boishardy, la délivrance des passeports et de la poudre à tirer ; — la conduite et l'opinion de Claude Besné, propriétaire à Grandchamp, de Denis, de Renaud et de Tharon, les vols et les méfaits commis dans plusieurs villages, l'aversion des habitants pour la rébellion, leur attachement à la religion de leurs pères « motif qui les empêche d'aimer la République », les attroupements signalés à Sautron (an VII), l'envahissement de la commune de la Chapelle par une troupe de deux à trois mille chouans, le 27 vendémiaire, an VIII ; etc.

L. 298. (Liasse.) — 19 pièces.

An IV - an VIII. — Canton de Châteaubriant. Lettres et rapports de l'administration municipale et du commissaire du D. E., Lelièvre, concernant la mise en état de siège de la ville de Châteaubriant, le pillage des fers de Moisdon, la rupture des ponts attribuée aux chouans, la réparation des délits commis, la recherche et l'arrestation des suspects (an IV) ; les permis de port d'armes, la situation des divers services administratifs (an V) ; — la saisie des armes trouvées chez les ci-devant chouans, la recherche de Cadoret et de ses associés, la visite domiciliaire faite chez la veuve Hochedé de la Pinsonnais, la conduite de M. d'Andigné la Jonchère et de Mme de Virel, qui offrent asile aux émigrés et aux prêtres réfractaires (an VI) ; — les rassemblements menaçants des chouans, leurs incursions armées à Auverné et à Saint-Julien, où ils ont tué des volontaires et des gendarmes, les mesures de sûreté à prendre contre les brigands, la panique causée par la multiplicité des vols et des assassinats, les résultats obtenus par les colonnes mobiles, la mort de Grand-Louis, assommé à la porte d'une auberge, et de quelques autres chefs de chouans (an VII) ; — les mouvements des bandes d'insurgés autour de Saint-Julien, l'audace des anciens chefs Cœur de Roi, Cœur-de-Lion, Fauchet, Hardi ; les enrôlements auxquels ils se livrent ; etc.

L. 299. (Liasse.) — 20 pièces.

An IV - an VIII. — Canton de Clisson. — Lettres et rapports de l'administration municipale et du commissaire du D. E., Constantin, contenant des renseignements sur l'indiscipline du bataillon cantonné à Clisson, la dilapidation des biens nationaux, le rassemblement du comte royaliste au château de la Gohardière, l'attachement des habitants de Gorges à leurs anciens chefs ; — les dénonciations portées contre divers personnages nommés La Tribouille, Boutillier, Cornu, Bureau-Robinière, les frères Gogué, Berengerie, Douillard, Devieux, et leur arrestation ; — l'accusation de cruauté dirigée contre les réfugiés du district de Clisson par le général Hoche et leur justification (an IV) ; — l'attitude réservée à garder envers les anciennes populations insurgées ; la nécessité d'envoyer des cantonnements à Aigrefeuille et à Maisdon, l'audace des chauffeurs de pieds (an V) ; les mesures de proscription à prendre contre tous les hommes dangereux qui ont participé à la rébellion (an VI) ; — les insultes proférées contre les républicains qu'on nomme *patauds* et qu'on attaque ; la surveillance à exercer contre les prêtres qui se cachent à Boussay, la poursuite des propagateurs de fausses nouvelles et des bandes de chouans qui désolent le pays, les violences du chef Saint-Hubert commises à Montaigu et à Montigné (an VII) ; — l'audace des chouans, qui font des incursions de tous côtés, et les exigences des troupes chargées de les combattre (an VIII) ; etc.

L. 300. (Liasse.) — 52 pièces.

An IV - an VIII. — Canton de Couëron. — Lettres et rapports de l'administration municipale et de Barbet, commissaire du D. E., contenant des informations sur les exploits des chauffeurs de pieds, la nécessité de conserver la force armée pour activer la rentrée des contributions, la situation de l'instruction publique et de l'opinion à l'égard des prêtres qui ont toujours la même influence, le nombre des vols, des assassinats (an IV) ; — la vente de boutons de manche portant l'effigie royale, la conduite des sieurs Durand, Olivier Magouet, Angebault, de Biré, la dame Gaudin de la Bérillais, des abbés Olivier et Chedeville, insoumis, et autres personnes suspectes (an VI) ; — la surveillance des passeports et du commerce de la poudre (an VII) ; — la fausse alerte causée à Cordemais par les coups de feu des douaniers, une incursion de chouans armés sur le territoire de Saint-Étienne-de-M. et l'attaque dirigée par la colonne du général Chapuis (an VIII) ; etc.

L. 301. (Liasse.) — 31 pièces.

An IV - an VIII. — Canton du Croisic. — Lettres et rapports de l'administration cantonale et des

commissaires du D. E., Le Torzec et Coquerel, contenant des renseignements sur la conduite des meuniers et la visite de leurs poules et de leurs poids, l'attaque d'une corvette par les Anglais près Penchâteau (an IV); — une descente opérée par les mêmes ennemis à la Turballe et d'autres tentatives faites en l'an VI, la recherche des émigrés et des prêtres réfractaires, sur la composition du Comité royaliste, sur l'influence exercée par les royalistes Gallerand, Lorieux, Dufresne, Guignard et Meliot (an VI); — les préparatifs de rébellion et la nécessité d'armer les patriotes, les visites domiciliaires, le bon effet produit par les tournées de la colonne mobile dans tous les environs (an VII); — l'invasion de la Roche-Bernard par les chouans le 4 brumaire, la panique qui en est résultée à Guérande, les secours demandés par les habitants du Croisic (an VIII); etc.

L 302. (Liasse.) — 16 pièces.

An IV - an VIII. — Canton de Derval. Lettres et rapports de l'administration cantonale et des commissaires au D. E., Vannier et Duhoux, contenant des informations sur la situation administrative du canton, où tout était à mettre en activité à la fin de l'an IV, où l'on « tient des propos relatifs aux regrets de l'ancien régime », la formation d'une compagnie de veneurs, la nécessité de désarmer les chouans et d'envoyer à Derval une force armée (an V); — l'organisation de la justice et la répression des délits, l'indiscipline du détachement, la conduite des chefs de chouans et de trois prêtres réfractaires qui résident à Derval, à Mouais et à Jans (an VI); — le passage d'hommes armés venant du Morbihan, le logement de la gendarmerie, le besoin de fonds secrets, le mauvais effet produit par les levées de conscrits (an VII); — la suppression des arbres de la Liberté par les chouans à Mouais et à Derval, la conduite suspecte du secrétaire de l'administration, « qui court les campagnes avec un fusil double et en fanatise les paisibles habitants », l'inquiétude causée par les incursions de brigands à Pontchâteau et la retraite du commissaire à Blain pour se mettre en sûreté, l'arrestation des citoyens Poligné, Gaignard et Olivier, dont le civisme est pourtant attesté par les membres de l'administration (an VIII); etc.

L 303. (Liasse.) — 28 pièces.

An IV - an VIII. — Canton de Frossay. Lettres et rapports de l'administration cantonale et du commissaire du D. E., Lemercier, contenant des informations sur l'attitude des amnistiés, sur l'exercice de la police « qu'il est impossible de faire observer » en dehors des bourgs, dans un pays où les brigands » volent, pillent et assassinent toutes les nuits et » souvent le jour » (an IV); — sur l'influence d'un prêtre réfractaire dans ce canton « où l'esprit public » est on ne peut plus mauvais » (an V); — le commerce de la poudre, la conduite de plusieurs suspects nommés Berthelot, Reliquet, Vivien, Le Hours, Marc-Poisson, Cuissard, Béchu-du-Moulin et Leduc de la Chauvelais (an VI); — les rassemblements nocturnes où les domestiques vont avec des armes, lesquels sont convoqués par la cornemuse « ce qui » annonce la présence des prêtres réfractaires »; le mal causé par les fausses nouvelles, la résurrection de l'esprit de révolte, la retraite du commissaire à Saint-Père-en-Retz « commune patriote » (an VII); — le rétablissement de l'ordre au moyen d'un bâtiment armé en station sur la Loire (an VIII); etc.

L 304. (Liasse.) — 52 pièces.

An IV - an VIII. — Canton de Guémené-Penfao. — Lettres et rapports de l'administration cantonale et des commissaires du D. E., Bougot-Vieilleville, Phelippes-Beauregard et Murat, contenant des informations sur la marche générale des services administratifs, l'espoir d'arrêter quelques prêtres réfractaires, aux fêtes de Noël, les dispositions hostiles des habitants de Massérac, les coalitions de chouans qui se forment à Pierric, « premier foyer qui engen- » dra ces monstres horribles », principalement chez M. Vincent, qui en réunit un cent dans un festin (an VI); la conduite de certains fonctionnaires, les vains efforts déployés pour la célébration des fêtes décadaires, le zèle des habitants pour les réunions pieuses (an VI); l'assassinat d'un acquéreur de biens nationaux à Penbu, en la commune de Massérac, les noms des prêtres réfractaires et des chefs de chouans, la panique causée par l'assassinat du président, du commissaire et du juge de paix de l'administration de Rieux par « vingt brigands bien armés et montés », la conduite des fonctionnaires publics, la fatigue causée par la fréquence des patrouilles (an VII); — l'invasion du bourg de Guémené par une troupe de 500 brigands, l'assassinat du citoyen Cocault, agent municipal, le pillage de toutes les maisons dans la soirée du 5 vendémiaire et la destruction des archi-

ves : — l'obstination des prêtres à refuser le serment ; la fuite du commissaire Murat à Nantes et à Nozay ; (an VIII); etc.

L 305. (Liasse.) — 24 pièces.

An IV - an VII. — Canton de Guenrouet. — Lettres et rapports de l'administration cantonale et des commissaires du D. E., Rousseau, Tricot et Pichon, contenant des informations sur le changement de domicile du commissaire Rousseau, établi tantôt à Pontchâteau, tantôt à Saint-Gildas, pour échapper aux chouans qui se vantaient de le tuer (an IV) ; — le retour d'une vingtaine de prêtres à Guenrouet, Missillac et Sévérac (an V) ; — la connivence du juge de paix avec les violateurs des Lois, la réunion des prêtres réfractaires sur le territoire de Fégréac et de Sévérac, le choix des citoyens qui peuvent porter des armes et le désarmement des suspects d'incivisme, la nécessité d'interdire le tir à la cible qui a lieu le dimanche (an VI) ; — l'agitation qui se manifeste dans les discours et la circulation des troupes d'hommes armés, la suppression des bacs de passage sur l'Isac (an VII) ; — l'audace des chouans qui insultent les patriotes et mettent en réquisition tout ce qu'ils possèdent (an VIII) ; etc.

L 306. (Liasse.) — 88 pièces.

An IV - an VIII. — Canton de Guérande. — Lettres et rapports de l'administration cantonale et des commissaires du Directoire E., Chotard et Meresse, contenant des informations sur les obligations de domicile imposées aux femmes, aux filles, aux mères et belles-mères des Emigrés, les machinations des ennemis de la République et des habitants de la Brière, qui ont fabriqué trois canons de bois liés en fer, l'emploi des mesures de rigueur, les conséquences de l'état de siège, la célébration de la fête des Époux accompagnée de danses au bas de la promenade, la mort de Francheville, chef de brigands, qui opérait dans les environs de Saint-Lyphard, le départ du bataillon de Dieppe, dont le séjour trop prolongé a des inconvénients (an IV) ; — les tentatives de contre-révolution faites par les prêtres rentrés, le conflit soulevé par le général Avril à propos de la loi sur le désarmement et des permis de port d'armes, les inquiétudes qu'inspirent les prêtres et les émigrés revenus en grand nombre (an V) ; — les essais de débarquement des Anglais à la Turballe, la liste des personnages qui exercent le plus d'influence dans les campagnes, la conduite de Muterse fils, chef de chouans, connu sous le nom de Piron (an VI) ; — l'arrestation de M. de Sol de Grisolle, le danger de laisser des armes nombreuses dans les campagnes, le mouvement des chouans vers le Morbihan, l'organisation d'une colonne mobile ; etc.

L 307. (Liasse.) — 77 pièces.

An IV - an VIII. — Canton d'Herbignac. — Lettres et rapports de l'administration cantonale et du commissaire du D. E., Delaunay, contenant des informations sur la conduite régulière des meuniers, le découragement causé par les réquisitions de foin et les charrois, le domicile à fixer à Mme Cady de Pradroy, la retraite du commissaire à Roche-Sauveur (an IV) ; — les insultes adressées à l'agent municipal d'Herbignac dans l'exercice de ses fonctions, le repentir de certains chouans ou suspects d'émigration, les manœuvres des partisans de la Royauté, la tolérance dont les prêtres insoumis bénéficient à Herbignac, les propos inciviques tenus par le sieur Protin, surnommé le *marquis de Brouille* (an V) ; — la découverte de 200 livres d'église chez le citoyen Boceno, la liste des personnes dangereuses à surveiller, les dispositions belliqueuses des habitants contre les ennemis du Gouvernement (an VI) ; — la tolérance à exercer envers le sacristain d'Herbignac, qui fait les prières publiques dans la « ci-devant église », la surveillance des bacs de passage de la Vilaine, l'arrestation d'un embaucheur pour le chouanage, les périls qui menacent les patriotes, la situation générale du canton (an VII) ; — les instances faites vainement près du général Muller pour obtenir un détachement de troupes (an VIII) ; etc.

L 308. (Liasse.) — 19 pièces.

An V - an VIII. — Canton d'Issé. — Lettres et rapports de l'administration municipale et des commissaires du D. E., Ballais, Boutard et Deneux, contenant des renseignements sur les crimes des chauffeurs de pieds à Abbaretz et à Treffieux (an V) ; le désarmement d'un garde forestier, les complots qui se trament dans l'ombre (an VI) ; — les quêteurs pour la rédemption des Captifs, les inquiétudes causées par les menaces des brigands, les vols commis à main armée autour de la forêt d'Issé, la conduite de Fauchet d'Issé, ex-commandant des chouans à Plessé,

établi percepteur des contributions de trois communes, les rassemblements des brigands dans la forêt de Sion (an VII), les préparatifs organisés par les chefs royalistes Pacory, Hardy, Fauchet (an VIII); etc.

L 309. (Liasse.) — 16 pièces.

An IV - an VIII. — Canton de Legé. - Lettres et rapports de l'administration municipale et des commissaires du D. E., Auvynet et Pineau, contenant des informations sur les battues à faire pour détruire les loups qui sortent des forêts de Touvois, de Grande-Lande, de Rôcheservière et autres (an IV); — les complots formés par les royalistes et les bruits colportés par les malveillants, l'indifférence des habitants pour les fêtes publiques (an VI); — la nécessité d'établir une brigade de gendarmerie ou un détachement de troupes à Legé, la portée des rassemblements qui ont eu lieu en la forêt de Touvois, l'inquiétude causée par les bruits de guerre civile répandus par les malveillants, le découragement des patriotes qui se trouvent abandonnés sans défense, la poursuite des bandes de chouans par le général Travot (an VII); — les conciliabules des chouans à la Bezilière, l'inclination des habitants pour la paix, les moyens de soulèvement employés par les agitateurs, les mesures prises par les habitants pour organiser le culte (an VIII); — autres renseignements sur les citoyens Le Couvreur, Pelletier, Boichaut, Beziau et Riou; etc.

L 310. (Liasse). - 39 pièces.

An V - an VIII. — Canton de Ligné. — Lettres et rapports de l'administration municipale et du commissaire du D. E., Lorette, contenant des renseignements sur le vol commis avec violences à la Théardière, contre le sieur Besnard, par des chauffeurs de pieds, la présence de deux prêtres réfractaires, les résultats des perquisitions, les dévastations commises contre la maison du commissaire, qui n'a ni portes, ni fenêtres (an V); — la difficulté de faire des visites domiciliaires sans troupes, l'attachement des habitants à l'ancien régime, l'assassinat du président Thomas à Mesangé, les menaces proférées par les usurpateurs des biens communaux, la retraite des administrateurs à Ancenis pour échapper aux chouans (an VII); — autres documents concernant la conduite de Pierre Palierne, ancien combattant de l'armée vendéenne, jusqu'à la déroute du Mans, arrêté puis relâché (an VI), et de Jacques-Nicolas Fleuriot, qu'on voulait prendre comme ôtage (an VIII), lesquels ont produit de nombreux certificats; etc.

L 311. (Liasse.) — 32 pièces.

An VI - an VIII. — Canton de la Limousinière. — Lettres et rapports de l'administration municipale et du commissaire du D. E., Rezeau, contenant des renseignements sur la surveillance des étrangers de passage, le désarmement des chouans, les bruits répandus par les malveillants, la répugnance des habitants pour les déclarations de naissances, de mariages et de décès, les négligences dans la célébration des fêtes patriotiques (an VI); — la vente de la poudre de chasse, la vérification des passeports, le ralentissement du commerce aux foires, le maintien de la gendarmerie aux Noyers, la fermentation des esprits, la rentrée des émigrés et des prêtres qui se montrent partout (an VII); — les faits de brigandages commis à Saint-Etienne-de-Corcoué, à Montbert, dans la maison du commissaire, et à Saint-Colombin (an VIII); etc.

L 312. (Liasse.) — 88 pièces.

An IV - an VIII. — Canton du Loroux-Bottereau. — Lettres et rapports de l'administration municipale et des commissaires du D. E., Rault et Delaunay-Forgetière, contenant des renseignements sur la difficulté de rencontrer des personnes disposées à accepter les fonctions publiques, sur l'ensemble des services administratifs, sur le rôle pacificateur du Clergé et l'attachement des habitants à leur culte habituel, l'adresse affichée pour les convier à la concorde et à porter la cocarde tricolore (an IV); — les actes de violence commis à la Chapelle-Bassemer, le mal causé par les bruits mensongers, la création d'une garde de nuit pour rassurer les habitants de la ville du Loroux contre les assassins (an V); — le calme qui règne dans les esprits, en brumaire an VI, la nécessité d'envoyer des forces imposantes pour réduire l'audace des projets des Royalistes (nivôse), les arrestations faites pendant la foire de la Saint-Barthélemy (an VI); — un acte de rébellion contre la gendarmerie au pont de Louan, les actes de brigandage, commis par la troupe du chef Saint-Hubert, au bourg du Loroux, et par une autre commandée par Painparay dans divers lieux du canton (an VII); — sur la situa-

tion des esprits en l'an VIII. — Autres renseignements sur la conduite et le civisme de Félix Dubois de la Patellière, de Machecoul (an VI), d'Antoine-Marie Tiger, notaire, lequel s'est opposé au massacre des patriotes pris par les Royalistes pendant la première insurrection, arrêté puis relâché en l'an VI, de Jacques-Jean-Benoît Bureau de la Batardière, ancien chef royaliste, amnistié puis dénoncé par le général Grouchy (an VI) ; etc.

L 313. (Liasse.) — 43 pièces.

An IV - an VIII. — Canton de Machecoul. Lettres et rapports de l'administration municipale et du commissaire du D. E., Gigault, contenant des informations sur la brutalité des réquisitions exigées par les troupes (an IV) ; — l'audace des malfaiteurs qui ont escaladé les murs de l'Hermitière (an V) ; — la conduite suspecte du citoyen Delâtre, ex-inspecteur des Domaines, demeurant à la Choletière, « refuge de prêtres réfactaires », la liste des chefs qui se sont mis à la tête des chouans, la découverte de 11 cocardes blanches à la cure de Paulx (an VI) ; — la suppression des signes extérieurs du culte, « qui ne se fera pas sans murmures », les projets des émigrés rassemblés dans le marais, les efforts du curé de Saint-Lumine pour conserver la paix, les inquiétudes causées par la crainte d'une révolte et d'un débarquement des Anglais, la mauvaise volonté des contribuables, la difficulté de composer une garde nationale, les tentatives d'embauchage faites par les Royalistes à raison de 18 sous par jour (an VII) ; — les attroupements constatés dans la forêt de Machecoul, le combat de Saint-Mars-de-Coutais, dans lequel périt le jeune René-Gabriel de Bruc (an VIII) ; etc.

L 314. (Liasse.) — 32 pièces.

An IV - an VII. — Canton de Mesquer. — Lettres et rapports de l'administration municipale et de Brunau, commissaire du D. E., contenant des informations diverses sur la difficulté de recruter le personnel des agents municipaux, les malversations commises par le garde magasin envers les charretiers en réquisition, la pénurie des agriculteurs qui ensemencent leurs terres une année sur deux ; la conduite des volontaires du bataillon de Dieppe, la situation des esprits, la détresse causée par les réquisitions de fourrages, le recouvrement des contributions, l'insuccès des efforts tentés pour organiser les colonnes mobiles (an IV) ; — l'absence des habitants aux fêtes nationales, l'attachement des habitants de Mesquer pour les prêtres réfractaires qu'ils appellent « leurs bons prêtres » (an VI) ; — l'inutilité des visites domiciliaires, l'hostilité des trois sœurs Lallement contre le Gouvernement, l'examen des passeports (an VII) ; etc.

L 315. (Liasse.) — 115 pièces.

An V - an VIII. — Canton de Moisdon-la-Rivière. — Lettres et rapports de l'administration municipale et de Jambu, commissaire du D. E., contenant des informations sur les convocations adressées aux chefs de chouans pour se rendre à Rennes, les dispositions pacifiques des habitants, le respect des marques extérieures du culte, de peur de heurter l'opinion publique (an V) ; — les démarches à faire pour le désarmement des suspects, la surveillance exercée sur la conduite des émigrés et des chefs de chouans, les perquisitions faites pour découvrir la retraite de Louis, dit le comte Savary, l'indifférence des habitants pour les fêtes publiques (an VI) ; — la terreur causée dans le pays par l'audace des Royalistes, l'arrestation de divers réfractaires et de Régnier, chef de bande, de René Malgonne, brigand, de Thorillon, dit Robi, l'attaque dirigée contre la demeure du commissaire Jambu, et sa retraite à Châteaubriant pour éviter les bandes armées qui parcourent les campagnes (an VII) ; — les distributions d'armes faites aux habitants, les convocations adressées sur la lande de Champeaux aux révoltés, les convois d'armes et de munitions dirigés vers Candé par les Royalistes (an VIII) ; — dossiers de renseignements divers sur la conduite, l'arrestation et la détention des chefs de chouans, nommés Lemaître, dit *Léopard*, major général des chouans, de Julien Lenoir, dit la Joie, Jean Denieul, surnommé le général *Cantique*, Jean Desclux, natif de Bordeaux, déserteur, appelé tantôt le *Grand Louis*, tantôt le *Grand Jacques*, Binot, autre déserteur ; — signalements, notes, rapports, lettres personnelles, etc.

L 316. (Liasse.) — 47 pièces.

An V - an VII. — Canton de Monnières. — Lettres et rapports de l'administration municipale et du commissaire du D. E., Langlois, contenant des informations sur le parti à prendre contre ceux qui refusent de payer le droit de complant, sur la difficulté de

constituer le personnel administratif (an V); — sur l'attachement des habitants aux fêtes de l'ancien régime, la fermentation des esprits, l'accueil bienveillant fait aux prêtres réfractaires, l'insuccès des visites domiciliaires, les propos inciviques tenus par les gens de la campagne (an VI); — la dispersion du peuple qui se rendait à la foire de Saint-Fiacre, les dispositions à l'insurrection qui se manifestent de tous côtés, les inquiétudes causées par le passage de gens inconnus, les rassemblements de prêtres réfractaires, d'émigrés et de déserteurs dans les landes de Sainte-Catherine et des Chabossières, les menaces proférées contre la vie des Républicains (an VII); — ordres de recherche contre Courmestreau, émigré, Monsabert, Chabert, chef de chouans, Antoine François; listes de suspects d'incivisme et de gens dangereux, etc.

L 317. (Liasse.) — 99 pièces.

An IV-an VIII. — Canton de Montoir. — Lettres et rapports de l'administration municipale et du commissaire du D. E., Leprestre, contenant des informations sur la marche régulière de certains services administratifs, sur la négligence des agents chargés de la fourniture aux troupes, la piété dont on entoure la tombe de deux royalistes tués dans la retraite de Savenay, les formules à répandre pour la bonne tenue des actes de l'Etat-civil, l'exécution des prescriptions envoyées par le commandant de la place de Savenay, les abus de pouvoir commis par les détachements de troupes, les réparations à faire à la chaussée de Nion, l'application des Lois sur la contribution foncière, le service des patrouilles de la Garde nationale, le choix des magasins destinés à recevoir les contributions en nature, la nécessité de poursuivre les scélérats qui effraient la population par leurs crimes (an IV); — la conduite à tenir envers un vieux prêtre de Saint-Joachim, non sujet à la déportation, et un autre prêtre de Donges qui est assermenté (an V); — le désarmement des suspects, la conduite de Guillaume Mahé, « faisant le prophète mais non sanguinaire », les réunions pieuses qui se tiennent dans les anciennes chapelles, le rétablissement obstiné des croix dans les chemins, les embarquements de grains et de fourrages (an VI); — la distribution de la poudre à tirer, l'influence des prêtres réfractaires, nommés Vaillant, Rouaud et Péraud, les distinctions à faire dans les opérations de désarmement (an VII); — les mouvements des chouans, leur entrée à Pontchâteau où ils ont enfoncé les portes à coups de hache, à Montoir et à Donges, leurs méfaits dans les maisons des Républicains, une réquisition de 1200 livres de pain qu'ils ont imposée à l'agent de la commune de Donges (nivôse an VIII); etc. — Interrogatoire et dossier de François-Guillaume Moreau, chirurgien, domicilié ordinairement à Ancenis, porteur de signes de rébellion (an IV); etc.

L 318. (Liasse.) — 230 pièces.

An IV-an VIII. — Canton de Nantes. — Correspondance et rapports de l'administration municipale et des commissaires du D. E., Dorvo, Binet, Dufeu, Legrand, contenant des informations sur l'esprit public, la culture des terres, la circulation des subsistances, les vols commis par les troupes et les brigands, les accusations portées par Chaux dans une lettre anonyme contre « les égorgeurs des patriotes », l'activité des nouveaux membres de l'administration, l'élargissement du citoyen Jamon, sous garde-magasin des vivres, la répression de l'agiotage (an IV); — la police locale, l'achat et la vente des effets militaires, la police de la boulangerie, les rixes dans les lieux publics, les travestissements, la liberté d'accorder des permis de port d'armes aux habitants connus (an V); — la surveillance des mendiants, la visite des passeports, l'application de certains fonds aux fêtes publiques, la saisie des marchandises anglaises, l'observation du calendrier républicain, la police des marchés, l'arrestation des prisonniers évadés (an VI); — le recensement des lieux de réunion et des sociétés, le civisme et la moralité des électeurs, la lutte à engager contre les menées royalistes, les manifestations politiques de la jeunesse dans les rues et au spectacle, le colportage de certains libelles, l'ouverture des lettres venant de l'étranger, l'observation des tentatives de contre-révolution et des menées du clergé insoumis, le commerce des armes chez les armuriers, la consigne donnée aux barrières de la ville (an VII); — la création de bateaux stationnaires sur la Loire pour assurer la sûreté de la navigation; procès-verbal de l'attaque tentée contre la ville de Nantes par les Vendéens le 28 vendémiaire an VIII; ordres de recherche et renseignements personnels sur P. Charles Bascher, ci devant juge à l'Amirauté (an IV), sur Mlle Fanny Berchigny, soi-disant fille d'émigré, sollicitant une place d'institutrice (an V), Julien Bessard du Parc, détenu au Bouffay (an VI), Charette du Tiercent (an VIII), les citoyens Caron et

Coicaud, Douillard, ex-chef de division de l'armée vendéenne, recommandé par le général Grigny après sa soumission à Montaigu (floréal an IV), Duleau et Doucet, négociants à Nantes, Elisabeth Gould, américaine, Jourgeon, armurier, Mme Stapleton, demeurant aux Dervallières; — listes d'otages et de personnes suspectes de complicité avec les rebelles; etc.

L 319. (Liasse.) — 109 pièces.

An IV - an VIII. — Canton de Nort. — Lettres et rapports de l'administration municipale et du commissaire du D. E., Cochet, contenant des informations sur l'attaque du camp de Pannecé, où devaient se rassembler de 6 à 8 mille chouans, la retraite du général Noël, la conduite du général Ray qui, loin de lui donner la main, se dirigea sur Nantes ; les inquiétudes causées aux patriotes de Nort par le défaut de troupes, les résultats des patrouilles envoyées autour de Nort, l'esprit de révolte qui règne dans les communes de Petit-Mars, de Ligné et de Saint-Mars-du-Désert, les maux causés par le pillage des troupes, la surveillance des femmes qui sortent de Nantes et passent pour des colporteuses de poudre, le dénuement et l'indiscipline de la 90e demi-brigade « qui est dans » le cas d'enroyaliser les habitants des campagnes », sur l'esprit public, sur la marche des services administratifs (an IV); — le mécontentement soulevé par les propriétaires qui tentent de renfermer leurs terres vagues, un vol commis à Héric par les Chauffeurs, la rentrée des contributions, les dommages causés par la hauteur des eaux de l'Erdre (an V); — les visites domiciliaires, l'accueil bienveillant fait aux chouans dans la maison Paveret, refuge de tous les chefs et des prêtres insoumis, la proclamation répandue pour rassurer les paysans contre la crainte d'une nouvelle conscription, une demande d'armes et de munitions présentée par la commune des Touches qui, « dès le berceau de la Révolution, en a sou- » tenu les principes avec courage » (an VI); — la difficulté d'organiser une garde nationale à Nort, tandis qu'on a réussi à Mouzeil et aux Touches, les rassemblements des chouans, le combat qui eut lieu à la Tare du Petit Bourg d'Anverné, le 21 prairial an VII, entre 150 chouans et un détachement de 18 soldats qui furent égorgés (an VII); — les craintes inspirées par l'audace des scélérats « qui nous envi- » ronnent de toutes parts », la nécessité de multiplier les brigades de gendarmerie (an VIII); — listes des suspects, renseignements sur Louis Corbin, Pierre d'Aleth, chirurgien à Saint-Mars-du-Désert, qui a déserté la marine pour vivre dans les armées royales (an VI), Alex. Bonraisin, de Sucé, etc.

L 320. (Liasse.) — 44 pièces.

An IV - an VIII. — Canton de Nozay. — Lettres et rapports de l'administration municipale et des commissaires du D. E., Duhoux et Heureux, contenant des renseignements sur les dilapidations commises par les troupes casernées au château de la Touche, l'incapacité des agents municipaux, sur la crainte qu'inspirent les chouans (an IV); — sur la conduite incivique de Pigeaud de la Bellière, propriétaire à Puceul (an VI); — les accaparements de grains, la mort violente de René Racine, espion du général Grigny, qui servait les deux partis, les mouvements causés par les émissaires royaux et les prêtres rentrés, la visite domiciliaire au château de Saffré, chez le citoyen Cottin qui a protesté (an VII); — des demandes de troupes pour résister aux colonnes de chouans qui sont entrées à Guémené et à Pontchâteau ; le rétablissement des barrières de Nozay renversées lors de l'entrée des rébelles et les mesures de défense à prendre contre leur retour (brumaire); le découragement causé par la retraite du cantonnement, les efforts des Royalistes pour enrôler les jeunes gens sous la direction de Pacory, dit *Cœur-de-Roi*, et Fauchet, etc.

L 321. (Liasse.) — 53 pièces.

An IV - an VIII. — Canton de Paimbœuf. — Lettres et rapports de l'administration municipale et des commissaires du D. E., Ceyssel et Lucas, contenant des renseignements sur la convocation des fonctionnaires « à la fête de la punition du dernier roi des Français », le dénombrement de la population, l'avilissement des assignats signalé par le commissaire provisoire, Leprestre, la situation politique, « la bonne » contenance des habitants de Paimbœuf quoique » anéantis pour ainsi dire par la misère », l'insuffisance du personnel pour expédier toutes les affaires au bureau militaire, à l'Etat-civil, aux magasins d'approvisionnement, au siège de police; l'opinion républicaine qui domine à Paimbœuf et à Saint-Brévin, la situation constatée dans les moulins, l'emploi des fonds provenant des successions en déshérence (an IV); — la visite des navires entrant dans le port de Paimbœuf, la liste des particuliers qui ont porté les

armes contre la République, la résurrection du fanatisme « qui montre sa tête hideuse et fait de grands » progrès » (an V) ; — le dénûment de l'hôpital de Paimbœuf et le rôle des sœurs qui « sont toutes aris- » tocrates ou fanatiques » (an VI) ; — la circulation des nouvelles alarmantes, la surveillance des bateaux de passage sur la Loire, les bonnes dispositions de la Garde nationale (an VII) ; — les réparations à faire aux fortifications de Paimbœuf, les mesures de défense à préparer contre les rebelles venant de Machecoul, les placards royalistes affichés à la porte de la salle des réunions décadaires, les alarmes que cause la rareté des communications du Pouvoir central (an VIII) ; etc. — Lettre de justification signée de la Ville-Leroux et datée de la Cruaudière, à la suite d'une dénonciation (frimaire an VII).

L 322. (Liasse.) — 98 pièces.

An IV - an VIII. — Canton du Pellerin. — Lettres et rapports de l'administration municipale et du commissaire du D. E., Saint, contenant des informations sur les dispositions hostiles des habitants de Rouans et de Cheix, où les patriotes n'osent s'aventurer, le peu d'empressement des agents élus à accepter des fonctions publiques, l'agitation qui règne dans les esprits (an IV) ; — l'insouciance des habitants sur l'avenir, « le général des citoiens se répent de la » Révolution », la surveillance du passage, les rassemblements de la commune de Saint-Mars-de-Coutais, la fréquence des patrouilles (an V) ; — l'apathie des agents de l'administration, leur indulgence pour les suspects et les rebelles, le peu d'enthousiasme qui se manifeste au Pellerin pour les fêtes nationales, « les autres communes du canton ne donnent aucune » célébrité aux fêtes nationales » (an VI) ; — les rassemblements de galériens évadés dans la forêt de Brains, les défiances que doivent inspirer les amnistiés de fait, la nécessité de créer une garde nationale pour contenir les malveillants (an VII) ; — les alarmes causées par la nouvelle de l'attaque de Nantes, les efforts du marquis de Juigné et de son fils pour exciter des soulèvements à Chauvé et autour d'Arthon, la marche des chouans commandés par Le Couvreur sur Machecoul, les conséquences des attroupements formés à la Haie, en Saint-Mars-de-Coutais et où succombèrent « le brave Le Gall, un » gendarme, Binet de Jasson, fils du propriétaire de » la Haye et un de Bruc, petit fils de Tanguy, de » Vue », l'expédition de la Garde nationale contre la commune de Bouguenais « repaire de toute espèce » d'ennemi du gouvernement républicain » ; la fuite du président de l'administration et le désordre qui en résulte (an VIII) : — renseignements biographiques sur les citoyens de la Ville-Leroux, domicilié à Boiseau, sur Collin, de Vue, sur Martel, du Pé, etc. (an VII). — Liste nominative des chefs de rebelles vendéens, chouans et autres particuliers qui ont pris part à la révolte et demeurant dans le canton du Pellerin (ans VI et VII) ; etc.

L 323. (Liasse.) — 23 pièces.

An IV - an VIII. — Canton de Pontchâteau. — Lettres et rapports de l'administration municipale et du commissaire du D. E., Pahier, contenant des informations sur les exactions de la troupe qui est mal approvisionnée, sur l'esprit public qui n'est « pas à » beaucoup près à la hauteur de la Révolution », la lenteur du recouvrement des contributions, la répugnance des habitants pour les fonctions publiques, les menaces proférées par Francheville, chef de chouans, à la Chapelle-des-Marais (an IV) ; — le retour des prêtres réfractaires « qui ne laissent pas » d'entretenir le fanatisme religieux » (an V) ; — l'indifférence de la population pour les fêtes publiques (an VI) ; — la multiplicité des vols et des brigandages, la nécessité d'une force armée, et le peu de confiance qu'inspire l'état d'esprit des habitants pour les armer, l'organisation de la Garde nationale (an VII) ; — l'envahissement du bourg de Pontchâteau par une troupe de royalistes forte de trois ou quatre cents hommes (4 vendémiaire an VIII) ; etc.

L 324. (Liasse.) — 30 pièces.

An IV - an VIII. — Canton de Pornic. — Lettres et rapports de l'administration municipale et des commissaires du D. E., Rocheteau et Babain, contenant des informations sur le civisme du citoyen Guitter, les élections, les contributions, les opérations administratives, la difficulté de procéder à la perception de l'emprunt forcé « dans un moment où tout le monde est dans l'indigence » et à la levée des chevaux propres à la guerre, les embarras causés par le défaut de président de l'administration (an IV) ; — la tenue des registres de l'Etat-civil, le produit de la récolte, le renouvellement du personnel (an V) ; — la recherche des déserteurs, des prêtres et des émigrés, les infractions au chômage des fêtes républicaines, le résultat

des visites domiciliaires dans les communes du canton (an VI); — la surveillance des étrangers, des voyageurs et des lettres venant de l'étranger (an VII); — la terreur que cause la Conscription, la préférence à donner à la Garde nationale, les mesures à prendre contre les rebelles rassemblés à Machecoul et dans la Vendée, le retour de la tranquillité en pluviôse an VIII; etc.

L 325. (Liasse.) — 79 pièces.

An IV - an VIII. — Canton de Riaillé. — Lettres et rapports de l'administration municipale et des commissaires du D. E., Lecomte et Le Cudon, contenant des informations sur le choix du bourg de Joué pour y établir le siège du canton, et les dangers qu'offre celui de Riaillé pour la vie des agents, l'arrestation de l'abbé Leclaire, vicaire de Teillé, la délivrance inconsidérée des passeports au premier venu, l'absence calculée des agents municipaux les jours de séance, la surveillance des enlèvements de grains et des déserteurs, la conservation du 4e bataillon de l'Orne envoyé en détachement à Joué, le désordre causé par les chouans le jour de la foire à Riaillé où le sang a coulé (an IV); — la nécessité de renouveler les patrouilles pour intimider les scélerats, les plaintes qu'excite la troupe cantonnée, la connivence de l'agent municipal de Riaillé avec les Émigrés et les déserteurs, l'arrestation du réfractaire *Tranche montagne*, dans la nuit du 21 au 22 prairial, la retraite des chefs de chouans, les rassemblements formés à Pannecé autour du vicaire Chauvet, des prêtres Lemarié, à Bonnœuvre, et Brouard, à la Provôtière (an V); — les résultats des visites domiciliaires et des armements, la terreur qu'inspirent l'audace des chouans, les manœuvres de l'émigré Desvaux (an VI); — les abus commis dans le commerce de la poudre à tirer, les préparatifs faits pour recevoir une brigade de gendarmerie, les craintes causées par le brigand Grand-Louis et ses complices; la répartition de la force armée autour du canton (an VII); — l'entrée de 300 chouans dans le bourg de Joué et les violences qu'ils ont commises (an VIII); — liste des suspects, émigrés, réfractaires et criminels. Dénonciation de chaufferus de pieds; etc.

L 326. (Liasse.) — 13 pièces.

An V - an VIII. — Canton de Rouge. — Lettres et rapports de l'administration municipale et des commissaires du D. E., Demolon et Carro, contenant des informations sur les précautions à prendre pour enlever les signes extérieurs du culte, comme les croix; les mouvements des émissaires des Émigrés, les patrouilles organisées, le dénombrement de la population et la formation des rôles, la difficulté d'atteindre les rebelles et les voleurs faute de cantonnement, les infidélités commises par le fournisseur de la Troupe (an V); — les mesures prises pour le désarmement (an VI); — la rareté des réunions publiques et des marchés, l'occupation de la verrerie de Javardan par 20 chouans armés, les attentats commis contre le percepteur de Soudan, par 5 scélérats armés, et contre un soldat cantonné à Rougé, les noms des coupables qu'on a pu atteindre près de Fercé, notamment *Brise-Galette*, qui a été tué, l'opinion de la majorité des habitants qui « n'est pas républicaine », les services rendus par les colonnes mobiles d'Ille-et-Vilaine (an VII); — les vexations commises par les détachements en patrouille, les arbres de la Liberté arrachés (an VIII); — notices sur les chouans, les brigands et les suspects d'incivisme.

L 327. (Liasse.) — 100 pièces.

An V - an VIII. — Canton de la Rouxière. — Lettres et rapports de l'administration municipale et du commissaire du D. E., Douville, contenant des informations sur les vols et les assassinats commis dans ce ressort et les recherches faites pour découvrir les coupables avec l'aide des colonnes mobiles, le retour du nommé *Tête carrée*, chef de chouans, à la République, les alertes continuelles causées par une *bande noire* de voleurs, la célébration de la fête de Minuit, les perquisitions faites à Bourmont, en Freigné, les regrets causés par le départ du détachement fixé à la Rouxière, les allures des Émigrés, les prônes de l'abbé Bellanger (an V); — la situation de l'esprit public qui « s'améliore sensiblement dans le canton », un rassemblement de capitaines de chouans à Saint-Herblon, la soumission de Mathurin Cerisier qui s'était compromis dans cette réunion, et le pardon accordé à ses complices, la liste de tous ceux qui ont été massacrés et pillés depuis 1795 (an VI); — la tenue de la foire de Belligné à l'époque ancienne, malgré la présence de la troupe, la multiplicité des vols et des assassinats, la retraite des autorités à Ancenis, les exploits de Joli, dit *Belle pointe*, bras droit de Scepeaux, qui coupe les arbres de la Liberté, et désarme les patriotes des campagnes; la mort de Le

Sault « le plus opiniâtre des chouans, tué par les siens » (an VII); — liste des prêtres, chouans, émigrés et suspects du canton, lettres de Guillaume Plouzin, dit *le Lion*, notices de Rouget, dit *la Fleur*, de Maumusson, et de Chesnais, de Belligné; etc.

L 328. (Liasse.) — 81 pièces.

An V - an VIII. — Police du canton de Saint-Julien-de-Vouvantes. — Correspondance des commissaires du Directoire exécutif près l'administration municipale, Le Guenec et Chassaing, avec leur collègue près de l'Administration centrale, contenant des informations sur l'esprit public des habitants, leurs opinions, leurs allures, sur le personnel des agents municipaux, la suspicion dont le commissaire est l'objet, sur la conduite et la cachette des émigrés et des chouans tels que Louis, dit *Comte de Savary*, Dandigné, Louis Magnan, Letort, dit *Le Tigre*, Albert, Ménard, Mayence, Rouet, dit *Guerre-ici*, Chauviré, dit *Lamarche*, sur les démarches faites pour les découvrir, sur les espions employés, leur arrestation et leur mise en liberté, en l'an VI, sur la mort de Louis, comte de Savary, assommé au bourg du Pin (6 frimaire an VII), sur son identité; — sur les progrès du royalisme, au mois de vendémiaire an VII, sur la mollesse et la lâcheté des gardes forestiers, qui ont remis leurs armes aux brigands; etc.

L 329. (Liasse.) — 72 pièces.

An IV - an VIII. — Canton de Saint-Nazaire. — Correspondance et rapports décadaires de l'administration municipale et du commissaire du D. E., Picard, contenant des informations sur les souffrances des patriotes « qui, couchés toutes les nuits dans les haies, ne peuvent plus soutenir l'affreuse misère qui les accable », la célébration de la fête de l'Anniversaire de la mort du « dernier tiran des Français » à l'église où le commissaire « a cité les passages les plus frappans de l'ancien et nouveau Testament », la destruction des bandes de voleurs qui se tiennent du côté de Saint-André-des-Eaux, les rassemblements signalés autour de Lesnerac, l'influence « d'une caste de femelles dites bonnes sœurs », sur l'esprit des « gens timides de Port-Nazaire », les dispositions malveillantes qui règnent dans le corps des employés des Douanes (an IV); — la marche des divers services administratifs, la poursuite d'une bande de voleurs commandée par Francheville et des assassins de la famille Creston, à Cuneix, le zèle religieux déployé par l'abbé Lescard, le rôle de l'abbé Moyon dans le Morbihan, où il est traité comme un prélat, les assassinats commis par la bande de David Bossinot, les battues opérées par le bataillon de Dieppe autour de la Grande-Brière, les tentatives faites pour corrompre les volontaires, la répugnance des habitants pour le service de la Garde nationale (an IV); — l'activité des patrouilles nocturnes et les efforts des royalistes pour préparer un soulèvement, l'évasion de l'abbé Rouaud et son retour dans le pays, il est considéré comme bien dangereux; la capture de Jean Protin, surnommé *marquis de Brouille*, chez M. de Silz (nivôse, an V); — les nouvelles de mer fournies par les navires étrangers, le résultat des élections, la liste des agents des Royalistes à éloigner du pays, la recherche des prêtres réfractaires qui « paroissent toujours augmenter leur nombre dans nos parages », les habitudes religieuses des campagnards qui chantent la messe entre eux et se confessent en commun, la surveillance des côtes de jour et de nuit (an VI); — les signes d'une prochaine insurrection, les bruits mensongers répandus dans le pays pour annoncer le retour du Roi (an VII);

les rassemblements d'insurgés autour de Lessac, l'empressement des habitants de Saint-Nazaire et d'Escoublac à se grouper pour les repousser (an VIII); etc. — Autres renseignements sur les forfaits et l'exécution des scélérats Bossinot et Le Goff, sur l'arrestation de quelques personnes suspectes de complicité avec les révoltés.

L 330. (Liasse.) — 26 pièces.

An IV - an VII. — Canton de Saint-Nicolas-de-Redon. — Lettres et rapports de l'administration municipale et des commissaires du Directoire exécutif, Cocaud-Painfau, Dubignon et Scribaud, contenant des informations sur l'impossibilité de répandre la proclamation du général Hoche, « les communes étant inondées de royalistes » (an IV); — la situation générale des esprits et des services administratifs, l'attaque du château du Dreneuc et le meurtre des enfants de la veuve Dumoustier (ventôse an IV); — la tenue des registres civiques et des passeports, la taxe de 12 sous exigée pour les certificats demandés par les parents des défenseurs de la Patrie (an V); — l'application de la loi sur le désarmement, la prudence à apporter dans la délivrance des passeports (an VI),

la nécessité de créer et d'entretenir un poste de 25 hommes à Saint-Nicolas pour assurer la tran-

quillité du canton qui renferme « des hommes dangereux » (an VI); — l'interdiction des rassemblements à Saint-Nicolas au retour des marchés, le maintien du droit de pacage après la taulx dans les marais de la Vilaine, etc.

L. [illegible] (Liasse.) — 32 pièces.

An IV - an VIII. — Canton de Sainte-Pazanne. — Correspondance et rapports de l'administration municipale et des commissaires du D. E., Gros, Biré et Nau, concernant la surveillance des moulins, le désarmement des individus qui ont été avec les révoltés, le commerce occulte des grains, la publication des proclamations, la poursuite des brigands qui circulent dans le canton (an IV); — la police des étrangers et des débitants, les irrégularités commises par Gros et par le secrétaire Bouron, les visites domiciliaires (an VI); — la justification de la conduite du commissaire Biré, la nécessité d'envoyer une force armée, attendu qu'il y a « peu d'habitants à Sainte-Pazanne à qui l'on puisse confier des armes » (an VII); — les efforts déployés par le chef royaliste Couvreur pour organiser des rassemblements entre Saint-Lumine et la forêt de Machecoul (an VIII). — Tableau des chefs vendéens et de leurs complices.

L. 332 (Liasse.) — 31 pièces.

An IV - an VIII. — Canton de Saint-Philbert-de-Grandlieu. — Correspondance et rapports de l'administration municipale et des commissaires du D. E., Biron, Landois, Grasset, contenant des renseignements sur la conduite politique des citoyens Bousseau, notaire public et membre de l'administration municipale, lequel fut incarcéré au Bouffay en l'an VI, et présenta des certificats de civisme; Radoux, Boistaillis, juge de paix, Dargent, secrétaire de l'administration locale, Hervouet de la Roberie, ex-compagnon d'armes de Charette, détenu au Bouffay pendant 14 mois depuis le 3 vendémiaire an VI, Vacher, président de l'administration, accusé d'exciter le peuple à la révolte, Du[illegible], ex-royaliste, agent municipal [illegible] — sur l'apaisement des esprits (floréal an IV); — la poursuite et la citation de [illegible] la lenteur des opérations administratives arrêtées par la mauvaise volonté du citoyen Reliquet, le mécontentement causé par les maraudeurs de la troupe, les [illegible] du journal *la [illegible]*, [illegible] plus [illegible] la [illegible] qui règne dans le bureau des Administrateurs, les alarmes causées par la prise de Bressuire (an V); — la renaissance de l'esprit religieux et l'accueil fait aux prêtres insermentés à Saint-Lumine et à Saint Mars-de-Coutais, l'attitude des Royalistes après le 18 fructidor an VI, la recherche des fauteurs de troubles, le désir de former une compagnie franche exprimé par les habitants, la panique causée par une injonction envoyée de Challans par un chef royaliste et l'annonce d'une prise d'armes le 24 août (an VII); — les renforts demandés contre les rebelles, l'invasion du bourg de Geneston par une bande de 25 chouans armés, les rassemblements qui se forment dans les landes de Bouaine, les menaces proférées contre les émissaires royalistes et leurs efforts pour soulever la population en parcourant le pays par petites bandes, l'entrée du chef de la Barre dans le lieu des séances de l'Administration, orné d'une cocarde blanche, et la célébration d'une grand'messe dans l'église, par son ordre, en présence d'un grand nombre de personnes (an VIII); etc.

L. 333 (Liasse.) — 33 pièces.

An IV - an VIII. — Canton de Saint-Sébastien. Correspondance et rapports de l'administration municipale et des commissaires Donnet, Fleuranceau et Bouché, contenant des informations sur les sieurs: Declair, « ex-serpent de l'église Sainte-Croix de Nantes », arrêté comme mendiant, Poulain-Vincendière, chef de division des royalistes du Loroux, qui avait contraint des possesseurs de biens nationaux à lui payer leurs fermages de la part du général d'Autichamp, avec une escorte de 100 hommes (an VII); — sur le fils Bonneau, ancien lieutenant de Stofflet dans la Vendée, accusé de violences et de mauvais propos contre le Gouvernement (an VII); — sur les instances faites auprès du général Dutilh pour obtenir des secours contre les brigands; sur les sentiments des habitants qui « paraissent très froids pour la République » (an IV); — la recherche vaine du prêtre Cosnard, des Moûtiers, qui exerçait publiquement à Basse-Goulaine avant le 18 fructidor an VI, la difficulté de faire observer les décades malgré les avertissements réitérés (an VI); — la surveillance des mendiants, vagabonds et étrangers, le danger qu'il y aurait à distribuer des armes pour composer des colonnes mobiles à Saint-Sébastien; le refus du poste de Pirmil de venir au secours du canton et les conséquences de l'isolement du Commissaire (an VII);

– les efforts déployés par les royalistes pour enrôler les habitants en distribuant des lettres, les mouvements séditieux dirigés à la Chapelle-Bassemer par le chef Gilloux, les insultes commises contre les arbres de la Liberté, les tentatives d'enrôlement faites par l'émigré Lyrot du Châtellier, les dégâts et pillages commis par une troupe de chouans chez divers habitants et chez le commissaire Bouché (an VIII) ; etc.

L 334. Liasse. — 50 pièces.

An IV - an VIII. Canton de Savenay. – Correspondance et rapports de l'administration municipale et du commissaire du D. E., Magouet de la Trémelottrie, contenant des informations sur la terreur répandue dans le canton par les révoltés, sous le fer desquels « plus de 40 patriotes sont tombés partiellement depuis cinq mois » ; l'exhortation adressée aux habitants de Cordemais par leur agent municipal d'employer tout leur zèle à arrêter les étrangers suspects et les brigands, la réclamation de leurs armes par les patriotes de la Chapelle-Launay (an IV) ; — la surveillance des prêtres et des émigrés qui tenteraient de rentrer et le nom de ceux qui se sont soumis après le 18 fructidor (an V) ; — le signalement des personnes dont le civisme est suspect et de celles qui ont joué un rôle dans l'insurrection de chaque commune, surtout à Bouée qui est « une des plus mauvaises du canton par les insinuations fausses et coupables que l'on y a glissées », la régularité des patrouilles de nuit, les précautions à prendre contre les traîtres soudoyés par les Anglais, la surveillance du passage de Rohars (an VI) ; — la célébration de la fête de la Fondation de la République par un « petit festin », les infractions au calendrier républicain qui sont difficiles à combattre, l'arrestation de 4 Anglais à Lavau, l'antipathie des habitants pour la formation des compagnies de Garde nationale, sauf dans les communes de Lavau et de Savenay, la présence des prêtres réfractaires que « tous les habitants concourent à recéler » (an VII) ; — l'incursion d'une bande d'insurgés commandés par M. de Sol sur Pontchâteau où ils ont pillé les caisses publiques, assassiné le brigadier de gendarmerie et l'agent municipal, le rôle d'embaucheur pratiqué par l'instituteur de Savenay, Moreau, chef de bande, la domination des royalistes sur les marchés de Savenay (an VIII) ; — autres renseignements sur les émigrés et chefs de chouans nommés Chabert, François, Fourché de Quéhillac, Bascher, ex-juge de l'Amirauté, et Bessard du Parc ; etc.

L 335. Liasse. — 24 pièces.

An IV - an VIII. — Canton de Sion. — Correspondance et rapports de l'administration municipale et du commissaire du D. E., Taillandier, contenant des informations sur les maux causés par les réquisitions de bœufs et de vaches sans indemnité (an IV) ; — le partage des cantons entre les chefs royalistes et l'audace d'un « prince qui se promène souvent par les rues de Nantes monté sur un superbe cheval, changeant souvent de costume et dont les papiers sont très en règle », l'inquiétude causée par un désarmement complet (an V) ; — la confection de la liste des chouans, des amis de la Royauté et des voleurs (an VI) ; — l'impossibilité de poursuivre les chouans, faute d'armes et de détachement de troupes, l'arrestation et la mort de Brunet, chef de chouans, « terrible assassin » (brumaire an VII), l'irruption de 6 chouans décorés de cocardes tricolores dans le bourg de Saint-Aubin-des-Châteaux, leur poursuite et l'exécution de trois d'entre eux (an VII) ; — le désespoir du commissaire qui est forcé de se retirer à Châteaubriant pour éviter les vengeances des chouans qui « forcent tous les jeunes gens de 16 à 30 ans à prêter la main à l'exécution de leurs crimes » ; les entreprises belliqueuses de Pierre Barré, dit Hardi, « dont la réputation est trop connue par ses crimes », la résistance des chouans au désarmement (an VIII) ; etc.

L 336. Liasse. — 36 pièces.

An V - an VII. — Canton de Soudan. — Correspondance et rapports de l'administration municipale et du commissaire du D. E., Lemaître, contenant des informations sur la nécessité de rappeler aux prêtres qu'ils ne doivent baptiser et marier qu'après l'accomplissement des formalités de la Mairie (an V) ; — l'attachement des habitants pour les prêtres réfractaires qu'ils cachent obstinément, les rassemblements d'hommes armés qui ont lieu à Villepots, l'insuccès des visites domiciliaires (an VI) ; — l'assassinat et le vol du percepteur des contributions et l'amende de 10,000 livres mise sur les habitants, l'attentat commis contre l'arbre de la Liberté de Soudan (an VII) ; le signalement des particuliers qui font le plus d'hostilité au Gouvernement avec le sieur Guibourg,

avocat à Châteaubriant (an VI) : l'influence des abbés réfractaires Rossignol et Robert, ce dernier disant la messe à Soudan dans une lande « au pied d'un chêne » (an VI) ; — liste des individus arrêtés à Soudan et à Villepots comme coupables de s'être attroupés avec des armes (an VI), notes et signalements sur les chefs des insurgés à surveiller, certificats; etc.

L 337 (Liasse). — 51 pièces.

An IV - an VIII. — Canton du Temple. — Correspondance et rapports de l'administration municipale et du commissaire du Directoire exécutif, Dozeville, contenant des informations sur la surveillance des passeports, les mouvements des chouans et leur rassemblement dans les landes, entre Héric et Fay, leur irruption sur Malville et Vigneux, la permission de garder leurs armes accordée aux habitants du canton par le général Chabot, la défaite du chouan du Plessis qui a rétabli le calme, les actes arbitraires commis par le commandant Sagot à Savenay (an IV); — la régularité des patrouilles à faire, les inquiétudes causées par les assemblées nocturnes et les plaintes excitées par les percepteurs des contributions, la soumission signée par quatre prêtres (an V); — un vol commis avec violences à Fay, les résultats satisfaisants obtenus par le patriotisme de la Garde nationale dans le canton, la dénonciation des étrangers de passage (an VI); — l'assassinat du percepteur de Vigneux, Begnaud, par un habitant du bourg, l'attentat commis contre le juge de paix (an VII); — les mouvements des troupes de chouans, l'envahissement des bourgs du Temple et de Vigneux par 300 chouans dont le chef ordinaire est Mauvillain, lesquels se disaient de la 5e division de Châtillon (an VIII); — autres renseignements sur des déserteurs, sur Dutertre, chef de chouans des Côtes-du-Nord, et Verrier, « chef des brigands », marié à Barbin, près Nantes, etc.

L 338 (Liasse). — 29 pièces.

An V - an VIII. Canton de Thouaré. — Correspondance et rapports de l'administration municipale et des commissaires du D. E., Le Choisne, Le Marchais, contenant des informations sur l'attentat commis contre l'arbre de la Liberté de Doulon qui a été coupé, les rassemblements qui ont lieu à la chapelle de Toute-Aide en présence du curé de La Grolle et d'un autre prêtre qui se partagent les offrandes (an VI); — sur l'état de l'opinion qui « ne vaut rien » dit le commissaire, le colportage des armes dans la campagne, la mutilation des arbres de la Liberté à Sainte-Luce et à Carquefou, les conciliabules tenus par des inconnus, la présence de quatre prêtres réfractaires à Carquefou et les noms des habitants qui leur donnent retraite, la situation générale des services administratifs (an VII); — la fuite des administrateurs à Nantes, les projets sinistres des chouans et des déserteurs contre l'agent municipal de Mauves, les mouvements dirigés par Blandin, chef des révoltés, et Rocher, capitaine (an VIII); — autres renseignements sur Potiron-Boisfleury, notaire à Carquefou, Poitou, déserteur du bataillon d'Indre-et-Loire, sur les abbés Héry, ex-curé de Carquefou, et Massonnet, ex-curé de Ligné, et sur les royalistes les plus influents; etc.

L 339 (Liasse). — 57 pièces.

An IV - an VII. Canton de Vallet. - Correspondance et rapports de l'administration municipale et des commissaires du D. E., Baunnieu et Langlois, contenant des informations sur la quantité des déserteurs qui traversent le canton, le dénûment des patriotes qui ont tout perdu dans les flammes, la surveillance des moulins, les avertissements transmis aux prêtres de la part du commissaire Le Tellier, les métaits des déserteurs, le rôle pacificateur de l'abbé Legrand de la Pommeraie (an IV); sur la présence de l'abbé Delsart, remplissant les fonctions de précepteur chez M. Loup, la joie causée par la rentrée de certains prêtres dans le pays, la caution exigée des frères de Bruc pour circuler en liberté, les dispositions peu patriotes des administrateurs du canton, les tracasseries infligées aux acquéreurs de Domaines nationaux, la recherche des déserteurs qui sont nombreux à Vallet et que les agents municipaux cherchent à faire entrer dans le corps des chasseurs sous les ordres de Bellordet (an V); — les propos tenus par les Royalistes et leurs espérances, la panique causée par les bruits de levée en masse de conscrits (an VI); — les relations du canton avec les ennemis de la République, les projets sinistres attribués au marquis de la Galissonnière et au curé de la Chapelle-Heulin, la nécessité de désarmer les anciens chefs royalistes qui portent journellement des armes de calibre et de chasse, le mépris trop commun du repos décadaire, les manœuvres des

religieuses de La Regrippière contre l'acquéreur de leur couvent, les expéditions organisées par Painparay contre les révoltés venant de Maine-et-Loire, le découragement des patriotes de Vallet (an VII); etc. — Renseignements sur des propriétaires suspects de connivence avec les révoltés, sur quelques prêtres et sur deux assassins.

L 340. (Liasse.) — 145 pièces.

An V - an VIII. — Canton de Varades. — Correspondance et rapports de l'administration municipale et des commissaires du D. E., Wilp et Davy, contenant des informations sur l'attentat commis sur le fermier de la Pinardière dont les pieds avaient été chauffés par des voleurs « barbouillés de noir » qui lui avaient extorqué 350 livres (an V); — les usurpations commises sur les communs, la surveillance des chefs de chouans, Dupré, Joubert et Davodeau, la répression du brigandage, les résultats des patrouilles faites par les gardes nationaux, les arrestations opérées (an VI); — la nécessité d'armer les patriotes de Varades et d'Anetz, les plaintes des ouvriers de Montrelais qui ne sont pas payés par le régisseur des mines, la situation générale du canton, les maux causés par une bande de 200 scélérats venue de la Mayenne à Belligné, l'arrestation d'une diligence par 100 chouans, à Ingrandes et la poursuite de la bande, les dangers auxquels est exposée la population faute de troupes, le combat du 30 prairial an VII, entre une colonne de carabiniers et de chasseurs et 150 brigands, les mouvements des chouans dans les communes de l'Anjou, la découverte et l'exécution immédiate de 4 chouans surpris à Saint-Herblon, de Bruc, Dubignon, Mauvillain, Saint-Marcaderaut, la mort de Lesaule, capitaine de chouans à Montrelais (thermidor an VII), l'organisation d'une bande de 500 chouans sous la conduite du chef Talour, ex-forgeron à Indret ; à Belligné, le pillage des voitures publiques (an VII); — le combat livré près du château de Bourmont aux troupes commandées par les chefs royalistes, Santo-Domingo et Bourmont (vendémiaire an VIII), les attaques journalières des courriers et les incursions des chouans sur Varades, le retour du chef *Tête-Carrée* à la tête des révoltés, à sa sortie de prison, et les maux qui en résultent, la marche et l'audace d'une colonne de 4,000 révoltés qui s'avancent sur Ancenis et Nantes, la fuite du commissaire à Ancenis, en brumaire, et son retour, en pluviôse; — autres informations sur la conduite et l'identité de l'émigré Marcadel, compagnon de Tête-Carrée, sur Jean Métay, dit *Truton*, chauffeur, condamné à mort à Angers, Bodinier, père d'un fils déporté à Cayenne, retenu comme otage, Hubert, chauffeur; etc.

L 341. (Liasse.) — 89 pièces.

An IV - an VIII. — Canton de Vertou. — Correspondance et rapports de l'administration municipale et du commissaire du D. E., Cathelineau, contenant des informations sur la résistance des habitants aux ordres de désarmement, surtout à La Haie-Fouassière et à Goulaine, les conciliabules tenus au château de Rochefort, chez M. de Goyon, l'accueil empressé fait à deux prêtres réfractaires dans ces deux communes, l'inutilité d'entreprendre la soumission du pays sans l'appui de la force armée (an IV); — les efforts déployés pour exciter les jeunes soldats à déserter leurs compagnies et pour entretenir l'esprit de révolte, l'état de l'opinion publique qui est toujours hostile au Gouvernement, la recherche des fauteurs de désordre, l'organisation du culte à Haute-Goulaine moyennant 1,200 livres assurées à un prêtre et des collectes (an V); — l'heureux effet produit par le coup d'Etat du 18 fructidor et l'arrestation de M. de Goyon et de sa femme, les noms des habitants qui entretiennent l'agitation, afin de les envoyer en prison ; l'attachement de la population pour les cérémonies religieuses et les prêtres réfractaires, l'influence exercée par l'abbé Veillard (an VI); — les inquiétudes causées par les bandes de voleurs et d'assassins qui parcourent le canton, l'entente des chefs royalistes qui préparent dans l'ombre une nouvelle prise d'armes, la difficulté d'organiser des colonnes mobiles dans un canton où mille hommes sur douze cents ont combattu avec les révoltés (an VII); — la résolution prise de transporter les archives et les papiers courants de l'Administration de Vertou à Nantes, le calme rétabli par les patrouilles de républicains déguisés en chouans et par les dragons de l'adjudant général Lainé ; le décès de l'abbé Meur, qui exerça son ministère pendant 3 ans à La Haie-Fouassière avant le 18 fructidor ; l'agitation entretenue par l'abbé Veillard, réfractaire, à Haute-Goulaine; l'aversion des contribuables de La Haie pour la République et leur résolution de payer « les contributions à coups de fusil » (an VIII); etc.

L 312. Liasse. — 110 pièces.

An V - an VIII. — Canton de Vieillevigne. Correspondance et rapports de l'administration municipale et des commissaires du D. E., Gobil et Cointet, contenant des informations sur la fermentation des esprits, sur les craintes d'une explosion prochaine de mécontentement, les précautions à prendre pour percevoir l'impôt (an V); — l'attitude résignée des Royalistes, les embarras causés par la suppression de la franchise postale, la difficulté de rédiger l'état de tous les attentats dans un canton « où rien n'a été épargné pour exercer l'esprit de vengeance »; la découverte d'une conspiration ourdie pour égorger les patriotes, l'urgence d'envoyer une augmentation de force armée, le désarmement des insurgés, la poursuite de deux prêtres cachés qui disent la messe secrètement (an VI); — les conciliabules tenus par les chefs royalistes, le colportage des lettres du Ciel, le petit nombre des patriotes auxquels on peut confier des armes en toute sûreté, les mouvements des bandes d'insurgés dans les communes limitrophes (an VII); — sur le transport des archives et des bureaux à Montaigu, l'arrestation d'une diligence, les actes de pillage commis de divers côtés chez des patriotes, la rentrée des prêtres et des émigrés, les rassemblements dirigés par les chefs royalistes, Grelier, Reseau, Gogué et Caillaud, l'audace des malveillants (an VIII); — renseignements divers sur les suspects arrêtés puis relâchés sous les noms de Fortineau, Reliquet et Sauvaget, sur Jean Blais, embaucheur, Echappé, « attaché au brigandage »; etc.

L 313. Liasse. — 19 pièces.

An IV - an VII. — Canton de Vritz. Correspondance et rapports de l'administration municipale et des commissaires du D. E., Terrier et Benoist, contenant des informations sur les ravages causés par les loups (an IV); — sur le nombre des prêtres réfractaires et leur rôle parmi les populations, le recrutement des bandes de brigands, l'asile des émigrés au Moulin-et-Loire, à Angrie, l'esprit public, le résultat des élections, les faux bruits répandus par les malveillants (an V); — les méfaits commis par les voleurs chez le percepteur, l'impuissance des patrouilles à les disperser, la fuite du receveur de l'Enregistrement de Saint-Mars-la-Jaille à Ancenis, pour échapper à une bande de 600 brigands, les meurtres commis dans les environs, les rassemblements armés aux prises avec les colonnes mobiles sur les confins de l'Anjou; la grâce sollicitée pour certains révoltés (an VII); — sur le débarquement des frères Ravenel et du comte de Châtillon à Brest, sur leur arrestation et leurs projets d'évasion révélés par une lettre (an V), sur l'audace du chouan Lemaître, dit *Léopard* (an V); etc.

L 314. Liasse. — 259 pièces.

An IV - an VIII. Correspondance des commissaires du Directoire exécutif près des tribunaux civil, criminel et correctionnel, des juges de paix, et de l'accusateur public près le Tribunal criminel du département, adressée au commissaire du Directoire exécutif près l'Administration centrale, contenant des questions et des informations sur l'incarcération du concierge de la maison d'arrêt de Paimbœuf, des envois de condamnés aux fers à Rochefort, la résidence des juges de paix, l'observation des lois, le dépôt des registres des tribunaux extraordinaires au greffe criminel, la dilapidation des bois nationaux, une scène de pillage à Saint-Donatien, chez le sieur Lemasne (an IV); — la recherche des scélérats, l'envoi décadaire du relevé de tous les délits, la conduite de Gagneux, capitaine de chouans à Fercé, le renouvellement des assassinats et des vols autour de Savenay, une assemblée illégale à Quilly, un vol de plomb à la cathédrale, la présence de chauffeurs de pieds à Saint-Père-en-Retz, les rassemblements formés à Princé, les assassinats à Château-Thébaud, un vol de poudre à Barbin (an V); — l'évasion de Pialat, assassin du courrier de Lyon, détenu à Nantes, une tentative de soulèvement à Saint-Herblon, la justification de Pihan-Dufeillay, greffier de justice de paix (an VI); — sur des prêtres, des émigrés, des faussaires, des receleurs, des chefs de chouans, des assassins, des fauteurs de troubles, une émeute à Saint-Fiacre, des rassemblements à Vieillevigne; sur l'esprit public dans l'arrondissement de Châteaubriant, les moyens de rétablir la paix, les expéditions dirigées autour des bois de Pontron par le chef appelé le *Grand Turc* (an VII); — sur les visites domiciliaires, des entassements de plomb à Nantes, les événements politiques, les préparatifs des Royalistes (an VIII).

L 315. Liasse. — 222 pièces.

1790 - an VII. — Rapports, procès-verbaux de la Maréchaussée et de la Gendarmerie dressés à propos

des violences et incendies commis dans la paroisse de Guémené, en 1790 ; — de l'arrestation des curés de Geneston, de Guémené, de Belligné (1792) ; — de l'assassinat du sieur Lemercier du Quesnay sur la lande de Saint-Georges (an III) ; — de la poursuite des réfractaires, des faux monnayeurs, des déserteurs, des émigrés, des prisonniers évadés, de l'escorte des courriers, de la répression du chouannage en l'an VI, de la recherche et de l'arrestation des prêtres insoumis et des chefs de chouans (an VI) ; — du désarmement de la brigade du Loroux par les chouans ; — des menées du Clergé et des Royalistes en l'an VIII ; — de l'affaire de l'Allouée en Vertou, où les chouans battirent huit gendarmes des brigades de Nantes, de Clisson et du Loroux, qui correspondaient ensemble, et du blâme encouru par trois gendarmes qui s'enfuirent (an VII) ; — informations à prendre sur les vols, les assassinats et les brigandages commis de tous côtés. — Correspondance des capitaines, des lieutenants et des maréchaux des logis de Gendarmerie.

L 346. (Liasse.) — 188 pièces.

Vendémiaire an II - ventôse an VII. — Gendarmerie. — Journaux mensuels de service envoyés à l'Administration centrale par le commandant de Gendarmerie du département, contenant la mention des tournées et patrouilles exécutées par les différentes brigades, avec la signature des agents municipaux.

L 347. (Liasse.) — 138 pièces.

Germinal an VII - prairial an VIII. — Gendarmerie. — Journaux mensuels de service envoyés à l'Administration centrale par le commandant de la Gendarmerie du département, contenant les tournées et patrouilles exécutées par les différentes brigades, avec la signature des agents municipaux.

L 348. (Liasse.) — 104 pièces.

1791 - an V. — Police générale. Relations de brigandages et de méfaits commis dans les districts et régions d'Ancenis, de Blain et de Châteaubriant. Déclarations particulières, rapports et procès-verbaux concernant l'incendie et le ravage du château de Chamballan, en 1791 ; — l'insurrection qui éclata à Montrelais à l'occasion de la circulation des grains, en 1792 ; — les soulèvements qui ont eu lieu au mois de mars 1793, de divers côtés ; — les dégâts causés par le passage des troupes de la grande armée royaliste à Châteaubriant (1793) ; — les vols commis au préjudice de Rob. Bureau, fermier de la terre de la Briais, en Saint-Julien-de-Vouvantes, par les chouans (an III) ; — les pillages commis à Rougé et aux environs par les gardes nationaux du district de la Guerche (an IV) ; chez divers habitants du Petit-Auverné et de Moisdon par la troupe du général Humbert, dont le total est estimé 42,074 livres (an IV) ; — l'assassinat de J. Meslier, maire de Belligné, de Révérend, maire de Derval, le 13 vendémiaire an II, de 13 patriotes massacrés à Moisdon (an II), de 4 gendarmes cantonnés à Riaillé, de divers habitants de Mouzeil (an III), du fermier de la Rainière, en Couffé, dont les brigands ont brûlé les pieds, garotté la femme et les enfants (an V), les pillages et les meurtres commis dans les diverses communes par les rebelles.

L 349. (Liasse.) — 236 pièces.

1792 - an IV. — Relations de brigandages et de méfaits commis dans les districts et les régions de Clisson, de Guérande et de Machecoul. — Déclarations particulières, procès-verbaux et rapports concernant les soulèvements qui ont éclaté en mars 1793, les violences et les excès de tout genre qui en ont été la suite ; les mauvaises dispositions des jeunes gens de Besné, lesquels ont déclaré, lors de l'enrôlement volontaire, qu'ils ne voulaient pas servir la Nation, mais bien le Roi (1792) ; — les rassemblements de rebelles qui se font à l'abbaye de Villeneuve, où le citoyen Blanchard, propriétaire, assiste à des scènes d'orgie et traite les révoltés de cannibales (1793) ; — les pillages commis à la Chapelle-Bassemer ; — la retraite et la panique de Constantin, receveur du district de Clisson, et la rencontre sanglante de Saint-Fiacre ; — l'attaque de Clisson par trois ou quatre mille révoltés (mars 1793) ; — la détention des principaux habitants du Loroux et du maire Boutin, dont le fils, élève du génie, à Paris, réclame la délivrance avec instance (avril 1793) ; — la concentration des efforts des rebelles autour du camp de l'Allouée, en Vertou ; — l'envahissement du bourg de Vallet par la troupe du chef Fresneau ; — les violences commises dans la commune de Vertou par les révoltés ; — les péripéties de la prise de Guérande par les révoltés ; le pillage de la caisse du receveur Grimperel (1793) ; — les pertes subies à Missillac par le sieur René Lebreton, lequel a pris part à plusieurs affaires qu'il rapporte dans sa péti-

tion ; — la désertion des matelots de Montoir ; — la participation des habitants de Saint-Joachim et de Saint-Lyphard à l'insurrection ; — les dégâts commis à la cure de la Chevrolière au préjudice du curé constitutionnel, Musset, qui réclame 400 livres ; — l'irruption des rebelles sur Machecoul et les massacres qui en ont été la suite, avec toutes les plaintes des veuves des victimes ; — les dégâts constatés au presbytère de Montebert par l'abbé Courjault, lorsqu'il se présenta avec 300 hommes de l'armée de Mayence (1793) ; — la résistance des jeunes gens de Saint-Colombin à la rédaction de la liste de la population virile ; — les mauvais traitements endurés par Jean Picard, notaire à Saint-Philbert, lorsqu'il a vu lacérer les papiers de la municipalité (1793) ; etc.

L. 350. Liasse. — 308 pièces.

1792 - an IV. Relations de brigandages et de méfaits commis dans les communes du district et de la région de Nantes. — Rapports, enquêtes, déclarations et procès-verbaux concernant les contraintes exercées contre divers habitants pour les obliger à marcher avec les rebelles ; — la conduite criminelle des volontaires de la garnison du château d'Aux envers les habitants de Bouguenais ; — l'investissement du presbytère de la Chapelle-sur-Erdre par les révoltés, en mars 1793 ; — les désarmements opérés par les révoltés ; — les attentats commis contre les républicains de Héric, de Mauves, de Nort et de Petit-Mars ; — la conduite de J.-B. Potier de la Ferrière, maire de Nort, en 1793 ; — les tourments subis par l'abbé David, vicaire d'Orvault, lequel resta caché 4 jours sur un moulon de foin ; — les pertes infligées au curé Pichon par le pillage du presbytère de Saint-Herblain ; — les propos tenus par les révoltés, lesquels disaient à Montfaucon « ne vouloir ni nobles, ni bourgeois, et qu'ils partageront leurs terres lorsqu'ils auront remporté une victoire complète » (1793) ; — le meurtre de Simon Philippe, propriétaire de la terre des Croix, en Soulvon ; — les dispositions d'esprit d'un bon nombre d'habitants des Touches, qui ont apporté leurs fusils à la Mairie (1793) ; — le meurtre du sieur Affilastre, percepteur des contributions à Carquefou (an III) ; — les rassemblements formés aux portes de Nantes, dans les communes de Doulon et de Chantenay, dans la Lande de Saint-Martin, en Goulaine (an III) ; — les vols commis à Sainte-Luce en l'an III, etc.

L. 351. Liasse. — 135 pièces.

1793 - an IV. — Relations de brigandages commis dans les communes des districts de Paimbœuf et de Savenay. — Rapports, déclarations, procès-verbaux concernant les rassemblements formés à Chemeré, dans la forêt de Princé ; — l'envahissement du bourg du Pellerin par les révoltés, lesquels s'emparèrent de plusieurs canons ou perriers, le 16 mars 1793 ; — la reprise de Pornic par la troupe du commandant Coëffé, patriote, lequel constata la mort de « 211 brigands » et de 20 gardes nationaux ; — les entreprises des rebelles contre les mariniers du Port-Saint-Père ; — les préparatifs de guerre organisés à Rouans par le maire Blanchard et les tentatives d'enrôlement faites à Saint-Jean-de-Boiseau et à Brains ; — les cruautés exercées envers la famille d'Honoré Plaintive, métayer à Sainte-Pazanne ; — les conséquences de l'irruption d'une bande de brigands dans le bourg de Couëron, le 14 mars 1793 ; — les menaces proférées contre le citoyen Bouchet, acquéreur du Boisjolly, à Quilly, lequel fut entraîné au pillage de Savenay par les paysans, le 12 mars ; — la conduite du sieur Gaudin de la Bérillais, à Saint-Etienne-de-Montluc, et les rassemblements formés à Sautron par Morin de Prémion et Richard ; — l'envahissement de la ville de Savenay, renouvelé le 2 avril, et la fuite des patriotes menacés de la mort ; — les pillages commis par une colonne républicaine dans la propriété de Blanche-Couronne, en nivôse an II ; — l'assassinat des citoyens Leray et Terrien, à Cambon (an IV) ; etc.

L. 352. Liasse. — 103 pièces.

1790 - an IV. — Fêtes publiques. Election des députés envoyés par les divers districts de la Loire-Inférieure, à Paris, pour assister aux fêtes de la Fédération ; commission pour accompagner la bannière qu'ils ont reçue de la commune de Paris et discours prononcé à l'occasion de la remise aux membres du Département, journal de route, état des frais de voyage (1790) ; — procès-verbal de la célébration de la fête du 14 Juillet à Châteaubriant en 1790 et 1791 ; à Ancenis, à Châteaubriant, à Clisson, à Nantes et à Paimbœuf, en 1792 ; — célébration de la fête instituée à l'occasion de l'assassinat de M. Le Pelletier, à Machecoul (1793). — plan de la fête organisée à Nantes pour célébrer la victoire remportée sur les Royalistes le 29 juin 1793 ; — prescriptions pour la célébration des fêtes du 14 Juillet, du 10 Août et du 9 Thermidor ;

conflit entre la Municipalité de Nantes et le Directoire du Département à propos du cérémonial et des convocations, intervention du représentant du Peuple Blad (an III); — proclamations, avis, convocations, programmes émanant du Département et de l'administration municipale de Nantes, envoyés dans tous les cantons, en l'an IV, listes des fonctionnaires de tout ordre appelés à assister à la fête de l'Anniversaire de la mort du dernier roi des Français, comptes rendus des cérémonies qui eurent lieu à Nantes et dans les cantons ruraux pour la célébration des fêtes des Victoires, de la Jeunesse, des Époux, de l'Agriculture, de la Vieillesse, de la Liberté, du 14 Juillet et du 10 Août. — Mémoire du peintre décorateur Dufay pour travaux exécutés à Nantes, place de l'Egalité.

L 353. (Liasse.) — 201 pièces.

An V. — Fêtes publiques. — Instructions du Ministre de l'Intérieur, arrêtés de l'Administration cantonale de Nantes. — Procès-verbaux de la célébration des fêtes de la Fondation de la République, de l'Anniversaire de la mort du dernier roi des Français, du 14 Juillet, de la Liberté, de la Vieillesse, du 10 Août et de l'Agriculture. — Correspondance et rapports des commissaires du D. E. près des cantons, contenant des explications sur la froideur ou l'enthousiasme des habitants, sur les circonstances qui empêchent les cérémonies : celui de Guérande relate qu'il est affligé « de n'y voir presque personne et d'y rencontrer partout la tristesse »; celui de Châteaubriant dit : « le peuple peu disposé à ces fêtes reste tranquille chez lui et n'y prend aucune part ».

L 354. (Liasse.) — 254 pièces.

Vendémiaire-ventôse an VI. — Fêtes publiques. — Publication des Lois établissant les fêtes nationales, convocations et arrêtés de l'Administration centrale, programmes et avis du canton de Nantes. — Procès-verbaux de la célébration de la fête de la Fondation de la République, de la Pompe funèbre célébrée en l'honneur de la mort du général Hoche, des fêtes de la Paix conclue à Campo-Formio, de la Déclaration de guerre faite à l'Angleterre, de la Plantation d'un nouvel arbre de la Liberté, de l'Anniversaire de la mort du dernier roi des Français et de la Souveraineté du Peuple. — Listes des fonctionnaires qui ont prêté le serment de haine à la Royauté et de fidélité à la République, le jour du 2 pluviôse; demandes de rétribution par le musicien Saint-Amant, qui composa un intermède en faveur de la Paix, et par le peintre Dufay, qui avait travaillé aux décorations.

L 355. (Liasse.) — 290 pièces.

Germinal-fructidor an VI. — Fêtes publiques. — Instructions ministérielles, proclamations et arrêtés de l'Administration centrale et programme du canton de Nantes. — Procès-verbaux de célébration des fêtes de la Jeunesse (10 germ.), des Époux (10 flor.), de la Reconnaissance (10 prairial), de l'Agriculture (10 messidor), du Quatorze Juillet (26 mess.), de la Liberté (9 therm.), du Dix Août (23 therm.), de la fête des Vieillards (10 fructidor) et du Dix-Huit Fructidor.

L 356. (Liasse.) — 342 pièces.

Vendémiaire-pluviôse an VII. — Fêtes publiques. — Application de la loi du 13 fructidor an VI ordonnant la célébration des décades et le choix d'un local propre aux réunions. Réponses des administrations cantonales, proposition de la Cathédrale à Nantes. — Procès-verbaux de la célébration des fêtes de la Fondation de la République, de l'Anniversaire de la « Juste punition du dernier roi des Français » (2 pluviôse), serments de haine à la Royauté et de fidélité à la République prêtés en particulier et en public, listes de fonctionnaires présents ou absents, lettres d'excuse, lettres d'envoi des commissaires des cantons contenant des explications sur le zèle des uns et l'indifférence des autres.

L 357. (Liasse.) — 205 pièces.

Ventôse-prairial an VII. — Fêtes publiques. — Procès-verbaux de célébration des fêtes de la Souveraineté du Peuple, de la Jeunesse, des Époux, de la Reconnaissance et des Victoires, de la fête funéraire instituée en mémoire des Représentants assassinés à Rastadt.

L 358. (Liasse.) — 201 pièces.

Messidor-fructidor an VII. — Fêtes publiques. Procès-verbaux de célébration des fêtes de l'Agriculture, du Quatorze Juillet, de la Liberté, du Dix Août ou de l'Abolition de la Royauté, de la Vieillesse

et du 18 Fructidor, expédiés à Nantes par les divers cantons.— Programmes pour la fête de l'Agriculture : correspondance des commissaires des cantons contenant des explications sur les lauréats de cette fête, les encouragements qui ont pu être distribués, les innovations adoptées, les plantations nouvelles qui ont été tentées. Une lettre de Couëron annonce que le citoyen Landois du Pé a planté 100 hommées de vigne qu'il a fait défoncer par une charrue particulière traînée par un cheval.

L. [illegible] - 30 pièces.

An VIII. — Fêtes publiques. — Procès-verbaux de la célébration de la fête de l'Anniversaire de la Fondation de la République et de la fête funèbre instituée en mémoire du général Joubert tué à la bataille de Novi. — Plantations d'arbres de la Liberté à Pontchâteau et à Varades.

L. 360. Liasse. - 131 pièces.

1790-an VIII. — Subsistances, Commerce et Agriculture. — Circulaires, instructions et correspondance diverses émanant du Contrôleur général des finances, des Ministères de l'Intérieur, de la Police et de l'Agence des subsistances, concernant l'indication du prix des grains et leur libre circulation à l'intérieur du Royaume, la multiplication des marchés, le partage des biens communaux (1791) ; — les encouragements offerts aux Agriculteurs, les précautions à prendre contre l'exportation, la statistique à dresser tous les ans pour la récolte, l'emploi d'une somme de dix millions à des achats de grains à l'étranger ; la reconnaissance des cargaisons et leur répartition, le règlement des marchés au moyen des Assignats (1792) ; — la fondation d'un *Bureau central d'agriculture* et d'un journal populaire pour répandre les notions utiles aux habitants des campagnes, l'application des lois faites contre les accapareurs, l'obligation de dresser des états de statistique pour la population et les denrées (1793) ; — les adjurations adressées aux laboureurs, aux fermiers et aux meuniers de porter avec empressement leurs provisions dans les marchés (an II). — La distribution des instruments aratoires aux cultivateurs dépourvus par la guerre civile, la concentration de toutes les subsistances dans les magasins militaires, le contrôle des secours en nature fournis aux communes et aux districts (an IV). — La proclamation des noms des meilleurs laboureurs le jour de la fête de l'Agriculture, le recensement local du produit des récoltes, les encouragements offerts aux citoyens qui feront des plantations, la surveillance des dépôts de blé clandestins (an V) ; — les règles à suivre pour la délivrance des acquits à caution aux exportateurs de grains, la police de la chasse, la rédaction des mercuriales des marchés et d'un tableau des foires en usage (an VI) ; — la répression des usurpations commises sur les terres ensemencées, l'observation de la loi sur l'échenillage, l'amélioration des laines par la propagation des meilleures espèces de moutons (an VII) ; — la surveillance rigoureuse des exportations de grains et les prohibitions à signifier à la municipalité de Nantes, les manœuvres employées pour déjouer la surveillance (an VIII) ; etc.

L. 361. Liasse. - 159 pièces.

An II. — Commission des subsistances et approvisionnements de la République à Paris. — Décrets de la Convention, arrêtés, circulaires, instructions, correspondance diverse concernant le prix *maximum* des marchandises, les ventes et les achats du bétail sur pied, l'exécution des réquisitions, le relevé des quantités entassées dans les magasins, le choix des citoyens dignes de remplir des missions utiles, la proscription des usages nuisibles aux intérêts du Peuple, les conséquences du défaut de fourrages aux relais des Postes, le dessèchement des étangs, le recensement des moulins à eau et à vent, la nécessité de rédiger, dans le délai de 3 jours, les tableaux portant tarif pour le *maximum* des marchandises, le respect des grains réservés aux magasins militaires, l'ordre à suivre pour répartir également toutes les ressources du pays, la réquisition des toiles à sacs et des fils servant à leur confection, l'exploitation des forêts nationales, la fabrication du papier, la propagation de la culture des pommes de terre, l'interdiction de l'usage des bluteaux par les meuniers, les boulangers ou les pâtissiers ; la réquisition de tous les journaliers et manœuvres adonnés aux travaux de la campagne, des vins, eaux-de-vie et liqueurs appartenants à des Émigrés, des Condamnés ou des Détenus, le recensement du contenu des Greniers d'abondance, la fabrication du savon et la répartition des quantités envoyées à Nantes, etc. — Correspondance du citoyen Villeneuve, agent national de la Commission des subsistances de la République, chargé spécialement de poursuivre le dessèchement et l'ensemencement

des étangs dans l'Ouest, instructions envoyées aux administrateurs des districts.

L 362 (Liasse) — 85 pièces.

An II. - Commission du Commerce et des Approvisionnements. — Circulaires, instructions et correspondance concernant les objets suivants : proscription des marchandises anglaises, exceptions à admettre dans l'application des réquisitions, exportation des objets précieux provenant des Emigrés, paiement des frais de manutention dans les magasins nationaux, concentration des matières propres aux papeteries, aux corderies ; augmentation de *maximum* accordée aux fabricants de fils retors, poursuites contre les infractions à la loi du *Maximum*, versement des avoines disponibles dans les Magasins généraux, recensement des chanvres de première et de seconde qualité, et des laines propres à la fabrication des bas et des couvertures, moyens à employer pour prévenir l'altération et la détérioration des fabriques de toiles ; service de la conduite des bestiaux aux Armées ; suppression de l'Agence des subsistances (29 messidor) ; — état de situation des tanneries, fixation du salaire des batteurs de grains, réquisition du huitième des cochons, leur nourriture et leur transport, paiement des souliers fabriqués en dehors des règles ; relevés des semences vendues en dehors des marchés.

L 363 (Liasse) — 113 pièces.

An III. — Commission du Commerce et des Approvisionnements. — Instructions, circulaires, correspondance et arrêtés du Comité de Salut public concernant l'ouverture d'un dépôt commun de tous les grains dans chaque district, le service intérieur des magasins de grains et de farines, l'envoi des états de situation des magasins, des achats et des échanges ; — l'approvisionnement en fourrages et en avoines des Postes, des Messageries, de la Gendarmerie, des forges et usines d'utilité publique ; la surveillance de la mouture des grains, les règles à suivre pour les versements à faire dans les Magasins nationaux et militaires ; la répression des accaparements dans les marchés et les foires, le *maximum* du prix établi pour certaines marchandises, le recensement de la récolte des matières végétales propres à faire de l'huile, le commerce des peaux, des graisses et des suifs, l'utilisation des lies de vin, le recensement des chanvres, des sucres ; la réquisition de 10,000 pintes d'eau-de-vie, le relèvement des manufactures par la suppression de la loi du *Maximum*, la formation des archives du Bureau de Commerce, la protection des convois de grains, l'autorisation donnée aux administrations de district de contraindre les fermiers, cultivateurs et propriétaires à porter leur récolte au marché ; etc.

L 364 (Liasse) — 33 pièces.

An II - an III. — Commission d'Agriculture et des Arts. — Instructions, correspondance et circulaires concernant la propagation de l'enseignement vétérinaire, l'enlèvement des récoltes dans les pays insurgés, la production de la laine et sa conversion en huile ; la culture des terres des défenseurs de la Patrie, la multiplication d'une bonne race de bêtes à laine, la statistique à dresser pour l'ensemencement des terres, les soins à prendre pour préserver les écuries des épizooties, les différents usages qu'on peut faire des pommes de terres, etc.

L 365 (Liasse) — 43 pièces.

An II - an IV. — Commerce. — Instruction sur le tableau général du *Maximum* et décret de la Convention relatif à la fixation générale des denrées et marchandises soumises à la loi du *Maximum* (ventôse an II). — Délibérations des municipalités proposant des tarifs pour le prix des journées des ouvriers journaliers, des laboureurs et charretiers ; observations des Briérons pour les mottes de tourbe, des fondeurs d'acier, des fabricants de clous, des fournisseurs de bois de la marine, d'étoupes et de souffre, des marchands de fer et de draps, des fabricants de toiles et de cotonnades. — Délibérations du Département et du District de Nantes portant des décisions sur l'application de la loi relative au *Maximum*, rectifications et additions. — Noms des personnes de Nantes capables de fournir des renseignements sur la valeur des marchandises.

L 366 (Liasse) — 114 pièces.

1789 - an VII. — Commerce extérieur. — Observations des juges et consuls de Nantes sur une pétition des commerçants de Paimbœuf, tendant à obtenir l'émancipation de leur port et la faveur de jouir du bénéfice de l'entrepôt comme le port de Nantes (1790). — correspondance concernant l'exé-

cution de l'arrêté du Comité de Salut public, du 23 ventôse an II, lequel demandait au commerce de Nantes dix millions en lettres de change sur l'étranger. Etats des marchandises sorties de la Loire-Inférieure de 1789 à 1792; — Tableau des résultats du commerce extérieur de la République française, en 1792; — instructions de la Commission des subsistances et approvisionnements et du Bureau de commerce établi par le Comité de salut public, du Bureau de correspondance du commerce de Nantes et du Ministre de l'Intérieur, du Tribunal de Commerce, sur le fonctionnement de la représentation commerciale, les causes de la décadence du commerce, le moyen de le relever, les inconvénients de *l'embargo* mis sur les grains et farines; — plaintes contre les prohibitions de sortie (1792); — pétitions, mémoires et délibérations en faveur de l'établissement d'une halle à Nantes pour les marchandises de coton, de laine, de coutils, les toiles, les mouchoirs et objets filés (an IV); — lettre circulaire signée Reynaud, Chabanon et de Villeblanche, dénonçant les dangers des manœuvres des amis des Noirs, et des hésitations de l'Assemblée nationale, représentant la nécessité d'adresser des protestations pour le maintien du *statu quo* dans les Colonies, signalant comme des meneurs à redouter le mulâtre Ogée et l'abbé Torné, qui peuvent exciter des séditions dans les ateliers; — autre circulaire des députés extraordinaires des parties du nord et de l'ouest de Saint-Domingue, invitant tous les corps constitués à unir leurs efforts pour appuyer une motion qui aura pour but d'attribuer aux colonies elles-mêmes l'initiative des lois ou des règlements sur le régime des esclaves et l'état civil des gens de couleur (1791); pétition des commerçants de la ville de Nantes, de la Municipalité et du District adressée à l'Assemblée nationale pour lui demander de déclarer par un décret que les Colonies ne sont pas assujetties aux lois faites pour le royaume de France et de rendre ainsi la tranquillité aux colons français des Antilles.

L. 367. (Liasse.) — 153 pièces.

1793-an VIII. — Approvisionnements. Plaintes et réclamations adressées au Représentant du peuple et au Directoire du département par la Municipalité de Nantes, par M. Demolon, directeur d'une sucrerie en détresse, pour obtenir du bois de chauffage, des mottes de Montoir ou du charbon de terre; demandes d'ouvriers, d'escorte et de subsistances par les adjudicataires de la coupe du bois dans les forêts de Toufou, de la Bretesche et de la Bougonnière, approbation des mesures prises, correspondance du Comité de surveillance sur l'approvisionnement de bois, établi à Nantes (an III); — relevés des quantités de suif, de cire, de graisse et d'huile existant dans les magasins de Nantes (an II); correspondance de l'Agence des matières premières à Paris, du directeur des Mines de Nort, des agents des subsistances militaires; — réquisition de vieux linge pour la fabrication du papier et compte de distribution rendu par le commissaire préposé à la répartition; — envoi de savons par la Commission du commerce et des approvisionnements à Paris, expéditions de Marseille, états des quantités en magasin, répartition entre les cinq départements de la Bretagne, comptes de réception et de distribution; — états de tous les cuirs et des matières premières employées dans les tanneries de Nantes et de Nort, liste des cordonniers du district de Châteaubriant s'élevant à 38, réclamation d'écorce de chêne par le tanneur Couprie et instance du même en faveur du rétablissement des « grands ateliers de Julien Le Roux, en arrestation à Paris » (ventôse an II); — réclamations des sieurs Dacosta, Gaudin, Meslin et Rocher, directeurs des forges et fonderies de Nantes, de Cugand, de la Provôtière, de Moisdon, de la Verrière, du Pas-Chevreuil et des mines de Nort et de Montrelais, demandant du charbon de terre, des secours en argent pour rétablir les ateliers en ruine, des matières premières, une protection armée, des subsistances; autorisation de requérir des charretiers avec tarif du salaire qui sera payé, sollicitant des priviléges pour leurs ouvriers et pour leurs chevaux; — questions sur les moyens et les résultats de la fabrication des étoffes de laine (an III), demande d'ouvriers tisserands par la manufacture de toiles à voiles de Bourges et tarif des prix; — correspondance du Conseil des Mines de la République réclamant des renseignements sur les produits des marais salants, le nombre des fabricants d'acides, demande d'instructions et de matières premières par le citoyen Athénas, fabricant d'acide sulfurique à Nantes. — Mesures contre les accapareurs: procès-verbaux de vérification après les actes de déclaration déposés par les négociants, en exécution du décret du 26 juillet 1793.

L. 368. (Liasse.) — 132 pièces.

1792-an II. — Subsistances. — Correspondance

ministérielle concernant l'exécution des traités conclus avec les sieurs Bourdieu, Chollet et Cie, de Londres, pour l'expédition de plusieurs navires chargés de grains dans les ports de Paimbœuf et Nantes, la vérification des cargaisons, le réglement des avaries et la répartition à faire entre les départements du centre de la France et le port de Bordeaux; — plaintes, réclamations des départements intéressés, états des arrivages, comptes d'entrée et de sortie, avis de relâche, de chargement et de déchargement, ordres de livraison, offres de service de Félix Hélie, négociant à Nantes, versement d'un million au sieur J.-B. Thoinnet, chargé d'acheter des grains à l'étranger pour l'Etat et la commune de Nantes.

L 369. (Liasse.) — 139 pièces.

An VI-an VIII. — Subsistances. Police des exportations. — Demandes de permission d'exporter des grains à destination des ports de Bordeaux, de Lorient, de La Rochelle, de Rochefort, des îles de Rhé et d'Oléron, de Brest, présentées par des armateurs des ports de Nantes, de Bourgneuf, de Saint-Gilles et d'ailleurs, autorisations aux municipalités de délivrer des acquits à caution accordées par le Ministre de l'Intérieur avec indication des quantités à exporter. — Tableaux des quantités de grains, farines et légumes envoyées à Bordeaux en l'an VII, des provisions déposées dans les magasins, en l'an VIII, des quantités attendues, des barques chargées au moment de la suspension des permissions, en l'an VIII. — Arrêté des Consuls interdisant l'exportation des blés (4 nivôse an VIII); — protestations contre l'embargo exprimées par les négociants de Nantes, d'Orléans et de la Charente-Inférieure.

L 370. (Liasse.) — 17 pièces.

1791-an VII. — Agriculture. Règlement pour la Société d'Agriculture et de Commerce établie à Nantes (décembre 1791); liste des membres; prospectus des idées à répandre parmi les habitants des campagnes, instruction sur la culture et les usages de la pomme de terre, sur les moyens de conserver les moissons, sur la récolte des foins; — rapport du Comité d'agriculture et des Sociétés populaires de Nantes, et observations sur les moyens d'assurer les subsistances; — extrait d'un questionnaire relatif à la production des bestiaux et à la consommation de la viande; — conseils pour la destruction des loups; — arrêté du Directoire du Département obligeant les cultivateurs et les propriétaires de grains à battre leurs orges et leurs seigles aussitôt après la récolte (messidor an II); quelques questionnaires sur l'état des récoltes dans les cantons. — Arrêté du Comité de salut public prescrivant, dans chaque commune du département *Vengé* (Vendée), le recensement des faucilles, des individus domiciliés, des exploitations, du matériel, des provisions coupées ou à couper, des ouvriers, des lieux propres à faire des dépôts; établissant des règles pour la répartition des grains, des chevaux et voitures, l'exécution du plan de campagne confié aux agents et assurant la sécurité de leurs opérations (2 prairial an II); instructions remises aux Agents, arrêtés du représentant du Peuple, Ingrand, arrêté des agents de la Commission d'Agriculture et des Arts réunis à Fontenay-le-Comte, assistés des généraux de l'armée de l'Ouest et de quelques patriotes, modifiant quelques dispositions de l'arrêté du Comité de salut public (2 messidor an II); — correspondance des citoyens Hervieu et Savary, agents principaux; — compte des grains reçus et livrés aux greniers du district de Nantes an III); — requête du citoyen Derouet remontrant la nécessité de mettre en réquisition tous les charretiers pour extraire les provisions de vin entassées dans les communes révoltées et les amener à Nantes (an III). — Etats des pertes subies par les cultivateurs du canton de Varades et de la commune de la Chapelle-des-Marais par suite des grandes eaux, et de la grêle, en l'an VI et en l'an VII.

L 371. Liasse. — 218 pièces.

1790-an III. — Statistique agricole. — Etats de recensement des récoltes, des fourrages, des vins, des bestiaux, de la population agricole, des cochons, des charrues et demi-charrues, des livraisons faites aux marchés et du prix des grains.

L 372. Liasse. — 102 pièces.

An II-an VII. — Statistique agricole. — Recensement des pressoirs, des barriques, des moulins, des bateaux. Listes nominatives des marais et des étangs qu'on peut dessécher pour les rendre à l'Agriculture, contenant leur désignation et leur contenance.

L. 873. Liasse. — 148 pièces.

An IV-an VIII. Subsistances. Correspondance des administrations cantonales concernant les objets suivants : enfouissement des grains après la récolte; fourniture de pain aux ouvriers travaillant pour les adjudicataires des coupes de la forêt de Brains; enlèvement de grain à main armée dans la commune de Bourgneuf, réduction à accorder sur le contingent de 1,000 quintaux de grains imposé à la commune de Guérande, autorisation de troquer du sel contre du grain aux habitants des cantons de Batz, du Croisic et de Guérande dans les pays qu'ils fréquentent, par continuation d'un vieil usage ; surveillance de la sortie des provisions hors de Nantes; destruction de farines avariées à Paimbœuf, nomination de commissaires pour assister aux marchés et noter les prix, poursuite des cultivateurs qui enfouissent leurs récoltes; états de distribution de blé noir aux commis et employés des administrations (an IV); — créance Dobrée de 2,588 francs sur la ville de Paimbœuf pour fourniture de farines, obligation aux bouchers du Croisic de vendre la viande sous la halle, contestée, demande de bœufs pour labourer à Arthon, surveillance des accapareurs, gêne causée par la disette dans le canton d'Issé et ailleurs, causes des enlèvements faits dans les marchés, abaissement subit des prix à Legé, liquidation de l'arriéré dû par la commune de Nantes pour les grains et farines que lui avait fournis l'Etat, en l'an II et en l'an III (an V); destination de 4 bateaux de grains expédiés de Blois à vérifier à Nantes (an VI); — conditions imposées aux saulniers du canton de Batz pour extraire des grains du Morbihan et du Finistère; situation agricole, habitudes et ressources des communes du canton de Machecoul, application des instructions relatives à l'usage des acquits à caution, avertissements signalant des achats extraordinaires à Ancenis, à Orléans, et les dangers d'une disette à Nantes, en floréal an VII ; — avis des chargements de grains opérés dans les ports de Bourgneuf, de Pornic, de Nantes et des acquits à caution délivrés, [illegible] des banqueroutes à Nantes (an VII) ; — [illegible] connues dans l'usage des acquits à caution, réclamations de la ville de Nantes contre les permissions d'exporter fondées sur la détresse de ses marchés (an VIII); etc.

L. 874. Liasse. — 91 pièces.

1790-an IV. — Approvisionnements du district d'Ancenis. — Délibérations, avis et correspondance des administrateurs du district avec le Directoire du Département concernant la création de foires et marchés à Varades, Bonœuvre, Oudon, Belligné, Riaillé, le contrôle à exercer sur la vente des grains, le tableau de la variation du prix des grains, de 1777 à 1789, l'envoi de commissaires spéciaux à Nantes et à Châteaubriant pour acheter des grains (1792); la panique causée dans certaines communes par la cherté des denrées, les réquisitions nécessaires à la nourriture des troupes, l'enlèvement des excédents de provisions qui se dérobent dans les campagnes et leur concentration à Ancenis, le dessèchement des étangs, l'organisation des transports imposés aux fermiers pour les fourrages, la mise en activité des mines de charbon de Montrelais (an II) ; — les embarras causés par les Chouans qui démontent les charrettes, les revendications intentées aux administrateurs du district à propos de l'illégalité des réquisitions de vin ordonnées par eux, les plaintes des marchands et des propriétaires de vignobles, les dispositions prises pour la fourniture de 2,000 quintaux de grain imposée au District, l'impossibilité de procéder au recensement des terres cultivées, « la presque totalité des communes étant insurgées » (an III); etc.

L. 875. Liasse. — 71 pièces.

1790-an IV. — Subsistances et approvisionnements du district de Blain. — Délibérations, arrêtés, pétitions et correspondance des administrateurs du district de Blain concernant la création d'un marché et de trois foires à Guémené-Painfaut (1791) ; — les injonctions faites à la municipalité de Blain de présenter les états de vente des blés qui lui ont été accordés à titre de secours (1792), et à la municipalité de Plessé de s'opposer à l'enlèvement des grains achetés par un sieur Baron ; — la saisie de deux lots de blé chez deux particuliers (1793) ; — la livraison de 90 quarts de blé, de matelas, de traversins saisis chez l'émigré du Cambout, la conduite de trois cordes de bois de chauffage au compte de l'Administration pour ses bureaux (1793) ; — les moyens d'approvisionner le marché de Blain en établissant la liste des communes qui seront redevables de provisions, et conflit soulevé par les prétentions du district de Savenay (an II) ; — le recensement des grains dans chaque commune par le commissaire Bréger, la distribution du blé noir trouvé chez l'émi-

gré de Monty, la répartition à faire pour la réquisition de 2,000 quintaux de grains demandée par la ville de Nantes (an II) ; — le transport du bois de chauffage que le commissaire du département, d'Haveloose, était venu requérir pour Nantes (an III); le récolement des eaux-de-vie existant dans chaque arrondissement, les provisions à fournir aux ouvriers employés sur les routes (an III) ; — la remise au nouveau préposé des subsistances de Blain des grains amassés dans le magasin des Emigrés (an IV) ; etc.

L 376. (Liasse.) 45 pièces.

1791 - an III. — Subsistances et approvisionnements du district de Châteaubriant. — Délibérations, pétitions, arrêtés et correspondance des administrateurs concernant l'érection de nouvelles foires à Nozay, la distribution des primes offertes pour la destruction des loups (1792) ; — le tableau à fournir pour les foires et marchés en usage, les recherches de grains à faire chez les propriétaires pour venir en aide au Commissaire des subsistances d'Ancenis (1793) ; — la publication de la loi du *Maximum* dans les campagnes, le recensement des grains à domicile, l'exécution des réquisitions de grains faites en faveur de Nantes, la concentration des blés des Emigrés, leur transport dans les magasins militaires, les efforts déployés pour envoyer des provisions à Nantes, alimenter les ouvriers des forges et satisfaire à tous les besoins des Etapes ; les réclamations soulevées par la réquisition des grains des Emigrés et la multiplicité des charrois imposés aux métayers dont les harnois vont jusqu'à Montrelais charger du charbon de terre à destination de Nantes (an II) ; — les instances à poursuivre auprès du Comité de salut public pour obtenir dispense de la réquisition de 5,000 quintaux de grain ; — la désignation des commissaires chargés d'acheter les grains nécessaires à l'approvisionnement des marchés (an III) ; etc.

L 377. Liasse. 21 pièces.

1790 - an III. — Subsistances et approvisionnements du district de Clisson. — Délibérations, arrêtés, pétitions, correspondance des administrateurs concernant la création de deux foires par an à la Chapelle-Bassemer (1790) ; — la taxe du prix du pain à Vieillevigne (1792) ; — l'indemnité demandée par les habitants de la Chapelle-Bassemer à la suite des dévastations causées par une crue (1792) ; la saisie et le versement de 2,880 livres au bureau de l'Enregistrement, somme due au citoyen Rieland, brigand, pour prix de 48 barriques de vin (an II) ; — l'alimentation des ouvriers occupés aux coupes de la forêt de Toufou, l'enlèvement et la concentration à Nantes des étoffes fabriquées à Cugand sous le nom de *Calmouk*, de peur qu'elles ne tombent entre les mains des révoltés, les moyens de rassembler les récoltes en lieu sûr (an II) ; — la répartition des quantités de savons offertes aux municipalités ; etc.

L 378. Liasse. 71 pièces.

1790 - an III. — Subsistances du district de Guérande. — Délibérations, arrêtés, correspondance, pétitions des membres du Directoire et des municipalités concernant les conditions à observer pour le chargement des sels dans les étiers de Guérande (1790) ; l'établissement d'un marché et d'une foire le 13 mai à Montoir (1790) ; — l'interdiction à prononcer contre les sels étrangers (1791) ; — la participation aux distributions de grains faites par la Nation (1792) ; — la détresse des habitants du pays et la disposition des grains saisis par les Croisicais sur un navire ; la mauvaise volonté des Briérons qui refusent de porter leurs mottes aux Nantais ; les protestations soulevées par la réquisition de 3,000 quintaux de froment, d'orge et de seigle mise sur le district au profit de la ville de Nantes, la liberté de la troque du sel contre du grain, la nécessité d'accorder au district une réquisition de 3,000 quintaux sur les départements du Morbihan, du Finistère et des Côtes-du-Nord, attendu que les communes du ressort récoltent à peine le quart de leur subsistance dans les meilleures années (1793) ; — l'ordre de semer du blé noir, la vérification des terres non cultivées, l'approvisionnement obligatoire des marchés du Croisic, de Guérande et de Pontchâteau par les marchands habituels, les motifs qui empêchent les communes d'obéir aux réquisitions (an II) ; — le traitement du garde magasin, le maximum du prix du grain, une réquisition de 18,000 quintaux de blé sur les départements bretons contre du sel (an III) ; etc.

L 379. Liasse. 63 pièces.

1791 - an III. — Approvisionnements du district de Machecoul. — Délibérations, arrêtés, correspondance et pétitions particulières concernant la créa-

tion de trois nouvelles foires à Sainte-Pazanne, la visite des boulangeries de la Limousinière (1791) ; — l'ouverture d'un champ de foire sur la terre de la Clartière, au lieu dit les *Garennes* de Retz, demandée par les *Amis de la République* de la société de Machecoul, le recensement des grains dans les communes et le résultat obtenu (1792) ; — les embarras causés au commandant de place de Machecoul par l'absence des membres du District, réfugiés à Nantes, pour le logement des troupes ; la nécessité de conserver cette ville en la relevant pour en faire un centre de résistance contre la Vendée, le sort causé au citoyen Bodin des Plantes, médecin des armées, et à la dame Maublanc par l'interdiction qui les empêche d'enlever leur récolte, le mécontentement qu'excite l'enlèvement des bestiaux par la Commission civile de l'Armée (an II) ; — les avantages que présenterait l'enlèvement des grains conservés dans les pays révoltés et la suppression de la *gerberie* de la Mastière (an III) ; etc.

L. 380. (Liasse.) — 142 pièces.

1792 - an IV. Subsistances et approvisionnements de la ville de Nantes. — Etats de situation présentés par le Comité des subsistances de la ville, compte de vente aux boulangers, demande d'augmentation de part dans la répartition du Département, réclamation d'indemnité par les boulangers pour leur fourniture pendant l'hiver de 1789-1790 (1792) ; — rapports du Comité d'agriculture, des Sociétés populaires de Nantes, de Louis Massion, chargé des achats, du Comité des subsistances, déclarations des particuliers, réquisition de deux navires américains en rade de Paimbœuf (1793) ; — réquisitions d'escortes et de bateaux pour accompagner les commissaires envoyés dans les districts pour enlever l'excédent des provisions et l'amener à Nantes (1793) ; — désignations de commissaires à envoyer pour faire des achats et des envois, réquisition de 10,000 quintaux imposée au Morbihan, recensement des provisions, transport de grains saisis (an II) ; — requêtes au Représentant du Peuple pour retracer la pénurie des magasins et solliciter son appui, octroi de trois millions par mois par le Comité de salut public, pour trois mois, injonctions à la Ville de fournir la subsistance aux employés de la Marine, états de situation des magasins (an III) ; — octroi d'une cargaison de navire venant de Norfolk, ordre à la commune de Nantes de verser dans les caisses publiques neuf millions soit en assignats soit en pièces de dépense. Compte des recettes et dépenses pour les subsistances de 1793 à l'an IV. — Plaintes et rapports des officiers municipaux, du Bureau de surveillance, de la Société populaire représentant la gêne causée partout par la pénurie du bois, et résolutions prises par le Directoire du département et les Représentants du Peuple, Ruelle et Lion, pour améliorer la situation et opérer des coupes de bois (ans II et III).

L. 381. (Liasse.) — 52 pièces.

1790 - an IV. — Subsistances et approvisionnements du district de Nantes. — Pétitions, délibérations, arrêtés et correspondance des administrateurs concernant la recherche des moyens de se préserver de la disette à craindre par suite de la perte des récoltes de vin (1790) ; — les secours à demander pour indemniser les riverains de la Loire inondés, l'enlèvement des grains cachés à Carquefou (1792) ; la répartition des corvées imposées au profit du poste de Mauves entre les paroisses de Carquefou, de Thouaré et de Mauves, le recensement des fourrages, la concession de diverses quantités de tonneaux de farine aux communes rurales (1793) et à l'entrepreneur de la Verrière ; la désignation des commissaires envoyés dans les campagnes pour activer le recensement des grains et fourrages, l'obligation imposée aux municipalités des alentours de Nort d'envoyer des subsistances au marché de Nort, à tour de rôle, suivant un tableau de réquisition qui sera fixé par des délégués, la fixation du prix de mouture, la nourriture des ouvriers des routes par voie de réquisition envoyée à Héric, la fourniture de l'avoine demandée par le maître de poste de Héric, l'interdiction d'acheter des bœufs gras à la foire de la Saint-Marc, la détresse des habitants de La Chevrolière réfugiés à Rezé qui se plaignent d'être dépouillés de leurs provisions, la difficulté d'exécuter la réquisition du 5e de tous les grains et légumes secs dans les communes insurgées, de procéder à des recensements ou à des répartitions (an III) ; etc.

L. 382. (Liasse.) — 125 pièces.

1791 - an III. - Subsistances et approvisionnements du district de Paimbœuf. Délibérations, arrêtés et correspondance des administrateurs concernant l'opposition armée de la population de

Pornic à un chargement de grains préparé, la coalition de cinq paroisses voisines, les hésitations de la compagnie de Saint-Simon en garnison à Pornic et l'élargissement de deux habitants détenus après le départ du navire (1791) ; — la création d'un marché et de deux foires demandée à Saint-Père-en-Retz, la confiscation du tiers d'un chargement de grains fait dans l'étier de Buzay ; — le dépôt du projet de canal conçu par M. de Brie-Serrant (1791) ; — l'émotion causée au Pellerin par la conduite des boulangers qui refusent les Assignats, contestent la taxe du prix fixé, l'arrestation de deux meneurs ; — le recensement fait chez les boulangers et les marchands de Paimbœuf pour rassurer la population qui appréhende la disette, l'envoi d'un commissaire à Nantes pour réclamer des secours, la surveillance des viandes exposées dans les étaux de boucherie, les mesures à prendre contre les accapareurs, la vente de 1,760 quintaux de blé étranger (1792) ; — les instances faites par la municipalité de Paimbœuf, pour recevoir des secours de l'Administration départementale ou pour être autorisée à puiser dans les cargaisons des navires arrivés dans le port pour nourrir les réfugiés et les équipages des navires, les démarches inutiles tentées à Guérande et à Nantes (1793) ; — l'emploi des amnistiés de Montvineux (Frossay) au battage et au ventage des blés à La Fraternité (Saint-Père-en-Retz) ; — l'enlèvement des excédents de provisions de grain, de vin et de bois, dans les communes des alentours de Paimbœuf, la ration d'une livre de pain par jour assignée à chaque individu de la ville, le magasinage des provisions venant de l'étranger, l'ordre à donner par les Représentants du Peuple aux consignataires de trois navires américains chargés de maïs et de farine pour la délivrance de 20 tonneaux de leur cargaison (an II) ; — la répartition d'une réquisition de 3,000 quintaux de grain faite entre huit communes et de 762 veltes d'eau-de-vie, d'une autre réquisition de 2,400 quintaux de grain pour les magasins militaires de Machecoul ; — la fixation du prix *maximum* des différents grains, les remontrances faites à Nantes et à Paris sur la nécessité d'approvisionner Paimbœuf sans relâche, l'autorisation provisoire accordée par le District à la Municipalité de prendre 10 barils de farine sur une cargaison américaine, et l'opportunité d'envoyer 1 million à cette ville pour la tirer d'embarras (an III).

L 383. (Liasse.) — 38 pièces.

An II-an IV. — Subsistances et approvisionnements du district de Savenay. — Délibérations, arrêtés et correspondance des Administrateurs concernant les besoins d'avoine de la maîtresse de Poste du Temple, les obligations des communes de Héric et de Bouvron envers le marché de Blain, le refus d'obtempérer à une réquisition de 15 tonneaux de grain au profit de l'Hôtel-Dieu de Nantes, la détresse du bourg de Couëron dont les habitants sont réduits à une demi-livre de pain par 24 heures, une enquête faite chez les cultivateurs de Prinquiau, la surveillance des achats de grains et des expéditions faites à Rohard, les informations à prendre sur une épizootie, la rareté des ouvriers mis en réquisition pour les récoltes (an II) ; — la quantité de 900 quintaux de grains imposée au district par la Commission du Commerce au profit de l'usine d'Indret, l'observation des lois sur la circulation des grains, les enlèvements nocturnes qui se font dans le territoire de Saint-Etienne-de-Montluc, la répartition d'une réquisition de 6,000 quintaux de grain au profit de Nantes, les objections soulevées par le versement des fourrages et des avoines dans les magasins de Nantes, et par la réquisition de 250 charrettes pour le transport du bois de la forêt du Gâvre à Nantes, la mauvaise volonté des officiers municipaux de Bouvron, l'exemption réclamée par la commune de Lavau, les injonctions envoyées aux communes retardataires, le refus opposé à la réquisition du 5e des grains, farines et légumes secs ; le prix de la livre de pain qui vaut dix francs en Assignats, etc.

L 384. Liasse. — 76 pièces.

1790-an VII. — Divisions administratives. — Procès-verbal contenant les divisions en cantons et en districts adoptées pour le département de la Loire-Inférieure (5 mars 1790). — Liste des communes classées par Districts. — Nomenclature des communes avec l'indication des noms nouveaux et des cantons. — Plans, requêtes, délibérations, mémoires, avis, correspondance relatifs aux objets suivants : pour le district d'Ancenis, réunion de la section de la rue du Fresne, en Montrelais, à la ville d'Ingrandes ; délimitation du Département du côté de Maine-et-Loire, distraction de la paroisse de Teillé du canton de Riaillé, délimitation des communes de Saint-Géréon et de Mezangé ; réunion de Saint-Géréon à Ancenis ; — pour le district de Blain, agrandissement de son ressort, érection de Beslé en paroisse ; pour le district de Châteaubriant, maintien de

Béré dans le canton de Châteaubriant; — pour le district de Clisson, création d'un chef-lieu de canton à la Chapelle-Bassemer contestée par la municipalité de Saint-Julien, annexion des communes de Cugand, de la Bruffière, de la Bernardière, de Saint-André de Treizevoix et de Tillières au district de Clisson, distraction de certains villages de Monnières contestée, etc.

L 385. (Liasse.) — 104 pièces.

1790-an VII. Divisions administratives. - Requêtes, délibérations, mémoires, avis, correspondance relatifs aux objets suivants : pour le district de Guérande, rivalité de Batz et du Croisic sur la question de la fixation du lieu des assemblées primaires et sur le partage des octrois, choix de Mesquer pour chef-lieu de canton, érection d'un district à Pontchâteau, réunion du canton de Montoir au district de Savenay repoussée, distraction de certains villages de Montoir repoussée; — pour le district de Machecoul, réunion des deux paroisses de la Benâte et de Saint-Jean-de-Corcoué en une seule; distraction des trois communes des Moûtiers, de Chaléons, de Sainte-Pazanne et de Port-Saint-Père du district de Paimbœuf pour être comprises dans celui de Machecoul; délimitation entre Saint-Christophe et Saint-Etienne-de-Corcoué; — pour les districts de Nantes et de Paimbœuf, protestations contre le morcellement de Saint-Sébastien et la suppression de Saint-Jean de Prigny, dénomination de Saint-Viau par Montscobrith; — rétablissement du chef-lieu de canton à Riaillé après la pacification (an V); réunion des communes de Saint-Herblon au canton de la Rouxière, d'Anetz à celui d'Ancenis, de plusieurs villages de Montrelais à Ingrandes (an VII); conservation du siège d'un chef-lieu de canton à Issé (an VI); morcellement de Monnières contesté par les habitants de la rive droite de la Sèvre qu'on voulait réunir au Pallet (an V); translation du chef-lieu de canton d'Aigrefeuille à Château-Thébaud; division du territoire de Nantes en 17 sections; réunion des communes des Moutiers et de Prigny au canton de Bourgneuf à réaliser, revendication du titre de chef-lieu de canton par la commune de Saint-Etienne-de-Montluc, rattachement du canton de Couëron à l'arrondissement du tribunal correctionnel de Nantes, discussion entre les cantons de Legé et de Poiré sur la possession de la Marche du Retail (an V).

Immeubles et Administration départementale

L 386. (Liasse.) — 18 pièces.

1791 - an VI. — Bâtiments affectés au service public de l'Etat. Entretien. — Lettres du Ministre des Contributions publiques approuvant les réparations réclamées par le Directeur de la Monnaie de Nantes, à la suite de la chute d'un appentis (1791-1792). — Prescriptions du Ministre de l'Intérieur sur les dispositions à prendre pour établir la salle d'audience du Tribunal criminel et ses annexes, plaintes des juges sur les incommodités de leur installation, lettre du président pressant l'exécution des travaux (an II), renouvelant ses instances pour le transfert du tribunal dans les salles de l'Evêché (an V), rapport de l'architecte Crucy, devis des réparations à faire, procès-verbal d'estimation de la valeur des locaux occupés par le même tribunal dans l'église Saint-Vincent, portant le loyer à la somme annuelle de 525 livres (an VI). — Circulaire du Ministre de l'Intérieur demandant un état des édifices entretenus aux frais de la République avec l'indication des dépenses faites et à faire pour achever les travaux.

L 387. (Liasse.) — 106 pièces.

1790 - an VI. — Immeubles des tribunaux, prétoires et prisons. — Plans modèles d'une installation de prétoire proposés à tous les départements. — Arrêtés des Districts d'Ancenis, de Châteaubriant, de Clisson, de Machecoul, de Paimbœuf et de Savenay, du Département, des Administrations cantonales de Blain et de Derval concernant la vérification des mémoires produits par les entrepreneurs de réparations, le paiement des sommes dues, l'occupation des locaux, la conclusion des baux, le règlement des indemnités, devis estimatifs, procès-verbaux de visite des prisons de Frossay, de Paimbœuf, du Pellerin, de Pornic et de Vue rapportés, en 1790, par un commissaire du district de Paimbœuf, location de la maison Oger à Savenay pour faire une maison d'arrêt.

L 388. (Liasse.) — 250 pièces.

1791-an VII. — Casernes de gendarmerie de Blain, de Clisson, de Guérande, du Loroux, de Machecoul,

de Nort, des Noyers en Saint-Colombin, de Nozay, de Paimbœuf, de Pontchâteau, de Pornic, de Port-Saint-Père et de Riaillé. — Arrêtés des Directoires du district de Blain et du département et de l'Administration cantonale sur le choix des maisons Hochedé, Frémont à Lesnerie, de l'Epine à M. Potier, de la cure, du château appartenant à M. Rohan-Chabot, représenté par son régisseur M. Gosselin, de la maison de la Goupillais appartenant à la veuve Guyot, estimations, états de lieux, réclamations des gendarmes contre l'exiguité ou l'insalubrité des locaux, protestations des propriétaires, demandes de paiement pour loyer, indemnités de dégâts et exécution de travaux ; — autres avis et décisions concernant la brigade de Clisson qui fut d'abord établie au presbytère de Saint-Jacques (1791), puis au presbytère de la Trinité malgré l'opposition du lieutenant-colonel qui proposait le couvent des Cordeliers (1792), choix de la maison Belorde et protestations du propriétaire (an VI) ; — délibérations approuvant le choix de la maison Cady de Pradroy, émigré à Guérande, et avis favorable du capitaine Charet (1792) ; — bail de la maison de la dame veuve Guyet au Loroux-Bottereau, avec l'approbation du Département, délibérations, remontrances de certains propriétaires, correspondance ; — désignation de la maison Imbert de la Choltière à Machecoul par la municipalité (1792) ; — bail de la maison Pothier, à Nort, devis, états de lieux, réclamations et observations ; — recherches de la municipalité de Saint-Colombin représentée par son maire Néau, qui déclare qu'on pourra avoir grand besoin de gendarmerie pour s'opposer au retour de l'Ancien Régime et aux troubles causés par les processions et les voyages de Saint-Sauveur (1791) ; — délibérations et arrêtés sur une demande d'indemnité de l'aubergiste Brière, dont on a pris la maison aux Noyers, plaintes des gendarmes et proposition des logements du presbytère (an VI) — procès-verbal de visite de la maison de la demoiselle Rouault à Nozay laquelle devint inhabitable après les dégâts commis par les rebelles le 14 mars 1793 ; arrêté sur l'occupation de la maison de Louis Bouvais de la Fleuriais et protestations de ce propriétaire et de la veuve Fleuriot d'Omblepied (an VI) ; — arrêtés de la municipalité de Pontchâteau sur le choix de la maison Ragaud et sa valeur locative depuis 1792 ; — lettres ministérielles sur une réclamation d'indemnité présentée par le sieur Paynot à Pornic, à la suite de dégâts causés par les brigands et non par les gendarmes (an VI) ; — arrêtés des Districts d'Ancenis, de Machecoul et du Département sur le choix, la valeur locative et les réparations à faire aux casernes de Port-Saint-Père et de Riaillé ; états récapitulatifs de renseignements.

L 389. (Liasse.) — 109 pièces.

1790 - an VIII. — Prisons de Nantes. Le Bouffay. — Procès-verbaux de visite et d'état de lieux, de bris et d'effraction commis par les prisonniers, des vérifications faites par les commissaires ; rapports et estimations des ingénieurs Rappatel, Groleau et Hervouet, de l'architecte Crucy ; mémoires de l'entrepreneur Vauversy et du serrurier Tessier, adjudications de travaux, autorisations, demandes de paiement, arrêtés et correspondance.

L 390. (Liasse.) — 75 pièces.

1793 - 1808. — Prisons de Nantes établies dans les couvents du Bon-Pasteur, des Pénitentes, des Clarisses, des Frères des écoles chrétiennes, maison d'arrêt et hôpital militaire des Sans-Culottes. — Procès-verbaux d'état de lieux et des effractions commises par les prisonniers, devis des réparations à exécuter, mémoires des entrepreneurs, demandes de paiement présentées par l'architecte Perrier et par Vauversy, plaintes de l'accusateur public Vaugeois près le Tribunal criminel militaire, sur les conséquences du mauvais entretien des bâtiments. — Procès-verbaux généraux de visite dans tous les établissements de Nantes, mémoires d'ensemble, ouverture d'un crédit de 1,137 fr.

L 391. (Liasse.) — 77 pièces.

An II-an VIII. — Comptabilité départementale. — Circulaires, instructions et correspondance générale émanant du Ministre de l'Intérieur, des Comités des revenus nationaux et des finances, des Administrations civiles, police et tribunaux, concernant la subordination des autorités, la fixation du traitement des employés et fonctionnaires, le paiement des arriérés, et de leurs augmentations, l'ordonnancement des dépenses et indemnités, les conséquences des réductions de personnel et des révocations, le cautionnement des receveurs, le paiement des dépenses administratives et judiciaires au chef-lieu et dans les districts, la production des comptes de gestion et des états de situation, les virements, les imputations,

l'interdiction des mandats collectifs, les ouvertures de crédit, la liquidation de l'arriéré des recettes et des dépenses, etc.

L 392. (Liasse.) — 112 pièces.

1790 - an VIII. — Comptabilité départementale. — Etats de traitement des administrateurs, des juges, des employés, commis et greffiers ; bordereaux des sommes ordonnancées par les divers bureaux, plaintes, réclamations des employés des bureaux, du greffier de l'Amirauté, de l'archiviste du département, Julien Trébillard, et mandats.

L 393. (Liasse.) — 8 cahiers.

1790 - 1791. — Compte général d'administration et de gestion présenté au Conseil du département par le Directoire du département pour la période comprise entre le 14 juin 1790 et le 15 novembre 1791, comprenant les recettes et les dépenses effectuées, et divisé en trois parties. La dernière partie est un exposé sommaire de la situation des principales branches de l'administration. — Double imprimé. — Les pièces annexes sont : un aperçu des dépenses probables redigé en novembre 1790 ; deux états des sommes reçues et payées par le Secrétaire général ; — un état des mandats délivrés sur la caisse du receveur des Fouages et un compte moral.

L 394. (Liasse.) — 17 cahiers.

1791 - 1792. — Compte général d'administration et de gestion présenté par le Directoire du département au Conseil, pour la période comprise entre le 15 novembre 1791 et le mois de novembre 1792, divisé dans l'ordre suivant : 1° le Bureau des administrations, traite des troubles religieux, des subsistances, des hôpitaux, des billets de confiance, des fonds de secours, etc.; 2° le Bureau des impositions, traite des recouvrements des contributions directes et indirectes, et des travaux publics, etc.; 3° le Bureau des Domaines nationaux, traite de la liquidation des droits féodaux, des économats, de l'administration forestière, etc.; 4° le Bureau de la guerre, traite de l'emploi des Volontaires et des Gardes nationaux, des revues, des troupes de passage, du casernement, des convois, etc. — Les pièces annexes comprennent des états de dépenses à ajouter au principal des contributions, un état des pesées de l'argenterie provenant des églises supprimées dans les départements étrangers ; — un bordereau des recettes et dépenses opérées par le receveur chargé des frais de culte, de 1790 à 1792 ; — un relevé des franchissements de rentes opérés ; etc.

L 395. (Liasse.) — 34 pièces.

1792 - 1793. — Comptabilité générale du département. — Comptes de gestion mensuels présentés par le Bureau d'administration pour les mois de l'année 1792, et comptes de dépenses mensuels pour l'année 1793. — Autre compte général présenté par le Bureau des contributions et ouvrages publics. — Etat des dépenses générales à répartir par sous additionnels au principal des contributions.

L 396. (Liasse.) — 8 pièces.

An IV - an VII. — Comptes moraux et financiers présentés par les Administrateurs de la Loire-Inférieure, imprimés et manuscrits. — Etats détaillés de dépenses divisés par sections. — Livre de mandats délivrés pour l'an VII.

L 397. (Registre.) — 95 feuillets.

1790 - 1793. — Comptabilité départementale. — Livre des mandats, des traites et rescriptions délivrés par les bureaux du Directoire du département pour l'acquit des dépenses relatives au traitement du personnel des bureaux et des membres du Clergé, aux frais d'étapes, de convois, d'équipement des troupes, aux frais de nourriture des prisonniers, etc.

L 398. (Registre.) — 142 feuillets.

1793. — Comptabilité du bureau des Secours. — Journal des sommes versées à titre de secours aux veuves des défenseurs de la Patrie tués en combattant les rebelles et aux refugiés dont le domicile a été dévasté. Recettes : 201,954 livres ; dépenses 79,902 livres, de mai à octobre.

L 399. (Registre.) — 39 feuillets.

An V - an IX. — Comptabilité du bureau de la Justice. — Livre des mandats délivrés aux fonctionnaires publics de l'ordre judiciaire.

L 400. (Registre.) — 97 feuillets.

An IV - an XIII. — Comptabilité du bureau de la Justice. — Livre d'enregistrement des exécutoires visés par l'Administration centrale pour le règlement des frais de justice.

Administration Communale

L 401. (Liasse.) — 63 pièces.

1790 - an II. — Administration générale et communale du district d'Ancenis. — Pétitions, rapports délibérations et avis du Directoire, correspondance concernant les objets ci-après : suppression des bancs des seigneurs dans l'église d'Ancenis et des armoiries placées aux vitraux du chœur ; — nomination de délégués pour administrer les biens et revenus de la commune d'Oudon ; — situation rédigée par la municipalité de Saint-Mars-la-Jaille comprenant : l'église, le cimetière, la chasse, le port d'armes du garde champêtre, les droits des ci-devant seigneurs, etc. (1790) ; — renvoi de Perrine Gourdon, ci-devant pharmacienne à l'hôpital d'Ancenis ; acquisition d'un pré pour faire un cimetière à la Rouxière ; estimation d'arbres et construction de halles à Varades ; construction d'un maître-autel et d'une sacristie à Teillé ; élargissement des chemins du bourg de Pannecé et réglement de police de son église ; suppression des enseignes d'aubergiste en saillie à Varades (1791) ; — autorisation aux habitants de Belligné de faire des réparations au pont et à la levée des Rivières et au passage de la Croix-Rouge ; réparations au presbytère d'Anetz dues par l'abbé Briand, ex-curé ; — état détaillé des ornements et vases sacrés de la paroisse de la Rouxière ; inventaire des registres paroissiaux des communes du district d'Ancenis envoyés au Département ; mesures de salubrité à prescrire dans la commune d'Ancenis (1792) ; — refus par les officiers municipaux de Bonœuvre de porter la cocarde tricolore (1793) ; — abaissement des écluses pratiquées au moulin de Saint-Mars-la-Jaille ; don à la Nation par le citoyen Durozier d'Oudon d'une croix de Saint-Louis (an II) ; etc.

L 402. (Liasse.) — 53 pièces.

1790 - an II. — Administration générale et communale du district de Blain. — Requêtes et rapports, délibérations et avis du Directoire, concernant les objets suivants : nomination des marguilliers d'Avessac, inventaire des papiers de la subdélégation de Blain, vérification des archives du général de la paroisse de Nozay, réglement des frais de voyage des députés de Guémené, substitution des chaises aux bancs dans l'église de Blain (1790) ; — entretien des chemins, nomination d'un secrétaire greffier de de la municipalité à Nozay, confirmation des privilèges des habitants du Gâvre, maintien des attributions du général de la paroisse de Fay et récolement des archives, procès sur le niveau de l'étang de Pierric (1791) ; — validation des élections de Vay, organisation d'une police municipale, vérification du dépôt des registres paroissiaux, liste des chirurgiens du district (1792) ; — réquisition de 8 voitures pour l'enlèvement des archives et des grains de la Nation, le 28 vendémiaire, installation des bureaux du Directoire au presbytère ; — précautions à prendre contre une épidémie causée par le passage de l'armée vendéenne et les cadavres des victimes de la guerre mal inhumés (an II) ; etc.

L 403. (Liasse.) — 47 pièces.

1790 - an III. — Administration générale et communale du district de Châteaubriant. — Pétitions, délibérations et avis du Directoire, correspondance concernant les objets ci-après : service solennel pour rendre hommage aux vertus de feu M. François Chevé ; — nécessité de labourer les terres dépendantes du presbytère ; — dénonciation aux juges du sieur Guillet, recteur de la Chapelle-Glain ; — exposé des besoins de l'Agriculture, du Commerce, de l'Assistance et de l'Instruction dans le district (1790) ; — cahier collectif comprenant : serment de fidélité par les membres du Directoire ; répartition des contributions ; ouverture d'ateliers de charité ; réorganisation de l'exercice de la médecine (1791) ; — adjudication du mobilier nécessaire au district de Châteaubriant, choix d'un local et installation dudit district ; choix d'une maison pour les réunions du corps municipal de Fercé ; construction de halles neuves à Saint-Julien-de-Vouvantes, payée avec les deniers de la fabrique ; application dans toutes les communes de la loi relative à l'État-civil ; refus par l'ancienne municipalité de Lusangé de remettre à la nouvelle les lois et les registres (1792) ; — transport à Nantes de la caisse du receveur de Châteaubriant.

mesures à prendre pour prévenir les maladies épidémiques dans les vingt-sept municipalités du ressort (1793) ; — partage des biens communaux ; situation générale des subsistances et approvisionnements (an II) ; — relations du Directoire du district de Châteaubriant avec les administrateurs du Département ; dépôt des doubles des registres de l'Etat-civil des communes du canton de Saint-Julien-de-Vouvantes (an III) ; etc.

L 404. Liasse (1) 67 pièces.

1790 - an III. — Administration générale et communale du district de Clisson. — Pétitions, délibérations, avis du Directoire, correspondance sur les objets suivants : installation de la municipalité de Clisson, construction du chemin de Tiffauges, réduction du nombre des paroisses de la même ville et maintien d'une brigade de maréchaussée à Clisson ; revendication d'un banc et d'un écusson en l'église de la Chapelle-Heulin, contrebande de tabac commise par la Milice nationale, réparations à faire au Port-Moron, en la Chapelle-Basse-mer (1790) ; — mesures de salubrité à Vallet, exercice de la médecine à Clisson et à La Haie, construction des abords du pont de Monnières, vœux pour la création d'un collège à Vertou, déplacement et rupture de bancs dans l'église de Vieillevigne, injures en séance à la municipalité de Saint-Julien-de-Concelles (1791) ; — vœux des habitants de Saint-Fiacre en faveur de la chaussée de Grasmouton, de la création de deux nouveaux marchés, du maintien d'une ancienne foire et de la nomination d'un instituteur, consultation des habitants de La Haie sur différentes questions (1792) ; — réintégration de la municipalité de Vertou après son séjour à Nantes (an II) ; — vérification de la tenue des registres de l'Etat-civil dans diverses communes (an III) ; etc.

L 405. Liasse (2) 70 pièces.

1790 - an III. — Administration générale et communale du district de Guérande. — Pétitions, délibérations et avis du Directoire, correspondance concernant les objets ci-après : débat de préséance entre les membres du Directoire et les officiers municipaux, nomination du sieur Grimperel, trésorier du district, curage des douves de la ville, communication des registres de Monton au sieur Bourdic, interdiction à la municipalité du Croisic de rayer aucune délibération (1790) ; — autorisation aux communes riveraines de la Grande-Brière de revendiquer certains terrains (1791) ; — prétentions des communes de Donges, de la Chapelle-Launay et de Prinquiau à la jouissance des marais communs (1792) ; — rédaction des actes de l'État-civil tolérée en faveur de Joseph Olivier, curé de Vigneux, choix de la maison de l'émigré Dandigné pour loger les bureaux du District ; récompense de 600 livres demandée pour M. Christien, de Saint-Nazaire, et ses camarades qui avaient sauvé 41 matelots en détresse, brevet de chirurgien produit par Al. Olivaud de Montoir (1793) ; — réclamation contre l'envoi des registres paroissiaux au Département, adoption par les représentants du Peuple, Bo et Bourbotte, de l'ouverture d'un bureau de santé à l'entrée de la Loire proposée par les commissaires des deux districts de Paimbœuf et de Guérande (an II) ; — pénurie de médicaments pour soigner les indigents signalée à Guérande (an III) etc.

L 406. Liasse (3) 83 pièces.

1790 - an II. — Administration générale et communale du district de Machecoul. — Pétitions et rapports, délibérations et avis du Directoire, correspondance concernant les objets suivants : remplacement des bancs par des chaises dans les églises, récolement des archives de la subdélégation de Machecoul chez M. Goullin, ci-devant subdélégué de l'Intendance (1790) ; distraction de plusieurs paroisses du district de Paimbœuf en vue d'une réunion au district de Machecoul, revendication par la municipalité de Sainte-Pazanne d'un Christ ou reliquaire donné à la paroisse par l'abbé Fresnou alors curé, partage du secours de 50,000 livres alloué au département pour être employé en travaux de charité, projet de champ de foire, à Machecoul, sur un terrain de M. de Montaudouin, vœu pour la création d'un ou de plusieurs établissements d'instruction publique dans le district, pour l'acquisition du couvent des Calvairiennes, afin d'y installer les différents services administratifs, ouverture d'un canal de Saint-Mesme à Machecoul, réparations au port de Bourgneuf (1791) ; — partage des communs de Saint-Colombin, vérification des registres paroissiaux, inventaire des ornements, vases sacrés et linges des églises, permanence de l'assemblée des membres du Directoire déclarée (1792) ; etc.

L 407. (Liasse.) — 106 pièces.

1790 - an III. — Administration générale et communale du district de Nantes. — Pétitions et rapports, délibérations et avis du Directoire concernant les objets ci-après : suppression des bancs dans l'église de Nort, contre tous ceux qui n'auront pas de titres (1790) ; — établissement de sacristains dans les paroisses (1791) ; — agrandissement du cimetière d'Indre, sonnerie pour avertir les habitants de Nantes de balayer les rues, main levée provisoire et délivrance du dais de cérémonie demandée par les marguilliers de Saint-Pierre de Nantes, à l'occasion de la Fête-Dieu, proclamation solennelle de la loi sur l'abolition de la Royauté en France, traités d'alignement, d'acquisition et d'échange concernant la voirie de Nantes, résiliation du bail des chaises des églises Notre-Dame et Saint-Clément de Nantes (1792) ; — envoi d'hommes pour inhumer les cadavres gisants sur les routes de Rennes, de Nort et d'Ancenis (1793) ; — prescriptions pour la destruction des chiens errants, abattage des talus et des taillis qui peuvent abriter les brigands et gêner les mouvements de la cavalerie, informations sur les élections, la population, les foires et les ressources du canton de Thouaré (an II) ; — plantation d'un arbre de la Liberté sur la place Scévola, à Nantes, annonce de la fête de l'Anniversaire de la punition du dernier roi des Français (an III) ; etc.

L 408. Liasse.) — 75 pièces.

1790 - an III. — Administration communale du district de Paimbœuf. — Pétitions et rapports, délibérations et avis du Directoire, correspondance concernant les objets suivants : projet de règlement pour le port de Paimbœuf et programme d'améliorations comprenant les travaux des quais, les moulins, les lavoirs, la concession des vasières, les droits d'octroi, l'insalubrité de la ville (1790) ; — formation d'une compagnie de jeunes citoyens âgés de 9 à 15 ans, à Paimbœuf, liberté du port de Rocheballu, signal d'un écueil en Loire (1791) ; — livraison d'un autel à l'église de Frossay commandé, en 1788, par le recteur Picard et paiement du prix au sculpteur Robinot-Bertrand ; — emploi d'un canot pour inspecter le port au service des officiers (1792) ; — fourniture d'une cloche par le sieur Voruz pour l'usage du port (1793) ; — enlèvement des immondices de la ville par des agriculteurs (an III).

L 409. (Liasse.) — 19 pièces.

1790 - an III. — Administration communale du district de Savenay. — Pétitions et rapports, délibérations et avis du Directoire, correspondance concernant les objets suivants : indemnité de 480 livres payée à deux députés à la Fédération de Paris sur les fonds de la fabrique de Savenay, vœux pour la création d'un dépôt de mendicité et d'un hospice au chef-lieu du département, pour la création d'écoles et la construction de routes, acquisition désirée des bâtiments et de l'enclos des Cordeliers (1790) ; — proposition de secours par le district de Paimbœuf, occupation du couvent des dames Cordelières de Savenay par les Corps administratifs, le Tribunal et la Troupe, fixation du nombre et de la résidence des notaires (1791), surveillance à exercer sur les bestiaux de la République mis en pâture, tableau historique et administratif des événements qui se sont passés à Savenay et dans le district, de 1790 à l'an III.

L 410. (Liasse.) — 50 pièces.

An II - an VII. — Administration communale. Généralités. — Lettres du Comité de Législation contenant des instructions sur l'exercice et l'étendue des attributions confiées aux administrations de district (ans II et III) ; — du Ministre de l'Intérieur, sur la présentation des candidats aux fonctions municipales, leur installation, leur mise en activité, le remplacement des citoyens qui « n'ont pas le courage de se dévouer au service de la Patrie », les états de situation à dresser, l'application de la Loi, l'intimidation à employer contre les élus non acceptant leur charge, l'imputation des frais de traitement et de bureau sur le produit des sous additionnels imposés sur les communes, la recherche des autorités installées par les rebelles, l'exemption des fonctions de juré à accorder aux présidents des administrations, la régularité du dépôt des registres de l'État-civil, la distribution des secours aux cultivateurs éprouvés par la guerre civile (an IV). — Analyse des réponses adressées au chef-lieu par les commissaires du Directoire exécutif près les administrations cantonales. — Autres instructions relatives au remplacement des citoyens éliminés par la loi du 14 frimaire an V, à l'application de la loi électorale du 5 ventôse, à la rédaction des états de dépenses, à la répartition de 74,000 fr. pour faire face aux dépenses communales (an V) ; — aux renseignements qu'exige chaque no-

mination, à la rédaction des états de population, à l'épuration des autorités en fonctions, aux moyens de pourvoir aux places vacantes (an VI) ; — à l'interdiction de tout congé à signifier aux commissaires des cantons, aux moyens de rétablir l'équilibre dans le budget de la ville de Nantes, à la durée des fonctions des présidents dans les administrations municipales (an VII) ; etc.

L 111. Liasse. — 9 cahiers et 112 pièces.

1790 - an IV. — Comptabilité du district d'Ancenis. — Comptes particuliers des recettes et des dépenses effectuées par le receveur Palierne pour les trois années 1790, 1791 et 1792, et compte général pour la même période. — Etats des dépenses générales à la charge du district. — Comptes rendus par les Administrateurs. — Délibérations et avis du Directoire sur les dépenses proposées par la commune de Mézangé pour l'acquisition d'un drapeau, d'un tambour et de 50 fusils (1790) ; — correspondance et avis concernant la taxation du traitement du receveur, le remboursement des frais de voyage de Jean Robert, député à Paris lors de la Fédération, la gêne causée par le défaut de fonds, le paiement de l'indemnité due au greffier de la municipalité d'Oudon sur le produit des chaises de l'église, des indemnités réclamées par les greffiers de Montrelais et de Varades (1791) ; — par les sacristains d'Anetz et d'Ancenis et par les commis des bureaux (1792) ; — le paiement des mémoires présentés par les Commissaires envoyés dans les campagnes et l'imprimeur Hérault, la constatation du pillage commis dans la caisse du receveur, Luneau, le 27 frimaire an II ; etc.

L 112. Liasse. — 70 pièces.

1790 - an V. — Comptabilité du district de Blain. — Etats des dépenses générales à la charge du district et des charges locales des municipalités. — Compte en charge et décharge présenté au Conseil du district par les membres du Directoire, pour les années 1790 et 1791. — Délibérations et avis sur des réclamations concernant la nomination du trésorier, le sieur Potier, le remboursement des avances faites par les députés à la Fédération de Paris, Jeffredo, Frémont et Barbier, l'approbation de l'état des dépenses, les réparations du pont de Courgeon et de la Petite-Arche, le paiement des frais de suppression des bancs, titres et armoiries qui étaient dans l'église et des frais de premier établissement de l'Administration (1790) ; — l'offre de 100 livres par an pour la location des halles, de l'auditoire et des prisons de Nozay (1791) ; — la réduction du bail des chaises de l'église de Blain, les réparations au presbytère demandées par l'abbé Blouin, curé (1792) ; — l'adjudication des fonctions de sacristain à Plessé (1793) ; — les frais de construction de barrières pour abriter la ville de Blain contre l'invasion des brigands (an III). — Protestation du procureur syndic de Blain, Marie, qui se justifie du reproche d'avoir négligé le dépôt de son compte (an V).

L 113. (Liasse.) — 115 pièces.

1790 - an IV. — Comptabilité du district de Châteaubriant. — Etats des dépenses générales à la charge du district et états des charges locales des municipalités pour l'année 1791. — Comptes d'ordre et d'administration présentés au Conseil du district par le Directoire. — Pétitions, rapports, délibérations et avis concernant les frais de premier établissement, le traitement des employés de bureau et leur réduction, l'acceptation des cautions du Trésorier (1790) ; — l'emploi des fonds destinés aux ateliers de charité, le service des pensions dues au Clergé, les frais de classement et d'inventaire des titres du prieuré de Juigné, le remboursement des dépenses de voyage faites par les Fédérés (1791) ; — la vérification des comptes des deniers patrimoniaux et d'octroi, l'approbation d'un emprunt à contracter à Derval pour les gages du secrétaire (1792) ; — le paiement de 766 livres pour les frais d'inhumation « des cadavres des brigands gisant dans le pays » (an III) ; — état nominatif des employés, secrétaires et commis de l'Administration indiquant leur traitement et les mois payés (an IV).

L 114. (Liasse.) — 196 pièces.

1790 - an III. — Comptabilité du district de Clisson. — Etats des dépenses à la charge du district, comptes d'ordre présentés par le Trésorier et par les Administrateurs, états de traitement, états de paiement. — Pétitions, rapports, délibérations et avis du Directoire concernant la fixation du traitement des Administrateurs (1790) ; — l'élection du trésorier Duboueix et la fixation de son cautionnement, le remboursement des frais de voyage des Commissaires

envoyés dans les campagnes (1791); — l'approbation des dépenses proposées par les communes de La Haie, de Vieillevigne et de Saint-Fiacre (1791) ; — le règlement des frais d'une procédure engagée depuis plusieurs années contre l'abbé Criaud, curé de Château-Thébaud, par le général de la paroisse, les frais d'installation de l'abbé Doudet, curé constitutionnel de la même paroisse (1792) ; — la délivrance des mandats de paiement réclamés par divers secrétaires greffiers des communes, demandes d'envoi de fonds.

L 115. (Liasse.) — 131 pièces.

1790 - an III. — Comptabilité du district de Guérande. — Compte des dépenses journalières faites par le citoyen Le Torzec, administrateur du district, pendant l'année 1793. — Relevés des journaux de recette et de dépense fournis par le sieur Grimperel, receveur du district, de février 1792 à février 1793. — Etat des dépenses générales à la charge du district, de 1791 à 1793, et états de dépenses approuvées (an III). — Pétitions, délibérations, correspondance et avis concernant l'installation du receveur et la réception de son cautionnement, l'approbation des allocations votées par les communes de Saint-Nazaire, de Saint-Joachim, de Guérande et d'Herbignac pour leur greffier-secrétaire, pour le tambour et le sergent de ville de Guérande (1790) ; — les frais de voyage des députés envoyés à Rennes, l'insuffisance du crédit de 12,000 livres ouvert par le Département pour les pensions du Clergé (1791) ; — l'approbation du traitement demandé par le sieur Douglas, organiste de la paroisse de Batz, les frais des députés envoyés à la Fédération de Paris de 1790, montant pour chacun à 168 livres, la fixation du traitement des chefs de bureau et des commis, l'imputation des dépenses causées par l'insurrection des habitants de Saint-Joachim sur le rôle de cette paroisse (1792) ; — les gratifications et pensions dues aux enfants de chœur de la collégiale de Saint-Aubin, aux chanoines et aux dominicains de Guérande, la décharge de 3,547 livres demandée par le receveur de Guérande après le vol commis dans son bureau par les brigands, au mois de mars 1793 ; — la fixation du traitement de l'agent chargé de diriger l'atelier de salpêtre (an III) ; etc.

L 116. (Liasse.) — 129 pièces.

1790 - an II. — Comptabilité du district de Machecoul. Etats des dépenses générales à la charge du district, des charges locales de la municipalité de Legé pour 1791. — Compte de gestion du receveur Paumier pour les années 1790-1792. — Compte moral et d'administration présenté au Conseil par les membres du Directoire pour toutes leurs opérations depuis le 15 octobre 1791 jusqu'au 2 octobre 1792. — Pétitions, déliberations et avis du Directoire concernant la vérification de la caisse du receveur (1790) ; — l'approbation du salaire de 230 livres voté au sacristain de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu et des taxes à lui accordées sur les baptêmes, les mariages et les enterrements, la réduction du bail des chaises dans l'église de Sainte-Pazanne, le remboursement des dépenses (51 livres, 7 sous) faites par la garde nationale et la troupe de ligne à l'occasion de l'installation de l'abbé Guidon, curé constitutionnel, et des dépenses de bureau faites par le procureur syndic (1791) ; — les gages réclamés par les sacristains et les greffiers, l'examen des comptes produits par les marguilliers de Sainte-Pazanne pour le bureau des pauvres ; et des comptes de la municipalité de Machecoul, pour les années 1790-92 ; etc.

L 117. (Liasse.) — 13 cahiers.

1790 - an III. — Comptabilité du district de Nantes. — Etats estimatifs des dépenses générales à la charge du district. — Comptes des recettes et des dépenses effectuées par M. Coiquaud fils, receveur provisoire, depuis le 26 juin jusqu'au 5 octobre 1790. — Bordereau des recettes et des dépenses faites au 1er novembre 1792.

L 118. (Liasse.) — 37 cahiers.

1790 - an IV. Comptabilité du district de Nantes. — Comptes d'ordre et d'administration présentés par les membres du Directoire du district comprenant les sommes mises à leur disposition et les dépenses qu'ils ont ordonnées. — Bordereau de renseignements sur les dépenses de 1791. — Etats des dépenses faites pour les appointements des chefs et commis des bureaux et pour les fournitures, en 1790-1791, états nominatifs de rétribution des employés des bureaux et des administrateurs, pour les mois de l'an III et une partie de l'an IV. Les comptes de 1793 et de l'an II manquent.

L 119. (Liasse.) — 36 pièces.

1791 - an III. — Comptabilité du district de

Nantes. — Etats des charges locales envoyés par les municipalités rurales. Etats récapitulatifs. — Etat des dépenses extraordinaires de la commune de Nort relatives aux troubles de 1793 qui ont eu lieu du 10 mars au 1er juin. — Premier compte public rendu à la commune de Nantes par ses officiers municipaux, le 1er décembre 1790 (imprimé).

L. 120. (Liasse.) — 132 pièces.

1790 - an IV. — Comptabilité du district de Nantes. — Pétitions, délibérations, correspondance, rapports et avis du Directoire concernant la régularité des ordonnancements rédigés pour le traitement des commis (1790); — autorisation d'emprunter 600,000 livres pour achat de grains, le remboursement des dépenses de voyage et de rafraîchissement faites par les gardes nationaux qui assistèrent à l'installation des curés constitutionnels de Sucé, de Carquefou, de Rezé, de Saint-Léger, de Pont-Saint-Martin, de Sucé et de Saint-Herblain (1791); — une avance de 200,000 livres offerte par le Ministre de l'Intérieur pour faire face aux subsistances dont la ville de Nantes a besoin ; l'augmentation du traitement des 6 commissaires de police et le projet de leur offrir des chaperons tricolores pour une fois, le paiement des appointements des chefs de bureau et des commis, des secrétaires greffiers de Nantes, de Basse-Goulaine et de Bouguenais, les gratifications demandées par les sieurs Renaud et de la Vanne, dessinateur, pour additions au plan de la ville de Nantes (1792) ; — le récépissé du secours de 500,000 livres envoyé par la Trésorerie nationale à la ville de Nantes pour les besoins de sa défense (1793) ; — les instances des commis des bureaux pour obtenir des indemnités, et l'allocation de 15 livres par jour qui leur fut accordée en sus de leur traitement (an III) ; etc.

L. 121. (Liasse.) — 132 pièces.

1788 - 1801. — Comptabilité communale : liquidation des dettes et créances de la ville de Nantes. — État des biens patrimoniaux vendus en conformité de la loi du 10 août 1791 pour l'acquit de ses dettes ; — états des rentes viagères, des rentes dues à la Nation et aux particuliers, des emprunts, des acquisitions, des engagements, des dépenses et de l'actif de la commune, tableau récapitulatif (1792). — État des meubles et immeubles et de ses créances actives dressé en août 1793 ; — autre bilan rédigé en messidor an II ; — requêtes en autorisation de remboursement de rentes déposées par les demoiselles La Selle, les citoyens Bourgerel, Chiron, Meneust et par les héritiers Artaud, débiteurs de la ville ; — demandes en remboursement présentées par divers souscripteurs à l'emprunt destiné aux achats de grains en 1789 ; par l'armurier Tarvouillet et par le plombier Ernest chez lesquels le Peuple a pillé du plomb, des poudrières, des armes et de la poudre, en juillet 1789 ; — par le libraire Expilly, pour fournitures de livres et de papier ; — par Pierre Clavier, l'un des douze députés nommés par les habitants de Nantes, en novembre 1788, pour aller à Paris réclamer contre l'usurpation commise par les privilégiés sur les droits du Peuple ; — par Paul de Barbara, cessionnaire des droits de la dame du Barry, créancière de la ville pour 200,000 livres ; — mémoires, arrêtés, quittances. — Décret de la Convention accordant, à titre de prêt, un million à la commune de Nantes, en mars 1793. — Demande en indemnité présentée par la corporation des boulangers pour le préjudice qu'ils prétendaient avoir souffert pendant la famine de 1789, requêtes, calculs, tarifs, objections et refus.

L. 122. (Liasse.) — 132 pièces.

1790 - an III. — Comptabilité du district de Paimbœuf. — Etat des dépenses générales à la charge du district, états des sommes nécessaires pour acquitter les appointements des fonctionnaires et des employés. — Comptes d'ordre et d'administration présentés chaque année par les membres du Directoire à leurs successeurs. — Etats des charges locales des municipalités. — Pétitions, rapports, correspondance et avis du Directoire concernant des projets d'emprunt de 6,000 livres par la ville de Paimbœuf et de 300 livres par la paroisse d'Arthon, les indemnités de déplacement demandées par les gendarmes chargés de courses, les députés à la Fédération, etc. (1790) ; la vérification du compte du receveur de Paimbœuf, une allocation de 1 livres par cadavre inhumé par la municipalité de Corsept, l'autorisation d'un emprunt de 14,000 livres par la commune de Frossay pour acquérir des Domaines nationaux (1791) ; — les frais d'érection de l'autel de la Patrie sur la prairie de Corsept, le 14 juillet, et de réparation de 312 fusils, la pénurie de la caisse du district, le remboursement de diverses avances faites par des députés en mission,

l'extinction des dettes des Moûtiers et de Saint-Viau (1792) ; — le remboursement de fournitures et de prêts consentis par les principaux habitants et marchands de Paimbœuf pour mettre la ville en état de défense (1793) ; — l'imputation sur la caisse du butin d'une somme de 253 livres dépensée pour l'inhumation des brigands fusillés à Paimbœuf, les autres ayant été « enterrés par les femmes restées dans le pays » (messidor an II) ; — les indemnités de courses dues aux gendarmes (an III) ; etc.

L 423. (Liasse.) — 34 pièces.

1790 - an IV. — Comptabilité du district de Savenay. — Etats des dépenses générales à la charge du district. — Bordereaux de recettes et de dépenses déposés par le receveur, de septembre 1791 à floréal an II. — Comptes rendus par les membres du Directoire au Conseil d'administration et à l'Administration centrale pour toutes leurs opérations.

L 424. (Liasse.) — 87 pièces.

1790 - an IV. — Comptabilité du district de Savenay. — Etats des charges locales fournis par chaque municipalité. — Pétitions, rapports, délibérations et avis du Directoire sur les objets suivants : frais d'installation des membres du Directoire et de traitement de leurs commis, ouverture des crédits nécessaires et envois de fonds (1790) ; — avances faites par le président de l'Assemblée électorale du 8 mai, ordonnancement de 15,000 livres pour le traitement des membres du Clergé, fixation des appointements des commis, vérification des comptes (1791) ; — arriéré de traitement réclamé par Franc. Magouet, volontaire grenadier dans le second bataillon de Nantes, ex-commis des bureaux du district ; gages réclamés par les sacristains et greffiers des communes de Cambon et de Saint-Gildas-des-Bois (1792) ; — frais du banquet du 10 août, secours à un incendié, remboursement de frais d'inhumation de 180 cadavres humains et de 97 cadavres d'animaux réclamés par les officiers municipaux de Couëron (prairial an II) ; — détresse des commis de l'Administration causée par le discrédit des assignats, et indemnité réclamée par eux (an III) ; etc.

L 425. (Liasse.) — 5 pièces.

1791 - an II. — Comptabilité des districts. — Résumés des charges locales des municipalités, indiquant : les dépenses faites par chaque municipalité pour l'entretien du presbytère, le loyer du local des séances, les appointements du greffier, du maître d'école et du receveur de la contribution foncière ; les dépenses imprévues, le total général des dépenses à la charge des municipalités, le taux de la réimposition des charges locales sur le rôle des contributions foncière et mobilière.

L 426. (Liasse.) — 140 pièces.

An IV - an VIII. — Administration communale des cantons : Aigrefeuille à Bourgneuf-en-Retz. — Correspondance des commissaires du D. E. et des membres de l'Administration municipale concernant le choix des secrétaires et des gardes champêtres, la mise en pratique des registres de l'état civil, la lecture du Bulletin des lois, la marche des services administratifs, les difficultés qui retardent l'application des lois et des instructions, les conflits soulevés par la malveillance, l'apathie et la négligence des agents et des fonctionnaires, les frais de poste, la rédaction des états de population, le paiement des fonctionnaires, les formalités à observer pour les mariages, la délivrance des passeports, les secours à accorder aux refugiés, le réglement des dépenses, la fixation des foires et marchés, l'emploi du système métrique, le partage des biens communaux, le résultat des élections, les comptes rendus de la situation générale.

L 427. (Liasse.) — 163 pièces.

An IV - an VIII. — Administration communale des cantons : Cambon au Croisic. — Correspondance des commissaires du D. E. et des officiers municipaux, pétitions concernant les frais de port des paquets de lettres, les difficultés créées par le défaut de fonds pour payer les dépenses les plus urgentes, le dépôt des comptes de gestion par les marguilliers sortant de charge, la situation de l'agriculture, la recherche des mauvais citoyens qui cachent leur récolte, la marche des services administratifs, la tenue régulière des registres de l'état civil, le remplacement de ceux qui ont été détruits, la situation générale des communes du canton de Châteaubriant, en nivôse an IV, la distribution des secours aux défenseurs de la patrie et aux orphelins, la suppression des devoirs de quart et de tiers sur les vignes de

Clisson, la démolition des maisons ruinées de Clisson (an VII) ; les mesures prises à Clisson pour interdire le champ de foire un jour prohibé, et la contravention commise au Pallet pour la Saint-Michel, les négligences de la poste, l'adoption d'un plan d'alignement pour les rues de Clisson, l'entretien des ponts et chaussées, l'interprétation des lois relatives au mariage, les prétentions du Croisic au titre de chef-lieu de la presqu'île de Batz (an VIII), les dégâts causés aux halles par le fournisseur de viande de l'armée, au Croisic ; etc.

L 428. (Liasse.) — 91 pièces.

An IV - an VIII. — Administration communale des cantons : Derval à Issé. — Correspondance des commissaires du D. E. et des officiers municipaux ; documents divers concernant le maintien et le changement des circonscriptions, la statistique des actes de l'état civil, la fixation des foires et marchés, le choix des locaux propres aux réunions des administrateurs, la répression des usurpations de communs, la production des comptes de gestion par les administrateurs sortant de charge, l'emploi du système décimal et du calendrier républicain, l'expédition d'un chargement de chiffons arrêté à Guérande, la nomination des officiers de santé de Guérande et du Croisic, l'approbation des états de charges locales, la publication des lois, le transport des papiers d'Issé à Nozay, etc.

L 429. (Liasse.) — 90 pièces.

An IV - an VII. — Administration communale des cantons : Legé à Montoir. — Correspondance du commissaire du D. E. et des officiers municipaux concernant les alignements à suivre dans les rues de Legé, les réfections qu'exigent les ponts de la route de Nantes aux Sables, la distribution des secours aux victimes de la guerre, le choix des locaux propres au logement des autorités, la réparation des [illegible] dans le marais de Machecoul, la navigation de l'Ognon et les communications de Machecoul avec Nantes, la vérification des registres de l'état civil, l'approbation des dépenses locales, la transmission des archives, l'interdit mis sur le transport de la tourbe de Montoir et les réclamations des habitants qui en vivent, sur des blancs, le service defectueux de la poste aux lettres et les difficultés qu'on éprouve pour retirer les paquets, l'interdiction de l'usage du qualificatif *monsieur*, la conservation des arbres voisins de la chapelle de Méans qui servent d'*amer* aux pilotes ; etc.

L 430. (Liasse.) — 88 pièces.

An IV - an VIII. — Administration communale du canton de Nantes. — Correspondance du commissaire du D. E. et des officiers municipaux, documents divers, avis, arrêtés, concernant l'approvisionnement de la ville, le nettoyage des rues et l'enlèvement des immondices, la rédaction des mercuriales, les embarras causés par la pénurie des fourrages et l'abondance des bestiaux concentrés à Nantes (an IV) ; — l'inventaire des registres paroissiaux déposés par les curés au bureau de l'Etat-civil ; — les règlements de police à appliquer aux baignades, aux bouchers, aux charcutiers, aux boulangers, à la voirie, aux cafés, aux théâtres, aux voitures, aux cimetières, aux marchandises prohibées, aux déguisements, à la réédification des maisons ; le concours ouvert pour le remplacement des 9 commissaires de police (an V) ; — la résistance des habitants des campagnes à l'usage du calendrier républicain, au point de vue des marchés, les réductions de bail demandées par les répurgateurs des rues, l'observation du système métrique (an VI) ; — les conditions de la vente de la prairie au Duc et le respect des chemins, la permission d'un bal masqué, l'entretien des chaussées, l'insuffisance des ressources pour payer les dépenses de première nécessité (an VII) ; — l'éclairage des rues et la surveillance des expéditions de grains (an VIII) ; etc.

L 431. (Liasse.) — 131 pièces.

An IV - an VIII. — Administration communale des cantons : Nort à Saint-Sébastien. — Correspondance des commissaires du D. E. et des officiers municipaux, documents divers concernant les pertes subies par les agriculteurs, les moyens de combler le déficit des ressources locales, la fixation des foires et marchés et de l'horaire, l'abaissement des eaux de l'Erdre, le service et la conservation du Bulletin des lois, la nomination et le salaire des gardes champêtres, le service de la poste aux lettres à Nort, la pratique de l'échenillage, les règlements de police administrative à imposer aux habitants de Paimbœuf, la conservation de l'usage de l'ancien cimetière de la même ville, le respect des landes com-

munes à affeager, la rédaction des registres de naissances, de mariages et de décès, le paiement de l'arriéré des traitements, l'entretien des ponts et chaussées, l'usage des mandats territoriaux à patronner, la transmission des pouvoirs, un acte de courage accompli à Saint-Nicolas-de-Redon par le citoyen Drouet, les maux causés par les hésitations des citoyens promus aux fonctions publiques, par leur refus et par la mésintelligence qui règne entre les membres d'une même administration ; etc.

L 432. (Liasse.) — 93 pièces.

An IV - an VIII. — Administration communale des cantons : Savenay, Vritz. — Correspondance des commissaires du D. E. et des officiers municipaux; pétitions concernant : la création d'un chantier de construction au port de Rohars, commune de Bouée, la lenteur du recouvrement des contributions, la confection des listes de citoyens appelés à voter, la statistique des grains et légumes vendus sur les marchés, le curage de l'étier du Syl, la jouissance d'un puits au lieu de la Berouzais en Lavau, le dépôt et la conservation des registres paroissiaux, le rétablissement des foires de Savenay, le transfert à Châteaubriant du siège du canton de Soudan, dont les officiers risquent de perdre la vie (an VII) ; le service de la poste et le port des paquets, l'obstination des habitants de Vallet dans le maintien des anciennes foires, les contraventions commises en matière de mariage par les prêtres de Monnières et de La Haie, la réintégration de 4 gardes champêtres dans le canton de Varades, le rétablissement des registres perdus pendant les troubles, le choix d'un local pour délibérer à Vertou et l'indemnité à payer au propriétaire, les embarras éprouvés par les commissaires du canton de Vritz pour organiser le personnel administratif et la préférence accordée au Pin comme siège du canton ; etc.

L 433. (Liasse.) — 121 pièces.

An IV - an IX. — Comptabilité communale des cantons. — Etats estimatifs de recettes et de dépenses dressés par les communes et les administrations cantonales classées par A B C depuis Ancenis jusqu'au Croisic, délibérations approbatives, observations, états des dettes arriérées, comptes d'ordre et d'administration contenant, pour les petites villes, des détails de gestion.

L 434. (Liasse.) — 84 pièces.

An IV - an IX. — Comptabilité communale des cantons. — Etats estimatifs de recettes et de dépenses dressés par les communes et les administrations cantonales classées par A B C, depuis Derval jusqu'à Montoir ; délibérations approbatives, observations, comptes d'ordre et d'administration.

L 435. (Liasse.) — 68 pièces.

An IV - an VIII. — Comptabilité communale des cantons. — Etats estimatifs de recettes et de dépenses dressés par les communes et les administrations cantonales classées par A B C, depuis Nantes jusqu'à La Rouxière ; délibérations approbatives, observations, comptes d'ordre et d'administration.

L 436. (Liasse.) — 72 pièces.

An V - an IX. — Comptabilité communale des cantons. — Etats estimatifs des recettes et des dépenses dressés par les communes et les administrations cantonales classées par A B C, depuis Saint-Julien-de-Vouvantes jusqu'à Vieillevigne, délibérations approbatives, observations, comptes d'ordre et d'administration. Le canton de Vritz manque. — Etat récapitulatif des charges locales pour l'an V. — Rapport pour parvenir au règlement des dépenses municipales et communales, pour les années V et VI, rédigé à Nantes par le bureau des finances.

Comptabilité Générale

L 437. (Liasse.) — 78 pièces.

1791 - an VIII. — Comptabilité générale. — Circulaires et instructions ministérielles concernant la production du certificat de résidence à exiger de ceux qui jouiront d'un titre de pension, de créance ou de rente (1791) ; — les frais de route à payer aux ouvriers du camp sous Paris, l'état des frais d'impression commandés, en 1790 et 1791, par toutes les administrations, les moyens de préparer la liquidation de la Dette publique (an II), les obligations imposées aux créanciers de l'Etat, l'organisation de la régie de l'Enregistrement et de la recherche du salpêtre, la vente et l'emploi des effets mobiliers tirés des admi-

nistrations supprimées, le versement du produit des ventes, la vérification des caisses, le paiement des secours aux défenseurs de la Patrie (an IV), la réintégration des fonds distraits de leur destination, l'apurement des comptes arriérés des villes, la priorité à accorder aux dépenses militaires dans la délivrance des mandats, la rédaction périodique des états de liquidation (an V) ; — les ouvertures de crédit sollicitées pour l'acquit des traitements des fonctionnaires, le classement des créances, le mode de paiement des secours accordés aux Ecclésiastiques (an VI) ; — une saisie de 15,000 livres opérée à la Recette générale par un des membres de l'Administration centrale accompagné de 4 gendarmes, le relevé des actes de mutation par décès, l'exécution de la loi sur le régime hypothécaire (an VII) ; — le visa des récépissés, le remboursement du prêt de douze millions fait au Gouvernement sur le produit de la subvention de guerre, la réduction des crédits accordés aux bureaux des domaines nationaux, la poursuite des comptables des revenus des fabriques (an VIII) ; etc.

L. 438. Liasse. — 122 pièces.

1791 - an VIII. — Correspondance et instructions des commissaires de la Trésorerie nationale concernant l'expédition régulière des bordereaux mensuels du paiement des dépenses du culte par les 9 districts, une émission de soixante millions d'assignats de cinq livres, l'irrégularité des remboursements effectués aux municipalités, les avances faites au trésorier de la guerre, l'ordre des versements à opérer au nom du Trésor national, la distinction des revenus publics des autres consacrés aux départements et aux districts (1791) ; — le paiement des frais de route et des frais d'engagement en assignats, les ordonnances nécessaires au service des douanes, le refus du payeur général de solder les dépenses de la levée des volontaires nationaux, la détresse des recettes de Paimbœuf et de Savenay et l'insuffisance des fonds qui leur sont alloués sur les rôles, l'envoi d'une certaine quantité d'assignats de 5 livres (1792) ; — la réunion de la Caisse de l'Extraordinaire à la Trésorerie nationale (1793) ; — le séquestre des biens des étrangers, la suppression des duplicata des récépissés de l'emprunt volontaire, l'échange du numéraire contre des assignats (an II) ; — le compte à rendre des frais révolutionnaires, les restrictions apportées à la loi sur l'acquit des pensions ecclésiastiques, la liquidation des rentes et pensions (an III) ; — la restitution au Trésor d'une somme de 7,822 livres due en reliquat sur une avance de 10,000 liv., faite au citoyen Chaux, pour une mission dont il fut chargé, en 1793, les règles à observer dans la rédaction des bordereaux de comptabilité (an IV) ; — le paiement des pensions du Clergé, la régularité des versements à faire par les receveurs des départements aux payeurs généraux (an V) ; — l'admission des bons de fournitures aux armées en paiement de l'emprunt de cent millions (an VII) ; — ouvertures de crédit pour le paiement des arrérages des rentes et pensions (an VIII) ; etc.

L. 439. Liasse. — 16 pièces.

1793 - an IV. — Comptabilité générale. — Arrêtés et instructions du Comité des finances de la Convention concernant les objets suivants : rentes viagères déclarées dettes nationales, consolidation de la Dette publique, emprunt volontaire, emprunt forcé, examen du compte des recettes et dépenses de la Nation, de mai 1789 à septembre 1793, par Cambon, député de l'Hérault, rédaction des états nominatifs des pensionnaires ecclésiastiques, production et validation des titres de créances, envoi des états de l'actif et du passif des communes, interprétation de certains articles relatifs à la liquidation des dettes des départements, des districts, des communes et des communautés ; réglement des frais d'administration, conditions du paiement des contributions en assignats et en nature, etc.

L. 440. Liasse. — 91 pièces.

1790 - an VI. — Comptabilité générale. — Correspondance générale émanant du trésorier payeur général du département et des receveurs particuliers, documents divers concernant le paiement des dépenses du recrutement de l'armée, le traitement des employés attachés au service des impositions, les conditions imposées aux personnes qui présentent des mandats à la Caisse, le remboursement des sommes avancées aux électeurs convoqués en avril 1790, le versement d'un million à la Caisse du district de Nantes avec l'autorisation du citoyen Coustard (1793) ; — la production des états de distribution, la vérification des assignats de la Caisse et la destruction des faux, la délivrance des récépissés, l'ordonnancement des traitements dus au personnel

judiciaire, le respect de la division établie entre les services de la Trésorerie et de la Dépense, l'acquittement des contributions en numéraire (an IV); — la difficulté de payer les ordonnances pour travaux publics, les règles à suivre pour assurer le paiement des fournitures militaires sans s'écarter des instructions, la rédaction des bordereaux décadaires, les contraintes à exercer envers les percepteurs (an V); — mémoires des impressions et des débours qui ont été la conséquence de l'organisation du Département par les commissaires du Roi (1790); — état des sommes payées par M. Lelubois, receveur des impositions, d'octobre 1790 à septembre 1791. — Situation de la caisse du payeur général en décembre 1792. — Bordereaux de mandats délivrés pour divers services (ans V et VI).

L 441. (Liasse.) — 64 pièces.

1791-an VIII. — Organisation des recettes et personnel. — Circulaires et instructions ministérielles concernant le choix des receveurs de district, leur cautionnement, les taxations auxquelles ils ont droit, leurs attributions, la production de leurs comptes, leur vérification. — Arrêté du Directoire exécutif divisant la perception des contributions en trois arrondissements ayant pour chefs-lieux Nantes, Pontchâteau et Nozay (an V); — approbation des nominations, accusé de réception des certificats de civisme produits par les receveurs (1793); — poursuite contre le citoyen Couturier, ex-payeur de la Loire-Inférieure, débiteur d'une somme de 320,000 fr. (an III); — surveillance du citoyen Barbot, destitué de la place de payeur du département (an VI); — vérification de la caisse du sieur Tarondeau, percepteur de la ville de Nantes (an VIII); etc.

L 442. (Liasse.) — 16 pièces.

1791-an III. — Régie des droits de navigation établis à la place des droits d'amirauté par la loi du 13 août 1791. — Correspondance du directeur des douanes, Adine, et du sieur Pelieu, receveur. Compte rendu de la recette et de la dépense pour l'année 1792, et procès-verbal de la vérification.

L 443. (Liasse.) — 62 pièces.

1790-an II. — Liquidation des offices supprimés. — Bordereaux des gages qui restent à payer aux officiers du Parlement de Bretagne; liste des officiers de la Chambre des Comptes, de la Chancellerie, des Régaires et des divers sièges supprimés ayant des titres à remettre au liquidateur; — pétitions de divers employés des Fermes générales et des directions d'Ancenis, de Nantes, de Paimbœuf et de Guérande; — états nominatifs, pétition du sieur Etiennez, directeur des Devoirs à Paimbœuf, lequel produit une attestation de zèle et de dévouement signée en sa faveur, en 1788, par les habitants de Redon, demandes en paiement d'arriéré d'émoluments et en inscription de pensions. — Réclamation de M. Even, ex-ingénieur des ponts et chaussées en Bretagne, pensionné par les Etats. — Avertissement aux titulaires des offices supprimés pour éviter la déchéance; — scellés mis chez M. Jacq. Varennes, receveur général des Finances en Bretagne (1791); levée des scellés et institution de M. Mazeau dans la même charge pour en apurer les comptes. — Demande en remboursement de frais de réparations exécutées aux logements militaires du Château de Nantes, par M. de Goyon, ex-major, et par son aide, M. Chaumont. Réclamations de pensions par deux invalides.

L 444. (Liasse.) — 211 pièces.

1789-an IV. — Liquidation des dettes et créances de la province de Bretagne. — Lettres et instructions de la commission de la liquidation datées de Rennes, concernant la suite de ses recherches et de ses résolutions. — Pétitions et arrêtés relatifs à divers titres de rente sur les Etats de Bretagne présentés par divers créanciers : les sieurs Moraud du Déron, Jean-Marie Courson, Amaury de Coutance, ex-capitaine de vaisseau, G. Fresneau, les dames de Saint-Charles de Nantes, la fabrique de Saint-Pierre; bordereau de divers autres rentiers. — Dossier de M. La Guerrande, ex-capitaine des milices, titulaire d'une pension de 300 livres. — Mémoires sur le service de la perception des Devoirs dans les directions de Nantes et de Paimbœuf, les abus à réprimer; états des approvisionnements d'eaux-de-vie. — Règlement d'indemnité réclamée par M. Mauger pour l'occupation d'un pré par le canal de Penfau, en la paroisse d'Avessac, sur la terre du Pordo; — frais de casernement remboursés à M. de Melesse, prévôt général de la maréchaussée; — échange d'observations et propositions sur le projet de suppression de l'hôtel des Gentilshommes à Rennes. — Etats de situation, délibérations et rapports sur l'état des casernements fournis à

Nantes aux troupes du régiment de Rohan par les sieurs Macé, Baras et Taillebois, propriétaires sur les ponts, de logements voisins de la chapelle de la Madeleine d'abord, puis par la veuve Libault et les héritiers Chaurand, propriétaires de diverses maisons au lieu de Chésine; demandes en paiement de réparations et de termes de location, observations de M. Thébault de la Monderie, correspondant de la Commission intermédiaire des Etats; arrêté du Département prescrivant la translation du logement des troupes dans les bâtiments de la Communauté de Saint-Clément et des Cordeliers (mai 1791); — états de situation des casernes affectées au logement du régiment des dragons de Conty, à Ancenis, et des ustensiles à compléter, décomptes des frais de logement et de chauffage des hommes et des officiers, extraits des revues faites par le Commissaire des Guerres, observations de M. de Poilly, trésorier; — réclamations de M. Jousselin, adjudicataire du bail général des fourrages, lequel a produit divers états de consommation; etc.

L 445. (Liasse.) — 167 feuillets et 10 pièces.

1790-1792. — Liquidation de l'arriéré de la province. — Procès-verbaux des séances de la Commission chargée de la liquidation des anciennes affaires de Bretagne, depuis le 6 septembre 1790 jusqu'au 12 août 1791; — adresse de ladite Commission à l'Assemblée nationale sur la dette publique de la Bretagne s'élevant à 13,179,657 livres, afin qu'elle soit regardée comme dette nationale, et mémoire instructif sur l'origine de cette dette (1790); — adresse du département d'Ille-et-Vilaine à l'Assemblée nationale demandant que les pouvoirs de ladite Commission de liquidation soient prorogés jusqu'en 1792.

L 446. (Liasse.) — 78 pièces.

1789-an V. — Arriéré des contributions. — Instructions et correspondance générale émanant du Roi, du Contrôleur général, des membres de la Commission intermédiaire nommée par les Etats de Bretagne, des membres du Directoire du département de la Vienne, du commissaire des Marches et de l'intendant de la Généralité de Poitiers, concernant l'assiette et la répartition des impositions non recouvrées sur les paroisses des Marches du Poitou et de la Bretagne. Tableaux généraux et particuliers. Rôles de supplément établis pour les privilégiés et divisés par districts. Etat récapitulatif et comparatif dressé pour le district de Paimbœuf. — Rôles particuliers de Paulx, de Boussay, de Gétigné. — Compte rendu pour la perception des vingtièmes par M. Richard, trésorier général des Marches communes du Poitou (1793). — Observations de M. Duradier, receveur des fouages ordinaires de l'évêché de Nantes, sur la perception de 1790. — Poursuite des restes à recouvrer sur la recette des décimes du diocèse.

L 447. (Liasse.) — 48 pièces.

1790-1793. — Liquidation de la régie des Fermes générales. — Arrêtés sur des pétitions de créanciers porteurs de titres de rentes sur les recettes des aides et des gabelles; — inventaire des archives de la Régie générale déposées rue de Briord. — Vérification de la caisse du receveur des consignations et du compte du produit de la marque sur les toiles, les étoffes, les cuirs et peaux. Etats et bordereaux d'étoffes marquées, d'instruments employés pour la marque, correspondance du préposé et instructions. — Etats généraux de recouvrement du produit des droits établis sur les courtiers-jaugeurs et les boissons, sur le contrôle des ouvrages d'or et d'argent, et des cartes à jouer, sur la fabrication de l'amidon; — des droits de traite, de prévôté, de timbre et d'enregistrement, du produit des 10 sous pour livre des octrois dans les bureaux des districts d'Ancenis, de Nantes et de Paimbœuf. Etats de restes à recouvrer. Mémoires sur les fraudes à combattre dans la régie des Devoirs.

L 448. (Liasse.) — 161 pièces.

1790-an IV. — Liquidation de la régie des Fermes du tabac et des sels. — Instructions du Ministre des contributions publiques pour régulariser les opérations. Inventaires, procès-verbaux d'adjudication et de livraison des tabacs trouvés dans les magasins du sieur Graslin, receveur général des Fermes à Nantes (1791); demande par le même d'une indemnité de loyer (1792); — inventaires et ventes des provisions conservées dans les dépôts des districts. Procès-verbaux d'inventaire et de vente des sels conservés dans les salorges de Nantes; état de situation dressé en 1790; correspondance du sieur Mac-Curtain, commissaire à la livraison des sels (an III); réclamation des adjudicataires des lots de sel à propos du partage du stock de 6,000 muids mis

en magasin (an III) ; délibérations, arrêtés, correspondance et instructions ministérielles sur la pétition du commis de l'adjudicataire général de l'entreprise de la voiture des sels des grandes gabelles, qui réclamait une indemnité pour le gardiennage dans les locaux de Chantenay.

L 449. (Liasse.) — 26 pièces.

1790 - an V. — Liquidation de l'ancienne comptabilité. — Plaintes du Général du commerce de Nantes contre les fermiers du droit de minage et les abus de service de cette administration (1790), et bordereau du dépôt de titres par les propriétaires, les sieurs Chauraud, du Chaffaut et consorts. — Etat nominatif des administrateurs, bailleurs de fonds ou cessionnaires de la régie des loteries. — Instructions des commissaires de la comptabilité et du Ministre de l'Intérieur prescrivant la liquidation des comptes du receveur général des finances à Nantes, J. Varennes, du sieur Lelubois, receveur des fouages extraordinaires de l'évêché de Nantes, de la succession du sieur Lafontaine, receveur général des domaines et bois de Bretagne, et la poursuite de tous les comptables de la Chambre des Comptes de Bretagne. Notes sur l'état des comptes apurés et sur ceux qui sont en souffrance.

L 450. (Liasse.) — 52 pièces.

1792-an VII. — Liquidation des dépenses de la guerre civile. — Circulaires et instructions émanant de l'Assemblée nationale, de la Commission des Secours publics et du Ministère de l'Intérieur, contenant des prescriptions pour la production des pièces des victimes et des fournisseurs de la République, la vérification des pertes et leur estimation, la distinction des dépenses, la rédaction des bordereaux, la répartition des secours, etc.. — Avance de 200,000 livres au Département pour les frais d'entretien des gardes nationales (1792) ; — adresses des sociétés populaires de Nantes à la Convention pour réclamer des secours en faveur des victimes de l'insurrection de mars 1793, décrets de la Convention approuvant les décisions du commissaire Coustard (juin 1793), rapportant la loi du 14 ventôse an II, qui refusait tout secours aux citoyens qui n'auraient pas obtenu un certificat de civisme (floréal an III). Arrêtés spéciaux pris par les administrations cantonales d'Aigrefeuille et de Guérande. — Livre d'ordre des pétitions déposées et envoyées aux Représentants du Peuple en l'an III. — Réponses du Ministre de l'Intérieur sur les demandes tardives présentées par la veuve de Daniel Coignée, dont le mari, officier principal au Loroux-Bottereau, fut tué décoré de son écharpe et pillé en ventôse an II ; les veuves Cuisinier et Langlais dont les corderies ont été détruites à Nantes ; le gendarme Demons, de Pornic, par la veuve Fontaine dont le mari fut fusillé sur les landes de la Croix-Rouge ; par le citoyen Jourdan dont les prairies ont été mises en réquisition pour les bestiaux de la République ; par le citoyen Gerbier dont les propriétés de Basse-Goulaine ont été saccagées par l'établissement d'un camp ; par René Garnier, avoué à Nantes, lequel a fait de grandes pertes de mobilier et de récoltes à sa maison des Landes et à la métairie de la Bauche-Benoit, commune du Pont-Saint-Martin, et produit des estimations d'experts ; par J. Potiron de Boisfleury dont la maison de Carquefou a été saccagée par les soldats (an IV-an VII), par M. Walsh auquel on a emprunté deux chevaux, le 13 mars 1793 ; etc.— Demande de remboursement de 5,000 fr. par les citoyens Simon et Courjon, marchands de bois à Guémené-Penfau, qui en avaient fait l'avance sur les contributions de 1791 et 1792.

L 451. (Liasse.) — 43 pièces.

1792 - an V. — Dépenses de la guerre civile. — Pétitions et arrêtés du district d'Ancenis. Demandes en paiement d'indemnités pour dommages et pillages présentées, au nom des Gardes nationaux et volontaires blessés dans les deux attaques dirigées par les révoltés contre la ville d'Ancenis, par le sieur Tintelin, receveur à Ancenis, dont tous les papiers ont été détruits par les Brigands, le 25 frimaire an II ; par la veuve de Sébastien Bru, dont le mari et le beau-frère ont été assassinés pour avoir pris possession de la ferme du Bois de Pacé, en La Chapelle-Saint-Sauveur ; par M. Martin, tonnelier, qui, après avoir acheté cinq barriques de vin saisies sur Jean Bernier, à la Meilleraie de Varades, « fameux brigand, » 419 livres payées à la Nation, fut obligé de les payer une autre fois, lorsque Bernier rentra à Varades ; par des propriétaires de maisons sises à Bonœuvre et au Cellier, qui furent occupées par la troupe ; — pétition du District pour obtenir des avances de fonds nécessaires aux travaux de fortification d'Ancenis, à la solde des gardes

nationales, à la construction des affûts de canons (mai 1793). — Rôle d'évaluation des pertes éprouvées par la commune de Couffé, le 13 mars 1793, de la part des Rebelles. — Réclamations des concessionnaires des mines de charbon de Montrelais dont l'exploitation a été troublée à plusieurs reprises, mémoire estimatif des torts causés aux travaux et aux employés des mines, tableau des propriétaires successifs, procès-verbal de séquestre (février 1793), état des terrains achetés et instructions ministérielles.

L 452 (Liasse) — 31 pièces.

1790 - an III. — Dépenses de la guerre civile. Pétitions et arrêtés du district de Blain. Demandes en paiement de frais de route, de casernement, de soins à l'hôpital, de transport, de subsistances, d'étapes présentées par des soldats de passage, par les volontaires de l'Indre, du Morbihan. — Procès-verbal des dégâts commis au local des séances de l'Administration (1793). — Réclamations d'indemnités pour pillages et dommages divers, par le sieur Séverac, receveur du district de Blain, lequel a produit un état de vérification de sa caisse ; par Franc. Barbier, homme de loi à Vay, dépouillé par les volontaires de deux bœufs, et de 40 boisseaux de froment ; Fourier, procureur de la commune de Nozay, Javellier, gendarme, Charnel, étapier, et autres.

L 453 (Liasse) — 23 pièces.

1791 - an IV. — Dépenses de la guerre civile. — Pétitions et arrêtés du district de Châteaubriant. Mémoire historique de l'administration du District relatant les événements qui ont agité le pays, les mesures militaires prises pour résister aux révoltés et portant les avances du District à la somme de 59,108 livres (1793). — Demandes en paiement de frais de transport et de réparation de rateliers. Réclamations d'indemnités par des métayers qui ont perdu leurs bœufs et leurs charrettes pendant les réquisitions, par divers habitants qui ont fourni de la paille, du foin et du bois aux troupes de la Grande Armée, par des propriétaires dont les maisons ont été incendiées, par des gardes nationaux qui ont besoin de solde pour vivre. — État des objets perdus le 21 pluviôse an III, par suite du combat de la Salmontais, en la commune de Petit-Auverné. — instances du Directoire adressées au Directoire du département pour hâter le règlement des indemnités dues aux victimes de la guerre.

L 454. (Liasse) — 121 pièces.

1791 - an IV. — Dépenses de la guerre civile. — Pétitions et arrêtés du Directoire du district de Clisson. — Demandes en paiement de frais d'étapes avancés à Maisdon, à Vieillevigne et à Clisson, à des volontaires de passage et en détachement. — Réclamations d'indemnités des pillages commis au préjudice des victimes dont les noms suivent : dans la commune de Vertou, Louis Bessonneau, ancien receveur du droit d'Enregistrement, propriétaire du prieuré de Saint-Pierre, en vertu d'un arrentement consenti, en 1783, par le titulaire, se plaint d'avoir été emmené en prison à Clisson et d'avoir été pillé par les soldats de Mayence, il fournit l'inventaire minutieux de tout ce qu'il a perdu et dont il porte la valeur à 162,559 livres, le citoyen Jarnou de l'Allouée, pillé par les insurgés, les citoyens Heurtin, Brossaud, Lebeaupin, Bahuaud, Pion et Doussin exposent les mêmes plaintes, la veuve Jousseaume de la Bretesche rapporte que le château de la Maillardière a été la proie des flammes ; — autres déclarations : le citoyen Blanchard, greffier du Tribunal civil de Nantes, propriétaire de l'ancienne abbaye de Villeneuve, énumère en détail tout le mobilier et les objets contenus dans les bâtiments, des marchands de vin réclament le prix de leurs fournitures, René Ménardeau, procureur de la commune de Château-Thébaud depuis 1790, se plaint d'avoir essuyé « différentes mortifications de gens mal intentionnés parce qu'il fait exécuter les lois », les principaux habitants de Saint-Fiacre déclarent qu'ils ont perdu toute leur fortune et portent leurs pertes à 240,000 livres ; rapports et avis des membres du District. — Listes des citoyens blessés ou tués dans les communes de Haute-Goulaine, de Vieillevigne, de Clisson, de Maisdon et de Saint-Fiacre. (Voir L 281).

L 455. (Liasse) — 94 pièces.

1791 - an III. — Dépenses de la guerre civile. — Pétitions et arrêtés du Directoire du district de Guérande. — Demandes en remboursement de frais d'étapes avancés par les aubergistes de Montoir pour la nourriture de quatorze dragons, par la municipalité de Pontchâteau pour fourniture de chevaux à

des soldats et à des marins de passage, par la municipalité d'Herbignac, pour les huit dragons envoyés à La Chapelle des Marais, par la municipalité du Croisic, pour le transport des effets du 25e régiment dont le détachement a été réparti sur la côte de Guérande (1791) ; par la municipalité de Guérande pour fourniture de bois, de lumière, de casernes, de charrettes, pour soins donnés à l'Hôpital à des volontaires ; — réclamations d'indemnités pour dommages et pillages commis au préjudice du receveur du District, du garde-magasin des grains des Emigrés ; procès-verbaux de règlement des pertes éprouvées par les habitants des communes de Saint-Nazaire, d'Herbignac, de Piriac, de Besné, de Batz, de Saint-Molf, d'Escoublac, du Croisic, de Montoir, de Guérande, de Pontchâteau, contenant les mémoires produits par les victimes de l'insurrection de mars 1793 ; — pétition de la veuve Pellé dont les bois ont été saccagés par les soldats du camp des landes de Cambon près Pontchâteau (an III) ; de René Lebreton de Ranzegat, négociant en vins, dont les magasins ont été pillés à Missillac, à Pontchâteau et à La Roche-Bernard ; état de la solde payée à l'agent supérieur du Recrutement et à ses officiers, en 1793, produit en l'an III.

L 456. (Liasse.) — 96 pièces.

1791 - an V. — Dépenses de la guerre civile. — Pétitions et arrêtés du Directoire du district de Machecoul. Demandes en paiement d'avances faites par les municipalités de Saint-Colombin, de Bourgneuf, de Saint-Lumine-de-Coutais, de Legé et de Machecoul pour fournitures diverses de gîte, d'étape, d'ustensiles, de chauffage aux dragons du régiment de Conti et aux soldats du 25e régiment d'infanterie envoyés en garnison (1791-1792). — Réclamations d'indemnités pour dommages par les sieurs Callard et Letessier de Paulx dont les maisons ont été incendiées en 1791 ; par le sieur Paumier, administrateur du District, la veuve Guilbaud dont le mari et le fils ont été massacrés, par la veuve du gendarme Amat, dont le mari fut tué à Machecoul, par la veuve Baré qui demande 4,356 livres, Boullemer, juge au Tribunal, J.-M. Tréhan, instituteur à Bourgneuf, retenu en prison pendant 6 semaines, la veuve du gendarme Veziat, dont le mari fut tué aux Noyers, par divers habitants qui ont été pillés, par les enfants de Jean Plaintive, métayer à la Moneterie, qui fut massacré en 1793 ; etc. Procès-verbaux d'estimation des maisons qui furent incendiées sur le territoire de Saint-Colombin, dressés en l'an V.

L 457. Cahiers. — 111 feuillets.

Juillet à Octobre 1793. — Dépenses des fortifications et de la défense de la ville de Nantes. — Compte rendu par les commissaires inspecteurs des travaux pour les fonds qu'ils ont reçus du Payeur général du Département (Juillet). Journal des paiements faits aux chefs des forts et des ateliers, et livre des quittances délivrées par les parties prenantes. — Compte d'emploi des 30,000 livres reçues du receveur du district pour le prêt des troupes et diverses dépenses.

L 458. Liasse. — 80 pièces.

1791 - an III. — Dépenses de la guerre civile. — — Pétitions et arrêtés du District de Nantes. Demandes de remboursement de frais de déplacement dus à la garde nationale du Pellerin et de Nantes qui protégea l'installation du curé constitutionnel de Saint-Aignan, et au commissaire chargé d'arrêter les fermiers du sieur Rousseau avec un détachement de 12 hommes (1791). Réclamations d'indemnités pour dégâts et pillages présentées par divers propriétaires de Saint-Sébastien, de Pirmil, de Pont-Rousseau qui ont eu à souffrir des conséquences du siège de Nantes, dont les maisons ont été pillées ou incendiées par les révoltés et par les troupes de passage ; par F. Bertet et P. Bouhier, voituriers par eau de Bouaye, requis pour transporter des troupes à Buzay et dont les gabarres furent prises par les brigands ; autres pétitions émanant des sieurs Gaschignard, géographe, Jean Prou et G. Guérineau, notaire au Pont-Saint-Martin, propriétaire et greffier de cette commune, la veuve Guilley et le citoyen Lory de Basse-Goulaine, André Urien, propriétaire à la Rimbertière, en Saint-Mars-du-Désert, pillé par deux volontaires et trois individus, vêtus de sarreaux, le 18 mai 1793 ; par le citoyen Cormier, lequel fut pillé au bourg de Sautron par un détachement du bataillon de Seine-et-Marne, par la veuve de René Audrain, agent municipal de Carquefou, « assassiné à la Jumellière à grands coups de hache », en l'an III ; par plusieurs citoyennes de Bouguenais, veuves des victimes fusillées au château d'Aux ; par Antoine Crucy, dépêché en courrier à la Convention, lequel fut arrêté, la nuit du 15 au 16 mars 1793, par les révoltés, et volé de la somme de

1,125 livres ; par Jul. Potiron de Boisfleury, homme de loi, dont la maison à Nort fut transformée en caserne et pillée en 1793 ; demande en paiement d'une fourniture de sucre due par le commissaire des subsistances au citoyen Dumont, raffineur à Richebourg (an III).

L. 459 (Liasse). — 23 pièces et 23 feuillets.

1792 - an IV. — Dépenses de la guerre civile. — Pétitions et arrêtés du Directoire du district de Paimbœuf. — Etat des échanges de cartes étrangères contre celles de Nantes consentis aux volontaires du Pas-de-Calais et du Finistère pour éviter le désordre (1792). Demandes en paiement d'indemnités pour dommages et pertes présentées par le citoyen Bernard, visiteur des rôles, retenu prisonnier à Machecoul pendant sept semaines, par les fermiers de la terre de l'Aumaudière, V. Marchesse, propriétaire d'un bateau qui servit à un transport de canons de huit de Paimbœuf à Pornic ; une métayère de Corsept dont les bœufs ont été mis en réquisition pour la nourriture de la troupe. — Instances de la ville de Pornic et des membres du District pour obtenir des envois de fonds. — Cahier des bons délivrés pour les fournitures nécessaires à la défense de Paimbœuf, en 1793. — Etat de décompte pour la garde des forts et de la place du 17 au 30 juin. Livre d'inscription des dépenses diverses faites pour la défense de la ville, depuis le 15 mars, et montant à 70,032 livres, 11 sous.

L. 460 [illegible]

1791 - an IV. — Dépenses de la guerre civile. — Pétitions et arrêtés du district de Savenay. — Demandes de paiement de solde par les gardes nationaux du poste de Moire, de frais de traitement à l'Hôpital et de casernement, de réparation aux casernements et aux armes. — Réclamations d'indemnités pour pillage par les membres du Directoire, le procureur syndic du District, par les commis, les juges du Tribunal et le greffier, par le trésorier, le receveur des impositions, par le sieur Raillou, chirurgien, qui tous avaient eu à souffrir de la rage des révoltés ; — à Cordemais, par le sieur Benoiton, percepteur des Contributions, P. Boudet, interprète, Lalande, [illegible], capitaine de navires ; — à Couëron, par les sieurs Gendron, Jobert, Vallin, Jos. Batard, aubergiste ; — à Saint-Étienne-de-Montluc, par les sieurs Balon, Armillon et Lambert, par le sieur Bouchet de Quilly dont les propriétés et les maisons ont été incendiées ou dévastées ; — réclamations de la citoyenne Vigneron, propriétaire de l'abbaye de Blanche-Couronne, portant à 4,000 livres les dégâts et vols commis chez elle par la colonne républicaine qui poursuivait les débris de l'armée vendéenne, en pluviôse an II ; — de Julien Le Hugeur, comptable de M. de Guer, dont la maison fut pillée par une troupe de brigands armés, la femme et les enfants furent maltraités, dans la nuit du 27 brumaire an III, etc..

L. 461 (Liasse). — 76 pièces et 23 feuillets.

1791 - an II. — Dépenses de la guerre civile. — État des dépenses faites par le détachement des troupes de Ligne et des gardes nationaux qui partirent de Nantes et de Machecoul au secours de Challans et de Saint-Christophe, sous le commandement des capitaines Fleury et Brisson (1791) ; — compte d'emploi de la somme de 5,400 livres mise à la disposition des citoyens Robineau et Dufeu, commissaires nommés pour le recrutement des troupes de Ligne et des volontaires ; compte rendu des opérations du Bureau de la guerre ; état des fournitures d'équipement et d'armement, quittances des sommes versées par le commissaire Coicault (1792) ; — comptes produits par les citoyens Auvray et Sotin, commissaires délégués à la suite de l'armée de Beysser, pendant l'expédition de Machecoul, et bordereau du receveur du district de Machecoul (1793) ; comptes récapitulatifs du citoyen Fourmy, père, désigné par le Comité central de Nantes pour exposer la comptabilité générale des recettes provenant des dons patriotiques et des ventes d'effets saisis, ainsi que les dépenses faites à l'occasion des troubles, y compris la gestion de ses prédécesseurs pendant l'année 1793 ; — balance : recettes 1,589,473 liv., 15 sous, 7 deniers, dépenses 1,605,404 liv. 11 sous ; — autre comptabilité relative aux convois militaires fournie par le citoyen Mathurin Delahaie (1793) ; — état des recettes et dépenses de l'atelier de chaussures établi à Angers ; — bordereaux des ordonnances de paiement soumises à l'autorisation des Représentants du Peuple (an II).

L. 462 (Liasse). — 37 pièces et cahier.

1793 - an III. — Comptabilité générale. — Procès-verbaux des évaluations d'indemnités payées aux victimes de la guerre dans les districts d'Ancenis, de Châteaubriant, de Nantes, de Paimbœuf et de Save-

nay, et comptes des sommes dues indiquant le nombre des pétitionnaires, le chiffre demandé, les observations et les sommes allouées.

L 463. (Liasse.) - 176 pièces.

1790 - 1792. — Contributions publiques. — Circulaires, instructions et correspondance générale émanant du Roi, des Ministres de l'Intérieur et des Contributions publiques concernant l'assiette et le paiement de la contribution patriotique, les opérations nécessaires à l'assiette, à la répartition et au recouvrement de la contribution foncière ; la prorogation des impositions indirectes de l'Ancien Régime (1790) ; — les fonctions des visiteurs des rôles, les règles à suivre pour établir les rôles de la contribution mobilière, l'obligation de payer par à-comptes, la formation des rôles, des livres à souche et des registres de recette pour la perception du droit de patente (1791) ; — le dépôt des registres de perception de la Régie générale, le tableau des progrès de la répartition et du recouvrement des impositions, les formalités à suivre dans l'examen des demandes en décharge et en réduction, la taxation des Ecclésiastiques séculiers d'après la loi du 23 février 1791, la vérification des matrices des rôles au chef-lieu de chaque district (1792) ; — correspondance spéciale à la Loire-Inférieure contenant des observations particulières sur les états de situation communiqués, sur la lenteur ou l'activité des opérations, sur les résultats obtenus, etc. — Comptes-rendus à la Convention nationale par le Ministre des contributions publiques, pour l'année 1792.

L 464. (Liasse.) — 97 pièces.

1789 - 1792. Contributions publiques et Caisse de l'Extraordinaire. — Instruction publiée par le Roi relativement à la contribution patriotique en Bretagne (1789) ; décret et instruction de l'Assemblée nationale sur la contribution foncière. — Circulaires et instructions émanant des Commissaires des Etats, du Comité des impositions ; correspondance particulière de M. Amelot, directeur de la caisse de l'Extraordinaire, concernant la formation des rôles, le recouvrement, les envois de fonds, la rédaction des états de situation des recettes, le versement du produit des impositions du Clergé, les obligations des receveurs des districts, la surveillance des expéditions, les délais accordés pour la reddition des comptes, les moyens à employer pour accélérer les opérations et stimuler le zèle des autorités des Districts, la comptabilité des recettes provenant de la vente des Biens nationaux, les corrections à introduire dans les bordereaux et les moyens d'exécution prescrits pour le recouvrement de l'arriéré, l'apurement des comptes, etc. Observations sur diverses réclamations d'indemnités présentées par des greffiers de municipalités qui ont travaillé aux opérations de l'assiette de la contribution patriotique ; sur des demandes de réduction présentées par le maréchal de camp Berlaymont, par la veuve Pépin de Belle-Isle et par le sieur Dessaulx d'Ancenis ; sur une offre patriotique de 2.812 livres faite par M. Mourain, député, ex-contrôleur des Actes ; etc. — Comptes trimestriels imprimés de la caisse de l'Extraordinaire, présentés par les Administrateurs, du 31 mars 1791 au 31 janvier 1792.

L 465. (Liasse.) — 208 pièces.

1793 - an III. — Contributions publiques. — Circulaires, instructions, correspondance générale émanant du Ministre des Contributions publiques et de la Commission des Revenus nationaux concernant l'usage des Bons pour l'acquit des Contributions, la consolidation de la Dette publique, la diminution du nombre des assignats au moyen de l'emprunt forcé, l'ouverture d'une caisse commune pour les versements des receveurs des Districts, la vérification des états de dépenses à prévoir, les moyens d'accélérer les opérations du recouvrement, une avance d'un million à la ville de Nantes sur le produit des contributions, la suppression des visiteurs et inspecteurs des rôles, la fixation des cotes-parts des communes, les responsabilités encourues par les officiers municipaux qui auront négligé de former les rôles des Communes, l'application des règles relatives aux décharges et aux réductions, le remplacement des droits supprimés, la confection des rôles de la contribution extraordinaire de guerre (prairial an II). — Décrets de la Convention fixant le contingent de la contribution mobilière des districts de Machecoul et Clisson pour l'année 1793, appliquant à tous les districts envahis par les révoltés, les mesures prises dans la Loire-Inférieure pour fixer le contingent de la contribution mobilière de 1793.

L 466. (Liasse.) — 151 pièces.

An III - an IV. — Contributions publiques.

Circulaires et correspondance générale émanant de la commission des Revenus nationaux concernant le paiement des contributions en nature, les suites données aux décharges et réductions, le versement du produit des rôles supplétifs de 1789, les envois de bordereaux à remplir, le recouvrement de la double contribution sur les Emigrés rentrés, l'interprétation de la loi relative à l'assiette de la contribution personnelle et somptuaire, la forme à donner à la matrice du rôle de la contribution foncière de l'an III ; les mesures à prendre dans le district de Blain pour suppléer à la destruction des rôles de 1791 et 1792, le compte-rendu périodique du recouvrement de l'arriéré des contributions antérieures à 1790 ; le remboursement aux Districts des surcharges qui leur avaient été assignées au profit du Département, la désignation des magasins militaires destinés à recevoir les contributions en nature ; avis sur diverses questions et sur quelques demandes en décharge, instances pour obtenir l'expédition rapide des états de situation réclamés par la Convention ; etc.

L. 167. (Liasse.) — 96 pièces.

An IV - an VIII. — Contributions publiques. — Circulaires et instructions générales émanant du Comité de Salut public, du Directoire exécutif, des Ministères des Finances et de l'Intérieur, concernant l'annulation des assignats provenant de l'emprunt forcé, le mode de paiement de cet emprunt, la délivrance des récépissés en dix coupons, le paiement de la contribution foncière en grains, l'emploi des contraintes (an IV) ; — l'interprétation de la loi relative aux patentes, l'admission des bons de réquisition en paiement des contributions, l'apurement des exercices arriérés (an V) ; — la création d'une Agence des contributions et l'organisation de ses correspondants en province, le dégrèvement de 3,500,000 livres accordé aux départements de l'Ouest, les modifications apportées à la loi des patentes (an VI) ; — l'établissement de taxes indirectes et locales pour le paiement des dépenses communales, l'instruction des demandes en réduction, la restitution des sommes prélevées militairement, en 1793, sur les habitants de Saint-Mars-de-Coutais et de Saint-Philbert-de-Grand-lieu avancées par les sieurs Nau, Morvan, Tessier et autres (an VII) ; — la prorogation de validité des rôles de l'an VII pour la perception des impôts en l'an VIII, l'instruction des réclamations relatives à l'emprunt de cent millions et le remplacement de cet emprunt par une subvention de guerre, l'adjudication de la perception des impositions (an VIII) ; etc.

L. 168. (Registre.) — 187 feuillets.

An IV - an VII. — Contributions publiques. Collection imprimée de circulaires, d'instructions et de correspondance du Ministre des Finances concernant la perception des contributions, la liquidation de l'arriéré de la Commission des approvisionnements, le traitement des Garde-Magasins, la fixation du prix des grains, les remises à faire aux préposés des Douanes, les exemptions de service accordées aux Maîtres des relais, l'usage des assignats, les versements en grains, la confection des rôles de l'emprunt forcé, le dépôt du cautionnement obligatoire des comptables, les bases de la répartition de l'impôt, les fournitures militaires à la charge des Départements ; la vérification des caisses, la circulation des pièces de bronze, le choix d'un dépôt pour la garde des titres acquis à la République (2 frimaire an V), le cours forcé des mandats, la création d'une Agence des contributions directes, les taxations des receveurs généraux et de leurs préposés, l'impôt des portes et fenêtres, les droits sur le tabac, le renouvellement des matrices, l'établissement d'une subvention extraordinaire de guerre sur les contributions de l'an VII ; etc.

L. 169. (Liasse.) — 32 pièces.

1790 - an VII. Contributions publiques. — Proclamations et instructions, avis, arrêtés, adressés par le Directoire du Département et l'Administration centrale à la population de la Loire-Inférieure et aux municipalités des cantons concernant la taxation immédiate des contribuables qui n'auront pas fait leur déclaration patriotique, la continuation pour un an de la perception des dîmes et de tous les droits non supprimés, sans indemnité (1790), l'activité à déployer pour établir les matrices des rôles, la nomination et l'envoi de commissaires spéciaux dans chaque district pour hâter la formation des rôles, l'assiette et le recouvrement des impositions, les peines qu'encourront les commissaires négligents (1792) ; l'usage des rôles de 1793 pour la perception de l'année 1794, en réduisant les cotes foncières d'un quart, l'emploi des assignats pour moitié dans le paiement de l'emprunt forcé (an IV) ; états de répartition des sommes accordées en dégrè-

vement en l'an VI ; avertissement sur le paiement des à-comptes, adjudication de la perception des à-comptes (an VII). — Recueil alphabétique de questions sur les patentes ; observations de l'inspecteur général des rôles ; etc.

L 470. (Liasse.) — 76 pièces.

1790 - an V. — Contributions publiques. — Assiette, répartition et recouvrement. — Etat estimatif, par district, de toutes les impositions directes et indirectes que supportaient les communes du Département sous l'ancien Régime et dont le total s'élève à 4,805,572 livres, pour servir de base à l'assiette des nouvelles contributions ; tableaux récapitulatifs, par districts, relevés détaillés par commune des anciennes impositions, tableaux de répartition des contributions foncière, personnelle, mobilière et somptuaire ; état de situation de la confection des rôles. — Etats particuliers des impositions levées dans chaque district, en 1790 ; mandements du Directoire fixant le contingent des Contributions de chaque district, états du montant des rôles ; tableau des frais de déplacement de la Force armée, des indemnités à payer pour les brigandages commis, en mars 1793, dans le district de Blain. — Listes des contribuables portés sur les rôles de l'emprunt forcé, à Nantes, dans le district de Châteaubriant, dans les cantons de Pornic et de Varades. Etat du montant des rôles de la contribution patriotique comprenant toutes les communes. Rôles particuliers des communes des Touches et de Grandchamp.

L 471. (Liasse.) — 29 pièces.

1790 - an VII. — Contribution foncière, personnelle, mobilière et des patentes. Contribution patriotique. — Demandes en dégrèvement présentées par le maire de Saint-Herblon, par le syndic des Notaires de Nantes, par la commune de Mauves, par plusieurs communes du district de Clisson, par Marsac, Conquereuil, Saint-Jean-de-Boiseau, par les ouvriers de la verrerie de Varades. — États de situation des recouvrements. Tableaux de comparaison. Comptes par le citoyen Thibault Delorme, receveur particulier des contributions foncière et mobilière arriérées des communes dominées par les Chouans et qui n'ont pas de percepteur (ans III et IV). — États des recettes du canton de Nantes (an V - an VII).

L 472. (Liasse.) — 153 pièces.

1790-an IV. — Contributions publiques du district d'Ancenis. — Correspondance du procureur syndic, du receveur et des administrateurs du Directoire contenant les réponses aux instructions envoyées sur l'assiette et la répartition des impôts, sur la confection des rôles et le recouvrement. — Délibérations et avis du Directoire sur les indemnités de travail réclamées par les citoyens Job, Couffen, Thomas, Dupas, Terrier et Aubry, commissaires à la confection des matrices et des rôles, sur les injonctions à adresser à la municipalité de Belligné, sur des demandes de réduction présentées par le sieur Pinaudier, ex-entreposeur du tabac et contrôleur au dépôt des sels, lequel avait offert de payer 1,000 livres de don patriotique, par Pierre Sengstack ; par l'abbé Garnier, curé de Teillé, et son vicaire, l'abbé Leclerc, etc.. — Défense du citoyen Bérard, juge de paix, commissaire chargé de la confection de la matrice d'Oudon, accusé de partialité par la municipalité d'Oudon.

L 473. (Liasse.) — 74 pièces.

1791 - an IV. Contributions publiques du district de Blain. — Correspondance des administrateurs du Directoire, du procureur syndic, du receveur du district contenant leurs réponses aux diverses instructions sur l'assiette et la répartition des impôts, sur la confection des rôles et le recouvrement. — Compte rendu par le Directoire à ses commettans à l'occasion de la répartition des contributions foncière et mobilière pour l'année 1791, tableaux de répartition du contingent entre les communes. — Réclamations de salaires par les commissaires Chiron, Couëtoux, Benoit, Livenais, Derennes et Aregnaudeau, chargés de la confection de diverses matrices communales ; fixation des charges locales de Pierric et de Massérac et autorisation de les répartir ; pétition des héritiers de Guillaume Audrain, recteur de Blain, qui devait sa contribution patriotique de 400 livres ; — demande en réduction adressée par la commune de Nozay ; — décharge accordée à la veuve du Poulpry ; — délibérations et arrêtés du Directoire ; — contraintes décernées.

L 474. (Liasse.) — 31 pièces.

1791 - an IV. — Contributions publiques du district de Châteaubriant. — Correspondance du pro-

cureur syndic et des administrateurs du Directoire contenant les réponses aux instructions envoyées sur l'assiette et la répartition des impôts, la confection des rôles et le recouvrement. — Délibérations et avis du Directoire sur les demandes en réduction présentées par H. Dufresne de Virel, propriétaire à Saint-Aubin-des-Châteaux, qui estime son revenu à 3,028 livres, 19 sous, Pierre Bancelin, homme de loi, René Gardin du Boisduliez; sur la répartition des contributions à proposer entre toutes les communes ; sur une décharge de 5,559 livres, demandée par le District, sur une contrainte exercée vainement contre les officiers municipaux de Derval « dont la mauvaise volonté n'a été que trop prouvée ».

L. [illegible] — 61 pièces.

1789 - an IV. Contributions publiques du district de Clisson. — Correspondance du receveur, du procureur syndic et des administrateurs du Directoire, contenant les réponses aux instructions envoyées sur l'assiette et la répartition des impôts, sur la confection et le recouvrement des rôles. Délibérations et avis du Directoire sur les indemnités de travail réclamées par les citoyens Dugast, Leroux et Gouaron, commissaires chargés de la confection des matrices et des rôles ; sur les demandes en réduction présentées par la municipalité de la Boissière, par le sieur Dupont, avoué et notaire ; sur la révision des bases du répartement de l'impôt de 1791, l'adjudication de la perception des impositions à Château-Thébaud, observations sur l'irritation que cause le recouvrement des patentes par le moyen des contraintes ; — tableau des impositions directes perçues dans chaque paroisse du district, en 1789. Journal de recettes et de dépenses pour les fonds perçus sur les contributions directes et le droit de timbre, de mai 1792 à février 1793.

L. [illegible] — 92 pièces.

1790 - an III. — Contributions publiques du district de Guérande. — Correspondance des administrateurs du Directoire, du procureur syndic, du receveur du district, contenant les réponses aux diverses instructions sur l'assiette et la répartition des impôts, sur la confection des rôles et le recouvrement. — Demande en décharge présentée par la commune d'Escoublac, fondée sur les dommages causés par l'envahissement des sables de la Mer; autre pétition des habitants d'Assérac pour être autorisés à répartir sur eux tous la somme de 2,800 livres destinée aux réparations de leur presbytère (1790); — état de situation des opérations de l'assiette des impôts et de leur recette pour 1791 ; — remboursement d'une avance de 5,010 livres, sollicitée par E. Olivaud, maire de Montoir ; — protestation du citoyen René Aubrée contre la taxation arbitraire qui lui était imposée sur le rôle des frais et indemnités de brigandage, relatant sa conduite pendant l'insurrection du Pouliguen et l'attaque de Guérande, par le chef Guérif de Lanouan, en mars 1793. — Tableaux des taxes révolutionnaires, reçues et versées par le citoyen Chotard, commissaire civil, dans chaque commune du district, en l'an III, arrêté d'apurement sur le dit compte et sur le compte du citoyen Tahier, agent supérieur militaire, chargé de percevoir un emprunt forcé sur les communes qui possédaient des déserteurs (an III) ; etc.

L. 477. (Liasse.) — 92 pièces.

1790 - an III. — Contributions publiques du district de Machecoul. — Correspondance du procureur syndic et des administrateurs du Directoire contenant les réponses aux instructions sur l'assiette et la répartition des impôts, sur la confection des rôles et le recouvrement. — Délibérations et avis du Directoire sur une poursuite encourue par un pauvre tisserand de Machecoul, sur la quote-part attribuée à la marche de la Trinité, au rôle du *Petit-Abonné* de 1790 ; sur la mauvaise volonté des habitants de Montebert, les efforts déployés pour le recouvrement du droit de patente et la découverte des fausses déclarations, les abus de pouvoir commis par le maire de Legé, le sieur Fouillole; les demandes de réduction et de décharge présentées par des habitants de la Limousinière et de Bourgneuf, l'obligation imposée à deux officiers municipaux de Saint-Hilaire de Chaléons et de Legé de continuer leurs fonctions jusqu'à ce qu'ils aient fait l'avance de leur contingent des contributions foncière et mobilière ; sur la responsabilité de la municipalité de Paulx à l'égard de la collecte de la contribution patriotique. — Projet de rôle de la contribution mobilière de Saint-Mesme, proposé pour 1791 ; etc.

L. 478. [illegible] — 70 pièces.

1790 - an II. Contributions publiques du dis-

trict de Nantes. Assiette, répartition et recouvrement. — Correspondance du procureur syndic, des administrateurs du district et du receveur, concernant la confection des matrices et des rôles, leur état d'avancement, la cause des retards, les moyens à employer pour presser les contribuables, l'apurement des comptes, etc. — Délibérations et avis du Directoire sur diverses réclamations de salaires présentées par des commissaires aux rôles, sur des demandes en décharge produites par J.-B. Richard, Tiby, confiseur à Nantes, et Marion, négociant. — Plaintes des commissaires envoyés à Doulon pour dresser l'état indicatif des propriétés, fondées sur l'hostilité des habitants, chez lesquels « règne une fermentation sourde dont la source n'est pas connue, mais dont le procureur de cette commune a déjà failli d'estre la victime et l'eût été, sans les bons offices du recteur de la paroisse » (avril 1791) ; etc.

L 479. (Liasse.) — 18 pièces.

1790 - an III. Contributions publiques du district de Paimbœuf. Assiette, répartition et recouvrement. — Correspondance du procureur syndic, du receveur et des administrateurs du district, concernant la confection des matrices et des rôles, l'interprétation de la loi sur les patentes, les états de recouvrement à produire, le classement de la prairie de Corsept hors des paroisses de Saint-Père et de Sainte-Opportune-en-Retz ; — délibérations et avis du Directoire sur la contrainte à exercer envers les habitants de Rouans, redevables de la contribution foncière et mobilière, la démission du sieur Poisson, receveur de la contribution patriotique au Pellerin, sur la nécessité de venir au secours des réfugiés, dont le nombre dépasse 4.000 à Paimbœuf (1793), sur la pénurie de la caisse du receveur Gaverel, qui ne possède plus que 5.882 livres 10 sous; sur le classement des îles situées en Loire, entre Cordemais et Le Pellerin, sur la décharge d'imposition personnelle sollicitée par les communes du Pellerin, de Cheix et de Rouans qui sont « hors d'état de payer » (an III) ; etc.

L 480. (Liasse.) — 33 pièces.

1791 - an IV. Contributions publiques du district de Savenay. — Correspondance du procureur syndic et des administrateurs du Directoire, contenant les réponses aux diverses instructions sur l'assiette et la répartition des impôts, la confection des rôles et le recouvrement. — Délibérations et arrêtés du Directoire sur des demandes en décharge et en réduction présentées par Mathurin Charette, qui avait été taxé d'office au don patriotique pour une somme de 1.500 livres, par six religieuses Cordelières de Savenay (1792) ; — sur des mémoires de journées produits par des Commissaires aux rôles ; — sur une demande en décharge de collecte présentée par les sieurs Magouet et Prével ; — sur un délai réclamé par la municipalité de Saint-Etienne-de-Montluc pour achever les matrices des contributions foncière et mobilière ; — mémoire des commissaires de Couëron sur les difficultés que présente l'assiette de l'impôt foncier sur les terrains appelés *affèagements*, et les attroupements nocturnes qui détruisent les clôtures (1792). — Rôle de la contribution patriotique de Vigneux ; état du montant des rôles de toutes les communes du district de 1791 ; — mémoire sur les pratiques adoptées à Savenay pour le recouvrement et les résultats obtenus (an IV).

L 481. (Liasse.) — 192 pièces.

An IV - an VIII. — Contributions publiques des cantons d'Aigrefeuille, d'Ancenis et d'Arthon. — Correspondance des commissaires du Directoire exécutif et des officiers municipaux, du receveur, des percepteurs, contenant les réponses aux instructions envoyées à propos de l'assiette et de la répartition de l'impôt, de la confection des rôles et du recouvrement. — Délibérations et arrêtés des administrations cantonales sur les répartitions à opérer entre les communes de chaque canton, les diminutions et délais à accorder, le mode de paiement, la préparation des matrices, la vérification de la caisse du receveur d'Ancenis, les obstacles qui s'opposent à la rapide exécution des rôles à Ancenis, dont le bureau manque d'espace et de matériel, le contrôle des matières d'or et d'argent offertes en paiement de l'emprunt forcé ; les moyens proposés par le citoyen Bourget, commissaire spécial du Département, pour opérer le recouvrement de l'emprunt forcé, et la rixe qui éclata entre le commissaire du Département et le commissaire du canton, Douville, « l'un des Douze apôtres de Carrié » (an IV) ; etc.

L 482. (Liasse.) — 90 pièces.

An IV - an VIII. Contributions publiques des

cantons de Batz, de Blain, Bouaye, Bouguenais et Bourgneuf. — Correspondance des commissaires du D. E. et des officiers municipaux contenant les réponses aux instructions envoyées à propos de l'assiette et de la répartition de l'impôt, de la confection des rôles et du recouvrement. — Délibérations et arrêtés des administrations cantonales sur la fixation du contingent de chaque commune, les diminutions réclamées, les délais à accorder, le mode de paiement, les obstacles qui s'opposent au recouvrement ; — tableaux de répartition ; — états nominatifs des patentes délivrées à Batz; réclamations ; etc. — Demande d'exemption du service militaire sollicitée pour le citoyen Mourain, receveur des contributions pour six communes, comptable de plus de 200,000 livres, et chef de famille, par suite de la mort de son père, massacré par les révoltés, étant maire de Bourgneuf (an IV).

L. 183. (Liasse.) — 124 pièces.

An IV - an VIII. — Contributions publiques des cantons : Cambon - Le Croisic. — Correspondance des commissaires du D. E. et des officiers municipaux, contenant les réponses aux instructions envoyées à propos de la répartition de l'impôt, de la confection des rôles et du recouvrement; — des observations sur les remises dues aux receveurs et aux percepteurs, sur l'état de la culture et des ressources du pays, les poursuites non justifiées, les restitutions à opérer, les dégrèvements demandés, les nominations des agents des contributions, les moyens à employer pour vaincre la mauvaise volonté des habitants de Saint-Hilaire-du-Bois, etc. — Délibérations et arrêtés des administrations cantonales, portant décision sur les tableaux de répartition des contributions entre les communes de chaque ressort.

L. 184. (Liasse.) — 139 pièces.

An IV - an VIII. — Contributions publiques des cantons : Derval-Les... — Correspondance des commissaires du D.-E. et des administrations municipales contenant les réponses aux instructions envoyées à propos de l'assiette et de la répartition de l'impôt, de la confection des rôles et du recouvrement ; des observations sur les réclamations des contribuables, des causes de l'appauvrissement du pays, sur les contraintes à exercer, le mode de paiement, la résistance des habitants de Saint-Gildas à l'inscription de leurs marais au rôle foncier, les précautions à prendre pour les versements, l'état des recettes effectuées ou à effectuer, les instances à poursuivre contre les communes retardataires. — Délibérations et arrêtés des administrations cantonales sur la répartition du contingent de chaque canton. — Relevés des patentables du canton de Frossay et des cotes assises sur les Domaines nationaux du même ressort.

L. 185. (Liasse.) — 159 pièces.

An IV - an VIII. — Contributions publiques des cantons: Legé-Montoir. — Correspondance des commissaires du D.E. et des officiers municipaux contenant les réponses aux instructions envoyées à propos de l'assiette et de la répartition de l'impôt, de la confection des rôles et du recouvrement ; — des observations sur les plaintes portées par les particuliers et les communes, le mode de paiement à encourager, les moyens de refaire les matrices détruites dans les communes insurgées, l'emploi de la force armée, dans le canton du Loroux, pour achever la perception, les causes de la détresse des habitants de Machecoul dont les maisons ont été détruites par les révoltés ou ébranlées par les violentes secousses d'un tremblement de terre (an VII) ; l'état d'avancement des opérations, les demandes en dégrèvement présentées par certaines communes, les allocations de remises aux percepteurs, les obstacles que le Commissaire a dû vaincre dans le canton de Monnières pour rassembler les répartiteurs (an VI), la réparation des injustices commises dans les évaluations, la gêne causée par les inondations de la Grande-Brière. — Délibérations et arrêtés des administrations cantonales relatives à la répartition de leur contingent.

L. 186. (Liasse.) — 117 pièces.

An IV - an VIII. — Contributions publiques des cantons: Nantes-Nozay. — Correspondance des commissaires du D. E. et des officiers municipaux contenant les réponses aux instructions envoyées pour la prompte exécution des matrices et des rôles et pour activer le recouvrement des impositions ; — des observations sur les demandes en dégrèvement, sur les cas embarrassants, sur le mode de paiement, les restitutions à opérer, l'application des réductions accordées, la rédaction des états mensuels de situation, les inconvénients des rôles provisoires « qui mécontentent les contribuables, » la pauvreté des terres du

canton de Nort où « la moitié des gens sont indigents » (an VII) ; le résultat des poursuites exercées, etc.. — Délibérations et arrêtés des administrations cantonales portant répartition des contingents et des dégrèvements accordés dans chaque ressort. — Exécutoires de l'emprunt forcé décernés contre les habitants de Petit-Mars. en l'an IV.

L 487 (Liasse.) — 121 pièces.

An IV - an VIII. — Contributions publiques des cantons : Paimbœuf - La Rouxière. — Correspondance des commissaires du D. E., des officiers municipaux, des agents particuliers des Contributions directes, contenant les réponses aux instructions envoyées pour les opérations de la confection des matrices et des rôles et pour résoudre les difficultés du recouvrement; — des observations sur les demandes de dégrèvement, les états de situation des recettes et de l'arriéré à recouvrer, le mode de paiement à adopter, la réparation des injustices commises, le rétablissement des états de sections détruits dans le canton de Rougé, une perception de sous additionnels aux rôles pour couvrir les frais d'administration, etc. — Délibérations et arrêtés des Administrations centrales, portant répartition du contingent et adjudication de la perception. — Etats nominatifs des percepteurs.

L 488 (Liasse.) — 142 pièces.

An IV - an VIII. — Contributions publiques des cantons : Saint-Julien-de-Vouvantes - Thouaré. — Correspondance des commissaires du D. E. et des officiers municipaux, contenant les réponses aux instructions envoyées pour activer la confection des matrices et les rôles, pour résoudre les difficultés relatives au recouvrement ; — des observations sur les réclamations des propriétaires et des patentables, la rédaction des états de situation, l'admission des bons de réquisition en paiement des impositions, la correction des erreurs, l'adjudication de la perception des rôles, les plaintes des habitants du canton de Thouaré où « trente maisons ont été incendiées et les bois dévastés par les troupes et par les révoltés », la répression des abus de pouvoir commis par les percepteurs, la réquisition de troupe d'escorte au commissaire de Savenay, Vezin, pour l'établissement de l'emprunt forcé, les difficultés que rencontrent les percepteurs du canton de Savenay, en l'an VI, la répugnance des habitants de Saint-Julien-de-Vouvantes pour les patentes, etc. — Délibérations et arrêtés des administrations cantonales portant répartition de leur contingent. — Protestation des habitants de Sainte-Pazanne contre les impositions qui les écrasent, adressée au Département avec prière de ne pas les pousser au désespoir (an V).

L 489. (Liasse.) — 132 pièces.

An IV - an VIII. — Contributions publiques des cantons : Vallet - Vritz. — Correspondance des commissaires du D. E. et des officiers municipaux, contenant les réponses aux instructions envoyées pour la prompte exécution des matrices et des rôles et assurer le recouvrement des impositions ; — des observations sur les moyens d'éviter les retards, le jugement des réclamations, la malveillance et le défaut de sécurité qui paralysent le zèle des commissaires dans le canton de Varades, les ressources réelles du canton de Vieillevigne, dont l'industrie est ruinée par la guerre civile, la rectification des erreurs commises par suite de l'imperfection des matrices et l'absence de documents, les publications à faire pour éviter les contraintes, la paresse des répartiteurs dans le canton de Vallet, et les efforts à déployer pour recomposer les matrices brûlées, les résultats obtenus par l'intervention des garnisaires, etc. — Délibérations et arrêtés des administrations cantonales portant répartition du contingent assigné à chaque ressort et adjudication de la perception. — Rôle de la somme de 2.000 francs, répartie sur les principaux habitants de Vertou, de Haute-Goulaine et de la Haie-Fouassière, pour faire face aux dépenses urgentes (an V).

L 490. (Liasse.) — 126 pièces.

1790 - an VIII. — Douanes. — Organisation du service, personnel, surveillance des côtes. Correspondance du Comité de l'agriculture et du commerce, du Ministre des contributions publiques contenant des interprétations sur la nouvelle législation, les conséquences du reculement des barrières intérieures, l'affranchissement du commerce de l'eau-de-vie, la suppression des péages et des bureaux des Traites intérieures ; des instructions sur le versement des recettes des Douanes ; tarif général des droits de douane imprimé, instances du Directeur des Douanes à Nantes, Adine, en faveur de sa publication (1792) ;

souscriptions patriotiques offertes par les employés des brigades du Collet, de la Bernerie et de Trentemoux (1792). — Plaintes des préposés de Saint-Nazaire contre le sieur Desplantes, leur capitaine général, qu'ils accusent d'abus de pouvoir et d'injustices (1791), des préposés de Saint-Brevin contre le maire de cette commune qui les injurie (1792) ; — promotion des citoyens Magnin, Collin et Chaslon aux places de régisseurs des Douanes nationales, et ordre de faire une enquête sur le civisme des employés de cette administration dans tous les districts ; certificats de civisme produits par le visiteur de Nantes et par les préposés du Croisic et de Guérande, liste épuratoire proposée, serment professionnel prêté par le sieur Adine, directeur (an III) ; — réclamations de traitement, de chandelles, de logement au Collet. — Nouvelle enquête sur le civisme des directeurs des Douanes et des Postes, en l'an V ; — justification du citoyen Gerbier, directeur provisoire (an VII). — Observations du Ministre sur une saisie de grains dont les deux tiers sont réclamés par la brigade du Collet (1793) ; sur l'observation des règlements relatifs aux acquits à caution ; — états des diverses espèces de grains et farines et des boissons déchargés à Trentemoux (an III) ; — correspondance des receveurs principaux et des directeurs, de l'inspecteur de Saint-Nazaire, du contrôleur de Pornic, contenant des renseignements sur les mouvements des vaisseaux ennemis, sur les approvisionnements des insurgés, les menaces de descente, l'occupation de Redon par les Chouans (an VIII) ; etc..

L. [illegible] (Liasse.) — [illegible] pièces.

1791 - an V. — Assignats. — Correspondance, circulaires et instructions émanant de l'administrateur de la Caisse de l'Extraordinaire, des Ministres de l'Intérieur et des Contributions publiques, des commissaires de la Trésorerie nationale, de la Commission des revenus nationaux, et contenant des instructions sur les envois des assignats de cinq livres, les moyens de reconnaître les faux assignats, l'estampille employée pour annuler ceux qui doivent être retirés, la répartition des petites coupures, les précautions à prendre contre l'introdution des faux assignats par l'étranger, l'échange des assignats à face royale contre des assignats républicains, le retrait des assignats démonétisés, la création de mandats territoriaux (an IV), leur échange contre des coupures de la trésorerie nationale et leur retrait (an V). — Correspondance et circulaires du vérificateur général des assignats, rescriptions nationales, promesses de mandats, et mandats territoriaux. — Lettres diverses des vérificateurs particuliers de chaque district pourvus de commissions pour vérifier les faux assignats introduits dans l'ouest par les Émigrés de Quiberon ; bordereaux des assignats faux découverts dans les caisses publiques.

L. 102 (Liasse.) — 149 pièces.

1791 - an IV. — Assignats : répartition et circulation. — Correspondance des administrations des districts de la Loire-Inférieure et des municipalités contenant des renseignements sur la rareté du numéraire, la difficulté d'échanger les assignats, les résultats des vérifications, la divulgation des instructions, les moyens de contrôler la répartition des coupures, les souffrances causées par l'agiotage, les mesures prises pour le marché de Blain, les indemnités de salaire réclamées par les ouvriers des forges de Moisdon et de Sion (1792), la dépréciation du papier monnaie dans le district de Machecoul et le refus des boulangers de le recevoir en paiement du pain, les besoins de petits assignats manifestés par les négociants de Nantes pour payer leurs ouvriers, etc.. — Procès-verbaux de vérification des caisses publiques et bordereaux des assignats démonétisés.

L. 103 (Liasse.) — 117 pièces.

1790 - an III. — Caisse patriotique. — Adoption par la municipalité de Nantes d'un projet de caisse pour l'échange des assignats (1790), statuts, désignation de commissaires pour surveiller l'administration, procès-verbaux de vérification de caisse, prorogation de délai de circulation accordée par la Convention ; compte général de situation (1792), correspondance de divers Départements annonçant l'envoi de paquets de billets, réclamant le remboursement en assignats, bordereaux récapitulatifs des envois, liquidation et versement dans la caisse du receveur. — Liste des municipalités qui ont émis des billets de confiance comprenant Blain, Clisson, Châteaubriant et Paimbœuf. — Mémoire sur la régénération du crédit national.

L. 104 (Liasse.) — 106 pièces.

1791 an V. — Monnaies. Administration. — Cor-

respondance et circulaires du président de l'Assemblée nationale, du Ministre des Contributions, des commissaires de la Trésorerie nationale, du directeur de la Monnaie à Nantes, du receveur du district de Nantes, des administrateurs des départements du Morbihan, d'Ille-et-Vilaine et de la Vendée concernant la rentrée des assignats, la distribution de la menue monnaie aux administrations et aux maisons de commerce, les moyens de hâter la circulation de certaines pièces, la répartition des espèces monnayées provenant du métal des cloches, les paiements successifs faits en échange de la monnaie de cuivre envoyée à Vannes, à Rennes et à Fontenay-le-Comte ; protestation de la municipalité de Nantes contre la concentration du numéraire à Paris. — Sommier des quantités de monnaie de cuivre distribuées entre les neufs districts (1791 - an II). — Bulletins du cours des mandats à la Bourse (an IV - an V).

L 495. (Liasse.) — 76 pièces.

1791 - an VI. — Monnaies. — Instructions, règlements et rapports du Roi, de la Convention nationale et du Conseil des Anciens sur l'organisation du service des Monnaies, la centralisation des métaux, la fabrication et la distribution des pièces, les récompenses à accorder à ceux qui découvriront des cachettes d'or, d'argent et d'objets précieux. — Mémoire de Linger, commissaire des Artistes réunis de Lyon, pour frapper des monnaies avec la pure matière des cloches, présenté à la Convention, précis historique, rapport de Reboul suivi de la loi du 18 septembre 1792. — Tarif pour l'échange des matières précieuses contre de la monnaie fabriquée. — Correspondance générale et circulaires émanant des Ministres de l'Intérieur et des Contributions, de la commission des Monnaies, des commissaires de la Trésorerie nationale relatives à l'inventaire des registres des greffes des juridictions des Monnaies supprimées et des lingots et matières restant en dépôt ; au recensement des cloches et aux objets de cuivre existant dans les églises, aux essais des lingots fondus, au transport des cuivres par la messagerie, à la conversion du métal en espèces, à la construction des moutons nécessaires à la frappe, à la rédaction des bordereaux d'envois, aux échanges à autoriser, à la vérification de la caisse du directeur de la Monnaie de Nantes ; etc..

L 496. (Liasse.) — 17 pièces.

1791 - an V. — Monnaies. — Procès-verbal d'installation des officiers et inventaire du matériel et des matières premières. Réclamation de traitement par le directeur, J. Thomas, le Commissaire du Roi, Ch. Pussin, l'essayeur, Jean Le Cour, le graveur, Louis Poirier (1791) ; avis de nomination du sieur Pécot, commissaire national (an IV), pétitions, correspondance adressée à ce sujet par les commissaires généraux des Monnaies ; rapports et avis sur des projets de réparation aux bâtiments de l'hôtel des Monnaies de Nantes, sur l'ouverture d'un atelier à l'église des Carmélites, sur la mise en état de l'outillage. — Procès-verbaux des envois d'argenterie dorée faits à Paris, en 1791, 1792, déposés à Nantes par les Districts et d'un envoi fait, en l'an III, par le District de Guérande ; décharge. — Ordre de transporter certains lingots au Château de Nantes (1793) et de les délivrer ensuite à la direction de la Monnaie de Nantes (an II).

L 497. (Liasse.) — 266 pièces.

1791 - an VI. — Monnaies. Fabrication. — Concentration des métaux de cuivre et d'argent à Nantes. — Avis des envois faits par les divers districts du Département et par les départements de l'Ouest ; mémoires des frais de descente des cloches et des frais de transport, lettres de voiture, bordereaux d'envoi, récépissés du directeur de la Monnaie de Nantes.

L 498. (Liasse.) — 222 pièces.

1791 - an II. — Monnaies. — Procès-verbaux de pesage de métaux à l'arrivée et après la fonte, en présence de deux administrateurs du Département, contenant l'énumération des objets d'or, de cuivre et des cloches provenant des églises supprimées, et envoyés par les départements de l'Ouest avec indication des propriétaires. — Procès-verbaux de recensement des opérations, de vérification des feuilles d'or et d'argent restées à la délivrance, d'essai sur diverses prises ; etc.

L 499. (Liasse.) — 89 pièces.

1791 - an II. — Monnaies : Atelier de Saint-Léonard. — Propositions des sieurs Pradeaux et Géraud, acceptation par le Ministre des Contributions publiques avisant le Directoire de la Loire-Inférieure qu'il a décidé l'établissement d'un atelier d'affinage à Nantes pour la fonte des cloches et la fabrication des flaons, avis de la municipalité et du district de Nantes en

faveur de l'ouverture de cet atelier dans l'église de Saint-Léonard ; devis, estimation des ouvrages à faire pour l'installation des marteaux et des fourneaux et la transformation de l'église, et adjudication (1791) ; — réclamation de paiement par le sieur Nau, entrepreneur des travaux, prescriptions du Ministre de hâter les opérations de l'atelier, explications et plaintes du sieur Pradeaux qui est arrêté par l'exiguïté des locaux, la lenteur de l'installation de l'outillage, la mauvaise volonté des ouvriers ou leur rareté, récépissés des livraisons faites à l'hôtel des Monnaies (1792) ; — traité conclu avec le sieur Lévesque, fondeur à Saumur, procés-verbaux de pesée de saumons de cuivre du Pérou expédiés à Saumur, et réception des flaons envoyés par cet atelier (1791-1792) ; injonction du Département au sieur Pradeaux de ne fabriquer que des sous (juin 1793), correspondance diverse relative aux essais à faire, à l'estimation d'un laminoir, au paiement des frais du fourneau, à l'inventaire des matières demeurant en magasin, à la fermeture de l'atelier Pradeaux et à sa transformation en atelier de fonte pour les obus ; avis favorable du district de Nantes et du représentant du Peuple, Prieur de la Marne (an II) ; etc..

L [illegible] 1 [illegible]

1791 - an VII. — Postes aux chevaux et aux lettres. — Circulaires et correspondance des Ministres de l'Intérieur et de la Police, des Administrateurs généraux des postes et messageries, des Agents nationaux des postes aux chevaux et relais, de la Commission des transports militaires, postes, messageries et remontes, du président du directoire des postes contenant des renseignements et des instructions sur la maladie qui décime les écuries de Chantocé, les lenteurs et les irrégularités du service des dépêches entre Nantes et Paimbœuf, la gratification de 30 livres par an et par cheval offerte aux maîtres de poste et les certificats à produire (1791-1792) ; — la répartition d'une somme de deux millions entre les maîtres de poste, la surveillance attribuée aux municipalités sur les relais, les postillons et la régularité, la répression des abus de pouvoir, l'augmentation de l'indemnité de [illegible] sous (1793) ; la nécessité de pourvoir aux approvisionnements des relais qui manquent de fourrages, à l'entretien des routes, [illegible] ; — la perception du droit de transport sur les [illegible] expédiés aux autorités constituées, l'établissement de nouveaux bureaux de distribution, la manière de cacheter les lettres, les causes de retard, les escortes à fournir aux courriers (an III) ; — l'organisation des services interrompus, le remboursement des frais de régie, l'entretien des écuries, l'ouverture des lettres dans les communes les plus voisines des pays insurgés (an IV) ; — l'application de la franchise de port et la répression des abus (an VI) ; etc. — Tableau de situation du service rédigé à Nantes (an III). — Lettre de J.-B. Giraud, directeur de la poste à Nantes, justifiant sa conduite politique (an VI). — Liste de postillons certifiée par Caton, maître de poste à Nantes (an VII). — Correspondance et arrêtés concernant les affaires des districts. — Saisie de lettres à la poste d'Ancenis (1791), vérification des écuries de la poste de Varades, dénonciation du sieur Richomme, directeur de la poste de Derval (1793) ; projet de translation du relais d'Aigrefeuille aux Trois-Hermines, organisation du transport des paquets administratifs dans le district de Guérande, réclamations du courrier de Machecoul ; — plaintes contre le directeur de la poste de Nantes qui refusait de délivrer les lettres aux réfugiés de Machecoul et de Beauvoir (1793). — Procès-verbaux d'ouverture de paquets de lettres suspectes au bureau de Nantes (an IV) ; démission du maître de poste de Nozay (an III), — plaintes et remontrances des négociants de Paimbœuf sur les retards des courriers et la nécessité d'établir un service de messagerie entre Nantes et leur ville (1793) ; mêmes plaintes provenant du district de Savenay.

L [illegible] 11 pièces

1791 - an VIII. — Consignations, timbre, enregistrement, tabacs et loterie. Arrêtés des districts de Blain, de Châteaubriant, de Machecoul et de Paimbœuf portant création de bureaux d'enregistrement, nomination de trois receveurs des consignations, vérification de la caisse du sieur Mongin, receveur à Nantes (an II) ; plainte des habitants de Montoir contre l'éloignement des bureaux de poste et d'enregistrement (an VII) ; avis de l'ouverture du bureau des hypothèques de Guérande (an VII) ; — correspondance de l'administration municipale de Nantes relative aux déclarations des débitants de tabacs, à la perception des taxes spéciales établies et aux plaintes qu'elles soulèvent (an VIII) ; — correspondance ministérielle concernant le projet d'établissement d'une loterie nationale (1793) et sa suppression (an II) ; son rétablissement en vertu de la loi du 9 vendémiaire an VI et la surveillance du dépôt des feuilles matrices (an VII.

L 502. (Liasse.) — 37 pièces.

An VI-an VIII. — Bureau de garantie des ouvrages d'or et d'argent. — Recueil des Lois, arrêtés et règlements sur la surveillance et le maintien du titre et la perception du droit de Garantie. — Liste des fabricants et marchands des matières d'or et d'argent de la Loire-Inférieure. — Correspondance de l'administration des monnaies, du Ministre des Finances, du directeur de l'Enregistrement, de l'administration municipale de Nantes, des employés du bureau de Garantie concernant la nomination du sieur Jutard, essayeur, le loyer du local du bureau, les frais de bureau, l'exercice du droit de visite et les formes à observer pour dresser les procès-verbaux de contravention, les modèles à suivre pour la fabrication des poinçons, les recherches à faire sur le lieu de dépôt des poinçons de l'ancien contrôle et sur la perception du droit de Marque (an VI).

Affaires militaires

L 503. (Liasse.) — 123 pièces.

1791-1792. — Affaires militaires. — Correspondance, circulaires et instructions générales des Ministres de la Guerre, de l'Intérieur et des Contributions concernant l'emploi de la garde nationale pour la défense des côtes ; — le paiement des chevaux de trait et de selle fournis pour les convois militaires ; — le remplacement des munitions fournies par la ville de Nantes aux différents détachements de troupes ; — la détermination des attributions assignées aux officiers du Génie, de l'Artillerie et aux commissaires des guerres ; — les préparatifs à faire pour recevoir à Nantes la garde nationale de Maine-et-Loire ; — la police intérieure et la discipline des régiments d'infanterie ; — l'activité à déployer pour le recrutement des auxiliaires ; — la comptabilité à observer dans le paiement de la solde aux volontaires ; — les certificats à produire à l'appui des demandes de grades dans l'armée et de décoration militaire ; — la rédaction des contrôles des gardes nationales ; — la concentration des volontaires et leur expédition sur Arras ; — l'organisation du service des étapes ; — la démonstration de patriotisme que réclame la déclaration de guerre faite au roi de Hongrie et de Bohême ; — la récolte du salpêtre ; etc.

L 504. (Liasse.) — 143 pièces.

1793-an II. — Affaires militaires. — Correspondance, circulaires et instructions générales du Ministre de la Guerre concernant le renouvellement des marchés des ouvrages de la fortification ; — le recrutement de neuf armées ; — la recherche du linge nécessaire aux hôpitaux ; — la concentration des souliers dans les magasins ; — la désignation des commissaires particuliers chargés de hâter le départ des recrues ; — l'armement des volontaires ; — l'exécution des mesures à prendre pour la défense des places fortes ; — la mission donnée au général de La Bourdonnaie pour réprimer les mouvements séditieux ; — les levées de chevaux inutiles à l'agriculture et au commerce ; — l'inventaire des magasins de poudre ; les pièces à fournir pour le remboursement des avances faites par les Districts ; — la prévoyance à déployer dans le service des étapes et la délivrance des secours de route ; — la répression de l'avidité des fournisseurs des armées ; — la conservation des effets des Émigrés pour le coucher des troupes ; — l'emploi des cavaliers montés et équipés par les Sociétés populaires ; — la poursuite des déserteurs ; — la surveillance à exercer sur la distribution des feuilles de route ; etc.

L 505. (Liasse.) — 111 pièces.

An II-an IV. — Affaires militaires. — Circulaires et instructions générales de la Commissission de l'organisation des armées et du Comité de Salut public concernant l'organisation de la garde départementale ; — le règlement des indemnités dues pour les réquisitions de chevaux ; — la marche des troupes destinées à protéger les opérations civiles ; — la répression des délits commis aux armées ; — l'adjudication des subsistances à fournir aux troupes en marche ; — le renvoi et l'échange des prisonniers ; — l'accomplissement de la tâche imposée aux commissaires des guerres ; — l'admission des enfants de troupes à la solde ; — les règles fixées pour la prompte expédition des affaires dans les bureaux ; — la vérification des titres produits par les militaires isolés qui sollicitent l'étape, et des rations qui leur sont distribuées ; — l'augmentation de paie accordée aux soldats se rendant dans les hôpitaux ; — les précautions à prendre pour le transport des convalescents et des blessés ; — les subsistances à fournir aux gardes nationales mobilisées ; etc.

L 506. Liasse. — 119 pièces.

An IV - an VI. — Affaires militaires. Circulaires et instructions générales du Directoire exécutif de la République et du Ministère de la Guerre concernant la poursuite des déserteurs et des absents qui diffèrent leur rentrée au corps ; — la surveillance des arsenaux et des magasins ; — l'organisation de la Garde nationale sédentaire pour réprimer les attentats à la sûreté des personnes et des propriétés ; — les conditions de résidence à imposer aux prisonniers anglais employés ou mariés en France ; — les exemptions de service offertes aux ouvriers employés dans les manufactures d'armes ; — les peines encourues par les recéleurs et détenteurs d'effets militaires ; — le rappel des officiers réformés ; — les acquisitions de grains permises aux préposés en dehors des marchés ; — la création et le fonctionnement d'une agence des fourrages ; — le mode à suivre pour les levées de chevaux et les restrictions ordonnées ; — l'utilisation de tous les métaux conservés dans les magasins ; — le maintien de l'harmonie entre les autorités civiles et militaires ; — la répression des désordres qui règnent dans tous les services ; — la distribution d'une somme de 18 millions pour indemniser les propriétaires des chevaux mis en réquisition ; etc.

L 507. Liasse. — 138 pièces.

An VI - an VIII. — Affaires militaires. Correspondance et instructions générales du Directoire exécutif de la République, des Ministères de la Guerre et de l'Intérieur concernant les contraintes à exercer contre les militaires en congé ou déserteurs ; — les économies à réaliser dans le service des troupes en marche ; — la vérification à exercer sur l'expédition des routes et des bons de fournitures ; — la suppression des officiers commandant les dépôts ; la fourniture de la subsistance aux militaires détenus ; — la surveillance des opérations des officiers de santé ; — les règles à suivre pour le paiement de la solde provisoire ; — la nécessité de rédiger un tableau des étapes ; — le nombre des voitures de transport que peut exiger chaque bataillon ; — le respect des attributions dévolues aux contrôleurs des services militaires ; — les peines à infliger aux individus qui favorisent la désertion ; — l'application de la loi relative aux congés absolus et aux dispenses ; — la régularité des versements à faire dans les magasins d'approvisionnement ; — l'emploi des conscrits atteints d'infirmités ; — la régularisation des dépenses faites pour l'organisation des bataillons auxiliaires ; — l'augmentation des troupes de ligne dans les départements de l'Ouest (an VII) ; etc. — Message contenant des détails sur les succès des Armées (an VIII).

L 508. Liasse. — 140 pièces.

1791 - an VII. — Recrutement des armées. Instructions. — Arrêté du comité central des administrations civiles réunies à Nantes enjoignant aux municipalités l'obligation de fournir leur contingent dans le délai de trois jours ou de procéder à un tirage au sort en dressant les listes de la population virile (26 mai 1793) ; — instructions de la Commission de l'organisation des armées de terre prescrivant d'arrêter comme traîtres tous les jeunes gens de 18 à 25 ans, de la première réquisition, qui se rencontreront sur le territoire (an II), et de retirer des ateliers des forges les volontaires et les citoyens demeurés dans leurs foyers (an III) ; — injonction aux jeunes gens qui allèguent des infirmités pour rester chez eux, de se présenter devant deux officiers de santé et de faire enregistrer leur certificat (an IV). — Correspondance, circulaires et instructions émanant de Cerisier, lieutenant au 4e régiment d'infanterie, agent militaire supérieur, employé au recrutement dans la Loire-Inférieure, de son suppléant à Nantes, Duradier ; — de Mourain, commissaire à Paimbœuf ; — du général Damas, et de l'adjudant général Chamberting, agents supérieurs pour l'incorporation des hommes de la première réquisition dans l'armée des côtes de Brest, à Rennes (an II et III) ; — des citoyens Orhont et Marchais, chargés de faire marcher les jeunes gens de la rive droite de la Loire (an II) ; — d'Alexandre, agent supérieur du Conseil exécutif près l'armée de l'Ouest, chargé de l'incorporation des recrues (an II et III) ; — du citoyen Huché, agent secondaire à Nantes, chargé de l'encadrement et de la réorganisation des jeunes gens (an II) ; — de l'adjudant général Huché le Jeune, agent militaire du Directoire exécutif près les départements de Maine-et-Loire et de la Loire-Inférieure (an IV) ; — réquisition de l'adjudant général Cravey, agent supérieur près l'armée des Pyrennées-Orientales, au Directoire du district de Bordeaux pour diriger tous les volontaires disponibles à Angers (an II). — États numériques des contingents, contrôles de départ. — États des appointements et de la solde payés aux officiers

et aux troupes. — Tableau de la situation des divisions de l'armée de l'Ouest, sous le commandement de Canclaux ; — état nominatif des officiers chefs de corps de toutes les armes et des principaux employés à la suite de l'armée, en résidence à Nantes (an III). — Historique de la formation du 22e régiment d'infanterie légère ; états de services, demandes de secours, réclamations de divers régiments en activité de service. — Tableaux de la population et de la répartition du contingent ; — ordres de départ avec itinéraires signés par le Roi en 1791 et 1792. — Etat des jeunes gens envoyés à Paris en qualité d'élèves de l'Ecole de Mars, lettre datée du camp des Sablons et signée par les élèves Marchegay, Guillet, Renou, Huard, Colas et Boissière.

L 509. (Liasse.) — 32 pièces.

1793. — Recrutement. Armées des Côtes. — États des recrues envoyées à Nantes et revues par l'Agent militaire supérieur ; états des hommes incorporés et des hommes exemptés.

L 510. (Liasse.) — 11 pièces.

An II. — Recrutement. Armée de l'Ouest. — États nominatifs des hommes de la 1re réquisition levés dans chaque district et passés en revue par le commissaire des guerres, indiquant les conscrits renvoyés, admis ou embarqués.

L 511. (Liasse.) — 57 pièces.

An IV. — Recrutement. Conscription de l'an IV. — Listes des jeunes gens de la 1re réquisition qui sont restés dans leurs foyers pour cause d'infirmités et d'exemption ; déclarations des intéressés, notes sur leur situation, leur domicile et leur incorporation. État récapitulatif des jeunes gens qui peuvent être de la 1re réquisition, dressé par le chef de division de la garde nationale sédentaire, Louis Dufeu.

L 512. (Liasse.) — 141 pièces.

1793 - an VIII. Recrutement. Exempts, absents, congédiés, réfractaires et déserteurs. — Listes nominatives dressées dans les communes, en l'an IV et en l'an VI. — États des hommes employés dans les hôpitaux, les magasins des subsistances, dans les charrois, dans les ateliers d'Indret et de Nantes. — Extraits de jugements, pétitions, réclamations, enregistrement des certificats d'exemption.

L 513. (Liasse.) — 190 pièces.

1793 - an VII. — Recrutement des armées. Pionniers et vétérans. — Arrêtés des représentants du Peuple, Merlin, Gillet et Cavaignac, ordonnant d'organiser neuf compagnies de pionniers (Ancenis, 11 juillet 1793) ; — des représentants Reubell et Ruelle ordonnant de mettre en réquisition tous les réfugiés des campagnes et de traiter comme suspects d'incivisme ceux qui refuseront de s'enrôler (22 septembre 1793, Clisson) ; arrêtés conformes du Département. — Etats nominatifs dressés par communes. — Listes de formation de chaque compagnie ; procès-verbaux d'organisation par le commissaire des guerres, délivrance de brevets de capitaine par le général Vergnes, chef d'état-major de l'armée des côtes de Brest ; — démission du capitaine Loiseleur, et observations du capitaine Lesage sur les abus des permis de sortie. — Avis des généraux Grigny et Avril sur l'opportunité de créer six compagnies de vétérans nationaux et de les établir dans chacun des arrondissements insurgés (an V) ; — congés de réforme, états de service, sollicitations, recommandations, instructions du Ministre de la Guerre sur les qualités requises pour être admis dans ces compagnies.

L 514. (Cahiers.) — 82 feuillets.

1791 - an II. — Recrutement des volontaires. Livres des engagements souscrits par divers citoyens et anciens soldats pour servir dans les régiments de ligne et dans les rangs de la garde nationale, devant les autorités des districts de Châteaubriant, de Nantes et de Paimbœuf.

L 515. (Liasse.) — 31 feuillets et 15 pièces.

1791 - 1792. — Recrutement des volontaires envoyés aux quatre armées et des gardes nationaux. Etats nominatifs des hommes engagés dans chaque district indiquant le corps qu'ils ont choisi et les sommes payées à compte aux recrues. Compte rendu de l'emploi de la somme de 5,400 livres par les commissaires Robineau et Dufeu, chargés du recrutement, de la solde et des frais de route des recrues.

L [illegible] — 119 pièces.

1793 - an II. — Recrutement des armées. — Listes de recensement des jeunes gens de 18 à 25 ans dressées par les municipalités, dans les districts d'Ancenis, de Blain, de Châteaubriant, de Clisson, de Guérande, et par des agents spéciaux. Listes nominatives et signalétiques des conscrits enrôlés revues par les commissaires des Guerres, listes des absents, des réfractaires et des exemptés.

L [illegible] — 147 pièces.

1793 - an II. — Recrutement des armées. — Listes de recensement dressées par les municipalités des districts de Nantes, de Paimbœuf et de Savenay et par des agents spéciaux. Listes nominatives et signalétiques revues par les commissaires des Guerres contenant les noms des inscrits enrôlés, des absents, des réfractaires et des exemptés.

L [illegible] — 251 pièces.

1790 - an VI. — Troupes du Roi. — Extraits de revues faites à Nantes par le commissaire des Guerres employé à la division de Bretagne pour le paiement du logement dû aux officiers du corps de l'artillerie ; — réclamation d'indemnité de logement par M. Vital, lieutenant-colonel du Génie, et le chevalier de Cheffontaine, lieutenant, et Mabille, capitaine au même corps ; observations de M. Giffart de Champagné, commandant d'artillerie, sur les grades; — serments de fidélité à la Constitution du 22 juin 1791 prêtés par les officiers susdits et leurs subordonnés ; — pétitions de divers aspirants pour entrer dans la garde du Roi, et présentation comme candidats de MM. Bréger, Godet et Aregnaudeau par le Directoire du département (1791) ; — états nominatifs avec indication de titres des officiers retraités dans chaque district et capables de remplir les fonctions d'assesseur à la Cour martiale, instituée par décret du [illegible] septembre 1790 ; — répartitions diverses ; — ordre de service du Roi et du maréchal de Béhague prescrivant l'envoi de la compagnie des invalides du château de Nantes au château de Pornic ; — protestations [illegible] des Amis de la Constitution, du club des Capucins, de la cavalerie nationale, des invalides eux-mêmes, de la municipalité de Nantes et du District (1790), état de situation de la compagnie [illegible] procès-verbal d'un commissaire des Guerres et d'un membre du Département chargés de leur organisation en compagnie de vétérans nationaux ; correspondance du Ministre de la Guerre, du commissaire des Guerres, des agents de la Maison nationale des Invalides, des divers Directoires réclamant des renseignements sur les invalides, et le parti à prendre pour les secourir, demandes de secours et de vêtements ; — réquisitions de détachements à envoyer à Blain, à Guérande, à Machecoul, à Savenay, à Nort, à Montoir et à Paimbœuf (1791), correspondance et observations des chefs : le colonel de Seuil, du 5e régiment de dragons caserné à Ancenis, du lieutenant-colonel Félix de Borne d'Altier, de M. de Peysac, commandant un détachement, des chefs du 84e régiment d'infanterie, du colonel Hervilly, du lieutenant-colonel du Peloux, du commandant Lostende, des officiers du 25e régiment de Poitou, Lezey, Boiscouteau et Bazin ; — serments de fidélité à la Constitution (1791).

L 539. Liasse. — 101 pièces.

1791 - 1793. — Douzième division militaire. — Correspondance des chefs sur la guerre étrangère et la révolte des Colonies. — Lettres du général Dumouriez concernant des débarquements de troupes à Paimbœuf (1791) ; — l'armement des côtes, le cantonnement du 84e régiment à proximité des districts de Machecoul et de Paimbœuf qui sont agités (1791) ; — le coulage de 4,000 boulets de canon à Indret, l'emploi des munitions de guerre, la destination des volontaires commandés par M. de la Violaie (1792) ; — la visite et la réparation des fusils, la promotion de Dumouriez au grade de lieutenant général dans l'armée de Lukner ; — du lieutenant général Verteuil et de son adjoint, le général Marcé, concernant les mouvements de troupes, l'envoi des compagnies de volontaires aux Colonies, la fonte des canons, la réparation des batteries de côtes, l'organisation de la défense (1792) ; — la visite des ports, la formation de bataillons de gardes nationaux et leur répartition (1792) ; — du général Chevigné et du lieutenant-colonel de Laveaux concernant l'embarquement d'un détachement de dragons (1792) ; — du maréchal de camp Leigonier, lequel a reçu du Conseil exécutif provisoire des pouvoirs spéciaux pour réunir des détachements de troupes et a envoyé des réquisitions avec des instructions à divers départements (1792) ; — du général Berthier et du maréchal Lukner prescrivant l'rassemblement des compagnies de grenadiers et de chasseurs (1792) ; etc.

L 520. (Liasse.) - 97 pièces.

An II - an VIII. — Douzième division militaire et ses subdivisions : lettres des chefs datées de la Rochelle, de Montaigu et de Nantes. — Lettres du général Bournet transmettant ses pouvoirs signés du général Rossignol (an II) ; — du général Grigny concernant l'arrestation des voleurs dans les cantons de la Rouxière et de Vritz, l'augmentation de la force armée, la répression des complots (an V) ; — du général Grouchy concernant le redoublement de vigilance contre les Emigrés et les cantons peuplés jadis d'insurgés, la réforme des gardes territoriales, la surveillance des ports d'armes, la recherche des prêtres et des émigrés débarqués à Lavau (an V) ; l'amnistie accordée aux militaires détenus, la circulation des grains et les fraudes commises, l'arrestation des suspects, le maintien de la tranquillité (an VI) ; — du général Victor Perrin concernant les moyens de calmer les esprits, proclamation du même aux habitants des campagnes (an VI) ; — du général Muller ; — des généraux Grigny et Beaufort, intérimaires, de Laval-Pesle-Turenne, adjudant général, chef d'état-major, concernant l'arrestation des malveillants qui colportent de faux bruits, la conduite des enrôlés vers leur régiment (an VI) ; — l'étendue de pouvoir des autorités civiles en matière militaire, la poursuite des déserteurs et la délivrance des routes aux militaires isolés (an VII) ; — les mesures à prendre pour consolider la paix (an VIII) ; — proclamation de Muller aux habitants des campagnes ; — autre correspondance du général Desbureaux concernant l'équipement et l'armement des compagnies franches (an VIII) ; — du général Travot, commandant la subdivision de la Vendée, appréciant la conduite de Sapinaud et son influence dans le pays (an VI), etc.

L 521. (Liasse.) — 146 pièces.

An II - an IV. — Subdivision de la Loire-Inférieure : armée des Côtes de l'Océan. — Correspondance des généraux Vimeux (an II), Dutilh, Bournet (an III), Josnet (an III), Bonneau (an IV), Tuncq, Chabot et Drut (an IV), et de leurs chefs d'état-major, Fay et Chamberting, concernant le plan de campagne à suivre contre les chouans ; — la répression des actes odieux de cruauté ; — des engagements sanglants sur la route de Machecoul, la protection des courriers ; l'approvisionnement des troupes qui manquent de marmites depuis cinq jours ; — l'occupation d'une forge par les chouans à la Chapelle-sur-Erdre, une descente des Anglais sur l'île Dumet, la fermeture de la Chambre de littérature établie au couvent de Sainte-Claire, la fouille faite à la Colinière où on a surpris le marquis de Charette et J. Bertin, armés d'un mousqueton et décorés de la Cocarde blanche ; le désarmement des habitants de Drefféac, l'organisation du personnel administratif dans les cantons du district de Guérande pour guider les chefs de cantonnements, la mise en état de siège des localités ; etc.

L 522. (Liasse.) - 186 pièces.

An V - an VIII. — Subdivision de la Loire-Inférieure. — Correspondance des généraux Avril, Grigny et Gillibert concernant la répartition des troupes dans les cantonnements, la fréquence des patrouilles, la surveillance des armuriers, la police du port d'armes, les brigandages commis dans le canton de Ligné, l'interdiction des rassemblements nocturnes le jour de Noël, la fourniture du logement aux troupes, la garde de l'arsenal, les dispositions à prendre en cas d'émeute, la protection du vote dans les assemblées primaires, l'arrestation de Terrien, dit Cœur de Lion, la poursuite des chauffeurs de pieds qui se sont portés sur Jans, un conciliabule de 14 prêtres insoumis à la cure de Maumusson, dénoncé le 6 prairial an V, par le commandant de l'arrondissement de Nozay ; — état de répartition des troupes dans les cantonnements (an V) ; — autres lettres de Grigny concernant les règles à observer pour les visites domiciliaires ; l'enquête faite dans une grande tournée sur la situation des esprits et les causes d'inquiétude qu'il a constatées ; etc. — Tableau des cantonnements au mois de nivôse an VI ; — autres lettres du même, signalant la détresse des troupes et des officiers par suite de la suspension de la solde, la réquisition des colonnes mobiles (an VII) ; — la prestation de serment de fidélité imposée à la garde nationale sédentaire ; la mise en liberté des otages (an VIII) ; etc.

L 523. (Liasse.) — 124 pièces.

1793 - an II. — Armée des Côtes de Brest et de la Rochelle. Correspondance des adjudants généraux. — Lettres du général Beysser, relatant qu'il a enlevé le poste du passage de Port-Saint-Père après un

combat de trois heures et demie, malgré six retranchements assez considérables, et contenant aussi des notes sur les mouvements des révoltés autour de Savenay ; — du général Avril, détaché à Redon, à la Roche-Bernard, au Croisic et à Blain, relatant ses expéditions autour de Montoir, dans la Brière, et les sévères reproches qu'il a adressés à la municipalité de Guérande ; — des généraux Gillibert et des Dorides datées de Redon et d'Ancenis ; — du général divisionnaire Triboul, parti de Redon (s. d.), annonçant que l'armée royale est entrée à Blain et qu'il s'attend à être attaqué ; — du général Savary, chef de l'état-major, annonçant qu'il poursuit les débris de l'armée royale défaite à Savenay, à travers les marais de Pontchâteau, et réclamant du pain et de l'eau-de-vie (nivôse an II) ; — du général Pesle-Turenne-Laval, cantonné à Paimbœuf ; — du général Petit-Bois ; — du général de brigade Westermann, lequel raconte la délivrance de Châtillon, la mort de sept prêtres et du général Beaurepaire ; — du général Baudry, relatant l'affaire du Pas-Opton et la mort de Savin ; — du général Tuncq racontant la bataille de Luçon contre 20,000 ennemis ; — du général Boulard, commandant la division des Sables ; — du général Chavanne, annonçant, du camp de Remouillé, que 670 pères de famille de Remouillé sont venus lui faire leur soumission ; — lettres du général Vergnes, chef d'état-major de l'armée des Côtes de Brest, du 14 avril au 13 septembre, concernant les mouvements de troupes, les nominations d'officiers, le service des courriers et des approvisionnements, les achats de subsistances, l'organisation d'une compagnie de pionniers par les Représentants du Peuple, la situation de la gendarmerie ; — la réquisition des gardes nationales et leur logement, l'escorte des convois de pain envoyés d'Angers à Brest ; etc.

L. 521. [illegible] — 102 pièces.

1793 - an IV. — Armée des Côtes de Brest et de l'Ouest : correspondance des commandants en chef. — Lettres du général Gauvilliers, commandant en chef l'armée de la rive droite, en mars et avril, datées d'Ingrandes et de Varades ; — une lettre du général Biron, commandant l'armée des Côtes de la Rochelle, du 22 juin 1793, datée de Niort ; — du général La Bourdonnays et de son adjudant général Boisguyon, datées de Paris, de Rennes et de Blain, concernant la défense des côtes, le langage à tenir aux paysans révoltés, les forces remises à la disposition du général Gillibert, le désarmement des paludiers, la diffusion d'une proclamation, l'expédition du général Boisguyon contre Nozay, Blain et les environs ; — du général Berruyer, commandant en chef l'armée de réserve, relatant les premiers conflits avec les révoltés à Vihiers et à Chemillé, la désertion de 25 volontaires du bataillon d'Eure-et-Loir (1793) ; — instances des administrateurs de la Haute-Vienne pour la mise en liberté de leurs recrues ; — dénonciation contre le général Berruyer après ses insuccès ; autres lettres du général Canclaux, de mai à octobre 1793, concernant les renforts à envoyer à Nort ; l'établissement d'avant-postes à Mauves et à la Sauzinière ; l'escorte à fournir pour accompagner quatre canons à Niort ; les mesures à prendre contre les révoltés de la Vendée, la répartition des troupes, l'expédition de munitions sur les côtes ; la défense du passage du Port-Saint-Père, les moyens de protéger Paimbœuf ; la réparation et la fourniture des armes aux citoyens, la répression de divers excès, le récit de divers engagements au château d'Aux et à Vertou, l'emploi des volontaires, l'organisation des forces du Morbihan, les travaux à faire pour protéger Nantes avec le concours des officiers Bonvoust et La Pommerie ; — trois lettres du général Moulin, datées de Rennes, de Cherbourg et de Saint-Malo concernant les mouvements de troupes et réclamant trois chevaux appartenant à son frère (an II) ; — lettres et proclamations des généraux Marceau, Turreau, Vimeux et Vachot (an II) concernant la poursuite des rebelles, le rappel des soldats isolés, l'entretien des routes, les fournitures à faire aux troupes, la formation du camp de la Roullière ; — autres lettres du général Canclaux, commandant en chef de l'armée de l'Ouest, de brumaire à fructidor an III, concernant l'entretien des ponts, le renouvellement des patrouilles, l'inquiétude causée par l'échec du poste des Essards, les fouilles à faire dans la Grande-Brière, la concentration des forces éparpillées autour de Blain, la transmission des ordres de service, la connaissance des mouvements de l'ennemi et des combats engagés ; — lettre du général Hédouville annonçant sa nomination de général en chef et assurant les administrateurs de tout son dévouement (an IV), etc.

L. 525. Liasse. — 89 pièces.

An III - an V. — Armées des Côtes de Brest et de l'Océan. — Ordres, correspondance et procla-

mations du général Hoche, commandant en chef, et de ses chefs d'état-major Magallon : Chérin et Hédouville, concernant la rentrée des réfugiés de la Haie, le service des dépêches, la soumission de Charette et de Stofflet (an III) ; les indemnités à payer aux gardes territoriales, les enlèvements de récoltes par les propriétaires de la rive gauche, les restitutions à faire aux cultivateurs ; le blâme infligé aux réfugiés de Clisson accusés de divers crimes et leur justification ; — la protection accordée aux communes qui se sont soumises, la destitution des chefs indignes, le rétablissement de la discipline, de l'ordre et de la justice ; les conditions imposées aux communes prêtes à rendre les armes, la surveillance des transports vers les côtes, le recouvrement du prix des domaines nationaux, l'amnistie offerte aux déserteurs (an IV) ; — l'obligation de porter un passeport, la poursuite des brigands par les détachements, les menaces proférées contre les chefs négligents (an V), etc.

L 526. Liasse. — 53 pièces.

An II-an III. — Armée de l'Ouest. — Correspondance des généraux qui ont commandé sur la rive gauche de la Loire : Haxo, général de brigade à Machecoul, exhorte les soldats à rejoindre leurs régiments et restitue leurs armes aux habitants de la côte de Bourgneuf à Paimbœuf (an II) ; — Aubertin réclame des états de situation aux commandants des bataillons ; — Lefaivre, adjudant général chef de brigade, est apprécié et demandé à Bourgneuf par la population des alentours ; — Guillemé, adjudant général ; — le général Dutruy, dit qu'il a rédigé un ordre d'attaque du Marais ; — Descloseaux, établi à La Rochelle pour organiser la défense des côtes ; — Carpentier, annonce qu'il est suspendu et se retire à Orléans ; — Boussard, et son adjudant général Chadau, accuse réception de l'ordre de partir pour Challans ; — Guillaume, général de brigade, dénonce la conduite hypocrite des administrateurs de Luçon qui gardent leurs grains ; — Sabatier réclame des médicaments à Noirmoûtier ; — Huché demande un adjudant général à Montaigu ; — Blammont annonce que Basse-Goulaine est exposé aux coups des brigands ; — Maugen, adjudant général à Montaigu, s'excuse d'avoir gardé un détachement de 200 hommes pour protéger la place (an II) ; — Beaupuy, et son adjudant général Guérin obligent les troupes à retirer un certificat de bien vivre de chaque municipalité avant leur départ (an III) ; — Cambray se plaint d'un garde-magasin et remercie le district de Paimbœuf du zèle qu'il déploie pour approvisionner les troupes ; — Delaage réclame un logement et une poudrière ; — Grouchy, chef d'état-major, raconte le succès remporté à Saint-Cyr (an III) ; — le général Savary, à Cholet, signale un conflit à propos de fournitures de peaux (an III), etc.

L 527. Liasse. — 19 pièces.

An IV. — Armée des côtes de l'Océan. — Correspondance des généraux commandant la division du Sud : Dessein, aux Sables, réclame le concours du département de la Loire-Inférieure ; — Grigny, chef d'état-major de la division du Sud, à Fontenay et à Montaigu, recommande de réprimer les désordres et de surveiller les routes ; — Derocque, à Machecoul, prescrit de célébrer la mort du « dernier des tyrans » ; — Caffin, à Montaigu, ordonne aux commissaires des Guerres de soumettre les habitants aux réquisitions forcées ; — le général Rey indique la filière à suivre pour les réclamations venant des sous-officiers et soldats ; — Monet, à Montaigu et à Machecoul, recommande les distributions de viande et réclame des fourrages.

L 528. Liasse. — 98 pièces.

An II-an VIII. — Armées de l'Ouest et des côtes de Brest. Rive droite. — Correspondance et ordres de service des généraux de brigade et de division : Boucret, commandant à Nantes la 5e division (an II) ; — Delaage, adjudant général, chef de brigade, chargé de surveiller la rive droite de la Loire, d'Angers à Nantes ; — J.-J. Avril, général de brigade de passage à Ancenis, à Savenay, à Guérande et à Roche-Sauveur ; — Robert, chef d'état-major au quartier général de Nantes ; — Mignotte, adjudant général à Candé (an II) ; — J.-J. Avril, commandant la 6e division, en l'an III ; — Canuel, en résidence à Vannes, Nantes et Ancenis avec la 5e et la 6e division ; — Krieg et son chef d'état-major, Fontaine, lequel a commandé les 5e, 6e, 7e, 9e divisions à Nantes, Rennes, Châteaubriant, Blain et Nozay ; — Lemoine, général de brigade, en messidor an III, à Nantes ; — Rey et La Barolière, commandant la grande division de l'Ouest à Rennes (an IV) ; — J. Isar, chef de l'état-major général de l'armée de l'Ouest à Vannes (an VIII) ; Brune et Bernadotte, généraux en chef de l'armée de l'Ouest.

L. 529 (Liasse). — 155 pièces.

An II - an V. — Armée de l'Ouest, des côtes de Brest et de Cherbourg. — Correspondance des généraux des 5e et 6e divisions envoyés en détachement à la tête des arrondissements : lettres de F. Lefèvre, adjoint aux adjudants généraux de l'armée des côtes de Brest, chargé de mission par les représentants Carrier et Pocholle, datées de Châteaubriant, annonçant qu'il s'est occupé de replanter l'arbre de la Liberté, de réchauffer les tièdes, d'organiser la garde nationale et les comités de surveillance, de déplacer les suspects, d'activer les réquisitions et les transports, de remplir les magasins, et réclamant le maintien de la garnison de 100 hommes (frimaire an II) ; — du général Savary, adjudant général commandant par intérim, datées de Châteaubriant, contenant des renseignements sur les événements journaliers, les mouvements des Chouans dans les environs de Châteaubriant, dans la Mayenne et dans Maine-et-Loire, les expéditions dirigées contre eux, en germinal, floréal et prairial (an II) ; — des adjudants généraux Marès et Mathellou, relatant des arrestations de suspects, en thermidor et fructidor (an II), le signe de reconnaissance des Royalistes consistant en un mouchoir attaché au gilet qu'on jette par dessus l'épaule ; — du général de brigade Drut, datées de Blain, de Nozay et de Châteaubriant, contenant des ordres sur le port des armes, sur les approvisionnements, sur les procédés de modération à employer envers les révoltés, sur l'augmentation des garnisons, l'activité à déployer contre le brigandage, sur la paix à conclure avec les prêtres pour le rétablissement du Culte (germinal an III) ; — des généraux de brigade Humbert et Roulland, concernant les réquisitions de grains, la répartition des fers provenant de la forge de Moisdon, le logement des troupes (an IV) ; — lettres du général de brigade Cambray, datées du Croisic, de Savenay et de Guérande, concernant les fouilles à faire dans la Brière, la défense de Guérande, racontant les détails de la bataille de Savenay et la poursuite des fuyards, l'arrestation des frères de la Haie-de-Silz, réclamant du bois de chauffage, des fonds pour la solde des troupes, des subsistances ; annonçant la punition prochaine de la commune de Cambon « si connue par son incivisme dont tous les jeunes gens sont absents » (an II), une bataille à Saint-Lyphard, son départ pour Alençon après la pacification du pays (condéssiaire an VI) ; — lettres de l'adjudant général Chiron, datées de Guérande, concernant l'équipement et la solde des troupes ; — de l'adjudant général Mathellou et du commandant temporaire Maurice (an III) ; etc.

L. 530 (Liasse). — 45 pièces.

An VII - an VIII. — Armée des côtes d'Angleterre. — Correspondance des généraux Leclerc, chef de l'état-major, Moulin, Hédouville et Isar, commandants en chef, du général Macors, commandant l'artillerie, du général Favereau, inspecteur général des troupes d'artillerie de la marine, concernant le recrutement des colonnes mobiles, leur armement et leur équipement, les renseignements à recueillir sur l'esprit public et les ressources que possèdent les communes au point de vue de l'armement, les dispositions à prendre contre les Chouans, les déguisements revêtus par les ennemis du repos public, l'emploi de l'artillerie de marine contre les Chouans, les effets de la suspension des hostilités, l'arrivée de trois colonnes espagnoles fortes de 1,000 hommes, et d'une autre colonne de 10,000 hommes, le transport des bouches à feu, l'établissement de diverses batteries sur la côte, etc. ; — contrôle nominatif (an VII, an VIII).

L. 531 (Liasse). — 340 pièces.

An II - an VI. — Guerre civile dans la Loire-Inférieure. — Correspondance des commandants de place et des chefs de détachements. — Ordres de service et lettres reçues ou envoyées aux administrations par les chefs Gilbert et Rousselet, commandants de la place d'Ancenis, Eymenier et Précourt, commandants de l'arrondissement ; — par Koller et Pigeaud, commandants de la place de Blain, Drugeon de la place et de l'arrondissement de Nozay ; — par Suin, chef de légion (an II), par Prades, Martinet, Masson, Gabeau, Muscar (an IV), Jourdanet (an V), Rivière et Suin (an VI), commandants de l'arrondissement de Châteaubriant ; par divers commandants de détachements établis aux forges de Moisdon et de la Hunaudière, à Issé, à Erbray, à Derval, à Vouvantes et à Meilleraie, par les commandants de place Lucas, Frinck et Barbaron, établis à Châteaubriant ; — par Belorde, commandant l'arrondissement de Clisson (an IV) ; — par Martin, chef du 3e bataillon de la Loire-Inférieure, commandant l'arrondissement des côtes du Croisic, lequel a pro-

duit les contrôles de ses 10 compagnies ; par Grosselin, commandant du port de Saint-Nazaire ; — Le Vieux et Maurice, commandants de l'arrondissement du Croisic, Rousselet et Gelée de l'arrondissement de Guérande ; — Clerc, commandant de la place de Guérande (an VI), Ramboz, Pradel et Spital, chefs de détachements ; — le chef de bataillon Loiseau, commandant l'arrondissement de Machecoul (an VI) ; — par divers chefs de détachements envoyés au Loroux, à Nort, à Héric, par Beilvert, capitaine commandant de la garde territoriale de Bouaye, lequel a produit un mémoire justificatif (an V) ; — par Lafont, commandant de l'arrondissement de Paimbœuf et divers chefs de détachements dispersés dans les alentours ; — par Rousselet, Bonamy et Piquet, commandants de l'arrondissement de Savenay et divers chefs établis à Cambon, à Pontchâteau et à Savenay ; — des fouilles et des perquisitions faites par les troupes ; — délibérations, rapports sur diverses expéditions, mémoires concernant la création d'une compagnie de 30 éclaireurs, en frimaire an II, laquelle fut supprimée par Carrier, le 25 nivôse suivant.

L 532 (Liasse). — 324 pièces.

1793 - an VI. — Place de Nantes. — Ordres de service, proclamations et correspondance des commandants : Bonvoust, chef de brigade d'artillerie, prescrivant la surveillance des barrières et postes avancés de la ville ; — Beysser, général de brigade, excusant la conduite de Lescot pendant l'expédition de Pontchâteau ; excitant ses troupes au combat avant d'entrer dans le Morbihan ; — Bouin, dit Marigny, refusant des secours au district de Savenay (an II) ; — l'adjudant général Pesle-Turenne-Laval, réclamant des chevaux pour les officiers de l'Etat-Major ; — Boivin, repoussant chez eux les habitants des campagnes qui viennent se réfugier à Nantes, et demandant la suppression de certaines maisons trop voisines des fortifications (an II) ; — Crescent, chef de bataillon des chasseurs de la Haute-Garonne, infligeant des punitions aux sentinelles qui ont quitté leur poste, recommandant la surveillance de la rivière et les subsistances à fournir aux ateliers (an II) ; — Charles, prescrivant la visite de tous les bateaux, le renouvellement des patrouilles ; — Le Couvreur-Saint-Manvieu, rappelant aux troupes les règles de la discipline, défendant d'employer les pavés des rues aux fortifications (an III) ; — Chaillou, adjudant général, chef de brigade, assisté de Bataille et de Laisant, ses adjudants, dénonçant des complots et des intrigues pour soulever les troupes et exciter des troubles dans la ville, ordonnant la poursuite des agitateurs et des auteurs d'un vol de poudre à la Sécherie, publiant les actes du Pouvoir central et les instructions des généraux (an III) ; — Saillard, lequel fut arrêté par ordre du général Tuncq (brumaire an IV) ; — Normand, chef de brigade d'Infanterie, dénonçant des achats de poudre et de fer par un sieur Huet du Pavillon, signalant les désertions causées par le défaut de solde, de nourriture et de vêtements (an IV) ; — Chaillou, chef de brigade, demandant le remplacement de Rousselet, commandant l'arrondissement d'Ancenis (an V) ; — Lefranc, signalant les désordres qui résultent du défaut de caserne (an VI) ; — rapport de l'observatoire établi au sommet des tours de la cathédrale pour épier les mouvements des révoltés, de 1793 à l'an III ; — états de situation de la garnison de Nantes, etc.

L 533 (Liasse). — 193 pièces.

1793 - an III. — Guerre : Siège de Nantes. — Délibérations, avis, arrêtés, notes et ordres de service du Comité central des trois corps administratifs de la Ville, du Comité militaire, du Comité de permanence, du Comité d'exécution, du Comité de la Marine et de la Commission des Armes séante à l'Arsenal ; — correspondance des mêmes adressée aux R. du P. et au Directoire du Département au sujet de la réparation des armes, de la délivrance des vêtements et des fusils aux volontaires, du couchage des prisonniers au château, de la vérification des achats d'armes, de l'épreuve d'un obusier, de l'expédition des dépêches et des courriers, de l'incarcération des suspects, de l'inscription de toutes les nouvelles et des réclamations diverses, des transports de vivres et de munitions aux différents postes avancés d'Indret et du Port-Saint-Père, de la répartition de l'artillerie, du casernement des volontaires, de la distribution des rations et de la solde, de l'expulsion de tous les réfugiés qui affluent à Nantes, s'ils ne sont pas reconnus par un bon citoyen, de l'entretien de deux chaloupes armées sur la Basse-Loire, de l'interrogatoire des suspects détenus, de la recherche du plomb inutile dans les églises, etc. — Liste de mariniers et de bateaux armés qui peuvent être transformés en corvettes.

L 534. Liasse. — 110 pièces.

1793 - an III. Siège et défense de Nantes. — Notes, correspondance, ordres de service et arrêtés émanant du Comité de surveillance, du Comité d'examen, du Comité des subsistances et de la Commission des prisons de Nantes sur diverses communications. — Projets d'adresse aux Français, aux Nantais et aux Départements de l'Ouest. — Informations et avis du Comité des fortifications, des Commissaires-inspecteurs des travaux, des Commandants temporaires de la Place. — Mémoires de fournitures, listes d'ouvriers employés à la confection des redoutes ; bordereaux, décomptes et quittances produits pour l'apurement des dépenses du siège. — Correspondance datée des camps de protection établis à Ragon, à la Roulière et signée par les généraux Carbon, Jacob, Crouzat et Malbrancq (ans II et III). — Comptes de l'emploi de la somme de 6,000 livres accordée pour indemniser les gardes nationaux blessés dans les sorties, et de la solde payée aux citoyens armés pour la garde et la surveillance de la Ville. — Inventaire et adjudication de matériaux de démolition entassés dans le magasin Sengstack, de Pont-Rousseau, et dans la chapelle de Saint-Lazare sur les Hauts-Pavés (an III).

L 535. Liasse. — 247 pièces.

1793 - mars à juin. — Siège et défense de Nantes. — Comité central : Bureau des rapports. — Déclarations déposées par les habitants de diverses communes de la rive gauche et de la rive droite de la Loire, par des voyageurs et des réfugiés fuyant les pays révoltés, contenant le récit des pillages et méfaits commis par les brigands armés sur les routes et dans les maisons, les contraintes exercées, les violences dont ils ont été [illegible] à Sainte-Pazanne, à Saint-Sébastien, à Saint-Jean de Boiseau, à Saint-Viaere, à Saint-Colombin, au Pellerin, au Port-Saint-Père, sur la rive gauche ; à Couëron, à Saint-Étienne de-Montluc, à Cordemais, à Soulron, à Pont-Chabeau, à Vigneux, dans les faubourgs de Nantes, sur la rive droite, contenant des nouvelles et des renseignements sur les attroupements, les menaces, les mouvements des groupes armés, les propos tenus par les gens suspects ; etc.

L 536. Liasse. — [illegible] pièces.

5 juillet 1793 - 7 frimaire an II. Comité militaire de Paimbœuf. — Déliberations, avis, arrêtés sur les objets suivants : réunion des membres désignés par le commandant Danglade et élection du président Le Cour ; — division en deux sections, Comité militaire et Comité des travaux publics ; — suppression des haies et des bois fourrés qui pourraient servir aux assiégeants (3), exécution de tranchées au Bas-Paimbœuf, et de bâtardeaux, confection de mitraille, épreuve de poudres, réquisition de chevaux (4) ; — établissement de palissades, de fossés, de ponts tournants, de prisons spéciales, préparation de tentes et choses nécessaires à l'armement, surveillance de la poudrière (8) ; — création d'un observatoire sur le clocher, d'hôpitaux pour les galeux et les blessés (11) ; — dénomination des forts, habillement des artilleurs, enlèvement des moissons aux environs, traitement attribué au commandant de la garde nationale, Penaux, et aux officiers d'artillerie (24) ; — surveillance des fournitures et des ateliers, comblement de chemins creux, prescription aux capitaines des chasse-marées d'observer les embarcations sortant des étiers du Migron, de Vue et de Buzay (32) ; — approvisionnement des batteries, réquisition de tous les canons placés sur les navires du port (37) — vérification des fortifications en vue d'une attaque possible, examen de nouveaux moyens de défense proposé par les officiers du 5e régiment d'artillerie (59) ; etc.

L 537. (Registre.) Petit in-fo. 148 feuillets.

5 juillet 1793 - 25 floréal an II. — Livres de correspondance des commandants de place de Paimbœuf : Danglade et Mengaud. — Lettres adressées au Général en chef, aux membres du District, aux capitaines de frégates, au comité de Sureté générale de Paris, à la municipalité de Paimbœuf, à l'Accusateur public près le Tribunal révolutionnaire, aux capitaines de détachements, aux Sociétés populaires de Couëron et de Paimbœuf, aux Représentants du Peuple, à divers généraux, aux commissaires des Guerres sur les objets suivants : entassement de 100 prisonniers dans un ponton et urgence de les juger (1) ; — demande de cavalerie pour poursuivre les brigands qui viennent journellement à la portée du canon, conduite à tenir pour la vente du butin, saisie du drapeau blanc sur le donjon du sieur de Ruays (11) ; — création d'un camp à Buzay pour sauver les récoltes et surveiller la vallée de la Chenau, conflit avec les membres du District et attributions du Commandant de place à régler (25) ; projet de Charette contre le château d'Aux, mouvement des insurgés à Frossay, emprunts contractés

pour subvenir au paiement de la solde et des travaux et à la nourriture des réfugiés (46) ; — rassemblement de 6.000 insurgés autour de Buzay, civisme des habitants du Clion (73) ; — inquiétudes causées par la disette des provisions de farine (91) ; — précautions contre le passage possible des débris de l'Armée vendéenne, après la défaite de Grandville, rendez-vous à la maison Danguy pour s'emparer du chef La Cathelinière et de ses complices (135) ; — préparatifs pour l'expédition de l'adjudant général Guillemé contre les brigands rassemblés dans la forêt de Princé (162) ; — attaque du stationnaire du Migron par les brigands de Frossay (166) ; — poste d'agent comptable à créer pour le service de la solde et du casernement (220), et établissement de reverbères pour les rues de la ville (230) ; — revue des bataillons de volontaires de Dieppe et des Lombards de Paris (231) ; — réglements de police pour les cabaretiers et les militaires, et patrouilles recommandées, approvisionnement de souliers (273) ; — blâme adressé au Conseil du 8e bataillon de Paris pour son mépris de la discipline (285) ; etc.

L 538. (Liasse.) — 202 pièces.

1793-an II. Place de Paimbœuf. Correspondance et rapports adressés au commandant Danglade par les municipalités de son ressort, par les maires de Saint-Nazaire, de Donges et de Montoir, par Brière, commandant la garde nationale de Donges ; — par les commissaires civils Margain, Voruz, Dubois, Simon et Leduc, chargés de rechercher des subsistances pour la Ville, par les garde-magasins, par le payeur général, par le commissaire des Guerres ; — réclamations diverses, demandes d'indemnités présentées par divers particuliers, par des fermiers et des propriétaires ; — certificat de civisme délivré à Claude Aubinais, de Vue ; — ordre de la Commission militaire de Nantes d'arrêter et d'envoyer aux prisons de Nantes le sieur Petiteau et sa femme ; — lettre d'Abeline, curé du Clion, en faveur de divers habitants de sa paroisse ; etc.

L 539. (Liasse.) — 234 pièces.

1793-an II. Place de Paimbœuf. Correspondance du citoyen Danglade, lieutenant-colonel du bataillon des volontaires de Lot-et-Garonne, pourvu d'un brevet de commandant temporaire, signé Canclaux (2 juillet 1793) ; ordres de service, lettres particulières, reçues par le même de Boulay-Paty, qui le tiennent au courant de tous les événements de la guerre et du mouvement des troupes ; arrêtés des Représentants du Peuple concernant les mesures à prendre pour assurer les communications, arrêter les brigands coupables d'avoir surpris des convois de souliers et de pain, pour remplir les magasins de fourrages ; — instructions et ordres de services transmis par les généraux Canclaux, Beysser, Bouin dit Marigny, commandants des troupes de la Loire-Inférieure, par les généraux Haxo et Vimeux, par Sainte-Suzanne, adjudant général de Haxo, par le général Cambray, en résidence au Croisic ; — autres lettres adressées au même commandant par Favereau, directeur de la fonderie d'Indret, commandant la rive gauche de la Loire, par l'adjudant général Guillemé, de l'armée de l'Ouest, chargé de l'arrondissement de Paimbœuf, et par ses adjoints Thomas et Feretier ; — par Chadau et Foucault, commandants de l'arrondissement de Bourgneuf ; — par l'adjudant général Maugeu ; — par les officiers de la garde nationale de Paimbœuf et du bataillon actif de la même ville, par les capitaines d'artillerie Ourié et Chevalier ; — par les commandants des bataillons de volontaires venus de Paris, de Seine-et-Oise, de la Seine-Inférieure, de Lot-et-Garonne, de la Manche et de l'Orne. — Notes et renseignements sur les fortifications et les corps de garde. États nominatifs et numériques de la garnison

L 540. (Liasse.) — 307 pièces.

1793-an II. — Place de Paimbœuf. Correspondance adressée au commandant Danglade par les autorités locales : le District, la Municipalité, le Comité militaire, le Comité révolutionnaire, la Société populaire et les directeurs de l'Hôpital ; — délibérations et rapports concernant les mesures à prendre pour organiser la défense de la Ville contre les attaques des révoltés.

L 541. (Liasse.) — 263 pièces.

1793-an II. Place de Paimbœuf. Correspondance adressée au même commandant par Savary, commandant de la *Capricieuse*, en station à Mindin, le capitaine de frégate Martin, Olivier Capuran, capitaine du corsaire *Jean-Bart*, Jacques François, commandant de la station de la Loire, Pitot, lieutenant de vaisseau, commandant les forces navales dans la baie de Bourgneuf, Degay, ingénieur de la Marine, Dubochet, capitaine en second du corsaire *Fabius*, sous les ordres du capitaine Le Court ; par le Commissaire des

classes et par les commandants de divers chasse-marées, en observation sur la Loire. — Correspondance et rapports envoyés de Frossay par les commandants Brise-Lafon, Borie et Rabaut ; — de Saint-Père-en-Retz, par les commandants Debègues, second chef du 3e bataillon de Loir-et-Cher, Massias, Bleynie, Bournigal, Loche ; — de Vue, par les commandants Descamps et Knaps ; — de Pornic, par les commandants Babain, Potet et Léger ; — de la Plaine, par le commandant Gély ; — de divers cantonnements par les commandants Carbonneau, Saint-Gérault, Martin, chef du 3e bataillon de volontaires de la Loire-Inférieure, Muscar, commandant temporaire du camp de la Hibaudière, Pelier, commandant à Pontjames, Pierre Le Vieux, commandant au Croisic, Charles Mourain, lequel se plaint de la lâcheté des gendarmes qu'il commande ; par Mesnier, Payral, Guibert et autres.

L. 542. (Liasse.) — 138 pièces.

1791 - 1793. — Bataillons de volontaires : insurrection de 1793. — Projet de réunion des deux « bataillons départementaires » en un seul, rédigé par le général Canclaux ; — rapport de Piter-Deurbroucq, chef de légion, sur la reconnaissance qu'il a poussée jusqu'à Ingrandes, en mars ; — état de l'emploi de la somme de 1,200 livres allouée pour le soulagement des gardes nationaux blessés dans les sorties ; — correspondance, rapports, pétition et arrêtés concernant le casernement de la compagnie de Cavalerie nantaise au couvent du Calvaire de Nantes, compagnie organisée dès 1789 et envoyée à Saint-Denis, en 1791, sous le commandement du citoyen La Bassée, qui fit une expédition à Savenay, en 1792, qui fut très mal reçu et prit part, sous le commandement de Robineau, au combat de Nort (1793) ; — lettres des chefs de détachements : Deneux, commandant de la garde nationale d'Abbaretz, d'Arbo, du 4e régiment d'infanterie envoyé au Croisic, de Le Vieux, commandant de la place du Croisic, du commandant Coeslier, relatant le combat de la Louée, à Vertou, et l'attaque de la colonne Ellinger ; de Varin, lequel prit part à l'attaque de Ponthux ; — du capitaine d'artillerie Favereau, directeur de la fonderie d'Indret, commandant de la rive gauche de la Loire, relatant tous les mouvements des [illegible] entre Chers et Bouguenais ; — du colonel J.-B. Martin, commandant le poste du château d'Aux et le 3e bataillon de la Loire-Inférieure ; — de Marchais, chef de détachement envoyé à Paimbœuf ; — de Weber et Hatte, envoyés à Savenay avec des détachements ; — correspondance de la municipalité d'Orléans et du citoyen Fournier, commissaire civil du bataillon des volontaires envoyés au secours de la Convention, relatant tous les incidents du voyage, au retour, le séjour des Fédérés à Orléans, pour réprimer une sédition, leur incorporation à l'armée du général Leigonnier, leur participation aux combats de Coron et de Vesins, journal de leur route, comptabilité, mémoire justificatif de la conduite de Fournier compromis dans le procès des 132 Nantais. — Délibérations du Comité central des Corps administratifs du département de la Loire-Inférieure et des directoires des districts de Châteaubriant et de Machecoul se ralliant au projet d'organiser une force départementale pour marcher contre les désorganisateurs de Paris, avec divers départements de l'Ouest, sous une bannière fédérale (juillet 1793).

L. 543. (Liasse.) — 180 pièces.

1791 - an VI. — Bataillons de volontaires envoyés dans l'Ouest par divers départements. — Correspondance émanant du lieutenant-colonel Watier, commandant du bataillon des volontaires de l'Aube, rappelant leur embarquement à Paimbœuf, leur séjour à Saint-Domingue, réclamant la jouissance d'un bien national qu'il a acquis dans le district de Savenay, avis favorable à l'élargissement des volontaires du 4e bataillon de l'Aube qui ont réclamé leur renvoi dans leurs foyers (an II) ; — plaintes, réclamations de solde, d'armes, de voitures, de vivres, d'habillement, de faveurs, de titres, de certificats adressées aux administrations locales et départementales, aux Représentants du Peuple en mission ; — ordres de service et pétitions, avis, réclamations de Sagot, chef de bataillon des volontaires de la Charente-Inférieure, commandant les cantonnements de Savenay ; — de Doche-LaPlante, commandant du 4e bataillon de la Charente, à Savenay (1793) ; — de la Société populaire de Lannion à l'occasion de l'envoi d'une compagnie de 65 hommes, en mai 1793 ; — des chefs et des soldats du 3e bataillon des Côtes-du-Nord et du 3e bataillon du Finistère ; — des chasseurs des Deux-Sèvres cantonnés à Soudan ; — des chirurgiens attachés au 4e bataillon de la Dordogne ; — d'un lieutenant au 5e bataillon de l'Eure cantonné à la Roche-Bernard relatant l'arrestation des frères Bernard (pluviôse an II) ; — des officiers du 1er bataillon de Chartres ; — de Varin et de Corbineau, commandants des détachements de la Guerche et de Laval, relatant l'affaire du Ponthux,

près Nort ; — des commissaires civils de la Mayenne et de l'Ille-et-Vilaine demandant des vivres pour leurs compatriotes envoyés à Ancenis et à Indret ; — du conseil d'administration du bataillon d'Orléans dont le trésorier Piet se soustrait à tout compte de gestion ; — des soldats composant le 1er bataillon de Lot-et-Garonne demandant leur renvoi dans leurs foyers ; — de Beaurepaire, commandant du bataillon de Maine-et-Loire cantonné à Guérande (1791) ; — du lieutenant Tremblier, commandant le détachement des volontaires de Maine-et-Loire, cantonné à Blain, en expédition à Héric et à Sucé contre l'abbé Guillard, vicaire insermenté de Trellières, pour soutenir l'abbé Guillot, curé constitutionnel à Héric ; — de Maussion-Delaunay, commandant la 1re colonne de l'armée de Maine-et-Loire, annonçant la marche des insurgés sur Saint-Florent (24 mars 1793) ; — protestation imprimée des officiers du 3e bataillon de Maine-et-Loire adressée à la Convention contre les anarchistes et les despotes de l'Assemblée nationale ; — plaintes et réclamations des volontaires du Morbihan cantonnés à Guérande (1792) ; — des bataillons de Paris envoyés à Soudan, à Prinquiau, à Châteaubriant, à Noirmoûtier et à Saint-Florent ; — des chefs des bataillons de l'Orne, de la Manche, du Calvados, de la Seine-Inférieure envoyés à Montaigu, Machecoul et à Paimbœuf ; — des bataillons de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne ; — lettre du chef de bataillon de la Somme faisant allusion à une noyade exécutée dans la baie de Bourgneuf, le 5 ventôse an II ; — documents sur les volontaires des Vosges indisciplinés dont le départ est demandé ; sur les patriotes hollandais qui se sont enrôlés dans le 3e bataillon des volontaires du Pas-de-Calais envoyés à Saint-Domingue contenant le récit de leur voyage à la Martinique et à Saint-Christophe avec des compagnies du 44e régiment d'infanterie (1791-1792).

L 544. (Liasse.) — 164 pièces.

1792 - 1793. — Bataillons départementaires de volontaires commandés par les citoyens Meuris et J. B. Martin. — États nominatifs des hommes composant les bataillons. Correspondance de Meuris, des capitaines Lacroix, Aubinet, O'Sullivan, Garnier, Archambaud, Perdoux, Huard, et du trésorier Poupard, dispersés dans les postes de la rive droite de la Loire depuis Thouaré jusqu'à Ancenis, lesquels ont pris part aux affaires de Chantoceaux et de Nort ; — états nominatifs des volontaires du 2e bataillon commandé par J. B. Martin, lesquels ont pris part aux combats de Nort et de Port-Saint-Père, de Saint-Colombin et de Legé ; — réclamations de victimes et de prisonniers, lettres de Baco et de Coustard sur la rencontre du Port-Saint-Père ; — réclamation du commandant d'Arbo établi au même passage ; — lettres des chirurgiens Cantin, Ulliac et Duhoux qui accompagnaient les colonnes ; états des hommes composant les compagnies commandées par le colonel Martin et passées en revue à Noirmoûtier par le général Beysser ; — refus par la municipalité de Bouin de payer l'amende de 10,000 f. imposée par le même général.

L 545. (Liasse.) — 88 pièces.

1793 - an IV. — Volontaires envoyés à la défense de l'île de Noirmoûtier. — Correspondance adressée au citoyen Wieland, commandant de l'île de Noirmoûtier, par le comité de subsistances de Nantes, par le général Canclaux, chef de l'armée des côtes de Brest, le général de brigade Vergnes, chef d'Etat-Major de l'armée, les représentants du P. Gillet, Cavaignac, Ruelle et Turreau, le commandant La Pommerie, chef de l'artillerie au château de Nantes, le capitaine de la garde nationale de Noirmoûtier, les chefs des postes établis en divers endroits de l'Ile, les membres de la municipalité, la société populaire dite la Société des Amis de la République, le juge de paix Joubert ; — contrôles des compagnies du 5e bataillon des volontaires de la Manche, et ordres du général Canclaux au capitaine dudit bataillon ; — listes des canonniers et des volontaires de l'Ile ; — liste nominative de la la légion de Beysser (1793) ; — contrôles des compagnies de grenadiers et des canonniers du 4e bataillon de la Loire-Inférieure, commandé par les citoyens Gérault et Bosc (an II-an IV). — Récit anonyme d'un commissaire civil relatant la reprise de Noirmoûtier par l'armée du général Jordy (nivôse an II).

L 546. (Liasse.) — 75 pièces.

1792 - an IV. — Bataillons des volontaires envoyés à l'étranger ou en dehors du département. — Adresse de la garde nationale du Port-au-Prince à la France (1792) ; — états des soldats de la Loire-Inférieure décédés aux colonies, pétition des survivants, au nombre de 30, aux Représentants du Peuple pour être soldés de leur arriéré et incorporés dans une armée quelconque ; — contrôle d'une compagnie de 50 cavaliers équipés pour rejoindre Meaux et dont

l'indiscipline fut dénoncée à Angers (1792); — ordre de route des volontaires du 2e bataillon de Nantes envoyés à l'armée du Midi sous le commandement de Prades (1792); — contrôles des volontaires conduits au camp de Soissons par le capitaine Boncourt (1792); — états de mouvement des hommes composant le 3e bataillon conduit par le commandant Martin aux armées de la Moselle, du Rhin et des Alpes, correspondance du chef datée de Mayence et de Coblentz (an III).

L 547. Liasse. — 59 pièces.

1791 - an VIII. Génie : Fortifications. — Rapport de Bonvoust, général de brigade, commandant de l'artillerie, sur les mesures à prendre pour mettre toutes les places relevant de l'armée des côtes de l'Ouest en état de défense, depuis la Rochelle (an II); correspondance du même officier, représentant les dangers qui menacent l'arsenal établi au château de Nantes et la nécessité d'éloigner la compagnie des invalides et les personnes qui prennent l'air dans les cours, et réclamations contraires. — Protestation de la municipalité de Nantes contre l'adjudication des réparations projetées et pétition pour le demantèlement du château « qui est dangereux pour la ville » (1791); — correspondance de Bonvoust, de Vallier et de Dedon, directeurs des travaux de l'arsenal de Nantes, réclamant du papier, du fer blanc, du plomb, des hangards, des employés, des chevaux, des voitures, annonçant des arrivages et des envois de poudre, de canons, de munitions; — lettres des capitaines de Génie Aubert, Chaigneau, Dudeserseul, Robineau, relatives aux fortifications de la ville de Nantes et aux difficultés soulevées par des occupations de terrains.

L 548. Liasse. — 292 pièces.

1791 - an VIII. Commissaires ordonnateurs des Guerres de la XIIe division militaire. — Correspondance et instructions des commissaires de Vareille, de Saint-Pierre et Belonde, en résidence à la Rochelle, Berthet, à Rennes et à la Rochelle, Lasserre, Dupont, du Chambon, à la Rochelle, Mougenot, Tousnel et Dujard, à Nantes, concernant les formes à suivre pour l'adjudication de la viande nécessaire aux troupes, la fabrication par entreprise des objets d'équipement, le réglement des frais de casernement, les changements de personnel, le remboursement des avances faites par les districts pour les expéditions de troupes à l'intérieur, la délivrance des effets et des chevaux saisis chez les émigrés et dans les communautés religieuses, la remise des mandats aux recrues nouvelles, l'évacuation des hôpitaux de Bourgneuf et de Machecoul, les moyens à employer pour remplir les magasins sans recourir aux réquisitions, la rédaction des inventaires des matières en magasin, l'acquittement des mandats de solde, la répression des désordres causés par la pénurie du bois de chauffage, l'exécution de la loi du 23 floréal an V, relative à la solde des troupes et aux difficultés qu'elle soulève dans la Loire-Inférieure; les scandales causés par les ventes forcées de vins et de farines qui s'imposent quand les caisses publiques sont vides au moment des arrivages; les réparations des locaux propres à servir de casernes; la vérification des états de fournitures, la vente des effets hors de service, les blâmes encourus par les préposés aux vivres et les moyens de secourir les troupes du général Travot, aux Sables, éprouvées par des privations excessives (an V); — les irrégularités commises par les entrepreneurs de la fourniture du pain, Jamont et Cie, la répression des procédés malhonnêtes, les réductions à imposer aux fournisseurs peu consciencieux, la multiplication des agents, le remplacement de l'étape par une somme de 3 sous par lieue, etc. — Autre correspondance des commissaires Perroud et Dujard, établis près de l'armée d'Angleterre, de Lhéritier, commissaire à Lyon, près de la XIXe division militaire (an VI); Aubernon, commissaire à Milan, près l'armée d'Italie (an VI); de Dunilhac, commissaire des guerres à Belle-Isle (an II). — Serments des commissaires Tapies, de Poligny et Rouget de Gourcez.

L 549. Liasse. — 155 pièces.

1792 - an IV. — Commissaires ordonnateurs des Guerres près des armées de l'Ouest, des côtes de l'Océan et des côtes de Brest. — Correspondance et instructions des comissaires Richard, Petit, Leclercq, Dujard, Tousnel, Piet-Chambellé, Daru, La Grave, Villers, en résidence à la Rochelle, à Nantes, à Rennes, à Niort, à Saumur, à Fontenay et à Châteaubriant, concernant l'épuisement des magasins, l'organisation des transports, la surveillance des étapes distribuées, le logement des troupes, l'installation des bureaux, le paiement des pensions, le versement des réquisitions, l'épreuve des armes, les modèles à

suivre dans la rédaction des revues de troupes, les règles à observer dans tous les détails de l'administration militaire (an III) ; — le paiement des bons de réquisition et des indemnités, les pièces justificatives à fournir, l'escorte des convois, la confection des voitures destinées aux charrois, l'évacuation de la maison des Dervalières occupée sans ordre ; etc.

L 550. (Liasse.) — 188 pièces.

1791 - an VIII. — Commissaires ordinaires des Guerres en résidence à Nantes, Ancenis, Paimbœuf, Machecoul, Châteaubriant, Savenay, Bourgneuf, Nozay et La Roche-Bernard. — Correspondance et instructions des commissaires Besnier, Baudot, Tanqueray, Drugué, Mac-Curtain, Le Horeau, Esnou, Duptirieux, Sauveur, Regnault, Brunet, Guillot, Laurent, Lemaire, Dubey, Fresnais, Teynier du Pradellet, concernant la distribution des secours de route aux recrues et aux soldats réformés, le paiement des frais de casernement, le licenciement des cavaliers de l'armée révolutionnaire campés aux Sorinières (an II) ; — l'enrôlement des jeunes gens de la 1re réquisition, la poursuite des réfractaires à la loi de la Conscription, la police des ateliers et magasins de l'Armée, la fabrication des chaussures, l'alimentation des prisons, des hôpitaux et des casernes ; la fourniture du chauffage, le paiement de la solde aux troupes, la transformation des édifices nationaux en hôpitaux, l'exécution prompte des marchés passés avec les adjudicataires des fourrages et des subsistances, la vérification de la qualité des vivres, l'apurement de la comptabilité, l'habillement des compagnies franches et des invalides, l'exécution des réquisitions ordonnées par le général Hoche pour faire vivre les troupes, l'inventaire des magasins, la rédaction des décomptes ; — commissions, ordres de service ; etc.

L 551. (Liasse.) — 94 pièces.

An II - an III. — Commission civile et administrative établie près des armées pour extraire les provisions, les récoltes et les vivres des pays insurgés par arrêté du Directoire du Département du 28 août 1793. — Doutes du Conseil du Département sur la légalité de la décision du Directoire et consultation des Représentants (30 vend.) — Arrêté des représentants du Peuple, Gillet et Ruelle, déclarant que la Commission est sous l'inspection de l'Administration départementale et qu'elle rendra compte de sa gestion tous les mois (1er brumaire an II). — Listes nominatives des membres proposés et des membres nommés ainsi que des agents secondaires répartis dans la Vendée. — Commissions de chef et de sous-chef délivrées à Darbefeuille et à Vauquelin pour diriger tous les mouvements des sous-commissaires préposés (frimaire an II) ; — démission du citoyen Cathelineau, correspondance des commissaires Darbefeuille, Houget et Touzeau avec Vauquelin ; — dénonciations contre les agents Vandendriche en résidence à Beauvoir, Jean Brianceau, distributeur dans les magasins de Nantes, lequel a produit de nombreux certificats pendant sa détention ; contre le sieur Chevalet, chirurgien à Ingrandes, et protestation contre la nomination d'un agent de cette Commission à Ingrandes, attaques et réponses.—Arrêtés des représentants : Bo supprimant la Commission administrative (19 therm.), Guyardin et Dornier renouvelant l'ordre de cesser toute extraction de récoltes et de bestiaux des pays insurgés (23 fruct. an II) ; — ordre des représentants Ruelle, Lofficial, Morisson, Chaillon et Bézard à tous les membres de la Commission de conserver leurs fonctions (9 pluviose an III). — Réclamations relatives au paiement du loyer de l'appartement occupé dans l'hôtel Pépin de Belle-Isle par le Bureau des charrois, et au traitement à accorder aux membres de la Commission. — Mémoire sur le rôle rempli par la Commission civile et administrative et justification contre les reproches qu'on lui a adressés (an III).

L 552. (Cahier.) — 32 feuillets.

An II. — Commission civile et administrative près l'armée de l'Ouest. — Livre de copie des lettres adressées par la Commission ambulante de Vauquelin dans les départements de l'Ouest aux administrateurs de la Commission générale des subsistances, aux commandants des villes et des détachements, aux garde-magasins, aux administrateurs des Districts, aux agents et préposés de la Commission ; etc.

L 553. (Liasse.) — 198 pièces.

An II - an III. — Commission civile et administrative près l'armée de l'Ouest.— Ordres de service et correspondance générale adressée aux Représentants du Peuple, au Directoire du Département, par les membres de la Commission ; autre corespondance

échangée entre les administrateurs principaux en résidence à Nantes et les sous-agents dispersés dans la Vendée, à Montaigu, à Niort, à Bouin, à Challans, à Luçon, à Saint-Maixent et ailleurs, contenant des informations sur la direction des charrois, le recrutement des conducteurs, la distribution des primes aux soldats qui contribuent aux saisies, la centralisation et la répartition des ressources, les magasins à ouvrir, la mauvaise volonté des municipalités et des commissaires des Guerres, les critiques et les plaintes soulevées par les enlèvements des bestiaux et des effets, la recherche des prairies nécessaires au pacage, la conservation des bêtes à cornes et des fourrages, le placement des bêtes en réserve et la propagation des meilleures espèces, les expéditions de bœufs faites à Angers et à Paris, l'inventaire des magasins, les mesures conservatoires à prendre au moment de la suppression de la Commission ; etc. — Lettre de l'inspecteur général Gaudin relatant un combat près de Rouans où les colonnes Républicaines ont cerné et détruit « plus de quatre cents brigands tant hommes que femmes » (25 pluviose an II).

L 554 (Liasse.) — 58 pièces.

An II - an VII. — Commission civile et administrative près l'armée de l'Ouest. — Plaintes et réclamations : contre les soldats qui exercent des rapines dans la banlieue de Nantes, contre les brigands qui ont enlevé 23 bêtes à cornes sur l'île Héron ; — des habitants du Pellerin et de Paimbœuf contre les arrêtés qui prescrivent le transport de tous les bestiaux de la rive gauche sur la rive droite, et la saisie de tous les grains au risque de les réduire à la famine ; demandes d'indemnités présentées par les propriétaires et fermiers des prairies de Nantes et de Buzay, remontrances du maire de Vue sur les fautes de gestion commises par les membres de la Commission, et les dégâts commis par les bestiaux de la République ; rapport sur les inculpations dirigées contre les préposés aux subsistances de Vue et de Buzay, contre les commissaires du district de Paimbœuf, contre les membres de la Commission civile ; questions posées aux Représentants du Peuple à propos de la délivrance ou de la restitution des bestiaux et des effets mobiliers demandée par des habitants d'Ancenis, de Lire, de Bouscau, de la Chapelle-Launay, ou à propos des frais d'expertise ; dénonciations du District de Challans contre les pratiques de la Commission civile, et réponses de celle-ci. — Délibérations et arrêtés sur les réclamations présentées.

L 555. (Liasse.) — 46 pièces.

An II - an VII. — Commission civile et administrative près l'armée de l'Ouest. — Correspondance du Ministère de l'Intérieur et des Finances réclamant des renseignements sur la gestion des Administrateurs et l'envoi à Paris de leurs registres. — Documents divers concernant la liquidation des recettes et dépenses. — Comptes numériques et politiques de la gestion. — Inventaire des fonds de la caisse et des effets laissés en magasin. — Rapports de la Commission de vérification.

L 556 (Liasse.) — 78 pièces.

1792 - an VIII. — Subsistances militaires. — Correspondance générale et règlements émanant des Ministères de l'Intérieur et de la Guerre contenant des instructions sur le mode des fournitures à la charge des administrations départementales, la délivrance des provisions amassées dans les magasins au service des étapes, la production des états décadaires exigés des gardes-magasins pour les versements provenant des Domaines nationaux et de la contribution foncière ; les ménagements à observer dans l'emploi des réquisitions et l'opposition qu'elles soulèvent, les craintes qu'inspire la pénurie des magasins civils de Nantes et la prévoyance à déployer pour les alimenter (an IV) ; les conditions à imposer à l'adjudicataire des vivres et des fourrages, les marchés à passer pour l'approvisionnement des places de Guérande et de Châteaubriant, en l'an VIII ; — arrêtés du Comité de Salut public portant décision sur l'emploi des prisonniers de guerre pour enlever les récoltes, la nourriture des bestiaux, les limites dans lesquelles les armées exerceront le droit de réquisition, le maximum des indemnités à payer aux fournisseurs immédiats des étapes, la vente et la réserve des peaux et des suifs provenant des bestiaux abattus, les règles à suivre pour la délivrance des rations aux troupes en marche ; etc. — Circulaires de la Commission du commerce, des subsistances et approvisionnements de la République. — Arrêtés des représentants du P.: Phélippeaux, Gillet près l'armée de Mayence et des côtes de Brest, 30 septembre 1793, Prieur de la Marne (12 floréal an II), fixant le contingent de chaque département de la Bretagne dans

la réquisition du froment et du seigle nécessaires aux troupes, établissant des magasins dans les places voisines des pays insurgés.

L 557. (Liasse.) — 150 pièces.

1793 - an VIII. — Subsistances militaires et réquisitions. — Correspondance et instructions des préposés, régisseurs et inspecteurs des vivres, des Représentants du Peuple, des gardes-magasins concernant le mouvement des matières à emmagasiner et à déplacer, l'organisation des bureaux, les frais de manutention ; — de Beaudesson, agent en chef des subsistances à l'armée de la Loire, aux districts et aux municipalités pour les presser de centraliser les ressources, de les acquérir ou de les mettre en réquisition pour remplir les magasins (an II) ; — de Faye, son successeur, des directeurs Fromental et Saron (an III) ; — de l'inspecteur général Sahuguet (an IV) ; — réclamations et observations des adjudicataires et entrepreneurs des fournitures ; demandes de gages et d'indemnités ; états de situation des magasins.

L 558. (Liasse.) — 91 pièces.

1791 - an VIII. — Service des Etapes. - Règlements, instructions et circulaires du Conseil exécutif provisoire, du Comité de Salut public, de la Commission du commerce et des approvisionnements de la République, des administrateurs et régisseurs généraux des étapes et convois, des Agents généraux des transports et subsistances militaires, de l'Administration générale des subsistances sur le maintien de l'ordre et de la propreté dans les bâtiments militaires, la fourniture de la lumière et du chauffage, l'entretien des ustensiles dépendants des corps de garde ; la qualité des approvisionnements, la régularité des livraisons, l'observation des conditions imposées aux adjudicataires, l'entretien et le renouvellement du matériel, le paiement des fournisseurs de rations ; etc.

L 559. (Liasse.) — 75 pièces et 50 feuillets.

1791 - an VIII. — Etapes. — Correspondance du directeur des étapes à Rennes, du chef de service des vivres de la place de Nantes, observations sur la fourniture du bois et de la lumière aux troupes de cette ville, tarif des rations ; — demandes de plus-value pour la subsistance des troupes tenant garnison à Vieillevigne et au Pellerin (1791) ; d'un secours de 4,000 liv. par la municipalité de Nort pour subvenir à l'étape des troupes ; — règlement des frais de déplacement des troupes envoyées en expédition en Vendée et dans la Loire-Inférieure ; réclamations des entrepreneurs du chauffage, de la lumière et des fourrages (ans IV et V). — Livre des distributions de rations délivrées à Châteaubriant aux corps de troupes et aux militaires voyageant isolément, de l'an IV à l'an VIII, et quittances des parties prenantes.

L 560. (Liasse.) — 229 pièces.

1791 - an VII. — Convois militaires. — Arrêtés du Comité de Salut public réglant la marche des différentes branches du service. — Circulaires et instructions du Conseil exécutif provisoire (1793), de la Commission des transports militaires, relais, remontes, postes et messageries, des agents généraux des transports, du Ministre de l'Intérieur, des commissaires des Guerres, du directeur général des charrois, des inspecteurs et chefs divisionnaires, du garde-magasin des grains, du régisseur des vivres, des agents et des préposés, du Bureau du mouvement des charrois de la Commission civile près l'armée de l'Ouest concernant l'exercice du droit de réquisition, l'organisation des bureaux, les conditions à imposer aux adjudicataires, etc. — Réclamations des charretiers et des fournisseurs de chevaux ; — plaintes et rapport sur la perte des effets et des registres de l'hôpital de Cholet pendant l'évacuation de cette ville (ventôse an II) ; état nominatif des employés et ouvriers attachés au service des transports ; — états numériques des réquisitions, listes de charretiers et de bateliers.

L 561. (Liasse.) — 128 pièces et 31 feuillets.

1791 - an VIII. — Habillement, équipement et campement des troupes ; — instructions et prescriptions du Comité de Salut public, de la Commission du commerce et des approvisionnements de la République, des Ministres de la Guerre, du général Balland (an V), des inspecteurs Dancé et Soupe ; — circulaires et correspondance des mêmes, des agents généraux de l'habillement et de l'équipement des troupes de la République ; — réquisitions de marchandises exécutées dans les magasins de Nantes par les commissaires Dumoûtier et Dumont (ans III et IV) ; — arrêté du Conseil du Département enjoignant

à chaque citoyen non enrôlé dans les armées ou dans la garde nationale de verser au Comité militaire de Nantes les souliers et les bottes dont il dispose sous peine d'être réputé suspect, sous le visa de Carrier, représentant du Peuple (17 frimaire an II) ; — correspondance des commissaires des Guerres, des gardes-magasins réclamant la prompte expédition des cuirs, propositions des cordonniers de l'atelier du Chapeau-Rouge, à Nantes ; — statistique des dépôts faits dans les magasins et des distributions aux troupes, vérification des fournitures. — Etats des fournitures d'effets remises aux bataillons de volontaires, contrôles, état des marchés, mandats expédiés aux adjudicataires ; — réclamations de divers détachements ; — états des pièces relatives à l'habillement fourni à 20,000 marins (an III).

L 562. (Liasse.) — 170 pièces.

1791 - an VIII. Munitions de guerre. Fabrication du salpêtre et de la poudre. — Correspondance et instructions de la Commission des Armes et Poudres de la République, siégeant à Paris ; — des commissaires Averin, Beaufranchet et Duporteau, préposés à Nantes à la surveillance de la même fabrication ; — pétitions, réclamations émanant des ateliers de Nantes dirigés par les citoyens Daguin, Athénas et Muray ; inventaire du matériel trouvé aux Jacobins, estimation des locaux ; mémoires, observations, rapports sur le magasin à poudre du château de Nantes, sur les inconvénients de la poudre de guerre et des cartouches de fusil, sur les perquisitions faites dans les caves, sur les ateliers de salpêtre établis dans les districts de Châteaubriant, de Clisson et de Savenay, sur l'atelier dirigé, à Nort, par le citoyen Coinquet, sur la fabrication du charbon nécessaire aux arsenaux, sur la surveillance des dépôts de poudre de Paimbœuf et de Nantes, sur les avaries survenues aux envois de poudre de l'atelier du Ripault, près Tours, destinés au port de Lorient (1792). — Réquisition du salpêtrier de Fontevrault, etc.

L [illegible] (Liasse.) — 301 pièces.

1791 - an VIII. — Guerre. Fabrication des armes blanches, des obus, des cartouches, des balles et du matériel de guerre. — Pétitions, correspondance, arrêtés, traités, engagements des ouvriers, règlement de police, états de quantité, réquisitions, mesures de centralisation, organisation des transports, approvisionnement de matières premières ; procès-verbaux d'épreuve et de vérification, recrutement des ouvriers pour les ateliers de la Verrière et de la Montagne dirigés par Gosse et Gaudin.

L 564. (Liasse.) — 219 pièces.

1793 - an V. — Forges et fonderies de canons. — Questionnaires sur leur situation, les procédés employés et leur rendement. Rapports de Hervé-Beaulieu, directeur provisoire des mines de Montrelais, sur la nécessité de protéger l'exploitation par un détachement de troupe permanent, sur la législation à adopter, sur les dommages causés par les insurgés ; — de l'ingénieur des Mines Laverrière sur les retards causés par le défaut de matériel ; — règlement général d'administration rédigé par le Directoire du Département, arrêté au Comité de Salut public (pluviôse an II). — Correspondance et rapports de l'administrateur des Domaines nationaux du district de Châteaubriant, des régisseurs de la forge de Moisdon, du citoyen Demangeat, entrepreneur des fonderies d'Indret et de Moisdon (an II), concernant l'enquête à faire sur les ateliers privés ou publics prêts à fonctionner, les approvisionnements à rassembler, les réquisitions à imposer aux métayers pour les transports, les embarras causés par la mauvaise volonté de certaines municipalités ; réclamations des ouvriers ; — avis et renseignements sur l'exploitation de la forge de la Hunaudière, en Sion (an III) ; — mémoire explicatif sur l'organisation des forges de la Loire-Inférieure et leur fonctionnement ; — enquête relative à un vol de 1,500 milliers de fers enlevés à Moisdon ; procès-verbaux de perquisition, de saisie, d'opposition à une vente que le citoyen Demangeat prétendait faire, mémoires contradictoires (an IV) ; délivrance des fers séquestrés à titre d'à-compte sur les fournitures avancées à la République par ce régisseur (an V).

L 565. (Liasse.) — 94 pièces et 13 feuillets.

1791 - an VII. Guerre : Ateliers d'artillerie. Lois, décrets, arrêtés, instructions de la Convention, du Directoire, de l'Agence de la grosse artillerie, de l'Administration générale des armes portatives concernant l'installation des ateliers nécessaires à leur approvisionnement, l'activité des opérations, l'inventaire et la vente des matières conservées dans les arsenaux, le recrutement des ouvriers. — Corres-

pondance, rapports, observations des administrateurs de la fonderie de canons d'Indret : Thouvenot (1791), Wendel (1792), Favereau (1793), et de la Motte (1793), contenant des renseignements sur son organisation, les procédés employés, les essais tentés, les livraisons à faire à Rouen et à Vannes, les approvisionnements à réunir, l'exécution des marchés, les mesures à prendre pour assurer les transports, les épreuves faites sur les fontes des fourneaux de Moisdon, plan de fourneau à rougir les boulets ; estimation d'un canon de 18, vérification des prix par des experts. — Marché conclu avec le sieur Demangeat pour la régie d'Indret et des forges de Moisdon (an II), inventaire du matériel ; — autre correspondance concernant l'entreprise de la fonderie de canons établie dans l'église des Cordeliers, à Nantes, par les sieurs Cossé, Voruz, Lambert, Mouillé et Cie, de la fonderie de l'église Saint-Léonard, et de la fonderie Dacosta, établie sur la côte de Saint-Sébastien, en 1793.

L 566. (Liasse.) — 138 pièces.

1793 - an VIII. — Cavalerie et fourrages. — Arrêtés du Comité de Salut public organisant la marche du service des approvisionnements. — Autorisations d'acheter des provisions délivrées par les représentants du Peuple : Ruelle, Guyardin, Delaunay, Dornier, Anger, Chaillon, Gaudin, Morisson et Menuau (an III). — Informations et décisions des Ministres de la Guerre, de l'Intérieur et des Finances sur les levées de chevaux à opérer, les contraintes à exercer pour obtenir le contingent des communes et le versement des fourrages. — Correspondance des directeurs, des inspecteurs et sous-inspecteurs des fourrages près l'armée de l'Ouest, des préposés aux subsistances militaires, de la Commission nommée pour la levée extraordinaire des chevaux, du commissaire-inspecteur de la levée du 25e des chevaux de la République, du surveillant temporaire des dépôts de cavalerie, des garde-magasins, du régisseur des fourrages, de M. Beaudesson, agent en chef des subsistances à l'armée de la Loire, avec les Représentants du Peuple et l'Administration centrale pour s'entendre sur les moyens de remplir les magasins de foin et d'avoines, de répartir les réquisitions d'une façon équitable, de louer des magasins, de transporter les approvisionnements sur les places en détresse, de prendre livraison des marchés, de protéger les convois contre les attaques des Chouans, de faucher les prairies et de ramasser les récoltes, de combattre les accapareurs et la cupidité des propriétaires, de stimuler le zèle de tous les agents, de soulager les souffrances aiguës de l'Armée, de sauver la multitude des chevaux qui périssent faute de nourriture. — Dénombrements de chevaux faits dans les communes des districts de Châteaubriant et de Savenay. — Etat des chevaux tués à l'affaire de Torfou certifié par Kléber (1793), et demande d'un cheval par Petit, aide de camp du général Cambray, en remplacement de celui qu'il a perdu à Remouillé (an II).

L 567. (Liasse.) — 13 cahiers.

1792 - an VII. — Guerre. — Etats des corps militaires composant les armées de la République, des incorporations de chaque bataillon et de chaque régiment avec l'indication des mutations d'emplacement.

L 568. (Liasse.) — 92 pièces.

1791 - an VIII. — Marine. — Circulaires, instructions et correspondance émanant du Ministre de la Marine et des Colonies, des comités de la Convention, à l'adresse du commissaire du D. E. près l'Administration centrale de la Loire-Inférieure, concernant les armements et l'entrepôt de Paimbœuf, la police sanitaire des vaisseaux, l'enseignement de l'hydrographie, la vente des cartes marines, l'élection des syndics, le transport des munitions et des subsistances, la police de la navigation internationale, l'appropriation des navires de commerce, le relâchement dans les travaux d'armement, la garde et la surveillance des côtes, au moyen de croisières, les frais de conduite des marins, la circulation des approvisionnements, les distributions de secours, l'exécution des travaux des ports (an IV), la formation de brigades d'artillerie, la rédaction de la liste des gens de mer et leur classement, la poursuite des déserteurs, la délivrance des passeports, la réduction des exemptions, l'enlèvement des bois de construction des forêts et des métaux provenant des cloches, la réquisition et la centralisation des fers et des chanvres dans les manufactures et de tous les objets propres à la construction, à l'armement et à l'équipement des vaisseaux, le versement des jeunes détenus dans les équipages (an III) ; l'autorisation donnée à tous les armateurs de pratiquer la course (1793), et le partage des prises (an VI), les échanges de prisonniers à conclure avec l'Angleterre (an V) ; etc.

L. 569. Liasse. — 37 pièces.

1791 - an VII. — — Personnel de la Marine. - Etats nominatifs des employés civils des bureaux établis dans les ports de Nantes et de Paimbœuf. — Lettres et circulaires du Ministre et de la commission de la Marine et des Colonies, adressées en province pour stimuler le zèle des fonctionnaires et réveiller leur patriotisme, indiquer les attributions de ladite commission, recueillir des renseignements sur la législation maritime ; — dénonciation des dilapidations commises par nombre d'agents de la République et justification des citoyens Le Coat, Even, Soubzmain, Francis, Fontaine, Ache et Degay, agents et commis au port de Nantes (an IV) ; — exemption des fonctions de juré accordée aux officiers de la Marine ; — obligation du serment rappelée au sous-commissaire Francis ; — avis de la nomination de Froc-La Boulaye en qualité d'ordonnateur de la Marine à Lorient (an VI) ; — exclusion, remplacement du citoyen de Combles dans les fonctions de comptable à bord du parlementaire la *Marie-Jeanne*, à raison de sa qualité de noble (an VII). — Avis des municipalités du Croisic et de Paimbœuf, sur la nécessité de nommer un lieutenant de port dans chacune de ces localités (1792). — Commission de jaugeur de navires pour le sieur David, présentée au Croisic (1792).

L. 570. Liasse. — 38 pièces.

1791 - an VIII. — Marine. — Levées des gens de mer. — Procès-verbaux d'élection des syndics des gens de mer de chaque paroisse ; états de l'organisation des syndicats et des divisions par quartiers ; listes nominatives des marins et ouvriers exerçant des professions maritimes ; et listes des jeunes gens de la première requisition. — Etat nominatif des volontaires envoyés par le département de la Loire-Inférieure au premier régiment d'infanterie de Marine, en mai et juin 1793. — Correspondance, instructions de l'Etat Major de la corvette *la Decade*, du commissaire des classes, de l'ordonnateur de la Marine, du comité de la Marine à Nantes, du sous-chef des bureaux civils de la Marine, de l'agent maritime de Brest, de l'inspecteur général de la Navigation antérieure à Orléans, des commissaires du Directoire exécutif près l'Administration centrale et près les administrations cantonales concernant la convocation des électeurs, la formation des équipages, la fourniture des étapes, l'exécution rapide des levées, la poursuite des réfractaires, le recrutement des officiers ; réquisition des marins de Vertou, pour le port de Brest (1793), et avis du passage des levées envoyées par les quartiers du département de Bordeaux (1793), refus de service opposé par le sieur Bertrand, syndic des gens de mer à Trentemoux (Rezé), plaintes soulevées par les procédés employés par le sous-commissaire de la Marine au Croisic, Leroy de Préville, envers les marins de Montoir (an V), etc. — Documents relatifs à la conservation de la Caisse des Invalides, à la destitution du trésorier Boisquet (1793), à la liquidation de la faillite du trésorier Gallon (an VI) ; — listes des réfractaires (an VI) ; etc.

L. 571. Liasse. — 59 pièces.

1791 - an VI. — Guerre maritime : défense des côtes. — Ordres de route et de service du capitaine de Champagné-Giffart, pour la compagnie envoyée sur la côte Nord pour armer des batteries (1791), et du général de brigade de Petit-Bois, prescrivant de les réparer (avril 1793), demandes d'augmentation de traitement par les ouvriers et canonniers envoyés sur les côtes (1793) ; — bordereaux des dépenses. — Correspondance de l'ingénieur Groleau, de M. Dubourg, directeur des fortifications de Saint-Nazaire, de Le Vieux, commandant temporaire au Croisic, de J.-B. Boirot, capitaine d'artillerie, de Vallier, directeur de l'arsenal de Nantes, de Bonvoust, directeur de l'artillerie de l'armée de l'Ouest dont les dispositions ont été approuvées par le représentant du peuple, Carrier, de Ch. Sachet, lieutenant au corps du génie, de Guillou, capitaine adjoint du génie à Guérande, de A. Chaigneau, capitaine du génie au Croisic, de Rabuteaux, ingénieur militaire au Croisic (an III), de Déserseul, chef de brigade du génie, sous-directeur des fortifications à Nantes (an VI). — Etat de situation des batteries du Nord (1793). — Lettres de la municipalité de Bourgneuf réclamant un corps de garde et une batterie au Collet (1792) ; du district de Machecoul promettant un redoublement de vigilance (1793) ; — épreuve et réception de canons destinés au fort de Mindin (1792), mémoire des avances faites par le citoyen Saint dans la mission qui la remplie pour l'armement des côtes par ordre du général Marcé, en janvier 1793. — Demande de création d'un phare sur l'écueil du Four et réponse favorable du Ministre de la Marine (an II). — Mémoire

du colonel du génie Duvignau, sur les moyens de résistance que le département de la Guerre, à Brest, peut opposer aux attaques d'une puissance maritime (1792), état du nombre d'hommes nécessaires à la défense des batteries ; arrêté conforme du Directoire du département du Finistère ordonnant le rassemblement et l'organisation des forces requises (1792) ; — lettres de l'ordonnateur civil de la Marine, du District et de la municipalité de Brest au Conseil des corps administratifs à Nantes, demandant la levée de l'embargo mis sur les navires chargés à destination de Brest où la famine est menaçante (1793).

L 572. (Liasse.) — 188 pièces.

1790 - an VIII. — Guerre maritime, matériel de la Marine et administration. — Correspondance et instructions de l'agent maritime, Even, résidant à Nantes, et du sous-agent Louvel, à Paimbœuf, des ingénieurs de la Marine à Brest, de l'ingénieur en chef de la Marine à Nantes, Degay, des sous-ingénieurs Seheult et Bourrassault, à Angers, Penevert, à Angoulême, Secondat, à Bourges, du commissaire principal de la Marine, Froc-La Boulaie, concernant : la réquisition de toutes les matières propres à la construction, à l'armement et à l'équipement des navires, la centralisation des fers et des cloches des églises, la conclusion des marchés, le recensement des chanvres, la protection des convois de grains, le choix et le charroi des bois de construction, la conversion des bâtiments de commerce en corvettes ou en avisos, les provisions de poudre à extraire du château de Nantes, la formation des équipages, la confection des habillements, le transport des matières premières, la surveillance des livraisons de poudre, la détresse de la caisse de la Marine, en brumaire an VIII ; etc. — Autre correspondance du comité de la Marine, du bureau civil des vivres, des garde-magasins, du commandant de place de Belle-Ile réclamant du bois et des subsistances ; — des officiers des ports concernant les levées de charpentiers et d'autres ouvriers ; — du commandant d'armes de Rochefort, Rosily, promettant une chaloupe canonnière (1793) ; — du secrétaire de la Commission des Iles-du-Vent justifiant le citoyen Lacour, accusé de propos séditieux envers les Corps administratifs (1793). — Mémoires de dépense présentés, avec des certificats pour justifier sa conduite, par le citoyen Alex. Rouzeau, marchand à Orléans, adjudicataire d'une fourniture de vins à la Marine, en 1792, et détenu à la prison des Clarisses, à Nantes, en l'an II. — Inventaires des magasins.

L 573. (Liasse.) — 123 pièces.

1791 - an VIII. — Guerre maritime. — Avis de la municipalité de Bourgneuf signalant une descente des ennemis sur la côte voisine de Croix-de-Vie (1791), perquisitions aux recettes des Devoirs, des Douanes et des Postes pour mettre en sûreté les fonds publics à Bourgneuf (1791) ; — avis de la prise du fort de Chémoulin transmis par le district de Paimbœuf (mars 1793) ; — correspondance et rapports du contre-amiral Cœuret-Secqueville, commandant d'armes au port de Lorient, du commandant d'escadre Villaret-Joyeuse, du vice-amiral Morard de Galles et des capitaines de vaisseaux chargés d'aller ravitailler le général Boulard aux Sables, de faire des croisières entre Noirmoûtier et Belle-Ile (1793) ; — des lieutenants et capitaines de vaisseaux chargés, à Nantes et à Paimbœuf, des mouvements maritimes, Le Coat-Saint-Haouen, Blanchard, Tempié (an III), du commandant la flûte *le Sincère*, à Brest, de diverses municipalités, de capitaines de la marine marchande, du receveur des Douanes de Saint-Nazaire, du sous-commissaire de la Marine aux Sables (ans V et VI), du garde-pavillon à Piriac contenant des informations sur les mouvements de la flotte anglaise, les moyens d'escorter les navires convoyeurs et les victimes tombées entre les mains des Anglais ; — correspondance de l'agent maritime, Even, du sous-chef des classes à Paimbœuf, de divers capitaines de corsaires relatant des prises de navires ; liste des prises conduites dans le port de Lorient, communiquée par les agents du commerce de Lorient et montant au chiffre de 72 depuis le commencement de la guerre (an II) ; — certificats de visite de divers corsaires (1793).

L 574. (Liasse.) — 116 pièces.

1792 - an VIII. — Guerre civile. Police de la navigation fluviale. — Etats nominatifs des bateaux stationnés sur la Loire depuis Angers jusqu'à l'embouchure ; — correspondance et rapports des commandants Lefeuvre, Magouet, Giraud, Magré ; de Savary, commandant *la Capricieuse*, en station à Mindin, et du citoyen Valteau, commandant la station de la Loire (en avril 1793) ; du comité de Marine de Nantes, des commandants des armes et mouve-

ments des ports, Tempié et Le Coat-Saint-Haouen et du comité de navigation ; — rapports adressés à Jacques François, commandant en chef de la station de la Loire (an II-an IV), par les chefs des chaloupes canonnières, et correspondance du commandant avec les Représentants du Peuple, les Districts et l'Administration centrale ; — rapport sur un coup de fusil tiré malheureusement d'une toue bastinguée en surveillance sur l'Erdre, et dont est mort le citoyen Courcoult (an IV) ; — prescriptions sur les précautions à prendre contre la débâcle des glaces (an III) ; annonce de renforts d'artillerie de marine sous la conduite du général Favereau (an VIII) ; etc.

L 575. (Liasse.) — 133 pièces.

1790 - an IV. — Affaires militaires du district d'Ancenis. — Délibérations et correspondance des administrateurs, de l'agent national, des municipalités ; réclamations particulières adressées aux administrateurs du Département au sujet de la fourniture des étapes, du logement des troupes, de leur équipement, des transports, sur l'entretien des magasins, les avances à faire pour la solde des matelots, des gendarmes et des mendiants, la conservation du régiment de cavalerie caserné à Ancenis, la fabrication des armes et du salpêtre, le recrutement des hommes appelés sous les drapeaux, la surveillance des bateaux, l'observation du mouvement des insurgés, les mesures à prendre contre les six paroisses confédérées autour de Riaillé, la préparation des fortifications de la ville d'Ancenis, les précautions à prendre contre les révoltés qui ont attaqué trois fois la ville et massacré 22 grenadiers (an III) ; le règlement des dépenses occasionnées par la levée des 300,000 hommes, les plaintes soulevées par le commandant Boërmer ; etc.

L 576. (Liasse.) — 78 pièces.

1790 - an IV. — Affaires militaires du district de Blain. — Délibérations du Directoire, avis, arrêtés, correspondance émanant des administrateurs et des municipalités du ressort de Blain, adressés aux administrateurs du Directoire du Département à propos des armes, des munitions et des corps de garde, du logement, du casernement et des fournitures diverses dont avaient besoin les volontaires de Maine-et-Loire, ou les détachements de dragons de Conti et d'infanterie du régiment d'Agenois envoyés à Blain pour la répression des troubles (1791 ; — autres avis et réclamations concernant le service des convois militaires et le logement des volontaires du Morbihan (1792) ; — la répartition du contingent dans la levée des 300,000 hommes, l'équipement des artilleurs de la Charente, la solde d'un bataillon de l'Indre, la poursuite des réfractaires (1793) ; — la fabrication des souliers, la contribution à fournir pour les approvisionnements de l'armée en grains et en fourrages (an II) ; etc.

L 577. (Liasse.) — 57 pièces.

1791 - an III. — Affaires militaires du district de Châteaubriant. — Délibérations, avis, arrêtés, correspondance adressés au chef-lieu du Département par les membres du Directoire et les municipalités concernant : le logement des 6 dragons envoyés pour protéger les porteurs de contraintes, la répression des tentatives organisées par les malveillants de Derval contre le succès du recrutement (1792) ; — la désignation des commissaires chargés de la prompte levée du contingent des militaires ; la création d'un préposé à la fourniture des étapes, les plaintes soulevées par le séjour des volontaires de la Guerche et de Vitré appelés au secours de Nantes et l'hostilité qu'ils ont rencontrée dans la population de Châteaubriant, le remboursement des sommes avancées à l'occasion de la répression des troubles survenus du mois de mars au mois de juin, la répartition du contingent militaire entre les diverses communes du ressort, la fourniture des subsistances à une armée de 20,000 hommes, le transport de ses bagages et le paiement des charretiers (an II) ; — le versement des subsistances dans les magasins ; etc.

L 578. (Liasse.) — 46 pièces.

1791 - an III. — Affaires militaires du district de Clisson. — Délibérations, avis, arrêtés et correspondance adressés au chef-lieu du Département par les administrateurs du Directoire et les municipalités concernant : l'envoi d'un détachement de 30 hommes appartenant au 25e régiment d'infanterie à Montaigu pour assurer la tranquillité publique, le mécontentement causé par l'indiscipline des troupes de ligne, la liberté du commerce de la poudre, l'ouverture d'un corps de garde dans l'auditoire de Château-Thébaud, la conservation d'une garnison à Clisson « pour contenir le peuple égaré », les plaintes causées par

les mauvais aliments fournis au détachement du 25e régiment, l'arrestation d'un juge du tribunal du district, « homme vicieux, séditieux et incendiaire », réclamée par la commune de Saint-Fiacre (1791) ; — le paiement de la solde réclamée par les volontaires de la Loire-Inférieure revenant des Sables, les abus de pouvoir commis par la municipalité de Vieillevigne en matière de logement militaire, la fourniture des fourrages due au détachement établi dans la même commune (1792) ; — la répartition du contingent militaire et les mesures prises pour la levée, la protection des Sorinières, lieu menacé par un rassemblement de 600 hommes de Maisdon (12 mars 1793) ; — l'impossibilité de fournir un contingent de chevaux en dehors du Loroux et de participer aux fournitures militaires (an II) ; etc.

L 579. (Liasse.) — 194 pièces.

1791 - an III. — Affaires militaires du district de Guérande. — Délibérations, avis, arrêtés et correspondance des autorités du District en relation avec le Directoire du Département contenant des renseignements sur les faits suivants : le maintien d'une garnison à Guérande et à Montoir, composée de dragons du régiment de Conti, les reproches injustes adressés à la compagnie des volontaires de Maine-et-Loire, l'établissement d'une batterie de canons au Croisic ; l'enlèvement des 30 fusils confiés aux habitants de Missillac, les demandes d'armes par les gardes nationaux de Pontchâteau et d'Herbignac (1791) ; — les dangers qui résulteraient de la réunion des recrues à Guérande, l'augmentation de la force armée, l'envoi de 4 compagnies du bataillon de l'Aube à Pontchâteau et à Savenay et la répression des troubles de Montoir, l'assistance réclamée par les curés constitutionnels de Crossac et de Mesquer (1792) ; — les réquisitions de mules imposées aux paludiers, la fabrication des canons, la fourniture de l'étape aux bataillons de la Seine-Inférieure (1793), le recensement des provisions de tout genre, la création de magasins pour les subsistances et les effets d'habillement (an II) ; — l'exploitation des bois de la Bretèche sous la protection de l'armée (an III) ; etc.

L 580. (Liasse.) — 122 pièces.

1791 - an III. — Affaires militaires du district de Machecoul. — Délibérations, avis, arrêtés et correspondance adressés au chef-lieu du Département par les membres du Directoire et les municipalités concernant : la délivrance des munitions nécessaires à la garde nationale, les mesures à prendre pour loger les détachements des 4e et 5e régiments de dragons, la répression des troubles de Challans par un détachement du régiment de Poitou, l'impossibilité de loger cinq compagnies du régiment de Rohan nouvellement débarquées, et le projet de les répartir dans les villes voisines, le remboursement des avances faites à Legé et à Machecoul pour les fournitures militaires (1791) ; — les inquiétudes causées par le mécontentement et l'hostilité des gens de la campagne contre le nouvel ordre de choses, le paiement des mémoires présentés par les fournisseurs des étapes, des corps de garde, des casernes, des hôpitaux, des convois ; l'enrôlement et le rassemblement des recrues (1792), la répartition d'un contingent de 310 hommes dans la levée des 300,000 hommes, la poursuite des 800 brigands cachés dans la forêt de Princé (mai 1793) ; le comblement des tranchées ouvertes par les révoltés sur la route de Machecoul ; récits des défaites essuyées par les Républicains aux camps de Fréligné et de la Roulière par le citoyen Charruau, receveur des Domaines de Machecoul (an II) ; etc.

L 581. (Liasse.) — 35 pièces.

1790 - an IV. — Affaires militaires du district de Nantes. — Requêtes, délibérations, procès-verbaux, correspondance adressés aux administrateurs du Département par les officiers municipaux de Nantes, par le Comité central des Trois corps administratifs, par les administrateurs du District, concernant : la rédaction des listes de citoyens actifs, l'envoi des gardes nationales à Guérande (1790) ; — la réquisition de 25 dragons pour résister à l'émeute projetée par les compagnons et ouvriers de Nantes ; de 20 hommes du 84e régiment pour apaiser l'esprit d'insurrection à Saint-Aignan ; les regrets causés par le départ du régiment de Rohan (1791) ; l'inscription des engagements dans la troupe de ligne, l'installation des corps de garde (1792) ; — protestation des habitants de Saint-Aignan contre la levée des 300,000 hommes ; invitation aux déserteurs à rejoindre les drapeaux, listes des contingents à fournir par chaque commune, leur rassemblement au chef-lieu, la levée d'une taxe de guerre ; — adjudication de la fourniture des lits aux casernes de Nantes, pour les soldats du régiment de Rohan, arrêtée par la municipalité avec l'approbation du District et du Département, sauf des réserves en ce

qui touche le règlement des frais par voie d'imposition sur les rôles de la capitation (1790); — état des réparations à faire aux corps de garde, et arrêtés portant renvoi de la plainte des gardes nationaux au Commissaire des Guerres (an IV).

L 582. Liasse. — 56 pièces.

1791 - an III. — Affaires militaires du district de Paimbœuf. — Délibérations, avis, arrêtés, correspondance adressés au chef-lieu du Département par les membres du Directoire du District et par les autorités municipales concernant : l'établissement et la conservation d'une garnison de dragons pour maintenir l'ordre, l'organisation des garde-côtes, la levée des volontaires (1792); — la répartition du contingent, le casernement des volontaires de la Seine-Inférieure et de Lot-et-Garonne, les approvisionnements de canons, de poudre et de munitions, les mesures à prendre pour fortifier la ville de Paimbœuf, les conflits soulevés par les prétentions des commandants de la place et de la garde nationale, la surveillance de la Loire, l'escorte des convois de provisions à destination de Nantes, les mouvements de troupes, l'attaque de Pornic (mars 1793), le paiement de la solde, la fourniture des subsistances, le règlement des dépenses, etc.

L [illegible]. Liasse. — [illegible] pièces.

1791 - an III. — Affaires militaires du district de Savenay. — Délibérations, avis, arrêtés et correspondance adressés au chef-lieu du Département par les membres du Directoire concernant : le départ des volontaires enrôlés, la surveillance de la navigation, les dangers à redouter par suite des rassemblements qui se forment autour des prêtres réfractaires si le détachement des dragons est déplacé de Savenay, la fourniture des lits aux troupes, le transport des bagages, le casernement du régiment de Conty au couvent des Cordeliers (1791); — la répartition des troupes dans les communes du district pour soulager la ville, l'escorte des commissaires chargés du désarmement, une décharge de contribution aux convois demandée par la commune de Bouvron, l'organisation des [illegible] (1792); — la centralisation et la conversion des cloches du district en canons, le mécontentement causé par la levée du contingent des [illegible] hommes, en mars, et des 30,000 hommes de cavalerie, en septembre, les dévastations commises à Savenay par les révoltés (1793); — les mesures ordonnées par le général Cambray pour fortifier la place de Savenay et le paiement des dépenses qui ont été la conséquence des travaux, la difficulté de mettre à exécution les réquisitions de charrettes et de fourrage (an II); — les avantages que procurerait un cantonnement de troupe au Temple pour intimider les assassins et les fanatiques (an III); etc.

L 584. Liasse. — 113 pièces.

An IV - an VIII. — Affaires militaires des cantons d'Aigrefeuille, d'Ancenis et d'Arthon. — Correspondance adressée au chef-lieu du Département par les administrations municipales, par les commissaires du Directoire exécutif, extraits des livres de délibérations concernant : l'insubordination et les exigences des troupes, la fourniture de tous les objets nécessaires aux étapes et au logement, le service des transports et des fourrages, les critiques soulevées par la conduite des officiers, l'organisation et l'emploi de la Garde nationale et des colonnes mobiles, la confection des chaussures, le paiement des réquisitions et du prêt, la répression du brigandage et l'arrestation des chefs, les plaintes excitées par le défaut et l'irrégularité des approvisionnements, la défense de la ville d'Ancenis contre l'audace des insurgés, la recherche des déserteurs, la misère causée par les réquisitions de bestiaux dans le canton d'Arthon ; etc.

L 585. Liasse. — 102 pièces.

An IV - an VIII. — Affaires militaires des cantons de Batz, de Blain, de Bouaye, de Bouguenais et de Bourgneuf. — Correspondance adressée au Commissaire du Directoire exécutif près l'Administration centrale par les agents et les administrateurs municipaux, par les commissaires du Directoire près les administrations cantonales; extraits de délibérations concernant le recrutement, les étapes, le casernement des troupes de passage, la poursuite des réfractaires, l'exécution des réquisitions, l'organisation de la garde nationale sédentaire, la distribution des munitions; plaintes contre l'insolence et les procédés violents du lieutenant Quoniam en garnison au Pouliguen ; demande de création d'un poste de syndic des gens de mer au même lieu (an V), réclamations de bois de chauffage, questions relatives aux fournitures dues aux bureaux d'État-Major ; objections faites à Blain

contre la conversion des bataillons de garde nationale en colonnes mobiles ; confusion causée par les ordres donnés à Blain par les deux généraux Brune et Chabot en conflit ; anxiété causée dans le canton de Bourgneuf par l'application de la loi sur le recrutement, en l'an VI ; etc.

L 586. (Liasse.) — 224 pièces.

An IV - an VIII. — Affaires militaires des cantons : Cambon-Le Croisic. — Correspondance adressée au Commissaire du Directoire exécutif près le Département par les commissaires du D. E. près les cantons, par les administrations municipales concernant : le paiement des réquisitions, la surveillance des déserteurs ; — instances de la municipalité de Châteaubriant près du général Hoche pour que la garnison de cette ville soit renforcée, attendu qu'elle est au centre de la Chouannerie ; — récit des maux causés par les réquisitions dont le mode est révoltant (an IV), conditions imposées aux adjudicataires des peaux de boucheries, dénonciation contre le commissaire des guerres, Bouquet, transmission de marchés conclus pour la fourniture de la viande, effectifs des colonnes mobiles, avis d'une expédition contre les chouans de Bretagne, de Poitou et d'Anjou (an VII) ; — programme des travaux à faire pour fortifier Châteaubriant, dénonciation du trafic des chevaux auquel se livraient les généraux à propos de la prise du « fameux cheval de bataille à la Robrie, nommé *Cousin*, qui va devenir la proye du général Dutilh », par le commissaire Constantin à Clisson (an IV), remontrances sur les causes qui poussent les soldats à la désertion (an VI) ; l'agent municipal et le commissaire du canton de Couëron déplorent l'apathie des habitants de leur ressort et leur aversion pour le service de la garde nationale et des colonnes mobiles (an V) ; — plaintes contre les procédés du citoyen Pariset, commandant de la place du Croisic (an VIII).

L 587. (Liasse.) — 115 pièces.

An IV - an VIII. — Affaires militaires des cantons : Derval, Frossay, Guémené, Guenrouet, Guérande, Herbignac, Issé, La Limousinière et Le Loroux. — Correspondance adressée au chef-lieu du Département par les agents municipaux, par les commissaires du Directoire exécutif, extraits des livres de délibérations concernant les approvisionnements, les magasins, la poursuite des réfractaires, les convois ; — plaintes du commissaire de Guémené contre une bande de « mauvais garnements, appelés gardes territoriaux » dont il demande le licenciement (an IV) ; élection des officiers de la garde nationale à Drefféac (an IV) ; réflexions sur l'état de siège décrété à Guérande et ses conséquences (an IV), avis des embarras causés par la résiliation des marchés de fournitures conclus par les administrations civiles (an V) ; résolutions pour la réparation des murs de Guérande et la protection de la ville (an VIII) ; comptes rendus d'expéditions de colonnes mobiles autour de Guérande (an VII), demande de troupes par le canton d'Herbignac ; lamentations sur la misère des soldats cantonnés au Loroux : « du pain dont les chiens ne veulent pas, point de souliers, de vêtements, ni viande, ni légumes, ni paye, ni vin, que voulez-vous qu'ils fassent ? Enfin ce sont des hommes » (an IV).

L 588. (Liasse.) — 91 pièces.

An IV - an VIII. — Affaires militaires des cantons de Machecoul, de Mesquer, de Moisdon, de Monnières et de Montoir. — Correspondance, délibérations adressées au chef-lieu du Département par les agents municipaux et par les commissaires du Directoire exécutif près les administrations municipales de canton au sujet : des subsistances, du service des charrois, de l'organisation de la garde nationale sédentaire, de la surveillance des militaires et des marins en congé, de la répartition des troupes dans les cantonnements, de la levée des conscrits et des chevaux, de la recherche des réfractaires, de la fourniture du bois et des fourrages, du mécontentement causé à Montoir et à Machecoul par les réquisitions de charrettes (an IV) ; des calamités causées dans le canton de Moisdon par les 800 hommes de troupes cantonnés sur le territoire de l'ancien district de Châteaubriant, lesquels pillent et maltraitent les habitants (an V), des secours réclamés par les parents des défenseurs de la Patrie détenus dans les prisons de l'étranger, de la distribution du résultat des prises aux familles des marins ; etc.

L 589. (Liasse.) — 121 pièces.

An IV - an VIII. — Affaires militaires du canton de la ville de Nantes. — Correspondance, délibérations, requêtes adressées au chef-lieu du Département par le président et les administrateurs municipaux

du canton, par le Commissaire du Directoire exécutif près l'administration cantonale au sujet de la transformation des édifices nationaux en casernes, en hôpitaux et en magasins, des inquiétudes causées par les amas de poudre entassés au Château, de l'entretien d'un atelier de chaussures dans le local du cirque, de l'organisation de la garde nationale sédentaire, des provisions de fourrages à faire pour recevoir l'armée d'Italie et des préparatifs de logement nécessaires; de l'établissement de corps de garde, des approvisionnements de bois, de lumière, de subsistances, de la fourniture du pain aux militaires détenus ou malades ; des salaires à payer aux charretiers mis en réquisition pour les transports militaires, de la nomination d'un commandant pour la colonne mobile, du recrutement et de l'emploi des compagnies franches pour agir contre les « brigands royaux » de concert avec le général Grigny (an VII) ; des dispositions à prendre pour fortifier la ville ; récit de la mort du citoyen Pellerin, tué par les Royalistes, près du Port-Communeau (an VIII).

L. 590. Liasse. — 119 pièces.

An IV - an VIII. Affaires militaires des cantons de Nort, de Nozay, de Paimbœuf, du Pellerin et de Pontchâteau. — Délibérations, requêtes et correspondance adressées au chef-lieu par les commissaires du Directoire exécutif près des administrations municipales, par les agents municipaux au sujet de la conservation du bataillon de l'Orne, à Nort, qui a l'estime des habitants ; de la fourniture du bois aux troupes, de l'adjudication de la viande de boucherie, de la répartition équitable des réquisitions entre toutes les communes, de la contrainte à exercer contre les cordonniers, des cartes d'identité à distribuer aux gardes nationaux de Nozay, du choix des munitionnaires, des mesures à prendre pour fortifier la ville de Paimbœuf, des objections faites au Pellerin contre l'organisation de la garde nationale, du logement des escortes qui accompagnent les courriers de Pontchâteau à la Roche-Bernard, de la répression des réquisitions arbitraires, etc.

L. 591. Liasse. — 113 pièces.

An IV - an VIII. — Affaires militaires des cantons de Pornic, de Rialle, de Rouge, de la Rouxière, de Saint-Julien-de-Vouvantes, de Saint-Nazaire, de Saint-Nicolas-de-Redon, de Sainte-Pazanne, de Saint-Philbert, de Saint-Sébastien, de Savenay et de Sion. — Correspondance adressée au Commissaire du D. E. près le Département de la Loire-Inférieure par les commissaires du D. E. près les cantons ci-dessus, par les agents municipaux, par les membres de l'administration cantonale, délibérations et requêtes concernant : le dénuement des soldats du camp établi à la Plaine pour la défense de la côte (an V) ; le remplacement de l'abbé Abeline, curé du Clion, dans le poste de commandant en chef des gardes nationales des cantons d'Arthon, de Bourgneuf et de Sainte-Pazanne, attendu que les gardes nationaux ne veulent point d'un « calotin pour les conduire à l'ennemi » (an VIII) ; — l'organisation d'une compagnie armée à Rougé pour protéger les voyageurs (an VII) ; — les plaintes soulevées par l'irrégularité du service des subsistances ; — les blâmes encourus par le citoyen Précourt, commandant de l'arrondissement d'Ancenis, pour ses actes arbitraires dans le canton de la Rouxière (an VII) ; — organisation de la garde nationale à Sainte-Pazanne (an VII) ; — avis de l'insubordination du bataillon et de ses insolences envers l'agent municipal de cette localité (an IV) ; — rétractation des plaintes portées contre les troupes du cantonnement de Saint-Philbert-de-Grandlieu (an V) ; — remontrances sur les irrégularités du service des convois et des subsistances dans le canton de Savenay ; etc.

L. 592. Liasse. — 91 pièces.

An IV - an VIII. — Affaires militaires des cantons du Temple, de Thouaré, de Vallet, de Varades, de Vertou, de Vieillevigne et de Vritz. — Extraits de délibérations des administrations cantonales, correspondance et rapports adressés au chef-lieu, au Commissaire du Directoire exécutif près l'Administration centrale du Département, par les commissaires du D. E. près les administrations cantonales et par les agents municipaux ; demandes d'armes et d'instructions pour organiser la défense nationale du Temple, en l'an IV et en l'an VIII ; — arrestations de déserteurs ; — mécontentement causé par le service défectueux des convois et des étapes ; — publication des exemptions accordées aux jeunes gens de la réquisition et vérification des contrôles pour la poursuite des étrangers qui affluent en Vendée en passant par Thouaré ; — avis du passage de 60 déserteurs de la Marine par les communes du canton de Vallet (an IV), pénurie des munitions à Vallet (an VII) ;

élections des officiers des gardes nationales à Varades et à Montrelais, mesures de défense et de protection contre les Chouans, massacre d'un chasseur de la 19e brigade par les brigands (an VII) ; — application de la loi de Conscription dans le canton de Vieillevigne, et plaintes contre la rapacité des adjudicataires des subsistances ; — le commissaire Benoist, de Vritz, insiste pour la conservation du cantonnement, attendu qu'il est entouré d'insurgés (an VII).

L 593. (Liasse.) 99 pièces.

1790 - an VIII. — Gendarmerie. — Circulaires et instructions des Ministres de l'Intérieur et de la Guerre concernant : l'organisation des brigades, le recrutement du personnel, les placements individuels, la fourniture de l'étape en route, les conditions imposées aux démissionnaires, la formation d'un fonds de masse destiné à la remonte et à l'équipement des gendarmes, le mode d'avancement à observer pour les gendarmes, les sous-officiers et les officiers, le choix de la résidence des brigades, l'augmentation de leur nombre, l'épuration des cadres des officiers, après la journée du 18 fructidor, et la révision par un jury de toutes les nominations aux emplois de sous-officiers et de gendarmes, etc. ; — autres instructions émanant de la Commission de l'organisation et du mouvement des armées de terre et de mer. — Nomination de M. Gardin de la Glestière, lieutenant-colonel à Rennes, pour la 5e division ; — recommandations en faveur du capitaine La Bassée, du lieutenant Maussion, des brigadiers Drugeon et Vatrain, pétitions de divers aspirants au grade de gendarme ; etc.

L 594. (Liasse.) 115 pièces.

1790 - an IV. — Gendarmerie. Avis des Directoires des districts sur le choix des résidences à assigner aux brigades et à leur importance, et observations des capitaines ; — propositions par divers citoyens du Croisic de se constituer en compagnie de gendarmerie « vu les malfaiteurs, prêtres réfractaires et autres vagabonds qui pourraient s'y réfugier » (1791) ; — protestation de dévouement des gendarmes de Machecoul en réponse à une invitation de souscrire à la formation d'une compagnie de *cavalerie départementale* (2 mars 1793) ; — pétition des gendarmes de la Loire-Inférieure au Ministre sollicitant l'honneur de rejoindre leurs frères d'armes à la frontière, et la liberté de nommer leurs officiers (décembre 1792). — Tableaux des brigades existantes et des brigades d'augmentation, et notes sur l'importance des localités. — Délibérations et avis des districts d'Ancenis, de Blain, de Clisson et de Machecoul sur des demandes d'indemnités présentées par des gendarmes à raison de leur logement, par le locataire de la maison Souchu, au Port-Saint-Père, qui avait cédé la place aux gendarmes (1792). — Réquisitions diverses signées par le Directoire du département ; — pétitions et avis des districts sur des demandes d'armes, des pertes de chevaux, la misère endurée par les brigades de la Loire-Inférieure par suite de la rareté des distributions de vivres et de vêtements (an IV) ; réclamations de secours, de solde, de pensions, de frais de route par la veuve du lieutenant-colonel J.-B. Lebas, mort assassiné dans l'exercice de ses fonctions (1792), par les gendarmes Demons et Ribaucourt qui avaient été pillés par les révoltés à Pornic et à Nort, en 1793 ; etc.

L 595. (Liasse.) — 42 pièces.

1791 - 1792. — Garde nationale de la ville de Nantes. Etats nominatifs de la population des citoyens actifs divisée en 18 sections, certifiés par le maire Giraud et par le procureur de la commune Dorvo. — Contrôles du bataillon des volontaires divisés en neuf compagnies et contresignés par Piter-Deurbroucq et Robineau. L'état-major comprenait Jean-Louis Josnet La Violais et Jacques-Jean Quené, lieutenants-colonels.

L 596. (Cahiers.) — 62 cahiers.

1793 - an II. — Garde nationale de Nantes, première légion. — Contrôle du bataillon des volontaires marins et des compagnies de cavalerie commandées par Robineau, des bataillons de Cincinnatus, du Bouffay, de la place de la Liberté, de l'Ile-Feydeau, des Ponts, du Change, des Vétérans et des Pompiers. — Cahiers de chaque compagnie et états de situation de l'effectif au mois d'août 1793. — Contrôle des canonniers dressé le 25 floréal an II.

L 597. (Cahiers.) 57 pièces.

1793. — Garde nationale de Nantes, deuxième légion. — Contrôles des bataillons de Buffon, de La

Fosse, des Agriculteurs, de Mirabeau, de Graslin, de Chésine, de l'Egalité et de la Bourse.

L 598. (Liasse.) — 133 pièces.

1791 - an VII. — Garde nationale de Nantes. — Lois et règlements posant les bases de l'organisation. Etats de formation et de répartition. Correspondance des commandants généraux Piter-Deurbroucq et Bouteiller, des adjudants généraux Guillemé et Dufeu, du colonel Josnet. — Délibérations, compte rendu du trésorier. — Projets de réorganisation comprenant la division de la ville en sections et des arrêtés des Représentants du Peuple (an III); liste des chefs de bataillon, adjudants, capitaines, lieutenants, sous-lieutenants et sergents-majors des huit bataillons (an IV); procès-verbaux d'élection et demandes de solde.

L 599. (Liasse.) — 93 pièces.

1790 - an IV. — Gardes nationales des districts d'Ancenis, de Blain, de Châteaubriant et de Clisson. — Liste de volontaires (1791), réclamation de fusils par les commandants Biou et Bertrand, d'Ancenis, demandes de solde ; — délibérations du district de Blain sur le recrutement et la formation des compagnies, la discipline à établir, la réparation des armes, la surveillance des suspects, l'organisation d'une garde territoriale à Blain sous le commandement du sieur Chiron (an III) ; — la nomination des chefs dans le district de Châteaubriant et le paiement de la solde due, la fourniture des munitions demandées par diverses municipalités du district de Clisson.

L 600. (Liasse.) — 70 pièces.

1790 - 1793. — Gardes nationales des districts de Guéméné et de Machecoul. — Listes de citoyens actifs, élections des officiers, plaintes portées contre le sieur Beurnonville, se disant commandant de la garde nationale de Saint-Nazaire, maintien du même chef dans ses fonctions, protestations contre l'arrêté du Département ; — difficultés soulevées au Croisic par la réquisition des gardes nationaux pour agir contre le bourg de Batz avec les volontaires de Marne-et-Loire ; — ouverture d'un livre d'inscription dans chaque municipalité ; demandes d'armes et de corps de garde, délibérations, correspondance, décisions, vœux concernant la fédération, l'armement, la solde, le refus d'inscription opposé aux gens suspects par la municipalité de Port-Saint-Père ; etc.

L 601. (Liasse.) — 108 pièces.

1790 - an IV. — Gardes nationales des districts de Nantes, de Paimbœuf et de Savenay. — Contrôles nominatifs, délibérations, pétitions, réclamations, correspondance des administrateurs de chaque district concernant l'équipement et l'armement des gardes nationales, le traitement du secrétaire de la garde nationale de Nantes, la protection d'Indret (1793) ; le règlement des dépenses faites par les détachements envoyés pour l'installation des curés assermentés ; procès-verbaux d'élection des officiers dans les communes de Pornic, du Clion et de Sainte-Marie (an II) ; — projets de règlement pour la constitution de la garde nationale de Paimbœuf, demandes d'armes par les communes du Pellerin, de la Plaine, de Paimbœuf ; pétition au commandant de la garde nationale de Frossay, Cadou, réclamant l'envoi « d'une force qui puisse résister à celle des mauvais citoyens » (1791) ; — listes, délibérations, renseignements divers sur les gardes nationales des communes de Pontchâteau, de Lavau, de Cambon et de Couëron, avis des administrateurs du district de Savenay annonçant que l'organisation de la garde nationale n'a pas été praticable « par la disposition malveillante des esprits » (1793) ; etc.

L 602. (Liasse.) — 24 pièces.

An V - an VIII. — Garde nationale sédentaire. — Contrôles nominatifs des bataillons des cantons d'Ancenis, d'Arthon, de Blain, de Cordemais, de Corsept, de Machecoul, de Montoir, de Nozay, de Paimbœuf, de Saint-Brevin, de Saint-Étienne-de-Montluc, de Vallet et de Varades. — Lettre du chef de division de la garde nationale sédentaire de la commune de Nantes, Chevy, au général Brune, général en chef de l'armée de l'Ouest, pour le féliciter de sa promotion et demander la cessation de l'état de siège, réponse du général (copies), pluviôse an VIII ; — rapport de Chevy à l'Administration municipale sur l'attaque des chouans, du 28 vendémiaire an VIII, sur l'exécution des mesures prises et l'énergie déployée par les gardes nationaux de Nantes.

L 603. (Liasse.) — 185 pièces.

An IV - an X. — Guerre intérieure et extérieure. — Loi ordonnant la création de légions franches dans sept départements (3e jour compl. an VII); lettre ministérielle relatant que l'arrêté du 17 floréal an IV relatif à l'organisation des colonnes mobiles n'a pas été mis à exécution (therm. an IV) ; arrêtés du Directoire exécutif prescrivant le renouvellement des colonnes mobiles tous les 6 mois (frimaire an V), portant que les Administrations centrales sont chargées de pourvoir à l'armement et à l'équipement des mêmes colonnes et de les requérir pour les mettre à la disposition du commandant en chef de l'armée d'Angleterre ; — instructions ministérielles sur l'emploi du crédit de 30 millions ouvert par le Corps législatif, sur les moyens d'organiser les colonnes, de poursuivre les brigands royaux, de former des ligues, de réveiller la vigilance des autorités locales (an VII); — correspondance et rapports émanant du commandant de la colonne mobile d'Ancenis, des commandants des arrondissements d'Ancenis et de Nort, Lescoure, Durand et Bellanger, du commandant de place Drugeon, à Châteaubriant, du commandant Suin chargé, en l'an VII et VIII, de l'arrondissement de Châteaubriant, lequel adresse une volumineuse correspondance sur les mouvements des chouans, sur les intrigues de leurs chefs, sur la poursuite et l'arrestation des voleurs et des assassins ; — autre correspondance de Beilver, commandant le détachement de Bouaye ; — des commandants de place du Croisic et de Guérande, Paris et Destruisart, du commandant de l'arrondissement de Guérande, Grosbon, lequel a reçu une lettre de menaces de M. de Sécillon, enjoignant aux Républicains de vider la place (15 décembre 1799) ; — rapports sur l'expédition dirigée sur Pontchâteau et la Roche-Bernard par la colonne mobile de Drugeon, et demande de remboursement de frais de route ; — autre rapport du capitaine Genevier sur la situation des esprits dans la région de Saint-Gildas et surtout à Fégréac, qui sert d'asile à une foule d'émigrés et de prêtres qui chantent messe et vêpres à l'église et dans deux chapelles (frimaire an VII); — autres rapports des chefs de détachement établis au Loroux, à Clisson, à Vallet et à Vieillevigne ; — du citoyen Abeline, curé assermenté du Clion, commandant les cinq cantons de la côte de Bourgneuf, et règlement des frais d'entretien de la colonne, en 1802.

L 604. (Liasse.) — 52 pièces.

An VII - an VIII. — Garde nationale incorporée à l'armée d'Angleterre. — Contrôles nominatifs des citoyens composant l'effectif et états de revues des compagnies franches des colonnes mobiles d'Ancenis, de Bourgneuf, Châteaubriant, Couëron, Guérande, Nantes et Saint-Nazaire.

Instruction Publique

L 605. (Liasse.) — 44 pièces.

1792 - an VII. — Instruction primaire. — Circulaires, correspondance générale et instructions concernant l'exécution de la loi du 29 frimaire an II dans les districts, et les certificats à exiger des instituteurs, arrêté d'organisation pris à Guérande ; — arrêté du représentant du Peuple, Bailleul, ordonnant le renouvellement du Jury et réglant ses attributions et ses devoirs, avis aux candidats aux fonctions d'instituteur ou d'institutrice (an III) ; — arrêté de l'Administration centrale approuvé par le Ministre de l'Intérieur (an IV) ; — autre arrêté fixant à un franc par élève la rétribution due aux instituteurs et institutrices, et leur accordant 300 francs d'indemnité de logement (an V) ; — circulaire aux cantons invitant les administrations à surveiller l'enseignement donné aux enfants et à fermer les écoles où l'on refuserait de leur faire réciter la *Déclaration des droits de l'Homme*, réclamant des renseignements sur les méthodes suivies et les « leçons clandestines que donnent le Royalisme et la superstition » (an VI) ; — indemnité de logement de 150 francs attribuée par le Département à chaque instituteur (an VII) ; questionnaires envoyés aux Districts et réponses sous forme de tableaux indiquant les anciennes fondations ; propositions de sujets à nommer, états nominatifs très incomplets.

L 606. (Liasse.) — 36 pièces.

1790 - an III. — Instruction primaire. — Pétitions diverses des instituteurs et institutrices relatives à leur logement et à leur traitement, classées par districts, et arrêtés portant avis sur les demandes de Thomas Letourneau, instituteur, réclamant la jouissance du presbytère du Cellier (an II) ; du citoyen Douville,

réclamant la jouissance du collège d'Ancenis à défaut du presbytère occupé par le préposé aux fourrages (an III) ; Verzeau, instituteur à Varades, produit la liste de ses élèves avec la rétribution payée par chacun d'eux ; — dans le district de Blain, avis de la municipalité de Blain sur l'emploi des fonds affectés à l'entretien d'un maître d'école par l'évêque du diocèse, en 1769, et le choix d'un maître laïque (1791) ; Alain Legall, maître d'école à Nozay, réclame un traitement de 1,000 livres et les arrérages (an II), le citoyen Goueslin, instituteur à Blain, la liquidation de son traitement sur le pied de 535 livres par an (an III) ; — dans le district de Châteaubriant, procès-verbal de l'enquête faite au local de l'école charitable et des questions posées aux Sœurs de Charité (1790), refus de serment des dites Sœurs (1791) ; — réponses négatives pour les communes de Petit-Auverné et de Fercé, demandes de traitement adressées par le citoyen Phelippes, ex-curé constitutionnel, et Errien, instituteurs à Châteaubriant, en l'an III ; — admission de l'abbé Charles Richard, ex-curé constitutionnel, comme instituteur à Saint-Aubin-des-Châteaux (an II) et de Pierre Paillard qui exerce à Ruffigné depuis brumaire an III.

L. 607. (Liasse.) — 84 pièces.

1791 - an III. — Instruction primaire. — Avis des Directoires des districts de Clisson, de Guérande et de Machecoul sur des pétitions présentées par des instituteurs et des institutrices pour obtenir paiement de leur traitement ou la jouissance d'un logement. Nomination de Julien Taillandier par la municipalité du Loroux et allocation de 300 livres à la charge d'enseigner huit pauvres dont les choristes (1791) ; — réclamation du sieur J.-B. Guigaud, nommé régent de la paroisse de Vieillevigne par le marquis de Juigné, en 1787, qui lui avait assuré 300 livres de gages, et avis favorable (1792) ; — interrogatoire de P. Pigeon, domestique du curé du Bignon et maître des petites écoles, arrêté et détenu à Nantes pour avoir lu l'*Evangélique* dans l'église paroissiale, et demande d'élargissement (1792) ; — suspension de la demoiselle Berthu, maîtresse d'école au Croisic, pour refus de serment civique, sur la plainte d'une maîtresse nommée *La Glochet* (1791) ; — requêtes de Julien Gourhaud aspirant au poste d'instituteur à Donges (an III), de Jacques Le Forestier, ancien frère des Ecoles chrétiennes, qui demandait le presbytère et qui démissionna (an III) ; — du citoyen Jalliot accepté à Montoir, du citoyen Huet, greffier de la municipalité de Pontchâteau, aspirant à la place d'instituteur (an III) ; — productions des orphelines du Petit-Calvaire de Machecoul contre le duc de Retz dont la terre était grevée d'une fondation pour l'éducation de quatre pauvres filles et l'entretien d'une directrice, délibérations et arrêtés en faveur du rétablissement du Petit-Calvaire (1793) ; — défenses d'exercer la profession d'instituteur de la jeunesse contre des maîtres et des maîtresses de Sainte-Pazanne et de Saint-Philbert-de-Grandlieu qui refusaient de prêter le serment civique ; pétition en décharge de l'obligation d'assister au service divin les dimanches et fêtes qu'on voulait lui imposer par arrêté du Département, présentée par le régent des écoles de Saint-Philbert, Courtel, lequel fut destitué et remplacé par le sieur François Villaine qui demanda paiement de 236 livres par an, en l'an II.

L. 608. (Liasse.) — 91 pièces.

1790 - an IV. — Instruction primaire. — Avis des Directoires des districts de Nantes, de Paimbœuf et de Savenay. — Nomination de Joseph-Henri Defargues, pourvu d'un brevet de maître d'écriture pour la ville de Versailles, à la place de directeur des écoles publiques et gratuites, et requête des Frères des Ecoles chrétiennes, demandeurs en indemnité pour l'abandon des locaux qu'ils ont construits et meublés (1792) ; pétitions et certificats de divers citoyens : François Labbé, Quique, Julien Delorge, de Besançon, professeur à Naples ; de la municipalité de Bouaye, pour la réunion des écoles de filles de Bouaye et de Saint-Léger en une seule, suivant la fondation ; — du Directoire du district de Nantes pour l'installation de l'instituteur de Chantenay au presbytère et l'envoi des livres nécessaires ; l'installation du citoyen Beaufeu au presbytère d'Indre, de Jean-Baptiste Mainguet, instituteur à Nort ; — de la commune de Rezé et du Département approuvant la remise du presbytère au citoyen Joly et à son épouse pour enseigner (an II) ; — de Sébastien Soucié, maître des petites écoles de Saint-Aignan depuis 1768, poursuivi par les habitants et le curé de la paroisse pour sa négligence ; — de Joseph Mayet, « instituteur constitutionnel d'une pension toujours nombreuse » à Sautron, lequel réclame 6,397 livres d'indemnité pour les dommages qu'il a éprouvés, le 10 mars 1793, de la part des insurgés ; — attestation pour le citoyen Gaschignard, instituteur à Saint-Herblain (an II) ; — dans le district de Paimbœuf,

interdiction prononcée pour refus de serment contre les demoiselles Chambry et Faucillon, maîtresses d'école à Paimbœuf, contre le sieur Louis Blot, instituteur au Pellerin, depuis 1768, lequel refusait d'assister à la messe du curé constitutionnel, contre la demoiselle Lemi, maîtresse à Saint-Jean-de-Boiseau, et proposition de la remplacer par le sieur Chauveau, maître d'école, de lui attribuer le profit de la fondation de 1715 ; — élection d'Antoine Gabory et de sa femme pour enseigner au Clion (an II) ; — dans le district de Savenay, pétitions de Claude Pionnier, instituteur à Couëron, nommé, en 1791, aux gages de 600 livres et réduit à 200 livres, puis secrétaire-greffier, et remplacé par Jean-Marie Gicquel qui demandait l'usage du presbytère en l'an III ; — présentation et admission de Louis-Armand Lenoble, ex-oratorien, et de son épouse Louise Verteuil, ex-dame de Saint-Charles, pour exercer à Couëron (an III), du citoyen Gouzot, ex-vaguemestre du bataillon d'Arras, pour la commune de Savenay ; — de l'abbé Courtois, ex-curé de Cordemais, et de Monique Courtois, épouse du citoyen Rebion, prêtre, postulant la place d'instituteur et d'institutrice à Cordemais, et objections de la municipalité (an III) ; — état de situation des écoles primaires dans le district de Savenay, en l'an III.

L 609. (Liasse.) — 7 pièces et 9 feuillets.

An IV - an VII. — Instruction primaire. — Jury d'examen des maîtres et des maîtresses. Copie des lettres du Jury d'examen adressées aux administrations cantonales de l'arrondissement de Savenay, du 23 prairial an IV, au 12 ventôse an VII, pour les aviser des candidats admis. — Convocation des membres du Jury de Nantes dans la salle du Consulat ; — instances du canton de Clisson pour obtenir la réunion du Jury (an IV), du canton de Paimbœuf pour le remplacement du citoyen Raingeard, député au Conseil des Anciens (an VI) ; remerciements de J.-B. Lefèbvre, officier de santé, désigné pour le Jury d'Ancenis à la place du citoyen Luneau (an VII).

L 610. (Liasse.) — 80 pièces.

An IV - an VIII. Instruction primaire. Personnel enseignant. — Pétitions des candidats aux fonctions d'instituteur et d'institutrice, certificats de moralité et de civisme et procès-verbaux d'examen par les membres du Jury d'instruction publique, admissions et propositions au Département par les administrations cantonales se rapportant aux maîtres et maîtresses dont les noms suivent : François Radais et la citoyenne Potiron à Ancenis ; — le citoyen Vion, installé, et la citoyenne Néel, postulante dans le canton d'Arthon ; — le citoyen Gouëllain dans le canton de Blain, réclame 1,200 francs de traitement et 24,000 livres pour sa subsistance (an VI) ; Madeleine Jouvel, femme de Noël Grenier, garde-champêtre, nommée à Bouaye (an IV) ; — Jean-Marc Tréhou, la citoyenne Renouf-la-Couldraie et J.-B, Mainguet à Bouguenais ; Catherine Bigeard et Félicité Marchand, ex-religieuses de la Sagesse, dénoncées pour avoir refusé de prêter serment et « fait dépouiller nues les élèves appartenant à des patriotes pour les laver du crime d'être républicaines, lors de la 1re communion » (an VI) ; Louis-René Dupont, à Bourgneuf ; — école occulte à Cambon tenue par un « homme connu par son fanatisme, se rendant à des heures fixes dans différents villages » (an VI) ; — Blandin, instituteur à Chantenay, Hervé à Indre, Pierre-Etienne Gaschignard à Saint-Herblain, lequel réclamait 1,200 livres par an, d'après la loi du 27 brumaire an III ; — Mathurin-Joseph Phelippes-Beauregard en instance à Châteaubriant, et Sainte Esnault, femme Nolet, institutrice en la même ville.

L 611. (Liasse.) — 65 pièces.

An IV - an X. — Instruction primaire. Personnel enseignant. — Pétitions des candidats aux fonctions d'instituteur ou d'institutrice, certificats de moralité et de civisme, procès-verbaux d'examen, admissions des candidats, propositions de traitement et de logement, requêtes des maîtres et maîtresses dont les noms suivent : Joseph Gautret, maître ès-arts, Denis Clément, ex-curé constitutionnel de Clisson (an IV) ; — dans le canton de Couëron, Jean-Marie Gicquel et sa veuve, institutrice, Hervé, Laurent Gérard, ci-devant verrier, natif de Carmeaux (Tarn) ; dans le canton du Croisic, Coquerel réclame l'étape en nature, « les assignats étant de nulle valeur » (an IV) ; — dans le canton de Frossay, Reine Chauvin, femme Dabin « bonne et loyale républicaine » et A. Guiheneuf, instituteur à Saint-Père-en-Retz, en l'an VII et VIII ; — dans le canton de Guémené, Jean Luneau « avait la confiance public et enseignait depuis 1789 à Guémené ; en 1802, étant greffier de justice de paix, il demanda à être réintégré dans ses premières fonctions » ; — dans le canton de

Guérande, Claude Noize, de Bligny-sur-Ouche (Côte-d'Or), réclame une indemnité de logement, Jeanne Terron, institutrice, produit un rôle de rétribution des enfants reçus à son école (an IV) ; — dans le canton d'Herbignac, interdiction prononcée contre Jeanne-Marie Péraud, accusée de résister aux lois, Joseph Deboves, son remplaçant, auquel on attribue 300 francs pour indemnité de logement, à la charge de recevoir les enfants de sept ans et au-dessus gratuitement (an VII) ; — dans le canton de Ligné, le citoyen Palierne demande l'autorisation d'instruire les enfants « puisque tout citoyen peut prétendre aux premières places », attendu qu'il existait autrefois une école où toutes les communes circonvoisines envoyaient leurs enfants (an VI) ; — dans le canton de la Limousinière, Gab. Hervouet réclame son logement et un traitement (an VII) ; — dans le canton du Loroux, Pierre Lehéran « n'y gagne pas du pain sec vu un fanatisme trop avéré » et réclame les arrérages de son traitement (an VII).

L. 612. Liasse. — 31 pièces.

An IV - an VIII. — Instruction primaire. Personnel enseignant. — Pétitions des candidats aux fonctions d'instituteur et d'institutrice, certificats de moralité, de civisme, de capacité, procès-verbaux d'examen, admissions des candidats, propositions de traitement, réclamations et requêtes des maîtres et maîtresses dont les noms suivent : dans le canton de Machecoul, les citoyens Louis Godé, Tréhou et Jean-Marie Sauvaget ont produit les pièces ci-dessus ; — dans le canton de Montoir, Pierre-Michel Jalliot, ex-Prémontré, natif du Mans, domicilié à Montoir, depuis 1791 comme curé, lequel fut élu président de l'Administration cantonale en l'an VI ; — dans le canton de Nantes, les citoyens Dabin, Clément et Ledoux, ex-prêtres, Bernard, Picard, Quicque et Gaschignard réclament leur indemnité de 500 livres ; les citoyennes Gouby, Sibille, Martin, Montels, Picart, Baudin, Pailerré demandent 100 livres par mois et un logement convenable, Marie Rideau demande l'équivalent d'une livre et demie de pain par jour (an IV) ; — dans le canton de Nort, Math. Lemoing réclame un logement au presbytère ; — dans le canton de Nozay, Nicolas Dumenil, de l'Eure, et Marie Le Gall réclament tous deux un logement et un traitement.

L. 613. Liasse. — 32 pièces.

An IV - an VIII. — Instruction primaire. Personnel enseignant. — Pétitions des candidats aux fonctions d'instituteur et d'institutrice, certificats de moralité, de civisme et de capacité, procès-verbaux d'examen, admissions des candidats, propositions de traitement, requêtes des maîtres et maîtresses dont les noms suivent : Louis Favre, ex-préposé des Douanes, admis provisoirement au Pellerin (an VII) ; — dans le canton de Pontchâteau, les surveillants des écoles constatent chez Al. Clausse, instituteur, et chez Marie Desgéraud la présence des livres suivants : *Les pensées républicaines pour tous les jours de l'année*, la *Constitution de l'an III*, la *Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen* ; — dans le canton de Riaillé, Julien Belin et son épouse, Louise Deluen, produisent leur brevet ; — dans le canton de Saint-Julien-de-Vouvantes, Jean Le Guénec, maître-ès-arts, signale un déporté de la Martinique, Despujol, dont le civisme est suspect et qui enseigne néanmoins avec l'agrément de la municipalité (an V) ; — dans le canton de Saint-Nazaire, Françoise Loiseau demande à instruire les enfants de la section de Kerbiguet (an IV) ; — dans le canton de Sainte-Pazanne, Marie Glize et Marie Gaudin prêtent le serment civique ; — dans le canton de Saint-Père-en-Retz, Reine Chauvin, femme Dabin, obtient l'approbation du Jury ; — dans le canton de Saint-Philbert-de-Grandlieu, Franc. Vilaine réclame un logement, et Marie Dargent, un traitement ; — dans le canton de Savenay, les surveillants des écoles sont désignés au nombre de trois, Laurent Moraud est agréé par le Jury et Pierre Peudefère, ex-adjudant major, demande à être examiné ; — dans le canton du Temple, la pétition de Pierre Courtois, prêtre du diocèse d'Orléans, est renvoyée au Département avec le résultat de son examen (an V) ; — l'administration cantonale de Thouaré émet un avis favorable à la pétition du citoyen Vallencourt, ex-militaire ; — dans le canton de Varades 100 francs sont accordés à Ch. Bouland, ex-adjudant major, 150 francs à Jean-Nicolas George, la citoyenne Marie Keller est traitée sur le pied de 1,000 francs par an (an IV) ; — dans le canton de Vertou, Jacques Prevet et la veuve Dubot sont présentés comme capables ; — dans le canton de Vieillevigne, la femme Chamaillard est interdite pour son incivisme, Marie Le Vicomte, femme Hardouin, est agréée.

L. 614. Liasse. — 44 pièces.

An VI. — Instruction primaire. Enquête sur les résultats de la loi du 3 brumaire an IV. — Corres-

pondance adressée au chef-lieu par les administrations cantonales contenant des rapports sur la situation et le nombre des écoles, des maîtres et des élèves, leur capacité et leur moralité : canton d'Ancenis, un instituteur et une institutrice reçus par le Jury, plus dix écoles particulières à Ancenis, Oudon et Saint-Géréon ; promesse de dresser un état des enfants les plus indigents « pour inviter ensuite leurs parents à les envoyer à l'école primaire » ; — canton d'Arthon, aucune école publique si ce n'est celle des Moûtiers volontairement tenue par un prêtre constitutionnel ; — canton de Batz, établissements privés « où l'on n'inspire guère l'amour de la République » ; — canton de Blain, aucune école publique, deux instituteurs privés et deux maîtresses de filles et un instituteur à Fay ; — canton de Bouaye, une école privée à Saint-Aignan ; — canton de Bourgneuf, une école officielle ; — canton de Cambon, aucun maître ne s'est présenté ; — canton de la Chapelle-sur-Erdre, aucune école ; — canton de Châteaubriant, une institutrice reconnue et des écoles particulières ; — canton de Clisson, un instituteur primaire qui manque de logement ; — canton de Couëron, un instituteur à « Etienne-Montluc » ; — canton de Derval, « le païs ne fournit aucun sujet à qui l'on puisse confier les fonctions si importantes d'instituteur » ; — canton de Guenrouet, aucune école ; — canton d'Herbignac, un instituteur provisoire « qui a peu d'élèves » ; — canton de Legé, aucune école depuis l'insurrection vendéenne. « Les pères de famille se contentent d'envoyer leurs enfants chez quelques femmes de leur voisinage, qui leur apprennent tout au plus à épeler difficilement leur langue, et encore n'est-ce que le très petit nombre qui soit jaloux de donner aux leurs cette légère teinture d'éducation.... Les cantons qui nous environnent n'offrent guère d'autres exemples » ; — canton de Ligné, un instituteur au Cellier, une institutrice à Couffé, tous deux d'un civisme douteux ; — canton du Loroux, une école avec 20 élèves ; « aucun indigent n'a joui de l'avantage promis » ; — canton de Machecoul, un instituteur et deux institutrices ; « les pères et mères, pour la majeure partie, ne sont pas disposés à adopter les institutions républicaines. Les écoliers sont en petit nombre. La détresse des parents en est une des principales causes, il y a bien peu d'habitants aisés dans notre canton, ceux qui l'habitoient autrefois ayant presque tous été massacrés, et leurs veuves et leurs enfants s'étant éloignés d'un pays qui leur rappeloit des souvenirs si affligeants. Les habitants des campagnes..... avoient autrefois le désir et l'espoir d'obtenir pour leurs enfants, des bénéfices et d'en faire des prêtres ; aujourd'hui que les bras sont rares et le salaire des ouvriers du double, ils les occupent soit à la garde de leurs bestiaux soit aux travaux de la terre » ; — canton de Moisdon, deux écoles privées seulement, faute de sujets ; — canton de Monnières, aucune école publique, 1 instituteur et 4 institutrices privées, qui « n'ont que très peu de capacité et point de civisme » ; — canton de Nantes, 8 instituteurs publics, dont 2 prêtres constitutionnels, 18 institutrices, dont une au château, chez son père, capitaine d'invalides ; — canton de Nort, un instituteur, école assez nombreuse, bien que « les crédules habitans des campagnes répugnent toujours à donner à leurs enfans des documens qui ne tiennent pas un peu au fanatisme que leur ont si bien inculqué des hommes pervers que le Gouvernement proscrit avec tant de raison » ; — canton de Nozay, un instituteur ; « l'école n'est pas nombreuse, mais on a fait jouir un quart des indigens de l'exemption de la rétribution.... L'institution ferait plus de progrès si les instituteurs étaient salariés, ils sont pour la plupart obligés de se livrer à d'autres occupations pour se procurer de quoi vivre » ; — canton de Paimbœuf, aucune école publique ; 2 instituteurs privés, 6 institutrices, dont 2 sont « de vieilles et misérables abécédaires, entachées de la rouille des antiques préjugés » ; — canton du Pellerin, aucune école publique ou clandestine, aucun logement n'est préparé, toutes les cures ayant été vendues ou brûlées pendant la guerre civile ; — canton de Pontchâteau, 2 écoles particulières ; — canton de Pornic, pas d'instituteur public, seulement quelques particuliers « qui laissent quelque chose à désirer pour les talents » ; — canton de Saint-Julien, une seule école privée avec 15 élèves ;

canton de Sainte-Pazanne, 2 instituteurs publics, un au chef-lieu, l'autre à Saint-Hilaire-de-Chaléons ; 2 institutrices ; — canton de Sion, 1 instituteur privé au chef-lieu et un autre à Ruffigné, « cy-devant religieux, frère laïc, républicain », une institutrice au chef-lieu, « chouanne, fanatique et aimant beaucoup les bons prêtres » ; — canton de Soudan, aucune école ;

canton du Temple, 1 instituteur public, 20 à 25 élèves selon la saison et les travaux des champs ; — canton de Thouaré, une école privée à Sainte-Luce, tenue par le citoyen Landreau, « cy-devant clerc du nommé Chaperon, ex-vicaire de Thouaré, qui chantoit publiquement grande messe et vêpres dans une des sales du château de Thouaré » ; — canton de Varades,

une école publique au chef-lieu, avec 30 à 36 élèves ; « les campagnards, ayant toujours pour guide l'intérêt particulier, aiment mieux faire garder leurs bestiaux par leurs enfants que de leur faire donner l'éducation » ; — canton de Vertou, 1 instituteur et 1 institutrice agréés, mais « les écoles n'ont encore pu être organisées, faute de numéraire » ; — canton de Vieillevigne, aucune école publique ; « depuis le commencement de la guerre de la Vendée, deux individus, homme et femme, y tiennent des écoles privées et tant qu'elles existeront l'instituteur primaire n'aura point d'élèves ».

L. 615. (Liasse.) — 30 pièces.

1791 - an VII. — Enseignement dans les écoles et les collèges. — Lois, circulaires et instructions émanant de l'Assemblée nationale, de la Convention, du Comité de salut public, du Ministre de l'Intérieur contenant des prescriptions sur les objets suivants : examen du plan d'éducation nationale proposé par Talleyrand-Périgord (1791) ; — enquête sur le montant des dotations affectées à l'instruction sous l'ancien régime ; — établissement d'écoles primaires dans tous les lieux qui ont depuis 400 jusqu'à 1,500 individus (30 mai 1793) ; — remplacement de tous les maîtres incapables ; — organisation de l'instruction primaire obligatoire (29 frimaire an II), mode de paiement des instituteurs ; — obligation d'enseigner la langue française et de lire les lois de la République chaque décadi ; — pièces justificatives exigées des professeurs qui réclament un paiement ; — encouragements à donner aux maîtres avec une juste rétribution (an IV) ; — programme à suivre pour préparer l'ouverture des écoles centrales ; — questionnaire à remplir sur l'état des écoles primaires et centrales, sur les musées et les bibliothèques et les pensionnats (an V) ; — recommandation de livres et de principes pédagogiques ; — obligation à tous ceux qui solliciteront une place de certifier qu'ils ont fréquenté l'une des Ecoles centrales (an VI) ; — plan d'instruction et d'éducation développé par François (de Neufchâteau), ministre de l'Intérieur (an VII).

L. 616. (Liasse.) — 23 pièces.

1790 - an V. — Instruction secondaire. États de situation, pétitions, délibérations des districts concernant les revenus, les bâtiments et le personnel du collège d'Ancenis fondé en 1782, sous la direction du sieur Monlien, principal ; — le cadre des études préparé par le sieur J. Leleslé pour le collège de Châteaubriant ; — le traitement de 400 livres par an réclamé par Jean Legal, élève des écoles normales, régent du collège de Guérande, installé en février 1791 ; — la proposition de transformer le couvent des Capucins de Machecoul en collège et de le confier à la direction de M. Gaschignard, qui enseigne depuis 29 ans dans cette ville (1792). — Questionnaires sur la situation du collège de l'Oratoire à Nantes ; propositions signées de Joseph Fouché, principal du collège, en 1792, listes d'élèves, compte de l'emploi des cinq mille livres accordées aux citoyens professeurs ; projet de règlement soumis au Conseil général de la commune, pétition des professeurs contenant un projet de programme d'études et de réorganisation des classes, avis du District favorable à la conservation du collège (1792). — Pétition des administrateurs du district de Savenay aux Législateurs pour obtenir la création d'un collège à Savenay (1792). — Mémoire sur l'origine du collège de Vallet, sa transformation en bureau de charité et la possibilité de son rétablissement (1790).

L. 617. (Liasse.) — 89 pièces.

1790 - an VII. — Institut national de Nantes. — Arrêté du Directoire du Département transférant le collège de l'Oratoire sous le titre d'Institut national du local des Oratoriens dans les salles de l'hôtel d'Aux, place de la Liberté (10 brumaire an II), autre arrêté le rétablissant dans le local de l'Oratoire qui était devenu hôpital pendant la Terreur (15 brumaire an IV) ; bail de l'hôtel d'Aux (1790), réclamations d'indemnités par le docteur Bodin des Plantes qui en occupait une partie et par les frères Douaut, propriétaires, après l'évacuation des appartements, qui demandaient des réparations et le paiement du loyer ;

démissions et sollicitations de places de professeur et de directeur émanant des citoyens Poirier, Pralon, Faye, Petit, Biscarrat, Baret, Delalande, Dufo, Jacques Richer, Gaignoux, certificats, titres divers, recommandation ; — liste du personnel, tableau des cours, plan de conduite des professeurs, signé le 23 septembre 1793 ; — arrêté des représentants du Peuple Ruelle et Chaillon élevant leur traitement de 3,600 à 5,000 livres (10 floréal an III) ; — demandes de matériel et d'indemnité de traitement par le Directeur ; pétition collective des professeurs Villenave,

Lachaud, Dufô, Ruelle et Pralon représentant qu'ils ont droit aux distributions de blé noir comme les autres employés et à la fourniture d'une livre et demie de pain (nivôse an IV). — Programme de l'enseignement de l'Institut des Amis réunis établi à Nantes le 6 floréal an IV, lettre de Villenave proposant sa réunion à la direction de l'Ecole centrale (an VII). — Programme d'enseignement secondaire imprimé sous le nom de Jean-Pierre Vossion, et d'un pensionnat pour jeunes filles proposé par Mme Ducarrey (s. d.).

L 618. (Liasse.) — 72 pièces.

An III - an XI. — Ecole centrale de Nantes. — Circulaires, correspondance et instruction du Comité d'instruction publique de la Convention nationale et du Ministère de l'Intérieur contenant des prescriptions sur les règlements d'administration à adopter, la distribution des journaux de l'Ecole normale de Paris, la continuation des leçons dans les collèges en attendant l'organisation des cours nouveaux, le règlement des dépenses, la discipline, le cadre de l'enseignement, la surveillance des professeurs, etc. — Recherche d'un local pour y établir l'école; visite des couvents de la Visitation et des Ursulines par l'ingénieur en chef Groleau et quelques professeurs ; choix arrêté sur le bâtiment et l'enclos des Ursulines affectés à un hôpital militaire ; réclamation du plan des lieux proposé par le Ministre des Finances pour le soumettre au Corps législatif; instances des professeurs en faveur de la stabilité de l'établissement qui leur est assigné; rappel de l'affaire dont le dossier était égaré en l'anVI ; ordre du Département de dresser un devis nouveau des frais à faire pour l'installation an VI ; devis établis en l'an VII, puis en l'an X ; mémoires.

L 619. (Liasse.) — 105 pièces.

An IV - 1809. — Organisation des cours d'enseignement. — Pétitions des citoyens Renou, Bonnemant, Bessejon, Chefdehoux, professeurs de belles-lettres, Simonin, Pôté, Ollivault et Vossion, professeurs de mathématiques, Anjollet-Pagès, Goutel, Girardin et Hussard, professeurs de dessin, Tournon, professeur d'histoire naturelle, Dorvo, Phelippes-Tronjolly et Villenave, professeurs de législation, pour poser leur candidature aux chaires ; — livre d'inscription des 34 candidats qui se sont présentés ; mémoires et sujets traités au concours ouvert pour les concurrents aux chaires proposées ; — lettres d'acceptation, d'excuse, de démission ou de demande émanant des professeurs Ant. Rollin, appelé au Corps législatif en l'an VI, Lamarie, Degay, nommé ingénieur en chef de la marine au port de Nantes, Poirier, Mellinet, menacé d'une privation de traitement, Lemeignen, professeur d'histoire naturelle, lequel réclame une pension de retraite en l'an XI. — Pétitions particulières et collectives des professeurs pour obtenir paiement de leurs annuités de traitement.

L 620. (Liasse.) — 73 pièces.

An III - an X. — Jury d'instruction publique. — Délibérations, avis, décisions et correspondance se rapportant aux objets matériels à fournir à l'Ecole centrale, à l'examen des professeurs et de l'objet précis de leur enseignement, à la présentation de leurs titres, aux conditions du concours ouvert aux candidats, au plan à adopter pour la direction des études, à la distribution du temps, aux travaux d'appropriation à exécuter, à la discipline, à la création d'une place de conservateur des objets de science et d'art, à la distribution des prix, etc. — Avis administratifs fixant l'ouverture des cours chaque année. — Lettre collective des professeurs réclamant du Préfet des instructions sur la reprise de leurs cours, en l'an XII, après la décision prise pour la création d'un Lycée à Nantes.

L 621. (Liasse et Cahier.) — 87 pièces et 17 feuillets.

An IV - an XIII. — Administration intérieure. — Procès-verbal de l'installation des professeurs de l'Ecole centrale dans la grande salle de l'Administration départementale par le président Francheteau, lequel a prononcé un long discours. Autre discours étendu du directeur de l'Ecole, Rollin, le 1er messidor an IV. — Lettres et rapports du directeur et des professeurs aux Administrateurs du Département et au Préfet sur la situation matérielle et morale de l'Ecole, les améliorations à apporter à l'enseignement et à l'organisation, sur la conduite des élèves, sur l'opportunité de créer un Lycée, en l'an XI. — Listes des élèves divisés par classes et procès-verbaux de répartition des prix par le Jury d'instruction publique. — Livre d'inscription des élèves au Secrétariat indiquant les cours qu'ils désirent suivre et le

montant de leur rétribution, les observations des professeurs sur leur conduite et leurs succès (an VI-an XIII).

L. 622. Liasse. — 63 pièces.

1791 - an V. — Instruction publique. Ecole spéciale de cannonage et de navigation à Lorient, école centrale des travaux publics à Paris, école polytechnique, école de Mars à Paris. — Décrets de la Convention, programmes de l'enseignement, avis et instruction de la Commission des Travaux publics de la Convention, désignations d'élèves et d'examinateurs, circulaires de la Commission de la Marine et correspondance du sous-chef des bureaux civils de la Marine, à Nantes, et du chef du mouvement des ports de Nantes et de Paimbœuf concernant le recrutement des élèves marins, leur logement, leur habillement, leur conduite, le règlement des frais. — Ecole d'hydrographie de Paimbœuf. — Avis d'ouverture de concours pour les places de professeur à créer, envoyés à la municipalité de Paimbœuf par le Ministre de la Marine; correspondance du sieur Levêque, examinateur hydrographe de la Marine ; inventaire de la bibliothèque du sieur Lecacheur, nommé à la place de professeur d'hydrographie à Paimbœuf (1792), dans le dossier duquel se trouve une rétractation de son adhésion aux principes de la Constitution civile du Clergé, dimanche après Pâques (1793) ; demande de bois de chauffage et d'instruments, en frimaire an IV, par le même professeur.

L. [illegible]

1791 - an VIII. — Bibliothèques et bibliothécaires. — Circulaires et instructions générales émanant des comités de l'Assemblée nationale et de la Convention, de l'administrateur provisoire des Domaines nationaux; arrêtés du Directoire du Département concernant la réunion des livres saisis dans les communautés religieuses et les sociétés dissoutes, la confection des catalogues et le paiement de ceux qui ont participé à ce travail ; — demande d'augmentation de traitement par le citoyen Badais, bibliothécaire à Ancenis, [illegible] de situation dressé en l'an IV. Réponse négative de Blain (1791) et avis que le prédécesseur de Blain a enfoui des livres entassés sur [illegible] pieds de hauteur (an VI) ; — état portant le total des livres du district de Châteaubriant à 3,957, inventaire rédigé par l'abbé Turoche (an IV) et relation des dégâts commis en l'an VIII, dans le local du Château où les livres étaient déposés ; — location de chambres dans la maison de la Gaudinais à Guérande pour le logement de la bibliothèque dont on annonce le catalogue, en l'an VII ; — avis d'envoi du catalogue de la bibliothèque des Capucins de Machecoul. — Adjudication du travail à faire pour cataloguer les livres déposés dans les communautés de la ville de Nantes sur le pied de 34 livres par centaine d'ouvrages, acceptée par le citoyen Marchèze (1791) ; mémoires des indemnités dues aux citoyens Londiveau, Guimard, Nacquefaire et Bonnard, chargés de trier les livres et de conserver la bibliothèque formée à l'Oratoire, en l'église Notre-Dame et aux Minimes ; — réponse négative envoyée par l'administration municipale de Savenay.

L. 624. Liasse. — 56 pièces.

1793 - an VII. — Chambres de lecture et sociétés littéraires. — Etats des chambres établies à Nantes au nombre de huit. — Arrêtés du Comité central des Administrations de Nantes ordonnant la fermeture (14 mars 1793), puis la réouverture (20 mars 1793) des chambres et cercles de la ville ; — autre arrêté de fermeture pris par le Comité révolutionnaire de Nantes (22 vendémiaire an II) ; — procès-verbaux d'apposition de scellés et d'inventaire des meubles et livres de ces sociétés ; — arrêté des Représentants du Peuple ordonnant la réouverture des cercles (6 floréal an III) et la restitution des livres et meubles saisis ; nomination de commissaires chargés de se transporter à l'Oratoire et de reconnaître ce qui leur appartient. — Règlements de chaque société et listes des membres qui la composent. Informations prises à la demande du Ministre de la Police générale sur chaque société et ordre de fermeture contre la Chambre littéraire du Port-au-Vin « qui est le rendez-vous de la malveillance et de l'intrigue » (an VII).

L. 625. Liasse. — 27 pièces.

1791 - an VII. — Instruction publique. Circulaires et instructions du Ministre de l'Intérieur, du Comité d'instruction publique de l'Assemblée nationale, décrets de la Convention, arrêtés de la Commission exécutive de l'instruction publique, et instructions du Comité de Salut public, arrêté du Directoire exécutif sur les objets suivants : relevés

à faire des tableaux, livres, objets mobiliers et monuments curieux provenant des maisons religieuses avec interdiction d'en disposer ; — interprétation de ce qu'on entend par curiosités et raretés ; — guide pour la rédaction des états ; — autorisation donnée de détruire les nobiliaires ; — interdiction de vendre les objets d'art ; — rédaction d'un dictionnaire des communes avec indication des noms nouveaux à substituer aux anciens qui rappellent la Royauté ou la Féodalité (1793) ; — méthode pour inventorier les objets utiles aux Arts, aux Sciences et à l'Enseignement ; — concours pour la restauration de monuments formant la collection du *Muséum national* ; — recueil des actions héroïques des soldats de la Liberté et des traits de vertu ; — attributions de la Commission exécutive de l'instruction publique et noms de ses correspondants (an III) ; — envoi de l'*Abrégé des hommes illustres de Plutarque* et de l'*Institution des Enfants*, et invitation de les propager ; — modèle pour la publication d'un ouvrage sur l'agriculture, le commerce et la navigation de la Loire-Inférieure (an VII).

L. 626. Liasse. — 36 pièces et 13 feuillets.

1791 - an VI. — Arts et sciences. — Liste des élèves de l'Académie publique de dessin tenue par M. Hussard, place de Bretagne, n° 11 ; demandes en indemnité de logement par le même (1791), en fourniture de prix, en paiement d'une indemnité représentative d'une livre et demie de pain au lieu de son traitement de 2,000 livres en souffrance (an IV) ; — offre gratuite d'un tableau pour la fête de la Paix par le peintre Giret et demande d'indemnité pour ses auxiliaires dont les enfants demandent du pain (an VI) ; — inventaire des effets du citoyen Le Bouvier des Mortiers, émigré, parmi lesquels on a trouvé les éléments d'un *Cabinet d'histoire naturelle* ; dépôt dans une maison particulière, puis transport au *Muséum* par des commissaires désignés par le Département (an IV) ; envoi en jouissance provisoire de son cabinet au profit dudit Le Bouvier (an VI) ; demande d'allocation par Darbefeuille, « professeur de physique chimique » (an V) ; — mémoires du docteur Lemeignen sur l'origine du Jardin botanique de Nantes et la nécessité de l'accroître sur le terrain des Calvairiennes (1793-an III). — Lettre du chirurgien Darbefeuille annonçant qu'il accepte de figurer dans le Jury de santé et qu'il convient de combattre l'ignorance « désastreuse des hommes sans pudeur » (an IV) ; — autre lettre du docteur Laënnec demandant un local à l'Ecole centrale de Nantes pour la réunion de la Société de médecine (an V).

L. 627. Liasse. — 20 pièces.

1791 - an VIII. — Théâtre, imprimerie et librairie. — Pétitions et mémoires présentés par Marie-Jeanne Tarvouillet, veuve Tenèbre, propriétaire de la salle de spectacle de la rue Rubens, pour obtenir que son local soit visité et reconnu non dangereux ; demandes d'indemnité par les citoyens Danglas et Ferville, directeurs du Grand Spectacle, pour la privation de la salle du Cirque réservée aux élections, et pour les pertes qu'ils ont subies par suite de l'incendie du Grand-Théâtre (an VI) ; — autorisation d'établir un spectacle dans la tenue des Ursulines au citoyen Duhamel, entrepreneur du Tivoli de Paris (an VII), de donner des bals masqués accordée aux citoyens Jousset frères, directeurs du spectacle de Tivoli (an VIII). — Lettre du Ministre de la Marine maintenant le monopole pour la vente des cartes marines par un dépositaire officiel (1791) ; pétitions du sieur Pierre Hérault qui voulait s'établir imprimeur à Machecoul (1791), de Laurent Saint-Aubin, imprimeur à Ancenis (1791). — Projet de cours d'orthographe proposé à l'Administration par le citoyen J.-B. Roche (an VI).

JUSTICE

L. 628. Liasse. — 145 pièces.

1790 - an VIII. — Ministère de la Justice. — Circulaires, instructions et correspondance générale adressées par les Ministres aux Administrations centrales, aux présidents des Tribunaux civils et criminels, aux Directeurs du Jury d'accusation, aux Commissaires du Gouvernement et aux Juges de paix, aux Tribunaux de commerce, aux Commissaires du Pouvoir exécutif, aux Accusateurs publics sur les questions suivantes : troubles causés par les opinions religieuses, suppression des droits de greffe, formes à observer pour la rédaction des jugements, protection de tous les cultes et répression de l'intolérance (1792) ; — éloges décernés à la ville de Nantes à propos de

l'organisation du Tribunal criminel révolutionnaire (avril 1793) ; — procédure à suivre pour la conduite des citoyens arrêtés, comptes décadaires à fournir, poursuite et punition prompte des coupables du crime d'embauchage (an II) ; — répression des attentats contre les arbres de la Liberté, recrutement des jurés de la Haute cour de Justice, paiement des exécutoires en assignats, exclusion de l'arbitrage dans les procès relatifs au Domaine de l'Etat, bordereaux distincts à produire pour la liquidation des dépenses (an IV) ; — amélioration de la procédure par jurés, sévérité à déployer contre ceux qui refusent le service dans les colonnes mobiles, règles imposées aux particuliers qui ont des actions à intenter contre la République, consignation imposée aux demandeurs en cassation des jugements rendus en matière de simple police, conservation des propriétés des Défenseurs de la Patrie (an V) ; — liquidation des traitements arriérés, classement des menus frais des justices de paix au nombre des charges locales (an VI) ; — répression des perceptions illégales et des prévarications commises par les huissiers de justice de paix, poursuite des contraventions à la loi du 14 brumaire sur la taxe d'entretien des routes et dépôt des procès-verbaux au tribunal compétent, protection de la propriété littéraire, participation des magistrats aux cérémonies publiques, conservation des minutes des notaires (an VII) ; etc.

L. 629 (Liasse). — 131 pièces.

1791 - an VII. — Justice civile et criminelle. — Instructions et correspondance émanant des Ministres des Contributions, de l'Intérieur et de la Guerre, des Comités de Salut public et de Législation, de la Commission des Revenus nationaux, de la Commission des Administrations civiles, Police et Tribunaux concernant les objets suivants : zèle et impartialité des juges dans l'exercice de leurs fonctions, application de la loi d'amnistie du 15 septembre 1791, paiement des frais de justice et des traitements dus aux juges et aux greffiers, compte-rendu de l'esprit public de l'armée, chaque décade (ventôse an II) ; calcul de la quotité des condamnations d'amende prononcées, changement des cachets à employer dans les Justices de paix, surveillance des fonctionnaires destitués ou suspendus depuis le 10 therm. an II, envoi mensuel de l'analyse de tous les jugements, examen des actes des autorités constituées de Lyon sur les événements du 16 floréal an III et poursuite de tous les individus prévenus d'abus d'autorité, d'usurpation de pouvoirs et de crimes ; délais à observer dans l'instruction des affaires criminelles, interprétation des termes du décret du 22 vendémiaire an IV, renvoi des complices de Carrier devant le Tribunal criminel de Maine-et-Loire, expédition au Comité de Sureté générale de toutes les pièces originales relatives au procès de Fouquet et Lamberty et de la compagnie Marat de Nantes ; — instructions diverses envoyées aux accusateurs publics près les tribunaux criminels, aux Commissaires nationaux près les tribunaux des districts, aux Juges de paix, aux administrations départementales, aux Agents nationaux ; etc.

L. 630 (Liasse). — 35 pièces.

An IV - an VII. — Tribunal civil du Département. — Personnel. — Listes nominatives ; états indicatifs des Juges portant la quotité du traitement qui leur est due chaque trimestre ; — états de l'emploi des sommes destinées aux menues dépenses ; — renseignements divers sur le substitut Chiron, le déplacement de Boulay-Paty et les juges à remplacer aux élections de l'an V.

L. 631. (Liasse.) — 149 pièces.

1791 - an VI. — Tribunal criminel du Département. — Personnel des juges, du président, de l'accusateur public et des greffiers. — Extraits de procès-verbaux d'élection, arrêtés du Département et des Représentants du Peuple, correspondance diverse contenant des renseignements sur la promotion des présidents suivants : Gandon, ex-procureur syndic du district de Rennes, lequel fut retenu au Loroux par les brigands, en 1793, et remplacé par Fr. Phelippes de Tronjoly, ex-avocat du Roi au Présidial de Rennes, lequel occupa les mêmes fonctions en l'an III, Gandon révoqué en prairial an II et remplacé par Kermen, Maussion, nommé en therm. an III, Crespel de Guérande, élu en l'an VI ; — arrêtés des tribunaux de district désignant ceux de leurs membres qui iront siéger chaque trimestre au Tribunal criminel ;

pétitions, réclamations, démissions et correspondance émanant des accusateurs publics ci-après : Dorvo (1791), Pineau du Pavillon (1792), Giraud (1793), Goudet, Phelippes et Badel (an II), Maussion, Gédouin, Pineau-Pavillon (an III), Clavier (an VI) ; — opposition soulevée par le Conseil général de la commune de Nantes contre les élections de 1791,

injonction du Roi et du Département de procéder à l'installation du président et de l'accusateur public ; listes nominatives et installation de l'an VI. — Election et nomination du citoyen Mabit, greffier.

L 632. (Liasse.) — 70 pièces.

1792-an VI. — Tribunal criminel. — Correspondance diverse des juges, de l'accusateur public, du greffier avec la Commission des Administrations civiles, Police et Tribunaux, avec les administrateurs du Département concernant les questions suivantes : salaire des exécuteurs des jugements, concours des juges de paix dans la constatation des délits, règlement de la compétence des juges, poursuite des fabricateurs de faux assignats, visa des exécutoires relatifs aux frais de justice, tarif observé pour le paiement des frais de perquisition, de capture et de traduction des prévenus, dépôt des registres provenant des tribunaux extraordinaires ; etc. — Délibérations de la municipalité, du District de Nantes et du Département, correspondance entre les Ministres, le Comité de Salut public, l'administration départementale et les présidents du Tribunal criminel concernant l'amélioration du lieu des séances du Tribunal révolutionnaire, le choix du club Mirabeau (an II) ; — la translation projetée du Tribunal criminel dans le couvent du Bon-Pasteur et spécialement dans la chapelle (an III), l'estimation des travaux d'installation à y faire ; l'ajournement du projet, l'établissement du même tribunal dans les locaux de l'Evêché et le transfert des magasins militaires qui les occupaient dans les bâtiments de l'Oratoire (an V) ; — les plaintes soulevées par le choix de l'église de Saint-Vincent « tellement enterrée qu'elle a toute l'insalubrité d'une cave » (an VI) ; etc.

L 633. (Liasse.) — 169 pièces.

1790-an VIII. — Justice criminelle. Dépenses de l'exécuteur des jugements, de ses aides et du matériel. — Tarif des salaires provisoires établi en 1792 ; — pétitions adressées au Département et aux Représentants du Peuple par les sieurs Michel Sénéchal, « exécuteur des sentences criminelles », François Ferey, « vengeur du Peuple à Nantes » (1793), François Lacaille (an VI), pour obtenir le paiement de leur traitement, le remboursement de leurs avances et de leurs déplacements, la disposition des effets des suppliciés, l'augmentation du nombre de leurs aides, l'entretien du matériel de la guillotine, mémoires de frais, réquisitions, certificats d'exécution ; — mémoires en forme d'exécutoires présentés par le greffier, par les huissiers, par le receveur des Domaines, par l'afficheur pour frais de procédure, de publicité, d'assignation, de taxe de témoins. — Comptes de menues dépenses présentés par le greffier du Tribunal criminel. — Avis et instructions des Ministres de la Marine et de l'Intérieur, des commissaires du P. E. près des tribunaux et du Comité de Salut public sur l'organisation de la chaîne des forçats, la conduite des condamnés, les dépenses qui en résulteront ; — réclamation du citoyen Sigonneau, voiturier à Saumur, auquel la Nation devait les frais de transport à Paris de 110 prisonniers extraits des prisons de Nantes au mois de nivôse an II ; — correspondance administrative concernant le nombre des prêtres à déporter sur la côte d'Afrique, en frimaire an II, et liste des individus déportables qui seront tirés de la prison de Nantes pour être envoyés à La Rochelle en vertu d'un arrêté de l'Administration centrale du Morbihan (an VI).

L 634. (Liasse.) — 14 pièces.

1792-an VIII. — Tribunal criminel. Dépenses du personnel. — Etats des traitements et des indemnités à payer aux juges, aux greffiers et aux commis ; — états indicatifs trimestriels du personnel portant les sommes revenant à chacun ; — pétitions des huissiers, du greffier et des commis réclamant une augmentation de salaires, décret de la Convention et arrêté de Bodin, représentant du Peuple ; — autre pétition des juges au Corps législatif pour obtenir l'arriéré de leur traitement et un local plus convenable pour leurs séances (an VI).

L 635. (Liasse.) — 77 pièces.

1792-an IV. — Justice criminelle. Jury d'accusation et de jugement. — Correspondance émanant du directeur du Jury, arrêtés du District de Nantes approuvant certaines listes de jurés, des corps administratifs de la ville de Nantes fixant à 52 le nombre des jurés attachés au Tribunal criminel extraordinaire (mars 1793) ; — arrêté du représentant Bodin fixant à 5 livres par jour l'indemnité à payer aux jurés et aux témoins (therm. an III). — Listes des citoyens actifs dressés dans quelques districts pour

remplir les fonctions de juré dans les arrondissements et au chef-lieu.

L 636. (Liasse.) — 75 pièces.

An V - an VII. — Justice criminelle et correctionnelle. Jury d'accusation et de jugement. — Listes nominatives trimestrielles des jurés de chaque canton du Département et listes dressées afin d'établir des jurys spéciaux pour certaines affaires.

L 637. (Liasse.) — 17 pièces.

1793 - an III. — Tribunaux criminels, civils et militaires. — Délibérations, arrêtés et informations émanant des Trois corps administratifs de la ville de Nantes, des Juges, de Coustard, représentant du Peuple, du Directoire du Département sur les objets suivants : institution d'un Tribunal criminel extraordinaire pour juger les conspirateurs et rebelles détenus au château de Nantes (13 mars 1793), nomination de Villenave, accusateur public, insuffisance du traitement des huissiers, confirmation de l'existence dudit tribunal par les représentants Villers et Fouché (18 avril), translation du tribunal à Guérande (3 juin), instances pour l'exécution de cette mesure (17 août), ordre de départ (9 octobre), et désignation de Goudet comme accusateur public ; — correspondance diverse adressée au Tribunal criminel révolutionnaire institué par arrêté des représentants Francastel et Carrier, le 9 brumaire an II, et installation ; liste des condamnés à mort depuis le 17 germinal jusqu'au 19 floréal an II ; — avis et instructions au président et à l'accusateur public de la Commission militaire révolutionnaire ; suppression de ladite commission par arrêté des Représentants du Peuple, 14 nivôse an III ; démission du greffier ; — informations et ordres de service envoyés par l'ordonnateur en chef de l'Armée de l'Ouest, par les juges du Tribunal criminel militaire, par l'officier de Sûreté près l'armée de l'Ouest, par les représentants Bo et Bourbotte, par la Commission de l'organisation et du mouvement des armées de terre sur les objets suivants : organisation dudit tribunal le 5 prairial an II, retrait des dossiers militaires existant dans les tribunaux antérieurs, réclamation d'indemnité pour les juges en raison de la cherté des vivres (ventôse an III), substitution de sièges dans la grande salle du Bouffay données par la municipalité (an III), état des appointements du personnel, signé Bignon, président (an III) ; interprétation de la loi contre les déserteurs, suppression des tribunaux militaires (2e jour compl. an III).

L 638. Liasse. — 106 pièces.

1789 - an IV. — Tribunaux des districts. — Personnel des juges, de leurs suppléants, des commissaires du Pouvoir exécutif et des greffiers. — Procès-verbaux d'élection et d'installation ; oppositions à Châteaubriant ; démissions, acceptations, serments et nominations. — Le dossier du district de Nantes contient l'élection des juges au tribunal de Commerce de 1792. Accusés de réception des Ministres de la Justice, Danton et Garat.

L 639. Liasse. — 82 pièces.

1790 - an IV. — Tribunaux des districts. — Pétitions adressées par les juges et les greffiers au Directoire du Département pour obtenir le paiement de leurs appointements, avis de chaque directoire sur les réclamations envoyées ; — épurations opérées par les Représentants du Peuple à Ancenis, ordre d'arrestation des représentants Bo et Bourbotte contre Phelippes-Tronjoly, juge au tribunal civil de Nantes (messidor an II), dont le dossier contient un certificat de la Société populaire. — Etats nominatifs de traitement pour les juges des districts de Châteaubriant et de Nantes.

L 640. Liasse. — 100 pièces.

1790 - an II. — Tribunaux des districts d'Ancenis et de Blain. Dépenses diverses. — Pétitions, mémoires en forme d'exécutoires, états de frais produits par Pierre Feuillette, receveur d'enregistrement à Ancenis, par des huissiers, chargés d'assigner des témoins, par des gendarmes qu'on a employés à rechercher des prêtres et à les conduire à Nantes ou à transférer des prisonniers, par les gardes nationaux qui ont arrêté le curé de Belligné, par les greffiers qui ont avancé des frais de procédure, par les juges qui ont payé des frais de bureau, d'installation et de location de salles, par des batelliers de la Loire qui ont transporté des prisonniers à Nantes ; — rapport du brigadier Drugeon sur les perquisitions faites dans les paroisses de Guemené, de Conquereuil et de Beslé contre les complices des violences et incendies

survenus à Guémené, en février 1790 ; — délibérations et avis des Directoires d'Ancenis et de Blain.

L 641. (Liasse.) — 70 pièces.

1791 - an III. — Tribunal du district de Châteaubriant. Dépenses diverses. — Pétitions, mémoires en forme d'exécutoires, états de frais de greffe, de procédure, de perquisition, de conduite et d'arrestation, de taxe de témoins, de vacation, d'installation, de visite de cadavres et de blessés, produits par l'accusateur public, le directeur du Jury, le receveur d'enregistrement, les huissiers et les gendarmes, le bourreau, par Jean Lorette, greffier du Tribunal ; — délibérations et avis du Directoire du district.

L 642. (Liasse.) — 64 pièces.

1791 - an III. — Tribunaux des districts de Clisson, de Guérande et de Machecoul. Dépenses diverses. — Pétitions, mémoires en forme d'exécutoires, états de frais de course, d'étape, de greffe, d'installation, de conciergerie, de conduite de prêtres et de prisonniers, de frais de bureau, de visite de cadavres présentés par des gendarmes, des soldats, des greffiers, le chirurgien Vrignaud, de Machecoul, par un charpentier, chargé d'expertiser les locaux de Clisson, par les juges de Guérande, par l'entrepreneur chargé des réparations au palais de justice de Guérande ; etc. Délibérations et arrêtés des Directoires.

L 643. (Liasse.) — 29 pièces.

1791 - an III. — Tribunal du district de Nantes. Dépenses diverses. — Pétitions, mémoires en forme d'exécutoires, états de frais d'arrestation, de conduite, de bureau, de procédure, de greffe, produits par des gendarmes, des huissiers, par le greffier, par les membres du district ; délibérations et avis du Directoire.

L 644. (Liasse.) — 85 pièces.

1790 - an IV. — Tribunaux des districts de Paimbœuf et de Savenay. Dépenses diverses. — Pétitions, états des taxes à témoins payées par le receveur de l'enregistrement à divers, états de frais de perquisition et de conduite produits par des gardes nationaux, des cavaliers de maréchaussée, des gendarmes, des batelliers ; de frais d'installation par les juges ; — réquisitions du Comité révolutionnaire, du commissaire national près le Tribunal, du Comité militaire, du commandant de place de Paimbœuf pour divers transports ; — demandes en paiement de frais de vacation, de déboursés, de logement, par le greffier de Savenay, par l'accusateur-public, Victorien Baguet, par Laurent Lecoq, huissier ; — délibérations et arrêtés du District.

L 645. (Liasse.) — 120 pièces.

1792 - an VIII. — Tribunaux correctionnels. — Installation des juges d'Ancenis (an IV). Listes nominatives ; pétitions adressées aux Représentants du Peuple et au Département par les juges et les greffiers pour obtenir le paiement de leurs appointements ; — correspondance du Ministre de la Justice, des commissaires du Pouvoir exécutif, des présidents des tribunaux, concernant l'état de situation des prétoires, le civisme des magistrats, leur compétence, la nomination d'un greffier à Nantes, le choix des locaux, l'exécution des lois ; ordonnances de paiement ; etc. — Bordereaux de l'emploi des fonds accordés à chaque greffe pour les menues dépenses.

L 646. (Liasse.) — 137 pièces.

An III - an VIII. — Tribunaux correctionnels. Dépenses du personnel. — Etats trimestriels et nominatifs des traitements à payer aux présidents, commissaires, greffiers et commis-greffiers de chaque Tribunal. Etats des indemnités provisoires payées au même personnel, en l'an III, quelques bordereaux de Nantes, de l'an III et de l'an IV, contiennent aussi des renseignements sur le personnel des justices de paix.

L 647. (Liasse.) — 89 pièces.

1790 - an III. — Justices de paix. Personnel. — Procès-verbaux d'élection des juges, de leurs assesseurs et des greffiers choisis dans chaque canton des districts d'Ancenis, de Blain, de Châteaubriant, de Clisson et de Guérande. — Procès-verbaux de prestation de serment de fidélité à la Constitution ; arrêtés de convocation, d'annulation d'élections.

L 648. (Liasse.) — 86 pièces.

1790 - an II. — Justices de paix. Personnel. —

Procès-verbaux d'élection, d'installation et de prestation de serment des juges, de leurs assesseurs et des greffiers auxquels il a été procédé dans les assemblées primaires de chaque canton des districts de Machecoul, de Nantes, de Paimbœuf et de Savenay. — Arrêtés d'approbation, protestation des électeurs de Saint-Jean-de-Boiseau contre les élections du Pellerin (1793).

L. 649. (Liasse.) — 100 pièces.

1790-an VII. — Justices de paix ; personnel des juges et des greffiers. — Délibérations et pétitions de la commune de Nantes pour l'augmentation des sièges de justice de paix, par les communes de Petit-Mars et de Saint-Mars-du-Désert, pour jouir d'un siège spécial avec les Touches ; — protestations contre les élections des cantons de Chantenay et du Pellerin ; — dénonciations contre les juges de paix du Croisic, d'Ancenis, de Châteaubriant, de Couëron, et de Varades ; — options, démissions, justifications ; — réclamations diverses concernant l'envoi du Bulletin des Lois, le choix des locaux et l'installation des prétoires, les nominations aux places vacantes, l'interprétation des lois, etc. — Tableaux des déclarations faites en exécution de la loi du 3 brumaire an IV sur l'épuration du personnel.

L. 650. (Liasse.) — 79 pièces.

An II-an VII. — Justices de paix ; personnel. — États nominatifs dressés pour chaque canton.

L. 651. (Liasse.) — 107 pièces.

1790-an VII. — Justices de paix. Dépenses. Demandes en paiement du traitement dû aux juges et aux greffiers, certificats de présence, ordonnances de paiements délivrées par les Directoires des districts. — Pétition collective des juges de paix de Nantes au Conseil des Cinq-Cents pour représenter leur détresse et réclamer un arriéré de traitement de 22 mois (an VI). — Ordre du Ministre de la Justice de faire payer le juge de paix du Loroux qui n'a rien reçu depuis deux ans et dont la maison a été pillée par une bande de brigands (an VII).

L. 652. (Liasse.) — 28 pièces.

An V-an VI. — Justices de paix. Dépenses du personnel des juges et des greffiers. — États indicatifs des dépenses affectées à chaque siège, et états trimestriels de traitement présentés par chaque canton, contenant les noms et prénoms de chaque titulaire, avec la date de son installation.

L. 653. (Liasse.) — 119 pièces.

An III-an IV. — Justices de paix. Dépenses du personnel des juges et des greffiers. — États des sommes à payer pour indemnité provisoire accordée par le décret du 4 pluviôse an III aux fonctionnaires publics. — États des traitements dus pour les trimestres de l'an IV.

L. 654. (Liasse.) — 67 pièces.

1791-an VII. — Justice. Comptabilité des dépenses du personnel des tribunaux civils, criminels, correctionnels et de commerce, des juges et greffiers de paix. — États détaillés des traitements alloués dans chaque district (1791) ; — état des sommes que les autorités sont autorisées à acquitter ; — états indicatifs dressés chaque trimestre pour le paiement des présidents, juges, accusateurs publics et greffiers ; états détaillés des mandats délivrés, états récapitulatifs des dépenses judiciaires. — Correspondance et arrêtés de l'Administration départementale et du receveur général du Département concernant la délivrance des mandats et la répartition du produit des amendes.

L. 655. (Liasse.) — 11 pièces.

1790-an V. — Tribunaux d'appel. — Délibérations et arrêtés des Directoires de district fixant la liste des sept tribunaux d'appel dont pourront user leurs justiciables ; approbation par le Directoire du département et par le Ministre de la Justice en attendant la décision de l'Assemblée nationale (1790-1791). — Arrêté du tribunal criminel du Département fixant la liste des jours d'audience qui seront réservés aux appels des tribunaux correctionnels (an V).

L. 656. (Liasse.) — 2 pièces.

1790-an VII. — Tribunal de commerce. — Procès-verbaux d'élection des juges du commerce (1790 et 1791) ; — certificats des services du sieur Guibert, secrétaire-greffier du Commerce, et mandat de paie-

ment de ses gages (an III) ; — éligibilité du sieur Petit des Rochettes, discutée (an IV) ; — correspondance ministérielle relative au loyer de l'appartement occupé par le tribunal et à un projet de résolution par le Conseil des Cinq-Cents sur le placement des Tribunaux de commerce (an IV) ; — états trimestriels des menues dépenses (an V-an VII).

L 657. (Liasse.) — 15 pièces.

1791 - an VII. — Notaires, avoués et huissiers. — Avis des districts de Blain, de Guérande, de Nantes, de la municipalité de Sion sur le nombre des notaires à établir et le choix de leur résidence, certificats de civisme délivrés aux sieurs Leussier, Barien et Thomas ; — procès-verbal du concours des aspirants (1793), avis des commissaires des cantons de Saint-Nicolas-de-Redon, de Bouguenais, du Pellerin et de Varades sur certaines candidatures, demande d'un tableau général présentant la situation du notariat, en l'an IV, par le Ministre de la Justice. — Certificats de civisme délivrés aux sieurs Isaac Fermont, avoué à Châteaubriant, Rouxel, avoué à Nantes, Hardouin, avoué à Guérande, Maillard et Poësel, huissiers à Blain.

Culte, Clergé, Fabriques, Églises et Presbytères

L 658. (Liasse.) — 104 pièces.

1790 - an IV. — Clergé. Généralités. — Lettres patentes du Roi sur un décret de l'Assemblée nationale prohibant les vœux monastiques. — Lettre missive de l'évêque de Nantes à X., datée de Buzay (copie), déplorant les désordres et les incendies commis par les « brigands », et invitant son clergé à éclairer les paysans sur les funestes effets de leur égarement (février 1790) ; — observations sur la Constitution civile du clergé décrétée par l'Assemblée nationale, rédigées par M. Le Coz, prêtre du diocèse de Quimper, et imprimées par ordre du Directoire de la Loire-Inférieure pour être répandues dans toutes les paroisses (1790) ; — mandement de l'évêque de Nantes, Ch. Eutrope de la Laurencie, portant adoption et publication du texte de l'instruction pastorale rédigée par M. de Boulogne sur l'autorité spirituelle de l'Eglise (1790) ; — adhésion du même prélat à l'exposition des principes sur la Constitution civile du clergé, publiée par 30 évêques (1790) ; — imprimés divers ayant pour titre : *Prône d'un bon curé ; Catéchisme à l'usage des Fidèles ; Bref du Pape aux Cardinaux ; Instruction du Pape Pie VI sur quelques questions proposées par les évêques de France ; Ordonnance de l'Evêque de Nantes, datée de Gand, au sujet de l'élection de Julien Minée, élu évêque constitutionnel à sa place ; Lettre de MM. les recteurs du diocèse de Nantes au sieur Jul. Minée, curé des Trois-Patrons, à Saint-Denis en France* (1791). — Lettres du Ministre de l'Intérieur et du Comité ecclésiastique de l'Assemblée nationale sur le respect dû aux religieuses sœurs de la Charité ; — sur les ouvrages propres à rassurer les consciences ; — sur les résultats de l'application des Lois ; sur la substitution des oratoires aux succursales ; — sur la suppression du costume ecclésiastique ; — sur la continuation de l'usage de publier les bans de mariage à l'église ; — sur les certificats de civisme à exiger des ministres des cultes protestant et catholique ; — proclamation du Département sur l'application de la loi relative au serment des ecclésiastiques (1791) ; — correspondance et arrêtés des districts concernant la distribution de l'ouvrage de M. Gaschignard sur la Constitution civile du clergé, la suppression d'un catéchisme patriotique qu'on colporte (1791), le service de la conscription auquel on veut astreindre les prêtres constitutionnels (1793), l'arrêté pris par la municipalité de Nantes pour la police du culte et le repos décadaire (21 brum. an II), l'acte du Comité de législation interprétant la loi du II Prairial an III, obligeant le clergé à faire acte de soumission avant d'exercer ; — ordonnance du vicaire général de Chevigné portant règlement de conduite pour le clergé (an III) ; — demande en exemption du service de la Garde nationale présentée par quelques prêtres de Nantes et rejetée (an III) ; — interdiction de tenir des registres de naissances, mariages et décès dans les églises (an III) ; — nouvelles instructions de police contre les prêtres qui n'ont pas produit leur acte de soumission (an IV) ; chansons, sermons, lettres séditieuses saisies, etc.

L 659. (Liasse.) — 16 pièces.

1791 - an V. — Clergé constitutionnel. — Procès-verbaux d'élection des prêtres constitutionnels pour le personnel des cures des districts de Châteaubriant, de Machecoul, de Nantes et de Paimbœuf ; — refus des abbés Crouet et Nicole, prêtres de Rennes, élus à

Châteaubriant (1791); — déclaration de plusieurs religieux ex-Bernardins et prêtres patriotes devant le Département, annonçant qu'ils sont prêts à remplir des fonctions curiales ou vicariales (1791) ; — recensement des prêtres assermentés (1792) ; — déclaration des curés constitutionnels du district de Châteaubriant avisant qu'ils ont été obligés par la force de quitter leur paroisse (1793) ; — sursis accordé aux curés des paroisses de Malville, de Saint-Etienne-de-Montluc et de Vigneux pour retourner dans leur paroisse (1793) ; — listes des prêtres soumis qui se sont présentés à la municipalité de Nantes pour prêter serment (an V).

L. 660. Liasse. — 121 pièces.

1790 - an VIII. — Clergé constitutionnel de la ville de Nantes. Evêques et vicaires épiscopaux. — Procès-verbal de l'élection de l'abbé Minée en qualité d'évêque, discours de Coustard, président de l'assemblée électorale, demande de secours pour achat d'ornements, de paiement de traitement, félicitations à lui adressées par le Directoire du district de Machecoul (1791) ; plaintes au sujet de son logement, nouvelles de sa maladie à Paris ; lettres dudit Minée, administrateur du département de la Loire-Inférieure, envoyé en mission à Paris pour justifier le Directoire de diverses imputations, demande d'explications à propos de sa destitution (an III) ; refus des paroisses de Paulx, la Marne et Saint-Etienne-de-Mermorte de recevoir les services religieux de l'abbé Grémion, vicaire épiscopal, qui se proposait d'être leur curé (1792), avis du district de Clisson sur le mauvais accueil réservé aussi au vicaire épiscopal Andrieux dans son ressort ; — lettres de Soulastre, ex-Bénédictin de Vertou, élu grand vicaire, certificats de civisme et notice détaillée sur sa conduite pendant qu'il était maire de Vertou et membre du district de Clisson, et décret de mise en liberté en sa faveur (an II) ; — résolutions du Conseil épiscopal, demandes de pensions et de traitement pour les vicaires épiscopaux Andrieux, Bes[illegible] Binot, Chesneau, ex-bénéficier de Baugé, Coudray, Gellet, Lefèbvre, ex-curé de Montreuil-Bellay, Mabille, Pierrepont ; discours de remerciement de l'abbé Mabille, ex-maire-chapelain à la Cathédrale, adressé au District, arrêté collectif de liquidation concernant les pensions des maires-chapelains de la Cathédrale, certificats ; sursis accordé aux curés de Malville, de Vigneux et de Saint-Etienne-de-Montluc pour retourner dans leurs paroisses respectives (1793).

L. 661. Liasse. — 61 pièces.

1790 - 1792. — Organisation et réforme du culte. Edifices et matériel dans le district de Nantes. — Mémoires, pétitions, protestations, délibérations, avis sur la suppression des paroisses de Saint-Laurent, de Saint-Clément et de Sainte-Radegonde de Nantes (1790); les difficultés de recrutement du clergé qu'on éprouve par suite de la modicité du traitement offert ; — la délimitation des anciennes et des nouvelles paroisses de la ville et des faubourgs ; — la création d'un cimetière, la réparation de l'église prieurale et la perception de certains droits de fabrique pour former une paroisse à Saint-Jacques de Pirmil (1791) ; — la conversion de l'église des Récollets sur les ponts de Nantes en succursale de Saint-Jacques (1791) ; — la rectification des limites de la paroisse de Saint-Nicolas (1791) ; — le tarif du casuel à adopter pour la fabrique de la paroisse de Saint-Pierre de Nantes (1792) ; — la fermeture des chapelles privées établies dans les châteaux de la paroisse de Carquefou ; — la suppression des titres et des armoiries dans les églises ; — la fourniture de divers ornements d'église, de calices, de ciboires et d'autres objets mobiliers réclamés par les paroissiens et les curés de Nantes et de Vertou (1791-1792). — Bordereau général indiquant les noms des paroisses et communautés supprimées ou conservées, les noms des curés assermentés ou réfractaires dans le district de Nantes (2 décembre 1791).

L. 662. Liasse. — 82 pièces.

1790 - 1793. — Organisation et réforme du culte. Edifices et matériel dans les districts de la Loire-Inférieure. — Délibérations, arrêtés, conclusions, devis, rapports sur l'évacuation des presbytères par les prêtres insermentés qui auraient laissé chez eux quelques objets mobiliers, la fermeture des chapelles, la réunion de la paroisse de Saint-Géréon à celle d'Ancenis (1792) ; — une demande d'encensoir et de bénitier par l'abbé Guyon, curé de Blain (1793) ; — des réclamations d'ornements par les recteurs constitutionnels des paroisses de Ruffigné, de Grand-Auverné, de Saint-Jean de Béré, de Saint-Nicolas de Châteaubriant ; — la disposition des offrandes déposées sur l'autel de l'église à Moisdon (1792) ; — le

remaniement des circonscriptions paroissiales de Villepot, d'Auverné, de Ruffigné et de Mouais ; — la jouissance et l'agrandissement du jardin du presbytère de Treffieuc demandés par le curé constitutionnel Besnard (1792) ; — la translation du service paroissial de l'église de Saint-Martin en celle de Saint-Vincent, à Château-Thébaud, la refonte des circonscriptions paroissiales de Clisson, de Cugand et de Gorges (1791), — l'occupation de l'église des Bénédictins de Vêrtou par les paroissiens (1791) ; — la concession de vases sacrés et d'objets mobiliers réclamée par les curés de Port-Saint-Père, de Montbert et de Sainte-Pazanne ; — les réparations à faire à l'église et au presbytère des Moûtiers ; la conservation de l'église de Sainte-Marie de Pornic par ce motif « qu'elle possède l'image miraculeuse de la Sainte-Vierge où les marins de plusieurs lieux des environs ne cessent d'accomplir leurs vœux », — des demandes d'ornements et d'argenterie présentées par les paroisses de Saint-Père-en-Retz, de Paimbœuf, par les administrateurs de l'hôpital de Paimbœuf dont la chapelle a été volée, comme l'église paroissiale, de ses vases sacrés (1791), — l'adjonction d'un pourpris au presbytère d'Arthon ; — arrêté du district de Savenay en forme de règlement pour l'exercice du culte dans son ressort (27 décembre 1792) ; — réclamation d'ornements et de vases par la paroisse de Donges qui a été volée et parcelle de Vigneux ; — pétition des habitants de Bouée pour obtenir la réouverture de leur église, bien qu'ils n'aient pas de prêtre assermenté, et refus du District (mai 1792).

L 663 (Liasse.) — 90 pièces.

1791 - an VI. — Clergé réfractaire. — Dénonciations, poursuites, perquisitions, arrestations, résolutions prises dans chaque district pour combattre l'influence des prêtres non assermentés, pour disperser ceux qui se rassemblent sur certains points, notamment à Saint-Michel-Chefchef ; pétition des habitants de Nantes réunis en l'église Saint-Denis et de la société des Amis de la Constitution et approbation des mesures proposées pour la fermeture des chapelles et oratoires privés, l'interdiction et l'éloignement des prêtres réfractaires (mai 1791) ; — arrêtés du Département sur les moyens de retenir au chef-lieu les prêtres non assermentés et de libérer ceux qui sont exempts de toute charge (juillet 1791) ; approbation de certaines communes et protestations contre l'arrêté du Département du 22 mars 1792 ; — ordres d'évacuation des maisons religieuses ; — interrogatoires, plaintes, pétitions, procès-verbaux, déclarations d'option pour la déportation ou le séjour en France ; — listes nominatives des prêtres sujets à la déportation et à la réclusion, des prêtres non conformistes, des prêtres qui ont pris la fuite en 1792 ; des prêtres qui ont obtenu des passeports, des prêtres qui ont refusé le serment, des prêtres qui ont été déportés ; — signalements ; — liste générale contenant des notes sur le sort de chaque prêtre, sur ceux qui ont été élargis ou déportés ; 67 prêtres sont portés comme noyés (an VI).

L 664. Liasse. — 109 pièces.

1791 - an VII. — Clergé réfractaire. — Listes nominatives des prêtres détenus à Nantes dans les locaux du Bouffay, de l'Esperonnière, de la communauté de Saint-Clément, du Séminaire, du Bon-Pasteur, des Carmélites ; — bordereaux de dépenses produits par les économes ; — plaintes contre l'enlèvement des vases sacrés qui empêchent de dire la messe ; — demandes en élargissement, interrogatoires, procès-verbaux de translation, de conduite, d'évasion, d'installation de mobilier ; — plaintes des détenus du Bon-Pasteur sur le défaut de nourriture (an V) ; — ordonnances de paiement de dépenses ; dénonciation contre les prêtres renfermés aux Petits-Capucins et sur le navire *La Thérèse* ; etc.

L 665. Liasse. — 106 pièces.

1792 - an VII. — Clergé réfractaire. — Déclarations des Conseils généraux de Maine-et-Loire et de la Sarthe arrêtant et approuvant la déportation de tous les prêtres insermentés et désignant des commissaires pour les accompagner jusqu'à Nantes (août 1792) ; réclamation d'un bon de 25,000 livres pour couvrir la dépense ; — autre décision contre l'abbé Michel Jupin, grand pénitencier de l'église du Mans (mars 1793) ; — ordres de déportation, procès-verbaux d'embarquement à bord du navire *Le Didon* de 200 prêtres de la Sarthe et de Maine-et-Loire qui ont délivré au capitaine Brée une attestation de courtoisie ; à bord du navire *Le Télémaque*, capitaine David, de 48 prêtres ; à bord du navire la *Marie-Catherine*, capitaine Masson, de 49 prêtres (1792) ; — réquisitions, décisions, listes, lettres d'avis, certificats ; — lettres provenant de divers déportés en Espagne ; — lettre de l'armateur Lecadre annonçant

que le navire l'*Aurore* a débarqué des prêtres à La Corogne et qu'il est prêt à faire un nouveau transport ; — lettre des administrateurs de Maine-et-Loire réclamant des renseignements sur le naufrage de 58 prêtres envoyés à Nantes, en frimaire, et qui périrent avant d'y arriver (ventôse an II) ; — circulaires du Ministre de l'Intérieur, du Comité de sûreté générale et du Comité de Législation rappelant l'application des lois relatives à la déportation et à la réclusion des prêtres réfractaires et à leur soumission avant d'exercer ; réponses de quelques districts ; etc.

L. 666. (Liasse.) — 92 pièces.

An III - an VIII. — Rétablissement du Culte à Nantes. — Renseignements généraux adressés par l'administration du district, arrêtés des Représentants du Peuple : Grenot autorisant le Directoire du département d'Ille-et-Vilaine à réouvrir les églises aux conditions prescrites par la loi du 11 prairial (14 messidor an III), Bodin et Blad affectant « le temple ci-devant Saint-Pierre, aujourd'hui de la Patrie » aux fêtes et cérémonies publiques, à la lecture des Lois, les jours de décadis, ou à tout autre usage d'utilité générale, ordonnant au ministre du culte catholique de l'évacuer dans le délai de 24 heures, et autorisation aux ministres insermentés de jouir du temple de la ci-devant Collégiale (19 thermidor an III) ; — confirmant le précédent et ouvrant la chapelle du Bon-Pasteur à la disposition des sections de la ci-devant paroisse Saint-Nicolas (22 thermidor an III). — Pétitions : de divers groupes d'habitants réclamant le libre usage de l'église cathédrale (an III) ; — de la municipalité afin d'avoir le même édifice pour la célébration des fêtes décadaires et les réunions publiques (an VII) ; — des sections de Saint-Nicolas, demandant cette église servant d'atelier pour les instruments aratoires, et opposition du commissaire des guerres, avis du directeur de l'arsenal, proposition de lui substituer l'église du Bon-Pasteur (an III) ; — de divers habitants des quartiers de Saint-Laurent, de Saint-Clément, de Sainte-Croix pour avoir la disposition de ces églises ; proposition de la veuve Ferrand (Philippe), offrant de prendre à bail la location de la chapelle de Bon Secours, lorsque l'atelier d'armes blanches sera évacué (an III) ; — autre pétition concernant Saint-Similien, Sainte-Croix et Notre-Dame présentée par le citoyen Lemasne, agissant au nom de 600 personnes, lequel a fait aussi des propositions pour l'acquisition du tabernacle de Sainte-Croix ; — l'église de Saint-Donatien affectée au service des hôpitaux militaires, à la charge d'en payer la location ; — l'église de Saint-Jacques de Pirmil, occupée par le service des hôpitaux militaires ; arrêtés d'envoi en possession, revendication de la sacristie contre l'adjudicataire de la communauté des Bénédictins, et sentence déboutant les paroissiens de leurs prétentions (an IV).

L. 667. (Liasse.) — 76 pièces.

An III - an VI. — Rétablissement du Culte. — Pétitions adressées à l'Administration centrale, aux Représentants du Peuple, au Ministre de l'Intérieur par quelques prêtres soumis, par divers particuliers et par des municipalités cantonales pour rentrer en jouissance : de la chapelle de Saint-Symphorien, à Abbaretz, demandée par Denis Lucas, prêtre soumis (an V), de la chapelle de Saint-Nicolas de Châteaubriant, des églises de Fercé, d'Issé, de Moisdon, de Rougé, de Ruffigné, de Saint-Julien-de-Vouvantes, de Saint-Vincent, de Sion, de Soudan et de Treffieuc ; — des églises de Bouguenais, de Carquefou, de Chantenay, de la Chapelle-sur-Erdre, de Doulon, de Grandchamp, d'Orvault, de Rezé, de Saint-Herblain, de Sautron, des Touches et de Trellières ; — des églises de Paimbœuf et de la Plaine ; — de Cordemais, de Couëron et de Saint-Etienne ; arrêtés d'envoi en possession.

L. 668. (Liasse.) — 167 pièces.

An V - an VIII. — Clergé. Affaires générales. Ordres de tolérance, demandes de renseignements, rapports et dénonciations des administrations cantonales sur l'attitude des prêtres résidant dans les campagnes ; — états nominatifs des prêtres annotés (an V) ; — avis de l'évasion de tous les prêtres détenus dans la nuit du 21 au 22 brumaire an V ; — notifications du choix de l'île de Ré pour le lieu de détention des prêtres à déporter (an VI) ; — projet de faire lire en chaire les actes de l'autorité civile présenté par un habitant d'Herbignac (an VI) ; — rapport général sur la situation des esprits daté de Saint-Julien-de-Concelles (an VI) ; — lettre du ministre Fouché accusant les commissaires de police de négligence envers les prêtres réfractaires « ces incorrigibles ennemis de la République » (an VII) ; — mandement pastoral signé des évêques de Nantes,

de Tréguier et de Léon, pour inviter les prêtres assermentés à sortir de leur erreur, et envoyé à M. le Curé de Cheix, en 1799 (copie).

L 669. (Liasse.) — 18 pièces.

1791 - an VI. — Clergé de la paroisse d'Abbaretz. — Pétition de l'abbé Chevriau, curé, et arrêté de fixation de son traitement ; procès-verbal de son arrestation à Derval en compagnie du vicaire Derennes, des abbés Crespel, curé de Derval, et Macaud, vicaire de Jans (1792) ; — lettre privée adressée à l'abbé Derennes, déporté à Bilbao (an IV) ; — nomination de l'abbé Mercier, vicaire de Mouzeil, à la cure (1792) ; — arrestation de l'abbé Bernard (1793) ; — demande de réparations par l'abbé Allory, curé (an II) ; et protestation de soumission de Denis Lucas (an VI) ; — récit des cruautés de Baugeard, dit Saint-Louis, capitaine de chouans, envers l'abbé Allory (an VI).

L 670. (Liasse.) — 9 pièces.

1791 - an V. — Clergé de la paroisse d'Aigrefeuille. — Dénonciation d'assemblées nocturnes à la chapelle Saint-Sauveur à propos d'un miracle (1791) ; — injonction à l'abbé Fleury, recteur, de se rendre au chef-lieu du Département (1792) ; — dénonciation contre l'abbé Marsac, prêtre insermenté, qui a célébré la messe, et contre le sergent de la troupe qui a fait porter les armes (an V).

L 671. (Liasse.) — 10 pièces.

1791 - an VI. — Clergé de la paroisse d'Ancenis. — Arrêtés de la municipalité et du district relatant des plaintes contre les abbés Chéguillaume, Benoist, Mesnard, Jean, Condomine et contre quatre Récollets qui s'abstiennent de toute fonction sacerdotale bien que rétribués par la Nation ; déclarations des mêmes et ordre de les conduire au chef-lieu du département. — Etat des dommages causés à l'abbé Samson par les révoltés, et demande d'indemnité (an II), notice biographique du même et justification de sa conduite.

L 672. (Liasse.) — 8 pièces.

1791 - an VII. — Clergé de la paroisse d'Anetz. — Refus de serment, procès-verbal des dégâts commis par les révoltés à la cure au préjudice de l'abbé Guillotin, curé, le 11 mars 1793 ; demande d'indemnité et de traitement ; — notice sur l'abbé Lambert, vicaire (an V) ; — dénonciation contre l'abbé Perriot, « méchant homme qui promet la mort au premier républicain qui l'abordera ».

L 673. (Liasse.) — 23 pièces.

1790 - 1793. — Clergé de la paroisse d'Arthon. — Déclaration de temporel de la cure et du bénéfice de la Trinité de Bizienne, en Guérande, par l'abbé Faugaret, demande de fixation de traitement et annulation de sa rétractation, compte, avis et arrêté ; — pétition de l'abbé Clavier, vicaire, aux mêmes fins ; — requête des officiers municipaux réclamant un autre prêtre desservant à la place de l'abbé Faugaret, tombé en démence (1793).

L 674. (Liasse.) — 58 pièces.

1792 - an V. — Clergé de la paroisse d'Assérac. — Arrêtés de mainlevée de saisie au profit de Louis Lévesque, négociant à la Roche-Bernard, frère de l'abbé Prosper-Fidèle, curé de la paroisse ; certificat constatant que ledit curé s'est embarqué pour l'Espagne avec 69 autres prêtres, le 2 octobre 1792 ; attestation de contrat de vente passé entre les deux frères et délivrance des effets mobiliers (an III) ; — dénonciations contre l'abbé Yves Camaret, qui exerçait son ministère sans avoir prêté serment, ex-vicaire de Saint-Etienne-de-Montluc qui, au dire de l'abbé Bercegeay, curé assermenté de Nivillac, « retient dans l'égarement et l'apathie les plus affreux la pauvre commune d'Assérac » ; pièces diverses, sermons, cantiques, chansons saisis sur lui (an V) ; — et contre l'abbé Saulny, prêtre insoumis (an VII) ; — lettres particulières adressées à Mlle de Tréméac, à Kerdavy.

L 675. (Liasse.) — 30 pièces.

1791 - an VII. — Clergé de la paroisse d'Auverné. — Réclamation et plaintes des paroissiens du Petit-Auverné pour obtenir le retour de leur desservant interné à Nantes ; — demande d'érection en paroisse de ladite trève ; — arrêté de liquidation de pension du sieur Bédard, déporté en Espagne ; — demande de paiement d'arrérages présentée par Fr. Bresdon, ex-Bernardin, curé constitutionnel de Petit-Auverné,

et poursuites contre le même pour falsification d'extrait de baptême ; dénonciations du même contre divers prêtres réfractaires de la paroisse qui administraient les sacrements la nuit ; — opinion des officiers municipaux du Grand-Auverné sur la célébration des mariages et le refus du sieur Bresdon de se prêter à l'inventaire des ornements d'église (1792) ; — avis de l'inhumation d'un ex-vicaire de la même paroisse trouvé mort dans la forêt d'Ancenis (an VII).

L. 678. Liasse. — 18 pièces.

1789 - an II. — Clergé de la paroisse de Batz. — Procédures contre l'abbé Guihard, prêtre chapelain du Pouliguen, dénoncé pour avoir prêché contre le service de la garde nationale (1789) ; dénonciation et arrestation dudit abbé (1791) ; rejet de sa demande de traitement (an II) ; — plaintes de l'abbé Thébaud, curé constitutionnel, exprimant ses terreurs, réclamant une protection contre les menées hostiles, et dénonçant la municipalité de Batz comme « horriblement fanatique ; elle se fait toujours gloire d'aller s'opposant au nouvel ordre de choses » (1792) ; — dénonciation du Comité de surveillance du Croisic contre les prêtres cachés à Batz (an II).

L. 679. Liasse. — 28 pièces.

1791 - an VI. — Clergé des paroisses de Belligné et de la Benâte. — Arrestation de l'abbé Bourdais, recteur de Belligné, et de son vicaire, inculpés d'avoir parlé contre la Constitution ; pétition des habitants réclamant le renvoi desdits prêtres insermentés, reconnus innocents par le tribunal d'Ancenis (1792) ; — serment de l'abbé Cornet, curé de la paroisse de la Varenne (Maine-et-Loire), en 1791 ; sentence condamnant le susdit à payer des frais de charroi pour la dîme qu'il a exercée à Belligné, en l'an VI ; avis du [illegible] Grégoire annonçant son arrestation ; dénonciation où il est accusé d'avoir rétracté son serment, exercé le culte catholique, conféré secrètement avec les fanatiques, perçu la dîme et parcouru les campagnes pendant la nuit (an VI) ; — avis du district de Machecoul sur une demande de traitement présentée par l'abbé Gosseau pour son trimestre de janvier 1792 passé à La Benate.

L. 680. Liasse. — 16 pièces.

1791 - an VIII. — Clergé de la paroisse de Béré et de Châteaubriant, sa trève. — Compte de gestion de l'abbé Bédard, recteur ; arrêtés de liquidation et de fixation de traitement pour lui et ses vicaires ; pétition d'arriéré de pension ; demande de trois vicaires et refus ; perquisition au presbytère ; certificats d'embarquement et de résidence en Espagne ; arrêtés de séquestre de biens (an III) ; — remerciements de l'abbé Turoche, bénéficier d'Ille-et-Vilaine, après son élection, et avis de son arrivée prochaine (1791) ; relation des troubles qui survinrent à son installation ; sommation aux prêtres réfractaires de s'éloigner, demandes de traitement et d'augmentation signées de lui et de son vicaire, l'abbé Vannier ; autre instance en décharge de réparations à raison des dommages causés chez lui par les passages de troupes (an IV).

L. 679. Liasse. — 7 pièces.

1791 - an II. — Clergé de la paroisse de Besné. Attestation du serment prêté par l'abbé Pierre Rabat, recteur constitutionnel (1792). — Réclamation d'arrérages de traitement par l'abbé David, vicaire de la paroisse ; vœux des habitants pour son maintien à Besné (1792) ; — avis annonçant qu'il a été capturé par une troupe travestie et qu'il a été fusillé à Savenay par les ordres du général Lambert ; lettre du même général réclamant une récompense pour les habitants de l'île d'Er.

L. 680. Liasse. — 7 pièces.

1791 - an V. — Clergé de la paroisse du Bignon. Mémoire de l'abbé O'Dèa, recteur, pour justifier sa conduite (1791) ; passages tirés de l'Ecriture sainte contre les schismatiques et les hérétiques ; — ordre de conduire au chef-lieu l'abbé O'Dèa et l'abbé Simon, recteur de Geneston (1792) ; — pétition des habitants réclamant le retour de leur curé ; dénonciation contre le sieur Chevalier, vicaire ; — avis annonçant l'emploi d'une petite cloche pour convoquer les fidèles (an V).

L. 681. Liasse. — 26 pièces.

1791 - an VI. — Clergé de la paroisse de Blain. Avis du Directoire du district dénonçant les manœuvres des abbés Sohier et Lilais contre le curé constitutionnel ; nomination de l'abbé Guyon, ci-devant prieur des Augustins de Montreuil, signée

Minée (1791) ; — pétition des habitants demandant l'usage de leur église et le retour des prêtres retenus à Nantes (an III) ; — arrestation et mise en liberté de l'abbé Daniel ; demande d'explications par le Ministre de la Police ; lettre du commissaire du Directoire près l'administration cantonale proposant l'état de siège (an IV) ; — dénonciation contre l'abbé Lebeau, qui avait fait faire la première communion à beaucoup d'enfants, « voilà ce qui entretient le fanatisme » ; — déclaration de soumission aux lois par l'abbé Rigault, et de son intention d'exercer le culte à Blain (an III) ; arrestation de sa personne, interrogatoire, certificat de maladie, plaintes et demande de mise en liberté (an IV).

L 682. (Liasse.) — 10 pièces.

1792 - an III. — Clergé des paroisses de La Boissière et de Bonnœuvre. — Vœu des habitants en faveur du retour des abbés Brillaud, curé et vicaire de la Boissière, réponse du Conseil épiscopal ; arrêté de rejet ; avis du district de Clisson sur le traitement demandé par l'abbé Arnaud, curé de La Boissière et de La Remaudière, retiré à Nantes en l'an III ; — dénonciation contre l'abbé Bodiguel, prieur de Bonnœuvre, et sommation au même de se rendre au chef-lieu du Département (1792).

L 683. (Liasse.) — 29 pièces.

1791 - 1793. — Clergé des paroisses de Bouaye et de Bouée. — Arrêté de liquidation de traitement pour l'abbé Berthaud, vicaire, plaintes des patriotes de Bouaye contre lui et arrêté d'expulsion (1791) ; protestation des paroissiens contre la nomination d'un nouveau curé ; acceptation de l'abbé Audic, règlement du traitement de l'abbé Brunet, tous deux curés constitutionnels ; renseignements sur le catéchisme en usage ; serment de l'abbé J. Jeuslin, desservant intérimaire, remplaçant de l'abbé Michel Martin, ci-devant curé ; procès-verbal de l'enlèvement des ornements d'église et de l'hostilité du maire R. David (1792) ; — arrestation de l'abbé Eraud, vicaire de Bouée, accusé d'avoir donné la bénédiction aux armes des brigands destinés à marcher sur la ville de Nantes. « Revenez, leur disait-il, revenez vainqueurs du peuple nantais pour votre religion » ; — ordre d'arrestation contre l'abbé Bessard, dont la présence « ne fait qu'augmenter la fermentation dans l'esprit des habitants de la campagne » ; rapport sur la conduite de l'abbé Cran et la part qu'il a prise à l'insurrection de la Roche-Bernard avec l'abbé Corbillé (1793).

L 684. (Liasse.) — 27 pièces.

1790 - an VII. — Clergé des paroisses de Bouguenais et de Bouin. — Injonction à l'abbé Crespel, recteur de Bouguenais, et à ses vicaires, de cesser leurs fonctions et de céder le presbytère au sieur Rousseau, élu curé constitutionnel (août 1791) ; — requête de l'abbé Crespel pour être autorisé à reprendre son ministère, attendu que la paroisse est sans prêtre (octobre 1791), et autre requête semblable des paroissiens qui se plaignent d'être privés de tout secours spirituel (1792) ; démission de l'abbé Rousseau, motivée par les dangers qu'il a courus le 8 septembre 1791 ; mémoire des dépenses faites par trente gardes nationaux le jour de l'installation dudit prêtre ; et rejet de pension alimentaire pour l'abbé Houdart, ex-curé constitutionnel, réfugié à Nantes (an II) ; note sur le passage de l'abbé Métayer, à la maison du Désert, sa retraite habituelle (an VII) ; — pétitions de l'abbé Ricordel, ex-curé de l'île de Bouin, titulaire des bénéfices de Saint-Julien, de Sainte-Barbe et de la Madeleine, en Donges, pour avoir son traitement, et de sa belle-sœur, pour obtenir sa radiation de la liste des émigrés, certificats de résidence et d'embarquement pour l'Espagne.

L 685. (Liasse.) — 23 pièces.

1790 - an V. — Clergé des paroisses de Bourgneuf et de Boussay. — Rétractation des recteurs Marchesse et Paumier, qui avaient prêté serment ; délibérations de la municipalité ; arrêtés sur cet objet et sur une demande de liquidation de traitement présentée par le frère de l'abbé Marchesse, après son décès ; — réclamations d'indemnité pour pillage, et de pension par les abbés M. Debec et R. Dupont, curés assermentés ; — protestation contre la Constitution civile du clergé, signée par les principaux habitants de Boussay, et témoignage d'attachement à l'abbé Gautret, ex-recteur de Boussay ; serment de l'abbé Franc. La Volenne (an V).

L 686. (Liasse.) — 16 pièces.

1791 - an III. — Clergé des paroisses de Bouvron et de Brains. — Sommation à Nicolas Corbillé, ex-

vicaire de Bouvron, de quitter la paroisse, réquisition de la gendarmerie, perquisition (1791) ; dénonciation du district de Savenay contre le même, accusé de continuer ses fonctions sous divers déguisements, et contre Olivier Bessac « qui fait le docteur de village et cause le plus grand désordre » ; récit de son arrestation et de son exécution par des volontaires du bataillon de la Manche et de sa mort (25 germ. an II) ; autre arrestation de l'abbé Floch-Moën, prêtre habitué, qui s'était enfui de Nantes, et serment civique du même (1792) ; lettre de l'abbé David au district de Savenay demandant l'autorisation de célébrer les offices dans l'église paroissiale (therm. an III) ; — éloge de l'abbé Bonnemant, vicaire de Brains, par le procureur de la commune ; dénonciation et réquisitoire contre l'abbé Chevas « pour arrêter les funestes effets de sa conduite incendiaire » et qu'on peut remplacer par un carme ou un capucin (1791) ; certificats de civisme et de résidence au nom de l'abbé Méchin, recteur, ci-devant député à la Constituante ; produits à l'appui de sa demande de traitement ; proposition d'échange de cloches ; certificats de l'embarquement de Fr. Berthomé, prêtre déporté, et de sa résidence à Bilbao.

L. 687. (Liasse.) — 13 pièces.

1789 - an VI. — Clergé des paroisses de Cambon et de Carquefou. — Dénonciation contre l'abbé Ch. Badaud, recteur, contre l'abbé Plissonneau qui continuait de tenir les petites écoles sans avoir prêté le serment ; chanson contre l'abbé Bazin, vicaire, coupable d'avoir prêté serment ; arrestations des abbés Cran, Orain et Badaud (an II), de six particuliers et de l'ermite de la chapelle de Saint-Julien de Bouvron qui organisaient des processions à cette chapelle, en 1791 ; avis de la démission de l'abbé Lemaître, vice-gérant, menacé de mort à l'occasion de la fonte de Planté (1791) ; offre de serment de la part de l'abbé R. Leduc, ex-religieux carme, et refus de la municipalité de Cambon de le recevoir (an IV) ; notice personnelle ; avis sur des rassemblements et sur la retraite des abbés David et Plissonneau ; plaintes du maire contre les assemblées de fidèles qui se tiennent à Saint-Mars et dans les chapelles paroissiales de Carquefou (1791) ; ordre d'envoyer la force armée pour expulser l'abbé Héry de la cure et le remplacer par l'abbé Nicolas et son vicaire ; avis de la mort d'une fille blessée d'un coup de fusil le jour de l'installation (mai 1791).

L. 688. (Liasse.) — 28 pièces.

1791 - an IV. — Clergé des paroisses de Casson et du Cellier. — Dénonciation d'un imprimé de l'abbé Fremont, recteur, intitulé : *Lettre écrite par M. le recteur de Casson à MM. les membres du corps électoral du district de Nantes*, et arrêté de poursuites contre l'auteur (1791) ; plaintes de l'abbé Joyau, curé assermenté, lequel fut pillé par les révoltés (an II) ; déclaration de l'abbé Leroy à l'occasion de la réouverture de l'église (an IV) ; — avis de la nomination de l'abbé Guilbaud, prêtre assermenté du Cellier, et refus d'envoyer la garde nationale avec lui (1791) ; sommation à l'abbé Thobie, recteur, de vider le presbytère et sollicitation du vicaire épiscopal Binot, pour qu'il soit traité à part, en raison de son âge, et en dehors du séminaire (1792) ; installation de l'abbé Bolteau (1793) et dénonciation contre lui, accusé « de souffler le feu de l'insurrection (an III) ».

L. 689. (Liasse.) — 22 pièces.

1791 - an V. — Clergé des paroisses de Chantenay et de la Chapelle-Bassemer. — Autorisation d'installer les capucins de l'Ermitage à la place du recteur et de son vicaire qui ont abandonné leurs fonctions ; attestation de civisme signée par l'abbé Piton, curé assermenté (1793) ; dénonciations de la municipalité contre les abbés Priou, Ponneau et Berrouette qui exerçaient leur ministère sans avoir fait leur soumission aux lois (an III). — Certificats de déportation et de résidence en Espagne de l'abbé Lemercier, recteur de la Chapelle-Bassemer, produits pour obtenir main-levée de séquestre (an III) ; désistement de l'abbé Caperan, ex-récollet, de sa nomination à la cure du Pont-Saint-Martin, et option pour la Chapelle-Bassemer (mars 1792) ; demande d'indemnité de pillage par le même (1793) ; dénonciation d'une procession faite par l'abbé Robin (an V).

L. 690. (Liasse.) — 36 pièces.

1791 - an VI. — Clergé des paroisses de la Chapelle-Glain, de la Chapelle-Heulin et de la Chapelle-Launay. — Requêtes, observations et arrêté sur le compte rendu par l'abbé Guillier, ci-devant titulaire du prieuré de la Chapelle-Glain, et ensuite curé constitutionnel de Montreuil-Bellay (1792) ; demande de secours par l'abbé Salmon, ex-franciscain, élu curé en 1791 et retraité à l'hospice de Rennes, en

l'an VI; certificat de délivrance de passeport pour aller en Espagne, au nom de l'abbé Louis-René Besnard, ex-vicaire de la paroisse ; — dénonciation de l'abbé Château-Renault, curé assermenté de la Chapelle-Heulin, contre l'abbé Rouaud, vicaire, pour lequel il demande l'indulgence des autorités, s'il se décide à s'éloigner entièrement de la paroisse (1791) ; suspension de l'abbé Marchand, recteur et maire de la commune, coupable de menées séditieuses (1791); dénonciation et perquisitions pour s'emparer de sa personne (an VI) ; — pétition de la municipalité de la Chapelle-Launay pour obtenir le retour du recteur Aoustin et de son vicaire ; plaintes et démission de l'abbé Bercegeay, curé assermenté (1792).

L 691. (Liasse.) — 20 pièces.

1791 - 1792. — Clergé des paroisses de la Chapelle-des-Marais et de la Chapelle-Saint-Sauveur. — Plaintes de l'abbé Dubois, recteur, sur sa détresse et la misère de ses paroissiens (1791), explications du maire, arrêté de compte de son traitement, quittances de deux vicaires ; — procès-verbal de refus de serment de l'abbé Bourdeaux, recteur de la Chapelle-Saint-Sauveur, et de son vicaire (1791); certificats de médecins attestant que les infirmités du recteur exigent des soins en dehors de la maison des Carmélites où il est interné ; ordre d'arrestation contre le vicaire Rousseau « l'un des plus séditieux de ce district » ; et procès-verbal (1792) ; lettres du même à sa mère, cantiques, chanson, journal, saisis sur lui ; dénonciation par le recteur du Montrelais et les officiers municipaux.

L 692. (Liasse.) — 26 pièces.

1791 - an VII. — Clergé de la paroisse de la Chapelle-sur-Erdre. — Dénonciations contre le recteur Chevey et le vicaire Auger, qui détournent les paroissiens des offices célébrés par leur remplaçant (1791) ; — installation de l'abbé G. Moreau, recteur constitutionnel (mai 1791) ; plaintes du même sur les dangers que court sa personne : « je n'ai rien de plus cher au monde, dit-il, que la conservation de ma propre existence ; elle est aujourd'hui fort en danger, Messieurs, si vous ne sévissez pas contre ceux qui veulent me la ravir » ; dénonciation contre le même, justification (1792) ; — requête contre les offices qui se célèbrent dans la chapelle de la Gascherie ; autre plainte de l'abbé Moreau, lequel a été pillé, meurtri de coups et précipité dans la rivière d'Erdre en juillet (1793), et liste des pertes qu'il a subies. — Notes sur la conduite de l'abbé Legrand « ci-devant officier de Charette » (an VII).

L 693. (Liasse.) — 67 pièces.

1790 - an VIII. — Clergé des paroisses de Château-Thébaud et de Chauvé. — Demande de vases sacrés et d'ornements, adressée par la municipalité (1791) ; refus de l'abbé Houdet, curé élu, de se rendre dans sa paroisse avant que le presbytère ait été placé dans le bourg pour l'abriter contre les malveillants ; requête du même demandant la translation des offices dans l'église Saint-Vincent ; soumission du curé Aguesse (an V) ; — état des revenus de la cure de Chauvé ; dénonciation et arrestation de l'abbé Barbier, recteur, « dont la conduite est abominable » (1791), défense du même, datée de Nantes ; pétition des habitants réclamant leur curé (1791), refus ; certificats d'embarquement au port de Vieille-Roche, produit à l'appui d'une demande de mainlevée de saisie de son neveu, et attestation de débarquement à Santander (1793) ; autre pétition des paroissiens réclamant l'abbé Barbier, leur ancien curé (an VIII) ; arrestation et interrogatoire de l'abbé Deniaud, vicaire (1792) ; ordonnance de paiement pour l'abbé Robin, vicaire (1792).

L 694. (Liasse.) — 40 pièces.

1791 - an XI. — Clergé des paroisses de Cheix et de Chemeré. — Déclaration de temporel du bénéfice de Saint-Michel de Frossay et liquidation de traitement de l'abbé Milsant, recteur de Cheix (1791), requête de Paul Labbé, recteur élu, pour avoir des ornements d'église et obtenir des travaux au presbytère, et concession d'ornements provenant de la sacristie de Buzay ; — lettre de l'abbé Fortineau, vicaire de Saint-Cyr, avisant qu'il accepte la cure de Chemeré (1791) ; arrêté de compte du traitement du recteur Cassin et de son vicaire Robin, tous deux insermentés, et dénonciation contre ces deux prêtres émanant de la municipalité de Bourgneuf, requête des paroissiens au Directoire, pour obtenir leur retour à Chemeré (1791).

L 695. (Liasse.) — 29 pièces.

1790 - an II. — Clergé séculier de la Chevrolière.

— Ordre d'arrestation contre le recteur Genevois, demande d'élargissement présentée par Marie Genevois ; lettre du commissaire Picard annonçant que ledit recteur est décédé au mois de ventôse an II « à la suite du baptême patriotique » ; — requête de l'abbé Musset, ex-bénéficier de la cathédrale de Luçon, curé assermenté, pour obtenir son traitement d'avance en raison de sa détresse ; — dénonciation suivie de suspension de ses pouvoirs d'administrateur du district, et justification dudit abbé Musset, accusé de malversations et de détournement de bois de chauffage et de charpente.

L. [illegible] — [illegible] pièces.

1791 - an VIII. — Clergé séculier du Clion. Déclaration des revenus de la cure et arrêté de liquidation du compte présenté par le recteur François-Marie de Saint-Malon (1790) ; — certificat de civisme de l'abbé Abeline, recteur assermenté du Clion, ex-recteur de Chauvé, demande de traitement, pétition des habitants en sa faveur, dénonciation contre le même pendant qu'il exerçait les fonctions de commandant des gardes nationales (an IV), défense de sa conduite, lettres du même Abeline relatant les manœuvres des révoltés (an VIII).

L. [illegible] — [illegible] pièces.

1790 - an VII. — Clergé de la ville de Clisson. — Liquidation du traitement de l'abbé de Clinchamp, ex-prieur de la Trinité, réclamations et arrêtés ; — saisies de papiers dans les cures de la Trinité et de Saint-Jacques (1791) ; avis de l'abbé Richard annonçant qu'il se retire à Montaigu ; — injonction des patriotes de Clisson à l'abbé Clément, curé assermenté, de s'abstenir de toutes fonctions, « attendu que le temps de la superstition et du charlatanisme est passé » (an II), ordonnance de paiement au profit du même (an IV) ; — certificat d'infirmités pour J. Brand, ci-devant curé de Notre-Dame (1792), requête de l'abbé Andrieux, vicaire épiscopal, pour obtenir son traitement de religieux de l'ordre de Malte et de curé de la Madeleine. — Rapports sur les manœuvres du clergé et la réouverture des églises.

L. [illegible] — [illegible] pièces.

1791 - an III. — Clergé des paroisses de Conquereuil, de Cordemais et de la Cornouaille. — Requête d'une requête de l'abbé Ganuchaud, ex-recteur de Conquereuil, tendant à être autorisé à fixer son domicile à Blain ; — plaintes de l'abbé Courtois, curé constitutionnel à Cordemais, contre le procureur de la commune (1792) ; requête aux fins d'expertise des réparations à faire au presbytère, et arrêté de convocation de l'abbé Thomas Châtellier, son prédécesseur (1792), réclamation du vicaire Rebion ; — sommation à l'abbé Julien Royné, ex-vicaire de la Cornouaille, accusé d'avoir engagé le curé du Cellier à rétracter son serment (1791).

L. 699. Liasse. — 58 pièces.

1790 - an VI. — Clergé des paroisses de Corsept et Couëron. — Compte de temporel présenté par le recteur Lacombe, état des réparations à faire à l'église ; plaintes du recteur constitutionnel G. Verdun sur le mauvais état de l'église et du presbytère, et réclamation d'indemnité ; plaintes contre l'inconduite de l'abbé Lemeslec ; ordonnance de paiement au nom de l'abbé Jarno, remplaçant du recteur Verdun pendant sa maladie ; — refus de publier les décrets de l'Assemblée nationale par le recteur Tardiveau, de Couëron, certificat de civisme en son nom, état des dommages causés chez lui par les rebelles, et indemnité ; notice sur le vicaire Meignen ; défense de livrer les clés de la chapelle Saint-Blaise à l'abbé Benoît où il rassemble les fidèles (an III).

L. 700. Liasse. — 19 pièces.

1791 - an VII. — Clergé des paroisses de Couffé, du Croisic, de Crossac et de Cugan. — Demande d'élargissement pour raison de santé présentée par le recteur Hervé, dénonciation du maire Robin contre les menées des prêtres insermentés de Couffé (1792) ; — arrêtés relatifs : au traitement de l'abbé Lamarque, titulaire de plusieurs bénéfices (1791), au retour des Capucins, et de l'abbé Chevalier, internés à Nantes (1792) ; renseignements sur les deux prêtres qui vivent au Croisic, l'un à l'hôpital, l'autre à l'école (an IV) ; — arrestation de l'abbé Perraud, recteur de Crossac, au village de la Berais, en Missillac, chez sa sœur (fruct. an II) ; arrêté sur la demande de traitement du vicaire J. Vailland, depuis 1786, protestation de civisme du recteur Sambron et tableau de la situation de la commune de Crossac (1791) ; — avis de la retraite de l'abbé Le Bastard, curé de Cugan (an VI).

L 701. (Liasse.) — 32 pièces.

1791 - an VII. — Clergé des paroisses de Derval, de Donges et de Doulon. — Serment du recteur Crespel et de son vicaire Maillard, arrêté de liquidation de traitement, vœu en faveur du retour dudit curé ; rapport sur l'état des esprits et la nécessité d'armer la garde nationale (1792) ; lettre de l'agent national de Derval dénonçant l'abbé Denis, ex-prêtre, officier municipal (an II) ; — remise de pouvoirs par l'abbé Livenais, recteur insermenté de Donges (1791) ; demande de liquidation de pension par Ph. Taboureau, évêque *in partibus* de Sidon, ex-titulaire du prieuré de Notre-Dame de Donges ; lettres relatant la mort de l'abbé Vince et de l'abbé Joachim Mahé, fusillés par le détachement de Crossac (an II) ; dénonciation d'une lettre engageant l'abbé Guigand, prêtre constitutionnel, à rétracter ses serments (an VII) ; — protestation des paroissiens de Doulon contre la Constitution civile du clergé et la suspension des prêtres insermentés ; dénonciation contre l'abbé Mitrassé, ex-curé de la Grolle, « l'un des plus sanguinaires et des plus coquins qui fut à la tête de la guerre de la Vendée », lequel exerce les fonctions sacerdotales à Doulon sous le nom de Julien.

L 702. (Liasse.) — 17 pièces.

1791 - an III. — Clergé des paroisses de Drefféac et d'Erbray. — Demande de traitement par l'abbé Pichon, recteur constitutionnel de Drefféac, abdication des fonctions ecclésiastiques par le même, notice personnelle (an III) ; — remerciements de l'abbé Maillard, élu à la cure d'Erbray : « Je désire, dit-il, que mon élection soit ratifiée dans le Ciel ; dans cette espérance, j'accepte » (1791) ; plaintes contre l'abbé Marteau qui s'est emparé d'un ornement de velours violet « pour en faire faire une culotte », interrogatoire sur le fait ; relation des brigandages commis au presbytère, demande de réparations et d'indemnité pour les pertes subies par l'abbé Marteau ; procès-verbal des dégâts commis (1793).

L 703. Liasse. — 10 pièces.

1791 - an III. — Clergé des paroisses d'Escoublac et de Fay. — Requête de l'abbé Remaud, recteur, au District de Guérande, pour obtenir expédition de certaines délibérations du général de la paroisse relatives à une rente de 6 livres et aux réparations de la cure ; — dénonciation de l'abbé Bercegeay, vicaire de Fay, contre l'abbé Mahé, vicaire insermenté, pour obtenir son départ, attendu qu'il se joint au tonsuré Rivière de Vauguérin pour « empêcher le monde d'aller à la messe » des constitutionnels, et répand dans le public « des propos injurieux et calomnieux contre le curé et son vicaire » (1791), avis favorable de la municipalité ; injonction du District audit abbé de se rendre à Nantes ; lettre et certificat annonçant que l'abbé Mahé fut arrêté par un soldat du bataillon de la Manche à Guenrouet et fusillé de suite à Savenay (prairial an II) ; protestation des habitants contre l'arrestation de l'abbé Guillotin, lequel « a toujours donné des preuves du plus ardent patriotisme » (an III).

L 704. Liasse. — 35 pièces.

1791 - an VI. — Clergé des paroisses de Fégréac, de Fercé, de Ferel et de Fresnay. — Lettre du sieur Dubignon dénonçant la présence de l'abbé Orain dans la paroisse de Fégréac et promettant des renseignements sur sa conduite (an VI) ; — demande de traitement par l'ex-recteur de Fercé, Goyar, et son vicaire, l'abbé Giron (1791), par le vicaire épiscopal Chesneau qui s'est déplacé pour desservir la paroisse (1792), par l'abbé Dupuis, pourvu de la même cure par commission de l'évêque Minée (1793) ; — avis que l'abbé Hunault fut aussi recteur réfractaire de Fercé et de Billers, avant avril 1793 ; — fixation de traitement de l'abbé Jean Levesque, curé constitutionnel de Ferel, bénéficier de Launay, en Sévérac (an II) ; — délibérations et arrêtés concernant le rappel du curé insermenté Loiseau à Fresnay, son remplacement par le cordelier Robin, la fermeture de l'église et l'expulsion du vicaire Guillon, attendu que « sa présence devient de jour en jour des plus dangereuses par les fonctions clandestines qu'il exerce ».

L 705. Liasse. — 52 pièces.

1791 - an VIII. — Clergé de la paroisse de Frossay. — Arrêté de compte du traitement de l'abbé Picard, curé insermenté, et de son vicaire, Soret ; réclamation de Robinot-Bertrand, sculpteur, auquel sont dus des frais de décoration de l'église (1791) ; dénonciation contre l'abbé Michelot « qui dit la bonne messe depuis 15 jours » (1791) ; déclaration de non émigration dudit Picard lequel s'est tenu caché pendant la Terreur ; — réclamation du vicaire Billot, insermenté, interné au séminaire de Nantes, et demandant

son élargissement, justification du même abbé, de l'année 1800 ; — installation de l'abbé Brelet, curé constitutionnel (1791) ; plaintes sur les vexations qu'il endure, réclamation d'indemnité ; — dénonciation contre les assemblées religieuses qui se tiennent clandestinement dans un pressoir, dans la pairie du Tenu (an III) ; — avis qu'il n'existe pas de prêtre réfractaire dans le canton de Frossay ; — demande en jouissance de l'église par l'abbé Le Huédé (an V).

L 708 (Liasse) — 11 pièces.

1791 - an XIII. — Clergé des paroisses du Gâvre et de Geneston. — Demande par l'abbé Stoquelet d'une indemnité à lui due pour la célébration de treize messes à Conquereuil, en 1792, du 22 juillet au 7 octobre ; offre de services au District de Châteaubriant par le même ; plaintes du même, nommé concierge de Blain, contre le Payeur général et les lenteurs des comptables (an V) ; lettres de Phelippes-Beauregard contenant des détails biographiques sur Stoquelet (an XIII). — Avis du District de Machecoul sur des requêtes de la municipalité de Geneston réclamant un desservant assermenté et, en attendant sa désignation, l'autorisation de rappeler l'abbé Simon, ex-prieur de l'abbaye ; — plaintes de l'acquéreur de l'abbaye de Geneston contre les rassemblements qui ont lieu dans l'église malgré lui, et ordre de fermeture émanant du District.

L 707 (Liasse) — 11 pièces.

1791 - an VI. — Clergé des paroisses de Gétigné et de Gorges. — Plaintes de l'abbé Lemarié, recteur de Gétigné, contre son arrestation en 1791 et sa réclusion au séminaire de Nantes ; avis du Commissaire du canton de Clisson annonçant son arrestation en compagnie du recteur de Boussay, sur l'ordre du [illegible] Avril (an V), demande d'élargissement par raison de santé (an VI) ; — arrestation des abbés Durand et Pasquereau, vicaires de Gorges, et certificat d'entrée aux Carmélites pour l'abbé Durand ; [illegible] de la municipalité en faveur du retour des prêtres de l'ancien régime.

L [illegible] (Liasse) — [illegible] pièces.

1791 - an VIII. — Clergé des paroisses de Gou[illegible] (Basse et Haute). — Refus de serment par les recteurs et leurs vicaires ; installation de l'abbé Gres[illegible] à Basse-Goulaine avec le concours de la Garde nationale ; plaintes de l'abbé Bourot, curé élu, en décembre 1793, et non installé, contre l'indifférence de la municipalité et la détresse à laquelle il est réduit depuis sa détention à l'Esperonnière et son voyage à Paris avec les 132 Nantais (an III) ; ordonnance de paiement pour l'abbé Guillemot, recteur assermenté de Haute-Goulaine (1793), vœu en faveur du retour de l'abbé Godard dans la même paroisse et son rappel d'Espagne (an VIII) ; plaintes contre la conduite de l'abbé Connard-Dumoûtier qui fait des mariages sans publications.

L 709 (Liasse) — 28 pièces.

1790 - an X. — Clergé des paroisses de Grandchamp et de Guémené-Penfao. — Dénonciation de l'abbé Rocher, recteur de Grandchamp, « qui a fait une espèce de serment avec beaucoup de restriction et modification ». — Décharge de taxe des décimes au profit du recteur Mangeard, ex-recteur de Fégréac, nommé à la cure de Guémené, en 1790 ; arrêté de liquidation de son compte de la gestion du temporel ; réquisition de la force armée pour l'arrêter (1792) et avis d'insuccès de la gendarmerie ; certificat de civisme pour le recteur assermenté Maillard, demandes d'élargissement envoyées par son père et un parent, requête de l'abbé Maillard relatant qu'il fut pillé en mars 1793, réclamation de traitement, serment de fidélité à la Constitution ; autre pétition des habitants en faveur du même recteur détenu à Blain (an III), et lettre du même Maillard portant plainte contre les intrigues de l'ancien curé Mangeard (an X).

L 710 (Liasse) — 29 pièces.

1792 - an VI. — Clergé de la paroisse de Guenrouet. — Pétition des habitants en faveur du retour de l'abbé Lebeau, recteur, et de son neveu, justification ; [illegible] arrêté sur la production de son compte de temporel ; — arrestation et interrogatoire du même prêtre (an IV), et conflit entre la gendarmerie et le chef du cantonnement ; — arrestation de l'abbé Guillaume Legrand, lequel s'était évadé des prisons de Nantes, renonciation à la prêtrise (1792), et autorisation de vivre dans son domicile ; et constatation par témoins de son décès pendant les noyades. Liste de prêtres qui fréquentent les environs.

L [illegible] (Liasse) — [illegible] pièces.

1791 - an VIII. — Clergé de la paroisse de Gué

rande. — Dénonciation contre les abbés Éon, Chelet, Bizeul et Monnier qui se sont rétractés du haut de la chaire, contre l'abbé Bouchaud qui les a imités à Piriac, et demande de garnison contre les séditieux à craindre (1791) ; protestation d'obéissance aux Lois par l'abbé de Monti (1791) ; invitation aux prêtres de la ville de se rendre au chef-lieu, exception faite pour les abbés Bodet, Mercier, Santerre et Charpentier, à raison de leurs infirmités (1791) ; — liquidation de pensions demandée par les abbés P. Chaussun, déporté en Espagne, ex-aumônier des Ursulines, Jean Bizeul, ex-vicaire de Guérande, titulaire de divers bénéfices, par J. B. Chantrel, ex-vicaire assermenté, lequel resta caché deux jours pendant le siège de Guérande du 19 mars 1793 ; — certificat de décès du recteur Eon (Francois) à Santander, le 5 février 1793, certificats de résidence, arrêtés, requêtes, liste des prêtres établis à Guérande en 1791 ; refus opposé à la demande de rappel du vicaire Anezo à la chapelle vicariale de Careil (1791) ; — demandes de mainlevée de sequestre par le chanoine Duclos, déporté à Bilbao (an II) ; de liquidation de pension par les chanoines Loyseau et Dufriche des Genettes de Foulaines, clerc tonsuré, réclamations et arrêtés de rejet ; — rapport sur la conduite de l'abbé Rouault, malade, et très considéré, dont la présence ne peut être dangereuse (an VIII).

L 712. (Liasse.) — 17 pièces.

1791 - an V. — Clergé des paroisses de la Haie-Fouassière et d'Herbignac. — Plaintes du recteur assermenté, Puyo, contre les assemblées qui se tiennent dans la sacristie, contre les offices qui se célèbrent dans la chapelle de la Gourtière, en Vertou ; contre ceux qui cachent les ornements d'église ; l'abbé Sauvaget, intérimaire, exprime ses craintes et demande son prompt remplacement ; — requête de la municipalité en faveur du recteur de Saint-Fiacre qui veut bien desservir l'église de la Haie et qui manque d'ornements (1793) ; dénonciation contre un prêtre de Ploudalmezeau, François Meur, qui est venu exercer son ministère à la Haie (an V) ; — lettres de l'administration cantonale relatives à l'arrestation de l'abbé Durand et plaintes contre la détention de l'officier du détachement, à Herbignac.

L 713. (Liasse.) — 38 pièces.

1791 - an V. — Clergé de la paroisse de Héric. Demande de liquidation de traitement par l'abbé Olivier Lebastard, ex-vicaire, certificats, arrêté (1792) ; refus de la cure par l'abbé Lacoste sous prétexte que sa vie serait en danger (1791) ; serment du recteur constitutionnel, Charles Guillot, (1792) ; mémoires des dommages qu'il a éprouvés par suite du pillage des révoltés, enquête sur le montant de ses pertes (1793) ; arrestation et interrogatoire de l'abbé Allot, originaire de Vitré, détenu au Bouffay, et papiers saisis (an V) ; vœu en faveur du retour de ce prêtre à Héric (an V).

L 714. (Liasse.) — 66 pièces.

1790 - an V. — Clergé de la paroisse d'Indre. — Comptes de gestion du temporel de ses prieurés de Bouaye et d'Indre ; de ses bénéfices des Quatre-Évangélistes et des Chouins produits par l'abbé Bellanger, titulaire, requêtes, arrêté de liquidation ; demande de sursis à la vente des biens dudit prieur et de son vicaire Michelot, certificats de débarquement à Bilbao (1793) ; arrêtés sur des demandes de traitement produites par ledit abbé Michelot, titulaire de plusieurs bénéfices, quittances, certificats ; inventaire des pièces de la procédure instruite contre l'abbé Michelot à son retour d'Espagne, justification pour être rayé de la liste des émigrés (an V) ; — dénonciations contre les prêtres insermentés signées des officiers municipaux (1791) ; — demandes d'indemnité et de traitement par l'abbé Averin, curé constitutionnel, ex-bénéficier de la paroisse de Sainte-Pazanne, réquisition de 50 hommes pour assister à son installation, et règlement des frais de rafraîchissement (1791) ; interrogatoire de l'abbé Besnier, détenu comme prévenu d'avoir exercé illégalement son ministère (an IV).

L 715. (Liasse.) — 17 pièces.

1791 - an V. Clergé de la paroisse d'Issé. Instances du district de Châteaubriant rappelant la nécessité de pourvoir sans retard au remplacement des prêtres insermentés pour répondre aux habitants d'Issé qui réclament leur ancien curé, l'abbé Rohard (1792) ; — lettres et arrêtés concernant la succession de l'abbé Urvoy, mort curé constitutionnel, et les troubles qui survinrent sous son successeur, l'abbé Crossay, non assermenté ; récit des troubles d'Issé par l'abbé Phelippes, curé de Saint-Vincent-des-Landes (1791), et perquisitions pour arrêter ledit recteur (1792), lettre de l'abbé Rolais, curé assermenté, qui signe : *le vrai republicain* (1793).

L 716. Liasse. — 31 pièces.

1791 - an V. — Clergé des paroisses de Jans, de Joué et de Juigné-les-Moûtiers. — Arrêté de compte sur une demande de traitement produite par l'abbé Minguet avec un certificat d'infirmités (1791) ; pétition des habitants de Jans, réclamant le retour de l'abbé Macault, vicaire, arrêté sans motif; question des revenus du cimetière (an V) et de leur application ; — certificats de services délivrés à l'abbé Tiger, recteur de Joué, et à son vicaire, l'abbé Thelot, remerciement de la municipalité, à propos de l'arrivée de l'abbé Leroy, curé constitutionnel, lequel a été accepté par la majorité des habitants (1792) ; réclamation de traitement par l'abbé Bourgoing, lequel annonce en même temps que « les chouans lèvent la tête » (an V); — dénonciation d'une lettre irrespectueuse pour les magistrats, écrite par l'abbé Buché, prieur curé de Juigné, à une religieuse de Pouancé (1791), réclamation de pension par l'abbé Noury, ex-recteur, résignataire depuis 1776, et certificat d'existence à Laval (1791), demande de réparations au presbytère par l'abbé Coquelin, curé constitutionnel (1793).

L 717. Liasse. — 36 pièces.

1790 - an VI. — Clergé de la paroisse de Lavau. — Liste des fermiers de tous les bénéfices de la paroisse et de toutes les dîmes, adressée par le recteur maire ; — réquisition contre le sous-diacre Pierre Rouaud, qui a rétracté son serment et fait l'école aux jeunes gens des deux sexes (1791), et ordre de le conduire à Nantes ; demande de traitement par l'abbé Julien, vicaire ; — arrêté de compte du traitement du recteur Tallendeau, comme recteur et comme bénéficier, et avis sur les honoraires des messes qui lui sont dus (1791) ; instances du même pour être payé (1793) ; — requête de la municipalité demandant des armes contre les malveillants (1792); — questions sur l'observation du chômage pendant la décade (an II) ; notices de Nicolas Delasalle, vicaire, qui signe « prêtre assermenté et républicain », et de Pierre-Antoine Tallendeau (an III) ; — lettres de ce dernier aux Représentants du Peuple en mission, pour expliquer sa conduite, demander l'autorisation de réouvrir l'église paroissiale, et contenant des offres de soumission, en l'an VI.

L 718. Liasse. — 7 pièces.

1791 - 1792. — Clergé de la paroisse de Lege

Procès-verbal de l'installation de l'abbé Pierre Bossis à la place de Nicolas Buchet dans les fonctions de recteur (1791), et envoi de garnison pour le protéger ; protestation de la municipalité contre son choix ; arrêté du district de Machecoul de passer outre (1791) ; — plaintes de l'abbé Bossis sur les tracasseries qu'il a à supporter de la part des marguilliers et des notables à propos des ornements d'église, et défense de le troubler dans l'exercice de ses fonctions (1792) ; — arrêtés du district autorisant la rentrée du vicaire Gillier (1791) et le vicaire Baudry à se retirer dans sa famille, ordonnant le paiement des frais d'arrestation de ce dernier (1792).

L 719. Liasse. — 19 pièces.

1791 - an V. — Clergé séculier de Ligné. — Requête des paroissiens en faveur du maintien de l'abbé Thoret, vicaire insermenté, promesse de soumission du même, arrêté concluant à son prompt remplacement, attendu que cette paroisse est celle où « les prêtres sont les plus séditieux » (1791); ordre d'arrestation ; — plaintes de la municipalité contre 4 ecclésiastiques de Ligné et 3 abbés de Couffé qui les injurient, et réquisition immédiate d'un détachement de dragons (1792) ; — demande d'élargissement, présentée par l'abbé Henry et opposition de la municipalité qui l'accuse d'avoir empêché la perception des impôts (1792) ; — réquisition pour installer l'abbé Reux, ex-religieux, dans les fonctions de recteur constitutionnel et plaintes du nouveau titulaire sur sa détresse. — Dénonciation de la présence du curé Massonnet (an V).

L 720. Liasse. — 21 pièces.

1791 - an VI. — Clergé des paroisses de la Limousinière et du Loroux-Bottereau. — Pétition des habitants réclamant le retour de leur recteur et de leur vicaire, les abbés Houssays et Thobie, dont la conduite a été régulière, et arrêtés de refus ; — déclaration de temporel du recteur Pecot et arrêté de liquidation (1791), signalement du même, poursuivi après sa rentrée en France, et de son évasion de la maison de détention de Fontenay (an VI) ; certificats et procurations produits par les héritiers de l'abbé Valadon, curé constitutionnel, tué par les rebelles, lors de la translation des prisonniers du Loroux à Beaupréau (an II) ; — plaintes de l'abbé Vovard, desservant assermenté, annonçant son départ : « il

n'y a ni Dieu ni Diable, dit-il, qui puisse me retenir, on ne connaît dans votre département ni loi, ni foi, ni religion ; le peuple breton n'est pas fait pour régner sous un règne de Liberté » (1791) ; autre pétition du même, qui signe curé de Ségrie (Sarthe), en 1792. — Relation d'une scène scandaleuse survenue à l'église entre le célébrant tenant l'encensoir et le Maire, protestant contre l'abus de l'encens (s. d.)

L 721. (Liasse.) — 27 pièces.

1790 - 1793. — Clergé des paroisses de Louisfer et de Lusangé. — Tableau des fondations dressé en 1777. Observations de la municipalité sur le compte de la perception de la dîme, produit par l'abbé Lemonnier, réclamations d'honoraires, avis, arrêtés de paiement ; prestation de serment du recteur et de son vicaire, Ch. Richard (1791); — serment de l'abbé Denis, vicaire (1791), requête de l'abbé Rolland, vicaire de Lusangé, depuis 1787, réclamant un traitement, arrêté de paiement provisoire (1791); plaintes de la municipalité sur la mésintelligence qui règne entre les prêtres (1791); arrestation de l'abbé Rolland et de Mathurin Sublé « soupçonné d'être prêtre », perquisitions autour de Lusangé, inventaire d'ornements trouvés à la Galotière (1793), jugement de déportation contre les abbés Foulon et Rolland (1793).

L 722. (Liasse.) — 33 pièces.

1791 - an VII. — Clergé des paroisses de Machecoul. — Vœu du général de la paroisse de Sainte-Croix en faveur du maintien de son curé ; déclaration de la municipalité infirmant le vœu et infligeant un blâme à l'abbé Simon Blanchard, recteur, et à son vicaire, qui refusaient de prendre part à la procession de l'Assomption en compagnie d'un prêtre assermenté, dénonciation au District, arrêté de suspension et d'exil, convocation des électeurs et pétition des Amis de la Constitution, réclamant la suppression de la paroisse Sainte-Croix (1791) ; — dénonciation de la conduite de l'abbé Rolland Hervé de la Bauche, recteur de la Trinité, demande de règlement de pension et de traitement, arrêté conforme, dénonciation contre le même, ordre d'arrestation contre lui et son vicaire, l'abbé Renaudineau, pétitions du recteur interné à Nantes, au Bouffay, et de son frère, pour obtenir son élargissement (1791) ; — arrêté fixant le traitement de l'abbé Letort, curé constitutionnel de la Trinité (1792); — pétition de l'abbé Bodet, vicaire à Sainte-Croix, et refus de traitement ; lettre du commissaire du canton annonçant que l'abbé Priou, « chef des égorgements de Machecoul », exerce son culte à Quinquenavant, et réclamant l'arrestation de tous les prêtres et même des religieuses (an IV).

L 723. (Liasse.) — 13 pièces.

1790 - an III. — Clergé des paroisses de Maisdon, de Malville et de la Marne. — Lettre de l'abbé Brelet, annonçant que les volontaires ont arrêté les plus mutins de Maisdon, démission des officiers municipaux relatant la retraite dudit recteur et son remplacement par l'abbé Courtais ; arrêté de liquidation des frais occasionnés par l'envoi des détachements destinés à protéger l'installation de ce dernier, curé constitutionnel ; — lettre de l'abbé Braud, curé assermenté de Malville, réfugié à Nantes, demandant l'autorisation de retourner dans sa paroisse pour prendre des effets ; notice personnelle ; — compte de régie du temporel de la cure de la Marne, présenté par l'abbé Juguet, recteur, ordre de l'arrêter et de l'amener à Nantes, délibération de la municipalité repoussant le projet d'envoyer le vicaire épiscopal Grémion.

L 724. (Liasse.) — 42 pièces.

1789 - an V. — Clergé des paroisses de Marsac, de Massérac et de Maumusson. — Requête des habitants de Marsac, exprimant le désir de conserver leurs prêtres ; procès-verbal de l'arrestation du recteur Perchais et du vicaire Rigaud, protestation de la municipalité, demande d'élargissement pour ledit vicaire ; — dénonciation contre le recteur Rigault et les abbés Bonnet et Gautier, prêtres assermentés, protestation des habitants de Massérac (1792); plaintes de l'abbé Pichot, détenu au Bon-Pasteur de Nantes (an IV) ; — compte de régie de la cure de Maumusson rendu par l'abbé Lebouvier, et arrêté de liquidation, protestation contre le déplacement du recteur et du vicaire (1792) ; arrestation de l'abbé Souffrant, vicaire, et titulaire du bénéfice de J. Foucher, certificat et rapports favorables sur sa conduite modérée et conciliante, arrêté de compte de pension.

L 725. (Liasse.) — 27 pièces.

1790 - an IX. — Clergé des paroisses de Mauves, de Melleray et de Mesquer. — Demandes de paie-

ment d'honoraires produites par les abbés Grélier, recteur de Mauves, et Bouet, vicaire; attestation de l'abbé Lebouc, curé constitutionnel, portant qu'il a quitté son presbytère après avoir vu tout brisé (19 mars 1793); réclamation d'un fusil par le sieur Fleury qui l'avait prêté au recteur Brunet (an VII); — ordres d'arrestation de l'abbé Bellanger, recteur de Melleray, protestation des habitants, dénonciations contre les sœurs et les nièces du curé « qui tiennent des propos incendiaires », et pétition du recteur d'Auverné pour presser l'évacuation de l'abbaye de la Meilleraie et sa mise en vente (1792); perquisitions au bourg de Moisdon pour arrêter le vicaire Royer et divers autres prêtres; — demande suivie d'arrêté de traitement pour l'abbé Charbonnier, vicaire de Mesquer (1791), ordre d'arrestation et de conduite contre l'abbé Lequimener (1792), avis du retour de l'ex-recteur Sauvaget, et demande d'instructions sur la conduite à tenir envers lui (an V).

L. 726. (Liasse.) — 35 pièces.

1790 - an VII. — Clergé des paroisses de Missillac, y compris la trève de Téhillac, et de Moisdon. — Protestation de la municipalité de Missillac contre l'arrêté du Département prescrivant l'envoi des prêtres réfractaires au chef-lieu, et justification signée du recteur François Chatelier avec avis favorable du District de Guérande (1792); dénonciation par l'Administration du Morbihan de l'abbé Panhaleux « comme un homme dangereux qui avait donné dans tous les excès » (an VII); — arrêté de paiement de l'abbé Landeau, recteur de Moisdon, testament et correspondance du même; perquisitions faites chez l'abbé Janvier de la Banque à la suite d'une lettre suspecte de l'abbé Gaultier, arrestation dudit abbé par ordre du général Drut (an III), protestation des habitants et justification signée du même; autre arrestation, en l'an IV, par le commandant de l'arrondissement de Chateaubriant; lettres diverses annonçant le serment de l'abbé Daufy, les services de l'abbé Vannier dans la paroisse de Moisdon et l'inhumation des prêtres de Bougé, refus de l'abbé Allory, recteur assermenté, de constater les naissances de deux enfants qu'il n'a pas baptisés, et relation par le même des événements survenus en septembre 1791; serment de haine à la Royauté et d'attachement à la République par Nicolas Maillot, ex-capucin (an VI).

L. 727. (Liasse.) — 15 pièces.

1792 - an IV. — Clergé de la paroisse de Monnières. — Lettre du Ministre de l'intérieur recommandant de presser le paiement de la pension due à l'abbé Tanard, ex-religieux, membre de la société des Amis de la Constitution d'Orléans, excuses dudit abbé pour s'exempter de résider dans sa paroisse dont les habitants sont hostiles aux prêtres constitutionnels, suppression de traitement par ce motif que « MM. les curés ne sont pas payés pour aller user de leur traitement où bon leur semble » (1792); — réclamations de paiement présentées par le vicaire insoumis Barthélemy et par l'abbé Antoine Digne, curé assermenté, certificats de services, de résidence, et procurations produites, lettre du Directoire du Morbihan avisant celui de la Loire-Inférieure de la détention de l'abbé P. Le Prince et de sa déclaration de temporel (1793).

L. 728. (Liasse.) — 31 pièces.

1790 - an VII. — Clergé de la paroisse de Montebert. — Dénonciations contre l'abbé Dugast, clerc tonsuré insoumis, dont les propos hostiles provoquent des troubles; demande d'armes par la municipalité pour se protéger contre les réfractaires et leurs amis, avis du district de Machecoul concluant à la déportation dudit clerc (1792); — refus des marguilliers d'entrer en exercice (1792); — lettre relatant que l'abbé Gestin, ex-recteur, célèbre la messe dans un pressoir (an V), perquisition de sa personne (an VI); — procès-verbal d'installation de l'abbé Courjault, recteur constitutionnel, demande de publications patriotiques « pour combattre contre la rage et le désespoir des calotins infernaux et vaincre les diables en soutane » (1792); demande de traitement (1793); — justification de l'abbé Perray, vicaire; — relation par l'abbé Courjault, devenu officier municipal, d'une expédition qu'il fit à Montebert avec 300 hommes de l'armée de Mayence et de la rencontre de l'abbé Gestin, réfractaire, à la tête de cinq cavaliers (an II).

L. 729. (Liasse.) — 12 pièces.

1791 - an V. — Clergé de la paroisse de Montoir. — Déclaration de temporel du bénéfice de Saint-Joseph de Méans, avis de la municipalité, requête, explications de l'abbé Jaulin, vicaire de Méans (1791), avis de sa résidence à Fresnay (an V), avis du comité

de surveillance de Château-du-Loir dénonçant la présence de l'abbé Jalliot, ex-recteur de Chevillé, à Montoir, lequel est un « homme très dangereux qui a suivi longtemps l'armée des brigands de la Vendée » (an II), réquisition du District de Guérande pour le conduire à Nantes ; — lettre du maire Clémenceau, relation de l'arrestation et de l'exécution de l'abbé Olivaud et de l'abbé Vince, vicaires de Saint-Joachim et de Donges.

L 730. (Liasse.) — 30 pièces.

1790 - an V. — Clergé des paroisses de Montrelais et de Mouais. — Discours prononcé à l'occasion de son serment civique par l'abbé Mauran, recteur et maire de Montrelais, et pétition du même pour obtenir une place dans le conseil épiscopal (1791) ; ordre de payer les frais d'arrestation du vicaire Hervé (1791) ; protestation contre le déplacement des prêtres (1792) ; correspondance ministérielle, réclamations, mémoire, arrêtés concernant la liquidation de la pension de l'abbé Tavernier, ex-prieur de Montrelais ; — procès-verbal du serment prêté par le recteur de Mouais, Prudent Boullo, et retractation contenant avis de sa renonciation à la cure de Saint-Herblain (1791) ; protestation contre la vente de ses biens adressée par l'abbé Brossais, chapelain, au citoyen Ferrière, qui en jouissait depuis trois ans, bien que ledit abbé ne fût pas sorti de la paroisse (an V).

L 731. (Liasse.) — 11 pièces.

1790 - an IV. — Clergé des paroisses des Moûtiers et de Mouzeil. — Tableau des bénéfices ecclésiastiques des Moûtiers, avis et arrêtés produits sur le compte produit par l'abbé Rivet, recteur assermenté, demande de traitement, instances, arrêtés de paiement, plaintes du même recteur à propos des perquisitions faites chez lui par la garde nationale sous prétexte qu'il avait reçu des paquets de lettres, blâme infligé à la municipalité pour excès de zèle (1791) ; autres plaintes sur les vexations dont il est l'objet, relatant son arrestation, la prise de Pornic par les révoltés et la liste des objets dont il avait la garde qui ont été pillés (an II), certificat de civisme pour l'abbé Debec, vicaire et missionnaire dans les deux paroisses des Moûtiers et Prigny, arrêté fixant son traitement sur sa demande (1791) ; — compte de gestion du temporel de la cure de Mouzeil présenté par le recteur Cottineau, arrêté de liquidation (1792) ; autre réclamation suivie d'un arrêté d'inscription sur les registres du District de Nantes obtenu pendant qu'il exerçait à Nantes dans l'église Notre-Dame (an IV).

L 732. (Liasse.) — 140 pièces.

1790 - an XI. — Clergé insermenté de la ville de Nantes. — Refus de l'évêque Ch. E. de la Laurencie de se présenter au bureau du District suivant la sommation qu'il a reçue ; — sommation juridique au même de s'entendre avec l'Administration pour la réunion des quatre paroisses voisines de la cathédrale en une seule et de donner son assentiment à la Constitution civile du Clergé ; nomination de députés chargés de se rendre à l'Assemblée nationale pour y demander la déchéance de l'évêque de Nantes et faire reconnaître sa résistance aux décrets, compte rendu de la dite mission ; — lettre de l'évêque à son clergé pour expliquer son départ ; — dénonciation de M. de la Tullaie, grand vicaire ; — arrêté de radiation du nom du grand vicaire Fr. de Chevigné sur la liste des émigrés (an III) ; — signification aux maires-chapelains et chanoines de la Cathédrale des décrets de suppression de l'Assemblée nationale (1790) ; — requêtes en paiement de pensions produites par les chanoines Angenoust, Douaud, Gellée, Le Marié, Ordinaire des Essarts, Pâris, Phelipon, La Reynière, de la Tullaie, certificats de résidence, de maladie, de passeport, procurations, arrêtés de production de titres et de liquidation ; — saisie de registres chez le chanoine Bascher, receveur des décimes (1792), demande de mise en liberté (an IV), saisie d'effets et demande de main levée par sa sœur (an VI) ; — notification de décrets de suppression et des arrêtés exécutoires aux membres de la collégiale de Notre-Dame, requêtes collectives de liquidation de pensions, arrêtés sur les requêtes présentées par les chanoines Couillaud, Duproz, Lagrange, Langevin, Matisse, de Mellient, les frères Merlaud et l'abbé Urien ; certificats et arrêtés de liquidation ; — requêtes du supérieur du séminaire de Nantes, tendant à signaler la nécessité de rechercher les titres de fondation des bourses destinées aux ecclésiastiques pauvres et à obtenir le règlement des dépenses de la maison (1792-1793) ; — lettre de protestation de l'abbé Alno, supérieur de la communauté des prêtres de Saint-Clément, contre la suppression de la maison (1790) ; — sommation d'évacuer la maison signifiée au directeur et aux prêtres (juin 1791) ; — demandes de mise en liberté des abbés Berthomé et Lescamp, détenus au château (1791) ; — procès-

verbal de descente au séminaire des Irlandais, dénonciation des patriotes, justification et translation de 16 prêtres au couvent des Carmélites (1793); - - arrestation et interrogatoire du prêtre Macarthy, négociant à la Chapelle-sur-Erdre (an VI); condamnation à mort prononcée contre le même en l'an XI.

L. 733. Liasse. — 80 pièces.

1790 - an XI. — Clergé insermenté et assermenté des paroisses de Nantes. — Demande d'indemnité de logement par l'abbé Pimot, recteur de Notre-Dame (1792), approbation du choix de l'abbé Landron comme vicaire par le même, signée Minée; — dénonciation du refus de service du curé de Saint-Clément et de son vicaire, vœu pour leur remplacement, arrêtés de fixation de traitement pour le recteur assermenté Le Meur, ex-bénédictin, pour l'abbé Dubarreau, ex-cordelier, vicaire, et pour l'abbé Ponchier, second vicaire; — dénonciation de l'absence de l'abbé Delaville, recteur de Sainte-Croix, lettres de Cadix et de Rome émanant du même (1791), destitution, dénonciation de sa présence à Nantes et de la difficulté de le saisir (an V); certificat de services délivré à l'abbé Viret, desservant des ponts, par ledit recteur; — demande de traitement par l'abbé Radu, vicaire de l'abbé Guibert, recteur assermenté de Sainte-Croix (1791); — demande de liquidation de pension par l'abbé Petit des Rochettes, ex-recteur de Saint-Denis (an XI); — demande en restitution d'effets d'église et de mobilier par l'abbé Coat, recteur insermenté de Saint-Donatien (1792), attestation des paroissiens relatant ses générosités; pétitions de l'abbé Jambu, vicaire insermenté, demandeur en paiement de pension, à raison de ses bénéfices de Tartifume et des Grées, et en mainlevée de sequestre; — lettre adressée au même pendant sa déportation en Espagne et saisie à la poste (an VII); — démission de l'abbé Lenoble, curé insermenté, qui signe « vrai sans-culotte » (an II), pétition du vicaire Bourgoing, mise en liberté de l'abbé Sologne muni de pouvoirs (1792); — offre de traitement par les paroissiens de Saint-Donatien à l'abbé Rousseau, prêtre réfractaire (an IV); — réclamations de traitement par l'abbé Gallouin, recteur de Saint-Laurent de Nantes (1792), par l'abbé Beugeard, curé de Saint-Léonard (1792), par l'abbé Pellerin, ex-minime, par l'abbé Leduc, ex-carme, vicaires à Saint-Nicolas, refus de paroisses à desservir par les vicaires Hue et Duchemin, remise du mobilier de la chapelle du Bon Pasteur par le recteur Lefèvre (an V); — réclamation d'indemnité de voyage par l'abbé Lebreton de Gaubert, recteur de Saint-Similien, député à l'Assemblée nationale, arrêté de traitement de l'abbé Patris, troisième vicaire, demandé par le dit recteur (1793); sequestre des biens du vicaire Letourneux, absent (an VI); — demande d'élargissement de l'abbé Dubois, recteur de Saint-Vincent de Nantes, certificat de médecin, avis favorable de la municipalité (1791); — contravention relevée contre le recteur de Saint-Jean en Saint-Pierre, saisie de registres et arrêté de traitement de l'abbé Fleuriau, recteur (1792).

L. 734. Liasse. — 26 pièces.

1791 - an V. — Clergé des paroisses de Nivillac et de Nort. — Lettres de l'abbé Bercegeay, curé constitutionnel de Nivillac, contenant des détails étendus sur les événements du pays, sur les événements de la Roche-Bernard et sur la conduite de l'abbé Pérault (ans IV et V); — prestation de serment de l'abbé Tarail, curé de Nort, et sollicitation de traitement pour lui et ses deux vicaires, les abbés P. Gestin et P. Guihéneuc, et saisie d'une lettre imprimée du recteur de Casson aux membres du corps électoral (1791); retractation par l'abbé Gié, précepteur, des propos qu'il a tenus à Nort, des troubles qu'il a provoqués et des calomnies qu'il a proférées contre le curé et ses vicaires, les abbés Reux et Marsac (1791), relation d'un vol commis à l'église, état des pertes subies par le recteur constitutionnel Chevreuil, et avis du District favorable au remplacement des objets volés au détriment de la fabrique; arrestation du vicaire Guihéneuc à Sion (1791).

L. 735. Liasse. — 30 pièces.

1790 - an III. — Clergé des paroisses de Noyal-sur-Bruz et de Nozay. — Compte de gestion du temporel de la cure produit par l'abbé Berthelot, recteur de Noyal, arrêté de liquidation, justification de sa conduite, perquisition faite au presbytère et saisie d'armes, mémoire contre la validité de l'élection de son remplaçant, l'abbé Rebuffé (1792); perquisition de prêtres réfractaires faite par la gendarmerie, arrêté de paiement de pension au profit de l'abbé Duclos, vicaire; — lettre du maire de Nozay annonçant que l'abbé Leparoux, curé, a rétracté son serment, et réclamant des instructions (1791); arrêté de paiement d'indemnité au profit de l'abbé Hardy, curé

constitutionnel, qui a bien voulu se charger d'Abbaretz (1792), requête d'élargissement, recommandation de la société populaire de Nozay (an III) et renonciation à la prêtrise.

L 736. (Liasse.) — 12 pièces.

1790 - 1793. — Clergé des paroisses d'Orvault et d'Oudon. — Deux certificats de civisme signés par l'abbé Broussard, curé assermenté d'Orvault, en faveur de ses paroissiens, et avis de sa retraite à Nantes pour échapper à la fureur des brigands ; — compte de gestion de l'abbé Maussion, recteur d'Oudon, pour obtenir le règlement de son traitement, arrêté de liquidation, refus de serment, dénonciation (1792) ; autre dénonciation du Directoire du Morbihan contre l'abbé Tual de Boisjoly, ex-vicaire, qui a changé de nom et s'est réfugié chez le marquis des Nétumières, lequel passe pour un correspondant des Emigrés.

L 737. (Liasse.) — 46 pièces.

1790 - an V. — Clergé séculier de Paimbœuf. — Dénonciation de la municipalité contre l'abbé Delaville, lequel s'est prononcé ouvertement, en chaire, contre les décrets de l'Assemblée Nationale (1790) ; justification, réclamation de traitement, arrêté de liquidation des pensions à lui dues à raison de plusieurs bénéfices qu'il desservait ; injonction aux vicaires Herbert et Condomine de quitter le presbytère et à l'aumônier de l'hôpital, l'abbé Desglands, de cesser ses fonctions ou de prêter serment (1791) ; instance en revision de compte de traitement (1792), avis de départ pour l'Angleterre, réclamation des frères et sœurs dudit recteur pour obtenir son élargissement (1792), et la mainlevée du séquestre de ses biens (an IV) ; — arrêté de traitement pour les vicaires fondé sur l'état des biens et revenus de toute nature de la cure ; — réponse à une pétition des habitants attachés aux prêtres insermentés et réclamant leur retour (1792), serment civique de l'abbé Desglands et des vicaires ; arrêté de paiement de pension au nom de l'abbé Quillaud, ex-vicaire constitutionnel (an V) ; — élection de l'abbé Poignand (1791), arrêté de paiement de pension (1792), demande d'expédition du procès-verbal de son serment (an IV) ; réponse du Ministre de la justice à une pétition de divers habitants de Paimbœuf réclamant leurs prêtres insermentés et leur église (1792).

L 738. (Liasse.) — 12 pièces.

1791 - an IV. — Clergé des paroisses du Pallet et de Pannecé. — Arrêtés de liquidation de pension de l'abbé Leprestre, recteur assermenté, et de l'ex-vicaire Thomas, notice, requêtes et correspondance ; dénonciation de l'abbé Digne, recteur de Monnières, rebelle à la Loi, qui refusait les clés de la chapelle de Saint-Michel (1792) ; — dénonciation collective des maires des communes de Ligné, de Mouzeil, de Teillé et de Trans contre les prêtres insermentés qui exercent leur ministère à Pannecé et, notamment, contre les abbés Royer et Quignon (1792).

L 739. (Liasse.) — 37 pièces.

1790 - an VI. — Clergé de la paroisse de Paulx. — Protestation contre l'internement des prêtres à Nantes et avis négatif du district sur la pétition des habitants réclamant la conservation de leur ancien clergé (1792) ; compte de gestion du recteur Guilbaud pour son temporel, fixation de traitement, vœu des paroissiens pour son rappel dans la paroisse (1792) ; avis de sa déportation à Falmouth ; perquisitions pour s'emparer de sa personne à son retour (an VI), renvoi d'une pétition de l'abbé Courgeon, vicaire, ex-bénéficier, qui réclamait un traitement (1792).

L 740. (Liasse.) — 38 pièces.

1790 - an VII. — Clergé de la paroisse du Pellerin. — Accusations portées par la municipalité contre le recteur à l'occasion du décret rendu sur l'emploi de l'encens, et justifications produites par l'abbé Robin ; lettres du même exposant les motifs et les circonstances de sa retraite, résolutions de la municipalité sur un discours contraire à la Constitution prononcé par le même (1791) ; lettre dénonçant la présence de l'abbé Robin à la Chapelle-Bassemer et le représentant comme dangereux (an VI) ; — élection de l'abbé Valton, vicaire (1791) ; réception de son serment, avis d'augmentation de traitement conforme à sa demande ; protestation d'un grand nombre d'habitants contre son installation, état de population du Pellerin montant au chiffre de 2,134 (1792) ; arrêté fixant les honoraires dus pour le service des fondations, nomination du sacristain Callo (1792).

L. 741. (Liasse.) — 10 pièces.

1791 - an IV. — Clergé de la paroisse de Petit-Mars. — Protestation des paroissiens en faveur des prêtres insermentés vantant leur patriotisme; procès-verbal de la rétractation de serment prononcée par l'abbé Gicqueau (1791); avis de son arrestation signé du général Chabot et interrogatoire (an IV); — acceptation de la cure par l'abbé Foulon, ex-vicaire des Touches (1791), et arrêté fixant la pension qui lui est due comme ex-capucin (1793); — révocation de l'abbé Volenne, vicaire, lequel a retracté son serment (1791).

L. 742. (Liasse.) — 18 pièces.

1791 - an VII. — Clergé des paroisses de Pierric, du Pin et de Piriac. — Requêtes de l'abbé Cousseau, recteur, pour obtenir paiement d'une pension et de l'arriéré de son traitement, et la permission de retourner dans la paroisse de Pierric (1792), avis de sa retraite et de son désir de reprendre ses fonctions (an VI); — sommation à l'abbé Rué, prieur recteur du Pin, de se rendre au département (1792); — lettre du vicaire épiscopal Bessejon sur la difficulté de trouver un desservant (1792); plaintes du curé constitutionnel Ménard et procès-verbal du refus des marguilliers de livrer les clefs de la sacristie (1792); — arrestation de l'abbé Rouet, prêtre réfractaire, au Pin (an VII); — arrêté de dispense de déplacement pour l'abbé Legal, malade (1792); — dénonciation de l'abbé Glais, curé patriote de Piriac, contre un nommé Drouet, douanier (1793).

L. 743. (Liasse.) — 40 pièces.

1790 - an III. — Clergé des paroisses de Saint-Jacques-de-Pirmil, de la Plaine et de Plessé. — Requêtes présentées à l'administration du district de Nantes par l'abbé Donatien Tiret, ex-aumônier de Toussaint, ex-titulaire de divers bénéfices, pour obtenir la fixation de son traitement, arrêtés de liquidation; abandon patriotique de la rente d'un constitut de 1,200 livres de principal (1790); estimation du logement occupé par le chapelain (1791); — arrêté sur une demande de traitement présentée par le sieur Esneault, ex-recollet (1793); — état des revenus de la cure de la Plaine, arrêté de liquidation de traitement de l'abbé Barbier (1791), requête des officiers municipaux, tendant à avoir l'abbé Avril pour recteur (1791); pétition et réclamation d'honoraires pour la desserte de la paroisse Saint-Michel, par l'abbé Moriceau, curé de La Plaine (1792); — vœu des habitants de Plessé pour la conservation de la chapelle de Callan (1791), plaintes de l'abbé Maillard, recteur constitutionnel, contre le mauvais vouloir des habitants de Plessé, et ordonnance du District prescrivant une enquête et l'envoi d'un détachement de 50 hommes; ordre d'arrestation contre le sieur Courtois, ex-vicaire, retiré à Guenrouet, et contre l'abbé Gergaud, ex-curé de Saint-Sébastien, qui fomentent la division dans la paroisse (1791).

L. 744. (Liasse.) — 25 pièces.

1791 - an VI. — Clergé de la paroisse de Pontchâteau. — Réclamation de traitement par le vicaire David (1791); — lettres particulières dénonçant les manœuvres des réfractaires; délibérations du Conseil municipal émettant le vœu que les prêtres de la paroisse, l'abbé Audrain, curé, les abbés Moyon et Balouzet, tous trois plus que sexagénaires, soient autorisés à demeurer à Pontchâteau au moins jusqu'après les fêtes de Pâques (1792); — refus des marguilliers de fournir au vicaire épiscopal Bessejon les ornements et vases nécessaires au Culte, serment de l'abbé Balouzet, certificat de conduite irréprochable (an IV); — interrogatoire de l'abbé Richard qui exerçait les fonctions sacerdotales à Pontchâteau; — relation de messe célébrée à la chapelle Saint-Roch par l'abbé Jean Busson, au milieu de gens armés (1792), avis sur une demande de retour présentée par l'abbé Cousin (1792).

L. 745. (Liasse.) — 34 pièces.

1790 - an III. — Clergé des paroisses de Pornic et de Port-Saint-Père. — Compte de gestion présenté par l'abbé Galipaud, recteur de Pornic, pour son temporel, arrêté de liquidation, observations, communication de pièces, mémoire du même en faveur de la conservation de la paroisse de Sainte-Marie (1790); refus de serment, arrêté autorisant le frère du recteur à jouir de la récolte des vignes de la cure en 1792; prise de possession de l'abbé Mouillard, recteur élu (octobre 1791); — blâme et déchéance prononcés par le District contre l'abbé Merlin qui avait refusé de publier les lettres patentes du Roi relatives au traitement du Clergé (1790), certificats constatant la déportation à Bilbao de Jean-Baptiste Merlin, curé

insermenté de Port-Saint-Père ; demande de main-levée de séquestre par sa nièce Ursule Mouliner ; arrêté prescrivant l'envoi d'un détachement de troupes pour faire respecter l'abbé Fortineau, recteur assermenté (1792).

L 746. (Liasse.) — 39 pièces.

1790 - an VI. Clergé des paroisses de Pouillé, de Prigny et de Prinquiau. — Explications du recteur Thobie à propos des bancs qu'il plaça dans le sanctuaire ; requête du même au Directoire du département pour obtenir la jouissance du produit des fondations qu'il a établies au séminaire ; lettre de l'abbé Devaux, prêtre de la Mission, à l'abbé Thobie au sujet d'une fondation de 240 livres de rente (1791) ; dénonciation contre ledit Thobie qui exerçait son ministère sans avoir prêté le serment ; protestation d'attachement des paroissiens en faveur de leurs prêtres ; lettres de Boulay-Paty, dénonçant les manœuvres de l'abbé Berthelot et les rassemblements qui ont eu lieu à Pouillé (an VI), requêtes de l'abbé Joubert, recteur constitutionnel et maire de Prigny, appuyées sur une déclaration de temporel de sa cure, afin d'obtenir un traitement et une pension, instances et arrêtés, plainte de l'abbé Mary, ex-recteur, résignataire avant 1789, et demande de pension ; — déclaration des revenus de la cure de Prinquiau et de quelques bénéfices y annexés par le recteur, l'abbé Jonic, lequel obtint des arrêtés d'élargissement et de main-levée de séquestre ; dénonciation de refus de serment contre les recteurs de Prinquiau, de Saint-Gildas et de Vigneux.

L 747. (Liasse.) — 20 pièces.

1790 - an IV. — Clergé de la paroisse de Puceul. — Plaintes des officiers municipaux contre l'abbé Michel, recteur, qui paraît attaqué de démence, ordre de conduite à Nantes, ordonnance de paiement des frais de son transport à Nantes et de sa nourriture au Château de Nantes ; formule du serment qu'il prêta et signa en février 1791 ; recommandation de son frère, vicaire constitutionnel à Saint-Etienne, promettant de leur venir en aide ; lettre constatant qu'il touchait un traitement en pluviôse an II ; — rapport sur les insultes essuyées par la gendarmerie lorsqu'elle se rendit au bourg pour arrêter l'abbé Chrétien, qui se vantait de continuer ses fonctions malgré les décrets (1792) ; — lettre de l'abbé Chédeville maintenant son droit d'exercer ses fonctions même dans les paroisses voisines (an III) ; — pouvoirs conférés par le vicaire général de Chevigné à l'abbé Grandmaison pour travailler à Puceul et dans les environs (an III).

L 748. (Liasse.) — 14 pièces.

1790 - 1792.— Clergé des paroisses de la Remaudière et de Remouillé. — Requêtes et lettres de l'abbé Simon Guiheneuf, ex-recteur, tendant à obtenir un traitement, certificats de médecins à l'appui d'une demande d'élargissement, arrêtés de liquidation et de renvoi au Directoire du département ; autre dossier de l'abbé Talour, bénéficier des Colineaux et des Cerclers, vicaire ; — déclaration d'option pour une résidence en Vendée, envoyée par l'abbé Reingeard, ex-recteur de Remouillé, requête de la municipalité annonçant la retraite du recteur et de son vicaire, l'abbé Pierre Boré.

L 749. (Liasse.) — 39 pièces.

1791 - an VIII. — Clergé des paroisses de Rezé et de Riaillé. — Compte de gestion des revenus de la cure présenté par le recteur Dupré-Villaine, justifications, avis et vérification de la municipalité, arrêté de liquidation, avis de l'arrivée de l'abbé Nicolas, élu recteur, et avis de sa mort (1791), procès-verbaux d'élection et d'installation du susdit recteur et de son successeur, l'abbé Le Couteulx, recteur et maire de Rezé, et réclamations de traitement signées du même et du vicaire Livenais, avis d'un rassemblement de 60 prêtres, demande d'instructions au sujet de l'abbé Métayer, ex-aumônier des Couëts, demandé par la population, et des deux abbés Bascher ; — compte de gestion des revenus de la cure de Riaillé présenté par l'abbé Prudhomme, observations, arrêté de liquidation ; certificat en faveur de l'abbé Brouard, vicaire, et demande de sursis pour lui signée par les officiers municipaux (1792) ; réclamation de l'abbé Gouthière, ex-vicaire épiscopal, ex-recteur de Riaillé, qui abdiqua ses fonctions, en fructidor an II, certificat du district d'Ancenis (an IV).

L 750. (Liasse.) — 43 pièces.

1790 - an VI. Clergé séculier de Rouans. Déclaration du temporel de la cure par le recteur

Pronzat, dénonciation des manœuvres et instigations du marquis de Juigné, protestation de la municipalité contre la Constitution civile du Clergé ; demande d'explications et rétractation de toutes les paroles hostiles aux décrets (1790) ; — plaintes des paroissiens sur l'absence de leurs prêtres ; expression des craintes du district de Paimbœuf au sujet des signes de révolte qui se manifestent à Rouans et des préparatifs de réaction qui se font, avis contraire au retour des vicaires Gogué et Thébaud ; ordre d'enquête sur les troubles occasionnés par leur présence ; réquisition de la force armée, procès-verbal d'information (1791) ; — ordre de poursuites, perquisitions et arrestation de l'abbé Thébaud chez Mad[e] de Bercy (1792) ; demande de traitement du même vicaire et arrêté de refus ; — instances de l'abbé Gogué afin d'être autorisé à reprendre ses fonctions et refus ; ordre de s'éloigner signifié aux deux vicaires, arrêté de nomination de l'abbé Julien comme desservant de Rouans (1791) ; plaintes de l'abbé Richard, desservant, au sujet des insultes qu'il reçoit jusque dans l'église, procès-verbal de faits et interrogatoire du maire ; — demande de pension en qualité d'ex-récollet par l'abbé Baudouin, curé de Rouans (1793) ; — dénonciation de la présence de l'abbé Pronzat, lequel a été vu avec deux autres prêtres (an VI).

L. 751 (Liasse). — 37 pièces.

1791 - 1793. — Clergé de la paroisse de Rougé. — Compte de gestion du temporel de la cure présenté par le recteur Rousseau, requête, arrêtés de règlement et de paiement ; — sollicitations de la municipalité et pétition dudit recteur afin d'obtenir la permission de rentrer dans sa paroisse, arrêtés de renvoi, attestation favorable des paroissiens ; — pétition de la municipalité pour obtenir l'élargissement de l'abbé Véron, vicaire, et son retour dans la paroisse, arrêtés de non-lieu, perquisitions de plusieurs prêtres de Soulvache, de Fercé et de Rougé ; — attestation de paiement de don patriotique par l'abbé Gilbert (1791), et réclamation de traitement par le même, ex-curé constitutionnel (1792) ; — installation du citoyen Chevé à la cure de Rougé (1793).

L. 752 (Liasse). — 7 pièces.

1791 - an VII. — Clergé des paroisses de la Rouxière et de Ruffigné. — Avis du départ du recteur Barbier, arrêté portant témoignage de sa conduite régulière, liquidation d'honoraires de messes (1792) ; arrestation de l'abbé Legé, vicaire à Nantes, chez Mlle Fournier (1792) ; pétition de l'abbé Gagneux, vicaire de Varades, pour obtenir la cure de la Rouxière (1791) ; rapport sur l'arrestation et la conduite du recteur, et dénonciation contre l'abbé Bellanger, qui s'est opposé à l'enseignement des Droits de l'Homme à l'école (an V) ; saisie d'ornements d'église et avis de la destruction d'une « belle croix bien scultée plantée sur le bord d'un vaste chemin vicinal » (an VII) ; — compte de gestion des revenus de la cure de Ruffigné par l'abbé Pineaud, requêtes, arrêtés portant ordonnance de paiement, procurations pour toucher ce qui lui est dû ; formule du serment prêté par le même, en février 1791.

L. 753 (Liasse). — 37 pièces.

1791 - an VI. — Clergé des paroisses de Saffré et de Saint-Aignan. — Dénonciation de la conduite de l'abbé Mocquard qui tient « des propos incendiaires contre le nouveau régime » ; sommation de délivrer la clef de la Chambre commune, et perquisitions au sujet de la clé du presbytère demandée par le recteur Sartre ; — lettres de justification de l'abbé Bertaud, recteur insermenté de Saint-Aignan (1790) ; — dénonciation des propos incendiaires de l'abbé Sorel (1791) ; de la conduite de l'abbé Léauté en refusant le serment « il répand l'esprit de révolte et de sédition » (1791) ; avis de perquisitions infructueuses pour le saisir (an VI) ; requêtes et plaintes de l'abbé Nolais, recteur constitutionnel, insulté, menacé et forcé de se retirer (1791) ; demande de secours sous prétexte qu'il est marié, qu'il soutient une mère septuagénaire et qu'il a rempli diverses fonctions civiles (an VI) ; — demande de traitement par l'abbé Boillet, desservant assermenté, contenant le récit de ses services et de ses malheurs (1793) ; dénonciation contre l'abbé Léauté et ses déguisements (an VI).

L. 754 (Liasse). — 36 pièces.

1791 - an VIII. — Clergé des paroisses de Saint-André-des-Eaux et de Saint-André-de-Treizevoies. — Compte de gestion des revenus de la cure présenté par Joseph Moyon, recteur, ordre d'arrestation dudit prêtre, avis du District au Département de sa conduite au chef-lieu, le représentant comme un meneur très dangereux et un intrigant très influent dans toutes les paroisses des environs, demande de sauf-

conduit, protestation des paroissiens (1791) ; dénonciation d'un mariage célébré à Batz par ledit Moyon (1792) ; lettre du général Grouchy exposant les circonstances de l'arrestation de l'abbé Rouaud, prêtre, desservant Saint-André et les paroisses voisines (an III) ; protestations et certificats des municipalités de Saint-Nazaire, d'Escoublac, de Guérande, des sections de Careil et de Queniquen (an III) ; invitation du District à reprendre ses fonctions (an III) ; — lettre de Picard, commissaire près le canton de Saint-Nazaire, dénonçant les manœuvres de la réaction (an V) ; — notice sur le vicaire Lescard (an IV) ; dénonciation du District de Montaigu contre l'abbé Peigné, vicaire de Saint-André-de-Treizevoies, qui « sème dans cette paroisse le trouble et la division dans la famille » (1792).

L 755. (Liasse.) — 26 pièces.

1790 - an VI. — Clergé des paroisses de Saint-Aubin-des-Châteaux, de Saint-Brevin et de Saint-Colombin. — Compte de gestion des revenus de la cure de Saint-Aubin, présenté par l'abbé Le Métayer, recteur, arrêté de fixation de traitement, injonction d'enlever ses meubles et de s'éloigner (1791), ordre d'arrestation contre lui et l'abbé Foucher (1792), demande de rétribution par l'abbé Richard, pour les messes du bénéfice de la Gautronnais (1793) ; — arrêtés sur les comptes de gestion de bénéfices rendus par le recteur Bodet, de Saint-Brevin, et par l'abbé Morel, recteur constitutionnel, et sur une demande d'agrandissement du presbytère ; — perquisitions et saisies d'effets mobiliers chez Mademoiselle de Texier, à Saint-Colombin (1792), arrêtés sur une demande de traitement présentée par le vicaire Girard et sur une levée de séquestre sollicitée pour le même (1792) ; déclaration du bénéfice de la Muloterie produite par l'abbé Pelletier, vicaire (1790), et recherche de sa personne (an VI).

L 756. (Liasse.) — 15 pièces.

1791 - an VI. — Clergé des paroisses de Saint-Cyr-en-Retz, de Saint-Dolay et de Saint-Etienne-de-Mermort. — Lettre de l'abbé Fortineau, vicaire de Saint-Cyr, adressant des remerciements pour son élection à la cure de Chemeré (1791) ; — lettre du Ministre de la police générale annonçant le retour de huit prêtres parmi lesquels figure l'abbé Dussolar, recteur de Saint-Dolay ; — protestation de la municipalité de Saint-Etienne-de-Mermort et des notables contre la Constitution civile du clergé (1791) ; arrêté sur une pétition des mêmes, réclamant le retour de l'abbé Rolland, leur recteur (1792) ; avis du district de Machecoul annonçant l'arrestation du dit recteur, du maire Thomas et de sa femme, et leur conduite à Nantes par quatre gendarmes (an II) ; dépôt des ornements d'église dudit prêtre après son exécution, le 25 fructidor an III.

L 757. (Liasse.) — 40 pièces.

1791 - an VIII. — Clergé de la paroisse de Saint-Etienne-de-Montluc. — Demande de traitement par l'abbé Auffray, titulaire du bénéfice de Beau-Soleil (1791) ; — arrêté sur le compte de gestion des revenus de la cure présenté par le recteur Maisonneuve (1791), liste des habitants qui réclament son retour ; dénonciation de la présence de trois prêtres insermentés, réquisition de la gendarmerie et des volontaires (1792), indemnité de 100 francs accordée à des volontaires du bataillon de la Manche qui ont arrêté le prêtre réfractaire Badaud (an II) ; — arrestation de l'abbé Auffray, prêtre réfractaire, au village de Vallais (an II) ; — dénonciation contre l'abbé Camaret, ex-vicaire, armé de deux pistolets (1793) ; — déclaration de l'abbé Michel, vicaire assermenté, rapportant sa fuite du presbytère et les menaces dont il a été l'objet (1793) ; demandes de traitement, notice personnelle, extrait d'âge, instances, avis favorable (an III) ; — note des dépenses faites par l'abbé Jourdan, curé constitutionnel, pour le recrutement des volontaires qui l'ont accompagné à son installation, et commentaires ; plaintes et dénonciation des habitants contre ledit curé qu'ils accusent d'intolérance et de négligence, mémoire justificatif, arrêté (1792) ; — attestation de civisme pour quatre paroissiens arrêtés à Savenay et emmenés à Nantes, et dénonciation de deux autres pris les armes à la main au massacre de Savenay (mars 1793), lettre du recteur Jourdan réclamant les vases sacrés emportés et annonçant qu'il est prêt à retourner dans sa paroisse, puisque les habitants offrent leur soumission (1793) ; — rapports sur les tentatives de rétablissement du culte (an VII).

L 758. (Liasse.) — 21 pièces.

1790 - an VII. — Clergé de Saint-Fiacre et de Saint-Gildas-des-Bois. — Défense par le District d'offrir de l'encens à qui que ce soit, d'user du titre de

Monseigneur, et contrainte de faire recevoir les réparations à exécuter au presbytère et à l'église ; dénonciation des propos tenus par le recteur Charron aux femmes de la paroisse (s. d.), avis de la fuite du recteur et des démarches faites pour avoir un remplaçant (1791) ; déclaration du citoyen Métaireau, marchand de vins, rapportant comment l'abbé Orhont, curé réfractaire, lui avait demandé le remboursement, par les habitants de Saint-Fiacre, des 4,000 livres de perte qu'il avait essuyées, demande de supplément de traitement par le même pour la desserte de la paroisse de la Haie, arrêté de refus, notice personnelle (an III) ; demande d'indemnité par le vicaire A. Baudouin, ex-bernardin, fondée sur ce fait qu'une « troupe de 3,000 brigands s'étant portés chez lui, enfoncèrent les portes et les fenêtres de sa maison, pillèrent, enlevèrent et brisèrent tout ce qu'il pouvait y posséder » (1793) ; notice personnelle (an III). — Arrêtés portant fixation de traitement pour l'abbé Tricot, recteur assermenté, ex-bénéficier ; déclarant ennemis de la constitution et incapables d'exercer leurs droits civiques, les auteurs d'une chanson et d'un libelle rédigés contre le même recteur ; lettre qui l'accuse de faire des quêtes de grains dans les villages ; notice personnelle ; offre de service par l'abbé Pichon, ex-curé de Dréfféac, puis juge de paix ; refus du ministre de le maintenir avec l'abbé Tricot dans les fonctions de commissaire du Directoire exécutif à Saint-Gildas (an VII).

L 759. (Liasse.) — 12 pièces.

1791 - an V. Clergé de la paroisse de Saint-Herblain. — Plaintes du maire Gerde contre les manœuvres des prêtres réfractaires (1791) ; — vœu de la municipalité pour la répression des assemblées presbytérales qui se tiennent à la chapelle de la Chauvinière. — réquisition d'un détachement de gardes nationaux pour assister le recteur Pichon, le jour de son installation, plaintes de la municipalité sur un abatis d'arbres commis au presbytère par ledit recteur, lettre du même annonçant qu'il est « ennuyé de rester dans Loire-Inférieure au moment où la Patrie a le plus besoin de défenseurs », et qu'il demande à être envoyé aux armées (avril 1793). — Tableau des prêtres de la paroisse avec notes biographiques sur les abbés Mahé, Vignardière et Retaillaud (an V). — Lettre de N. Retailland à son fils déporté en Espagne.

L 760. (Liasse.) — 19 pièces.

1790 - an VIII. — Clergé de la paroisse de Saint-Herblon. — Déclaration de l'abbé Herbault, recteur, relative aux avances qu'il a faites pour la construction du presbytère (1790), arrêtés de règlement de traitement, demande de passeport pour l'Italie, par le même (1791). Protestation des membres du Directoire d'Ancenis contre la mise en liberté de l'abbé Herbault (1792) ; — plaintes du recteur Dupont sur les insultes qu'il a reçues et arrêté prononçant la suspension des officiers municipaux qui ont refusé de l'installer ; — avis de poursuites contre l'abbé Bodinier, vicaire, à propos d'une lettre écrite à l'abbé Bascher, et notice sur sa détention par le concierge du Bouffay (an IV) ; — pétition des habitants en faveur du retour de l'abbé Clair-René Orthion, détenu à Mont-de-Marsan, et arrêté de mise en liberté (an VIII) ; — saisie d'ornements d'église (an VI).

L 761. (Liasse.) — 8 pièces.

1791 - an V. Clergé des paroisses de Saint-Hilaire-du-Bois et de Saint-Hilaire-de-Chaléons. — Vœu de la municipalité pour la conservation des prêtres en fonctions ; lettre du commissaire du Directoire exécutif près l'administration municipale du canton de Vallet, peignant l'esprit de la population, la négligence des administrateurs et dénonçant la conduite de l'abbé Guérin, vicaire, dans ses visites aux malades (an V) ; — sommation au recteur assermenté de Saint-Hilaire-de-Chaléons, l'abbé Guihéneuf, de délivrer des bannies de mariage qu'il refuse ; dénonciation de la municipalité contre le recteur et le vicaire qui ont refusé de prêter le serment à la Constitution (1791).

L 762. (Liasse.) — 12 pièces.

1790 - 1791. — Clergé de la paroisse de Saint-Jean-de-Boiseau. — État des revenus de la cure et compte de gestion présentés par le recteur A. Denghin, refus de publication et désapprobation d'une délibération de la municipalité par le Département ; — procès-verbal du serment prêté par le même et discours patriotique prononcé par lui le même jour (23 janvier 1791), arrêtés de liquidation et de fixation de traitement. — Lettre du vicaire Desbois, élu curé de Saint-Léger, exprimant son désir d'être installé le 7 juin (sans date).

L 763. (Liasse.) — 21 pièces.

1790 - an VII. — Clergé de la paroisse de Saint-Julien-de-Concelles. — Etat des biens composant le temporel de la cure, déclaration et compte de régie présentés par le recteur Blouin à l'appui de sa demande de traitement, arrêté du compte de liquidation, interrogatoire du même pendant sa détention au séminaire (1791) ; — dénonciation par la municipalité de Vertou de la présence de l'abbé Formon, vicaire, et de ses agissements (1792) ; — inventaire des meubles, effets et provisions abandonnés aux mains des rebelles par le recteur constitutionnel, Le Couteulx, requête représentant l'étendue de ses pertes, et ordonnance de paiement d'une indemnité de 6,000 livres, lettre du même annonçant le départ de son voisin, le recteur du Loroux, et exprimant ses craintes si les troupes ne viennent pas au secours des recteurs assermentés (1792) ; — dénonciation des troubles causés par la présence d'un prêtre irlandais insermenté ; — procès-verbal des injures proférées contre l'abbé Porquier, envoyé par l'évêque ; — note sur la conduite du curé Lemesle (an VII).

L 764. (Liasse.) — 18 pièces.

1791 - an VII. — Clergé de la paroisse de Saint-Julien-de-Vouvantes. — Arrêté de liquidation du traitement du recteur Lainé (1791), instances en paiement du même, datées d'Angers ; état de créances et d'objets divers déposés chez divers particuliers, saisi parmi les papiers de feu Grand-Louis, et accusé de réception du commissaire du Directoire exécutif près l'Administration centrale de Maine-et-Loire (an VII) ; — procès-verbal de perquisition de la personne de l'abbé Maillard, caché chez Mlle Delmestre, et inventaire des ornements et vases sacrés qu'elle détenait (1792) ; — plaintes du curé constitutionnel, Paves, contre le vicaire Bélard, du Petit-Auverné, qui s'est permis de célébrer un mariage ; plaintes de la municipalité contre lui, sur sa manière de célébrer les funérailles, arrêtés de non-lieu sur diverses plaintes non fondées du même recteur, et sur une demande de traitement.

L 765. (Liasse.) — 12 pièces.

1791 - 1792. — Clergé des paroisses de Saint-Léger, de Sainte-Luce et de Saint-Lumine-de-Clisson. — Pétition du recteur Beugeard, détenu au séminaire de Nantes, pour obtenir la permission de retourner dans la paroisse de Saint-Léger, sous prétexte d'y prendre des papiers, dénonciation du commandant de la garde nationale qui le représente comme « un fin politique et l'homme le plus dangereux » ; — autre lettre de Couillaud de la Pierre, demandant un prêtre plus exemplaire que l'abbé Desbois, et conseillant de donner une garde de 12 à 15 hommes à celui qui le remplacera ; réclamations d'indemnités pour dépenses d'installation ; — pétition de Louis-Casimir Colas, curé et officier public de la commune de Sainte-Luce, protestant contre le bail à ferme du presbytère qui sert aussi bien aux besoins de la municipalité qu'à ceux du curé (s. d.) ; — requête de l'abbé Pesnot, desservant de Saint-Lumine-de-Clisson, sollicitant la pitié pour ses infirmités et l'autorisation de demeurer dans sa paroisse, certificat de civisme délivré au même par les officiers municipaux, avis favorable du District de Clisson, et certificats de médecin.

L 766. (Liasse.) — 64 pièces.

1791 - an V. — Clergé de la paroisse de Saint-Lumine-de-Coutais. — Protestation contre le remplacement de l'abbé Chevalier, et sollicitation en faveur de la continuation du paiement de la rente de 96 livres, créée au profit des pauvres, par l'abbé d'Estrées ; — perquisitions des gardes nationaux chargés d'arrêter le recteur maire, Chevalier ; certificat de civisme de Donatien Billot, prêtre fixé à Saint-Lumine, après avoir été vicaire à Frossay ; — installation de l'abbé Guidon, recteur constitutionnel, refus de lui livrer les clefs de l'église et du presbytère, plaintes et dénonciations du recteur contre la mauvaise volonté des officiers municipaux et des habitants, envois de troupes, enquêtes, poursuites, plaintes nouvelles du même recteur au sujet des violences et des injures, nouvel envoi de troupes en 1792 ; arrêtés du Directoire du district de Machecoul ; avis de rassemblements pieux (an V).

L 767. (Liasse.) — 11 pièces.

1791 - an IV. — Clergé des paroisses de Saint-Lyphard et de Sainte-Marie de Pornic. — Délai de départ accordé à l'abbé Le Paludier, ex-recteur, pour cause d'infirmité, et certificat de médecin ; lettre anonyme contenant des appréciations sur les événements ; — interrogatoire du recteur Julien Landeau, détenu

aux Carmélites (1793) ; — demandes de traitement par le recteur Mouilleron, instances et refus de serment par le recteur et son vicaire ; — serments de l'abbé Avril, élu recteur constitutionnel (1791), et de l'abbé Baudouin (an IV).

L 768. (Liasse.) — 16 pièces.

1791 - an III. — Clergé des paroisses de Saint-Mars-de-Coutais, du Désert et de la Jaille. — Requête en paiement de traitement présentée par l'abbé Millier, recteur et ex-bénéficier, arrêté conforme ; — demande de mainlevée de séquestre appuyée sur des certificats de résidence et de déportation volontaire à Bilbao, procuration et instances de son fondé de pouvoirs (1792) ; ordre de maintenir le séquestre (an III) ; — instances des citoyens de Saint-Mars en vue d'obtenir l'élection de l'abbé Puyo, ci-devant curé de Bois-de-Cené (1792). — Demande de traitement par l'abbé A. Faugas, vice-gérant constitutionnel de S.-M. du Désert, certificat d'exercice, quittance de contributions, arrêté conforme, avis du conseil épiscopal sur la difficulté de trouver un desservant ; demande de fixation de traitement et instances de l'abbé Talour, ex-vicaire et bénéficier, et arrêtés conformes ; — requête de quelques habitants de Saint-Mars-la-Jaille, sollicitant l'arrestation du recteur Brandau, du vicaire Bonnin et de l'abbé Gaignard, aumônier du château, plus l'installation du vicaire épiscopal, Bessejon, qui a bien voulu se déplacer ; procès-verbaux du commissaire spécial, envoyé par le district d'Ancenis, constatant d'abord le refus des officiers municipaux de s'assembler, puis la prise de possession du presbytère, plaintes du vicaire Bessejon sur les dangers qui l'environnent, arrêté et injonction au maire et au procureur de la commune de se présenter au Département pour justifier leur conduite, autre condamnant les susdits réfractaires à payer la somme de 129 livres, montant des frais de voyage du commissaire.

L 769. (Liasse.) — 19 pièces.

1791 - an VII. — Clergé des paroisses de Saint-Même et Saint-Michel-Chefchef. — Compte des revenus de la cure de Saint-Même, présenté par le recteur Massonnet, arrêté de liquidation, serment de fidélité et de soumission à la Constitution de l'an III ; copie de sa déclaration d'attachement à la religion catholique, apostolique et romaine et aux principes d'autre part demande de mesures de sévérité contre les prêtres assermentés, par Gigault, le seul administrateur du district de Machecoul (an IV) ; lettre annonçant que les abbés Priou, Lizeul, Guilbaud et Baudet, prêtres du culte catholique, ont été amenés devant le commissaire du directoire exécutif près l'administration municipale du canton de Machecoul (an V) ; dénonciation de la maison de la veuve Bazin, comme le refuge de l'abbé Massonnet et de deux religieuses (an VII) ; — déclarations des restrictions que l'abbé Perrin, recteur de Saint-Michel-Chefchef, crut devoir faire en prononçant le serment, plaintes sur les rigueurs déployées envers lui, arrêté sur une demande de remboursement d'avances, ordre d'arrestation du recteur, de son vicaire et de l'abbé Greslier ; installation de l'abbé Guérin, ex-récollet (1792), serment de fidélité à la Constitution, demande de paiement adressée de Nantes où il s'est réfugié après l'insurrection, extrait de naissance, et déclaration négative concernant les héritages qu'il aurait pu recevoir.

L 770. (Liasse.) — 13 pièces.

1791 - an VI. — Clergé des paroisses de Saint-Molf et de Saint-Nazaire. — Dénonciation de la présence de l'abbé Vignard dans la paroisse de Saint-Molf, et demande de réparations par le recteur constitutionnel Godard ; — arrêté de fixation du traitement auquel a droit le recteur Bureau, de Saint-Nazaire, comme ex-bénéficier, autorisation de demeurer chez son frère ; plainte portée devant le juge de paix contre le maire, par le recteur Guynois, assermenté ; lettre du sieur Martin, portant que les patriotes luttent 30 contre 3,000 ; avis et injonction de se rendre à Nantes, adressée aux abbés Bertho et Bouillaud, prêtres insermentés (1792) ; relation de la mort de l'abbé Bouillaud, lequel aurait été enterré dans les dunes d'Escoublac (an VI).

L 771. (Liasse.) — 27 pièces.

1791 - an X. — Clergé de la paroisse de Sainte-Pazanne. — Déclaration et acte du refus de prêter serment de tous les prêtres de la paroisse ; lettre de l'abbé Frémon du Bouffay, maire et recteur, notifiant son désistement de l'acte d'acquisition du pourpris de la cure, auquel il a souscrit ; demande en mainlevée du séquestre mis sur les meubles et effets dudit recteur, présentée par sa sœur, après son départ pour Bruges, procuration, certificats de résidence et de

passeport, avis favorable du District de Machecoul, et lettre rappelant que le séquestre fut maintenu par arrêté du Département, du 10 brumaire an II ; dénonciation du langage qui fut tenu par le même recteur auprès d'une malade, ex-religieuse, qui s'était mariée (an X) ; — installation de l'abbé Bizeul, recteur constitutionnel, et réclamation de traitement. — Autorisation à Jean-B. Cleret, prêtre, ex chartreux, de continuer ses fonctions sacerdotales dans la paroisse, délivrée par le District de Machecoul (1791).

L 772. (Liasse) — 32 pièces.

1790 - an V. — Clergé de la paroisse de Saint-Père-en-Retz. — Compte du temporel de la cure de Sainte-Opportune, présenté par le recteur Chauvel, observation des officiers municipaux, réponses du titulaire, et instances pour la fixation de son traitement ; pétition de quelques habitants, réclamant la suppression de la paroisse Sainte-Opportune (1793) ; — détail des revenus de la cure de Saint-Père, présenté par le recteur Brémy, observations des conseillers municipaux, demande de jouissance d'un pré, avis favorable de la municipalité, serment civique, arrêté de liquidation (1792) ; — réclamation d'honoraires, par le recteur constitutionnel Bouillaud, rapport favorable sur sa conduite correcte (an IV), arrêté approuvant les publications qu'il fait en chaire des actes civils (an V).

L 773. (Liasse) — 11 pièces.

1791 - an IV. — Clergé de la paroisse de Saint-Philbert-de-Grandlieu. — Eloges adressées à la femme Brochard, qui a livré une lettre pastorale de l'évêque de la Laurentie, et blâme infligé à la municipalité (1791) ; — requête de l'abbé Hervé, vicaire, représentant qu'en l'absence de l'abbé Villers, recteur, député à l'Assemblée Nationale, il a droit au traitement de recteur, arrêté conforme, déclaration dudit vicaire, relatant les pertes qu'il a faites le 10 mars, par l'irruption des révoltés dans le presbytère (1793) ; — réclamation de traitement du vicaire Marsac (1792) ; — perquisitions pour arrêter l'abbé Léauté, ordres du ministre de procéder à une enquête sur la conduite du général commandant la colonne, plaintes du commandant de la gendarmerie, sur le dénuement de ce corps et son impuissance (an IV) ; — lettre du vicaire Letort expliquant les motifs pour lesquels il a refusé la cure de Saint-Sébastien (1791).

L 774. (Liasse) — 12 pièces.

1791 - an II. — Clergé des paroisses de Sainte-Reine et de Saint-Sébastien. — Arrêté de fixation de traitement de l'abbé Frocrain, vicaire de Sainte-Reine (1791) ; dénonciation de l'accusateur public près le tribunal criminel du Morbihan, annonçant aux administrateurs du district de Guérande l'exécution dudit vicaire, et les invitant à séquestrer son bien et à punir sa sœur, qui l'a caché, de la même peine, lettre du maire, annonçant qu'il y a eu faux rapport ; — procès-verbal des perquisitions faites à Plessé par la gendarmerie, pour arrêter l'abbé Gergaud, recteur de Saint-Sébastien (1791), lettres de famille annonçant que le dit abbé est passé en Espagne (1792) ; lettre de l'acceptation de la cure par le recteur constitutionnel Desaux (1791) ; exposé des pertes subies par le même, le jour de l'invasion du presbytère par les rebelles.

L 775. (Liasse) — 18 pièces.

1791 - an V. — Clergé de la paroisse de Saint-Sulpice-des-Landes. — Protestation des officiers municipaux contre la Constitution civile du clergé, blâme du District, réquisition de gardes nationaux d'Ancenis, refus de marcher (1791). — Déclaration de bon vouloir et de soumission remise par les officiers municipaux à la gendarmerie, à l'occasion de l'arrivée du recteur Ménard, assermenté (1791) ; — acte de notoriété constatant la résidence continuelle du recteur Moutel dans la paroisse, extrait de naissance, procuration, certificat de médecin produits à l'appui d'une demande de radiation de son nom sur la liste des émigrés, instances, arrêté conforme à la requête, déclaration dudit Moutel portant qu'il ne peut se résoudre à faire le serment exigé, et qu'il demande seulement à vivre en paix sans exercer son ministère (an V).

L 776. (Liasse) — 28 pièces.

1791 - an IX. — Clergé de la paroisse de Saint-Viau. — Certificat de serment civique prêté par le recteur Jean Lequimener, et restrictions, compte de gestion du revenu de la cure, avis de la municipalité, arrêté de liquidation ; attestation des officiers municipaux de Mesquer, portant mention de deux déportés : René Guyomar, ex-vicaire à Lavau, et Jean Lequimener (an III) ; requête dudit Lequimener,

datée de Noirmoutier, où il a échoué en revenant d'Espagne, afin d'obtenir un passeport et de se rendre à Saint-Viau où il est attendu (an IX) ; — certificat de serment civique prêté par le vicaire Bouillaud, mandat de pension et notice personnelle (an VII) ; — réponse du recteur constitutionnel B. Le Provost, aux reproches qui lui sont faits par les officiers municipaux à propos du choix du sacristain et de l'administration des sacrements, ordonnance d'enquête, récit d'une scène scandaleuse, arrivée à l'occasion d'un enterrement, plainte du recteur, arrêté du District de Paimbœuf, en forme de mandat d'arrêt, contre le maire de Saint-Viau (1792) ; autre arrêté du Département, renvoyant ledit recteur des fins de sa demande d'occupation du presbytère, par ce motif que la Convention « a consacré les ci-devant presbytères à des établissements propres à concourir au soulagement de l'Humanité » (an III).

L. 777. Liasse. — 16 pièces.

1791 - an V. — Clergé de la paroisse de Saint-Vincent-des-Landes. — Compte de gestion des revenus de la cure présenté par le recteur Martin, avis de la municipalité et arrêté de liquidation, lettre du même sur l'arrivée de son successeur qui loge chez le maire (1791) ; — demande de traitement adressée au District de Guérande par l'abbé Phelippes-Beauregard, ex-vicaire d'Escoublac, élu curé de Saint-Vincent, demande d'augmentation de traitement fondée sur le chiffre de la population qui s'élève à 1,048 habitants, avis conforme de la municipalité, dénonciation de la mauvaise volonté des habitants, des menaces et des dangers auxquels il s'expose en desservant Issé, lettre du maire Eluère exposant la situation des esprits et réclamant un recteur assermenté pour venir en aide au recteur Phelippes-Beauregard et contenir les habitants d'Issé, requêtes du même abbé Phelippes pour obtenir des registres d'inscription de baptêmes, mariages et sépultures et une réduction de contribution (1794) ; autre requête du même pour obtenir une place de commissaire du Directoire à Derval, accompagnée de deux chansons (an V) ; — avis du retour de l'abbé Martin, déporté en Espagne, et demande d'instructions (an V).

L. 778. Liasse. — 40 pièces.

1791 - an II. — Clergé de la paroisse de Sautron. Quittance, compte de section du temporel de la cure présenté par le recteur Olivier au District de Nantes ; déclaration négative de tout autre bénéfice et de tout autre revenu, arrêté de liquidation de traitement, réclamation d'effets mobiliers, dénonciation, certificats de passeport, d'embarquement et de résidence à Bilbao pour les deux frères Olivier (1793), demande de délivrance d'effets, arrêté conforme et requête de son fondé de pouvoirs, le sieur Thomas, en radiation de la liste des émigrés ; — arrêtés autorisant l'envoi de deux capucins à Sautron pour remplacer les prêtres en fuite, reçus des pères Anne et Cyprien (1791) ; — lettre de l'abbé Gérard, recteur, exposant au vicaire épiscopal, Soulastre, les embarras que lui crée la présence de l'abbé Alain, ex-vicaire de Port-Saint-Père, dans son église (1791) ; — demande de traitement et d'ornements par l'abbé Guennec, recteur constitutionnel, état des meubles et effets brisés et volés, le 11 mars 1793, au préjudice du susdit, destitution de la fonction de membre du comité de surveillance infligée au même par le représentant du peuple, Bo (an II).

L. 779. Liasse. — 29 pièces.

1791 - 1793. — Clergé de la paroisse de Savenay. Arrêté de compte du Directoire, rectifications produites par le recteur Douaud, et nouvel arrêté de liquidation à son profit (1792) ; ordres d'arrestation et de conduite à Nantes des deux vicaires Leroux et Lemaitre, accusés de fomenter des troubles, interrogatoire, demande d'élargissement (1791-92) ; — réquisition de la gendarmerie pour assister à l'installation de l'abbé Monlien, recteur élu (1791), requêtes du même afin d'obtenir des chantres pour l'aider, un desservant attaché à l'église de Bouée, un supplément de traitement pour la desserte de Cambon, arrêté du 12 juillet 1791 règlant l'exercice du culte dans toutes les chapelles frairiennes du district de Savenay ; lettre dudit Monlien dénonçant les menées et les intrigues ourdies contre lui par l'aristocratie de Savenay, à l'occasion du tirage au sort (1793).

L. 780. Liasse. — 22 pièces.

1791 - an VI. — Clergé des paroisses de Sévérac et de Sion. — Réclamation de traitement par le recteur de Sévérac, Thomas, et arrêtés de compte du Directoire de Savenay (1792) ; — protestation des habitants contre la liberté des cultes (1792) ; — dénonciation de Jeanne Ramet portant qu'elle a vu huit

prêtres à Sévérac pendant sa résidence (1793) ; dénonciation de l'abbé Jacques-Marie Bercegeay, ex-recteur de Nivillac, contre les prêtres réfractaires : « ils sont presque tous du complot de Puisaye » (an V), et du commissaire du canton contre les abbés Thomas et Ménager, qui refusent de prêter serment et exercent leur ministère dans la paroisse (an VI). — Compte de gestion du temporel de la cure de Sion présenté par le recteur Lévesque, arrêtés de liquidation du Directoire du district de Châteaubriant, avis de son retour dans la paroisse (an V) ; — plaintes de l'abbé Lucas, recteur assermenté, relatant les menaces dont il est l'objet (1791) ; — blâme et demande de poursuites contre les auteurs des insultes, réclamation de traitement de l'abbé Cousin, vicaire ; — serment civique du vicaire Jean-Baptiste Rebuffé (1791).

L 781. (Liasse.) — 56 pièces.

1791 - an VI. — Clergé des paroisses de Souldan et de Sucé. — Réclamation de traitement de l'abbé Mallery, recteur de Souldan, certificats d'infirmités, arrêté de dispense du voyage de Nantes (1792) ; perquisitions de la garde nationale et de la gendarmerie dans les paroisses d'Issé, de Saint-Vincent et de Souldan, requête en réduction d'impôts de la municipalité en raison du départ des vicaires Bidet et Terrien, réfractaires ; rapport sur l'esprit de la population très attachée à ses prêtres, et le zèle de l'abbé Robert, qui se sert d'un autel portatif (an V). — Réclamation de pension par Gabriel Lelou, recteur de Sucé, arrêtés de paiement, demande de radiation de la liste des émigrés présentée par Angélique Lelou pour ses deux frères, recteurs de Sucé et de Chantenay, certificats d'embarquement pour l'Espagne, laissez-passer (1792) ; réquisition de gardes nationaux et de gendarmes par le recteur Martin, curé constitutionnel, pour l'installer et le protéger, plaintes sur les dangers qui l'environnent, ordre de conduire les prêtres insermentés de Sucé au chef-lieu du département et de fermer les chapelles domestiques, suivant le vœu du recteur, plaintes portées contre le même, et pétition pour obtenir son remplacement (1792), ordre d'arrestation lancé contre l'abbé Martin, ex-religieux carme, lorsqu'il eut retracté son serment, en l'an VI ; — réclamation d'indemnité et correspondance des vicaires épiscopaux, Coudray et Mabille, qui desservirent la paroisse pendant l'absence du curé.

L 782. Liasse. — 19 pièces.

1791 - an IV. — Clergé des paroisses de Teillé et du Temple. — Formules du serment prêté par le recteur Garnier et son vicaire Leclerc ; mémoires et observations sur les revenus de la cure, et arrêté de fixation de traitement (1791) ; explications sur son serment données du haut de la chaire de Sainte-Croix par le recteur Garnier (an III), avis du général Drut annonçant l'arrestation du vicaire Leclerc (an IV), protestations des habitants du Temple, demande de mise en liberté, rapport du commandant Rivière ; — lettre du recteur assermenté Salmon réclamant un tableau des fondations du Temple (1792), avis favorable du district de Savenay ; autre lettre dudit recteur déclarant qu'il abandonne sa cure pour prendre la place d'aumônier de l'Hôtel-Dieu, à Nantes, et requête des habitants dénonçant sa fuite et demandant qu'il soit privé de traitement pendant son absence (1793).

L 783. (Liasse.) — 14 pièces.

1791 - an VI. — Clergé des paroisses de Thouaré, des Touches et de Touvois. — Procès-verbal constatant la mise en demeure de quitter le presbytère de Thouaré adressée par la municipalité au recteur Michel Merlaud et à son vicaire, l'abbé Chaperon, et la prochaine installation du recteur Giron ; — note annonçant le refus de serment du vicaire des Touches, Rousseau (1791), rapport sur les perquisitions infructueuses opérées à la Chapelle-sur-Erdre pour découvrir sa retraite, et arrestation du sieur Prin (an VI) ; dénonciation de la veuve Longuet contre le recteur Huet, assermenté, justification de ce dernier ; désignation de l'abbé Nolais pour les fonctions de vicaire, réclamations de traitement ; — rapport des gardes nationaux de Vertou sur la rencontre de l'abbé Legland, desservant de Touvois, et sa conduite au château de Nantes (s. d.) ; lettre de l'abbé Musset, recteur de la Chevrolière, dénonçant que l'abbé Durand, vicaire, malgré ses promesses de neutralité, a propagé « les plus mauvais principes dans une paroisse qui était très patriote », et demandant son internement à la communauté de Saint-Clément (1792).

L 784. Liasse. — 13 pièces.

1791 - an VI. — Clergé des paroisses de Trans.

de Treffieuc et de Trellière. — Déclaration des revenus du pourpris du presbytère de Trans par le recteur Courgeal, arrêté de liquidation de traitement (1791) ; procès-verbal de perquisition au bourg et au village de Montfriloux (1792) ; — compte des revenus du temporel dépendant du presbytère de Treffieuc présenté par le recteur Besnard, et arrêté de liquidation ; — lettre de l'abbé Deverdun, recteur constitutionnel de Trellière, annonçant le jour de son installation, et autorisation de réquérir 100 gardes nationaux pour l'accompagner (1791) ; ordre d'arrestation de l'abbé Guyard, vicaire, et remise du réquisitoire au maire de la commune (1792) ; avis de la découverte des meubles de l'abbé Nerrière, ex-curé de la paroisse (an VI).

L. [illegible] — [illegible] pièces.

1791 - an VII. — Clergé de la paroisse de Vallet. — Requête du curé constitutionnel Leglé, représentant que son cheval lui a été pris le 11 mars, pour une course pressée, à Nantes, au moment où les révoltés se rassemblaient autour de Vallet, et réclamant une indemnité de 840 livres (an II), lettre du même, contenant une notice personnelle (an III) ; — arrêté de fixation de traitement pour le recteur Couperie, demande de mainlevée de saisie et de sursis de vente appuyée de deux certificats de résidence et de délivrance de passeport (1792) ; — sauf-conduit délivré à l'abbé A. Petitbeau, vicaire, certificats d'embarquement, de résidence à Cadix, demande de main levée de séquestre, par son frère, avis favorable du District, et arrêté contraire du Département (an III) ; — relation de l'arrestation de l'abbé Jean Le Sénéchal, et demande d'instructions sur la conduite à tenir envers le clergé (an V). — Rapport sur l'esprit du pays, daté de la Regrippière (an VII).

L. [illegible] — [illegible] pièces.

1791 - an VIII. — Clergé de la paroisse de Varades. — Dénonciation de la municipalité contre le recteur Lorgeril et ses deux vicaires, Richard et Page, qui [illegible] le serment (1791), demande de mise en liberté pour se rendre au tribunal d'Ancenis (1792) ; certificats d'infirmité et d'impossibilité de se rendre au Département, délivrés à l'abbé Richard (1792). — [illegible] de la translation de l'abbé Lovand, de la maison de Saint-Clément de Nantes aux prisons de la même ville (1792), demande de la cure de la Rouxière, par l'abbé Gagneux, vicaire, et arrêté défavorable ; — demande de fixation de traitement par l'abbé Guitton, curé constitutionnel, arrêté conforme (1791) ; — rapports de gendarmerie relatant les perquisitions faites pour découvrir l'abbé Ferré et l'état des esprits dans le canton de Varades (an IV) ; — avis des offres de service de l'abbé Lambert (an VIII).

L. 787. Liasse. — 29 pièces.

1791 - an V. — Clergé des paroisses de la Varenne et de Vay. — Attestation du serment prêté par le recteur Joseph Cornet, et Thomas Guilbeau, vicaire, en présence de tous les fidèles ; dénonciation contre ledit recteur et la cérémonie qu'il a imaginée pour la translation des vases sacrés de l'église dans une chapelle voisine, après la résignation de ses fonctions ; autre plainte portée contre l'abbé Cornet, à propos des invectives qu'il proféra contre le commissaire chargé du logement des troupes (an IV) ; — notice personnelle sur le même abbé, rédigée de sa main (an V) ; — dénonciation de la municipalité de Vay contre le recteur Barbier, et l'abbé Mondin, son vicaire, qui continuent d'exercer leur ministère malgré l'installation du recteur Blouin (1791) ; réquisition de la force armée, procès-verbal d'arrestation desdits prêtres et de la dame Peniguel, épouse du sieur Barbier, interrogatoires, écrous et levées d'écrou, perquisitions dans les châteaux de Carheil et du Dreneuf, ordonnances de mise en liberté, opposition du Directoire du district et nouvelles perquisitions.

L. 788. Liasse. — 9 pièces.

1791 - an V. — Clergé de la paroisse de Vertou. Arrêté du District de Nantes, concédant au recteur Maugeais la chaire et les confessionaux du couvent des Clarisses de Nantes ; dénonciation du sieur Bellanger, aux Sorinières, accusé de donner asile à son frère, curé de Basse-Indre, prêtre réfractaire (1791) et contre les Bernardins de Villeneuve (1791) ; demande de six setiers de blé laissés par les religieux bénédictins en faveur des pauvres, et remerciements du même recteur, adressés au Département : « Vous faites aimer, dit-il, la nouvelle constitution par les actes de bienfaisance que vous ne cessez d'exercer à ceux même qui montroient pour elle plus d'éloignement » (1793) ; notice personnelle du vicaire assermenté Blandin, requête afin d'obtenir une indemnité appuyée sur un inventaire des effets pillés et brûlés à son

détriment (an II) ; — arrêté de paiement d'un semestre à son profit (an V).

L 789 (Liasse.) — 20 pièces.

1791 - an VII. — Clergé de la paroisse de Vieillevigne. — Rapport sur une sédition qui éclata dans l'église et dans les rues du bourg lors de la lecture des décrets de l'Assemblée nationale (1791) ; avis d'arrestation du recteur et de son vicaire, Bizeul ; certificats de résidence en Espagne, délivrés à l'abbé Baudon, recteur insermenté (1792) ; — avis de l'installation du recteur assermenté, Dubois, et plaintes de ce dernier au sujet des menaces qui le poursuivent (1792) ; — arrêté de paiement et notice personnelle concernant l'abbé Delmosé, desservant ; — renseignements sur l'abbé Guillaudeau ; — rapports sur l'esprit public du canton et les rassemblements nocturnes, perquisitions et dénonciation de la conduite de l'abbé Bizeul (an VII).

L 790. (Liasse.) — 19 pièces.

1791 - an III. — Clergé des paroisses de Vigneu, de Villepots et de Vriz. — Arrêté de paiement au profit de l'abbé Retaillaud, prêtre, vicaire de Vigneu, vice-régent du Temple (an II) ; notices personnelles du recteur Olivier et de son vicaire, et lettre relatant les menaces qui sont adressées au clergé insermenté ; — observations sur le compte du temporel du presbytère de Villepots, demande de traitement par le recteur Vissaiche, arrêté conforme et arrêté de refus parce qu'il a refusé de prêter le serment exigé, lettre de justification émanant du même ; — dénonciations contre le recteur de Vriz, Cœur de Roy, qui a vendu ses meubles, et contre les manœuvres du clergé insermenté, au milieu des campagnes ; certificats de services délivrés au vicaire Grosbois, par ledit recteur et par la municipalité de la Cornouaille (1791) ; avis d'une insurrection et de violences commises envers le recteur assermenté, Ménard (1791), demande de troupes ; dénonciation de la municipalité de Candé contre l'abbé Terrien, vicaire de Vriz, « qui a porté la désolation dans la paroisse de Vriz et dans tout le voisinage, et qui a violé, avec une audace sans pareille, l'arrêté du Département » ; ordre d'arrestation contre ledit vicaire (1792).

L 791 (Liasse.) — 52 pièces.

1791 - 1793. — Clergé de la paroisse de Vue. Réclamations de l'abbé Le Mauff, recteur, lettres de détresse, certificat de pension fournie à son vicaire, Chevalier, arrêté de compte, saisie de meubles, demande de mainlevée (1792), réquisition de la gendarmerie, arrestation de l'abbé Le Mauff au Croisic, conduite au château de Nantes, interrogatoire dudit abbé et des officiers municipaux au sujet d'un vol commis au préjudice de la fabrique ; parmi les objets saisis, on remarque des numéros de la *Chronique de Paris* et de la *Gazette de Paris*, une instruction à l'usage des fidèles, des images du *Sacré Cœur de Jésus*, la teneur du refus de serment émanant de M. Coroller, recteur de Saint-Mathieu. — Réclamations de son successeur, l'abbé Hanel, pour desserte de fondations, et dénonciation contre le sieur Lardière, qui a connaissance du pillage de la cure de Vue. Traité conclu avec le sacristain.

L 792 (Liasse.) — 60 pièces.

1790 - an VIII. — Clergé séculier. Bénéficiers. — Dénonciations, perquisitions, ordres d'arrestation, interrogatoires, mémoires de justification, demandes d'élargissement, déclarations de revenus, réclamations de traitements et de pensions, requêtes, avis des Districts et des Municipalités, dénonciations, certificats de civisme, de maladie et de résidence, réquisitions, excuses, instructions du Ministre, élection de domicile, extraits de baptême, prestation de serment, demandes de mainlevée de séquestre, lettres de famille, arrêtés de compte composant les dossiers des abbés dont les noms suivent : Jean Adron, natif de Louisfer ; René Archambaud, clerc tonsuré et écolier à Machecoul, titulaire du bénéfice de Saint-Jean de Jérusalem ; Arnaud, bénéficier de la Babinière en Belligné ; Claude Aubert, prêtre titulaire du bénéfice des Peltanches ; V. Ballais, bénéficier de Saint-Antoine de Châteaubriant ; — Baudry, titulaire des bénéfices de Saint-Lazare de Machecoul et de Saint-Hilaire-du-Bois ; G. Béranger, tonsuré, Jean Bernard, prêtre, arrêté à Châteaubriant, Louis Berrouette, titulaire du bénéfice Thibaud David, Jean Berteau, prêtre déporté en Espagne, François Berthomé, menacé de détention par la municipalité du Pellerin pour avoir rétracté son serment ; René Bertry, domicilié à Nantes, Besnier, clerc tonsuré, détenu comme suspect à Châteaubriant, Jean Biatte, Th. Blain, aumônier du château de Nantes, titulaire du légat du Collège, ou Denis Rolland ; Bordeaux, détenu au château de Nantes, Bossis, titulaire du

bénéfice du Saint Sacrement, à Legé, et des Touzeaux, en Saint-Pierre-du-Luc ; Botterel de la Bretonnière, J. Bouchard, Simon Boutand, religieux non tonsuré, J.-B. Boutard, prêtre détenu au Temple, à Paris, condamné à la déportation, G. Brelet, J. Bretaud, B. Briand, noyé le 24 brumaire an II ; J.-B. Busson, titulaire de la chapellenie de Beaubois.

L 793. Liasse. — 75 pièces.

1791 - an XI. Clergé séculier. Bénéficiers. Certificats d'embarquement pour l'Espagne, ordres de séquestre, extraits de baptême, dénonciations ; serments, certificats de résidence, d'infirmités, réclamations de traitement, déclarations de temporel, abdication de prêtrise, procurations, arrêtés de compte de pension, correspondance, avis des Directoires de district composant les dossiers des prêtres dont les noms suivent : Jacques Camaret, clerc tonsuré déporté, Gallican Carris, prêtre déporté, J.-B. Chantrel, titulaire des bénéfices de St-Guillaume, de la Laudrais, et de la Blanche, en Saint-André, Saint-Lyphard et Escoublac ; J. Charié, Chéguillaume, prêtre, dont les papiers ont été saisis, Toussaint Cornulier, titulaire du bénéfice de Boislong, en Montrelais, chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem ; P. Costard, titulaire des bénéfices de Beauchesne et des Tronchons, au Loroux-Bottereau ; l'abbé Cousin, détenu, à Nantes, G. Cox, titulaire des bénéfices des Guérins ou du Coin, en Saint-Sébastien, et de Saint-Pierre, en Sainte-Croix de Nantes ; N. Darbefeuille, bénéficier de la Cartaudière et de Saint-Cyr et Sainte-Juliette, à Saint-Julien-de-Concelles et à Nantes ; René Dauffy, prêtre, ex-procureur de la commune de Moisdon, Daubigeon, prêtre infirme octogénaire, David, N. Delasalle, titulaire de Saint-Barthelemy, en Lavau, Louis Deronet, clerc tonsuré, bénéficier de Sainte-Barbe en Ruffigné, et du Perray, en Saint-Aubin-des-Châteaux ; Deshaies, ex-bénéficier, secrétaire de la commune de Petit-Mars, Thomas Doyle, prêtre irlandais, titulaire des chapellenies de la Trinité de Haute-Goulaine, de la Roche, du Crucifix, de Sainte-Agnès et de Notre-Dame de Goulaine, J. J. Dulaurent de la Barre, malade à l'hospice de Nantes, menacé de déportation (an VI), Dupasty, Duplessis, bénéficier de Saint-Patern en Guerande, Julien Duteil, titulaire de la chapellenie de Saint-Gatien, au Temple-Mauperthuis, Duval, titulaire de la chapellenie de Saint-Nicolas d'Arthon.

L 794. Liasse. — 73 pièces.

1790 - an VII. — Clergé séculier. Bénéficiers. — Procès-verbaux d'arrestation et de perquisition, interrogatoires, demandes d'élargissement, attestations de résidence, de dépôt, état de temporel, réclamations de traitements, ordres de conduite à l'île de Ré, prestations de serment, avis des Directoires des districts, plaintes, actes de baptême, composant les dossiers des prêtres dont les noms suivent : Jean-François Ertaud, clerc tonsuré, Essau, aumônier des Calvairiennes de Nantes, François-Lambert Fermon, prêtre à Châteaubriant, Gautret, Gergaud, titulaire des bénéfices de Joseph Calan, en Plessé, et de la Tahinière ; C. Giraud, titulaire des bénéfices du Deffay, de la Bastière et des Darignons ; Glotin, clerc tonsuré, lequel a renoncé à la prêtrise ; Julien Gouy, prêtre réfractaire, détenu à Nantes (an VII), Mathurin Grellier, clerc tonsuré, Jean-Baptiste Gresseau, prêtre réfractaire, condamné à la déportation, P. Guénichon, titulaire des bénéfices de la Guilbaudière, de la Perrière et des Poitevins ; Jean Guérif, bénéficier, O. Grille et François Guérin, aumôniers des religieuses de la Regrippière ; P. Guérin, titulaire des bénéfices de la Naulière et de Chauvet ; François Guihard, titulaire des bénéfices de Saint-Julien de Penchâteau et de Saint-Nicolas du Pouliguen ; P. Guihéneuf, titulaire du bénéfice de la Blotterie, en Rougé ; Denis-Martin Guillet, bénéficier de la chapellenie Porcher, en Rouans, Amédée Guilley, bénéficier à Saint-Clément de Nantes ; Jean-Baptiste Guitton, clerc minoré, titulaire des bénéfices des Gouins, de Cul de Geline, du légat Garnier, attaché à la régenterie de Savenay, des Gébaud et de Hybolais en Bouvron ; — Jean Halgan, diacre ; François Hardy, titulaire de la chapellenie de la Mitrais, en Vigneu ; Pierre Hautcœur, clerc tonsuré, titulaire du bénéfice des Bretons ; et Henry, prêtre.

L 795. Liasse. — 64 pièces.

1790 - an VI. — Clergé séculier. Bénéficiers. — Correspondance de famille, interrogatoires, notices personnelles, extraits de baptême, certificats de vie, déclarations de temporel, requête en mainlevée de séquestre, réclamations de pensions, quittance de contributions, déclarations de résidence, procédures pour exercice illégal du culte, instructions ministérielles, arrêtés de compte, d'inscription sur la liste des Emigrés et de radiation, certificats de ma-

ladie et d'infirmités composant les dossiers des prêtres dont les noms suivent : J.-B. Jollivet, aumônier de l'hospice du Sanitat, Ch.-Fr. Jourdan, prêtre de chœur de Sainte-Croix de Nantes, J. Joubert, G. Jouneaulx, clerc tonsuré, titulaire des bénéfices de la Garenne, de Beaumont et de la Bonnaudière ; Ch. Jouin ; Laillaud, titulaire du bénéfice de Champfleury ; Jean Lallement, titulaire des bénéfices de Sainte-Brigite, en Guérande, et de N.-D. des Lallement, en Mesquer ; Lamarre, bénéficier du Bois-Jeannot et de la chapelle Saint-Georges ; Leblanc, Le Couteux, titulaire du bénéfice des Bretons ou des Doucets à Chauvé ; Joseph Lefèvre, sous-diacre insermenté, Jean-Pierre Legé, prêtre déporté en Espagne, G. Legrand, sous-diacre, détenu comme sexagénaire, Lemercier, bénéficier de Batz, René Le Pourceau de Tréméac, bénéficier de la chapellenie de Saint-François, en Guérande ; Brice Le Provost, prêtre originaire de l'Orne ; Et. Leroux, sexagénaire, accablé d'infirmités, et J. Leroux, son neveu, exilé à Londres ; René Leroy, prêtre détenu aux Carmélites, tombé en démence, âgé de 72 ans ; Luzeau, desservant de la chapelle privée de Chavagne.

L 796. (Liasse.) — 85 pièces.

1790-an VI. — Clergé séculier. Bénéficiers. — Procurations, réclamations de traitement, arrêtés de liquidation, demandes de mainlevée de séquestre, d'élargissement, de partage de biens, déclarations de temporel, options de résidence, serments civiques, extraits de baptême, ordres d'arrestation, composant les dossiers des prêtres dont les noms suivent : L. François Malherbe, titulaire des bénéfices de Saint-Jean de Châteaubriant, de Sainte-Anne et de Sainte-Catherine de Villaucher ; Dominique Marion, bénéficier des Papins ou Launay, de la Falesche ou Marbrée ; Hervé Martin, prêtre, l'abbé Mary, créancier de la Chambre ecclésiastique de Nantes, François Massicot, clerc tonsuré, François Méchineaud, chapelain de la Rouaudière, en Mouzillon ; Pierre Michel, chargé de faire l'école à Saint-Etienne-de-Montluc par les religieux de Buzay, moyennant une rente de 200 livres ; Alexis Mollé, prêtre déporté en Espagne, Sébastien Monnier, aumônier de l'Hôtel-Dieu, l'abbé Mulon, titulaire de la chapellenie de Sainte-Anne de la Préaulté, en Sainte-Pazanne ; l'abbé Musseau, bachelier, François Muterse, émigré, l'abbé Ollivier, J.-B. Pallier, Augustin Paumier, titulaire des bénéfices de la Mandironnière, des Pipauds, de Saint-Blaise, des Barbâtres et des Jalliers, en Machecoul, Saint-Colombin, Saint-Philbert et Beauvoir ; — Peigné, aumônier du Calvaire de Nantes, Peley, titulaire du bénéfice de N.-D.-de-la-Blanche ; J.-B. Petit, prêtre déporté en Espagne, Toussaint Peuriot, Pichelin, Pineau, titulaire de plusieurs bénéfices dans les paroisses de la Chapelle-Bassemer et de Vallet ; Réveillé, Pierre Richard, Jean Robert, ex-maître d'école à Nantes, lequel céda son établissement à François Le Rouzic, en 1785 ; — Joseph Robert, chapelain d'Alaiseau, François Rouxeau, chapelain en Sainte-Pazanne, Mezangé et Vritz, J. Pierre Rouxeau, bénéficier du Loroux et de la Chapelle-Bassemer.

L 797. (Liasse.) — 40 pièces.

1790-an VI. — Clergé séculier. Bénéficiers. — Requêtes en paiement de pension, arrêtés de comptes, réclamations, déclarations de consistance de temporel, dénonciations, notices, renseignements, procès-verbaux d'arrestation, extraits de baptême, correspondance et instructions, notices personnelles composant les dossiers des prêtres dont les noms suivent : Jean Salé, titulaire des bénéfices de Saint-Jean de la Grossière, en Trans, de Belle-Image et du Cormier, en Châteaubriant ; Louis Tassy, natif d'Indre, prêtre constitutionnel, appelé en Indre-et-Loire où il exerça son ministère dans le canton de Rigny ; l'abbé Thébaud, prêtre arrêté à Paimbœuf ; François-Pierre Thomas, originaire de Vieillevigne, détenu en l'an VI au Bouffay, par mesure de sûreté ; Hippolyte Thomas, élève tonsuré, titulaire de Saint-Joseph-de-Queneuc, en Sion, Philbert-Thomas Tudeau, recherché, en l'an VI, pour être arrêté ; — Van Miert, aumônier de l'hôpital du Croisic, Verger, bénéficier de la Noë-Michet en Couffé, J.-B. Vaugiraud, prêtre à Sucé ; — dossiers collectifs contenant des renseignements sur les prêtres dont les noms suivent : Abraham, Arnaud, Aubert, Bascher, Beauvais, Bécherel, Bellanger, Deluen, Fouché, Garnier, Héry, Lainé, Lambert, Léauté, Lemaître, Le Métayer, Métayer, Michelot et Mitrassey.

L 798. (Liasse.) — 154 pièces.

1790-an V. — Clergé régulier. — Réclamations de pensions, quittances de fournitures, prestations et rétractations de serments civiques, déclarations d'indigence, de choix de résidence, d'attachement à

la vie religieuse, adresses, pétitions, demandes de places, extraits de baptême et de profession, actes de renonciation à la vie commune, états nominatifs de personnel, certificats d'infirmités, procès-verbaux d'arrestation, dénonciations, demandes de mainlevée de scellés, arrêtés de liquidation de comptes composant les dossiers des chanoines Augustins du monastère de Geneston, des Bénédictins de Vertou et de Pirmil, de Saint-Gildas-des-Bois, des Bernardins de Buzay, de Blanche-Couronne et de Melleray, des Carmes, des Chartreux et des Capucins de Nantes, et des Capucins du Croisic ; — vœux des paroissiens de Batz, du Croisic, du district de Guérande en faveur de la conservation du couvent du Croisic.

L. 799. (Liasse.) — 104 pièces.

1790 - an V. — Clergé régulier. — Cordeliers des couvents d'Ancenis, de Nantes, de Savenay et de Saint-Martin de Teillay. — Certificats de résidence, saisie de mobilier, mainlevées, perquisitions, réclamations de pensions, serments civiques, actes de soumission, de profession religieuse et de renonciation, notices personnelles, listes du personnel de chaque communauté. Perquisitions faites au domicile des Récollets de Nantes attachés au couvent des Clarisses de Nantes pour découvrir les auteurs, imprimeurs et colporteurs de libelles séditieux, enquête sur leur fuite à Saint-Géréon.

L. 800. (Liasse.) — 192 pièces.

1790 - an V. — Clergé régulier. — Dominicains de Guérande et de Nantes, Jésuites, Minimes, Oratoriens de Nantes, Trinitaires de Béré et Frères des écoles chrétiennes. — Notices personnelles, actes de baptême, de déclaration, de profession, d'option, certificats de résidence, réclamations de pensions, prestations de serment, observations, procurations, dénonciations, listes du personnel de chaque communauté.

L. 801. (Liasse.) — 67 pièces.

1790 - an V. — Clergé régulier. Religieuses Bénédictines. — État du personnel des religieuses de chaque communauté, protestations, réclamations de pensions, rétractations de serment, arrêtés de comptes, notifications des lois, déclarations d'option, actes de soumission composant les dossiers des religieuses de Clisson, de la Regrippière et du Val du Morière, les Calvairiennes de Nantes et de Machecoul.

L. 802. (Liasse.) — 74 pièces.

1791 - an XI. — Clergé régulier. Religieuses Carmélites. — Extraits de baptêmes, certificats de résidence, listes du personnel, réclamations de pensions, mémoires justificatifs, options en faveur de la vie de communauté, refus des religieuses des Couëts de recevoir l'évêque constitutionnel avec exposé de leurs motifs, lettres alarmantes sur l'état des esprits ; demande de secours et de protection ; procès-verbal contenant : la relation des attroupements formés devant la porte du couvent, des effractions commises dans l'intérieur, de l'irruption de la foule dans le couvent, des violences commises envers les religieuses, lesquelles furent conduites au château de Nantes, des vols d'argenterie commis dans la journée du 3 juin 1791, enquête, informations du Directoire du département et du commandant de la Garde nationale ; avis de la rentrée de quelques religieuses, plaintes et protestations adressées à l'Assemblée Nationale ; invitation aux religieuses de suspendre provisoirement leur retour à la clôture ; instance de Mme de la Touche, supérieure, pour obtenir leur maintien avec une garde contre les malfaiteurs ; lettre du Comité ecclésiastique déclarant que les religieuses ne sont pas tenues au serment et qu'elles ne doivent pas être inquiétées (2 août 1791) ; demande de chandelle pour le corps de garde du détachement, et d'huile pour l'église par la Supérieure, — lettre du ministre Delessart, invitant le Directoire du département à réintégrer les Carmélites dans leur couvent si les circonstances le permettent (novembre 1791) ; — notification des lois et décrets et du traitement total de 6.000 livres alloué à la communauté (1792).

L. 803. (Liasse.) — 83 pièces.

1790 - an V. — Clergé régulier. Religieuses Franciscaines. — Tableaux du personnel, extraits des livres de profession et des registres de baptêmes, demandes de traitements, certificats d'infirmités et de résidence, procès-verbal de l'état d'esprit d'une religieuse détenue pour folie chez les Clarisses, enquête, interrogatoire, procès-verbal du dénuement des religieuses de Sainte-Claire de Nantes ; notifica-

tions des lois et arrêtés concernant la fermeture des couvents ; requêtes constatant qu'elles se sont rassemblées d'abord au monastère de Villeneuve, chez le citoyen Blanchard, d'où elles ont été emmenées à Montaigu par les révoltés et qu'ensuite elles sont revenues à Nantes avec un laissez-passer du général Canclaux ; — réclamations de traitement des religieuses Cordelières de Savenay et arrêtés de paiement ; — listes des personnes composant la communauté de Sainte-Elisabeth de Nantes, indiquant leur âge et le chiffre de leur pension, notification des décrets de fermeture, plaintes, réclamations de pensions fondées sur des actes de soumission (an III).

L 804 (Liasse). — 84 pièces.

1790 - an VIII. — Clergé régulier. Ursulines. — Pétitions adressées par les religieuses des divers couvents aux Districts et aux Représentants du Peuple pour obtenir paiement de leurs pensions, et pièces annexes, certificats de résidence ; arrêtés de liquidation de comptes ; — injonction aux Ursulines de Guérande d'ouvrir leur couvent, de fermer leurs écoles et de laisser faire l'inventaire de leur mobilier (1791) ; — refus des Ursulines de Nantes de prêter serment, ordres d'évacuation, nominations de commissaires, notifications des décrets, listes du personnel de chaque communauté.

L 805. Liasse. — 133 pièces.

1791 - an VIII. — Clergé régulier. Religieuses de la Visitation, Pénitentes de Sainte-Madeleine et du Bon-Pasteur, hospitalières de Saint-Charles et des hôpitaux et sœurs tertiaires. — Refus de prestation de serment par les Visitandines et les Pénitentes, les Hospitalières de Châteaubriant, de Pornic, de Blain et de Paimbœuf (1791) ; états nominatifs de traitement à payer à chaque religieuse, avis du district de Nantes proposant de retenir sur ces états la valeur de l'argenterie que la Visitation n'a pu représenter lors du récolement (1792) ; extraits d'âge ; — procès-verbaux de notification des nouvelles lois et observations sur le compte de recettes et de dépenses présenté par les religieuses Pénitentes (1792), avis sur des réclamations particulières de paiement ou de remboursement ; — procès-verbal de visite dressé au Bon-Pasteur contenant l'interrogatoire des religieuses, les noms des filles pénitentes et les observations présentées à la Supérieure (1791) ; — serment prêté par Mlle Catherine Letort, supérieure des Dames de Saint-Charles, et par une postulante ; procès-verbal de visite de sa communauté, laquelle est une maison d'éducation pour les jeunes filles, et observations de la municipalité de Nantes sur un projet de règlement intérieur (1792) ; — demandes collectives et particulières de secours et de traitement ; — interrogatoires subis par diverses religieuses du district de Guérande devant les comités de surveillance et les municipalités, à propos de la prestation du serment prescrit (an II) ; — ordres d'incarcération des réfractaires à la maison conventuelle du Bon-Pasteur signés par le Comité révolutionnaire de Nantes et le Conseil des R. du Peuple à Nantes, avis du District, renvois de pièces au Tribunal révolutionnaire (an II) ; saisies, arrestations, demandes d'élargissement.

L 806. Liasse. — 113 pièces.

1790 - an X. — Clergé séculier et régulier des Départements. — Lettres de renseignements, demandes en paiement de pension, déclarations de revenus, extraits de registres de baptêmes, actes de renonciation à la vie commune instituée par les décrets, arrêtés de renvoi, de surséance, de réclusion et de déportation composant les dossiers : de l'abbé Augustin Desglands, ex-curé de Paux (Aisne), détenu à Nantes (an VIII) ; de l'abbé Louis-Pierre Desèze, grand vicaire du diocèse d'Aix, déporté en Angleterre ; de l'abbé Jourdain, prêtre du diocèse de Bayeux (Calvados), titulaire du bénéfice et prieuré de Sept-Faux, en Arthon ; — de l'abbé Charles Arnault, curé de Condac, titulaire d'une pension de 738 livres sur l'abbaye de Nanteuil ; de l'abbé Cossin, ex-chanoine du diocèse de la Rochelle, de l'abbé Radais, ex-cordelier, curé de Nuaillé (Charente-Inférieure) ; — de l'abbé Sainjon, prêtre, domicilié à Bourges, en 1793 (Cher), de l'abbé Pignot, curé de Roche-Vanneau (Côte-d'Or) ; — d'une carmélite de Guingamp, d'une calvairienne de Saint-Brieuc, de l'abbé Tudeau, ex-curé de Saint-Malo de Dinan (Côtes-du-Nord) ; — des abbés Denécheau et Lhuillier, curés des Deux-Sèvres ; — des abbés Hocquet, Onéry et Baudry, curés du département de la Vendée, de l'abbé Brouard, curé de Tigné (Maine-et-Loire), tous demandeurs en paiement après avoir été prisonniers chez les révoltés ; de deux bénédictines de Fougereuse (Deux-Sèvres) ; — de l'abbé Thiébaud, ex-religieux (Doubs) ; — de Claude Clémenceau, curé à Nimes, tué dans une sédition (Gard) ; de l'abbé Courdeau, titulaire des

bénéfices de Sainte-Opportune et Saint-Brevin, prêtre de Bellac (Haute-Vienne) ; — de l'abbé Allot de Montigné, condamné à la déportation, de plusieurs Ursulines des couvents de Hédé et de Redon ; — de l'abbé Louis Duhoux, vicaire de Luitré, des abbés Hervé, Jolys, Brunet, Trillard, prêtres de l'Ille-et-Vilaine ; — de plusieurs Minimes de Tours, d'une religieuse de l'Union chrétienne de Tours et d'une chanoinesse de Luynes (Indre-et-Loire). — Adresse des prêtres insermentés de la Gironde au Représentant du Peuple Bisson promettant une soumission absolue, et réclamant des édifices séparés pour y exercer leur culte, et proclamation de Bisson annonçant que tous les citoyens sont libres de professer le culte qui leur plaît (8 therm. an III).

L 807 (Liasse). — 117 pièces.

1791 - an X. — Clergé séculier et régulier des Départements. Déclarations de revenus. — Procès-verbaux d'arrestation, certificats d'infirmités, demandes de paiement de pension et de mise en liberté, laissez-passer, déclarations de résidence, interrogatoires, certificats d'embarquement, serments civiques, correspondance composant les dossiers : de l'abbé Poulain de la Guerche, chantre de la cathédrale d'Angers ; de l'abbé Judic, prêtre habitué de Landemont ; des abbés Ribaud, Barat et Gaugin, prêtres, déportés en 1792 et arrêtés en l'an X, à leur rentrée en France ; de l'abbé Aubry, clerc tonsuré de Combrée, arrêté à la Chapelle-Heulin comme « conspirateur » (1792) ; — des abbés Benoît, Beurier et Bouvet, embarqués à Paimbœuf pour l'Angleterre (1792), de l'abbé Ed. Audio ; — de l'abbé Dupont, curé constitutionnel de Saint-Laurent des Autels, titulaire des bénéfices des Bérangers et des Ribards en Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, et des Bretagnes en Bouguenais ; — de J. Chupin et de J. Gouy, prêtres de Saint-Crespin, détenus au Bouffay (an VI) ; de l'abbé Duchemin, ex-religieux augustin, détenu à Nantes, au moment de s'embarquer pour l'Espagne, de l'abbé Courtois, prêtre d'Ingrande ; — de plusieurs religieuses d'Angers, de Chavagnes, de Doué, de Cholet, de Saumur, de Notre-Dame (Maine-et-Loire) ; — de l'abbé J.-B. Lemoal, prêtre, de 10 sœurs grises déportées à l'île Saint-Vincent, appartenant au département de la Manche ; — de l'abbé Journaulx, bénéficier du district de Craon (Mayenne) ; — de l'abbé Julien Garnier, ex-chanoine de Toul (Meuse), employé dans les hôpitaux militaires (en l'an IV) ; — de plusieurs religieuses de Josselin, de Muzillac, d'Hennebont, de Vannes et de Ploërmel ; — de l'abbé Brizard, ex-novice à la Chartreuse d'Auray, arrêté à Clisson ; de l'abbé Boterel de la Bretonnière, ex-chanoine de Vannes, des abbés Leborgne, Plantart et Grine, prêtres réfractaires du Morbihan, condamnés à la déportation (an VII) ; de l'abbé Le Croisier, prêtre de Saint-Patern, poursuivi devant le tribunal du district de Vannes pour avoir prêché contre les Lois (1791). — Arrestation des prêtres suspects d'incivisme dans le ressort des neuf districts du Finistère ordonnée par le Département (novembre 1791) ; autre arrêté autorisant le paiement des pensions dues aux religieuses du même département (1793) ; — adresse imprimée d'un « citoyen prêtre » de Maine-et-Loire, ci-devant bénéficier, à ses compatriotes ; — circulaire des maires et officiers municipaux de Rennes, annonçant la découverte d'un complot (1790).

L 808 (Liasse.) — 67 pièces.

1791 - an VIII. — Clergé séculier et régulier des départements. — Pétitions, déclarations de résidence, interrogatoires, dénonciations, correspondance, arrêtés de paiement et de déportation, informations, avis des Districts composant les dossiers de l'abbé J. Gendrot, ex-chartreux de Valdieu (Orne) ; — des prêtres de la Sarthe, envoyés à Nantes pour être déportés et de ceux qui furent renvoyés dans leur pays sur le bateau du sieur Bouillaud de Sainte-Maure ; de trois religieuses et de trois prêtres de la Sarthe ; de Jean-Louis Gourdon auquel on a délivré passeport en septembre 1792 ; de l'abbé Charfoulot, curé de Saint-Philippe-du-Roule à Paris, titulaire du prieuré de Saint-Viau ; de Fr. Ronzet, ex-religieux feuillant, de l'abbé Gail, professeur au collège de France (Seine), titulaire d'une chapelle à Saint-Julien-de-Concelles ; — de l'abbé Despinose, ex-bénédictin, originaire de Montivilliers-en-Caux, reclus à Nantes (an VI) ; de l'abbé Lindet, ex-curé du diocèse de Rouen, titulaire de divers bénéfices en Guérande et Escoublac ; — de l'abbé Bâtard, curé de Cugan, « qui fanatise plus que jamais nos contrées » dit le commissaire du canton de Clisson, Constantin (an VI) ; de l'abbé Bondu, curé de la Flocellière, de l'abbé Durand, desservant du Falleron ; de l'abbé Lardière, de Saint-Sulpice ; de l'abbé Massonnet, curé d'Avrillé ; — de l'abbé Valadon, curé de Bois-de-Cené (1792) ; de l'abbé Remaud, vicaire de plusieurs paroisses, des abbés Cornu, Robin, Moreau et Bou-

lineau (Vendée) ; — de trois calvairiennes de Poitiers et de Loudun, de l'abbé A. Cam, ex-curé de la Boissière, détenu à Nantes (Vienne) ; — des religieux Bonnefoy et Leproust, ci-devant hospitaliers du Cap-Français ; — de l'abbé Bustoro, curé de Méria (Corse), titulaire d'une pension de 1,200 livres sur l'abbaye de Villeneuve, d'Ursule Rousseau, fille de la Charité dans le Perche, condamnée à la déportation (1793).

L 809. (Liasse.) — 85 pièces.

1790 - an VII. — Comptabilité. — Circulaires et instructions provenant des Ministères de l'Intérieur et des Finances, du Comité ecclésiastique de l'Assemblée Nationale, de la Trésorerie nationale, de la Commission des secours, du Comité des Finances contenant l'interprétation des lois et règlements relatifs au paiement du traitement, des pensions et secours dus au clergé régulier et séculier, annonçant des envois de fonds, réclamant des bordereaux nominatifs, des états de dépenses, répartitions de fonds, etc.

L 810. (Liasse.) — 22 pièces.

1790 - an III. — Comptabilité du clergé régulier et séculier du district d'Ancenis. — Etats nominatifs de traitements.

L 811. (Liasse.) — 19 pièces.

1790 - an IV. — Comptabilité du clergé régulier et séculier du district de Blain. — Etats nominatifs de traitements.

L 812. (Liasse.) — 112 pièces.

1790 - an VI. — Comptabilité du clergé régulier et séculier du district de Châteaubriant. — Etats nominatifs de traitements.

L 813. (Liasse.) — 37 pièces.

1790 - an III. — Comptabilité du clergé régulier et séculier du district de Clisson. — Etats nominatifs de traitements.

L 814. (Liasse.) — 18 pièces.

1790 - 1793. — Comptabilité du clergé régulier et séculier du district de Guérande. Etats nominatifs de traitements.

L 815. (Liasse.) — 18 pièces.

1791 - an II. — Comptabilité du clergé régulier et séculier du district de Machecoul. — Etats nominatifs de traitements.

L 816. (Liasse.) — 39 pièces.

1790 - 1792. — Comptabilité du clergé séculier du district de Nantes. — Etats de traitements.

L 817. (Liasse.) — 31 pièces.

1792 - an II. — Comptabilité du clergé séculier du district de Nantes. Etats de traitements. — Comptabilité générale de tous les districts.

L 818. (Liasse.) — 65 pièces.

1790 - an III. — Comptabilité du clergé régulier du district de Nantes. — Etats nominatifs de paiements. — Autres états pour le clergé régulier et séculier (an III).

L 819. (Liasse.) — 32 pièces.

1790 - an II. — Comptabilité du clergé régulier et séculier du district de Paimbœuf. — Etats nominatifs de traitements.

L 820. (Liasse.) — 30 pièces.

1791 - an III. — Comptabilité du clergé régulier et séculier du district de Savenay. — Etats nominatifs de traitements.

L 821. (Liasse.) — 171 pièces.

An IV - an V. — Comptabilité du clergé régulier et séculier. — Etats nominatifs des pensionnaires de chaque canton.

L 822. (Liasse.) — 11 pièces.

An VI - an VII. — Comptabilité du clergé régulier et séculier. — Tableaux généraux des pensionnaires de chaque canton.

L 823. (Liasse.) — 21 pièces.

1791 - an II. — Comptabilité du clergé du district d'Ancenis. — Etats trimestriels des dépenses fixes et variables, bordereaux de sommes payées aux ecclésiastiques, arrêté de fixation du traitement de chaque recteur, instructions ministérielles, correspondance du receveur.

L. 824. Liasse. — 31 pièces.

1790 - 1793. — Comptabilité du clergé du district de Blain. — Etat des sommes à demander au ministre, bordereaux de recettes et de dépenses, arrêtés de liquidation de compte de traitement, avis sur les envois de fonds nécessaires et les états à soumettre au département.

L. 825. Liasse. — 76 pièces.

1791 - an III. — Comptabilité du clergé du district de Châteaubriant. — Relevés des journaux de recette et de dépense du receveur, bordereaux, états de fonds à demander; états des maisons religieuses des paroisses et succursales conservées, arrêtés de fixation de traitement et de pension des curés et des bénéficiers.

L. 826. Liasse. — 18 pièces.

1791 - an II. — Comptabilité du district de Clisson. — Bordereaux de recettes et de dépenses, avis du Directoire, correspondance du receveur.

L. [illegible]. — [illegible] pièces.

1791 - 1793. — Comptabilité du clergé du district de Guérande. — Etats et bordereaux des sommes nécessaires au paiement des ecclésiastiques, des dépenses fixes et variables.

L. [illegible]. — [illegible] pièces.

1790 - 1792. — Comptabilité du clergé du district de Machecoul. — Etats de recettes et de dépenses, arrêtés de demandes de fonds.

L. [illegible]. — [illegible] pièces.

1791 - 1793. — Comptabilité du clergé du district de Paimbœuf. — Etats de recettes et de dépenses, des sommes ordonnancées, des sommes à payer et des sommes à demander.

L. 830. Liasse. — 15 pièces.

1791 - an II. — Comptabilité du clergé du district de Savenay. — Etats du nombre des pensionnaires ecclésiastiques, des recettes et dépenses, demandes de fonds, arrêtés et correspondance.

L. 831. Liasse. — 28 pièces.

1790 - an VI. — Comptabilité du clergé de Nantes et du Département. — Etats des dépenses des détenus ; comptes en charge et décharge rendus par les marguilliers de Sainte-Croix, de Saint-Denis et de Saint-Nicolas ; requêtes de plusieurs curés constitutionnels à l'Assemblée Nationale pour obtenir une augmentation de traitement (1792) ; — états de fonds demandés, de recettes et de dépenses ; bordereaux de frais généraux, lettres du Directoire du département et du receveur.

Assistance publique

L. 832. Liasse. — 30 pièces.

1790 - an VII. — Bienfaisance. — Généralités. — Correspondance, circulaires et instructions émanant du Comité de mendicité de l'Assemblée nationale, de la Commission des secours à la Convention nationale, des Ministres de la Justice et de l'Intérieur sur les objets suivants : répartition d'une somme de quinze millions pour l'exécution de travaux de secours ; enquêtes sur l'étendue de la mendicité, sur le nombre des établissements de bienfaisance et les fondations appliquées aux indigents ; les pertes subies par les hôpitaux et les hospices depuis le nouveau régime (1791) ; — renseignements à fournir sur les hospices d'aliénés, sur la dépense qui résulte de la nourriture des enfants trouvés, justification de l'emploi des fonds de secours montant à 64,000 livres pour la Loire-Inférieure (1792) ; — organisation des secours et surveillance des distributions, rédaction des rôles de secours et vérification par les receveurs des dis-

tricts, maximum de l'indemnité accordée aux personnes qui sont chargées d'enfants trouvés (an II) ; uniformité à établir dans les états de comptabilité, projet de réunion des petits hôpitaux aux grands et réformes à poursuivre dans le mode d'assistance, représentation théâtrale une fois par mois, au profit des indigents, à exiger des Théâtres (an IV) ; prorogation de la taxe au profit des pauvres établie sur les billets d'entrée des lieux de plaisir, remplacement des biens aliénés par des biens nationaux, fusion des recettes et dépenses des hospices en une seule caisse et unité de Commission administrative (an V) ; — police de l'usage des eaux minérales (an VI) ; — extinction de la dette contractée pour la dépense des enfants abandonnés (an VII) ; etc. — Mémoire sur les moyens de réformer la mendicité, d'ouvrir des hôpitaux pour les vieillards, les infirmes et les enfants, et de donner du travail aux indigents, signé Godebert ; autre mémoire du sieur Bellefontaine, proposant la création d'un dépôt de mendicité (1790) ; — prospectus d'un ouvrage qui intéresse toute la nation, « par un citoyen vrai patriote et ami de l'Humanité », fondé sur la création d'un trésor de bienfaisance nationale.

L 833. (Liasse.) — 117 pièces.

1790 - an VI. — Hôpitaux d'Ancenis, de Blain, de Bourgneuf, de Châteaubriant, de Guérande et de Machecoul. — Délibérations, pétitions, réclamations et correspondance se rapportant au paiement des créances actives et passives, à des remboursements d'avances, à des demandes de secours pour des cas pressants, à l'apurement des comptes des administrateurs, au départ des sœurs du Saint-Esprit de Blain, aux dépenses causées par une épidémie de dysenterie à Bourgneuf (1791) ; à la reconstruction du four de l'hôpital Saint-Jean, de Guérande, à la durée de l'occupation de l'hospice de Machecoul par l'agence militaire (an V) ; etc.

L 834. (Liasse.) — 92 pièces.

1791 - an VI. — Hôpitaux de Nantes. — Délibérations et pétitions des administrateurs civils de l'Hôtel-Dieu, du Sanitat et de la maison des Orphelins, des officiers municipaux, arrêtés de la Municipalité, du District et du Département, mémoires, correspondance concernant des demandes de secours adressées à l'Assemblée nationale, aux Représentants du peuple, la location d'une maison, le paiement des contributions, un emprunt de lits ; rôle des pensionnaires du Sanitat (1792), état de situation financière, comptes de recettes et de dépenses de la maison des Orphelins ; — nomination de commissaires pour installer un hôpital spécial pour les réfugiés, dans la maison de l'Esperonnière, et arrêté du Département approuvant le choix du local (fruct. an II) ; — notice sur la création de l'hospice révolutionnaire dans la maison des Frères à quatre-bras, allocation de fonds par la Ville, nomination d'un apothicaire, certificats de prise en charge des prisonniers malades admis dans la maison, comptes rendus, procès-verbal de visite, avis favorable à la conservation dudit hospice (an III) ; — note attestant que la maison de Saint-Charles est un asile de convalescents (an III).

L 835. (Liasse.) — 42 pièces.

1790 - an VII. — — Hôpitaux de Paimbœuf, de Pornic et de Savenay. — Vérification des comptes, demandes de secours et de fournitures, recouvrement de créances, location des métairies données à l'hôpital de Pornic en remplacement de ses biens aliénés, nomination d'administrateurs, refus de serment des sœurs hospitalières, remboursement d'avances, état de situation des titres et des revenus de l'hospice de Savenay (1790) ; — délibérations, arrêtés, correspondance et rapports.

L 836. (Liasse.) — 128 pièces.

1792 - an VII. — Hôpitaux militaires de Nantes. — Correspondance, instructions et arrêtés émanant du Comité de salut public, de la Commission des secours publics, de la Commission de l'organisation et du mouvement des armées de terre, de la Commission des approvisionnements concernant : la surveillance des militaires traités dans leurs familles, la capacité des officiers de santé, la distribution des vêtements aux convalescents, l'admission des militaires détenus dans les hôpitaux, la vérification des grains employés pour le pain, la rédaction des actes de décès, les précautions à prendre pour le transport des malades, la production des états de frais des journées, etc. — Correspondance et observations émanant du sieur Bonnet, directeur général des hôpitaux de Nantes (1793), de Fonbonne, directeur général des hôpitaux militaires, des Commissaires des guerres ; - arrêtés de la Municipalité de Nantes et du

Directoire du département, offrant le collège de l'Oratoire et le couvent du Calvaire pour être convertis en hôpitaux, fixant la répartition de 1,310 malades entre les divers locaux disponibles ; — états de lieux, devis et adjudication des travaux de réparation à faire aux bâtiments des hôpitaux de la Fraternité, de la Montagne, de l'Unité, du Républicain et des Couëts ; — arrêtés de délivrance d'objets mobiliers, adjudication de la fourniture de 500 bois de lits (an II), création d'une lingerie sous la direction de la citoyenne Morvan, dans la maison Dexpilly, rue Saint-Laurent (brumaire an II), tableau des entrées et des sorties ; — instructions du Conseil de santé sur les inhumations négligées, observations, plaintes et réclamations des pharmaciens, des officiers de santé, etc.

L 837. (Liasse.) — 23 pièces.

1791 - an VIII. — Secours aux Acadiens et Canadiens expulsés d'Amérique par la paix de 1763, aux colons des îles françaises d'Amérique, déportés ou réfugiés en France. — Pétitions des réfugiés adressées au Ministre de l'Intérieur et aux administrateurs du département de la Loire-Inférieure, certificats produits, demandes de renseignements, avis d'ordonnancement, états dressés par les Municipalités des communes et les Districts, réclamations, instances des administrations cantonales.

L 838. (Liasse.) — 31 pièces.

1792 - an VIII. — Secours aux Acadiens, aux Canadiens et aux colons des îles françaises d'Amérique déportés ou réfugiés en France. — Correspondance et circulaires du Ministre de l'Intérieur, contenant ses instructions sur les pièces à fournir, les règles à suivre pour les distributions rapides, pour l'examen des réclamations et la confection des listes, etc. — Etats nominatifs, états des mandats acquittés ; — comptes de recettes et de dépenses dressés par le trésorier Mouton (ans IV et V).

L 839. (Liasse.) — 113 pièces.

1793 - an VIII. — Secours aux réfugiés de la Vendée, de l'Anjou, de la Bretagne, aux habitants des communes de la Loire-Inférieure qui ont fui devant les révoltés. — Correspondance du Ministre de l'Intérieur annonçant un envoi de 40,000 fr. (août 1793), la cessation des secours au moment où les réfugiés peuvent rentrer dans leurs foyers (an V), demandes adressées aux Représentants du Peuple, propositions pour améliorer le sort des malheureux. — Pétitions adressées aux Administrateurs du département, aux Représentants du Peuple, par des habitants des districts de Clisson et de Machecoul, listes de réfugiés d'Ancenis et de Haute-Goulaine, certificats ; — autres pétitions émanant d'habitants de Montaigu, de Challans, de Beaupreau, de Cholet, etc.; — états des sommes payées par le receveur du District de Nantes ; — correspondance et arrêtés des districts et des cantons concernant le logement des réfugiés à Nantes, la répartition des secours, etc.

L 840. (Liasse.) — 140 pièces.

1793-an IV. — Secours aux habitants des diverses communes des districts de Nantes, de Clisson, de Machecoul, des départements de la Vendée et de Maine-et-Loire réfugiés à Nantes par suite de la guerre civile ; états nominatifs contenant des indications sur la commune d'origine, l'âge, la profession, les ressources de chaque réfugié, la durée de son séjour ; états de répartition des secours. — Etats nominatifs des habitants des pays révoltés qui se sont réfugiés dans les départements de l'Orne, d'Eure-et-Loire et de la Sarthe qui ont besoin de secours (an II).

L 841. (Liasse.) — 60 pièces.

1793-an IV. — Secours aux habitants de la Vendée et des pays révoltés réfugiés à Ancenis, à Varades, à Châteaubriant, dans les communes des districts de Guérande et de Paimbœuf ; listes nominatives et états de répartition des secours.

L 842. (Liasse.) — 180 pièces.

1790-an VIII. — Secours à divers. — Délibérations et arrêtés du District de Machecoul visant des plaintes et des listes d'indigents de diverses paroisses, notamment celles de la paroisse de Bourgneuf ; — correspondance de la Municipalité de Nantes insistant sur la nécessité de créer des ressources au Bureau de bienfaisance et de venir en aide aux malheureux ; — pétitions et arrêtés en faveur d'indigents, d'aliénés, de sourds muets, du citoyen Lemeignan, peintre, auteur d'un dessin représentant la députation nantaise envoyée au Roi, en février 1789 ; — autres pétitions

adressées avec des certificats au nom d'orphelins, d'enfants trouvés, de filles mères; avis des districts; — autres demandes de secours produites par des sinistrés victimes d'ouragans ou d'incendies, par les habitants de Saint-Lyphard et d'Herbignac, éprouvés par une inondation et un tremblement de terre (an VII), avis des districts ; — décret de la Convention qui accorde 20 millions pour secourir les victimes de la guerre intérieure ou extérieure (14 ventôse an II), et circulaire ministérielle fixant les mesures à prendre pour la distribution équitable de chaque contingent (an II); réponses à diverses réclamations soumises au Ministre (an IV); renseignements à fournir sur le nombre des maisons à reconstruire (an IV); etc.

L 843. (Liasse.) — 82 pièces.

1790-an III. — Secours aux indigents du district et de la ville de Nantes. — Etats nominatifs des indigents, vieillards et infirmes dressés par paroisses en 1790, pour la ville de Nantes, et par communes ; relevés des demandes d'inscription sur les rôles de bienfaisance, et états de répartition des sommes votées par la Convention. Etats récapitulatifs.

L 844. (Liasse.) — 120 pièces.

1792-an III. — Secours aux indigents des communes des districts d'Ancenis, de Blain, de Châteaubriant, de Clisson, de Guérande, de Paimbœuf et de Savenay. — Etats nominatifs rédigés dans chaque commune; listes de patriotes indigents et états de répartition et de distribution individuelle. Relevés des demandes d'inscription sur les rôles de bienfaisance.

L 845. (Liasse.) — 22 pièces.

1790-an VII. — Bureaux de charité. — Tableau des fondations charitables de l'ancien régime faites en faveur des pauvres ou des paroisses. — Délibérations et avis des Directoires des districts de Machecoul, de Nantes, de Guérande, de Clisson, concernant la vérification des comptes des trésoriers des pauvres de Guérande, de Saint-Philbert, de Saint-Hilaire-de-Chaléons, l'exécution des volontés de Mme de Becdelièvre en faveur des pauvres de Mauves, le respect des créances des pauvres de Pontchâteau et de Vertou sur les revenus du prieuré de Saint-Martin du même lieu et de la Prévôté de Vertou (1790-1791). — Tableau des revenus du bureau de charité de Frossay montant, en 1790, à 840 livres, et propositions pour le remplacement des biens aliénés (an VII). — Listes de médecins, de chirurgiens et de sages-femmes dressées, en 1791, dans les districts d'Ancenis et de Blain.

L 846. (Liasse.) — 134 pièces.

1792-an VIII. — Secours aux défenseurs de la Patrie et à leurs familles. — Circulaires et instructions émanant du Ministre de l'Intérieur, de la Commission des Secours publics ; décrets de l'Assemblée nationale et de la Convention ; arrêtés du Comité de Salut public et du Directoire exécutif de la République contenant les prescriptions relatives à la distribution des secours accordés aux familles des volontaires, des marins et des militaires au service de la République; aux formalités à remplir pour participer aux secours décrétés ; les états à produire par les intéressés, les municipalités et les régiments; tarif pour faciliter les décomptes; etc. — Etats des paiements faits par le receveur du district de Nantes (ans II et III). — Pétitions adressées par les veuves, les enfants et les familles des soldats morts en combattant au siège de Nantes, dans les rencontres de Nort, de l'Allouée et dans les alentours de Nantes, recommandations, certificats ; — instances des administrations cantonales pour obtenir des fonds de secours.

L 847. (Liasse.) — 167 pièces.

1793-an VI. — Secours aux défenseurs de la Patrie et à leurs familles. — Pétitions et avis transmis par les districts d'Ancenis, de Blain, de Châteaubriant, de Clisson, de Guérande, de Machecoul, de Nantes, de Paimbœuf et de Savenay ; — réclamations des parents des soldats tués en combattant à Arthon, à Pornic, à Machecoul, à Cholet, à Montaigu et à Savenay : extraits des registres de naissances, de mariages, de décès ; certificats d'indigence, actes de notoriété, etc.

L 848. (Liasse.) — 182 pièces.

1793-an VI. — Secours aux défenseurs de la Patrie et à leurs familles. — Etats des déclarations reçues dans chaque régiment d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie de marine, et expéditions envoyées à

Nantes par chaque Conseil d'administration, par les trésoriers et chefs de bataillon ; — attestations de civisme, de bons services ; extraits d'actes de baptême et de mariage.

L. 852. Liasse. — 108 pièces.

1793-an III. — Secours aux familles des défenseurs de la Patrie dans les districts d'Ancenis, de Châteaubriant et de Clisson. — Etats des déclarations faites par les citoyens et citoyennes ayant droit aux secours décrétés en faveur des défenseurs de la République ; — bordereaux des secours accordés aux soldats gravement mutilés. Dans le district de Clisson, les rôles de Vertou et de Château-Thébaud sont les seuls déposés.

L. 853. Liasse. — 97 pièces.

An II-an III. — Secours aux familles des défenseurs de la Patrie dans le district de Guérande. — Etats des déclarations faites par les citoyens et citoyennes ayant droit aux secours décrétés en faveur des défenseurs de la République et enrôlés dans les armées de terre et de mer.

L. 854. Liasse. — 10 pièces.

1793-an III. — Secours aux familles des défenseurs de la Patrie dans la ville et le district de Nantes. — Etat général des sommes payées pour secours aux femmes dont les maris sont faits prisonniers ; aux femmes, aux filles et aux enfants réfugiés à Nantes, suivant les arrêtés du Comité central de mai 1793. — Listes des personnes qui ont droit aux secours et qui sont réfugiées à Nantes. — Liste du canton de Bourgneuf. — Etat récapitulatif de l'an III.

L. 855. Liasse. — 34 pièces.

An II. — Secours aux familles des défenseurs de la Patrie dans le district de Paimbœuf. — Etats des déclarations faites par les citoyens et citoyennes ayant droit aux secours accordés en faveur des défenseurs de la République ; états nominatifs des patriotes blessés dans divers combats, des veuves et enfants des patriotes morts en combattant.

An II-an III. — Secours aux familles des défenseurs de la Patrie dans le district de Savenay. — Etats des déclarations faites par les citoyens et citoyennes ayant droit aux secours décrétés par la Convention, vérifiés par chaque municipalité chaque trimestre de l'an III. — Un état du 3 brumaire an II fournit les noms des volontaires de Saint-Gildas-des-Bois.

L. 856. Liasse. — 102 pièces et 24 feuillets.

An II-an IV. — Secours aux familles des défenseurs de la Patrie servant à bord des navires de la République. — Extraits des registres contenant les déclarations des marins et des artilleurs de la Marine expédiés à Nantes par les différents ports. — Inscription des personnes qui se sont présentées pour recevoir les secours réservés aux familles des marins.

L. 857. Liasse. — 15 pièces.

An IV. — Secours aux défenseurs de la Patrie et à leurs familles. — Etats des déclarations faites par les citoyens et les citoyennes des communes des cantons d'Ancenis, de Châteaubriant, de Nantes, de Bouaye et de Chantenay. — Etats des à-comptes versés aux soldats mutilés sur leurs pensions ; — état des paiements faits à Nantes, pour le trimestre de vendémiaire an IV ; — récapitulation des sommes payées dans les 18 sections de Nantes.

L. 858. Liasse. — 49 pièces.

An V. — Secours aux défenseurs de la Patrie et à leurs familles. — Etats des déclarations faites par les citoyens et citoyennes ayant droit aux secours décrétés par la Convention, rédigés dans les cantons et certifiés par les Administrations municipales, comprenant les sommes arriérées de l'an IV.

L. 859. Liasse. — 52 pièces.

An VI-an VIII. — Secours aux défenseurs de la Patrie et à leurs familles. — Etats des déclarations faites par les citoyens et citoyennes des communes du canton de Nozay. — Etats des défenseurs de la République blessés et retirés dans leurs foyers dans les cantons de Nort, de Pontchâteau et de Saint-Julien-de-Vouvantes. — Rôle des brevets de pension

expédiés aux veuves des défenseurs de la Patrie et à leurs enfants infirmes ou orphelins (an VI). — Bordereau des militaires pensionnés dressés par canton (an VII), titres expédiés par les cantons (an VII); — état des secours à payer aux veuves et aux enfants dressé, pour l'an VIII, à la XIIe Division militaire.

Prisons

L 858. (Liasse) 111 pièces.

1790-an VIII. — Prisons. — Généralités. — Résultats de l'enquête prescrite par le Comité des secours de l'Assemblée nationale (1792), questionnaires, statistique et réponses des cantons en l'an V. — Circulaires et instructions émanant du Ministère de l'Intérieur, de la Commission des Administrations civiles, Police et Tribunaux, sur les mesures à prendre pour les translations de détenus, les réformes à opérer dans l'installation des locaux, le traitement et la nourriture des prisonniers, la régularité à observer dans les dépenses, les comptes rendus à produire, la responsabilité des gardiens ; etc. — Correspondance générale concernant l'application des lois nouvelles sur le choix des prisons et leur organisation intérieure, la liquidation des dépenses, les précautions à prendre contre les évasions ; — arrêtés du Directoire du département autorisant les districts à jouir provisoirement des auditoires et prisons situés au chef-lieu de leur ressort (1790), établissant l'ouverture de 4 registres distincts au Bouffay de Nantes (1793), la création des infirmeries et la suppression du régime de la paille (an IV). — Comptes d'emploi de fonds, états généraux de dépenses.

L 859. (Liasse) 157 pièces.

1790-an VIII. — Prisons de la ville et du district d'Ancenis. — Procès-verbaux de visite de la geôle d'Oudon et de la prison d'Ancenis, dressés par les administrateurs du district (1790). — Etat détaillé des logements compris dans l'ancien couvent des Cordeliers d'Ancenis, où l'on pourrait établir des maisons d'arrêt, de correction, de gêne, de force et de détention (1791). — Arrêté portant fixation du traitement du concierge à la somme annuelle de 600 livres ; tarif pour le gîte des soldats. — Décompte des avances faites par le concierge pour les frais de nourriture, de gîte, de geôlage et de traitement des prisonniers; mémoires du serrurier Charier qui a fourni des chaînes, des cadenas, des colliers, des menottes et des grilles; — tableaux trimestriels pour les entrées et les sorties (an IV), états mensuels pour l'an VII et l'an VIII, avis du Directoire du district, exécutoires des juges du Tribunal.

L 860. Liasse. — 40 feuillets et 46 pièces.

1790-an VIII. — Prisons de Blain. — Délibérations et arrêtés du Directoire du district sur la nécessité de rechercher des locaux propres à établir une prison, et procès-verbaux de visite des cachots du château de Blain, opposition du duc de Rohan et réponses à ses objections (1790) ; — livre d'écrou des prisonniers détenus de l'an III à l'an IX, mémoires des fournitures faites aux détenus par le concierge, des travaux exécutés par le charpentier et le serrurier ; avis du District sur les dépenses, sur une demande de faveur présentée par un condamné, sur une commission de concierge réclamée; — mandat de 381 fr. 90 au nom de Stoquelet, concierge (an VII), et cahier des fournitures (an V-an VIII).

L 861. (Liasse) 120 pièces.

1790-an VIII. — Prisons de Châteaubriant, de Clisson, de Derval, de Guérande et de Machecoul. — Procès-verbaux de visite des locaux servant à renfermer les prisonniers (1790) ; — observations du Ministre sur le mauvais état des prisons de Guérande et de Machecoul (1792) ; — mémoires des avances faites pour frais de transport, de justice, de nourriture, de gîte, de traitement, de garde, de ferrure ; — décomptes, requêtes des concierges, des fournisseurs et des chirurgiens, demandes en paiement et en remboursement soumises au visa des juges, exécutoires délivrés sur la caisse du receveur des Domaines ; — états de dépenses présentés par les Administrations cantonales, extraits de livres d'écrou, listes nominatives de prisonniers; — relation d'une évasion à Guérande suivie d'enquête (an II) ; — délibérations, arrêtés et correspondance.

L 862. Liasse. — 91 pièces.

1792-an VIII. Prisons de Nantes : personnel.

installation, service de santé. — Plaintes, réclamations de salaire, avis de nomination, correspondance et arrêtés concernant les citoyens Laqueze et Bizeau, concierges au Bouffay, Forget, au couvent de Sainte-Claire, Fourier, à l'hospice des prisons, Fresneau, au couvent des Carmélites, Roullet et Chesneau, au Bon-Pasteur ; — dénonciations contre plusieurs concierges accusés de brutalité et de vol, justification de Forget ; — délibérations, rapports, arrêtés et observations sur l'opportunité de créer une infirmerie, sur l'encombrement des locaux affectés aux détenus, sur les maladies qui les déciment et les moyens de rétablir la salubrité. — Police intérieure, évasions, rapports, mesures d'ordre. — Demande de locaux au Bon-Pasteur par le commandant de place.

L. [illegible]

1793 - an III. Prisons de Nantes. — Mandats d'amener, ordres de transfert et d'élargissement signés par les Généraux, les Représentants du Peuple, les présidents des Tribunaux, le Comité de surveillance, les officiers de police et l'agent national près le district de Nantes.

L. [illegible]

26 août 1789 - 29 germinal an II. — Livre d'écrou du concierge des prisons du Bouffay, contenant les noms des détenus civils et militaires amenés par la maréchaussée par ordre du Procureur du Roi, de l'accusateur public, du Comité révolutionnaire, prévenus ou jugés par le Tribunal du district de Nantes et les Commissions militaires. Les ordres d'élargissement, de transfert et d'exécution sont portés en marge ainsi que les décès.

L. [illegible]

13 mars 1792 - 3e jour compl. an IV. Livre d'écrou du concierge de la maison de justice du Bouffay de Nantes, contenant l'inscription des prisonniers civils et militaires condamnés par jurés de jugement du Tribunal criminel du département, des Commissions militaires, du Tribunal révolutionnaire. A la page 42, figurent 97 femmes condamnées à la déportation par la Commission militaire d'Angers. A la page 44, 98 prêtres du Finistère dirigés sur Rochefort. Ordres de prise de corps signés de l'accusateur militaire, des directeurs du jury d'accusation près de chaque tribunal de district. Les dates des sorties, des transferts, des condamnations et des exécutions sont portées en marge.

L. 866. (Registre.) — Grand in-4° ; 191 feuillets.

29 germinal an II - 8 ventôse an VI. — Livre d'écrou du concierge de la maison d'arrêt du Bouffay de Nantes, contenant l'inscription de tous les individus suspects ou révoltés amenés à Nantes et détenus, soit en vertu d'un jugement, soit en vertu de réquisitions signées par les chefs militaires, les agents nationaux, les membres des Directoires de district, les Représentants du Peuple, les Comités de surveillance, etc. A la fin, les mandats d'arrêt de police judiciaire signés par les juges de paix de Nantes sont les plus nombreux.

L. 867. (Registre.) — Grand in-f° ; 236 feuillets

15 pluviôse an IV - 15 messidor an XIII. Livre d'écrou des prisonniers civils et militaires, des marins, des forçats, des prêtres condamnés par les tribunaux criminels et détenus dans la maison d'arrêt du Bouffay de Nantes pour être transférés ailleurs. Les condamnations et les destinations sont souvent indiquées. De prairial à fructidor an VI, figurent beaucoup de prêtres réfractaires envoyés à l'île de Ré pour être déportés.

L. 868. (Registre.) — Petit in-f° ; 139 feuillets

3 pluviôse an IV - 3 brumaire an VII. — Livre d'écrou du concierge de la prison militaire du Bouffay, contenant le nom des marins et des militaires détenus par ordre des Généraux et des Commissaires de la Marine avec les ordres de départ et d'élargissement.

L. [illegible]

1er janvier 1791 - 30 prairial an II. — Livre d'écrou du concierge du Bouffay, chargé des prisonniers détenus par ordre de police des officiers municipaux de Nantes, en exécution de jugements rendus par le tribunal de police. Le 11 septembre 1791, il est chargé de 15 hommes et 1 femme amenés de Bouguenais par la Garde nationale et inculpés d'avoir excité du trouble dans leur commune.

L 870. (Registre.) Grand in-f°; 146 feuillets.

1er janvier 1792-5e jour compl. an IV. — Livre d'écrou du concierge de la maison d'arrêt, contenant les noms des prisonniers incarcérés en vertu de jugements du tribunal correctionnel de Nantes et de mandats signés des juges de paix et des officiers de police.

L 871. (Registre.) — Grand in-f°; 148 feuillets.

1er messidor an II. - 12 nivôse an VI. — Livre d'écrou du concierge de la maison d'arrêt du Bouffay, contenant les noms des prisonniers incarcérés en vertu de mandats d'arrêts signés par les juges de paix, et de jugements du tribunal correctionnel. En marge sont les ordres de transfert et d'élargissement.

L 872. (Registre.) — Grand in-f°; 147 feuillets.

3 brumaire an VI - 15 brumaire an VIII. Livre d'écrou du concierge de la maison d'arrêt du Bouffay de Nantes, contenant les mandats d'arrêt de police judiciaire signés par les juges de paix de la ville de Nantes, les Généraux, le commissaire du Directoire exécutif près l'Administration centrale, les autorités municipales.

L 873. (Cahiers.) — 120 feuillets et 6 pièces.

1793 - an II. — Prisons du Bouffay. — Listes nominatives des détenus à juger, indiquant l'âge, la profession, la demeure, le motif de l'arrestation ; — états généraux par ordre alphabétique.

L 874. (Registre.) — Grand in-f°; 70 feuillets.

An II - an IX. Prisons du Bouffay. Répertoire alphabétique des détenus, contenant l'indication de leur âge, leur profession, la cause de leur détention et les dates d'entrée et de sortie.

L 875. (Cahier.) — 29 feuillets.

28 décembre 1792 - 22 avril 1793. — Livre d'écrou du concierge des prisons du château de Nantes, contenant les noms des prisonniers civils ou militaires, des marins, des prêtres détenus par ordre du Département, des Municipalités, du Comité central de Nantes, etc. En marge figurent les sorties et les transferts des prisonniers. Table alphabétique relevant 424 personnes.

L 876. (Registre.) — 146 feuillets.

1er mars 1793 - 1er prairial an II. — Livre d'écrou des prisonniers renfermés au couvent de Sainte-Claire de Nantes, contenant en marge des notes sur les élargissements, les sorties et les décès. — Table alphabétique des détenus.

L 877. (Cahier.) — 15 feuillets.

5 floréal an II - 12 pluviôse an III. — Livre d'écrou des prisonniers renfermés au couvent de Sainte-Claire de Nantes, contenant quelques notes sur les évasions et les élargissements.

L 878. (Cahiers.) — 58 feuillets.

1793 - an III. — Prison du couvent de Sainte-Claire de Nantes. — Listes nominatives et alphabétiques de détenus, indiquant le lieu et le motif de l'arrestation, le jour d'entrée et de sortie.

L 879. (Registre.) — 63 feuillets.

27 fév. 1793-12 frimaire an III. — Livre d'écrou des femmes détenues à Nantes dans les couvents du Bon-Pasteur et de la Visitation. Les émargements font mention des sorties, des élargissements et des transferts dans les autres prisons. — Table alphabétique des détenues.

L 880. (Cahiers.) — 240 feuillets et 3 pièces.

1792-an III. — Prisons de Nantes du Bon-Pasteur, de la Visitation, des Clarisses, du Château et de la Réunion ou Sanitat. — Etats nominatifs de détenus, états du prix des fournitures, décomptes des journées de geôle.

L 881. (Liasse.) — 2 pièces.

An II. — Détenus à l'hôpital militaire révolutionnaire. — Liste nominative des détenus provenant de Sainte-Claire et du Bouffay, et liste alphabétique des admis indiquant la profession et le lieu d'origine.

L. 882. [illegible] — 105 [illegible]

Janv. 1793-16 pluv. an II. — Prisons de Nantes. — Etats de situation de la population, listes chronologiques des personnes incarcérées au commencement de 1793, indiquant l'âge, la profession, la demeure, le lieu de l'arrestation et l'autorité qui a délivré la réquisition.

L. 883. [illegible] — 114 [illegible]

1793-an III. — Prisons des couvents du Bon-Pasteur de Nantes et de l'hospice du Sanitat, aussi appelé Hospice de la Réunion. — Listes nominatives de femmes, de détenues et répertoires alphabétiques indiquant l'âge, la profession, le lieu d'origine et le motif de l'arrestation.

L. 884. [illegible] — 17 [illegible]

1793-an II. — Prisons de Nantes. — Listes nominatives des détenus, des inculpés évadés, mis en liberté ; — listes où les détenus sont classés par provenance (1793) ; liste des détenus de l'Ile de la Montagne (Noirmoûtier), mis en liberté provisoire ; — liste des individus mis en liberté depuis le 24 therm., par jugement de la Commission extraordinaire et révolutionnaire à Nantes ; — liste des détenus qui veulent servir la Patrie dans les armées de terre ou de mer.

L. [illegible] — [illegible] 29 [illegible]

Sans date. — Prisons de Nantes. — Répertoire alphabétique des détenus hommes et femmes avec l'indication des prisons où ils furent renfermés.

L. [illegible] — [illegible]

1790-an VII. — Prisons de Nantes. — Fournitures, frais de gîte et de geôlage. — Demandes en remboursement d'avances faites pour le pain et la paille par les concierges du Château et du Bouffay, avis du District et de la Municipalité de Nantes, arrêté portant règlement et tarif pour la fourniture des [illegible] chaque détenu et le service du blanchissage (an VII) ; mémoire de réparations de fers, bordereaux d'exécutoires délivrés en l'an III. — Décomptes des frais de nourriture et de geôlage du Bouffay, en 1790 et 1791, du prix de la fourniture en pain et en riz aux prisonniers de la police correctionnelle (1792-an II) ; — états des condamnés aux fers et des prisonniers de guerre (an III).

L. 887. (Liasse.) — 78 feuillets et 71 pièces.

1793-an VII. — Prisons de Nantes. — Dépenses des frais de geôlage. — Décomptes de journées et états détaillés du prix du pain et du riz fournis aux prisonniers, états nominatifs divisés par quartiers ; — états mensuels des dépenses diverses comprenant les frais d'infirmerie, de nourriture, de lumière et de chauffage de toutes les prisons de Nantes.

L. 888. (Liasse.) — 132 pièces.

1790-an VIII. — Prisons de Nozay et de Paimbœuf. — Etat des avances faites par le concierge des prisons de Nozay pour frais de geôlage, visa du Directoire du district de Blain (1790-1791). — Demande de loyer par M. de Bruc pour le local de la prison de Paimbœuf, procès-verbaux de visite, observations sur les améliorations à réaliser ; — nominations et destitutions des geôliers, réclamations de traitement et demandes de remboursement d'avances, décomptes de frais de nourriture et de geôlage des détenus, exécutoires, bons, mémoires, comptes en charge et décharge, correspondance et arrêtés.

L. 889. (Liasse.) — 77 pièces.

1790-an VII. — Prisons de Savenay. — Pétitions du concierge Le Borgne réclamant le remboursement des avances qu'il a faites depuis le mois de juin 1789 pour le gîte et la nourriture des détenus (1790 et 1791), avis et arrêtés du Directoire du district sur les dites pétitions, sur une autre émanant de 6 prisonniers de guerre employés à Blanche-Couronne qui demandèrent à retourner à Blois, leur dépôt (an III) ; sur une créance de 535 livres à recouvrer contre le sieur Lemercier (Joseph), détenu comme suspect pendant 7 mois 28 jours (an III) ; — plaintes du président du Tribunal et de l'accusateur public contre l'insuffisance des locaux confirmées par le Ministre de l'Intérieur, choix d'experts, estimation des travaux à faire (an V) ; — états de l'emploi de diverses allocations (ans V et VI) ; — décomptes des frais de séjour et de geôlage avancés par le concierge pour l'entretien des détenus.

DEUXIÈME PARTIE

ADMINISTRATION DES DISTRICTS

District d'Ancenis

L 890. (Registre.) Petit in-f° ; 65 feuillets.

15 septembre 1790 - 6 février 1793. — Procès-verbaux des séances du Conseil du district : 1re session. — Discours du président G. Davy, (fos 1 et 2) ; — tarif des droits féodaux rachetables (f° 2) ; — mesures proposées pour la surveillance du commerce des grains (f° 3) ; — division du district en cantons (f° 4) ; — vœux, rapports et avis sur la création d'un vaste hôpital, l'ouverture d'ateliers de charité, la liberté d'exploiter le charbon de terre (fos 7-9), sur la suppression du droit de lods et ventes, la mise en ferme des postes et relais, la liquidation des comptes des receveurs des impositions (f° 12) ; les travaux communaux, les projets des municipalités, discours de clôture de la session contenant diverses considérations sur le développement de l'instruction, et liste des *desiderata* à transmettre au Département (f° 20).— Seconde session ouverte le 19 octobre 1791, élection de membres du Directoire, refonte des circonscriptions paroissiales à poursuivre (f° 22) ; réductions à opérer dans le personnel judiciaire, remontrances sur le maintien du droit appelé *retrait lignager* (f° 26) ; sur l'adjudication de la fourniture des lits militaires et du transport des bagages, sur l'entretien des grandes routes, sur l'augmentation du nombre des notaires. — Session du 26 juillet 1792 au 6 février 1793. — Délibérations et résolutions concernant l'assiette et le recouvrement des impositions, et députation de commissaires spéciaux dans les paroisses pour cet objet ; — l'adjudication des droits de passage au pont de Grée (f° 54) ; — le tarif des droits de vacation exigibles par le porteur de contraintes ; — les mesures à prendre pour la conservation des meubles et des récoltes des Emigrés (f° 55) ; — la fixation du traitement des commis de l'administration, la nomination de divers commissaires chargés d'enrôler des volontaires (f° 57) ; — l'arrestation des sieurs Bry, Barbot et Palierne comme citoyens suspects de relations avec les ennemis de la R. F. (f° 57, 58) ; arrestation du sieur Bertin, coupable de désobéissance ; — nominations d'un trésorier, d'un commissaire provisoire près du tribunal du district (f° 59) ; serment des administrateurs ; révision des certificats de civisme accordés aux aspirants notaires et suspension de neuf d'entre eux (f° 63) ; choix des commissaires chargés du recrutement de la force armée demandée par la Convention (14 janvier 1793) ; — réquisitoire contre les sieurs Bodinier et Lebec, notaires, qui demandaient mainlevée de la suspension prononcée contre eux (f° 64) ; etc.

L 891. (Registre.) Petit in-f° ; 143 feuillets.

17 juin 1790 - 12 mai 1791. — Livre des délibérations du directoire du district d'Ancenis faisant mention du dépôt des lois et décrets sur le bureau, contenant son avis sur les soumissions et les enchères relatives aux ventes des biens nationaux, sur les réclamations des contribuables ; — l'emplacement de la maison commune de Montrelais fixé rue du Fresne (f° 2) ; — l'opposition du maire de Saint-Herblon au paiement de la dîme (f° 3) ; — l'usage du bois à couper sur les bénéfices de l'abbé Trotreau qui demandait à le prendre (f° 11) ; — la création des foires de Varades (f° 14) ; — la suppression des bancs dans l'église de Mésangé, et l'enlèvement des marques de féodalité dans la chapelle de Sainte-Marguerite (f° 16) ; — l'injonction au maire d'Ancenis de donner sa démission (f° 38) ; — la fixation du traitement des vicaires des paroisses (f° 58) ; — la distraction de logement à faire dans la vente du couvent des Ursulines (f° 79) ; — l'exception du jardin à introduire dans le projet de vente de la cure de Saint-Mars-la-

Jaille (f° 93) ; — la réfection du pont des Rivières, près Belligné (f° 158) ; — la dénonciation de l'abbé Thobie, curé du Cellier, accusé d'excitation à la violence (f° 167) ; — la répartition des forces de la Gendarmerie (f° 169) ; — la réunion au district d'Ancenis d'une partie de la paroisse de Montrelais, dite *rue du Fresne* (f° 182) ; — l'arrestation de 4 Recollets et d'un prêtre (f° 188) ; etc.

L. 892 [illegible] — 197 feuillets.

14 mai 1791 - 16 avril 1792.— Livre des délibérations du directoire du district d'Ancenis contenant des avis et décisions sur les objets suivants : réclamation d'honoraires par l'abbé Jean, qui célébrait la messe à la prison d'Ancenis (f° 2) ; — de frais de geôle par le gardien des prisons (f° 5) ; — saisie de 15 paquets de lettres expédiées de Rennes à diverses municipalités et paiement du port (f° 9) ; installation du curé du Cellier avec l'assistance de la Garde nationale (f° 14) ; liquidation du compte présenté par les Cordeliers d'Ancenis (f° 15) ; mesures prescrites pour la protection des Ursulines de Saint-Géréon (f° 22) ; — prestation de serment des officiers du 5e régiment de Dragons (f° 29) ; — concentration des prêtres insermentés à Nantes (f°s 31 et 34) ; — règlement d'indemnités à des experts chargés d'estimer des domaines nationaux ; — expulsion de l'abbé Massonnet, curé de Ligné, hors de son presbytère, et réquisition de la force armée pour installer son successeur (f° 53) ; — dénonciation de l'incivisme des Ursulines de Saint-Géréon et de leur refus de serment (f° 66) ; — récolement des registres paroissiaux à chaque mutation de recteur (f° 69) ; — délimitation de territoire entre Ancenis et les prairies de Saint-Géréon (f° 73) ; — vérification des travaux des ponts de Daille et des Rivières (f° 117) ; — réquisitions de dragons pour rétablir l'ordre à Varades et à Vritz et escorte de l'abbé Loyant au château de Nantes (f°s 126-127) ; — tableaux de la répartition des contributions entre les 28 paroisses du ressort (f°s 141-151) ; — estimation de laquelle il résulte que les dîmes ecclésiastiques rapportaient chaque année à Varades 9.300 livres et les dîmes inféodées 3.380 livres (f° 183) ; etc.

L. [illegible] Petit in-f°. [illegible] feuillets.

17 avril 1792 - 16 janvier 1793. — Livre des délibérations du directoire du district d'Ancenis contenant des avis et des décisions sur les objets suivants : apposition de scellés sur les portes de l'église de Saint-Géréon (f° 4) ; — opportunité du partage des biens communaux (f° 8) ; — mesures proposées pour arrêter les prêtres séditieux, rebelles à l'arrêté du Département du 22 mars 1792 (f° 10) ; — élargissement du champ de foire de Varades (f° 13) ; refus des habitants de Saint-Mars-la-Jaille de recevoir le vicaire épiscopal Bessejon (f° 16) ; — blâme adressé à la municipalité d'Oudon pour acte arbitraire dans la confection des rôles (f° 21) ; — désignation de commissaires pour inventorier les meubles des Emigrés (f° 50) ; — réglement d'eau du déversoir de la Benâte (f° 52) ; — arrestation du curé d'Oudon autour duquel se rassemblent quatre ou cinq mille âmes (f° 54) ; — construction d'un échaffaud à Ancenis (13 août 1792) ; — expertises des réparations locatives à faire aux presbytères (f° 72) ; — exécution d'un marché de 105 barriques de charbon conclu avec le directeur des mines de Montrelais par le sieur Villouet, marchand à Nantes (f° 83) ; — saisie de plusieurs pièces de canon provenant de la tour d'Oudon et emmenées à la Villejégu, en Oudon (f° 100) ; — annulations et approbations de vente de récoltes saisies sur des Emigrés ; — enregistrement de lois déposées sur le bureau ; — compte rendu présenté par les Ursulines de la Davrais pour la gestion de leur temporel (f° 183) ; etc.

L. 894 (Registre). — Petit in-f°. — 204 feuillets.

18 janv. 1793 - 11 ventôse an II. — Livre des délibérations du directoire du district d'Ancenis contenant des avis et décisions sur les objets suivants : séquestre des mines de Montrelais sur la Société qui les exploitait (f° 3) ; — envoi à Nantes de 7 petits obusiers de fonte saisis dans les châteaux de Vair et de Saint-Mars-la-Jaille, et demande d'armes pour la formation d'une compagnie de volontaires (f° 7) ; — formation d'un comité central à Nantes et délégation envoyée dans chaque district pour faire prêter le même serment de dévouement à la République et s'enquérir de l'état de situation des affaires administratives (24 janvier) ; — répartition entre les communes de la quantité de souliers à fabriquer (f° 44) ; — récit d'une émeute à Ligné (10 mars), d'autres insurrections survenues dans diverses paroisses (11 mars), interrogatoire de Louis Bernard des Champs-Neufs, officier de génie (f° 51) ; — organisation des détachements à envoyer contre les révoltés (f° 53) ;

— réquisition du procureur syndic pour la mise en activité d'une commission militaire chargée d'appliquer la loi sur les attroupements (f° 56) ; — nomination de délégués pour faire les visites domiciliaires et vérifier les papiers (f° 58) ; — arrestation de la famille d'Achon à Ancenis, laquelle fut renfermée dans la maison de la Poste en attendant son départ pour Nantes (f° 58) ; — création d'un comité de sûreté générale composé de 24 membres (f° 64) ; — mesures prises contre la famine pour assurer les subsistances de la ville d'Ancenis (f° 71) ; — concession des ornements du couvent de la Davrais à l'église d'Ancenis (f° 74) ; — refus d'indemnité aux directeurs des mines de Montrelais pour cause d'incivisme (f°s 99-101) ; — dénonciation contre le sieur des Dorides, auquel on confia la défense de Belle-Isle, et le capitaine d'Achon (f° 102) ; — liquidation des dettes des Emigrés ; — répartition d'une levée de 39 hommes de cavalerie (f° 114) ; — réquisitions exercées en faveur des soldats de l'armée de Mayence (5 septembre) ; — règlement pour assurer l'approvisionnement du marché d'Ancenis (f° 201) ; etc.

L 895. (Registre.) — Petit in-f° ; 184 feuillets.

2 ventôse an II - 2 prairial an IV. — Livre des délibérations du directoire du district d'Ancenis contenant des avis et des décisions sur les objets suivants : précautions à prendre pour se protéger contre les menées des brigands (f° 7) ; — arrestation de la femme La Roche-Macé et de ses enfants (f° 9) ; — nomination de 19 commissaires pour la réquisition des fourrages (f° 22) ; — commission pour une vente d'effets à Trans (f° 33) ; — installation des bureaux du District dans l'Hôtel de Bretagne et réglement de travail pour les employés (f° 35) ; — organisation des charrois militaires (f° 38) ; — recensement des grains dans les communes de la Rouxière et de Belligné, Maumusson, Pannecé et Bonnœuvre (f°s 41 et 42) ; emploi des réfugiés de la Varenne dans les travaux publics (f° 43) ; — remontrances aux R. du P. sur les dangers que courent les patriotes par suite des menées des brigands (f° 47) ; — projet de levée en masse des Républicains et de donner la main aux districts voisins pour exterminer les ennemis du pays (f° 50) ; — programme pour la fortification de la ville d'Ancenis (f° 50) ; — distribution de secours aux réfugiés (f° 85) ; — accusation de malversations contre le directeur de l'hospice de la Montagne (f° 88) ; — réquisition de grains par la municipalité d'Ancenis menacée de famine (f° 103) ; — dénonciation contre le citoyen Helbert par le curé du Cellier (f° 116) ; — vacances à combler dans les rangs des administrateurs du Directoire (f° 122) ; — avis des dispositions arrêtées pour rétablir l'ordre et poursuivre les brigands (f° 135) ; — instances à faire près des R. du P. pour presser la réorganisation du personnel administratif (f° 137) ; — arrêté des R. du P. prescrivant l'arrestation de tous les chefs de chouans et arrêté conforme du Département (14 prairial an III) ; — envoi de deux commissaires à Nantes pour demander des troupes (f° 156) ; — nomination du sieur Douville en qualité d'instituteur de la ville d'Ancenis (f° 164) ; — ordres d'arrestation contre plusieurs particuliers suspects de favoriser les révoltés (f° 171) ; — élargissement de divers prisonniers de la maison d'arrêt (f°s 172 et 173) ; etc.

L 896. (Cahier.) — 3 feuillets.

20 juin - 6 juillet 1793. — Livre des délibérations du Conseil provisoire de la ville d'Ancenis réuni pendant l'occupation par les Royalistes. — Arrêtés concernant la nomination de deux gardiens au collège transformé en hôpital militaire ; — le paiement des grains reçus par le boulanger Parajeau ; — la réquisition des chevaux ; — la destruction des fortifications de la ville ; — la désignation des commissaires pourvoyeurs chargés de la fourniture du vin et de la viande, des fourrages ; — la démarche à faire près des chefs de l'armée catholique et royale pour obtenir la liberté des otages ; — la réparation des portes enfoncées aux Cordeliers ; — la réclamation et la restitution des quantités de grain et de vin avancées aux Royalistes, les instances réitérées adressées aux chefs réunis à Saint-Florent, et le refus du Conseil provisoire opposé au moment de la délivrance.

L 897. Registre. — Grand in-f° ; 96 feuillets.

18 juin 1790 - 2 avril 1791. — Livre de correspondance du procureur syndic du district d'Ancenis contenant les lettres qu'il adressa à divers sur les objets suivants : réclamation du duc de Charost, baron d'Ancenis, contre l'enlèvement de ses écussons au-dessus des autels et au frontispice de la porte principale de l'église paroissiale d'Ancenis (f° 2) ; — refus du maire de Saint-Herblon de payer la dîme (f° 2) ; — obligation pour les municipalités de dres-

ser l'inventaire des titres et papiers des fabriques (f° 3) ; — étalon de poids et mesures à envoyer par chaque municipalité à l'Académie des Sciences (f° 10) ; — installation du tribunal d'Ancenis (f° 21) ; — projet d'érection de deux foires à Bonnœuvre (f° 37) ; — enrôlement des patriotes résolus à mourir pour la Patrie et à marcher au premier signal (f° 47) ; — inventaire des minutes du greffe de Montrelais (f° 52) ; — injonction au curé de la paroisse d'Oudon de faire connaître ses intentions (f° 52) ; — démarcation provisoire des limites du département du côté du Maine-et-Loire (f° 54) ; — élection à préparer dans l'église d'Ancenis pour remplacer les électeurs morts ou ceux qui n'auraient pas fait serment (f° 62) ; etc.

L. [illegible]

3 Janvier - 25 Juin 1791. — Livre de correspondance du procureur syndic du district d'Ancenis contenant la transcription de ses lettres à divers sur les objets suivants : sectionnement des communes pour les opérations de l'assiette des impositions (f° 11) ; — serment du clergé de la Chapelle-Saint-Sauveur (f° 27) ; — ratification des dettes contractées par les États de Bretagne et le Clergé de France au profit de plusieurs communes (f°s 30 et 31) ; — nomination de curés (f° 47) ; — état de la caisse du trésorier du district (f° 58) ; — ouverture d'un bureau [illegible] à Saint-Mars-la-Jaille (f° 68) ; — réclamation de foires par le Conseil général d'Oudon (f° [illegible]) ; — [illegible] du compte de gestion présenté pour la cure de Saint-Sulpice-des-Landes (f° 86) ; — dénonciation du recteur de Vritz comme perturbateur de [illegible] (f° [illegible]) ; — envoi de 30 hommes de troupe à [illegible] (f° [illegible]) ; — convocation des [illegible] dans tout le Royaume (f° 91) ; — plan de travail proposé pour la prompte expédition des affaires (f° 92) ; — plaintes contre l'inaction du maire de Trans dans le service des impositions (f° [illegible]) ; etc.

L. [illegible]

27 juin 1791 - 21 mai 1792. — Livre de correspondance du procureur syndic du district d'Ancenis contenant ses lettres et circulaires sur les objets suivants : dénonciation contre le recteur de Saint-Herblain qui a perdu de maison en maison contre la constitution civile du Clergé, et justification du recteur (f°s 13 et 14) ; — ouverture de l'assemblée électorale chargée de nommer des députés, des jurés, un accusateur public, un greffier, des administrateurs (f° 23) ; — nominations des membres du Directoire du district (f°s 33 et 36) ; — obstacles apportés à l'installation des prêtres constitutionnels (f° 51 et 52) ; — expédition à l'hôtel des Monnaies des ustensiles de cuivre et de bronze pris dans les églises et chapelles (f° 77) ; — arrestation du curé et du vicaire de Belligné (f° 79) ; — troubles causés par l'annexion de la paroisse de Saint-Sauveur à celle de Landemont (f° 91) ; — instances en faveur du retour du curé de Vritz dans sa paroisse et retrait des dragons envoyés (f°s 93 et 95) ; — arrestation du vicaire de Ligné chez M. Deloynes (f° 118) ; — menaces aux communes qui veulent conserver leurs prêtres insermentés (f° 140) ; — demande à Montrelais du linge et des ornements des églises supprimées (f° 143) ; etc...

L. 900. Registre. — Grand in-f° : 196 feuillets.

2 mai 1792 - 8 octobre 1793. — Livre de correspondance du procureur syndic du district d'Ancenis contenant les circulaires qu'il adressa aux communes du ressort, ses rapports au procureur général syndic du département, les avis d'enchères à ouvrir pour la vente des biens nationaux, des lettres envoyées à divers sur les objets ci-après : réunion de la commune de Saint-Géréon à celle d'Ancenis (f° 1) ; — état des ecclésiastiques non assermentés remis au trésorier du district (f° 13) ; — formation des bataillons des volontaires et ouverture d'un rôle (f° 17) ; — mise en demeure du maire du Pin de livrer les vases sacrés pour la desserte de la paroisse (f° 26) ; — envoi d'un commissaire accompagné de huit dragons à Maumusson pour la rédaction des rôles d'imposition (f° 28) ; — organisation de la garde nationale suivant des instructions (f° 42) ; — mesures de salut public à prendre dans le cas où la Patrie serait en danger (f° 46) ; — expédition à Nantes d'une plaque de cuivre trouvée aux Cordeliers d'Ancenis et d'une cloche de la chapelle de Tacon (f° 76) ; — instances pour la prompte expédition de l'argenterie des églises qui est en souffrance dans le district (f° 101) ; — dénonciation des pillages commis par la troupe dans la caserne de la Davrais dont le mobilier, le plomb de la toiture et les ferrures sont enlevées (f° 178) ; etc.

L 901. (Registre.) — Grand in-f° ; 153 feuillets.

10 octobre 1793 - 8 brumaire an IV. — Livre de correspondance du procureur syndic du district d'Ancenis contenant les lettres, circulaires et autres qu'il échangea avec les comités de la Convention, avec le Département, les municipalités, les Représentants du Peuple, les autorités civiles et militaires sur les objets ci-après : réquisition de tous les cordonniers pour travailler au service de l'armée (f° 2) ; — questionnaire sur les hommes de la première réquisition partis et non partis et la quantité d'armes nécessaires (f° 3) ; — mesures prises pour exterminer les brigands, « on en a pris et fusillé plus de cinq cents » (f° 15) ; — instruction à ouvrir sur la conduite séditieuse de la demoiselle Mégret, morte dans les prisons de Candé, afin que ses biens soient saisis s'il y a lieu (f° 17) ; établissement d'une écurie de 200 chevaux dans l'église de Saint-Pierre d'Ancenis (f°s 27 et 28) ; — efforts pour multiplier les écoles primaires qui sont réduites à deux, faute de personnel, à Ancenis et à Varades (f° 42) ; — modifications des noms de 4 communes (f° 46) ; — recommandation du sieur Challot à la municipalité de Joué qui doit le prendre pour instituteur (f° 51) ; — opérations pour la suppression de tous les signes de la Royauté et de la Féodalité (f°s 54 et 55) ; — réclamation de troupes au général Moulin pour réduire les Chouans qui terrorisent les campagnes (f° 56) ; — reproches aux officiers municipaux d'Ancenis qui n'ont rien fait pour l'application de la loi sur l'instruction publique (f° 62) ; — remontrances aux R. du P. l'Official et Jary sur la difficulté de convoquer le personnel des administrateurs qu'ils ont nommés, excuses des sieurs Lemarié et Guitard (f°s 117 et 118) ; — arrestation de trois individus convaincus d'avoir fait passer des munitions aux Chouans (f° 120) ; etc...

L 902. (Registre.) — Petit in-f° ; 94 feuillets.

23 avril - 17 septembre 1791. — Livre de correspondance des administrateurs du district d'Ancenis contenant leurs lettres envoyées au Département, aux districts voisins, aux autorités civiles et militaires, aux municipalités à propos des objets ci-après : vente du pressoir du presbytère du Cellier comme immeuble par destination (f° 2) ; — enquête sur la nomination du juge de paix de Varades (f°s 3 et 6) ; — passage de divers corps de troupes de ligne dans le district (f° 11) ; — envoi de 25 dragons à Blain pour le maintien de la sécurité publique (f°s 12, 13 et 14) ; — installation des curés constitutionnels dans diverses communes par la force armée, et résistance des prêtres réfractaires (f°s 20 et 23) ; — arrestation des courriers porteurs du manifeste rédigé par le sieur Botherel, procureur général syndic des Etats de Bretagne (f°s 25 et 26) ; — faveur réclamée pour les cordeliers Lafont et Despéroux, prêts à donner des preuves de patriotisme (f 41) ; dénonciations du sieur Page, de Varades, auteur de propos séditieux (f° 28) ; — prestation de serment par les officiers du 5e régiment de dragons (f°s 35 et 36) ; reproches et blâmes au curé et au vicaire de Saint-Mars-la-Jaille, au sujet d'une procession et des privilèges réservés au châtelain, M. Ferron (f° 37) ; — arrestation de prêtres non assermentés (f° 41) ; — incidents au cours d'une séance d'adjudication de domaines nationaux (f° 73) ; — obligation du dépôt des registres de l'état civil rappelée à divers curés retardataires (f° 74) ; — nouvel envoi de troupes à Blain (f° 80) ; — réunions séditieuses des prêtres non conformistes dans la demeure des dames de la Davrais (f° 81) ; — demande de force armée par la municipalité d'Oudon ; etc..

L 903. (Registre.) — Grand in-f° ; 231 feuillets.

20 septembre 1791 - 6 germinal an II. — Livre de correspondance des administateurs du district d'Ancenis contenant les lettres adressées par eux aux autres directoires, aux municipalités, aux départements voisins, aux autorités civiles et militaires concernant les objets suivants : vœux pour le maintien d'un escadron de dragons à Ancenis (f° 1) ; — réquisition de gardes nationaux contre l'abbé Loyan qui continuait les fonctions de curé à Varades (f° 18) ; — installations des curés assermentés à Anetz (f° 25) ; — à Ligné (f° 28) ; — production de certificat de résidence imposée à tout Français pour toucher une pension ou un traitement (f° 30) ; — arrestation de l'abbé Rousseau, vicaire de la Chapelle-Saint-Sauveur (f° 50) ; — rassemblement de grenadiers et de chasseurs pour marcher au secours de la Patrie (f° 63) ; et distributions d'armes (f° 65) ; — translation des reliques du couvent de la Davrais à l'église paroissiale d'Ancenis (f° 69) ; — mise sous séquestre des mines de la Chapelle-Saint-Sauveur (f° 90) ; — délimitation des districts de Châteaubriant et d'Ancenis (f° 100) ; — dénonciation des sentiments inciviques

du capitaine d'Achon, au 9e régiment caserné à Belle-Ile (f° 102) ; — recensement de la population virile confiée à deux chefs de famille par village (f° 108) ; — remise de plomb à la municipalité de Riaillé pour faire des balles (f° 111) ; — exhortations aux détachements de Varades et d'Oudon d'être plus prudents et de n'arrêter que les coupables qui leur sont désignés (f° 115) ; — occupation du poste de Varades par 130 gardes nationaux et une pièce de canon (f° 130) ; — saisie des cloches dans chaque paroisse pour les convertir en canons (f° 152) ; — injonction aux cultivateurs et propriétaires de grains et de farines d'apporter au marché les quantités nécessaires pour l'approvisionner (f° 154) ; — arrestation de Blondin d'Isigny, de sa femme et de son fils, amenés à la prison d'Ancenis (f° 192) ; — concentration des matières d'or, d'argent, de cuivre et d'étain (f° 221) ; etc..

L 904 (Registre). — Grand in-f° ; 190 feuillets.

6 Germinal an II - 4e jour compl. an IV. — Livre de correspondance des administrateurs du district d'Ancenis contenant leurs lettres et leurs rapports adressés aux R. du Peuple, au Département, aux municipalités, aux autorités civiles et militaires sur les objets ci-après : pillage des objets précieux de l'église du Pin par des volontaires signalés au général Delaage (f° 1) ; — appels au concours des généraux Vachot et Charlery pour repousser les brigands qui infestent le pays, et promesses de concours (f° 25 et 26) ; — tableau des engagements qui ont eu lieu sur les rives de la Loire entre les révoltés et les armées républicaines, état des forces respectives des combattants, 27 prairial an II (f° 29 et 30) ; — armement des équipages des chaloupes canonnières chargées de défendre les rives de la Loire (f° 52) ; — désignation du citoyen Radais pour organiser une bibliothèque à Ancenis et invitation à la municipalité de le seconder (f° 56) ; — approvisionnement de cendres pour le lavage du linge de l'hospice (f° 60) ; — difficultés suscitées par les Chouans pour empêcher les opérations du recensement de la population (f° 67) ; — situation de l'instruction dans le district signalant quatre écoles primaires (13 brumaire an III) ; — état malheureux du pays par suite de la disette et du pillage des Chouans (f° 86) ; — renseignements sur le service des transports et messageries (f° 90) ; — entretien des détenus dans la maison d'arrêt (f° 134) ; — allocation de secours sur les 10 millions votés pour secourir les indigents (f° 138) ; — punition infligée à un capitaine qui avait troublé des citoyens dans l'exercice de leur culte religieux, et propositions d'édifices nationaux à ceux qui voudront pratiquer un culte (29 germinal an III) ; — tentatives de réorganisation par le clergé proscrit (f° 160) ; — exposé de la situation politique et matérielle du pays remise au représentant P. Cochon à son passage à Ancenis (f° 172) ; etc.

L 905 (Cahier). — 12 feuillets.

22 ventôse - 8 prairial an II. — Comptes décadaires de l'agent national du district d'Ancenis contenant le résumé de toutes les opérations administratives prescrites, de tous les événements importants qui se sont produits dans le ressort du district, et l'analyse de la correspondance échangée avec les autorités civiles et militaires.

L 906 (Registre). — Grand in-f° ; 31 feuillets.

14 vent. an II - 2 mess. an IV. — Livre de correspondance des administrateurs du district d'Ancenis concernant les contributions. Les lettres sont adressées au Directoire du département, à la trésorerie nationale, à la commission des revenus nationaux, aux municipalités, aux comptables, aux garde-magasins. Avis et circulaires se rapportant à la confection des rôles d'imposition, à l'interprétation des lois, à la répartition, aux versements en nature, à l'état d'avancement des travaux, aux difficultés créées par la guerre civile, aux poursuites à exercer; etc.

L 907 (Registre). — Petit in-f° ; 139 feuillets.

23 floréal an II - 28 ventôse an IV. — Directoire du district d'Ancenis, bureau de la Guerre. — Livre de correspondance des administrateurs contenant les lettres adressées aux généraux, aux commissaires des guerres, aux commandants de la force armée, au directeur des étapes, aux commissions de la Convention nationale, aux Représentants du Peuple, aux directeurs des hôpitaux, à l'ingénieur de la Marine, au directoire du département, aux municipalités à propos des affaires ci-après : convocation des invalides et vétérans au chef-lieu pour être passés en revue (f° 1) ; — protection du passage des pri-

sonniers de guerre (f° 27); — contraintes à employer contre les soldats réfractaires (f°s 40 et 68); — plaintes des habitants de Riaillé à propos des dilapidations commises par les volontaires (f° 51); — recherches de fusils cachés chez des particuliers à Saint-Géréon (f° 53); — vœux exprimés aux généraux pour le maintien du capitaine Bœrner à Ancenis (f° 85); — attaques des brigands entre Oudon, Ancenis et Varades (f° 87); — détresse de la ville d'Ancenis par suite de l'occupation des alentours par les Chouans (f°s 94, 108 et 120); — rapports contre les procédés violents et l'incapacité du général Tuncq dans ses expéditions à Pannecé et aux alentours d'Ancenis, « loin d'avoir détruit nos ennemis, il en a augmenté le nombre » (f°s 124 et 128); etc.

L 908. (Registre.) — Grand in-f°; 195 feuillets.

15 mars 1791 - 26 mai 1793. — Arrêtés du directoire du district d'Ancenis en forme d'ordonnances de paiement pour le réglement des dépenses ci-après : mandat de 150 liv. à M. Chauvet, juge de paix du canton de la Rouxière (f° 1); — de 126 liv. à l'abbé Broussard, à compte sur son traitement de vicaire du Cellier (f° 17); — de 160 liv. dues à M. Epoudry, accusateur public, pour 2 mois et 4 jours de son traitement (f° 53); — de 225 livres de salaire dû à cinq gardiens du mobilier du sieur Ferron, émigré (f° 110); — de 48 livres pour fourniture de cordages destinée au bac du passage de Grée (f° 130); — de 13 livres 10 sous, indemnité due à trois gardes nationaux envoyés à Paris (f° 133); — de 84 liv. de solde au profit des commandants des 6 postes de la ville d'Ancenis (16 avril 1793); — de 20 livres de déplacement dues au citoyen Papin, commissaire envoyé en mission dans diverses communes (f° 152); etc.

L 909. (Registre.) — Grand in-f°; 150 feuillets.

26 mai 1793 - 23 prairial an III. — Dépenses fixes et extraordinaires du district d'Ancenis. — Allocations de solde à des recrues de la première réquisition, à 27 gardes nationaux de Craon qui sont venus grossir le bataillon d'Ancenis, de frais de pansement à Jean Pioneau, blessé à l'attaque d'Ancenis, le 13 mars, frais de nourriture à l'équipage le *Jean-Bart*, stationné sur la Loire (f°s 1 et 2); — ordonnances de paiement délivrées à Bidet-Rimbert, gardien des chevaux de la cavalerie bourgeoise d'Ancenis (f° 7); — au quartier-maître du bataillon de la Mayenne (f° 18); — au citoyen Besnard, courrier dépêché à Angers pour s'assurer de l'évacuation de cette ville (f° 37); — au juge de paix de Ligné, pour son traitement (f° 38); — à Bichon, cordonnier, qui a fourni cinq paires de souliers (f° 61); — mandat de 600 livres au citoyen Gautrais, chargé de l'inhumation des cadavres (f° 97); — à divers voituriers des communes du Pin, d'Erdre et de l'Oréole, pour conduite de farines au port d'Ingrandes (f°s 124-125); — mandat de 3.420 livres aux membres du comité de surveillance d'Ancenis pour un trimestre de traitement (f° 134); — prêt de 15.000 livres au trésorier des mines de Montrelais, pour ses ouvriers (f° 136); etc.

L 910. (Registre.) — Grand in-f°; 91 feuillets.

14 ventôse an II - 2 messidor an IV. — Arrêtés du directoire du district d'Ancenis concernant l'administration des contributions et les matières suivantes : ordonnances de paiement de traitements dus aux administrateurs, aux juges, aux employés; — état de répartition de la contribution foncière (f° 5), de la contribution mobilière (f° 7); — impression de formules de quittances, invitation aux contribuables de la commune d'Erdre (Saint-Mars-la-Jaille) de déclarer le montant de leurs versements au percepteur Letort, dont le bureau a été pillé (f° 27); — renvois de réclamations pour vice de forme présentées par des contribuables; — indemnité de 31 livres accordée au sieur Radais, archiviste et bibliothécaire, pour les deux journées qu'il a passées au château de la Guère à mettre en liasse les papiers, et le transport des livres (f° 53); — nomination de Jean Guilbaud pour continuer la recette des contributions dans les pays insurgés (f° 90); — estimation de bestiaux enlevés par les troupes à Pannecé (f° 93); etc.

L 911. (Registre.) — Petit in-f°; 35 feuillets.

3 frimaire an II - 1er frimaire an IV. — Réquisitions de l'agent national et des administrateurs du district d'Ancenis adressées aux municipalités du ressort, aux commandants de place, au chef des charrois de l'armée, aux garde-magasins, ordres de service, autorisations de délivrance et d'achat concernant les objets ci-après : interdiction de l'accès du pont de la Foucherie en réparation

(f° 3); — fourniture d'escorte aux commissaires du Directoire du district (f° 14); — contingent de travailleurs à demander à Saint-Géréon pour travailler aux fortifications d'Ancenis (f° 24); — réparations aux grandes routes (f° 25); — écuries à aménager pour le logement de 150 à 200 chevaux destinés au service de l'armée (f° 32); — transport des équipages de 980 volontaires de Saône-et-Loire (f° 52); — conduite de trois prêtres réfractaires à Saint-Georges-sur-Loire (f° 55); — fourniture de pain à 66 réfugiés employés à abattre les haies autour de la ville d'Ancenis (f° 82); — nourriture des troupes en cantonnement fixées à Maumusson, Pouillé et alentours (f° 88); — approvisionnement de l'hospice militaire privé de bois de chauffage et chantier à ouvrir dans le bois de la Guère (f° 94); etc.

L. [illegible]

16 floréal an II - 1er prairial an IV. — Bureau de la guerre du district d'Ancenis. — Livre des arrêtés et ordonnances de paiement concernant les dépenses de nourriture, d'armement, d'équipement des troupes, de fourniture de fourrages, de réparation de bâtiments, de construction de fortifications, de transport, d'indemnités payées aux victimes de la guerre, etc. Enrôlement de volontaires décidés à voler aux frontières (f° 10); — publication du massacre de la brigade de gendarmerie de Riaillé et appel aux hommes de bonne volonté pour la reformer (f° 31); — remboursement d'avances au commissaire de recrutement Bellanger pour 45 recrues (f° 89); — recensement des foins chez les particuliers et réquisition des quantités nécessaires contre paiement (f° 97); — mandat de 89 livres pour les frais d'inhumation de 89 volontaires tués par les rebelles à Varades en pluviôse an III (f° 105); — bail de la prison d'Ancenis consenti par le procureur du baron d'Ancenis (f° 1[illegible]); — pillage de celliers à Saint-Géréon par des « volontaires allemands », et indemnité de [illegible] livres accordée aux propriétaires (f° 122-123); — estimation des dommages causés à Varades par les [illegible] et les postes établis en cette ville (f° 134); — lettre du général [illegible] au général Mallirancq, général de brigade, à Ancenis, 23 messidor an III (f° 136); — rapport [illegible] des travaux à exécuter pour fortifier la ville d'Ancenis (f° [illegible]); — réclamation de [illegible] par la garde nationale d'Ancenis et mandat de [illegible] livres (f° 1[illegible]); — exemption de service militaire

pour les directeurs des messageries (f° 168); — rapport sur l'état de la poste aux chevaux de Varades depuis l'exécution capitale du titulaire Siret, en mars 1793, et injonction au citoyen Luneau de remettre ce service sur pied (f°s 170-171); etc.

L. 913. (Registre.) — Petit in-f°; 64 feuillets.

13 janvier 1792 - 14 brumaire an IV. — Arrêtés du directoire du district d'Ancenis concernant la fixation du chiffre des pensions des religieux et des bénéficiers de l'ancien régime et le traitement des curés assermentés desservant les paroisses du district, et mandats de paiement aux noms de l'abbé Rheux, curé constitutionnel de Ligné, ex-capucin, de l'abbé Talour, ex-titulaire des bénéfices des Cerclers et des Colineaux (f° 5); — de Marguerite Bréhier, religieuse Ursuline; du citoyen Lefèvre, ex-Chartreux; du citoyen Mercier, ex-curé de Couffé (1er brumaire an IV); etc.

L. 914. (Registre.) — Grand in-f°, 204 feuillets.

24 mess. an II - 19 pluviose an IV. — Livre des arrêtés du Directoire du district d'Ancenis en forme d'ordonnances de paiement pour dépenses diverses de secours. Mandats de 15 livres au profit de la femme Coéffard, chargée de la nourriture d'un enfant naturel (f° 12) ; — de 23 livres, pour Perrouin de Mésangé, gardien d'un enfant de la Vendée (f° 13); — de 100 livres pour la veuve d'un postillon, nommé Aubry, assassiné par les chouans (f° 15) ; — de 406 livres, pour la citoyenne Boucherot, femme Binot, refugiée avec un enfant (f° 17); — de 300 livres à Gabriel Gérard, blessé chez lui par les chouans, le 19 fruct. an II (f° 20) ; — de 47,300 livres pour les réfugiés de la commune de Montrelais qui ont souffert de la guerre (f° 29) ; — de 1,270 livres à distribuer aux familles des défenseurs de la Patrie par les soins du citoyen Samson, chargé de la confection des rôles (f° 36); etc. — Les neuf premiers feuillets du registre sont consacrés au pointage des jours de présence des administrateurs, de novembre 1790 à août 1792.

L. 915. (Liasse.) — 119 pièces.

1790 - 1793. — Correspondance reçue par le directoire du district d'Ancenis. — Réclamations, pétitions, rapports, délibérations, procès-verbaux provenant

des municipalités, des autorités civiles et militaires concernant l'expédition des affaires administratives suivantes : élections des juges, délégation de gardes nationaux à Paris pour le pacte fédératif du 14 juillet 1790, serment prêté dans neuf paroisses, listes de citoyens actifs, cahier de délibérations d'Oudon, de janvier à juillet (1790) ; — visite au château de Clermont, surveillance des suspects, création de foires à Belligné, inquiétudes causées par la disette des blés, secours à distribuer aux malheureux (1791) ; — recensement des grains, désarmement des suspects, rédaction des états de section pour les contributions, tenue des actes de l'état civil, logement de troupes, réquisitions de chevaux, taxe de 544 livres sur la commune de Montrelais pour frais de résistance à la circulation des grains (1792) ; — envoi de volontaires à Paris, communication des étalons des poids et mesures, adoption d'orphelins, récit de révoltés en février et en mars, à Varades et à Montrelais, serments de fidélité à la République, tirage au sort des jeunes conscrits, secours aux parents des défenseurs de la Patrie (1793) ; etc. — Etat sommaire des requêtes adressées à l'administration du district de 1791 à 1792.

L 916. Liasse. — 11 pièces.

An II - an IV. — Correspondance reçue par le directoire du district d'Ancenis. — Réclamations, pétitions, procès-verbaux, rapports, délibérations, instructions provenant du Département, des autorités civiles et militaires concernant l'expédition des affaires administratives suivantes : déclaration de civisme et de détention d'armes, levée de chevaux, fournitures d'équipements, mesures de concentration de forces et de provisions, encouragements aux agriculteurs, semences à propager, enlèvement de bestiaux à opérer dans les pays révoltés, service des étapes à organiser, recrutement des conscrits à poursuivre, postes militaires à multiplier, subsistances des troupes à assurer, renouvellement du personnel administratif, charrois de bois et de fonte à imposer pour le service de l'armée et les besoins de la ville de Nantes, réparation d'armes, recrutement de la gendarmerie (an II) ; — conversion de l'église de Varades en magasin, désorganisation de la municipalité d'Anetz par les chouans, augmentation de traitement réclamée par les employés du directoire, dénonciation des chouans de Riaillé, réparation des dommages causés par les bestiaux de la République (an III) ; — subsistances des ouvriers des mines de Montrelais, conduite violente et arbitraire du général Tuncq dénoncée avec pièces à l'appui (an IV) ; etc.

District de Blain

L 917. (Cahier.) — Petit in-4°, 45 feuillets.

15 septembre 1790 - 7 novembre 1791. — Extraits du registre des délibérations du Conseil du district de Blain concernant les objets suivants : résiliation de bail demandée par le sieur Mahé, fermier des moulins de Caha, en Avessac, dépendants de l'abbaye de Redon, à raison de la suppression des banalités (f°s 1 et 2) ; — remboursement des frais de voyage dus au sieur Dubourg, délégué du district de Blain à la fédération du 14 juillet 1790 (f° 3) ; — annulation, pour illégalité, de l'élection des officiers municipaux de Vay (f° 5) ; — affichage et vérification du tarif perçu au passage de Saint-Clair par M. du Cambout (f° 9) ; — discours du lieutenant-colonel Frémont, commandant de la Garde nationale de Blain, et invitation à un service funèbre dans l'église de Blain pour le repos des gardes nationaux morts pour la Patrie, réponse du président (f°s 10 et 17) ; — nomination de commissaires pour procéder à l'inventaire des titres, papiers, argenterie et effets mobiliers appartenant aux fabriques (f° 18) ; — refus du serment civique par l'administrateur Ganuchaud, élection d'un successeur (f°s 19 et 20) ; — élection d'un membre suppléant du directoire du Département (f° 22) ; participation des communes de Vay et de Fay à l'entretien des ponts de Lemion et de la Petite-Arche (f° 28) ; — casernement des gardes nationales de Mayenne et Loire (f°s 31 et 33) ; — mauvais état des prisons de la ville et recherche de nouveaux locaux pour faire des cachots plus sains (f°s 16, 34 et 38) ; — nécessité d'enrôler les gardes nationales disponibles et de travailler à la confection des rôles des contributions (f° 41) ; — etc.

L 918. Registre. — Grand in-4°, 117 feuillets.

6 avril - 9 septembre 1793. — Livre des délibérations et arrêtés du directoire du district de Blain contenant l'enregistrement des dépôts de bois et des

avis exprimés au sujet des affaires administratives : provisions de commissaire spécial délivrées au citoyen Soreau par le comité central de Nantes, avec des pouvoirs étendus pour s'enquérir des causes de l'insurrection et rétablir l'ordre (f°s 1 et 3) ;— suspension de la municipalité de Blain et nomination de nouveaux membres (f° 4) ; — allocation de traitement au citoyen Maillard, curé assermenté de Guémené (f° 27) ; — indemnité de 314 livres accordée au citoyen Hardy, curé de Nozay, pour les objets volés et cassés chez lui, le 14 mars, par les révoltés (f° 46) ; — révocation du citoyen Sévérac, receveur du district, dont le certificat de civisme n'a pas été approuvé (f° 47) ; — examen de la réclamation du citoyen Heureux, de Nozay, qui évaluait ses pertes à 62,000 livres (f°s 72 et 73) ; — concentration de literie au château de Blain pour caserner la troupe (f° 74) ; — évacuation des corps constitués de Blain et de la force armée et retraite sur Saint-Nicolas-de-Redon, le 29 juin (f° 79) ; — retour à Blain des administrateurs le 4 juillet (f° 83) ; — allocations de diverses indemnités au citoyen Guichard, de Fay, à raison des dégâts commis chez lui par les brigands (f° 89) ; — au curé de Vay (f°s 113 et 114) ; — au citoyen Laurent, officier de santé à Blain (f° 120) ; — à la veuve Gourbil, de Conquereuil (f° 136) ; — à divers habitants de Nozay (f°s 145 et 147) pour les mêmes motifs ; — estimation des réparations à faire au pont de la Mée ou de Saint-Nicolas-de-Redon (f° 119) ; — demande de 100 hommes de troupe pour réduire les habitants du Bas-Puceul qui s'assemblent en armes au lieu de la Chevallerais (f° 141) ; — estimation des dégâts commis au château de Blain par l'armée du général Avril, au nombre de 3,000 hommes, le 3 juillet (f° 143) ; etc.

L 924. Registre. Grand in-f°. 116 feuillets.

10 septembre 1793 - 18 pluviôse an II. — Livre des délibérations et arrêtés du directoire du district de Blain, contenant l'énumération des lois déposées sur le bureau et les avis exprimés au sujet des affaires administratives : indemnités diverses réclamées par des habitants de Nozay, de Guémené, de Soulvé, de Conquereuil, de Blain, qui ont souffert des dégâts commis par les révoltés, les 14 et 15 mars 1793 ; délégation au citoyen Beucaud, envoyé avec un détachement de 100 hommes à Puceul pour fermer la chapelle de la Chevallerais et enlever les vases sacrés à Nozay et à Marsac, pour exiger les contributions dues (f° 10) ; — convocations à faire autour de la forêt du Gâvre pour en opérer la circonvallation (f° 26) ; — dénonciation de Pierre Lenoir et Antoine Bernard, réputés chefs de l'insurrection du mois de mars (f° 32) ; — expédition nocturne dirigée dans la forêt du Gâvre contre des rassemblements suspects au Pertuis de la Joue (f°s 34 et 37) ; — allocation de 30 sous par jour à la garde nationale en réquisition (f° 41) ; — préparatifs contre une surprise possible des Vendéens (f° 42) ; — accusation de négligence portée contre la municipalité de Plessé (f° 47) ; — état de répartition des réquisitions de froment et de seigle à fournir pour la provision des armées (f° 59) ; — traitement de 1000 livres alloué au citoyen Legall, professeur à Nozay (f° 61) ; — règlement du prix de la viande (f° 66) ; — prescriptions pour assurer l'approvisionnement du marché de Blain (f° 94) ; — précautions prises contre des craintes d'épidémie causées par l'inhumation défectueuse des brigands tués après un séjour de trois jours autour de Blain (f° 119) ; — compte rendu des travaux des comités de surveillance de Blain et de Nozay, de leur composition et de la situation des opérations administratives, au 6 pluviôse an II (f°s 127 et 128) ; etc.

L 920. Registre. Grand in-f°. 147 feuillets.

22 pluviôse an II - 2 fructidor an II. — Livre des délibérations et arrêtés du directoire du district de Blain contenant ses avis exprimés sur les affaires suivantes : désignation du commissaire Landais, pour procéder à l'inventaire des effets trouvés dans le bois de la Grée, près de Carcil, et à leur transport dans l'église de Blain (f° 2) ; — nomination d'un expert pour estimer la chapelle de Saint-Roch (f° 15) ; — réquisition des propriétaires de bœufs et charettes, avec ordre de se rendre à Nantes en permanence (f° 19) ; — remontrances de l'agent national sur la nécessité d'exciter le zèle des municipalités qui négligent les ventes de biens nationaux (f°s 20 et 21) ; — répartition de 8.521 livres de fonds de charité entre les communes du ressort (f° 37) ; — recherche des armuriers en état de travailler à la fabrication des carabines (f° 45) ; — mesures à prendre pour la démolition du château de Blain qui est commencée (f° 46) ; — casernement des troupes de Blain dans l'église (f° 68) ; — poursuite d'une horde de brigands au moyen de 25 gardes nationaux montés sur des

chevaux en réquision pour 5 jours (f° 76) ; — service d'une pension viagère de 1.200 livres au profit de M. Varsavaux, ex-intendant du château de Blain (f° 80) ; — injonction aux communes d'abattre les bois qui bordent les grandes routes et servent de repaires (f° 86) ; — démarches à faire pour la réorganisation des autorités constituées et arrêté de formation (f°s 89 et 107) ; — recensement des cochons et réquisitions de la 8e partie (f° 99) ; — dessèchement des marais de Saint-Roch et de Grande Lande (f° 115) ; — apposition de scellés chez le receveur d'enregistrement de Guémené, arrêté (f° 120) ; — allocation de traitement au citoyen Gouëlain, instituteur des petites écoles à Blain depuis 1791 (f° 134) ; — mise en vente des biens de l'émigré Fremont (f° 143) ; etc.

L 921. (Registre.) — Grand in-f° ; 195 feuillets.

3 fructidor an II - 17 thermidor an III. — Livre des délibérations et arrêtés du directoire du district de Blain contenant les avis exprimés sur les affaires suivantes : prescriptions à répandre pour activer les réquisitions de grains (f°s 4 et 5) ; — paiement des ouvriers employés à la fabrication du salpêtre (f°s 14 et 27) ; — propagande à développer pour l'ouverture des écoles primaires qui sont réduites à 3 dans le district (15 fructidor an II) ; — urgence de couper les bois et taillis qui bordent les routes (f° 35) ; — inventaire des dépouilles des églises à confier d'urgence à un commissaire (f° 37) ; — indemnité à payer au citoyen Pinczon, pour pertes éprouvées lors du passage de l'armée vendéenne (f° 46) ; — translation du lieu des séances du directoire dans la maison Jollan, le jeune (f° 49) ; — visite au logis de Bois-Allard, en Puceul, qui passe pour le magasin des révoltés (f° 72) ; — traitement des membres du Comité révolutionnaire de Blain (f° 80) ; — formation d'un jury de trois membres, avec mission de nommer des instituteurs et des institutrices dans les communes du ressort (f° 89) ; — remboursement de frais de nourriture à Th. Guillebaud, ex-curé de Conquereuil, pour les 97 jours de détention qu'il a passés à la maison d'arrêt de Blain (f° 120) ; — création de compagnies de gardes territoriales qui seront ouvertes aux habitants d'Abbaretz pour réprimer le brigandage (f° 124) ; — désarmement des communes rurales et épurement des autorités constituées (f° 138) ; — liquidation du compte du fermier du prieuré de Marsac (f° 139) ; — réclamation de loyer par la veuve Lecomte, propriétaire du local occupé par le directoire en 1793 (f° 163) ; — allocations de traitement au citoyen Lesage, instituteur à Union-sur-Vilaine (Saint-Nicolas) (f° 172) ; et au citoyen Legall, instituteur à Nozay (f° 186) ; — établissement de barrières pour protéger la ville de Blain, à la demande du commandant Muscar (f° 189) ; etc.

L 922. (Registre.) — Grand in-f° ; 53 feuillets.

20 thermidor an III - 1er frimaire an IV. — Livre des délibérations et arrêtés du directoire du district de Blain contenant les avis exprimés sur les affaires suivantes : expédition d'un détachement sur Marsac et perquisitions dans la maison Panheleux pour découvrir le repaire des chouans (f°s 5 et 6) ; — déplacement et élargissement de l'abbé Rigaud, détenu à la maison d'arrêt et malade (f° 8) ; — installation de la gendarmerie à la cure de Blain (f° 17) ; — mainlevée de séquestre accordée à Sainte-Jeanne de la Motte-Vauvert (f° 22) ; — transport de livres de l'hospice de Blain et réunion à la bibliothèque de la cure (f° 29) ; — renvoi du citoyen Dubourg, déclaré suspect à Nozay et interné devant le juge de paix qui prononcera sur son cas (f° 48 ;) — main levée de séquestre sollicitée par Renée Limonnier (f° 72) ; — répartition entre les administrateurs et les employés de la somme représentant 45 livres de pain pour le mois de brumaire, c'est-à-dire 2,531 livres 5 sous (f° 72) ; etc.

L 923. (Registre.) — Grand in-f° ; 89 feuillets.

30 prairial an II - 16 messidor an III. — Livre de correspondance de l'agent national du district de Blain contenant la copie des lettres adressées aux autorités civiles et militaires : à la société populaire de Blain afin d'avoir son concours pour l'exécution des réquisitions nécessaires à la fourniture du fourrage (f° 1) ; — au Comité de sûreté générale à Paris pour lui dépeindre la situation des esprits et les causes qui troublent la tranquillité (f°s 42, 49, 53, 58, 70, 71) ; — aux agents nationaux du ressort sur les contraintes qui menacent les mauvais citoyens peu empressés à travailler aux récoltes (f° 4) ; — à la commission des travaux publics sur les immeubles propres à être convertis en caserne (f° 10) ; — aux Représentants du Peuple, sur la conduite des curés de Fay, de Nozay, de Guémené et de Conquereuil, arrêtés et décidés à renoncer à leurs fonctions (f° 22) ; — aux agents nationaux sur l'application de la loi sur le *Maximum* et les contraventions (f° 26) ; — à l'agent maritime

sur les obstacles qui retardent l'exploitation et le transport des bois de constructions (f°s 33 et 34) ; — aux municipalités qui négligent d'abattre les arbres et taillis qui longent les grandes routes (f° 43) ; — aux Représentants du Peuple sur les résultats d'une expédition dirigée à Fay contre une troupe de chouans (f° 46) ; — aux municipalités pour leur rappeler que les citoyens ne peuvent s'éloigner de leur domicile de plus d'une lieue sans une carte civique (f° 47) ; — aux Représentants du Peuple sur l'arrestation du vicaire de Moisdon, Jean-Jacques Gautier, caché à Massérac, avec avis favorable au retour des prêtres insermentés pour ramener la tranquillité dans le pays (11 ventôse an III) ; — à la municipalité de Massérac, pour avoir l'indication des prairies de la fabrique non affermées (f° 83) ; etc.

L. [illegible]

15 mai 1793 - 3 prairial an II. — Livre de correspondance du directoire du district de Blain contenant la copie des lettres adressées à diverses autorités civiles et militaires : au directoire du district de Redon, sur les pronostics d'un soulèvement qui se préparait du côté de Plessé (n° 39) ; — aux Représentants du Peuple à Nantes, sur l'insuffisance du [illegible] cantonné à Blain (n° 56 et 86) ; — au comité de surveillance de Blain, sur le civisme avoué des fonctionnaires (n° 89) ; — au Représentant du Peuple Carrier, sur la difficulté de résister à la contagion des mouvements contre-révolutionnaires dont le signal vient de Redon (n° 96) ; — sur la saisie de deux vaches appartenant à l'ex-curé de Conquereuil, l'abbé [illegible] (n° [illegible]) ; — au directoire du Département, sur l'exécution d'une réquisition de 150 charrettes et la fourniture de l'étape aux charretiers (n° 114) ; — au commandant Lambert, à Savenay, pour avoir son assistance contre une bande de 40 à 50 voleurs qui opèrent autour de Granchamp (n° 369) ; — au Département, sur les retards et les embarras causés par la position critique des autorités de Blain (n° [illegible]) ; — aux municipalités voisines de la forêt du Gâvre, pour exciter leur vigilance contre les brigands qui se [illegible] dans [illegible] (n° [illegible]) ; etc.

L. [illegible]

1790 - 1793. — District de Blain. — Pétitions, arrêtés, avis des municipalités du ressort, correspondance concernant les affaires ci-après : armement de la garde nationale au moyen de [illegible] fusils, création d'une brigade de gendarmerie, fixation des dépenses de la commune de Blain (1790) ; — fermage des halles et prisons de Nozay, installation de casernes, ameublement de la justice de paix, saisie à la poste des paquets adressés aux marguilliers des paroisses (1791) ; — plaintes des patriotes de Plessé à propos de la résistance éprouvée par le curé constitutionnel, réduction de contributions demandée par la municipalité de Nozay, rétribution des commissaires chargés de rédiger les états de sections et les rôles, répartition de la monnaie de cuivre, refus de délivrance des anciens registres de l'état civil à Plessé, remboursement de fourniture de subsistances et de charrettes à des troupes (1792) ; — réclamation du prix de bestiaux et de froment enlevés chez le sieur Barbier, homme de loi à Vay, par les Volontaires, mesures à prendre contre les mouvements des révoltés à Nozay et à Bouvron, états de répartition des contributions foncière et mobilière pour chaque commune (1793) ; etc.

L. [illegible] — 75 pièces.

An II - an IV. — District de Blain. — Pétitions, délibérations, avis, arrêtés du Département, correspondance et rapports des municipalités et des corps constitués concernant les objets ci-après : recherche du salpêtre, relevé des hommes de la première réquisition levés dans les districts, versement urgent du contingent des grains requis pour les greniers de Nantes, transport rapide des quantités de charbon nécessaires aux forges, missions pour faire le recensement des grains, fabrication du charbon de bourdaine, poursuite des débris de l'armée vendéenne et prise d'une pièce de huit par la garde nationale de Nozay (an II), — acceptation de la constitution proposée par la Convention, comptes-rendus des opérations de l'agence du salpêtre, distribution de secours aux défenseurs de la Patrie (an III) ; — réclamations diverses du commandant de Blain, en faveur de ses hommes, compte des sommes imposées sur les habitants du Gâvre, et objets métalliques envoyés par eux depuis 1793, détresse des greniers de Nozay (an IV) ; etc. — Extraits de délibérations émanant des sociétés populaires et des comités de surveillance de Blain et de Nozay, se rapportant aux perquisitions faites au domicile du sieur Barbier, de Vay, fusillé par des Volontaires, aux châteaux de Fresnay et de Henleix ; épuration des corps constitués, dénonciations de faux patriotes, déclarations, etc. (an II et III).

District de Chateaubriant

L 927 (Cahier.) - 24 feuillets.

9 fructidor an III - 4 floréal an IV. — Enregistrement des lois, arrêtés et proclamations dont le texte a été envoyé au directoire du district.

L 928. (Registre.) Petit in-f° ; 55 feuillets.

15 septembre 1790 - 5 juin 1793. — Conseil du district de Châteaubriant. — Délibérations et arrêtés concernant les affaires ci-après : dépôt et vérification des cautions présentées par le trésorier du district, Louis Poulain, et acceptation (f°s 4-5) ; — validité de la créance du curé et du vicaire de Mouais sur la châtellenie de Mouais qui leur devait les arrérages de leur portion congrue (f° 13) ; — examen des titres de l'école charitable de Châteaubriant et d'une pétition tendant à son maintien (f°s 12 et 15) ; — recherche des titres de la chapellenie de la Racondélais dont le temporel fut réuni à celui de la seigneurie (f°s 27 et 28) ; — exposé des motifs de la répartition des contributions foncière et mobilière entre les municipalités (f°s 20 et 29) ; — allocations de 6.000 livres demandée pour l'ouverture d'ateliers de charité (f° 31) ; — permanence des séances reconnue nécessaire, 30 juillet 1792 ; — mesures énergiques prises pour la rentrée des contributions (f° 33), et blâmes infligés aux commissaires de Rougé, chargés de la confection des matrices (f° 39) ; — nomination du commissaire provisoire du P. E. près du tribunal du district, d'un président et d'un receveur (f°s 41-45) ; — établissement d'un dépôt pour la centralisation des archives et des livres du clergé et des émigrés (f° 46) ; — compte-rendu présenté par les membres du directoire comprenant le sommaire de toutes les opérations (f°s 47-52) ; etc...

L 929. (Registre.) Petit in-f° ; 146 feuillets.

12 mars - 8 août 1793. — Livre des délibérations et arrêtés du conseil du district, comprenant les réunions des corps constitués au chef-lieu et rapports déposés sur les affaires ci-après : bruits d'émeutes recueillis à Issé et à Rougé (f° 1) ; précautions militaires et approvisionnements à prévoir pour la sûreté de la ville de Châteaubriant (f° 5) ; — examen des papiers du citoyen Lebastard de Villeneuve (f°s 5 et 6) ; — enquêtes sur les violences commises aux presbytères d'Issé, de Saint-Julien-de-Vouvantes et d'Erbray (f°s 15 et 17) ; — expédition de délégués à la Guerche et à Vitré pour requérir des auxiliaires contre les révoltés (f° 21) ; — ordre de marcher contre les révoltés concentrés à Petit-Mars, autour du Pont-Hux (f° 33) ; — proclamation aux habitants des campagnes (f° 43) ; — blâme infligé à la municipalité de Derval (f° 44) ; — adresse à la Convention pour expliquer la conduite des corps constitués à la suite des événements (f° 64) ; — visite des lettres à la Poste, en présence des destinataires (f° 71) ; — évacuation des registres du receveur du district et du receveur de l'Enregistrement sur Rennes (f° 74) ; — mainlevée de séquestre accordée à P.-René Lebastard (f° 82) ; — instances pour l'augmentation de la garnison du chef-lieu et répartition de la fourniture des chevaux (f° 96) ; — panique causée par les nouvelles du siège de Nantes (f°s 101-102) ; — récit du combat de Nort par un garde national (f°s 116-117) ; — enlèvement et transport au chef-lieu des grains pris à la Motte-Glain pour alimenter les marchés (f° 123) ; — exigences du bataillon des Volontaires de la Guerche appelé au secours de Nantes pendant leur passage à Châteaubriant (f°s 137 et 140) ; etc. — A la fin du registre une note sur une alerte causée par une attaque des chouans contre la ville, le 22 messidor an III.

L 930. (Registre.) Petit in-f° ; 147 feuillets.

15 septembre 1790 - 7 prairial an III. — Livre des délibérations et décisions prises par le conseil du district sur les affaires suivantes : opposition à l'emploi des arbres plantés sur la commune d'Issé pour réparer les planches jetées sur la rivière (f° 6) ; — exposé des services rendus par la fondation de l'école charitable de Châteaubriant, et des motifs de la maintenir (f°s 12-17) ; — compte de recettes et dépenses présenté par le directoire pour les années 1790 et 1791 (f°s 22-25) ; — incompatibilité prononcée entre les fonctions de juge de paix et celles d'intendant des bois du prince de Condé (f° 28) ; — appréciation des grains récoltés et consommés dans le ressort (f°s 43-44) ; — compte administratif du directoire pour l'année 1792 (f°s 48-53) ; — compte de l'actif et du passif de l'hôpital de Châteaubriant (f° 61) ; — mesures à prendre pour le recouvrement des grains mis en réquisition (f° 64) ;

et désignation de commissaires pour cette opération (f° 67) ; — compte moral et matériel, divisé par chapitres, présenté par les administrateurs sortants du directoire, en prairial an III (f°s 76-128) ; — inventaire des papiers du secrétariat.

L. [illegible] — Petit in-f°, 98 feuillets.

21 juin - 9 novembre 1790. — Livre des délibérations du directoire du district, contenant les avis émis et les décisions rendues sur les affaires suivantes : élection du sieur Fresnais de Lévin, en qualité de président du directoire, du secrétaire et des autres administrateurs, et prestation de serment des élus (f°s 1-4) ; — élection des délégués à envoyer à Paris pour la fête de la Fédération, et allocation d'indemnités de voyage (f°s 7-12) ; — approbation d'un traité conclu pour les réparations à exécuter aux édifices du bénéfice de la Grée en Fercé (f°s 18-19) ; — abonnement conclu avec la messagère de Châteaubriant à Nantes pour le port des lettres (f° 21) ; — restriction des droits de propriété des Trinitaires sur la gestion de leurs biens (f° 24) ; — commission nommée pour visiter les prisons et les maisons de bienfaisance de Derval (f°s 34-47) ; — réclamation d'un vicaire par les paroissiens de la Chapelle-Glain (f° 45) ; — poursuites contre des habitants de Saint-Vincent et de Villepots qui refusaient de payer la dîme (f°s 48-49) ; — adjudication du bail du temporel du bénéfice des Vignales, en Louisfer (f° 55) ; — effervescence causée par la nomination du sieur Guibourg en qualité de commissaire du Roi, bien qu'il ait refusé le serment civique (f°s 72-74) ; etc.

L. [illegible] — Petit in-f°, 221 feuillets.

9 novembre 1790 - 9 avril 1791. — Livre des délibérations du directoire du district contenant son avis et ses décisions sur les affaires suivantes : réparations à exécuter aux bâtiments du Logis Neuf, en la commune de Meilleray (f° 2) ; — refus des citoyens actifs d'Erbray de renouveler la moitié du corps municipal (f° 7) ; — bail à ferme pour un an du bénéfice de la chapellenie de Juigné (f°s 11 et 12) ; — exposé des besoins du district confié à M. Berthelot (f° 13) ; — nomination des sieurs Gautier et Lorieux en qualité de commis des bureaux (f° 24) ; — déplacement des bancs honorifiques dans l'église de Ferré et devoirs des décimateurs à l'égard de l'entretien du chœur (f°s 30-31) ; — ouverture d'un atelier de charité en comblant une partie des douves de la ville de Châteaubriant (f° 60) ; — réclamation d'indemnité par les fermiers du prieuré de Béré (f° 83) ; — remboursement de frais de geôlage par le concierge des prisons de la ville (f° 89) ; — remontrances à faire aux législateurs sur la destination de l'abbaye de la Meilleraie (f° 102) ; — crédit de 3,000 livres à employer aux travaux de voirie (f° 140) ; — dénonciation des propos inciviques tenus par le recteur des St A.-des-Châteaux et son vicaire (f°s 151-152) ; — décharge de capitation sollicitée par le père du curé de Saint-Julien-de-Vouvantes, le sieur Lainé (f° 163) ; — réformes à introduire dans la surveillance du personnel médical, l'enseignement de la médecine et la distribution des secours (f°s 173-174) ; — dépôts de lois, ouvertures d'enchères pour l'adjudication de divers biens nationaux ; etc.

L. 933 (Registre). — Petit in-f°, 141 feuillets.

9 avril - 15 juillet 1791. — Livre des délibérations du directoire du district contenant ses avis et décisions sur les affaires ci-après : paiement des traitements dus aux ecclésiastiques et arrêté général de liquidation à solliciter (f° 46) ; — mandat de paiement au profit des juges de paix des cantons d'Issé et Soudan (f°s 66-67) ; — récolement des meubles de la communauté de Saint-Martin de Teillay (f° 76) ; — témoignage de civisme accordé au sieur Louis Maussion, qui sollicite une place de gendarme (f° 111) ; — élargissement de divers détenus suspects et caution présentée par l'abbé Fermon, prêtre (f°s 125-126) ; — vérification des papiers du dit abbé, et remise de certains libelles incendiaires à l'accusateur public (f° 129) ; — improbation des violences commises par les gardes nationaux envers le citoyen Rossignol, procureur de la commune d'Issé (f°s 130-131) ; — observations sur l'esprit d'insubordination des officiers municipaux de Châteaubriant à l'égard des membres du district (f° 135) ; — ouverture d'enchères pour la vente de biens d'église en diverses communes (f° 136) ; etc.

L. 934 (Registre). — Petit in-f°, 140 feuillets.

16 juillet - 29 novembre 1791. — Livre des délibérations du directoire du district, contenant son avis et ses décisions sur les affaires ci-après : mise en liberté du sieur Normand, dit Baguais, arrêté aux

Touches par la garde nationale (f° 1) ; — translation du grand Christ et du grand bénitier de Teillay dans l'église de Saint-Aubin-des-Châteaux (f° 8) ; — réquisitoire contre plusieurs communes où les partisans de l'ancien régime préparent une insurrection (10 août 1791) ; — curage des douves de Châteaubriant à porter à la charge du prince de Condé (f° 36) ; — indignation soulevée par le refus de serment des dames de l'école charitable (f° 40) ; — attribution des offrandes déposées dans le coffre ou sur l'autel de l'église de Saint-Julien-de-Vouvantes au curé conformiste, et injonction au curé réfractaire d'exécuter les réparations qu'il doit au presbytère (f° 44) ; — paiement des travaux faits sur la chaussée de l'étang de la Fonte, paroisse de Juigné (f° 47) ; — projet de réorganisation du corps de la gendarmerie et recommandation du brigadier Maussion qui « a toujours été prêt à marcher au premier danger » (f° 75) ; — dénonciation au Département des dames de Saint-Thomas, attachées au service de l'Hôtel-Dieu, qui refusent « d'adopter l'esprit de la Révolution » (f° 86) ; — translation de la foire de Saint-Clair au bourg de Meilleray, tenue auparavant près de l'abbaye (f° 91) ; — remboursement de trois constituts sur le clergé de France appartenants à la paroisse de Derval (f° 102) ; etc.

L 935. (Registre.) — Petit in-f° ; 148 feuillets.

30 novembre 1791 - 15 mars 1792. — Livre des délibérations du directoire du district contenant ses avis et décisions sur les affaires ci-après : sommation à l'ex-curé du Grand-Auverné, l'abbé Bréhault, d'avoir à exécuter les réparations locatives du presbytère qui sont demeurées en souffrance (f° 3) ; — répartition des diverses contributions entre les communes du ressort (f°s 8-11) ; — énumération des travaux de charité à faire exécuter par les ouvriers en détresse (f° 18) ; — autorisation au curé d'Erbray de remplacer certains arbres de son jardin (f° 25) ; — estimation des dîmes inféodées de la terre de la Galmelière, et désignation d'experts à la requête du sieur Bain (f°s 37-40) ; — réponses aux reproches de négligence et de tiédeur adressés par la municipalité de Châteaubriant aux membres du directoire dans la question des travaux de charité (f°s 58-61) ; — contestations soulevées par les élections municipales (f° 75) ; — réceptions d'enchères pour la vente de divers domaines d'église mis en vente (f°s 93-94) ; — action intentée à l'abbé Hunault, ex-curé de Fercé, à propos des réparations du chœur de l'église (f° 107) ; — poursuites requises contre les prêtres réfractaires qui sèment la division dans les campagnes (f°s 116-117) ; — revendication de la propriété de la lande de la Guichardais, près de la Marguerite, afféagée par les religieux de la Meilleraie (f°s 120-121) ; etc.

L 936. Registre. — Petit in-f° ; 94 feuillets.

16 mars - 11 juillet 1792. — Livre des délibérations du directoire du district contenant ses avis et décisions sur les affaires suivantes : paiement du traitement dû aux religieux de l'abbaye de la Meilleraye (f° 3) ; — supplément de droits ajoutés à l'estimation de la communauté de Teillay et observations faites sur l'adjudication au sieur Ernoul (f° 8) ; — remboursement de frais de conduite de quatre prêtres non assermentés par la gendarmerie (f° 15) ; — dénonciation d'un attroupement de six cents hommes, armés de fusils, de haches et de couteaux de pressoir, venus des paroisses d'Ercé, Tourie et leurs voisins, lesquels sont venus à la demande du curé constitutionnel Lucas, et ont pillé le bourg de Sion (f°s 30-31) ; — recherche de locaux propres au logement de la gendarmerie à Châteaubriant (f° 33-34) ; — indemnité à accorder au fermier du prieuré de la Primaudière, par suite de la suppression des dîmes (f° 41) ; — correction de l'acte de vente du bénéfice de la Piverderie (f° 52) ; — émission de billets de confiance jusqu'à concurrence de 10,000 livres et fabrication avec du carton résistant (f°s 57-58) ; — démission des fonctions de président du directoire et d'administrateur du Conseil (f° 60) ; — réclamation d'une rente due aux fermiers du prieuré de Béré, en échange d'une concession de dîmes inféodées à M. de Boispéan (f° 68) ; etc.

L 937. (Registre.) — Petit in-f° ; 141 feuillets.

12 juillet - 24 décembre 1792. — Livre des délibérations du directoire du district contenant ses avis et ses décisions sur les affaires suivantes : règlement des honoraires dus à l'abbé Monnier, curé constitutionnel de Louisfer, pour la célébration de 100 messes à quinze sous (f°s 7-8) ; — perquisitions à faire à l'abbaye de la Meilleraie et réquisitoire à la gendarmerie (f° 13) ; — égalité de cérémonial à observer dans les funérailles et rappel au curé de Vouvantes (f° 17) ; — blâme aux manifestants d'Abba-

retz qui, le jour de la Fédération, ont maltraité des gardes nationaux et brisé 4 fusils, et renvoi de la plainte au Département (f° 27); — visite à faire aux prisons par un commissaire désigné à cet effet (f° 39); — conduite des religieux de la Meilleraie à Nantes par trois dragons (4 septembre 1792); — augmentation du salaire des ouvriers des forges de Moisdon (f° 66); — mainlevée de saisie des biens de l'abbé Julien Crossais, déporté en Espagne, accordée à son beau-frère (f° 75); — élargissement obtenu par le sieur Louis Melusseau avec déclaration d'innocence (f° 79); — détresse de l'hôpital de Châteaubriant imputée à la négligence des administrateurs (f° 91); — installation des membres du nouveau directoire (28 novembre 1792); — revendication de la jouissance de l'école charitable de Châteaubriant par Mad. Préaux, et opposition à l'inventaire des meubles (f°s 129-130); — examen des titres des religieux de Meilleraie sur la lande de la Marguerite et de ceux des vassaux (f° 143); etc.

L. 938. (Registre.) — Petit in-f°; 148 feuillets.

26 décembre 1792 - 24 frimaire an II. — Livre des délibérations du directoire du district contenant ses avis et décisions sur les affaires suivantes : désignation de l'église Saint-Nicolas pour le service paroissial de la ville de Châteaubriant (f° 4); — demande de monnaie de cuivre pour les chefs d'ateliers (f° 10); — état de situation des routes du district indiquant les travaux à exécuter (f°s 54-57); — mesures proposées contre les insurrections locales et blâme infligé aux officiers municipaux de Moisdon (f° 68); — perquisitions de grains à faire dans les greniers et surtout à la Motte-Glain (f° 81); — indemnité de logement réclamée par les gendarmes surnuméraires (f° 84); — augmentation de traitement de 400 fr. accordée au secrétaire de l'administration, le sieur Palierne (f° 91); — pension allouée à Henriette du Bois-Adam, ex-ursuline de Hédé (f° 97); — énumération des événements locaux et des avances faites par le district pour la subsistance et l'armement des troupes de passage, et demande de remboursement de 59,108 liv. (f°s 103-105); — invitation à rechercher les armes et les objets d'équipement abandonnés par les troupes, avec ordre de consignation (f° 134); — protestation contre l'envahissement des bureaux du district par les troupes du général Rossignol (f° 136); etc.

L. 939. (Registre.) — Petit in-f°; 147 feuillets.

24 frimaire an II - 8 frimaire an III. — Livre des délibérations du directoire contenant les avis et décisions arrêtées sur les objets ci-après : choix d'un correspondant dans chaque chef-lieu de canton pour instruire le directoire des événements (f° 1); — perquisitions chez les particuliers pour relever les quantités de fourrages qu'ils possèdent (f° 2); — projet de création d'un escadron de cavalerie volontaire en vue de poursuivre les brigands dans leurs repaires (f° 2); — désignation de commissaires pour surveiller les inhumations des cadavres des victimes de la guerre (f°s 16-17); et pour opérer le recensement des grains dans toutes les communes (f° 22); — informations à prendre sur le passage d'une troupe de brigands dans les communes d'Abbaretz (28 pluviôse); — arrestations de trois citoyens d'Issé, coupables d'intelligences avec les brigands de Maumusson (f° 40); et de trois suspects de Moisdon (f° 49); — précautions militaires prises contre les insurgés qui menacent la ville de Châteaubriant (f° 48); — responsabilité imposée aux villages où se commettront des brigandages et des assassinats (f° 50); — nomination de deux espions chargés de découvrir la trace des brigands (f° 65); — tableau de la répartition des contributions foncière et mobilière entre les communes du district (f° 70); — arrestations à Saint-Julien-de-Vouvantes de plusieurs habitants accusés de massacres (f° 75); — propositions pour le renouvellement de la municipalité de cette commune (f°s 82-84); — dénonciation contre l'abbé Denis, ex-curé de Lusangé, qui continue de baptiser et de marier (f° 98); — arrêtés du représentant du Peuple, Bo, prescrivant la récolte des avoines, le versement des fourrages à prendre sur les domaines nationaux, la recherche du foin et sa distribution par le commissaire ordonnateur des guerres (thermidor an II); etc.

L. 940. (Registre.) — Petit in-f°; 97 feuillets.

8 frimaire an III - 26 fructidor an IV. — Livre des délibérations du directoire du district contenant les avis et décisions arrêtées sur les objets ci-après : décharge de réquisition d'avoines demandée par le district au Département par la raison que la ville est comme bloquée par les chouans qui assassinent jusque dans les faubourgs (f° 4); —

poursuites à exercer contre les auteurs du meurtre du citoyen Jamain, envoyé à Soudan avec une escorte de 90 hommes pour requérir des charrettes (f° 7) ; — fourniture de logement et de lits au cantonnement établi à la verrerie de Fercé (f° 21) ; — destruction de la montagne élevée sur la place de la Liberté ou de Saint-Nicolas, à Châteaubriant (f° 27) ; — réclamation aux Représentants du P. de 15,814 liv. pour le montant des pertes subies par la même ville lorsque les brigands enlevèrent les charrettes de grains achetées à Auverné (f° 29) ; — liberté du culte accordée aux anciens curés pour ramener la paix (f° 32) ; — renouvellement des municipalités (f° 33) ; — soumission des chefs royalistes et élargissement des détenus (f° 42) ; — recherche des arrestations et des fusillades ordonnées par Lefeuvre, délégué de Carrier (f° 44) ; — translation du bénitier de marbre de Béré à l'église de Saint-Nicolas (f° 54) ; — renouvellement des membres du jury d'instruction primaire (f° 68) ; etc.

L 941. (Registre.) — Petit in-f° ; 120 feuillets.

8 juin 1790 - mars 1791. — Livre de correspondance du procureur syndic du district contenant la transcription des lettres écrites à divers fonctionnaires et aux municipalités sur les objets ci-après : réception et distribution des lois et circulaires de l'administration ; — précautions à prendre avant de supprimer la messe des Trinitaires « à laquelle le public est accoutumé » (10 août 1790) ; — instruction ouverte sur les insultes commises à Sion par les forgerons de la Hunaudais (30 et 31 août) ; — tableau de la population active à dresser sans retard (6 sept.) ; — vérification des comptes des fermiers des domaines nationaux (27 sept.) ; — publications à faire pour les adjudications de domaines ecclésiastiques et la réception des enchères ; — instructions attendues sur les règles à suivre pour les soumissions et les sommations à faire aux acquéreurs ; — observations sur la rédaction des bordereaux de situation présentés par le receveur général des Devoirs (31 janv. 1791) ; — lettres d'envoi, accusés de réception ; etc.

L 942. (Registre.) — Petit in-f° ; 126 feuillets.

28 février - 3 décembre 1791. — Livre de correspondance du procureur syndic. — Copies de lettres particulières et circulaires adressées aux municipalités et aux diverses autorités sur les objets ci-après : estimation et adjudication des domaines nationaux, injonctions adressées aux fermiers qui n'ont pas déposé leurs baux, vérification des comptes de gestion envoyés par les curés pour la jouissance de leur temporel ; — mesures de sûreté recommandées en vue des élections du clergé, appel à la bonne volonté des gardes nationales (31 mars 1791) ; — questions soulevées par l'inscription des terres vaines et vagues sur les états de section (17 avril) ; — rappel au maire des règles à suivre pour la division du territoire de Moisdon en sections (10 mai) ; — éclaircissements sur les attributions des assemblées primaires et la nomination des électeurs (7 juin) ; — vérification de la caisse du receveur du district, résultat des poursuites dirigées contre les prêtres insermentés (1er juillet) ; — rassemblements menaçants des habitants des campagnes qui viennent à Châteaubriant réclamer leurs anciens prêtres (4 septembre) ; — instructions sur la formation des rôles des contributions foncière et mobilière (23 novembre) ; etc.

L 943. (Registre.) — Petit in-f° ; 93 feuillets.

3 décembre 1791 - 2 mai 1792. — Livre de correspondance du procureur syndic. — Copies de lettres particulières et de circulaires adressées aux municipalités et aux autorités administratives sur les objets ci-après : précis des opérations qui ont accompagné la vente de la Primaudière à M. Fresnay de Beaumont (24 décembre) ; — difficultés de l'administration des biens saisis sur le prince de Condé (21 janvier) ; — hésitations du procureur syndic à procéder à l'inventaire de la succession de l'abbé Urvoy, mort curé d'Issé (5 février) ; — expertise des réparations à faire au presbytère du Grand-Auverné (22 février) ; — troubles signalés à Saint-Julien-de-Vouvantes à l'occasion d'un cierge allumé devant la statue de saint Julien (27 mars) ; — démolitions du château de Châteaubriant du côté de l'est, confiées à la garde de la municipalité (31 mars) ; — interprétation de l'acte de vente des dépendances du presbytère de Sion, à propos d'un chemin revendiqué par l'acquéreur Taillandier (7 avril 1792) ; etc.

L 944. (Registre.) — Petit in-f° ; 101 feuillets.

Mai - octobre 1792. — Livre de correspondance du procureur syndic contenant diverses copies

de lettres adressées au département, aux municipalités et aux particuliers sur les objets ci-après : déclaration des dimes perçues par le fermier des religieux de Pirmil, en Saint-Vincent-des-Landes (12 juin); — enquête à poursuivre à Derval sur les auteurs d'un complot dénoncé et sur le débit des poudres (26 juin); — prime due au sieur Esnault à raison de la destruction de cinq loups, et publicité à observer pour la décerner à Villepots (22 juillet); — instances près de M. Deluen, administrateur du district, pour le décider à venir aux séances (21 août); — menace de mesures de rigueur contre le même (5 septembre); — exhortations aux commissaires du recrutement à Derval leur promettant assistance contre « les gens mal intentionnés » (8 septembre); — reproches aux officiers de Sion qui, depuis 8 mois, ne répondent pas et n'envoient pas l'état de leurs charges locales (13 septembre); — inventaire à faire dans la chapelle de la Maclais, en Treffieux, et ordre d'en envoyer la cloche (17 octobre); etc.

L 945. (Registre.) — Petit in-f°; 125 feuillets.

23 octobre 1792 - 20 mai 1793. Livre de correspondance du procureur syndic contenant des copies de lettres adressées à divers : au juge de paix de Sion à propos de l'estimation à faire du temporel de deux légats (29 octobre); — au receveur du district, pour l'engager à presser le recouvrement de la contribution patriotique (18 décembre); — au régisseur des bois saisis sur le prince de Condé, pour lui réclamer les renseignements nécessaires au plan général des coupes à dresser (2 janv.); — à la municipalité d'Auverné pour lui demander les rôles de la contribution mobilière annotés des sommes payées (11 janv.); — au procureur général syndic pour lui signaler l'esprit de rébellion qui se manifeste dans toutes les paroisses, surtout à Issé (15 janv.); — aux commissaires de recrutement dans chaque municipalité, pour leur indiquer les règles à suivre dans les enrôlements de volontaires et la levée du contingent (2 mars); — au procureur général syndic, pour lui dépeindre les embarras du moment et les efforts tentés pour ramener le calme (8 avril); — au même, pour lui signaler un rassemblement considérable de brigands autour de Nozay (15 avril); — au receveur des dépenses, pour l'inviter à poursuivre avec vigueur les fermiers des domaines nationaux (2 mai); etc.

L 946. (Registre.) — Petit in-f°; 139 feuillets.

20 mai - 19 septembre 1793. Livre de correspondance du procureur syndic contenant diverses copies de lettres relatives aux infractions de traité commises par l'adjudicataire des bois du prince de Condé (f° 13); — à un détournement de cartes de confiance envoyées à Laval (f° 52); — à la pénalité encourue par un officier public de Juigné pour refus d'enregistrer un enfant (f° 64); — aux mesures d'hygiène à prendre après le passage de l'armée vendéenne et les combats qui ont eu lieu autour de Châteaubriant (f° 73); — à la confection d'un état des biens dépendants des fabriques (f° 80); — aux poursuites dirigées contre les prêtres réfractaires (f° 91); — aux difficultés qui ralentissent la circulation des grains (f° 98); — aux propos antipatriotiques tenus par les détachements de volontaires des Deux-Sèvres (f° 104); — aux mouvements inquiétants des révoltés qui parcourent les campagnes et aux conspirateurs signalés à Issé (f° 115); — à la nécessité de combattre les bandes de chouans et d'augmenter la force des détachements (f° 129); etc.

L 947. (Registre.) — Petit in-f°; 142 feuillets.

5 floréal - 20 fructidor an II. — Livre de correspondance de l'agent national du district contenant diverses copies de lettres relatives à la coupe des bois propres à la fabrication de la poudre (f° 17); — au versement des ornements d'église de trois paroisses qui n'ont pas adopté le culte de la Raison (f° 32); — aux reproches encourus par les officiers municipaux de Lusangé qui retardaient l'ensemencement des terres par de fausses déclarations (f° 41); — à l'arrestation d'un mauvais citoyen qui s'opposait à la rentrée des contributions, à Derval (f° 44); — à la levée du 25e cheval et à la nourriture des chevaux recensés (f° 73); — aux dangers qui menacent les autorités et les obligent à quitter leur poste (f° 77); — aux devoirs des municipalités à l'égard des bois dont elles doivent assurer la conservation (f° 86); — aux espérances que donne la récolte de messidor an II, et aux efforts à déployer pour assurer l'abondance dans les marchés (f° 92); — à la surveillance qu'exigent les complots tramés à Issé et aux informations secrètes à recueillir (f° 137); etc.

L 948. (Registre.) Petit in-4 ; 152 feuillets.

28 fructidor an II - 17 floréal an III. — Livre de correspondance de l'agent national du district contenant les circulaires adressées aux municipalités du ressort, les comptes décadaires et rapports politiques adressés au Comité de Salut public et au Comité de Sûreté générale et aux R. du peuple (fos 22, 42, 46, 58, 68, 89, 94, 103, 107, 112, 128, 137) ; — autres lettres adressées aux directeurs de forges, aux sociétés populaires, aux juges de paix, aux préposés aux subsistances ; — état des ecclésiastiques arrêtés (18 vendémiaire an III) ; — invitation au sieur Chevalier, nommé instituteur à Villepots, de se rendre à son poste (f° 46) ; — demande de création d'un commissaire des guerres à Châteaubriant (f° 60) ; — encouragements promis aux cordonniers qui fourniront des souliers aux magasins (fos 69 et 95) ; — publication de l'amnistie offerte aux révoltés (4 nivose an III) ; — défense de faire aucun commerce avec les chouans (f° 112) ; — description des souffrances éprouvées par les habitants et les troupes par suite de la disette des subsistances (f° 146) ; etc.

L 949. (Registre.) Petit in-f°, 71 feuillets.

18 floréal an III - 5 floréal an IV. — Livre de correspondance de l'agent national du district contenant les circulaires adressées aux municipalités, les rapports décadaires sur la situation politique du pays (fos 9, 15, 18 et 19, 30-33) ; — autres lettres concernant le renouvellement des membres du directoire (f° 2) ; — la situation du magasin des armes blanches et à feu (f° 12) ; — les difficultés qui arrêtent le recrutement des instituteurs, dont le nombre est réduit à 5 (f° 29) ; — la réorganisation de la garde nationale du district (f° 33) ; — la nomination des membres de la municipalité de Châteaubriant (fos 52-53) ; — la rédaction de la statistique des marchés (f° 57) ; etc.

L 950. (Registre.) Petit in-f° ; 142 feuillets.

1er octobre 1790 - 26 mars 1791. — Livre de correspondance des membres du directoire du district contenant en regard la copie des lettres et instructions reçues des administrateurs du Département, du procureur général syndic, du contrôleur général des finances, des districts voisins, des municipalités, des membres du clergé, des particuliers, et les réponses qui leur furent adressées : réclamation de 1,500 liv. de pension sur l'abbaye de la Meilleraie par l'abbé de Keroulas, chanoine de Léon (f° 1) ; — instructions pour la perception de la contribution patriotique et la vérification des déclarations (f° 2) ; — extrait du bail du moulin de la Porte par le prieur de la Meilleraie (f° 10) ; — publication des décrets de l'Assemblée nationale du haut de la chaire, dans chaque église, et surveillance à exercer envers les curés (f° 17) ; — expédition de l'état de situation des prisons, hôpitaux et maisons de bienfaisance (f° 32) ; — résumé des opérations et des travaux du district dans le 2e semestre de 1790, et indications sur ce qui reste à faire (fos 59-62) ; — consultation sur le point de savoir si les acquéreurs de biens nationaux seront tenus d'acquitter les messes dont ils sont grevés (f° 67) ; — aperçu du travail imposé aux commis des bureaux (f° 73) ; — incertitude des curés sur leurs devoirs à l'égard des pauvres (f° 84) ; — devoirs des municipalités en cas de délits constatés dans les bois (f° 92) ; — détresse des religieux de Saint-Martin de Teillay (f° 97) ; — insubordination et menaces des ouvriers employés aux travaux de charité (f° 138) ; etc.

L 951. (Registre.) — Petit in-f°, 140 feuillets.

24 mars - 6 septembre 1791. — Livre de correspondance des membres du directoire du district contenant en regard les lettres reçues et les lettres renvoyées, les circulaires et instructions provenant des comités de l'Assemblée nationale et des ministères : mesures prises pour assurer la liquidation du traitement du prieur de la Chapelle-Glain (f° 12) ; — avis de l'installation de l'abbé Bresdon, pourvu de la cure d'Auverné (f° 84) ; — vigilance à déployer contre les partisans de la contre-révolution après le retour du Roi (f° 90) ; — troubles causés à Châteaubriant par les partisans des prêtres réfractaires, menaces de cent factieux des campagnes et intervention des gardes nationaux de Martigné (f° 94) ; — explications sur le dissentiment qui régnait entre la municipalité de Châteaubriant et le district (f° 104) ; — instances des gardes nationaux pour obtenir des armes (f° 107) ; — insultes envers l'abbé Crespel, curé et officier municipal de Derval, et réparations exigées (f° 135) ; — manifestation hostile contre le curé assermenté d'Erbray, menaces renouvelées, injonction à la municipalité de maintenir l'ordre (f° 140), etc.

L 952. Registre. — Petit in-f° ; 94 feuillets.

31 août 1791 - 21 janvier 1792. — Livre de correspondance des membres du directoire du district contenant en regard les lettres reçues et les lettres envoyées avec les circulaires et les instructions ministérielles : tableau des épreuves endurées par le curé assermenté de Saint-Julien-de-Vouvantes, qui est injurié et privé d'ornements (f° 17) ; — dénonciation d'un *Catéchisme aristocrate* répandu dans la paroisse d'Auverné par un ancien vicaire (f° 56) ; — plaintes du curé assermenté d'Erbray contre son rival insermenté, qui se tient au Petit Bourg et fait des incursions sur sa paroisse (f°s 59 et 60) ; — récriminations de la municipalité de Châteaubriant contre le District et le Département, qui ne mettent pas d'empressement à leur délivrer des fonds pour les travaux de charité (f° 76) ; — diligence à déployer pour fournir les certificats nécessaires au directeur et caissier des étapes envoyé en Bretagne (f° 87) ; etc.

L [illegible]. — Petit in-f° ; [illegible] feuillets.

12 janvier - 22 mai 1792. — Livre de correspondance des administrateurs du district contenant en regard les lettres reçues et les lettres envoyées avec les instructions et les circulaires ministérielles : dénonciation des irrégularités commises par le curé réfractaire d'Auverné en matière de mariage (f° 1) ; — application de la loi sur les patentes à Moisdon (f° 21) ; — bannies à faire à Derval pour l'adjudication de la perception des contributions directes (f° 50) ; — opposition des officiers municipaux de Villepots à la vente de la pièce de Sous le Bois au Champniel, dépendant de la fabrique (f° 83) ; — difficultés soulevées par la saisie de la terre de la Fouaie, [illegible] (f° 98) ; — communication des membres du district de Machecoul dénonçant l'insubordination de certains districts qui ont protesté contre l'arrêté du Département du 22 mars pris à l'égard des prêtres réfractaires (f° 104) ; — plaintes du curé assermenté de Saint-Vincent-des-Landes contre les [illegible] qui le troublent dans l'exercice de ses fonctions (f° 120) ; etc.

L [illegible]. — Petit in-f° ; [illegible] feuillets.

22 mai 1792 - 28 février 1793. — Livre de correspondance des membres du directoire du district contenant les lettres reçues et les réponses adressées avec les circulaires aux municipalités et les instructions ministérielles : avis sur l'application de la loi en matière de contribution mobilière à Abbaretz (mai 1792) ; — règles à suivre pour l'organisation des bataillons de la garde nationale (12 juin) ; — rédaction des états présumés des dépenses locales (2 juillet) ; — précautions à prendre pour protéger la sûreté publique et la Patrie en danger (19 juillet) ; — résumé des nouvelles de Paris transmises par les journaux (16 août) ; — ordre aux officiers municipaux de Meilleray de poursuivre les auteurs des délits commis dans les bois de la commune (3 novembre) ; — réclamation de l'abbé Vissèche, ex-curé de Villepots, déporté à Jersey, et rentré en France, demandant décharge des réparations de son bénéfice (12 novembre) ; — projet de réduction du nombre des paroisses comprenant 11 communes (9 janvier 1793) ; — prescriptions aux municipalités pour la constatation de l'état civil des citoyens et la tenue des registres (19 janvier) ; etc.

L 953. Registre. — Petit in-f° ; 94 feuillets.

2 mars - 1er juillet 1793. — Livre de correspondance des membres du directoire contenant aussi la copie des lettres adressées au nom du comité central de la ville de Châteaubriant aux autorités civiles et militaires, aux commandants de détachements ; aux officiers municipaux de Craon, de Candé, de Pouancé, de la Guerche, relatant la rencontre de l'armée des brigands, forte de 2.000 h. qui s'est repliée sur Issé (18 mars) ; — l'arrestation de plusieurs chefs, le mouvement de la force armée, les envois de secours (19 mars) ; — les menées des insurgés « qui veulent arborer la cocarde blanche » (20 mars) ; — les péripéties des combats du Ponthux et de Nort (2 avril) ; — l'appel au concours du général de la Bourdonnaie campé à Nozay (f° 33) ; — la conduite de 17 prisonniers par le bataillon de la Charente (f° 37) ; — les résultats obtenus avec le concours du département de la Mayenne et le combat de Saint-Florent-le-Vieil (f° 44) ; — les tentatives criminelles des brigands sur la rive gauche de la Loire (f° 50) ; — les alarmes causées par la position critique de Nantes et les appels adressés aux communes du district de Bain (29 juin) ; etc.

L 956 (Registre.) — Petit in-f°; 150 feuillets.

1er juillet 1793 - 22 nivôse an II. — Livre de correspondance des membres du directoire contenant la copie des lettres adressées aux districts voisins, aux municipalités, aux autorités civiles et militaires pour réclamer des secours, des subsistances, des réquisitions; pour transmettre des nouvelles de la guerre, signaler le passage des troupes, les mouvements de l'armée vendéenne qui s'est repliée sur les Touches et Ancenis avec ses morts et ses blessés (f° 4); — brigandages commis à la Chapelle-Glain par les révoltés (f° 6); — envoi de 500 gardes nationaux à Ancenis pour garder la rive droite de la Loire pendant 15 jours (f° 40); — centralisation des titres de rentes féodales pour être détruits (f° 47); — reproches à quelques municipalités qui refusent de répondre aux réquisitions (f° 55); — approbation des créations de comités de surveillance et des mesures prises pour arrêter les suspects (f°s 62-63); — poursuite de l'armée royale par la légion de Westerman et le général Chambertin (f° 74); — dispositions prises pour les levées de chevaux (f° 92); — renouvellement de la société républicaine de Châteaubriant et ses heureux effets (f°s 99-100); — détails sur la retraite de l'armée royale vers Savenay (30 frimaire), et sur sa défaite (8 nivôse); etc.

L 957 (Registre.) — Petit in-f°; 189 feuillets.

22 nivôse an II - 9 brumaire an III. — Livre de correspondance des membres du directoire contenant les lettres, circulaires et rapports adressés au Comité de Salut public, au Comité de Sûreté générale, aux administrateurs du département, aux districts voisins, aux représentants du Peuple, aux municipalités, aux généraux, concernant les objets suivants : arrestation du curé de Saint-Vincent-des-Landes qui se servait de son calendrier « pour fanatiser le peuple et l'entretenir dans de honteux préjugés » (f° 22); — dénonciation contre le sieur Fresnais de Beaumont, chef des révoltés, membre du conseil des Royalistes (f° 24); — avis de son exécution à Châteaubriant « à la satisfaction générale » (28 pluviose an II); — abdication de fonctions sacerdotales par quatre prêtres (f° 34); — arrestation d'Anne Terrien, fermière des Chapellières, en Issé, et des demoiselles Fermont, soupçonnées de tramer un complot (f°s 40, 41, 53); — état de situation des esprits transmis au général Savary (f° 42); — rapports sur les mouvements des révoltés, leurs rassemblements, leurs crimes contre les patriotes (f°s 51, 52, 59, 63, 65, 80, 84); — demandes de fonds et de troupes pour lutter contre eux, « plus de cent patriotes de notre district ont été les victimes de ces scélérats, la terreur est à son comble, les officiers municipaux, les juges de paix, tous les républicains désertent leurs foyers pour éviter la mort et le pillage » (f°s 87, 93, 98, 99); — questions sur le civisme du citoyen Hochedé, suspect (f°s 102, 103, 116, 135, 143, 169, 174); — réclamation d'indemnités pour les espions qui observent les manœuvres des brigands (f° 127); — conditions à remplir pour participer aux secours de la Patrie (f° 113); — obligations des municipalités relativement à l'instruction de la jeunesse « les pères et mères, tuteurs et autres qui ont des enfants sous leur domination sont tenus de les envoyer aux écoles primaires sans quoi ils seront rigoureusement punis » (f° 109); — exposé de la situation générale du district envoyé au Comité de Salut public (9 brumaire an III); etc.

L 958 (Registre.) — Gr. in-f°; 156 feuillets.

9 brumaire an III - 22 thermidor an IV. — Livre de correspondance des membres du directoire contenant la copie des lettres adressées aux autorités civiles et militaires, aux ministres, aux Comités de la Convention, à propos des objets ci-après : plaintes longuement motivées au général Hoche sur l'abandon dans lequel on laisse le district qui est cerné de toutes parts « par la horde scélérate des chouans qui viennent assassiner jusque dans les faubourgs de Châteaubriant » (f° 39); — aux représentants du Peuple, sur la même détresse « il n'existe pas vingt charrettes qui ne soient démontées, les foires et les marchés sont déserts » (f° 42); — au Comité de Salut public, sur la perfidie des chouans et la détresse des habitants rançonnés tantôt par les soldats, tantôt par les révoltés « le boisseau de froment est monté de 6 livres à 50 livres » (f°s 44, 45, 93, 97, 98, 122, 137, 139);

au général Drut, à Blain, pour lui signaler les mauvaises dispositions du cantonnement de Moisdon (f° 56); — renseignements à l'agent chef des subsistances sur la détresse des magasins et les circonstances qui ont déterminé les envois faits à Nantes (f°s 68-70); — aux R. du P., sur les difficultés qui empêchent de procurer aux troupes des fourrages et du grain (f°s 84-85, 96); — attentat contre le courrier

de la poste et son escorte, à Moisdon (f° 102); — appel à la concorde (f° 104); — défense de porter des signes extérieurs autres que la cocarde tricolore (f° 109); — enquête sur les mauvais citoyens qui ont essayé de jeter l'alarme à Châteaubriant en faisant battre la générale (25 messidor an III); — rapport sur l'esprit public, les qualités des fonctionnaires et les tentatives des terroristes (f°s 127-128); — avis de la non acceptation de la Constitution de l'an III dans les cantons ruraux « où l'on ne voit que des cocardes blanches et l'on entend que le cri de *Vive le Roi* » (f° 130) etc.

L [illegible] 40 feuillets.

23 pluviôse an III - 4 vend^re^ an IV. — Correspondance secrète du directoire de Châteaubriant, délibérations et arrêtés secrets concernant les objets suivants : relations avec les chefs royalistes Terrien, dit *Cœur de Lion*, général de la 3e division de la Haute-Bretagne, Le Léopard, Rossignol, Pacory, dit *Cœur de Roy*, Letort, dit le Tigre, Lemaître, adjudant major; — notes sur les citoyens capables de remplir des fonctions publiques (floréal an III); — alarmes causées par l'augmentation des forces des chouans et proposition d'arrêter les chefs et les sous-chefs; — demande de troupes, protestation contre la démission du citoyen Bongérard, procureur syndic, dont la retraite serait d'un effet dangereux; — sauf-conduits délivrés à divers citoyens, soumissions de plusieurs prêtres; etc.

L [illegible] 53 feuillets.

10 brumaire an III - 3 vendémiaire an IV. — Comptes décadaires expédiés au département par le directoire de Châteaubriant, présentant l'exposé de la situation de l'esprit public, des subsistances, de la culture, de la fabrication des armes, des remontes, des hôpitaux, des magasins, l'analyse de la correspondance. — Résumés contenant autant de divisions que de communes.

L 81 [illegible] Petit in-f°, 60 feuillets.

16 février 1791 - 21 therm. an IV. — Livre des déclarations reçues par le directoire du district contenant des dénonciations et rapports divers relatifs aux malversations commises au détriment des domaines nationaux, aux refus de payer les contributions, aux insultes essuyées par le curé assermenté de Sion (f° 3); — aux propos incendiaires tenus par le juge de paix d'Issé et un assesseur du Grand-Auverné (f° 5); — aux brigandages commis par les chouans dans la Forêt Pavée (f° 17), à Noyal (f° 21); — au désistement de plusieurs fonctionnaires forcés d'opter entre deux places; — aux dégâts commis dans l'église de Saint-Vincent-des-Landes par un détachement de soldats (f° 32); — plaintes des fermiers des domaines nationaux pillés, refus de places, etc. — Autre livre servant à inscrire les déclarations des particuliers détenteurs de fusils, de sabres et de pistolets.

L 962. Cahiers. 78 feuillets.

1790 - 10 pluviôse an IV. — Contributions du district de Châteaubriant. — Arrêtés du directoire portant décharge ou réduction de taxes et de recettes diverses, vérification de rôles, exécutoires, modifications de répartement. — Circulaires adressées aux municipalités. — Correspondance avec la Commission des revenus nationaux, avec les administrateurs du Département, avec le receveur du district, etc. — Sommier des recouvrements à effectuer dans les diverses communes pour la contribution patriotique (1790-1791).

L 963. Cahiers. 54 feuillets.

23 décembre 1790 - 21 janvier 1792. — Comptabilité du district. — Arrêtés de liquidation des comptes présentés par les municipalités.

L 964. Cahiers. 49 feuillets.

25 janvier - 8 juin 1792. — Comptabilité des assignats. — Autorisations délivrées aux gros cultivateurs et aux manufacturiers pour échanger des assignats de cinq livres contre ceux de plus forte valeur.

L 965. Registre. Petit in-f°. 17 feuillets.

6 novembre 1790 - 12 janvier 1792. — Comptabilité du district. — Mandats de paiement au profit de la veuve Pitrault pour les funérailles de M. Chevé (f° 1); — de divers scribes supplémentaires qui ont travaillé à l'expédition des affaires des bureaux et aux copies de pièces; — de divers four-

nisseurs pour des articles de bureau, des ports de lettres, du mobilier ; — de divers courriers envoyés dans les communes et à Nantes ; — d'un huissier chargé de la garde de la Trinité et de la vente des meubles (f° 13). — Bordereau des recettes et des dépenses des 2 derniers mois de l'année 1791.

L 966 (Registre). — 71 feuillets.

12 janvier 1791 - 23 mars 1793. — Comptabilité du district. Livre des mandats délivrés par le directoire. —. Ordonnances de paiement de gîte et d'étape au profit des invalides, soldats et matelots de passage à Châteaubriant, de 14 dragons requis pour une expédition dans les paroisses de Moisdon et d'Auverné (25 août 1792) ; — de traitement au profit du juge de paix et du greffier de Châteaubriant ; — prime de 30 livres pour la destruction de 3 loups à Juigné (f° 5) ; — frais de visite de recrues payés au médecin Jamin, à raison de 20 sous par homme (f°s 7 et 35) ; — traitements alloués aux administrateurs du district (f° 15) ; — allocation de 600 livres à deux commissaires pour opérations relatives à la sûreté générale (f° 30) ; — règlement des travaux exécutés à la chaussée de l'étang de Choisel (f° 31) ; etc.

L 967. (Registre.) — Petit in-f°, 148 feuillets.

23 mars 1793 - 22 thermidor an II. — Comptabilité du district. Livre de mandats délivrés par le directoire. — Ordonnances de paiement de soins donnés aux chevaux de l'armée venue au secours de Châteaubriant (25 mars) ; de solde réclamée par divers gardes nationaux, par le citoyen Tréhourd, adjudant général de la légion de la Guerche, auquel on a alloué 3 livres par jour (f° 13) ; — remboursement des avances faites par le citoyen Bureau, pour acquisition de poudre à Rennes (f° 20) ; — frais de transport de bagages payés à un métayer de Belestre (f° 27) ; — de confection de cartouches entreprise par François Cocaut, auquel il était dû 34 l. (f° 44) ; — de réparation de fusils confiés au serrurier Saintorens (f° 61) ; — frais de route et remerciements votés au garde national Fermont, qui est allé porter à Nantes ses dépêches à travers les insurgés (f° 82) ; — dépenses de nourrice d'un enfant naturel remboursées à la citoyenne Ravary (f° 122) ; — mandats de paiement au nom des parents des défenseurs de la Patrie, des juges de paix et des administrateurs ; etc.

L 968 (Registre). — Petit in-f°, 39 feuillets.

22 thermidor an II - 30 brumaire an IV. — Comptabilité du district. — Livre de mandats délivrés au profit du directeur du Journal des Débats « qui est actuellement écrit dans les principes révolutionnaires » (f° 1) ; — de la propriétaire des locaux occupés par le directoire (f° 2) ; — du citoyen Pinaud, ex-curé de Ruffigné, qui réclame pension après avoir abdiqué les fonctions sacerdotales (f° 8) ; — des abbés Monnier, Chevé, Lucas, Richard, Vannier et Nolet dans le même cas (f°s 9, 12, 13, 14) ; — allocations de secours à des parents de défenseurs de la Patrie, à des citoyens réfugiés dans l'enceinte de la ville ; — mandats de traitement au profit des commis du directoire ; etc.

L 969 (Registre). — Petit in-f°, 71 feuillets.

23 vendémiaire an III - 12 ventôse an IV. — Comptabilité du district. Livre des mandats. — Ordonnances de paiement de dépenses diverses relatives au traitement des membres du Comité révolutionnaire, des administrateurs et des commis des bureaux du district, des juges de paix et des greffiers, des juges du tribunal du district ; — aux frais de voyage remboursés à divers commissaires envoyés de divers côtés pour recueillir des subsistances, surveiller les réquisitions et estimer les pertes causées par les insurgés ; — avances de 600 livres payées au commandant de place Suin, pour les ouvriers occupés aux réparations des murs de Châteaubriant (f° 9) ; etc.

L 970 (Registre). — Petit in-f°, 136 feuillets.

23 février 1793 - 18 vendémiaire an IV. — Livre des réquisitions autorisées par le directoire et se rapportant aux fournitures de harnais, de chevaux pour l'armée, de farines, de charrettes de transport, de souliers, de cuirs, de sacs, de fourrages, d'escortes, de courriers, inscription et réception des objets et délivrances de souliers aux troupes, etc. — Autorisation au garde-magasin de fournir et prêter du linge pour le culte à l'abbé Métayer, qui doit célébrer la messe prochainement (28 germinal an III) (f° 66). — Abrégé des affaires expédiées dans chaque bureau après la réception du courrier depuis le 21 brumaire an II jusqu'au 9 fructidor an III.

L. [illegible] Papiers [illegible].

3 janvier 1791 - 17 octobre 1793. Comptabilité des revenus du clergé. — Arrêtés du directoire sur la présentation des comptes en charge et décharge des curés, des bénéficiers et des religieux, revisant tous les articles des créances et des dettes, liquidant les recettes et les dépenses produites par les curés de Béré, de Moisdon, de Soudan, de Mouais, etc.; des religieuses de Teillay, de la Meilleraie et des Trinitaires. — Arrêtés de fixation du traitement des vicaires.

L. [illegible] Liasse. — [illegible] pièces.

3 janvier 1790 - 25 novembre 1791. Comptabilité du clergé. — Arrêtés du directoire portant fixation du traitement des vicaires et des pensions des bénéficiers et des religieux, des curés constitutionnels et non conformistes. Ordonnances de paiement.

L. [illegible] Liasse. — [illegible] pièces.

28 novembre 1791 - 17 vendémiaire an III. — Comptabilité du clergé. Mandats et ordonnances de paiement au profit des religieux et des religieuses, des curés assermentés et réfractaires sollicitant leur traitement trimestriel ou leurs pensions liquidés.

L. [illegible] Liasse. — [illegible] pièces.

1789 - 1790. — Correspondance et communications diverses reçues par le directoire du district de Châteaubriant de la part du procureur général syndic du Département et des municipalités, sur les objets ci-après : ouverture d'un registre de déclarations pour la contribution patriotique, suppression du droit de coutume perçu sur les denrées apportées au marché (1789) ; — démission d'officiers municipaux élus membres du district, élection de leurs remplaçants, [illegible] ; — renseignements à fournir sur la population des prisons et [illegible] ; — remerciements du Roi pour une [illegible] ; — approbation de la députation du [illegible] ; — enquête à faire sur les [illegible] ; — mémoire sur l'opportunité de la suppression de l'office de miseur ; — baux à conclure pour l'administration des biens nationaux, instructions sur la confection des rôles (août et sept.); — vœux pour l'augmentation des brigades de gendarmerie, en faveur de diverses réformes administratives et pour la continuation des aumônes à Auverné par le curé de la paroisse ; — approbations des pouvoirs continués aux administrateurs de l'hospice de Châteaubriant, des gages alloués au secrétaire de la Mairie et au concierge, du paiement des pensions dues aux invalides, de la jouissance des auditoires et prisons de l'ancien régime ; — sommations au district à propos d'un libelle injurieux distribué contre le sieur Guibourg, choisi et nommé commissaire du Roi près du tribunal du district (octobre et novembre) ; — remaniement des limites des cantons, remplacement des droits d'entrée établis sur les cuirs, les suifs, les huiles et l'amidon, transmission des archives des subdélégations de l'Intendance supprimées ; recouvrement des impositions à activer ; dénombrement des citoyens actifs à fournir (décembre) ; etc.

L. 975. Liasse. — 152 pièces.

1791 : 1er semestre. — Correspondance et communications diverses reçues par le directoire de la part du procureur général syndic et des municipalités, sur les objets ci-après : lettres de rappel recommandant l'expédition des affaires en cours d'instruction, réunion de Béré au ressort de la justice de paix de Châteaubriant, réclamations contre les taxes de la capitation et de la contribution patriotique; amélioration des locaux du tribunal du district et des prisons, frais de déplacement à rembourser au député de la ville aux Etats de Bretagne, programme des travaux de charité à exécuter (janvier) ; — examen des comptes du fermier des octrois, instructions sur l'activité à déployer pour la confection des rôles de la contribution patriotique, la délivrance des billets d'hôpital aux soldats de terre et de mer ; le remplacement des curés non conformistes (février); — les règles à suivre pour la liquidation des comptes des curés et bénéficiers, la fixation de leur traitement et les retenues à exercer, états à fournir à la régie des étapes, invitation de délégués à la fête de l'installation de l'évêque constitutionnel, demande de troupes pour réprimer l'insubordination des ouvriers des ateliers de charité (mars) ; — visite du matériel des bureaux du timbre, de la chambre servant de dépôt

aux archives de Châteaubriant et de Rougé ; adjudication de bois dont le produit servira à la construction des halles de St-J. de Vouvantes (avril) ; — avis de divers districts annonçant le colportage du libelle séditieux signé de Botherel, sa saisie à la poste et remontrant les dangers publics qui résulteraient de sa circulation ; prescriptions pour le triage et la répartition des anciens registres paroissiaux entre les différents greffes (mai) ; — convocation des assemblées primaires pour les élections des députés à l'Assemblée législative, avis du départ du Roi et mesures de police à prendre pour la sécurité publique, vérification des caisses des receveurs de deniers publics, visites domiciliaires, saisies de lettres à la poste, arrestations de suspects (juin) ; etc.

L 976. (Liasse.) — 134 pièces.

1791 : 2e semestre. — Correspondance et communications diverses reçues par le Directoire de la part du procureur général syndic et des municipalités sur les objets ci-après : transmission des bordereaux de recouvrement par le receveur des impositions de 1790 avec prière d'employer la rigueur contre les collecteurs, ouverture de lettres suspectes à la poste, arrestation et élargissement de suspects, instructions sur les manifestations de patriotisme à produire le 14 juillet, jour de la fédération des Français, sur le déplacement des prêtres insermentés et les égards à observer dans leur conduite au chef-lieu ; réconciliation à opérer entre les membres du district et ceux de la municipalité ; nécessité du curage de l'étang de la Torche, dont les exhalaisons sont un danger pour la santé publique ; garde-champêtre à établir à Mouais (juillet) ; demande de 50 hommes d'infanterie de ligne par la ville de Châteaubriant, essai de création d'une garde nationale à Derval, propositions pour l'ouverture d'un marché et de trois foires nouvelles à Guémené, réclamations de fusils saisis chez les citoyens René Guibourg et Michel Luet de la Pilorgerie (août) ; — indemnités à verser aux entreposeurs de tabacs, bordereaux doubles à rédiger pour le service du traitement dû aux ecclésiastiques devenus fonctionnaires et des pensions dues au clergé dépouillé, manifestations qui se reproduisent à Moisdon à l'occasion de la plantation d'un mai pour l'acceptation de la Constitution par le Roi (septembre) ; — questions posées sur l'accueil fait à la Constitution civile du clergé, le nombre des prêtres assermentés ou insermentés ; vœux pour l'abolition des rentes féodales et des corvées exprimés par quelques municipalités sur la proposition du District, élections municipales à Châteaubriant, casernement de la gendarmerie, prescriptions sur le paiement et l'entretien des invalides et le recouvrement des contributions (octobre et décembre) ; etc.

L 977. Liasse. — 171 pièces.

1792 : 1er semestre. — Correspondance, délibérations et rapports adressés par les municipalités, et instructions diverses envoyées au directoire du district par le procureur général syndic du directoire du département, sur les objets ci-après : réclamation des débitants de vin contre le fermier des Devoirs ; avis d'un crédit de 3,000 livres pour opérer l'aplanissement de la terrasse du château accordé à la ville de Châteaubriant ; protestations des patriotes de cette ville contre les prétentions du sieur Guérin et ses manœuvres pendant les élections municipales ; justifications du juge de paix de Saint-Julien-de-V., Fresnais ; avis sur une demande en réduction de contribution patriotique produite par M. de Virel ; récriminations de la paroisse de Saint-Vincent-des-Landes contre le prince de Condé, à propos des droits féodaux ; ordre à suivre dans la comptabilité des receveurs des districts ; rappel des instructions relatives à la conservation des richesses littéraires (janvier) ; — recherche de locaux pour caserner la gendarmerie ; centralisation des archives judiciaires dans les nouveaux greffes (février) ; — demande de remboursement de la somme de 540 livres avancée par le receveur Poulain aux gardes nationaux députés à la Fédération, et réclamée par sa veuve ; adjudication de la recette des contributions de Louisfer ; pétition des ouvriers de la forge de Moisdon pour être payés en écus et avis des directeurs (mars) ; — plaintes des habitants de Rougé sur la difficulté de rédiger les rôles de l'imposition foncière et demande d'un curé constitutionel pour instruire le peuple sur ses devoirs civiques (avril) ; — vérification des devoirs paroissiaux dans les communes de Petit-Auverné et de Meilleray ; envois d'instructions à l'usage des sages-femmes, règles à observer pour employer la gendarmerie (mai et juin) ; etc.

L 978. Liasse. — 115 pièces.

1792 : 2e semestre. Correspondance, circu-

laires, délibérations, rapports, arrêtés adressés au directoire du district par le procureur général du syndic du département et par les municipalités, sur les objets ci-après : réponse aux critiques soulevées par la construction des halles de S.-J.-de-Vouvantes ; conditions de recouvrement à remplir pour participer à la distribution des secours de l'Etat ; pièces à fournir pour le règlement des dépenses; ouverture de registres pour les enrôlements de volontaires destinés aux 54 compagnies franches; jugement de réclamations de contribuables (juillet) ; — réponse de la mairie de Derval aux reproches qu'elle a reçus du district; injonction à tous les fonctionnaires de garder leur poste sous peine d'infamie; perquisitions chez deux particuliers; prestation du serment de maintenir la Liberté et l'Egalité (août); — enquête sur les récoltes ; formation des compagnies de canonniers ; règles à oberver pour la levée des chevaux, réquisition du bataillon de la Guerche par l'adjudant général Chamberting (vendémiaire) ; démission du citoyen Regnault de la place de commissaire national ; réjouissances à l'occasion de la prise du Mans (brumaire); — prescriptions nouvelles pour le paiement des pensions dues aux ecclésiastiques et leur réduction à 1.000 livres ; échange d'assignats contre des gros sous ; remboursement de dépenses faites par un détachement de dragons chez un aubergiste (frimaire); etc.

L. 979. (Liasse.) — 132 pièces.

21 décembre 1792 - 20 mars 1793. — Correspondance, délibérations et instructions envoyées par le procureur général syndic et les municipalités au directoire du district, sur les objets ci-après : liberté à accorder aux brûleurs de cidre ; opportunité de jeter beaucoup de grains sequestrés dans la circulation ; divisions qui contrarient les élections municipales à Meilleray ; distribution de piques offertes par le Département ; moyens recommandés pour former la colonne militaire destinée à protéger la Convention ; protestation contre la division de la commune de Ferré ; règlement des primes à payer aux volontaires (nivôse) ; — protestations des habitants de St-Vincent-des-L. contre l'aliénation de la Contaie et les abats de bois ; questions sur l'état des compagnies de gardes nationales ; raisons développées pour la conservation de la paroisse de Bouffigné ; prescriptions pour la défense des côtes et l'armement des batteries (pluviôse) ; — observations du maire de St-J.-de-Vouvantes sur les illégalités commises dans la formation de la municipalité ; avis des convocations publiées pour la levée du contingent des conscrits ; récit de l'expédition dirigée par le citoyen Le Pelletier, commissaire du département, contre les insurgés de Nort, avec les volontaires de Châteaubriant (12 mars) ; relations des révoltes qui éclatèrent dans le pays, surtout à Moisdon et à Issé, du 12 au 17 mars ; offres de secours par les municipalités de la Guerche et de Pouancé (ventôse); etc.

L. 980. (Liasse.) — 193 pièces.

21 mars - 19 avril 1793. — Correspondance, délibérations, rapports et communications diverses au directoire du district par les administrateurs des départements de Maine-et-Loire et de l'Ille-et-Vilaine par les villes de la Guerche et de Pouancé, de Candé, du Lion d'Angers, de Martigné, par le directoire de la ville de Redon, par la ville d'Ancenis pour éclairer leurs voisins sur la marche de l'insurrection, pour annoncer des secours; lettres provenant des municipalités troublées par les révoltés, enquêtes, dénonciations contre les meneurs, listes de suspects, procédure du tribunal du district ; relation du combat du Ponthux près de Petit-Mars, où le bataillon des volontaires de la Guerche battit les révoltés, le 1er avril ; etc.

L. 981. (Liasse.) — 113 pièces.

20 avril - 18 juin 1793. — Correspondance et rapports adressés au directoire du district par les municipalités du ressort, par celles de Pouancé, d'Ancenis, d'Angers, de Candé, de Craon, de Bain, de la Guerche, pour les tenir au courant de la marche et des mouvements des révoltés, réclamer des munitions et des secours, exposer les opérations militaires ; — demande d'indemnité et de solde par le volontaire Defermon, enrôlé au 1er bataillon d'Ille-et-Vilaine, blessé au combat du Ponthux (15 mai) ; — instructions des commissaires du recrutement et du procureur général syndic ; — justification de la citoyenne Juston, femme Terrier, datée d'Auverné, dont le mari passait pour chef d'attroupements ; — avis d'un enlèvement d'armes operé à Saint-Sulpice-des-Landes par 50 brigands masqués ; — opposition de la municipalité de Derval à la location de la maison dite la Geôle par l'Etat ; etc.

L 982 (Liasse) — 196 pièces.

19 juin - 22 septembre 1793. — Correspondance et rapports adressés au directoire du district par les municipalités du ressort, par celles des communes de l'Ille-et-Vilaine qui touchent la Loire-Inférieure par les villes de Rennes et de Vitré, pour échanger des renseignements sur les dangers qui menacent la ville de Nantes, les envois de secours, la prise de Candé par les révoltés (21 juin); — les mouvements des Vendéens en Maine-et-Loire, la défaite des Républicains à Nort (28 juin); — invitation aux volontaires de se disperser et de rentrer dans leurs foyers; irritation causée parmi les gardes nationaux de la Guerche en apprenant que le District refusait leurs services (30 juin); — résumé des opérations militaires dirigées par le District depuis le 11 mars, et demande de canons, récit de l'attaque de Nantes rapporté par le citoyen Jallot, occupation de la Chapelle-Glain par les rebelles et incendie des papiers publics; motifs et circonstances de la fuite du curé d'Issé, mesures prises pour assurer les approvisionnements, informations transmises par la ville d'Ancenis sur la déroute de Vihiers, les attaques réitérées des Vendéens aux Ponts de Cé et ailleurs (juillet); — centralisation des grains disponibles chez les émigrés, expédition contre les brigands rassemblés à la Gravelle préparée à Rennes et à la Guerche; instructions pour régulariser le recrutement des armées et rassembler les gardes nationaux préposés à la garde de la rive droite de la Loire, à Ancenis; réquisition du contingent de chaque commune, refus de la commune de Jans (août); — avis de l'entrée des Mayençais à Ancenis « qui se font une fête de rentrer dans la Vendée » (5 septembre), nouvelle levée de gardes nationaux le 16 pour remplacer les premiers; signalements de volontaires et de réfractaires (septembre); etc.

L 983. (Liasse) — 164 pièces.

Vendémiaire - frimaire an II. — Circulaires, correspondance, délibérations et rapports adressés au directoire du district par les comités de surveillance, par plusieurs municipalités d'Ille-et-Vilaine, les directoires de la Loire-Inférieure et de la Mayenne, l'Agent supérieur des subsistances militaires, l'adjoint aux adjudants généraux de l'armée des côtes de l'Ouest, Lefeuvre, par la commission des subsistances et approvisionnements de la R., par le commissaire ordonnateur en chef des armées des côtes de Brest et de Cherbourg, Petiet, le régisseur des vivres, le représentant du Peuple, Boursault, concernant les objets ci-après : réquisition de haches pour abattre les bois, nouvelles de l'échec de l'armée républicaine près de Saint-Lambert; demandes de fourrages et de chevaux, formation de divers comités de surveillance; dénonciations de réfractaires, précautions à prendre contre les Vendéens qui ont passé la Loire à Varades et se répandent dans le nord; rassemblements signalés à Héric, opérations de mesurage des grains recommandées; organisation des courriers, injonctions sur les mesures urgentes à prendre pour les approvisionnements de bois, de chandelles, de grains et de farines destinés aux troupes (vendémiaire); — rédaction des listes des charretiers, arrestations de suspects, activité à déployer pour armer et équiper chevaux et cavaliers; ouverture d'un marché à Derval; vérification des caisses publiques et envois périodiques de fonds; rassemblement de rebelles dans la forêt du Pertre, arrivée de l'armée des Vendéens à Dol; organisation des gardes nationales, envois de gendarmes aux frontières (brumaire); — sommations aux communes d'apporter leurs denrées aux marchés de leur ressort; créations de divers comités de surveillance, réponses du curé Coquelin contre les plaintes portées contre lui à Juigné; nouvelles sur la retraite de l'armée catholique, arrestations de fuyards; adresse des corps constitués à la Convention réclamant des secours contre l'armée des rebelles; réquisitions de cuirs, de souliers et de rations pour les besoins de l'armée; surveillance à exercer sur les produits des récoltes menacés de destruction (frimaire); etc.

L 984. (Liasse) — 212 pièces.

Nivôse - ventôse an II. — Délibérations, correspondance, rapports, instructions, circulaires adressées au directoire du district par les municipalités, les administrateurs du Département, le Comité de salut public, les agents et inspecteurs généraux des subsistances, la commission des armes et poudres, l'ingénieur de la Marine, le garde magasin des grains établi à Châteaubriant, l'adjoint aux adjudants généraux en résidence dans la même ville, concernant les objets ci-après : visites domiciliaires chez les suspects, recherches et interrogatoires de

soldats déserteurs, de Vendéens arrêtés pendant la déroute, créations de comités de surveillance dans les communes, dénombrement des habitants, recensement des grains et des chanvres ; locaux à préparer dans le château de Châteaubriant pour ouvrir un hôpital ; réquisition de bûcherons pour exploiter la forêt de Toufou ; conditions à remplir pour recevoir une indemnité de pertes (nivôse) ; — interrogatoires subis par deux jeunes Vendéennes, par des voyageurs, des conscrits déserteurs ; saisie d'effets de l'abbé Roland cachés à Lusangé ; rédaction de listes de jeunes gens, élection des officiers de la garde nationale, érection de la montagne prescrite autour de l'arbre de la Liberté, plaintes contre les réquisitions de grains et de fourrages dans les paroisses épuisées (pluviôse) ; — listes des voitures à mettre en réquisition pour les transports ; projet formé à Saint-Julien de V. de lever 100 hommes aux frais du Trésor pour explorer les forêts voisines et en chasser les brigands, nominations de secrétaires greffiers, d'agents pour recueillir du salpêtre ; reproches aux communes qui ne répondent pas aux nécessités des réquisitions de charrettes, protection aux forges de Moisdon et aux provisions destinées aux marchés de Paris (ventôse) ; — arrêtés des R. du P., Prieur de la Marne et Garrau, sur la vigilance à exercer contre les conspirateurs (15 ventôse), de Dubois-Crancé et de Francastel, sur la suppression des faveurs accordées aux conscrits cultivateurs et sur l'application des dispenses de service (23 et 26 ventôse) ; etc.

[illegible]

Germinal - floréal an II. — Circulaires, instructions, délibérations et correspondance émanant des Comités de sûreté générale et de salut public, des administrateurs généraux des subsistances militaires, des commissions chargées des transports, des subsistances et des approvisionnements de la R. F., de l'agence des poudres et salpêtres, du commandant temporaire de la place de Châteaubriant, du directeur des Étapes, de l'agent en chef des subsistances à l'armée de la Loire, du directoire du Département, des comités de surveillance, des municipalités du [illegible] des adjudants [illegible] de la Marine, des agents nationaux, concernant les objets ci-après : règles à observer dans le choix des arbres à abattre sur les [illegible] chés ; surveillance des émissaires anglais chargés de répandre de faux assignats ; paiement et nourriture des ouvriers employés à l'exploitation des bois de marine ; réfection de la carte routière des étapes ; poursuite des brigands autour de la forêt de Combrée par le général Savary ; choix des commissaires par les districts pour des missions spéciales, répartition des corvées de charrois au profit de la commission civile et administrative ; recherche des cendres et des matières propres à faire le salpêtre et le cuir ; régularité du service des étapes à assurer, privilège de conserver des fusils revendiqué par le directeur des forges de la Hunaudière ; détails des opérations de quelques comités de surveillance ; attaque des forges de Moisdon (21 germinal) ; — alarmes causées à Erbray et à Vouvantes par la présence des brigands dans la Forêt-Pavée (germinal) ; — poursuite de déserteurs, choix d'experts pour l'estimation des dommages causés aux particuliers ; avis de pillages commis sur le territoire d'Auverné ; etc. — Arrêtés des représentants du P. Dubois-Crancé (3 germ. et 24 flor.), Garrau et Prieur de la Marne (4 et 18 germ.), Ingrand et Bourbotte (30 floréal).

L. 986. (Liasse.) — 236 pièces.

Prairial - messidor an II. — Instructions, circulaires, ordres de service émanant des représentants du Peuple Bourbotte (12 prairial), Bò (2-14 messidor), du Comité de salut public, des commissions dites des armes portatives, des armes et poudres, des subsistances, de l'organisation et du mouvement des armées de terre, du commerce, du comité de l'instruction publique, de l'agence révolutionnaire des poudres et salpêtres ; — de l'adjudant général Savary, de l'inspecteur des subsistances militaires, de l'agent général des subsistances près de l'armée de la Loire, du garde-magasin ; — autre correspondance envoyée au directoire du district, à l'agent national par les agents nationaux des communes, par les comités de surveillance, par les directoires des districts voisins ; — par le directoire du Département ; — par le directeur des postes, l'accusateur public près du tribunal criminel, les préposés de l'agence des poudres et salpêtres, l'ingénieur en chef de la Marine sur la rivière de Loire ; etc.

[illegible]

Thermidor - 5e jour compl. an II. — Instruc-

tions, circulaires, ordres de service émanant des R. du P. en mission, Bô et Laignelot (thermidor), du Comité de salut public et des diverses commissions chargées des subsistances, des secours, de l'agriculture, etc., des agences nationales et de leurs sous-agents en province, du directoire du Département, des garde-magasins, du directeur des subsistances des troupes en marche, du commissaire-inspecteur de la levée des chevaux, des directeurs des forges, de l'ingénieur de la Marine, du directeur de l'ambulance de l'armée des côtes de Brest, de l'inspecteur des exploitations de bois ; — autre correspondance adressée au directoire du district par les agents nationaux des communes et des districts voisins, par les comités de surveillance ; — informations diverses sur le massacre du citoyen Rocher, directeur des forges de Moisdon, sur l'irruption d'un détachement d'hommes armés, couverts d'un masque noir, qui ont tué trois patriotes, la terreur causée à Rougé par les brigands qui brûlent partout les registres et empêchent le citoyen Chevé d'ouvrir une école primaire, et par le « massacre affreux des pauvres Démolon » (15 thermidor an II) ; — récits de pillages et d'attaques à Louisfer, à Soudan ; dénonciations des citoyens Jarry, Gautier, et autres renseignements sur le volontaire Chauvière, au siège de Bitche, et sur divers suspects ; etc.

L 988. Liasse. — 105 pièces.

Vendémiaire an III. — Instructions, circulaires, correspondance, arrêtés émanant des représentants du Peuple Guyardin, à Saumur, le 3, Niou, à la Rochelle, le 19 ; des comités de la Convention, des commissions supérieures, des agences générales de la grosse artillerie et des subsistances ; du directeur des subsistances militaires à Angers, Fromental ; du commissaire inspecteur de la levée des chevaux, à Rennes, Massé ; de l'agent général des transports militaires, Thévenin ; de l'agent en chef des subsistances militaires à l'armée de la Loire, Beaudesson ; du garde-magasin, Connesson, du sous-inspecteur des subsistances, Petit ; de l'inspecteur des fourrages, Babel ; du commissaire ordonnateur en chef de l'armée des côtes de Brest, Petit ; de Guyon, chargé en chef du service des vivres de la place de Nantes ; des ingénieurs de la Marine chargés de l'exploitation des bois de construction ; — du directoire du Département ; — des agents nationaux près des districts et des municipalités, des comités de surveillance, des régisseurs des forges, de la gendarmerie concernant l'exécution des réquisitions, l'approvisionnement des magasins ; — informations diverses sur l'invasion du bourg de Derval par une troupe de 200 brigands, les meurtres et les pillages commis, les enlèvements d'habitants exécutés par 100 cavaliers des brigands dans deux communes voisines de Machecoul, dans la nuit du 10 au 11 vendémiaire, au rapport du receveur des Domaines ; etc.

L 989. Liasse. — 216 pièces.

Brumaire - frimaire an III. — Correspondance des représentants du Peuple, Ruelle et Boursault, instructions, arrêtés, circulaires, ordres de service émanant des comités de la Convention, des commissions supérieures, des agents généraux concernant : l'abattage des bois qui bordent les grandes routes, les remontrances à adresser aux jeunes gens de la première réquisition, et les promesses d'indulgence à leur offrir ; la subsistance des ouvriers employés aux forges, la fourniture d'alun et d'huile réclamée par les tanneries ; les certificats à produire par les militaires en traitement chez eux, la surveillance à exercer sur les conscrits employés dans les forges de la R. ; le versement des denrées dans les magasins, l'inscription des sommes versées dans l'emprunt volontaire ; les précautions à prendre contre les fermiers qui démontent leurs charrettes pour éviter les réquisitions, la restriction du service de la gendarmerie, les règles à suivre pour la comptabilité des magasins militaires d'habillement ; la production des états de situation des districts au point de vue de la fabrication des souliers ; — autre correspondance émanant des agents des subsistances, de la Commission civile et administrative près l'armée de l'Ouest ; — des directeurs des forges, de l'hospice militaire de Châteaubriant, du receveur des domaines à Derval, des agents nationaux ; — lettres particulières envoyées par Dupuis père, juge de paix à Nantes, sur la conduite du sieur Vannier, commissaire aux livraisons de grains, de Palierne, adjoint aux adjudants généraux ; etc.

L 990. (Liasse.) — 119 pièces.

Nivôse - ventôse an III. — Correspondance et délibérations adressées au directoire et à l'agent national de Châteaubriant par le Directoire du département, les juges au tribunal du district, le Comité de

surveillance de Châteaubriant, le commandant de l'arrondissement, Martinet, le commissaire du recrutement, Duradier, l'agent salpêtrier, Lemaître, les officiers municipaux et les agents nationaux du ressort, contenant des informations sur les missions remplies par les divers commissaires envoyés dans les campagnes, le traitement payé aux membres du comité révolutionnaire de Châteaubriant, la situation des prisons, le nombre des détenus, le tarif des taxes à payer aux huissiers et aux témoins, la réception des grains; etc.; — lettres diverses adressées par le receveur d'enregistrement à Machecoul, Charruau, relatant les entrevues qui ont eu lieu entre les Royalistes et les Républicains, les démarches des généraux et des représentants du Peuple, en vue d'une amnistie et d'une suspension d'hostilités, les mouvements des troupes, les espérances et les craintes qui rassurent et agitent les esprits ; etc.

L [illegible] 154 pièces.

Nivôse - ventôse an III. Arrêtés et correspondance des représentants du P., Guermeur, Guezno, Blutel, Boursault, Morinon, Ballet, Dornier, Guyardin, Delaunay, Gaudin, Auger, Menuau et Ruelle, concernant la confection des listes de détenus, arrêtés par mesure de sûreté générale ou de police ; les achats et transports de fourrages, l'élargissement des rebelles condamnés aux fers, la formation de compagnies de gardes territoriales (24 nivôse) ; — correspondance et circulaires émanant des comités de la Convention, des commissions supérieures, des agents des subsistances militaires, du directeur des forges nationales de Moisdon, des agents forestiers, concernant les approvisionnements à entretenir, la fabrication des armes, les obligations imposées aux préposés du service des étapes, la formation du livre de la bienfaisance nationale, la communication des mercuriales, la délivrance des effets d'habillement aux militaires convalescents, la fixation de l'indemnité à payer aux membres des comités de surveillance; la protection des ouvriers chargés d'extraire le bois et de forger le fer à Moisdon et à Saint-[illegible].

L [illegible] | 348 pièces.

Germinal - prairial an III. Correspondance, divers délibérations, arrêtés et rapports adressés au directoire du district de Châteaubriant et à l'agent national par les municipalités du ressort, par les municipalités des départements voisins, par le comité de surveillance du chef-lieu, par les gardes forestiers, par quelques particuliers, par Lemaître, dit le Léopard, adjudant major, par les commissaires aux subsistances et au salpêtre, concernant les objets suivants : distribution du grain aux habitants, vérification des opérations des salpêtriers; insultes et résistances envers les commissaires chargés de l'enlèvement des grains et des ventes des biens nationaux; répression des dilapidations, obstacles qui empêchent l'installation du casernement, désarmement des citoyens Hanet, Régnier et Vannier; arrestation du citoyen Mustière, maire de Melleray (14 floréal); du maréchal-ferrant, Aunet, coupable d'avoir encloué trois pièces de canon sur la tour du Four, à Châteaubriant; troupes menacées de disette signalées au général Hoche, réquisition de 100 lits pour la caserne du château, demande de logement pour l'instituteur Phelippes, à Béré, remboursement d'avances au geôlier des prisons, application des conditions du traité de la Mabilais dans les campagnes et interdiction des signes extérieurs portés par les rebelles (prairial); — informations particulières du receveur des domaines, Charruau, sur la conduite de Charette pendant l'armistice conclu avec les royalistes ; — autre correspondance émanant du directoire du département contenant des instructions pour la perception des contributions, la police intérieure, l'application de l'arrêté des R. du P., Brue et Guermeur, ordonnant l'arrestation des chefs et sous-chefs des bandes de chouans (8 prairial an III); — autres instructions émanant des commissaires des guerres, de l'adjudant général Chamberting, chargé du recrutement, des agents des subsistances, des garde-magasins, du commandement de la force armée de l'arrondissement, du commandant de place à Châteaubriant ; — lettre du citoyen Mathis concernant un projet de dessèchement des marais d'Erdre; — arrêtés, circulaires et instructions émanant des comités de la Convention et des commissions supérieures, contenant des ordres de services sur l'emploi des fers déposés dans les magasins de Moisdon, la statistique des armes blanches et à feu, l'entretien des prisons, la surveillance des émigrés et des prêtres, la suppression de l'atelier de salin établi à Nort, le recensement des animaux ruraux, témoignage de regrets adressé par le représentant du P., Grenot, aux gardes territoriales qui demandent leur licenciement (11 prairial) ; etc.

L 993. (Liasse.) — 123 pièces.

Messidor an III - 28 floréal an IV. — Correspondance et délibérations adressées au directoire par les municipalités, les receveurs du district, l'instituteur de Châteaubriant ; — instructions et circulaires émanant des agents du salpêtre et des subsistances, du directeur des messageries à Rennes, du garde-magasin, des comités de la Convention, des commissions supérieures, du commissaire ordonnateur des guerres, Daru, de l'agent en chef des subsistances à l'armée de l'Ouest, Faye ; du directeur des subsistances des troupes en marche, Guy, établi à Rennes ; du directeur des subsistances de la XIIe division, Saron, établi à la Rochelle ; — autre correspondance adressée par le directoire au département se rapportant à la répression des rassemblements illégaux, à l'arrestation des émigrés et des prêtres suspects, à la nomination aux places vacantes, à l'expédition régulière des rapports décadaires au chef-lieu, à la poursuite des instigateurs de troubles qui agissent sur la ville de Châteaubriant, le 23 thermidor, à la démission du procureur syndic du district, Bongérard, à la rédaction en double des registres de l'état-civil ; — clôture de la salle du club occupée par la société populaire de Châteaubriant (16 fructidor) ; etc.

L 994. (Registre.) — 71 feuillets.

31 mars 1792 - 28 ventôse an IV. — Registre de dépôt contenant l'inscription sommaire des pièces suivantes : pétition des forgerons de Moisdon tendant à obtenir le paiement de leurs travaux en écus comme supplément de paie, s'ils sont payés en assignats ; — certificats de résidence de Joseph Léziard du Deserseul (f° 2), de M. Robineau de la Roche-Quairie (f° 2) ; — titres de propriété du cautionnement de J.-B. Régnier, receveur du district (f° 2) ; — baux à ferme du bénéfice dont jouissait l'abbé Gobé, curé du Grand-Auverné, à Haute-Goulaine (f° 5) ; — baux à ferme de la terre et seigneurie de Sion et de la forge de la Hunaudière (f° 13) ; — dot de 350 livres constituée à la visitation de Rennes pour Marguerite du Cellier, en 1783 (f° 19) ; — dépôt d'ornements ecclésiastiques trouvés à Châteaubriant sous un hangar (f° 49), — d'objets en or, en argent et en cuivre enlevés dans les églises de la Chapelle-Glain et de Melleray (f°s 52-53) ; — pétition du sous-lieutenant des grenadiers du 1er bataillon de la Seine-Inférieure, demandant que les habitants soient obligés de porter des cocardes tricolores et des passeports pour que les soldats puissent distinguer les patriotes des chouans (fructidor an II) ; — actes de décès, réclamations de salaires, d'indemnités ; etc.

District de Clisson

L 995. (Cahiers.) — 48 feuillets.

20 mars 1793 - 30 fructidor an II. Livres d'enregistrement des lois, arrêtés et instructions adressés par le Gouvernement et le Département.

L 996. (Cahiers.) — 40 feuillets.

15 septembre 1790 - 25 août 1792. — Procès-verbaux des séances du Conseil général d'administration tenues à Clisson et se rapportant aux affaires ci-après : vérification de la caisse du trésorier du district (f°s 1-3) ; — continuation de la pension due à l'abbé de Meaux (f°s 2 et 17) ; — paiement des portions congrues aux ecclésiastiques (f° 5) ; — projet de réunion des paroisses les moins étendues à leurs voisines, et changement dans le ressort du district (f° 6) ; — observations sur la marche des opérations du directoire, et félicitations (f°s 7 et 8) ; — nomination d'experts pour estimer les biens nationaux (f° 10) ; — adjudication de monceaux de terre à prendre dans la cour des Cordeliers (f° 13) ; — règlement intérieur arrêté pour les séances du directoire et l'ordre des travaux (f°s 13-16) ; — élection d'un substitut du procureur-syndic (f° 18) ; — amortissement de droits seigneuriaux offert par le propriétaire de la métairie noble de l'Anglécherie, sous le fief de la Regrippière, pour le prix de 1.514 livres (f° 19) ; — balance des comptes de la communauté des Bénédictins de Vertou (f° 20) ; — demande de frais de déplacement à accorder aux membres du directoire (f°s 21-22) ; — discours d'ouverture de la deuxième session, admission de nouveaux membres, adresse à l'Assemblée nationale, plaintes contre la forme des adjudications des droits de tiers et de quart des domaines nationaux saisis (f° 25) ; — élections, substitution de cloches à Vertou (f° 27) ; — ouverture d'une grande route entre Clisson et Montaigu (f° 28) ; — programme de travaux

publics à réaliser (f°s 29 et 30) ; — répression des insultes commises à Saint-Julien-de-Concelles envers les officiers municipaux, le 30 octobre 1791 (f° 30) ; — discours du maire de Clisson, Duboueix, dans la séance du 3 novembre, examen des pétitions relatives au nombre des notaires, aux changements de circonscription (f°s 32 et 33) ; à la réduction des frais de justice et de procédure (f°s 33-35) ; — tableau de la répartition des contributions (f° 36) ; — séance du 26 août 1792 relatant la révocation du procureur de la commune de Clisson, Dabin, ses efforts pour former une coalition favorable au clergé, et les protestations qu'elle souleva.

L [illegible]

16 mars 1793 - 2 nivôse an II. — Délibérations des membres du directoire de Clisson réfugiés à Nantes, depuis le 16 mars, suivies d'arrêtés sur divers objets. Les trois premiers feuillets contiennent le récit des troubles qui ont éclaté, le 10 mars, à Clisson et aux environs, et qui fut décidé dans une réunion des diverses autorités établies à Nantes, chez le citoyen Trastour, rue de la Casserie. Remboursement de rente due à l'hôpital de Clisson (f° 1); — indemnité pour pertes réclamée par le vicaire assermenté de Saint-Fiacre, Baudouin, dont les meubles furent brisés (f° 4) ; — création d'un corps de volontaires destiné à porter des secours à Paris « contre les désorganisateurs » (10 juillet 1793) ; — élection d'un député du canton d'Aigrefeuille pour porter l'acceptation de la Constitution à Paris (f°s 20 et 21) ; — avis sur la production de divers mémoires déposés par des femmes d'émigrés, des victimes de la guerre civile ; — indemnité provisoire de 1.000 livres au citoyen Moulin, receveur de l'Enregistrement au Loroux, qui fut cruellement maltraité et détenu pendant 6 mois (f° 35) ; — instances des réfugiés de Clisson pour être autorisés à suivre l'armée qui se portera dans leur ville (f° 40) ; — approbation des [illegible] pour le transport des cloches de [illegible] par les révoltés (f° 68) ; — rejet de créance de la femme Lusseau sur les biens de l'abbé Godard, ex-curé de Haute-Goulaine, déporté en [illegible] des réfugiés de Clisson qui ont quitté Nantes un peu avant le siège [illegible] « [illegible] les tyrans et leurs titres ! Vive la République ! » (f° 91), etc. — Table alphabétique des noms de personnes.

L 998. (Registre.) — Petit in-f°, 190 feuillets.

3 nivôse an II - 13 pluviôse an III. — Délibérations des membres du directoire du district de Clisson suivies d'arrêtés sur les objets suivants : démission et abdication du titre de prêtre par l'abbé Clément, curé constitutionnel de Clisson (f° 1) ; — vente de bestiaux saisis sur des émigrés à la requête du commissaire Mézière (f° 6) ; — observation d'un marché de vins conclu entre les citoyens Boutin et Dufresnois (f° 16) ; — dénonciation de deux adresses fédéralistes envoyées par les sociétés d'Avallon et de Dax (f° 26) ; — dépôt de titres féodaux par Mme des Montils, et ordre de les brûler de suite (f° 53) ; — relevé des détenus des prisons de Nantes originaires des communes insurgées (f° 78) ; — adjudication des récoltes urgentes à faire sur les domaines du Drouillay et de la Cave, en Vertou (f° 93) ; — poursuites à exercer contre les auteurs des malversations commises sur la terre de l'Ebaupin, en Vertou (f° 147) ; — traitement de commis aux bureaux à payer au citoyen Sauvaget, parti aux frontières parmi les volontaires (f° 159) ; — validité d'une créance de 300 livres de rente viagère due par l'émigré Chardonnay à la femme Coursier (f° 190) ; etc. — Table alphabétique.

L 999. (Registre.) — Petit in-f°, 135 feuillets.

14 pluviôse an III - 29 floréal an IV. — Délibérations des membres du directoire du district de Clisson suivies d'arrêtés sur les objets suivants : allocation de pension à René Delumeau, grenadier au 33e régiment d'infanterie, après la perte de son brevet au camp de la Roulière (f° 1) ; — de frais de déplacement aux experts chargés de l'estimation des biens nationaux (f°s 4 et 5); — réclamation de secours provisoire par les trois sœurs Boishéraud (f° 9) ; — amnistie et levée de séquestre accordées à Renée Lescu, femme Jacquelot de la Motte (f° 14) ; et à la citoyenne Bureau, veuve Massicot (f° 62) ; — amortissement d'une rente de 50 livres au profit de l'hôpital de Clisson, par le citoyen Boyer (f° 80) ; — examen des états de pertes éprouvées par les patriotes réfugiés et propositions faites pour le réglement des indemnités (f° 86) ; — remboursement du prix d'une gabarre enlevée par les insurgés sur le territoire

du Pallet (f° 92); — répartition des papiers et registres de l'Administration après la suppression des districts (f° 108); — explications sur la conduite des réfugiés du district qui avaient été dénoncés au général Hoche (f° 123); etc.

L 1000. (Cahier.) — 23 feuillets.

4 brumaire an II - 11 vendémiaire an IV. — Livre de correspondance de l'agent national du district, contenant ses rapports décadaires adressés aux comités de Salut public et de Sûreté générale, sur les sujets ci-après : situation de l'esprit public caractérisée par l'obstination des rebelles dans six communes, et par le civisme des patriotes « qui ne veulent ni prêtres, ni nobles, ni aristocrates, ni brigands » (f°s 1-2); — états des ressources du district et des moyens de les mettre en valeur (f° 4); — rédaction des listes d'émigrés, de condamnés, de déportés et de détenus (f° 9); — tentatives pour enlever les récoltes à l'abri du camp des Sorinières, dans la région de Vertou (f° 11); — destruction de l'atelier de salpêtre par les brigands (f° 12); — appel à la concorde et aux sentiments de pardon pour rétablir la paix dans les campagnes (brumaire an III); — malaise et désordres causés par deux ans de brigandage, « les mœurs sont totalement corrompues » (f° 14); — réponses souvent négatives motivées par la difficulté de faire exécuter les lois dans un pays insurgé, dont les administrateurs sont réfugiés à Nantes depuis 30 mois.

L 1001. (Cahier.) — 14 feuillets.

4 août 1793 - 22 frimaire an II. — Livre de correspondance des administrateurs du district, contenant des renseignements sur le nombre des forges, l'état de la caisse du receveur, qui fut obligé d'abandonner une partie de ses fonds, la situation des réfugiés à Nantes, qui manquent de pain, les ventes de biens nationaux, la conservation des effets appartenant aux absents, circulaires aux municipalités pour exciter leur zèle en faveur des réquisitions prescrites; etc.

L 1002. (Cahier.) — 85 feuillets.

1er nivôse an II - 2 nivôse an IV. — Livres de correspondance des administrateurs du district et de l'agent national, contenant la copie des lettres et circulaires adressées au Gouvernement, aux autorités constituées et aux municipalités, sur les objets ci-après : ordre de veiller à la culture des terres et d'ensemencer celles qui sont abandonnées (f° 4); — reconnaissance témoignée au citoyen Touchard, commandant de place à Clisson, pour sa protection à l'égard des propriétés (f° 8); — instances près du Représentant du Peuple pour la conservation du district de Clisson (f° 10); — recherche des réfractaires à la conscription, et notification de leurs noms (f° 17); — difficultés de recenser la population par suite de la dispersion des habitants errants ou fugitifs (f° 24); — recommandation en faveur de six jeunes républicains aspirants à l'Ecole de Mars (f° 33); — règles à suivre pour préparer l'état des biens saisis sur les condamnés et les étrangers (f° 53); — embarras causés par le défaut de fonds pour frais de bureau (f° 59); — remboursement de 800 livres avancées aux 4 députés de la Fédération de 1790 (f° 64); — ouverture d'une souscription pour la construction d'une frégate destinée à combattre les prétentions de l'Angleterre (f° 70); etc.

L 1003. (Cahiers.) — 23 feuillets.

An III. — Personnel des autorités constituées du district. — Tableaux nominatifs comprenant les officiers municipaux, les notables, rangés par municipalité avec des notes sur les décès, la résidence, la conduite politique des personnes.

L 1004. (Liasse.) — 53 pièces.

1790 - 1793. — Délibérations, pétitions, instructions, correspondance adressées au directoire par les municipalités du ressort de Clisson, à propos des affaires ci-après : répression des fraudes commises au détriment de l'entrepôt des tabacs (1790); — plainte contre le ci-devant recteur de Saint-Fiacre, René Marion, qui se permettait d'envoyer paître ses bestiaux dans les prairies du presbytère; supplément de solde accordé au détachement de troupes envoyé à Vieillevigne, demande de munitions et d'armes par les communes de la Chapelle-Heulin et de Vertou; avis de dépôt d'armes cachées au Clairet et à la Barillère, et dénonciations des officiers municipaux de Vallet contre les citoyens de Bruc, de la Ferronnière, Pineau et Rodrigue, leurs agents; — demande de quatre foires nouvelles par la commune de la Chapelle-Basse-mer; économies à faire sur le

luminaire de l'église au profit des pauvres de Haute-Goulaine, et application au même objet des quêtes faites pour les âmes du Purgatoire; réparation des grandes routes, des ponts et des chemins (1791) ; — augmentation de solde demandée par les canonniers envoyés à la Chapelle-Bassemer ; perquisitions à la maison du Rufflay, chez le sieur La Garde, liquidation du compte définitif de la maison de charité de Vallet (1792); — projets homicides des ennemis des patriotes à Saint-Fiacre, réclamation d'armes et de munitions pour la garde nationale, désarmement des suspects, fermeture des chapelles non pourvues de prêtres assermentés (mars); — liste des absents de Vallet, instructions sur les moyens d'assurer le service des subsistances de tout genre (1793) ; etc.

L 1005. [illegible] — 175 feuillets.

An II - an IV. — Communications, pétitions, correspondance adressées au directoire par diverses autorités et par les municipalités, sur les objets ci-après : listes des absents, des brigands et des émigrés, levée et équipement de chevaux par les municipalités, offres de service des tisserands de Cugand pour l'équipement des troupes, avis d'une rencontre sanglante à Jallais et de divers attroupements, tableau de la détresse des habitants de la Haie-Fouassière, frais de gîte à payer à un aubergiste de Maisdon qui avait hébergé des gardes nationaux, en 1791 et 1792 ; nouvelles des révoltés, qui ont passé la Loire et sont rentrés ensuite dans leurs foyers (vendémiaire-frimaire) ; — situation des récoltes et des approvisionnements, statistique des moulins, nominations des agents nationaux à la place des procureurs des communes, recherche des cadavres à inhumer, succès remportés sur les révoltés, et saisie sur eux de 32,000 livres, complots organisés autour du Pallet et du Loroux, arrestation au château de la Haie-Bottereau, passage de troupes, réquisitions de charrettes et de bûcherons, conversion des habitants de Vieillevigne du côté de l'armée de Charette, arrestation des [illegible] du Puiset et de la Chaussaire ; manifestation de patriotisme des habitants du Pallet (nivôse-ventôse); — renseignements sur les étangs, poursuites contre les réfractaires au recrutement, distributions de [illegible] renouvellement du personnel (germinal-prairial) ; — état des créances de la fabrique de Monnières, rebut des victimes de la guerre à [illegible], obstacles à vaincre pour rétablir l'agriculture et enlever les récoltes des pays insurgés, listes d'indigents à dresser, désir de retour exprimé par les habitants déportés dans le Loiret (messidor-fructidor); — copie d'une réquisition du chef royaliste, Pérère, datée de Saint-Macaire, instructions de la Commission d'agriculture, de la Commission des administrations civiles, police et tribunaux (an III); etc.

L 1006. (Cahier.) — 10 feuillets.

1792 - floréal an III. — Enregistrement des certificats de résidence déposés au district par les absents.

L 1007. (Cahier.) — 16 feuillets.

26 messidor an II - 15 germinal an III. — Livre des mandats délivrés au nom du citoyen Bissuel, agent salpêtrier, des juges, des administrateurs, des municipalités, des membres du clergé, du comité de surveillance de Clisson, etc.

L 1008. (Cahier.) — 16 feuillets.

29 septembre 1793 - 24 brumaire an II. — Livre des déclarations faites par les habitants de Clisson réfugiés à Nantes, contenant des détails sur la mort de plusieurs citoyens, sur la prise de Vertou par les insurgés, la détention du receveur de l'Enregistrement, Bessonneau, l'arrestation de Savariau, jeune, par les révoltés, et les circonstances de son évasion, les noms des chefs royalistes qui conduisaient les insurgés sur Clisson, etc.

DISTRICT DE GUÉRANDE.

L 1009. (Cahier.) — 34 feuillets.

15 septembre 1790 - 8 novembre 1792. — Conseil général du district de Guérande. Procès-verbal des séances contenant des délibérations et des avis relatifs aux objets suivants : dépôt de pièces sur le bureau ; — nomination du sieur Grimperel en qualité de trésorier du district (f° 2) ; — démolition du tombeau de M. de Boisgelin dans l'église de Missillac, parce qu'il gênait les cérémonies (f° 3) ; —

ouverture d'un livre d'inscription pour les citoyens d'Herbignac qui voudront faire partie de la garde nationale (f° 4) ; — experts à désigner pour l'estimation des biens nationaux ; — répartition d'une somme de 2,800 liv. pour subvenir aux frais de réparation du presbytère d'Assérac (f° 6) ; — fixation des lieux de réunion pour les assemblées primaires (f° 7) ; — installation matérielle du Directoire (f° 10); — dépôt de titres de créances sur le clergé ; — élection des membres du bureau (f°s 15 et 16) ; — programme des travaux publics à entreprendre (f°s 17-19) ; — création d'une foire à Herbignac le premier mardi de chaque mois (f° 20) ; — rétablissement des affaires dans les ports de Piriac et du Croisic (f° 21-23) ; — remaniement des circonscriptions paroissiales (f° 21) ; — propositions pour rendre la vie au collège de Guérande et y organiser l'enseignement (f° 25) ; etc. — Sont annexés 8 feuillets d'arrêtés du Directoire, concernant le séquestre et la régie des domaines nationaux, le paiement des dépenses du tribunal, l'organisation de la garde nationale à Batz, l'interdiction de porter le costume religieux, le transport des cloches des Ursulines de Guérande et des Capucins du Croisic, l'envoi des objets d'or et d'argent à la Monnaie ; etc.

L 1010. Registre. — Grand in-f° ; 96 feuillets.

13 avril 1793 - 24 nivôse an II. — Procès-verbaux de délibérations du Conseil, contenant ses avis et ses décisions sur les objets ci-après : ouverture des lettres suspectes et convocation au chef-lieu du district de tous les pères, mères, frères et enfants des émigrés ; — poursuites réclamées contre les Sœurs de la Sagesse, « qui entretiennent les peuples dans le fanatisme par leurs discours » (f°s 1-3) ; — mesures de surveillance à prendre contre les habitants de Saint-Joachim, qui accaparent les grains dans leurs îles (f° 5) ; — désignation de commissaire pour activer le recrutement (f° 12) ; — réquisition au détachement du bataillon de Dieppe, en garnison au Croisic, de se rendre à Guérande (f°s 22-23) ; — organisation de la défense des côtes (f° 27) ; — expédition des archives et de la caisse du district au Croisic et retour (f° 40) ; — réquisition au tribunal révolutionnaire de se transporter à Guérande pour juger les prévenus de délits contrerévolutionnaires (f° 47) ; — adresse du Conseil aux habitants de Saint-Joachim pour les inviter au repentir (f° 59) ; — listes des personnes suspectes à arrêter et à renfermer dans la maison Le Chauff (f°s 70 et 80) ; — manifestation de fraternité entre les communes de Batz et de Guérande (f° 72) ; — envoi de subsistances à l'armée victorieuse des Vendéens, à Savenay (f° 88); — rapport des administrateurs pour justifier leur conduite pendant les troubles (f°s 89-92) ; etc.

L 1011. Registre. — Grand in-f° ; 98 feuillets.

20 nivôse an II - 12 floréal an III. Procès-verbaux de délibérations du Conseil, contenant ses avis et ses décisions sur les objets ci-après : réponses aux 26 questions posées par le Comité de sûreté générale (f°s 1-2) ; — recherche des frères Bernard, cachés à la Mâtinais, en Missillac (f° 4) ; — classement des communes dans le ressort des marchés (f°s 8 et 48) ; — réquisition d'effets de campement et d'équipement (f° 10) ; — translation des malades de l'hôpital dans le couvent des Ursulines (f° 12) ; — opposition à la concentration de tous les registres de l'état civil au chef-lieu du département (f° 14) ; — obligation de porter sur soi un certificat d'identité (f° 15) ; — contrôles de départ à rédiger pour les jeunes gens de la 1re réquisition (f° 18) ; — arrestation de plusieurs religieuses du Croisic, qui ont refusé de prêter le serment, et transfert à Nantes de 6 d'entre elles (f° 22) ; — injonction à la municipalité de Batz de choisir un instituteur de langue française (f° 23) ; — liste de détenus à envoyer à Nantes, avec des notes (f° 31) ; — récriminations contre la négligence de la municipalité de Pontchâteau, dont les membres sont destitués (f° 35) ; — instructions sur la culture des terres à ensemencer dans le plus bref délai (f°s 37 et 39) ; — arrestation de trois prêtres soupçonnés d'opposition et ordre de conduite à Nantes (f° 44 et 45) ; — remontrances sur les causes de la disette de grain et les moyens d'y remédier (f°s 50-56) ; — plan d'organisation pour l'instruction primaire (f° 65) ; — vœu en faveur de l'ouverture d'un collège à Guérande (f°s 66-67) ; etc.

L 1012. Registre. — Grand in-f° ; 98 feuillets.

31 mars 1793 - 28 prairial an II. — Livre des délibérations des membres du Directoire, contenant ses avis et ses arrêtés sur les objets suivants : procès-verbal des dégâts commis par les révoltés lors de la prise de Guérande, constatant la destruction des archives du district, de la municipalité et du tribunal, et relatant les événements qui se sont

passés du 13 mars au 30 (f°s 2-6) ; — envoi de détachements à Montoir et au Pouliguen pour rétablir l'ordre et garder la batterie de Pontchâteau, qui est au pouvoir de l'ennemi (f° 10) ; — allocation de pension à une religieuse Ursuline (f° 12), de pension alimentaire à Marie Godet, épouse de Louis Le Pourceau, émigré (f° 13) ; — instances en faveur de l'augmentation de la garnison de Guérande (f° 17); — visa des états d'indemnités réclamées par les victimes de l'insurrection à Pontchâteau et à Montoir ; — proposition de dessécher plusieurs marais (f° 32) ; — enquête à faire sur l'évasion des prisonniers détenus au château de Guérande (f° 40) ; — suppression de tous les emblèmes de la Féodalité et de la Royauté (f° 49) ; — manifestation de fraternité entre plusieurs communes voisines de Guérande, venues au chef-lieu avec le drapeau tricolore (f° 54) ; — mesures de défense prises à l'approche de l'armée royaliste, battue à Savenay, et proclamation à toutes les communes pour les inviter à poursuivre [illegible] (f° 56) ; — arrestation du sieur Jego, chef des rebelles (f° 70) ; — nomination de deux commissaires pour rassembler tous les livres saisis et confisqués dans la maison d'Andigné et en faire le récolement (f° 78) ; — instruction à répandre pour éviter la contagion de la peste (f°s 95-98) ; etc.

[illegible]

1er messidor an II - 16 brumaire an IV. — Livre des délibérations des membres du Directoire, contenant ses avis et décisions sur les objets ci-après : examen de la conduite de l'abbé Jalliot, ex-curé de Montoir, accusé d'avoir suivi l'armée des rebelles, et des pièces produites par lui (f° 1) ; — dépôt des lettres de prêtrise par les abbés Radal et Jagorel (f° 3); et destruction des titres de huit autres prêtres (f° 10) ; — réquisition à Batz pour découvrir des prêtres errants (f° 22) ; — reconnaissance du [illegible] en qualité de commandant de [illegible] (f° 31) ; — [illegible] du Croisic à propos de la rareté des approvisionnements de son marché et de [illegible] qui le menace (f° 34) ; — liberté de circuler demandée par les frères Calvé de [illegible] (f^os [illegible]) ; — [illegible] (f° [illegible]) ; — [illegible] à la municipalité d'[illegible] [illegible] (f° [illegible]) ; — [illegible] (f° [illegible]) ; — [illegible]

de troubles et de conspiration autour de Guérande, signalée aux Représentants du peuple (f° 100) ; — avance de fonds à l'hospice de Guérande (f° 129) ; — liste de citoyens suspects d'avoir participé aux révoltes (f° 130) ; — organisation des ressorts attribués à chaque école primaire (f°s 143-146) ; — interrogatoire et examen de la conduite de l'abbé Rouaud, prêtre amnistié, après sa rentrée en France, lequel exerçait son culte dans une prairie d'Avrillac, en Saint-André-des-Eaux, près de la maison de son père (f°s 146-147) ; — acte de soumission aux lois de J. Mahé, prêtre (f° 158) ; — nominations d'instituteurs et d'institutrices (f°s 87, 91, 97, 98, 112, 131) ; etc.

L. 1014. (Registre.) — Grand in-4°, 38 feuillets.

1er juin 1793 - 26 fructidor an III. — Livre des délibérations du Directoire relatives aux impositions : avis et arrêtés sur des demandes de réduction de contribution foncière et mobilière, sur des réclamations de salaires dues à des commissaires chargés de la confection des rôles ; décharge de non valeur pour le percepteur de Pontchâteau ; rectification des rôles de la commune de l'Union (Sainte-Reine), dont les estimations sont au-dessous de la valeur des terrains ; allocation de 600 livres au Comité révolutionnaire de Guérande (f° 15) ; etc.

L. 1015. (Registre.) — Grand in-4°, 171 feuillets.

3 janvier 1794 - 4e jour compl. an III. — Correspondance du procureur syndic et de l'agent national du district. Livre d'ordre contenant le sommaire des lettres et pièces diverses reçues des diverses autorités civiles et militaires et des particuliers.

L. 1016. [illegible]

Nivôse - Prairial an II. — Journal de correspondance sommaire, contenant le résumé des lettres reçues des diverses autorités civiles et militaires et surtout de la Commission des subsistances et approvisionnements de la République. La colonne des réponses contient de rares mentions.

L. 1017. [illegible]

Juin et juillet 1793. — Copies de lettres écrites au général Avril à la Roche-Sauveur, au comman

dant du Croisic, au général Canclaux, au commandant Savary à Mindin ; autres lettres adressées en réponse par les mêmes officiers.

L 1018. (Registre. Grand in-4 ; 196 feuillets.

8 frimaire an II - 8 pluviôse an III. — Livre de correspondance et copies de lettres adressées au général en chef à propos de l'arrestation des personnes suspectes (f° 2) ; — aux administrateurs du département pour leur signaler les embarras causés par la disette et les réquisitions (f° 4) ; — au représentant Carrier, pour lui annoncer la destruction de l'armée vendéenne, entre Savenay et Montoir (f° 10) ; — au Comité de Sûreté générale, pour lui rendre compte des opérations des Comités de surveillance (f° 20) ; et d'un succès remporté par le général Avril sur les brigands attroupés autour de Saint-Lyphard (f° 35) ; — à la Commission du commerce, pour lui résumer les renseignements relatifs au desséchement des étangs (f°s 68-69) ; — circulaires aux communes sur le mode de paiement des contributions assises sur les biens nationaux (f° 118) ; — sur la statistique des prêtres soumis, déportés, arrêtés ou dénoncés (f° 139) ; — observations au receveur du séquestre à Pontchâteau, sur un recouvrement négligé (f° 167) ; — au garde-magasin Legendre, sur les moyens de se procurer du bois pour le service des corps de garde (f° 180) ; etc.

L 1019. (Registre. Grand in-4 ; 101 feuillets.

9 pluviôse an III - 12 frimaire an IV. Livre de correspondance. Copies des lettres-circulaires adressées aux communes et des lettres diverses envoyées à l'agent en chef des subsistances, aux commissaires des guerres, aux représentants du Peuple, au Comité de salut public, au directeur des fortifications de Port-Liberté (Le Croisic), au Département, au général Avril à Nozay (f° 41) ; au district de la Roche-Sauveur, aux commandants de la force armée, etc., concernant les objets ci-après : envoi de deux jeunes gens à Paris pour entrer à l'Ecole normale, Pierre Raphaël et Jean Legal (f° 1) ; approvisionnement de la place du Croisic au moyen des farines d'un navire naufragé (f° 11) ; recommandation du citoyen Beluard pour occuper la place d'officier de police militaire (f° 17) ; publicité à donner aux projets de vente des bois de la Bretèche (f° 22) ; — protection à accorder aux travailleurs qui exploitent les bois (f° 27) ; — obligation aux prêtres amnistiés de faire une déclaration de domicile (f° 53) ; — avis de l'arrestation de l'abbé Rouaud, réfractaire, de Saint-André-des-Eaux, « attendu que cette commune est le refuge des chouans » (f° 100) ; etc.

L 1020. (Liasse.) — 79 pièces.

1790 - 1792. — Correspondance reçue par le Directoire du district de Guérande. — Pétitions, procès-verbaux, rapports, délibérations, instructions provenant du Département, des autorités civiles, militaires et municipales, concernant l'expédition des affaires administratives suivantes : réduction et évacuation des maisons religieuses, expulsion du sieur Tatin, ex-visiteur dans les fermes du Roi, qui trouble Saint-Nazaire par ses propos « inconséquents » ; nomination de délégués à la fête de la Fédération (1790) ; — envoi d'une compagnie de volontaires au Croisic pour dissiper les attroupements qui insultent les patriotes et sonnent les cloches en l'honneur de l'abbé Crossai ; — dissentiments entre la garde nationale et la municipalité de Saint-Nazaire, dénonciation des manœuvres de l'abbé Guihard, curé de Batz, procureur de la commune, « chef suprême de la municipalité et directeur du Comité infernal » (1791) ; — rivalité des patriotes et des aristocrates qui s'opposent à la formation d'une nouvelle municipalité au Croisic ; — résultats des tournées faites dans toutes les communes pour réveiller le patriotisme et presser la confection des rôles de contributions ; — expédition dirigée contre les attroupements réunis autour de Saint-Joachim (1792) ; etc.

L 1021. (Liasse. [illegible]

1793 1er semestre. — Correspondance reçue par le Directoire. — Rapports, pétitions, extraits de délibérations, instructions provenant du Département, des autorités civiles, militaires et municipales concernant l'expédition des affaires suivantes : épuration du personnel des Douanes, paiement des gages du secrétaire-greffier de la commune du Croisic, prestation de serment des autorités de Saint-Nazaire en présence du commissaire Pierre-François Le Pelletier ; — projet de dispositions militaires à prendre pour protéger le port du Croisic avec des batteries, récit des désordres commis par les révoltés de mars à Batz, à Saint-Molf et surtout à Mon-

toir, où le citoyen Bourdic a été obligé seul de pourvoir aux exigences de nombreux attroupements ; — promesse de secours de la part du Comité de Salut public, de la part du district de Paimbœuf ; — avis de renforts, de violences commises dans la Brière, entre Crossac et Montoir, par des insurgés, sous la conduite de Guérif de Lanouan et de l'abbé Guihard ; — transport de bouches à feu de Guérande au Croisic, tirage au sort des recrues ; — dénonciation du sieur Caradeuc et de ses complices, qui ont travaillé au soulèvement des campagnes ; — organisation du service des signaux sur les côtes (avril) ; — arrestation de Julien Moisnard, compromis dans la révolte ; — expédition contre les prêtres réfractaires célébrant la messe à la chapelle de Saint-Malo-de-Guersac et saisie de deux pierres sacrées ; — dépôt de poudre à la poudrière de Penchâteau, prescriptions des représentants du Peuple Gillet et Merlin, sur le casernement, la fourniture des canons, le traitement des malades, le balisage ; — taxe forcée de 1200 livres à prélever sur les voisins du sieur Rastel, assassiné, statistique des forces militaires (mai) ; — renseignements sur les mesures de défense à prendre, la concentration des subsistances au Croisic, nouvelles diverses provenant du commissaire envoyé à la Roche-Bernard et du district de Paimbœuf, observations sur les élections des directeurs des postes de Guérande et Pontchâteau (juin) ; etc.

L. 1022. [illegible] 70 pièces.

Juillet-Septembre 1793. — Correspondance reçue par le Directoire. — Rapports, pétitions, extraits de délibérations, instructions émanant des autorités civiles et militaires, des municipalités, des particuliers concernant les affaires ci-après : réclamation de pension et de salaires par un chantre de la collégiale de Guérande, qui a servi dans la guerre d'Amérique, un organiste des Dominicains, deux enfants de chœur et un diacre d'office, informations à prendre sur la récolte et le prix moyen des blés, [illegible] du mobilier du château de la Bretèche [illegible] son transport à Nantes, compensation à régler aux [illegible] qui ont été dépouillés de leur blé par la ville du Croisic, nouvelles du siège de Nantes transmises par Paimbœuf, résultats obtenus par le commissaire Mabe, envoyé dans le Morbihan pour chercher du blé ; — acte d'acceptation de la Constitution à Batz, statistique des fours et marchés, de l'état-civil et des électeurs (juillet) ; — visite des prisons, recherche des déserteurs, enquête sur les manufactures et les ressources qu'elles peuvent offrir, observations du préposé à la fourniture du combustible, avis de passage de troupes (août) ; — règlement pour le service des charrois et la répartition égale des charges, levée de la garnison militaire établie chez les parents des réfractaires d'Herbignac ; — justification du commissaire Cavaro, accusé d'avoir encouragé la vente des grains des émigrés à Montoir, tirage au sort du contingent de cavalerie, réquisition de mules, déplacement du tribunal criminel de Nantes à Guérande pour juger les criminels coupables de contre-révolution ; etc.

L. 1023. (Liasse.) — 172 pièces.

Vendémiaire - Frimaire an II. — Correspondance reçue par le Directoire. — Avis, rapports, délibérations, arrêtés, informations diverses émanant des municipalités, concernant le résultat du tirage au sort des jeunes gens soumis au recrutement, les difficultés que soulève la mise en œuvre des réquisitions de charrettes et de chevaux pour le transport des subsistances, la contrainte à exercer contre les cultivateurs qui doivent approvisionner les marchés, contre les officiers municipaux d'Escoublac, qui négligent leurs devoirs civiques (vendémiaire) ; — la recherche des brigands qui se rassemblent à Faugaret, à Monchoix et au Quenet, en Assérac, à l'instigation de Pierre Leber et de ses complices ; la levée des chevaux de cavalerie à fournir pour l'armée, la pratique de la troque du sel contre du blé à Batz, les élections des membres des comités de surveillance, le recensement des cuirs existant chez les cordonniers (brumaire) ; — nouvelles des expéditions militaires qui ont eu lieu autour de la Roche-Bernard et de la mort de Pépin, commandant le détachement de Lorient ; levée en masse de volontaires à Pontchâteau et aux alentours pour combattre les restes des brigands échappés à la bataille de Savenay ; — motifs de diverses arrestations de suspects, proposition de fermeture de toutes les maisons nobles par la municipalité ; — arrêté de police de la commune de Saint-Nazaire relatif aux accaparements de grains et à l'exercice de la meunerie (frimaire) ; etc.

L. 1024. (Liasse.) — 201 pièces.

Nivôse - Ventôse an II. — Correspondance re-

çue par le Directoire. — Délibérations et avis concernant l'exécution de la loi du 14 frimaire et l'organisation du gouvernement révolutionnaire ; — la poursuite et le jugement des suspects ; — rapports sur les opérations des comités de surveillance installés dans chaque commune, sur les perquisitions opérées partout, ordre de levée en masse de volontaires donné à la Chapelle-des-Marais contre les Vendéens battus à Savenay, et réjouissances célébrées au même lieu à propos de la prise de Toulon; — détails sur la poursuite des vaincus autour de Méans et les dépouilles recueillies, parmi lesquelles on cite « les ornements pontificaux de l'évêque d'Avranches, qu'ils ont tué. On estime sa dépouille en calices, ciboires, soleils, louis d'or, etc., à 6.000 livres » ; — informations sur les deux frères de la Haie, que justifient les autorités de la Roche-Sauveur, réquisitions et offrandes en faveur des défenseurs de la Patrie (nivôse) ; — extraits des registres de délibérations des comités de surveillance, contenant des faits et des instructions sur la recherche des prêtres et des émigrés, les mesures d'ordre à prendre pour les surveiller et répandre les principes civiques ; — avis divers concernant l'emploi des cuirs et des métaux, la confiscation des biens de « l'infâme Guihéneuf, maître de poste aux chevaux de Pontchâteau, mort à la tête des révoltés », la réfection du pont de Méans (pluviôse) ; — analyses des opérations des comités de surveillance, contenant des interrogatoires de suspects et des renseignements sur les assassinats commis à Escoublac, les approvisionnements, les contributions, l'esprit public ; — autre correspondance de l'agent national de Paimbœuf, relatant les détails de l'arrestation du sieur de la Cathelinière, « chef de brigands et fameux par ses assassinats », découvert dans le pressoir du Moulinet, à Frossay ; — du Directoire de Blain sur la conduite de Raimond Severac, receveur du district ; — du commissaire Lebail, de passage à Nantes, relatant diverses nouvelles, entre autres celle-ci : « Hier, il arriva ici 60 à 80 prêtres de je ne sais quel département, *qu'on destine au bain* » (26 ventôse); — instructions des administrateurs des postes, de l'inspecteur des vivres, de la Commission des subsistances ; etc.

L 1025. (Liasse.) — 223 pièces.

Germinal-Prairial an II. — Correspondance reçue par le Directoire. — Comptes décadaires et délibérations des comités de surveillance. Instructions émanant de la Commission des subsistances de la République, de l'administration départementale, concernant la marche régulière du service des charrois, la modification du calendrier ; — rapports et informations des municipalités sur les efforts tentés pour découvrir les complices des révoltés, instruire le procès des détenus, fabriquer du salpêtre, assister les familles des défenseurs de la Patrie (germinal) ; — dénonciation du Comité de surveillance de Montoir par le maire Clémenceau, questions posées à propos du séquestre de la maison Halgan-Morandaye que le général Avril veut occuper à Pontchâteau, plaintes de la maîtresse de Poste, Guihéneuf, qui manque d'avoine, rapport du citoyen Rottier, adjudant de la légion nantaise, sur une descente opérée au château Lesnerac par les officiers municipaux d'Escoublac, tableau du prix des marchandises vendues à la foire de Montoir (floréal) ; — précautions prises à Montoir contre l'exportation clandestine des subsistances par l'étier de Méans, prescriptions pour la répartition des savons, organisation d'un bureau de santé à Saint-Nazaire pour la visite des navires, nouvelles de la guerre maritime, récit d'une tournée militaire faite dans les communes de Sainte-Reine, Missillac, Pontchâteau, Besné, par le commandant des côtes du Morbihan, Laumailler, et Cornu, commissaire du district de Roche-Sauveur, rapportant l'arrestation de Deffay, commandant des insurrections dans le Morbihan, de Geslin, chef des révoltés à Saint-Lyphard, de l'abbé Frocrain, de divers recéleurs, et la saisie de papiers et d'objets précieux (29 prairial) ; etc.

L 1026. (Liasse.) — 207 pièces.

Messidor-Fructidor an II. — Correspondance reçue par le Directoire. — Lettres diverses provenant du représentant du Peuple, Bo, réclamant des renseignements sur les prêtres qui reçoivent un traitement sans remplir aucune fonction, et la publication des instructions dirigées contre le fanatisme et l'apathie des cultivateurs ; — instances de la Commission des subsistances pour la prompte livraison des réquisitions de grains nécessaires à l'armée et à la ville de Nantes ; — opérations du bureau de santé et de l'agent salpêtrier, démission des membres du comité de surveillance de Crossac, attendu qu'ils ne savent pas écrire ; tableau du prix des journées payé aux hommes requis pour la récolte et les trans-

ports (messidor). — prescriptions du Département pour l'exploitation des bois de chauffage destinés à la ville de Nantes et activer le battage des blés, plaintes des officiers municipaux du Croisic sur les souffrances que cause la disette, « 20 familles sont sans pain » ; — calcul du rendement du territoire agricole d'Assérac et demande de réduction du contingent de blé à fournir (thermidor) ; — récit des démarches faites à Paris par les commissaires envoyés pour réclamer le maintien de la troque, objections faites par la plupart des communes contre les réquisitions de grains, instructions des commissaires aux secours publics sur le paiement des journées de militaires malades, du commissaire inspecteur de la levée du 25e des chevaux ; — dénonciation des exactions des volontaires logés à Mesquer, qui obligent les habitants de Piriac à leur payer à boire ; — embarras causés à Guérande par l'arrivée de la légion nantaise et l'insuffisance des casernes (fructidor) ; etc.

[illegible]

Vendémiaire - Frimaire an III. — Correspondance reçue par le Directoire. — Avis, informations, instructions, circulaires, arrêtés, délibérations émanant des autorités civiles et militaires, et se rapportant aux objets ci-après : autorisation de transporter des grains de Saint-Nazaire à Nantes demandée par la veuve Girard de la Canterie, installation du bureau de santé dans la cure de Saint-Nazaire, réquisition de charpentiers de construction [illegible], subsistance à fournir à l'ingénieur et aux conducteurs des routes ; — efforts déployés au Croisic pour instruire les enfants, re[illegible] et des assesseurs de justice de paix, avis des horreurs commises à Derval et de l'attaque préparée par les brigands qui « [illegible] », dénon[illegible] (vendémiaire) ; — dépêches du représentant du Peuple, Ruelle, concernant la publication des arrêtés de ses collègues sur l'abattage des bois, les lectures publiques et les récompenses à accorder pour la découverte des brigands ; instructions et circulaires des divers comités de la Convention, de l'agence des subsistances ; [illegible] pour la pratique [illegible] du Morbihan, renseigne[illegible] dans les listes [illegible] (brumaire) ; — réquisition de 50.000 pintes d'eau-de-vie divisée en cinq départements, changements dans la direction des dépêches, nomination d'un gardien de prison, règles adoptées pour le paiement des frais de route aux militaires isolés, emploi des taxes révolutionnaires aux indemnités réclamées par les victimes de l'insurrection du 19 mars 1793, dénonciation d'une caisse d'instruments de physique au château de la Bretèche (frimaire) ; etc.

L. [illegible]

Nivôse - Ventôse an III. — Correspondance reçue. — Délibérations, arrêtés, informations, instructions émanant des municipalités, des autorités civiles et militaires, des commissaires de la Convention et contenant des avis et des ordres sur le service du chauffage des troupes, la recherche du cuivre pour le doublage des navires, l'extraction du salpetre, la fourniture des souliers aux magasins militaires, la visite d'un navire anglais contenant 150 Français déportés aux Iles du Vent qui se sont révoltés en route et ont abordé à Saint-Nazaire (nivôse) ; — demande de jetée pour le port de Piriac, mandat de 2.164 livres expédié par le directeur des fortifications de Port-Liberté (Le Croisic), Dubourg, en faveur des créanciers de l'Etat ; — propositions de secours pour les citoyens employés aux batteries des côtes (pluviôse) ; — création d'un emploi d'officier de police militaire décidée par le représentant Brüe ; état de situation du port du Pouliguen et des améliorations qu'il comporte, examen des ressources dont les communes disposent pour ouvrir des écoles primaires, observations sur les inconvénients des changements dans l'heure des courriers, promesse de soumission des habitants d'Assérac en vue d'obtenir le retrait des troupes cantonnées à Pontdarm (ventôse) ; etc.

L. [illegible]

Germinal - Prairial an III. — Correspondance reçue. — Délibérations, avis, instructions, rapports et renseignements émanant du Comité de sûreté générale, des Commissions administratives de la Convention et des municipalités se rapportant aux affaires ci-après : poursuites à exercer contre les émigrés et les prêtres déportés, confection des listes de marins prisonniers de guerre, choix de la ville de Redon pour résidence de l'officier de police

militaire, remontrances sur le dénuement des troupes à Saint-Nazaire, menaces proférées contre les paludiers qui livrent le sel des émigrés, dénonciation des habitants de Missillac qui manifestent des sentiments hostiles, et de bruits relatifs à un soulèvement colportés dans la campagne, récit de pillage commis à la Réunion (Chapelle-des-Marais) (germinal) ; — règlement de compte du Comité révolutionnaire de Guérande, prescriptions rigoureuses contre les jeunes conscrits réfractaires et les autorités qui négligent de les poursuivre, formalités imposées pour la délivrance des passeports aux étrangers, réquisition de calfats à Saint-Nazaire, résultats du recensement des grains, réponse négative à la demande de blé noir exprimée par le district de Paimbœuf, refus des assignats sur le marché, proposition d'échanges ; dénonciation de la Grande Brière comme un centre d'insurrection (floréal) ; — récit d'une invasion de brigands à Saint-Lyphard, de la mort du chevalier de Silz à Grandchamp où 250 chouans ont été tués ; — d'un débarquement d'émigrés à Penbé, coalition des paludiers de Saillé, dénonciation du maire de Batz, le citoyen Brouard, marchand de sel, embarras causés par le mauvais état des ponts jetés dans les marais salants (prairial) ; etc.

L 1030 (Liasse) - 111 pièces.

Messidor an III - Ventôse an IV. — Correspondance reçue. — Avis, informations diverses provenant du représentant Jary, qui notifie les précautions prises contre une descente d'émigrés entre la Vilaine et le Croisic, du commissaire Lebail, qui relate une bataille meurtrière pour les révoltés non loin de la Roche-Bernard (28 messidor) ; — du procureur syndic de Paimbœuf, à propos des dispositions prises par le général Cambray à Machecoul et à la Plaine ; de la municipalité de Montoir sur les assassinats et les vols commis aux alentours, les complots tramés par les chouans et les rassemblements formés autour de l'abbé Mahé des Brières, qui célèbre la messe tous les dimanches ; — des citoyens de Pontchâteau appelés à remplir les fonctions municipales (messidor) ; — instructions émanant des administrateurs des postes et messageries, du commissaire des guerres, Tousnel, du Comité de Sûreté générale, de l'administration départementale prescrivant d'allouer des augmentations aux entrepreneurs, de verser des chemises dans les magasins, de surveiller les suspects, les prêtres et les émigrés (thermidor) ; — renseignements à fournir sur l'état des récoltes, sur la situation et le nombre des maisons d'arrêt, de justice et de détention, promesse de concours par le district de la Roche-Sauveur pour rassurer la tranquillité (fructidor) ; — autre correspondance se rapportant aux résultats des assemblées primaires, aux menaces de débarquement, aux moyens de vaincre la mauvaise volonté des charretiers qui refusent de transporter du bois à Nantes, aux comptes rendus à exiger des garde-magasins, à la concentration des matières d'or et d'argent destinées à la Monnaie de Paris, à l'échenillage des arbres (an IV) ; etc.

District de Machecoul

L 1031 (Cahier) - 9 feuillets.

1790 - 1791. — Directoire du district de Machecoul. — Extraits des livres des délibérations et comptes rendus se rapportant à un plan de travail à adopter pour expédier les affaires, à des envois en jouissance sollicités par des prêtres bénéficiers, aux réparations à faire aux presbytères, à l'abbaye de Quinquenavant, à l'examen et à la critique des comptes présentés par la municipalité de Saint-Philbert, au choix d'un local chez les Capucins pour tenir leurs séances, à la confection d'un terrier des biens nationaux, etc. ; — tableaux des vœux de chaque municipalité avec les développements en regard (1790) ; — analyses mensuelles d'opérations, comprenant des résultats de ventes de biens, de baux à ferme, de comptabilité, de liquidation ; etc.

L 1032 (Cahier) - 111 feuillets.

Mai 1790 - 31 mars 1792. — Tableaux par extraits des délibérations prises, des affaires expédiées, des lois et instructions déposées sur le bureau, des requêtes et réclamations examinées, des nominations d'experts, des soumissions reçues, des permissions accordées.

L 1033 (Registre) - 1 volume.

4 juin 1793 - 11 germinal an II. — Livre des

délibérations du directoire du district de Machecoul, réfugié à Nantes par suite des troubles, contenant la série des arrêtés pris sur les objets suivants : dépôts des lois et des circulaires administratives ; — demandes en paiement de traitement, de pension, d'indemnités présentées par les frères de l'abbé Marchesse, curé de Bourgneuf, jusqu'au 12 mars, époque où « les brigands le conduisirent à Machecoul, l'emprisonnèrent et le massacrèrent, le 3 avril suivant » (f° 4) ; — par les victimes des pillages commis par les insurgés à Machecoul, à Bourgneuf, à Port-Saint-Père et ailleurs, par les veuves de ceux qui furent massacrés, nomination du gendarme Gambier à la place de Salaün, massacré (f° 88) ; — réclamation d'une rente viagère par un ancien serviteur, M. Joseph Charette de Briord (f° 99) ; — dépôts de titres de créances actives et passives à régler par la Nation, tableau du maximum du prix des marchandises, qui sera obligatoire dans les marchés et les magasins (f°s 106 et 111) ; — vote de fonds pour les habitants de Bourgneuf, réfugiés à Noirmoûtier (f° 114) ; — attestation de civisme du citoyen Poidras et récit d'une tournée exécutée autour de la forêt de Machecoul par le commissaire Gigault (f° 124) ; — dépôt d'ornements d'église par les notables de Bourgneuf (f° 160) ; — rétablissement des signaux et des batteries (f° 161) ; — séquestre des biens de Julie Tessier, femme de Pierre Hervouet de la Roberie, condamnée à la peine de mort, le 2 pluviôse (f° 192) ; — confirmation de la municipalité provisoire de la Chevrolière, réfugiée dans le bois de Dun, après le massacre de la municipalité élue (f° 196) ; etc.

L. [illegible] (Registre). — Grand in-f°. 194 feuillets.

12 germinal an II - 7 germinal an III. — Délibérations du directoire contenant les avis et les arrêtés pris sur des dépôts de titres de créances, des envois de lois et d'instructions par le gouvernement et le directoire de département, sur des requêtes de particuliers, sur des communications relatives aux affaires ci-après : formation d'une commission spéciale pour l'extraction et la conservation des subsistances des pays révoltés et des objets précieux laissés par les rebelles (f° 2) ; — désignation d'un officier public à Machecoul pour recevoir les actes de l'état civil (f° 9) ; — reprise d'héritages dont les fermiers ont été tués ou ont pris la fuite (f° 23) ; — inventaire de drogues abandonnées dans la maison Le Tenneur, à Machecoul (f° 25) ; — conservation et estimation des meubles trouvés chez les condamnés et prévenus d'émigration ou de brigandage, les veuves Réal et Merlet, les sieurs Souchu et Péraud (f° 31) ; — constatation du décès des membres de la famille Maingui, qui ont été tués à Saint-Colombin par une colonne républicaine (f° 36) ; — du décès du sieur Bossis, de Legé, de ses deux fils et de son gendre (f° 47) ; — mesures proposées pour couper et ramasser les récoltes (f° 53) et pour payer les frais de transport aux journaliers et charretiers (f° 58) ; — règlement de police à observer, à Machecoul, en prévision d'une incursion de brigands (f° 80) ; — cahier des charges imposées à l'adjudicataire de la viande nécessaire aux troupes (f° 81) ; — dénonciation de la conduite suspecte de J. Guilloteau, convaincu d'avoir suivi l'état-major des révoltés à Bois-de-Sené (f° 111) ; — tableau du maximum des grains et fourrages (f° 125) ; — blâme infligé à la municipalité de Bourgneuf, qui refusait de déférer aux réquisitions (f° 143) ; — devis des réparations à faire au port de Bourgneuf (f° 178) ; etc.

L. 1035. (Registre). — Grand in-f°. 79 feuillets.

9 germinal an III - 29 nivôse an IV. — Délibérations du directoire contenant les avis et les arrêtés pris sur les objets ci-après : secours réclamés par les réfugiés de la Chevrolière qui, « depuis cinq mois, sont dans la plus grande des misères » (f° 1) ; — interdiction d'acheter des soldats des bois de démolition provenant des maisons de Machecoul (f° 2) ; — levée du séquestre mis sur les biens de Claude de Monty (f° 5) ; — estimation du loyer de la maison Quédreux, à Machecoul, qui a toujours été occupée par les généraux (f° 7) ; — indemnité due aux fournisseurs de la viande à l'armée, dont le prix d'adjudication avait été fixé à 20 sous, 9 deniers (f° 10) ; — vérification des certificats de résidence produits par Louis Juchault des Jamonnières (f° 13) ; — nomination de René Moreau, ci-devant notaire à Port-Saint-Père, aux fonctions de juge de paix de Sainte-Pazanne (f° 32) ; — secours de 2,000 liv. alloué à Jean Renaudin, originaire de la Guadeloupe, où il a été fait prisonnier par les Anglais, et dont la mère habitait Saint-Sulpice-le-Verdon (Vendée), « petit bourg qui a été entièrement rasé, tant par les troupes de la République que par les Vendéens » (f° 37) ; — allocation de traitement aux prêtres M. Debec, vice-gérant de Bourgneuf, et Fr. Courjault, ex-curé de Montebert (f° 41) ; — envoi en jouissance provisoire

des biens des successions de François de la Ville et X. Binet de Jasson (f° 50) ; — mesures de rigueur à prendre contre le sieur Maulouin, vendéen, soupçonné d'avoir « une seconde fois pris parti dans la troupe des brigands » (f° 54) ; — règlement de police rurale (f° 60) ; — invitation à la régularité adressée aux administrateurs et aux commis du directoire (f° 63) ; — dépôt des comptes de fabrique de la paroisse de la Trinité pour l'année 1791-1792 (f° 73) ; etc.

L 1036. (Registre.) Petit in-f° ; 51 feuillets.

4 juin 1793 - 14 vendémiaire an IV. — Livre de correspondance expédiée, contenant la copie des lettres adressées de Nantes (jusqu'au 19 ventôse an II) à la Convention, pour exprimer l'attachement des administrateurs à la Constitution (f° 2) ; — au Département, à propos des difficultés que soulève la distribution des secours aux réfugiés (f° 6) : — au représentant du Peuple, Garreau, pour lui dépeindre le désordre qui règne à Machecoul, où les soldats tuent dans leurs chambres des bestiaux (f° 13) ; — aux citoyennes de Machecoul réfugiées à Nantes, pour les inviter à rentrer dans leurs foyers (f° 14) ; — au général Aubertin, pour lui signaler la présence de Charette entre Legé et Touvois (f° 17) ; — au citoyen Goullin, à Nantes, pour lui offrir les fonctions de commissaire à l'exploitation du salpêtre (f° 25) ; — au commandant du 4e bataillon de l'Orne, à propos des travaux imposés aux volontaires et de la somme qui leur est due (f° 39) ; — au président du Directoire du département, pour attester le civisme du citoyen Lemeignen, qui a été pillé et chassé par les brigands (f° 45) ; — à la municipalité de Port-Boulay (Port-Saint-Père), pour fixer la réquisition de foin qui lui est imposée (f° 50) : – au représentant du P. Chaillon, pour lui dépeindre l'état de désorganisation du Directoire et des tribunaux, et la difficulté de recruter des commissaires capables d'estimer les pertes causées par la guerre (f° 78); etc.

L 1037. (Registre.) Grand in-f° ; 31 feuillets.

1er novembre 1790 - 18 janvier 1793. Livre de comptabilité contenant les mandats délivrés aux noms du gardien du couvent des Capucins de Machecoul, de l'abbé Guihéneuf, vicaire de Bourgneuf ; de divers recteurs de paroisses, des religieuses du Val de Morière, de M. Souchu, chef de bureau du Directoire ; des juges de paix et de leurs greffiers ; etc.

L 1038. (Registre.) — Grand in-f° ; 18 feuillets.

1er avril 1791 - 27 février 1793. — Livre de comptabilité contenant l'indication des sommes recouvrées sur les contribuables à la contribution patriotique ou de la part des receveurs des rôles de la même taxe.

L 1039. (Liasse.) — 152 pièces.

1790 - 1792. — Correspondance reçue par le Directoire. — Requêtes, extraits de délibérations des municipalités se rapportant à la vérification des poids et mesures, à la situation de l'entrepôt des tabacs de Bourgneuf, qui est humide ; au changement de circonscription du canton de Sainte-Pazanne, qui est trop éloigné du district de Paimbœuf ; aux améliorations réclamées par la commune de Legé (1790) ; — à une fourniture de poudre et de balles demandée par la Garde nationale de Saint-Philbert et de Sainte-Pazanne, aux engagements volontaires souscrits par divers citoyens de Bourgneuf pour servir la Patrie aux frontières, à la vérification des réparations faites avec le concours des Etats de Bretagne au pont de Saint-Philbert, à la célébration de la fête du 14 juillet à Bourgneuf, à la surprise causée par l'arrivée d'un détachement d'infanterie dans la même localité, aux protestations soulevées par l'élection de l'abbé Bossis à la cure de Legé (1791) ; — au paiement des frais de traitement des dysentériques de Bourgneuf, en 1791, à l'adjudication de la place de sacristain à Machecoul, à des règlements de salaires, à la destitution du régent de Saint-Philbert, qui inspire à ses écoliers des principes contraires aux lois ; — vérification des registres tenus dans les mairies et de la rédaction des rôles, déclarations d'armes (1792); — résumés mensuels des affaires expédiées d'avril à juillet 1792.

L 1040. (Liasse.) — 37 pièces.

1793 - an IV. Correspondance reçue. — Extraits de délibérations, requêtes, rapports, concernant la formation de la municipalité de Touvois, qui manque de maire depuis 2 ans ; les nouvelles de la guerre civile recueillies au camp des Sorinières, le nombre des habitants de Bouin partis pour Machecoul, une décharge de contribution mobilière sollicitée par Pierre Maublanc, propriétaire de la Tou-

chais, en Saint-Philbert ; la détresse du citoyen Barreau, gardien du Séminaire de Nantes, après sa détention à Legé (1793) ; — une réduction des impôts, réclamée par plusieurs citoyens de Bourgneuf ; une réquisition de matelas, de draps et de couvertures au profit des hôpitaux militaires à livrer dans les 24 heures ; l'exécution de la loi du 28 mars 1793 contre les pères et mères d'émigrés, la confection des listes de charretiers à Montebert (an II) ; — le zèle à déployer pour activer le versement des quantités de fourrage attendues dans les magasins militaires, la suite à donner à diverses demandes de secours et d'indemnité (an III) ; etc.

District de Nantes

L 1041. (Registre.) — Petit in-f°; 40 feuillets.

15 septembre 1790-6 août 1791. Procès-verbaux des séances du Conseil du district, contenant des avis et des décisions sur les objets ci-après : ouverture de l'assemblée du Conseil, sous la présidence de Noël Coiquaud, le 15 septembre, compte rendu du Directoire du district de Nantes, création d'un spectacle de courses de chevaux, proposée par les sieurs Franconi et Béconnais (f° 4); — adjonction du plan du quartier de Gigan au plan général de la ville de Nantes (f° 10) ; — autres procès-verbaux des séances publiques tenues par les corps administratifs, réunis après la fuite du Roi, relatant les nouvelles de Paris, la formule du serment prêté en séance par le général Dumouriez et les officiers de son escorte, proclamation adressée à tous les citoyens (f° 3) ; — arrêtés de détention contre des femmes et des prêtres suspects ; ordre de fermeture de la chapelle Saint-Georges, route de Paris, desservie par des prêtres non assermentés (f° 10) ; — envoi de munitions aux districts de Challans et des Sables-d'Olonne (f° 13) ; — évacuation des chambres du château prescrite aux militaires qui les occupent, afin de les transformer en prisons ; conflit entre le tribunal de Blain et les administrateurs du département à propos de l'arrestation de l'abbé Barbet (f° 20) ; etc.

L 1042. (Registre.) — Petit in-f°; 61 feuillets.

18 juillet 1792-18 messidor an II. Cahiers de délibérations du Conseil du district, contenant la suite des séances, les avis et les arrêtés de l'assemblée et les communications reçues sur les objets suivants : sommation aux prêtres irlandais de faire la déclaration de leurs biens et de produire leurs titres (f° 2); — allocation au docteur Le Meignen pour l'entretien d'un jardin botanique (f° 6) ; — mesures proposées pour la conservation du collège de l'Oratoire en attendant l'organisation définitive de l'instruction publique (f°s 7 et 8) ; — fixation de divers alignements sur le terrain des Régaires et de l'église Saint-Saturnin, à Nantes (f° 11) ; — nomination de commissaire près du tribunal du district (f° 24) ; — inconvénients du retrait des cartes à cinq sous pour les transactions (f° 45) ; — contentieux relatif au mode d'élection à suivre pour le choix des juges (f° 48); — nécessité d'une administration régulière dans le régime des prisons (f° 13) ; — listes des commissaires chargés de visiter les routes (f°s 15 et 16) ; — adresse à la Convention à propos de l'exécution de Louis XVI : « en frappant le tyran, vous avez anéanti tout principe de division » (f° 21) ; — amnistie proposée aux déserteurs des drapeaux et contrainte édictée contre les réfractaires obstinés (f° 24) ; — résistance (10 mars) de la commune de Mauves à la loi du recrutement (f° 28) ; — décret de la Convention nationale portant que la ville de Nantes a bien mérité de la Patrie (f° 38) ; — arrestation du sieur David, maire de Bouaye, accusé d'incivisme, et reproches adressés aux volontaires de l'Orne (f° 43); — suites de la mission de six commissaires de la Convention à Nantes et des jugements portés par eux contre la Garde nationale de Nantes (19 mai) ; — dénonciation du Pouvoir exécutif « pour l'abus qu'il commettait en envoyant autant de commissaires dans les départements....., qui insultaient à la misère publique par leur faste et leur luxe » (f° 45) ; — limites assignées aux attributions de la Commission instituée pour diriger les transports et centraliser les effets saisis sur les émigrés (f° 3) ; — appel de la Convention à la pitié des Français pour provoquer des dons en faveur des soldats « qui marchent à l'ennemi dans la boue jusqu'au ventre, sans bas et sans souliers » (13 frimaire) ; etc.

L 1043. (Registre.) — Petit in-f°; 128 feuillets.

15 août 1793-26 messidor an II. Procès-verbaux des séances du Conseil du district, contenant les délibérations, les avis et les arrêtés pris sur

les affaires suivantes : députation de commissaires dans les communes pour réprimer les abus, punir les malveillants et protéger les bons citoyens (f° 2) ; — destitution des administrateurs du district par les représentants du P. Phelipeaux et Méaulle, et nomination d'une commission provisoire de 12 membres (f°s 3 et 4) ; — rédaction des tableaux du maximum du prix des marchandises (f°s 6 à 18) ; — réclamation de traitement pour le président Pellerin, officier de santé, qui a fait de grandes pertes aux colonies (f° 20) ; — célébration d'une fête civique, à Nantes, au pied de l'arbre de la Liberté, organisée par la société de Vincent la Montagne (f°s 22 - 23) ; — plan de réformes à introduire dans les habitudes des bureaux du district (f° 33) ; — programme de réorganisation des municipalités porté aux représentants du P. par les citoyens La Bigne et Sarradin (f° 37) ; — injonction aux municipalités du ressort de procéder au partage des biens communaux (12 germinal) ; — tableaux du maximum des marchandises, avec table alphabétique.

L 1044 (Registre.) — Petit in-f° ; 147 feuillets.

8 thermidor an II - 2 vendémiaire an IV. — Procès-verbaux des séances du Conseil du district, contenant le tableau du *maximum* du prix des marchandises et denrées qui se consomment dans le district de Nantes, adopté en séance du 8 thermidor. — Avis et arrêtés concernant les appointements des commis (f° 109) ; — la désignation de sept élèves pour l'Ecole normale de Paris, la nomination de huit citoyens pour composer le jury d'instruction publique (f° 110) ; — l'installation des divers membres du Directoire ; — devis à prescrire à l'architecte pour le rangement des livres de la bibliothèque de l'Oratoire (f° 113) ; etc.

L 1045. (Registre.) — Grand in-f°, 177 feuillets.

9 mai - 15 décembre 1790. — Livre des délibérations du Directoire du district, contenant les avis et arrêtés pris sur les objets ci-après : élection des administrateurs, du procureur syndic et d'un imprimeur ; félicitations, visites échangées avec les corps constitués de la ville de Nantes, prestations de serment (f°s 1 et 5) ; — invitation à l'évêque de Nantes de publier un mandement pour calmer les esprits, approbation de la suppression du banc seigneurial dans l'église de la Chapelle-sur-Erdre (f° 7) ; — transmission du refus de l'évêque à l'Assemblée nationale (f° 16) ; — pièce de vers adressée aux administrateurs, avec des compliments, pendant la visite que firent les professeurs et les élèves du collège au Directoire (f° 21) ; — instructions demandées sur la marche à suivre dans l'exercice des fonctions administratives (f°s 39-42) ; — célébration de la fête de la Saint-Louis dans la chapelle du château de Nantes, décidée « pour donner au meilleur des rois des preuves de l'amour et du respect » du District (f° 69) ; — revendication du champ de foire de Nort contre M. de Goyon (f° 75) ; — délimitation des terrains nommés les marais de Barbin (f° 82) ; — recommandation pour M. Thoinnet, qui s'est chargé d'acheter des grains dans le haut de la Loire (f° 102) ; — affranchissement du droit de lods et ventes accordé au sieur de Lespinay pour la tenue de la Maison Rouge, à Gigan (f° 118) ; — dénonciation par le club des Amis de la Constitution d'un imprimé séditieux signé par des ecclésiastiques (f° 132) ; — prestations de serment et demandes de pension ou d'honoraires par des religieux et des prêtres séculiers ; — emprunt de 30,000 livres sollicité par l'Hôtel-Dieu (f° 156) ; — tableau du prix fixé pour le paiement ou l'amortissement des redevances en nature (f° 162 ; etc.

L 1046. (Registre.) — Grand in-f°, 122 feuillets.

16 décembre 1790 - 23 avril 1791. — Livre des délibérations du directoire du district, contenant les avis et arrêtés pris sur les objets ci-après : règlement des pensions dues aux religieux et aux religieuses suivant la déclaration de consistance des revenus de leur communauté ; — paiement des salaires dus aux serviteurs des églises ; — vœux des préposés des Douanes pour la régularité de leur avancement (f° 6) ; — exception reconnue pour le temporel de la chapellenie de la Nobilière, fondée sur le patrimoine du sieur Lafargue (f° 20) ; — création d'un comité de recherches comme une institution salutaire (f° 24) ; — envoi des Carmélites en possession des revenus de leurs contrats de constitution (f° 34) ; — délégation de deux Capucins à Saultron, pour y célébrer la messe sous la sauvegarde de la Garde nationale (f° 35) ; — répression de troubles à Sucé, dont le maire, le sieur Chambert, est menacé (f°s 36 et 99) ; — revendication de banc, dans l'église de Doulon, par la veuve Ruelle (f° 60) ; — attestation de civisme et de dévouement

en faveur des employés de la ferme des Devoirs, privés de leur emploi (f° 65) ; — approbation du choix du capucin Raby, pour prêcher la station de carême à la cathédrale, et allocation de 500 livres en sa faveur (f° 69) ; — vérification des travaux exécutés sur les routes par divers entrepreneurs (f° 81) ; — proposition d'établir les bureaux du District dans l'un des locaux de la Chambre des Comptes (f 82) ; — dénonciation de l'abbé Frémont, curé de Casson, comme perturbateur (f° 85) ; — liquidation de traitement pour les religieux Récollets (f° 96) ; — examen de la requête des boulangers de Nantes et appréciation de leurs pertes pour les indemniser (f°s 113 et 115) ; — relation du cérémonial observé pour l'installation de l'évêque Minée (f° 117) ; etc.

L 1067 (Registre). — Grand in-f°, 142 feuillets.

8 avril - 5 octobre 1791. - Livre des délibérations du directoire du district, contenant les avis et arrêtés pris sur les objets ci-après : dénonciation de l'abbé Lavolenne, vicaire de Petit-Mars, qui a retracté son serment (f° 9) ; — du curé de Carquefou, Héry, qui « égare ses paroissiens par de fausses maximes » (f° 19) ; — rébellion des religieuses des Couëts contre l'évêque Minée, auquel elles ont refusé l'entrée de leur couvent (f 21) ; — remboursement de frais de voyage au détachement de la Garde nationale du Pellerin, qui s'est rendu à l'installation des nouveaux curés (f° 22) ; — proposition d'interdire les chapelles domestiques au culte public et de descendre les cloches (f° 43) ; — approbation des rigueurs de police déployées par la municipalité de Nort contre un clerc, qui colportait un mandement séditieux de l'évêque La Laurencie (f° 52) ; — réquisition imposée à la commune de Saint-Aignan pour le casernement des 20 hommes qui lui ont été envoyés (f° 55) ; — choix d'un emplacement pour la nouvelle église de Notre-Dame, à Nantes (f° 88) ; — mandat de comparution au Directoire contre les officiers municipaux de Saint-Aignan, dénoncés par l'abbé Nolais, prêtre assermenté (f° 96) ; — conditions imposées aux sœurs de l'Hôtel-Dieu, au moment de leur retraite (f 113) ; — avantages offerts aux employés de l'Administration qui s'enrôleront parmi les volontaires (f° 117) ; etc. — Table.

L [illegible] (Registre). — Grand in-f°, [illegible] feuillets.

27 avril 1791 - 14 mars 1792. — Livre des délibérations du directoire du district. Séances du matin. — Avis et arrêtés concernant les affaires ci-après : arrérages d'une rente de 105 livres réclamés par la commune de Rezé comme dotation d'une école de charité, fondée en février 1770 (f° 8) ; — suite à donner aux prétentions de la municipalité de Carquefou à la jouissance d'une rente de 15 setiers de seigle destinée aux pauvres (f° 21) ; — attribution de l'horloge des Chartreux à l'église de Saint-Donatien (f° 27) ; — invitation aux religieuses des Couëts de demeurer dans leur retraite provisoire jusqu'à ce que leur sort ait été réglé par l'Assemblée nationale (f° 36) ; — instances à poursuivre par le directoire pour être autorisé à quitter les salles du château et à installer ses bureaux dans une des salles de la Chambre des Comptes (f° 38) ; — opposition de Mlle Boux à la saisie du temporel de Sainte-Catherine de la Bodardière à patronage laïque, desservie au château d'Essongère (f° 46) ; — évacuation à prescrire au château de Nantes pour loger les prêtres détenus dans les appartements du commandant (f° 59) ; — protection demandée en faveur du curé assermenté de Basse-Goulaine contre ses ennemis (f° 69) ; — projet de bibliothèque à installer dans l'église de la collégiale de Notre-Dame de Nantes et de catalogue à dresser pour les fonds versés (f° 94) ; — transfert de la société des Amis de la Constitution de leur local des Capucins dans celui de l'église Saint-Vincent (f° 104) ; — propositions du général de la paroisse de Saint-Jacques de Pirmil, pour lui assurer des revenus et constituer son mobilier avec celui des églises fermées (f° 143) ; — enlèvement du tombeau de François II, duc de Bretagne, hors de l'église des Carmes, et mesures à prendre pour le placer à la cathédrale (f° 156) ; — prêt de 200,000 livres à la municipalité de Nantes pour acheter des grains (f° 197) ; etc. — Table.

L 1069 (Registre). — Grand in-f°, 122 feuillets.

6 octobre 1791 - 9 juin 1792. — Livre des délibérations du directoire du district. Séances du soir. — Avis et arrêtés concernant la déclaration de validité de nombreuses créances particulières sur la Nation et les objets suivants : augmentation des salaires des agents de police de Nantes approuvée (f 14) ; — escorte de quatre gendarmes accordée à l'abbé Moreau, curé de la Chapelle-sur-Erdre, pour aller de Nantes dans sa paroisse (f° 18) ; — attribution d'ornements d'église et de vases sacrés à la com-

mune de Brains, pour remplacer ceux qui ont été volés (f° 26); — approbation des dettes actives et passives des corporations des perruquiers (f° 33), des menuisiers (f° 55), des selliers et carrossiers (f° 73), des cloutiers (f° 108); — opposition à formuler contre les exportations de matières premières qu'on attribue à divers négociants (f° 65); — attribution de cloches à la paroisse de Notre-Dame de Nantes (f° 71); — recherche d'un terrain pour la construction d'une caserne de gendarmerie à Nantes (f° 88); — indemnité réclamée par l'adjudicataire de la démolition du couvent des Capucins de la Fosse (f° 93); — choix à fixer entre les églises de Toussaints et des Récollets pour établir la paroisse Saint-Jacques (f° 107); — limites à fixer entre les communes de Nantes et de la Chapelle-sur-Erdre (f° 113); — examen des mesures à prendre pour apaiser les troubles de Donges et des alentours (f° 116); etc. — Table.

L 1050. (Registre.) — Grand in-f°; 246 feuillets.

15 mars 1792 - 18 février 1793. — Livre des délibérations du directoire du district. Séances du matin. — Avis et arrêtés pris sur les objets ci-après : enquête à poursuivre à Héric et à Sucé pour connaître la cause des troubles qui agitent le pays (f° 14); — liquidation des dettes actives et passives de la corporation des maîtres orfèvres (f° 19); — instances en faveur de la conservation des différentes statues du tombeau de François II et de leur transport à la cathédrale, sous la surveillance d'un gardien (f° 21); — allocation de 2,427 livres aux fripiers de Nantes, qui ont fourni 252 lits aux casernes (f° 24); — ouverture du tombeau d'Arthur III de Bretagne et de Catherine de Luxembourg aux Chartreux, et proposition de réunir leurs cercueils dans le tombeau ducal à ériger dans la cathédrale (f° 37); — tarif du prix des chaises et des pompes funèbres imposé à la Fabrique de Saint-Pierre de Nantes (f° 81); — allocation de 570 livres au commissaire chargé de l'assiette des contributions, en la paroisse de Saint-Sébastien (f° 87); — liste des gardes nationaux qui ont prêté le serment à l'occasion de la fête de la Fédération (f°s 103 et 105); — visite domiciliaire prescrite chez le sieur Lyrot de la Patouillère et dans toutes les maisons suspectes (f° 121); — main levée de séquestre des biens de Louis Charette, qui a péri dans les prisons de Paris, le 3 septembre, faveur accordée à sa veuve (f° 151); — choix d'un local pour servir de prison aux Emigrés renfermés au château de Nantes (f° 187); — surveillance à exercer sur les rassemblements qui ont lieu à la Seilleraie (f° 198); — commission d'essayeur de la Monnaie pour le citoyen Jean Le Cour (f° 213); etc. — Table.

L 1051. (Registre.) — Grand in-f°; 192 feuillets.

19 février 1793 - 24 germinal an IV. — Livre des délibérations du Directoire du district; séances du matin. — Avis et arrêtés concernant les affaires ci-après : fermeture de l'école des sœurs de la Sagesse, à Pont-Rousseau, et scellés à mettre sur la maison, pour les punir du refus de serment (f° 2); — interdiction de la chapelle de la Sénégerie, à Bouaye, qui sert de rassemblement « aux fanatisés » (f° 9); — destitution des citoyens Garnier et Chesneau, maire et procureur à Brains (f° 14); — dénonciation de l'émeute survenue à Mauves, à l'occasion de la loi sur le recrutement, et mesures d'ordre prescrites (f° 16); — formation de la liste des jurés d'accusation (f° 18); — examen des comptes rendus des hôpitaux et demande de secours pour remédier à leur détresse (f° 34); — ordre d'enlever tous les objets divers qui encombrent les locaux et l'église des Cordeliers et de prendre des précautions contre l'air infect qui s'exhale des tombeaux « qui se trouvent ouverts » (f° 45); — allocations d'indemnités diverses réclamées par des habitants de Nort, de Petit-Mars, de Héric, de Saint-Sébastien, qui ont été pillés par les révoltés; — transformation en casernes des couvents des Pénitentes et des Calvairiennes pour y loger les volontaires nantais (f° 56); — envois de commissaires sur diverses routes pour y relever les cadavres et les inhumer (f° 58); — fusion des deux premiers bataillons départementaires de volontaires, suivant les projets du général Canclaux, afin de les mettre sur le pied de guerre et les entretenir au compte de la Nation (f° 73); — remontrances sur la nécessité de réorganiser les bureaux du district, surtout celui qui s'occupe des émigrés (f° 77); etc. — Table.

L 1052. (Registre.) — Grand in-f°; 171 feuillets.

11 juin 1792 - 9 août 1793. — Livre des délibérations du Directoire du district; séances du soir. — Avis et arrêtés concernant les objets suivants : allocations d'honoraires prisés 6 livres par jour, au sieur Desray, commissaire délégué à l'assiette des

contributions dans la commune de Bouguenais (f° 5), — désignation d'expert pour procéder à l'estimation d'une dîme inféodée à prendre sur le domaine de Montigny, paroisse des Touches (f° 6) ; — décharge de don patriotique sollicitée par l'abbé Caroget (f° 21) ; — validité de créance reconnue au profit de la veuve Plumard, titulaire d'une rente sur les États de Bretagne (f° 73) ; — ordonnances de paiement des traitements ecclésiastiques à présenter au receveur du district à défaut de payeur du département (f° 78) ; — examen des comptes du collège des Oratoriens, duquel il résulte qu'il y a eu « dilapidation et un désordre considérable dans les fonds et l'administration de cette maison » (f° 96) ; — annulation des élections municipales de Sucé, qui sont irrégulières (f° 106) ; — frais de transport à payer pour les lits envoyés au couvent des Carmélites, où les prêtres réfractaires seront logés (f° 110) ; etc. — Table.

L. 1051. (Registre.) — Petit in-f° ; 131 feuillets.

19 août 1793 - 13 prairial an II. — Livre des délibérations du Directoire du district. — Avis et arrêtés sur requêtes se rapportant aux objets suivants : examen des mérites de chaque employé des bureaux et répartition des augmentations de traitement accordées (f°s 27-29) ; — constatation du civisme du citoyen Dufo et recommandation de ses titres à la place d'instituteur au collège (f° 38) ; — concession d'un local propre à enfermer les femmes enceintes des prévenus et condamnés, demandée par David-Vaugeois, accusateur public (f° 45) ; — recherche d'une salle convenable aux séances du tribunal révolutionnaire, à l'abri des odeurs infectes, et choix du club Mirabeau (f° 64) ; — vérification de la qualité du charbon de terre des mines de Nort, à la demande du citoyen Gaudin, manufacturier, qui en a besoin pour la fabrication des fers et aciers (f° 72) ; — rapport sur la conduite privée et publique du citoyen Fidière, directeur des domaines et de l'enregistrement (f° 76) ; — enquête à ouvrir par les comités de surveillance sur la situation sociale des détenus suspects et sur les patriotes éprouvés, victimes de dénonciations (f° 78) ; — brevet de sage-femme [illegible] avec autorisation d'exercer à la citoyenne Moreau (f° 85) ; — institution de la « Commission militaire près des armées de l'Ouest, établie au Mans par les représentants Bourbotte, Prieur de la Marne et Turreau (f° 91) ; — vérification des comptes du geôlier Forget, qui a fourni du pain aux prisonniers du Château et de Sainte-Claire (f° 95) ; — nominations de divers commissaires, permis de prendre des chevaux de poste à divers citoyens ; etc. — Table.

L. 1054. (Registre.) — Petit in-f° ; 146 feuillets.

14 prairial an II - 12 brumaire an III. — Livre des délibérations du Directoire du district. — Avis et arrêtés concernant les objets ci-après : liste des jurés désignés pour le dernier trimestre de l'an II (f° 2) ; — autorisation de délivrer la quantité d'huile demandée par le directeur « des illuminations de Nantes » (f° 4) ; — ordre d'arrestation contre six membres de l'armée révolutionnaire et désignation de six commissaires (f° 9) ; — rappel à Nantes du citoyen Montaudouin, négociant, attendu qu'il est dans les vrais principes de républicanisme (f° 23) ; — exemption de service militaire sollicitée pour les deux peintres Dufailly et Giret, employés aux fêtes décadaires (f° 24) ; — autorisation à la maison Guérin-Doudet et Cie de livrer 32 futailles de cafés à des négociants suisses (f° 65) ; — recherche d'un terrain dans le quartier Saint-Clément pour l'ouverture d'un cimetière nouveau (f° 77) ; — mesures de sûreté prescrites aux habitants riverains de la route de Nantes à Rennes, à propos des attaques fréquentes qui se commettent de ce côté (f° 84) ; — désignation de la maison Plumard au directeur des hospices militaires pour augmenter le nombre de ses salles (f° 105) ; — proclamation du représentant Boursault adressée aux habitants des campagnes (26 vend. an III) ; etc. — Table.

L. 1055. (Registre.) — Petit in-f° ; 147 feuillets.

12 ventôse an II - 15 brumaire an III. — Livre des délibérations du directoire du district. — Avis et arrêtés sur les objets ci-après : surveillance des envois d'effets militaires à travers la France par des volontaires des armées (f° 2) ; — dénonciation d'un complot formé à Carquefou par des révoltés cachés dans la forêt du Cellier (f° 8) ; — réquisition de l'écorce des arbres de la forêt de Toufou au profit des tanneurs de Nantes (f° 15) ; — invitation à tous les employés et chefs des bureaux du district de se présenter à la société populaire de Vincent-la-Montagne, afin de passer au scrutin épuratoire (f° 16) ; — regrets exprimés par la même Société à propos de la lenteur administrative qui retarde l'instruction

des affaires criminelles (f° 33) ; — impression du tableau des jeunes conscrits avec indication de ceux qui sont partis et des retardataires (f° 49) ; — expédition des comptes du Comité révolutionnaire de Nantes, « qui a levé des taxes et vendu des diamans » (f° 75) ; — résumé de la cérémonie accomplie pour la fête à l'Eternel, de la halle au temple (f° 76) ; — invitation du citoyen Mazier, instituteur de mathématiques au collège national, pour assister à un exercice de physique (f° 115) ; — ordre d'effacer sur les domaines nationaux « les signes de féodalité et de tyrannie » (f° 128) ; — etc.

L 1056. Registre. Grand in-f° ; 144 feuillets.

12 brumaire an III - 4 prairial an IV. — Livre des délibérations du directoire du district. — Avis et arrêtés concernant les objets suivants : concession d'un certificat de civisme au citoyen Estourbillon, attendu qu'il a fait un don patriotique de 264 livres (f° 1) ; — ordre au citoyen Lauchet, de la part du Comité de sûreté générale, de se transporter à Nantes pour y prendre les pièces originales du procès du représentant Carrier et de faire toutes réquisitions nécessaires (f° 11) ; — admission du sieur Hussard, professeur de dessin, au nom des maîtres du collège de Nantes (f° 14) ; — autorisation aux membres de la municipalité de Saultron de tenir leurs séances à Nantes, « à raison de la grande quantité de chouans qui existe dans les environs » (f° 40) ; — démission de la place d'élève de l'Ecole normale de Paris par Pierre Gaschignard, et retour du même à ses fonctions d'instituteur à Saint-Herblain (f° 52) ; — récit sommaire de la fête anniversaire du siège de Nantes, 29 juin (f° 70) ; — installation du Comité de surveillance au premier étage de la maison Cotin (f° 73) ; — secours réclamés par les commis des bureaux du district avec menace de se retirer, attendu que la livre de pain vaut de 15 à 18 livres à Nantes (f° 78) ; — allocation de subvention au trésorier de l'hôpital de l'Esperonnière, et fermeture proposée (f° 85) ; — dénonciation du dépôt extraordinaire de provisions qui se trouve en l'île de Trentemou, près du pays insurgé, et injonctions adressées aux habitants (f° 90) ; — locaux à assigner à la conservation des hypothèques à Nantes (f° 112) ; etc.

L 1057. Registre. Grand in-f° ; 107 feuillets.

18 brumaire an III - 29 brumaire an IV. — Livre des délibérations sommaires du directoire du district. — Avis et arrêtés concernant les affaires relatives à la guerre, aux contributions, aux émigrés, aux domaines nationaux, à l'administration ordinaire ; — transmission de décision sur le service des troupes en marche (f° 45) ; — rédaction à suivre pour les affiches annonçant les ventes de domaines nationaux (f° 49) ; — secours à continuer aux réfugiés de la Loire-Inférieure qui ne peuvent rentrer dans leurs foyers (f° 59) ; — dépôt d'une instruction concernant le triage définitif à faire dans les dépôts publics (f° 79) ; — discours du représentant Bodin, prononcé à la séance du 3 thermidor an III, à l'occasion de sa mission (f° 86) ; — pouvoirs donnés aux généraux Canclaux et Josnet pour rétablir l'ordre troublé par des rixes entre les soldats et les habitants de Nantes et par des meurtres (f°s 94-95) ; — transmissions de circulaires et d'instructions, accusés de réception.

L 1058. Registre. Grand in-f° ; 143 feuillets.

6 août 1791 - 31 août 1792. — Journal de correspondance sommaire du procureur syndic et des administrateurs du district, contenant la copie des lettres adressées au directoire du département, des circulaires adressées aux municipalités, les avis transmis à divers particuliers, aux commandants de gendarmerie, au commissaire liquidateur des biens du clergé, au commissaire du Roi, à la caisse de l'Extraordinaire ; etc.

L 1059. Registre. Grand in-f° ; 95 feuillets.

29 août 1792 - 21 prairial an II. — Journal de correspondance du procureur syndic et des administrateurs du district, contenant les transmissions de lois aux municipalités, les circulaires et avis généraux envoyés aux fonctionnaires, aux juges de paix, aux commandants des gardes nationales, aux maîtres de poste ; etc.

L 1060. Registre. Grand in-f° ; 51 feuillets.

29 août 1792 - 8 août 1793. — Journal de correspondance contenant les lettres d'envoi des dossiers transmis par l'Administration aux autorités civiles et militaires et se rapportant aux affaires les plus diverses du clergé, des émigrés, de la guerre civile, des contributions ; etc.

L 1064. (Registre.) — Grand in-f°, 113 feuillets.

22 ventôse an II - 14 nivôse an III. - Journal de correspondance de l'agent national du district, contenant le sommaire des lettres écrites à divers, des lettres reçues, des réquisitoires envoyés aux tribunaux, des réquisitions d'ouvriers et de charrettes, des ordres d'arrestation et d'élargissement, des demandes de renseignements ; — le résultat de diverses enquêtes, les envois de pièces relatives au procès de Carrier (p. 265-268) ; — la colonne des observations indique la suite donnée à certaines prescriptions ; etc.

L 1062. (Cahiers.) — 250 feuillets.

22 ventôse an II - 12 vendémiaire an IV. — Livres d'ordre de la correspondance reçue et envoyée par l'agent national du district, contenant des ordres d'arrestation, de translation, de mise en jugement, d'élargissement ; — des instructions relatives à la confection des chaussures nécessaires aux troupes, à la culture des terres des défenseurs de la Patrie, aux visites domiciliaires à faire chez les membres du Comité révolutionnaire, à leur arrestation et à leur transport à Paris ; — à l'organisation des convois de soufre, à la suppression de divers ateliers, au service des charrois et relais militaires, à la réouverture des églises ; — réclamation d'indemnité pour la fonderie de canons dirigée par le citoyen Cossé et Cie ; etc.

L 1063. (Cahier.) — 102 feuillets.

25 ventôse an II - 6 floréal an IV. — Livres de correspondance de l'agent national du district comprenant les réponses adressées aux généraux, aux représentants du Peuple composant les Comités de la Convention nationale, aux Commissions du Gouvernement, aux agents nationaux près des municipalités, aux Comités de surveillance, au procureur général syndic près du département, aux autorités civiles et militaires, à propos des affaires ci-après : réquisition de papiers et de parchemins pour l'arsenal (14 germ. an II) ; — marchés à conclure pour la fabrication des baïonnettes (8 flor.) ; — emploi de la musique nationale envoyée de Paris pour la fête à l'Être suprême (6 therm.) ; — application du décret du 2 therm. à la garde nationale et difficultés à régler ; — témoignage de civisme en faveur des citoyens Gédouin et Chardonoux (f°s 30 et 31) ; — emploi de jeunes détenus sur les vaisseaux de la République ; — règles à suivre pour l'application de la loi sur le maximum et questions à résoudre (f°s 41-50) ; — dénonciation des projets des chouans et inquiétudes causées par les approvisionnements qu'ils font à Nantes, 24 germ. an III (f° 53) ; — renseignements à fournir sur les terroristes de Nantes (f° 74) ; etc.

L 1064. (Cahiers.) — 113 feuillets.

24 ventôse an II - 30 brumaire an IV. — Journaux de correspondance de l'agent national et des administrateurs du district contenant la copie des lettres et circulaires adressées aux autorités civiles et militaires du département et aux Commissions diverses établies à Paris près de la Convention, ordres et instructions concernant l'arrestation des membres du comité révolutionnaire de Nantes, les scellés à apposer sur leur domicile, le transport à Paris des inculpés, des témoins et des pièces du procès (pp. 19, 31, 35) ; — envoi de 742 pièces de procédure se rapportant au procès des 132 Nantais envoyés à Paris (p. 74) ; — signalement d'un sieur Gauthier, de Paris, qui favorise les révoltés en leur faisant passer du cuir de Hongrie et de la mitraille (p. 94) ; etc. — Livre d'ordre de la correspondance reçue du 15 nivôse an III au 30 vendémiaire an IV, contenant l'indication de la suite donnée aux affaires.

L 1065. (Registre.) — Grand in-f°, 151 feuillets.

22 mai 1790 - 8 août 1793. Livre des copies de lettres adressées par les administrateurs du district au Directoire du département, aux municipalités, au directeur des domaines nationaux, au contrôleur général des finances à Paris, à M. Bascher, receveur des décimes ; au ministre de la Guerre, aux juges de paix, aux directoires des districts, etc., à propos des affaires ci-après : programme des améliorations à réaliser dans les communes à divers points de vue (f° 17) ; — logement à fournir au desservant qui ira dire la messe aux Touches (f° 55) ; — hésitations sur le payement des dépenses relatives à certaines réparations du château de Nantes (f° 57) ; — inconvénients des maigres traitements alloués aux desservants assermentés des paroisses

rurales (f° 70) ; — consultation demandée sur l'aliénation possible des terres ecclésiastiques grevées d'un droit de complant (f° 84) ; — injonctions à la municipalité de Saint-Aignan de réprimer les troubles et de protéger le curé assermenté qu'on lui a envoyé (f° 96) ; — état des créances actives du clergé à dresser pour assurer le payement des rentes (f° 106) ; — le curé de la Chapelle-sur-Erdre est invité à se montrer très circonspect et à prêter son église pour la réunion des commissaires aux contributions (f° 109) ; etc.

L 1066. (Registre.) — Petit in-f° ; 99 feuillets.

10 août 1793 - 24 messidor an II. — Livre de correspondance des administrateurs du district, contenant la copie des circulaires et lettres diverses adressées aux municipalités, les réponses aux instructions envoyées à Nantes par les comités de la Convention et par le directoire du département, des informations transmises au comité révolutionnaire, aux autorités civiles et militaires sur les affaires ci-après : état de situation des communes au point de vue des terres ensemencées ou incultes (f°s 9 et 10) ; — tableau de la détresse des magasins de subsistances de la ville de Nantes : « Nos moyens d'existence sont à la dernière extrémité, mais notre amour pour la République est monté au plus haut degré du thermomètre révolutionnaire, et s'il faut mourir, nous nous estimerons heureux encore si nous avons le tems de crier : Vive la République ! Vive la Montagne ! » (f° 21) ; — mise à prix de la tête des chiens errants et inutiles dans la crainte de la peste (f° 24) ; — avis au district du Mans sur la difficulté de fixer le prix du coton de l'Inde et les vaines tentatives faites à Nantes pour filer cette matière (f° 91) ; etc.

L 1067. (Registre.) — Grand in-f° ; 126 feuillets.

24 messidor an II - 15 messidor an IV. — Livre de correspondance des administrateurs du district contenant la copie complète des circulaires adressées aux municipalités et les lettres envoyées aux comités de la Convention, au directoire du département, aux représentants du Peuple, aux commissaires-ordonnateurs des guerres, aux agents des subsistances près de l'armée de l'Ouest, au directeur principal des hospices militaires, au général Canclaux, au directoire du district d'Avranches, qui se plaint d'être infesté de brigands, et propose des mesures de préservation (f° 30) ; — à la société populaire de Nantes, pour lui retirer l'usage de l'église de Sainte-Croix, réservée à un dépôt de grain (f° 32) ; — liste des hommes de talent supérieur, demandée par la commission de l'instruction publique et comprenant les noms suivants : Crucy l'aîné, architecte ; Bougon, peintre ; Lévêque, hydrographe ; Athenas, chimiste ; Huet, opticien (f° 85) ; etc.

L 1068. (Cahiers.) — 112 feuillets.

20 nivôse an II - 24 vendémiaire an IV. — Livre d'ordre et journal de la correspondance des administrateurs du district, contenant le sommaire des instructions transmises par les commissions du Gouvernement, des arrêtés du département et le résumé des mesures prises pour les mettre à exécution. On a transcrit des comptes décadaires du 20 et du 30 nivôse, plus la loi confirmant l'arrêté du représentant Blutel, qui prononce l'élargissement des rebelles de la Vendée détenus au bagne de Rochefort (f°s 39-40) ; — livre d'ordre de la correspondance des administrateurs, contenant le sommaire des lettres reçues de la commission du commerce et des approvisionnements, de la commission des secours publics, de la commission des armes et poudres, de la commission des administrations civiles, police et tribunaux, des ministres de la République, des comités de la Convention : quelques cahiers contiennent la transcription complète des arrêtés et des dépêches du Gouvernement.

L 1069. (Registre.) — Grand in-f° ; 51 feuillets.

1er ventôse an II - 1er brumaire an IV. — Comptes décadaires comprenant des détails sur l'exécution des lois, les contributions, les domaines nationaux, les travaux du bureau de la guerre, les subsistances, la culture des terres, sur l'esprit public, « parmi les 22 communes du ressort, 9 méritent d'être distinguées par leur patriotisme » (f° 4) ; etc.

L 1070. (Cahiers.) — 93 feuillets.

22 pluviôse an II - 19 brumaire an IV. — Livres de dépôt de pièces judiciaires envoyées au dictrict par les municipalités et les comités de surveillance, puis transmises aux accusateurs publics

près des tribunaux criminels, civils et militaires, révolutionnaires ou correctionnels ; dépositions, déclarations, interrogatoires ; etc.

L [illegible] - 182 feuillets.

28 floréal an II - 13 vendémiaire an III. — Livre d'enregistrement des passeports délivrés, indiquant la destination de chaque voyageur.

L [illegible] — [illegible] - 127 feuillets.

17 octobre 1791 - 9 août 1793. Bureaux du directoire. Contributions. — Livre des avis et arrêtés pris sur les objets suivants : tableau de répartition des impositions foncière et mobilière (f° 1) ; — ordre de travail imposé aux commissaires chargés de faire les opérations dans les communes (f° 8) ; — injonctions à divers citoyens de remplir les fonctions de percepteur ; — allocations accordées aux commissaires qui ont rédigé les matrices des rôles ; — réduction accordée au percepteur des contributions de Mauves (f° 40) ; — remboursement de 75 livres au citoyen Joubert, négociant, pour droit de patente (f° 126) ; — nomination des porteurs de contraintes, concession de sous additionnels à la commune de Nantes, autorisations au receveur de délivrer des quittances finales ; etc.

L 1073. (Registre et Cahiers.) — Petit in-f° ; 139 feuillets.

[illegible] août 1793-[illegible] vendémiaire an IV. — Bureau [illegible]. — Livre des avis et arrêtés pris par le directoire sur les objets suivants : décharges et réductions de taxes accordées aux citoyens Goyon, Briand, Leroy, Bouhier et autres ; — remboursement de non-valeurs au trésorier du district ; — ordonnance de correction des rôles de la commune de Saint-Herblain (f° 78) ; — approbation du don patriotique [illegible] livres [illegible] par le citoyen Rault, commis des Postes ; — exécutoire pour le rôle de la contribution mobilière de la commune de Thouaré, de 1792 ; etc. Table. — Autre cahier d'ordonnances de paiement de traitement aux employés et de frais de bureau (1793 - an IV).

L [illegible] — [illegible] - 194 feuillets.

8 nivose an II - 12 vendémiaire an III. — Livre des avis et arrêtés pris sur les objets suivants : — exécutoires des rôles de la contribution mobilière pour les communes de Carquefou et de Saint-Herblain ; — estimation de la cote mobilière de la citoyenne Kermasson, des citoyens Etiennez et Poulaille ; — réfection des pavés des ponts de Nantes, considérée comme urgente (f° 144) ; — contrainte contre les ouvriers des grandes routes, qui refusent de se rendre sur leurs chantiers, à la requête de l'ingénieur Groleau (f° 168) ; — radiations, réductions de taxes, remboursements demandés par les citoyennes Cambronne, Picot de Limoëlan et Dupas, par les citoyens Saulnier, Riou, Prosper Charet et autres ; — acceptation de l'argenterie des sœurs Boux en paiement de l'emprunt forcé ; etc. — Table alphabétique.

L [illegible] — [illegible] — Petit in-f° ; 147 feuillets.

13 vendémiaire an III - 14 prairial an III. — Livre des avis et arrêtés pris par le directoire sur les objets suivants : réduction de taxe mobilière accordée au citoyen Walseck, plâtrier figuriste ; — expertise de travaux au Gué-Moreau, confiée au citoyen Seheult, jeune ; — exécutoire du rôle de la contribution foncière de 1793, décerné contre la commune de Hérie ; — autorisation au citoyen Marie de faire la déclaration de ses revenus de 1793 pour l'emprunt forcé ; — délai d'un an accordé à la citoyenne Muzanchère pour payer ses taxes ; — allocations aux rédacteurs des rôles ; — remises aux percepteurs pour leur traitement ; — indication d'arbres à abattre pour réparer le pont d'Orvault ; — indemnité due au sieur Argand pour l'établissement d'une barrière à Saint-André de Nantes ; — réductions, décharges, radiations de taxes sur les rôles de contributions accordées aux citoyens Guillot, Vanosse, Freton, du Tressay, à la veuve Bretonnière et autres ; — ajournements de demandes d'indemnités à payer pour dommages causés par la guerre ; etc. — Table alphabétique.

L [illegible] — [illegible] — Petit in-f° ; 104 feuillets.

15 prairial an III - 25 germinal an IV. — Contributions directes et travaux publics. — Livre des avis et arrêtés pris par le directoire sur les objets suivants : remboursement de patente au citoyen Audebert ; — ordonnance de traitement pour le percepteur de Saint-Sébastien ; — injonction au percepteur de Saint-Herblain de procéder sans délai au recouvrement des contributions de 1793 ; —

exécutoires de rôles contre la commune de Petit-Mars ; — nomination du citoyen Delorme en qualité de receveur des contributions foncière et mobilière dans les communes insurgées ; — vérification de la caisse du district par des commissaires ; etc. — Table.

L 1077. (Registre et cahier.) — Petit in-f° ; 85 feuillets.

12 août 1792 - 29 ventôse an II. Livre de correspondance contenant copie des lettres adressées par le procureur syndic du district au procureur général syndic du département, aux municipalités, au receveur particulier, aux contribuables, concernant l'interprétation des lois et instructions, l'assiette, la répartition et le recouvrement des impositions foncière et mobilière, les réponses aux réclamations, les changements à introduire dans les matrices et les rôles, l'adjudication de la perception des rôles approuvés, le relevé des assignats à face royale au-dessus de 100 livres conservés dans les caisses publiques ; — la fourniture du pain nécessaire aux ateliers des grandes routes ; etc.

L 1078. (Registre.) — Petit in-f° ; 39 feuillets.

2 septembre 1793 - 1er messidor an III. — Correspondance des administrateurs avec les ministres, le comité de salut public, le département, les municipalités, le receveur du district et les contribuables à propos des affaires ci-après : exemption de cote mobilière à accorder aux pauvres habitants proposée par la municipalité de Petit-Mars (f° 3) ; — difficultés à vaincre pour rédiger les rôles de l'imposition mobilière dans un district où « neuf municipalités ont été pillées et où le calme n'est pas rétabli » (f° 5) ; — poursuites à exercer contre les révoltés de Casson qui ont déchiré les rôles (f° 12) ; — état d'avancement des travaux de réparation sur les routes (f°s 13 et 14) ; — répartition équitable des corvées de charrois à fournir par les laboureurs (f° 19) ; — duplicata de l'adjudication des rôles de Saint-Léger à envoyer avec le titre d'une caution (f° 33) ; — instructions aux officiers de Saint-Mars-du-Désert pour la rédaction du rôle foncier de 1793 et la procédure à suivre pour l'évaluation des revenus (f° 41) ; etc.

L 1079. (Registre.) — Petit in-f°, 111 feuillets.

17 nivôse an II - 14 brumaire an IV. — Bureau de la guerre. — Livre d'ordre et d'enregistrement contenant le sommaire des lois, décrets et arrêtés du Gouvernement, des lettres circulaires et dépêches ministérielles avec la suite donnée à chaque affaire et les prescriptions nécessaires.

L 1080. (Registre.) — Petit in-f° ; 125 feuillets.

16 août 1793 - 24 germinal an II. — Bureau de la guerre. — Livre des délibérations du directoire contenant des avis et des arrêtés sur diverses pétitions relatives aux affaires ci-après : état de répartition des recrues à lever dans les communes du ressort ; — gages réclamés par le concierge de la caserne-magasin de l'évêché (f° 4) ; — effraction des portes de l'église de Rezé par ordre des généraux, et blâme de cette opération (f° 5) ; — réquisition d'une maison à Nantes pour loger le trésorier général de l'armée (f° 10) ; — excès de zèle et abus de pouvoirs reprochés à deux citoyens qui ont enlevé les cloches et les objets précieux d'Orvault (f° 16) ; — proposition d'affecter les trois jeux de paulme au logement des équipages (f° 25) ; — révision de l'adjudication de 45 voitures commandées pour l'armée à un charron de Nantes (f° 34) ; — indemnité à payer à des cultivateurs de Vigneux et d'Avessac pour pertes de charrettes et d'attelages dans les déroutes des 12 frimaire et 13 nivôse précédents (f° 52) ; — enquête à ouvrir sur les quantités de corps gras et d'huile conservées chez les marchands (f° 83) ; — autorisation d'exporter de l'alun à Craon pour un chamoiseur (f° 91) ; etc. — Table.

L 1081. (Registre.) — Petit in-f°, 112 feuillets.

25 germinal an II - 21 fructidor an II. — Livre des délibérations du directoire, contenant des avis et arrêtés sur des pétitions relatives aux affaires ci-après ; instances à poursuivre près des ateliers de la Montagne (Saint-Nicolas) et de Bon-Secours pour hâter la fabrication des bayonnettes (f° 12) ; — dispositions indiquées pour l'ouverture d'un bureau de santé à Saint-Nazaire et la visite des navires (f° 22) ; — location de l'église des Minimes à un tanneur pour y établir un moulin à tan (f° 31) ; — frais de déplacement avancés pour les informations prises sur la disparition de deux agents salpêtriers et le meurtre de Tavenard, à Petit-Mars (f° 51) ; — conduite de six jeunes gens admis à l'Ecole de Mars sous la surveillance de l'un d'eux, Félix Marchegay,

âgé de 17 ans, (f° 61) ; — réquisition de toutes les pierres à feu que le citoyen Caussiran pourra trouver chez les particuliers (f° 96) ; — commission d'inspecteur pour le martelage des bois de la Marine, délivrée à l'ingénieur Segondat, constructeur en chef de la Marine (f° 108) ; etc.

L 1082. (Registre.) — Petit in-f° ; 123 feuillets.

21 fructidor an II - 13 nivôse an IV. — Livre des délibérations du directoire, contenant les avis et arrêtés sur des pétitions relatives aux affaires ci-après : expertise des dommages causés aux locataires et au propriétaire de la manufacture de coton de la rue Rubens, choisie pour faire une caserne de chasseurs (f° 2) ; — réquisition de toutes les baudruches chez les bouchers de Nantes et de la campagne, et centralisation chez le citoyen Cantin (f° 9) ; — contrainte décernée contre trois cultivateurs de Saint-Herblain qui n'ont pas obéi aux réquisitions (f° 29) ; — liquidation du compte de l'agent chef de l'atelier de salin fondé à Nort (f° 40) ; — avance de cent mille livres à l'inspecteur des fourrages, Babel, chargé de la place et des postes de la Vendée (f° 57) ; — envoi en jouissance de l'église cathédrale pour mettre à l'abri 140 voitures d'artillerie, réclamé par le directeur de l'artillerie, Vallier (f° 94) ; — rassemblement des gardes nationales pour procéder à l'élection des gardes départementales à envoyer près le Corps législatif (f° 98) ; etc. — Table.

L 1083. (Registre.) — Petit in-f° ; 45 feuillets.

14 août 1793 - 19 ventôse an II. — Livre de correspondance du procureur syndic, contenant la copie des lettres adressées aux sociétés populaires, aux municipalités, au commandant de la gendarmerie, au commissaire ordonnateur des guerres, au commandant temporaire à Nantes, aux directeurs de l'artillerie et du génie, au citoyen Pradeau, fondeur de bois à Saint-Léonard ; au directeur de la maison de l'Oratoire pour lui signifier sa translation au prieuré du Pirmil (2 brumaire an II) ; etc.

L 1084. (Registre.) — Petit in-f° ; 70 feuillets.

20 août 1793 - 16 messidor an II. — Livre de correspondance des administrateurs du district, contenant la copie des lettres adressées aux autorités civiles et militaires à propos des affaires ci-après : tâche forcée de 5 paires de souliers par décade imposée à chaque ouvrier cordonnier (f° 9) ; — nécessité de fouiller tous les paquets des volontaires pour prévenir les détournements d'effets (f° 33) ; — règlement de compte des levées de chevaux et des réclamations des propriétaires (f° 43) ; — répression des désordres et des rapines commis par les troupes au détriment des cultivateurs dont elles mangent les légumes naissants en salade (f° 56) ; — détresse du district qui empêche de répondre aux réquisitions de foin, de paille et d'avoine (f° 65) ; — appel à la force armée par les cultivateurs de Basse-Goulaine, qui sont tourmentés par les brigands et ne peuvent enlever leurs récoltes (f° 80) ; etc.

L 1085. (Registre et cahier.) — Petit in-f° ; 171 feuillets.

16 messidor an II - 18 prairial an IV. — Livre de correspondance des administrateurs du district, contenant la copie des lettres adressées aux autorités civiles et militaires à propos des affaires ci-après : concentration des vieilles futailles à Nantes pour y loger le charbon propre à la fabrication de la poudre (f° 3) ; — expédition de cinq voitures chargées de soufre à Paris et réclamation d'une escorte au général Boucret (f° 5) ; — poursuites à exercer contre les réfractaires à la loi du recrutement (f° 16) ; — mesures à prendre pour isoler les chevaux atteints de la morve (f° 23) ; — difficultés de fournir des subsistances aux ouvriers des constructions navales et de ramasser les récoltes sur la rive gauche (f° 34) ; — menaces aux commissaires de la rive droite qui négligent de battre les avoines et de verser leur contingent (f° 47) ; — recommandation au général Canuel de la commune des Touches, qui « n'a jamais cédé aux impulsions ni du fanatisme, ni du royalisme » et dont la tranquillité n'est pas assurée (f° 82) ; etc. — Autre recueil de lettres concernant le démenti public opposé au bruit d'une prétendue capitulation conclue à Quiberon (f° 1) ; — les renseignements à fournir pour un projet d'échange de marins portugais (f° 5) ; — les emprunts à faire sur les biens nationaux pour remplir les magasins des étapiers (f° 13) ; etc.

L 1086. (Cahiers.) — 61 feuillets.

13 août 1793 - 18 brumaire an IV. — Dépenses du bureau de la guerre. — Arrêtés sur pièces

justificatives et sur pétitions, ordonnances de paiement se rapportant à la nourriture des chevaux de cavalerie casernés à Sainte-Elisabeth ; — aux gages des instructeurs du premier bataillon (f° 7) ; — au traitement des commis du bureau ; — au prix des souliers fournis par divers cordonniers (f° 16) ; — à l'allocation de 50.000 liv. demandée par l'ingénieur Groleau, pour achever les fortifications (f° 17) ; — à l'indemnité due à deux volontaires, prisonniers des rebelles pendant six mois et dépouillés de leurs effets (f° 18) ; — aux frais de déplacement dus à des commissaires, aux charrois envoyés à la campagne (f° 24) ; — à la pension réclamée par la veuve du volontaire Chaupitre, pris par les rebelles à Saint-Colombin et fusillé à l'Herbergement, le 10 septembre (f° 42) ; — énumération et description des sabres déposés par les particuliers avec indication du prix remboursé (f°s 46-48) ; etc.

L 1087. (Registre.) — Grand in-f° ; 77 feuillets.

19 germinal an II - 3 frimaire an IV. — Dépenses du bureau de la guerre. — Arrêtés et avis sur pétitions et pièces justificatives et ordonnances de paiement se rapportant aux achats de boutons d'uniforme fournis par le citoyen Lafaye (f° 5) ; de pièces de toile de Flandre fournies par la citoyenne veuve Exaudy (f° 15) et par divers autres négociants ; — à la perte du sac du citoyen Pouillard, tué à l'attaque de Nort, et au remboursement de 90 livres payé à sa mère (f° 30) ; — à une facture de 3,000 chemises envoyées au magasin militaire par le citoyen Vrignaux (f° 31) ; — à l'acquit des fournitures de soufre pour la commission des armes et poudres (f° 38) ; — aux avances à faire aux distributeurs des secours réclamés par les parents des défenseurs de la Patrie (f° 46) ; etc.

L 1088. (Cahiers.) — 65 feuillets.

18 février 1792 - 14 février 1793. — Recrutement de l'armée. — Livres d'ordre des engagements volontaires, contenant le nom du soldat, son lieu de naissance, l'indication de son régiment, de la garnison, de son signalement et de la prime versée.

L 1089. (Cahier.) — 12 feuillets.

7 février - 27 juillet 1793. — Marine. — Livre de transcription des lettres de marque délivrées aux armateurs Laporte, Hardy, Dufresne, Cossin, Margerin, Reynaud, Perrotin, Nau, Meslé, Bernard, Delamare, Richer, Dupuy et compagnie, lesquels ont déclaré le nom du capitaine de leurs navires armés pour la course, le nom de leur caution, et prêté serment de fidélité aux lois de la République.

L 1090. (Registre.) — Grand in-f° ; 83 feuillets.

22 octobre 1790 - 12 novembre 1792. — Conseil militaire d'administration de la garde nationale de Nantes. — Livre des délibérations contenant le procès-verbal de la séance d'ouverture présidée par le commandant général Coustard ; — un règlement provisoire préparé par la municipalité ; — compte-rendu des autres réunions relatives à la bénédiction des drapeaux (f° 11) ; — choix d'un député à envoyer à Paris pour réclamer l'élection d'un nouvel évêque constitutionnel (f° 13) ; — opportunité de passer une revue le dimanche et de s'exercer au maniement des armes (f° 20) ; — enlèvement commis au couvent des Madelonnettes par des gens revêtus de l'uniforme, et blâme infligé contre eux (f° 23) ; — deuil que les gardes nationaux s'engagent à porter pendant cinq jours à l'occasion de la mort de Mirabeau (f° 30) ; — règlement de discipline à suivre par les gardes nationales envoyées en détachement (f° 36) ; — pacte d'union fraternelle conclu avec les délégués des gardes nationales de Moisdon et de Saint-Julien-de-Vouvantes (f° 50) ; — interdiction à prononcer contre l'ouverture de la chapelle de Bon-Secours, « où l'affluence des habitants de la campagne, dès quatre heures du matin, cause du trouble », ils insultent les gardes nationales (f° 60) ; — remise par le Ministre de la garde du château de Nantes à la garde nationale, sur la demande de Coustard (f° 67) ; — défection de certaines compagnies au moment de partir en détachement à Savenay (f° 70) ; etc.

L 1091. (Registre.) — Grand in-f° ; 136 feuillets.

22 juillet 1790 - 9 août 1793. — Bureau d'administration et de comptabilité. — Livre des visas et des ordonnances de paiement concernant les dépenses à payer sur la caisse du receveur du district au profit des deux souffleurs d'orgues de la cathédrale, de Phelippon, ex-frère récollet, des commis de l'administration (f° 9) ; — du maître de

psallette de la collégiale de Notre-Dame (f° 20) ; — des juges de paix et de leurs greffiers (f° 24) ; — des créanciers des communautés religieuses, de l'abbé Tarail, curé de Nort (f° 41) ; — du sieur Pénot, maître d'écriture des enfants de chœur de Saint-Pierre (f° 50) ; — de l'épicier Chapon, qui a fourni 120 livres de chandelle aux bureaux du directoire (f° 52) ; — de l'abbé Pichelin, prêtre bénéficier (f° 82) ; et autres.

L. [illegible]

18 mars 1793 - 13 prairial an II. — Bureau d'administration et de comptabilité. — Livre d'ordre du dépôt des sommes, des ornements d'église et des objets de valeur et papiers saisis et enlevés sur les révoltés et les suspects, des avances faites aux commandants des détachements de volontaires, des fonds versés par le receveur du district, des remboursements effectués, des indemnités de solde et de déplacement payées aux gardes nationaux et aux ouvriers des fortifications ; du produit de la vente d'objets mobiliers pris sur les révoltés ; etc. — Autre livre portant visas de divers mémoires de frais de bureau, de voyage, de frais de geôle, d'inhumation, de chauffage ; allocation de traitements aux administrateurs et aux magistrats, etc. — Table alphabétique. — Compte général rendu par le citoyen Fourmy, commissaire spécial, chargé de la gestion des fonds alloués pour la répression des troubles de 1793, contenant les recettes et les dépenses (double).

L. [illegible]

18 prairial an II - 29 germinal an III. — Bureau d'administration et de comptabilité. — Livre [illegible] à la comptabilité et aux paiements à faire au profit du citoyen Duclos, commissaire [illegible] pour veiller à la culture des terres à [illegible] (f° 1) ; — des agents chargés de la saisie de [illegible] (f° 5) ; — des treize sœurs hospitalières de Cholet envoyées dans les hôpitaux de Brest et dont on a voulu régler les frais de voyage (f° 14) ; — des gendarmes qui ont transporté des prisonniers à Paris (f°s 25 et 26) ; — des employés chargés du service du catalogue de la bibliothèque publique (f° 29) ; — du citoyen Derray, instituteur à Indre, qui a donné des leçons à [illegible] enfants (f° 84) ; etc.

L. 1094. (Registre.) — Petit in-f°; 63 feuillets.

14 floréal an III - 3 ventôse an IV. — Bureau d'administration et de comptabilité. — Livre des arrêtés relatifs à la comptabilité et aux paiements à faire par le receveur du district au profit du garde du magasin des chiffons établi dans la chapelle de Saint-André (f° 1) ; — du menuisier qui a installé le comité de surveillance dans la maison Cottin (f° 33) ; — du citoyen Giraud, directeur de la poste aux lettres, pour les ports dus chaque mois ; — états mensuels de traitements alloués aux membres et aux commis de l'administration, aux juges de paix de la ville et de la campagne ; etc.

L. [illegible] Petit in-f° ; 44 feuillets.

7 frimaire an III - 19 pluviôse an IV. — Bureau des secours. — Livre de correspondance contenant la copie des lettres adressées aux hospices civils de Nantes, aux municipalités, à la commission des secours publics, à Paris, au receveur du district, au payeur général, aux représentants du Peuple, au directoire du département, à propos de la rédaction des états de paiement trimestriels, de l'évaluation des indemnités à accorder aux victimes de la guerre, des embarras causés par la pénurie de la caisse ; etc.

L. 1096. Cahiers. — 95 feuillets.

2 frimaire an III - 28 vendémiaire an IV. — Livre des avis et des arrêtés pris sur la présentation des requêtes envoyées par les Acadiens et les Canadiens réfugiés, par la veuve Gasnier, native de Saint-Domingue, la veuve Arnous, la citoyenne Lejeune-Saint-Felix ; — recommandation générale en faveur des réfugiés au représentant du Peuple, rejets et ajournements de pétitions, etc. — Livre de mandats et ordonnances de paiement au profit des réfugiés de Haute et Basse-Indre, de Nantes, de Trellières, de Saultron et autres ; — arrêté de répartition de 21,930 livres destinées aux indigents ; — ordre de versement de 600,000 liv. à la caisse de la commune de Nantes pour l'acquit des secours à payer aux réfugiés ; etc.

L. 1097. Registre. — Grand in-f°, 95 feuillets.

16 février - 10 août 1791. — Bureau du

clergé. — Livre des délibérations portant les avis de l'administration sur les demandes de traitements et de pensions ecclésiastiques présentées par les prêtres dont les noms suivent : de Chevigné, archidiacre de Nantes ; F. Racault, titulaire du bénéfice des Gentils, sacriste de Saint-Vincent ; Moreau, curé de la Chapelle-sur-Erdre ; les directeurs du séminaire, Lelou, recteur de Sucé ; Huet, recteur des Touches ; Broussard, ex-recteur d'Orvault, et autres qui tous ont produit leurs titres. — Table alphabétique.

L 1098. (Registre.) — Petit in-f° ; 95 feuillets.

19 août - 30 décembre 1791. — Livre des délibérations portant les avis des administrateurs sur les demandes de pension et de fixation de traitement présentées avec pièces justificatives par les ecclésiastiques dont les noms suivent : Lainé, ex-curé de Doulon ; Giron, recteur de Thouaré ; Chevas, vicaire de Brains ; les héritiers de Jean Nicolas, recteur de Rezé ; Lebreton, recteur de Saint-Similien, titulaire de nombreux bénéfices ; Jacques Binot, vicaire épiscopal ; et autres. — Table alphabétique.

L 1099. (Registre.) — Petit in-f° ; 96 feuillets.

30 décembre 1791 - 13 septembre 1792. — Livre des délibérations portant les avis des administrateurs sur les demandes de pension, de traitement et d'indemnités présentées au Directoire par les ecclésiastiques et serviteurs d'église dont les noms suivent : Pouëssel, ex-récollet de Nantes ; Le Bouc, recteur de Mauves ; Guihenneuf, ex-recteur des paroisses de la Remaudière et de la Boissière ; Beugeard, ex-recteur de la paroisse Saint-Léonard ; Peschard, bedeau de la cathédrale ; Dumaine, desservant de Pont-Saint-Martin ; — passeports et secours demandés par des Clarisses flamandes qui veulent se retirer dans leur pays ; etc. — Table alphabétique.

L 1100. (Registre.) — Petit in-f°; 36 feuillets.

15 septembre 1792 - 7 août 1793. — Livre des délibérations des administrateurs suivies des avis donnés sur les demandes de pension et de traitement présentées par le clergé séculier et régulier, les curés assermentés et les recteurs démissionnaires, les bénéficiers et les serviteurs d'église dont les noms suivent : les musiciens de la cathédrale ; Duchâteau, ex-organiste des Carmes et des Dominicains ; Mabille, vicaire épiscopal ; l'abbé Olivier, ex-recteur de Saultron, déporté en Espagne, lequel réclame ses effets restés dans sa cure ; Bonnard, ex-chapelain de la Bourse, et autres. — Pétition de l'abbé Leroy, détenu malade, dont la libération est réclamée par son neveu, « dont le civisme est connu » ; — permission de célébrer la messe sollicitée par les prêtres détenus aux Carmélites, renvoyée au département pour statuer ; etc.

L 1101. (Cahiers.) — 12 [illegible]

1791 - an III. — Bureau du clergé. — Livre d'ordre contenant l'énumération par trimestre des changements survenus dans le personnel du clergé régulier et séculier au point de vue du paiement des pensions. — Livre de dépôt des actes de naissance et des déclarations pour ceux qui ont recueilli une succession.

L 1102. (Cahiers.) — 35 [illegible]

19 floréal an II - 28 brumaire an IV. — Bureau de l'agriculture. — Livre de correspondance contenant la copie des lettres et circulaires envoyées aux municipalités, au comité d'agriculture, à la commission du commerce et des approvisionnements, au département, à propos du desséchement des étangs inutiles à l'industrie, de la réduction de ceux qui sont nécessaires ; — du recensement des récoltes, de l'amélioration des méthodes de culture, des soins à donner aux chevaux, de l'éducation des bêtes à laine, de l'extraction de l'huile de faîne, du zèle à déployer dans l'ensemencement des terres séquestrées ; etc. — Arrêtés et avis sur des requêtes relatives à des demandes de sursis présentées par des propriétaires ; — à des demandes de semences, à la fixation du *maximum* du prix des foins, de la paille et des grains ; — à des envois de commissaires à la campagne, à la délivrance d'instruments aratoires ; etc.

L 1103. (Liasse.) — 199 pièces.

1792 - an II. — Correspondance, circulaires et instructions adressées au directeur et à l'agent national par les ministres, par les comités de l'Assemblée

Nationale, par le comité de salut public, la Commission des subsistances et approvisionnements, la commission des armes et poudres, la commission du commerce, l'agence révolutionnaire des poudres et salpêtres, la commission des administrations civiles, police et tribunaux, les administrateurs des armes portatives et de la grosse artillerie, des transports et convois militaires, la commission de l'organisation du mouvement des armées de terre, par les administrateurs des postes et messageries, etc. — Prescriptions et ordres de service des représentants du Peuple dans l'Ouest, nommés Gillet, Philippeaux, Laignelot, Jeanbon-Saint-André, Garreau, Prieur de la Marne, Dubois-Crancé, Bo, Bourbotte, Dornier, Guyardin ; — réquisitions de vin blanc et rouge à prendre dans les caves des émigrés pour la maison du représentant du Peuple ; etc. — Extrait du procès-verbal de la séance tenue à la Rochelle par les commissaires de la Convention chargés de l'inspection des ports et côtes de la Républiqne, depuis Lorient jusqu'à Bayonne, contenant approbation du projet de défense du général Verteuil, copie des lettres du ministre de l'Intérieur Garat, du commandant de la XIIe division militaire ; — arrêté du conseil du département de la Loire-Inférieure prescrivant l'organisation des gardes nationales et le relevé de la population civile (23 février 1793).

L. 1104. (Liasse.) — 226 pièces.

An III - an IV. — Correspondance, circulaires, instructions et décisions émanant des comités de la Convention, des agences et commissions exécutives envoyées aux administrateurs du district de Nantes et à l'agent national à propos des affaires ci-après : paiement des ouvriers employés aux fortifications de Nantes, réquisitions de soufre, fourniture de toiles à la marine, recensement des suifs, huiles et résines ; — répartition des bestiaux enlevés des départements révoltés ; — concession de grains et de farines à la ville de Nantes, à titre de prêt ; — secours de [illegible] fr. aux hôpitaux de Nantes ; — répression des contraventions à la loi du *Maximum* ; — enquête à faire sur les besoins des tanneries, curage des ruisseaux qui alimentent les moulins à eau, révocation des fonctions de payeur général contre le sieur Couturier (an III) ; — estimation des sommes dues au sieur Gaudin pour ses fournitures de guerre ; — réquisition de grains au profit des ouvriers de l'usine d'Indret ; — statistique des mines, des forges et des détenus à préparer ; — acquisition d'une corvette vendue à l'Etat par les citoyens Jalabert et Housset, de Nantes (floréal an III) ; — surveillance à exercer sur les prêtres émigrés ou déportés (germ. an III) ; etc. — Réquisitions, ordres de service et avis émanant des représentants du Peuple Niou, Ruelle, Tréhouart, Faure, Chaillon, Florimon, Loffficial, Menuau, Pomme, Grenot, Jary et Mathieu. — Bordereau énumératif des vins et liqueurs fournis aux représentants du Peuple, suivant leurs réquisitions, qui sont toutes relevées.

L. 1105. (Liasse.) — 182 pièces.

1791 - an IV. — Proclamations, décisions, correspondance et instructions envoyées au Directoire par les administrateurs du département et le procureur général syndic au sujet des affaires ci-après : ordre à suivre pour la tenue des registres de comptabilité, pour le règlement des traitements dus au personnel judiciaire, administratif ou au clergé, pour le paiement des frais de casernement (1791) ; — bordereaux mensuels à fournir pour les enrôlements volontaires inscrits sur les registres des municipalités (1792) ; — exhortation à l'obéissance aux lois (1793) ; — reproches encourus par le district, qui n'a pas encore fourni les états de situation de chaque commune au point de vue des approvisionnements (an II) ; — tableau de la détresse de la ville de Nantes, menacée de la famine, signé par le « sans-culotte » Renard, maire de la ville ; Minée, président du département ; Thomas, président de la société de Vincent la Montagne, Goullin, pour le président du Comité révolutionnaire (6 frimaire an II) ; — avis de la réorganisation des administrations du département et du district (an III) ; — bordereau des objets d'argenterie demeurés dans les magasins à expédier (an IV) ; etc.

L. 1106. (Liasse.) — 186 pièces.

1793 - an IV. — Notes, rapports, interrogatoires et correspondance adressés au Directoire par le comité des déclarations établi près du comité central des administrations de Nantes, contenant des renseignements de police générale sur des faits de brigandage commis par les révoltés au Pellerin, à Bouguenais, à Bourgneuf, etc. ; — sur des rassemblements et des coalitions ; — sur des disparitions de citoyens, armés ou non, suspects d'intelligence avec

les brigands ; — sur des actes de bravoure, d'assistance, de rébellion, de civisme ; — sur des individus suspects arrêtés par des patrouilles ou accusés de propos séditieux ; — dénonciations contre des chefs de rassemblements, interrogatoires des députés envoyés par les révoltés, réunis au Pont du Cens, le 16 mars 1793 ; — ordres d'arrestation du Comité des rapports au bas des pièces déposées de mars à juillet 1793. — Autres rapports et correspondance émanant du Comité de surveillance de Nantes et des Comités des communes rurales, contenant des délibérations, des dénonciations, des renseignements divers sur les personnes et les événements du temps, sur les abbés Donge et Henry ; etc. — Documents sur la comptabilité du Comité de Nantes et le traitement des membres, commis et concierge (an II-an IV). — Arrêtés, avis et communications émanant du Comité militaire, du Comité d'examen, du Comité de marine et de navigation et du Comité central de Nantes.

L 1107. (Liasse.) — 246 pièces.

1791 - an IV. — Correspondance adressée au Directoire par l'agent maritime, les administrateurs et la Commission civile et administrative près l'armée de l'Ouest, le directeur de l'arsenal de Nantes, l'inspecteur principal des vivres de l'armée, l'agent principal des subsistances militaires à l'armée de la Loire, le commandant temporaire de la place de Nantes, l'inspecteur des fourrages, le préposé aux transports militaires, le chef du bureau des charrois à bœufs, le Comité des fortifications, le garde-magasin au port de Nantes, le sous-chef des bureaux civils de la Marine, le chef d'état-major général au quartier général de Rennes, l'agent principal de la Commission d'agriculture et arts à Nantes, le receveur du district, Vallin, le préposé de l'agence du salpêtre et des poudres, le maître de la poste aux chevaux de Mauves, le Comité de surveillance et le directeur principal des hospices militaires ; etc. — Autre correspondance des autorités judiciaires et de la gendarmerie concernant l'accapareur Bernardeau, le choix d'un logement pour l'officier de police et de sûreté générale, la vérification des pouvoirs de la Commission militaire révolutionnaire établie au Mans et séante à Nantes (floréal an II) ; — la punition d'un assassinat commis par des militaires rue de Briord, de faits d'agiotage reprochés à huit maisons de commerce ; etc.

L 1108. (Liasse.) — 245 pièces.

An II - an IV. — Correspondance adressée au Directoire du district par la municipalité de Nantes, contenant les comptes décadaires de divers bureaux, des extraits de délibérations, des pétitions et des rapports émanant des Comités de salubrité et des subsistances, de l'agent national à propos des affaires ci-après : levée de pionniers demandés par le général Haxo ; — précautions à prendre contre la fièvre putride qui se développe dans les prisons (frimaire an II) ; — réquisitions à adresser aux communes qui avaient coutume d'apporter leur grain aux marchés de Nantes ; — proposition de rechercher les châtaignes à la campagne ; — opposition de l'agent national à l'enlèvement des bestiaux par des marchands normands (an II) ; — efforts déployés pour couper le bois de chauffage dans les forêts et le conduire à Nantes dans les boulangeries ou pour en acheter à Langeais ; — avances de provisions de farines par les magasins militaires ; — augmentation de traitement sollicitée par les commissaires de police ; — liquidation des dépenses de l'hôpital de l'Eperonnière réservé aux femmes enceintes réfugiées, et avis favorable à sa fermeture (21 ventôse) ; — massacre de 11 prisonniers de Challans par des militaires de Nantes, dénoncé au général « qui en a frémi d'horreur » (29 thermidor an III) ; — invitation aux agents des subsistances militaires à nourrir 55,000 indigents de la ville de Nantes (fructidor an III) ; etc.

L 1109. (Liasse.) — 156 pièces.

1790. — Correspondance adressée au Directoire par les municipalités du ressort du district à propos des affaires ci-après : revendication de banc dans l'église de Bouaye par M. Arnous de la Noë, qui a donné, dit-il, 1,100 livres pour le rétablissement du cimetière ; — doléances des habitants contre le maire de Bouaye ; — demande de foires à Brains et dénonciation de propos séditieux ; — suppression des armoiries et des bancs dans l'église de Carquefou ; — protestations de la veuve de la Ruelle, propriétaire du Petit-Blottereau, contre l'enlèvement de son banc fermé, concédé à son aïeul en reconnaissance d'un lambris payé par lui ; — demande en partage des communs de la commune de Héric et annulation des afféagements du prince de Léon postérieurs à 1731 ; — exposé des besoins de la com-

mune d'Indre et des réclamations des bargers contre les pilotes ; — nomination de 6 commissaires de police et d'un inspecteur à Nantes ; — mémoires sur la mendicité et les subsistances ; — dénonciation d'une brochure relative aux affaires religieuses répandue à Nantes ; — vœux de la population de Petit-Mars en faveur du desséchement des marais et de l'ouverture d'un port ; — réparations à faire au pont de Pont-Saint-Martin ; — pétition de la commune de Saint-Léger, afin de jouir des revenus du bénéfice de Saint-Jean-de-la-Cramaillère, qu'elle appliquera aux pauvres et à ses besoins, les services religieux étant acquittés ; etc. — Tableau des objets contenus dans les pétitions des municipalités ; etc.

L. 1110 (Liasse.) — 252 pièces.

1791. — Correspondance adressée au Directoire par les officiers municipaux des communes du ressort, comprenant des extraits de délibérations, des pétitions et des rapports sur les objets ci-après : cabales organisées contre les élections municipales dans les communes de Bouguenais, d'Indre, de Mauves, de Saint-Aignan, de Sucé ; — célébration de la fête du 14 Juillet à Bouaye, avec discours patriotiques des citoyens Fruneau et Pavageau, et feu de joie dans lequel on brûla le poteau du carcan de la Sénégerie ; — vol dans l'église de Brains ; — efforts de l'abbé Bonnemant, desservant de Brains, pour convertir les esprits au respect de la Constitution ; — dissentiments dans le corps municipal ; — émotion causée à Carquefou par l'enlèvement d'une cloche cassée sous le ministère de l'abbé Nicolas ; — enquête sur les rassemblements de prêtres réfractaires à la Vi[illegible] et à Saint-Mars-du-Désert ; — arrêté d'expulsion notifié au clergé de Chantenay ; — collecte des rôles du vingtième et des fouages à la Chapelle-sur-Erdre ; — demandes de confirmation de droits de [illegible] dans l'église de Goulaine (Basse) par les [illegible] (Gerbier), propriétaire de la Grignonnais, de Bourgues, propriétaire de la Chesnais, lesquels invoquent des contrats ; — bail des chaises de la même église ; — vol commis dans l'église d'Indre avec profanations et débat sur la responsabilité encourue par le corps délibérant ; — transmission des brefs[illegible] du prieur au juge de paix ; — indemnité à payer [illegible] pour frais de députation, au nom de la ville de Nantes ; aux commissaires qui ont accompagné les Fédérés à Paris ; — liste de citoyens à désarmer au Pont-Saint-Martin ; — serment prêté à l'église de Sainte-Luce par l'abbé Giron, prêtre et procureur de la commune ; — avis de la nomination de l'abbé Gérard à la cure de Saultron ; — protestation de M. Bourigan du Pé, dame de Maubreil et de Naye contre les pêcheurs qui ont usé, sans droit, du coup de filet appelé *Le Parellier*, de la part de la municipalité ; — démission des fonctions de maire et de procureur de la commune de Trellières par le curé et le vicaire (11 février) ; etc.

L. 1111 (Liasse.) — 188 pièces.

1792. — Correspondance adressée au Directoire par les communes du ressort, comprenant des délibérations, des pétitions et des rapports sur les affaires ci-après : dénonciation contre l'abbé Jeulin, qui a refusé le serment à la municipalité de Bouaye, et demande en réformation du rôle de la contribution foncière qui excite un mécontentement général ; — questions d'éligibilité soulevées à l'assemblée électorale de Bouguenais et formation des rôles de la garde nationale ; — protestation contre le choix d'un if pour élever un arbre de la Liberté à Brains, attendu « qu'il donne perpétuellement à espérer que la Royauté et les principes tiranniques pourraient livrer les citoyens timides à une effervescence contraire à leur liberté » ; — vol et profanations commis dans l'église de Carquefou et concession par le département d'un ciboire en cuivre doré provenant d'une église supprimée ; — augmentation de population et changement de limites demandés par les paroissiens de Chantenay ; — blâme infligé au sieur Mosset, qui a refusé de faire la collecte des contributions de 1791 ; — irrégularités des élections du canton de la Chapelle-sur-Erdre ; — désignation de commissaires pour la confection des rôles de la contribution foncière à Goulaine (Basse) ; — protestation des patriotes de Héric contre la cabale des aristocrates, qui prétendent diriger les élections municipales ; — conflit entre deux municipalités et les deux maires Guitton et Berteau ; — pétition des habitants de Mauves réclamant une cloche, une croix, un encensoir de cuivre pour remplacer les objets d'argent qu'ils ont envoyés à la Monnaie, etc. ; — souscriptions recueillies à Nantes pour acheter des grains à l'étranger, chez les frères Thoinnet ; — projets de corps de garde pour la garde nationale ; — ordres de service aux armuriers et fabricants d'armes ; — désarmement des suspects à Nort ; — pro-

position de construire à Petit-Mars un corps de garde et une prison ; — dénonciation des séditieux de Saint-Aignan et de deux chefs de cabale, installation des officiers municipaux ; — désarmement des habitants de Saultron par le commissaire Lecomte, administrateur du district, envoyé pour diriger la municipalité : « Je n'ai pu, dit-il, en déterminer aucun à prêter le serment civique. L'aspect des bayonnettes y donne une activité singulière » ; — demande de casernement pour 100 hommes ; — divisions violentes suscitées par le maire Vacher, à Sucé, contre son compétiteur Chambert, partisan de la cure ; justifications étendues de ce dernier ; — réclamations de la commune des Touches contre la surcharge des convois militaires ; etc.

L 1112. Liasse. — 185 pièces.

1793. — Correspondance adressée au Directoire par les officiers municipaux des communes, comprenant des extraits de délibérations et des rapports sur les objets suivants : dénombrement de la population virile pour la levée de 300,000 hommes, ouverture d'une souscription patriotique à Nantes pour faciliter la levée de 463 hommes que la commune de Nantes devait fournir, récit des attroupements occasionnés par la levée et des violences commises dans les mairies, à Brains, à Sucé, à Saint-Mars, à Sainte-Luce, à Thouaré et ailleurs, du 10 février au 11 mars ; — effervescence des esprits signalée dans le canton de Bouaye, justifications produites par les habitants de Brains contre les soupçons dont ils étaient l'objet, destruction des papiers chez le percepteur de Casson, élections de Grandchamp, de Basse-Goulaine et de Héric ; — abus commis à Nantes dans la répartition des denrées, changements à opérer dans les matrices ; — création et organisation d'un Comité militaire à Nantes ; — élection des officiers du bataillon Martin en station au château d'Aux (23 juin 1793) ; — remise des registres de baptêmes, mariages et sépultures par le curé à la mairie de Nort, et vœux pour la formation d'une garde nationale ; — démolition de la halle de Rezé, demandée au seigneur de Monti, en haine de la féodalité ; — traité de la commune de Saint-Aignan pour le transport de la correspondance au prix de 21 livres par an ; — hostilité des paroissiens de Saint-Herblain contre les nouvelles lois ; — troubles causés à Saultron et à Thouaré par les révoltés ; etc.

L 1113. Liasse. — 264 pièces.

An II. — Correspondance adressée au Directoire du district par les communes de Bouaye, de Bouguenais, de Brains et de Carquefou, contenant des renseignements sur les affaires ci-après : difficulté de surveiller la récolte du grain et de répondre à toutes les réclamations sans l'assistance de la force armée ; — soupçons contre la municipalité de Bouguenais à propos de la délivrance de certains certificats, justification de l'officier municipal Meysignac, appréciations sur la conduite des habitants, relations entre les garnisons du château d'Aux et du camp de Ragon, avis de meurtres commis, maintien des habitants des Couëts dans leurs maisons, efforts déployés pour rédiger les états des indigents patriotes : « nous tâchons de découvrir par l'extérieur ce qui est intérieur » ; — liste d'ouvriers prêts à travailler aux récoltes à Brains ; — demande d'éclaircissements sur les décrets qui établissent un gouvernement révolutionnaire ; — relation de brigandages à Carquefou ; etc.

L 1114. (Liasse.) — 235 pièces.

An II. — Correspondance adressée au Directoire du district par les comités de surveillance et les officiers municipaux des communes dont les noms suivent : description des défenses du château de Casson et demande de registres de naissances, de mariages et de décès pour remplacer ceux qui furent détruits par les révoltés ; — serment de fidélité à la Constitution et promesse de concours par les officiers municipaux de la Chapelle-sur-Erdre, état d'avancement des travaux de recensement prescrits ; — poursuite des jeunes gens de la 1re réquisition insoumis à Chantenay, au nombre de 37, opportunité de relâcher le prussien Franklin, gérant de la terre des Dervallières, détenu, et qui « nous a été très utile par ses connaissances en agriculture », dit le maire ; — avis de détresse des habitants de Doulon, qui manquent de grain ; — exposé de la situation malheureuse de Basse-Goulaine, qui a été occupée par les insurgés depuis le 10 mars jusqu'à vendémiaire an II, nouvelle invasion du bourg par cent brigands dans la nuit du 16 pluviôse, meurtre des citoyens Patouillère et Boguenai ; — inutilité de la force armée à Grandchamp, « la commune ayant toujours été paisible » ; — élections d'un agent national, d'un procureur de la commune, d'un instituteur

et d'une institutrice à Héric ; — tableau des biens communaux d'Indre et des charges pressantes à acquitter ; — résultats du recensement des blés dans les sections de la commune de Mauves ; etc.

L [illegible] — 284 pièces.

An II. — Correspondance adressée au Directoire du district par les comités de surveillance et les officiers municipaux des communes dont les noms suivent : rapport du commissaire Blandin sur les dévastations commises à Nort par les révoltés en juin, révision du tarif du *maximum* demandée par les sergers de Nort, plaintes contre les exactions commises par l'escorte du commissaire Minée ; — vérification des terres ensemencées dans la commune d'Orvault ; — relation des attaques des brigands contre Petit-Mars, où le curé Foulon a été assassiné, et des alarmes des habitants obligés d'abandonner leurs maisons et de coucher dehors ; — résultat du recensement des grains au Pont-Saint-Martin ; — démission du citoyen Jolly et de sa femme, maîtres d'école à Rezé, élection du Comité de surveillance et attestation de la soumission des habitants aux lois ; — avis des dangers auxquels sont exposés les patriotes de Saint-Aignan, faute de poste de surveillance au Pont-Saint-Martin (ventôse) ; — efforts tentés pour ramener les habitants égarés parmi les révoltés, nouvelles attaques en germinal et menaces proférées par les troupes de la Roberie : — patrouilles exécutées par les républicains de Saint-Herblain, accompagnés de gardes nationaux de Couëron et de Saultron ; etc.

L [illegible] — 285 pièces.

An II. — Correspondance adressée au Directoire du district par les comités de surveillance et les officiers municipaux des communes dont les noms suivent : pénurie de pain et de fourrage qui empêche les habitants de Saint-Léger de répondre aux réquisitions ; — allocation de 250 livres votée au secrétaire greffier de la commune de Sainte-Luce et réponses à divers questionnaires ; — visite des réparations à faire au presbytère de Saint-Mars-du-Désert, saccagé par les volontaires, et aux moulins des Tourneries ; — célébration de la fête de l'Être suprême à Saultron, arrestation et élargissement de suspects ; — saisie des bateaux de Sucé pour les conduire à Nantes, [illegible] dénonces et dispositions prises contre les brigands ; — menaces adressées par le général Delaage aux officiers municipaux de Thouaré et réponse patriotique de ceux-ci, qui déclarent que les jeunes conscrits sont partis à Besançon « avec toute l'obéissance possible, animés de sentiments de braves républicains » ; — refus des cultivateurs des Touches de répondre aux réquisitions faute d'attelages ; — réclamations des habitants de Trellières, qui fournissent sans cesse du bois et des provisions aux troupes sans être payés, et qui sont épuisés par les réquisitions en faveur des ouvriers occupés dans les bois ou par les charrois.

L 117. Liasse. — 254 pièces.

An III - an IV. — Correspondance adressée au Directoire du district par les agents nationaux et les officiers municipaux des communes dont les noms suivent : perquisitions sur un enlèvement de blé aux Couëts, en Bouguenais ; — rapports sur les fusillades qui ont eu lieu au château d'Aux et les procédés employés contre les victimes ; — avis des tourments éprouvés par les patriotes de Brains de la part des brigands campés à Saint-Mars ; — violences, pillages et meurtres commis dans le bourg de Carquefou et autour de Graslan par les insurgés ; — démission du maire Marchix dont la vie est menacée, arrestation de suspects ; — revendication de l'Ile Cheviré par divers habitants de Chantenay ; — distribution de nourriture à faire aux ouvriers bûcherons de la Chapelle-sur-Erdre ; — plaintes sur les violences commises à Grandchamp par les troupes de passage ; — observations sur la réquisition de la récolte en vin du Chalonge de Héric, le seul vignoble de la commune, nécessaire aux troupes et aux voyageurs ; — reproches encourus par la municipalité d'Indre à l'occasion des subsistances demandées par les ouvriers de la Marine ; — alertes causées par les Chouans à Petit-Mars ; — mesures prises pour augmenter la superficie des terres à blé à Rezé ; — pillage et meurtres reprochés aux troupes de la République en incursion sur Saint-Aignan ; etc.

L 118. Liasse. — 115 pièces.

1791 - an IV. — Pétitions et réclamations diverses adressées au Directoire du district par divers négociants de Nantes et des alentours, à propos de la rédaction du tarif du *maximum* et du prix à fixer pour les toiles, le papier, le café, les cuirs, la colle

forte, les raisins, les sabots, les vins ; etc. ; — autorisation de trafiquer sollicitée par le citoyen Lefèvre, épicier à Paris ; par les citoyens Davau, Leray, Courtois et Bridon, marchands de denrées coloniales à Nantes ; avis de la Commission du Commerce ; — plaintes des tanneurs et des cordonniers, surveillance des approvisionnements par l'Agence commerciale de Nantes ; — offres de services par quatre fabricants d'armes et le marchand de draps, Cossin ; — déclaration de créances à l'étranger par les citoyens Fontaine et Chaillou, marchands de vins à la Chapelle-Heulin et à Haute-Goulaine ; — renseignements de Lacourt, compromis dans le procès des membres du Comité révolutionnaire ; — demandes de subsistances pour les ouvriers de divers ateliers ; — réclamation de loyer par le propriétaire du local occupé par le club Mirabeau, près le cours du Peuple ; — dénonciation de faits d'accaparements par le commissaire Clary, envoyé à Paimbœuf, et des difficultés rencontrées par son collègue Chauvet, chargé de faire rentrer les grains (an II) ; — requêtes de divers citoyens sans place, des abbés Hulin (Jean), ex-curé de Sainte-Christine, et Joyau (J.-B.), ex-curé de Casson, sollicitant un emploi, refus, démissions ; — lettres diverses provenant de divers districts de la Loire-Inférieure et des autres départements concernant des questions de *maximum* et de fourniture de marchandises, de subsistances ; etc.

District de Paimbœuf

L 1119. (Registre et cahier.) — Petit in-f° ; 112 feuillets.

15 septembre 1790 - 16 novembre 1792. Conseil du district de Paimbœuf. — Livre des délibérations portant les avis et arrêtés sur les affaires ci-après : projet de suppression des trois paroisses de Prigny, de Sainte-Marie et de Sainte-Opportune, distraction des trois paroisses de Chaléon, de Sainte-Pazanne et de Port-Saint-Père et motifs d'opposition (pp. 30-37) ; — nécessité de garder la poudrière de Paimbœuf, signalée au Directoire, et de fournir un poste spécial (f° 19) ; — obligation de porter la cocarde nationale sous peine d'être désarmé (f° 21) ; — représentations du procureur syndic sur les dangers que court la Patrie et le zèle à déployer pour faire rentrer les contributions, organiser la garde nationale et remplir les cadres de l'armée (f^s^ 23-26) ; — perquisitions à faire en Chauvé, chez la dame de Bercy, suspecte de recéler des prêtres (f° 52) ; — désignation de commissaires pour faire l'inventaire des biens des prêtres absents, opérer le rassemblement des armes et des chevaux sans emploi ; etc.

L 1120. (Registre.) — Petit in-f° ; 32 feuillets.

19 septembre 1792 - 26 vendémiaire an II. — Livre des délibérations du Conseil portant les avis et les arrêtés sur les affaires ci-après : discours d'installation du procureur syndic F. Leclair, et nomination d'un président et d'un secrétaire (f°s 5-7) ; — jugement des protestations envoyées du Pellerin au sujet des irrégularités commises pendant les élections judiciaires et municipales (f° 8) ; — cérémonie de la prestation de serment imposée aux autorités civiles et militaires (f° 23) ; — transfert de cinq émigrés, saisis à bord d'un navire anglais, à la maison d'arrêt de Nantes (f° 25) ; etc.

L 1121. (Registre.) — Grand in-f° ; 182 feuillets.

15 nivôse an II - 1er germinal an III. — Livre des délibérations du Conseil portant les avis et les arrêtés sur les affaires suivantes : tumulte causé dans une réunion de la Société populaire de Paimbœuf, tenue à l'église, à l'occasion d'une motion proposant la mort de tous les prêtres et la destruction des statues conservées dans le local (f°s 9-10) ; — réquisition des moulins de Paimbœuf, de Corset, de Saint-Viau et alentours, pour les besoins de l'armée et de la place de Paimbœuf (f° 20) ; — protestation contre le désarmement général des habitants dans les communes en révolte, et remontrances sur les dangers de cette mesure (f° 22) ; — mécontentement causé par les pillages commis par les volontaires des garnisons, « qui ne respectent pas plus les propriétés des républicains que celles des brigands » (f° 33) ; — dispense de réquisitions accordée aux communes patriotes (f°s 36-37) ; — restitution de canons et d'obusiers prêtés par le citoyen Anizon, négociant à Nantes, pour la défense de Paimbœuf, et remontrances à ce sujet (f° 50) ; — tableau des changements de noms adoptés pour les communes du ressort (f° 67) ; — programme des cérémonies qui seront accomplies pour la fête de l'Être

suprême (f° 68) ; — projet d'un hôpital militaire à établir dans la maison de Bruc, pour soulager l'hôpital de Paimbœuf, destiné aux pauvres du pays (f° 79) ; — tableau des prix de journée fixé pour le paiement des travaux agricoles et autres (f° 86) ; — inculpations relevées contre les commissaires et agents des subsistances établis à l'Ile-Tartu (Vue) pour ramasser les récoltes et surveiller les bestiaux à la pâture (f°s 127-130) ; — irritation causée par la disette parmi les rebelles rentrés à la Fraternité (Saint-Père-en-Retz) et informations transmises aux représentants du Peuple par le général Delaage (f°s 166-167) ; etc. - Table.

[illegible]

9 mai 1790 - 29 avril 1791. Délibérations et arrêtés du Directoire du district de Paimbœuf, concernant les affaires ci-après : discours d'installation du procureur syndic Boulay du Pâtis, dans lequel il signale les désordres suscités par le fanatisme et dénonce Rouans comme « une paroisse infectée de cette épidémie dangereuse » (f°s 5-8) ; — citation à la barre du Directoire du curé de Rouans et de son vicaire pour rendre compte de leur conduite (f° 8) ; — blâme adressé aux habitants de Chauvé et de Saint-Brevin, qui se sont permis des voies de fait sur les terrains communaux et sèment l'esprit de révolte (f°s 12, 13, 28) ; - plaintes des tenanciers de la Boulaye, qui ne peuvent obtenir justice contre la « cupidité et la voracité du sieur de Briord » à propos du partage de leurs landes (f° 30) ; — protestations du procureur syndic contre l'abus de l'encens dans les églises, malgré les termes [illegible] mesures à prendre contre les insurrections à craindre par suite des bruits d'accaparement de grains, et pour la répression de la fraude signalée par les commis des [illegible] programme de travaux à effectuer sur les ponts et chaussées de la région (f°s 58-59) ; — [illegible] ; — serment des [illegible] ; — poursuites décidées contre le recteur de Paimbœuf pour arrêter les « suites désastreuses des prédica[illegible] » [illegible] ; — avis des troubles causés par les paroisses voisines de Savenay, qui sont allées insulter les autorités et assiéger la ville « propos de la Constitution civile du clergé » ; — offre de secours par les autorités de Paimbœuf et remerciements (f°s 141-142) ; — injonction au maire de Frossay de porter une écharpe aux trois couleurs (f° 153) ; etc.

[illegible]

29 avril - 7 octobre 1791. Livre des délibérations et arrêtés du Directoire contenant des décisions sur les affaires suivantes : vérification des comptes de temporel présentés par divers curés pour la décharge de leur gestion, et par des fermiers de domaines ; — installation du curé de Corset (p. 76) ; — résolution de prendre part à la procession de la Fête-Dieu « jour solennel dans tous les empires chrétiens » (p. 77) ; — prescriptions pour la formation des compagnies de vétérans, de gardes nationaux et de canonniers après la fuite du Roi (p. 84) ; — arrestation des sieurs Berthelot et Rouané, perquisitions chez les dames Charette de la Gascherie qui recèlent des prêtres (p. 86) ; — visite des malles du comte de Gamache, près de s'embarquer (p. 89) ; — armement d'une patache commandée par le sieur Lucas pour surveiller la conduite de 26 vaisseaux aperçus sur la côte poitevine (p. 99) ; — applaudissements accordés à Jacques Avril, laboureur à Saint-Viau, qui est venu avec ses trois fils offrir ses services à la Patrie (p. 103) ; — résolution d'assister à la procession qui aura lieu le 15 août (p. 197) ; — plaintes du curé assermenté de Saint-Viau contre les auteurs des désordres survenus le 21 août (p. 208) ; — estimation de l'horloge de Buzay attribuée à l'église de Clion (p. 213) ; — confirmation de la propriété de l'ancien cimetière de Frossay affeagé au sieur Douillet, en 1784 (p. 258) ; — propositions de résidences pour les brigades de gendarmerie à installer (p. 261) ; etc.

[illegible]

8 octobre 1791 - 11 juin 1792. Délibérations et arrêtés du Directoire contenant des décisions sur les affaires suivantes : translation des foires de la commanderie des Biais à opérer dans la ville de Saint-Père-en-Retz, et vœu en faveur du dépôt des reliques de la Vraie Croix à l'église paroissiale (f° 11) ; — fixation du nombre des notaires du district au chiffre de neuf (f° 21) — ouverture des enchères relatives à l'adjudication de l'autel de Buzay, sur le prix de 600 livres (f° 27) ; — mandement de répartition de la contribution mobilière sur

toutes les communes (fos 31-36) ; — arrestation des trois prêtres réfractaires de Saint-Michel-Chefchef qui « prêchent des maximes contraires à la Constitution » (f° 58) ; — approbation des mesures de rigueur prises au Pellerin contre les boulangers (f° 79) ; — revendication de la chapelle du Migron par quatre particuliers descendants des fondateurs qui la bâtirent, disent-ils, en 1609 (f° 96) ; — demande de 1,200 fusils pour armer les communes du ressort (f° 99) ; — production de titres de rentes par le sieur Danguy pour justifier ses créances (f° 118) ; — réduction du don patriotique de M. Boulay au chiffre de 250 livres, attendu qu'il paie 100 livres de cote mobilière (f° 139) ; etc.

L 1125. (Registre.) — Grand in-f° ; 147 feuillets.

11 juin 1792 - 4 février 1793. — Livre des délibérations et des arrêtés du Directoire contenant des décisions sur les affaires suivantes : programme des préparatifs à faire pour la célébration de la fête de la Fédération (f° 17) ; — réduction de fermage à 5,984 livres (basée sur la suppression des dîmes) accordée au fermier général de l'abbaye de Pornic (f° 36) ; — organisation en compagnie des marins de Paimbœuf, et approbation du Directoire (f° 38) ; — réception des listes d'émigrés rédigées pour plusieurs districts (f° 49) ; — plantation à Vue d'un arbre de la Liberté, coiffé du bonnet de la Liberté, sur la place Sainte-Anne (f° 74) ; — décharge de 90 livres, sur le rôle de la contribution patriotique, accordée à G. Padioleau (f° 91) ; — diminution de contribution foncière sollicitée par les propriétaires de Pornic (f° 93) ; — remboursement de 1,046 livres accordé aux religieux de Buzay, pour réparer une erreur dans l'estimation de la dépense de l'abbaye (f° 97) ; — épreuve des sept canons disposés sur le fort de Mindin (f° 119) ; — contestation soulevée à raison de la perception du droit de sixte revendiqué par les acquéreurs de la Grange de Buzon (f° 139) ; — réception de cautions et d'affirmations de créances, demandes de main levée de séquestre fondées sur des certificats de résidence, approbations de baux et d'adjudications ; etc.

L 1126. (Registre.) — 197 feuillets.

5 février - 12 juillet 1793. — Délibérations et arrêtés du Directoire et du Comité central des corps administratifs réunis à Paimbœuf concernant l'administration des domaines confisqués et l'organisation de la défense contre les révoltés ; — déclarations nombreuses déposées par des particuliers en fuite, arrêtés par les rebelles, détenus et évadés, relatant les événements dont ils ont été témoins sur les deux rives de la Loire, les lieux de rassemblement, les ordres des chefs, les conversations qu'ils ont entendues (fos 39-81) ; — ordre de mise en vente des meubles laissés par les recteurs de Rouans, de Vue, de Saint-Viau, de Frossay et de Cheix ; — demande de deux canons de quatre pour le service du district et la répression de l'insurrection « qui déploie ses fureurs dans plusieurs endroits » (f 39) ; — dépôt par le citoyen Cadou d'une pétition de 32 communes qui réclament le retour des prêtres non assermentés, la suppression du recrutement, des municipalités et des districts (f° 42) ; — armement d'un chasse-marée et de deux canots dont les équipages empêcheront la jonction des insurgés des deux rives (fos 51 et 52) ; — préparatifs d'expédition armée contre un attroupement signalé à Chauvé, sous le commandement de la Cathelinière (f° 54) ; — établissement de forts et de batteries autour de Paimbœuf (27 mars) ; — dépôt des pouvoirs de l'adjudant général Laval, envoyé avec 900 hommes et un train d'artillerie pour rétablir l'ordre (f° 66) ; — programme d'un projet de campagne préparé contre les communes de Vue et de Rouans, avec ordre d'incendier la forêt de Princé (fos 82-83) ; — règlement de police arrêté pour la sûreté du port (f° 94) ; — relations de violences et d'enlèvement d'hommes commis dans les fermes par les brigands ; — transport de 600 hommes de l'île de Noirmoûtier par un chasse-marée (f° 162) ; — députation de commissaires à Nantes pour s'informer de la situation politique de la Convention (f° 165) ; — secours alloués aux soldats blessés dans les divers combats et à leurs veuves ; etc.

L 1127. (Registre.) — Grand in-f°. 197 feuillets.

13 juillet 1793 - 10 frimaire an II. — Délibérations et arrêtés du Directoire, contenant des décisions sur les affaires suivantes : indemnité due au citoyen Herpin, dont la barge a servi de prison depuis le 30 mars jusqu'au 10 juillet (f° 3) ; — ordre au commandant de place de préparer une sortie pour sauver les récoltes des communes patriotes menacées par les révoltés (f° 4) ; — accusations lancées contre les abus de pouvoir du commandant Danglade, et mise en demeure de fournir le tableau

des ventes du butin (f^s 14 et 15) ; — allocation d'un secours de 100 livres à la veuve Padioleau, dont le mari fut tué au siège de Pornic, le 27 mars (f° 27) ; — de 117 livres à l'abbé Abeline, curé du Clion, blessé au même siège, pour frais de pansement (f° 58) ; — conclusions du procureur syndic proposant de limiter les attributions du commandant de place (f°s 55-57) ; — adresse à la Convention pour réclamer des secours en faveur des victimes de la guerre (f° 59) ; — dénonciation de la forêt de Princé comme le repaire des brigands, et instances pour qu'elle soit incendiée (f° 118) ; — destruction par le feu des titres féodaux déposés au secrétariat, « afin qu'ils ne souillent pas plus longtemps l'asile qui renferme les droits de l'Homme » (f° 129) ; — mandement de répartition de la contribution mobilière pour 1792 (f° 164) ; — nominations de commissaires, autorisations de vendre des récoltes et de mettre en vente des biens confisqués ; etc.

L 1128. (Cahier.) — Grand in-f° ; 38 feuillets.

11 frimaire - 11 nivôse an II. — Livre des délibérations suivies d'arrêtés et d'avis concernant les affaires ci-après : versement des grains des émigrés dans les magasins militaires de Paimbœuf (f° 1) ; — règlement des indemnités réclamées par plusieurs habitants de Pornic, qui ont souffert de l'invasion des insurgés (f°s 3 et 4) ; — translation des séances de la Société populaire à l'église, qui deviendra le temple de la Raison (f° 6) ; — remboursement des dépenses de nourriture avancées aux troupes qui ont passé à l'Aumondière, en Saint-Père-en-Retz (f° 12) ; — apposition de séquestre à la Rousselière, chez le sieur Geslin de Frossay (f° 15) et chez le sieur de Bruc (f° 23) ; — renvoi des servantes de l'hôpital de Paimbœuf, qui ont refusé de prêter le serment prescrit (f° 22) ; — arrêtés du représentant Carrier remplaçant les administrateurs entachés de fédéralisme par de nouveaux citoyens, et nommant Boulay-Paty agent national, avec pouvoirs illimités pour établir des commissions municipales et des comités de surveillance, 1er et 2 nivose (f°s 31-33) ; acquisitions d'annuités souscrites par des acquéreurs de biens nationaux ; etc.

L [illegible]

11 juin - 5 juillet 1793. — Comité central des corps constitués établi à Paimbœuf. — Délibérations et arrêtés concernant les affaires relatives à la défense de la ville, à la sûreté générale et à l'exécution des mesures prises : demande de boulets et de mitraille, réarmement du chasse-marée le *Levrier*, qui stationnera à l'étier de Buzay, sous les ordres du capitaine Denis (f° 3) ; — proposition d'envoyer à Guérande deux canons de huit et soixante boulets pour obliger ce district (f° 6) ; — menaces contre ceux qui répandent de faux bruits à Paimbœuf, pour semer la discorde parmi les autorités constituées (f° 9) ; — placement de chaînes devant les portes de la ville ; — visite des affûts des canons et des palissades ; — ordres de service pour les commandants des stationnaires ; — rigueurs prescrites contre les habitants de Frossay et de Saint-Viau, dont les moulins et les fours (sauf deux) seront brûlés (f° 18) ; — copies de lettres adressées aux municipalités, aux autorités civiles et militaires ; — rapport aux représentants du Peuple en mission à Nantes sur l'état de Paimbœuf, avec prière de visiter cette ville (f°s 25-26) ; — lettres du général Canclaux et des représentants du P., Gillet et Merlin (f°s 27-28) ; etc.

L 1130. Registre. Grand in-f°. 117 feuillets.

2 juin 1790 - 5 novembre 1791. — Livre de correspondance des administrateurs du Directoire, divisé en cinq parties. Copies de lettres adressées au procureur général, aux municipalités, aux différents districts, aux membres du clergé, à divers particuliers. — Exhortation à la concorde envoyée aux officiers municipaux de Port-Saint-Père, « éloignez de vous tout esprit de jalousie et d'amour-propre » (f° 3) ; — consultation demandée au député Baco sur le mode à suivre dans l'appréciation des dégâts commis contre les affagistes, à Saint-Brevin, et la répartition de l'indemnité due par les dévastateurs (f^s 5 et 10) ; — instructions sur les déclarations à exiger des propriétaires de terres baillées à complant et sur les charges des colons (f^s 55-56) ; — arrestation du sieur Berthelot, d'un abbé et de deux Jacobins à Frossay, lesquels rassemblaient le peuple et le haranguaient contre la Constitution (f° 58) ; — démarches de la municipalité de Nantes pour acquérir des biens provenant de l'abbaye de Buzay (f^s 75 et 131) ; — énumération des règles à suivre pour établir les sections territoriales nécessaires au dénombrement des propriétés foncières et les faire reconnaître par des commissaires (f°s 78

et 79); — obligation d'assister en corps à la procession de la Fête-Dieu, rappelée à la municipalité de Saint-Viau pour accompagner le curé assermenté, et injonction adressée à deux officiers de retirer leur démission, sous peine d'être responsables de tout le mal que leur absence occasionnera (f° 92); — productions de pièces diverses exigées de plusieurs recteurs, pour la liquidation de leur traitement; — convocation des électeurs et invitation à élire douze curés, par ce préambule : « enfin le jour du Seigneur est arrivé et la céleste Sion va briller d'une lumière plus éclatante et plus pure » (f° 132); — avis de l'arrestation du comte de Gamache, à Paimbœuf, et de son domestique, lequel avait été chassé de Brest « pour certaines trames anticonstitutionnelles » (f° 139); — avertissement à M. Ripault père et à M. Gazet sur les préparatifs d'un complot tramé à Frossay contre les patriotes et dont les auteurs sont connus (f° 144); etc.

L 1131. (Registre.) - Grand in-f°; 169 feuillets.

18 août 1791 - 19 octobre 1793. Livr de correspondance des administrateurs et du procureur syndic contenant la copie des lettres adressées au directoire du département et à leurs délégués à Nantes. — Pétitions et informations diverses sur la pénurie des caisses publiques, qui empêche de payer les employés (f° 5); — sur les dangers d'une coalition formée par plusieurs paroisses contre l'application de la Constitution civile du clergé (f° 9); — sur le nombre des curés assermentés et la situation des esprits par rapport à eux (f°s 15 et 16); — sur la répartition de la monnaie de billon entre Paimbœuf et Machecoul (f° 35); — sur la nécessité de pourvoir aux places vacantes dans le directoire pour l'expédition des affaires (f° 45); et pour examiner les liasses de titres déposées en vue de la liquidation des droits supprimés (f° 47); — sur la fermentation des esprits excitée par les nouvelles de l'insurrection de Montoir (f° 52); — sur le passage d'un bataillon de volontaires de l'Aube à Paimbœuf pour un jour seulement (f° 58); — sur les secours envoyés à Montoir et les efforts déployés par les gardes nationaux de Paimbœuf, sous le commandement de M. Lecour père, pour réduire les révoltés de la Brière (f°s 60-61); — sur l'émotion causée par les nouvelles de la journée du 10 août (f° 68); — sur les résultats de la visite du représentant Fouché au point de vue de la défense de Paimbœuf (f° 112); — sur le plan de campagne à suivre pour s'emparer de Machecoul, repaire des révoltés (f° 118); — sur les instances réitérées des administrateurs pour obtenir des nouvelles et des communications officielles (f°s 142 et 143), « nous ne savons par quelle fatalité toutes nos troupes sont atteintes de la contagion de la peur panique; il nous faut un thaumaturge pour nous sauver » 22 juillet 1793 (f° 144); — avis divers sur les projets des insurgés; etc. — A la fin du volume, quelques lettres adressées aux directoires de divers districts.

L 1132. (Registre.) — Grand in-f°; 128 feuillets.

7 novembre 1791 - 11 nivôse an II. — Livre de correspondance des administrateurs et du procureur syndic contenant copie des lettres adressées aux autorités civiles, ecclésiastiques et militaires; demande de prêtres au Conseil épiscopal pour les paroisses de Rouans, Chauvé et Saint-Michel-Chef-chef (f° 8); — désapprobation des réunions tenues par des prêtres réfractaires chez le sieur Berthelot, à Frossay (f° 12); — mesures de surveillance conseillées à l'inspecteur général des douanes à l'égard des marchandises dont la sortie est prohibée (f° 14); — assentiment donné aux protestations du district de Machecoul contre les démarches du district de Clisson qui demande la suspension des mesures prises pour rassembler les prêtres au chef-lieu (14 avril 1792); — informations secrètes transmises au commandant de place Danglade, sur les projets des insurgés rassemblés à Saint-Nazaire (f° 66); — exhortations au commandant de la frégate la *Capricieuse*, en station à Mindin, pour lui démontrer l'utilité de sa présence à l'embouchure de la Loire (f° 67), et lui représenter le danger que court Paimbœuf depuis la prise de Pornic par les révoltés, « malgré une canonnade très vive, ces gens fanatisés ne craignent nullement l'explosion du canon et deviennent dangereux par cette espèce d'intrépidité » (f° 71); — adresses au Ministre et à la Convention contenant le récit des progrès de l'insurrection, des moyens de défense de la ville, des préparatifs organisés et les plaintes que soulève l'abandon où la ville de Paimbœuf est laissée (f°s 72-75); — explications transmises au général Beysser à propos d'un déplacement de troupes qui avait donné lieu à une lettre de menaces (f° 82); — protection réclamée au général Canclaux en faveur des habitants égarés de Vue et de Rouans, qui sont rentrés dans leurs foyers

et qui sont exposés à la vengeance des brigands (f° 84) ; — résolution de célébrer la fête du 14 juillet 1793 par l'assistance à une grand'messe, notifiée au curé de Paimbœuf et aux prêtres réfugiés (f° 98) ; — dénuement des soldats qui manquent de souliers, signalé aux représentants du Peuple (f° 121) ; etc.

L. 1134. (Registre.) — Grand in-f°. 131 feuillets.

7 novembre 1792 - 12 nivôse an II. — Livre de correspondance contenant la copie des lettres adressées aux municipalités du ressort par les administrateurs du district. — Circulaire réglant les principes qui présideront à la formation des paroisses nouvelles (f° 1) ; — conseils à la municipalité de Paimbœuf sur la marche à suivre pour rendre les armes à ceux qui les réclament (f° 4) ; — relevé obligatoire des noms de tous ceux qui ont droit aux secours accordés par la Nation (f° 19) ; — questionnaires relatifs aux récoltes disponibles et aux frais de transport qu'entraînerait la vente au marché voisin (f° 21) ; et au nombre de piques dont on a besoin pour armer les vrais patriotes (f° 24) ; — zèle à déployer pour découvrir les gens suspects à Paimbœuf et règles pour les reconnaître (f°s 47 et 52) ; explications demandées aux officiers de Saint-Père-en-Retz sur l'emploi de 25 barriques de vin enlevées à la Rouaudière et à la Gruais (f° 74) ; — invitation générale à célébrer la fête du 14 juillet 1793 et à prononcer de nouveau le serment de *vivre libre ou mourir* (f° 84) ; etc.

L. 1135. (Registre.) — Grand in-f°. 98 feuillets.

9 avril 1791 - 7 novembre 1792. — Livre de correspondance des administrateurs du district. — Copies de lettres, de circulaires, d'instructions et d'avis adressés aux officiers municipaux sur les affaires ci-après : conseils de modération donnés aux procureurs des communes de Vue et de Rouans afin d'éviter le retour des discordes trop fréquentes (f°s 8 et 9) ; — transmission des pouvoirs du général de la paroisse de Saint-Père-en-Retz à la municipalité, et remise des clefs du coffre des archives au maire, au premier officier municipal et au procureur de la commune (f° 23) ; — activité à déployer pour la rédaction du dénombrement de la population en y apportant toutes les notes de police nécessaires (f° 29) ; — remontrances aux officiers de Corsept sur la responsabilité qu'ils encourent en donnant leur démission « dans un instant comme celui où il s'agit de la répartition des impôts » (f° 31) ; — évaluation des dîmes que le sieur Danguy avait droit de lever dans la paroisse de Vue en comparant sa part avec celle du curé (f° 66) ; — rappel à l'ordre adressé au maire de Paimbœuf à propos des prétendus droits qu'il s'attribuait sur l'emploi des gardes nationales (f° 79) ; — avis du départ des brigades de gendarmerie vers les frontières, et nécessité de les remplacer par des compagnies de gardes nationaux montés à cheval (f° 87) ; etc.

L. 1135. (Cahiers.) — 90 feuillets.

9 pluviôse an II - 10 messidor an V. — Livres de correspondance des administrateurs du district contenant les lettres adressées aux autorités civiles et militaires, aux comités de la Convention, aux représentants du Peuple, aux municipalités. Ordres de service prescrivant aux communes de Roche-Peltier, de l'Union et de la Plaine de fournir des batteurs à la Fraternité (f° 7) ; — d'incarcérer trois habitants de Frossay qui ont refusé de conduire du grain à Paimbœuf (f° 18) ; — à la municipalité de Paimbœuf de visiter un navire américain et d'interroger les passagers (f° 46) ; — au commandant en chef des stationnaires de la Loire d'empêcher le passage « de caravannes femelles » qui viennent de Vendée pour soulever toute la côte du Nord et sonnent le tocsin, 15 messidor an III (f° 56) ; — avis au général en chef de l'armée de l'Ouest de la rentrée des Anglais dans la baie de Bourgneuf au nombre de 85 voiles qui jettent partout l'inquiétude, 13 vendémiaire an IV (f° 69) ; — instructions et informations envoyées au citoyen Hervieux, agent de la Commission d'agriculture et des arts dans le Département, pour activer la récolte des blés et des foins, payer les ouvriers et régler les comptes (f°s 71-82) ; etc.

L. 1136. (Registre et cahiers.) — Petit in-f°. 128 feuillets.

20 nivôse an II - 1er brumaire an IV. — Livres de correspondance de l'agent national du district avec le Comité de salut public, le Comité de sûreté générale, avec les représentants du Peuple envoyés en mission ou attachés aux armées, à propos des affaires ci-après : irrégularités commises par le commissaire des guerres Bouquet qui se permet de faire des réquisitions non autorisées (f°s 5 et 71) ; —

recherche des armes dispersées et rassemblement au magasin militaire (f° 74) ; — incendie dans le port de Paimbœuf et actes de dévouement signalés (f° 93) ; — dissentiments entre l'agent national du district et la municipalité à l'occasion de la publication de l'arrêté du Comité de salut public du 9 prairial, concernant la pacification de la Vendée (f°s 94-97) ; — inquiétudes causées par la rentrée des rebelles dans leurs foyers et la rareté des subsistances, les habitants de Paimbœuf étant réduits à une demi-livre de pain par jour (f° 111) ; — comptes rendus décadaires contenant des détails sur les incidents de la guerre civile, sur la déroute de Rouans qui coûta la vie à 150 patriotes : « Par quelle fatalité donc existe-t-il encore des brigands tandis que depuis tant de temps on cherche à persuader à la Convention qu'ils ont tous été détruits ? » (f° 99) ; etc.

L 1137. Cahier. — Petit in-4°. 70 feuillets.

19 pluviôse an II - 20 frimaire an IV. — Livres de correspondance de l'agent national du district contenant la copie des lettres adressées au Comité de législation, à la Commission du commerce et des approvisionnements et aux commissions diverses établies par la Convention pour remplacer les ministres : demande de pommes de terre pour les besoins des agriculteurs (f° 2) ; — avis de l'emploi d'un télescope pris dans la maison de M. de Bruc, émigré, pour observer les mouvements des brigands (f° 29) ; — arrestation du capitaine Macé, du caporal et des fusiliers exécuteurs de la noyade de Bourgneuf (f° 36) ; — analyse des opérations de l'agent national pour l'an III ; etc. — Accusés de réception des lois envoyées par l'agence de l'envoi des lois, de germinal an II à frimaire an IV ; etc.

L 1138. Cahiers. — 39 feuillets.

22 nivôse an II - 14 prairial an V. — Livres de correspondance de l'agent national du district contenant les copies de lettres adressées aux administrateurs du département, aux comités de surveillance et aux sociétés populaires à propos des affaires ci-après : poursuites à intenter aux colporteurs de faux bruits, qui sèment des craintes de disette (f° 3) ; — instructions à suivre avant de relâcher les femmes et les brigands détenus à Pornic (f°s 11 et 12) ; — définition des devoirs qui incombent aux comités de surveillance (f° 18) ; — instances en faveur de l'application des tableaux du *maximum*, et démonstration de leurs avantages : « c'est un réverbère placé au-dessus du commerce pour en éclairer toutes les ruses et tous les profits » (f° 28) ; — remontrances au Directoire du département sur les difficultés qui empêchent la rédaction des états de pertes éprouvées par les patriotes et la nécessité d'escorter les commissaires liquidateurs, au moins dans neuf communes, et le mécontentement soulevé par les lenteurs des distributions de secours aux réfugiés (f°s 36 et 37) ; etc.

L 1139. Registre. — Petit in-4°. 77 feuillets.

16 nivôse an II - 25 vendémiaire an IV. — Livre de correspondance de l'agent national du district contenant la copie des lettres adressées aux autorités civiles et militaires à propos des affaires ci-après : envoi de cuivre et de cloches au dépôt général de Rochefort (f° 16) ; — prescriptions relatives à la recherche active du plomb : « ne crains pas de découvrir des maisons », dit-il au maire de Boiseau (f° 17) ; — ordre au commandant du bataillon de la Somme d'arrêter les fusiliers de son bataillon qui ont exécuté une noyade dans la baie de Bourgneuf (f°s 49 et 50) ; — demande de grâce pour divers militaires détenus, et mise en liberté de tous les prisonniers par ordre des représentants du Peuple (20 nivôse an III) ; — envoi au général Cambray, à Machecoul, d'une provision de farines et d'eau-de-vie jusqu'au port du Collet (f° 67) ; etc.

L 1140. Registre in-folio. — Petit in-4°. 151 feuillets.

12 nivôse an II - 24 frimaire an IV. — Livres de correspondance de l'agent national du district contenant la copie des lettres et circulaires adressées aux communes et aux agents nationaux à propos des affaires ci-après : renouvellement des membres de la municipalité de Paimbœuf par l'agent national Boulay-Pâty, commissaire nommé par le représentant Carrier pour épurer les municipalités (f°s 3 et 4) ; — enquête à faire sur un vol de sommes considérables commis à la Plaine par les volontaires du bataillon de Paris (f° 7) ; — proclamation pressant les citoyens de lessiver les terrains des caves, des celliers et des écuries pour fabriquer du salpêtre ; « n'oubliez pas que le temps presse, qu'il faut de la poudre pour exterminer le dernier des despotes » (f°s 7 et 8) ; — plaintes sur l'infidélité

des émissaires chargés du transport des lettres et paquets (f° 31) ; — rappel à l'ordre sur la nécessité de promulguer les lois à son de trompe ou de tambour et d'en faire ensuite la lecture dans un lieu public, chaque décade (f° 34) ; — reproches à la municipalité de Paimbœuf, qui ne contrôle pas exactement la distribution des billets de logement (f° 61) ; — exhortation à la régularité dans l'accomplissement des devoirs municipaux et l'exécution des lois. « La plus grande partie des communes apportent une négligence sans bornes à donner les renseignements que je suis obligé de leur demander » (f° 73) ; — dénonciation contre la municipalité de Pornic, qui néglige de fournir l'étape à la gendarmerie et laisse la brigade sans pain pendant 4 jours (f° 131) ; etc.

L 1141 (Registre). — Grand in-4 ; 214 feuillets.

9 nivôse an II - 10 frimaire an IV. — Bureau d'administration. — Livre des avis et arrêtés du Directoire portant que le garde-magasin du grenier d'abondance livrera aux citoyens de Paimbœuf 3 milliers de blé pour l'approvisionnement du marché (f° 11) ; — que le citoyen Barrien, trésorier de la Chambre littéraire, recevra 100 francs pour le loyer de son local, mis en réquisition (f° 13) ; — que les communes du ressort seront tenues d'amener 12 milliers de fagots à Paimbœuf pour les boulangeries (f° 35) ; — que les pauvres de Mont-Vineux (Frossay) recevront chacun une gerbe de blé, pourvu qu'ils soient munis d'un certificat (f° 79) ; — que le citoyen Louërat surveillera la culture des terres du Marais-Manguy, au Clion (f° 93) ; — que la veuve Drouet, farinière, a droit à une indemnité de 6,000 liv. pour la reconstruction de son moulin, à Boiseau, brûlé par ordre de Beysser (f° 181) ; — que la commune de la Fraternité (Saint-Père-en-Retz) est autorisée à répartir les charges du casernement entre les communes des alentours (f° 200) ; — que tous les gens inculpés de brigandage seront transférés à Nantes et que leurs dossiers seront envoyés à l'accusateur public (f° 217) ; — que l'arrêté de la municipalité de Paimbœuf relatif aux inhumations sera dénoncé au Directoire (f° 234) ; etc.

L 1142 (Registre). — Petit in-4 ; 76 feuillets.

19 nivôse - 22 fructidor an II. — Bureau d'administration. — Copies de lettres adressées au représentant Carrier pour lui demander du cuir, et pour l'informer du zèle des patriotes, qui courent « par mons et par vaux sur les brigands et les chassent comme des bêtes féroces », et l'inviter à venir à Paimbœuf : « Je tâcherai de bien vous recevoir », dit l'agent national (f° 4) ; — aux représentants du P. près l'armée de l'Ouest, pour obtenir que l'exécution du royaliste R. de la Cathelinière, chef des insurgés, ait lieu à Paimbœuf pour satisfaire l'opinion publique (f° 20) ; — à la Commission de la Marine pour faire abattre les bois sur le bord des grandes routes (f° 30) ; — au représentant du Peuple à Port-Mâlo, pour certifier le civisme du citoyen Halgan, détenu à son retour d'Angleterre, et dont on demande la mise en liberté (f° 34) ; — aux commissaires de la récolte à Frossay, pour diriger leur travail et renvoyer les mauvais ouvriers qui troublent les ateliers (f° 105) ; — à l'agence de la poste aux lettres à Paris pour se plaindre des irrégularités du service (f° 132) ; etc.

L 1143 (Registre). — Petit in-4 ; 83 feuillets.

21 fructidor an II - 1er nivôse an IV. — Bureau d'administration. — Copies de lettres des administrateurs adressées aux représentants du Peuple pour les aviser que les cultivateurs et leurs attelages harassés par les réquisitions ne peuvent continuer avant d'avoir ensemencé les terres (f° 8) ; — aux communes qui ont été mises en réquisition pour les récoltes de Vue et de Rouans, afin d'obtenir la liste des ouvriers à payer (f° 19) ; — aux officiers et soldats de la garnison de Machecoul, pour les assurer de leurs sentiments fraternels (f° 31) ; — au Comité de salut public, pour lui retracer la situation politique : « il faut s'attendre au premier coup de fusil à voir recommencer la guerre avec plus de fureur que jamais », germ. an III (f°s 39 et 40) ; — à la Commission exécutive de l'Instruction publique, pour l'informer que le pays ne possède pas un instituteur digne de ce nom (f° 45) ; — plaintes sur le trouble causé par les conséquences de la loi du 18 prairial an III, parmi les fermiers des biens nationaux (f°s 57 et 58) ; — diverses pétitions adressées au représentant Chaillon, à propos des envahissements de terrains, des discussions pendantes entre les hôpitaux de Paimbœuf, de la disette des subsistances, de la police de la navigation (f°s 48-61) ; — avis d'enlèvements des bestiaux, d'un assassinat commis à Chauvé et de rassemblements dans la

forêt de Princé, transmis au représentant Bodin, à Nantes (f° 72) ; etc.

L 1144. (Registre.) — Petit in-f° ; 89 feuillets.

5 juillet 1793 - 4 nivôse an II. — Police. Livre des dénonciations et déclarations contenant les interrogatoires des personnes suspectes, le récit des événements relatifs à la guerre civile, des assassinats, des violences et des vols commis par les révoltés, les noms des citoyens enlevés et dépouillés, les dépositions des victimes qui ont reçu des blessures ; etc.

L 1145. (Registre.) — Petit in-f° ; 112 feuillets.

1791. — Dénombrement de la population de Paimbœuf comprenant les noms des habitants classés par ordre alphabétique.

L 1146. (Registre.) — Grand in-f° ; 148 feuillets.

18 nivôse - 20 fructidor an II. — Bureau de la guerre. — Avis, autorisations, arrêtés des administrateurs portant que le prêt du bataillon de la garde nationale de Pornic, fixé à 1,335 livres, sera versé au quartier-maître Fourneau, et que l'arrêté des représentants du P. concernant la formation du bataillon sera enregistré (f°s 1-6) ; — que chaque gendarme de la brigade de Pornic recevra une paire de souliers (f° 50) ; — que les conducteurs des chevaux levés dans les cantons de Frossay et de Paimbœuf recevront 40 sous par jour pour les mener à Nantes (f° 58) ; — que toutes les cordes des cloches descendues seront déposées au Directoire (f° 60) ; — que les gendarmes de Paimbœuf qui vont conduire des détenus à Nantes par eau ont droit à une indemnité (f° 71) ; — que le grand cimetière de Paimbœuf servira de dépôt pour les fourrages enlevés sur les insurgés (f° 92) ; — que le citoyen Durand aura paiement du prix du plomb pris sur sa maison (f° 103) ; — proposition de douze gardiens pour les postes de signaux établis sur la côte, et pétition en faveur d'une augmentation de gages (f°s 135-136) ; etc.

L 1147. (Registre.) — Petit in-folio ; 157 feuillets.

23 fructidor an II - 24 frimaire an IV. — Bureau de la guerre. — Arrêtés, avis, autorisations des administrateurs portant que la municipalité de Montscobrith (Saint-Viau) sera dénoncée pour avoir refusé des charrettes nécessaires au transport des marcs de raisin (f° 16) ; — que le bâtiment du presbytère de Saint-Viau sera affecté au casernement des troupes (f° 48) ; — que treize barriques d'eau-de-vie seront prises sur la chaloupe *La Paix* pour être mises à la disposition de l'armée (f° 65) ; — que les troupes feront l'exercice à Paimbœuf dans une pièce voisine de la place des Victoires (f° 84) ; — que le capitaine du génie Pagès sera assisté dans la commission dont il est chargé pour lever le plan de la Vendée (f° 88) ; — que le commandant de l'arrondissement de Paimbœuf sera invité à réduire la ration des troupes à une livre de pain et à distribuer du riz (f° 91) ; — que le commissaire chargé des réparations du château d'Aux destiné aux troupes sera remboursé jusqu'à 1,704 livres (f° 99) ; — que les garde-magasins nationaux établis dans le ressort demeurent supprimés (f° 143) ; — que les habitants du Migron seront invités à fonder un poste de surveillance et de patrouille permanent pour résister aux brigands qui les volent et les massacrent chaque nuit (vendémiaire an IV) ; etc. — Table.

L 1148. (Registre.) — Petit in-f° ; 147 feuillets.

18 nivôse an II - 24 brumaire an III. — Bureau de la guerre. — Copies de lettres adressées aux autorités civiles et militaires notifiant aux officiers municipaux de Montscobrith (Saint-Viau) que les faits de désertion et d'insoumission doivent être signalés au Directoire (f° 22) ; — aux administrateurs du Département, que les provisions d'étoffes sont épuisées à Paimbœuf et qu'il est impossible de fournir un supplément pour l'habillement des soldats de première réquisition (f° 28) ; — aux conservateurs des armes et munitions de guerre, qu'on a expédié par messagerie 14 sabres à l'adresse de l'inspecteur général du dépôt de l'armée de Brest, à Fougères (f° 50) ; — à la Commission du commerce et des approvisionnements, que Paimbœuf est le seul port de l'embouchure où l'on puisse déposer les prises et qu'il n'y a aucun lieu de débarquement à Saint-Nazaire (f° 73) ; — au général Lefebvre, que les soldats du canton de Frossay exigent des comestibles des habitants et dévastent les maisons en marchant sur les toits journellement (f° 95) ; — au sous-chef des bureaux civils de la marine à Paimbœuf, que les corps de garde de la Bernerie et de Gourmalon

manquent du matériel nécessaire aux signaux (f° 122) ; etc.

L 1[illegible] — 65 feuillets.

24 brumaire an III - 20 floréal an IV. — Bureau de la guerre. — Copies de lettres adressées aux municipalités, aux administrateurs du département, aux commissions établies par la Convention, à propos des subsistances, des fourrages, des fournitures de bois, des versements à faire dans les magasins, etc. Circulaire aux communes notifiant les mesures à prendre pour indemniser les métayers de leurs charrois militaires et les exhortant à la confiance : « les temps de calamités sont passés, l'aurore d'un jour serein commence à luire pour nous, au tumulte et à l'embarras va succéder l'ordre... » 12 ventôse an III (f° 18) ; — ordre à la municipalité de Frossay d'envoyer à Nantes Mlle Charette de la Gascherie et son jardinier, vendéen, pour les surveiller, et d'avoir l'œil sur les habitants qui s'absentent sans permission signée (f°s 38 et 39) ; — tableau des difficultés nombreuses qui empêchent de répondre aux prescriptions de l'agent en chef des vivres de l'armée de l'Ouest, à Saumur, et d'accélérer la rentrée des subsistances dans les magasins (f° 57) ; etc.

L [illegible] — 1 registre.

24 brumaire an III - 27 fructidor an IV. — Bureau de la guerre. — Livre de correspondance contenant la copie des lettres adressées aux représentants du Peuple, aux commissaires des guerres, aux ingénieurs de la marine, aux garde-magasins, aux [illegible] aux commandants des navires stationnaires de la Loire, aux administrateurs du département et à divers, à propos des affaires ci-après : état de situation des forces militaires de Paimbœuf, toujours menacé par les révoltés (f° 8) ; — remerciements pour les renforts envoyés et dont l'arrivée est d'autant plus utile que les brigands relèvent la tête et renouvellent les assassinats et les vols, nivôse an III (f°s 13 et 14) ; — avis d'une grande disette de [illegible] qui empêche de recevoir 200 chevaux [illegible] (f° 25) ; — dénonciation d'un métayer de Corset qui a mis 24 livres de sable dans une livrai[illegible] aux troupes (f° 34) ; — refus de contribuer aux réquisitions de grain, attendu que « nous sommes aux expédients pour nourrir nos administrés » (f° 48) ; — protection demandée en faveur des récoltes qui ne sont pas assurées à Vue et à Frossay, à raison de la faiblesse des cantonnements : « les rebelles emmènent avec eux les bestiaux et tout ce qu'ils peuvent emporter » (f° 60) ; — avis des dommages causés à la République par les lenteurs et l'impéritie de l'agence des fourrages, qui perd son temps en pourparlers et en correspondance pendant que les chevaux manquent de foin (f° 61) ; etc.

L 1151. Cahiers. — 72 feuillets.

1792 - an IV. — Bureau de la guerre. — Livre d'inscription des engagements volontaires souscrits par les jeunes gens disposés à servir la Patrie, du 11 mars 1792 au 10 mai 1793. — Dons d'effets en nature offerts par divers citoyens. — Listes nominatives des parents des défenseurs de la Patrie indiquant le domicile, le lieu de naissance et la profession.

L 1152. Cahiers. — 20 feuillets.

9 novembre 1789 - 24 messidor an II. — Contribution patriotique. — Livre des déclarations faites par les citoyens pour les sommes qu'ils s'engagent à verser au receveur de la contribution patriotique. — Le sieur de Bellouan d'Avaugour offre 400 livres à prendre sur les arrérages de deux constituts qu'il possède sur le Trésor (f° 14) ; — le sieur Yardin, contrôleur des actes, ne peut coopérer « autrement que par son travail et ses soins à remplir son emploi », attendu qu'il a sacrifié sa tranquillité, même sa fortune, pour faire reconnaître au Roi et à la Nation tous les droits de fiefs sur Paimbœuf, la prairie de Corset, le marais de Saint-Viau, les vases de Paimbœuf et 1,200 journaux d'îles depuis Paimbœuf jusqu'au Pellerin, qui rapporteront 4,000 livres de rentes (f° 15) 1789-1790. — Actes de dépôt de quelques lois et décrets, nivôse à messidor an II.

L 1153. Registre. — Petit in-f°, 125 feuillets.

9 nivôse an II - 5 brumaire an IV. — Bureau de la comptabilité et des contributions. — Délibérations suivies d'avis et d'arrêtés se rapportant aux objets ci-après : mise en demeure des communes de dresser les rôles de l'emprunt forcé dans le délai d'une décade, sous peine de garnison (f° 6) ; — éva-

luation des dépenses générales du district à la somme de 49,088 livres (f° 18) ; — remboursement d'une dépense de voyage à Nantes aux membres du Comité de surveillance de Paimbœuf (f° 33) ; — allocation de 394 livres à l'entrepreneur des réparations de la chaussée Leroy (f° 41) ; — projet de transférer l'hôpital civil dans les locaux du presbytère et de laisser les anciens locaux à l'hôpital militaire (f° 57) ; — ordre de réparer l'écluse de Messan afin de rendre navigable le chenal du lac de Grandlieu, sur la proposition du général Dumas (f° 58) ; — secours de 200 livres par an accordé à un enfant naturel et à sa mère, plus 30 livres pour frais de couches (f° 70) ; — liste de distribution de secours aux orphelins (f°s 105-109) ; — avis favorable au paiement des instituteurs et institutrices (f°s 110 et 116) ; — réductions de contribution mobilière accordées à divers citoyens ; etc.

L 1154. (Registre.) — Petit in-f°; 113 feuillets.

21 nivôse an II - 21 ventôse an IV. — Bureau de la comptabilité et des contributions. — Livre de correspondance contenant la copie des lettres, circulaires et autres adressées au directoire du département, aux communes, aux trésoriers, aux percepteurs des contributions, aux comités de la Convention et aux commissions établies près d'elle à propos des affaires ci-après : dispositions à prendre pour aider les ingénieurs préposés à l'entretien des grandes routes et à la nourriture des ouvriers (f° 7) ; — obligation imposée aux propriétaires et aux fermiers de payer leurs contributions en nature et de les conduire aux magasins (f° 14) ; — avis portant à 15 livres l'indemnité de déplacement à allouer aux commissaires liquidateurs des dommages de la guerre civile (f° 36) ; — transmission des titres produits par les veuves des citoyens morts en combattant, pour obtenir des secours (f° 47) ; — renseignements sur l'état du marais Guido, près Corset, et sur les moyens de le dessécher (f° 52) ; — exposé de la situation de l'hospice de Paimbœuf, des causes de sa détresse et des instances fréquentes qui sont faites pour assurer son existence (f°s 95-97) ; etc.

L 1155. (Registre.) — Grand in-f°, 170 feuillets.

11 messidor an II - fructidor an III. — Rôle des indemnités dues aux victimes de la guerre civile et liquidées par les commissaires nommés à cet effet dans les différentes communes du district, comprenant l'estimation des terrains occupés pour les fortifications de Paimbœuf, l'estimation des revenus de chacun des demandeurs et du montant des dommages causés. — A l'article de Pornic, il est rapporté que cette ville est une de celles qui ont le plus souffert par la vengeance des royalistes, qui succombèrent, au nombre de 216, sous les coups de 82 gardes nationaux, le 23 juin, et aussi par suite des ordres du commandant Danglade, qui fit abattre autour de la ville les clôtures et les arbres.

L 1156. (Registre.) — Grand in-f°, 74 feuillets.

Prairial an III. — Secours personnels et indemnités accordés aux réfugiés et déportés d'une commune dans une autre et aux Vendéens. Livre d'ordre contenant les noms des demandeurs, leur profession, leur âge, les motifs d'admission ou de rejet et le chiffre de l'allocation. — Table.

L 1157. (Cahiers.) — 38 feuillets.

10 mars 1791 - 31 octobre 1792. — Personnel du clergé. — Arrêtés de liquidation de comptes présentés par des bénéficiers et de fixation de traitements sollicités par divers recteurs après la production de leurs titres. L'abbé Ecomard, titulaire du bénéfice de la Guyoterie, en Sainte-Pazanne, obtient 388 livres de pension (f° 1) ; — le traitement de l'abbé Picart, ex-recteur de Frossay, est fixé à 2,400 livres pour l'année 1790 (f° 18) ; — allocation au curé constitutionnel de Pornic, l'abbé Mouillard, de 270 livres pour un trimestre, sur lesquelles il est retenu 22 livres pour le XIIe de sa contribution patriotique.

L 1158. (Registre.) — Petit in-f°, 56 feuillets.

15 vendémiaire an II - 7 frimaire an IV. Agriculture. — Livre des arrêtés relatifs à l'administration des récoltes, au règlement des dépenses faites par les commissaires pour le coupage, le battage et le transport des grains et des foins dans les magasins. Ordonnances de paiement au nom du citoyen Margain, qui s'est chargé de payer les ouvriers (f° 4) ; — du citoyen Chauvet, boulanger, qui a fourni des sacs, du pain et des quarts (f° 5) ; — du citoyen Micheneau, commissaire à la Fraternité (Saint-Père-en-Retz), pour le battage des blés

(f° 10) ; — dépôt sur le bureau, par le citoyen Terrien, des pièces de son compte de gestion à Montvineux (Frossay) ; — correspondance ou copie des lettres adressées au citoyen Saint, commissaire à l'Ile-Tartu (Vue), chargé de faire une enquête sur les malversations des agents des récoltes, « tu n'as qu'un œil, mais il vat jusqu'au fond des âmes » (f° 3) ; — instructions au maire de Vue sur les livraisons de gerbes à faire à chaque individu par décade (f° 7) ; — au commissaire des prairies du Tenu pour surveiller les faucheurs et régler le partage des foins (f° 22) ; etc.

L 1159. (Liasse.) — 70 pièces.

1793 - an III. — Actes des Représentants du Peuple transmis au directoire du district. — Correspondance, ordres de service et décisions émanant des représentants Villers et Fouché, Gillet, Ruelle et Méaule, Gillet et Turreau, Garreau, Prieur de la Marne, Pomme L'Américain, Bourbotte et Bo, et se rapportant à la répartition de la force armée, au combat de Martigné (juillet 1793) ; — aux attributions du commandant de place de Paimbœuf dont la municipalité critiquait la conduite, à l'expédition du général Guillemet contre Noirmoûtier, aux moyens d'approvisionner la ville en farines et en bois ; — à la vérification du civisme des autorités constituées, à l'application des mesures sanitaires ; — à l'élargissement de quatre femmes et deux hommes détenus à Paimbœuf (an II) ; — proclamations, arrêtés, circulaires, instructions émanant des représentants Boursault, Ruelle, Bollet, Dornier, Guyardin, Bezard, Laffitte-Clavé, Chaillon, Morinon, Jary, Guermeur, Guezno et Cavaignac, concernant le prix des achats de chevaux, la pénurie des huiles d'olive, l'amnistie offerte aux révoltés, une fourniture de cuirs aux ateliers de chaussure, la nourriture des bestiaux sur les prairies, l'élargissement de 40 détenus, l'exécution des réquisitions, l'encadrement des militaires isolés et les cantonnements à transmettre, la police et la sûreté générale, le renouvellement du personnel administratif, le cantonnement des pauvres et des indigents, l'organisation de deux tribunaux militaires, la récolte des foins sur les prairies nationales, la fourniture du bois aux garnisons, la poursuite des émigrés débarqués à Quiberon (11 messidor an III), l'organisation des compagnies des gardes territoriales ; etc.

L 1160. (Liasse.) — 166 pièces.

1791 an IV. — Actes du Gouvernement : circulaires, instructions, correspondance générale émanant des ministères de l'Intérieur, des Finances, des Contributions publiques, de la Marine, des administrateurs de la caisse de l'Extraordinaire et de la Trésorerie nationale, de la Commission des revenus nationaux, de la Commission d'agriculture et arts, de la Commission de l'organisation et du mouvement des armées de terre, de la Commission des armes et poudres et exploitation des mines, de la Commission des transports militaires, postes, messageries et remontes, de l'Agence révolutionnaire des salpêtres et poudres, du Comité de surveillance des subsistances, charrois et habillements militaires, de la Commission du commerce et des approvisionnements, de la Commission de la marine et des colonies, de la Commission des administrations civiles, police et tribunaux, et de la Commission des secours publics.

L 1161. (Cahier et Liasse.) — 261 pièces et 19 feuillets.

1790 - an IV. — Actes de l'administration départementale. — Arrêtés, correspondance générale et instructions envoyées aux administrateurs par le directoire du département concernant : l'envoi des documents nécessaires au recouvrement des impositions, l'exécution du décret du 13 juillet 1790, l'élection du bureau de l'hôpital de Paimbœuf, l'indemnité de route réclamée par 13 électeurs du district (1790) ; — l'organisation du nouveau système d'impositions avec le concours des municipalités, les conditions imposées aux ecclésiastiques pour toucher leur traitement, la convocation des électeurs dans les délais prescrits, les contraintes à exercer envers les communes où le rôle de la contribution patriotique est en souffrance, le logement des 28 dragons envoyés à Paimbœuf pour y maintenir l'ordre (1791) ; — la formation des listes de jurés, la fourniture de l'habillement dû aux invalides, la rédaction d'un état des recrues engagées pour l'armée, et du tableau du prix des grains et fourrages, la réduction du nombre des cloches des églises, les mesures combinées pour arrêter l'insurrection des briérons, l'émotion causée par la nouvelle de la prise des Tuileries (1792) ; — les formes à adopter dans l'expédition de la correspondance au chef-lieu, le recensement des bataillons de gardes nationaux organisés, la concentration des

fonds destinés aux dépenses générales, la vérification des mémoires relatifs aux dépenses des prisons, la répression des troubles et la punition des coupables, l'armement du fort du Pilier, le résultat des mesures militaires prises contre les insurgés, le déplacement de la poudrière de Paimbœuf, la répartition des forces militaires, la protection de la navigation, le mouvement des troupes commandées par Canclaux, Beysser et Berruyer, la soumission offerte par les habitants révoltés de Rouans, les efforts déployés pour défendre la ville de Nantes contre les attaques des révoltés (1793) ; — la nourriture des ouvriers employés aux grandes routes, l'utilisation des biens communaux et des terres en friche, la statistique des approvisionnements en grains et du nombre des habitants, la recherche des écorces de chêne pour les tanneurs, l'obligation pressante de passer en revue les militaires invalides et vétérans soldés, et de dresser un état général des jeunes gens de 1re réquisition levés dans les districts, le rassemblement des animaux propres à la régénération de leur espèce (an II) ; — le tarif des indemnités à verser à ceux qui apporteront des armes (nivôse), la confection des états des charges locales à exiger des municipalités et des états du prix-courant du bétail, la rédaction des comptes décadaires, la surveillance journalière à exercer sur les conspirateurs et les prêtres rentrés en France (an III) ; — l'indication des dépôts métalliques à utiliser, l'inscription des titres de créances de la République au bureau des hypothèques (an IV) ; etc.

L 1162. Liasse. — 106 pièces.

1793-an III.— Rapports et correspondance des commissaires en mission. — Communications envoyées au directoire par Baco, l'un des députés à l'Assemblée nationale ; par Couëffé, originaire de Pornic, lequel fut élu administrateur du département, et tient ses compatriotes au courant des événements qui se passent à Nantes, des résolutions prises, des mouvements de l'opinion et de ses propres sentiments ; — par Aregnaudeau, commandant de la garde nationale à Saint-Père-en-Retz, député à Paris pour la fête de la Fédération, proposant M d'Albarade, commandant du corsaire *La-Duchesse-de-Chartres*, pour représenter les capitaines de Paimbœuf à la Fédération, et relatant les événements principaux de l'Assemblée et de la ville (1790) ; — perquisition chez le sieur Averty, visite d'un navire chargé de grains, perquisitions d'armes et enquêtes sur l'état des esprits à Donges, dans les cantons du Pellerin et de Pornic, à Corsept, inspection des registres de l'état civil, recherche de grains chez les particuliers (1792) ; — renseignements adressés par les commissaires de Lucé, Boutruche, Zimmermann, Lehuédé, Margain, de Bourge, Aregnaudeau, Audubon et Clériceau, chargés de la recherche des canons, d'organiser la garde nationale dans le canton du Pellerin, de solliciter des fonds, des troupes et des subsistances à Nantes, d'accompagner le détachement qui marcha au secours de Pornic le 27 mars (1793) ; — opérations des commissaires chargés de l'enlèvement des grains, du règlement des indemnités aux victimes de la guerre, de la distribution du bois, de la surveillance des greniers d'abondance ; — informations sur la marche des armées, leurs succès et leurs revers, sur l'expédition de l'adjudant général Laval contre Sainte-Pazanne et Donges (an II) ; — comptes rendus présentés par les commissaires Aubinais, Savariau, Poisson, Saint, Maurice, Lecour, Chauvet, chargés de vérifier les provisions des moulins, de rassembler les foins dans les magasins, de surveiller la récolte des grains, de solliciter à Paris un secours de 300,000 fr. pour acheter des subsistances en faveur de Paimbœuf, où le pain vaut 30 sous la livre, en messidor (an III) ; etc.

L 1163. Liasse. — 100 pièces.

1791 - an III. Bureaux de la Marine. Surveillance de la Navigation. — Correspondance et rapports de l'agent maritime de Nantes, Even, et du sous-chef des bureaux civils de la marine concernant le changement des signaux envoyés aux batteries de la côte, la fixation du prix de la viande, les précautions à prendre contre la peste, le déchargement des prises, les mouvements des bateaux anglais, la fourniture du pain aux équipages, l'augmentation du personnel des ouvriers, la délivrance des patentes de santé, les réquisitions ; — élection d'un syndic des gens de mer (1791) ; — rapports des commandants des navires en station à Mindin, au Migron, au Pellerin et à l'embouchure de la Loire, Savary, Querbez, Valteau, François, relatant les résultats de leurs croisières sur la rive gauche et sur la rive droite, les débarquements de troupes opérés, les mouvements des révoltés, la surveillance qu'ils exercent sur les bateliers ; etc. ; — journaux de route d'une corvette et d'une patache ; — réclamations de

plusieurs armateurs de corsaires, visite des batteries de la côte de Saint-Nazaire et du pont de Méans par le capitaine d'artillerie Chevalier, à bord du *Jean-Bart* (nivôse an II); etc.

L. 1164. Liasse. — 130 pièces.

An II - an IV. — Subsistances et approvisionnements. — Correspondance et rapports émanant de Beaudesson, agent en chef des subsistances militaires à l'armée de la Loire, en résidence à Saumur; — de Babel, inspecteur principal des fourrages, chargé en chef du service de la place et des postes de la Vendée; — de Voidel, agent en chef de la section des fourrages; — de Faye, inspecteur principal des vivres; — de Fortin, inspecteur aux achats, section de la viande; — des commissaires des guerres Guillot, Serres et Bouquet; — de Saron, directeur des subsistances militaires de la XIIe division; — de Denis, agent garde-magasin de la Commission du commerce et approvisionnements de la République, au port de Paimbœuf; — de Carie, préposé aux transports; des administrateurs et des agents de la Commission civile et administrative près l'armée de l'Ouest; etc.

L. 1165. Liasse. — [illegible] pièces.

1792 - an III. — Correspondance et rapports des autorités militaires. — Ordres de service du général Beysser au capitaine de corsaire Ol. Capuran (juillet 1793); — des généraux Dutruy et Haxo à l'adjudant général Guillemé, invité à assurer la subsistance des colonnes sous ses ordres ou envoyées en dehors du pays, et observations de ce dernier (an II); — envoi de prisonniers par le général de brigade Cambray, daté du camp de la Plaine (an III); — réclamation et [illegible] de Poulain, commandant la force armée à Saint-Père-en-Retz, dont le détachement est hors d'état de faire le service : « j'ai pris sur moi de laisser [illegible] plutôt que de voir des soldats de la République faire le service *nuds comme des vers* » (mai 1793); — ordre de Wieland, commandant de Noirmoutier et de la côte voisine, aux habitants de monter la garde (1793); — rapport du juge de paix Boisselier, commandant de la force armée, [illegible] les communes du canton de [illegible] (septembre 1793); — visite domiciliaire à Frossay par le commandant [illegible] (an II); — offres de service de l'officier de [illegible] pour travailler aux fortifications de Paimbœuf; — correspondance de Thomas, adjoint au commandant de l'arrondissement, du capitaine Biré, de Babain, commandant du bataillon de Pornic; — réclamation de solde par les citoyens composant le corps de cavalerie de Paimbœuf; — remarques diverses et observations transmises par les commandants de place de Paimbœuf: Debègues, Maurice, Danglade, Serière et Lesueur. — Projets de lettres et de rapports sur les événements de la guerre civile, sur les préparatifs de défense concertés avec les autorités, placards séditieux répandus par les Royalistes; — dénonciation d'un complot ourdi pour soutenir la religion catholique à Rouans (copie sans date); — renseignements sur le nombre des combattants de la troupe de la Cathelinière (pluviôse an II); — laissez-passer signé : « le chevalier Guerry, commandant pour le Roy, à Noirmoutier » (29 mars 1793); etc.

L. 1166. Liasse. — 76 pièces.

1791 - an IV. — Correspondance avec les autorités civiles. — Renseignements et rapports adressés au directoire par les inspecteurs des douanes de la division de Paimbœuf, par les capitaines généraux en résidence à Paimbœuf, à Pornic, le receveur principal, le contrôleur de brigade, l'inspecteur commercial Eudel, par le lieutenant d'ordre en résidence au Cormier, sur les embarquements de grains, la récolte du goëmon, la surveillance des côtes, la régularité du service; — correspondance de l'agent des salpêtres, Denghin; — de l'agent principal de la Commission d'Agriculture et des Arts, chargé de presser l'enlèvement des récoltes dans le canton du Pellerin, avec le concours d'ouvriers pris à Couëron; — du receveur du district, lequel fait des observations sur l'état de sa caisse et les irrégularités commises dans la présentation des mandats à payer; — des administrateurs de l'hospice civil et de l'hospice militaire; — du directeur et de l'inspecteur des postes; — du receveur des Domaines, à propos de la vente des récoltes saisies sur les Emigrés; — du vérificateur des assignats, Le Cour, père; — avis, pétitions, rapports, délibérations, réclamations concernant la réfection de la chaussée Leray, la conservation du bac de Rouans, les réparations nécessaires à la Chaussée Neuve, de Paimbœuf, à la chaussée du Mardi-Gras, en Corsept, les inconvénients du défaut d'allège et d'embarcation à la disposition des officiers de port, un projet de bassin poursuivi à Paris par deux députés (an III); etc.

L 1167 (Liasse.) — 86 pièces.

1790 - an III. — Correspondance avec les autorités judiciaires. — Affaires du Clergé. — Lettres émanant des présidents du tribunal criminel du département, Gandon et Kermen, des accusateurs publics, Giraud, Badel, Maussion et Dardel, du président de la Commission militaire, Lenoir, du commissaire national près le tribunal du district de Paimbœuf, Raingeard; — lettre de l'agent national près le district, Boulay-Paty, à Bouquet, réclamant la date de la noyade qui eut lieu dans la baie de Bourgneuf, le 5 ventôse an II; — autre correspondance émanant des juges de paix des cantons, du lieutenant de gendarmerie Mourain, contenant des informations diverses sur des délits, des contraventions, des faux bruits répandus, un vol commis dans l'église de Saint-Michel-Chefchef, des attaques à main armée; etc. — Pétitions et communications adressées par les municipalités à l'occasion des troubles causés par la résistance des prêtres aux obligations prescrites par la Constitution, le déplacement des bancs seigneuriaux à Arthon et à Corsept, l'attribution du mobilier de l'abbaye de Buzay, l'ingérence des officiers municipaux de Paimbœuf dans l'ordonnance des cérémonies religieuses, le mécontentement causé par le clergé assermenté à Frossay et à Saint-Père-en-Retz; etc.

L 1168 (Liasse.) — 141 pièces.

1790 - an IV. — Correspondance, délibérations et rapports adressés au Directoire par les officiers de la municipalité de Paimbœuf et par l'agent national de cette commune, à propos des affaires suivantes : visite des boulangeries de la ville et des provisions de bouche, recherche des causes de la diminution des recettes des droits sur les boissons, attributions du curé en matière de bans de mariage, emprunt de 6,000 liv. applicable aux travaux publics, installation des juges, règlement de police locale ; — expulsion d'un charlatan qui se donne pour grand médecin (1790) ; — nomination des électeurs appelés à voter pour les députés à l'Assemblée Nationale, du suppléant du syndic des gens de mer, création d'une caisse patriotique et de cartes de confiance, serment exigé des maîtres et maîtresses, demande des ornements d'église de l'abbaye de Buzay et projet d'achat de l'autel, dénonciation des visites rendues au curé réfractaire, M. Delaville, réfugié à Saint-Viau (1791) ; — nécessité d'armer la garde nationale, moyens à prendre pour rembourser un emprunt de 6,000 liv. fait à l'hôpital, précautions contre la disette, formation d'un corps de cavalerie locale, surveillance des embarquements (1792) ; — nomination du citoyen Maillard au poste d'agent national, vente de blés provenant de prises, taxation de la quantité de subsides à délivrer à chaque citoyen par jour (an II) ; — liste des officiers municipaux et des notables ; — dénonciation contre les meuniers qui refusent de moudre la nuit ; — programme de la célébration des fêtes nationales, plaintes contre les boulangers qui négligent de s'approvisionner et contre les officiers municipaux qui ne remplissent pas leurs devoirs : « la plupart des membres manquent de moyens et n'ont souvent que du zèle » ; — cris de détresse de la municipalité : « nous sommes depuis longtemps sans argent, nous devons beaucoup et personne ne nous veut faire crédit » ; — propositions diverses pour combattre la disette et subvenir aux besoins des nécessiteux ; — tableau des démarches infructueuses tentées à Nantes, visite des navires danois mouillés en rade (an III) ; etc.

L 1169 (Liasse.) — 176 pièces.

1790 - an III. — Municipalité de Paimbœuf. — Correspondance et circulaires adressées aux officiers municipaux par le directoire du district à propos des affaires suivantes : recensement des citoyens actifs, élections du juge de paix et de ses assesseurs, installation des juges du district, scellés à mettre sur les archives des juridictions supprimées ; — statistique à dresser pour la récolte de 1790 et le reliquat de la précédente ; — création d'un club patriotique (1790) ; — organisation d'un nouveau système de contributions, participation aux secours accordés pour travaux publics, questions posées sur les moyens de remplacer l'octroi ; — émotion causée par la fuite et l'arrestation du Roi, conseils donnés à l'assemblée primaire qui précéda les élections municipales et réponse des électeurs portant « que la présente lettre sera renvoyée à son auteur avec recommandation de ne pas s'entremettre à l'avenir dans les assemblées de commune, qui doivent être à l'abri de toute influence étrangère » (1791) ; — rédaction des rôles de contributions, mesures de sûreté à prendre en conséquence de l'acte du Corps législatif, *qui déclare la Patrie en danger*, organisation de la

garde nationale, contraintes et menaces à employer pour obtenir le paiement de l'impôt, convocation de l'assemblée électorale du département à Paimbœuf, en vue d'élire des députés à la Convention ; — exhortations des commissaires du district préposés au recrutement des volontaires (1792) ; — commissaires à nommer pour provoquer et recueillir des souscriptions en faveur des défenseurs de la Patrie non équipés ; — distribution de lettres de marque aux armateurs confiée aux autorités locales, blâme aux réfugiés de Pornic qui ont abandonné leur ville devant l'ennemi (mars 1793) ; — ouverture d'un registre d'inscription pour les volontaires, conditions exigées pour l'achat d'une cargaison anglaise de farines, tableau du butin pris sur les insurgés à fournir (1793) ; — projet de règlement pour la police des prisons et le paiement des frais de geôle, exécution des instructions du Comité d'aliénation, mesures de salubrité contre les épidémies et installation d'un hôpital au château de la Vairie ; — application du décret du 14 frimaire sur l'épuration des fonctionnaires (an II) ; — correspondance et avis de l'agent national du district, Boulay-Paty, à l'agent national de la commune de Paimbœuf, concernant le contrôle à exercer sur les marchés, les récoltes, les acquits à caution, le commerce des matières premières nécessaires aux armées, l'application de l'amnistie proposée aux communes révoltées, l'expédition des états décadaires résumant les opérations de chaque commune, la fixation du maximum du prix des grains, la condamnation à 6 ans de fers portée contre ceux qui vilipendaient les assignats, le paiement des rétributions dues pour les charrois, la recherche des rebelles qui rentrent dans leurs foyers (an III) ; etc.

L. 1170. (Liasse.) — 97 pièces.

1789 - an III. — Municipalité de Paimbœuf. — Correspondance diverse adressée aux membres du Comité local et national de Paimbœuf, depuis le 26 octobre 1789, par le directeur de la Perception des Devoirs Etiennez, le directeur des Douanes Lemercier de Senlys, les commissaires des États de Bretagne, par les officiers municipaux et membres du Comité permanent de Nantes, les régisseurs généraux des Devoirs de Bretagne, par les sieurs Varsavaux du Henlèix, Couëffé, Clériceau, Ramet, à propos de la révocation de deux commis à la Régie des Devoirs, de la répression des fraudes et contraventions, de la surveillance des exportations de grains et de farines ; — critiques de la conduite du sénéchal Boulay du Paty, opposé à la formation du Comité dont les membres, au nombre de 21, furent désignés par l'Assemblée paroissiale, et illégalités reprochées au Comité par un citoyen qui signe *Le zélé patriote* (1789) ; — compte rendu de l'Assemblée des députés bretons réunis à Pontivy, par le commissaire de Paimbœuf, le sieur Leclair (19 février 1790) ; — autre correspondance envoyée de Nantes par le commissaire-député Le Huédé, chargé de diverses missions près des autorités (1793) ; — par la municipalité de Nantes, à propos de l'autorité conférée au colonel d'Hervilly sur les détachements de dragons dispersés çà et là, et du combat de préséance dans les cérémonies soutenu contre le directoire du département ; — autres avis transmis par les ministres de la Marine, les consuls de Nantes et les juges de l'Amirauté au sujet du paiement des officiers du port de Paimbœuf, des examens ouverts pour les aspirants au grade d'enseigne, des conditions exigées des gardiens de signaux, de la police du travail parmi les ouvriers du port, de la perfection de l'outillage nécessaire au sauvetage, à l'amarrage des bateaux et au balisage ; de la perception du droit de môle, créé en 1787, et de sa prorogation.

L. 1171. (Cahier et liasse.) — 46 pièces et 27 feuillets.

1791 - an III. — Compte rendu à la municipalité par les marguilliers de la paroisse Saint-Louis (1791) et par les officiers municipaux pour les années 1790-1792. — Comptes décadaires envoyés par la municipalité de Paimbœuf, comprenant le compte rendu des opérations effectuées par l'agent national et les officiers municipaux, à propos des subsistances, des terres ensemencées, de l'esprit public, des biens nationaux, des contributions ; — nomenclature des arrêtés pris, des certificats délivrés, des pièces reçues et publiées ; etc. — Cahier de correspondance.

L. 1172. (Liasse.) — 168 pièces.

1790 - 1792. — Extraits de délibérations. — Correspondance et rapports envoyés au directoire par les municipalités du ressort à propos des affaires suivantes : résultat de l'assemblée primaire des électeurs (juin 1791), et réparations des murs du cimetière à Arthon ; — suppression des armoiries

du seigneur de Fresnay dans l'église de cette commune, en présence d'un détachement de la garde nationale ; nouvelles des premiers mouvements de la guerre civile, racontées par les officiers de Bourgneuf, affaire de la Proutière, complot attribué à M. de Lespinay, etc. ; — demande d'armes par la garde nationale du Clion ; — menées des sieurs Berthelot, maire de Frossay, et Ripault de la Cathelinière, coalition dénoncée, levée d'hommes ; — recensement des grains des Champs-Libres (Les Moûtiers) ; — accusation portée contre l'abbé Robin, curé de Port-Brutus (Le Pellerin), « auteur et moteur des troubles », qui devrait supporter les frais de séjour des troupes envoyées pour maintenir la tranquillité ; demande de soldats de ligne pour intimider les turbulents (1791), compte des dépenses municipales ; — vœu en faveur de la conservation des usages relatifs à la récolte du goëmon à la Plaine ; — émeute causée à Pornic par une tentative de chargement de grains à destination de Bordeaux (1791) ; — recommandation du curé de Rouans, Baudouin, en faveur d'un patriote, Et. Rolland ; — rivalité entre la garde nationale de Sainte-Opportune et celle de la Fraternité (Saint-Père-en-Retz) ; — pétition des citoyens de Saint-Père-en-Retz, pour obtenir la translation du chef-lieu de canton de Frossay chez eux, par ce motif « que l'incivisme et l'aristocratie d'un chef-lieu de canton tel qu'est Frossay influe sur les habitants de la campagne » ; — plaintes contre la mollesse des officiers municipaux qui ne répondent pas aux convocations ; — installation de l'abbé Le Provost dans les fonctions de curé constitutionnel de Saint-Viau, et tumulte qui s'en est suivi ; — mémoire des réparations opérées au presbytère de Vue par l'abbé Beugeard, réponse du curé constitutionnel Hannel, plaintes contre les irrégularités commises par la municipalité de Vue et l'incivisme du maire.

L 1173 (Liasse). — 1 pièce.

1793. — Correspondance, délibérations, rapports envoyés au directoire par les municipalités du ressort à propos des affaires suivantes : acte de soumission des habitants d'Arthon révoltés ; — demande pressante de secours par les officiers de Bourgneuf, « où les malheurs sont à leur comble, tout notre pays a été ravagé par les brigands, toutes nos maisons pillées » ; — dénonciations des insurgés de Chauvé ; — demande de secours pour les paroisses de Pornic et du Clion, désolées par les rebelles, présentée par l'abbé Abeline, qui signe « curé républicain » du Clion et raconte la prise de Pornic (29 juillet) ; certificats de dévouement délivrés aux patriotes du Clion, qui forment l'avant-poste de Pornic ; — serment de fidélité à la République prêté sur l'autel de l'église par les officiers municipaux de Corsept et propositions du maire Airiau d'organiser une battue des brigands, qui égorgent les patriotes jusque dans leurs foyers, un à un ; — conférence suivie de soumission par les habitants révoltés de Frossay, et liste nominative contenant mention des citoyens armés ; - récit de l'invasion du bourg des Moûtiers par les insurgés de Machecoul et de la retraite de la municipalité sur Pornic et Paimbœuf ; — organisation des batteries et signaux sur la côte par le commandant Wieland ; — liste des citoyens de Paimbœuf qui ont prêté le serment de défendre la souveraineté du peuple, demande de deux canons pour armer la garde nationale, appel aux braves, démarches à faire à Redon et à Vannes pour se procurer des subsistances et rassurer les campagnes menacées de la disette, appel aux patriotes qui veulent travailler aux fortifications de la ville, création d'un grenier d'abondance dans la chapelle du Haut-Paimbœuf ; — vérification de la tenue des registres de l'état civil dans le canton du Pellerin ; — élection d'un lecteur à la Plaine pour la publication des actes du Gouvernement ; — énumération des mesures de défense prises à Pornic contre l'ennemi, compte rendu de la mission du commissaire Couëffé, envoyé pour réformer les abus de la mairie Boisselier, opérations militaires du maire Rocheteau ; — informations sur la surveillance exercée autour du fort de Mindin et la panique causée par l'audace des insurgés autour de Saint-Brévin ; — enrôlement de volontaires à Saint-Michel-Chefchef ; — récits des faits d'insurrection dans les communes voisines de Saint-Père-en-Retz et des tentatives d'expéditions armées organisées par la garde nationale, prise de Pornic, interrogatoires de prisonniers, coalition des jeunes gens contre la levée des volontaires, pillage de la maison de Charles Dubois, dépositaire de la paye de la garnison, par les brigands, qui envahirent le bourg de Saint-Père-en-Retz, le 3 août, « comme des lions rugissants » ; — pétition du sieur B. Cabal, notaire et avoué du district, énumérant les services multiples qu'il a rendus à la commune de Saint-Viau, depuis 1789, et qui lui doit 154 livres 5 sous ; — acte de soumission aux lois signé par un groupe de citoyens de Vue ; etc.

L. 1174. (Liasse.) — 196 pièces.

An II - an IV. — Correspondance, délibérations, rapports envoyés au directoire par les municipalités du ressort à propos des affaires suivantes : certificats d'indigence délivrés aux veuves des victimes tuées au combat des Chaumes (Arthon); — observations sur les avantages qu'offre Bourgneuf à la concentration des récoltes ; — demandes de bœufs, de paille et de subsistances par des cultivateurs et des indigents d'Haxo-les-Landes (Chauvé) ; — dénonciation des assemblées illégales de la municipalité du Clion par le citoyen Abeline, commandant de la garde nationale, et instituteur élu en remplacement d'Ant. Gabory, décédé ; — comptes mensuels des opérations de la commune de Corsept, plantation d'un arbre de la Liberté et réjouissances à l'occasion de la prise de Toulon ; — plaintes contre le détachement des volontaires cantonnés à Frossay, qui dévastent tout : « Notre bourg ne sera bientôt plus qu'un tas de pierres et de poussière », lamentations du procureur de la commune sur la misère des cultivateurs « en proie à la voracité des étrangers » ; — soulèvement de la population des Champs-Libres (Les Moûtiers) contre un projet de chargement de grains à expédier, et dispositions belliqueuses des cultivateurs, qui partirent armés de leur faucille et de leur fusil pour faire la récolte à Chauvé et à Arthon ; terreur causée par les brigands, qui ont massacré 30 patriotes autour de Prigny (an III) ; — rassemblement forcé des femmes et des enfants de la campagne au bourg de Port-Brutus (Le Pellerin), pour les garder à vue comme suspects (an II), liste des notables de la municipalité ; — protestation des habitants de la Plaine contre l'arrêté qui les oblige à approvisionner le marché de Paimbœuf, plantation d'un arbre de la Liberté au bourg ; — réclamation très vive des citoyens de Pornic contre un projet de désarmement général émis par le général Turreau, « qui les jette dans la plus grande consternation », communications diverses du comité de surveillance concernant les prisonniers, la nourriture des enfants et des femmes des insurgés ; états de situation des marchés et des réquisitions, massacre de 60 hommes de Prigny et des Moûtiers « par des forcenés vêtus en vert comme les guides » (le 1er jour compl. an III) ; compte rendu de la gestion du maire Boisselier, quant aux fonds de charité, aux subsistances et à la solde des troupes par l'administrateur Coselle (de Pornic), etc.

L. 1175. (Liasse.) — 175 pièces.

An II - an IV. — Correspondance, délibérations et rapports envoyés au directoire par les municipalités du ressort à propos des affaires suivantes : — assassinat de cinq personnes au village de la Gravelle, à Barra-les-Marais (Rouans) ; — mesures prises dans la commune de l'Union (Saint-Brevin) pour nourrir la troupe, et compte rendu de la fête de la prise de Toulon constatant que « citoyens, citoyennes, vieux, jeunes ne faisais qu'un même accord, tous le monde se son embrassé aux cris de Vive la République » ; — liste nominative des membres de la municipalité de Saint-Jean-de-Boiseau (an III) ; — remontrances des habitants de Roche-Peltier (Sainte-Marie de P.), à l'occasion des réquisitions qui les écrasent, des mauvais traitements qu'ils essuient de la part des Commissaires des guerres et de la municipalité de Pornic, et des exigences des vendéens rentrés qui se permettent d'enlever des bestiaux chez les particuliers (floréal an III) ; — démission offerte par Jean Baconnais, procureur de la commune des Sablons (Saint-Michel-Chefchef) après la mort de Jacques Baconnais, maire assassiné par les rebelles avec B. Guillon, en pluviôse an III ; — comptes décadaires présentés par l'agent national, procureur de la Fraternité (Saint-Père-en-Retz) ; — doléances du maire Lehours qui aspire au repos et relate toutes les places qu'il a occupées ; — difficultés qui empêchent la commune de Montscobrith (Saint-Viau) de fournir plus de vingt faucheurs et de répondre aux réquisitions de foin ; — dénonciations détaillées contre la brutalité des volontaires, les abus et les dilapidations des deux commissions instituées à l'Ile Tartu (Vue), pour la conservation des grains, et pour le soin des bestiaux : « ils vivaient avec tant de profusion qu'ils ont toujours eu un cuisinier et qu'on leur a vu jusqu'à onze plats de mets différents sur leur table », etc.

L. 1176. (Liasse.) — 123 pièces.

1790 - an IV. — Correspondance et pétitions diverses adressées au directoire par les particuliers au sujet des places à remplir, des subsistances, des réquisitions non payées, des salaires à acquitter, des secours à distribuer, des injures et préjudices à réparer ; — brevet de changeur présenté par le sieur Le Cour, recommandation en faveur du sieur Boulay-Paty, sénéchal de Paimbœuf, augmentation de traitement demandée par les commis des bureaux ; —

indemnités et secours réclamés par des propriétaires lésés, des colons de Saint-Domingue réfugiés, des naufragés, des enfants abandonnés, des fermiers dans la détresse, les veuves Le Hours et Rouaud dont les maris ont été pris et tués par les brigands ; — certificats délivrés à des militaires ; — demandes en restitution de chevaux et de bœufs fournis pour des réquisitions ; — plaintes des boulangers, qui manquent de farine et sont retardés par la rareté des moulins ; mémoire présenté par les armuriers de Paimbœuf chargés de réparer les fusils ; — conclusions de l'agent national contre la citoyenne Charette de la Gascherie, qui demandait des réparations aux citoyens Hardy et Maurice, après le 9 thermidor ; etc.

L 1177 (Liasse.) — 165 pièces.

1793 - an II. — Correspondance, extraits des délibérations et des livres de dénonciations, comptes décadaires déposés au directoire par le comité de surveillance révolutionnaire de Paimbœuf concernant les affaires ci-après : autorisation aux citoyens de Pornic de se former en compagnie (11 octobre 1793) ; — information contre les habitants de Frossay, qui ont eu des rapports avec les révoltés ; — conflit de pouvoir soulevé à propos de l'arrivée d'un grand nombre de prisonniers amenés du Migron et logés dans la maison Forest ; — pillages commis à Saint-Viau par des canonniers de la garnison ; — liste de passagers arrivés de Philadelphie et arrêtés provisoirement ; — interrogatoires de différentes femmes dont les maris ont disparu de la commune d'Arthon ; — recherche de locaux pour établir des prisons nouvelles, après l'arrivée de 72 femmes et enfants conduits par la force armée à Paimbœuf, en prairial an II ; etc.

L 1178 (Liasse.) — 77 pièces.

1789 - an IV. — Correspondance adressée au Directoire par les autorités civiles et militaires établies dans les autres districts et dans les départements voisins. — Demandes de canons et de gardes nationaux pour le Croisic et Guérande, menacés par les révoltés (mars 1793), par la commune de Donges, entourée d'attroupements et épouvantée par les massacres de Savenay ; — expédition du général Avril contre les révoltés de Saint-Lyphard, « qui ont été couchés par terre au nombre de cent, il en a été grillé une quantité dans le brûli de toutes les maisons du bourg » (ventôse an II) ; — retraite des autorités de Montoir et de Pontchâteau sur Paimbœuf ; — précautions prises par le bureau de santé de Saint-Nazaire ; — avis d'accaparements de grains dénoncés à Machecoul (1791) ; — envahissement du bourg de Lavau et retraite du curé Tallendeau avec son vicaire à Paimbœuf ; — envoi de 136 fusils par la municipalité de Nantes, et informations du maire Baco sur les événements de l'année 1793 ; — règlement d'une fourniture de 27 tonneaux de grain avancée par la commune de Noirmoûtier, envahissement de l'île par les royalistes commandés par Guerry de la Fortinière ; — communication imprimée des citoyens de Rennes, relative aux attentats commis envers les représentants du Peuple ; etc.

L 1179 (Liasse.) — 87 pièces.

1793 - an IV. — Correspondance, délibérations et arrêtés envoyés au Directoire par le Comité central des autorités locales de Paimbœuf, par le Comité de sûreté générale, par le Comité de police, par le Comité des subsistances, par le Comité militaire et des travaux publics, par la Société populaire de Paimbœuf ; — informations et rapports sur les mouvements des révoltés, les mesures prises pour la défense de la ville, la surveillance des suspects, dénonciations, interrogatoires, explications du chef des révoltés Danguy de Vue, livraisons d'armes et de munitions, police de la salubrité et des boulangeries, ordres de service, proclamations ; etc.

L 1180 (Liasse.) — 101 pièces.

An II - an III. — Communications et documents émanant des comités de surveillance de Paimbœuf et de Pornic. — Analyses des travaux accomplis pendant chaque décade, correspondance concernant les affaires suivantes : renouvellement des membres du Comité, blâme à adresser aux logeurs qui ne se préoccupent pas de la situation des voyageurs, transport à Nantes de 162 passagers arrivés au port, par un parlementaire, et détenus prisonniers ; — explications sur les comptes présentés par le Comité ; — interrogatoires de suspects ; — dénonciation du citoyen Chesel, de Donges, qui a enfreint la loi du *maximum* en vendant du vin 160 livres la barrique, « prix exorbitant » ; — enquête sur un déchargement clandestin de cuir ; — protestation contre une accusation fausse de complicité dans les noyades répandue dans le public, au préjudice du Comité

qui oppose « un démenti formel à cette calomnie » ; — ordre d'arrestation de l'adjudant général Lefaivre, compromis dans la noyade du 5 nivôse an II, et réclamation d'effets par le même général après la mainlevée prononcée en sa faveur (an III) ; etc. — Autres comptes décadaires déposés par le Comité de surveillance de Pornic.

L. 1181. Liasse. — 6 pièces.

1791 - an V. — Affaires diverses. — Compte de gestion présenté par le directoire du district à ses commettants pour la période comprise entre septembre 1790 et octobre 1791, et discours du président à l'ouverture de la session du Conseil de 1792. — Inventaire d'archives et de mobilier, divisé par bureau, dressé à la fin de 1792. — Autre inventaire de papiers à répartir entre le directoire du département et les cantons (an V). — Tableau des fonctionnaires publics dans les différentes communes du ressort qui ont pris part à la révolte et sont hors la Loi.

District de Savenay.

L. 1182. (Cahier.) — 11 feuillets.

12 octobre 1793 - 23 pluviôse an III. — Livre des délibérations et arrêtés du Conseil du district portant que le prix maximum des marchandises sera fixé suivant un tarif annexé (f° 2) ; — que les noms des membres du nouveau Directoire seront publiés et insérés au registre (f° 3) ; — que les communes du ressort seront mises en demeure d'envoyer des provisions au marché de Savenay (f°s 5 et 7) et de fournir, sous peine de recevoir garnison, le contingent de blé qui leur a été assigné en faveur de Nantes dans le délai de cinq jours (f° 10) ; — que le tableau des marchandises consommées dans le district restera manuscrit jusqu'à nouvel ordre (f° 12) ; — installation des administrateurs de pluviôse an III ; etc.

L. 1183. (Registre.) — Petit in-f° ; 48 feuillets.

14 juin - 29 septembre 1790. — Livre des délibérations du directoire du district, contenant des rapports, des avis et arrêtés sur les affaires ci-après : réunion des électeurs et discours du président Benoiston de la Serpaudais, élection du bureau et des administrateurs ; — du président, Papin, et du procureur-syndic, Landais ; — rapport de M. Lebourg sur les moyens de soulager les pauvres honteux et les mendiants valides (p. 23) ; — plan d'éducation nationale (p. 29) ; — projet de créer un magasin d'approvisionnement dans chaque commune (p. 35) ; — programme de travaux neufs à exécuter pour l'amélioration des routes et des canaux de dessèchement et de transport (p. 39) ; — visite des domaines de la mense abbatiale de Blanche-Couronne (p. 58), examen des plaintes du fermier ; — extension à donner à l'hôpital de Savenay en réunissant les fonds de charité des paroisses voisines (p. 101) ; — contestation soulevée par la suppression d'une pyramide érigée dans l'église de Guenrouet par les seigneurs, et contenant trois boîtes en forme de cœur (p. 115) ; — vœu en faveur de la publication d'une pancarte au passage de Saint-Clair, par M. du Cambout (p. 126) ; — police de l'église de Vigneux, revendiquée par la municipalité contre le curé, qui avait déplacé deux confessionnaux (p. 131) ; admission des moutons à la vaine pâture dans la prairie de Coulevreaux (p. 153) ; — énumération des desiderata de chaque commune et conclusions sur la suite qu'ils comportent (pp. 154-192) ; etc.

L. 1184. (Registre.) — Petit in-f° ; 99 feuillets.

30 septembre - 7 décembre 1790. — Livre des délibérations contenant les avis et arrêtés du Directoire sur les affaires suivantes : révision et correction du rôle de la contribution patriotique de la ville de Savenay (p. 15) ; — liste des indigents à rédiger pour la paroisse de Saint-Gildas-des-Bois et aumônes à distribuer à la place des religieux dépouillés (p. 35) ; — choix d'un huissier-garde de l'Administration et serment exigé de J. Mosset, pourvu à cette place (p. 45) ; — dépôt d'un titre à l'appui d'un trait de dime attaché au bénéfice de Maure (p. 84) ; — examen des oppositions formées par les habitants de Prinquiau contre le dessèchement des marais (p. 93) ; — réduction de taxe de capitation demandée par l'abbé Badaud, curé de Cambon (p. 99) ; — motifs invoqués pour la réunion du canton de Montoir au district de Savenay (p. 117) ; — projet de traité à conclure avec les Cordeliers pour l'installation du tribunal révolutionnaire dans leur réfectoire (p. 129) ;

— refus du curé de la Chapelle-Launay de publier les affiches de vente des biens d'église, et injonction au même de se soumettre (p. 133) ; — discussion des conditions auxquelles les religieux de Saint-Gildas ont affeagé 3,000 journaux de marais à une compagnie qui réclame une indemnité (pp. 142-149) ; — dépôt d'un titre de rente de 1,000 liv. au profit des prêtres de chœur de Quilly (p. 153) ; etc.

L 1185. (Registre.) — Petit in-fo ; 96 feuillets.

9 décembre 1790 - 12 janvier 1791. — Livre des délibérations contenant les avis et arrêtés du Directoire sur les affaires ci-après : estimation des réparations à exécuter aux moulins des religieux de Saint-Gildas et au clocher de leur église (p. 1-6) ; — délimitation de la propriété des Dominicains de Nantes dans les pâtureaux de Belle-Isle en Loire (p. 7) ; — autorisation d'emprunter accordée à la municipalité de Savenay pour couvrir ses dépenses obligatoires (p. 19) ; — suspension de traitement infligée au curé et au vicaire de Savenay, qui ont refusé de faire les publications officielles (p. 54) ; — fixation du traitement des commis de l'Administration (p. 107) ; — affirmations de baux des fermiers des biens du clergé régulier et séculier et réceptions d'enchères ; — protestations contre les irrégularités commises à Cambon lors des élections des juges (p. 177) ; etc.

L 1186. (Registre.) — Petit in-4 ; 98 feuillets.

13 janvier - 10 mars 1791. — Livre des délibérations contenant les avis et arrêtés du Directoire sur les affaires ci-après : examen des conditions imposées au fermier du temporel de l'abbaye de Blanche-Couronne, quant aux réparations à sa charge (p. 1-15) ; — érection du bourg du Temple en chef-lieu de canton (p. 20) ; — recensement de la poudre et des balles en dépôt chez les habitants de Savenay, avec défense d'en distribuer à qui que ce soit, et « pour prévenir les risques qui menacent les administrateurs » (p. 31) ; — annonce des premières enchères ouvertes pour la vente des biens nationaux de Cambon (p. 40) ; — protestation de dévouement déposée sur le bureau par un membre du club de Paimbœuf, au nom de ses compatriotes, « allarmés des dangers qui menacent la cité de Savenay... Nous avons de braves gardes nationales et des cartouches. Parlez ! » (p. 81) ; — affirmation du sous-fermier du prieuré de N.-D. des Couets, quant aux îles situées en Saint-Etienne-de-Montluc (p. 109) ; — injonction aux Cordeliers de quitter les logements de leur communauté et de les céder pour le logement de la troupe (p. 125) ; — confection de la liste des prêtres et recteurs du district qui ont refusé et de ceux qui sont assermentés, afin de pourvoir au remplacement des réfractaires (p. 183) ; etc.

L 1187. (Registre.) — Petit in-4 ; 153 feuillets.

11 décembre 1792 - 28 août 1793. — Livre des délibérations du directoire du district contenant les documents suivants : copie des pouvoirs confiés au commissaire civil Gourlay pour rétablir l'ordre après la révolte du mois de mars 1793 ; — réinstallation des anciens administrateurs, procès-verbal des dévastations commises à Savenay par les révoltés, état des pertes de papiers et d'effets (p. 1-30) ; — allocation d'indemnités aux victimes, mandats de traitement au profit des membres de l'Administration, des juges du tribunal et des commis (p. 35-47) ; — réclamation du métal des cloches enlevées de divers clochers, pour l'employer à la fonte de deux canons et à la confection de caissons (p. 58) ; — offre de vases sacrés au recteur assermenté Tardivau, de Couëron, afin qu'il reprenne ses fonctions curiales (p. 69) ; — avances aux victimes du pillage sur les indemnités qui leur sont dues ; — liquidation des sommes dues au recteur de Lavau pour les fondations faites en faveur des prêtres de chœur (p. 94) ; — mention de l'évacuation des archives sur Pontchâteau et de la retraite des administrateurs sur Paimbœuf le 28 juin (p. 113) ; — instances pour le maintien du citoyen Gourlay, commissaire civil à Savenay, attendu qu'il est seul capable d'en imposer aux municipalités récalcitrantes (p. 226) ; etc.

L 1188. (Registre.) — Petit in-f° ; 117 feuillets.

8 août 1793 - 2 ventôse an II. — Livre des délibérations contenant les avis et arrêtés du Directoire sur les affaires ci-après : mention de la retraite des administrateurs et du receveur à Nantes, du 19 au 25 octobre (f° 42) ; — destitution de la municipalité de Guenrouet pour sa conduite anticivique et désignation de nouveaux membres par le représentant Pocholle (f° 47) ; — mesures de sûreté prescrites aux habitants de Savenay qui ont des jardins dont la porte est toujours ouverte (f° 53) ; — vœu

en faveur de la création d'un comité de surveillance de 12 membres d'un civisme éprouvé (f° 58) ; — exécution de 12 capotes et 12 guérites pour les volontaires de la Manche qui veillent à la sûreté de Savenay (f° 62) ; — nomination du citoyen Gourlay en qualité de commissaire extraordinaire, avec l'approbation du représentant Carrier, pour propager l'esprit civique, surveiller les aristocrates et leurs projets (f°s 71-73) ; — approbation du traité passé avec les sieurs Andrieux et Dacosta pour l'exploitation d'une mine de charbon à Bouvron (f° 88) ; — récit de l'occupation de la ville de Savenay par l'armée vendéenne, du combat qui eut lieu dans les rues, de la retraite des vaincus et des dévastations commises dans le bureau du Directoire (f°s 95-98) ; — commission donnée au citoyen Minée avec pouvoirs spéciaux de Carrier, pour parcourir les communes des districts de Blain et de Savenay prêtes à se révolter et contenir les malveillants (f°s 145-146) ; etc.

L. [illegible] — Petit in-f°, 192 feuillets.

3 ventôse an II - 5 vendémiaire an III. — Livre des délibérations contenant les avis et les arrêtés du Directoire sur les matières ci-après : avance de 5,627 livres au citoyen G. Vallin, commandant le bataillon de Couëron, pour la solde de ses hommes (f° 4) ; — envoi de deux citoyens à Paris, qui apprendront la fabrication du salpêtre (f° [illegible]) ; — désignation du citoyen Gourlay en qualité de commissaire, pour accompagner la force armée et rétablir l'ordre (f° 22) ; — réquisition de draps et de couvertures sur diverses communes, afin de pourvoir aux besoins du casernement (f° 42) ; nomination de trois commissaires, qui se chargeront de rédiger les inventaires chez les émigrés et les fugitifs (f° 62) ; — ordre de procéder à la vente des [illegible] de la veuve de Bourmont et de l'abbé Douaud, ex-curé de Savenay (f° 72) ; — réceptions de soumissions d'enchères ; — concentration des [illegible] au domaine de la Haie-Mahéas (f° 107) ; — tableau du traitement assigné à chaque fonctionnaire (f° [illegible]) ; — avance de 1,200 liv. au citoyen Merlet, secrétaire du district (f° 161) ; — arrêtés d'ouverture d'enchères pour la vente de biens nationaux ; etc.

L. [illegible] — [illegible]

5 vendémiaire - 16 ventôse an III. — Livre de délibérations contenant les avis et arrêtés du Directoire sur les affaires suivantes : discussion des revendications du fermier général de l'abbaye de Blanche-Couronne contre l'acquéreur national et des conditions de son bail (f°s 1-11) ; — répartition de 299 rames de papier entre les bureaux des neuf districts (f° 25) ; — ordre de fournir une livre et demie de pain à chaque volontaire malade à l'hôpital (f° 30) ; — commission du citoyen Bonamy, chef du 4e bataillon des Côtes-du-Nord, en qualité de commandant des districts de Savenay et de Blain (f° 34) ; — fixation du traitement des infirmiers de l'hôpital (f° 39) ; — urgence des travaux de réparation à entreprendre dans la rue du Moire « pour entretenir la salubrité de l'air dans un pays entouré de plus de 6,000 cadavres de brigands » (f° 42) ; — publication de l'amnistie offerte aux chouans (f° 91) ; — nomination d'un jury d'instruction, composé de 4 membres (f° 96) ; — secours accordés à des habitants de la Guadeloupe et de Sainte-Lucie débarqués à Saint-Nazaire (f° 106) ; — arrêté des représentants du P. Ruelle et Chaillon, renouvelant le personnel des municipalités, du district et du tribunal (f° 122) ; etc.

L. 1191 (Registre). — Petit in-f°, 147 feuillets.

16 ventôse - 6e jour compl. an III. — Livre des délibérations contenant les avis et arrêtés du Directoire sur les affaires ci-après : nomination du citoyen Leborgne à la place de gardien de la maison d'arrêt (f° 4) ; — allocations de secours à deux Vendéens réfugiés, Letourneux et Chauveau (f°s 12-13) ; — tableau du traitement des fonctionnaires publics et des commis (f°s 21-23) ; — nomination des citoyens Querrion, Audouy et Paille, officiers de santé, pour le service des indigents dans les campagnes (f° 27) ; — réclamation de trimestre par l'institutrice de Cordemais (f° 35) ; — allocation de 200 livres à l'ouvrier mineur qui a poursuivi le filon de charbon trouvé à la Baratrie, en Cambon (f° 37) ; — nomination du citoyen Gicquel au poste d'instituteur à Couëron (f° 38) ; — nomination d'un notaire à Bouvron (f° 44) ; — ouverture d'un crédit de 10,000 livres au district de Paimbœuf par le représentant Chaillon pour acquérir du blé noir de semence (f° 69) ; — mainlevée de séquestre accordée à J. Bachelier du Bercy et à divers autres citoyens inscrits sur la liste des émigrés (f° 73) ; — réception de caution présentée par les demoiselles Lelou de la Billiais et

leur neveu, afin de jouir provisoirement de la terre de la Billiais (f° 141) ; — déclarations de créances actives et passives, ouvertures d'enchères ; etc.

L 1192 (Registre.) — 59 feuillets.

1er vendémiaire - 13 prairial an IV. Livre des délibérations contenant les avis et arrêtés du Directoire sur les affaires ci-après : mainlevée provisoire de la succession Piou, en Malville, au profit des héritiers d'Honoré Bedeau (f° 1) ; — translation du chef-lieu de canton de Guenrouet à Saint-Gildas-des-Bois (f° 2) ; — contestation de limites entre Bouée et Lavau, à régler au moyen d'un plan qui sera dressé (f° 7) ; — ouverture d'un crédit de 11,230 livres à l'infirmerie de l'hôpital de Savenay pour acheter des médicaments (f° 12) ; — proclamation pour inviter les créanciers des émigrés à déposer leurs titres de créances (f° 25) ; — examen du compte de la contribution de 35,000 livres prélevée sur les propriétés de Saint-Etienne-de-Montluc non dévastées, afin d'indemniser les victimes de la guerre (f° 31-35) ; — désignation du citoyen Blanchard, conservateur des hypothèques, pour faire le catalogue des livres et collections de la Cour de Bouée et de Saint-Gildas-des-Bois (f° 39) ; — tableaux périodiques du traitement des juges et des membres du Directoire, ouvertures d'enchères ; etc.

L 1193. (Registre.) — Petit in-f°; 128 feuillets.

17 mars 1792 - 25 frimaire an II. — Livre de correspondance des administrateurs et du procureur syndic contenant copie des lettres adressées aux autorités civiles, militaires et judiciaires : transmission des lois aux municipalités, avis et instructions concernant la nécessité de régulariser le service des étapes (f° 16) ; — sommation à la municipalité de Cambon de pourvoir d'urgence au transport des bagages des volontaires de Seine-et-Oise (f° 31) ; — menaces aux jeunes conscrits de la première réquisition qui négligeront de rejoindre leur corps, sous prétexte qu'ils sont indispensables chez eux, « la chose la plus urgente étant la destruction des ennemis de la R. F. » (f° 80) ; — ordre des R. du P. aux propriétaires et fermiers d'abattre les haies et taillis, les talus et fossés situés sur le bord de la route de Nantes à Vannes (f°s 86-87) ; etc. Livre d'ordre de la correspondance du procureur syndic du 17 mars 1792 au 15 frimaire an II.

L 1194 (Registre.) — Petit in-f°; 97 feuillets.

13 mai 1793 - 29 brumaire an II. — Livre de correspondance contenant la copie des lettres adressées aux généraux, aux directoires de districts, au directoire du département, aux municipalités, aux receveurs de l'enregistrement, aux particuliers, à propos des affaires ci-après : échange de communications entre districts pour déjouer les projets des scélérats (f° 1) ; — transport au château de la Hibaudière d'une compagnie de canonniers de 46 hommes par bateaux, préparés à la Basse-Indre (f° 29) ; — continuation de la mission donnée dans le district de Savenay au citoyen Gourlay (f°s 31, 70 et 71) ; — dénombrement de la population à rédiger avec indication des citoyens ayant droit de voter (f° 34) ; — avis de l'explosion de 5 chariots de poudre, qui a causé la mort de 60 à 80 soldats, près de Pontchâteau (f° 36) ; — nécessité d'établir un payeur à Nantes pour acquitter les dépenses des convois militaires et régulariser ce service (f° 48) ; — réquisition de gendarmes pour escorter le transport de la guillotine à Guérande (f° 70) ; — instances près des autorités civiles et militaires pour obtenir des secours contre les révoltés, qui menacent de nouveau de troubler le district (f°s 70-71) ; — arrestation de sept scélérats dans la forêt du Gâvre (f° 75) ; — sommation, sous peine d'amende et de poursuites, de fournir, dans le délai de 3 jours, le tableau des déclarations de grains et le dénombrement de la population (f°s 94-95) ; etc.

L 1195. (Registre.) — Petit in-f°; 147 feuillets.

29 brumaire - 25 prairial an II. — Livre de correspondance des administrateurs contenant la copie des lettres adressées au directoire du département, aux représentants du P., aux généraux, au Comité de salut public, à l'ingénieur des routes, à l'agent supérieur du recrutement, au citoyen Villeneuve, agent de la Commission d'agriculture, circulaires aux communes, réquisitions à la gendarmerie, certificats, autorisations ; — avis au citoyen Jourdan, curé de Saint-Etienne-de-Montluc, à propos des jeunes gens de la 1re réquisition, qui devront rester chez eux en attendant un ordre de marche (f° 58) ; — liste des étangs à dessécher dans le ressort (f° 105) ; — listes des individus suspects arrêtés et envoyés à Nantes à l'accusateur public avec des notes personnelles (f°s 127-128) ; etc.

L. 1136. Registre. — Petit in-f°; 100 feuillets.

26 prairial an II - 5 vendémiaire an III. Livre de correspondance des administrateurs contenant la copie des lettres adressées aux communes, aux autorités civiles, militaires et judiciaires à propos de la poursuite des réfractaires, de l'estimation des biens nationaux, du choix des ouvriers nécessaires à la fabrication du salpêtre, de la répression des contraventions à la loi du *maximum*, de l'augmentation des forces militaires de Savenay, des conditions à remplir pour régler les indemnités dues aux victimes de la guerre ; — ordre de conduite à Nantes de deux hommes de Cambon, coupables d'avoir caché l'abbé Couvrand, et d'une femme de Saint-Etienne, coupable d'avoir blâmé l'exécution de l'abbé Auffray, prêtre réfractaire, en termes inciviques (f° 14) ; — accusation de complicité avec les insurgés portée contre le sieur Barré, officier municipal de Cordemais, dont on demande l'exécution à Cordemais pour l'exemple (f° 48) ; — injonction aux chasseurs à cheval cantonnés au Temple de visiter toutes les voitures et d'exiger des acquits à caution des conducteurs de grains (f° 63) ; — circulaire envoyée aux 18 municipalités du ressort pour les inviter à porter leurs denrées aux marchés sans écouter les malveillants, qui veulent affamer le pays (f° 87) ; etc.

L. 1137. Registre. — Petit in-f°; 143 feuillets.

6 vendémiaire - 15 germinal an III. — Livre de correspondance des administrateurs contenant copie des lettres adressées aux autorités civiles et militaires à propos des affaires ci-après : avis du mouvement de la municipalité de Derval par 200 chouans et du rapport envoyé au général Lambert (f° 3) ; — recommandation en faveur du citoyen Magouet, de Bouée, prêt à s'embarquer sur une corvette (f° 19) ; — dénonciation contre la municipalité de Guenrouet, qui refuse son contingent en grains et fourrages (f° 21) ; — pardon sollicité en faveur de Joseph Lemercier, de Savenay, officier de marine marchande, qui s'est tenu caché à l'époque du [illegible] et s'est mis ensuite à la tête des révoltés « pour sauver son pays de leur fureur » (f° 36) ; — appel à l'intervention du représentant du Peuple en mission pour organiser le Directoire, réduit à deux membres (f° 66) ; — réquisition de 9 voitures, attelées de 4 bœufs, prêtées par la commune de Bouvron pour le transport des effets du 2e bataillon de Paris (f° 58) ; — témoignage de sympathie envoyé au général Avril après les attaques de Julien : « sa justification était écrite d'avance dans nos cœurs » (f° 77) ; — réquisition de froment en faveur des ouvriers employés aux mines de charbon de Cambon (f° 79) ; — tableau des difficultés qui s'opposent à la réception des chevaux malades, qu'on voudrait cantonner à Savenay en traitement (f° 92) ; — récits des faits qui présagent une insurrection autour de Savenay, à Bouée et à Rohars, où les chouans passent la Loire (f°s 107-113, 121-124) ; — appel au dévouement de Hoche pour sauver le pays du brigandage (f° 118) ; — plaintes contre les officiers municipaux de Savenay et divers autres, qui refusent d'être à leur poste de peur d'être assassinés : « le zèle de l'administration sera paralisé jusqu'à ce que les rouages du char auquel vous l'avez attelé soient entièrement remontés » (f° 138) ; etc.

L. 1138. Registre et Cahier. — Petit in-f°; 122 feuillets.

16 germ. an III - 28 therm. an IV. — Livre de correspondance contenant copie des lettres adressées aux autorités civiles et militaires à propos des affaires ci-après : demandes de colonnes mobiles et de postes armés à Cambon, à Guenrouet, à Saultron, au Temple, pour intimider les chouans qui pillent, désarment et dévastent les campagnes, arrêtent la circulation, se rassemblent sur différents points, désorganisent les municipalités (f°s 7, 13, 16 et 55) ; — rectification des nouvelles de la *Gazette de France* : « le pain coûte non pas 8 sous dans le pays des chouans, mais 10 francs en assignats » (f° 22) ; arrestation de Moiret, second lieutenant royaliste chargé du recrutement (f° 30) ; de Julien Garnier, ex-chouan, établi à Quilly (f° 55) ; — nomination du citoyen Moreau, instituteur à Saint-Etienne-de-Montluc (f° 39) ; — rapport au Comité de sûreté générale : « on viole à Bouvron, on assassine à Saint-Gildas, on tond les marchands et on arrête les grains à Pontminy » (f° 59) ; — invasion de Vigneux par les chouans des alentours (f° 61) ; — conditions imposées à l'abbé David, appelé à Bouvron pour exercer le culte public (f° 74) ; — recherche des faux assignats saisis sur les troupes revenant de Quiberon (f° 75) ; — observations jointes à l'envoi des dossiers réunis aux demandes d'indemnités et de secours (f°s 84-87) ; — listes des titres de créances déposés et envoyés au Directoire (f° 91) ; etc.

L 1199. (Registre et Cahier.) Petit in-f° ; 44 feuillets.

23 nivôse an II - 4 thermidor an III. — Livre de correspondance de l'agent national, contenant les lettres et rapports adressés au Comité de salut public sur les objets ci-après : tableau de la situation politique du district, des efforts déployés pour appliquer les lois relatives à la fabrication du salpêtre, à la mise en mouvement du Gouvernement révolutionnaire, à la confection des armes, au rôle des comités de surveillance (f°s 1-5) ; — comptes décadaires ; découverte d'un complot par les généraux Avril et Cambray, dont le centre était à Donges et dont les chefs ont été poursuivis jusque dans la Brière (10 ventôse an II) ; — avis de la destruction des archives de l'abbaye de Saint-Gildas-des-Bois et de quantité de parchemins (f° 13) ; — attestation de civisme en faveur de Jean-Marie Benoiston, ex-député à la Législature, détenu à Nantes (f° 19) ; — listes de détenus de diverses communes, renseignements négatifs sur la fabrication possible des étoffes de laine (f° 36) ; etc. — Autre cahier de correspondance contenant les comptes décadaires envoyés au Comité de sûreté générale.

L 1200. (Registre.) — Petit in-f° ; 27 feuillets.

25 vendémiaire an III - 18 frimaire an IV. — Livre de correspondance de l'agent national du district, contenant copie des lettres qu'il a adressées aux représentants du Peuple et aux comités de la Convention sur les objets suivants : accusés de réception des lois et décrets, liste du personnel de l'Administration avec notices particulières (f°s 2-5) ; — observations sur les plaintes soulevées par le *maximum* (f°s 6-8) ; — embarras causés par le petit nombre des administrateurs en fonctions et la disette des sujets capables de diriger les municipalités (f° 11) ; par les chouans, qui « harcèlent quiconque occupe les places publiques, qui les pillent, les maltraitent et les assassinent » (f° 16) ; — liquidation de la pension de l'abbé Michel, indécise faute de base (f° 20) ; — explications fournies avec les états des indemnités à payer aux victimes de la guerre (f° 23) ; — rapport fiscal sur les mesures à prendre pour assurer la marche de l'Administration et la transmission des pouvoirs : « depuis 5 ans et demi d'exercice dans la place de procureur syndic et d'agent national, dit Landais, j'ai ruiné ma santé et ma fortune, au point que le cri de la nature m'appelle dans ma maison ; » etc.

L 1201. Registre. Petit in-f° ; 76 feuillets.

3 pluviôse an II - 19 vendémiaire an III. — Livre de correspondance de l'agent national, contenant les lettres adressées aux autorités civiles et militaires et aux particuliers à propos des affaires ci après : confection de la liste des jurés et renseignements attendus sur ceux qui sont capables d'en faire partie (f° 2) ; — rappel des instructions relatives aux comptes décadaires, qui doivent être envoyés régulièrement et qui sont négligés (f° 4) ; — réponse ambiguë au curé de Vigneux, l'abbé Olivier, qui demandait à exercer le culte (f° 6) ; — circulaire exhortant les communes à rappeler partout aux cultivateurs et aux marchands qu'ils doivent approvisionner les marchés (f° 16) ; — explications sollicitées sur un enlèvement de 30 milliers de foin achetés à la Haie-de-Besné (f° 24) ; nécessité de dessécher les marais de la Chapelle-Launay, qui sont insalubres et meurtriers pour les habitants (f° 35) ; — envoi d'un échantillon de charbon de terre de Bouvron à la Commission des armes et poudres (f° 40) ; — choix de six jeunes gens du district qui seront dirigés sur l'Ecole de Mars, près Paris (f° 42) ; — réception et distribution des actes officiels ; etc.

L 1202. (Registre.) Petit in-f° ; 61 feuillets.

20 vendémiaire an III - 22 ventôse an IV. — Livre de correspondance de l'agent national du district, contenant copie des lettres adressées aux autorités civiles et militaires à propos des affaires suivantes : instructions pressantes aux municipalités, afin qu'elles envoient des cendres diverses propres à faire du salpêtre (f° 4) ; — prescriptions à suivre pour le service des bureaux de poste et des piétons (f°s 18 et 19) ; — avis de la radiation du séquestre mis sur les biens de René Budan fils (f° 37) ; — réponse aux renseignements demandés sur les fonctionnaires suspendus ou destitués depuis le 10 thermidor (f° 40) ; — plaintes portées au commandant du bataillon des volontaires de Dieppe à propos du pillage commis par ses hommes dans le jardin des Cordelières de Savenay (f° 43) ; — réponse au questionnaire relatif à la situation des écoles primaires et des bibliothèques (f° 44) ; — documents à four-

nir pour la rédaction d'un tableau des marchés (f° 55) ; etc.

L. 1203. [illegible] 58 feuillets.

1er juin 1793 - 5 thermidor an IV. — Livre de présence des administrateurs, contenant l'inscription des membres du Directoire qui ont assisté aux séances et les noms des absents.

L. 1204. [illegible]

24 avril 1793 - 6 nivôse an IV. — Répertoire des arrêtés pris dans chaque bureau de la guerre, des subsistances, de la comptabilité et des domaines nationaux. — Autre livre d'ordre contenant l'énumération des lettres et paquets envoyés à l'agent national.

L. 1205. [illegible] 26 feuillets.

11 brumaire - 4 fructidor an III. — Police. — Déclarations de résidence et de conversion aux lois de la République, déposées par des fugitifs ou des conscrits réfractaires, afin de profiter de l'amnistie offerte par les représentants du Peuple.

L. 1206. [illegible]

3 juin - 7 octobre 1793. — Comptabilité. — Inscription des déclarations de pertes éprouvées de la part des révoltés, le 12 mars, et des demandes d'indemnité à régler, au nombre de 146. — Livre de recettes et de dépenses du commissaire Gourlay, contenant l'énumération des sommes payées par les municipalités pour le remboursement des patriotes et le paiement de la force armée ; le produit de la vente des effets des rebelles ; — la solde payée aux troupes, les remboursements d'étapes, les frais de déplacement, l'entretien du matériel ; etc.

L. 1207. [illegible]

20 pluviôse - 7 fructidor an II. — Livre des réquisitions de charrettes, de grains et de fourrages adressées à divers habitants, afin d'approvisionner les marchés et les relais de poste ou à la gendarmerie, pour porter des paquets, ou à des municipalités pour exécuter des convois militaires.

L. 1208. Cahier. — 39 feuillets.

26 avril - 1er mai 1793. — Recrutement. — Tableaux par commune des recrues levées en avril pour remplir le contingent et indication de la solde payée à chaque conscrit.

L. 1209. Liasse. — 109 pièces.

1793 - an IV. — Actes du Gouvernement. — Correspondance, circulaires et instructions émanant du Ministre de l'Intérieur, du Comité de Salut public et des comités établis au sein de la Convention, des commissions du Gouvernement, des agences générales se rapportant aux affaires ci-après : régie des étapes et convois militaires, répartition des exemplaires du bulletin de la Convention dans les campagnes, concentration des récoltes dans les granges, statistique des bois vendus et des bois en réserve, des moyens de transport, du prix des aliments ; répression de l'agiotage, recherche des matières premières nécessaires à la fabrication des armes et munitions, pièces à fournir pour le remboursement des avances faites par les étapiers (an II) ; — renseignements à recueillir sur les officiers de santé, règles à suivre pour le paiement des frais de justice, obligations imposées aux districts pour assurer l'approvisionnement des maîtres de poste et les entrepreneurs de roulage en fourrages, formalités à remplir par les souscripteurs à l'emprunt volontaire, défense de détourner la gendarmerie de son service d'ordre public (an III) ; — principes adoptés pour le paiement du traitement des administrateurs et des juges, envoi des comptes des receveurs de décimes ; etc.

L. 1210. Liasse. — 103 pièces.

1791 - an III. — Correspondance et instructions manuscrites émanant des Commissions administratives établies par la Convention, et du Ministère de l'Intérieur adressées au district de Savenay à propos des affaires ci-après : triage et concentration des registres de baptêmes, de mariages et de sépultures dans leurs dépôts respectifs (1791) ; — conseils sur les moyens à employer pour calmer les esprits et recouvrer les contributions (1792) ; — règles à suivre pour la fixation du contingent de la contribution mobilière de 1793 ; — protection à accorder à la circulation des denrées, zèle à déployer dans la

délivrance des bons de service et des certificats de prix de denrées aux étapiers ; urgence de fonder des aciéries pour alimenter les ateliers d'armes et d'envoyer des provisions de salpêtre à Paris, renseignements attendus sur le personnel du Directoire, les citoyens capables de remplir des places (an II) ; — invitations à surveiller l'exploitation et le transport des bois, l'envoi de 400 quintaux de grains à la fonderie d'Indret, l'exécution des réquisitions nécessaires à l'approvisionnement de Nantes, les versements de subsistances dans les magasins, la marche régulière des courriers (an III) ; — avis et ordres de service émanant des représentants du Peuple dans l'Ouest, à propos d'une augmentation de garnison à Savenay (octobre 1793), du départ des conscrits non nécessaires à l'agriculture, de la réquisition des chanvres et des fourrages, de la liberté à accorder à Lemercier, chouan (frimaire an III), du renouvellement des autorités civiles, de la vérification des assignats, de l'exploitation d'une mine de charbon à Bouvron ; etc.

L 1211 (liasse) — 62 pièces.

An II - an IV. — Intendance militaire. — Correspondance et instructions émanant des commissaires ordonnateurs Petiet et Daru, de Guy, directeur des subsistances des troupes en marche à Rennes ; de Beaudesson, agent en chef des vivres à l'armée de l'Ouest, à Saumur ; de Voidel, agent en chef de la section des fourrages ; de Babel, inspecteur des fourrages à Nantes ; des garde-magasins, des préposés aux subsistances, de l'agent maritime à Nantes, Even, de l'ingénieur Penevert, chargé de l'exploitation des bois de marine, des administrateurs de la Commission civile et administrative près l'armée de l'Ouest.

L 1212 (liasse) — 79 pièces.

1791 - an IV. — Correspondance et instructions de l'administration départementale concernant la convocation des électeurs aux assemblées primaires (1791) ; — le rappel du chef-lieu du citoyen Gourlay, commissaire civil, et du détachement militaire qu'il accompagne à Couëron (12 mars 1793), l'exécution des ordres donnés au commissaire supérieur du Conseil exécutif pour le recrutement, Boisguyon ; les mesures à prendre pour l'approvisionnement des écuries des maîtres de poste (1793) ; — la transmission rapide des nouvelles relatives à la marche des révoltés sur la rive droite de la Loire, la nourriture des ouvriers employés sur les grandes routes, la rédaction des listes des indigents et leur transmission au Comité de salut public, les craintes qu'inspire la rareté des subsistances à Nantes, le transport de 97 femmes condamnées à la déportation, allant d'Angers à la Roche-Sauveur (La Roche-Bernard), (an II) ; — la rédaction des états présumés des sommes nécessaires aux charges locales, et le règlement des dépenses en retard depuis 1791, le jugement des réclamations en matière de contribution (an III) ; etc.

L 1213 (liasse) — 56 pièces.

1791 - an IV. — Correspondance diverse et rapports émanant des commissaires envoyés en mission à Savenay pour rétablir la concorde au sein de la municipalité (1791), des commissaires chargés du recrutement (1792), des commissaires envoyés à Bouvron le 11 mars 1793 ; — du commissaire Moisan, envoyé à Guenrouet et à Plessé pour faire des perquisitions (an II) ; — proclamation invitant les municipalités à poursuivre les suspects de réaction et les fauteurs de troubles ; — autres lettres envoyées par le général Le Bley, le commandant des arrondissements de Savenay et de Guérande, Rousselet, par les commandants des volontaires de la Seine-Inférieure et de Maine-et-Loire ; — correspondance et informations du Morbihan sur la défaite des Emigrés à Quiberon et les mouvements des révoltés ; — échange de communications avec les districts de Guérande et de Blain sur les mêmes objets ; — instances de la municipalité de Nantes, afin que le district vienne en aide à sa détresse par des réquisitions de grains (an III) ; etc.

L 1214. Liasse. — 110 pièces.

1790 - an IV. — Délibérations et correspondance adressées au Directoire par les municipalités du ressort à propos des affaires ci-après : protestation contre le désarmement des citoyens de Bouée, opéré avec le concours du bataillon de volontaires du Finistère, et vœu en faveur de la restitution des armes (1792) ; — remontrances sur les difficultés que présente la répartition sur Bouvron de 24 milliers de foin dont la réquisition est demandée (an III) ; — dénonciation de la conduite du recteur

de Cambon, qui a refusé d'assister à la fête du 14 juillet 1790 ; — suppression des bancs de l'église de Cambon et des armoiries de M. du Cambout, désignation de 12 gardes champêtres pour les 12 frairies de la paroisse ; — tableau de la pénurie des grains à la Chapelle-Launay (an III) ; — demande d'un secrétaire pour la commune de Cordemais ; — contestations soulevées à Couëron par l'acquisition d'un bonnet de la Liberté, par le partage proposé des terres vaines et vagues affeagées (1792) ; — plaintes de la garde nationale de Couëron, qui réclame la même solde que la garde de Nantes ; — informations sur l'état des écoles à Couëron et une incursion de 150 brigands dans le bourg, le 11 therm. an III ; — pétition des habitants de Drefféac pour obtenir la translation du chef-lieu de canton à Saint-Gildas.

L 1215. (Liasse.) — 120 pièces.

1790-an IV. — Délibérations et correspondance des municipalités avec le Directoire à propos des affaires ci-après : destruction de la sépulture de la famille du Cambout en l'église de Guenrouet (1790) ; — récit des assassinats commis sur le même territoire (an III) ; — enquête sur le partage des biens communaux de Lavau, cahier des doléances de la paroisse (1790) ; — désignation d'experts pour délimiter les communs entre Malville et Savenay ; — radiation d'une délibération de la municipalité de Prinquiau, qui s'était permis de voter pour le rappel de son curé, l'abbé Jannic (1791) ; — desiderata de la commune de Quilly ; — réclamation de l'abbé Jourdan, curé assermenté de Saint-Etienne-de-Montluc, qui avait été surtaxé de 100 liv. sur le rôle de la contribution foncière de 1792 ; — prise de possession du presbytère pour établir la mairie, la justice de paix et le magasin des subsistances (an III) ; — enlèvements clandestins de grains dénoncés ; abus de pouvoir commis par l'agent des subsistances, qui dispose du pacage de Saint-Gildas-des-Bois pour les bestiaux de la République ; — récit des violences et des assassinats commis par les brigands : le maire et deux officiers municipaux ont été assassinés (an III) ; — dénonciation de l'inconduite des volontaires de Maine-et-Loire, casernés à Savenay, et mémoire insistant sur l'inutilité des troupes (1791), sommation au citoyen Le Gentilhomme, maire, de retirer sa démission (an III) ; — acte de soumission de l'abbé Thomas, datée de Severac (an IV) ; — déclarations de la commune du Temple portant qu'elle ne peut répondre aux réquisitions de grains, de fourrages et de charrettes ; — perquisitions au château de la Bretonnière, en Vigneux ; — demande de troupes pour protéger les patriotes, sans cesse menacés par les chouans ; etc.

L 1216. (Liasse.) — 108 pièces.

An II-an III. — Informations, rapports, correspondance envoyés à l'agent national du district par les comités de surveillance établis à Bouée, la Chapelle-Launay, Cordemais, Couëron, Drefféac, Guenrouet, Lavau, Malville, Prinquiau, Saint-Etienne-de-Montluc, Savenay et Vigneux. Arrestation de Jean-Marie Bourdic, de sa femme et de ses enfants, à Bouée ; — attestation de civisme pour Franc. Landais du Ré, incarcéré à Nantes, avis de la mort de Jean Bertrand de la Gicquelais, à sa sortie de prison, de l'arrestation de Charles Lenoir, père et oncle de deux chefs de révoltés ; — procès-verbaux de l'élection des membres de chaque comité, renseignements sur les détenus, les émigrés, les prêtres réfractaires, les conscrits déserteurs, dénonciation contre la municipalité de Saint-Etienne-de-Montluc, « qui n'a pas la confiance du Peuple » ; — mémoire des opérations accomplies dans les communes du district de Savenay par les commissaires du Comité révolutionnaire de Nantes, et des abus de pouvoir qu'on leur reprochait.

L 1217. (Liasse.) — 17 pièces.

1790-an III. — Affaires diverses. — Election des juges au tribunal du district (1790) ; — listes de vacations et avances à rembourser aux greffiers, à l'accusateur public, au juge de paix ; — demande de menus frais par le président Clavier ; — inventaire de pièces à l'appui d'une dénonciation déposée contre un préposé aux subsistances ; — récit des faits qui présagent une nouvelle insurrection (octobre 1793) ; — obligations imposées à la gendarmerie, procès-verbal de la dévastation qui eut lieu à Savenay pendant l'invasion des révoltés, le 12 mars 1793, pétitions du secrétaire du Directoire, en fuite, d'une victime des chouans, Jean Lefeuvre ; — notes sur la situation administrative des communes, observations du directeur des postes sur les causes de l'irrégularité du service (an III) ; etc.

TROISIÈME PARTIE

ADMINISTRATIONS CANTONALES

L 1218. (Registre.) — Petit in-f°, 169 feuillets.

18 fructidor an IV - 7 prairial an X. — Canton d'Aigrefeuille. — Procès-verbal des délibérations contenant le serment prêté par Jean Gautret, président, les citoyens Vilaine et Ollivier, agents communaux, et par René Lesage, commissaire du canton (f° 1) ; — des vœux, remontrances, avis et arrêtés concernant les vexations criantes qui résultent des réquisitions imposées pour les convois militaires et le logement des troupes (f° 3) : — les mesures à prendre pour arrêter les auteurs d'un assassinat de 5 personnes (f° 5) ; — la nécessité de distribuer d'urgence des secours aux victimes de la guerre civile : « mon cœur est déchiré en voyant les habitants de ces contrées se gîter parmi des décombres et des monceaux de cendre, y passer la nuit sans vêtements, couchés sur la terre » (f° 12) ; — les soulèvements que peut exciter la célébration de la fête de l'anniversaire de la mort de Louis XVI (f° 22) ; — la démolition des bâtiments qui menacent ruine (f° 29) ; — l'exemption totale des contributions, recommandée au Gouvernement comme une mesure d'humanité et de justice (f° 32) ; — le découragement des membres de l'Administration causé par les exigences du commissaire Lesage (f° 47) : « les actions les plus innocentes sont toujours à ses yeux des délits graves » (f°s 52-53) ; — nomination des répartiteurs pour l'assiette des contributions (f° 77) ; — arrestation d'une fille de mauvaise vie pour être conduite au tribunal correctionnel (f° 81) ; — installation dans ses fonctions de juge de paix du citoyen Barié, lequel a juré de se conformer à la Constitution de l'an III (f° 82) ; — réquisitoire du commissaire Lesage contre le secrétaire Pouvreau, qu'il accuse d'incivisme et dont il demande le remplacement (f° 83) ; — proposition de transférer le chef-lieu de canton à Château-Thébaud et protestations (f° 97) ; — élection du citoyen Lizé en qualité de commissaire du Pouvoir exécutif (f° 100) ; — désignation des commissaires chargés de la confection des matrices (f° 115) ; — adjudication du bail à ferme de la borderie du Marché Nantais (f° 127) ; — dispositions arrêtées contre l'irruption des bandes de voleurs dans le bourg, et pour le casernement de l'infanterie et des dragons envoyés à Aigrefeuille (f° 147) ; — acceptation solennelle de la Constitution du 22 frimaire an VIII, par les agents municipaux réunis au canton (f° 158) ; etc.

L 1219. (Liasse.) — 302 pièces.

An IV - an VI. — Canton d'Aigrefeuille. — Circulaires, instructions et correspondance diverses adressées à l'administration municipale par les administrés, les commissaires des guerres, le président et les administrateurs du département de la Loire-Inférieure, le commissaire du directoire exécutif près l'administration centrale, à propos des affaires ci-après : compétence des administrations départementales en matière de subsistances et de fournitures militaires, vérification des caisses des percepteurs des contributions (an IV) ; — dispositions à prendre pour la formation des assemblées primaires, injonction pressante de nommer un garde-champêtre, sous peine de répondre des délits commis, état des chemins ruraux à transmettre, menaces de punition contre les officiers municipaux qui négligent leurs devoirs (an V) ; — relevé à faire des attentats commis, tant sur les personnes que sur les propriétés, surveillance des ennemis de la tranquillité publique, dispositions à prendre et zèle à déployer pour la célébration des fêtes républicaines, suppression de la sonnerie des cloches, renseignements à recueillir sur les maîtres d'école, leur nombre et leur capacité (an VI) ; etc.

L 1220 (Liasse.) — 158 pièces.

An VII - an VIII. — Canton d'Aigrefeuille. — Correspondance et circulaires adressées à l'administration municipale par les ministres, par l'administration départementale, les autorités civiles et militaires à propos des affaires ci-après : confection des matrices de rôles en retard et des listes du jury d'accusation et de jugement, dépôt des titres des invalides et règles établies pour le paiement des pensions, nomination de nouveaux agents municipaux, règlement pour la célébration des jours décadaires (an VII); — conditions imposées aux ministres du culte frappés de déportation qui réclament la liberté, aux citoyens qui sollicitent la faveur du port d'armes, répartition de la contribution personnelle et mobilière entre les cantons, invitation à rédiger des inventaires des archives municipales pour les transmettre en ordre aux nouvelles autorités (an VIII); etc.

L 1221. (Registre.) — Petit in-f° ; 109 feuillets.

7 frimaire an IV - 25 ventôse an V. — Canton d'Ancenis. — Procès-verbaux des séances de l'administration municipale contenant des délibérations, avis et arrêtés sur les objets ci-après : fixation de la valeur du pain délivré à la garde nationale à 45 liv. en assignats (f° 6) ; — augmentation de traitement à accorder aux employés, à raison de la cherté des vivres (f° 17) ; — main-levée de séquestre mis sur les biens de feu Ch. Erondelle (f° 27) ; — déclaration de l'ouverture de l'église d'Ancenis par trois habitants (17 germ.) ; — nomination de la citoyenne Auvinet en qualité d'hospitalière à l'hospice civil d'Ancenis (f° 39) ; — prohibitions relatives au commerce des grains contre les accapareurs (f° 71) ; — réquisition de la colonne mobile commandée par le citoyen Granger et ordre de service à lui dicter (f° 97) ; — certificats de résidence, nominations d'un agent national, d'un instituteur, d'un [illegible] de ponts ; etc.

L [illegible] — [illegible] pièces.

An IV - an VIII. — Canton d'Ancenis. — Correspondance adressée par le ministre de la police générale et par les autorités départementales à l'administration municipale et au citoyen Epoudry, commissaire du D. E. à Ancenis, à propos des affaires ci-après : examen des lettres suspectes et création de colonnes mobiles (an IV) ; — signalement de l'émigré de Bourmont, conspirateur, dont les menées sont à surveiller ; — violation des lois prohibitives qui frappent les marchandises anglaises et reproches encourus par certaines autorités (an V) ; — dénonciation de plusieurs chefs de chouans et de divers agents des royalistes Duchesnot, Dutertre, Julian ; — enquête sur la conduite de l'abbé Cornet, interné à Ancenis (an VI) ; — interdiction des journaux étrangers dont on donne la liste, promesses de secours pour combattre les brigands avec l'aide du général Moulin (an VII) ; — relevé établi pour les bons de réquisition gardés dans les caisses publiques (an VIII) ; etc.

L 1223. (Registre.) — Petit in-f° ; 141 feuillets.

24 frimaire an IV - 18 ventôse an V. — Livre de correspondance contenant la transcription des lettres envoyées par l'Administration municipale du canton d'Ancenis aux autorités civiles et militaires : au général Hoche pour obtenir le maintien du général Henri, aide-de-camp de Tuncq, en raison de son civisme et de sa connaissance des lieux (f° 3) ; — aux administrateurs du département pour attirer leur attention sur le traitement insuffisant des employés et la nécessité d'en augmenter le nombre (f° 11) ; — au commandant de la place pour lui signaler les déprédations commises par la garnison à la maison des Cordeliers, « dont il ne restera bientôt plus que la carcasse » (f°s 26 et 61) ; — au général Spital pour se plaindre de la garnison d'Oudon, qui endommage l'ancienne cure (f°s 42 et 87) ; — instances pour la levée de l'état de siège de la ville d'Ancenis (f° 63) ; — remontrances sur les remaniements à introduire dans les circonscriptions cantonales (f° 69) ; — sur les inquiétudes que causent les enlèvements de grains à destination de la Vendée (f° 80) ; — plaintes contre la mauvaise organisation du service des convois, qui empêche de secourir les volontaires infirmes ou malades (f°s 126) ; — réclamations de patrouilles pour faire cesser les troubles nocturnes et arrêter les « gens masqués qui courent les rues d'Ancenis accompagnés de violons » (f° 130); etc.

L 1224. (Registre.) — Petit in-f° ; 36 feuillets.

19 ventôse an V - 13 prairial an VI. —

Livre de correspondance contenant la transcription des lettres envoyées par l'administration municipale du canton d'Ancenis au commandant militaire de l'arrondissement d'Ancenis, Précourt, pour l'inviter à redoubler de vigilance (f° 39), à surveiller les prêtres, les émigrés et les chefs de chouans (f° 55) ; — pour régler les salves de coups de canon à tirer le jour de la fête de la Paix (f° 64) ; — aux autorités civiles et militaires à propos des affaires ci-après : conservation du couvent de la Davrais pour une caserne de cavalerie (f° 35) ; — réformation des matrices de rôles détruites à Oudon et à Saint-Géréon et désignation de commissaire (f° 38) ; — obligation pour la garde nationale de multiplier les patrouilles et de rechercher les auteurs de complots (f° 40) ; — retrait de l'autorisation de demeurer en France, signifiée au citoyen Fleuriot d'Omblepied (f° 49) ; — désorganisation du service des subsistances militaires et des convois (f°s 53 et 54) ; — discussions soulevées par la réunion des assemblées primaires (f°s 80 et 82) ; — lettre au général Victor pour revendiquer 2 canons achetés par la commune « qui ont été de la plus grande utilité contre les rebelles », lui rappeler qu'Ancenis a une compagnie de canonniers gardes nationaux très bien exercés, qui ont donné de grandes preuves de talent et de courage (f° 84) ; — renseignements sur les dangers que courent les patriotes, et l'arrestation de Rougé, dit *La Fleur*, à Maumusson (22 floréal an VI) ; etc.

L 1225. Registre. Grand in-f° ; 148 feuillets.

30 fructidor an IV - 6 floréal an VIII. — Canton d'Arthon. — Procès-verbaux des délibérations de l'Administration municipale et arrêtés portant que les habitants des Moûtiers ne feront pas construire de théâtre pour représenter une pastorale, à l'imitation de ce qui s'est fait à la Bernerie (p. 19) ; — que les fonctionnaires prêteront serment de haine à la Royauté au jour anniversaire de la fête de la mort de Louis XVI (p. 31) ; — que le citoyen Néel remplira les fonctions de secrétaire de l'administration du canton (p. 60) ; — que la comptabilité du receveur Marchesse sera dénoncée au département comme irrégulière (p. 67) ; — que l'abbé Bizeul, curé des Moûtiers, sera admis à prêter serment (p. 78) ; — cérémonie de la plantation de l'arbre de la Liberté au bourg d'Arthon (p. 98) ; — demande de dégrèvement d'impôt par le citoyen Florenceau, propriétaire de la terre du Collet (p. 148) : — célébration de la fête de la fondation de la République et discours du président Coutances (p. 194-195) ; — réception de Jeanne Dubosque, femme Néel, en qualité d'institutrice de la jeunesse (p. 202) ; — règlement de police du marché d'Arthon (p. 213) ; — nomination du citoyen Ducoëdic aux fonctions de secrétaire, à la place du citoyen Néel, incapable (p. 247) ; etc.

L 1226. (Liasse.) — 303 pièces.

An IV - an VIII. — Canton d'Arthon. — Correspondance et circulaires adressées à l'Administration municipale par les ministres, par le commissaire du directoire exécutif près l'Administration centrale, et contenant des instructions sur les affaires ci-après : programme des obligations imposées à tous les magistrats et aux administrateurs : « soyez les prêtres de la morale publique, exercez ce grand sacerdoce avec zèle, avec cet enthousiasme, avec ce fanatisme qui fait des martyrs et des héros » (frimaire an IV) ; — explications sur les articles de la loi du 19 fructidor an V ; — prescriptions à suivre pour le recouvrement des patentes (an VI) ; — enquête à faire sur les manœuvres des émigrés et déportés, sur le zèle des fonctionnaires, la conduite des anciens chefs de chouans, le paiement des contributions (an VII) ; — exhortations à la vigilance, adressées par les administrateurs du canton de Bourgneuf, qui ont peur d'être attaqués et réclament du secours (vendémiaire an VIII) ; etc.

Canton de Batz. — Néant. Voir Archives municipales. Délibérations de 1793 à 1811, D 2.

L 1227. Registre. Grand in-f° ; 148 feuillets.

3 frimaire an IV - 4 brumaire an VII. — Canton de Blain. — Procès-verbaux des séances de l'Administration municipale, auxquelles assistait Boucaud, commissaire du D. E. — Avis et arrêtés concernant la conversion de certaines parties du château de Blain en magasin de subsistances (f° 8) ; — le paiement d'une fourniture de clous du poids de 76 livres, employée pour les fortifications du château et de la ville (f° 12) ; — le règlement de compte des adjudicataires des réparations faites à divers ponts (f° 40) ; — la conduite de 18 chevaux à Nantes pour répondre à une réquisition (f° 55) ; — une indemnité réclamée par le citoyen Louis

Denord, propriétaire de Plessé, pillé par les chouans (f° 65) ; — la démolition du fort en bois établi près de la maison Potier, comme inutile (f° 72) ; — le remboursement des avances du geôlier Stoquelet, fournisseur de paille et de pain aux détenus (f° 87) ; — la réunion de la commune de Héric au canton de Blain, sollicitée par les habitants (f° 139) ; etc.

L 1228 (Cahier). — 36 feuillets.

An IV - an VIII. — Canton de Blain. — Recueil de pièces diverses. — Copies des lettres adressées, en l'an IV, par l'agent municipal, par l'administration municipale du canton aux administrateurs du département, au commandant de la place de Blain, aux généraux Drut et Noël, au régisseur des biens des Rohan-Chabot ; — plaintes contre les pillages des volontaires ; — analyse de la correspondance reçue de Paris et de Nantes ; — pétitions et arrêtés, permis de port d'armes pour les années VI et VII. — A la fin du volume, copies de lettres adressées au sous-préfet de Savenay et au préfet, de 1801 à 1808, des signalements et des certificats.

L 1229. (Registre.) — Petit in-f°, 85 feuillets.

27 floréal an IV - 21 floréal an VI. — Canton de Bouaye. — Livre des délibérations et arrêtés de l'administration municipale, sous la présidence du citoyen Ordreneau, assisté du citoyen Mathieu et, plus tard, du citoyen Bretin-Laubinière, tous deux commissaires du directoire exécutif. — Nomination de Jean-Marie Veillechèze en qualité de secrétaire en chef (f° 1) ; — de Madeleine Jouvel, femme Grenier, en qualité d'institutrice (f° 7) ; — arrêté de police rurale pour la protection des propriétés (f°s 9 et 10) ; — nomination de Pierre Bachelier de Vallier aux fonctions de président (f° 13) et de plusieurs agents municipaux et gardes-champêtres ; — décharge des contributions personnelle et somptuaire antérieures à l'an V, dues, à solliciter pour les cinq communes du canton (f° 27) ; — instructions du ministre des Finances destinées à ranimer la confiance de ceux qui acquerront des domaines nationaux (f°s 41-43) ; etc.

L 1230. (Registre.) — Petit in-f°, 134 feuillets.

1er prairial an IV - 16 floréal an VIII. — Canton de Bouaye. — Livre des procès-verbaux des séances de l'administration municipale contenant les délibérations et arrêtés : division du territoire des communes en sections (f°s 1-8) ; — désignation des commissaires chargés de procéder au dégrèvement des communes (f°s 24-28) ; — observations sur l'activité à déployer pour la rédaction des états de sections et l'adjudication de la perception des contributions (f° 33) ; — dénonciation d'une fraude commise à propos de l'émigration d'Elie de la Barre, dont la radiation n'a pas été prononcée (f° 52) ; — discours prononcé par le secrétaire Veillechèze, le jour de la cérémonie funèbre célébrée à propos de l'assassinat de nos plénipotentiaires, le 20 prairial an VII ; — autorisation, pour le citoyen Favier, d'exercer la profession d'instituteur privé, en prenant pour base de ses leçons la Constitution, la Déclaration des droits de l'Homme et les livres officiels (f° 79) ; — renouvellement des autorités municipales, renseignements sur les propositions (f°s 89-93) ; — tableau des dépenses municipales faites en l'an VII (f° 118) ; etc.

L 1231. (Liasse.) — 198 pièces.

An IV - an VI. — Canton de Bouaye. — Circulaires ministérielles et correspondance diverse adressée par les administrateurs du département et les autorités militaires à l'administration municipale et au commissaire du directoire exécutif, à propos des affaires ci-après : dénonciation d'un complot royaliste et explications sur ses suites, fournitures aux troupes des cantonnements de Bouaye et de Pont-Saint-Martin (an IV) ; — explications sur l'inexécution de la loi du 6 fructidor an IV, relative aux patentes, questionnaire sur le résultat des récoltes et les causes de la disette ; — enquête sur l'emploi des fournitures livrées dans les magasins militaires et sur les détournements commis, élections des agents municipaux de l'an V ; — programme à suivre pour la rédaction des comptes de gestion annuels, cadre officiel des dépenses fixes et obligatoires imposé aux administrations municipales, précautions à prendre pour le rétablissement de l'ordre dans le paiement des pensions militaires (an VI) ; etc.

L 1232. (Liasse.) — 136 pièces.

An VII - an VIII. — Canton de Bouaye. — Circulaires ministérielles et correspondance diverse

adressée par les administrateurs du département et les autorités militaires à l'administration municipale et au commissaire du directoire exécutif à propos des affaires ci-après : assassinat des plénipotentiaires français à Rastadt, indignation soulevée par ce forfait et appel à la vengeance, programmes à suivre pour la célébration des fêtes républicaines, application de la loi relative aux exemptions et dispenses du service militaire, et prescriptions contre les abus, nouveau mode de réquisition recommandé pour assurer le service des subsistances militaires sans recourir aux intermédiaires, procès-verbaux d'élection des agents municipaux, démissions, enquête sur l'éligibilité du citoyen Forget, ex-geôlier de la prison des Clarisses, propriétaire à Brains, menée par Desquiroux, ex-administrateur de Seine-et-Oise, répliques de Forget, qui accuse ce dernier d'être *cousin de Carrier* (an VII) ; — acte de la retraite des autorités municipales avec les archives sur le château d'Indret, 29 vendémiaire an VIII, observations sur le recouvrement de la subvention de guerre établie à la place de l'emprunt forcé de cent millions (an VIII) ; etc.

L 1233. (Cahiers.) — 41 feuillets et 5 pièces.

29 fructidor an IV - 30 ventôse an VIII. — Canton de Bouguenais. — Livre plumitif de l'administration municipale contenant diverses notes sur la tenue des séances et le résumé des délibérations et de la correspondance. — Installation du citoyen Bouteau dans les fonctions de secrétaire (f° 3) ; — caution de 50 livres offerte au propriétaire de l'institutrice de la jeunesse, la citoyenne Renouf (f° 9) ; — dispense d'acquit à caution délivrée à l'expéditeur Macé, dont les mariniers Chauvelon et Ertaud ont été assassinés et volés dans la rivière de Vannes (f° 9) ; — certificats de résidence délivrés à Thérèse Langlois, femme Goyon, à Rose Binet, ex-religieuse du couvent de Sainte-Elisabeth, à Jacques Langlois de la Roussière et autres.

L 1234. (Registre.) — Petit in-f° ; 178 feuillets.

23 pluviôse an IV - 29 vendémiaire an VIII. — Canton de Bourgneuf. — Procès-verbaux des délibérations des administrateurs municipaux, présidées par les citoyens Guitteny, Padiolleau, Mourain et Bruère, et arrêtés pris sur les affaires ci-après : élections et nominations des agents municipaux et de leurs adjoints (f°s 3-17-19) ; — mesures de rigueur réclamées contre Pierre Boutet, chef de rebelles (f° 9) ; — obligations de police à l'égard des étrangers rappelées aux aubergistes (f° 21) ; — prescriptions relatives au désarmement des habitants par le commandant du cantonnement (f° 28) ; — décharge de contribution mobilière sollicitée pour le canton, dont les habitants ont été pillés et sont dispersés (f° 38) ; — travaux de curage à pratiquer dans l'étier du Collet, signalés comme urgent (f° 43), et dans l'étier de Bromard, nécessaire au commerce (f° 83) ; — envoi d'une pétition du citoyen Dupont, instituteur, qui demandait son traitement intégral (f° 131) ; etc.

L 1235. (Liasse.) — 38 pièces.

An IV - an VIII. — Canton de Bourgneuf. — Circulaires et correspondance adressées par les administrateurs du département et par quelques autorités civiles et militaires à l'administration municipale à propos des difficultés qui s'élevaient entre les percepteurs et les contribuables pour le paiement de la contribution foncière (an IV) ; — de la production de l'état des pensionnaires ecclésiastiques exigée à la fin de chaque semestre (an V) ; — de la récapitulation des bons de subsistance visés pendant chaque décade et de la quantité de rations qu'ils comprenaient (an VI) ; — de la disette de bois dont on souffre à l'île de la Montagne (Noirmoûtier) et des bateaux de transport à requérir à la Bernerie (an VII) ; — rapport des agents municipaux de Bouin relatif à un succès remporté par la garde nationale de Challans sur une troupe de brigands, poursuivie jusqu'à Apremont, le 14 brumaire an VIII ; etc.

L 1236. (Registre.) — Petit in-f° ; 148 feuillets.

18 thermidor an IV - 8 frimaire an VIII. — Canton de Bourgneuf. — Livre de correspondance contenant la copie des lettres adressées aux autorités civiles et militaires à propos des événements ci-après : protestation contre la perception du droit de douane sur le commerce de la cendre (p. 13) ; — dénonciation contre les habitants de Fresnay, qui ne répondent à aucune des injonctions du Gouvernement (p. 56) ; — dispense de service sollicitée pour plusieurs marins, pères de famille malheureux (p. 76) ; — plaintes contre J. Rousseau, dont les pro-

pos et la conduite sont répréhensibles (p. 101) ; — tableau de la détresse des fonctionnaires du canton, qui n'ont touché aucune rétribution depuis un an (p. 121) ; — réclamation contre la vente du presbytère de Fresnay, qui peut servir de mairie ou d'école (p. 124) ; — mesures prises d'urgence pour sauver la batterie des Corbeaux, sur la côte (p. 150) ; — nouvelles relatives aux conciliabules des rebelles qui se tiennent du côté de Legé (p. 175) ; — demande de secours pour les expéditions contre les malveillants qui préparent le retour de la guerre civile, la garde nationale étant exténuée (p. 230) ; — rapport pressant au général Grigny sur le même objet (p. 260) ; etc. — Acquits à caution.

Canton de Cambon. — Néant. — Pour l'an VII, voir le registre des délibérations, à la Mairie.

L. [illegible] — [illegible] ; 191 feuillets.

7 frimaire an V - 22 floréal an VIII. — Canton de Chantenay. — Procès-verbaux des séances de l'Administration municipale contenant les avis et arrêtés pris sous la présidence des citoyens Elie Bettinger, Pierre Boquien, à propos des affaires ci-après : indemnité due à la veuve Bergère pour dommages causés à sa propriété par la construction d'un fort (f° 14) ; — soumission de l'abbé Jean-Ph. Mahé, prêtre catholique, aux lois (f° 16) ; — police du pâturage dans la vallée d'Indre et surveillance des bestiaux (f° 32) ; — adjudication des rôles des contributions de l'an VI (f°s 55-56) ; — radiation de la liste des émigrés demandée par Pierre-Louis Becdelièvre, ex-noble (f° 69) ; — installation des administrateurs de l'an VI et du juge de paix (f°s 86-87) ; — certificat de résidence demandé par Luc-Ed. Stapleton pour son épouse (f° 90) ; — proclamation et observation de la loi relative à la célébration des décades (f°s 106-107) ; — secours de 300 fr. accordé au citoyen La Rigaudelle-Dubuisson, officier réfugié à sa femme et à ses enfants (f° 121) ; etc.

Canton de la Chapelle-sur-Erdre. — Néant. — Pour l'an IV, voir 1er registre des délibérations, à la Mairie.

L. [illegible] — [illegible] ; 318 feuillets.

17 prairial an V - 26 ventôse an VIII. — Canton de Châteaubriant. — Procès-verbaux des séances de l'Administration municipale contenant les délibérations, les arrêtés et les actes administratifs ci-après : permis de port d'armes accordés aux citoyens Régnier, Masseron, Ernoul, Chesnelière (f°s 10 et 11) ; — rassemblement illégal d'hommes et de femmes dans la chapelle de l'hospice (f° 70) ; — célébration de la fête de la souveraineté du Peuple (f° 87) ; — patente de pharmacien imposée au citoyen Duval (f° 108) ; — coalition d'ouvriers, « qui se réunissent en grand nombre, délibèrent et font des arrêtés par lesquels ils taxent le prix de leurs journées » (f° 109) ; — ordonnances de police locale concernant la propreté, les dépôts d'immondices et de matériaux, etc. (f°s 138-139) ; — nomination de trois minagers pour vérifier le prix des grains (f° 170) ; — formation de la colonne mobile du canton (14 prairial an VII) ; — réparation des fortifications au moyen des planches et cordages de la succession du Hamel, émigré (f° 219) ; etc.

L. 1239. Registre. — Petit in-4 ; 300 feuillets.

2 germinal an III - 4 thermidor an VII. — Canton de Châteaubriant. — Livre de correspondance contenant la copie des lettres adressées aux autorités civiles et militaires sur les objets ci-après : proclamation du traité de la Mabilais et mise en liberté des prisonniers de Châteaubriant, à la demande des chefs royalistes arrivant de Rennes, Terrien et autres (f° 4) ; — réquisition de harnais et voiture, par Cambronne, capitaine de l'infanterie légère nantaise, se dirigeant sur Bain (f° 5) ; — observations au général Hoche sur les mesures militaires qu'il conviendrait de prendre pour pacifier le pays (f°s 35-37) ; — service d'ordre établi pour la distribution des subsistances militaires (f° 99) ; — enquête sur le nombre des enfants abandonnés nourris à l'hôpital de Châteaubriant (f° 122) ; — renvoi de cinq prêtres insermentés en police correctionnelle (30 fructidor an V) ; — injonction au percepteur pour le recouvrement des contributions de l'an VI avec activité (f° 189) ; — coalition des ouvriers cloutiers en vue de fixer le prix de leur travail (f° 212) ; — rassemblement considérable au village de la Malorais, à l'occasion de la Saint-Mathurin, et ordre de le disperser (f° 282) ; etc.

L. 1240. Liasse. — 216 pièces.

An IV - an V. — Canton de Châteaubriant. —

Circulaires et correspondance diverse adressées par les ministres, les administrateurs du département, les autorités civiles et militaires aux agents de la municipalité, contenant des avis et des informations sur les objets ci-après : règle établie pour le service de la correspondance par la poste restante, vérification des déclarations imposées aux fonctionnaires quant à leur conduite antérieure et à leurs alliances, recherche des moyens propres à assurer les subsistances (an IV) ; — questionnaire sur les exploitations agricoles et l'étendue des terres vaines et vagues, assurance de concours offert par le général Grigny aux autorités municipales pour les seconder en cas de complot, exclusion de l'abbé Chevé, réfractaire, de la liste des pensionnaires, exhortation à la régularité dans la tenue des séances périodiques convoquées par les autorités municipales (an V) ; etc.

L 1241. (Liasse.) — 189 pièces.

An VI - an VIII. — Canton de Châteaubriant. — Circulaires et correspondance diverse adressées par les ministres, les administrateurs du département, les autorités civiles et militaires, contenant des avis et informations sur les objets ci-après : renouvellement des membres de l'Administration municipale après l'annulation des élections, formation des listes du jury d'accusation et de jugement, défense de renfermer les parcelles de communs, nomination du casernier Danjou à la place du citoyen Suin, promu commandant ; — perquisitions domiciliaires pour découvrir des émigrés, des espions ou des prêtres insermentés (an VI) ; — formation et mise en activité des colonnes mobiles, pièces exigées des individus qui demandent un passe-port pour Paris, énumération des fonctions publiques remplies par le citoyen Bernard du Treil depuis 1790, et certificat à l'appui, fixation des recettes et dépenses municipales de l'an VII ; — correspondance du commandant de place et du commandant de l'arrondissement de Châteaubriant pour l'an VIII ; etc.

L 1242. (Liasse.) — 6 pièces.

An IV - an VIII. — Canton de Châteaubriant. — Cahier des recettes et des dépenses de l'administration cantonale. — Inventaire des pièces remises par les administrateurs du district aux agents municipaux du canton.

L 1243. (Registre.) — Grand in-f° ; 95 feuillets.

27 thermidor an IV - 5e jour compl. an VI. — Canton de Clisson. — Procès-verbaux des séances de l'administration municipale contenant des avis, des arrêtés et les actes administratifs ci-après : discours du citoyen Constantin, commissaire du D. E., à l'occasion de l'installation des agents municipaux rassemblés au presbytère de Notre-Dame (f° 2) ; — nomination du citoyen Méchinaud, chirurgien, à la présidence (f° 7) ; — exclusion du public de la salle des séances (f° 19) ; — prestation de serment du citoyen Boyer, directeur de la poste (f° 21) ; — ouverture d'un registre d'inscription pour les citoyens ayant droit de voter (f° 25) ; — réclamation de deniers dotaux par Mme de la Tribouille (f° 37) ; — adjudication de la ferme des dépendances du château de Clisson (f° 75) ; — célébration de la fête du 10 août et discours prononcé par le citoyen Nicolleau, juge de paix (fos 88-89) ; etc.

L 1244. (Registre.) — Petit in-f° ; 95 feuillets.

1er vendémiaire an VII - 19 floréal an VIII. — Canton de Clisson. — Procès-verbaux des séances de l'administration municipale contenant des avis, des arrêtés et les actes ci-après : certificat de déportation au nom de l'abbé Maillochaud, ex-vicaire de Vallet (f° 2) ; — vote d'un crédit de 60 francs pour la réparation du temple décadaire, établi à Saint-Jacques (f° 7) ; — déclaration des détenteurs du bateau du Liveau (f° 16) ; — certificat de résidence pour Aimée Lenfant, veuve Kerchus, constatant qu'elle a suivi l'armée royale jusqu'à la déroute du Mans (f° 21) ; — nomination de deux administrateurs pour l'hospice (f° 55) ; — proclamation de l'Administration municipale à ses concitoyens pour les inviter à se lever en masse contre les ennemis de la Patrie (f° 66) , — envoi de commissaires à Montaigu pour se renseigner sur la marche des révoltés (f° 69) ; — répartition de la contribution personnelle et mobilière de l'an VIII entre les cinq communes du canton (f° 90) ; etc.

L 1245. (Liasse.) — 10 pièces.

An IV - an VII. — Canton de Clisson. — Correspondance reçue des administrateurs du département par les agents de la municipalité à propos de

la formation du tarif du prix des grains, de la répartition du dégrèvement de l'an V, de la concession des alignements dans la ville de Clisson et des obligations des propriétaires (an VI) ; — du logement des receveurs de la taxe d'entretien des routes, de la répression du brigandage par la garde nationale ; etc.

L. 1246. (Registre.) — Petit in-f° ; 155 feuillets.

20 fructidor an III-21 floréal an VIII. — Canton de Couëron. — Procès-verbaux des séances de l'administration municipale contenant des avis, des arrêtés et les actes suivants : désignation d'un commissaire et d'un marinier pour assurer la sécurité du passage de la Loire au Port-Launay (p. 13); — installation du citoyen Barbet dans les fonctions de commissaire du D. E., et des citoyens Mabilais et Couëtoux dans celles d'agents municipaux (p. 31) ; — relevé du mobilier des émigrés, qui a été inventorié dans la commune de Couëron (p. 60) ; — nomination du receveur Barbet pour centraliser les fonds des trois percepteurs du canton (p. 65) ; — renouvellement du personnel des agents municipaux (fin de l'an V) ; — épuration du personnel des préposés des douanes, accusés presque tous d'incivisme (p. 250); — décision portant que l'instituteur prendra 10 enfants et l'institutrice 12 gratuitement (p. 301) ; etc.

L. 1247. (Liasse.) — 44 pièces.

An IV-an VII. — Canton du Croisic. — Correspondance, circulaires et instructions émanant du Comité de Salut public, du ministre de la Police générale, des ministres de la Justice et de l'Intérieur et adressées à la municipalité à propos des versements de grains dans les magasins, du débarquement des étrangers venant de Philadelphie ou d'ailleurs, de l'examen de leurs papiers, de la vente des comestibles gâtés, de la propreté des rues, des informations générales à transmettre au Ministère, de la répression des délits ruraux et forestiers, de la visite des passeports, de la réfutation des erreurs répandues par les ennemis de la République, du contrôle à exercer sur les consulats, etc. — Autre correspondance provenant du Morbihan, des autorités judiciaires et administratives et se rapportant à la surveillance des espions et des émigrés, à la visite des passeports ; etc.

L. 1248. (Liasse.) — 145 pièces.

An IV - an VIII. — Canton du Croisic. — Instructions, correspondance et circulaires reçues du ministère de la Guerre, des commissaires des Guerres, des généraux Hédouville et Grigny, du chef de bataillon Gellée, commandant de place au Croisic, et ensuite de l'arrondissement de Guérande et Savenay (an IV-an V), des commandants Rousselet, Sollin-Latour et Maurice, du commandant d'artillerie Pariset, de l'ingénieur militaire Rabuteau ; — autre correspondance de l'Administration centrale du département et du commissaire du directoire exécutif, concernant le service du chauffage des casernes, les vivres, la solde et l'équipement des troupes, les réquisitions et le paiement des dépenses ; — règlement de police de la place du Croisic pendant l'état de siège (an IV) ; — organisation de la garde nationale sédentaire et des colonnes mobiles ; etc.

L. 1249. (Liasse.) — 287 pièces.

An IV - an VI. — Canton du Croisic. — Correspondance des administrateurs du département adressée aux administrateurs du canton du Croisic à propos de l'arrestation de divers personnages suspects dont on donne le signalement, du programme à suivre pour la célébration des fêtes nationales, de la saisie d'une pièce clandestine relative au serment des ecclésiastiques et publiée sous le nom de Louis XVIII (an IV) ; — de la transmission régulière des dépêches, des projets de contre-révolution combinés en Angleterre par Puisaye et l'abbé de Remouin, d'une action intentée par la fermier des halles du Croisic au sieur Peloux, fournisseur de l'armée, au moment de la bataille de Savenay (an V) ; — des règles de conduite à suivre pour surveiller et diriger les assemblées primaires, de la rédaction du tableau des dépenses municipales et communales, de l'enquête à poursuivre sur « les écoles ténébreuses dirigées par le monarchisme où s'associent les vieilles maximes de la vie ascétique aux plus vicieuses méthodes d'enseignement » (an VI) ; etc.

L. 1250. (Liasse.) — 168 pièces.

An VII - an VIII. — Canton du Croisic. — Correspondance reçue des administrateurs du dépar-

tement à propos des affaires suivantes : célébration des décades et règles dictées pour la tenue des assemblées décadaires où s'accomplissent toujours les cérémonies du mariage ; — formalités imposées pour la rédaction des comptes de gestion, remplacement des biens aliénés des hospices par des rentes dues à l'Etat, dispositions préliminaires à prendre pour les assemblées primaires, leur nombre, leur arrondissement et le lieu des séances, l'observation des jours de marché et de la législation des poids et mesures, le tarif établi pour le paiement des contributions en nature (an VII) ; — la concentration à Nantes de tous les dépôts d'armes dispersés çà et là, le paiement impossible de la garde nationale sédentaire et les mesures prises pour protéger le Croisic, le règlement des dépenses de corps de garde, le relevé des bons de réquisition existant dans les caisses publiques, la surveillance des lieux consacrés aux cérémonies religieuses (an VIII) ; etc.

L 1251. (Liasse.) — 257 pièces.

An IV-an VIII. — Canton du Croisic. — Circulaires et instructions du ministre des Finances concernant le mode de paiement de la contribution foncière. — Mandements de répartition des contingents des diverses contributions et des sommes accordées en dégrèvement. Etats sommaires de recouvrement. — Rôles de l'emprunt forcé (an IV), et instructions envoyées par les administrateurs du Département pour assurer la perception de cet impôt, l'emploi des coupons et les poursuites à exercer. — Arrêtés et correspondance des autorités départementales contenant des ordres et des avis sur la confection des rôles et l'activité à déployer pour le prompt recouvrement des contingents arriérés, et les amendes ; — prescriptions du commissaire du directoire exécutif, Marson, au nom de l'Agence des contributions, adressées au commissaire représentant l'agence dans le canton du Croisic ; etc. explication des principes qui régissent les patentes et leur application aux marchands de sel (an VII) ; — cahier des dons offerts pour la subvention de guerre contre l'Angleterre (an VI). — Comptes de gestion des officiers municipaux pour les années IV-VI.

L 1252. (Cahiers.) — 92 feuillets.

23 vendémiaire an V-1er jour compl. an VII. — Canton de Derval. Procès-verbaux des délibérations de l'assemblée municipale contenant les avis, les arrêtés et les actes ci-après : nomination du citoyen Le Blais, en qualité de garde-champêtre de Lusangé (f° 1) ; — adjudication de la collecte des contributions dans chaque commune et cautions fournies (f° 5) ; — certificat de résidence pour l'abbé Boullo, ex-curé de Mouais, déporté en Espagne, en 1792 (f° 13) ; — élection du citoyen Polligné à la présidence (f° 23) ; — procès-verbaux de la célébration de plusieurs fêtes républicaines, nomination des membres du jury ; — opposition à la vente de l'ancien auditoire, transformé en maison commune, et proposition de le louer (f° 43) ; etc.

L 1253. (Registre et cahier.) — 155 feuillets.

1er ventôse an III-3 floréal an VIII. — Canton de Frossay. — Procès-verbaux des délibérations de la municipalité contenant des avis, des arrêtés et les actes suivants : nomination du citoyen Lemercier aux fonctions de commissaire du D. E. (f° 8) ; — restitution de barges à des veuves de mariniers (f° 15) ; — publicité à demander aux affiches de Nantes pour faire connaître le rétablissement des foires (f° 18) ; — questionnaire rempli sur l'état du clergé assermenté et réfractaire (f° 27) ; — levée du séquestre mis sur les biens de Joseph Milsent, prêtre réfractaire, à la requête de sa nièce (f° 44) ; — état récapitulatif des réquisitions de toute nature à fournir au Ministère (f° 57) ; — remboursement de taxes perçues indûment par un percepteur et un agent national (f° 66) ; — opposition à l'ouverture d'un débit de poudre à giboyer dans le canton (f° 95) ; — autorisation de combler les cavités de la grande route de Saint-Père-en-Retz avec les débris du calvaire de Sainte-Opportune (5 therm. an VII) ; etc.

L 1254. (Cahiers.) — 86 feuillets.

30 brumaire an IV - 30 germ. an VIII. — Canton de Frossay. — Livres de correspondance contenant la copie des lettres adressées aux agents municipaux, aux autorités judiciaires, aux membres de l'administration départementale, au général Grouchy, aux percepteurs et à divers particuliers, au commissaire de la marine à Paimbœuf, au brigadier de gendarmerie, contenant des informations et des questions sur un bruit d'insurrection du côté de Saint-Philbert (ventôse an VI) ; — instructions aux assemblées primaires sur les citoyens éligibles et

sur ceux qui sont exclus par la Constitution; exposé de la situation alarmante des esprits dans le canton, en fructidor an VII et en frimaire an VIII ; etc.

L 1257. Liasse. — 264 pièces.

An IV - an VIII. — Canton de Frossay. - Correspondance diverse adressée à l'administration municipale par le commissaire du D. E. près l'administration centrale et par le président, par les percepteurs, par les autorités civiles et judiciaires à propos des affaires ci-après : application de l'emprunt forcé, interprétation de la loi du 3 brumaire an IV relative à l'épuration des fonctionnaires ; — enquête sur la détresse des agriculteurs (an IV) ; — définition des conséquences de l'amnistie accordée par la loi du 14 frimaire an V; — poursuites à exercer contre les redevables du droit de patente (an V) ; — prescriptions du commissaire de la marine pour la recherche des marins propres à être enrôlés (pluviôse an VI) ; — autorisation de transférer le chef-lieu du canton à Saint-Père-en-Retz en cas d'insurrection, questionnaire sur l'état des esprits et la situation politique du pays (an VII) ; — création d'un poste militaire au Migron pour surveiller les embarcations (an VIII) ; etc.

L 1258. Liasse. — 37 pièces.

5 nivose an IV - 5e jour compl. an V. Canton de Guenrouet. — Livre de correspondance du commissaire du D. E. Rousseau contenant la copie de ses lettres adressées au commissaire du D. E. à Nantes et à diverses autorités avec les informations suivantes : refus d'exercer par les agents municipaux nommés, menaces et menaces des Chouans, assassinat du maire de Guenrouet (f° 1) ; — demandes de troupes aux commandants des arrondissements de Savenay et de Guérande, retraite du commissaire à Pontchâteau pour sauver sa vie, démissionnement et démission des agents (f° 2-5) ; — proposition d'amnistie pour 9 jeunes gens de la réquisition (f° 6) ; — élection de l'abbé Tricot, curé, aux fonctions d'agent municipal de Saint-Gildas (f° 8), — taxation des différentes qui empêchent le recouvrement de l'emprunt forcé (f° 11) ; etc.

L 1259. Registre. — 1 pièce.

An IV - an V. — Canton de Guérande. — Circulaires et correspondance diverse adressées à l'administration municipale par les ministres, par le président de l'administration centrale, par le commissaire du D. E., par les autorités civiles, judiciaires et militaires à propos des affaires ci-après : nomination du citoyen Chotard, commissaire du D. E. près l'administration municipale ; transmission des pouvoirs des administrateurs du district ; difficultés à vaincre pour enrôler les marins déserteurs et appel au concours de toutes les autorités, déclaration de l'état de siège pour Guérande et instructions remises au général Chabot pour « donner la chasse aux émigrés et aux prêtres » (an IV) ; — justification de la conduite du commissaire Le Prestre, à Montoir, contenant des informations sur l'esprit public et l'influence de l'abbé Rouaud, de Saint-André-des-Eaux ; — prime de six francs offerte à ceux qui arrêteront un forçat évadé, renseignements sur la Haie de Silz, Sol de Grisoles, émigrés rentrés, Jean Mahé, musicien ; sur les mouvements séditieux en préparation autour de la Grande-Brière, « plus de 12 prêtres exercent leur culte à Guérande » (messidor an V).

L 1258. Liasse. — 137 pièces.

An VI - an VIII. — Canton de Guérande. — Correspondance et circulaires adressées à l'administration municipale par les commissaires du D. E. près les tribunaux, près les départements et les autres municipalités, par les autorités civiles et militaires à propos des affaires ci-après : conservation du bon ordre dans les assemblées primaires, zèle à déployer pour retirer tous les paquets de lettres de la poste, à mesure qu'ils arrivent, et ouvrir la correspondance venant de l'étranger (an VI) ; — questionnaire sur l'opportunité de créer un bureau de loterie à Guérande ou au Croisic ; — règlement de l'ordre des jours de marché sur le calendrier républicain, arrestation de Miquelard, chef d'une bande de voleurs à Savenay ; — mandat de poursuites contre divers personnages accusés d'assassinats, établissement d'une taxe sur la fabrication et la consommation du tabac (an VII) ; — quelques lettres sont adressées au commandant de l'arrondissement de Guérande, Grosbon ; — proclamations de l'administration centrale (an VIII) ; etc.

Canton d'Herbignac. — Néant.

Canton d'Issé. — Néant.

Canton de Legé. — Néant.

L 1259. (Cahier.) — 31 feuillets.

1er messidor an VI - 15 floréal an VIII. — Canton de Ligné. — Procès-verbaux des séances de l'administration municipale, présidées par Tardiveau père, agent de Mouzeil, et Rousseau, agent de Teillé, en présence du citoyen Lorette, commissaire du D. E. ; — avis et arrêtés concernant la nomination de Th. Létourneau au poste d'instituteur du Cellier (f° 1) ; — établissement de foires à Couffé et désignation d'un emplacement (f° 2) ; — adjudications de la récolte des biens communaux usurpés (f° 9) ; de la recette des rôles des contributions (f° 13) ; — désignation de commissaires dans chaque commune chargés de la réfection des états de section (f° 14) ; — certificat de résidence pour le détenu Franc. Potiron, qui fut blessé, en 1793, lors de la prise d'Ancenis par les révoltés (f° 24) ; etc.

Canton de la Limouzinière. — Néant.

L 1260. Registre. — Grand in-f°. 123 feuillets.

1er therm. an IV - 25 floréal an VIII. — Canton du Loroux-Bottereau. — Procès-verbaux des séances de l'administration municipale contenant des avis et arrêtés relatifs aux actes suivants : injonction aux habitants de se munir d'une cocarde tricolore, qui, d'ailleurs, sera exigée pour être admis dans les bureaux (f° 3) ; — sollicitation de congés pour les jeunes soldats nécessaires aux travaux des champs (f° 5) ; — plaintes contre les troupes cantonnées dans le pays, qui se livrent au pillage de toutes les denrées, et vœux en faveur de leur départ (f° 10) ; — appel au dévouement des citoyens zélés pour former une garde civique, qui veillera la nuit et intimidera les scélérats (f° 16) ; — admission de Pierre Lehéran, maître ès arts, à la place d'instituteur primaire du canton (f° 47) ; — nomination du commissaire du D. E. Delaunay-Forgetière, en remplacement du citoyen Rault (f° 48) ; — désignations de commissaires pour apposer le séquestre sur les biens des émigrés et des absents, adjudications de domaines mis en ferme, cautions, passeports, apurements de comptes ; etc.

L 1261. Registre. — Grand in-f°. 97 feuillets.

28 thermidor an IV - 13 floréal an VIII. — Canton de Machecoul. — Procès-verbaux des séances de l'administration municipale : avis, arrêtés et actes divers : conversion de la sacristie de l'église en maison d'arrêt (f° 4) ; — autorisation de réparer une écluse brisée afin d'arrêter les eaux de la Mer (f°s 6-36) ; — réclamation de la collection de l'Encyclopédie confisquée sur la chambre de lecture de Machecoul (f° 10) ; — mémoires sur les pillages commis dans le pays par la Commission civile, et la détresse causée par la guerre (f° 13) ; sur la prospérité antérieure à 1790 et l'épuisement qui empêche les habitants de payer des contributions (f° 17) ; « dans les premières semaines de la guerre 552 habitants furent égorgés à Machecoul..., il existe plus de 800 maisons incendiées, rasées ou démolies dans les 4 communes du canton » (f° 25) ; — serment de fidélité à la Constitution de l'an III de l'abbé Massonnet (f° 40) ; — réduction d'impôt accordée à Cyr Cosson Marais-Buord, entrepreneur de roulage à Machecoul (f° 48) ; — estimation du bac établi sur le Tenu près le bourg de Saint-Mesme (f° 78) ;

L 1262. Cahiers. — 117 feuillets.

16 vendémiaire an IV - 6 floréal an VIII. — Canton de Machecoul. — Livres de correspondance contenant la copie des lettres adressées par l'administration municipale au directoire du Département, aux autorités civiles et militaires, à propos des affaires ci-après : plaintes contre la garnison qui enlève les planchers et les charpentes des maisons en ruine pour se chauffer, contre les dragons qui enlèvent les marchandises au marché de Machecoul sans payer (f°s 2-6) ; — tableau de la détresse des habitants et des ruines causées par la guerre civile (f°s 8 et 9) ; — dénonciation contre l'abbé Massonnet, curé réfractaire de Saint-Même, et copie d'une lettre de lui (f° 11) ; — état de situation de l'hospice de Machecoul qui est dépouillé de linge (f° 54) ; — démission de l'agent municipal Bourdin, qui se retire à Vieillevigne (f° 57) ; — avis de la pénurie des fourrages par suite des inondations (f° 72) ; — notices sur l'instituteur Jean-Marc Tréhou, sur sa femme et sur deux maîtresses libres qui enseignent depuis longtemps à Machecoul (f° 88) ; — nouvelles sur les dispositions hostiles des habitants, et les préparatifs d'insurrection qui sont signalés dans les cantons voisins (f°s 103, 109, 111, 112) ; etc.

L. 12[illegible] [illegible] — Grand in-f°, 80 feuillets.

An IV - an VIII. — Canton de Machecoul. — Livre d'ordre de l'administration municipale contenant l'abrégé de toutes les lettres reçues de la part des autorités civiles et militaires à propos de la guerre, des contributions, de la police municipale, etc. — Certificats de résidence, signalements ; port d'armes délivré au citoyen Esnard et à son gendre, pour chasser les loups qui infestent le marais ; adjudications de fournitures pour le magasin militaire, de la perception des contributions ; etc.

L. 12[illegible] [illegible] — Grand in-f°, 196 feuillets.

6 frimaire an IV - 30 pluviôse an VIII. — Canton de Mesquer. — Procès-verbaux des séances de l'administration municipale contenant les avis et arrêtés relatifs aux actes suivants : célébration des fêtes républicaines, états de répartition des contributions directes et des dégrèvements accordés aux communes ; nomination de Jean Bruneau, agent municipal de Piriac, aux fonctions de commissaire du D. E. (f°s 1 et 2) ; — déclaration du président de la municipalité Jean Lagrée portant qu'il n'est ni parent, ni allié d'émigré (f° 2) ; — impossibilité de trouver plus de deux cordonniers dans le canton et de répondre aux réquisitions de chaussures (f° 12) ; — inventaire prescrit pour les biens meubles du citoyen La Guérande (f° 30) ; — désignation de Zacharie Jan, dit Kerguistel, aux fonctions de notaire (f° 104) ; — autorisation d'occuper le corps de garde de Merquel au citoyen Panloup, préposé des Douanes (f° 105) ; — échouement d'un navire dans le hâvre de Mesquer et prescription de l'enlever (f° 115) ; — fixation de l'époque de la coupe du goësmon (f° 146) ; — répartition des réquisitions de grains que chaque habitant devra fournir au magasin de Guérande (f°s 182-183) ; etc.

Canton de Moisdon. — Néant.

L. 12[illegible] [illegible] — Grand in-f°, [illegible] feuillets.

7 vendémiaire an VI - 23 vendémiaire an VIII. — Canton de Monnières. — Procès-verbaux des séances de l'administration municipale contenant les délibérations suivies d'avis et d'arrêtés sur les objets ci-après : nomination par l'administration centrale d'une commission composée du président Bouchaud, des agents municipaux et de leurs adjoints pour assurer la tranquillité (f° 2) ; — démissions, refus et nouvelles nominations (f°s 3 et 4) ; — choix du presbytère pour tenir les réunions, les audiences et l'école (f° 26) ; — ouverture de foires à Monnières et à Maisdon (f° 30) ; — liste des absents dont les biens peuvent être confisqués, comprenant 6 prêtres (f° 47) ; — certificats de résidence délivrés à la citoyenne Barrin, domiciliée à Amiens (f° 60) ; — et à divers autres citoyens, répartition de contributions, mandats de traitements, etc.

L. 1266. — Registre. — Grand in-f°, 237 feuillets.

24 brumaire an IV - 5 floréal an VIII. — Canton de Montoir. — Procès-verbaux des séances de l'administration municipale contenant des délibérations, avis et arrêtés relatifs aux actes suivants : remontrances au général en chef sur l'audace des chouans retirés dans les îles de la Brière et la nécessité d'envoyer des renforts au passage de la Guesne (f° 2) ; — installation de la municipalité provisoire comprenant les citoyens Blanchard, Sambron, Simon, Jamet, Barberel, Robart et Moyon (f° 3) ; — état des dégradations commises dans l'église de Montoir, transformée en caserne et en corps de garde (f° 7) ; — nominations du commissaire du D. E. Leprestre (f° 9), et des chefs de la garde nationale (f°s 22-33) ; — interrogatoire du citoyen Moreau, chirurgien à Ancenis, arrêté sans passeport (f° 34) ; — examen et réception de l'instituteur Jalliot (Pierre), natif du Mans, ex chanoine Prémontré (f° 43) ; — composition de la colonne mobile de la commune de Donges (f° 44) ; — rétablissement du marché du mardi, au bourg de Montoir (f° 72) ; — défense, sous peine d'amende, d'exposer au dehors des signes particuliers d'un culte quelconque (f° 86) ; — ouverture d'enchères pour la mise en ferme de biens nationaux (f°s 104-112) ; — défense d'établir des barrages sur les cours d'eau sous prétexte de pêche (f° 115), de couper les roseaux plus souvent que tous les 4 ans, les joncs et pabois que tous les 2 ans (f° 127) ; de couper la tourbe dans les chemins (f° 181) ; — appel aux habitants pour procéder d'urgence au curage des douves de la Brière (f° 210) ; etc.

L. 1267. — Liasse. — 192 pièces.

An IV - an V. — Canton de Nantes. — Correspondance, circulaires et instructions envoyées à

l'administration municipale par le commissaire du D. E. près l'administration centrale du Département, à propos des affaires ci-après : infractions à la police extérieure des cultes à surveiller ; activité à déployer pour la levée du 30e cheval (an IV) ; — vérification des registres de l'état civil à pratiquer dans les campagnes, accaparements et dépôts clandestins de grains à rechercher, campagne à soutenir en faveur de l'irrévocabilité des ventes de domaines nationaux, avis sur un genre de duperie pratiqué par les prisonniers (an V) ; etc. — Déclarations des logeurs en garnis (an IV).

L 1268. Liasse. — 147 pièces.

An VI - an VIII. — Canton de Nantes. — Correspondance, circulaires, instructions et proclamations envoyées à l'administration municipale par le commissaire du D. E. près l'administration centrale, à propos des affaires ci-après : vigilance à déployer contre les conspirateurs qui se cachaient après le 18 fructidor ; protection des terrains communaux et répression des envahissements, règles à suivre pour l'examen des réclamations en matière de contributions et la répartition du dégrèvement (an VI) ; — plan de travail pour l'an VII tracé par l'agence des contributions, moyens à employer pour remplacer les registres de l'état civil détruits, renseignements à envoyer au chef-lieu sur la célébration des fêtes publiques, zèle à déployer contre les menées réactionnaires et les scélérats qui parcourent les campagnes (an VII) ; — réouverture des églises avec ordre de surveiller les cérémonies religieuses (an VIII) ; etc.

L 1269. Liasse. — 173 pièces.

An IV - an VIII. — Canton de Nort. — Extraits des registres de l'administration du Département en forme d'arrêtés, correspondance et instructions adressées à l'administration municipale à propos des affaires ci-après : déclarations à exiger des contribuables pour la redaction des matrices de rôles, tableau du calcul de la fixation du prix moyen des grains (an IV) ; — responsabilités des 30 plus imposés en matière de contributions à établir, conditions du recrutement des compagnies de vétérans, règles à suivre pour l'instruction des réclamations des contribuables, protestation du propriétaire de la Jubinière (Héric) contre l'établissement d'un corps de garde chez lui (an V) ; — rappel des obligations relatives à la rédaction périodique des comptes de gestion à fournir (an VI) ; — prescriptions relatives à l'organisation des compagnies de gardes nationaux sédentaires, liste des jurés d'accusation et de jugement (an VII) ; etc.

L 1270. Cahiers. — 55 feuillets.

An IV - an VIII. — Canton de Nort. — Certificats de résidence, listes d'électeurs et de défenseurs de la Patrie. — Pour les délibérations, voir le premier registre des délibérations de la Mairie qui va de l'an VI à 1830.

L 1271. Cahiers. — 97 feuillets.

15 frimaire an IV - 5 fructidor an VII. — Canton de Nozay. — Procès-verbaux des séances de l'administration municipale contenant, avec les délibérations, les avis, arrêtés et actes ci-après : dénonciation des agents municipaux nommés qui ont refusé d'accepter leurs fonctions (f° 1) ; — présentation de Nicolas Duménil pour le poste d'instituteur primaire (f° 7) ; — traité conclu pour la fourniture de la viande aux troupes (f° 10) ; — installation d'une foire aux chevaux à Nozay, près de la ville, au moyen de piquets (f° 22) ; — serment de fidélité à la République par le nouveau commissaire du D. E., Boutard, nommé à la place du citoyen Duhoux (f° 40) ; — état de répartition des sommes accordées en dégrèvement aux communes du canton (f° 63) ; — annulation des opérations de l'assemblée électorale de Saffré (f° 79) ; — refus de remettre ses armes au citoyen Cottin, attendu qu'il est parvenu « par ses subterfuges » à ne point s'acquitter de ses contributions (f° 94) ; etc.

L 1272. Cahier. — 40 feuillets.

1er prairial an VI - 9 floréal an VIII. — Canton de Nozay. — Livre de correspondance contenant copie des lettres adressées par l'administration municipale à l'administration centrale, aux commissaires des guerres, aux autorités civiles et militaires à propos des affaires ci-après : réclamation de salaire pour l'instituteur de Nozay, choisi par le jury (f° 3) ; — embarras causé par les dispositions des jeunes gens hostiles à la conscription (f° 9) ; — réquisitoire contre le commissaire du D. E. à Nozay, Boutard, « dont l'existence en place est une calamité

publique » (f° 13) ; — demande de 40 fusils pour la garde nationale, qui refuse toute indemnité de service (f° 23) ; — échec des tentatives d'adjudication de la fourniture des subsistances, par suite du défaut de confiance et de l'agitation du pays de Nozay (f° 27) ; etc. — Compte rendu des opérations administratives pour l'an VI.

L. 1273. [illegible] — 261 pièces.

An IV - an VI. — Canton de Nozay. — Arrêtés, correspondance, circulaires et instructions adressés à l'administration municipale par les ministres, les administrateurs du Département, les commissaires des guerres, à propos des affaires ci-après : facilités de s'acquitter accordées aux redevables des taxes de l'emprunt forcé ; attributions des corps administratifs en matière de subsistances militaires (an IV) ; — distinctions à observer dans la rédaction des comptes des garde-magasins nationaux, compétence des municipalités dans les cas de successions en déshérence à recueillir (an V) ; — nouvelles de la campagne d'Italie, datées de Chambéry et signées de Liard, secrétaire du général en chef de l'armée des Alpes (an V) ; — liste des fournisseurs de bois de chauffage et de tourbe à expédier sans retard, faveurs à accorder sur le tarif du droit de barrière aux cultivateurs et aux messagers (an VI) ; etc.

L. 1274. [illegible] — [illegible]

An V - an VIII. — Canton de Nozay. — Correspondance, circulaires et instructions adressées à l'administration municipale par les ministres, les administrateurs du Département, les commissaires des guerres à propos des affaires ci-après : service des pensions aux veuves et aux orphelins des défenseurs de la Patrie et listes à rédiger, interprétation de la loi relative à la contribution des patentes, programme des cérémonies qui seront accomplies dans les réunions décadaires ; règlement portant fixation des jours de la décade où se tiendront les marchés dans la commune de Nantes, avec l'ordre à suivre (an VIII) ; — inspection des pouvoirs de J. Leroy, agent municipal de Saffré (an VIII) ; — pétitions de divers habitants de Saffré, de Nozay, de Vay et de Pesnel, demandant la décharge ou la modération de leurs contributions ; — déclarations de vétérans appelés à servir ; — listes nominatives des habitants qui désirent des armes ; etc.

L. 1275. Registre. — Grand in-f° ; 167 feuillets.

5 messidor an IV - 25 pluviôse an VIII. — Canton de Paimbœuf. — Procès-verbaux des séances de l'administration municipale relatant les arrêtés et avis relatifs aux actes suivants : déclaration de domicile de l'instituteur Chauveau (J.-B.), lequel veut enseigner à Paimbœuf (f° 4) ; — installation de rateliers à la Vairie pour les chevaux du général Monnet (f° 12) ; — démission du citoyen Barrier, administrateur municipal, qui a quitté le pays pour raison de santé (f° 17) ; — vérification de la caisse du citoyen Plivard, restitution de 129 paires de souliers aux cordonniers en détresse, faute de paiement par la Nation (f° 30) ; — installation des administrateurs nouveaux, présidés par le citoyen Math. Gautreau (f° 46) ; — certificat de résidence de Jean Charrier, ex-chartreux (f° 47) ; — projet d'interdire l'arrachement des chiendents qui retiennent le sable des dunes (f° 50) ; — restitution de l'église principale de Paimbœuf à 60 habitants, qui veulent rétablir le culte (f° 58) ; — dispositions militaires arrêtées en prévision d'une attaque des chouans (29 vendémiaire an VIII) ; — mise en état de siège de la ville sous les ordres du capitaine Goffart (f° 155) ; — règlement de police pour la pêche du saumon (f° 161) ; etc.

L. 1276. Cahiers. — 93 feuillets.

5 floréal an V - 28 germinal an VIII. — Canton de Paimbœuf. — Journaux de correspondance contenant la copie des lettres adressées par les administrateurs municipaux et le commissaire du D. E. à divers sur les affaires suivantes : invitation de divers agriculteurs à participer à la fête de la Souveraineté du Peuple et à y apporter un instrument de métier « vous le choisirez parmi les moins encombrants » (f° 34) ; — instances pressantes en faveur des employés qui se plaignent de n'être pas payés depuis un an (f° 40) ; — description des travaux de réparation faits aux fortifications de Paimbœuf pour résister à une invasion des brigands (f° 45) ; — demandes de renforts adressées aux généraux Grigny et Desbureaux (f° 47) ; — communication au général Favereau, inspecteur général d'artillerie (f° 55 et 56) ; — les rapports du commissaire du D. E. signalent l'insouciance politique des citoyens (f° 7), leur empressement à courir aux

cérémonies religieuses (20 fructidor an VI) ; — le fanatisme des femmes « les maux incalculables causés par le prêtre de Frossay » (f° 10) ; le zèle des habitants de Saint-Brevin et de Paimbœuf dans le service de la garde nationale (f° 19) ; etc.

L 1277. (Liasse.) — 292 pièces.

An IV - an V. — Canton de Paimbœuf. — Correspondance, circulaires et instructions adressées à l'administration municipale par les ministres, le commandant de place de Paimbœuf, le commandant de l'arrondissement, le commissaire du D. E. de la République près l'armée de l'Ouest, le général de division Derocque, le chef de bataillon Lafond, les commissaires des guerres, le commissaire principal de la marine, les membres de l'administration centrale, le commissaire du D. E. près de l'administration départementale ; par divers particuliers à propos de l'état civil, des subsistances, de la répression des délits, de l'expédition régulière des mercuriales ; etc.

L 1278. (Liasse.) — 302 pièces.

An VI - an VIII. — Canton de Paimbœuf. — Correspondance, circulaires et instructions envoyées à l'administration municipale par les ministres, les commissaires des guerres, l'adjudicataire des étapes et convois, le commissaire principal de marine, le commissaire du D. E. près l'administration centrale, les administrateurs du département et quelques agents des cantons voisins, à propos de la guerre civile, des armements nécessaires, de la police rurale, de la régularité des comptes rendus ; — nouvelles transmises par le commissaire de Port-Nazaire sur la prise de Guérande par les chouans, le 6 brumaire an VIII, par le représentant Boulay-Pâty, sur la mission donnée au général Fayerceau de défendre Indret et Paimbœuf (15 brumaire an VIII) ; etc.

L 1279. (Registre.) — Petit in-4° ; 101 feuillets.

13 fructidor an III - 4 vendémiaire an VI. — Canton du Pellerin. — Procès-verbaux des séances de l'administration municipale contenant les avis et arrêtés relatifs aux actes suivants : suffrages exprimés sur l'acceptation de la Constitution de l'an III (f° 1) ; — adjudication de la récolte des vignes confisquées (f° 3) ; — réduction du chiffre des contribuables de 407 à 100, pour la commune du Pellerin, par suite de la guerre civile, et confection d'un rôle provisoire du tiers des citoyens les plus imposés à la cote mobilière (f° 7) ; — dépôt des procès-verbaux d'élection des agents municipaux (f° 20) ; — installation et déclarations des élus (f°s 24 et 25) ; — liste de contribuables astreints à payer la seizième partie de leur taxe foncière dans le délai de 4 jours, sur le pied de 1793 (f°s 37-39) ; — certificats de résidence, déclaration d'absence par une femme abandonnée, consentements à des mariages de mineurs ; etc.

L 1280. (Registre.) — Grand in-f° ; 109 feuillets.

1er jour compl. an VI - 8 floréal an VIII. — Canton du Pellerin. — Procès-verbaux des séances de l'administration municipale contenant les avis et arrêtés relatifs aux actes suivants : réquisitoire du commissaire du D. E., Saint, à propos de la police intérieure, de l'administration, de la confection des rôles et de l'apathie des agents municipaux qu'il dénonce au Département (f° 4) ; — de la liste des habitants sujets au logement des troupes (f° 12) ; — installation des élus des assemblées primaires de l'an VI (f° 20) ; — dénonciation des usurpations commises sur les communs de Boiseau (f° 27) ; — dissentiments causés par l'autorité despotique du commissaire du D. E., Saint, et ses emportements contre les agents municipaux (f° 31) ; — mémoire sur les travaux faits pour délimiter les îles de la Loire et les comprendre sur les rôles des communes riveraines (f°s 57-65) ; — démission du président Lehure « lassé des tracasseries et machinations du commissaire du D. E. » (f° 66) ; — précautions militaires arrêtées par la crainte d'une invasion des brigands (f° 94) ; certificats, consentements de parents à des mariages ; etc.

L 1281. (Liasse.) — 11 pièces.

An IV - an VIII. — Canton du Pellerin. — Correspondance et instructions envoyées à l'administration municipale par les administrateurs du département relativement à l'organisation du bureau des hypothèques et à l'inscription des créances de la République, à la comparaison des revenus de chaque immeuble, entre l'année 1791 et l'an V, pour établir le dégrèvement ; — enquête sur la conduite de la citoyenne Desgéraux et celle de son fils, qui tiennent une école privée à Boiseau (an VII) ; — exhorta-

tion à la mise en œuvre des moyens de défense (an VIII) ; etc.

L 1282. (Registre.) — Grand in-f°; 150 feuillets.

4 floréal an V - 12 messidor an VIII. Canton de Pontchâteau. — Procès-verbaux des séances de l'administration municipale contenant les résolutions prises à propos des affaires ci-après : installation des agents municipaux élus (f° 1) et du président Lescot (f° 7) ; — nominations de commissaires experts pour vérifier l'état des biens nationaux (f°s 8 et 9) ; — formalités imposées aux acquéreurs de grains dans le canton (f° 12) ; — défense de couper des roseaux dans les marais avant quatre ans (f° 31) ; — réception du serment de Gabriel Balouzet, ministre du culte catholique (f° 45) ; — réquisitoire du citoyen Pahier, commissaire du D. E., invitant les habitants à célébrer les fêtes de la paix conclue avec l'Empereur (f° 64) ; — organisation d'une battue dans les bois de Laizé, en Missillac, pour en chasser les loups (f°79) ; — ouverture d'un local pour la lecture des lois et règlements (f° 103) ; — certificats de résidence, permis de port d'armes ; etc.

L 1283. (Registre.) — Grand in-f° ; 150 feuillets.

29 germinal an V - 7 ventôse an VII. — Canton de Pontchâteau. — Livre de correspondance de l'administration municipale contenant les instructions et circulaires des administrateurs du Département et les réponses en regard. Les affaires traitées sont : l'organisation du service des étapes et des convois militaires (f° 23) ; — ordonnancement des menues dépenses dont l'acquit est arriéré (f° 42) ; — — recherche des suspects et visite fréquente des auberges (f° 52) ; — fixation de la ration des fourrages pour la cavalerie en marche (f° 73) ; et des primes accordées pour la destruction des loups qui abondent dans la région (f° 74) ; — création de ressources pour suppléer à l'insuffisance du produit des taxes additionnels (f° 81) ; — publications recommandées pour la réussite des fêtes républicaines (f° 94) ; — vigilance à déployer les jours de foire pour les annoncer et réprimer les troubles (f° 118), etc. — A la suite, un arrêté du représentant Bailleul (Sarthe) organisant le plan d'instruction primaire et le recrutement des instituteurs (Sezz, 25 prairial an III).

L 1284. (Cahier.) — 24 feuillets.

14 ventôse an VII - 11 floréal an VIII. — Canton de Pontchâteau. — Livre de correspondance contenant copie des lettres adressées à l'administration municipale par les administrateurs du Département, les réponses à quelques lettres, l'indication de pièces expédiées, une lettre du commandant Précourt au président Jourdan, à propos des brigands à débusquer de la forêt de la Madeleine et des routes à organiser (f° 13) ; etc.

L 1285. (Registre.) — Petit in-f°, 193 feuillets.

5 ventôse an III - 3e jour compl. de l'an V. Commune et canton de Pornic. — Procès-verbaux des séances de l'administration municipale contenant des résolutions et des pièces diverses telles que des réquisitions, des permis de sortie, des certificats, des déclarations de domicile et des rapports, des réclamations, des comptes rendus de célébration de fêtes, des interrogatoires. Visite du château et de l'enceinte de Pornic par l'ingénieur Pagès (21 mess. an III) ; — avis sur l'apparition et les mouvements de la flotte anglaise dans la baie de Bourgneuf, du 1er au 24 vend. an IV ; — serment civique de l'abbé Mouillard (4 brum.) ; — déclaration de soumission à la République de G. Favereau, ex-chirurgien attaché à l'armée de Charette (27 brum.) ; — élection du président Couëffé, des agents municipaux et de leurs adjoints (30 ventôse) ; — listes des hommes composant les colonnes mobiles (1er fruct. an IV) ; — désignation de commissaires pour estimer les maisons incendiées à Pornic (21 germ. an V) ; — police des marchés et de la propreté des rues (11 prairial) ; etc.

L 1286. (Cahiers.) — 147 feuillets.

1er vendémiaire an VI - 1er vendémiaire an IX. Canton de Pornic. — Procès-verbaux des séances de l'administration centrale contenant les délibérations et résolutions prises à l'occasion des affaires ci-après : continuation des pouvoirs des anciens agents municipaux (f° 1) ; — admission du citoyen Ménard, fils, de Sainte-Marie, en qualité d'instituteur primaire (f° 3) ; — classification des citoyens sujets à la patente réduite (f° 14) ; — règlement de police pour l'usage des fontaines et la con-

servation de leur salubrité (f° 26) ; — attribution d'une couronne civique à la veuve Normand, qui, malgré sa pauvreté, nourrit un orphelin (f° 30) ; — — récit d'un combat entre les habitants de la Plaine et de Pornic et des bâtiments anglais qui s'efforçaient de prendre une gabarre, prairial an VI (f°s 39 et 40) ; — tarif des droits de place qui seront perçus sous la halle de Pornic pour subvenir à ses réparations (f° 41) ; — autres délibérations de l'an VII concernant le choix de l'église pour les réunions décadaires (f° 3), la décence du costume qui sera exigée des époux pour la solennité du mariage (f° 21) ;— la démolition des murs des maisons incendiées (f° 24) ; — règlement pour la pêche des moules et des huîtres (f° 39) ; — ordre du général Grigny portant nomination du citoyen Abeline au titre de commandant général des gardes nationales de la côte de Pornic à Machecoul, lesquelles formeront une colonne mobile de 200 hommes (24 brumaire an VIII) ; etc.

L 1287. Liasse. — 149 pièces.

An IV - an VIII. — Canton de Pornic. — Correspondance, instructions et ordres de service envoyés à l'administration municipale par les administrateurs du Département, le commissaire du D. E., les administrations municipales voisines, les commissaires des guerres, les Ministres, le chef des mouvements maritimes, à propos des affaires suivantes : fournitures de bœufs et de bois de chauffage aux troupes (an IV) ; — fixation du traitement des gardes-champêtres entre 200 et 400 fr. (an V) ; — enquête recommandée sur le personnel enseignant dans les écoles privées (an VI) ; — retenue d'une taxe de cinq centimes par franc sur le salaire des fonctionnaires, employés et commis payés sur le Trésor public (an VII) ; — informations transmises par les cantons voisins sur les forces des chouans, leurs mouvements, les attaques dirigées contre Nantes et Machecoul, les préparatifs faits pour leur résister sur la côte de Bourgneuf (an VIII) ; etc.

L 1288. (Cahier.) — 31 feuillets.

15 fructidor an IV - 12 floréal an V. — Canton de Rougé. — Procès-verbaux des séances de l'administration municipale contenant les délibérations et les résolutions arrêtées sur les affaires suivantes : installation des nouveaux membres en présence du commissaire du D. E. Demolon (f°s 1-3) ; — nomination du sieur Huguereau en qualité de secrétaire greffier (f° 4) ; — plaintes portées contre le fournisseur des subsistances militaires, Adam, par le commandant du détachement établi à Rougé (f° 7) ; — arrêté de police réglant la salubrité, les poids et mesures, la sûreté des rues (f° 12) ; — démissions et réceptions des agents municipaux ; etc.

L 1289. (Liasse.) — 146 pièces.

An IV - an VIII. — Canton de Rougé. — Proclamations, circulaires ministérielles, instructions et correspondance émanant de l'administration départementale adressées aux administrateurs municipaux à propos des affaires suivantes : célébration des décades et des fêtes républicaines, surveillance des voyageurs et contrôle des passeports (an V) ; — interdiction d'user des cloches pour annoncer les cérémonies du culte (an VI) ; — formalités à remplir pour présenter des demandes en décharge et en modération de contributions, et obligations imposées aux agents municipaux (an VII) ; — acceptation de la Constitution de l'an VIII à publier, et serment imposé à tous les fonctionnaires ; etc.

L 1290. Registre. — Petit in-4 ; 101 feuillets.

7 fructidor an IV - 9 floréal an VIII. — Canton de la Rouxière. — Procès-verbaux des séances de l'administration municipale contenant les délibérations, les avis et arrêtés des agents sur les objets suivants : levée du séquestre mis par erreur sur les biens de René Plouzin, (f° 7) ; — attestation de civisme, de bravoure et de patriotisme délivrée par les habitants au citoyen Douville, commissaire du D. E., auquel on doit le rétablissement de l'ordre « parce qu'il a joint au glaive de la parole, le glaive des soldats républicains en faisant des courses nocturnes » (f° 18) ; — reproches aux troupes cantonnées à la Rouxière qui refusent de faire faction la nuit comme le jour (f° 28) ; — conflit entre le commandant Précourt et le commissaire du D. E. (f°s 40-45) ; — procès-verbal de la célébration de la fête de la Souveraineté du Peuple pendant laquelle le citoyen Douville a chanté l'*O Filii* des théophilanthropes et donné lecture du *Pater* (f° 50) ; — certificat de résidence rédigé pour Louis Deschampsneufs, directeur des fortifications à Sarrelibre (f° 78) ; — recherches faites pour retrouver les archives, les matrices de rôles et les états de section (15 germ. an VIII) ; etc.

L 1291. Cahier. — 41 feuillets, 2 pièces.

10 fructidor an IV - 25 brumaire an VIII. — Canton de la Rouxière. — Livre de correspondance des administrateurs municipaux contenant copie des lettres adressées à l'administration centrale, aux autorités civiles et militaires sur les objets ci-après : enlèvements de grains clandestins à surveiller (f° 2) ; — demandes de cartouches au commandant de l'arrondissement pour repousser les voleurs qui désolent les campagnes (f° 5) ; — pillage du bois de chauffage par les soldats à réprimer en organisant le service des fournitures et du casernement (f° 7) ; — rappel à l'exactitude envoyé aux agents municipaux qui se dispensent d'assister aux séances (f° 10) ; — adresse de reconnaissance aux Directeurs, après le 18 fructidor, avec protestation de dévouement (f° 12) ; — avis du retour de cinq capitaines de chouans au bourg de Saint-Herblon, portant la cocarde blanche, et demandes de troupes au général Grigny (f°s 19, 23 et 36) ; — avis d'un assassinat commis à Maumusson sur le greffier de la justice de paix (f° 41) ; etc.

L 1292. Cahier. — 41 feuillets.

An III - an VI. — Canton de Saint-Julien-de-Vouvantes. — Correspondance adressée à l'administration municipale par l'inspecteur des vivres, le receveur de l'arrondissement de Nozay, le trésorier de l'hospice de Châteaubriant, le receveur général du département, les membres de l'administration centrale et divers particuliers.

L 1293. Cahier. — 110 feuillets.

10 nivôse an IV - 27 brumaire an VII. — Canton de Saint-Nazaire. — Procès-verbaux des séances de l'administration municipale contenant les délibérations, avis, arrêtés des agents municipaux et les conclusions du commissaire du D. E. Ricard, sur les objets suivants : versement des contingents de grains dans les magasins et contrôle (f°s 8 [illegible]) ; — célébration de l'anniversaire de la mort du dernier roi des Français et discours prononcés à l'église (f°s 11-13) ; — projet d'organiser la garde nationale avec un groupe de 30 hommes (f° 21) ; — emprunt du bulletin des lois de Saint-André-des-Eaux pour combler les lacunes de la collection du chef-lieu (f° 23) ; — présentation de Perrine Loiseau, âgée de 52 ans, pour institutrice (f° 26) ; — ouverture de la coupe du gouesmon (f° 27) ; — réquisition des colonnes mobiles contre une bande d'assassins (f°s 31 et 36) ; — revue de la garde nationale par le général Cambray (f° 44) ; — avis de l'existence d'un auditoire avec geôle à Saint-André-des-Eaux, provenant de la féodalité (f° 51) — bail à ferme du moulin de Lério (f° 52) ; — mesures de rigueur édictées contre les mendiants (f° 59) ; etc. — Réquisitions de charrettes, de mottes, de bois de chauffage, de chevaux de selle, de fourrage, de viande, de matériel par les troupes de passage et par les canonniers des forts établis sur la côte.

L 1294. Cahiers. — 131 feuillets.

17 germinal an V - 1er floréal an VIII. — Canton de Saint-Nicolas-de-Redon. — Procès-verbaux des séances de l'administration municipale, présidées par les citoyens Panheleux, Scribaut, Hugron et Pérouse, en présence des commissaires du D. E. Cocaud-Painfau, Dubignon, Bénier et Scribaut. Avis et arrêtés concernant les affaires suivantes : nomination du secrétaire Dumont, des gardes-champêtres (f°s 8 et 9) ; — demande d'un second notaire pour le canton (f° 20) ; — battues à faire tous les mois pour la destruction des animaux nuisibles (f° 33) ; — prescriptions nombreuses et pressantes pour activer la réfection des matrices des rôles détruits (f° 61) ; — certificat de résidence de Pierre-Louis Becdelièvre, habitant d'Avessac (f° 96 ; — vœu en faveur du maintien du droit de pâture dans les prés de Saint-Nicolas, exercé de temps immémorial, après la récolte, par les habitants (f° 129) ; — tableau de la répartition de la contribution foncière de l'an VII (f° 17) ; — des réclamations présentées par les contribuables pour les cotes personnelles et mobilières (f° 22) ; — réquisitoire invitant le secrétaire à placer le drapeau tricolore à la porte de la maison commune les jours de décade et de fête (f° 34) ; etc. — A la fin du cahier, livre de correspondance pour les années VII et VIII.

L 1295. Registre et 2 cahiers. — 222 feuillets et 7 pièces.

22 frimaire an IV - 9 floréal an VIII. — Canton de Sainte-Pazanne. — Procès-verbaux des séances de l'administration municipale contenant les délibérations, les arrêtés, les avis des agents sur les

affaires suivantes : élection d'un secrétaire en chef, Denis Lucas, de Nantes (f° 22) ; — présentation de deux passagers pour le service du bac de Port-Saint-Père (f° 30) ; — plaintes contre la conduite du général Monnet, qui enlève les bestiaux sans estimation ni bons (f° 32) ; — nomination du citoyen Gros, commissaire provisoire du D. E. (f° 34) ; du citoyen Chauvet, président de l'administration municipale (f° 43 bis) ; — défense de placer des cabarets sur le champ de foire de Sainte-Pazanne et aux environs (f° 41) ; — abonnement au Journal du Département, publié par Malassis (f° 60) ; — interdiction de l'école de Julien Legris, instituteur, parce qu'il ne fait pas réciter la *Déclaration des Droits de l'Homme* (f° 64) ; — révocation du citoyen Gros, commissaire du D. E., lequel est remplacé par le citoyen Biré (f° 74) ; — réquisitoire contre le secrétaire Bouron, convaincu de concussion (f° 90) ; — augmentation du nombre des foires de Sainte-Pazanne (18 messidor an VII) ; — suspension des séances et envoi des registres à Nantes, dans la crainte des chouans (15 brumaire), reprise des séances le 21 pluviôse an VIII ; — certificats de résidence, permis de port d'armes ; etc. Pièces diverses concernant le traitement du secrétaire Bouron et la rentrée en fonctions du commissaire Gros.

L 1296. (Registre.) — 146 feuillets.

17 thermidor an IV - 17 messidor an VI. — Canton de Saint-Philbert-de-Grandlieu. — Procès-verbaux des séances de l'administration municipale contenant les réquisitoires des commissaires du D. E., Hérault, Landais et Grasset, les délibérations et arrêtés concernant les affaires ci-après : répression des délits commis dans les campagnes par les maraudeurs, qui emportent des raisins et du bois (f° 21) ; — statistique des maisons incendiées, des maisons endommagées et de celles qui sont intactes, à envoyer au Ministère des Finances (f° 32) ; — plaintes contre les soldats cantonnés à Saint-Philbert, qui abusent du droit de gîte, prennent le bois et les instruments de cuisine (f° 33) ; — présentation du citoyen Villaine comme instituteur du canton, avec 24 livres de traitement (f° 35 bis) ; — règlement de police concernant la propreté des rues, les heures d'ouverture des cabarets et la visite des passeports (f°s 39, 67 et 97) ; — vol et dégradations à dénoncer au général Grigny contre des chasseurs cantonnés à Saint-Philbert (f° 42) ; — baux à ferme de divers biens nationaux saisis sur des émigrés (f°s 76-83) ; — protestation du citoyen Dargent, père, médecin, contre son arrestation ; il se justifie d'avoir soigné tous les blessés à l'Echasserie et à Beaupreau, sans distinction de parti (f° 127) ; etc.

L 1297. Registre. — Grand in-f° ; 57 feuillets.

26 messidor an VI - 5 germinal an VIII. — Canton de Saint-Philbert-de-Grandlieu. — Procès-verbaux des séances de l'administration municipale, présidée par Martin Lévêque, contenant les délibérations, avis et arrêtés relatifs aux objets ci-après : célébration de la fête du 14 juillet (f° 2) ; — instances en faveur du rétablissement du pont de Saint-Philbert, passage très fréquenté (f° 3) ; — adjudications de récoltes, rectifications à faire au tableau des foires (f° 9) ; — opérations de la répartition des contributions et des dégrèvements accordés (f°s 17 et 18) ; — remontrances au percepteur Sorin, qui soulevait des plaintes par la levée des frais de garnisaires (f°s 20 et 54) ; — dépôts de comptes de gestion par les gérants des biens d'émigrés (f°s 26-27) ; — choix de la maison Monnier pour l'ouverture d'une caserne (f° 45) ; — souscription ouverte pour le rétablissement du pont de Saint-Philbert (f° 47) ; — relations de brigandages qui eurent lieu en brumaire an VIII, vœux en faveur du retour du receveur d'Enregistrement, qui s'était réfugié à Nantes pendant les troubles (f° 54) ; — certificats de résidence et de civisme ; etc.

L 1298. Cahier. — 36 feuillets.

28 fructidor an IV - 20 floréal an IX. — Canton de Saint-Philbert-de-Grandlieu. — Correspondance adressée par le président Vacher et les membres de l'administration municipale aux autorités civiles et militaires, à propos des affaires ci-après : refus des 12 adjoints de collaborer à la répartition des contributions (f° 2) ; — tableau de la misère et de la gêne qui résultent des réquisitions militaires et des vexations qu'ils éprouvent, depuis 15 mois, de la part des chasseurs de la Vendée (f° 7) ; — réclamations des contribuables, qui sont accablés par les exigences du receveur général (f° 16) ; — appel aux armes adressé aux patriotes contre une poignée de brigands qui ont pillé Geneston et Montebert (f° 20) ; — explications sur la conduite des habitants de Saint-Philbert pendant les événements

de brumaire an VIII, rapports aux généraux Grigny et Muller sur les brigandages commis dans les environs (fos 21-23) ; — récriminations contre le capitaine Beilvert de Bouaye (f° 24) ; — mémoire adressé au Premier Consul pour obtenir une décharge d'impositions (f° 26) ; — en tête du cahier, compte rendu de la gestion des administrateurs, du 1er vendémiaire an VI au 30 germinal an VIII.

L. [illegible] — 2 feuillets.

15 ventôse an V - 28 floréal an VIII. — Canton de Saint-Sébastien. — Procès-verbaux des séances de l'administration municipale contenant des délibérations, avis, arrêtés, avec les conclusions des commissaires du D. E., Fleuranceau et Bouché, sur les objets ci-après : décharge de contributions personnelles arriérées en l'an V, à solliciter pour les deux communes du canton, attendu qu'elles ont été incendiées et pillées (f° 3) ; — pétitions présentées par de nombreux particuliers ruinés par la guerre civile, désignations d'experts ; — présentation du citoyen Taste, greffier de justice de paix, qui sollicite les fonctions d'instituteur (f° 17) ; — renouvellement des agents municipaux et présidence attribuée à Nic. Viaud (f° 19) ; — tableau des électeurs inscrits, dont le chiffre s'élève à 333 (f° 24) ; — serments des nouveaux élus de l'an VI ; création de sept foires (f° 32) ; — abstention des habitants à la célébration de la fête du 14 juillet an VI (f° 36) ; — nomination de répartiteurs (prairial an VII) ; — translation du lieu des séances dans l'intérieur de Nantes, avec les archives, pour éviter les vengeances de ceux qui ont participé au brigandage (30 vendémiaire an VIII) ; etc.

L. [illegible] — 108 feuillets.

18 vendémiaire an V - 4 prairial an VIII. — Canton de Sion. — Procès-verbaux des séances de l'administration municipale contenant les délibérations, les arrêtés et avis des agents, avec les réquisitoires du commissaire du D. E. et différentes pièces : désignation du citoyen Delalande pour faire fonctions de percepteur, attendu qu'il est très riche et sans enfants (f° 6) ; — décharge complète des contributions antérieures à l'an V, pour le canton de Sion, demandée à raison des pillages commis par les chouans pendant 2 ans (f° 8) ; — consentements à des mariages ; demande d'une brigade de gendarmerie (f° 28) ; — défense, sous peine d'amende, de travailler les jours de décadis (f° 49) ; — tableaux de répartition de la contribution foncière de l'an VII, des sommes accordées en dégrèvement et des centimes additionnels pour dépenses communales (f° 57) ; etc. — Autre cahier contenant copie des lettres adressées aux administrateurs du département, à propos du recouvrement des contributions, de la confection des listes destinées à remplacer les registres de l'état civil perdus, de la prise de trois louves et du paiement de la prime, de la plantation des arbres de la Liberté à recommander partout (pluviôse an VI), du partage de la recette des patentes de l'an V et de la moitié des amendes ; etc.

L. 1301. Cahier. — 76 feuillets.

8 vendémiaire an V - 5e jour compl. an VII. — Canton de Souldan. — Livre de correspondance contenant la copie des lettres adressées à l'administration municipale par les administrateurs du Département, les réponses et aussi les lettres envoyées aux percepteurs, aux autorités civiles et militaires, à propos du visa des bons de consommation (f° 5) ; — du recouvrement des fonds destinés à couvrir les charges locales (f° 6) ; — de l'utilisation des bois abattus (f° 10) ; — de l'absence de tout instituteur dans le canton (fos 21 et 38) ; — de la nomination du citoyen Coquelin pour vérifier les feuilles décadaires du percepteur (f° 39) ; — des plaintes portées contre les volontaires cantonnés à Souldan qui ont maltraité et injurié des habitants (fos 46-47) ; — convocations, accusés de réception, réquisition de deux voitures par le chef du 3e bataillon de la 19e demi brigade d'infanterie légère (f° 68) ; etc.

L. 1302. (Registre.) — Petit in-f°. 119 feuillets.

12 novembre 1793 - 21 germinal an VIII. — Canton de Thouaré. — Procès-verbaux des séances de l'administration municipale contenant, avec les délibérations, les avis et arrêtés relatifs aux actes suivants : nomination du président provisoire, Libaud, en présence du commissaire du D. E. P. Lechoisne (f° 3) ; — répartition d'une cotisation de deux mille francs par quatre commissaires percepteurs pour parer aux dépenses urgentes (f° 5) ; — dénonciation des pillages commis par la troupe cantonnée au Pas-Nantais, et qui soulèvent des plaintes (f° 15) ; — proposition de Perrine Bazin pour

institutrice avec indemnité de logement de 300 francs (f° 23) ; — installation du citoyen Potiron de Boisfleury en qualité de président, malgré sa parenté avec deux prêtres réfractaires (f° 32) ; — renouvellement des agents municipaux et de leurs adjoints (f° 57) ; — blâme infligé aux usurpateurs qui ont envahi les landes de Billiou, et ordre de détruire toutes les clôtures (f°s 74-75) — adjudication au rabais des démolitions de fossés non exécutées (f° 78) ; — ordre de résider à Thouaré infligé à Alexandre Bougrenet (f° 88) ; — invitation à la concorde et à l'obéissance aux lois adressée par le président de Bruyn aux habitants révoltés, rédigée à Nantes le 6 pluviôse an VIII, et retour des autorités à Thouaré le 1er ventôse (f° 146) ; etc.

L 1303 (Cahier). — 82 feuillets et 9 pièces.

23 germinal an II - 21 vendémiaire an VI. — Canton de Vallet. — Procès-verbaux des séances de l'administration municipale contenant les avis, les arrêtés pris par les agents et les réquisitions du commissaire du D. E., Dammien, sur les actes suivants : installation des agents et de leurs adjoints, prestations de serment (pp. 18-22) ; — nomination de commissaires au dénombrement de la population et des bestiaux (p. 27) ; — acte de notoriété du décès de Ch. Petitbeau-Montigny, fusillé par les brigands près de la Chapelle-Heulin (p. 28) ; caution d'Achille Barrin pour l'envoi en jouissance des biens de son père (p. 32) ; — installation du citoyen Brégeon en qualité de président de l'administration (pp. 34 et 45) ; — prescriptions relatives à la garde des vignes et à leur clôture (p. 41) ; — bail à ferme du pré Maillard (p. 49) ; — garnison à placer au Pallet pour surveiller les voyageurs (p. 59) ; — ouverture d'un registre pour inscrire les bons de réquisition (p. 65) ; — installation du commissariat au presbytère et du secrétariat au collège (p. 115) ; — divers actes de décès, obligation pour les agents municipaux de porter l'écharpe tricolore avec un chapeau rond, orné d'une plume panachée aux trois couleurs (p. 142) ; etc. — Arrêté du Directoire exécutif portant nomination des agents de l'an VI et du président Bretonnière, et pièces diverses relatives aux contributions.

L 1304 (Cahiers). — 98 feuillets.

3 nivôse an III - 6 pluviôse an VIII. Canton de Varades. — Déclarations de pertes occasionnées par des pillages de greniers à foin, de voitures de roulage, des vols commis (f° 5) ; estimations de dommages causés par des bestiaux mis en pâture ; — dénonciation de quelques gardes nationaux qui ont fui lâchement devant les chouans et semé la terreur à Varades (f° 4) ; — liste des réfugiés de la Vendée qui sont venus demander à repasser la Loire (f° 4) ; — arrestation de la diligence près du pont de la Fourcherie, par 150 chouans (f° 9) ; — réorganisation de la garde nationale ; — rapport au général Canclaux sur une attaque du bourg de Varades par 1500 chouans et sur les rations demandées par les gardes nationaux (f° 13) ; — lettre de l'abbé Bascher à l'abbé Lambert, vicaire à Saint-Herblon, sur l'organisation du clergé (f° 15) — ordre de service pour le citoyen Henri, chargé du commandement des troupes de l'arrondissement d'Ancenis (f°17) ; — récriminations contre les soldats qui volent, pillent et dévastent tout, et ont emporté même le portail du cimetière pour se chauffer, et contre les chouans qui démontent les charrettes pour empêcher les transports (f° 23) ; — remboursement des frais de fortification avancés pour la protection de Varades demandé au Ministre de la Guerre (f° 26), déclarations de domicile et de soumission aux Lois, de créances, de fermages ; — allocation de 100 livres au citoyen Boullant, instituteur (f° 37) ; etc. — Autre cahier de correspondance contenant les lettres adressées au Département, aux autorités civiles et militaires sur divers sujets.

L 1305. — Liasse. — 182 pièces.

An IV - an VIII. — Canton de Varades. — Correspondance, circulaires et instructions adressées à l'administration municipale par les Ministres, les administrateurs du Département, les autorités civiles et militaires à propos des affaires ci-après : distribution des paquets de lettres confiés aux agents municipaux, cahiers de dénombrement de population à remplir, estimation et répartition des dépenses d'organisation à presser, nomination de gardes champêtres (an IV) ; — confection des tableaux de fournitures militaires, des produits de la dernière récolte, réparation des lacunes dans les registres de l'état civil, démission du citoyen Bourget, commissaire du D. E., dénonciation du citoyen de Bourmont et ordre de le rechercher avec sa bande, listes d'électeurs (an V) ; — adjudication du recouvrement

des rôles de contributions de l'an VI au profit de Marie-Joseph Nenable, qui l'a prise pour 2 deniers par franc, arrêté de nomination des agents municipaux et de Jean-Louis Guesdon, président, conditions de validité des assemblées municipales à rappeler, élections du juge de paix, des agents municipaux et des officiers de la garde nationale (an VI) ; — adoption par l'Etat et entretien des enfants abandonnés, demande de secours contre une bande de chouans qui menace Montrevault et les alentours (messidor an VII) ;— dénombrement à faire pour les chevaux et mulets du canton, résultat du plébiscite ouvert sur l'acceptation de la Constitution de l'an VIII comprenant trois millions de suffrages ; etc.

L [illegible]

An IV-an VI. — Canton de Vertou. — Correspondance, circulaires, instructions envoyées à l'administration municipale par les Ministres, l'administration départementale, le commissaire du D. E. à Nantes, les commissaires des guerres, etc., à propos des affaires suivantes : fixation du ressort de chaque magasin militaire pour le versement des contributions en grains; l'adoucissement des réquisitions, le relevé des terres ensemencées avec indication de la qualité et de la quantité (an IV) ; — l'examen rigoureux des pièces produites par les absents pour obtenir un certificat de résidence, et des faux congés distribués à prix d'argent ; abus commis dans la fourniture du bois de chauffage à réprimer ; — indemnité de dommages réclamée par la citoyenne de la Bretonnière, propriétaire au Frêche et à la Grammoire (an V) ; — organisation de la garde nationale à préparer activement contre l'audace des brigands, entrée en fonctions du receveur général Minyer, interdiction de délivrer des passeports aux gens de mer sans l'approbation des autorités maritimes, transmission de lois à faire afficher et publier, attributions de pouvoirs militaires aux administrations centrales sur les gardes nationales dans les communes insouciantes (an VI) ; etc.

L [illegible]

An VII-an VIII. — Canton de Vertou. — Correspondance, circulaires et instructions adressées à l'administration municipale par les Ministres, les autorités civiles et militaires, les membres de l'administration départementale à propos des affaires ci-après : recouvrement rapide des droits de patentes pour les années V et VI, responsabilité des communes à l'égard des désordres commis sur leur territoire, rappel des prescriptions de la loi du 20 septembre 1792 sur le dépôt du double des registres de l'état civil, rédaction de rôles provisoires pour le paiement d'un à compte sur les contributions de l'an VII ; délais accordés pour les demandes en réduction sur les cotisations à la contribution personnelle, mobiliaire et somptuaire ; renseignements à recueillir sur l'ancien clergé, sur les bacs et bateaux de passage, tableaux à présenter pour la mise en ordre des revenus et dépenses des communes, procédure à suivre pour le fonctionnement des assemblées primaires et la formation des bureaux de vote, divers programmes tracés pour la célébration des fêtes républicaines (an VII) ; — appel à la vigilance contre les Emigrés et les prêtres qui tentent de rentrer, règles à suivre pour la répartition des contributions, la levée d'une subvention de guerre et la délivrance des patentes (an VIII) ; etc.

L 1208 Registre in-folio. 142 feuillets.

5 fruct. an IV — 11 floréal an VIII. — Canton de Vieillevigne. — Procès-verbaux des délibérations de l'assemblée municipale contenant les résolutions prises à propos des affaires suivantes : serment de fidélité à la République prêté par les administrateurs en présence du commissaire du D. E., Em. Gobil (f° 2) ; — levée d'une cotisation de 500 livres pour subvenir aux besoins les plus pressants (f° 5) ; — mesures de propreté prescrites pour la salubrité des rues de Vieillevigne (f° 7) ; — rapports sur des demandes d'alignement (f°s 8-10) ; — règlement de police du marché des denrées contre les accapareurs (f° 12) ; — dépôt du brevet de chirurgien délivré au citoyen Guyet (f° 14) ; — appel au dévouement des habitants pour la formation d'une garde nationale (f° 18) ; — répartition des charges du casernement de la troupe sur tous les habitants sans exception (f° 40) ; — installation des fonctionnaires nommés dans l'assemblée primaire de l'an VI (f° 60) ; — prestation de serment de la femme Hardouin, Marie Lecomte, nommée institutrice (f° 72) ; — ouverture d'une chambre au-dessus de la maison d'arrêt pour la célébration des décadis au bourg de Vieillevigne (f° 82) ; — cahier de la correspondance contenant copie des lettres adressées aux autorités civiles et militaires à propos des contri-

butions, de la ruine de l'église qui s'est écroulée en partie (f° 6) ; — adresse aux ministres du culte catholique pour les convier à la réouverture des églises et à la reconnaissance de la Constitution de l'an VIII (f° 15) ; etc.

L 1309. (Liasse.) — 145 pièces.

An IV-an V. — Canton de Vieillevigne. — Correspondance, circulaires et instructions adressées à l'administration municipale par les Ministres, les membres de l'administration départementale, les commissaires des guerres, le général Grigny et quelques particuliers à propos des affaires ci après : rétablissement de la confiance dans le parti républicain et vigilance à déployer contre le royalisme, encouragement à donner aux reconstructions de maisons incendiées (an IV) ; — la préparation des opérations relatives aux assemblées primaires, ouverture d'une maison de sûreté ; informations prises sur la présence de Brossier et de Couvreur, anciens chefs de division des insurgés, évadés de Saumur ; rappel des règles à observer pour maintenir l'ordre et l'activité dans les assemblées municipales, emploi des fournitures livrées dans les magasins militaires à vérifier, et ordre à suivre pour la production des comptes de livraison (an V) ; etc.

L 1310. (Liasse.) — 200 pièces.

An VI. — Canton de Vieillevigne. — Correspondance, circulaires et instructions adressées à l'administration municipale par les Ministres, les administrateurs du Département, le commissaire du D. E. à Nantes, les autorités militaires, à propos des affaires ci-après : renouvellement des agents municipaux, fixation des remises accordées aux percepteurs, appel au concours de tous pour protéger les personnes et les propriétés, concession d'une solde provisoire aux militaires blessés, à titre de subsistance, conditions arrêtées pour les réductions à opérer sur le contingent des contributions, liste des percepteurs à fournir, présentation de candidats pour les fonctions judiciaires, surveillance à exercer sur les journaux et les périodiques distribués en dehors de la Poste, et sur les réunions des Sociétés politiques ; déductions à faire aux contribuables qui auraient supporté les cotes assises sur les domaines nationaux, nomination de la femme Hardouin, en qualité d'institutrice, ordonnances de paiement, etc.

L 1311. (Liasse.) — 281 pièces.

An VII - an VIII. — Canton de Vieillevigne. — Circulaires et instructions, correspondance adressée à l'administration municipale par les Ministres, les commissaires des guerres, l'administration centrale, et arrêtés concernant les affaires ci-après : contrôle des versements à faire par les percepteurs aux préposés et au receveur général, et visa des récépissés des sommes versées, surveillance du commerce de la poudre, instances à poursuivre contre les contribuables en retard, appréciation du loyer des assujettis à la patente pour la fixation du droit proportionnel ; états de recettes et de dépenses à fournir pour l'ordre de la comptabilité communale ; colportage d'un écrit fanatique donné comme une lettre venue du Ciel, par les Royalistes (ventôse an VII), délivrance des passeports à l'étranger attribuée aux administrateurs du Département, vigilance à exercer sur la délivrance des certificats de résidence, logement dû aux employés et charretiers d'artillerie voyageant pour le service ; — perquisitions faites à la ferme de l'Ecorce à l'occasion d'un rassemblement présidé par le prêtre Bizeul, ex vicaire de la paroisse (4 prairial an VII) ; — conditions imposées aux citoyens désireux de fixer leur résidence à Paris ; — fermeture de l'école de la citoyenne Chamaillard, institutrice particulière, qui refuse de conduire ses élèves aux réunions décadaires ; etc.

L 1312. (Registre.) — Petit in-f°; 73 feuillets.

3 fructidor an IV. - 27 fructidor an VIII. — Canton de Vritz. — Procès-verbaux des séances de l'administration municipale contenant, avec les délibérations et les arrêtés, les conclusions des commissaires du D. E., Terrier, Lodé, Héry, sur les actes suivants : observations sur l'incommodité du chef-lieu choisi pour le canton (f° 4) ; — vérification de la recette des percepteurs sous les trois jours (f° 6) ; — tirage au sort des agents municipaux sortant de l'administration (f° 11) ; — élections d'un juge de paix, des assesseurs et d'agents municipaux (f°s 13-18) ; — remplacement du citoyen Néel, secrétaire, par le citoyen Chr. Brillet, moins exigeant (f° 33) ; — radiation de la liste des émigrés au profit de l'abbé Jacques Moutel, curé de Saint-Sulpice-des-Landes (f° 34) et de l'abbé Lemarié (f° 39) ; — pro-

testation contre l'estimation des revenus fonciers du canton où sont les communes les plus pauvres (f° 37) ; — affirmations de créances des serviteurs de M. de la Ferronnaye (f°s 44-45) ; — réfection du pont des Grands-Gués et fourniture du bois nécessaire (f° 52) ; — déposition du percepteur Gicquiau contre Grand-Louis et sa bande qui l'a volé plusieurs fois (f° 65) ; etc.

QUATRIÈME PARTIE

FONDS DIVERS

Comités de Surveillance

L 133. Liasse. — 17 pièces.

An II - an III. — Comité de surveillance d'Ancenis. — Arrêté de création du R. du P. Garreau (12 germ. an II) ; — états nominatifs, listes de suspects de la commune de Vritz ; déclarations des violences subies par divers citoyens en voyage, avis d'événements relatifs à la guerre civile, interrogatoires, certificat de civisme pour le juge de paix de Ligné, Guitton ; etc.

L 134. Liasse. — 72 feuillets et 32 pièces.

An II-an III. — Comités de surveillance du district de Chateaubriant établis à Abbaretz, au Petit-Auverné, à la Chapelle-Glain, Erbray, Fercé, Melleray, Moisdon, Rufligné, Saint-Aubin-des-Châteaux et Treffieux. — Procès-verbaux des séances, déclarations, rapports et dénonciations concernant les meurtres commis et les vexations exercées par les révoltés, les renseignements à fournir sur les suspects, les émigrés et les détenus, les mesures de sûreté générale à prendre, la distribution des secours, les perquisitions à domicile, la recherche des conscrits réfractaires ; etc.

L 135. Liasse. — 11 feuillets et 44 pièces.

An II - an III. — Comité de surveillance de Chateaubriant. — Ordres d'arrestation et demandes d'élargissement concernant les citoyens Bernard, dit Tertrais, Ernoul, Vitré, Gaultier, Guibourg, Coiquaut, Potiron, Dupin, receveur de l'enregistrement à Blain, et autres ; — dépositions concernant divers actes de brigandage, le meurtre du maire d'Issé, Eluère ; — cahiers de correspondance contenant copie des lettres adressées aux autorités civiles et militaires, au comité de sûreté générale, à la gendarmerie, aux agents nationaux, aux représentants du Peuple en mission, etc. ; — correspondance reçue de l'agent national du district, de l'adjudant général Marès, des comités de surveillance voisins concernant les détenus à relâcher, les suspects à surveiller, les perquisitions à faire dans les bois, etc. — Livre d'ordre des affaires expédiées en l'an III.

L 136. 6 cahiers et liasse. — 273 feuillets et 15 pièces.

28 thermidor an II - 27 pluviôse an III. Comité de surveillance de Châteaubriant. — Déclarations de divers citoyens relatant la conduite et les propos de diverses personnes favorables aux révoltés, les actes de brigandage, les rassemblements armés ; — dénonciations contre les citoyens Rodrigue et Fichaux ; enquêtes sur les violences commises au village de la Chaussée, en Moisdon, par une bande de chouans commandée par le chef Lemaître (brumaire an III) ; — sur l'attaque d'un convoi de grains près du Petit-Auverné (ventôse an III) ; — interrogatoires de Louis Nerbonne, tailleur (9 fructidor an II), de Jeanne Henry, femme Thomerot (29 fructidor an II) ; etc.

L 1317. (Registre.) — Grand in-f° ; 165 feuillets.

24 vendémiaire an II - 1er germinal an III. Comité de surveillance de Châteaubriant. — Procès-verbaux des séances contenant des rapports et des résolutions sur les affaires suivantes : liste des citoyens chez lesquels les scellés seront apposés (f° 1) ; — mesures de défense à prendre pour protéger Châteaubriant (f° 6) ; — nouvelles de la marche de l'armée vendéenne depuis le passage de la Loire (f° 11) ; — notes sur les personnes arrêtées et envoyées à Rennes et sur les suspects (f°s 15, 21 et 22) ; — déclarations, interrogatoires, avis sur des demandes d'élargissement, relations de brigandage, enquêtes sur la conduite de nombreux citoyens ; etc.

L 1318. (Liasse et Registre.) — Petit in-f° ; 48 feuillets.

9 fructidor an II - 29 ventôse an III. Comité de surveillance de Clisson. — Procès-verbaux des séances et délibérations tenues à Nantes, île Feydeau, rue Désilles, 6, contenant des avis et résolutions concernant des détenus dont on demande la mise en liberté, la délivrance des certificats de civisme, la réorganisation du personnel, l'élection des citoyens Gautret (f° 21), et Duboueix, présidents (f° 41). — Cahier de correspondance envoyée aux officiers municipaux des diverses communes et aux comités de surveillance. — Lettres diverses reçues de l'agent national près le district et des communes du ressort. Formation du bureau du comité de Vertou.

L 1319. (Liasse.) — 32 pièces.

An II. — Comités de surveillance du district de Guérande établis à Assérac, à Batz, Besné, Crossac, Donges, Guérande, Herbignac, Mesquer, Montoir, Pontchâteau, Saint-Lyphard, Saint-Molf, Saint-Nazaire et Sainte-Reine. — Elections des membres de chaque bureau ; résumé des travaux et des résolutions prises ; — prestations de serment ; — dénonciation du curé de Besné et de son vicaire qui font l'école volontairement ; — compte décadaire et compte de gestion du comité de Guérande ; — inventaire de métaux ; — réquisition des cordonniers ; confection du salpêtre ; — perquisition chez les suspects ; etc.

L 1320. (Cahier). — 9 feuillets.

23 pluviose an II - 1er nivôse an III. — Comité de surveillance de Machecoul. — Formation du bureau sous la présidence de Fr. Charruau. Examen des certificats de civisme délivrés au nombre de 501 ; mandat d'arrêt contre J. X. Vitalis, « meneur de l'aristocratie » ; interrogatoire de Pierre Clavier.

L 1321. (Liasse.) — 170 pièces.

An II - an III. — Comités de surveillance de la société populaire de Nantes et du district établis à Indre, Petit-Mars, Rezé, Saint-Herblain et les Touches. Election des membres, correspondance et rapports, propositions, arrêtés sur la distribution des secours aux blessés, la recherche des suspects, l'apurement des comptes ; programme des devoirs imposés aux comités de surveillance par le Comité de Salut public. — Dénonciations des personnes absentes ou suspectes par leur conduite et leurs propos : Archambault, Beilvert, Blanchard de la Musse, Blin, médecin, Biré de la Mévellière, Cressent, commandant de place à Nantes, Dufayel, comédien, François, négociant, Faye, directeur des subsistances, Granseau, Le Couteulx, curé de Rezé, Le Coq, juge au tribunal révolutionnaire, Proust, officier municipal, Rosier, du tribunal de commerce, Esnault et Sartre, prêtres assermentés, et autres ; — interrogatoires, mémoires de justification ; — déclarations et rapports de divers particuliers concernant les événements de la guerre civile dans les communes de Couëron, de Corsept, de Chemeré, de Nantes ; l'esprit public, les réquisitions, les malversations ; — dénonciations d'effets, d'armes et de provisions cachées, d'efforts tentés pour passer la Loire ; etc.

L 1322. (Liasse et Registre.) — Grand in-f° ; 147 feuillets et 13 pièces.

29 vendémiaire - 24 ventose an II. — Comité révolutionnaire de surveillance. — Arrêté des représentants du P. Gillet et Ruelle établissant un comité de 13 membres qui seront salariés (20 vendémiaire). — Procès-verbaux des séances contenant les noms des membres présents et le résumé des résolutions prises surtout à l'égard des suspects et des prisonniers, pièces déposées et communiquées à Carrier, actes d'accusation, réquisitoires, mandats d'amener, comparutions de prisonniers, ordres d'ar-

restation et de conduite en prison, transferts de prisonniers, élargissements, réclamations, dénonciations ; — à la page, 25 on lit : « incarcération de tous les négociants riches et de tous les gens d'esprit que l'opinion désigne comme suspects ». A la page 127, « offre d'un don civique de dix mille livres par Carrier, à prendre sur ce que lui doit Wieland ». — Liste des individus dénoncés avec des notices, des citoyens qui ont réclamé des certificats de civisme ; interrogation du représentant du P. Bourbotte au sujet des motifs de l'arrestation du général Dutilh.

L 323 (Registre). Petit in-f°, 36 feuillets.

21 ventôse an II - 8 brumaire an III. — Comité de surveillance de la société populaire de Nantes. — Dénonciations contre l'abbé Brunet, prêtre insermenté (n° 8) ; contre Pimot et ses complices accusés d'avoir préparé la fuite des frères Thoinnet (n° 11) ; — contre Fouquet et Lamberty (n°s 24 et 25) ; — renouvellement des membres du comité, élection du président Champenois (f° 5) ; — procès-verbaux des séances tenues sous la présidence de Forget, contenant des avis et des résolutions sur les moyens de pourvoir la ville de Nantes des approvisionnements nécessaires en bois, en suifs, en grains, en charbon, les mesures à prendre pour terminer promptement la guerre de la Vendée (f°s 15 et 24) ; — l'enquête à faire sur la conduite des généraux Cordelier (f° 20), Jacob, responsable de la surprise du camp de la Roullière (f° 20) ; Sabatier (f° 22) ; — la recherche des pièces à conviction à produire pour le procès de Carrier (f° 24) ; — copie des ordres de service délivrés par Carrier à Lamberty (f° 27) ; — collecte de 266 livres pour habiller et nourrir Leroy, marchand de volailles, échappé à la noyade, afin qu'il aille à Paris témoigner contre Carrier (f° 29) ; — déclarations de divers citoyens dont les dépositions seront aussi envoyées à l'accusateur public ; etc.

L 324 (Registre). — Grand in-f°, 195 feuillets.

26 vendémiaire an III - 22 nivôse an IV. — Comité de surveillance de Nantes. — Procès-verbaux des séances contenant en abrégé mention des élargissements de prisonniers, des mandats d'amener, des levées de scellés, des dépôts de déclarations concernant Carrier (f° 47) ; — installation des nouveaux membres du comité (f° 65) ; — inculpations contre le directeur de la boulangerie du Calvaire (f° 76) ; — enquête sur le sort des enfants de la Vendée recueillis chez des particuliers (f° 84) ; — ordre d'arrestation des membres de l'ancien comité révolutionnaire acquittés à Paris (f° 93) ; — informations sur le pillage du château de la Gascherie imputé à un détachement de chasseurs de l'Oise (f° 110) ; — mentions de dénonciations, de poursuites et d'interrogatoires ; — plaintes contre les violences commises par la force armée de Nort et de Petit-Mars (f° 140) ; — rapport contre l'abbé Pimot, ex-curé de N. D. de la Fosse, qu'on a vu exercer le ministère paroissial, note sur 3 cloches armoriées (f° 152) ; — consignes des postes établis aux barrières de Nantes ; — enquête sur la présence de plusieurs prêtres insermentés à Nantes (14 thermidor an III) ; — suppression du comité et inventaire de ses archives.

L 325 (Registre). Grand in-f°, 69 feuillets.

23 ventôse - 10 prairial an II. — Comité révolutionnaire de surveillance de Nantes. — Livre d'ordre contenant le sommaire des affaires traitées dans chaque séance et la nomenclature des pièces déposées sur le bureau. — Dénonciations, renvois de prisonniers, ordre d'incarcération, requêtes, observations sur la conduite de M. de la Ville, négociant fédéraliste (f° 13) ; — conférence provoquée sur la question de l'insalubrité des prisons (f° 27) ; — certificats, réponses à diverses lettres ; etc.

L 326 (Registre). Petit in-f° ; 296 feuillets.

26 prairial an II - 17 fructidor an III. — Comité de surveillance de Nantes. — Rapports et correspondance. — Copie de lettres adressées aux représentants du peuple, aux commissaires des guerres, aux officiers de gendarmerie, aux administrateurs du Département et du District, aux comités de surveillance, à l'accusateur public près le tribunal révolutionnaire, à la commission militaire extraordinaire et révolutionnaire, aux agents maritimes, au commandant de la place de Nantes, aux concierges des maisons d'arrêt ; etc.

L 327 (Registre). Petit in-f° 143 feuillets.

3 mess. an II - 23 prairial an III. Comité de surveillance de Nantes. — Interrogatoires de Françoise Combaud, femme Gabory (p. 11) ; — de Pierre Guillet (p. 25) ; — de Louis Boulas (p. 59) ; —

de Michel Larralde (p. 64) ; — de Pierre Perraud (p. 87) ; — de Pierre Lesage (p. 113) ; — de Franc. Moisdon (p. 149) ; — de François Corron, ex-avoué, témoin dans le procès de Carrier (p. 194) ; — de Joseph Beillevert, maréchal des logis de la 3e compagnie des guides de l'armée de l'ouest, né à Bouaye, accusé de divers assassinats à Pont-Saint-Martin et à Bouguenais (p. 196) ; — d'Etienne Gosse, directeur de l'atelier d'armes établi dans l'église Saint-Nicolas de Nantes (p. 231) ; etc.

L 1328. (Registre.) — Petit in-fo ; 83 feuillets.

17 therm. an II - 22 nivôse an IV. — Comité de surveillance de Nantes. — Registre des déclarations reçues contre les deux frères Charlet, gendarmes de Pouancé (fo 2) ; — contre les Anglais à la Martinique (fo 8) ; — contre diverses troupes de brigands qui ont commis des pillages à Saint-Mars-du-Désert (fos 3 et 4) ; — contre Castelleneau, officier d'artillerie ; — contre les auteurs de quatre noyades effectuées à la Sécherie (fo 15) ; — contre Foucault et Carrier et la femme Normand relatant diverses scènes au domicile du représentant (fo 19-29) ; — contre la compagnie Marat (fo 22) ; — contre Robin, aide de camp de Lamberty (fo 27) ; — contre le général Cordelier et ses cruautés (fo 33) ; — contre Beillevert, les généraux Lusignan, Delaage, Huchet, Sureau (fos 37-39) ; — contre Pinard et sa bande de noirs, coupables d'atrocités (fo 42) ; etc. — La seconde partie du registre contient copie des lettres écrites aux représentants du P., aux généraux, au comité de Sûreté générale, au commandant de la place de Nantes, aux administrateurs du Département et du district ; etc.

L 1329. (Liasse.) — 136 pièces.

An II - an III. — Comité de surveillance de Paimbœuf. — Correspondance émanant du Comité de sûreté générale, des représentants du P. Bo et Bourbotte, des bureaux de la Marine, de la Société populaire, de diverses municipalités, de divers comités de surveillance de la région contenant des renseignements et des dénonciations sur le meurtre des frères Bruneau, sur des méfaits commis par la garde nationale de la Fraternité (Saint-Père-en-Retz) ; — sur la conduite de certains habitants de Saint-Viau, sur les conscrits réfractaires de la même commune, les dévastations commises par les volontaires de la Manche et de Lot-et-Garonne dans les campagnes ; — dossier des 65 prisonniers qui furent envoyés à la Commission militaire révolutionnaire de l'Ile de la Montagne (Noirmoûtier) et qui revinrent à Paimbœuf sans être jugés (an III) ; listes de détenus et de prisonniers élargis, notices ; — lettre de Mourain, lieutenant de gendarmerie, chargé de conduire à Paris les citoyens Galbaud, Millet, Closson, Deucy et la citoyenne Courneuve, relatant ses impressions de voyage (floréal an II) ; — interrogatoires de détenus, mise en liberté de l'officier de marine Halgan, annoncée par Le Carpentier, représentant du Peuple (germ. an II) ; etc.

L 1330. (Registre.) — Grand in-4 ; 99 feuillets.

5 juillet 1793 - 7 prairial an II. — Comités de sûreté générale et de surveillance de Paimbœuf. — Procès-verbaux des séances contenant les arrêtés pris pour la protection de Paimbœuf pendant l'état de siège ; nomination du citoyen Danglade au poste de commandant de place et organisation de ses bureaux (fo 2) ; — proclamations, ordres de service relatifs aux munitions, aux approvisionnements, aux fourrages, aux denrées, aux mouvements de troupes ; — organisation d'une expédition contre l'Ile-Adet, en Frossay, qui est le refuge des brigands (fo 41) ; injonctions aux boulangers qui fabriquent de mauvais pain (fo 42-43) ; aux épiciers et autres marchands qui dissimulent leurs marchandises (fo 59) ; — ordre de démolir le calvaire parce qu'il est « le signe du fanatisme et de la bêtise » (fo 89) ; etc.

L 1331. (Registre.) — Grand in-4 ; 97 feuillets.

10 nivôse an II - 30 ventôse an III. — Comité de surveillance de Paimbœuf. — Livre des procès-verbaux des séances contenant les avis et arrêtés pris à propos des affaires ci-après : transport des morts au cimetière au moyen d'un tombereau couvert, police des auberges recevant des étrangers (fo 15) ; — examen et interrogatoires de détenus ; — inventaire et visite des papiers des passagers d'un bâtiment étranger, parmi lesquels se trouvait le général de brigade Galbaud, gouverneur des îles Sous-le-Vent, son aide de camp et trois colons de Saint-Domingue (fos 46-47) ; — parti à prendre sur le sort des 225 prisonniers envoyés à l'île de la Montagne (Noirmoûtier) pour être jugés par la Commission militaire, et qui sont de retour à

Paimbœuf (f° 81) ; — nécessité de créer un hôpital pour les prisonniers qui manquent de soins absolument (f° 83) ; — destruction par le feu, dans le temple de la Raison, des tableaux et emblèmes rappelant la féodalité (f° 97) ; etc.

L 1332. (Registre.) — Petit in-f° ; 195 feuillets.

12 nivôse an II - 25 ventôse an III. — Comité de surveillance établi à Paimbœuf. — Procès-verbaux des séances contenant des interrogatoires sur convocations ou à la suite d'arrestations ; — dénonciations et dépositions diverses, déclarations d'élection de domicile, prise en charge de femmes et d'enfants sous condition d'en répondre ; contenant divers récits relatifs aux mouvements de l'armée de Charette (f° 9) ; — aux insultes et aux rapines des bandes de brigands (f° 89) ; — aux intelligences de la dame Lebreton-Jougatière, avec 13 émigrés dont elle a favorisé l'évasion à Noirmoûtier en frétant un bâtiment (f° 171) ; — à la cachette de Guillotreau, membre du conseil établi à Machecoul par les royalistes (f° 186) ; — à l'invasion du presbytère de Saint-Viau par une troupe de gens armés, racontée par l'abbé Le Provost (f° 53) ; — les émargements font mention des condamnations encourues et des élargissements.

L 1[illegible] (Registre.) — [illegible] feuillets.

25 thermidor an II - 30 ventôse an III. — Comité révolutionnaire de Paimbœuf. — Procès-verbaux des séances contenant les délibérations et arrêtés, plus, des informations sur le civisme des citoyens, l'élargissement proposé pour certains prisonniers, protestations contre les accusations de Carrier qui imputait au Comité la noyade accomplie dans la baie de Bourgneuf (f°s 42-59) ; — avis de disette de vivres à Noirmoûtier qui soulève des plaintes dans la troupe (f° 58) ; — démarches à faire pour protester contre la réduction à 3 livres du traitement des membres du Comité (f° 60) ; etc.

L [illegible] (Registre.) — [illegible] feuillets.

12 nivôse - 25 prairial an II. — Comité de surveillance de Paimbœuf. — Livre de correspondance contenant la copie des lettres reçues des comités de Paimbœuf, des bureaux civils de la Marine, des municipalités du district, du comité de Salut Public, du commandant de place, de Joseph Desageneaux, enseigne de vaisseau ; — de plus, les lettres adressées à l'accusateur public, à divers comités révolutionnaires, aux agents nationaux des districts, aux adjudants généraux Lefaivre et Guillemé (f°s 80 et 133), contenant des informations sur des rebelles, sur les prisonniers, sur les suspects, sur les interrogatoires qu'on leur a fait subir, sur les faux bruits répandus par la malveillance à propos de la boulangerie (f° 22) ; sur les forces de Charette (f° 64) ; — plaintes aux représentants du Peuple contre les officiers du cantonnement de Frossay, contre leurs soldats qui se font servir par « un grand nombre de femmes de familles brigandes » (f° 115) ; etc.

L 1335. (Registre.) — Petit in-f°, 168 feuillets.

26 prairial an II - 30 ventôse an III. — Comité de surveillance de Paimbœuf. — Livre de correspondance contenant copie des lettres échangées avec les autorités civiles et militaires à propos de la conduite des personnes arrêtées, de la garde des 64 prisonniers renfermés dans la chapelle du Haut-Paimbœuf (f° 20) ; — du parti à prendre pour le jugement et la nourriture de 316 prisonniers ramenés de Noirmoûtier à Paimbœuf (f°s 23 et 26) ; — des mesures à prendre pour l'exécution du décret du 21 messidor an II, relatif aux élargissements (f°s 35-40) ; — des pièces réclamées par le général Lefaivre, pour se disculper de la noyade dont on l'accuse (f° 124) ; — protestations du Comité contre les allégations de Carrier qui accusait ses membres de noyades et de fusillades (f° 144) ; — rapport économique, moral et politique adressé au comité de Sûreté générale (f°s 150-152).

L 1336. (Registre.) — Petit in-f° ; 66 feuillets.

10 ventôse an II - 10 vendémiaire an III. — Comité de surveillance de Pornic. — Procès-verbaux des séances contenant des déclarations relatives à la police générale ; — interrogatoires de citoyens et de citoyennes suspects de complicité avec les royalistes ; — dépositions sur la conduite de diverses personnes ; — exposé des preuves de civisme données par la ville de Pornic qui a repoussé les royalistes en leur infligeant une perte de 216 hommes (p. 26) ; — récriminations au sujet de l'augmentation subite du prix de journée (p. 52) ; — élections de domicile,

prises en charge d'enfants orphelins ; engagements pris par d'anciens royalistes ou par des veuves des victimes de la guerre de se soumettre aux lois de la République pour profiter de l'amnistie, remarques sur le détail des frais d'ensemencement d'un journal de terre (p. 119) ; etc.

L 1337. (Cahiers.) — 140 feuillets et 56 pièces.

An II - an III. — Comités de surveillance du district de Savenay établis à Bouée, à la Chapelle-Launay, à Cordemais, à Couëron, à Malville, à Saint-Etienne-de-Montluc et à Savenay. — Listes nominatives des membres, procès-verbaux des séances, déclarations, dénonciations, sommaires des délibérations, correspondance reçue et envoyée, arrestations, informations, interrogatoires des complices des révoltés, mémoires de justification ; etc.

SOCIÉTÉS POPULAIRES

L 1338. (Liasse.) — 50 pièces.

1792 - an III. — Sociétés populaires d'Ancenis, de Châteaubriant, de Couëron, de Guérande, de Machecoul, de Montoir, de Saint-Etienne-de-Montluc et de Savenay. — Dénonciations et rapports contenant des renseignements sur les suites de la révolte de mars 1793 à Nort, à Petit-Mars et environs ; — sur les cruautés exercées par les révoltés ; les mesures militaires et de police à prendre contre le brigandage, la fabrication du salpêtre, les secours à porter aux malades ; — demandes d'affiliation ; — épurement des membres, tableaux nominatifs des membres de trois sociétés ; — dénonciation du directoire du district de Clisson par la société des Amis de la Constitution de Machecoul (1792) ; — échanges de communications imprimées avec les autres sociétés populaires de France ; etc.

L 1339. (Liasse.) — 7 pièces.

1791 - an II. — Clubs et sociétés populaires de Nantes connus sous les noms suivants : 1° Amis de la Constitution ; — 2° Amis de la Liberté et de l'Egalité ; — 3° Amis de la République une et indivisible, établis aux Capucins et aux Cordeliers. — Extraits de délibérations concernant l'installation des membres, l'ouverture d'une souscription, la nomination de divers commissaires, dénonciations d'un banc seigneurial dans l'église d'Orvault, de la retraite de 4 Récollets à Thouaré ; etc.

L 1340. (Liasse.) — 115 pièces.

1791 - an III. — Société populaire de Vincent-la-Montagne, à Nantes. — Requêtes de détenus et de détenues ; — rapports concernant l'installation du local de la société, l'insalubrité de la boucherie de l'armée ; — sur les moyens de combattre la disette à Nantes en organisant les charrois, sur la conduite de certains détenus, les distributions de vêtements aux volontaires, sur les épurations nécessaires dans le personnel municipal des campagnes, sur le rappel du général Beysser « sur le point d'être enlevé à l'amour des Nantais » ; etc. — Communications imprimées envoyées par les villes des divers départements de France.

L 1341. (Liasse.) — 53 pièces.

1792 - an III. — Société populaire régénérée de Paimbœuf. — Règlement d'ordre intérieur. Listes des membres de la société. — Rapports et lettres adressées par le Ministre de la Marine (1792), par diverses sociétés populaires de la Loire-Inférieure et des départements voisins, par l'agent national du district, par la société de Bayonne, par le général Lefaivre, par le commandant de place de Paimbœuf, les dragons du Colonel général, divers officiers de corsaire prisonniers en Angleterre qui se sont évadés, par Boulay-Paty écrivant de Nantes après la bataille de Fleurus, annonçant plusieurs victoires (messidor an II) ; — adresse à la Convention pour protester contre les excès de la Terreur et vanter les avantages de la modération (vendémiaire an III) ;

L 1342. (Registre.) — Grand in-f°. 143 feuillets.

22 janvier 1791 - 15 pluviôse an II. — Club des Amis de la Constitution à Paimbœuf. — Procès-verbaux des séances contenant des rapports et des délibérations concernant divers objets : ouverture des séances par un discours du président Reliquet (f° 1) ; — affiliation au club des Jacobins de Paris confiée au député Baco (f° 9) ; — envoi de commissaires à Machecoul après l'insurrection de Challans

(f° 15) ; — réception de l'évêque de Nantes et de ses deux vicaires à la séance du 11 août 1791, admission et affiliation de sa personne au club (f° 31) ; — révocation du concierge convaincu d'avoir proféré des propos inciviques (f° 33) ; — discours de M. Durand pour empêcher la dissolution du club (f° 44) ; — réunion de la société populaire de Paimbœuf au club des Amis de la Constitution (3 juillet 1793) ; — substitution du mot *tu* au mot *vous* au sein de la société (f° 72) ; — nomination d'un comité de surveillance (f° 76) ; — réglement de la société (f° 78) ; — appréciations du caractère et de la conduite du représentant Carrier (f°s 86 et 87) ; — places réservées aux citoyennes qui assisteront aux séances (f° 91) ; — motion en faveur de la transformation des confessionnaux en guérites (f° 100) ; — nouvelles de la bataille de Savenay (f° 117) ; — de la prise de Noirmoûtier (f° 126) ; — épuration des membres de la société (f° 135) ; — listes nominatives (f°s 138-142) ; — mesures contre la disette (f° 139) ; etc.

L [illegible] 37 feuillets.

27 janvier 1791 - 5 prairial an III. — Société ou club des Amis de la Constitution. — Correspondance contenant la copie des lettres adressées au club des Jacobins de Paris, au recteur de la paroisse Saint-Nicolas de Nantes, à M. Baco, au rédacteur du Journal de Nantes, aux Amis de la Constitution de Caen, aux représentants du Peuple (f° 7) ; etc. ; — installation de la société dans l'ancienne église, discours de M. Couëffé contre le Clergé et ses enseignements (f°s 14 et 15) ; — autre discours de la citoyenne Allaire à propos de la fête célébrée pour la prise de Toulon (f°s 19) ; etc. — Procès-verbaux des séances, de ventôse à prairial an III, contenant diverses motions et des rapports relatifs à la création d'une caisse pour l'échange des mauvais assignats (f° 2) ; — aux succès remportés sur la colonne de Scarpe (f° 5) ; — à la pacification, aux mesures à prendre contre la disette (f° 5) ; — nouvelles diverses venant de Paris ; etc.

L [illegible] 80 pièces.

An II - an III. — Société populaire régénérée de Paimbœuf. — Correspondance et circulaires imprimées reçues de diverses sociétés populaires de France à propos des événements de la Convention nationale, de la lutte des partis, de la découverte des complots, des dangers de la guerre civile, des trahisons imputées aux généraux, des victoires remportées, de la fabrication des armes ; — correspondance des représentants Bourbotte et Pomme relative au port à choisir pour le déchargement des prises de mer (an III) ; etc.

L 1345. Registre. — Grand in-f° ; 197 feuillets.

15 pluviôse an II - 8 ventôse an III. — Société populaire régénérée de Paimbœuf. — Procès-verbaux des séances contenant, avec les délibérations, les résolutions adoptées à propos des affaires ci-après : nomination de 12 commissaires chargés de propager dans les campagnes les meilleures méthodes d'agriculture (f° 1) ; — nouvelle d'une défaite de 4 à 500 brigands dans les marais de Rouans (f° 4) ; — refus de livrer 74 canons établis sur les forts de Paimbœuf et de les envoyer à l'usine d'Indret avant l'ordre formel des R. du P. (f°s 43 et 44) ; — désignation de 12 missionnaires qui iront dans les campagnes répandre « une clarté qui dissiperait le mensonge » (f° 57) ; — réfutation du projet de canal présenté par M. de Brie-Serrant (f° 61) ; — mémoire du commandant Danglade sur les avantages militaires de la position de Paimbœuf et les services qu'elle a rendus avec ses armements et ses fortifications (f°s 63 et 64) ; — ouverture d'une souscription en faveur des marins de Brest (f° 86) ; — projet de bassin à creuser dans la prairie de Corsept envoyé à Paris (f°s 93 et 111) ; — adresse à la Convention pour applaudir à la chute du triumvirat de Robespierre, Couthon et Saint-Just (f° 110) ; — destruction par le feu de plusieurs portraits de rois et de grands seigneurs et d'un drapeau de brigands (f° 118) ; — hommage rendu au commandant de la place de Nantes, Boivin, qui a refusé de fusiller 132 Nantais (f° 150) ; — motions relatives à la décence à observer dans les réunions où parfois les oreilles sont blessées par des chants scandaleux (f°s 171-172).

Tribunaux des Districts

L 1346. Cahier-registre. — Grand in-f° ; 241 feuillets.

1790 - 1791. — Tribunal du district d'Ancenis. — Livre servant à la transcription des lois et décrets

de l'Assemblée nationale et des lettres patentes du Roi. — Brevet de commissaire du Roi délivré à M. Laheu des Ayrauds (f° 1) ; etc.

L 1347. (Registre.) Petit in-f° ; 250 feuillets.

4 décembre 1790 - 14 janvier 1792. — Tribunal du district d'Ancenis. — Livre des audiences et des jugements rendus sur les causes civiles suivantes : tutelle de Jeanne Menoret (f° 21) ; — expertise de la couverture du moulin de la Serrie, à la demande du meunier Brébion (f° 25) ; — partage des héritages de la succession Gauduchon (f° 40) ; — exécution d'un marché de vins conclu entre les sieurs Cesbron et Lefleur (f° 46) ; — interdiction de Jean Chabosse (f° 91) ; — délimitation du jardin du bénéfice de la Brianderie, à Varades (f° 118) ; — usurpation d'un droit de passage sur les terres de la veuve Chauveau, paroisse d'Anetz (f° 137) ; — paiement d'arrérages d'une rente viagère réclamée par Louise Lemercier, veuve Legoût (f° 219) ; etc.

L 1348. (Registre.) Petit in-f° ; 197 feuillets.

19 janvier 1792 - 25 janvier 1793. — Tribunal du district d'Ancenis. — Livre des audiences civiles et des jugements rendus sur les causes ci-après : convention entre les cohéritiers de Julien Coicaud (f° 5) ; — exécution d'un marché de froment dont le prix et la quantité n'étaient pas déterminés (f° 22) ; — responsabilité de l'ancien fermier de la métairie de la Binaudière à l'égard des réparations et des charges à acquitter (f° 65) ; — annulation de l'élection du sieur Tiger aux fonctions de maire du Loroux-Bottereau (f° 73) ; — décharge des réparations de la chaussée du moulin de la Chauvelière (Joué) accordée à la veuve Goyon de Marcé (f° 96) ; — serments du commissaire des guerres Rouget de Gouriez, du receveur de l'Enregistrement de Saint-Mars-la-Jaille, Terrier ; — publications des lois, bannies d'héritages, ordre des créanciers de P. Poupart (f° 76) ; etc.

L 1349. (Registre.) — Petit in-f° ; 188 feuillets.

26 janvier 1793 - 2 frimaire an III. — Livre des audiences civiles et des jugements rendus sur les causes ci-après : partage des biens de la succession de la veuve Clémenceau (f° 2) ; — amendes infligées à divers laboureurs coupables d'avoir mis des bestiaux à pacager dans les bauches de la forêt du Cellier (f° 65) ; — dommages et intérêts accordés à la fille Ferrand contre son séducteur (f° 100) ; — indemnité de 450 livres allouée à P. Moisset pour la perte d'un cheval prêté à J. Chetou, capitaine des Guides (f° 141) ; — envoi en jouissance du moulin de la Queterais (Mésangé), au profit de Fr. Brachou, farinier (f°s 171 et 177) ; etc. — Bannies d'appropriement, serments d'experts, publications des lois, etc.

L 1350. (Registre.) — Petit in-f° ; 143 feuillets.

4 frimaire an III - 27 vendémiaire an IV. — Livre des audiences civiles et des jugements rendus sur les causes ci-après : enquête sur le prix de quatre barriques de vin vendues par L. Bertaud (f° 24) ; — cassation d'amende et de sentence de fermeture prononcée contre un boulanger par la police municipale (f° 49) ; — conditions de livraison d'un marché de bestiaux conclu par le sieur Menoret (f° 54) ; — service d'une rente viagère due aux sœurs Pierre par Marie Thoinnet, veuve Sagory (f° 68) ; — liquidation de la succession P. Closier (f° 88) ; — concordat sur un marché de vins du crû de la Bedouère (Varades), qui ne put être livré par suite de la guerre civile (f° 101) ; — le sieur Derouet est condamné à livrer les deux tiers d'un millier de merrain à M. Martin, tonnelier (f° 120) ; — serments de deux receveurs de l'Enregistrement, publications des lois ; etc.

L 1351. Liasse. — 215 pièces.

1790 - an III. — Inventaires et arrêtés de communauté entre époux, enquêtes et interrogatoires suivis d'interdiction ; décrets de mariage, comptes de tutelle pour les mineurs Perrouin et Garreau ; — demandes de mainlevée de diverses successions avec pièces à l'appui par les héritiers de G. du Pé de la Filière, de J.-B. Bellanger, de Louise Maigret, et autres.

L 1352. Liasse. — 177 pièces.

1790 - an IV. — Estimations et partages des successions, Arnaud, Barbin, Bourdault et autres ; — expertise du pâtis du Gibonnay, en Mésangé ; — jurées de témoins, serments d'experts, procès-verbaux d'enquêtes concernant un incendie survenu à la Simonnière (Le Cellier), la démence de J. Perray, la conduite de plusieurs filles-mères, un détournement d'effets, l'exécution de divers marchés ; etc.

L 1353. (Liasse.) — 178 pièces.

1790 - an III. — Réceptions du greffier, des avoués, des huissiers et du sergent ; affirmations de voyage ; — demande en réduction de cautionnement par l'acquéreur du prieuré de Roche-Mentru (1791) ; — extrait de titres relatifs à la seigneurie de Saint-Ouen ; — bannies d'appropriement et ventes judiciaires.

L 1354. (Cahier.) — 38 feuillets.

1790 - an III. — Affirmations de voyage, déclarations du choix d'un tribunal ; démission de M. Nugent, accusateur public, inscriptions d'avoués ; etc.

L 1355. (Liasse.) — 38 pièces.

1792 - an IV. — Affaires criminelles. Formation du jury d'accusation ; — cautions de détenus ; — enquêtes, interrogatoires et jugements concernant des vols et des meurtres, un incendie, une évasion de galériens ; — la responsabilité et le traitement d'un fou ; — un attroupement contre le curé assermenté de Vriz (1792) ; etc.

Tribunal du district de Blain

L 1356. (Cahiers.) — 330 feuillets.

21 décembre 1790 - 6 brumaire an III. — Tribunal du district de Blain. — Livre de transcription des lois et décrets de l'Assemblée nationale et des lettres patentes du Roi.

L 1357. (Liasse.) — 219 pièces.

1790 - an IV. — Election du juge de paix de Nozay ; — élections et réceptions du commissaire national, Chiron, d'un greffier, d'un avoué, d'un huissier, d'un garde-forestier ; — destitution du juge Derennes par un ordre signé Carrier (10 frimaire an II) ; — inventaires et ventes de meubles de l'abbé Audrain, curé de Blain, de J. Verger et autres ; — demandes de mainlevée de diverses successions, sentences et cautions ; — créances à recouvrer poursuivies par le Sieur Mauget, propriétaire des terres du Portôn et de la Chataigneraie, demandeur en paiement de fermages (1791-1792), et autres ; — bannies d'appropriement d'héritages ; etc.

L 1358. (Liasse.) — 121 pièces.

1791 - an III. — Conventions d'experts, serments. — Enquêtes et expertises, jurées de témoins concernant des abattis d'arbres, en Grandchamp, une servitude de passage en Blain, la délimitation d'un terrain affeagé au Coudray, en Plessé, l'estimation des dommages causés aux riverains de l'étang de Pierric et des réparations à faire au moulin de la Mée, en Fégréac ; — la légitimation de Pierre Renaud, baptisé à Nozay ; — la rectification du nom de la mère de Perrine Fortun, de Blain ; — la constatation du décès de Sonnet d'Auzon, fusillé à Blain, en nivôse an II ; — expertise d'héritages au village de la Bretesche, en Fay ; etc.

L 1359. (Cahiers.) — 216 feuillets.

27 juillet 1791 - 22 fructidor an III. — Livres des enquêtes sommaires.

L 1360. (Cahiers.) — 179 feuillets.

1790 - an IV. — Livres d'ordre comprenant le livre de pointe ou de présence des juges ; — les livres des présentations, des défauts, des causes provisoires et sommaires, des affirmations de voyage, des dépôts de pièces, des distributions de procès ; etc.

L 1361. (Liasse.) — 21 pièces et 54 feuillets.

1790 - an III. — Délibérations relatives aux dépenses d'installation, aux dénonciations portées contre trois juges, à la tenue des audiences, au dépôt des titres, aux changements de personnel, aux inquiétudes causées par les chouans (brumaire an III) ; — au règlement des dépenses ; — déclarations d'avoués, de notaires ; — choix d'un tribunal d'appel ; — déclarations de filles-mères ; — commissions de juge délivrées par le Roi ; — commissions déposées par divers gendarmes ; — inventaires des liasses et registres composant les archives du greffe. — Lettres diverses adressées au commissaire du Roi, au président du tribunal, au directeur du Jury et aux juges.

L 1362. (Cahiers.) — 252 feuillets.

23 novembre 1790 - 31 janvier 1792. — Tribunal du district de Blain. — Livres des audiences

civiles du mardi contenant les jugements rendus sur les affaires suivantes : enquête ordonnée sur une destruction de haie au village de Davaud, en Puceul (15 février 1791) ; — exécution d'un marché de charbon entre R. Simon, adjudicataire des coupes de bois des forêts de Plessé, et F. Deluen, acquéreur de 23 barriques de charbon (29 mars) ; — rente de 60 boisseaux de seigle attribuée à Edme Cottin, député à l'Assemblée nationale, contre les afféagistes du moulin de la Praie et ses dépendances, en Saffré (28 juin) ; — condamnation des fermiers du Haut-Bouriau à payer les réparations dues à P. Bréger, propriétaire (6 décembre) ; etc.

L 1363 (Registre.) — Petit in-f°; 144 feuillets.

31 janvier 1792 - 3 septembre 1793. — Livre des audiences civiles contenant les jugements rendus sur les causes ci-après : déchéance des deux administrateurs de l'hôpital de Blain auxquels il est enjoint de déposer un compte détaillé de la situation de la maison, et de remettre la caisse au sieur Gicquel (f°s 10 et 29) ; — usurpation de terrain bordant la Vilaine, à Redon, imputée à G. Normand, constructeur de navires, et demande de dommages par la veuve Simonnet (f° 29) ; — liquidation des dettes de la succession vacante de G. Bioret (f° 53) ; — envoi en possession de 40 cordes de terre dans le pré du Perray (Blain), au profit de Fr. Rouaud (f° 71) ; — justification d'une fourniture de 11 barriques de vin par la veuve Daviaud contre les négations des héritiers de Jacques Ripaud (f° 122) ; enregistrement de titres, bannies d'appropriement ; etc.

L 1364 (Registre.) — Grand in-f°; 164 feuillets.

10 septembre 1793 - 14 vendémiaire an IV. — Livre des audiences civiles contenant les jugements rendus sur les causes ci-après : enquête relative aux aliénations faites par Renée Gonel, sur ses biens propres (f° 28) ; — liquidation de compte produite par le curateur de Jos. Chauvel, interdit puis réhabilité (f° 38) ; — justifications de la tutelle des enfants mineurs de Pierre Rouaud (f° 55) ; détournement d'un cours d'eau à la Désertais (Blain), au détriment du sieur Peignet (f° 73) ; — enquête sur la mort de M. Sonnet-Dauzon, lequel fut fusillé à Blain avec son homme de confiance, sollicitée par Pauline Béjarry et ses sœurs, qui l'accompagnaient (en nivôse an II) et suivaient l'armée vendéenne (f° 119) ; — rectifications d'un acte de naissance au nom de Jeanne Gautier (f° 131) ; — certifications de bannies ; — déclarations des deux notaires, Chiron et Bizeul, pour la reprise de leurs études (f°s 71-72) ; etc.

L 1365. (Cahiers.) — 71 feuillets.

23 avril 1791 - 11 floréal an II. — Livres des audiences civiles du mercredi et du vendredi contenant les jugements rendus sur les affaires suivantes : interprétation du bail de la métairie de Bourget (Fay) au profit du sieur Fleuriot, contre les fermiers redevables de 440 livres (25 novembre) ; — demande de dommages par G. de Trevelec, propriétaire de la terre de Penhouet (Fégréac), pour non-jouissance de la prairie du Mottay du Val (20 février 1792) ; — suite du procès intenté aux héritiers du chapelain de N.-D. du Carrefour (Vay), et réclamation d'honoraires par Fr. Barbier, homme de loi (9 janv. 1793) ; etc.

L 1366. Liasse. — 115 pièces.

1791 - an III. — Affaires criminelles et police. — Requêtes, informations, interrogatoires des auteurs et complices d'une sédition survenue à Guémené à l'occasion d'une réunion tenue dans la chapelle Saint-Jean et pendant laquelle le sieur Lemarchand, maire, fut saisi par une troupe de femmes et invectivé (1791) ; — autres informations contre l'abbé Mahé, vicaire de Fay, l'abbé Barbier, curé de Vay, et son vicaire, accusés d'avoir tenu des propos malveillants contre leurs confrères assermentés ; — contre les auteurs des vols commis dans les églises de Marsac, de Plessé, de Guémené et de Nozay ; — contre le curé de Vay qui avait refusé d'enterrer une femme ; — dénonciation et interrogatoire de l'abbé Michel, ancien curé de Puceul, frappé de démence et interné à l'hospice de la Réunion (1791-an III) ; — acte de rébellion contre la gendarmerie commis par 12 habitants de Puceul qui voulaient garder l'abbé Chrétien (1792). — Livre du dépôt des pièces relatives aux procès à poursuivre ; examen des causes à soumettre au jury d'accusation.

L 1367. Liasse. — 138 pièces.

1791 - an III. Affaires criminelles. — Procès-verbaux de levée de cadavres ; — procédures et sentences contre les auteurs de meurtres commis sur la personne d'un soldat du régiment de Rohan, de

Julien Bréger de Conquereuil ; — réduction de peine accordée à J. Gourdon, coupable d'homicide involontaire, qui avait été condamné à 3 ans de bagne (1791) ; — autres poursuites pour homicide accidentel commis par un volontaire du 4e bataillon de la Charente (1793) ; — contre les auteurs de vols et de brigandage constatés à Saffré (an III) ; etc.

L 1368 (Liasse). — 114 pièces.

1791 - 1793. — Affaires criminelles. — Plaintes, informations, interrogatoires des poursuites intentées au maire et au procureur de la commune de Fay, qui s'étaient permis de désarmer un garde national (1791) ; — au commandant de la garde nationale de Blain, qui s'était permis d'entrer dans l'auditoire avec 4 hommes armés (1791) ; — à un receveur des Devoirs, coupable d'injures et de rébellion envers le maire de Nozay et le brigadier de gendarmerie ; à G. Carimalo, accusé de vol de chevaux ; — à divers particuliers coupables de violences et de coups (1791) ; — information sur un vol à main armée, commis au moulin au Mée (Fégréac) ; — réduction de peine accordée à l'auteur d'un vol d'assignats (1792) ; etc.

TRIBUNAL DU DISTRICT DE CHATEAUBRIANT

L 1369 (Registre). — Grand in-fo, 68 feuillets.

1790. — Tribunal du district de Châteaubriant. — Livre d'enregistrement et de transcription des lois et décrets de l'Assemblée nationale et des lettres-patentes du Roi. — Nominations et commissions des juges, du commissaire du Roi et des huissiers.

L 1370 (Registre). — Grand in-fo, 85 feuillets.

4 février - 16 mars 1791. — Livre d'enregistrement des lois et décrets de l'Assemblée nationale et des lettres patentes du Roi.

L 1371 (Registre). — Grand in-fo, 48 feuillets.

Avril-juin 1791. — Livre d'enregistrement et de transcription des lois, décrets de l'Assemblée nationale et des lettres patentes du Roi.

L 1372 (Registre). — Grand in-fo ; 101 feuillets.

Juillet 1791. — Livre d'enregistrement et de transcription des lois, décrets de l'Assemblée nationale et des lettres patentes du Roi.

L 1373 (Registre). — Grand in-fo, 150 feuillets.

1791 - mars 1793. — Livre d'enregistrement et de transcription des lois et décrets de l'Assemblée nationale.

L 1374 (Liasse). — 181 pièces.

1791 - an IV. — Affaires civiles. — Scellés et inventaires de meubles et registres du receveur du district Poulain, de la communauté des époux J. Maussion et Marie Hamon ; — demandes de mainlevée de successions, procurations, sentences, renonciations, généalogies, actes de cautionnement, partages ; — procédures diverses concernant la revendication d'une lande contre les héritiers de Fresnais de Beaumont par les frères Lejeune ; — l'achat du bénéfice de l'Aubinais par les mineurs Defermon (1791) ; — la propriété de la masure de Bouferré, en Moisdon, revendiquée par les tenanciers contre le directeur des forges de la Provostière, M. Kolhaut (1791-1793) ; etc.

L 1375 (Liasse). — 229 pièces.

1791 - an III. — Affaires civiles. — Jurées de témoins, serments d'experts, enquêtes concernant des droits de passage, des limites de jardins, des procès de séparation entre époux, des livraisons de marchandises, la conduite des filles-mères, le partage de la succession de Jean Collin, des recouvrements de créances, la pêche de l'étang de la Forge-Neuve, la consistance du prieuré de Saint-Michel de Châteaubriant ; l'exécution de divers marchés ; etc.

L 1376 (Liasse). — 89 pièces.

1790 - an IV. — Affaires civiles. — Réception de Jean Lorette en qualité de greffier (1790). — Sentences diverses concernant la tutelle des mineurs Galmiers, Rabu et Cosnard ; — les reprises de communauté que pouvaient revendiquer les héritiers de Françoise Ory, femme Ricoul ; — les limites d'un

afféagement dans la lande de la Cour-Posson, en Saint-Julien-de-Vouvantes; — l'usage d'un chemin sur la lande de Ruffigné; — l'ordre des créanciers de l'abbé Lemoine, titulaire de plusieurs bénéfices (1792); — la pension alimentaire due à Mme Harouet, veuve Morrissault, épouse abandonnée de J. Tiennerot; — le partage du commun de la Treffiache, en Saint-Vincent-des-Landes (an II); — la réduction d'une taxe d'enregistrement imposée sur le contrat de mariage du sieur Charlery; etc.

L 1377. (Cahier.) — 50 feuillets.

30 novembre 1790 - 27 avril 1791. — Livre des audiences civiles contenant les jugements relatifs aux affaires suivantes : installation et serment des juges et du greffier; — commissions d'experts pour l'estimation des biens nationaux; — demande en résiliation du bail de la terre de Vouvantes par les fermiers généraux contre Henri Rousseau, propriétaire (f° 9); — exécutoire obtenu par J.-B. Bernard, propriétaire de plusieurs constituts contre Louis Juston et consorts (f° 14); — constatation de violences avec blessures commises à Souldan sur le nommé Maheux (f° 22); — règlement du compte de tutelle des mineurs de P. Galinière (f° 38); — demande en séparation de corps par Renée Deslandes contre son mari (f° 44); etc.

L 1378. (Registre.) — Grand in-f°; 100 feuillets.

4 mai 1791 - 19 décembre 1792. — Livre d'audience contenant les jugements rendus à propos des affaires suivantes : remboursement d'avances faites à la veuve Jambu par ses enfants et contestation entre ses héritiers (f° 18); — réclamation de douaire par la veuve de Noël Gérard (f° 31); — validité d'un marché de porcs conclu entre les sieurs Le Gouais et Godet et payable en assignats (f° 45); — action en restitution soutenue par les masuriers de Fresnaie, Monpays et Feuvrais, contre le sieur Joyaux qui s'était ingéré de couper des bois sur leurs communs (f° 56); — ordre des créanciers de l'abbé Colomban Urvoi, décédé sans hoirs curé d'Issé (f° 69); — confirmation d'une sentence du siège de police de Rougé relative à une servitude de passage sur les terres de la Beureserie (f° 75); — publication des lois; — élection des juges, du commissaire du Roi et du greffier (f° 96); etc.

L 1379. (Registre.) — Grand in-f°; 100 feuillets.

20 décembre 1792 - 22 prairial an II. — Livre des audiences civiles contenant les jugements rendus à propos des affaires suivantes : plainte de la femme Vissé pour coups et blessures et condamnation de la femme Lebreton à 181 livres de dommages et de frais (f° 13); — confirmation du mode de partage des biens de la succession J. Cotino (f° 43); — compensation accordée pour un marché de cidre non exécuté et conclu par Fr. Guibourd, laboureur, à raison de 18 livres, 10 sous (f° 48); — infraction à la loi du *Maximum* et cassation d'un marché de peaux conclu par un tanneur (f° 80); — renvoi d'un délit de chasse devant le juge de paix de Sion (f° 95); — bannies d'héritages vendus; — publications des lois présentées sur le bureau par le commissaire national; etc.

L 1380. (Registre.) — Grand in-f°; 141 feuillets.

1er messidor an II - 11 brumaire an IV. — Livre des audiences civiles contenant les publications des lois déposées par le commissaire national et les jugements rendus sur les causes suivantes : délits forestiers commis dans le petit parc de Saint-Michel de Châteaubriant et punis d'amendes (fos 98 et suivants); — résiliation du bail de la retenue de la métairie de Launay-Prieur et du prieuré Saint-Michel contre J. Châtelain et consorts (f° 68); — débornement de la lande du Chêne-du-Sang, près de Saint-Julien-de-Vouvantes, à régler entre les frères Lejeune et la Nation, aux droits de M. L. Fresnais de Beaumont (f° 78); — action en responsabilité contre un voiturier auquel on avait confié une malle chargée d'objets précieux, et condamnation à une indemnité de 25,000 livres (f° 93); — règlement de compte entre le propriétaire et le fermier de la terre de Cahier, en Auverné (f° 105); etc.

L 1381. (Liasse.) — 160 pièces.

1790 - 1791. — Affaires criminelles. — Remontrances de l'accusateur public, procès-verbaux des chirurgiens, répétitions, monitoires, confrontations, récolements de témoins, interrogatoires, informations, conclusions et jugements des procédures poursuivies contre les auteurs du vol d'un mouton, du meurtre de Bourdaud, voiturier, des dilapidations

commises au couvent de la Trinité, de Châteaubriant ; — contre les sieurs Le Cocq et Palisson ; — contre l'abbé Lainé, curé de Saint-Julien-de-Vouvantes et son père, accusés d'avoir insulté les autorités municipales et troublé l'assemblée primaire ; — contre J. Moride, J.-B. Monnier et leurs complices, accusés de violences et de coups envers deux soldats ; etc.

L. 1382. (Liasse.) — 195 pièces.

1791. — Affaires criminelles. — Informations, procès-verbaux, conclusions et jugements des procédures poursuivies à propos d'une scène sanglante qui eut lieu, le 3 mars, à l'hôtel de ville de Châteaubriant entre la garde nationale et divers membres de l'aristocratie ; — d'une émeute qui éclata dans la même ville, le 4 septembre, avec manifestation contre les prêtres assermentés ; — de l'enlèvement d'un drapeau chez le commandant de la garde nationale de la Chapelle-Glain ; — des injures proférées contre l'abbé Lucas, curé constitutionnel de Sion ; — des manifestations du curé de Melleray contre l'adjudicataire d'un domaine dépendant du presbytère ; — du trouble causé dans la commune d'Auverné par les ennemis du curé assermenté ; — des attroupements organisés contre le curé constitutionnel d'Erbray ; etc.

L. 1383. (Liasse.) — 218 pièces.

1790 - 1791 — Affaires criminelles. — Informations, procès-verbaux, interrogatoires, conclusions, jugements des procédures poursuivies à propos de l'enlèvement des meubles de la veuve Turpin, des violences commises envers la femme de J. Roul, Math. Philippe, greffier de la commune de Moisdon ; — à l'occasion de divers vols commis à Sion, à Abbaretz et ailleurs ; — de violences exercées sur une enfant ; — de coups et de mauvais traitements, du détournement d'une mineure, d'effractions entreprises par des prisonniers ; — de divers homicides constatés à Erbray, à Ercé, à Abbaretz, à Bourg-Barré et à Saint-Julien-de-Vouvantes ; etc.

L. 1384. (Liasse.) — 195 pièces.

1791. — Affaires criminelles. — Procès-verbaux, interrogatoires, confrontations, informations, conclusions, jugements des procédures poursuivies contre les auteurs d'un vol avec effraction commis au Vieux-Juigné ; et d'un vol de ruches de miel commis à Issé et à Moisdon ; — contre les distributeurs d'un libelle destiné à troubler la commune de Saint-Julien-de-Vouvantes, et d'un placard diffamatoire à l'égard de M. Fresnais de Beaumont, juge de paix du canton ; — contre le nommé C... appelant de sentence rendue à Ancenis le condamnant aux galères pour fabrication de fausse monnaie ; etc.

L. 1385. (Liasse.) — 195 pièces.

1791. — Affaires criminelles. — Décrets de prise de corps, informations, procès-verbaux, interrogatoires, confrontations de témoins, conclusions, jugements des procédures poursuivies contre les auteurs de divers vols de chevaux commis à Vitré, à Saint-Julien-de-Vouvantes, à Château-Gontier, à Melleray, à Châteaubriant, au Loroux-Bottereau, à Fougeray, etc.

L. 1386. (Liasse.) — 124 pièces.

1791 - 1792 — Affaires criminelles. Requêtes, procès-verbaux, informations, interrogatoires, conclusions et jugements des procédures poursuivies à propos de la détention de la veuve Chevalier, accusée d'avoir porté les offrandes de l'église à l'abbé Allory, curé de Moisdon ; — des calomnies propagées à Saint-Vincent-des-Landes contre l'abbé Phelippes, curé ; — des menaces dont le curé de Juigné-des-Moûtiers a été l'objet ; — des insultes et irrévérences reprochées à A. Ribot, par le juge de paix de Sion ; — de vols de porcs, de blé noir, de vaches ; etc.

L. 1387. (Liasse.) — 177 pièces.

1792 - 1793. — Affaires criminelles. — Informations, procès-verbaux, interrogatoires, conclusions et jugements des procédures poursuivies à propos d'un attroupement suivi de pillage à Sion, provoqué, le 22 avril 1792, par le curé Lucas, le maire et le capitaine de la garde nationale d'Ercé ; — d'une irruption de 6 volontaires dans le bourg de Derval, commandés par le sieur Grisel, ex-receveur des Devoirs, qui voulait soulever les habitants (mai 1793) ; — du mandat d'arrêt contre Rodrigue, ex-juge de paix à Issé, qui passe pour le conseil des réfractaires ; — d'une tentative de pillage du château de la Galotière, en Lusangé, organisée par J. Rouyer avec une troupe de

gens armés (1792) ; — de dévastations commises sur le domaine du couvent de Saint-Martin de Teillay (1792) ; etc.

L 1388. (Liasse.) - 271 pièces.

An II - an IV. — Affaires criminelles. — Procès-verbaux, informations, interrogatoires, conclusions et jugements des procédures poursuivies contre des recéleurs d'effets d'émigrés et d'objets appartenant à la Nation ; — contre l'officier Lefeuvre, adjoint du général Rossignol, accusé par le citoyen Jambu d'arrestation arbitraire et de vol ; — contre le sieur Bouvier, accusé d'accaparement d'avoine ; — contre l'abbé Denis, ex-curé de Lusangé, accusé d'entretenir le fanatisme ; — contre les malfaiteurs coupables de l'assassinat de MM. Demolon, père et fils, directeurs de la verrerie de Javardan (an II) ; — autres informations à propos du meurtre du farinier Lepage, à Saint-Aubin-des-Châteaux par les Chouans ; — de tentatives d'embauchage en faveur des chouans, d'offres de numéraire ; — de canons encloués sur la tour du Four à Châteaubriant ; — de plusieurs assassinats, d'une évasion de prisonniers, d'un désarmement de volontaires par les Chouans (an III) ; — d'une découverte de fers volés à Moisdon et retrouvés à Châteaubriant (an IV) ; etc.

Tribunal du district de Guérande

L 1389. (Cahiers.) — 134 feuillets.

1791. — Tribunal du district de Guérande. — Livres d'enregistrement et de publication des lois et décrets de l'Assemblée nationale.

L 1390. (Cahiers.) — 116 feuillets.

5 janvier - 25 août 1792. Tribunal du district de Guérande. — Affaires civiles. — Livres des audiences contenant les jugements rendus à propos des causes ci-après : demande en résiliement de la sous-ferme du moulin de la Madeleine par le fermier principal de la terre du Deffais (f° 3) ; — partage des biens des époux Michel Calvé et Françoise Le Besson (f° 9) ; - règlement de la jouissance du marais voisin de l'île de Bert, entre les habitants (f° 10) ; — homologation du rôle de contribution à l'entretien des mineurs de P. Glotin (f° 21) ; — ordre des créanciers de J. Hollenweger (juillet) ; — délimitation d'un afféagement consenti dans le Grand-Lot, paroisse de Saint-Molf, par M. de Becdelièvre (juillet) ; — nomination du sieur Hupel, receveur des droits sur la navigation (juin) ; — jugement déclarant le tribunal en activité permanente (23 juillet) ; etc.

L 1391. (Cahiers.) — 120 feuillets.

14 mars 1792 - 16 messidor an III. — Livres des enquêtes et des appropriements concernant les affaires suivantes : détournements d'effets au préjudice des héritiers de la veuve Naud (f° 2) ; — empiétement sur la chaussée de la Sambine, en Montoir, par M. de Lestourbeillon (f° 5) ; — dévastations commises au prieuré de Pontchâteau (f° 18) ; — plainte sur les retards d'une livraison de sel de Mesquer promise à Jean Demasure, marchand (germinal an III) ; etc. — Les appropriements sont aux noms de Ch. Grangier de la Ferrière (f° 12), de J. de Monty (f° 17) ; d'Alexis Plessis-Bellevue, capitaine de navire marchand (f° 42) ; etc.

L 1392. (Cahier.) — 51 feuillets.

22 prairial an II - 7 thermidor an III. — Affaires criminelles. — Procès-verbaux d'examen des causes soumises au directeur du jury d'accusation en la chambre du Conseil portant renvoi des inculpés devant le tribunal compétent ; — procès-verbaux de tirage des jurés ; — jugements renvoyant devant le tribunal criminel plusieurs particuliers accusés d'embauchage contre-révolutionnaire, de vols de moutons et d'épaves, ou prévenus de correspondance avec les émigrés.

L 1393. (Liasse.) — 215 pièces.

1791 - 1792. — Affaires criminelles. Procédures instruites à l'occasion des troubles causés par le remplacement des curés anciens par les prêtres constitutionnels dans les communes d'Assérac, de Batz, du Croisic, de Crossac, de Donges, d'Escoublac, de Guérande, de Saint-André-des-Eaux ; — poursuites contre des prêtres réfractaires, des sœurs tertiaires, des sœurs des hôpitaux de Guérande et du Croisic, contre le chanoine de Monty, prévenu d'avoir

détourné des ornements destinés au culte ; — mandats d'arrestation, interrogatoires, perquisitions, conclusions de l'accusateur public, jugements de renvoi, etc.

L. 1394 (Liasse.) — 2[illegible] pièces.

1790 - 1793. — Affaires criminelles. — Procédures poursuivies contre divers habitants de Guérande prévenus de trouble dans une assemblée primaire et d'injures envers le commissaire de la municipalité, le 30 octobre 1790 ; — contre J. de Lestourbeillon, coupable d'afficher un grand mépris pour les décrets de l'Assemblée nationale, et de se livrer à des manifestations armées dans le bourg de Donges (1791) ; — contre des habitants de Missillac, portant la cocarde blanche, accusés d'avoir attaqué deux volontaires du bataillon du Morbihan sur la route de Pontchâteau (1792) ; — contre M. Ruel de Donges, prévenu d'avoir embauché des recrues pour les rebelles (1792) ; — contre une femme de Saint-André, prévenue d'avoir insulté le maire ; — contre les habitants de Saint-Joachim, coupables de rébellion et de meurtre sur la personne de deux dragons du XVIe régiment (juin 1792) ; — contre diverses autres personnes accusées de vol, de refus d'assignats et de fausse monnaie, mandats d'arrêt, perquisitions, informations, conclusions et jugements.

Tribunal du district de Machecoul

L. 1395 (Liasse.) — [illegible] pièces.

1791 - 1793. — Tribunal du district de Machecoul. — Affaires civiles. — Élection du juge de paix et de ses [illegible] (1792) ; — serments des huissiers, du greffier, du buraliste des douanes à Bourgneuf, des experts [illegible] de l'estimation des biens [illegible] ; [illegible]. — Inventaires de biens meubles, dépôt de compte de tutelle ; — demandes de main-[illegible] des [illegible] de la Clartière, [illegible], Plaintry, [illegible] et autres ; — [illegible] de droit de passage et une exploitation de terre ; [illegible] partage de succession ; etc.

L. 1396 (Liasse.) — 101 pièces.

1790-1793. — Affaires civiles. — Procédures diverses concernant une action en réintégrande poursuivie par M. Charette de Briord contre les tenanciers de la Paternière qui furent condamnés (1790-92) ; — l'exercice d'un droit de passage dans le canton des Chaumes de Machecoul ; — l'appel d'une sentence du siège de Montaigu relative à la propriété d'une maison de Saint-Philbert-de-Bouaine ; — une opposition au partage de la métairie du Genétay, en Montebert, que la famille Bouchaud tenait à viage du seigneur pour trois générations ; etc.

L. 1397 (Registre.) — 239 feuillets.

22 décembre 1790 - 1er mars 1793. — Livres des audiences civiles contenant les matières suivantes : procès-verbal de l'installation des juges et du commissaire du Roi, nomination du greffier Charruau, serments des contrôleurs des droits d'enregistrement, publications des lois, jugements relatifs à des bannies et des adjudications d'héritages ; — à une redevance de 16 boisseaux de seigle réclamée sur les tènements de la Meulière et de l'Hôpitau, en Paulx et Machecoul, par l'hôpital de Machecoul (f° 19) ; — aux frais de réparation du clocher de Bourgneuf dus à P. Silvestre (f° 29) ; — à l'exécution des termes d'un contrat de société conclu entre les fariniers du moulin Chenillon, aux Chaumes de Machecoul (f° 43) ; — à la propriété du canton des Bois, près du Drillay (La Marne), contestée entre J. Arlais et M. Gautreau (13 avril 1791) ; — à la gestion provisoire des biens du sieur Allard, colon de Saint-Domingue, absent (24 août) ; etc. — Livres d'inscription des présentations et des dépôts de procédures.

L. 1398 (Liasse.) — 115 pièces.

1790 - 1793. — Affaires criminelles. — Mandats d'arrestation, interrogatoires, informations, récolements de témoins, conclusions, jugements des procédures poursuivies contre les auteurs de divers vols de chevaux commis en Vendée, contre un charpentier de Saint-Gervais, coupable d'assassinat sur la personne de M. Piberne du Merceron et de sa servante, lequel fut condamné à la roue (1791) ; — certificat constatant l'indigence de la veuve Léauté, dont le mari a été assassiné et dont elle ne peut poursuivre les meurtriers (1792).

L 1399. (Liasse.) 121 pièces.

1791 - an II. — Affaires criminelles. — Informations, interrogatoires, procès-verbaux, conclusions et jugements des procédures poursuivies à propos des troubles causés par les habitants de Montebert dans l'assemblée primaire des élections municipales (1791), et de l'hostilité manifestée contre le curé assermenté (1793); — des prédications de R. Hervé de la Bauche, recteur doyen de Retz (1791); — des insultes et menaces proférées envers les recteurs assermentés de la Trinité de Machecoul, de Saint-Lumine-de-Coutais, du Port-Saint-Père; envers le fermier du domaine de la cure de Saint-Même; - poursuites contre les auteurs de coups et de blessures; — correspondance diverse; etc.

Tribunal du district de Nantes

L 1400. (Cahier.) - 150 feuillets.

25 novembre 1790 - 7 fructidor an II. Greffe civil. — Livres de réception et de publication des lois envoyées au Tribunal du district de Nantes et déposées par le Commissaire du Roi. — Livre de pointe constatant la présence des juges aux audiences et les certificats de civisme déposés par les notaires, les huissiers et les juges, en l'an II.

L 1401. (Liasse.) 150 pièces.

1790 - an III. — Scellés, inventaires, ventes et partages de meubles dépendants des successions de Math. Cazal, capitaine de navires; d'Agnès O'shiell, veuve de M. de Stapleton; de J.-B. Tardiveau, de M. du Vernay, etc.; — inventaires d'effets appartenants à la communauté des époux Brochard, Brégeon, Gérard et autres.

L 1402. (Liasse.) 254 pièces.

1790 - an III. — Tutelles, curatelles, interdictions. — Requêtes, avis de parents, affirmations de comptes, comparutions, productions, interrogatoires, sentences de mainlevée.

L 1403. (Liasse.) 220 pièces.

1791. — Enquêtes civiles. — Conventions et serments d'experts, procès-verbaux de jurée de témoins, interrogatoires, procès-verbaux d'état de lieux concernant un chemin de l'Ermitage, en Chantenay, voisin de la Motte-Joly; un détournement de meubles au préjudice de la veuve Lesage, la construction d'un mur à Saultron, des délits de pêche commis dans la rivière de Barbin et à la Moricière en Saint-Philbert, la dégradation de la maison de la Bretaignerie, en Saint-Aignan; visites de diverses maisons à Nantes; etc.

L 1404. (Liasse.) - 197 pièces.

1792 - 1793. — Enquêtes civiles. — Conventions et serments d'experts, jurées de témoins, procès-verbaux de visite, interrogatoires, enquêtes diverses concernant l'estimation des domaines de la Bareille, en Vertou; de la Jallière, en Orvault; des immeubles de la dame Dagnan; l'état du chemin du Bois-Chabot, en Rezé; des marchandises de la faillite Lamy, des effets du vestiaire de la Comédie de Nantes, des atterrissements voisins de l'île Saint-Nicolas-de-Corbière, en Loire (1792); — états de lieux de maisons réparées ou à réparer à Nantes; — procès-verbal estimatif de la charpenterie de l'édifice destiné aux séances de la société des Amis de la Liberté et de l'Egalité ou Club Mirabeau, cours du Peuple (1793); etc.

L 1405. (Liasse.) 152 pièces.

An II - an III. — Enquêtes civiles et procès-verbaux de transport concernant l'état de divers immeubles situés à Nantes, rue Van-Dyck, rue du Lorain; à Sucé, à Doulon, à Carquefou; — l'absence du sieur Babonneau, des demandes en dommages et intérêts, le mauvais état d'un puits rue Santeuil (an II); — la constatation de la mort de la citoyenne Moreau du Plessis, renfermée à l'Entrepôt, par l'un des témoins des noyades; — la valeur de diverses marchandises, l'exécution de certains traités, la disparition de plusieurs chevaux, les dévastations commises au Pré-Bernard, commune du Cellier; — les événements qui ont retardé la vendange des domaines de la Salmonnière et du Drouillay, en Ver-

tou, au préjudice d'une société de marchands de vins de Nantes (an III) ; etc.

L 1406. (Liasse.) — 386 pièces.

1791 - 1792. — Successions. — Sentences sur requêtes portant mainlevée et délivrance au profit des héritiers de Patrice-Marc Walsh, de Nicolas Carré de Lusançay, de Catherine de Walle, de Bonne Montaudouin, de Ch. Boussineau, prêtre, de Louis de Bruc et autres (1791), de Math. Gicquel, de Louis Dajot, capitaine au corps royal d'artillerie, de François Coste, Patrik de Duff, irlandais, de Jean Le Pallair et autres (1792) ; — dépôts de cautionnements, renonciations à des successions, autorisations à des veuves de défendre leurs droits ; — renonciation par Agathe Marion de Givry à la communauté de biens qui existait entre elle et Prudent de Bruc, son mari (1791) ; etc.

L 1407. (Liasse.) — 332 pièces.

1793 - an II. — Successions. — Sentences sur requêtes portant mainlevée et délivrance de successions au profit des héritiers de Fr. Dagaud, de P. Durance, de Nic. Retière, prêtre, de Jos. Vezin, de Noël Le Garec, de François Burgaud ; — jugements d'ordre sur les successions bénéficiaires Blot et de Bruc du Clairay (1793) ; — autres mainlevées pour les héritiers de G. Larrey, de René Brin, militaire assassiné à St-A.-des-Ormeaux, de Charles de Lisle, de Louis Michelot et autres ; — cautionnements, délibération des créanciers de la maison Duvau (an II) ; etc.

L 1408. (Liasse.) — 311 pièces.

An III. — Successions. — Sentences sur requêtes portant mainlevée et délivrance de successions au profit des héritiers de J.-B. Delmestre, de Ch. Deloynes de Vareux, Renée Cadoret, P. Lelubois, J. Watin, Val. Valleton, Isaac Couillaud de la Rive, d'Anne O'Shiell, veuve Grou, de Sébastien Nau, Eléonore Caousy, veuve Descazaux, Pierre Liévin, Van Alstein, capitaine de navires, René du Tressay de la Sicaudais, de Thomas Thomare, de Pierre Bortais, victime des noyades de Nantes ; — procurations, dépôts de cautionnements, nomination d'un syndic des créanciers de la succession Aubry, autorisations à des veuves de poursuivre la défense de leurs droits ; etc.

L 1409. (Liasse.) — 71 pièces.

1791 - an III. — Partages de successions. — Procès-verbaux d'estimation, de lotissement, de choisie des biens immeubles provenant des successions de Fr. Mabit, M. Moriceau, de J.-B. Chasteau, de Denis Bouvron, de Léandre Boussineau (1791) ; — arpentage avec plan du terrain des Cordeliers à Nantes, et des landes de Saint-Jean-de-Boiseau (1791) ; — autres partages relatifs aux successions de G. Bahuaud, de J. Bourgeois (1792) ; — de Pat. Pichaud, de Laurent Guillet (1793) ; — de Jean Texier, de Hervé Le Masson (an III) ; et autres.

L 1410. (Liasse.) — 271 pièces.

1791 - an III. — Conventions d'arbitres et jugements rendus par des arbitres constitués en tribunal de famille sur des demandes en séparation de corps et de biens, en dissolution de communauté, en divorce introduites par les époux J. Gautier, G. Ollive, J. Edelin, P. Galonnier (1791) ; — P. Bellouin, X. Cheminant, J. Desloge (1792) ; — par J.-B. Carié, L. Garnier (1793) ; — par V. Morin, Fr. Heuzé, Fr. Duperray, M. Linssens (an II) ; — par les époux J.-B. Pompon, J. Delaire, René Berthelin, Le Peley des Clos (an III) et autres ; — répartition de dépenses entre les co-associés d'une maison bâtie à frais communs à Nantes (an III) ; — autres jugements approuvant la collocation des fonds provenant de la vente des biens de René Pillot (1793), ordonnant le partage de diverses successions en plusieurs lots, liquidant des comptes en souffrance entre frères et sœurs, entre veuves et tuteurs de leurs enfants, fixant l'importance du trousseau et du douaire des veuves ; — défendant à la veuve La Touche d'injurier et de vexer son gendre, portant avis sur la possibilité de certains partages, approuvant la détention d'un libertin ; etc.

L 1411. (Liasse.) — 86 pièces.

1791 - an III. — Etat civil. — Requêtes, enquêtes suivies de jugements portant déclaration de majorité pour des jeunes gens et des jeunes filles, rectification de noms de baptême et de famille altérés ou omis sur les registres de l'état civil ; actes de notoriété, pièces justificatives ; etc.

L 1412. (Liasse.) — 238 pièces.

1790 - an III. — Procès intentés aux adminis-

trations des Douanes et de l'Enregistrement. — Jugements sur des demandes en décharge, en exemption, en réduction et en restitution présentées par des négociants, des acquéreurs, des prêteurs, par les actionnaires de l'hôtel Henri IV établi à Nantes, place Graslin, en 1786 ; — par des fermiers d'immeubles de l'Etat, par la veuve Jousseaume qui avait vendu son bois de la Maillardière pour 50,000 livres, frappées des droits de centième denier, d'enregistrement, de contrôle ; etc. — Autres requêtes introduites contre les commis chargés de la perception des droits sur les huiles, des droits établis sur les boissons, nommés *Devoirs de billot*, des droits sur les cuirs, de la perception des droits de douane établis sur les sucres, des droits de traite foraine, d'indult ; — contre le régisseur des droits d'octroi de Nantes ; etc. — Prestations de serment des directeurs, contrôleurs, inspecteurs, receveurs, vérificateurs et autres agents de l'Enregistrement et des Douanes, des Traites foraines, de la Monnaie, des préposés à la police du commerce extérieur, des employés de la régie des Devoirs de Bretagne ; etc.

L 1413. (Liasse.) — 67 pièces.

1791 - an III. — Traités entre créanciers et débiteurs, affirmations de créances, vérifications d'écritures, jugements d'homologation et de liquidation à la suite de faillites et de dépôts de bilan ; — règlements de compte entre les assureurs et les armateurs des navires nommés le *Pacifique*, le *Maréchal-de-Castries ;* — poursuites en paiement de diverses créances ; demandes d'élargissement par des détenus pour dettes ; etc. — Requêtes suivies de réhabilitations.

L 1414. (Liasse.) — 139 pièces.

1790 - an IV. — Procédures civiles concernant divers recouvrements de créances, la conduite des époux Miché, demandeurs en séparation de corps et de biens ; — l'exercice du droit de pâture sur les prés de Portillon (Vertou) par les habitants des villages voisins, la propriété des prairies des îles Masses ou Petit-Jacquet (Le Pellerin) revendiquée par le sieur Carré de Lusançay (1791) ; — une demande en retrait lignager par les enfants des époux Millory ; — la résiliation d'un viage concédé par M. de Menou, seigneur de Montebert (1792) ; — l'affléagement des landes du Bois-Lintain, à Héric, par G. Bitaud de la Courosserie, engagiste des domaines du Roi ; — le droit de passer sur la prairie d'Amont et l'île de Launay, réclamé par le sieur R. Marion de Procé, pour les fermiers de l'île de Beaulieu, près Nantes ; — l'adjudication de la chapellenie de Belestre et de terres dépendant de la cure de Bouaye, au profit du sieur Fruneau, plaidant en option contre son coacquéreur ; etc.

L 1415. (Liasse.) — 189 pièces.

1790 - 1792. — Bannies d'appropriement faites aux plaids généraux du siège présidial de Nantes en 1790, puis aux plaids du tribunal du district pour l'envoi en possession des acquéreurs de divers immeubles situés dans le ressort. — Autres cartes bannies pour la mise en vente volontaire ou forcée d'héritages appartenant à des mineurs ou à des débiteurs insolvables. — Règlement fixant les jours consacrés aux appropriements (1791).

L 1416. (Liasse.) — 147 pièces.

1793 - an II. — Bannies d'appropriement faites aux plaids généraux du tribunal du district de Nantes, pour la publication des contrats de vente relatifs à des héritages situés dans le ressort.

L 1417. (Liasse.) — 80 pièces.

An III. — Bannies d'appropriement faites aux plaids du Tribunal du district de Nantes, pour la publication des contrats de vente relatifs à des héritages situés dans les communes du ressort. — Carte bannie pour la vente des biens de la succession Montaudouin.

L 1418. Registre. — Petit in-f°, 100 feuillets.

12 novembre 1790 - 31 juillet 1793. — Tribunal du district de Nantes. Affaires civiles. — Livre des audiences contenant les jugements rendus à propos des affaires suivantes : livraison de 18 pierres de moulage et paiement des frais de transport dus au marinier Lescours (25 novembre 1790) ; — arrérages de constitut sur la corporation des perruquiers, réclamés par la veuve Cobas de Beaulieu (20 juillet 1791) ; — validation d'un paiement fait en assignats aux héritiers Torchon par le sieur Marcorelles, négociant (28 juillet 1792) ; — mise en vente des meubles de la succession Bridon pour payer les

créanciers qui sont le médecin, le chirurgien, le traiteur et l'avoué (30 novembre 1792) ; — énumération des créanciers de M. de Besné et affectation des terres de la Haie et du Plessis-de-Besné au paiement des rentes viagères (22 février 1793) ; etc.

[illegible]

26 mars 1793 - 29 fructidor an II. Livre des audiences contenant les jugements rendus dans les affaires ci-après : interprétation d'un acte d'afféagement d'un terrain bordant la Loire, en faveur de G. Daigremont, par les religieux de Pirmil, à certaines conditions contestées par G. Guyot, adjudicataire du couvent (f° 2) ; — délai de trois mois accordé aux ouvriers de J. Drouet, architecte, pour parfaire les bâtiments Orillard, près du pont de la Madeleine et de la Fayencerie, à Nantes (f° 14) ; — expertise ordonnée sur l'état d'un établissement de bains pris à bail par le sieur Audineau (f° 31) ; — acceptation de la succession d'Arthur Montaudouin sous bénéfice d'inventaire déposée au Greffe (f° 49) ; — annulation d'un acte de délégation consenti par Adélaïde Sibille pendant sa minorité (f° 67) ; — règlement de compte entre J.-J. Templé et consorts, constructeurs d'un brick, et Lafond, taillandier, qui en avait fait la commande (f° 76) ; — liquidation de société entre Lesourd jeune et Bellanger, capitaine de navires, associés pour le commerce des cafés aux colonies (f° 81) ; — revendication de terrain contigu à l'île de la Turmelière, par Jean Bazin, contre la veuve Bernard (f° 88) ; etc.

[illegible]

19 pluviôse an III - 28 nivôse an IV. Livre des audiences civiles contenant les jugements rendus dans les causes ci-après : remboursement de l'office [illegible] ; — opposition au tuteur de recevoir une inscription de 20,000 livres sur le [illegible] ; — [illegible] au profit du receveur du timbre extraordinaire à Nantes, dont la caisse [illegible] ; — [illegible] Pradeaux, fondeur, établi dans l'église Saint Léonard, [illegible] ; — [illegible] ; etc.

Victoire Sacquenville, épouse de Marie-Gédéon de Vay (f° 186) ; etc. — Procès-verbaux d'élection des juges (27 vendémiaire an IV) ; répartition du personnel entre les deux sections du Tribunal civil du département ; nomination des présidents de chaque siège ; élection des juges des arrondissements et des justices de paix ; installation du commissaire du D. E. et de son substitut (f°s 192-195) ; etc.

[illegible]

21 germinal an III - 11 floréal an VI. — Livre des audiences civiles contenant les jugements rendus dans les causes ci-après : demande en restitution de bateaux saisis sur la Loire, à Bouguenais, en 1793, au détriment de deux voituriers par eau (f° 21) ; — obligation de clôture d'un terrain au canton de Grande-Biesse de Nantes, imposée aux héritiers Bazin (f° 30) ; — demande d'augmentation de traitement par les artistes du grand spectacle de Nantes et injonction aux entrepreneurs de produire l'état de leurs recettes et dépenses (f° 35) ; — sentences de défaut contre les créanciers de nombreuses successions abandonnées (f° 46) ; — condamnation pour escroquerie commise au préjudice de Paul Bouhier-Bréjolière (f° 50) ; — mainlevée des oppositions mises sur un lot de 110 muids de sel par Jacques de Combles contre le paludier Brouard (f° 62) ; etc.

[illegible]

23 novembre 1790 - 10 janvier 1792. — Livre des audiences des mardis contenant les jugements rendus dans les causes suivantes : partage des biens des successions de G. Audrain et de Jeanne Marchais (f° 1) ; — indemnité de 144 livres pour prix d'une jument fourbue, réclamée à Mme Pépin de Belle-Isle, qui l'avait employée à voiturer des mannequins remplis d'or et d'argent, au château de Gesté, en Anjou (f° 14) ; — exécution de la fondation de Catherine de Gondy au Calvaire de Machecoul, en 1676, et action en paiement d'une rente de 300 livres avec les arrérages, intentée à M. de Brie-Serrant et aux fermiers de la baronnie de Retz (f° 16) ; — action en restitution de gerbes de blé poursuivie par les [illegible] ; — réclamation d'indemnité par le fermier d'un pré de la vallée d'Indre pour la suppression du pont Allard et condamnation à

payer deux années de ferme, soit 2,200 livres, à la municipalité (10 mai) ; — experts à désigner pour le partage des landes de la seigneurie de Bougon, en Saint-Jean-de-Boiseau, à la demande des vassaux (22 août) ; — sentence déboutant le sieur Hussard, peintre en miniature, de sa demande de 150 livres, prix d'un portrait non livré au sieur La Perrière, négociant à Nantes (13 décembre 1791) ; etc.

L 1423. (Registre.) — Petit in-f°; 149 feuillets.

10 janvier 1792 - 10 septembre 1793. — Livre des audiences civiles du mardi contenant les jugements relatifs aux affaires suivantes : propriété de la pièce du Tertre, au village de la Musse, en Chantenay, confirmée au sieur Richeux contre les prétentions du sieur Bourdin (13 mars 1792) ; — ordre des créanciers de la succession de Jeanne de Guer (31 juillet) ; — paiement des arrérages d'une rente de 25 livres réclamé par Eutrope du Rouxeau, sénéchal de la principauté de Tonnay-Charente (14 août) ; — collocation de 60,000 livres, pour l'assiette de la dot de Marie Chapotin, épouse de Pierre de Besné, sur le prix de domaines vendus à Donges (4 septembre) ; — garantie d'une rente viagère de 400 livres, revendiquée sur la vente de la Civelière, en Saint-Sébastien, par Jean Briand du Marais, notaire à Nantes (27 novembre) ; etc.

L 1424. (Registre.) — Petit in-f°; 100 feuillets.

24 novembre 1790 - 28 mars 1792. — Livre des audiences civiles tenues le mercredi contenant les jugements relatifs aux causes suivantes : saisie de mobilier prononcée au profit de J.-B. Pichon, marchand bonnetier à Nantes, contre un locataire (26 janvier 1791) ; — action en paiement des dettes contractées par la veuve Colin envers J. Marie Retaillaud (23 février) ; — homologation de l'égail de la tenue de Languin, en Nort (23 mars) ; — dépôt du compte de la succession bénéficiaire de Charles Macé de la Varenne, lieutenant au régiment de Bourgogne (6 avril) ; — enquête à poursuivre sur une contestation de servitudes soulevée à Saint-Aignan, au village de la Fichonnerie (27 avril) ; — répétition de deniers par le frère Al. de la Motte-Baracé, commandeur du Temple à Nantes, contre les fermiers de la commanderie de Saint-Jean et Sainte-Catherine (22 juin) ; — exécution d'un contrat d'assurance de navire poursuivie par les assureurs contre le sieur Robinot de la Lande, armateur du navire *Le-Maréchal-de-Castries*, en faillite (4 août) ; — recours en garantie introduit par le sieur Joubert du Collet, caution du sieur de Vay, père (24 août 1791) ; etc.

L 1425. (Registre.) — Petit in-f°; 100 feuillets.

11 février 1792 - 11 pluviôse an III. — Livre des audiences civiles tenues le mercredi contenant les jugements rendus dans les causes ci-après : mainlevée de saisie de 15 barriques de sucre accordée au sieur Bourget, habitant de Port-au-Prince, contre le sieur Le Cour, capitaine de navires (f° 12) ; — suite de la révocation du sieur Fourage, procureur fiscal de la vicomté de Donges, et remboursement de deniers poursuivi par le même contre la veuve L. de Querhoent (22 août 1792) ; — ordre des créanciers de l'abbé Pavageau, prêtre (3 octobre) ; — liquidation des dettes de la succession de Jeanne Galliot, veuve Poisblanc (9 janvier 1793) ; — vérification d'un mémoire de maçonnerie demandée par la veuve Cherchal, propriétaire à Nantes (6 mars) ; — confirmation d'une sentence déclarant de bonne prise un navire allemand au profit du corsaire l'*Espoir* (16 octobre) ; — revendication de terrain en pré, en la commune de Pont-Saint-Martin, maintenue en faveur de Jean Desramé (12 vendémiaire an III) ; — exécution d'une réquisition de 30 barriques de sucre brut émanant du comité révolutionnaire, et action en paiement du sieur Geslin contre la maison Provost et Archambaud (29 brumaire) ; etc.

L 1426. (Registre.) — Petit in-f°; 100 feuillets.

25 novembre 1790 - 31 mai 1792. — Livre des audiences tenues le jeudi, contenant les jugements relatifs aux causes suivantes : autorisation de travaux et de mise en ferme d'une maison appartenant au mineur R. Radigois (f° 4) ; — conversion d'un constitut de 3,000 livres en une obligation ordinaire au profit de Marie-Anne des Corches de Sainte-Croix, créancière dans la faillite Viaud (5 mai 1791) ; — suites de l'acquisition de la manufacture de cordages du Bois de la Touche, à Nantes, par François Brée, et règlement de compte avec la mère, les frères et sœurs et le beau-frère de l'acquéreur (7 juillet) ; — consignation des deniers provenant de la vente des meubles de feu François Besnard (15 décembre) ; — exécutoire contre le fermier de la métairie de

Longchamp, en Carquefou, obtenu par la veuve Talva (26 janvier 1792); etc,

L. [illegible] (Registre.) – [illegible]

31 mai 1792 - 8 vendémiaire an III. — Livre des audiences civiles du jeudi comprenant les jugements relatifs aux affaires suivantes : paiement d'une livraison de marchandises à faire en une traite négociable dans Paris obtenu par les frères Thomas contre Orillard et compagnie, fabricants d'indiennes peintes à Nantes (f° 3) ; — réclamation de dommages et intérêts par les propriétaires des prés de Thouaré contre les pêcheurs de la Loire tirant la seine à l'arche de Grumeau (26 juillet 1792) ; — expertise des bois employés pour la maison des *Adversaires*, destinée à un club, sur le nouveau boulevard de Nantes, à la requête des sieurs Ogée et consorts (16 août) ; — ordre des créanciers de la faillite André Gallet (13 décembre); — suites d'un marché de bois à abattre sur la métairie de Jureix, en Nort, et estimation à faire de 234 arbres (28 février) ; — remboursement d'assurance obtenu par le capitaine Newel, négociant en Géorgie, contre Mosneron du Pin, Mosneron de Launay et compagnie, assureurs maritimes à Nantes (21 pluviôse an II); etc.

L [illegible] – [illegible]

26 novembre 1790 - 22 juillet 1791. — Affaires civiles. — Livre des audiences et des jugements rendus dans les causes ci-après : location de la salle de spectacle de Nantes et exécution du bail consenti au sieur Longo (15 avril 1791) ; — suites du contrat d'acquisition de la terre de Princé par M. Daniel Guillon, en 1783, dont la moitié fut rachetée par la veuve du vendeur, Pierre Quédrüe des Préaux, et dont le prix fut disputé par les créanciers (15 avril) ; — licitation des héritages dépendants des successions [illegible] (21 mai) ; — ouverture des [illegible] demandée contre les propriétaires du magasin du grand spectacle de Nantes, à la requête des comédiens, des musiciens et autres créanciers [illegible] ; — règlement de compte entre le capitaine [illegible] et le correspondant à Nantes (4 juin) ; etc.

L [illegible] – [illegible]

21 juillet 1791 - 27 frimaire an II. — Livre des audiences civiles du vendredi, contenant les jugements rendus dans les causes ci-après : demande en résiliation de l'arrentement de la tenue Saint-Gilles, aux boulevards de Nantes, par la veuve Hamard et le sieur Lavigne (18 novembre 1791) ; — nomination d'experts pour estimer une maison incendiée près du pont Sauvetout, à Nantes (9 décembre) ; — condamnation à l'amende de plusieurs pêcheurs dénoncés et poursuivis par les fermiers des droits de pêche dans la rivière de Barbin (20 avril 1792) ; — résiliation de bail demandée par les propriétaires de l'hôtel Henri IV, et condamnation du locataire Miché (18 mai) ; — règlement de servitude de passage sur le pâtis de la Noë-Blanche pour se rendre au vivier voisin, commune des Touches, entre plusieurs laboureurs (3 août) ; — mainlevée de la saisie mise sur les deniers du sieur Blochet, ci-devant associé de Longo, dans la direction des spectacles de Nantes (28 septembre) ; — interprétation d'une concession de terrain faite dans l'ancien domaine des Capucins, au profit des sieurs Cornilleau et Rousseau, et du plan des constructions (4 janvier 1793); etc.

L 1430. (Registre.) – Petit in-f°; 98 feuillets.

13 novembre 1790 - 7 mai 1791. — Affaires civiles. — Livre des audiences et des jugements rendus dans les causes suivantes : restitution de marchandises demandée par le sieur Denis Walsh, négociant à l'île Ténériffe, contre des négociants anglais (f° 14) ; — instance en paiement de loyer d'appartement, poursuivie par le sieur Mayeux, corroyeur, contre Jean Griffon, maître d'écriture à Nantes (f° 19) ; — sentence d'ordre des créanciers du sieur Bellanger (f° 30) ; — réclamation d'une rente de 90 livres due aux prêtres de chœur de l'église de Saint-Denis de Nantes, par la femme Giboulet (22 janvier) ; — règlement de servitude entre deux propriétaires voisins du mur de ville à Nantes (26 février) ; — liquidation de la faillite Louis Boureau des Fresnais (16 avril) ; etc.

L [illegible] – [illegible]

14 mai 1791 - 25 février 1792. — Affaires civiles. — Livre des audiences du samedi et des jugements rendus dans les causes suivantes : conditions arrêtées entre les créanciers des sieurs Leray et Charet de la Chartais, pour l'adjudication des habitations Gondole et Robion (14 mai 1791) ; — enchères des

héritages dépendants de la succession de Charles Macé-Vaudoré de Varennes, mis en vente à la requête des héritiers et des créanciers (2 juillet) ; — règlement de compte de constructions entre les entrepreneurs Charier et Baudy et les architectes Seheult père et fils (16 juillet); — déchéance de traitement prononcée contre l'abbé Delaville, curé de Sainte-Croix, absent, au profit du procureur général syndic du département (10 septembre) ; — conventions d'arbitres et d'experts, réceptions de cautions, certifications de bannies ; etc.

L 1432. (Registre.) — Petit in-f° ; 197 feuillets.

25 février 1792 - 28 septembre 1793. — Livre des audiences du samedi contenant les jugements civils relatifs aux licitations, aux baux et ventes judiciaires et aux affaires suivantes : désignation d'un curateur à l'interdiction de Joseph de Flameng et recherche des parents à convoquer (10 mars 1792) ; — annulation des promesses de mariage échangées entre Marie Saffré et Gilles Héraud (17 mars) ; — remboursement du prix des lettres de maîtrise acquises par le perruquier Buglelle, et réclamation de ses créanciers (31 mars) ; — appel d'une sentence rendue au profit du capitaine de navires, Lecour, contre le sieur Bourget, planteur de Saint-Domingue (19 mai) ; — condamnation à la privation de traitement prononcée contre le chanoine de la Tullaie, pour avoir continué l'exercice de ses fonctions de vicaire général et troublé le repos public (2 juin) ; — partage des biens de la succession de Jacques Audrain (30 juin) ; — paiement de loyer dû par Boucher et Coquelin, négociants de la rue Saint-Nicolas de Nantes, à P. Chaix, chapelier (26 janvier 1793) ; — demande en émancipation de Aimée-Françoise Damien de Chandenier contre sa mère (3 août); etc.

L 1433. (Registre.) — Petit in-f° ; 194 feuillets.

28 septembre 1793 - 28 messidor an V. — Livre des audiences civiles du samedi contenant divers jugements, réglant les jours de la tenue des plaids destinés aux appropriements (4 ventôse) ; — condamnant les sieurs Tourgouillet et Rousseau, débiteurs de la veuve Châtellier (12 vendémiaire an III) ; ordonnant une enquête sur les usages adoptés à Sucé pour les défrichements et les litières que doivent laisser les fermiers à leur sortie (26 vendémiaire) ; — liquidant les dettes des successions de J. Lefièvre et de Jeanne Guiberteau, sa femme (21 frimaire) ; — autorisant les héritiers de la succession Arthur Montaudouin, négociant, pour assurer le douaire de sa veuve (5 pluviôse) ; — condamnant M. Rouxeau et consorts à fournir une reconnaissance de la rente de 35 livres à Hélène Lebreton (4 germinal) ; — ordonnant une enquête sur un fait de spoliation imputé à l'abbé Gillet par la veuve Forget (1er floréal) ; etc.

L 1434. (Registre.) — Petit in-f° ; 97 feuillets.

29 juillet 1791 - 1er vendémiaire an IV. — Livre des audiences civiles contenant les jugements de bannie, de scellés, de mainlevée, de mise en vente, de distribution de deniers, de règlement de compte relatifs aux successions abandonnées ou en deshérence.

Tribunal du district de Nantes — Greffe criminel

L 1435. (Registre.) — Grand in-f° ; 148 feuillets.

14 janvier 1792 - 22 floréal an III. — Livre des délibérations des membres du jury d'accusation comprenant les nominations des directeurs du jury, les listes des jurés désignés, les convocations, les dépôts de pièces à examiner, les remontrances présentées et les conclusions prises sur chaque dossier, les tirages au sort des jurés, les jugements de renvoi, les ordonnances de prise de corps et de mise en liberté.

L 1436. (Liasse.) — 242 pièces.

1791 - an IV. — Jury d'accusation. — Délibérations du directoire du district de Nantes portant approbation des listes de jurés d'accusation (1791-an III) ; — dossiers des affaires soumises au jury se rapportant à des homicides par imprudence, des vols, des accusations de fausse monnaie, d'échange d'assignats, de détournement de lettres, de violences contre des patriotes de Machecoul, de recel de grains ; — interrogatoire de R. Rissel, agent national de la commune de Nantes, révoqué pour refus d'obtempérer à un arrêté des R. du P. relatif à la recherche des émigrés (an III) ; etc. Inventaires de

pièces remises au greffe du tribunal criminel du département avec décharges.

1791 - an II. — Procès criminels. — Poursuites contre le clergé réfractaire des paroisses de Brains, de Cambon, de Carquefou, de Casson, de Basse-Goulaine, de Sainte-Croix et de Saint-Donatien de Nantes, de Petit-Mars, de Saint-Aignan, de Saulron, de Savenay et de Sucé, dénoncé comme hostile à la Constitution civile du clergé et coupable de propos incendiaires propres à exciter la révolte ; contre l'aumônier des religieuses des Couëts, l'oratorien Crosnier, l'abbé Alno, supérieur de la communauté de Saint-Clément, lequel fut emprisonné à raison des mêmes délits puis relâché ; — requêtes, remontrances, informations, assignations, procès-verbaux, perquisitions, jugements de condamnation et de non-lieu (1791) ; — autres poursuites intentées à différents groupes de femmes qui ont injurié les prêtres jureurs ; à divers citoyens coupables d'injures et de menaces envers le clergé constitutionnel de Bouguenais, de la Chapelle-sur-Erdre, du Pont-Saint-Martin, de Saint-Herblain, de Sucé (1791) ; — information sur l'assassinat du curé assermenté de Petit-Mars, l'abbé Foulon (an II).

1791 - an IV. — Procès criminels relatifs au clergé et aux églises. — Plaintes, dénonciations, rapports, informations, perquisitions, interrogatoires, notes diverses des procédures poursuivies contre les femmes de Nantes qui ont provoqué des attroupements de femmes, le 28 juillet, et excité la foule à fouetter les femmes de la halle qui avaient participé à l'invasion du couvent des Couëts (1791) ; — contre [illegible] qui ont malmené les auteurs d'une procession à Rezé (1791) ; — contre l'évêque de Nantes, de la Lau[illegible] mandement qui approuve une instruction pastorale de l'évêque de Boulogne et contre deux prêtres, les abbés Lemarié et Langevin, accusés d'avoir colporté ces « libelles incen[illegible] dans [illegible] — perquisitions au couvent des religieuses Clarisses, chez lesquelles les mandements épiscopaux ont été découverts, chez le libraire Louis, chez l'abbé Monnier, aumônier de l'Hôtel-Dieu, dont la [illegible] a retiré ses relations avec le clergé de Chauvé, d'Erbray et de Saint-Colombin (1791) ; — requête de l'abbé Riout, curé d'Aspremont, arrêté sans motif et relâché (1791) ; — interrogatoire de l'abbé Ginguené, reconnu en état de démence ; — procès-verbaux de vols commis dans les églises de Doulon, d'Indre, de Brains, de Pont-Saint-Martin, de la Chapelle-sur-Erdre et de Bouaye (1791-1792).

1791 - an III. — Procédures criminelles relatives à des affaires politiques. — Dénonciations, rapports, informations, procès-verbaux, conclusions, jugements contre les promoteurs de l'émeute qui eut lieu à Nantes le 5 septembre 1791 et les complices des attroupements qui se firent en divers quartiers avec rébellion contre la garde nationale, interrogatoires des citoyens arrêtés ; — autres poursuites contre J. Lefèbvre, procureur syndic du district, auteur d'une adresse séditieuse à l'Assemblée nationale (1791) ; — contre le sieur Courson, incarcéré au Bouffay, prévenu d'avoir détenu des écrits incendiaires et des amas d'armes (1791) ; — contre divers citoyens auxquels on impute des propos séditieux ; — contre les habitants de Sucé, qui ont excité une révolte contre la municipalité en janvier 1791 ; — informations sur une plainte pour arrestation arbitraire déposée par M. Potiron de Boisfleury contre deux officiers de la garde nationale de Nort (1791) ; — contre Franç. de Ruays, émigré, — contre M. Charette de la Colinière, prévenu d'avoir protesté contre les envahissements de terre commis à son préjudice (1792) ; — contre plusieurs citoyens complices des révoltés (an III).

1790 - an II. — Procédures criminelles. — Plaintes, informations, interrogatoires et jugements des poursuites requises par des gardes nationaux, par les juges de paix de Nantes, de Nort, de Nozay, de la Chapelle-sur-Erdre ; — par plusieurs habitants de Nantes diffamés ou victimes de violences et d'injures ; — par le conseiller municipal de Nantes, Fourny, dont le domicile fut envahi par une coalition d'ouvriers armés de leurs outils, réclamant impérieusement du travail (1791) ; — par Mme de Cougne, victime des outrages et des brutalités de plusieurs officiers du régiment de Rohan ; — par le sieur Tiby, confiseur à Nantes, contre Louis Charette de la Colinière, qui

prétendait avec menaces lui interdire de pêcher dans l'Erdre (1791) ; — par Jean Le Roux, capitaine de navire, plaidant contre Jean Jouasneaux-Dulobo, capitaine de navire, qui s'était permis de le traiter comme un forban sur la côte d'Afrique (1792) ; — poursuites contre des vagabonds ; etc.

L 1441 (Liasse) — 181 pièces.

1790-1792. — Procès criminels instruits contre des voleurs de chevaux et de bœufs ; — procès-verbaux de capture, interrogatoires, commissions rogatoires, informations, certificats, confrontations, correspondance, extraits du livre d'écrou, assignations, récolements de témoins, choix de conseil, conclusions et jugements de condamnation aux galères ; ordonnances de non-lieu.

L 1442. Liasse. — 252 pièces.

1791-1793. — Procès criminels instruits contre des voleurs de chevaux ; — requêtes, interrogatoires, informations, correspondance, conclusions et jugements. — Deux inculpés ont été renvoyés devant les districts de Rennes, de Montaigu et de Segré ; trois autres ont été condamnés à 3 ans de galères, à 6 ans et à 4 ans de détention.

L 1443 (Liasse). — 193 pièces.

1790-1793. — Procès criminels instruits contre des voleurs de chevaux ; — requêtes, interrogatoires, informations, conclusions et jugements. — L'un est condamné à 4 ans de fers ; deux autres à 4 ans de détention. — Appel d'une condamnation prononcée par le tribunal de Châteaubriant et confirmée par le tribunal de Nantes, à propos d'un vol commis à Rougé (1792).

L 1444 (Liasse). — 110 pièces.

1790-an II. — Procédures criminelles. — Informations, interrogatoires, perquisitions et conclusions des poursuites intentées à divers faussaires prévenus d'avoir fabriqué des fausses cartes de confiance et des faux assignats ; à trois détenus accusés du crime de fausse monnaie, deux sont morts en prison, Jan Jacques n'a pas été retrouvé, parceque, dit la concierge, « il faisait partie des 129 prisonniers enlevés, le 25 frimaire, sur l'ordre de Grandmaison » (an II).

L 1445 (Liasse). — 147 pièces.

1790-an III. — Procédures criminelles. — Requêtes, plaintes, assignations, interrogatoires, conclusions et jugements se rapportant à des plaintes en adultère, des cas de viol, de subornation de témoins, de diffamation, de recel d'objets volés et d'auberge mal tenue.

L 1446 (Liasse). — 259 pièces.

1790-1792. — Procédures criminelles. — Plaintes, informations, interrogatoires, conclusions et jugements se rapportant à des vols simples d'argent, de café, d'effets mobiliers, de plomb, de bijoux, de savon ; un voleur d'assignats est condamné à 2 ans de prison, un voleur de drap est condamné à être fouetté et marqué au fer chaud de la lettre V.

L 1447 (Liasse). — 216 pièces.

1789-1791. — Procédures criminelles. — Mandats d'amener, plaintes, informations, interrogatoires, conclusions et jugements des poursuites dirigées contre des malfaiteurs accusés de vols avec effraction, coups et violences commis à Nantes, à Ancenis, à Sucé, à Carquefou. — Les uns sont condamnés à la roue, les autres à la prison et aux galères.

L 1448 (Liasse). — 260 pièces.

1791-1792. — Affaires criminelles. — Plaintes, procès-verbaux d'arrestation, rapports, interrogatoires, informations, conclusions et jugements des procès intentés à des malfaiteurs coupables de vols avec effraction et violences à Carquefou, à Saint-Aignan, à Saint-Géréon, à Nantes, à Bonaye, à Malville. — Les uns sont condamnés aux galères, les autres à la prison. — Plusieurs ont fait appel au tribunal de Rennes et ont obtenu une réduction de peine.

L 1449 (Liasse). — 71 pièces.

1793-an III. — Affaires criminelles. — Dénonciations, interrogatoires, procès-verbaux, informations, conclusions et jugements des procès intentés à des malfaiteurs prévenus ou coupables de vols avec effraction et violences à Casson, à Orvault, à Saint-

Aignan et à Nantes. — Les peines sont de 8, 12 et 20 ans de fers.

L. 1450. (Liasse.) — 18[illegible] pièces.

1790 - an III. — Procédures criminelles. — Procès-verbaux, interrogatoires, plaintes, conclusions et jugements des poursuites intentées à des auteurs d'homicides involontaires, à des malfaiteurs prévenus d'assassinats et de vols commis à Nantes et à la Regrippière ; — informations sur deux infanticides ; — rapport sur un acte de brigandage commis à la Chapelle-sur-Erdre par des chauffeurs de pieds (an III) ; — condamnations et ordonnances de non-lieu.

L. 1451. (Liasse.) — 202 pièces.

1790 - 1791. — Procédures criminelles suivies d'ordonnances de non-lieu et se rapportant à des accusations de vol et de recel, d'outrages, de voies de fait dont les inculpés habitent, la plupart, la ville de Nantes.

L. 1452. (Liasse.) — 17[illegible] pièces.

1789 - 1793. — Procédures criminelles suivies d'ordonnances de non-lieu et se rapportant à des accusations de vol, de faux témoignage et d'évasion.

L. 1453. (Liasse.) — 196 pièces.

1789 - 1791. — Affaires criminelles. — Décrets de prise de corps, informations, interrogatoires, procès-verbaux, conclusions et jugements des procès instruits d'abord par le tribunal du district de Rennes contre des faux-monnayeurs, des malfaiteurs accusés de vol avec effraction, de vol d'effets, d'un assassinat près Vitré, lesquels portèrent appel de leur condamnation devant le tribunal du district de Nantes qui confirme ou infirme le premier jugement.

L. 1454. (Liasse.) — [illegible] pièces.

1791 - 1792. — Affaires criminelles. — Plaintes, interrogatoires, procès-verbal de capture et d'emprisonnement, conclusions et jugements des procès intentés à des malfaiteurs accusés de vol et d'assassinat commis au Puy, d'un vol de toiles commis dans le ressort de Loudéac, autre procès intenté au sieur Lorteau, poursuivi pour avoir dissout violemment l'assemblée des citoyens de Bois-de-Céné, et condamné par le tribunal de Challans, puis absout par le tribunal de Nantes (1792).

L. 1455. (Liasse.) — 79 pièces.

1790 - 1793. — Affaires criminelles. — Décrets de prise de corps, lettres, requêtes, interrogatoires, informations, procès-verbaux de la maréchaussée et des juges de paix, conclusions et jugements des procédures instruites par les tribunaux des districts de Saint-Florent et de Cholet, puis portées en appel devant le Tribunal de Nantes. — Les condamnés sont accusés de vols simples et de vols à main armée et d'un assassinat commis dans les paroisses de la Pommeraie, de Ménil et de Chemillé.

L. 1456. (Cahiers.) — 188 feuillets.

Janvier 1791 - ventôse an V. — Livres d'ordre du tribunal du district de Nantes contenant les affirmations de voyage des plaideurs, le cours des grains sur le marché, le dépôt des sacs de procès, les défauts et les déclarations de serment des avoués. — Inventaire des liasses composant les archives du greffe et des objets de toute nature saisis sur les prévenus et condamnés.

TRIBUNAL DU DISTRICT DE PAIMBŒUF

L. 1457. (Liasse.) — 85 pièces.

1790 - an III. — Tribunal du district de Paimbœuf. — Nomination de François Phelippes aux fonctions de commissaire du Roi près du tribunal de Paimbœuf (1791). — Inventaires des effets de l'abbé Delaville, curé de Paimbœuf, des effets de la communauté des époux Joseph Hilleret, capitaine de navires, et Anne Leray, la veuve (1792) ; — serments d'experts, enquêtes relatives à l'utilité de l'arche du Pont-Cherpis, à Vue, pour l'écoulement des eaux (1791) ; — estimation du navire le *Saint-Nicolas* ; — demandes en mainlevée de successions, cautionnements, partage de la succession de P. Aubinais (1792) ; — bannies d'héritages à vendre, inventaires des minutes du notaire Fouquet, par le receveur d'Enre-

gistrement, pour la perception des droits (1792); — émancipations et curatelles, sentences ; etc.

L 1458. (Liasse.) — 71 pièces.

1790 - an V. - Tribunal du district de Paimbœuf. Affaires criminelles. — Procédures contre les impies qui ont essayé d'abattre le calvaire de Paimbœuf; contre les séditieux qui ont entrepris de combler les douves des marais de Saint-Viau (1790) ; — contre les recteurs de Paimbœuf, du Pellerin et de Saint-Viau, coupables de discours hostiles à la Constitution civile du clergé ; — contre les matelots d'un chasse-marée qui tenaient des propos incendiaires (1791) ; — contre Et. Chauvet, de Rouans, suspect d'incivisme ; — contre le citoyen Frèrejouan, garde-magasin des poudres, qui avait égaré sa clé au moment de l'attaque de la ville par les révoltés (an II) ; — contre divers voleurs ; etc.

Tribunal du district de Savenay

L 1459. (Registre.) — Petit in-f° ; 196 feuillets.

16 avril 1793 - 9 floréal an III. - Tribunal du district de Savenay. — Livres des audiences civiles contenant les jugements relatifs aux affaires suivantes ; appropriements d'héritages, serment de Jean Daufresne, nommé contrôleur de l'Enregistrement et des Domaines à Savenay (f° 3) ; — réinstallation du premier juge Le Pelletier, à la réquisition du représentant Carrier (f° 11) ; — condamnation contre les fermiers du moulin de la Montagne, redevables d'un loyer de 350 livres envers l'adjudicataire de la terre de Blanche-Couronne (f° 42); — enquêtes sur les villages qui ont droit de pacage dans le marais de la Souche, en Saint-Etienne-de-Montluc (f° 87) ; — sur un vol de deux bœufs, dans les prés de Pontminy, en Sévérac (f° 108) ; — arrêté des représentants Chaillon et Ruelle, portant nomination des membres du tribunal du 15 pluviôse an III (f° 166) ; — publications des lois ; etc.

L 1460. (Registre.) — Petit in-f°, 91 feuillets.

24 août 1793 - 28 brumaire an IV. Tribunal du district de Savenay. — Livre des causes sommaires contenant les enquêtes à l'ordinaire, les soumissions de caution, les renonciations aux successions, certifications de bannies, commissions de notaires ; — jugement exposant les principes qui règlent les contrats à complant et déboutant le sieur Bessard de sa demande en rachat du droit de complant, au clos Saint-Nicolas (Couëron) (f° 44) ; — condamnation d'un huissier à 24 heures de détention, pour injures envers le Tribunal (f° 77) ; etc.

L 1461. (Cahier.) — 100 feuillets.

21 août 1793 - 10 germinal an V. Affaires criminelles. — Livre des procès-verbaux du jury d'accusation contenant la nomination des directeurs semestriels, l'examen des affaires soumises à la Chambre du Conseil, la confection des listes de jurés, le tirage au sort, les comparutions de témoins, les amendes prononcées, les délibérations et les conclusions des jurés, les renvois des causes devant les juges compétents; etc.

L 1462. (Liasse et Cahiers.) — 96 feuillets et 20 pièces.

1791 - an IV. — Tribunal du district de Savenay. — Affirmations de voyage ; dépôts de pièces de procédure, présentations de causes civiles et criminelles et de défauts. — Minutes, requêtes à fin de mainlevée des successions Michelot, Gaudin de la Bérillais, condamné à mort, Orain, etc ; — état de la succession abandonnée de Brigitte Wall, irlandaise ; etc.

Tribunal criminel du Département

L 1463. (Liasse et Registre.) — Petit in-f°, 90 feuillets, 18 pièces.

1er avril 1792 - 12 ventôse an VI. — Tribunal criminel du département. — Jury d'accusation. Procès-verbaux de tirage des jurés de jugement contenant les récusations et les éliminations. — Jugements du tribunal de cassation annulant diverses condamnations, et renvoyant les accusés devant les tribunaux des départements voisins ou devant de nouveaux jurés de jugement.

L 1164 (Liasse). — 230 pièces.

1792 - an IV. — Procès-verbaux, rapports, ordonnances de prise de corps, correspondance, interrogatoires, confrontations, déclarations, certificats, conclusions, notes, jugements des poursuites contre Fr. Rochefort et L. Grivaut, de Guérande, prévenus du crime d'embauchage pour l'émigration et condamnés à mort (1792-93). — Ant. Béritaud de Salbeuf, maréchal de camp, le sieur La Toison, grenadier de la légion nantaise, Gohin de Montreuil, Deslandes, Laurencin et Proust, prévenus de tentatives d'émigration, détenus puis élargis (1792-1793) ; — contre un brigadier de gendarmerie, accusé d'assassinat sur son colonel ; — contre plusieurs malfaiteurs accusés de vols avec effraction ; — contre un boucher coupable d'avoir acheté des bestiaux sur le pays insurgé, — contre un préposé aux subsistances accusé de malversations ; — contre divers individus inculpés dans des affaires de fausses clés, de brigandage et d'assassinat ; etc.

L 1165 (Liasse). — [illegible] pièces.

An II - an III. — Dossiers individuels de détenus des deux sexes inculpés de participation à la guerre civile, et qui ne paraissent pas avoir été jugés, ou sont morts avant leur jugement, ou ont disparu ; — interrogatoires des prévenus nommés : Choblet, Lemerle, Chacun, David, Dumoulin, Denieul, Lebreton, Guillou, Perchais, Rissel, Le Paroux, Albrand, Briand, etc. Autre liasse de renseignements sur des prévenus de crimes de droit commun, et d'embauchage pour le parti des chouans ; — demande de mise en jugement et d'élargissement.

L [illegible] (Liasse). — 230 pièces.

An II - an III. — Dossiers collectifs de prévenus composés en vertu de la loi du 21 messidor an II et envoyés à l'accusateur public par les directoires des districts, les comités de surveillance et par le représentant du P. Bo. — Dénonciations et avis des comités de surveillance, arrestations, interrogatoires des détenus, correspondance des particuliers et des municipalités, certificats et demandes d'élargissement concernant les personnes des deux sexes suspectes de brigandage ou de complicité avec les révoltés dans les districts d'Ancenis, de Blain, de Châteaubriant, de Guérande, de Machecoul et de Nantes. — Dossiers divers concernant des bandes d'hommes, de femmes et d'enfants saisis par les soldats du camp de la Roulière et envoyés à Nantes par les généraux Crouzat et Jacob (an II). — Renseignements collectifs sur un grand nombre de femmes détenues au Bon-Pasteur et aux Saintes-Claires ; — plainte collective contre le concierge Fleurdepied qui leur extorque de l'argent ; — correspondance sur l'application du décret du 17 brumaire relatif à la mise en liberté des colons des Iles françaises (an III).

L 1167. Registre. — Grand in-f°. 145 feuillets.

7 mars 1792 - 4 mai 1793. — Registre commun du tribunal criminel du département et du tribunal révolutionnaire.— Livre des jugements rendus sous la présidence de Gandon, jusqu'au 30 mars 1793, époque où il fut détenu par les brigands et remplacé par Phelippes. — Installation du président, des juges, de l'accusateur public et du greffier ; — prestation de serment du commissaire du Roi, des huissiers et des commissaires des guerres. — Livre des jugements contenant des condamnations aux fers et à la réclusion. Condamnations à mort prononcées contre de nombreux prisonniers convaincus d'avoir provoqué la rébellion ou participé à des attroupements dans diverses communes. — Décret de la Convention nationale portant que la ville de Nantes a bien mérité de la Patrie, 24 mars 1793 (f° 123) ; etc.

L 1168. Registre. — Grand in-f° ; 195 feuillets.

14 mai 1793 - fructidor an III. — Tribunal criminel du département présidé par Kermen, Phelippes et Gandon. — Livre des audiences tenues avec le concours des jurés, contenant le résultat des poursuites intentées à des malfaiteurs accusés de vols, de faux, de meurtres, de blessures, d'injures, de fausse monnaie ; — condamnations portées contre divers inculpés de brigandage et de complicité dans les attroupements et les rébellions ; — arrêtés du représentant du P. Coustard, ordonnant le transfert du tribunal à Guérande et approuvant l'emploi de la fusillade (3 juin) ; — des représentants Gillet et Merlin autorisant le tribunal criminel du Morbihan à faire exécuter des condamnés où bon lui semblera, Vannes, 1er juin (f° 14) ; — protestations du président contre les concussions commises sur le produit des dépouilles des condamnés (f°s 16 et 47) ; — enquête

relative aux noyades (fos 54 et 56) ; — réclamation au sujet du mode d'exposition employé pour les condamnés (fos 48 et 49) ; — remontrances et arrêtés du tribunal sur les recherches à faire pour le procès de Carrier (f° 114) ; — sur les délits et les crimes imputés à Charles, impliqué dans l'affaire des noyades, et à Giret de la compagnie Marat (fos 127 et 128) ; — remontrances et observations du président Phelippes sur l'infirmerie à établir aux prisons, sur ses rapports avec Carrier (fos 138 et 139) ; — sur l'emploi de certaines qualifications, sur les condamnations arbitraires (f° 184) ; etc.

L 1469. Registre. — Petit in-f°. 188 feuillets.

19 fructidor an III - 16 fructidor an IV
Livre des audiences contenant les jugements motivés rendus dans les causes ci-après : vols et pillages commis dans les communes de Saint-Etienne-de-Montluc et de Couëron (f° 2) ; — participation à des attroupements dans le quartier de Saint-Donatien (f° 19) ; — distribution d'assignats au nom du Roi (f° 49) ; — condamnations à la peine de mort pour meurtres commis à Nantes, à Malville et à Cordemais, pour fourniture d'armes et de munitions aux révoltés (f° 117) ; — arrêtés relatifs à des individus inculpés du fait d'émigration ; — nomination du président Savariau (f° 48) ; — dépôts de cautionnements par des prisonniers qui demandent l'élargissement ; nomination de Boulay-Paty, commissaire du D. E. (fos 50 et 72) ; — ordonnances de prise de corps contre des voleurs ; — renvois de causes à la cour de Cassation ; — remontrances sur la difficulté de juger, faute de témoins, les affaires de chouannage (f° 90) ; — mise en liberté des prisonniers acquittés ; etc. — Table alphabétique.

L 1470. Registre. — Petit in-f°. 190 feuillets.

27 fructidor an IV - 26 ventôse an IX.
Arrêtés et jugements ordonnant la mise en liberté de la veuve Gazet (f° 4) ; — fixant les jours d'audience pour les appels des jugements des tribunaux correctionnels (f° 13) — condamnant Alexis de la Tribouille à la déportation (f° 23) ; — ordonnant l'inscription de l'abbé Michelot, prêtre, sur le livre d'écrou du Bouffay (f° 33) ; — renvoyant le fils du Fou, émigré rentré, devant l'autorité militaire (f° 52 ;) — élargissant Pierre Guiton, prévenu d'émigration (f° 69) ; — cassant diverses procédures et renvoyant les procès devant les tribunaux compétents ; — rejetant l'excuse d'un juré qui ne voulait pas siéger (f° 90) ; — suspendant des huissiers de leurs fonctions pendant trois mois (f° 123) ; — homologuant un arrêté du ministre de la police générale rayant l'abbé Le Faou de la liste des émigrés (f° 144) ; — nominations et installations des présidents, des juges, du commissaire du P. E. Codet (f° 131) ; — prestations de serment (f° 171) ; etc.

L 1471. Registre. — Petit in-f°. 55 feuillets.

15 mars 1792 - 22 floréal an II. — Livre des dépôts de pièces de procédures et d'objets divers remis au greffier comprenant des vases sacrés saisis sur l'abbé Mouilleron (f° 1) ; — des armes, des sommes d'argent, des habits, des dénonciations, des actes d'accusation, des interrogatoires, etc. — Emargement indiquant le retrait des pièces.

L 1472. Registre. — Petit in-f°.

16 mars 1792 - 21 fructidor an V. — Livre des délibérations et avis des juges, des remontrances et réquisitoires de l'accusateur public, relatifs au règlement de la compétence du Tribunal à l'égard des faits de brigandage, à l'insalubrité du local des séances (f° 6) ; — à la procédure à suivre en matière de cris séditieux (f° 8) ; — au défaut de surveillance des hôpitaux qui reçoivent des prisonniers en traitement (f° 11) ; — à l'insalubrité des prisons et à leur insuffisance (f° 15) ; — à l'autorité du président en matière de révision de jugement (f° 21) ; — au renouvellement des juges, aux demandes de congé ; — correspondance du président avec le commandant de place de Nantes, avec la commission des administrations civiles, police et tribunaux, avec la municipalité de Nantes, avec le Directoire du département, avec les Représentants du Peuple en mission dans l'Ouest, avec le Ministre de la Justice ; — nombreuses réclamations envoyées à toutes les autorités pour signaler le péril que courent la santé des juges et les archives du greffe, et obtenir la translation du tribunal, soit au Bon-Pasteur, soit à l'Evêché. — Table des individus qui se sont pourvus au Tribunal criminel contre les jugements rendus par les tribunaux correctionnels (an IV-1809).

Tribunal criminel extraordinaire

L. 1473. Registre. — Petit in-f°, 24 feuillets.

13 mars - 23 mars 1793. — Tribunal criminel extraordinaire du département. — Arrêté des corps constitués de la ville de Nantes, portant nomination des juges (13 mars). — Division du tribunal en deux sections présidées, l'une par Marion, et l'autre par Gandon (17 mars). — Condamnations à la prison, aux fers et à mort, et acquittements. — Table alphabétique.

L. 1474. Liasse. — 225 pièces.

Mars - septembre 1793. — Dossiers individuels et collectifs des inculpés d'actes et de propos séditieux dans les districts d'Ancenis et de Blain, comprenant des procès-verbaux d'arrestation, des dénonciations, des interrogatoires, des rapports, des dépositions de témoins ; justifications des prévenus, demandes d'élargissement, pièces saisies, délibérations, attestations, notes d'audience. — Poursuites contre les 15 membres du Comité d'Ancenis qui administrèrent la ville au moment du départ des autorités civiles, le 16 juin ; — contre 4 personnes suspectes à Saint-Mars-la-Jaille, contre un commis d'administration, convaincu de connivence avec les rebelles, à Oudon et ailleurs ; — contre divers complices des attroupements du Cellier et de Riaillé, de la forêt du Gâvre et de Nozay ; — acquittements et condamnations à la détention et à mort.

L. 1475. Liasse. — 282 pièces.

Mars - septembre 1793. — Dossiers individuels et collectifs des prévenus de propos et d'actes contre-révolutionnaires dans le district de Châteaubriant ; — procès-verbaux d'arrestation, interrogatoires, dénonciations, poursuites dirigées contre les complices des mouvements séditieux qui se sont produits à Moisdon, à Saint-Julien-de-Vouvantes, à Derval, à Saulnan, à Juigné-des-Moutiers, à Issé ; — enquêtes sur des projets de contre-révolution contre deux prêtres et une femme de Lusangé ; etc.

L. 1476. Liasse. — [illegible] pièces.

Mars - septembre 1793. — Dossiers collectifs et individuels des rebelles pris les armes à la main et des prévenus de participation à l'insurrection du mois de mars dans les districts de Clisson et de Guérande ; déclarations, dénonciations, interrogatoires concernant des inculpés compromis dans le soulèvement des paroisses de Saint-Julien-de-Concelles, de Vertou, de la Haie, de Vallet, de Gétigné, de Clisson ; actes d'accusation, jugements, listes nominatives, condamnations à la prison, acquittements ; cinq habitants du district de Clisson ont été condamnés à mort. — La liasse du district de Guérande comprend 5 dossiers d'inculpés qui furent acquittés et 1 pour Lemétayer qui fut maintenu en arrestation ; — avis de l'arrestation de la supérieure de l'hôpital général de Guérande ; etc.

L. 1477. Liasse. — 282 pièces.

Mars - novembre 1793. — Tribunal criminel extraordinaire. Session de Guérande. — Arrêtés, ordres de service des représentants du peuple : Gillet, Merlin, Cavaignac, Francastel, Carrier, Ruelle, Philippeaux, du conseil du département, du directoire et de la municipalité de Guérande, décidant que le tribunal criminel du département se transportera à Guérande (26 mai), pressant le déplacement des juges, le transfert des prisonniers et le jugement des coupables ; prescrivant de relever sur les registres du Croisic la preuve de la forfaiture des accusés ; correspondance de l'accusateur public et des juges désignés concernant l'organisation du tribunal et sa compétence, le transport de la guillotine, la désignation du peloton d'exécution ; — dénonciations, déclarations et rapports contre les révoltés qui ont pris part aux attroupements qui ont eu lieu à Batz, au Croisic, à Piriac, au Pouliguen, à Besné et à Herbignac ; — contre les meneurs Guérif de Lanouan, Jégo, de la Haie de Silz et autres ; — contre les insurgés qui ont envahi et pillé la ville de Guérande le 19 mars ; interrogatoires, actes de dépôt de pièces, listes de témoins ; — enquête contre Renée Lefur, femme Daniel, et ses filles, inculpées d'embauchage ; — mandats d'amener et d'arrêt lancés contre divers particuliers compromis dans les évènements de l'insurrection du mois de mars et qui ne paraissent pas avoir été jugés, interrogatoires et procès-verbaux de perquisition du 4 octobre au 2 novembre 1793.

L. 1478. Liasse. — 178 pièces.

Octobre 1793. — Tribunal criminel extraordi-

naire, Session de Guérande. — Interrogatoires, déclarations, auditions de témoins, notes d'audience, justifications et productions des parents des accusés, pièces saisies et jugements composant les dossiers des nombreux habitants compromis dans les mouvements de la révolte du mois de mars, les uns maintenus en état d'arrestation, les autres condamnés à la prison ou à la déportation ; trois religieuses du Croisic sont frappées de la déportation, 16 inculpés sont acquittés, trois détenus, parmi lesquels le maire du Croisic et le commandant de la garde nationale, sont condamnés à mort, en octobre 1793.

L 1479. (Cahier.) — 34 feuillets.

29 septembre 1793. - 9 brumaire an II. Tribunal criminel extraordinaire, Session de Guérande. — Livre des jugements rendus sous la présidence de Savariau contenant 4 condamnations à mort sur 79 individus poursuivis pour brigandage ; — mandats d'amener, acquittements, condamnations à la prison et à la déportation.

L 1480. (Liasse.) — 277 pièces.

Mars - septembre 1793. — Dossiers individuels et collectifs des prisonniers prévenus de complicité dans l'insurrection qui éclata au mois de mars dans le district de Machecoul. Dénonciations, rapports, interrogatoires concernant les évènements qui se sont produits à Machecoul, à Bourgneuf, au Port-Saint-Père, à Saint-Philbert-de-Grandlieu et à la Chevrolière. — Cinq dossiers de condamnés à mort.

L 1481. (Liasse.) — 231 pièces.

Mars - septembre 1793. Dossiers individuels et collectifs des prisonniers prévenus de complicité dans l'insurrection qui éclata au mois de mars dans le district de Nantes. — Poursuites contre les rebelles des paroisses des envîrons de Nort, qui se sont attroupés dans cette ville et ont lutté contre les patriotes. Six détenus ont été condamnés à mort, et six maintenus en arrestation. — Autres procédures instruites contre des habitants de Saultron, de Saint-Herblain, de Sucé et de la Chapelle-sur-Erdre qui furent, la plupart, élargis.

L 1482. (Liasse.) — 240 pièces.

Mars - septembre 1793. — Dossiers collectifs et individuels des prévenus de propos et d'actes séditieux et poursuivis dans le district et la ville de Nantes par l'accusateur public près le tribunal criminel du Département. — Dénonciations et interrogatoires de X. Espéron, de Jean Michel et Charles Pérony, commissaires du Conseil exécutif provisoire, arrêtés à Nantes en mai et mis en liberté par décret du 1er août, du garde-magasin des fourrages, du juge de paix de Saint-Sébastien, du secrétaire adjoint des Commissions des Iles-du-Vent ; — des membres du Comité royaliste de Bouaye, qui furent réclamés par leur curé ; — de divers habitants de Brains, de Saint-Aignan, de Bouguenais et de Bouaye, soupçonnés d'avoir pactisé avec les rebelles ; — des abbés Lucas et Chevalier, de R. Lebastard de Villeneuve, de R. Gautier de Beauvallon, de Louis de Bruc, lesquels ont été acquittés ; — autres poursuites contre des individus des deux sexes accusés d'avoir participé aux attroupements du Pont-du-Cens ou favorisé l'ennemi pendant le siège de la ville ; — contre des habitants de Goulaine et de Saint-Sébastien soupçonnés d'avoir pris part au combat de l'Allouée ; le courrier des révoltés est condamné à mort ; etc.

L 1483. (Liasse.) — 144 pièces.

Mars - septembre 1793. — Dossiers individuels et collectifs des prévenus de propos et d'actes séditieux dans le ressort du district de Paimbœuf à la suite de l'insurrection du mois de mars. — Dénonciations et interrogatoires des détenus traités comme complices des insurgés qui ont envahi le bourg du Pellerin, accompagné le chef R. de la Cathelinière à l'attaque de Paimbœuf, qui se sont rassemblés à Frossay, dans les Landes-Huette, au Pé de Buzay, en Rouans, au siège de Pornic, qui ont porté la cocarde blanche, etc. ; — justifications, demandes de mise en liberté et listes de prisonniers. — Acquittements nombreux, deux condamnations à mort.

L 1484. (Liasse.) — 180 pièces.

Mai - septembre 1793. Dossiers individuels et collectifs des inculpés d'actes et de propos séditieux dans le district de Savenay pendant l'insurrection du mois de mars. — Dénonciations, actes d'accusation, perquisitions, interrogatoires des poursuites intentées à l'abbé P. Cran, vicaire à Bouée, arrêté dans la forêt du Gâvre, aux frères Bernard, boulangers à Savenay, à J. Lécuyer, boulanger à Bouée, à

Aubin Gaudin de la Berillais, accusé d'avoir excité le peuple de Saint-Etienne-de-Montluc à la révolte, d'avoir marché à la tête des rebelles de Couëron, du Temple et de Saint-Etienne contre la ville de Nantes, lesquels furent condamnés à mort; — dossier de huit prisonniers des deux sexes qui furent envoyés à Nantes, et dont trois furent maintenus en état d'arrestation pour complicité avec les révoltés.

L. [illegible] (liasse) - 47 pièces.

Mai - septembre 1793. — Dossiers divers des inculpés étrangers au département poursuivis pour actes de révolte et complicité de brigandage. — Actes d'accusation, dénonciations, interrogatoires concernant Guy Guerry, ex sénéchal de Tiffauges, réfugié à Noirmoûtier, accusé d'avoir dirigé les insurgés, et transféré aux prisons de Nantes d'où il s'évada pendant son séjour à l'hôpital; mandat d'arrêt et poursuites contre Aug. Bacqua, aide-major, et la veuve Levêque, prévenus de complicité dans l'évasion dudit Guerry, pièces saisies chez Guerry; — dossiers de plusieurs habitants de la Vendée, poursuivis et relâchés; — condamnation à mort contre une femme de Roche-Servière, coupable d'excitation à la révolte. — Listes de prisonniers jugés le 10 août sans témoins et élargis, de 11 accusés jugés le 28 août et de prévenus; — dépôt d'interrogatoires et de dénonciations de plusieurs détenus (31 juillet); — ordre de service pour l'ouverture des prisons; — [illegible] siégé sur le siège d'Angers (21 juillet.)

TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE

L. [illegible] (liasse) - [illegible] pièces.

18 avril - 20 mai 1793. — Tribunal révolutionnaire de la Loire-Inférieure (1). — Auditions de témoins, interrogatoires, certificats, pièces à conviction, mémoires justificatifs, requêtes, notes d'audience des procédures instruites contre les détenus inculpés de faits contre-révolutionnaires dans les districts; — maintenus en état d'arrestation ou acquittés : 12 condamnations à mort contre des prévenus des communes de Mouzeil, Moisdon, Mauves, Bouguenais, Pont-Saint-Martin, Saint-Aignan, Vertou, la Chevrolière, Cambon; — dossiers individuels et collectifs.

L. 1487 (liasse) - 200 pièces.

Mai 1793. — Dossiers personnels des inculpés de faits contre-révolutionnaires qui ont été maintenus en état d'arrestation ou condamnés à mort; — interrogatoires, rapports, certificats, requêtes, correspondances, pièces à conviction, notes d'audience.

L. 1488 (registre) - Papier, 4-1, 95 feuillets.

6 mai - 29 août 1793. — Livre des jugements contenant 15 condamnations à mort contre des prévenus de rébellion; — remontrances au sujet de l'existence légale du tribunal, de la part de Villenave, adjoint de l'accusateur public (19 mai); — délibération et réunion des représentants du P. à Nantes : Pillet, Sevestre, Cavaignac, Merlin et Coustard, lesquels ont arrêté que le tribunal resterait en exercice (20 mai); — prescriptions réglant les conditions de l'élargissement des détenus (f°s 16 et 74); — remontrances au sujet du déplacement du tribunal et de l'exécution des condamnés à mort (f°s 33, 35 et 41); — démission de Giraud, accusateur public; — poursuites contre les membres du comité d'Ancenis qui ont administré la ville après l'entrée des révoltés (f° 62); — remontrances du président sur l'irrégularité des détentions opérées sans mandat (f°s 65 et 78); — acquittement de 66 détenus (f° 83); etc. - Table alphabétique.

L. 1489 (liasse) - [illegible] pièces.

Brumaire - frimaire an II. — Dossiers individuels et collectifs des détenus poursuivis pour actes de contre-révolution et de brigandage dans les districts d'Ancenis, de Blain, de Châteaubriant et de Clisson (1). — Dénonciations, interrogatoires, dépositions de témoins, mémoires justificatifs, pièces saisies, notes

1. Le tribunal révolutionnaire fut institué par les représentants Carrier et Francastel par arrêté du 9 brumaire an II.

d'audience concernant les jugements prononcés pour ou contre un capitaine de la garde nationale d'Ancenis qui a été mêlé à beaucoup d'évènements, plusieurs notables de la ville d'Ancenis qui ont été au devant des rebelles, les complices des attroupements violents qui ont eu lieu à Blain, le juge de paix d'Issé, les habitants du district de Clisson qui ont fait partie des comités royalistes de la Boissière, de Vertou, et porté les armes avec les rebelles au Loroux et aux environs. Le total des condamnations à mort est de 13.

L 1490 (Liasse) — 226 pièces.

Brumaire - frimaire an II. — Dossiers individuels et collectifs des détenus des deux sexes poursuivis pour participation à la guerre civile et faits de brigandage dans les districts de Guérande, de Machecoul, de Nantes et de Savenay. — Dénonciations et interrogatoires, dépositions de témoins, pièces saisies, notes d'audience concernant les jugements prononcés pour ou contre les notables du Croisic compromis dans la révolte, Alexis Thomas de Caradeuc, ex-sénéchal d'Auray, le chapelain de Méans, cinq habitants de Saint-Colombin, le maire de Sucé, coupable d'avoir caché des prêtres réfractaires, six prisonniers, accusés de complot contre le geôlier et la garde de la prison, six habitants de Savenay condamnés à mort.

L 1491 (Liasse) — 254 pièces.

Nivôse - ventôse an II. — Dossiers individuels des détenus des deux sexes envoyés des prisons d'Ancenis à Nantes pris parmi les rebelles ou prévenus de complicité avec eux ; — interrogatoires transmis à l'accusateur public par les comités de surveillance pour 46 femmes, filles, ou mères de famille, pour 6 condamnés à mort, pour un adjudant de l'armée des côtes de Brest fait prisonnier par les rebelles, nommé Delage-Montignac.

L 1492 (Liasse) — 99 pièces.

Nivôse - ventôse an II. — Dossiers individuels et collectifs des détenus des deux sexes envoyés des prisons de Blain et de Châteaubriant à Nantes, pris parmi les rebelles ou prévenus de complicité avec eux. — Dénonciations, actes d'accusation et interrogatoires concernant un prêtre de Beslé, condamné à mort, le receveur du district de Blain, maintenu en arrestation jusqu'à la paix, plusieurs habitants de Saffré, de Plessé et du Gâvre compromis dans l'insurrection du mois de mars 1793 ; — listes de prisonniers et de condamnés ; – renseignements divers sur des réfractaires, sur des femmes suspectes de favoriser les révoltés, sur des habitants absents de Souldan, notes d'audience, etc.

L 1493 (Liasse) — 185 pièces.

Nivôse - ventôse an II. — Dossiers individuels des inculpés des deux sexes appartenants aux communes du district de Clisson et poursuivis pour participation à la révolte. Les dossiers des condamnés à mort, au nombre de 25, comprennent ceux de Blondin d'Esigny, de J. Viau du Pé, Alex. Favreau, ex-sénéchal de Clisson, Louis Georgeteau de Vertou, la sœur du curé réfractaire de Saint-Julien-de-Concelles, coupable d'avoir recélé des prêtres, et ceux de 4 autres femmes ; — actes d'accusation, dénonciations et interrogatoires de nombreux prisonniers des deux sexes signalés comme suspects et dangereux, acquittements et condamnations à la détention.

L 1494 (Liasse) — 182 pièces.

Nivôse - ventôse an II. — Dossiers individuels et collectifs des inculpés des deux sexes appartenants aux districts de Guérande et de Machecoul et poursuivis pour participation à la guerre civile. — Les dossiers des condamnés à mort, au nombre de 8, pour le district de Guérande, se rapportent aux trois frères Bernard, Cl. Guilbaud, P. Even, l'abbé Oliveau, compromis dans la prise de la Roche-Bernard ; — dénonciations et poursuites contre 9 femmes, perquisitions, pièces saisies, condamnations à la détention ; — acquittements au profit de la Haie de Silz, J. Hego, J. Halgan, J. Praud et autres. Les dossiers des condamnés à mort du district de Machecoul se rapportent à Réal des Perrières, Hervouet de la Roberie, Le Vol et à deux chefs de rebelles Boursault et Bartaud.

L 1495 (Liasse) — 264 pièces.

Nivôse - ventôse an II. — Dossiers individuels et collectifs des détenus des deux sexes appartenants au district de Nantes et poursuivis pour participation à la guerre civile ou pour actes contre-révolution-

naires. — Les dossiers des condamnations à mort comprennent 4 femmes, 12 hommes, celui de la sœur Berthelot, ursuline de Nantes ; — les dossiers des acquittements se rapportent à des prévenus d'accaparement, au maître de poste Caton, au citoyen Pimot, ajusteur, suspect d'avoir favorisé l'évasion des frères Thoinnet, à Fr. Doré, capitaine de navires, à plusieurs citoyens soupçonnés de fédéralisme ; — actes d'accusation et dénonciations envoyés au tribunal par le directoire du district et le comité révolutionnaire de Nantes contre un grand nombre d'habitants de Nantes et des communes des environs.

L. 1498. (Liasse.) — 117 pièces.

Nivôse - ventôse an II. Tribunal révolutionnaire. — Dossiers individuels et collectifs des détenus des deux sexes appartenants aux districts de Paimbœuf et de Savenay, poursuivis pour participation à la guerre civile ou complicité dans les actes séditieux : 41 interrogatoires de prévenus envoyés par le comité de surveillance de Paimbœuf et se rapportant aux sièges de Pornic et de Paimbœuf, aux combats de Port-Saint-Père, de Vue, de Rouans et de Machecoul ; — autres dénonciations contre le juge de paix de Couëron, et divers habitants de Guenrouet, de Saint-Gildas et de Couëron pris par la force armée et qui ont disparu avant le jugement ou ont été acquittés.

L. 1499. (Liasse.) — 262 pièces.

Germinal - prairial an II. — Dossier des inculpés du district d'Ancenis comprenant les interrogatoires subis devant le Comité de surveillance de cette ville, avant leur départ pour Nantes ; — une liasse spéciale pour les membres du comité établi par le peuple avant l'entrée des rebelles à Ancenis et dont les noms suivent : Thomas et Mathurin Chéguillaume, J. Desgots, Yves Robert, Y. Bertrand, Y. Bodinier, Franç. Huchet, J. Luneau, justifications produites par les prévenus, requêtes signées de la prison du Bouffay, de Nantes ; — autre liasse spéciale pour les femmes détenues, au nombre de 59. — lettres d'avis annonçant le départ des prisonniers, listes nominatives, observations ; etc.

L. 1500. (Liasse.) — 268 pièces.

Germinal - prairial an II. — Dossiers individuels et collectifs des inculpés de rébellion et de complicité avec les réfractaires appartenants aux districts de Blain, de Châteaubriant, de Clisson et de Guérande. — Dénonciations et interrogatoires concernant des suspects des communes d'Issé, de Rougé, d'Erbray et de Juigné, accusés d'avoir participé aux attroupements ; — dans le district de Clisson, les habitants de Vertou compromis sont les plus nombreux, les femmes sont au nombre de 21 ; — le district de Guérande signale 24 religieuses Ursulines ou sœurs tertiaires qui ont refusé le serment, un condamné à mort Louis Bernard, de Missillac, un chef de rebelles à Montoir, dont le dossier renferme des documents imprimés, émanant de la Cour de Rome.

L. 1499. (Liasse.) — 284 pièces.

Germinal - prairial an II. Dossiers individuels et collectifs des inculpés des districts de Machecoul, de Nantes et de Savenay, détenus pour participation à la guerre civile. — Condamnations à mort comprenant 4 hommes et 6 femmes, dans le ressort de Machecoul ; la plupart des prévenus du ressort de Nantes ne se sont pas trouvés à la prison au moment du jugement, sauf 11 religieuses Ursulines qui sont maintenues en état d'arrestation ; — dans le ressort de Savenay, on remarque le dossier de Jean-Marie Benoiston, commissaire national près le tribunal de Savenay, poursuivi comme fédéraliste, mort au Sanitat, malgré de nombreux mémoires de justifications ; etc.

L. 1500. (Liasse.) — 223 pièces.

An II. — Dossiers individuels des détenus inculpés de propos et d'actes séditieux appartenants aux départements de la Vendée, de Maine-et-Loire, des Deux-Sèvres, de l'Ille-et-Vilaine, des Côtes-du-Nord, de la Gironde, de l'Aube, de la Dordogne, de la Charente-Inférieure, du Gers, du Calvados. — Actes d'accusation, dénonciations et interrogatoires. — Les condamnés à mort sont Joubert, géographe, de Mongenay, Leroux de la Routière, Richeteau de la Barolière, G. Lacroix du Repaire, venu de Bordeaux en Vendée, A. Piet dit Beaurepaire, guillotiné à Paris, J. Rigault, Villeneuve, plus 7 condamnés à mort, appartenants à la Vendée.

L. 1501. (Liasse.) — 184 pièces.

An II. — Dossiers individuels des prisonniers des

deux sexes inculpés de malversations, d'accaparement, d'actes et de propos séditieux appartenants à des pays en dehors de la Loire-Inférieure. — Dénonciations et interrogatoires concernant un officier de santé, des employés du Service des convois, des charretiers, un religieux, un frère ignorantin, des prêtres dont 4 furent condamnés à mort, quelques militaires et 40 femmes, dont 3 furent condamnées à mort. — Listes générales par district, par décade et par date, des personnes des deux sexes qui furent condamnées à mort, depuis mars 1793 (1). — Listes de rebelles, de réfractaires, de chefs de révoltés et de prisonniers. — Inventaire de pièces déposées au greffe.

L 1502. (Registre.) Petit in-f°; 146 feuillets.

17 nivôse - 23 floréal an II. — Tribunal criminel révolutionnaire présidé par Phelippes et Le Peley (2). — Livre des jugements contenant 84 condamnations à mort de prêtres, de femmes, de jeunes filles, de religieuses, de nobles et de complices de révoltés ; la condamnation de Marie Chevet relève ce fait que, lors de l'insurrection de Machecoul, le 11 mars, elle parut à la tête des révoltés (f° 125) ; — autres condamnations aux fers, à la prison et à la déportation. — Nomination de Le Peley, président, par Carrier (f° 50) ; etc. — Table alphabétique.

L 1503. (Cahiers.) 79 feuillets.

20 mars 1793 - floréal an II. — Tribunaux criminels du département. — Tables alphabétiques des condamnés contenant l'indication de la peine infligée et les motifs de la condamnation. — Liste spéciale pour les condamnés à mort, s'élevant à 281. Une liste très courte remonte au 7 mars 1792. Un résumé des condamnations à mort prononcées par les commissions et les tribunaux et par le général Duthil porte le total à 1,074 personnes.

(1) Les tribunaux révolutionnaires ont été supprimés par décret du 19 floréal an II.

(2) Le premier registre du 2 brumaire au 16 nivôse a disparu. On peut y suppléer avec l'ouvrage de M. Lallié qui l'a compulsé. Voir *La Justice révolutionnaire à Nantes et dans la Loire Inférieure*, Nantes 1896, 1 vol. in-8°, pages 78 et suivantes.

Commissions militaires de la Loire-Inférieure

L 1504. (Cahiers.) 204 feuillets.

21 mars - 6 juin 1793. — Commission militaire établie à Ancenis, en vertu de la loi du 19 mars 1793. — Déclarations, dépositions, dénonciations très détaillées sur les évènements qui ont accompagné la révolte du mois de mars dans le district d'Ancenis, recueillies par le secrétaire et les membres de la Commission ; — déclarations générales faites par plusieurs municipalités ; — enquêtes ouvertes par les municipalités de Saint-Mars-la-Jaille et de Saint-Sulpice-des-Landes sur les violences commises et les personnes qui ont participé à l'insurrection. — Tables nominatives.

L 1505. (Liasse.) 313 pièces.

Mars - juin 1793. — Interrogatoires des détenus reçus par le juge de paix Luneau ou par les membres de la Commission auxquels les municipalités ont fait passer des attestations de civisme ou des actes d'accusation ; — renvoi de cinq habitants de Varades devant le tribunal criminel ; — procès-verbal d'une tournée faite par le capitaine Robert, de la garde nationale d'Ancenis ; — manifeste sans date ni signature émanant des révoltés et énumérant les conditions de leur soumission.

L 1506. (Cahiers.) 45 feuillets et 10 pièces.

Mars - juin 1793. — Recueils des jugements d'acquittement et de condamnation à mort prononcés par les membres de la Commission militaire. Listes d'absents, de détenus et de condamnés. Acte de dépôt des archives.

L 1507. (Liasse.) 163 pièces.

21 juillet - 24 août 1793. — Commission militaire établie au camp d'Ancenis, sous les ordres des généraux des Dorides et Grouchy, par le général Vergnes, le 20 juillet 1793, en vertu des ordres des R. du P. Gillet, Merlin et Cavaignac. — Correspondance échangée entre ces divers personnages : plaintes contre des pillards, dénonciations de déserteurs ; — interrogatoires et jugements rendus contre

des militaires appartenants aux bataillons de la Côte-d'Or, de Maine-et-Loire, de la Manche, de Seine-et-Marne, de la Seine-Inférieure, d'Ille-et-Vilaine ; au XIIe bataillon de la République, au 77e régiment, à deux gendarmes ; — contre la citoyenne Chauveau, maîtresse d'école à Ancenis, et J. Guittet, de Noyant, qualifiés royalistes ; — cahiers des pièces adressées à la Commission et des jugements prononcés.

L 1508. Liasse. — 81 pièces. 81 feuillets.

12 mars 1793 - floréal an II. — Commissions militaires établies dans la Loire-Inférieure, à la Hibaudière (Châteaud'Aux), 16 avril - floréal an II ; — à Paimbœuf, 12 mars - 26 avril ; — à Machecoul, 24 avril - 26 mai ; — à Guérande, 10 nivôse - 22 ventôse ; — à Blain, germinal an II ; — interrogatoires des rebelles, jugements de mise en liberté et de condamnation à mort. — Listes nominatives, actes de dépôt des dossiers au greffe criminel de Nantes. — Interrogatoires empruntés aux archives de la Commission militaire établie à Rennes, près de l'armée de l'Ouest, concernant 22 habitants de Goulaine et de Saint-Julien-de-Concelles qui avaient suivi l'armée royaliste jusqu'à Dol, dans le bataillon de Lyrot de la Patouillère. Condamnation à mort de Julien Fonteneau, convaincu d'avoir occupé le grade de commandant (26 brumaire an II).

Commission militaire Lenoir

L 1509. Liasse. — 30 pièces.

Brumaire - prairial an II. — Commission militaire instituée à Nantes sous la présidence de Lenoir, par arrêté des représentants Carrier et Francastel, le 10 brumaire an II, pour juger militairement tous ceux qui ont pris les armes contre la Patrie, ou qui ont porté les signes de la rébellion ou coopéré d'une façon quelconque à l'insurrection (1). — Correspondance échangée avec les représentants du Peuple, les généraux, la gendarmerie, l'accusateur public, les autorités civiles et militaires, les terroristes de la Marine, le directoire du district de Nantes, à propos du transport des inculpés, de la saisie des biens des condamnés, de l'escorte des prisonniers, de la concentration des déportés à Lorient, de l'expédition des jugements, des plaintes que soulèvent les lenteurs de la justice, etc. — Listes nominatives d'individus arrêtés et condamnés.

(1) Elle siégeait (place de la Liberté, dans l'hôtel Pepin de Bellisle).

L 1510. Liasse. — 339 pièces.

Brumaire - floréal an II. — Dossiers individuels des détenus traduits en jugement pour participation à l'insurrection dans les districts d'Ancenis, de Blain, de Châteaubriant et surtout de Clisson. Le plus grand nombre des inculpés appartient aux communes de Vertou, du Loroux, de Saint-Julien-de-Concelles, de la Chapelle-Bassemer, de Saint-Fiacre et de la Haie-Fouassière. Procès-verbaux d'arrestation ; — assignations et dépositions de témoins, interrogatoires de suspects et de détenus, justifications, demandes d'élargissement, attestations diverses, minutes de jugements pour 35 condamnés à mort.

L 1511. (Liasse.) — 269 pièces.

Vendémiaire - floréal an II. — Dossiers individuels des prévenus de participation à la guerre civile ou de complicité avec les révoltés dans les districts de Guérande, de Machecoul et de Nantes : les principaux inculpés de Machecoul sont les citoyens Réal, Renaud dit *Maldemée*, Pillet, Laigneau ; — les prévenus de Nantes jugés sont Béthuys, Pépin, Perrodeau, Gouy du Moulin-Cassé, Bouron, Brachet, Limousin, lesquels ont été condamnés à mort ; — parmi les prisonniers dont le dossier est incomplet figurent les prévenus arrêtés par Muscar, commandant au camp de la Hibaudière, des marchands convaincus d'avoir vendu au-dessus du prix *maximum*, les citoyens Mabille des Granges, Dobrée, Blin, médecin des armées, Kerambar de la Pommeraie ; etc. — Actes d'accusation, dénonciations, certificats, réclamations, minutes de jugements, listes, etc.

L 1512. (Liasse.) — 132 pièces.

Brumaire - floréal an II. — Dossiers individuels des prévenus de complicité et de participation à la guerre civile dans les districts de Paimbœuf et de Savenay. Les principaux inculpés sont : Ripault de la Cathelinière, natif de Frossay, chef de révoltés, qui fut jugé sans délai par ordre du général Turreau et condamné à mort ; — Frère-

jouan, garde du magasin des poudres à Paimbœuf, Jos. Leloup de la Biliais, accusé d'avoir offert une retraite à des prêtres réfractaires ; divers habitants de Saint-Etienne-de-Montluc ; — arrestations, actes d'accusation, dénonciations, assignations et dépositions de témoins, certificats, attestations diverses, interrogatoires des détenus, demandes d'élargissement émanant des familles et des prisonniers, minutes de rédaction de jugements, inventaires et actes de dépôt de pièces de procédure.

L 1513. (Liasse.) — 290 pièces.

Brumaire-floréal an II. — Dossiers individuels et collectifs des militaires poursuivis pour crime de brigandage, de désertion ou d'insubordination, classés par régiments ; le plus grand nombre appartiennent aux bataillons des Ardennes, du Jura, de la Manche, de la Seine et de la Seine-Inférieure ; et aux bataillons de 18 autres départements du Nord et du Midi ; — autres dossiers concernant des artilleurs du Ve régiment, des chasseurs du XVe régiment, des chasseurs francs et de Cassel, des dragons du XIXe régiment ; — des déserteurs de la première réquisition ; etc ; — dénonciations par les généraux chefs de corps et de détachements, interrogatoires des prévenus, dépositions des témoins, plaintes et justifications des détenus, certificats, avis d'envois de prisonniers, rapports, renseignements divers, minutes de jugements.

L 1514. (Liasse.) — 294 pièces.

Brumaire-floréal an II. — Dossiers individuels des militaires poursuivis pour crime de brigandage, d'insubordination ou de désertion, lesquels appartiennent aux régiments d'infanterie numérotés 29, 31, 34, 39, 48, 57, 74, 77, 109, aux bataillons de la Réserve, aux compagnies de gardes nationaux de Nantes, aux bataillons départementaires 1 et 3 de la Loire-Inférieure, à la Légion nantaise ; réclamation de l'officier de marine Lamotte demandant à être jugé ; — autres dossiers de procédures dirigées contre des charretiers et des employés des transports militaires qui ont abandonné leur convoi, contre un préposé des subsistances militaires faussement accusé d'aristocratie ; — contre le commissaire des guerres Brondes non muni de lettres de service ; — contre le citoyen Lecomte, chef des charrois militaires à Challans, prévenu de prévarication, arrêté par ordre du général Boussard, dont le dossier comprend des ordres de service, des attestations, des états de bons délivrés par lui et de réquisitions, des lettres diverses.

L 1515. (Liasse.) — 125 pièces.

Vendémiaire-germinal an II. — Dossiers individuels et collectifs des prévenus de participation à la guerre civile appartenants aux départements de la Vendée, de Maine-et-Loire et des Deux-Sèvres : dénonciations, interrogatoires, dépositions de témoins, inventaires de dépôt de pièces, certificats, minutes de jugements, demandes d'élargissement signées par les détenus ou leurs parents ; etc.

L 1516. (Liasse.) — 284 pièces.

Brumaire-floréal an II. — Dossiers individuels des femmes arrêtées et accusées de complicité dans l'insurrection, de complaisance pour les prêtres réfractaires et les rebelles ; parmi elles figurent les dames Leloup de la Biliais, Courson, Denion du Pin, des Mesliers, Petiteau ; — dossiers collectifs de femmes envoyées par groupes importants de Machecoul, du Loroux, de Cholet, de Montaigu dans les prisons de Nantes ; — dénonciations, interrogatoires, pétitions, certificats, dépositions de témoins, minutes de jugements, condamnations et acquittements ; — autres dossiers semblables concernant les abbés Renaud et Michel, de la Loire-Inférieure ; — divers partisans des royalistes d'origine incertaine ; — des prévenus de rebellion appartenants aux départements de la Mayenne, de l'Ille-et-Vilaine, de la Manche et du Nord, parmi lesquels on a trouvé Pioger, condamné à mort, de Chambellé, acquitté ; — listes d'individus arrêtés et condamnés. — Inventaires des pièces déposées au greffe de la commission.

L 1517. (Cahiers.) — 359 feuillets.

Brumaire-floréal an II. — Plumitifs des audiences contenant les interrogatoires des prévenus de complicité dans l'insurrection de la Vendée.

L 1518. (Registre.) — Grand in-f°. 160 feuillets.

16 brumaire - 23 floréal an II. — Livre des audiences criminelles de la commission militaire présidée par Lenoir et établie à Nantes, maison

Pépin de Belle-Isle, par arrêté des représentants du Peuple, Carrier et Francastel, 10 brumaire an II, dont copie est en tête du registre. — Installation et serment des cinq membres. — Jugements motivés, contenant 135 condamnations à mort, 58 aux fers, 35 à la détention et 372 acquittements, mise en liberté de 106 femmes, détenues au Bon-Pasteur, après semonces énergiques et fraternelles sur leur conduite incivique (p. 180-183); — dénombrement sur place de 300 et quelques femmes et enfants détenus à l'Esperonnière, (p. 271-287); — procès et condamnation à mort de Louis Leloup de la Biliais chez lequel on a saisi différentes pièces qui sont énumérées, entre autres, un sermon qui est transcrit, ainsi qu'une rétractation de Pierre Michel, prêtre, etc. — Table alphabétique.

L 1519. (Liasse.) — 210 pièces, 31 feuillets.

6 - 22 germinal an II. — Commission militaire présidée par Lenoir. Session de Paimbœuf. Communications du comité révolutionnaire de Paimbœuf, envois de dossiers et de renseignements sur les incarcérés. — Interrogatoires sommaires des habitants de Frossay, au nombre de 40 ; — certificats, laissez-passer, ordres de service délivrés par le commandant de place, les commissaires et le bureau de police ; — dénonciations et rapports contre des soldats des bataillons de Lot-et-Garonne, de Seine-Inférieure et les canonniers de Seine-et-Oise pour faits de rébellion et de violences; — certificats d'embarquement de divers jeunes gens remis aux bureaux civils de la Marine; minutes et résumés des jugements rendus; notes d'audience; — listes de prisonniers jugés et non jugés; — résumé des opérations portant que, sur 178 prévenus, la commission a frappé de mort 109 individus.

L [illegible]

7 germinal - 22 germ. an II. — Commission militaire établie à Nantes, maison Pépin de Belle-Isle, sous la présidence de Lenoir. Session de Paimbœuf. — Livre des jugements rendus et des condamnations à mort prononcées contre 109 individus convaincus d'avoir pris part à l'insurrection.

L [illegible]

11 juillet 1793 - 24 ventôse an II. — Commission militaire établie à Saumur et à Angers par arrêté des représentants du Peuple Bourbotte, Goupilleau, Turreau et Tallien fixant à cinq membres sa composition. Notification au Directoire du Département, réquisition d'une garde et d'objets mobiliers, commission pour visiter les détenus ; ordres de transférer certains détenus et de fabriquer une guillotine ; nominations et démissions de juges ; instructions sur les choix à faire parmi les détenus pour les rendre à la République. — Lettres adressées aux représentants du Peuple par les membres de la Commission qui demandent à s'installer à Saumur, par le général Kléber qui se plaint de l'indiscipline des soldats, réponses et informations des représentants sur les opérations nécessaires et les résultats de la poursuite de l'armée royale dans le Maine ; etc.

L 1522. (Liasse.) — 34 pièces ; 20 feuillets.

12 juillet 1793 - 16 prairial an II. — Commissions militaires établies à Angers et à Saumur près l'armée de l'Ouest. — Arrêté des représentants Turreau, Choudieu, Goupilleau, Bourbotte, Richard et Tallien limitant la compétence de la Commission (13 juillet) ; — nomenclature des inculpés interrogés comprenant surtout des soldats ; — livre d'entrée des liasses de procédures déposées ; — listes des condamnés à mort et des exécutions accomplies dans différentes villes ; — correspondance de l'administration des Domaines poursuivant la main-mise de la Nation sur les biens des condamnés.

L 1523. (Liasse.) — 193 pièces.

Nivôse - fructidor an II. — Commission militaire établie au Mans près des armées de l'Ouest, sous la présidence de Bignon, assisté de Vaugeois, accusateur public, puis transférée à Nantes après le 9 nivôse. — Correspondance échangée avec le général Vimeux, le commandant de place de Nantes, les commissaires des guerres et l'administration des Domaines. — Pièces diverses de la procédure instruite contre Fouquet et Lamberty, adjudants généraux d'artillerie, compromis dans les noyades de Carrier et condamnés à mort. — Dossiers individuels de divers prisonniers des deux sexes accusés de participation à la guerre civile et condamnés à mort, au nombre de 42, parmi lesquels figurent la veuve du général Bonchamps, Louis Grault, de Marsilly de la Flèche et

bon nombre d'habitants du Loroux-Bottereau et de Saint-Lumine-de-Coutais. — Informations contre le nommé Louis Luzeau de la Mulonnière, sa femme et sa fille, de Sucé, qui furent condamnés à la déportation (pluviôse) ; contre Lenoble, commissaire ordonnateur des guerres, accusé d'avoir abandonné avec son escorte un convoi de 7000 rations de pain et de deux pièces d'eau-de-vie, et qui fut acquitté ; — dénonciations des habitants de plusieurs communes et mémoires de justification.

L 1524. (Liasse.) — 27 pièces.

24 frimaire - 6 nivôse an II. — Commission militaire établie au Mans à la suite des armées de l'Ouest, le 24 frimaire an II, par les représentants du Peuple Bourbotte, Prieur de la Marne et Turreau. — Résumés des audiences tenues successivement au Mans le 24 frimaire, à Laval le 26, à Châteaubriant, les 29 et 30 frimaire ; à Blain, le 2 nivôse ; à Savenay, du 3 au 6 nivôse.

L 1525. (Liasse.) — 104 feuillets.

Pluviôse - floréal an II. — Commission militaire établie à Nantes, le 9 nivôse an II, à la suite des armées de l'Ouest, sous la présidence de Bignon. — Actes d'accusation, interrogatoires, dépositions de témoins des procès qui furent intentés à 11 femmes, à beaucoup d'habitants du Pont-Saint-Martin, qui furent condamnés à la détention jusqu'à la paix ; — à trois chasseurs à cheval du XVe régiment, à un volontaire du bataillon de la Gironde, qui furent condamnés aux fers ; — acquittements prononcés au profit de Lavaux, aide de camp de Lamberty, de cinq jeunes gens, des officiers municipaux de Bouguenais, de trois habitants de la Chapelle-Saint-Sauveur ; — informations diverses adressées à la Commission dans le courant de floréal sur des individus dont le sort est incertain, et qui appartenaient aux communes d'Ancenis, d'Erbray, de Sion, de Saint-Vincent-des-Landes, de la Chapelle-Bassemer, de Rouans, de Vieillevigne et autres lieux, plus neuf religieuses de la Sagesse ; interrogatoires, dépôts de pièces. — Etats nominatifs des prisonniers qui furent jugés à Nantes et qui, pour la plupart, furent condamnés à mort.

L 1526. (Registre.) — Petit in-f°, 126 feuillets.

24 frimaire - 1er messidor an II. — Commission militaire révolutionnaire établie près des armées réunies contre les rebelles au Mans, sous la présidence de Bignon. — Arrêté de création des représentants Bourbotte, Prieur de la Marne et Turreau, daté du Mans, 24 frimaire. — Jugements portant condamnation de nombreux prisonniers à la détention et à la peine de mort, rendus d'abord au Mans, puis à Laval, le 26 frimaire, à Châteaubriant, le 29, à Blain le 2 nivôse, à Savenay, le 3, à Nantes, du 9 nivôse au 30 prairial. — Arrêté des représentants Bo et Bourbotte ordonnant le dépôt des archives de la Commission au greffe du tribunal criminel et affectant les fonds en caisse aux frais d'établissement du tribunal militaire (1er messidor). — Table alphabétique.

COMMISSION MILITAIRE ET RÉVOLUTIONNAIRE ÉTABLIE PRÈS DE L'ARMÉE DE L'OUEST, A L'ILE DE LA MONTAGNE (NOIRMOÛTIER.)

L 1527. (Liasse.) — 127 pièces.

Pluviôse - thermidor an II. — Commission militaire de Noirmoûtier. — Correspondance échangée avec les représentants du Peuple, le général Dutruy, les officiers municipaux et la société populaire de Noirmoûtier se rapportant à la nomination des membres de la Commission, à la cessation de leurs fonctions, aux résultats de leurs travaux, aux dépenses faites, aux locaux occupés, à l'état des prisons, aux difficultés de leur mission ; — autre correspondance des comités de surveillance et des administrateurs des districts annonçant des envois de prisonniers et des documents, avertissant les juges de se tenir en garde contre les solliciteurs et les pièges tendus par les insurgés ; etc. — Listes de détenus classés par commune, listes de condamnés à mort, listes de décédés, de prisonniers malades et internés dans l'église et dans diverses maisons de l'île ; — autre liste plus détaillée, contenant des notices sur chaque détenu.

L 1528. (Liasse.) — 133 pièces et 12 feuillets.

Frimaire - thermidor an II. — Dossiers individuels classés par commune pour les inculpés des deux sexes envoyés dans les prisons de Noirmoûtier

par les autorités civiles et militaires de Beauvoir, de Bois-de-Céné, de l'Ile Marat (Bouin), de Challans ; — dénonciations, interrogatoires subis par les prévenus devant les comités de surveillance et devant les membres de la commission militaire, déclarations et dépositions contre eux ou en leur faveur ; — le dossier de Bouin, le plus complet, contient des listes nominatives de suspects et une enquête sur l'insurrection de mars 1793 ; — celui de Beauvoir renferme un compte de la fabrique d'octobre 1792 à mars 1793, et une liste des hommes en état de porter les armes.

L. 1529. (Liasse.) — [illegible] pièces, 31 feuillets.

Pluviôse-messidor an II. — Interrogatoires des inculpés amenés devant le comité révolutionnaire de l'Ile de la Montagne (Noirmoûtier), en pluviôse ; — liste nominative des réfugiés suspects de Palluau, Aizenay et Beaufou qui méritent d'être mis en état d'arrestation (germinal - floréal) ; cahiers d'interrogatoires pour les inculpés traduits aux audiences et prévenus de complicité avec les révoltés, mentions d'élargissements prononcés.

L. [illegible] (Liasse.) — [illegible] pièces.

1-16 thermidor an II. — Procès-verbaux des audiences contenant les interrogatoires des inculpés des deux sexes détenus dans les prisons de Noirmoûtier, à raison de faits contre-révolutionnaires, de complicité avec les révoltés et d'actes de brigandage commis dans les districts de la Vendée et des Deux-Sèvres ; informations antérieures contenant des certificats et des dénonciations, notices envoyées par les comités de surveillance, conclusions de l'accusateur public ; — quelques condamnations à mort imprimées sous forme de placards. — Listes nominatives.

L. [illegible] (Liasse.) — 24 feuillets.

15 floréal an II - 4 frimaire an III. — Commission militaire de Noirmoûtier près l'armée de l'Ouest. — Arrêté des représentants du Peuple Bourbotte et Bô renouvelant la Commission établie à l'Ile de la Montagne, pour donner une nouvelle activité aux jugements des délits militaires et des complots formés en faveur des rebelles (22 prairial) ; — désignant [illegible] membres, ouvrant un crédit de 3,000 livres, nommant le président Obrumier fils, réglant l'ordre des séances ; — hésitations des juges dans l'exercice de leurs fonctions et désorganisation du tribunal (6 brumaire an III) ; — injonction du représentant Ruelle les obligeant à continuer leurs opérations ; — jugements motivés contenant 26 condamnations à la peine de mort, 20 à la peine de la détention et prononçant 46 acquittements. Les séances à Noirmoûtier débutent au 15 floréal et se prolongent jusqu'au 16 thermidor an II.

L. 1532. (Registre.) — Grand in-f° ; 73 feuillets.

26 prairial an II - 17 frimaire an III. — Commission militaire extraordinaire et révolutionnaire établie à Noirmoûtier et transférée à Nantes. — Livre des jugements motivés contenant 37 condamnations à mort contre des prêtres, des femmes, des rebelles, des nobles, 18 condamnations à la déportation et 685 acquittements. — Les séances à Nantes ont eu lieu du 27 thermidor an II au 17 frimaire an III. — Le jugement de mise en liberté de Julienne David, cultivatrice de Saint-Mars-du-Désert, doit être imprimé et affiché pour faire connaître son civisme, son courage et sa bonne conduite. Elle s'est travestie en homme pour voler à la défense des frontières, conduire des convois et exciter le zèle des conscrits (f°s 65 et 66) ; etc.

L. 1533. (Liasse.) — 257 pièces.

Vendémiaire - 5 messidor an II. — Commission militaire établie près de l'armée aux Sables-d'Olonne, en vertu de la loi du 3 septembre 1793. — Procès-verbaux d'élection des membres de la commission par les officiers de la garnison, sur l'invitation du Commandant de place. — Inventaire des papiers du greffe. — Dépositions de témoins, dénonciations, interrogatoires, certificats, correspondance, composant les dossiers des prévenus traduits devant la Commission pour actes et propos contre-révolutionnaires, pour participation à la guerre civile. La plupart des inculpés sont des militaires appartenants aux bataillons et compagnies du Var, de Bec d'Ambez, d'Orléans, de Beaulieu, de la Charente et de la Charente-Inférieure, de Parthenay, de Paris, au 94e et au 110e régiment, au régiment de Cassel ; — autres dossiers concernant un faux-chef de la cavalerie d'Ille-et-Vilaine et le commandant de place de St Gilles-sur Vie, nommé Praefke,

natif de Brandebourg, dénoncé en septembre 1793 par les habitants du pays, lettres des généraux Boulard et Mieszkosky; — autres dossiers peu nombreux pour des inculpés des districts des Sables, de la Châtaigneraie et de Fontenay.

L 1534. (Cahier.) — 11 feuillets.

25 octobre 1793 - 19 messidor an II. - Commission militaire des Sables-d'Olonne. — Livre des jugements rendus sur les poursuites intentées à divers militaires, contenant les délibérations préalables et la copie des lettres adressées aux autorités civiles et militaires.

L 1535. (Liasse.) — 159 pièces.

Mai 1793 - floréal an II. — Commission militaire de Noirmoûtier et tribunal criminel des Deux-Sèvres à Niort. — Dossiers individuels des suspects et des révoltés accusés de propos et d'actes séditieux dans les districts de Bressuire, de la Châtaigneraie, de Fontenay, de Parthenay, de Poitiers. Interrogatoires, dépositions, dénonciations, certificats, assignations de témoins, correspondance, conclusions et jugements. Listes nominatives.

L 1536. (Liasse.) — 103 pièces et 27 feuillets.

Frimaire - prairial an II. — Dossiers individuels contenant les interrogatoires des inculpés provenant des communes de Commequiers, de Coudrie, de la Garnache, de Noirmoûtier, de Saint-Gervais, de Saint-Hilaire-de-Riez, de Saint-Jean et de la Barre-de-Mont, de Sallertaine et de Soullans ; — dénonciations, dépositions de témoins, actes de comités de surveillance, notes et renseignements divers. — Inventaire des pièces du greffe divisé par chapitres : 1° Pièces des accusés renvoyés au tribunal révolutionnaire ; 2° Pièces des accusés ayant subi la peine de mort classés par mois ; 3° Pièces des individus condamnés aux fers ; 4° Pièces des individus mis en liberté provisoire ; 5° Pièces des suspects condamnés à la détention ; 6° Pièces des délits de conspiration sur lesquels il n'a pas été prononcé ; 7° Pièces des délits militaires non jugés.

Commission militaire du Bouffay

L 1537. (Liasse.) — 127 pièces ; 41 feuillets.

Prairial an II - frimaire an III. — Commission militaire extraordinaire et révolutionnaire transférée à Nantes par arrêté des représentants du Peuple Bourbotte et Bo, le 22 prairial an II, et établie au Bouffay de Nantes sous la présidence d'Obrumier. — Arrêtés des représentants du Peuple (copie). — Démissions, demandes de remplacement présentées par les juges qui se plaignent de la désorganisation de la Commission ; — correspondance échangée avec les Comités de surveillance de Nantes et de Paimbœuf, avec les administrateurs du Département, la municipalité de Nantes, l'agent national du district, le commandant de place des Sables et de Nantes à propos de l'instruction des affaires, de la tenue des séances, de la compétence des juges, de la transmission des dossiers ; — comptes rendus des juges, inventaire du greffe ; — notes d'audience, interrogatoires collectifs ; listes de prisonniers et de condamnés.

L 1538. (Liasse.) — 198 pièces.

An II - an III. — Commission militaire du Bouffay. — Dossiers collectifs et individuels des prisonniers arrêtés sous l'inculpation de faits de brigandage ou de participation à la guerre civile dans les districts d'Ancenis et de Blain et jugés. Les prévenus sont Louis Papin, P. Macé de la Roche, Louis Duchemin, P. Lebec et un grand nombre d'habitants des communes de Belligné, de la Chapelle-Saint-Sauveur, de Saint-Herblon ; — René Barbier de la Place, ex juge au tribunal du district de Blain, compromis comme son frère dans la révolte qui eut lieu à Blain, au mois de mars 1793 ; — arrestations, dénonciations, informations, dépositions de témoins, interrogatoires, pièces saisies, demandes d'élargissement, inventaires de dépôt ; etc.

L 1539. (Liasse.) — 161 pièces.

An II - an III - Dossiers individuels et collectifs des prisonniers arrêtés sous la prévention de révolte à main armée ou de participation à la guerre civile dans les districts de Clisson, de Guérande, de Machecoul, Paimbœuf et Savenay. — Les prévenus

poursuivis sont : A Cassard et Marie Bouet, J. Guibert, de Vieillevigne, P. Guillou, A. Croiset, J. Piquois, M. Loreau, de Besné, Fr. Guilloteau, Joseph-Marie Leretz, propriétaire de la Mossardière, près Pornic, contre lequel le comité de surveillance de Pornic a ouvert une longue information, Barré, officier municipal de Cordemais, accusé d'avoir donné asile à J. Lemercier, chef de rebelles, et autres ; — Dénonciations, interrogatoires, pétitions, jugements ; etc.

L. 1540. (Liasse.) — 213 pièces.

An II - an III. — Dossiers individuels et collectifs des prisonniers arrêtés sous la prévention de révolte à main armée de connivence avec les rebelles, ou d'excitation à la guerre civile dans le district de Nantes. — Les prévenus sont : Caillaud de Beaumont, propriétaire à Nort, Th. Delorme, receveur des Domaines, P. Blin, médecin, divers habitants des communes de Saint-Mars-du-Désert, de Mauves, de Carquefou, de Saint-Aignan, de Bouguenais, de Nantes, etc. — Interrogatoires, dénonciations, requêtes, justifications, certificats ; etc.

L. 1541. (Liasse.) — 160 pièces.

An II - an III. — Dossiers individuels et collectifs des habitants des districts d'Ancenis, de Blain et de Chateaubriant, prévenus d'intelligences avec les révoltés ; dénonciations transmises par le comité révolutionnaire d'Ancenis, contre des citoyens d'Ancenis, de Ligné, de Varades et autres lieux ; — interrogatoire de Joseph Lebourg, dit la Rivière, prévenu d'instigation dans les tentatives de contre-révolution autour de Blain ; — de J. Feneux, de Rougé, de Lauchet et Davy, de Plessé, de Gautier, d'Erbray, inculpés qui ne paraissent pas avoir été jugés.

L. 1542. (Liasse.) — 130 pièces.

An II - an III. — Dossiers individuels et collectifs des habitants des districts de Clisson, de Guérande, de Machecoul et de Nantes, de Paimbœuf et de Savenay, prévenus d'intelligences avec les révoltés, et dont le sort est incertain. — Pièces diverses produites contre des habitants du Bignon, de Vertou, de Château-Thébaud, de Bouguenais, de Rezé, de Carquefou et de Saint-Sébastien. — certificats de civisme.

L. 1543. (Liasse.) — 190 pièces.

An II - an III. — Dossiers individuels et collectifs des suspects et insurgés amenés des communes de la Vendée dans les prisons de Nantes et accusés de participation à la guerre civile ou d'intelligences avec les rebelles. Les principales procédures concernent des habitants des districts de Challans, des Sables, de Montaigu et de la Châtaigneraie, plus l'abbé Delisle, prisonnier à Fontenay-le-Peuple, et délivré par les insurgés ; — mandats d'arrêt, interrogatoires, dépositions, attestations diverses, pétitions, etc.

L. 1544. (Liasse.) — 287 pièces.

An II - an III. — Dossiers collectifs et individuels des femmes arrêtées et détenues sous la prévention de complicité avec les révoltés et pour la plupart jugées : classement par district sauf ceux de Blain et de Châteaubriant, qui n'ont rien envoyé. Les dossiers les plus volumineux sont ceux de Julienne Ripoche du Loroux, de Victoire de Combles, chez laquelle on a saisi beaucoup de lettres, de Sophie Thomas et de ses trois sœurs de Saint-Hilaire-de-Chaléons, de Marie Taubin, femme de Fr. Galbaud, commandant général à Saint-Domingue, des trois sœurs Olivier de Fresnay, des sœurs tertiaires de Pontchâteau ; — autres dossiers concernant divers vendéens comme J. Baudry et H. Deshommes, renvoyés au tribunal révolutionnaire de Paris, les abbés Rolland, Peigné et Bolteau, quelques militaires, des vendéennes ; Langrené, inspecteur des boucheries, et une religieuse de la Charité de Valognes, née à Troyes ; arrestations, dénonciations, interrogatoires, pièces saisies et jugements.

L. 1545. (Liasse.) — 204 pièces.

An II - an III. — Dossiers individuels et collectifs des prisonniers des départements de la Mayenne, de Maine-et-Loire et des Deux-Sèvres, envoyés à Nantes sous la prévention d'intelligences avec les ennemis de la Patrie, ou accusés d'avoir porté les armes dans l'armée des rebelles. Les principaux inculpés sont : V. Gourdon des Fontaines, chef de rebelles dans la Mayenne, R. Gaudin du Sucheray, H. Révelliere, Ch. Bodin, de Drain, officier de santé ; — P. Cotté de Versailles, coiffeur de M. de Lescure,

Giraud, Brossard, L. Palisson, P. Charrier et autres. — Dossiers semblables relatifs à différentes femmes arrêtées comme hostiles à la Révolution ou parentes de révoltés : les veuves de la Roche-Saint-André, Gérault, Joubert, Dubois, Rose Leroux, la femme de Trotouin, membre du comité contre-révolutionnaire de Thouars ; etc.

L 1546 (Liasse.) — 129 pièces.

An II - an III. — Dossiers individuels et collectifs des militaires poursuivis et arrêtés sous l'inculpation de désertion, de vol, de propos séditieux, de tromperie, de trahison, de vente de munitions. Les inculpés appartiennent aux bataillons de Paris, de la Vienne, de Loir-et-Cher, des Ardennes, des Côtes-du-Nord, du Pas-de-Calais, de la Charente-Inférieure, des Deux-Sèvres, au 18e régiment de cavalerie, à l'artillerie de la garde nationale nantaise ; — autres dossiers concernant divers particuliers étrangers à la Loire-Inférieure : R. Tassin-Duchêne, A. Rouzeau, deux négociants d'Orléans, Joseph Riou, chirurgien de Brest, accusé d'avoir soigné les royalistes à Bouin ; — ordres d'arrestation, interrogatoires, attestations diverses, correspondance.

L 1547 (Liasse.) — 93 feuillets.

17 thermidor an II - 14 pluviose an III. — Commission militaire du Bouffay. — Répertoire et inventaires des pièces déposées au greffe pour les individus arrêtés et condamnés.

L 1548 (Registre.) — Grand in-f°, 138 feuillets.

Septembre 1793 - 25 floréal an II. — Commissions militaires. — Répertoires alphabétiques des individus condamnés par les commissions d'Ancenis, de Châteaubriant, de Guérande, de Nantes, des Sables d'Olonne, de Noirmoûtier, et par la commission Lenoir. - Table du registre de la commission Bignon.

Commission militaire du Château de Nantes

L 1549 (Liasse.) — 219 pièces.

1793 - an II. — Commission militaire dite des *Sans-culottes*, siégeant au château de Nantes, sous la présidence de Painparay, établie par arrêté des Représentants du Peuple Gillet, Merlin et Cavaignac, daté d'Ancenis, 18 juillet 1793. — Dossiers individuels des militaires arrêtés et accusés de vol et de pillage, de vente d'effets militaires, de violences, de désertion du régiment, d'abandon de poste, d'homicide, de faux en écritures, d'insubordination et de meurtre. Les prévenus appartiennent aux bataillons de volontaires des départements de l'Ain, des Hautes-Alpes, de la Corrèze, des Côtes-du-Nord, de la Charente, du Calvados, des Deux-Sèvres, d'Eure-et-Loir, de l'Hérault, d'Ille-et-Vilaine et du Jura. — Les inculpés de la Loire-Inférieure sont des gardes nationaux ou des volontaires du 3e bataillon du département, des compagnies franches et des soldats de la réquisition de Nantes. — Dénonciations, arrestations, actes d'accusation, interrogatoires, certificats, attestations diverses, dépositions de témoins, requêtes des détenus, rapports émanant des généraux, des commandants de place et de détachements. — Elargissements et condamnations.

L 1550 (Liasse.) — 208 pièces.

1793 - an II. — Commission militaire du château. — Dossiers individuels des militaires arrêtés et accusés de vol, de désertion, de vente d'effets, de violences, d'indiscipline, de propos séditieux et de meurtres. — Les prévenus appartiennent aux bataillons de volontaires des départements du Loiret, de Lot-et-Garonne, de Maine-et-Loire, de la Manche, du Morbihan, du Nord, de l'Oise, de l'Orne, du Pas-de-Calais, du Haut et du Bas-Rhin, de la Haute-Saône, et à la compagnie des chasseurs francs de Mayenne-et-Sarthe. — Dénonciations, arrestations, certificats, feuilles de route, requêtes des détenus, interrogatoires, correspondance.

L 1551 (Liasse.) — 232 pièces.

1793 - an II. — Commission militaire du château. — Dossiers individuels des militaires arrêtés et accusés de vol, de désertion, de vente d'effets, de violences, d'indiscipline, de propos séditieux, d'injures envers leur supérieur. Les prévenus appartiennent aux bataillons de volontaires de Paris, des départements de la Seine, de la Seine-Inférieure, de Seine-et-Marne, des Vosges et de la Vendée. — Dénonciations transmises à l'accusateur public par

les généraux et chefs de corps Vergnes, Canclaux, et par les comités de surveillance ; actes d'accusation, interrogatoires, dépositions de témoins, requêtes des détenus. Le plus gros dossier est celui de Hotte, commandant du 4e bataillon de Seine-et-Marne, auquel on imputait la déroute de Varades, et sur lequel les généraux Haxo, Vimeux et Robert ont fourni des renseignements.

L. 177e. Liasse. — 217 pièces.

1793 - an II. — Commission militaire du château de Nantes. — Dossiers individuels des militaires arrêtés et poursuivis sous la prévention de vol, de désertion, d'indiscipline, de faux, de détournements, de trahison, de pillage, de violences, d'assassinat. Les prévenus appartiennent aux régiments de hussards, de chasseurs de Cassel, de dragons, de canonniers de Paris et de Noirmoûtier, à divers régiments d'artillerie ; — d'autres sont des employés à la suite de l'armée, des charretiers, des préposés aux magasins ; — pétitions de l'inspecteur des fourrages Dubosc, détenu, du commissaire des guerres Rambaux, accusé de faux, puis absous, et dont le dossier contient une lettre de dénonciation du général Robert à Carrier : « Mets-toi en colère, mon cher amy, et empêche qu'on ne vole davantage » ; — interrogatoires, dépositions, certificats divers, pièces saisies, jugements.

L. 178e. Liasse. — 264 pièces.

1793 - an II. — Commission militaire du château de Nantes. — Dossiers individuels des militaires arrêtés et accusés de vols, d'indiscipline, de désertion, de violences, de pillage, d'incendie, de menaces envers leur supérieur, de propos séditieux, d'inconduite, de faux. — Dénonciations par les généraux Grouchy et Vimeux, et par les commandants de la place de Nantes, par les officiers des compagnies, les commissaires des guerres, ordres d'arrestation, interrogatoires, dépositions de témoins, pièces à conviction, certificats, plaintes des détenus, justifications, etc. Les prévenus appartiennent à des régiments d'infanterie portant les n°s 3, 4, 29, 31, 34, 36, 39, 48, 56, 62, 63, 77, 84, 92 et 109. Le régiment 39, à lui seul, a fourni 71 déserteurs. Dans le lasse du 34e régiment, une lettre du général Vergnes accuse le chef de bataillon Verteuil, de désertion, et ordonne de mettre les scellés sur sa malle (16 août 1793).

L. 179e. Liasse. — 253 pièces.

1793 - an II. - Commission militaire du château de Nantes. — Dossiers individuels et collectifs des poursuites intentées à différentes catégories de prévenus : gendarmes accusés de prévarication et d'injures, de vol de cheval, de vente d'effets ; — marins détenus pour des motifs divers et réclamant la liberté pour s'embarquer ; — soldats des bataillons de Fédérés, de la légion germanique, de la légion des Francs, du bataillon des Amis de la République ; — soldats de la première réquisition qui ont refusé de servir la Patrie ; — cavaliers et fantassins de divers régiments de l'Orne, de la Loire-Inférieure, d'Ille-et-Vilaine, de la Seine, faisant route ensemble ; — plaintes du maire d'Oudon contre les volontaires de passage en cette ville ; - procès des 160 lâches qui ont abandonné leurs armes dans l'affaire de Montaigu du 21 septembre, à la requête du général Beysser. — Listes de militaires détenus à juger. — Pétition des 4 juges réclamant une indemnité de 10 livres par jour pour vacations ininterrompues, et certificat du commandant de place (6 therm. an II).

L. 1556. Registre et liasse. — Grand in-4 ; 10 pièces, 107 feuillets.

16 septembre 1793 - 2 prairial an II. - Commission militaire, dite des *Sans-culottes*, siégeant au château de Nantes. — Livre des jugements rendus sous la présidence des citoyens Tessier, Legros, Nanterme et Chambon. — Arrêté des représentants Gillet, Merlin et Cavaignac établissant une commission de cinq membres près du général en chef de l'armée des côtes de Brest, pour juger sans appel tous les militaires et individus attachés à la suite de l'armée pour faits d'insubordination, de vol, de violence, de désertion, d'abandon d'armes, etc. — Table alphabétique. — Dossiers de quelques rebelles pris les armes à la main, par les soldats du général Kléber, autour du Port-Saint-Père.

TRIBUNAL CRIMINEL MILITAIRE

L. 180e. Liasse. — 28 feuillets et 116 pièces.

An II - an IV. — Tribunal criminel militaire

séant à Nantes. — Procès-verbal de réception des membres du tribunal, présidé par Bignon, assisté de Fay, vice-président, D. Vaugeois, accusateur public, et Aude, substitut, dressé au camp de la Roullière par le général Crouzat (29 prairial an II) ; instances de l'officier de police militaire près du représentant Bourbotte en faveur de l'organisation des tribunaux militaires ; tableau des divisions assignées à chaque ressort auquel on a joint les réquisitoires de l'accusateur public Pépin, et l'installation du tribunal de Tours ; — arrêtés des représentants Jary et Ruelle conservant au tribunal de Nantes le pouvoir de juger les prisonniers appartenants au tribunal de Rennes (17 prairial an III) ; du représentant Bodin choisissant deux défenseurs officieux ; — délibérations des juges (1er nivôse an III - 30 vend. an IV) et cahier de correspondance (29 prairial an II - 30 vend. an IV). - Proclamations adressées aux défenseurs de la Patrie et ordres du jour contenant des extraits de jugements à publier. — Dossiers des plaintes et dénonciations portées contre le général Boussard pour avoir toléré divers délits et maltraité un de ses subordonnés ; — contre Martial et Constant, adjoints aux adjudants généraux, accusés d'irrégularités dans le service des fourrages, d'abandon de poste devant l'ennemi et de cruautés à Montebert ; — contre le général Dutilh, accusé de propos séditieux ; — contre le général Sabatier, accusé d'ordres arbitraires à Noirmoûtier ; — contre le général de brigade Legros, accusé de mauvais traitements envers un garde-magasin ; — contre deux adjudants de la place de Nantes, prévenus de faux.

L 1557. (Liasse.) — 150 pièces.

An II - an III. — Tribunal criminel militaire. — Dossiers individuels des poursuites intentées à des inspecteurs des transports et des subsistances et à des préposés ; — à des ouvriers travaillant dans les ateliers de fournitures militaires, coupables de vols et d'indiscipline ; à des meuniers prévenus d'infractions aux conditions de leur traité de mouture ; — au commissaire des guerres de Paimbœuf, aux garde-magasins des fourrages et des vivres de Challans, de Machecoul, de Paimbœuf, de Noirmoûtier, de Nantes, accusés de vol, de calomnies, de violences et d'irrégularités ; — dénonciations, ordres d'arrestation, dépositions de témoins, défenses des prévenus, interrogatoires et diverses attestations.

L 1558. (Liasse.) — 239 pièces.

An II - an III. — Dossiers individuels des procédures criminelles instruites contre divers adjudants et chefs de brigade des charrois et convois militaires et des conducteurs du même service ; — contre des charretiers d'artillerie et des transports ; — contre le directeur de la division des hôpitaux à Challans, l'apothicaire de l'hôpital du Panthéon de Nantes, divers officiers de santé et un employé ; — contre des infirmiers des hôpitaux de Nantes, de Challans, de Noirmoûtier, de Luçon et de la Rochelle, contre le concierge de la prison des *Sans-culottes* (Pénitentes), prévenus de vols, de prévarications, d'insubordination, de propos inciviques, de dilapidation ; — actes d'accusation, dénonciations, interrogatoires, dépositions de témoins, certificats.

L 1559. (Liasse.) — 212 pièces.

An II - an IV. — Dossiers individuels et collectifs des procédures criminelles instruites contre des guides de l'armée de l'Ouest, prévenus de vols, de faux, d'assassinat, de pillage ; — contre Beillevert, Halbrand et Guilbodeau, guides au camp du Château d'Aux, prévenus de viol, de vol et d'assassinat, et acquittés le 4 therm. an II, puis poursuivis de nouveau en l'an III sur la plainte des habitants de Bouguenais et de Saint-Aignan, et encore acquittés (28 vend. an IV) ; — contre deux soldats des bataillons de sapeurs ; — contre quatre gendarmes, accusés de viol, de vol, de voies de fait et d'insubordination ; — dénonciations, interrogatoires, dépositions de témoins, pétitions des détenus, justifications, minutes des jugements.

L 1560. (Liasse.) — 262 pièces.

An II - an III. — Dossiers individuels et collectifs des procédures criminelles instruites contre les militaires de la demi-brigade de l'Allier qui ont pris part à des scènes sanglantes sur les promenades de Nantes les 28, 29 et 30 thermidor an III, et contre ceux qui les ont excités à malmener les citoyens portant des cheveux tressés et à massacrer 11 prisonniers amenés de la Vendée ; ordre de les poursuivre signé par le Comité de Salut public, réquisitoire de l'accusateur public, dépositions de témoins ; — autres procès contre des militaires appartenants aux bataillons

de l'Ardèche, des Ardennes, de l'Aube, du Calvados, de la Charente, prévenus de vol, d'indiscipline, de désertion, de violences, d'insultes envers leurs chefs, de dilapidation, d'incendie, de pillage, de vente d'armes et d'effets ; — dénonciation du général Canclaux contre les officiers du 25e bataillon de la Charente qui ont facilité le pillage, contre des volontaires du 3e bataillon qui ont incendié leur caserne à Arthon ; — interrogatoires, plaintes, pétitions.

L. 1561. (Liasse.) — 218 pièces.

An II - an III. — Dossiers individuels et collectifs des poursuites criminelles instruites contre les militaires des bataillons de la Charente-Inférieure, du Cher, de la Côte-d'Or, des Côtes-du-Nord et de la Creuse, prévenus des crimes de faux, de vol, de pillage, de désertion, de dilapidation des deniers publics, de violences, d'insubordination, de distribution de faux assignats ; dénonciations et actes d'accusation adressés par les chefs de bataillon et les commandants de place, délibérations et jugements des conseils de discipline et des officiers de police, interrogatoires, rapports, etc.

L. 1562. (Liasse.) — 247 pièces.

An II - An III. — Dossiers individuels et collectifs des procédures criminelles poursuivies contre les volontaires des bataillons des Deux-Sèvres et Charente, de la Dordogne, de l'Eure, d'Eure-et-Loir, de la Haute-Garonne, de la Gironde et d'Indre-et-Loire, prévenus de vols, d'assassinats, de violences, de vente d'effets, de désertion, de faux, d'insubordination, de brigandage, d'abandon de poste ; — dénonciations, interrogatoires, dépositions, justifications des détenus, correspondance, certificats ; — ordre d'arrestation signé du général Vimeux contre un officier d'escorte qui a abandonné un chargement de 500 paires de souliers à Pontjames ; etc.

L. 1563. (Liasse.) — 242 pièces.

An II - an III. — Dossiers individuels et collectifs des procédures criminelles poursuivies contre les soldats des bataillons de volontaires de la Loire-Inférieure numérotés 1, 2, 3, 4, — contre quelques soldats de la légion nautique, contre 18 conscrits de la première réquisition, prévenus de vol, de désertion, de pillage, de violences, d'insultes envers les chefs, de meurtre, de vente et d'achat de cartouches ou d'effets ; — dénonciations, interrogatoires, actes d'accusation, informations, certificats ; etc.

L. 1564. (Liasse.) — 232 pièces.

An II - an III. — Dossiers individuels et collectifs des procédures criminelles poursuivies contre les soldats des bataillons du Loiret de la formation d'Orléans, de Loir-et-Cher et de Lot-et-Garonne, prévenus des crimes de désertion, d'insubordination, d'assassinat, de vol, de violences, de faux, de rébellion, de duel, d'incendie, des délits d'ivresse, d'injures et de négligence en faction ; — actes d'accusation, dénonciations, interrogatoires, dépositions, pièces à conviction, — délit d'indiscipline relevé contre le capitaine d'artillerie Fabe par l'adjudant général Lefaivre qui le fit arrêter et conduire à Nantes.

L. 1565. (Liasse.) — 267 pièces.

An II - an III. — Dossiers individuels et collectifs des poursuites criminelles intentées aux militaires des bataillons de Maine-et-Loire, de la Manche, de la Marne, de la Meurthe, du Morbihan et du Nord, prévenus des crimes de vol, de rebellion, de violences, d'outrages à une sentinelle, de viol, de désertion, de menaces à des chefs, de faux, d'assassinats ; — actes d'accusation, interrogatoires, dépositions de témoins, rapports, délibérations des conseils de discipline, attestations diverses.

L. 1566. (Liasse.) — 284 pièces.

An II - an III. — Dossiers individuels et collectifs des procédures criminelles instruites contre les volontaires enrôlés dans les bataillons de l'Oise, de l'Orne, du Pas-de-Calais et du Puy-de-Dôme, et prévenus de vols, de vente de cartouches, d'insubordination, de violences, de désertion, de vente d'effets, d'assassinat, d'insultes envers leur supérieur, de brigandage, de négligence dans le service de faction ; — actes d'accusation, dénonciations, interrogatoires, dépositions de témoins, etc.

L. 1567. (Liasse.) — 263 pièces.

An II - an III. — Dossiers individuels et collectifs des procédures criminelles instruites contre les volontaires des bataillons du Haut et du Bas-Rhin,

prévenus des crimes de vol, de violences, de tentatives d'assassinat, d'insubordination, de pillage, de lâcheté, d'excitation à la révolte, de vente d'effets, d'embauchage pour les rebelles, de propos séditieux ; — actes d'accusation, interrogatoires, dénonciations, rapports, dépositions de témoins, pièces diverses.

L 1568. (Liasse.) — 144 pièces.

An II - an III. — Dossiers individuels et collectifs des procédures criminelles instruites contre les militaires enrôlés dans les bataillons des départements de la Haute-Saône et de la Sarthe, prévenus des crimes de viol, d'assassinat, de vol, d'insubordination, de vente d'effets, de voies de fait, d'homicide par imprudence ; — décrets de prise de corps, actes d'accusation, dénonciations émanant du général Avril, de l'adjudant-général Delaage, des représentants du Peuple Bo et Bourbotte ; interrogatoires, justifications des accusés, attestations diverses, rapports.

L 1569. (Liasse.) — 343 pièces.

An II - an III. — Dossiers individuels et collectifs des procédures criminelles instruites contre les volontaires des bataillons de Paris, prévenus des crimes de vol, de détournement de fonds, d'insubordination, de faux, de désertion, de voies de fait envers un supérieur, de pillage, des délits d'injures et d'abandon de poste, plainte de l'adjudant général Jordy contre le capitaine Prieur pendant son séjour à Noirmoûtier ; — actes d'accusation, dénonciations, dépositions de témoins, rapports, certificats en faveur des accusés.

L 1570. (Liasse.) — 172 pièces.

An II - an III. — Dossiers individuels et collectifs des procédures criminelles instruites contre les volontaires des bataillons des départements de Seine-Inférieure et de Seine-et-Marne, accusés des crimes de pillage, de meurtre, de vol, d'insubordination, de rebellion, de désertion, de voies de fait envers un supérieur ; — dénonciation du général Sabatier, commandant à Noirmoûtier, contre deux officiers du 4e bataillon de Seine-et-Marne ; — actes d'accusation, interrogatoires, rapports et correspondance des commandants de place et des officiers de police judiciaire, etc.

L 1571. (Liasse.) — 255 pièces.

An II - an III. — Dossiers individuels et collectifs des procédures criminelles instruites contre les volontaires, soldats et officiers des bataillons du département de Seine-et-Oise, accusés de vol, d'attentat à la propriété, de désertion, d'abandon de poste, d'insubordination, d'injures et de menaces envers un supérieur, de dilapidation, de faux, d'assassinat, d'ivresse, de propos inciviques ; rapport contre un adjudant-major du 13e bataillon, coupable d'avoir approuvé les actes de Carrier ; — dénonciations, interrogatoires, dépositions, certificats.

L 1572. (Liasse.) — 150 pièces.

An II - an III. — Dossiers individuels et collectifs des procédures criminelles instruites contre les volontaires des bataillons des départements de la Somme, du Var, des Vosges, accusés de violences, de vol, de faux, d'insubordination, de désertion, d'injures, de calomnies, d'attentats à la pudeur ; — actes d'accusation, interrogatoires, rapports, dépositions, certificats en faveur des accusés ; — poursuites contre le capitaine d'une compagnie franche de Chavagnes (Vendée), accusé de vol et de pillage, puis acquitté.

L 1573. (Liasse.) — 290 pièces.

An II - an III. — Dossiers individuels et collectifs des procédures criminelles instruites contre les soldats des régiments d'infanterie classés par numéros d'ordre : 2, 4, 14, 22, 29, 32, 34, 36, 39, 41, 72, 73. Les chefs d'accusation sont le vol, la désertion, l'insubordination, les violences, les propos séditieux, les détournements de fonds, les menaces, la perte des armes ; — actes d'accusation, dénonciations, interrogatoires, mandats d'information aux officiers de police militaire, procès-verbaux, délibérations des conseils de discipline, certificats ; — dénonciation du chef de bataillon Maingaud contre l'adjudant-major Bottier, qui a refusé de rejoindre son poste, etc.

L 1574. (Liasse.) — 230 pièces.

An II - an III. — Dossiers individuels des procédures criminelles instruites contre les soldats des régiments d'infanterie classés sous les nos 74, 78, 82, 84, 87, 92, 94, 109, 110; contre les soldats des demi-

brigades nos 76, 90 et 142, prévenus des crimes de vol, de pillage, de désertion, d'excitation à la révolte, d'assassinat, d'incendie à Rezé, de menaces adressées à un supérieur, de faux, d'insubordination, des délits de vente d'effets, d'absence illégale, d'abandon de poste, de propos séditieux ; — actes d'accusation, dénonciations, dépositions de témoins, délibérations des conseils de discipline, correspondance, informations diverses.

L. 1575. (Liasse.) — 280 pièces.

An II - an IV. — Dossiers individuels et collectifs des poursuites criminelles instruites contre des soldats enrôlés dans les bataillons d'infanterie légère nos 1, 2, 17 et 22, ou contre des soldats enrôlés dans les bataillons des Fédérés des 83 départements, accusés des crimes de vol, de faux, de pillage, de désertion, de rébellion, de menaces envers un supérieur, ou du délit de propos inciviques ; — dénonciations, actes d'accusation, jugements du tribunal de police correctionnelle militaire, correspondance des comités de surveillance et des municipalités, plaintes et justifications des détenus ; — autres poursuites contre des insoumis enrôlés parmi les conscrits de la première réquisition, ordres de mise en liberté, etc.

L. 1576. (Liasse.) — 242 pièces.

An II - an IV. — Dossiers individuels et collectifs des procédures criminelles instruites contre des militaires de divers régiments poursuivis ensemble pour le même crime ou le même délit : assassinats, vols, voies de fait, pillage, escroquerie, attentats à la propriété et à la vie des citoyens, actes d'insubordination ; — actes d'accusation et ordres de poursuites signés par le général Canclaux, par l'accusateur militaire Vaugeois, par les adjudants-généraux Caillou et Cordellier ; — dénonciations, dépositions de témoins, interrogatoires, certificats.

L. 1577. (Liasse.) — 288 pièces.

An II - an III. — Dossiers individuels et collectifs des procédures criminelles instruites contre les soldats et les officiers des bataillons de la Réserve nos 1 et 2, et contre des soldats de divers régiments d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie poursuivis ensemble pour le même crime : attentats à la sûreté des citoyens, vol, faux, pillage, duel, voies de fait, insubordination, vente d'effets, coups à des subordonnés ; — actes d'accusation, dénonciations, interrogatoires, dépositions, procès-verbaux des officiers et commissaires de police, certificats, inventaires de pièces déposées.

L. 1578. (Liasse.) — 225 pièces.

An II - an III. — Dossiers individuels et collectifs des procédures criminelles instruites contre les soldats et officiers des régiments de chasseurs à cheval nos 2, 3, 7, 10, 11, 14, 15, 16, 18, 22 et 23, accusés de vol, de désertion, de perte et de vente d'effets, de rébellion, de menaces envers un supérieur, d'attentat à la sûreté des citoyens, de trahison, d'assassinat ; — actes d'accusation, dénonciations de généraux et commandants de détachement, rapports, dépositions, interrogatoires, jugements, certificats.

L. 1579. (Liasse.) — 193 pièces.

An II - an III. — Dossiers individuels et collectifs des procédures criminelles instruites contre les soldats, sous-officiers et officiers des régiments de chasseurs, de dragons et de hussards accusés de vol, de cris séditieux, d'attentat à la sûreté des citoyens, de dilapidation, de menaces envers un supérieur, d'abandon de poste, de complots, de trahison, d'insubordination, de viol, de violences et d'ivresse ; — actes d'accusation, rapports et interrogatoires, dépositions de témoins, correspondance des officiers de police militaire, des commandants de place, des sociétés de surveillance, des chefs de corps ; etc.

L. 1580. (Liasse.) — 198 pièces.

An II - an III. — Dossiers individuels et collectifs des procédures criminelles instruites contre des soldats, sous officiers et officiers des bataillons 2, 11, 12 et 14, dits de *la République*, des bataillons de l'Union et de la Réunion, de la compagnie des Agriculteurs, des bataillons de pionniers, des régiments d'artillerie à cheval et d'artillerie de marine, accusés de dilapidation, d'assassinat, de vol, de désertion, de rébellion, d'attentat à la liberté des citoyens, de voies de fait, de détournement de fonds publics ; — actes d'accusation, dénonciations, dépositions de témoins, plaintes des victimes, interrogatoires, justifications produites par les prévenus.

L 1581. (Liasse.) — 144 pièces.

An II - an III. — Dossiers individuels et collectifs des procédures criminelles instruites contre divers royalistes ou leurs partisans, tels que Jean O'Byrne, né à Beauvoir, aide de camp de Charette, les complices de Dubois, chef royaliste, les chouans Bellanger et Péneau, le conspirateur Brianson ; — lettres et informations du général Krieg, de l'adjudant général Lefebvre, de Gazet du Chatellier, chef de chouans, et de fermiers, signalant des pillages et des violences commis par des volontaires à Carquefou et autour de Blain ; — autres poursuites contre les auteurs des massacres qui ont eu lieu à Nantes sur des prisonniers vendéens, les 28, 29 et 30 thermidor an III ; les provocations injurieuses des soldats adressées aux jeunes gens portant les cheveux tressés en catogan, les troubles et les meurtres qui en ont été la suite, proclamations des membres du tribunal criminel ; — dossier incomplet relatif à des exécutions arbitraires (pluviôse an II) imputées à l'adjudant-général Lefèvre, adjudant du général Rossignol. — Procès-verbal de mise en liberté de plusieurs détenus, et arrêté du Comité de Salut public sur la police des prisons.

L 1582. (Liasse.) — 81 pièces.

An II - an V. — Greffe du tribunal criminel militaire. — Inventaires des dossiers ou pièces de procédure déposées, au nom des militaires arrêtés, jugés, condamnés ou mis en liberté, comprenant les effets qui leur appartenaient. — Etats des pièces envoyées par l'Accusateur public à l'officier de police militaire. — Récépissés.

L 1583. (Registre.) — Grand in-f°, 167 feuillets.

4 messidor an II - 30 vendémiaire an IV. — Livre des jugements rendus par le Tribunal criminel militaire du 2e arrondissement de l'armée de l'Ouest, présidé par François Bignon, contenant en tête un arrêté des Représentants du Peuple Bo et Bourbotte établissant deux tribunaux pour juger les militaires qui encombrent les prisons, délimitant leur ressort et désignant les juges, et un autre arrêté ordonnant de juger sans délai les prisonniers de Nantes et d'Angers (17 et 24 prairial an II).

L 1584. (Registre.) — Grand in-f° ; 254 feuillets.

15 vendémiaire an IV. — Table alphabétique des individus traduits devant le tribunal et jugés, indiquant le nom du corps de chaque militaire, le motif de la détention, la date de l'incarcération, la date de l'envoi des pièces à l'enquête et la date du jugement.

L 1585. (Liasse.) — 54 pièces.

Messidor an II - fructidor an III. — Tribunal criminel militaire. — Comptes décadaires des opérations des audiences contenant les noms des prévenus, la nature des délits et l'analyse des jugements rendus. — Autres états décadaires des opérations de police militaire.

L 1586. (Cahiers.) — 72 feuillets.

28 floréal an II - 30 brumaire an IV. — Tribunaux de police correctionnelle militaire établis à Nantes près des armées de l'Ouest et des côtes de Brest, présidés par Math. Loncle et Nic. Coulon, officiers de police militaire. Livres des audiences.

Imprimés divers, Brochures, Plaquettes, Placards (1).

L 1587. (Portefeuille.) — 15 pièces.

1789 - an VI. — Documents concernant la Loire-Inférieure et les cinq départements bretons. — Discours des Nantais à leur départ de Rennes (6 février 1789) ; — Dithyrambe à MM. les députés de Nantes aux Etats généraux (1 f. non signée) ; — Observations sur le décret de l'Assemblée nationale pour la Constitution civile du clergé, adressées aux citoyens du département du Finistère, par Le Coz, prêtre. Imprimé à Nantes, aux frais de l'Administration (1790) ; — Itinéraire du détachement des volontaires Nantais de Nantes à Paris et de Paris à Nantes (1790) ; —

(1) La plupart des brochures dont la nomenclature suit sortent de l'Imprimerie nationale et sont reimprimées à Nantes.

Lettre de plusieurs recteurs du diocèse de Nantes à l'évêque constitutionnel Minée (1791); autre Lettre de l'abbé Delaville, curé de la paroisse Sainte-Croix de Nantes, à ses marguilliers (1791); — Adresse de la municipalité de « Coiron » à l'Assemblée nationale à propos des brigandages commis sur les terres affeagées (1791); — Adresse à la Convention par des sociétés de bretons unies pour obtenir une représentation « juste, égale et impartiale » (1792); — Rapports des commissaires de la Convention envoyés dans la Loire-Inférieure et la Mayenne relatant les événements de la révolte du 10 au 13 mars 1793; — Procès-verbal de l'installation des professeurs à l'École centrale de Nantes (an IV); — Lettre du député Fabre aux Français du Morbihan (1792); — « Le cri des patriotes détenus à Nantes à la Convention » (an III); — Rapport de Jeanbon-Saint-André sur les mouvements qui ont eu lieu sur l'escadre commandée par le vice-amiral Morard de Galles (an II); — Discours du citoyen Pécot pour la fête du 10 août, an VI.

L. 1588. Portefeuille. — 21 pièces.

1790 - an IV. — Imprimés divers in-12. — Proclamation du Roi sur une instruction de l'Assemblée nationale concernant les fonctions attribuées aux assemblées administratives, divisée en 7 chapitres (1790); — Compte-rendu par la Société des gardes nationaux à l'armée parisienne (1790); — Compte moral du ministre Roland (1792); — Procès-verbaux de l'assemblée nationale des Allobroges (1792); — Acte constitutionnel précédé de la déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen (Angers 1793); — Adresse des sections de la ville de Lyon aux représentants Dubois-Crancé et Gauthier; — autres adresses de Laurent Lecointre au Peuple souverain (fructidor an II); des citoyens français du département de Paris à tous les Français; — Tableau analytique des manœuvres et des crimes des principaux intrigants de la commune de Bourg (Ain); — recueils d'hymnes et d'odes, les unes sur la conjuration de Robespierre par Rouget de l'Isle, les autres faites pour les fêtes décadaires par Désaugiers, Lebrun, Desorgues, Lormian, Chénier et Legouvé; — Recueil d'actions héroïques et civiques de citoyens français; — Recueil de la correspondance secrète chez Lemaître (an IV).

L. 1589. Portefeuille. — 56 pièces.

1792 - 1793. — Convention nationale. — Instruction sur l'établissement des comités à la Convention comprenant la liste de répartition des députés; — adresses des Savoisiens résidant à Paris, des Fédérés réunis et des sections de Paris, de la ville et du ci-devant comté de Nice, d'une société allemande, etc; — rapports de Creuzé-Latouche en faveur de la liberté entière du commerce des grains; — de Barère sur les hostilités du gouvernement espagnol et sur la nécessité de lui déclarer la guerre; - par Cambacérès, au nom des comités de défense et de sûreté générale; — par Barère, au nom du comité de Salut public (1er août 1793); — Procès-verbal des monuments, de la marche et des discours de la fête consacrée à l'inauguration de la constitution de la République française (10 août 1793); — Rapports de la Commission des finances, et lois sur la dette publique, sur sa consolidation, sur l'emprunt volontaire et sur l'emprunt forcé; etc. — Tables.

L. 1590. Portefeuille. — 87 pièces.

1793 - an III. — Convention nationale. — Rapports présentés par Robespierre, Billaud-Varenne, Barère, Prieur, Saint-Just, Collot-d'Herbois, Grégoire, Elie Lacoste, Vadier, Lakanal, sur la situation de la République, sur un mode de gouvernement provisoire et révolutionnaire; — sur les principes du gouvernement révolutionnaire; sur les principes de morale politique qui doivent guider la Convention nationale dans l'administration intérieure de la République; — sur les factions de l'étranger et la conjuration ourdie par elles dans la République française; — sur la théorie du gouvernement démocratique et sa vigueur utile pour contenir l'ambition; — sur les rapports des idées religieuses et morales avec les principes républicains et sur les fêtes nationales; — sur les moyens d'extirper la mendicité dans les campagnes; — sur les crimes de l'Angleterre envers le Peuple français; — sur l'éducation révolutionnaire, républicaine et militaire; — sur la nécessité et les moyens d'anéantir le patois et d'universaliser l'usage de la langue française (an II); etc. — Bulletins de la Convention sous forme de placards, 28 numéros (1793 an III).

L. 1591. Portefeuille. — 64 pièces.

An III - an IV. — Convention nationale. — Rapports de Carnot sur la reprise des 4 places-frontières du Nord; — sur les écoles de santé de Paris, Montpellier et Strasbourg; — de Marie-Joseph Chénier,

sur le prompt jugement des émigrés trouvés sur le territoire de la République française, et sur les massacres de Lyon ; — de Tallien, sur la défaite des émigrés à Quiberon ; - de Mailhe, sur les clubs et les sociétés populaires ; - de Baudin et Daunou, sur la convocation des assemblées électorales et les agitateurs qui ont cherché à les troubler ; — de Merlin (de Douai), de M.-J. Chénier, Barras et Tallien, sur les événements des 11 - 14 vendémiaire an IV ; — discours de Max. Robespierre, de Pichegru, de Louvet, de Boissy d'Anglas, de Daunou, de Baudin ; — adresses présentées à la Convention et adresses de la Convention au Peuple français ; — mémoire justificatif de sa conduite présenté par Th. Longueville-Clémentière, agent du comité de Sûreté générale, détenu à la maison d'arrêt du Port-Libre (brumaire an III) ; — projet de constitution pour la République française et discours préliminaire prononcé par Boissy d'Anglas (messidor an III) ; — barême présenté aux meneurs des sections de Paris ; — liste nominative des députés en vendémiaire an IV.

L 1592. (Portefeuille.) — 37 pièces.

An IV - an VIII. — Directoire exécutif. — Plaquettes ,brochures et placards imprimés in-f°, in-4° et in-8°. — Instructions aux commissaires près des administrations et des tribunaux, proclamations aux Français et aux habitants de l'Ouest et de la Vendée ; — arrêtés concernant la célébration de la fête du 21 janvier, la levée des chevaux nécessaires aux armées, les mesures à prendre contre les militaires qui vendent leurs effets et les recéleurs, la forme des ordonnances sur la Trésorerie, l'emploi de mandats territoriaux, la concentration des réquisitions entre les mains des commissaires des guerres, les perquisitions de bois coupés en délit ou volés, l'exécution des lois sur les amnistiés ; message au Conseil des Cinq-Cents, discours de Dumolard, rapport de Camille Jordan sur la police des Cultes (prairial an V). — Invitation au calme après le 18 brumaire adressée par le ministre de la Police, Fouché, à tous les Français. — Articles de la Constitution de la République française (22 frimaire an VIII), examen des difficultés qu'on oppose à la promesse de fidélité à la Constitution ; et manifeste aux Français pour en préconiser les bienfaits.

L 1593. (Portefeuille.) — 14 pièces.

1790 - an VII. — Imprimés divers in-4° et en placard (1). — Lettres patentes et proclamations du Roi sur les décrets de l'Assemblée nationale concernant l'administration des biens du Clergé, l'abolition des dîmes, les frais du culte, le traitement des ministres des autels, le soulagement des pauvres et les pensions des ecclésiastiques ; — sur la nomination des commissaires de la Trésorerie nationale, sur la Constitution civile du Clergé, la nomination des liquidateurs des Fermes générales, la création de payeurs généraux dans les 83 départements ; — articles de loi formant la Constitution française avec la déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen (14 sept. 1791) ; — compte rendu par les commissaires de la Trésorerie nationale depuis le 13 juillet 1791 jusqu'en décembre 1792 ; — acte constitutionnel présenté par la Convention au Peuple français (24 juin 1793) ; — rapport de Barère sur la convocation des assemblées primaires (27 juin) ; — rapport de Saint-Just et décret relatif aux personnes incarcérées (ventôse an II) ; — proclamation sur la conjuration découverte, présentée par le Comité de Salut public (germinal an II) ; — pièce trouvée à Venise dans le portefeuille d'Antraigues (prairial an V) ; — loi relative aux citoyens égarés qui livreraient un chef de rebelles (26 fruct. an VII).

L 1594. (Portefeuille.) — 19 pièces.

1789 - an VII. — Imprimés divers, plaquettes et brochures. — Mémoire sur la destruction de la mendicité par M. du T. de Rubelle, maître des comptes ; — étrennes nationales des dames par M. de Pussy et une société de gens de lettres (n° 1, nov. 1789) ; — dénonciation d'une contre-révolution méditée par les réfugiés à Nice, en forme de circulaire (1790) ; — adresse des citoyens de Paris à tous les Français sur un projet de confédération nationale (juin 1790) ; — adresses des corps réunis du district de Pontarlier, du corps électoral des Bouches-du-Rhône ; — plan de municipalité convenable à la ville de Paris (1790) ; — pièces justificatives du rapport de la procédure du Châtelet sur l'affaire des 5 et 6 octobre (1790) ; — idées de circonstance soumises à la société de 1789 par un de ses membres à propos de la démission des curés et de la cessation de leurs aumônes (janvier 1791) ; — adresse des corps administratifs aux citoyens de Paimbœuf à propos de la création des cartes de con-

(1) Ces pièces sont imprimées à Paris, à Orléans et à Nantes.

fiance (1791) ; — « aux gens de bonne foi », causerie sur le papier monnaie (s.d.); — observations de M. de Montmorin sur les discours prononcés par MM. Gensonné et Brissot, le 23 mai 1792 ; — réflexions sur les maisons de force, les hôpitaux et les désœuvrés (mai 1792) ; — « idées à répandre parmi les habitants de la campagne et les propriétaires fonciers » (Paris, an III) ; — « est-il de l'intérêt de la République française de reculer ses limites jusqu'aux bords du Rhin » par Athénas (an IV) ; — déclarations de Duverne-Dupresle ou *Dunant*, annexées au registre secret du Directoire exécutif, le 11 ventôse an V ; — « dialogue à l'occasion des prochaines assemblées primaires » (Paris, an VI) ; — « avis aux cultivateurs et propriétaires de troupeaux sur l'amélioration des laines » (Paris, an VII).

L 1596. (Portefeuille.) — 30 pièces.

1789 - 1791. - Révolte des noirs à Saint-Domingue. — Décret de l'Assemblée nationale autorisant chaque colonie à faire connaître son vœu sur la constitution, la législation et l'administration qui conviennent à sa prospérité (8 mars 1798). — Arrêtés de l'assemblée provinciale et de l'assemblée générale de l'île ordonnant d'arrêter les émigrants et passagers qui ne se réclameront pas d'une personne connue (1789), établissant un droit d'exportation sur le café, réglant l'entrée et la sortie des navires, adoptant les termes du décret du 8 mars 1790 ; — collection de lettres adressées par diverses municipalités à celle de Port-au-Prince ; — invitation à l'union publiée par la même paroisse (1791) ; — adresses envoyées à l'Assemblée nationale par les propriétaires de Saint-Domingue résidant à Paris, par les membres de l'Assemblée provinciale de la partie du nord de l'île ; par les officiers municipaux de Port-au-Prince (1791) ; — par un patriote français sur la *traite des noirs* ; — par les députés des Manufactures et du Commerce ; — par les citoyens de la Rochelle ; — par les citoyens de la ville de Nantes, — factum portant : « Notre ultimatum sur les colonies dont nous n'avons que trop parlé », signé A. L. ; — éloge funèbre du général Mauduit, dédié à ses *mânes* par Thouzard.

L 1597. (Portefeuille.) — 138 numéros in-12.

2 mars - 31 juillet 1790. — Journal de la Correspondance de Nantes.

L 1598. (Cahiers.) — 98 feuillets.

1790 - an IV. — Greffe civil et criminel du tribunal du district de Châteaubriant. — Livre d'ordre comprenant les dépôts de dossiers (1790-an IV), les présentations des demandeurs et défendeurs, les défauts de comparution (1792-1793), les enrôlements des causes (1790-an IV), et les affirmations de voyage.

L 1599. (Cahiers.) — 116 feuillets.

1790 - an V. - Greffe criminel et de police de Châteaubriant. — Livre des causes soumises aux délibérations du Jury d'accusation (1792-an II), enregistrement des lois, extraits de jugements, personnel, correspondance diverse (1790-an V), déclarations des filles-mères (1790-an III).

L 1600. (Portefeuille.) — 24 pièces.

An II - an III. — Sociétés populaires. — Discours prononcés au club des Jacobins de Paris par les députés Maure, Leblois, Garnier de Saintes, Audouin, Ch. Duval, F.-V. Aigoin ; — adresses de la société des Amis de la Liberté et de l'Egalité séant aux Jacobins à toutes les sociétés populaires de la République ; — adresses de plusieurs sections de Paris à la Convention ; — circulaires et adresses émanant des sociétés populaires de Sisteron, de Lisieux, de Dijon, d'Aigueperse, d'Issy-la-Montagne, du Hâvre-Marat, de Bordeaux, de Beaune, de Chambéry ; — discours du représentant Bo à la Société populaire d'Aurillac, réimprimé à Nantes ; — discours qui ont été prononcés à la séance publique tenue dans l'église des Minimes à Moulins, suivis du procès-verbal de la Commission des Cinq et des dénonciations faites contre Fouché (Moulins, 18 prairial an III).

SUPPLÉMENT

INDEX

Des Divisions de l'Ouvrage

ET DU

CLASSEMENT DES MATIÈRES [1]

PREMIÈRE PARTIE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Législation, 1-33.
Conseil du département, 34-41.
Directoire du départ[t]. Délibérations et arrêtés, 42-58.
Administration centrale. Délibérations et arrêtés, 59-86.
Comité central des Corps administratifs réunis à Nantes. Délibérations et arrêtés, 87-95.
Actes des Représentants du Peuple. Arrêtés et correspondance, 96-109.
Correspondance du Directoire et de ses bureaux, 110-124.
Correspondance de l'Administration centrale et de ses bureaux, 125-150.
Correspondance reçue de Paris et des départements de France, 151-162.
Elections générales, 163-179.
Elections des districts, 180-188.
Personnel de l'administration cantonale, 189-226.
Comptes décadaires, 227-228.
Organisation des bureaux du département et des districts, 229.
Actes publics, adresses, proclamations et rapports du Directoire et de l'Adm[on] centrale, 230.
Missions des commissaires civils et autres, 231-240.
Police générale : détenus des deux sexes, 241-277.
Police des districts et des cantons, 278-343.
Police générale : brigandages, 344-351.
Fêtes publiques, 352-359.
Subsistances, commerce et agriculture, 360-383.
Divisions administratives, 384-385.
Immeubles du dép[t], 386-390.
Comptabilité départ[le], 391-400.
Administration communale, 401-410.
Comptabilité des districts, 411-425.
Administration des cantons, 426-436.
Comptabilité générale comprenant la liquidation des dettes de l'ancien régime et de celles de la guerre civile, les contributions, les douanes, 437-490.
Assignats, caisse patriotique, monnaies, 491-499.
Poste aux chevaux et aux lettres, 500.
Consignations, timbre, enregistrement, tabacs et loterie, 501.
Bureau de garantie des ouvrages d'or et d'argent, 502.
Affaires militaires. Circulaires, instructions, 503-507.
Recrutement, 508-517.
Troupes du Roi, 518.
Divisions militaires. Correspondance des généraux et adjudants, 519-530.
Guerre civile. Siège de Nantes, 531-535.
Place de Paimbœuf, 536-541.
Bataillons de volontaires, 542-546.

(1) Les chiffres indiquent les numéros des articles et non les pages du volume.

Génie et fortifications, 547.
Commissaires ordonnateurs des guerres, 548-550.
Commission civile et administrative, 551-555.
Subsistances militaires, étapes, convois, habillement, munitions, forges, ateliers, cavalerie, fourrages, 556-566.
Etat de situation des armées, 567.
Marine. Guerre maritime, 568-574.
Affaires militaires des districts, 575-583.
Affaires militaires des cantons, 584-592.
Gendarmerie, 593-594.
Gardes nationales, 595-604.
Instruction publique, primaire, 605-614.
Collèges, école centrale, 615-621.
Ecole de canonnage et de navigation, 622.
Bibliothèques, 623.
Chambres de lecture et sociétés littéraires, 624.
Instruction publique, affaires diverses, 625.
Arts et sciences, 626.
Théâtre, imprimerie et librairie, 627.
Justice civile et criminelle. Généralités. Instructions et circulaires, 628-629.
Tribunal civil, 630.
Tribunal criminel, 631-637.
Tribunaux des districts, 638-646.
Justices de paix, 647-653.
Justice. Comptabilité, 654.
Tribunaux d'appel, 655.
Tribunal de commerce, 656.
Notaires, avoués et huissiers, 657.
Clergé assermenté et réfractaire. Généralités du culte, 658-668.
Clergé paroissial, curés et vicaires. Classement de paroisses par ordre alphabétique, 669-791.
Bénéficiers. Arrestations et pensions, 792-797.
Clergé régulier. Religieux et religieuses, 798-805.
Clergé des départements de France, 806-808.
Comptabilité des traitements et des pensions du clergé, 809-831.
Assistance publique. Généralités, 832.
Hôpitaux civils et militaires, 833-836.
Secours aux Acadiens et Canadiens, 837-838.
Secours aux réfugiés et aux indigents, 839-844.
Bureaux de charité, 845.
Secours aux défenseurs de la Patrie, 846-857.
Prisons. Généralités, 858.
Prisons d'Ancenis, de Blain, de Chateaubriant, de Clisson, de Derval, de Guérande, de Machecoul, 859-861.
Prison de Nantes, 862-889.

DEUXIÈME PARTIE

ADMINISTRATION DES DISTRICTS

District d'Ancenis, 890-916.
— de Blain, 917-926.
— de Châteaubriant, 927-994.
— de Clisson, 995-1008.
— de Guérande, 1009-1030.
— de Machecoul, 1031-1040.
— de Nantes, 1041-1118.
— de Paimbœuf, 1119-1181.
— de Savenay, 1182-1217.

TROISIÈME PARTIE

ADMINISTRATIONS CANTONALES : DÉLIBÉRATIONS ET CORRESPONDANCE

Aigrefeuille, 1218-1220.
Ancenis, 1221-1224.
Arthon, 1225-1226.
Batz, néant.
Blain, 1227-1228.
Bouaye, 1229-1232.
Bouguenais, 1233.
Bourgneuf, 1234-1236.
Cambon, néant.
Chantenay, 1237.
Chapelle-sur-Erdre (La), néant.
Châteaubriant, 1238-1242.
Clisson, 1243-1245.
Couëron, 1246.
Croisic (Le), 1247-1251.
Derval, 1252.
Frossay, 1253-1255.
Guémené, néant.
Guenrouet, 1256.
Guérande, 1257-1258.
Herbignac, néant.
Issé, néant.
Legé, néant.
Ligné, 1259.
Limouzinière (La), néant.
Loroux-Bottereau (Le), 1260.
Machecoul, 1261-1263.
Mesquer, 1264.
Moisdon, néant.
Monnières, 1265.

Montoir, 1266.
Nantes, 1267-1268.
Nort, 1269-1270.
Nozay, 1271-1274.
Paimbœuf, 1275-1278.
Pellerin (Le), 1279-1281.
Pontchâteau, 1282-1284.
Pornic, 1285-1287.
Riaillé, néant.
Rougé, 1288-1289.
Rouxière (La), 1290-1291.
Saint-Julien-de-Vouvantes, 1292.
Saint-Nazaire, 1293.
Saint-Nicolas-de-Redon, 1294.
Sainte-Pazanne, 1295.
Saint-Philbert-de-Grandlieu, 1296-1298.
Saint-Sébastien, 1299.
Savenay, néant.
Sion, 1300.
Souldan, 1301.
Temple (Le), néant.
Thouaré, 1302.
Vallet, 1303.
Varades, 1304-1305.
Vertou, 1306-1307.
Vieillevigne, 1308-1311.
Vritz, 1312.

QUATRIÈME PARTIE

Fonds divers

COMITÉS DE SURVEILLANCE

Comités d'Ancenis, 1313.
— de Châteaubriant, 1314-1317.
— de Clisson, 1318.
— du district de Guérande, 1319.
— de Machecoul, 1320.
— du district de Nantes, 1321-1328.
— de Paimbœuf, 1329-1335.
— de Pornic, 1336.
— du district de Savenay, 1337.

SOCIÉTÉS POPULAIRES ET SOCIÉTÉS DES AMIS DE LA CONSTITUTION

Sociétés d'Ancenis-Savenay, 1338.
— de Nantes, 1339-1340.
— de Paimbœuf, 1341-1345.

TRIBUNAUX DES DISTRICTS

Districts d'Ancenis, 1346-1355.
— de Blain, 1356-1368.
— de Châteaubriant, 1369-1388.
— de Guérande, 1389-1394.
— de Machecoul, 1395-1399.
— de Nantes. Greffe civil, 1400-1434. Greffe criminel, 1435-1456.
Tribunal du district de Paimbœuf, 1457-1458.
— — de Savenay, 1459-1462.
— criminel du département, 1463-1472.
— — extraordinaire, 1473-1485.
— révolutionnaire, 1486-1503.

COMMISSIONS MILITAIRES DE LA LOIRE-INFÉRIEURE ET DE L'OUEST

Commission d'Ancenis, 1504-1507.
Commissions du Château-d'Aux, 1508.
— de Paimbœuf, 1508.
— de Machecoul, 1508.
— de Guérande, 1508.
— de Blain, 1508.
— de Rennes, 1508.
Commission Lenoir, 1509-1520.
— de Saumur et Angers, 1521-1522.
— Bignon, au Mans, à Laval, à Châteaubriant, à Blain et à Savenay, 1523-1526.
— militaire et révolutionnaire établie près de l'armée de l'Ouest, à l'île de la Montagne (Noirmoûtier), 1527-1536.
— militaire du Bouffay, 1537-1547.
Commissions militaires. — Répertoires alphabétiques, 1548.
Commission militaire dite des Sans-Culottes, à Nantes, 1549-1555.

TRIBUNAL CRIMINEL MILITAIRE PRÈS DES ARMÉES (2e ARRONDISSEMENT)

1556-1586.

IMPRIMÉS DIVERS

1587-1597.

SUPPLÉMENT

Greffe de Châteaubriant, 1598-1599.

ABRÉVIATIONS

Abb.	Abbaye.
Adj^{t}	Adjudant.
Adm^{on}	Administration.
Arr^{t}	Arrondissement.
Bat^{on}	Bataillon.
Cap.	Capitaine.
Cit^{ne}	Citoyenne.
C^{ne}	Commune.
Com.	Commissaire.
Com. du P. E.	Commissaire du Pouvoir exécutif.
Com^{t}	Commandant.
Const.	Constitutionnel.
Cte	Comte.
Dép.	Département.
Départ.	Départementale.
Dir.	Directeur.
D. E.	Directoire exécutif.
Ev.	Evêque.
F^{me}	Femme.
Gén.	Général.
Ing.	Ingénieur.
Insp.	Inspecteur.
Lieu^{t}-Col.	Lieutenant-Colonel.
Mil^{re}	Militaire.
Mis	Marquis.
Mun.	Municipal.
P. E.	Pouvoir exécutif.
Proc.	Procureur.
R. du P.	Représentant du Peuple.
Subs^{ces}	Subsistances.
Surv^{ce}	Surveillance.
Vve	Veuve.
Vic.	Vicaire.

TABLE GÉNÉRALE ALPHABÉTIQUE

DES

NOMS DE LIEU, DE PERSONNE ET DES MATIÈRES [1]

A

Abbaretz, 226.
Abbaye de Villeneuve, 34.
Abeline, curé du Clion et commandant des gardes nationales, 538, 591, 603, 696, 1127, 1173, 1174, 1286.
Abraham, 245, 797.
Acadiens, 837, 838, 1096.
Achard (H.), 266.
Ache, 569.
Achon, 245, 266, 894.
Acide sulfurique, 367.
Actes publics, adresses, proclamations du Directoire et de l'Administration centrale, 230.
Actes des Représentants du P., arrêtés et correspondance, 96-109.
Adam, 233, 1288.
Adine, dir. des Douanes, 442, 490.
Administration des cantons, 426-436.
Administrations cantonales :
— Aigrefeuille, 1218-1220.
— Ancenis, 1221-1224.
— Arthon, 1225-1226.
— Batz, néant.
— Blain, 1227-1228.
— Bouaye, 1229-1232.
— Bouguenais, 1233.
— Bourgneuf, 1234-1236.
— Cambon, néant.
— Chantenay, 1237.
— Chapelle-sur-Erdre (La), néant.
— Châteaubriant, 1238-1242.
— Clisson, 1243-1245.
— Couëron, 1246.
— Croisic (Le), 1247-1251.
— Derval, 1252.
— Frossay, 1253-1255.
— Guenrouet, 1256.
— Guérande, 1257-1258.
— Ligné, 1259.
— Loroux-Bottereau (Le), 1260.
— Machecoul, 1261-1263.
— Mesquer, 1264.
— Monnières, 1265.
— Montoir, 1266.
— Nantes, 1267-1268.
— Nort, 1269-1270.
— Nozay, 1271-1274.
— Paimbœuf, 1275-1278.
— Pellerin (Le), 1279-1281.
— Pontchâteau, 1282-1284.
— Pornic, 1285-1287.
— Rougé, 1288-1289.
— Rouxière (La), 1290-1291.
— St-Julien-de-Vouvantes, 1292.
— Saint-Nazaire, 1293.
St-Nicolas-de-Redon, 1294.
— Sainte-Pazanne, 1295.
Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, 1296-98.
Saint-Sébastien, 1299.
— Sion, 1300.
— Souldan, 1301.
— Thouaré, 1302.
— Vallet, 1303.
— Varades, 1304-1305.
— Vertou, 1306-1307.
— Vieillevigne, 1308-1311.
— Vritz, 1312.
Administration centrale, 59-86.
Administration communale, 401-410.
Administration des districts :
— Ancenis, 890-916.
— Blain, 917-926.
— Châteaubriant, 927-994.
— Clisson, 995-1008.
— Guérande, 1009-1030.
— Machecoul, 1031-1040.
— Nantes, 1041-1118.
— Paimbœuf, 1119-1181.
— Savenay, 1182-1217.
Adron (Jean), abbé, 792.
Affaires militaires, généralités, 503-508.
Affaires militaires des cantons, 584-592.
Affaires militaires des districts, 575-583.
Aguesse, abbé, 693.
Aichemayer (J.), 277.
Aigoin (V.), 1506.
Aigrefeuille (cne d'), 46, 66, 199, 289.
Airiau, maire de Corsept, 1173.
Aisne (dépt de l'), 159.
Alain (abbé), 778.

(1) Avertissement au lecteur : Les numéros indiquent non les pages du volume mais les cotes des articles.

Albarade, comt de corsaire, 1162.
Albert, 245, 266, 328.
Albis (Al. d'), 242.
Albitte, R. du P., 97.
Albrand, 1465.
Alençon, 240.
Aleth (P. d'), 319.
Alexandre, 508.
Allaire, 1343.
Allard, 245, 1397.
Allier (brigade de l'), 1560.
Allory, 669, 726, 1386.
Allot de Montigné, abbé, 713, 806.
Allyon, 245.
Alno, abbé, 732, 1437.
Alphonse, 242.
Alquier, R. du P., 97, 98.
Amat (vve), 456.
Ameline, 245.
Amelot, 464.
Ancenis, ville, district et canton : 40, 168, 180, 200, 228, 231, 241, 278, 290, 348, 374, 401, 411, 451, 462, 472, 575, 640, 890-916, 1259, 1489, 1491, 1497, 1510, 1538, 1541.
Andigné, 245, 298.
Andrieu, 245.
Andrieux, 53, 660, 697.
Anetz (cne d'), 144.
Anezo, abbé, 711.
Angebaud, 295.
Angebault, 245, 266, 300.
Angenoust, chanoine, 732.
Angers (ville d'), 101, 102.
Anglais, 521, 1135, 1286.
Angleterre, 136.
Anjollet-Pagès, 619.
Anne (P.), capucin, 778.
Antier, 245.
Antoni, 242.
Antraigues, 1593.
Aoustin, abbé, 690.
Arbo (d'), 542, 544.
Archambaud, 286, 544, 792, 1425.
Archambault, 64, 1321.
Arche de Grumeau, 1427.
Archer (Anne), 266.
Arcy (cte Martin d'), 242.
Arguinoudeau, 11, 222, 233, 236, 237, 473, 518, 1162.
Argand, 1075.
Arlais (J.), 1397.
Armand, 245, 264.
Armées (Etat de situation des), 567.
Armillon, 460.
Arnaud, abbé, 682, 792, 797, 1352.
Arnault (Ch.), abbé, 806.
Arnous (vve), 1096.
Arnous de la Noë, 245, 1109.
Arnous-Rivière, 245.
Arouet (Marie), 266.
Artaud, 245, 421.
Artaud-Seyssel, 245.
Arthon (cne d'), 201, 226, 291.
Arthur III, duc de B., 1050.
Arts et sciences, 626.
Assailly (Jean), 77.
Assérac (cne d'), 3.
Assignats, caisse patriotique, 491-492.
Assistance publique, généralités, 832-857.
Athénas, 367, 562, 1067, 1594.
Attimon, 350.
Aube (dépt de l'), 159, 1500.
Aubernon, 548.
Aubert, 242, 284, 547, 792, 797.
Aubertin, général, 526, 1036.
Aubinais, 538, 1162, 1457.
Aubinet, 266, 544.
Aubrée, 202, 292, 476.
Aubry, 472, 807, 914, 1408.
Aude, 1576.
Audebert, 1076.
Audic, abbé, 683.
Audineau, 1419.
Audio (Ed.), abbé, 807.
Audion (Toussaint), 245.
Audouin, 1596.
Audouy, off. de santé, 1191.
Audrain, 458, 473, 744, 1357, 1422, 1432.
Audubon, 168, 239, 240, 1162.
Auffray, abbé, 757, 1196.
Auger, abbé, 692.
Auger, R. du P., 103, 566, 991.
Augeron, 245.
Aunet, 992.
Aurais, 245.
Autichamp (d'), 333.
Auverné (cne d'), 151, 1382.
Auvinet, 1221.
Auvray, 461.
Auvynet, 212, 309.
Aux (château d'), 524, 542.
Averin, 123, 562, 714.
Averti (vve), 266.
Avessac (cne d'), 60, 444.
Aveyron (dépt de l'), 159.
Avranches, 1067.
Avril, 239, 743, 767, 1123.
Avril, général, 61, 142, 154, 306, 513, 523, 528, 707, 918, 1017-1019, 1197, 1199, 1568.

B

Babain, 219, 324, 541, 1165.
Babel, insp. des fourrages, 988, 1082, 1164, 1211.
Babin, 265, 460.
Babonneau, 1405.
Babut, 242.
Bachelier, 101, 265.
Bachelier du Bercy, 1191.
Bachelier de Vallier (P.), 1229.
Bachelot, 184.
Baco, député, maire de Nantes, 89, 172, 176, 242, 514, 1162, 1178, 1342, 1343.
Baconnais (J.), maire, 1175.
Bacqua (A.), 1485.
Badaud, abbé, 39, 687, 757, 1184.
Badaud, 163.
Badel, 236, 240, 631, 1167.
Badereau, 242, 246.
Baguet (V.), 644.
Bahuaud, 246, 452, 1409.
Baillardel (Désirée), 266.
Bailleul, 605, 1283.
Bain, 935.
Ballais, 212, 308, 792.
Balland, général, 561.
Ballet, R. du P., 991.
Balouzet, abbé, 744, 1282.
Bancelin (P.), 474.
Bar, 89.
Baras, 246, 444.
Barat, abbé, 807.
Baraux, R. du P., 97.

Barbara (P. de), 421.
Barbaron, 531.
Barbé, 246.
Barbedette, 156.
Barbelivien, 246.
Barberel, 1266.
Barbet, 209, 300, 1246.
Barbier (A.), 216, 246, 412, 452, 925, 926, 1365.
Barbier (la dame), née Peniquel, 787.
Barbier, abbé, 693, 743, 752, 787, 1041, 1366.
Barbier de la Place (R.), 1538.
Barbin, 1352.
Barbot, 180, 242, 266, 441, 890.
Baré, 246, 456.
Barère, 1589, 1590, 1593.
Baret, 617.
Barié, 1218.
Barien, 657.
Barnouin, 39.
Baron, 246, 375.
Barras, R. du P., 1591.
Barre (de la), 294, 332, 1230.
Barré, 246, 1196, 1539.
Barré (P.), dit Hardi, 335.
Barreau, 1040.
Barrien, 1141.
Barrin (A.), 1303.
Barrin (dame), 1265.
Barry (dame du), 421.
Bartaud, 1494.
Barthélemy, 727.
Bascher, 66, 242, 246, 266, 318, 334, 732, 749, 760, 797, 1065, 1304.
Bastard (R.), 246.
Bataille, 532.
Bataillons de volontaires, 542 à 546.
Bâtard, 201, 284, 460, 808.
Batz (canton de), 140, 202, 292.
Baudet, 769.
Baudin, 1591.
Baudon, recteur, 789.
Baudot, 173, 246, 550.
Baudouin, 35, 460, 750, 758, 767, 997, 1172.
Baudoux, 105.
Baudru (dame), 612.
Baudry, 123, 246, 718, 792, 806, 1431, 1544.
Baugeard, dit Saint-Louis, 669.
Bauget, 246.
Baune de Beauregard (dame), 242.
Baunnieu, 339.
Bayhier (Jean), 286.
Bazillais, 1395.
Bazin, 277, 518, 687, 769, 1302, 1419, 1421.
Beauchamp, 246.
Beaudesson, agent des subsistances, 557, 566, 1164, 1211.
Beaudin, 246.
Beaufeu, 608.
Beaufort, général, 520.
Beaufranchet, 168, 562.
Beaupuy, général, 526.
Beaurepaire, 543.
Beauvais, abbé, 797.
Beauvoir, 1528.
Bécard, 246.
Becdelièvre, 246, 845, 1237, 1294, 1390.
Bécherel, abbé, 797.
Béchu-du-Moulin, 303.
Becker, 246.
Béconnais, 1041.
Becquard, 37.
Bédard, 675, 678, 764.
Bedeau (Honoré), 1192.
Bedeau (Marie), v^ve de la Choue, 267.
Bedel (Mis de), 242.
Begnaud, 337.
Béhague (maréchal de), 518.
Beilvert (ou Beillevert), 246, 294, 295, 531, 603, 1321, 1327, 1328, 1398, 1559.
Béjarry, chef royaliste, 155, 293, 1364.
Béliard (J.), 246.
Belin (J.), 613.
Bellanger, 603, 788, 912, 1351, 1419, 1581.
Bellanger, abbé, 327, 714, 726, 752, 788, 797.
Bellefontaine, 51, 832.
Belle-Pointe, 327 (voir Joli).
Belligné (c^ne de), 111.
Bellon, 246.
Bellordet, 339.
Bellouan d'Avaugour (de), 1152.
Bellouin (P.), 1410.
Belorde, 388, 531.
Belourde, 246, 548.
Beluard, 1019.
Bénédictines, 801.
Bénédictines de Fougereuse (Deux-Sèvres), 806.
Bénédictins, 662, 798.
Benezech, ministre, 124, 151.
Bénier, com. du D. E., 1294.
Benoist, 343, 592, 671.
Benoiston, 176, 460, 1199, 1499.
Benoiston de la Serpaudais, 1183.
Benoît, 473, 699, 807.
Benonville, 264.
Beranger (G.), abbé, 792.
Bérard, 200, 472.
Bercegeay, 47.
Bercegeay, abbé, 674, 690, 703, 734, 780.
Berchigny (d^lle Fanny), 318.
Bercy (dame de), 750, 1118.
Bérengerie, 299.
Bergère (v^ve), 1237.
Béritaud (Ant.), dit Salbœuf, 1464.
Berlaymont, 464.
Bermond, 240.
Bernadotte, général, 528.
Bernard, 216, 284, 459, 612, 919, 1089, 1377, 1498.
Bernard, abbé, 669, 792.
Bernard (les frères), 543, 1011, 1484, 1494.
Bernard (Vve), 1419.
Bernard des Champs-Neufs (Louis), 894. V. Bouriou.
Bernard, dit Tertrais, 1315.
Bernard du Treil, 1241.
Bernardins, 659, 798.
Bernetz, 264.
Bernier, 242, 286, 451.
Berrouette, 56, 689, 792.
Berruyer, général, 155, 524, 1161.
Bert (Marais de l'Ile de), 1390.
Bertaud, 246, 753, 1350.
Bertauld (M.), 277.
Berteau, 246, 792, 1111.
Bertet (F.), 458.
Berthaud, 242, 683.
Berthault, 246.
Berthelin (R.), 1410.

Berthelot, 187, 246, 303, 932, 1123, 1130, 1132, 1172.
Berthelot, abbé, 735, 746.
Berthelot (la sœur), Ursuline, 1495.
Berthier, général, 519.
Bertho, 246, 607, 770, 1027.
Berthomé, 686, 732, 792.
Berthomy, 264.
Berthou de la Violais, 242, 246.
Bertier, 548.
Bertin, 183, 890.
Bertin (Marie), f^e Fabre, 268.
Bertrand, 135, 205, 246, 295, 570, 599.
Bertrand (J.), de la Gicquelais, 1216.
Bertré, 246.
Bertry (René), abbé, 792.
Besançon (de), 608.
Besnard, 246, 310, 662, 690, 784, 909, 1426.
Besné (Claude), 297.
Besné (de), 1418.
Besnier, 57, 550.
Besnier, abbé, 714, 792.
Bessac (O.), 686.
Bessard, 1460.
Bessard, abbé, 683.
Bessard du Parc (J.), 318, 334.
Bessejon, vic. épiscopal, 619, 660, 742, 744, 768, 893.
Bessonneau, 454, 1008.
Bethuys, 1511.
Bettinger (Élie), 1227.
Beurier, abbé, 807.
Beurnonville, 600.
Beysser, général, 40, 96, 97, 259, 282, 461, 532, 539, 544, 545, 1132, 1161, 1165, 1540, 1554.
Bézard, R. du P., 97, 103, 551, 1159.
Bézeau, 309.
Blaise (J.), abbé, 792.
Bibliothèques, 623.
Bichet (Claude), 81.
Bichon, 246.
Bielet, 246.
Bidet, 246, 781.
Bidet-Bimbert, [illegible].
Bidon, 246.
Bigeard (Cath.), 610.
Bignon, Président du Tribunal, 637, [illegible]
Billot, abbé, 705, 766.
Binet, 205, 216, 295, 318, 1233.
Binet de Jasson, 156, 322, 1035.
Binot, 315, 914.
Binot, abbé, 660, 684, 1098.
Bioret (G.), 1363.
Biou, 599.
Biré, 222, 242, 246, 331, 1165.
Biré (de), 300.
Biré de la Mévellière, 1295, 1321.
Biré de la Sénégerie (Vve), 242.
Biron, 332.
Biron, général, 524.
Biscarrat, professeur, 617.
Bisson, R. du P., 806.
Bissuel, 1007.
Bitaud de la Courosserie (G.), 1414.
Biton, 246.
Bizeau, 862.
Bizet, 246.
Bizeul, 711, 771, 789, 1225, 1311, 1364.
Blad, R. du P,, 105, 352, 666.
Blain (ville, district et canton), 34, 68, 101, 124, 133, 181, 203, 228, 232, 242, 246, 279, 293, 348, 375, 402, 412, 452, 470, 473, 523, 524, 576, 640, 793, 1489, 1492, 1498, 1510, 1538, 1541.
Blais, 246, 342.
Blaison (Fr.), 158.
Blammont, 526.
Blanchard, 89, 246, 349, 351, 454, 572, 722, 803, 1266.
Blanchard de la Musse, 246, 1321.
Blanchelande, 154.
Blandin, 338, 610, 788, 1115.
Bled, agent mun., 199.
Bleynie, 541.
Blin, 176, 246, 1321, 1511, 1540.
Blineau, 246.
Blinlu, 246.
Blochet, 1429.
Blondin d'Isigny, 903, 1493.
Blot (Louis), 608, 1467.
Blouin, 412, 763, 787.
Blutel, R. du P., 991, 1068.
Bo, R. du P., 51, 98, 99, 103, 118, 277, 405, 551, 637, 639, 778, 939, 986, 987, 1026, 1103, 1159, 1329, 1466, 1526, 1531, 1557, 1568, 1583, 1596.
Bocandé (Marie-Jeanne), f^e Calvé, 266.
Boceno, 307.
Bodet, abbé, 711, 722, 755.
Bodiguel, abbé, 682.
Bodin, R. du P., 57, 105-107, 247, 634, 635, 666, 1556.
Bodin (Ch.), 1545.
Bodin des Plantes, 379, 617.
Bodinier, 132, 247, 340, 760, 890, 1497.
Boërmer, com^t, 575, 907.
Boguenai, 1114.
Boichaut, 309.
Boillet, abbé, 753.
Boirot (J.-B.), 571.
Bois-Adam (Henriette du), Ursuline, 938.
Bois-de-Céné (c^ne de), 1454.
Boiscouteau, 518.
Boisgelin (M. de), 1009.
Boisguyon, 40, 524, 1212.
Boishéraud (les sœurs), 999.
Bois-Laintain (Le), 1414.
Boislandry (Le), 241.
Boispéan (M. de), 936.
Boisquet, 570.
Boisselier, 219, 1165, 1173, 1174.
Boissenot (Em.), 247.
Boissière, com^re du D. E., 204, 294.
Boissy d'Anglas, 1591.
Boistaillis, 332.
Boivin, com^t de place, 532, 1345.
Bollet, R. du P., 103, 104, 1159.
Bolteau, abbé, 247, 688, 1544.
Bommal (P.), 247.
Bonamy, 531, 1190.
Bonaparte (Lucien), ministre, 153.
Bonchamps (v^ve du général), 1523.
Boncourt, 546.
Bondu, abbé, 808.
Bongérard, proc. syndic, 959-993.
Bonnard, 623, 1100.
Bonneau, 56, 333.
Bonnefoy, abbé, 808.
Bonnemant, 619, 686, 1110.
Bonnet, 724, 836.
Bonnin, vicaire, 768.
Bon Pasteur (couvent du), 632.
Bonvoisin (Alex.), 319.
Bonvoust, com^t de place, 524, 532, 547, 571.

Boquien (Pierre), 1237.
Bordeaux, abbé, 792.
Bordes (Jean), 247.
Boré (Pierre), abbé, 748.
Borgnis des Bordes (Th.-Antoine), 247.
Borie, 541.
Borne d'Altier (le lt-colonel Félix de), 518.
Bosc, 545.
Bossinot, 329.
Bossis, 247, 718, 792.
Bossis, de Legé, 1034, 1039.
Bossy (Franc.), 247.
Bost-Maubrun, 79.
Boterel, 154.
Boterel de la Bretonnière, abbé, 792, 807.
Botherel, 157, 902, 975.
Bottier, 1573.
Bouaye (cne de), 204, 294.
Boucard (Fr.), 296.
Boucaud, 181, 203, 293, 919, 1227.
Bouchard (J.), abbé, 792.
Bouchaud, abbé, 711, 1265, 1396.
Bouché, 223, 333, 1299.
Boucher, 1432.
Boucher de Quilly, 460.
Bouchereau, R. du P., 98.
Bouches-du-Rhône, 159.
Bouchet, 351.
Boucret, général, 528, 1085.
Boudet (P.), 460.
Boudier, 293.
Boudoux, 107, 160.
Bouée (cne de), 69, 662.
Bouest, dit Flamand, 247.
Bouet, 247, 725.
Bouet (Marie), 1539.
Bougon, 240.
Bougon, peintre, 1067.
Bougot, 211.
Bougot-Vieilleville, 304.
Bougrenet de la Tocnaie (Al.), 242, 266, 270, 1302.
Bouguenais (cne de), 205, 295, 1559.
Bouhier, 247, 458, 1073.
Bouhier de la Brejolière, 266, 1421.
Bouillaud, abbé, 770, 772, 776.
Bouillaud de Ste-Maure, 808.
Bouillé, 247.
Bouin (île de), 545, 1040, 1528.
Bouin, dit Marigny, 532, 539.
Boulais de la Bourdonnaie (Renée), 242.
Boulard, général, 573, 1533.
Boulas (Louis), 1327.
Boulaud (Ch.), 613.
Boulay (M.), 1124.
Boulay-Paty, admin., proc. syndic, député, 174, 179, 539, 630, 746, 1122, 1128, 1140, 1167, 1169, 1170, 1176, 1278, 1341, 1469.
Boulineau, abbé, 808.
Boullain (René), 247.
Boulland, 1304.
Boullemer, 456.
Boullo (Prudent), recteur, 730, 1252.
Boulogne (l'évêque de), 658.
Bouquet, com. des guerres, 586, 1136, 1164, 1167.
Bourbotte, R. du P., 97, 99, 155, 277, 405, 637, 639, 985, 986, 1053, 1103, 1159, 1522, 1329, 1344, 1521, 1522, 1524, 1531, 1537, 1556, 1568, 1583.
Bourdais, abbé, 677.
Bourdault, 1352.
Bourdeaux, abbé, 691.
Bourdic, 247, 405, 1021, 1216.
Bourdieu, 368.
Bourdin, 1262, 1422.
Bourdonnaye (Anne-François de la), 163.
Bourdonnaye (général de la), 108, 155, 504, 524, 955.
Boureau des Fresnais, 1430.
Bouret (Jean), 247.
Bourg (Am.), 1588.
Bourge (de), commissaire, 1162.
Bourgeois (P.), 247, 1409.
Bourgeois (Marg.), 268.
Bourgerel, 421.
Bourges (toiles de), 136.
Bourget, 200, 224, 481, 1305, 1425, 1432.
Bourgneuf-en-Retz (cne de), 206, 296, 524, 571.
Bourgoing, abbé, 716, 733.
Bourgues (de), 247, 1110.
Bourguignon, ministre, 153.
Bourigan (Jul.), 247.
Bourigan du Pé, 1110.
Bouriou des Champsneufs, 242.
Bourmont (de), 130, 244, 340, 1189, 1222, 1305.
Bournet, général, 520.
Bournigal, 541.
Bouron, 331, 1295, 1511.
Bourot, abbé, 708.
Bourrassault, 572.
Bourroche (François), 284.
Boursault, R. du P., 97, 103, 983, 989, 991, 1054, 1159, 1494.
Boussard, général, 526, 1514, 1556.
Bousseau, 247, 332.
Boussi, 247.
Boussineau, 286, 1409.
Boutand (Simon), abbé, 792.
Boutard, 212, 217, 308, 792, 1271-1272.
Bouteau (P.), 247, 1233.
Bouteiller, 277, 598.
Boutet, 296, 1234.
Boutillier, 299.
Boutillier-la-Chèze (les dlles), 266.
Boutin, 247, 349, 998.
Boutroue, 284.
Boutruche, com. du D. E., 1162.
Bouvais (Louis), 388.
Bouvet, abbé, 807.
Bouvier (J.), 290, 1388.
Bouvron (Denis), 1409.
Boux, 266, 269, 1048.
Boyer, 999, 1243.
Brachet, 1511.
Brachou (Fr.), 1349.
Brains (cne de), 73.
Brains (Jean), 248.
Branchu, 188.
Brandau, recteur, 768.
Bras de Forges, dit Boishardi, 265.
Braucourt (dame), 286.
Braud, (J.), abbé, 697, 723.
Brazeau (François), 242.
Bréard, R. du P., 96, 97, 98.
Brebion, 1347.
Brégeaut (Rémy), 248.
Brégeon, 1303, 1401.
Bréger, 518, 1362, 1367.
Bréhault, abbé, 935.

Bréhier (Marg[te]). Ursuline, 913.
Breistroff, 156.
Brelet, abbé, 705, 723, 792.
Brémy, recteur, 772.
Bresdon (l'abbé), curé d'Auverné, 951.
Bresdon, Fr., 675.
Brest (c[ne] de), 103.
Bretaud (J.), abbé, 792.
Bretin (J.-J.), 204.
Bretineau (Jos.), 248.
Bretin-Laubinière, 204, 294, 1229.
Bretonville, 248.
Brevet, 155, 290.
Brianceau (Jean), 248, 551.
Briand, 248, 401, 792, 1465.
Briand du Marais (Jean), 1423.
Brianson, 1581.
Briard (Th.), 248.
Bricard, 286.
Bricaud (J.), 37, 248.
Bricet, frères, 248, 277.
Bridon, 79, 266, 1118.
Brie, R. du P., 103.
Brière, 40, 235, 237, 388.
Brière (La Grande), 48, 523, 529, 1131.
Brie-Serrant (de), 35, 382, 1345, 1422.
Brigandage, 344 à 351.
Brillaud, abbé, 54, 682.
Brillet (Chr.), 1312.
Brin (René), 1407.
Brise-Galette, ex-chouan, 126, 326.
Brise-Lafon, 541.
Brisson, [illegible].
Brissot, 1594.
Brizard, abbé, 807.
Broband (Olivier), 242.
Brochard, 773, 1401.
Brochet, 242.
Brondes, 1514.
[illegible]
Brossais (abbé), 730.
Brossard, 1545.
Brossard de Coulonges, 248.
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Bruc (de), 37, 126, 248, 257, 313, 322, 339, 340, 888, 1004, 1128, 1406, 1407, 1482.
Brue, R. du P., 104, 105, 992, 1028.
Bruère, 206, 1234.
Brunau, 314.
Brune, général, 528, 585, 602.
Bruneau, 214, 1264, 1329.
Brunet, 248, 335, 550, 683, 726, 806, 1323.
Bruny (Al.), 248.
Bruny (de), 284.
Bruyn (de), 1302.
Bry, 248, 290.
Buché, abbé, 716.
Buchet (Nicolas), abbé, 718.
Budan (René), 1202.
Budan-Duvivier, 266, 286.
Buet (Charles), 248.
Buglelle, 1432.
Bulteau, abbé, 1544.
Bureau, 135, 248, 266, 348, 770.
Bureau de la Bâtardière, 286, 312.
Bureau de garantie des ouvrages d'or et d'argent, 502.
Bureau-Robinière, 299.
Bureaux de Charité, 845.
Bureaux du département et des districts (Organis[on]), 229.
Burgaud (Fr.), 1407.
Bussi (Cl.-Pierre), 248.
Busson, 219, 744, 792.
Bustoro, abbé, 808.
Butaud, 248.

C

Cabal, notaire, 1173.
Cacaud, 61.
Cacault, député, 179.
Cadoret, 267, 298.
Cadoret (Renée), 1408.
Cadou, 601, 1126.
Cady de Pradroy, 307, 388.
Caffin (le général), 527.
Caffinière (Pont de la), 117.
Cahier, 122, 249.
Caillaud (J.), 249, 342.
Caillaud, dit Beaumont, 249.
Cailleau (Urien), 277.
Callo, 740.
Calvados, 159, 168, 1500.
Calvaire de Machecoul (couvent du), 1422.
Calvaire de Sainte-Opportune, 1253.
Calvairiennes, 47, 406, 801, 806, 808.
Calvé (époux), 1390.
Calvé-de-Soursac, 242, 1013.
Cam (A.), abbé, 808.
Camaret, 126, 674, 757, 793.
Cambacérès, 1589.
Cambefort, 264.
Cambon, député, 439.
Cambon (c[ne] de), 44, 70, 207, 297, 529.
Cambout (du), 42, 375, 917, 1183, 1214, 1215.
Cambray (le général), 161, 239, 526, 529, 539, 566, 583, 1030, 1139, 1165, 1293.
Cambronne, 1074, 1239.
Canadiens, 837, 838, 1096.
Canal de Penfau, 444.
Canal de Pornic à Nantes, 1345.
Canclaux (le général), 40, 41, 55, 57, 90, 93, 154, 157, 508, 524, 538, 539, 542, 545, 803, 912, 1051, 1057, 1067, 1129, 1132, 1161, 1304, 1551, 1560, 1576.
Cantal (dép. du), 159.
Cantin, 266, 544, 1082.
Canuel (le général), 528, 1085.
Cap (Le), 241.
Caperan, abbé, 689.
Capet (Louis), 17, 26, 49.
Capucins du Croisic, 799, 1009.
Capucins de Machecoul, 623, 1031, 1037.
Capucins de Nantes, 42, 689, 700, 798, 1049.
Capuran (Olivier), corsaire, 541, 1165.
Caradeuc (A. Thomas de), 1490.
Caradeuc, 1021.
Carbon (le général), 534.
Carbonneau, 511.
Cardon, 286.
Carié, agent des transports, 242, 265, 1164, 1110.
Carignan (Françoise de), 158.
Carimalo (G.), 1368.

Carmélites. 802, 1046, 1052.
Carmélites des Couëts, 35, 802, 1048.
Carmes de Nantes, 798.
Carnot, 1592.
Caroget, abbé, 1052.
Caron, 318.
Carpentier, général, 526.
Carquefou (cne de), 36, 47, 69, 105, 661.
Carrail, R. du P., 100.
Carreau, 264.
Carré de Lusançay (Nicolas), 1406, 1414.
Carrier, R. du P., 33, 41, 53, 97, 123, 158, 186, 229, 239, 529, 531, 571, 637, 924, 1018, 1056, 1061, 1128, 1140, 1322, 1323, 1324, 1327, 1328, 1333, 1335, 1342, 1357, 1459, 1468, 1477, 1502, 1509, 1518, 1523, 1553, 1571.
Carris, abbé, 793.
Carro, 326.
Cassard (Ant.), 249, 1539.
Cassin, 42, 694.
Castelleneau, 1328.
Castrie, R. du P., 100.
Cathelineau, 225, 249, 341, 551.
Caton, 53, 500, 1495.
Caussiran, 1081.
Cavaignac, R. du P., 89, 96, 513, 545, 1477, 1488, 1507, 1549, 1555.
Cavaro, commissaire, 1022.
Cazal (Math.), 1401.
Cellier (Margte du), religieuse, 994.
Cerisier, 327, 508.
Cesbron, 1347.
Ceyssel, 201, 218, 321.
Chabanon, 366.
Chabert, 316, 334.
Chabosse (Jean), 1347.
Chabot, général, 76, 337, 585, 741, 1257.
Chacun, 249, 1465.
Chadau, adjt général, 526, 539.
Chaffaut (du), 449.
Chaigneau, 547, 571.
Chaillon (Et.), R. du P., 97, 103, 104, 105, 167, 176, 178, 179, 277, 551, 566, 617, 1036, 1104, 1143, 1159, 1190, 1191, 1459.
Chaillon, 532, 1118.
Chaillou, adjt général, 1576.
Chaix (P.), 1432.
Challans (district de), 122, 461, 491, 1108, 1235, 1543.
Challot, 901.
Chamaillard, 613, 1311.
Chambellé, 249, 1516.
Chambert, maire de Sucé, 249, 1046, 1111.
Chamberting, général, 508, 956, 978, 992.
Chambon, 1555.
Chambon (du), 548.
Chambres de lecture et sociétés littéraires, 624.
Chambry (dlle), 608.
Champenois, Pt du comité de surveillance, 1323.
Champenois, 100, 240.
Chanoines Augustins de Geneston, 798.
Chantenay (territoire de), 49, 208, 297.
Chantrel (J.-B.), abbé, 711, 793.
Chapelle-Glain (la), 44.
Chapelle-des-Marais (la), 370.
Chapelle-Saint-Sauveur (la), 37, 111.
Chapelle-sur-Erdre (la), 208, 297.
Chaperon, 614, 783.
Chapotin (Marie), épouse P. Besné, 1423.
Chapuis, général, 300.
Charbonnier, abbé, 726.
Chardonnay, émigré, 998.
Chardonneau (Jean), 249.
Chardonoux, 1063.
Charente-Inférieure, 159, 1500.
Charet de la Frémoire et de la Clartais, 249, 277, 388, 1074, 1431.
Charette, 35, 49, 59, 60, 125, 156, 213, 222, 241-243, 267, 270-272, 284, 288, 296, 318, 332, 480, 525, 537, 992, 1033, 1036, 1050, 1123, 1149, 1176, 1332, 1334, 1396, 1581.
Charette de la Colinière, 1439, 1440.
Charfoulot, abbé, 808.
Charié (J.), abbé, 793.
Charier, 1431.
Charlery, général, 904, 1376.
Charles, 249, 532, 1468.
Charlet frères, 1328.
Charnel, 452.
Charon (P.), 249.
Charon (Félicité), vve Fleuriot d'Omblepied, 268.
Charost (Le duc de), 897.
Charpentier, abbé, 711.
Charpentreau (Jos.), 249.
Charrier (Jean), ex-Chartreux, 1275.
Charrier (P.), 1545.
Charron, recteur, 758.
Charruau, 580, 990, 992, 1320, 1397.
Chartreux de Nantes, 798, 1050.
Chaslon, 490.
Chassaigne, 66.
Chassaing, 328.
Chasseteaux, 249.
Chasteau (J.-B.), 1409.
Châtaigneraie (la), 1543.
Châteaubriant (ville, canton et district), 168, 182, 208, 228, 233, 280, 298, 344, 348, 376, 403, 413, 453, 462, 474, 577, 641, 927-994, 1382, 1489, 1492, 1498, 1510, 1541.
Château-Renault, abbé, 690.
Château-Thébaud, 344.
Châteignier (E.), 242, 249.
Chatelain (J.), et consorts, 1380.
Chatelet (M.), 249.
Châtelier (X. du), 249.
Châtellier, 35, 698, 726.
Châtellier (vve), 1433.
Châtillon, 523.
Chaudet, 235.
Chauffeurs de pieds, 1450.
Chaumes de Machecoul, 1396.
Chaumont, 443.
Chaupitre, volontaire, 1086.
Chaurand, 449.
Chaussée de Barbin, 39, 53.
Chaussée d'Indre, 71.
Chaussée-Leray ou Leroy, 1153, 1166.
Chaussée de S.-N.-de-Redon, 54.
Chaussée de la Sambine, 1391.
Chaussun (P.), abbé, 711.
Chauveau, 608, 1191, 1275, 1347.
Chauveau (la cit[ne]), 1507.
Chauvel (Joseph), 1364.
Chauvel, recteur, 772.

Chauvelon, 1233.
Chauvet, 240, 249, 325, 908, 1118, 1158, 1162, 1295, 1458.
Chauvin (Reine), f^e Dabin, 611, 613.
Chauviré, dit « Lamarche », 328.
Chaux, 75, 240, 318, 438.
Chedeville, abbé, 300, 747.
Chefdehoux, 619.
Cheffontaine (de), 518.
Chéguillaume, 1497.
Chéguillaume, abbé, 671, 793.
Cheignon (R.), 249.
Chelet, abbé, 711.
Chémeré (c^ne de), 1321.
Chemillé, 524.
Cheminant (X.), 1410.
Chémoulin (fort de), 573.
Chénier (Marie-Jos.), 1588, 1591.
Cherchal (v^ve), 1425.
Cherhal (Louis), 242.
Chérin, 525.
Chesel de Donges, 1180.
Chesnais, 249, 327.
Chesneau, 249, 660, 704, 862, 1051.
Chesnelière, 1238.
Chetou (J.), 1349.
Chevalet, 551.
Chevalier, abbé, 680, 700, 766, 791, 1482.
Chevalier (v^ve), 1386.
Chevalier, 249, 539, 948, 1163.
Chevallerais (chapelle de la), 918, 919.
Chevas, abbé, 686, 1098.
Chevé ou Chevey, 403, 692, 751, 965, 963, 987.
Chevé, abbé, 1240.
Chevet (Marie), 15[illegible].
Chevrané (de), G. Vicaire, archid. de Nantes, 658, 732, 747, 1097.
Chevrané (de), général, 519.
Chevreuil, recteur, 734.
Chevriau, abbé, 669.
[illegible] 602.
Chiron, 49, 232, 242, 249, 279, 421, 473, 529, 599, 630, 1357, 1364.
Chobler, [illegible]
Chodet, [illegible]
Chodet, [illegible]
Chotard, [illegible] 1257.
Choudieu, R. de P., 1522.
Chrétien, abbé, 747, 1366.
Christian, 54.
Christien, 405.
Chupin (J.), abbé, 807.
Clarisses flamandes, 1099.
Clarisses de Nantes, 803.
Clarisses (couvent des), 38.
Clary, 1118.
Clausel, R. du P., 105.
Clausse (Alex.), 613.
Clavereux (Noël), 249.
Clavier, 53, 56, 174, 179, 240, 249, 284, 421, 631, 673, 1217, 1320.
Clémenceau, 163, 249, 290, 729, 806, 1025.
Clémenceau (v^ve), 1349.
Clément, 611, 612, 697, 998.
Clerc, 531.
Cleret (J.-B.), prêtre, ex-chartreux, 771.
Clergé assermenté et réfractaire : généralités du culte, 658-668.
Clergé, bénéficiers : arrestations et pensions, 792-797.
Clergé, comptabilité des traitements et des pensions, 809-831.
Clergé des dép^ts de France, 806-808.
Clergé du district de Nantes, 1097-1100.
Clergé paroissial ; curés et vicaires, par ordre alphab. de paroisses, 669-791.
Clergé réfractaire, 1437, 1438.
Clergé régulier, 798-805.
Clericeau, 249, 1162, 1170.
Clinchamp (abbé de), 697.
Clisson, ville, district et canton, 6, 34, 36, 32, 42, 168, 183, 209, 228, 234, 281, 299, 348, 377, 404, 414, 4[illegible]4, 475, 578, 642, 995-1008, 1489, 1493, 1498, 1510, 1539, 1542.
Clisson, R. du P., 249, 100.
Closier (P.), 1350.
Closson, 1329.
Clouet, 249.
Coat, abbé, 733.
Cobas de Beaulieu (v^ve), 1418.
Cocando (J.), 249.
Cocard (J.), 249.
Cocaud (Ch.), 249.
Cocaud de la Ville-au-Duc, 286.
Cocaud-Painfau, 330, 1294.
Cocault, 242, 304, 967.
Cochet, 217, 319.
Cochon, R. du P., 105, 151, 904.
Cochon (Ch.), 107.
Codet, 1470.
Coëffard, 914.
Coëffé, 351.
Coeslier, 542.
Cœuret-Secqueville, contre-amiral, 573.
Cœur de Lion, 293, 298.
Cœur de Roi, 293, 298, 320.
Cœur de Roy, recteur, 790.
Coicaud, 318, 1348.
Coicault, 461.
Coignée (Daniel), 450.
Coindet, 225.
Coinquet, 562.
Cointet, 342.
Coiquaud, 417, 1041.
Coiquaut, 1315.
Coiron, 216, 249.
Coislin (dame de), 4.
Colas, 240, 249, 508, 765.
Colin, 79.
Colin (v^ve), 1424.
Collège de l'Oratoire de Nantes, 36, 37, 155.
Collèges, 615, 616.
Collet (Fr.), 249.
Collet (port du), 490.
Collin, 322, 490, 1375.
Collineau (P.), 249.
Collot d'Herbois, R. du P., 97, 1590.
Colonies, 366.
Combles (de), 249, 267, 569, 1421.
Combles (Victoire de), 1544.
Comédiens de Nantes, 1428, 1429.
Comité central des corps administratifs réunis à Nantes : délibérations et arrêtés, 87-95, 167.
Comités de surv^ce, Ancenis, 1313.
— Châteaubriant, 1314-1317.
— Clisson, 1318.
— Guérande, 1319.
— Machecoul, 1320.
— Nantes, 1321-1328.

Comité de Paimbœuf, 1329-1335.
— Pornic, 1336.
— Savenay, 1337.
Commissaires ordonnateurs des guerres, 548-550.
Commission milre de Bignon, au Mans, à Laval, Châteaubriant, Blain et Savenay, 1523-1526.
Commission civile et administrative, 551-555.
Commission milre et révolre de Noirmoûtier, 1527-1536.
Commission milre d'Ancenis, 1504-1507.
— de Blain, 1508.
— du Bouffay, 1537-1548.
— du Château d'Aux, 1508.
— de Guérande, 1508.
— Lenoir, 1509-1520.
— de Machecoul, 1508.
— de Paimbœuf, 1508.
— de Rennes, 1508.
Commissions milres de la Loire-Inférieure et de l'Ouest, 1504-1508.
— de Saumur et Angers, 1521-1522.
Comptabilité dépale, 391-400.
— du district, 411-425.
Comptabilité générale : dettes de l'ancien régime, de la guerre civile, contributions et douanes, 437-489.
Comptes décadaires, 227-228.
Condé (Prince de), 943-946, 977.
Condomine, abbé, 671, 737.
Connard-Dumoûtier, abbé, 708.
Connesson, garde mag., 988.
Conquereuil (cne de), 112.
Conseil du départt, 34-41.
Consignations, timbre, enregt, tabacs et loterie, 501.
Constant, 1556.
Constantin, 39, 209, 299, 349, 586, 808, 1243.
Coquelin, abbé, 716, 983.
Coquelin, 1301, 1432.
Coquerel, 210, 301, 611.
Corbeaux (batterie des), 1236.
Corbel, R. du P., 101.
Corbillé, abbé, 683, 686.
Corbin (Louis), 319.
Corbineau, 543.
Corches de Ste Croix (Marie-Anne de), 1426.
Cordelier, 265.
Cordelières, 409, 480, 1202.
Cordelières de Savenay, 803.
Cordeliers de Nantes (terrains), 1409.
Cordeliers (couvent des), 42, 114, 409, 799, 859, 892, 1051.
Cordeliers de Savenay, 44, 45, 1186.
— de Teillay, 971.
Cordellier, adjt général, 1323, 1328, 1576.
Cormatin, 104, 151.
Cormeille, 267.
Cormerais, 54, 91, 295.
Cormier, 458.
Cornet, abbé, 677, 787, 1222.
Cornet, député, 163, 176.
Cornet, 249.
Cornilleau, 1429.
Cornu, 299, 808, 1025.
Cornuaille (Et.), 242.
Cornulier (Ch.), 284, 793.
Coroller, recteur, 791.
Correspondance de l'Admon Centrale et de ses bureaux, 125-150.
Correspondance du Directoire et de ses bureaux, 110-124.
Correspondance reçue de Paris et des dép., 151-162.
Corrèze (dép. de la), 159.
Corron (Fr.), 1327.
Corsept (cne de), 1321.
Cosnard, mineurs, 1576.
Cosnard, prêtre, 333.
Cosnier (Pierre), 249.
Cosnuel, 249.
Cossé, 51, 565, 1062.
Cossin, 242, 806, 1089, 1118.
Cosson Marais-Buord (Cyr), 1261.
Costard (P.), abbé, 793.
Coste (Fr.), 1406.
Côtes-du-Nord, 12, 13, 15, 157, 1500.
Côte-d'Or (dép. de la), 159.
Cotin (maison), 1056.
Cotté de Versailles (P.), coiffeur de M. de Lescure, 1545.
Cottin, 320, 1271, 1362.
Cottineau, recteur, 731.
Couanne, 236.
Couault, 249.
Coudray, abbé, 660, 781.
Couëffé, 1162, 1170, 1173, 1174, 1285, 1343.
Couenne (Jean), 249.
Couëron ou Coiron, 50, 127, 209, 300, 1321, 1587.
Couesbouc, 242.
Couëssin de Kergal, 249.
Couëtoux, 473, 1246.
Couffen, 472.
Cougne (dame de), 1440.
Couillaud, 277, 732.
Couillaud de la Pierre, 765.
Couillaud de la Rive (Isaac), 1408.
Coulon (Nic.), 1586.
Couperie, recteur, 785.
Couprie, 367.
Courcoult, 574.
Courdeau, abbé, 806.
Courgeal, recteur, 784.
Courjault, abbé, 349, 728, 1035.
Courjon, 450.
Courmestreau, 316
Courneuve (la citne), 1329.
Courson, 1439, 1516.
Courson (de), 184, 249, 444.
Courtais, abbé, 723.
Courtel, 607.
Courtois, 267, 608, 613, 698, 743, 807.
Courtoux, 39, 249.
Courville (Bernard), 249.
Cousin, abbé, 744, 780, 793.
Coussaud, 124.
Cousseau, abbé, 742.
Coustard, R. du P., 96, 167, 176, 177, 286, 440, 544, 637, 1090, 1468, 1488.
Coustard de Massy, 42, 163.
Coutance, 201, 277.
Coutance (Amaury de), 444.
Coutances, 1225.
Coutaud (P.), 264.
Couthon, 61, 1345.
Couturié, payeur gén. 1104.
Couturié (Guillaume), 229.
Couturier, 441.
Couvrand, abbé, 1196.

Couvrant, 42.
Couvreur, 156, 331, 1309.
Couvreur-Saint-Manvieu, 532.
Cox (G.), abbé, 793.
Cran, abbé, 683, 687, 1484.
Crand de Cambon (P.), 249.
Cravey, 508.
Crescent, 532.
Crespel, abbé, 669, 684, 701.
Crespel, 240, 631
Cressent, com. de place à Nantes, 1321.
Creston, 329.
Cretel (F.), 53.
Creuzé, R. du P., 96
Creuzé-Latouche, 1589.
Criaud, abbé, 414.
Crignon (Aignan), 286
Crochet (Anne), 267.
Croisé, dit Poitevin, 249.
Croiset (A.), 1539.
Croisic (Le), 39, 46, 210, 301.
Crop (André), 77.
Crosnier, oratorien, 1437.
Crossais (Julien), abbé, 715, 937, 1021.
Crouet, abbé, 659.
Crouzat, général, 524, 1466, 1556.
Cruau (P.), 249.
Crucy, architecte, 65, 240, 386, 389, 458, 1067.
Cuisinier (Vve), 450.
Cuissard, 303.
Cumont, officier du génie, 1165.
Custine, général, 265.
Cyprien (P.), capucin, 778.
Cyrat (du), 239.

D

Dabin, 250, 612, 996
Dacosta, 53, 88, 250, 367, 565.
Dagaud (Fr.), 1407.
Daguin, 1394
Daguin, 562.
Dajarement (G.), 1419.
Dajot (Louis), 1406
Dallard, 964
Damas, 508.
Damien, 224
Damien de Chandenier (A.), 1432.
Dammien, com^re du D. E., 1303.
Dancé, 561.
Dandigné, 328 (voir Andigné).
Danglade, com^t de place, 535-540, 1127, 1132, 1165, 1330, 1345.
Danglas, 627.
Danguy, 40, 250, 287, 537.
Danguy de Bruc, 250.
Danguy de Vue, 1124, 1179.
Daniel, 242, 681.
Danjou, 1241.
Danjou-Boisnantier, 242.
Danton, 638.
Darbefeuille, 240, 551, 626, 793.
Dardel, acc. public, 1167.
Dargent, 213, 332, 613, 1296.
Daru, com. des guerres, 549, 993, 1211.
Dastin (André), 250.
Daubert, 267.
Daubigeon, abbé, 793.
Dauffy, 726, 793.
Daufresne (J.), 1459.
Daunou, 1591.
Davau, 1118.
Daverst, R. du P., 100.
Davi, 224, 250.
Daviau (v^ve), 1363.
David (J.), 1532.
David, abbé, 135, 350, 679, 686, 687, 744, 793, 1198.
David (R.), 58, 96, 163, 238, 250, 569, 665, 683, 1042, 1465.
Davodeau, 340.
Davy (Gr.), 250, 340, 890, 1541.
Debec, abbé, 685, 731, 1035.
Debègues, 541, 1165.
Deboves (Jos.), 611.
Declair, 333.
Dedon, 547.
Defargues, 39, 608.
Defermon, R. du P., 104.
Defermon, 981, 1374.
Deffaura (A.), 250.
Deffay (du), royaliste, 1025.
Degay, 53, 541, 569, 572, 619.
Delaage, 58, 528
Delaage, général, 526, 904, 1116, 1121, 1328, 1568
Delage-Montignac, 1491.
Delahaie (Math.), 461.
Delaire (J.), 1410.
Delalande, 617, 1300.
Delamare, 229, 250, 1089.
Delanloy, 43.
Delaporte, R. du P., 97.
Delasalle, abbé, 717, 793.
Delâtre, 313.
Delattre, 156.
Delaunay, R. du P., 103.
Delaunay, 212, 250, 307, 566, 991.
Delaunay-Forgetière, 213, 312, 1260.
Delaville (A), 35, 250, 733, 737, 1035, 1168, 1325, 1431, 1457, 1587.
Delessart, ministre, 122, 802.
Delisle, abbé, 1543.
Delmestre (J.-B.), 1408.
Delmosé, abbé, 789.
Delorge (J.), 608.
Delorme, 250, 1076, 1540.
Delorme de la Grille, 295.
Deloynes (M.), 900.
Deloynes de Vareux, 1408.
Delsart, 250, 339.
Deluen, 613, 797, 944, 1362.
Delumeau, 250, 999.
Demangeat, 129, 564, 565.
Demarçay, général, 265.
Demasure (J.), 1391.
Demolon, 220, 326, 367, 987, 1288, 1388.
Demons, 450, 594.
Denais (J.), 250.
Denécheau, abbé, 806.
Deneux, 212, 308, 542.
Denghin, 762, 1166.
Deniau (Louis), 265.
Deniaud, 250, 693.
Denieul (Jean), dit le général *Cantique*, 315.
Denieul (Fr.), 100, 250, 1465.
Denion, 250.
Denion Dupin, 267, 290, 1516.
Denis, 297, 1129, 1164.
Denis, 250.
Denis, abbé, 701, 721, 939, 1388.
Denord (L.), 1227.
Deperet (G.), 240.
Derennes, 173, 669, 1357.

Derocque, 527, 1277.
Derouet, 371, 793, 1350.
Derray, instituteur, 1093.
Derval, 210, 302.
Desageneaux (J.), 1334.
Desaugiers (L.), 1588.
Desaux, curé, 774.
Desbois, abbé, 762, 765.
Desbrosses-Dessalines, 201, 291.
Desbrosses (Th.), 267.
Desbureaux, 520, 1276.
Descamps, 541.
Descarsin, 267.
Descazeaux (v^ve), née Eléonore Caousy, 1408.
Deschampsneufs (L.), 1290.
Descloseaux, général, 526.
Desclux (Jean), dit le Grand-Louis ou le Grand-Jacques, 315.
Deserseul, 571, 547, 999.
Desèze, abbé, 806.
Desfontaines (V.), 250.
Desgéraud (M.), 613.
Desgéraux (la cit^ne) et son fils, 1281.
Desglands (Aug.), abbé, 737, 806.
Deshaies, abbé, 793.
Deshommes (H.), 1544.
Deslandes, 40, 1377, 1464.
Desloge (I.), 1410.
Desmarais, 151, 250.
Desorgues, 1588.
Despéroux, cordelier, 902.
Despinose, abbé, 808.
Desplantes, 490, 491.
Despoix (J.), 1497.
Desportes (P.), 250.
Desprez (J.), 250.
Despujol, 613.
Desramé (J.), 1425.
Desray, commissaire, 1052.
Desrues, R. du P., 103.
Dessaulx, 464.
Dessein, général, 527.
Destouches (Ch.), 286.
Destruisart, 603.
Desvau, 250.
Desvaux, 325
Détenus des deux sexes, 241, 277.
Deucy, 1329.
Deurbrouq (Piter), 250, 277.
Deux-Sèvres (dép^t des), 93, 127, 158, 1500, 1515, 1545.
Devaux, 250, 267, 746.
Deverdun, abbé, 784.
Devieux, 299.
Dezaunay, 265.
Diet, 267.
Digne, abbé, 727, 738.
Dijon, 240.
Dijon (J.-B.), 61.
Dillet (L.), 250.
Directoire du dép^t, 42-58.
Dithury, 187.
Divisions administratives, 384-385.
Divisions militaires, 519-531.
Dobrée, 125, 242, 264, 373, 1511.
Dobsen, 168.
Doche-la-Plante, 543.
Doley, 242.
Dominicains de Nantes et de Guérande, 800 et 1185.
Dondeau, 152.
Donge, abbé, 1106.
Dongé, 286.
Donges (c^ne de), 131, 1162, 1178, 1394.
Donges (marais de), 178.
Donnet, 223, 333.
Dordogne, 159, 1500.
Doré (Fr.), 1495.
Doré-Duchesne (P.), 242.
Dorides (des), 894, 1507.
Dornier, R. du P., 54, 991, 103, 105, 277, 551, 566, 991, 1103, 1159.
Dortel, 100.
Dorvo, 216, 318, 595, 619, 631.
Douaud, chanoine et curé, 732, 779, 1189.
Doubs (dép^t du), 159.
Doucet (J.), 250, 296, 318.
Doudet, abbé, 414.
Douglas, 415.
Douillard, 40, 65, 175, 179, 240, 250, 299, 318.
Douillet, 1123.
Doulon, 74.
Doussin, 454.
Douville, 200, 220, 290, 327, 481, 606, 895, 1290.
Doyle, abbé, 793.
Dozeville, 224, 337.
Drain, 1545.
Dreesen (J.), 250.
Drefféac, 521.
Dreux, 250.
Drôme, 159.
Drouard, 202.
Drouet, 37, 231, 240, 431, 742, 1141, 1419.
Drouin (René), 250.
Drugeon, 531, 593, 603, 640.
Drugué, 550.
Drut, général, 529, 726, 958, 1228.
Dubarreau, abbé, cordelier, 733.
Dubey, 550.
Dubignon, 330, 340, 704, 1294.
Dubochet, 541.
Dubois, 250, 538, 733, 1173, 1545, 1581.
Dubois, abbé, 691, 789.
Dubois-Crancé, R. du P., 97, 98, 985, 1103, 1588.
Dubois-Desprez (Y.), commissaire, 96.
Dubois de Pacé (Aug.), 286.
Dubois de la Patellière, 312.
Dubos, 264.
Dubosc, 250, 1552.
Dubot (v^ve), 613.
Duboueix, maire de Clisson, 414, 996, 1318.
Dubourg, 71, 242, 250, 293, 571, 917, 922.
Dubourg, dir. des fortif. du Croisic, 1028.
Dubuisson (R.), 250.
Ducarrey (mad^e), 617.
Duchaffault, 156.
Duchâteau, organiste, 1100.
Duchemin, abbé, 733, 807.
Duchemin (Louis), 1538.
Duchesne, 62.
Duchesnot, 290, 1222.
Duclos, 711, 735, 1093.
Ducros, fils, 250.
Dudéserseul, 547, 999.
Dudouet (J.), 250.
Dufailly, peintre, 1054.
Dufay, 352, 354.
Dufayel, comédien, 1321.
Dufeu, 216, 318, 461, 511, 515, 598.

Duff (P. de), 1406.
Duffay, 71.
Dufô, 617, 1053.
Dufour (Math..), 242.
Dufresne, 301, 1089.
Dufresne de Virel, (voir Fresne).
Dufresnois, 998.
Dufrezou, député, 176, 211, 231, 235.
Dufriche des Genettes de Foulaines, chanoine, 711.
Dugast, 222, 250, 332, 475, 728.
Duhamel, 627.
Duhil (P.), 250.
Duhoux, 203, 210, 217, 293, 302, 320, 544, 806, 1271.
Dujard, comm. des guerres, 548, 549.
Dulaurent de la Barre, 793.
[illegible], 518.
Dumaine, abbé, 1099.
Dumanoir, 279.
Dumas, 250, 1153.
Duménil, 612, 1271.
Dumolard, 1592.
Dumont, 266, 458, 561, 1294.
Dumoulin (J), 250, 1465.
Dumouriez, général, 250, 519, 1041.
Dumoustier, 282, 330, 561.
Dunilhac, 548.
Dupas (J.), 250, 472, 1074.
Dupasty, abbé, 793.
Dupeloux (G.), 84.
Duperray (Fr.), 1410.
Dupin (P.), 250, 1315.
Duplessis, abbé, 793.
Dupont, 151, 250, 264, 475, 548, 610, [illegible], 760, 807, 1235.
Duporteau, 562.
Dupré, 250, 290, 340.
Dupré-Vilaine, abbé, 749.
Duprez, chanoine, 732.
[illegible]
[illegible]
[illegible], juge de paix, 989.
Dupuy, 250, 1089.
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Dureau (P.), 250.
Duret (F.), 250.
Durocher, 290.
Durozier, 401.
Durup, 264.
Dussolar, abbé, 756.
Duteil (Jul.), abbé, 793.
Dutertre, 267, 297, 337, 1222.
Dutilh, général, 265, 333, 586, 1322, 150[illegible], 1556.
Dutot, 92.
Dutruy, général, 526, 1165, 1527.
Duval, 153, 793, 1238, 1596.
Duvau, 1407.
Duverne-Dupresle ou Dumont, 1594.
Duvernoy, 286.
Duvignau, 571.

E

Echappé, 342.
Ecole Centrale, 618-621, 1587.
Ecole de Mars, 508, 1002, 1081.
Ecomard, abbé, 1157.
Edelin, 251, 1410.
Elections des districts, 180-188.
Elections générales, 163-179.
Eluère, maire d'Issé, 777, 1315.
Emeutes, 1112.
Eon, 251, 711.
Epoudry, 200, 290, 908, 1221.
Erbray (c^{ne} d'), 1382.
Erdre (rivière d'), 138.
Eriaud (Jean), 251.
Ernest, 421.
Ernoul, 251, 936, 1238, 1315.
Erondelle (Ch.), 1221.
Erondelle (Jeanne), 268.
Errand (P.), 251
Errien, 606.
Ertaud, 77, 295, 794.
Ertaud (v^{ve}), 1203.
Esnard, 1263.
Esnault, 251, 610, 944.
Esneault, vicaire, ex-récollet, 713, 1321.
Esnou, 550.
Esnue-Lavallée, R. du P., 97.
Esperon, com. du Conseil exécutif, 257, 1182.
Esperonnière (hôpital de l'), 1056.
Espivent de la Ville-Boisnet (dame), 268.
Essau, abbé, 794.
Estaqui, 255.
Estourbeillon (de l'), 282, 1056, 1391, 1393.
Estrées (abbé d'), 766.
Estumy (Ad.), f^e Fleuriot, 268.
Etang de la Forge neuve, 1375.
Etiennez, 54, 443, 1074, 1170.
Eudel, insp. des douanes, 1166.
Eure, 159.
Eure-et-Loir, 159.
Even, agent maritime, 443, 569, 572, 573, 1163, 1211, 1494.
Evon (Fr.), 251.
Exaudy (v^{ve}), 1087.
Expilly, 421.
Eymenier, 531.

F

Fabe, 251, 1564.
Fabre, 1587.
Fargues (de), 37.
Fauchet, 293, 298, 308, 320, 1541.
Faucillon (d^{lle}), 608.
Faugaret, abbé, 673.
Faugas (A.), abbé, 768.
Faure, R. du P., 103, 1104.
Fauvelet, 243.
Favereau, dir. de la fonderie d'Indret, 539, 542.
Favereau, 251.
Favereau, chirurgien, 1285.
Favereau, général, 530, 574, 1276, 1278.
Favier, 1230.
Favre (Louis), 613.
Favreau (Alex.), 1493.
Fay, v.-p. du $Trib^{al}$, 1556.
Faye, 557, 617, 993, 1164, 1321.
Fayencerie de Nantes, 1119.
Fédéralisme, 154.
Fédérés nantais, 168.
Fégréac (c^{ne} de), 603.
Félix, 285.
Fellonneau, 286.
Féneux (J.), 1541.

Feretier, 539.
Férey, 86, 633.
Fermon, abbé, 794, 933.
Fermon des Chapellières (les sœurs), 957.
Fermont, 657, 967.
Ferrand (vve), 666, 1349.
Ferré, abbé, 786.
Ferron (Vinc.), 251.
Ferron de la Ferronnaie, 902, 908, 1312.
Ferronnière (de la), 1004
Ferville, 627.
Fesquet, 286.
Fessard, 264.
Fêtes publiques, 352-359.
Fétiveau (P.), 251.
Feuillet, 98.
Feuillette (P.), 640.
Feuvrais, 1378.
Feydeau (Joseph), 286.
Fichaux, 1316.
Fidière, dir. des Domaines, 251, 1053.
Fièvre (Jean), 251.
Fillelin (A.), 251.
Finistère (dépt du), 15, 157.
Fischer (Ch.), 277.
Flameng (Joseph de), 1432.
Flameng (P.), 251.
Flan (Marie), 268.
Fleuranceau, 333, 1299.
Fleur-de-Pied, fils, 251, 1466.
Fleuriau, abbé, 733.
Fleuriot, 310, 1365.
Fleuriot d'Omblepied (vve), 388, 1224.
Fleury, 48, 251, 265, 461, 670, 725.
Floch-Noën, abbé, 686.
Floderer (Georges), 251.
Florenceau, 1225.
Florimon, R. du P., 1104.
Fonbonne (de), 836.
Fondin, 251.
Fontaine, 251, 450, 528, 569, 1118.
Fonteneau (Julien), 1508.
Fontevrault (atelier de), 562.
Forest (J.), 251.
Forestier, 158.
Forêt du Gâvre, 46, 919.
Forêt Pavée, 961.
Forêt du Pertre, 983.
Forges, 367.
Forges (ouvriers des), 492.
Forget, 204, 251, 862, 1053, 1232, 1323.
Forget (vve), 1433.
Forge de la Verrière, 53.
Formon, abbé, 763.
Formon (Marg.), vve Monnier, 270.
Fort (logis du), 137.
Fortin, insp. aux achats, 1164.
Fortineau, 342.
Fortineau, abbé, 694, 745, 756.
Fortun (P.), 1358.
Fou (du), fils, 1470.
Foucaud, frères, 243,
Foucault, 277, 539, 1328.
Fouchard, 251.
Fouché, 797.
Fouché (Joseph), R. du P., 94-97, 153, 167, 240, 287, 616, 637, 668, 1131, 1159, 1592, 1596.
Foucher, 724, 755.
Fouillole, 477.
Fouineteau (Jul.), 251.
Foulon, abbé, ex-capucin, 721, 741.
Fouquet, 629, 1323, 1457, 1523.
Four (Phare du), 571.
Fourage, 1425.
Fourcade (les frères), 286.
Fourché (Ch.), 251, 267.
Fourché de Quéhillac, 334.
Fourier, 452, 862.
Fourmy, 251, 461, 1092.
Fourneau, quartier-maître, 1146.
Fournier, 168, 264, 268, 542, 752.
Fournier (René), dit Bellevue, 39.
Fourny, 1440.
Francastel, R. du P., 97, 98, 637, 1477, 1509, 1518.
Francheteau, 58, 59, 621.
Francheville, 306, 323, 329.
Francis, 569.
Franco, 251.
François, 316, 334, 1321.
François (J.-J.), comt de navires, 151, 541, 574, 1163.
François, R. du P., 97, 99.
François II (tombeau de), 1048, 1050.
François de Neufchâteau, 152, 153, 615.
Franconi, 1041.
Franklin, prussien, gérant des Dervallières, 264, 1114.
Frémon (Françoise), 268.
Frémont, 286, 388, 412, 920.
Frémont, abbé, 688, 771, 1046.
Frèrejouan, 1458, 1512.
Fresnais, 550, 977.
Fresnais de Lévin, prés. du direct. de Châteaubriant, 931.
Fresnay de Beaumont, 943, 957, 1374, 1380, 1384.
Fresne de Virel (du), 474.
Fresneau, 36, 268, 349, 444, 862.
Fresnou, abbé, 406.
Frinck, 531.
Froc-La-Boulaie, 569, 572.
Frocrain, abbé, 774, 1025.
Fromental, 557, 988.
Fromentin (Et.), 251.
Frossay (cne de), 40, 210, 303, 537, 1330, 1519.
Frotté, 243.
Fruneau, 1110, 1414.

G

Gabeau, 531.
Gabory, 180, 608, 1174.
Gabory (dame), née Gombaud, 1327.
Gachet (Jos.), 252.
Gadet (M.), 252.
Gagneux, 344, 752, 786.
Gaignard, 302, 768.
Gaignoux, 617.
Gail, abbé, 808.
Galais, 252.
Galbaud, 1329, 1331.
Galbaud (dame), née Taubin, 1544.
Galbaud du Fort, 268.
Galinière (les mineurs), 1376, 1377.
Galipaud, abbé, 745.
Galisson, 37.
Galissonnière (Mis de la), 339.
Gallard, 456.
Gallerand, 301.
Gallet (A.), 1427.
Galliot (Jeanne), vve Poisblanc, 1425

Gallon, 252, 570.
Gallouin, abbé, 733.
Galonnier (P.), 1410.
Galwey-Kervanagh, 264.
Gamache (Cte de), 1123, 1130.
Gambier, gendarme, 1033.
Gandemay (Méd.), 252.
Gandon, 163, 252, 1467, 1468, 1473.
Gandon, prés. du Trib. crim., 13, 631, 1167.
Ganuchaud, 698, 917, 924.
Garat, ministre, 123, 638, 1103.
Gardes nationales, 595-602.
Gardet, 264.
Gardin du Boisduliez (René), 474.
Gardin de la Glestière, 593.
Gareau, 240, 252.
Garnier, 94, 158, 252, 265, 450, 544, 1051, 1198, 1410.
Garnier, de l'Aube, R. du P., 277.
Garnier, recteur, 472, 782, 797, 807.
Garnier, de Saintes, R. du P., 98, 1596.
Garonne (Haute), 159.
Garrache (Louis), 243.
Garrau, 98.
Garreau, 252, 1351.
Garreau, R. du P., 97, 985, 1036, 1103, 1159, 1313.
Garsiau (M.), 252.
Gaschignard, 50, 93, 127, 205, 458, 608, 610, 612, 616, 658, 1056.
Gasnier, 252, 1096.
Gattey, 64.
Gaudin, 40, 53, 54, 231, 240, 255, 268, 288, 300, 367, 553, 563, 566, 613, 1053, 1104.
Gaudin de la Berillais, chef des révoltés, 351, 1462, 1484.
Gaudin, R. du P., 991.
Gaudin du Sucheray (R.), 1545.
Gaudry, de Couffé, 243.
Gaugin, abbé, 807.
Gaultier, 1315.
Gaultier, abbé, 726.
Gaultier, 252, 1064.
Gaultier, R. du P., 1588.
Gaultier, 797, 997, 1354, 1410, 1541.
Gaultier, abbé, 724, 923.
Gaultier de Beauvallon (R.), 1482.
Gautreau, 251, 909.
Gautreau (Math.), 1275, 1397.
Gautret, abbé, 685, 794.
Gautret, 611, 1218, 1318.
Gauvilliers, général, 524.
Gauvin (P.), 252.
Gaverel, 479.
Gazet, 243, 1130, 1470.
Gazet du Chatellier, 1581.
Gédouin, 240, 252, 631, 1063.
Gelée, 531.
Gellée, 1248.
Gellée, chanoine, 732.
Gély, 541.
Gendarmerie, 593, 594.
Gendrie (et sa femme), 243.
Gendron, 284, 460.
Gendrot (J.), abbé, 808.
Genevier, 603.
Genevois, 695.
Génie et Fortifications, 547.
George (Jean-Nicolas), 613.
Georgelin, 252.
Georgeteau (Louis), 1493.
Gérard, 207, 252, 914, 1378, 1401.
Gérard, abbé, 778, 1110.
Géraud, 252, 499.
Gérault, 545-1165, 1545.
Gerbier, 252, 450, 490, 1110.
Gerde, maire de Saint-Herblain, 759.
Gergaud, 92, 743, 774, 794.
Gers (dépt du), 159, 1500.
Geslin, 85, 728, 1425.
Geslin (de), chef royaliste, 1025-1128.
Gestin (abbé), 734.
Ghaisne de Bourmont (de), 243.
Giboulet (fe), 1430.
Gicqueau, abbé, 741.
Gicquel, 608, 611, 1191, 1363, 1406.
Gicquiau (Jean), 252, 1312.
Gié, abbé, 734.
Giffart de Champagné, 518, 571.
Gigan, quartier de Nantes, 1041.
Gigault, 214, 313, 769, 1033.
Gilaiseau (J.), 252.
Gilbert, 531, 751.
Gilibert (général), 524.
Gillardeau (Jean), 252.
Gillet, 252.
Gillet, abbé, 1433.
Gillet, R. du P., 89, 90, 96, 97, 513, 545, 551, 556, 1021, 1103, 1129, 1159, 1322, 1468, 1477, 1507, 1549, 1555.
Gillier, vicaire, 718.
Gilloux, 333.
Ginguéné, 252.
Ginguené, abbé, 1438.
Girard, 264, 286, 755.
Girard de la Canterie, 1027.
Girardin, 619.
Giraud, 167, 168, 172, 181, 240, 252, 500, 574, 595, 631, 794, 1094, 1167, 1488, 1545.
Giraud-Duplessis, député, 176.
Girault (Louis), 1523.
Giret, 626, 1054, 1468.
Giron, 252, 704, 783, 1098, 1110.
Gironde (dép. de la), 1500.
Glais, abbé, 742.
Glize (Marie), 613.
Glotin, clerc tonsuré, 794.
Glotin (les mineurs P.), 1390.
Gobé, abbé, 994.
Gobil, 225, 342.
Gobil (Em.), Comre du D. E., 1308.
Gobin, 213, 253.
Godard, 253, 708, 997.
Godé, 237, 612.
Godebert, 832.
Godefroy (Jacq.), 253.
Godet, 518, 1012, 1378.
Godin, 240.
Goeau, abbé, 677.
Goffart (fe), 1275.
Gogué, 299-342-750.
Goguet de la Salmonière (Séb.), 253.
Gohin de Montreuil, 1464.
Gondard, recteur, 770.
Gondole, 1431.
Gondy (Catherine de), 1422.
Gonel (Renée), 1364.
Gorget, frères, 253.
Gorgeteau (Jean), 253.
Gorlier, 229.
Gosse, 168, 253, 286, 563, 1327.
Gosselin, 388.
Gouaron, 175.
Gouby (fe), 612.
Goudet, 631, 637.
Gouelain, instituteur à Blain, 920.
Gouellain, 610.

Goueslin, 606.
Gouin (Et.), 243.
Gouin du Fief (Nicolas), 284.
Goujon (P. et L.), 253.
Goulaine (révoltés de), 1508,
Goulaine (Mis de), 268.
Gould (El.), 318.
Goullin, 265-266, 406, 1036, 1105.
Goupilleau, R. du P., 1521, 1522.
Gouraud (J. B.), 253.
Gourbil (v^ve^), 918.
Gourdon, 240, 401, 808, 1367.
Gourdon des Fontaines (V.), 1545.
Gourgeon, abbé, 739.
Gourhand, 607.
Gourlay, Com. civil et député, 174, 179, 239, 1187, 1188, 1189-1194, 1206, 1212.
Goutel, 619.
Gouthière, abbé, ex-vic. épiscopal, 749.
Gouy, 206, 253, 284, 794, 807.
Gouy du Moulin Cassé, 1511.
Gouyon, 247.
Gouyon de Marcé (v^ve^), 268, 1348.
Gouzot, 608.
Goyar, abbé, 704.
Goyon (f^e^), 1233.
Goyon (E.), f^e^ Bernard, 266.
Goyon (de), 341, 443, 1045, 1073.
Goyon de Rochefort (Cte) et sa f^e^, 253.
Goyon de la Roussière, 253.
Goyre de la Planche, R. du P., 97.
Grandin (V.), 268.
« Grand Jacques » (Le) (Voir Desclux), 315.
Grand Louis (Voir Louis et Desclux), 139, 298, 315, 325, 764, 1312.
Grandmaison, 265, 747.
Grandseau, 243.
Grand Turc, 344.
Granger, 1221.
Grangier de la Ferrière, 1391.
Granseau, 1321.
Grantais (Fr.), 253.
Graslin, 43, 268, 448.
Grasset, 96, 222, 253, 332, 1296.
Gratsac (Fr.), 253.
Grégoire, 1590.
Grélier, 66, 172, 179, 342, 725.
Grémion, 49, 660, 723.
Grenier (f^e^), 1229.
Grenot, R. du P., 104, 105, 666, 992, 1104, 1159.
Grenou (M.), 253
Greslier, abbé, 243, 769.
Gressier, abbé, 708.
Greven (Laurent), 222.
Gridon (d^lle^), 286.
Griffon (Jean), 1430.
Grignon de Pouzauges, 156.
Grigny (général de), 66, 294, 320, 513, 520, 527, 589, 677, 1236, 1240, 1248, 1276, 1286, 1291, 1296, 1298, 1309.
Grille (O.), abbé, 794.
Grimault (Michel), 253.
Grimperel, 349, 406, 415, 1009.
Grine, abbé, 807.
Grisel, 1387.
Grivaut (L.), 1464.
Groleau, 216, 277, 389, 571, 618, 1074, 1086.
Grolleau, 51.
Gros, 222, 331.
Gros, com. du D. E., 1295.
Grosbois, vicaire, 790.
Grosbon (com^t^), 603, 1258.
Groslier (Jean), 253.
Grosselin, 531.
Grou (v^ve^), née O'Shiell, 1408.
Grouchy, général, 62, 156, 520, 526, 754, 1507, 1553.
Gruau (G.), 253.
Guadeloupe (la), 39.
Guchet, 208.
Guémené (c^ne^ de), 40, 112, 127, 211, 304, 345.
Guené, R. du P., 100.
Guenec (J. M.), 253.
Guenec, abbé, 778.
Guenichon (P.), abbé, 794.
Guenrouet (c^ne^ de), 211, 305.
Guer (de), 460, 1423.
Guérande (ville, district et canton), 34, 36, 48, 110, 113, 184, 211, 228, 234, 242, 306, 348, 373, 378, 405, 415, 455, 476, 523, 529, 579, 637, 642, 1009, 1030, 1278, 1477, 1479, 1490, 1494, 1498, 1511, 1539, 1542.
Guerche (district de la), 240.
Guérif (Jean), abbé, 794.
Guérif de Lanouan, chef des révoltés, 476, 1021, 1477.
Guérin, 253, 977.
Guérin, chef vendéen, 294.
Guérin (P.), abbé, 761, 794.
Guérin, adj^t^-général, 526.
Guérin-Doudet, négociant, 1054.
Guerineau (G.), 458.
Guermeur, R. du P., 55, 103, 105, 991, 992, 1159.
Guerre civile. — Siège de Nantes, 531 à 535.
« Guerre-ici », 328 (voir Rouet).
Guerry (Guy), 1485.
Guerry de la Fortinière, chef des révoltés, 156, 1178.
Guéry (René), 90.
Guerzy (ou Gévisy), 243.
Guesdon (J. L.), 1305.
Guezno, R. du P., 55, 57, 103, 104, 105, 991, 1159.
Guibert, 56, 67, 86, 253, 541, 656, 733, 1539.
Guiberteau (Jeanne), 1433.
Guiblain, (Th.), 268.
Guibourg, 253, 336, 931, 974, 976, 1315.
Guichard de Fay, 918.
Guicheteau, 253, 268.
Guidon, abbé, 283, 416, 766.
Guigand, 253, 607, 701.
Guignard, 289, 301.
Guigne (Th.), 253.
Guihard, abbé, 676, 794, 1020, 1021.
Guihéneuc, abbé, 734.
Guihéneuf (A.), 611, 1024, 1025.
Guihéneuf, abbé, 748, 761, 794, 1037, 1099.
Guilbaud, 50, 268, 456, 688, 739, 769, 787, 910, 1494.
Guilbaut, 126.
Guilbaux (P.), 253.
Guilbodeau, 253, 1559.
Guillard, 253, 543.
Guillaudeau, abbé, 789.
Guillaume, général, 526.
Guillebaud, curé, 921.
Guilleman (P.), 253.
Guillemé, adj^t^-général, 526, 537, 539, 598, 1159, 1165, 1334.

Guillemet, 156.
Guillemot, abbé, 708.
Guillermo (Cl.), 243.
Guillet, 253, 403, 508, 794, 1327, 1409.
Guillet de la Brosse, 286.
Guillet de la Fosse, 253.
Guilley, 458, 794.
Guillier, abbé, 690.
Guillochet, 253.
Guillon (B.), 284, 704, 1175.
Guillon (Daniel), 1428.
Guilloré (v^ve), 268.
Guillot, 253, 543, 550, 713.
Guillot, com^re des guerres, 1164.
Guilloteau (Fr.), 1539.
Guilloteau (J.), 253, 284, 1034.
Guillotin, abbé, 672, 703.
Guilloto (P.), 277.
Guillotreau, 1332.
Guillou, 571, 1465, 1539.
Guilloux (J.), 253.
Guimard, 623.
Guinebaud, député, 176.
Guiny (m^lle du), 242.
Guisseaudeau, 243.
Guitard, 163, 901.
Guiton (P.), 1470.
Guitteny, 1234.
Guittet (J.), 1507.
Guitton, 253, 1111, 1313.
Guitton, abbé, 786, 794.
Guy, dir. des sub^ces, 993, 1211.
Guyard, abbé, 784.
Guyardin, 551, 566.
Guyardin, R. du P., 54, 99, 103, 988, 991, 1103, 1159.
Guyet (V.), 388, 1308.
Guyhard (G.), 253.
Guynois, recteur, 770.
[illegible], 253.
Guyomar (René), ex-vicaire, 776.
[illegible], abbé, 662, 681.
[illegible], agent des sub^ces, 988.
[illegible], 1419.
[illegible], dit Buttay, 253.

H

[illegible], 277.
[illegible], 525.
Haie-Fouassière (c^ne de la), 42.
Haie-de-Silz (de la), 529, 1024, 1257, 1477, 1494.
Halbert (la cit^ne), 269.
Halbrand, 1559.
Halgand (Jean), 254, 282, 794, 1142, 1494.
Hallet (Jean), 254.
Hallouin, 254.
Hamard (v^ve), 1429.
Hamel (du), 1238.
Hamelin (Jean), 277.
Hamon (Anne), v^ve Guyot, 268.
Hamon de la Thébaudière, 254.
Hannel, abbé, curé const., 791, 1172.
Hardi, 254, 298, 335.
Hardouin, 657.
Hardouin (f^e), née Le Vicomte, 613, 1308, 1310.
Hardy, abbé, 735, 794, 918.
Hardy, 308, 1087, 1176.
Haudaudine, député, 179.
Haudebert-Kermainguy (J.), 286.
Haumont, 254.
Hautcœur (P.), abbé, 794.
Haveloose (d'), 375.
Haxo, général, 526, 539, 1108, 1165, 1551,
Hédouville, général, 524, 525, 530, 1248.
Hego (J.), 1494.
Helbert, 895.
Hélie (Félix), 368.
Henri, com^t de l'arr^t d'Ancenis, 1304.
Henri, général, 1223.
Henri, abbé, 719, 794, 1106.
Hentz, R. du P., 97, 98.
Héraud (Gilles), 1432.
Hérault, com. du D. E., 1296.
Hérault (dép. de l'), 160.
Hérault, 269, 411, 627.
Herbault, abbé, 760.
Herbert, abbé, 737.
Herbignac (c^ne d'), 212, 307.
Herbin, 264.
Héric, (c^ne de), 47.
Hérier, R. du P., 100.
Héro (J.-B.), 284.
Herpin, 1127.
Hervé, 243, 254, 269, 610, 611.
Hervé, abbé, 700, 730, 773, 806.
Hervé-de-la-Bauche, 254, 1399.
Hervé-Beaulieu, 564.
Hervieu, 370.
Hervieux, agent de l'agriculture, 1135.
Hervilly, colonel, 518.
Hervouet (Gab.), 254, 389, 611.
Hervouet de la Roberie, 296, 332, 1494.
Héry, abbé, 338, 687, 797, 1047.
Héry, com. du D. E., 1312.
Heureux, 217, 233, 240, 320, 918.
Heurtin (P.), 254, 454.
Heuzé (Fr.), 1410.
Hévin (Fr.), 254.
Hibaudière (camp de la), ou château d'Aux, 541, 1194.
Hilleret (J.), 1457.
Hilleret (v^ve), née Leroy, 1457.
Hillerin, 269.
Hoche, général, 60, 119, 243, 299, 330, 354, 525, 586, 958, 992, 999, 1197, 1223, 1239.
Hochedé, 39, 77, 388, 957.
Hochedé de la Pinsonnais (v^ve), 298.
Hocmard (Aug.), 254.
Hocquet, abbé, 806.
Hoddée (Jean), 254.
Hollenweger (J.), 1390.
Hôpitaux civils et mil^res, 833-836.
Hotte, 542, 1551.
Houdart, abbé, 684.
Houdet, abbé, 693.
Houget, 551.
Houssaie (Aug. de la), 243.
Houssays, abbé, 720.
Housset, 240, 1104.
Huard, 508, 544.
Huart, 240.
Hubert, 254, 340.
Hubon (Jean), 254.
Huché, le jeune, agent mil^re, 508.
Huché, général, 156, 158, 526, 1328.
Huchet (Franc.), 1497.
Huchet (voir Huché).
Hue, vicaire, 733.
Huet, 39, 40, 254, 607, 1067.
Huet du Pavillon, 532.
Huet, recteur des Touches, 783, 1097.
Hugon (v^ve), 269.

Hugron, 1294.
Huguereau, 1288.
Huguet, 254.
Hulin, abbé, 1118.
Humbert, général, 151, 348, 529.
Humbert (vve), 75.
Hunault, abbé, 704, 935.
Hupel, 1590.
Hussard, 619, 626, 1056, 1422.

I

Ichon, R. du P., 97.
Idlinger, 542,
Ile Dumet, 521.
Ile de Ré, 72.
Iles de Loire, 78, 1414, 1419.
Ille-et-Vilaine, 14, 15, 113, 157, 415, 494, 543, 666, 1500, 1516.
Imbert, 388.
Immeubles du dépt., 386-390.
Imprimés divers, 1587-1597.
Indre-et-Loire (dép. d'), 160.
Indret (fonderie d'), 76, 115, 129.
Ingouville, 254.
Ingrand, R. du P., 54, 99, 370, 985.
Inondations, 370.
Institut national, 617.
Instruction publique (généralités), 625.
Instruction publique et primaire, 605-614.
Isar, général, 528, 530.
Israël, 295.
Issé (cne d'), 212, 226, 308.
Italie (campagne d'), 1273.

J

Jacob, 51, 254, 524.
Jacob, général, 1323, 1466.
Jacobins (les Religieux), 12.
Jacquelin (Jul.), 254.
Jagorel, abbé, 1013.
Jaillard de la Maronnière, 264.
Jaillart d'Auber, 269.
Jalabert, armateur, 1104.
Jalliot, 226, 607, 612, 729, 1013, 1266.
Jallot, 982.
Jamain, commissaire du D. E., 940.
Jambu, 315, 733, 1378, 1388.
Jamet, 1266.
Jamin, 254, 966.
Jamon, 318.
Jamont et Cie, 548.
Jan (Jacques), 1444.
Jan (Zacharie), dit Kerguistel, 1264.
Jannic, abbé, 1215.
Jans (cne de), 522.
Janvier de la Banque, abbé, 726.
Jardin botanique de Nantes, 39.
Jardin des Plantes, 55.
Jard-Panvilliers, R. du P., 105, 106, 107.
Jarno, 254, 699.
Jarnou de l'Allouée, 454.
Jarri (Joseph), R. du P., 167.
Jarry, 987.
Jary, 104, 105, 176, 1110.
Jary, R. du P., 103, 1030, 1104, 1159, 1556.
Jasson (Mme Binet de), 247.
Jaulin, abbé, 729.
Javardan, 1388.
Javellier, 452.
Jean, abbé, 671, 892.
Jeanbon-St-André, R. du P., 97, 98, 1103, 1587.
Jeanneau (Jean), 254.
Jeffredo, 412.
Jégo, 72, 269, 1012, 1477.
Jésuites de Nantes, 800.
Jeulin ou Jeuslin, abbé, 683, 1111.
Jevaux (P.), 254.
Job, 472.
Jobert, 460.
Jochaud du Plessis, 254.
Joli, dit Belle-Pointe, 243, 327.
Jollin (Séb.), 254.
Jollivet (J.-B.), abbé, 795.
Jolly, 254, 1115.
Joly (et son épouse), 608.
Jolys, abbé, 806.
Jomard, vic., 254.
Jonic, abbé, 746.
Jonquière de Tonneins, 254.
Jordan (Camille), 1592.
Jordy, général, 545, 1569.
Josnet, 598, 1057.
Josnet-la-Violais (Jean-Louis), 595.
Josse, 54.
Josseaume, 254.
Jouasneaux du Lobo (Jean), 1440.
Jouâtres, frères, 254.
Jouault (Ant.), dit Montifault, 39.
Joubert, 254, 340, 545, 1072, 1500.
Joubert, abbé, 746, 795.
Joubert, général, 358.
Joubert (vve), 1545.
Joubert du Collet, 1424.
Jouellan (Séb.), 254.
Joué-sur-Erdre (cne de), 72, 73.
Jouet (Ch.), 254.
Jouin (Ch.), abbé, 795.
Jounaulx, abbé, 795, 807.
Jourdain, abbé, 806.
Jourdan, 450, 1284.
Jourdan, abbé, 757, 795, 1195, 1215.
Jourdanet, 531.
Jourgeon, 318.
Jousseaume (vve), 454, 1412.
Jousselin, 444.
Joussereau, 39.
Jousset, frères, 627.
Jouvel (Madeleine), fe Grenier, 610.
Joyau, abbé, 269, 688, 1118.
Joyaux, 1378.
Jubeau (Jul.), 254.
Juchault des Jamonnières (L.), 1035.
Juchault de Lorme (la citne), 269.
Judic, abbé, 807.
Juguet, abbé, 723.
Juifs de Bordeaux, 49.
Juigné (forêt de), 155.
Juigné (mis de), 322, 607, 750.
Julian, 1222.
Julien, 701, 797 (voir Mitrassé).
Julien, 717, 750, 1197.
Julliard, 254.
Jupin (Michel), abbé, 665.
Jura (dépt du), 160.
Juston (Louis) et consorts, 1377.
Juston (vve), 269.
Jutard, 502.
Justice civile et criminelle (généralités), 628-629.
Justice (comptabilité), 654.
Justice de paix, 647-653.

K

Keller (Marie), 613.
Kellermann, général, 40, 177.
Kerambar de la Pommeraie, 1511.
Kérazet, 286.
Kerchus (vve), 1244.
Kerguern, 286.
Kergus, 254.
Kerivalan (la citne), 269.
Kermasson (la citne), 1074.
Kermen, 64, 231, 240, 631, 1167, 1468.
Keroualan (la citne), 269.
Kerouartz (L.), 254.
Keroulas (l'abbé), 950.
Kerpoïsson, 254, 269.
Kervala (la citne), 269.
Kervegan (D. de), 163.
Kléber, général, 566, 1511, 1555.
Knaps, 541.
Kolhaut (M.), 1374.
Koller, 531.
Krieg, général, 528, 1581.

L

La Barolière, général, 528.
La Barre (P.), 255.
La Bassée, 542, 593.
[illegible], 608, 694.
[illegible], 240, 1043.
Lac (Patrice du), 213.
Lacaille (Fr.), 633.
La Cathelinière, 537. Voir Ripault.
[illegible], 617.
[illegible], 264, 620.
[illegible], 713, 1590.
Lacour, 572.
Lacourt, 1118.
Lacroix, 544.
[illegible] du Repaire, 1500.
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]. Voir [illegible].
[illegible]
[illegible]
Lafontaine, 449.
Lagarde (du Rufflay), 1004.
La Gloché (la dame), 607.
Lagrange (l'abbé), chanoine, 732.
Lagrave, 549.
Lagrée (Jean), 1264.
La Grolle (ex-curé de la paroisse de), 338.
La Guerrande, 444, 1264.
Laheu des Ayrauds, comre du Roi, 1346.
Laigneau, 1511.
Laignelot, R. du P., 97, 99, 987, 1103.
Laillaud, abbé, 795.
Laîné, 109, 269, 764, 797, 932, 1381
Laîné, adj. général, 341.
Laisant, 532.
Laitier (Fr.), 255.
Laizerie, 73.
Lakanal, 1590.
Lalain, 255.
Lalande, 460.
Lallement, 314, 795.
Lamarche, 328. Voir Chauviré.
Lamarie, 54, 619.
Lamarque, 255, 700.
Lamarre (J.), 255, 795.
Lamballe (côtes de), 136.
Lambert, 565, 924.
Lambert, abbé, 676, 786, 797, 1304.
Lambert, général, 679, 1197.
Lamberty, 629, 1323, 1523, 1525.
Lamé-Fleury, 255.
La Motte, 1514.
Lamoureux (L.), 255.
Lamperière (P.), 269.
Lamy, 1404.
Landais, 264, 920, 1183, 1200. 1296.
Landais du Pé, 255, 269, 358, 1216.
Landaluse (D ou L. de), 62.
Landeau, abbé, 726, 767.
Landelle (J.) 255.
Landes (des), 160.
Landois, 205, 295, 332.
Landreau, 614.
Landron, abbé, 733.
Langevin, 255, 732, 1438.
Langlais (vve), 450.
Langlois, 215, 224, 316, 1233.
Langlois de la Roussière (vve), 269.
Langrené, 1544.
Lanion (J.), 255.
Lanjuinais, R. du P., 104.
Lannion, 543.
Laplace, ministre, 153.
Laporte, 50.
Laprée (Cl.), 255.
Laquèze, 862.
Lardière, 791, 808.
La Reynière (le chanoine), 732.
La Rigaudelle-Dubuisson, 1237.
La Roberie, voir Hervouet.
La Roche, 156.
La Roche-Saint-André (vve), 1545. v. Roche.
Larralde (Michel), 1327.
Larrey, 240, 1407.
La Selle ou Celle, 421. Voir Coutances.
Lasserre, 548.
Latoison (Nic.), 39, 264, 1464.
Latouche (vve), 1410. Voir Touche.
Latour (A.), 264.
Latroupe, 326, 332.
Latyl, député, 176.
Laubrière (M.), vve Barbot, 266.
Lauchet, délégué du C. de Salut public, 1056.
Laudrain, 460.
Laumaillé, 255.
Laumailler, comt des côtes, 1025.
Laurain, 255.
Laurencie (de la), év. de Nantes, 34, 658, 732, 773, 1047, 1438.
Laurencin, 40, 1464.
Laurent, 286, 550, 611, 918.
Laval (cne de), 240.
Laval (les cit.), 255, 287.
Laval-Pesle-Turenne, adj. général, 40, 520, 1126, 1162.
Lavau (cne de), 520, 1178.
Lavaux, 1525.
Laveaux (lieut.-col.), 519.
Laverrière, 561.
Lavigne, 1129.
Laville, voir de la Ville.
Lavolenne, abbé, vic. à Petit-Mars, 685, 1047.
Layec, 51.
Léauté, abbé, 753, 773, 797.

Léauté (vve), 1398.
Léauté, 130, 236, 255.
Lebail, commissaire, 1024, 1030.
Le Bas (vve J.-B.), 594.
Le Bastard, abbé, 700, 713.
Le Bastard de Villeneuve, 255, 929, 1482.
Lebeau, 68, 262, 681, 710.
Lebeaupin, 255, 454.
Lebec (P.), 255, 277, 830, 1538.
Le Bedesq (F.), 255.
Leber (P.), 1023.
Le Blais, 1252.
Le Blanc, 269, 795.
Le Bley, général, 1213.
Leblois, 1596.
Le Bonnetier (épouse), 269.
Le Borgne, 807, 889, 1191.
Le Bouc, abbé, 725, 1099.
Le Bourg, dit la Rivière, 1541.
Le Bouvier, abbé, 724.
Le Bouvier des Mortiers, 626.
Lebreton, 255, 349, 1465.
Lebreton de Gaubert, abbé, 733, 1098.
Lebreton (fe), 1379, 1433.
Lebreton-Jougatière (la dame), 1332.
Lebreton de Ranzégat (R.), 455.
Lebrun, 255, 269, 1588.
Lecacheur, 622.
Lecadre, 665.
Le Cam, 265.
Le Carlier, ministre, 152, 153.
Lecarpentier, R. du P., 1329.
Lechat (P.), 255.
Le Chauff, 37, 43, 184, 269, 1010.
Lechoisne, 224, 338, 1302.
Leclair, 286, 1120, 1170.
Leclaire, abbé, 325.
Leclerc, abbé, 133, 472, 782.
Leclerc, général, 530, 549.
Le Coat, 569.
Le Coat-Saint-Haouen, 573, 574.
Le Cointre (L.), 1588.
Lecomte, 39, 58, 168, 231, 325, 921, 1111, 1514.
Leconte, 220.
Lecoq, 100, 255, 644.
Le Cour, 496, 535, 541, 1050, 1131, 1162, 1166, 1176, 1425, 1432.
Lecouteulx, abbé, 749, 763, 795, 1321.
Le Couvreur, 156, 213, 296, 309, 322.
Le Coz, abbé, 34, 658, 1587.
Le Croisier, abbé, 807.
Le Cudon, 325.
Lécuyer (Fr.), 255, 1484.
Le Deist de Kerivalan (Nic.), 255.
Ledoux, 255, 612.
Leduc, 538, 687, 733.
Leduc de la Chauvelais, 303.
Le Duveau (M.), 255.
Lefaivre, adjt général, 255, 526, 983, 1180.
Lefaivre, général, 1334, 1335, 1341, 1564.
Le Faou, abbé, 1470.
Le Faou de la Trémissinière (vve), 269.
Lefebvre, adjt général, 1581.
Lefebvre (Jul.), R. du P., 167.
Lefebvre (J.-B.), 267, 609, 660, 1148, 1439.
Lefeuvre, adjt du général Rossignol, 1388.
Lefeuvre, délégué de Carrier, 940, 983.
Lefeuvre (Jean), 73, 255, 574, 940, 983, 1217.
Lefèvre, abbé, 733, 795.
Lefèvre, 156, 176, 178, 255, 529, 795, 913, 1118.
Lefèvre, adjt gén., 1581.
Lefièvre (J.), 255, 1433.
Lefleur, 1347.
Le Forestier (J.), 607.
Le Fort, 286.
Le Franc, 532.
Le Fur (Renée), fe Daniel, 1477.
Legal, 255, 616, 742, 1019.
Le Gall, 322, 606, 612, 919, 921.
Le Garec (N.), 1407.
Legé (cne de), 156, 212, 309.
Legé, abbé, 269, 752, 795.
Legendre, garde-magasin, 1018.
Léger, 541.
Législation, 1-33.
Legland, abbé, 783.
Leglay (A.-H.), 269.
Leglé, abbé, 785.
Le Goff, 329.
Le Gouais (René), 255, 1378.
Le Goût (vve), née Lemercier, 1347.
Le Gouvé, 1588.
Le Gouy (Fr.), 255.
Legouz, 43.
Legrand, abbé, 339, 692, 710, 795.
Legrand, 216, 255, 318.
Legrand de Lumion, 255.
Legris, 240, 1295.
Legros, 1555.
Le Guenec, 328, 613.
Le Héran (P.), 611, 1260.
Le Horeau, 550.
Le Hours, 303, 1175, 1176.
Le Huédé, 705, 1162, 1170.
Le Hugeur, 255, 460.
Le Hure, 218, 1280.
Leigonier, maréchal de camp, 519, 542.
Lejeune, 231-233, 1374, 1380.
Lejeune St-Félix, 1096.
Lelarge, 244, 286.
Le Léopard, 959.
Leleslé (P.), 615.
Lelièvre, 233, 298.
Le Lion, 327 (voir Plouzin).
Lelong, 286.
Lelou, abbé, 781, 1097.
Lelou (Aug.), 781.
Leloup (P.), 284.
Leloup de la Biliais, 269, 1191, 1512, 1516, 1518.
Lelubois, 440, 449, 1408.
Le Magnan (M.-A.) 269.
Lemaire, 204, 550.
Lemaître, 223, 336, 990, 1316, 1588.
Lemaître, dit *Léopard*, 315, 343, 959, 992.
Lemaître, abbé, 779, 797.
Le Marchaix, 224, 338.
Lemarchand, 1366.
Lemarié, abbé, 325, 707, 732, 1312, 1438.
Lemarié, 901.
Lemasne, 256, 344, 666.
Lemasson, 154, 1409, 1428.
Le Mauff, 40, 791.
Le Meignen, 55, 619, 842, 1036, 1042.

Lemercier, 303, 889, 1197, 1211, 1253, 1539.
Lemercier, abbé, 689, 795.
Lemercier du Quesnay, 345.
Lemercier de Senlis, 1170.
Lemerle (L.), 256, 1465.
Lemesle, abbé, 763.
Lemeslec, abbé, 690.
Lemétayer, 1476.
Le Métayer, abbé, 755, 797.
Lemétayer du Bourg, 244.
Lemeur, ex-bénédictin, 733.
Lemi (d^lle), 608.
Le Miguel, dit Beaulieu (Chr.), 256.
Le Minihy, 240.
Lemoine, abbé, 1376.
Lemoine, général, 528.
Lemoine de la Tour (J.-B.), 256, 1420.
Lemoing (Math.), 612.
Lemonnier, 256, 721.
Lenain, 243, 269.
Lenay (Jul.), 256.
Lenoble, 608, 733, 1523.
Lenoir, 256, 807, 919, 1167, 1216, 1509, 1518, 1519, 1520.
Lenoir (Jul.), dit la Joie, 315.
Lenoir, R. du P., 100.
Lenormand, 173, 1428.
Léon (le prince de), 1109.
Léopard (Le) ou Lemaître, 343.
Lepage, 200, 1388.
Lepaige (Cél.), f^e Couëssin, 267.
Le Pallair (J.), 1406.
Le Palludier, abbé, 767.
Le Paroux, 256, 735, 1465.
Le Pe[illegible]22.
Le Pelay, 1502.
Le Pelay des Clos, 1410.
Le Pelletier, 18, 40, 168, 233, 235, 352, 1459.
Le Pelletier, com^r du D. E., 979, 1021.
Le Pot (c^ne), 84.
Le Pourceau de Tremeac (R.), abbé, 260, 795.
Le Prestre, 21[illegible], 218, 31[illegible], 321, 738, 12[illegible], 1266.
Le Prince, abbé, 727.
Le Prou (Math.), 256.
Le Proust, abbé, 808.
Le Provost, 776, 795, 1172.
Le Provost, abbé, 1332.
Le Quimener, abbé, 725, 776.
Le Quinio, R. du P., 97, 122.
Leray, 271, 351, 1118, 1274, 1431.
Leretz (J.-M.), 256, 1539.
Leroi (F.), 256.
Lerouail (M.), 256.
Leroux, 256, 268, 269, 367, 475, 779, 795, 1440, 1545.
Leroux de Commequiers, 286.
Leroux-Duranderie, 277.
Leroux de la Roulière, 1500.
Lerouzic (Fr.), 256, 796.
Leroy, abbé, 688, 716, 795, 1100.
Leroy, 1073, 1323.
Leroy de Préville, 570.
Leroyer, général, 265.
Lesage, 199, 256, 289, 513, 1218, 1327, 1403.
Lesaule, 340.
Lesault, 327.
Lescamp, abbé, 732.
Lescard, abbé, 329, 754.
Lescot, 219, 532, 1282.
Lescoure, 603.
Lescours, 1418.
Lescu (R.), f^e Jacquelot, 999.
Le Sénéchal (J.), abbé, 785.
Lesimple, 256.
Lesot (Cath.), 805.
Lesourd (J.), 1419.
Lespinay (de), 243, 1045, 1172.
Lesueur, com^t de place, 1165.
Le Tellier, com^re du D. E., 60, 206, 226, 339.
Le Tenneur, 1034.
Le Tessier, 456.
Letier (Fr.), 256.
Le Tilly, 212.
Letort, dit le *Tigre*, 328, 959.
Letort, abbé, 722, 773.
Letort, percepteur, 910.
Le Torzec, 210, 301, 415.
Letourneau, 89, 606, 1259.
Letourneur, préfet, 67.
Letourneux, 59, 62, 168, 175, 226, 230, 733, 1191.
Letourneux, ministre, 152.
Letresle (Ch.), 256.
Leussier, 256, 657.
Levacher, 50.
Lévêque, 622, 1297, 1485.
Lévêque, hydrographe, 1067.
Lévesque, abbé, 674, 704, 780.
Lévesque, 173, 256, 499, 674.
Levieux, 156, 531, 541, 542, 571.
Levol, 1494.
Leygonnier, général, 155.
Lezey, 518.
Leziard du Déserseul, 999. Voir Deserseul.
Lhéritier, 548.
Lhuillier, abbé, 806.
Liard, secrétaire à l'armée des Alpes, 1273.
Libaud, 1302.
Libault (v^ve), 444.
Liébault, 155.
Liévin (P.), 1408.
Ligné (c^ne de), 213, 310.
Lilais, abbé, 681.
Limonnier (R.), 922.
Limousin, 1511.
Limousinière (c^ne de la), 213, 311.
Lincoln, 137, 243.
Lindet, abbé, 808.
Linger, 495.
Linssens (M.), 1410.
Lion, R. du P., 380.
Lisle (Aimée de), 269.
Lisle (Ch. de), 1407.
Litou (les fils), 256.
Livenais, 240, 473, 701, 749.
Lizé, 199, 289, 1218.
Lizeul, 769.
Loaisel (L.), 256.
Loche, 541.
Lodé, com. du D. E., 1312.
Lofficial, R. du P., 97, 103, 277, 551, 901, 1104, 1159.
Logereau (Jul.), 256.
Loiran (J.), 256.
Loiret, 160.
Loir-et-Cher (dép^t de), 160.
Loiseau, 256, 286, 531, 613, 704, 1293.
Loisel (f^e), 269.
Loiseleur, 513.
Loncle (Math.), 1586.

Londiveau, oratorien, 623.
Longo, dir. du spectacle, 1428, 1429.
Longuet (vve), 783.
Longueville-Clémentière (Th.), 1591.
Loquet (Y.), 256.
Loreau (M.), 1539.
Loreau (N.), 256.
Lorette, 200, 213, 310, 641, 1376.
Lorieux, 279, 301, 932.
Lormian, 1588.
Loroux-Bottereau (cne du), 65, 126, 135, 213, 312, 450, 1523.
Lorteau, 1454.
Lorvol, 256.
Lory, 458.
Lostende, 518.
Loudun (cne de), 99.
Louërat, 1141.
Louet (S.), 269.
Louis, 1438.
Louis, dit comte de Savary, 315, 328.
Louis (Le Grand), brigand, 140.
Louis XVI, 1218, 1225.
Louis XVIII, 151, 1249.
Loup, 339.
Lourmel (de), 163.
Louvel, 572.
Louvet, 1591.
Louvigné, 256.
Loyant, abbé, 248, 786, 892, 903.
Loyer (Fr.), 256.
Loyseau, chanoine, 711.
Lozès (la vve), 269.
Lucadon, 264.
Lucas, 218, 256, 321, 531, 667, 669, 1123, 1295.
Lucas, abbé, 780, 936, 968, 1382, 1387, 1482.
Lucé (de), com. du D. E., 1162.
Luet de la Pilorgerie (M.), 976.
Lukner, maréchal, 519.
Luminais, député, 179, 256.
Luneau, 256, 269, 272, 411, 609, 611, 912, 1497, 1505.
Lusangé (cne de), 241, 1387.
Lusignan, général, 1328.
Luxembourg (Cath. de), 1050.
Luzeau, abbé, 795.
Luzeau de la Mulonnière (Louis), 1523.
Lyon (ville de), 1588.
Lyrot de la Patouillère et du Châtellier, 333, 1050, 1508.

M

Mabilais (la), 104.
Mabilais (P.), 257, 270, 1246.
Mabille, 518.
Mabille, abbé, vic. épisc., 660, 781, 1100.
Mabille des Granges, 1511.
Mabit, 257, 279, 631, 1409.
Macarthy, abbé, 732.
Macault, abbé, 669, 716.
Mac-Curtain, 173, 448, 550.
Macé, 243, 277, 444, 1137.
Macé de la Roche (P.), 1538.
Macé de la Varenne (Ch.), 1424.
Macé-Vaudoré de Varennes (Charles), 1431.
Machecoul, 124, 156, 185, 214, 236, 283, 284, 313, 348, 379, 406, 416, 456, 461, 477, 580, 642, 1031, 1040, 1480, 1490, 1494, 1499, 1511, 1539, 1542.
Macors, général, 530.
Magallon, 525.
Magaud (Jean), 257.
Magnan (Louis), 270, 328.
Magnin, 490.
Magouet, 257, 300, 424, 480, 574, 1197.
Magouet de la Tremelottrie, 223, 334.
Magré, 574.
Mahé, 202, 257, 317, 1022, 1257.
Mahé des Brières, abbé, 701, 703, 759, 1013, 1030, 1237, 1366.
Maheux, 1377.
Maigret (Louise), 1351.
Mailhe, 1591.
Maillard, 36, 657, 1168.
Maillard de la Gournerie (vve), 270.
Maillard, abbé, 701, 702, 709, 743, 764, 918.
Maillardière (bois de la), 1412.
Maillochaud, abbé, 1244.
Maillot (Nic.), ex-capucin, 726.
Maine-et-Loire, 36, 155, 240, 273, 524, 665, 1455, 1500, 1515, 1545.
Maingaud, 1573.
Mainguet (J.-B.), 608, 610.
Maingui (famille), 1034.
Mainguy (Jean), 257.
Maisonneuve, 757.
Malassis, 1295.
Malbrancq, général, 534, 912.
Malgogne (Fr.), 257.
Malgonne (René), 315.
Malherbe, 257, 280, 796.
Mallery, abbé, 781.
Mallet-Desguiot (vve), 270.
Manche, 161, 1516.
Mangeard, 709.
Mangen, 526, 539.
Mansuy, 264.
Maraiens (Ro.), 257.
Marais (Fr.), 277.
Marais de St-Viau, 1458.
Marais salants, 367.
Marais de la Souche (le), 1459.
Marcadel, 136, 340.
Marcé, 65, 137.
Marcé, général, 519, 524, 571.
Marchais, 508, 542, 1422.
Marchand, 610, 690.
Marchegay (Félix), 508, 1081.
Marches du Poitou, 445.
Marchesse, 1225.
Marchesse, abbé, 685, 1033.
Marchèze, 236, 623.
Marcorelles, 1418.
Marès, général, 529, 1315.
Margain, 538, 1158, 1162.
Margerin, 1089.
Marie, député, 176, 177, 228, 233, 240, 412, 1075.
Marigny, 532 (voir Bouin).
Marin, 257.
Marine. Guerre maritime, 568 à 573.
Marion (J.), 216, 257, 478, 1473.
Marion, abbé, 796, 1004.
Marion de Givry (Agathe), 1406.
Marion de Procé (R.), 1414.
Marne (la), 660.
Marne (Haute), 161.
Marsac, abbé, 670, 734, 773.
Marsilly (de), de la Flèche, 1523.
Marson, Com. du D. E., 1251.

Marteau, abbé, 702.
Martel, 267, 269, 270, 286, 322.
Martial, 1556.
Martin, 71, 257, 451, 531, 541, 542, 544, 546, 612, 770, 1162, 1350.
Martin-Duradier, 208.
Martin, prêtre, 139, 683, 777, 781, 796.
Martineau, 123, 200.
Martinet, 257, 531, 990.
Martinique (la), 39, 543.
Marvi (Al.), 257.
Mary, abbé, 746, 796.
Mas, de Lille, 39, 257, 286.
Massé, com. insp. de la levée des chevaux, 988.
Masseron (Jul.), 257, 1238.
Massey (P.), 243.
Massias, 541.
Massicot, abbé, 796.
Massicot (Vve), 999.
Massion (Louis), 380.
Masson, 48, 257, 531, 665.
Massonnet, ex-curé de Ligné, 338, 719, 769, 808, 892, 1261, 1262.
Mathellou, général, 529, 1013.
Mathieu, 106, 107, 204, 294, 1229.
Mathieu, R. du P., 57, 105, 1104.
Mathis (le citoyen), 992.
Matisse, chanoine, 732.
Maublanc, 218, 379.
Maublanc de la Touchais (P.), 1040.
Maubracq (Jeanne) et ses trois filles, 270.
Mauduit, colonel, 1595.
Maugeais, recteur, 788.
Mauger, 444, 1357.
Maulouin, 284, 1035.
Maupassant, député, 176.
Mauran, abbé, 730.
Maury, 1396.
Maurepas (la citoyenne), 270.
Maurice, 631, 1162, 1176, 1248.
Maurice, com. de place, 529, 1165.
Maussion, 593, 933, 934, 1374.
Maussion, abbé, 736.
Maussion, acc. public, 631, 1167.
Maussion-Delaunay, 543.
Mauvillain, 243, 337, 340.
Mayencais, 41, 962.
Mayence, 328.
Mayenne, 158, 168, 240, 529, 543, 1516, 1545.
Mayet (Jos.), 608.
Mayeux, 1430.
Mazade, R. du P., 96.
Mazeau, 443.
Mazier, instituteur, 1055.
Méaulle (J.-N.), R. du P., 96, 97, 167, 178, 1043, 1159.
Méaulle, commissaire du D. E., 239.
Meaux (abbé de), 996.
Méchin, abbé, 686.
Méchinaud, 209, 1243.
Méchineaud, abbé, 796.
Mégret (m^lle), 901.
Meignen, abbé, 699.
Meillet (v^ve), 270.
Melesse (de), 444.
Meliot, 301.
Mellient (de), 257, 732.
Mellinet (François), R. du P., 167, 619.
Melusseau, 37, 937.
Ménager, abbé, 780.
Ménard, fils, 1286.
Ménard, abbé, 742, 775, 790.
Ménard (J.-B.), 257, 286, 328.
Ménardeau, 39, 199, 454.
Menet (René), 257.
Meneust, 421.
Mengaud, 537.
Menoret (J.), 257, 1347, 1350.
Menot, 257.
Menou (v^ve), 270.
Menou (de), 1414.
Menuau, R. du P., 103, 277, 566, 991, 1104.
Mérac, 257.
Mercereau, 240.
Merceron, 257.
Mercier, 54, 257, 277.
Mercier, abbé, 669, 711, 913.
Meresse, 211, 306.
Mériot, Jean, 257.
Merlaud (M.), 39, 732, 783.
Merlaud de la Clartière (J.-P.), 257.
Merlet, 270, 284, 1034, 1189.
Merlin, abbé, 745.
Merlin, R. du P., 89, 90, 96, 124, 513, 1021, 1129, 1468, 1477, 1488, 1507, 1549, 1555, 1591.
Mérot, 215, 257.
Mésangé, 310.
Meslé, armateur, 1089.
Meslet (Elie), 257.
Meslier (J.), 348.
Mesliers (des), 1516.
Meslin, 243, 367.
Mesnard, 671.
Mesnier, 541.
Mesquer (c^ne de), 214, 314.
Métaireau (le citoyen), 758.
Métay (Jean), dit Truton, 340.
Métayer, abbé, 257, 684, 749, 797, 970.
Meur (François), prêtre, 341, 712.
Meuris, com^t des volontaires, 41, 544.
Meysignac, 205, 295, 1113.
Mezière, comm^re, 998.
Michaud, 74.
Michault (H.), 257.
Miché, 1429.
Miché (époux), 1414.
Michel (Jean), com. du Conseil exécutif, 1482.
Michel, abbé, 747, 757, 796, 1200, 1366, 1516, 1518.
Michel de Clairac (J.), 257.
Michel de Taron, 243.
Michelot (Louis), 1407, 1462.
Michelot, abbé, 705, 714, 797, 1470.
Micheneau, com^re du D. E., 1158.
Mieszkosky, général, 1533.
Mignotte, général, 528.
Migron (poste du), 1255.
Millet (Jul.), 257, 1329.
Millier, abbé, 768.
Millory (époux), 1414.
Milpieds et sa femme, 257.
Milsant, abbé, 694, 1253.
Mine de Bouvron, 53, 1188, 1201, 1210.
Minée, évêque const. et adm. du dép., 35, 41, 53, 239, 658, 660, 681, 704, 733, 1046, 1047, 1105, 1115, 1587, 1595.
Mines, 367.
Mines de Cambon, 1191.
Mines de Languin, 66, 71.

Mines de Montrelais, 41, 72, 109, 117, 125.
Mines de Mouzeil, 54.
Mines de Nort, 54.
Minguet, abbé, 716.
Minimes, 42, 800, 806, 1081.
Minyer, receveur gén., 229, 257, 1306.
Miquel, 257.
Miquelard, 1258.
Mirabeau, 13.
Missillac (cne de), 1391.
Missions des Com. civils et autres, 231 à 240.
Mitrassé, (l'abbé), dit Julien, 701, 797.
Mocquard, 272, 286, 753.
Moguer, R. du P., 97.
Moiret, royaliste, 1198.
Moisan, 288, 1213.
Moisdon (Franc.), 1327.
Moisdon (forges de), 129.
Moisdon (cne de), 151, 214, 315, 662, 1374.
Moisnard (J.), insurgé, 1021.
Moisset (P.), 1349.
Moizeau (V.), 258.
Mollé (Alexis), abbé, 796.
Mollet (J. J.), commissaire, 96.
Mondin, abbé, 787.
Monet, général, 527, 1275, 1295.
Mongenay (de), 1500.
Mongin, 255, 501.
Monique (les sœurs), 270.
Monlieu, abbé, 779.
Monnier, 34, 258, 1297, 1381.
Monnier, abbé, 711, 796, 937, 968, 1438.
Monnières (cne de), 171, 215, 316.
Monpays, 1378.
Monsabert, 316.
Montagne (atelier de la) ou St-Nicolas de Nantes, 1081.
Montaigu, 1543.
Montaudouin (de), 25, 270, 406, 1054, 1395, 1406, 1419, 1433.
Montaut, 243.
Montebert (cne de), 1399, 1566.
Montel (dame), 71, 612.
Montfort, 25.
Monti ou Monty (de), 270, 711, 1112, 1393.
Montiège (Aug.), 258.
Montils (mme des), 998.
Montmorin (de), 1594.
Montoir (cne de), 135, 215, 317.
Monty (Cl. de), 79, 282, 375, 1035.
Monty de la Cour de Bouée, 258.
Morand (Guy), 258.
Morard de Galles, v. amiral, 573, 1587.
Moraud (L.), 613.
Moraut du Déron, 444.
Morbihan, 5, 14, 15, 127, 154, 157, 494, 524, 1213, 1247, 1587.
Morbihan (Tribunal du), 1468.
Moreau, 74, 258, 266, 317, 334, 1035, 1198, 1266.
Moreau, abbé, 692, 808, 1049, 1097.
Moreau du Plessis (la citne), 1405.
Morel, abbé, 755.
Morel, R. du P., 178.
Moriceau, 144, 199, 258, 743, 1409.
Moriceau des Haies (V.), 258.
Morin (G.), 258, 286, 1410.
Morinière (Ol.), 25.
Morin de Prémion, 270, 351.
Morissault (vve), 1376.
Morisson, R. du P., 103, 277, 551, 991, 1159.
Mornay (P.), 258.
Moroi (Fr.), 258.
Mortagne (garnison de), 99.
Morvan, 238, 258, 467, 836.
Moselle (la), 161.
Mosneron, 163.
Mosneron de Launay et Cie, 1427.
Mosneron du Pin, 1427.
Mosnier, 258, 270.
Mosset, 1111, 1184.
Motte (de la), 39, 565.
Motte-Baracé (Alex. de la), 1424.
Motte-Vauvert (Sainte de la), 922.
Mougenot, 548.
Mouillard, abbé, 745, 1157.
Mouillé, 51, 258, 565.
Mouilleron, recteur, 767, 1471.
Moulien, 616.
Moulin, 901.
Moulin, receveur de l'Enregt, 997.
Moulin, général, 41, 524, 1222.
Mouliner (Ursule), 745.
Moulinier (Fr.), 258.
Mourain, 206, 464, 482, 508, 541, 1167, 1234, 1329.
Moustier (du), frères, 243.
Moutardier, 168.
Moutel, abbé, 775, 1312.
Mouton, 838.
Moyon, 1266.
Moyon, abbé, 329, 744, 754.
Muller, général, 291, 307, 520, 1298.
Mulon, abbé, 796.
Murat, 304.
Muray, 562.
Murphy (Patrice), 258.
Muscar, 531, 541, 921, 1511.
Musseau, abbé, 258, 796.
Musset, 39, 40, 286, 783.
Musset, abbé, 349, 695, 783.
Mustière, maire de Melleray, 992.
Muterse, 258, 270, 306, 796.

N

Nacquefaire, 623.
Nancy (ville de), 34.
Nanterne, 1555.
Nantes (port de), 9.
Nantes (ville, district et canton), 6, 186, 216, 236, 237, 285, 286, 318, 350, 380, 381, 407, 417-421, 457, 458, 462, 478, 581, 643, 1041, 1118, 1321, 1481, 1482, 1490, 1495, 1499, 1511, 1540, 1542.
Narbonne (Louis), 1316.
Narps (Fr.), 264.
Nau, 331, 467, 499, 1089, 1408.
Naud (vve), 1391.
Naulet (P.), 258.
Néau, 388.
Néel, 201, 610, 1225, 1312.
Nenable (Marie-Joseph), 1305.
Nerrière, abbé, 784.
Nétumières (mis Hay des), 736.
Nevers (ville de), 240.
Nicolas, abbé, 687, 749, 1098, 1110.
Nicole, abbé, 659.
Nicolleau, 213, 1243.
Nicolon (P.), 258.
Niel (P.), 258.
Nièvre (dépt de la), 161.

Nihard, député, 974.
Niort (c[ne] de), 96.
Niou, R. du P., 103, 988, 1104.
Noël, général, 319, 1228.
Noirmoutier, 101, 544, 545, 1126, 1235, 1342.
Noize (Claude), 611.
Nolet ou Nolais, abbé, ou Rolais, 715, 753, 783, 968, 1047.
Nord (révoltés du dép[t] du), 1516.
Normand, 258, 532, 934, 1363.
Normand (f[e]), 1286, 1328.
Nort (c[ne] et c[on] de), 217, 319, 542, 543.
Notaires, avoués et huissiers, 657.
Nouhaut, 258.
Nourisson (P.), 258.
Noury, abbé, 716.
Nouvelle-Angleterre, 40.
Noyades de Nantes, 1328, 1444, 1468.
Noyal (c[ne] de), 153.
Nozay (c[ne] et c[on] de), 217, 320, 524.
Nugent, 163, 1354.

O

Obluhcim, 258.
Obrumier, 1531, 1537.
O'Byrne, 243, 1581.
Oddée (Renée), 277.
O Déa, abbé, 680.
Odion, 258.
Ogée, mulâtre, 366, 1427.
Ogez, 387.
Oheix (Jean), 258.
Olivaud, abbé, 405, 476, 729.
Olivcau, abbé, 1494.
Olivier (Fr.), 258, 778
Olivier, abbé, 270, 288, 300, 302, 405, 578, 790, 796, 1100, 1201
Olivier de Fresnay (les 3 sœurs), 1544.
Ollivault, 619.
Olliv[e] (G.), 1110
Olliv[ier] ag[t] comm[l], 1248
Oneillon (Jeanne), 277.
Onéry, abbé, 806
Orain, 1462.
Orain, abbé, 258, 687, 704
Oratoriens, 30, 624, 800
Ordinaire des Essarts, chanoine, 732.
Ordreneau, 1229.
Organisation des bureaux du dép[t] et des districts, 229.
Orhont, abbé, 508, 758.
Orillard, 1419, 1427.
Orne (dép[t] de l'), 161.
Orron, 77.
Orthion (Clair-René), abbé, 760.
O'Sullivan, 544.
Ourié, 539.

P

Pacory, dit *Cœur de Roy*, 308, 320, 959.
Padioleau (G.), 69, 1125, 1127, 1234.
Padion (Marie), 271.
Page, 786, 902.
Pagès, cap. du Génie, 124, 1147, 1285.
Pahier, 219, 323, 1282.
Paillard (Pierre), 606.
Paillardy, 259.
Paille, off. de santé, 1191.
Paimbœuf (ville, district et canton), 34, 36, 40, 104, 108, 112, 164, 187, 218, 228, 238, 287, 321, 351, 356, 382, 408, 422, 459, 462, 479, 536, 541, 582, 644, 1119, 1181, 1183, 1496, 1512, 1539, 1542.
Paimparay, 277, 312, 339, 1549.
Pajot, 286.
Palierne, 180, 310, 411, 611, 890, 938, 989.
Palisson (L.), 1545.
Palisson, 1381.
Pallier (J.-B.), abbé, 796.
Palvadeau, 259, 265.
Panhéleux, abbé, 726, 1294.
Panloup, 1264.
Pannecé (c[ne] de), 44.
Panneton (L.), 259.
Pantecouteau (Math.), 259.
Papin (Louis), 1538.
Parajeau, 896.
Parc à huitres de Bourgneuf, 39.
Paré, ministre, 123.
Parellier (pêche du) en Erdre, 1110.
Paris, 79, 137, 259, 267, 602, 732.
Parisot, 586, 1248.
Parnelle (v[ve]), 271.
Paroux, 277.
Pascal, 265.
Pas-Opton (le), 523.
Pasquereau, 707.
Pasquier, 259.
Passage de Loire, 72.
Patouillère de Bouguenais, 1114.
Patris, abbé, 733.
Patron (la cit[ne]), 277.
Paulx (c[ne] de), 660.
Paumier, 416, 456, 685, 796.
Pauvert (v[ve]), 271.
Pavageau, 259, 1110.
Pavageau, abbé, 1425.
Paveret, 319.
Paves, abbé, 764.
Payneau (les sœurs), 271.
Paynot, 388.
Payral, 541.
Pé de la Filière (G. du), 1351.
Péant (A.), 259.
Peccot (M.), 216, 271, 720.
Pêche en Erdre, 1430, 1440.
Pêche en Loire, 1427.
Pécot, 496, 1587.
Peffault-Latour (J.), 259.
Peigné, abbé, 754, 796, 1544.
Peigné (G.), 259, 271.
Peignet, 1364.
Pelet, de la Lozère, R. du P., 105.
Peley, abbé, 796.
Pelier, 541.
Pelieu, 442.
Pellé (v[ve]), 455.
Pellé de Quéral, frères, 219, 259.
Pellerin, 286, 589, 733.
Pellerin (c[ne] du), 42, 46, 131, 218, 322.
Pelletier, 259, 309, 755.
Pelloutier, 61.
Peloux, 1249.
Peloux (Lieut.-Col. du), 518.
Penaux, 535.
Penchâteau (batterie de), 1012, 1022.
Peneau, 259, 1581.
Penel (J.), 259.
Penevert, Ing. de la Marine, 572, 1211.

Peniguel (dame), épouse Barbier, 787.
Pénitentes, 805 (2).
Penot, maître d'écriture, 1091.
Pépin, 1556.
Pépin, com[t] le détach[t] de Lorient, 1023, 1511.
Pépin de Belle-Isle (hôtel), 464, 551.
Pépin de Belle-Isle (m[me]), 1422.
Péraud, 284, 317, 611, 1031.
Pérault, abbé, 734.
Perchais, 1465.
Perchais, recteur, 724.
Perdoux, 544.
Pérère, chef royaliste, 1005.
Périchon-Kerversiau, 259.
Périgaud, frères, 259.
Pernelle (la cit[ne]), 277.
Pérouse, 1294.
Perraud (J.), 259, 1327.
Perraud, abbé, 700.
Perray, abbé, 728.
Perray (J.), 1352.
Perrier, architecte, 390.
Perrière (La), 1422.
Perrin, 259, 769.
Perrin (Victor), général, 520.
Perrin de la Courbejollière (f[e]), 271.
Perriot, abbé, 672.
Perrochaud, 259, 265.
Perrodeau, 1511.
Perronny, commissaire du Conseil exécutif, 257 et 1482.
Perrotin, 1089.
Perroud, 548.
Perrouin, 914, 1351.
Personnel de l'Adm[on] Cant[ale], 189 à 226.
Perthuis, 199.
Perthuis-de-la-Joue (Le), 919.
Pesle-Turenne-Laval, 552.
Pesnot, abbé, 765.
Petiet, com. des guerres, 983, 1211.
Petit, 240, 265, 549, 566, 617, 796, 988.
Petitbeau (A.), abbé, 785.
Petitbeau-Montigny (Ch.), 1303.
Petit-Bois (de), général, 571.
Petit-Bois-Souchard, 259.
Petiteau, et sa f[e], 538, 1516.
Petit-Mars (c[ne] de), 130.
Petit-Pierre (v[ve]), née Rother, 286.
Petit-des-Rochettes, 94, 656, 733.
Peudefère (Pierre), 613.
Peuriot (Toussaint), abbé, 796.
Peysac (de), 518.
Phelipeaux, R. du P. (Voir Philippeaux).
Phelipes, abbé, 715, 1386.
Phelipon, chanoine, 732.
Phelippes (François), 1457, 1467, 1468.
Phelippes, 106, 240, 606, 631, 715, 992, 1502.
Phelippes-Beauregard, 211, 304, 610 706, 877.
Phelippes-Tronjolly, prés. du trib. crim., 265, 619, 631, 639.
Philippe (Math.), 1383.
Philippe (Simon), 350.
Philippe (Ch.-Louis), 65.
Philippeaux, R. du P., 41, 96, 97, 556, 1043, 1103, 1477.
Philippon, récollet, 1091.
Philippot (Louis), 259.
Pialat, 344.
Piberne du Merceron, 1398.
Picard, 264, 329, 349, 408, 612, 695, 705, 754, 1157.
Pichaud (Pat.), 1409.
Pichegru, 1591.
Pichelin, abbé, 260, 796, 1091.
Picherie (Fr.), 243.
Picherit (J.), 260.
Pichon (J.-B.), 1424.
Pichon, recteur, 243, 305, 350, 702, 758, 759.
Pichot, abbé, 724.
Picot (M.), 277.
Picot de Limoëlan, 265, 1074.
Picot de Peccadeuc, 243, 260.
Pied (A.), dit Beaurepaire, 1500.
Pierre (les sœurs), 1350.
Pierrepont, 260, 660.
Pierric (c[ne] de), 104, 112.
Piet, 543.
Piet-Chambellé, 549.
Pigeaud, 531.
Pigeaud de la Bellière, 320.
Pigeon, 260, 607.
Pignot, abbé, 806.
Pihan-Dufeillay, 344.
Pilard (P.), 260.
Pilet (Gab.), 260.
Pilier (le fort du), 1161.
Pillet, 175, 179, 1511.
Pillet, R. du P., 179, 1488.
Pillot (René), 1410.
Pimot, 1323, 1324, 1495.
Pimot, abbé, 260, 733.
Pinar, 277.
Pinard, 265, 1328.
Pinatel (P.), 260, 265.
Pinaud, abbé, ex-curé de Ruffigné, 968.
Pinaudier, 472.
Pinceclou, 260.
Pinczon, 921.
Pineau, accus. public, 13.
Pineau (Et.), 260, 290, 309, 796, 1004.
Pineau du Pavillon, 260, 286, 631.
Pineaud, 163, 752.
Pinson (Marie), 271.
Pioger, 1516.
Pion, 260, 454.
Pion (succ[on]), 1192.
Pioneau (J.), 909.
Pionnier (Claude), 608.
Pipaud (Julien), 277.
Piquet, 531.
Piquois, 260, 1539.
Pirmil (religieux de), 1419.
Piron, 306 (voir Muterse).
Pissemil, 104.
Pitard (L.), 271.
Piter-Deurbroucq, 542, 595, 598.
Piton, abbé, 689.
Pitot, 541.
Pitrault (v[ve]), 965.
Place de Paimbœuf, 536 à 541.
Plaintive, 351, 456, 1395.
Plantart, abbé, 807.
Plantier, 260, 284.
Plantive (H.), 250.
Plaques tombales, 38.
Plessé, 48.
Plessis (du), 337.
Plessis-Bellevue (Alexis), 1391.
Plissonneau, abbé, 296, 687.
Plivard, 1275.
Plouzin, 271, 1290.

Plouzin (G.), dit « le Lion », 327.
Plumard (maison), 1054.
Plumard de Rieux, 260.
Pocholles, R. du P., 97, 529, 1188.
Poëron, 168.
Poësel, 657.
Poëze (de la), 260, 277.
Poignand, abbé, 737.
Poilly (de), 444.
Pointel, 240.
Poirier, 260, 497, 616, 619.
Poisson (Marc), 303.
Poisson, 479, 1162.
Poitiers (généralité de), 116.
Poitou, 264, 271, 338.
Police des districts et des cantons, 278 à 343.
Police générale. Détenus des deux sexes, 241 à 277.
Poligné, 302, 1252.
Poligny (de), 548.
Polyard (J.), 264.
Pomme, R. du P., 103, 104, 285, 1104, 1159, 1344.
Pommerie (Le Tessier de la), cap. du Génie, 524, 545.
Pompon, (époux J.-B.), 1410.
Ponchier, abbé, 733.
Ponneau, abbé, 689.
Pont-du-Cens (émeute du), 1106.
Pontchâteau (c^ne de), 50, 219, 323.
Pont-Cherpis (arche du), 1457.
Pont de la Foucherie, 911.
Pont de Grée, 890.
Pont de Lemion, 917.
Pont de la Petite-Arche, 917.
Ponthus, 542, 543.
Pontrey, 240.
Pontrau (bois de), 344.
Pont-Saint-Martin (révoltés de), 1525.
Ponts de Nantes, 139.
Pontrée (c^ne), 286.
Pornic (c^ne de), 35, 40, 110, 219, 329, [illegible].
Porquier, abbé, 763.
Portier (Jos.), fils, 260.
Portier de Lantimo, née Chancerel, 271.
Portillon (près de), 1414.
Port-Lonnat (passage de), 1246.
Port-Saint-Père (c^ne de), 523, 524, 544.
Poste aux chevaux et aux lettres, 500.
Potard (Fr.), 260.
Pôté, 619.
Potet, 541.
Pothier, 388.
Potier, 260, 286, 388, 412.
Potier de la Ferrière (J.-B.), 350.
Potiron (f^e), 610.
Potiron, 1259, 1315.
Potiron de Boisfleury (J.), 338, 450, 458, 1302, 1439.
Poton, 40, 76, 240.
Pouëssel (l'abbé), récollet, 1099.
Pouillard, 1087.
Poulaille, 1074.
Poulain de la Guerche, abbé, 807.
Poulain, com^t de la force armée, 1165.
Poulain, fils, 260, 1374.
Poulain (L.), trésorier à Châteaubriant, 928, 977.
Poulain-Vincendière, 333.
Poulpry (v^ve du), 473.
Poupard, 544.
Poupart, 41, 74, 260, 1348.
Poupon (H.), 260.
Pouvereau (Séb.), 260, 1218.
Poydras (les sœurs), 271.
Pradeau, fondeur, 1083.
Pradeaux, 499, 1420.
Pradel, 531.
Prades, com^t d'arrond., 531.
Praefke, 1533.
Pralon, 58, 617.
Praud, 260, 271, 282, 284, 286, 1494.
Preaux (m^is), 987.
Précourt, com^t d'arrond., 531, 591, 1224, 1284, 1290.
Prével, 480.
Prévet (J.), 613.
Prévost (Fr.), 216.
Prieur, 1569, 1590.
Prieur de la Marne, R. du P., 97, 99, 556, 985, 1053, 1103, 1159, 1524, 1526.
Prin, 260, 783.
Prince (forêt de), 156, 1127, 1428.
Prinet, 260.
Priou, abbé, 689, 722, 769.
Priou (Jos.), 260.
Prisons d'Ancenis, de Blain, de Châteaubriant, de Clisson, de Derval, de Guérande, de Machecoul, 859 à 861.
Prisons de Nantes, 862 à 887.
Prisons. Nozay à Savenay, 888, 889.
Prisons. Généralités, 858.
Pronzat, recteur, 750.
Protin (Jean), dit *Mis de Brouille*, 307, 329.
Prou, 63, 260, 458.
Proust, 260, 265, 1321, 1464.
Proustière (l'affaire de la), 114.
Provost et Archambaud, 1425.
Provôt (R.), 260.
Prudhomme, 269, 271, 749.
Pucel (P.), 260.
Puiferré, 612.
Puisaie ou Puysaie, 151, 243, 780, 1249.
Pussin (Ch.), 496.
Pussy (M. de), 1594.
Puyo, abbé, 712, 768.
Pyrénées (Hautes), 161.

Q

Quatrebœuf (la cit^ne), f^e Lespinasse, 269.
Quédren (Marie), 271.
Quédruë des Préaux (Pierre), 1428.
Quené (J.-J.), 595.
Quérangal (P.), 264.
Querbez, com^t de navire, 1163.
Queré, 72.
Querhoent (mad^e de), 34, 1425.
Queroux de Chinon, 261.
Querrion, 271, 1191.
Queyrol (P.), dit *Tambour*, 261.
Quiberon, 57, 105, 154.
Quicque, 612.
Quignon, abbé, 738.
Quillaud, abbé, 737.
Quilly (c^ne de), 344.
Quimper (c^ne de), 240.
Quinette, ministre, 153.
Quique, 608.

Quiriou (L.), 260.
Quoniam, 585.
Quntzler de Wurtemberg, 264.

R

Rabat (Pierre), abbé, 679.
Rabaut, 541.
Rabu, mineurs, 1376.
Rabuteaux, 571, 1248.
Racault, bénéficier, 1097.
Racine (R.), 320.
Radais, 610, 623, 806, 904, 910.
Radal, abbé, 1013.
Radigois, 1426.
Radoux, 332.
Radu, abbé, 733.
Ragaud, 388.
Ragon (camp de), 534.
Raillou, 460.
Raimbaud, 163, 234.
Raingeard, 179, 609, 1167.
Raisin-Boismorin, 295.
Ralleau, 242.
Rambaux, 1552.
Ramboz, 531.
Ramet, 780, 1170.
Randoux-Boistaillis, 286.
Raphaël (P.), 292, 1019.
Rapiteau (J.), 260.
Rappatel, ingénieur, 389.
Rassemblements et brigandages, 1106.
Rastel, 282, 1021.
Rault, 213, 312, 1073, 1260.
Ravary (la cit[ne]), 967.
Ravenel, 271, 343.
Ray, général, 319.
Ré (Ile de), 668.
Réal, 271, 1034, 1395, 1511.
Réal des Perrières, 1494.
Rebillard (Nic.), 261.
Rebion (époux), voir Courtois, 608.
Rebion, abbé, 698.
Rebondin, 239.
Reboul, 495.
Rebuffé, abbé, 735, 780.
Récollets, 42, 661, 799, 891, 1046.
Recrutement, 508-517.
Redon (c[ne] de), 240, 490.
Régiments de Conti et de Rohan, 114, 115.
Régiments du Roi, 444.
Regnault, 550.
Régnier, 65, 208, 244, 315, 994, 1238.
Régnier (Louise), v[ve] Boisselot, 266.
Régnon la-Roche-Saint-André, 261.
Regrippière (c[ne] de la), 34.
Reignier, 182.
Reilly (Jean), 244.
Reingeard, abbé (voir Raingeard), 748.
Reliques de la Vraie-Croix, 1124.
Reliquet, 303, 332, 342, 1342.
Remaud, abbé, 703, 808.
Remouillé, 115, 523.
Remouin, abbé, 151, 1249.
Renard, 236, 265, 1105.
Renaud, 208, 244, 261, 264, 271, 297, 420, 1350.
Renaud, abbé, 1516.
Renaud, dit Maldemée, 1511.
Renaudineau, abbé, 722.
Renaud-Poulain, 158.
Renaut, 51.
Rennes (ville de), 240.
Renou, 102, 261, 295, 508, 619.
Renoulf-la-Couldraie (cit[ne] de), 610, 1233.
Réseau, 342.
Retaillaud, 759, 790, 1424.
Retière, 100, 261.
Retière (Nic.), prêtre, 1407.
Reux, abbé, 719, 734.
Réveillé, abbé, 796.
Revellière (H.), 1545.
Révérend, 348.
Révoltés des districts, 1466, 1474-1485.
Rewbell, 513.
Rewell, 1427.
Rey, général, 319, 527, 528.
Reynaud, 366, 1089.
Rezeau, 213, 244, 311.
Rheux (abbé), 913.
Rhin (le H[t] et B[s]), 162.
Rhône, 162.
Rhône-et-Loire (dép[t] de), 162.
Riaillé (c[ne] de), 220, 325.
Rialland (P.), 261.
Ribaucourt, 594.
Ribaud, abbé, 807.
Ribot (A.), 1386.
Ricard (Anne), 271.
Ricard, com. du D. E., 1293.
Richard, 261, 271, 351, 446, 478, 549, 1522.
Richard (Ch.), abbé, 606, 697, 721, 744, 750, 755, 786, 796, 968.
Richer, 617, 1089.
Richeteau (Nic. de), 39, 286.
Richeteau de la Barolière, 1500.
Richeux (S.), 261, 1423.
Richomme, 500.
Ricordel, abbé, 684.
Ricou (f[e]), née Ory, 1376.
Rideau (Marie), 612.
Rieland, 377.
Rigaud, abbé, 724, 922.
Rigaud (P), 261.
Rigault, 68, 1500.
Rigault, recteur, 681, 724.
Rigollet (Séb.), 261.
Rincé (J.), 261.
Riou, 96, 261, 309, 1074, 1546.
Rioul, abbé, 156.
Riout, abbé, 1438.
Rioux (Joseph), 277.
Ripaud, 1363.
Ripault, 1130.
Ripault (atelier du), 562.
Ripault de la Cathelinière, 1024, 1126, 1142, 1165, 1172, 1483, 1512.
Ripoche (Julienne), 271, 1544.
Rippaut (François), 244.
Rissel, 186, 1436, 1465.
Rivet, abbé, 730.
Rivet (Julienne), f[e] Massé, 270.
Rivière, 261, 531, 782.
Rivière de Vauguérin, 703.
Robart, 1266.
Roberie (Hervouet de la), 1115.
Robert, 240, 261, 271, 286, 411, 528, 1497, 1505.
Robert (Joseph), abbé, 336, 781, 796.
Robert, général, 1551, 1552.
Robespierre, 1345, 1588, 1590, 1591.
Robi, 315 (Voir de Thorillon).
Robin, 240, 261, 700, 1328.

Robin, abbé, 689, 693, 694, 704, 740, 808.
Robineau, 235, 461, 515, 542, 547, 595, 596.
Robineau de Bougon, 261.
Robineau de la Rochequairie, 994.
Robinet (f^e et enfants), 261.
Robinot-Bertrand, 408, 705.
Robinot de la Lande, 1424.
Robiou, 1431.
Roch, 163, 199, 289, 997.
Roche (J.-B.), 627.
Roche (Renée), v^ve Picot-Limoëlan, 271.
Roche-Bernard ou Roche-Sauveur (la), 22, 1019, 1030.
Rochecot (c^te de), 244.
Rochedreux, 203.
Rochefort (Fr.), 1464.
Roche-Macé (la) ,895, voir Macé.
Rocher, 338, 367, 709.
Rocher, dir. des forges de Moisdon, 987.
Rocher du Lestier (v^ve), 271.
Roche-St-André (v^ve), née de Régnon et enfants, 271.
Rochet (P.), 261.
Rocheteau, maire de Pornic, 324, 1173.
Rodais, 69.
Rodrigue, 182, 1004, 1316, 1387.
Roelleran, 261.
Rohan-Chabot, 388, 800, 1228.
Rohard, abbé, 715.
Roinsard (P.), 261.
Rolais (voir Nolais), 715.
Roland, abbé, 721, 722, 756, 984, 1544, 1545.
Roland, ministre, 122, 123, 1588.
Rolland, 37, 271, 1172.
Rolland, abbé, 1544
Rollin, 174, 179, 619, 621.
Rondeau (J.), 261.
Rouzan (P.), 261.
Rouzel (Fr.), abbé, 808.
Rortais (Pierre), 1408.
Rorthais, 156, 271.
Rosier (Aug.), 261, 1321.
Rosaly, 372.
Rossignol, général, 520, 938, 1581.
Rossignol, 336, 933, 959.
Rottier, adj^t de la légion nantaise, 1025.
Rouané, 1123.
Rouans (c^ne de), 553.
Rouaud, 261, 317, 1176, 1363, 1364.
Rouaud, abbé, 1257.
Rouaud de la Ville-ès-Martin (Math.), 261.
Rouault (d^lle), 388.
Rouault, abbé, 329, 690, 711, 717, 754, 1013, 1019.
Roué (J.), 261.
Rouet, dit *Guerre-ici*, 328.
Rouet, abbé, 742.
Rougé, dit *la Fleur*, 290, 1224.
Rougé (c^ne de), 220, 326.
Rouget de Gouriez, 548, 1348.
Rouget, dit *la Fleur*, 327.
Rouget de l'Isle, 1588.
Roul (f^e), 1383.
Roulière (camp de la), 109, 524, 534, 1466.
Roulland, général, 529.
Roullet, 862.
Rousseau, 233, 240, 244, 305, 1236, 1256, 1259, 1377, 1429, 1433.
Rousseau, abbé, 684, 691, 733, 751, 783, 903.
Rousseau (Jean), 244, 261.
Rousseau des Onchères (Julien), 296.
Rousseau (Ursule), fille de charité, 808.
Roussel, 83, 244.
Rousselet, 140, 143, 531, 532, 1213, 1248.
Rousselière (f^e), 277.
Rouvier (Marie), f^e Maublanc, 270.
Rouxeau, 261, 796, 1433.
Rouxeau (Eutrope du), 1423.
Rouxel, 261, 657.
Rouxière (c^ne de la), 220, 327.
Rouyer (J.), 1387.
Rouzeau (Alex.), 261, 572, 1546.
Royé, 261.
Royer, abbé, 726, 738.
Royné, 261, 698.
Rozais (P.), 261.
Ruau (Jacques), 51.
Ruau (f^e), 270.
Ruays (de), 286, 537, 1439.
Rubelle (M. du T. de), 1594.
Rué, abbé, 742.
Ruel, 261, 1394.
Ruelle, R. du P., 55, 96, 97, 103, 104, 118, 181, 277, 285, 380, 513, 545, 551, 566, 617, 989, 991, 1027, 1104, 1159, 1190, 1322, 1459, 1477, 1531, 1556.
Ruelle (v^ve de la), 1046, 1109.
Ruinet, 63.

S

Sabatier, 265, 526.
Sabatier, général, 1323, 1556, 1570.
Sables d'Olonne (les), 240, 1543.
Sachet (Ch.), 571.
Sacquenville (Victoire), épouse Marie Gédéon, 1420.
Saffré, 262, 1452.
Saffré (c^ne de), 102, 1367.
Sagesse (sœurs de la), 610, 1051.
Saget, 216.
Sagory (v^ve), née Thoinnet, 1350.
Sagot, 337, 543.
Sahuguet, 557.
Saillard, 532.
Sainjon, 286, 806.
Saint, com. du D. E., 218, 322, 571, 1158, 1162, 1280.
Saint-Aignan (c^ne de), 45, 1559.
Saint-Amant, 354.
Saint-Aubin (Laurent), 627.
Saint-Brieuc (c^ne de), 240.
Saint-Christophe (c^ne de), 461.
Saint-Cyr (c^ne de), 526.
Saint-Domingue, 115, 543, 1176.
Saint-Etienne-de-Mer-Morte (c^ne de), 660
Saint-Fiacre (c^ne de), 45, 344.
Saint-Gérault, 541.
Saint-Gildas-des-Bois (c^ne de), 221.
Saint-Herblon (c^ne de), 39, 70, 344.
Saint Hubert, 244, 290, 299, 312.
Saint-Jean-de-Boiseau (c^ne de), 73, 1409.
Saint-Joachim (c^ne de), 48, 230, 1020, 1394.

Saint-Julien-de-Concelles (cne de), 608, 1508.
Saint-Julien-de-Vouvantes (cne de), 45 221, 328, 1376.
Saint-Just, R. du P., 1345, 1590, 1593.
Saint-Louis (voir Baugeard), 669.
Saint-Lumine-de-Coutais (cne de), 35, 1523.
Saint-Lyphard (cne de), 529, 1178.
Saint-Malo (port de), 112.
Saint-Malou (J.-B. de), 39.
Saint-Marcaderaut, 340.
Sainte-Marie, détenu, 264.
Sainte-Marie de Pornic (cne de), 662.
Saint-Mars-du-Désert (cne de), 130.
Saint-Mars-la-Jaille (cne de), 43, 1504.
Saint-Michel (prieuré de), 1380.
Saint-Michel-Chefchef (cne de), 663.
Saint-Molf (cne de), 1390.
Saint-Nazaire (cne de), 133, 221, 329.
Saint-Nicolas-de-Corbière, 1404.
Saint-Nicolas-de-Redon (con de), 221, 330.
Sainte-Pazanne (cne et con de), 45, 222, 331.
Saint-Père-en-Retz (cne de), 344.
Saint-Pern (Jean de), 42.
Saint-Philbert-de-Grandlieu (cne et con de), 41, 108, 222, 241, 336.
Saint-Pierre, com. des guerres, 548.
Saint-Sébastien (con de), 223, 333.
Saint-Sulpice (cne de), 39.
Saint-Sulpice-des-Landes (cne de), 1504.
Saint-Sulpice-le-Verdon (cne de), 1035.
Sainte-Suzanne, adj. général, 539.
Saint-Thomas (religieuses de), 934.
Saint-Viau (cne de), 37, 1329, 1332.
Saint-Vincent-de-Graon (cne de), 58.
Saint-Vincent-des-Landes (cne de), 1376.
Salaün, gendarme, 1033.
Salé (Jean), abbé, 797.
Salmon, recteur, 690, 782.
Salve, 244.
Salveder (G.), 277.
Sambron, 1266.
Sambron, abbé, 700.
Sampigny, 286.
Samson, 671, 914.
Sangstack ou Sengstag, 534.
Sanguaize (la), 68.
Santerre, abbé, 711.
Santo-Domingo, 340.
Saône-et-Loire (dépt de), 162.
Sapinaud, 520.
Sapineau (Charles), 244.
Saron, dir. des subces., 557, 993, 1164.
Sarradin, 1043.
Sarthe (dépt de la), 36, 158, 665.
Sartre, recteur, 753, 1321.
Saucisse (Et.), dit *Baron*, 262.
Saufley (J.), 265.
Saulnier, 1074.
Saulnier de la Pinelais (épouse), 272.
Saulny, abbé, 674.
Saumur, 101, 499.
Saupin (Jean), 262.
Sauvage, 265.
Sauvaget, abbé, 712, 725.
Sauvaget, 342, 612, 998.
Sauveur, 550.
Savariau, com. du D. E., 231, 1008, 1162, 1469, 1479.
Savary, comt de navire, 541, 574, 1017, 1163.
Savary, dit « Louis » ou « Grand-Louis » et aussi « Cte de Savary », 155, 244, 315.
Savary, général, 526, 529, 957, 985, 986.
Savary, com. du D. E., 370.
Savé (Laurent), 262.
Savenay (ville, canton, district), 34, 124, 188, 223, 228, 239, 288, 334, 351, 383, 409, 423, 424, 460, 462, 480, 523, 529, 542, 583, 644, 1023, 1182, 1217, 1342, 1484, 1490, 1496, 1499, 1512, 1539, 1542.
Savenay (marais de), 178.
Saveneau, 216.
Scepeaux, 155, 244, 278, 327.
Schrienert (Jean), 261.
Scribaud, 330, 1294.
Sécherie (la), 244.
Séchet (Marie), 272.
Sécillon (de), 272, 603.
Secondat, 572.
Secours aux Acadiens et Canadiens, 837 et 838.
Secours aux défenseurs de la Patrie, 846-857.
Secours aux réfugiés et indigents, 839-844.
Segondat, ingr de la marine, 1081.
Séguin, 56, 262.
Séguy, 262.
Seheult, 572, 1075, 1431.
Seine (dépt de la), 162.
Seine-Intérieure (dépt de la), 162.
Seine-et-Marne (dépt de), 162.
Seine-et-Oise (dép. de), 162.
Séjourné (J.), 262.
Sénéchal (Michel), 633.
Sengstack, 472.
Serière, comt de place, 1165.
Serin, 219.
Séris, 158.
Serisier, 290.
Serres, com. des guerres, 1164.
Servaux (P.), 262.
Seuil (colonel de), 518.
Sévérac (cne de), 181, 279, 452, 918, 1024.
Sevestre, R. du P., 89, 96, 1488.
Sévin, 64.
Sibille (la citne), 262, 612, 1419.
Sigonneau, 633.
Silvestre (P.), 52.
Silz (La Haie de), 329.
Simon, 1266, 1362.
Simon, abbé, 450, 538, 680, 706.
Simon (vve Philippe), 261.
Simon de Souché (Nic.), 286.
Simonin, 619.
Simonnet (vve), 1363.
Sion (cne de), 57, 113, 223, 241, 335, 1387.
Siret, 272, 912.
Sociétés littéraires, 624.
Sociétés populaires, 341-342, 1338-1345.
Sœurs de la Sagesse et de Charité, 606, 807, 1010.
Sœurs (bonnes), de Saint-Nazaire, 133.
Sohier, abbé, 681.
Soissons (camp de), 546

Sol de Grisolle, 244, 272, 306, 334, 1257.
Sollin-Latour, 1248.
Sologne, abbé, 733.
Somme (dépt de la), 162.
Sonnet d'Auzon, 1358, 1364.
Soreau, 55, 232, 262, 918.
Sorel, abbé, 753.
Soret, vic., 705.
Sorin (J. et P.), 262, 1297.
Sotin, 178, 179, 236, 240, 461.
Sotin, ministre, 151, 152.
Sottin (Fr.), 262.
Soubzmain, 569.
Souchu, 1034, 1037.
Soucié (Séb.), 608.
Soufflrant, abbé, 724.
Soulastre, vic. épiscopal, 660, 778.
Souldan(cne de), 72, 134, 153, 223, 336.
Soulignac, R. du P., 100.
Soumission des Royalistes, 56.
Soupe, 561.
Spital, général, 531, 1223.
Stapleton, 244, 262, 318, 1237, 1401.
Stapleton (vve), née O'Shiell, 1401.
Stofflet, 333, 525, 1343.
Stoquelet, 706, 860, 1227.
Sublé (Math.), 721.
Subsistances, commerce et agriculture, 360-383.
Subsistances militaires, habillement, munitions, 556-559.
Subtil, R. du P., 100.
Sucé (municip. de), 55, 1439.
Suin, comt de place, 531, 603, 969, 1241.
Sureau, général, 1328.
Surgère (Marg.), 272.
Susane, détenu, 262.
Sutau (Fr.), détenu, 262.
Sylvestre (P.), 1397.
Symon de Creil (Marie), 272. (Voir Simon.)

T

Taboureau (Ph.), évêque, 701
Taconnet, 1395.
Tahier, 476.
Taillandier, 223, 262, 335, 607, 943.
Taillart, 272.
Taillebois, 444.
Talbot (Nic.), 264.
Tallendeau, curé de Lavau, 717, 1178.
Talleyrand-Périgord, 615.
Tallien, R. du P., 1511, 1522, 1591.
Talour, abbé, 340, 748, 768, 913.
Talva (vve), 1426.
Tamard, abbé, 727.
Tandé (Jean), dit Santerre, 244.
Tanguy, 322.
Tanneries, 367.
Tanqueray, 550.
Tapiez, 548.
Tarail, curé de Nort, 734, 1091.
Tardiveau, 173, 262, 699, 1187, 1259, 1401.
Tarn (dépt du), 162.
Tarondeau, 79, 441.
Tarrien, 1239.
Tartu, 287.
Tarvouillet, 421, 627.
Tassin, 262.
Tassin-Duchêne, 1546.
Tassy (Louis), abbé, 797.
Taste, 1299.
Tatin, 1020.
Taubin (Marie), fe Galbaud, 1544.
Tavenard, 1081.
Tavernier, abbé, 730.
Teillay (Saint-Martin de), 1387.
Teillé (cne de), 34.
Tempié, 573, 574.
Temple (cne du), 117, 224, 337.
Templé (J.-J.), 1419.
Ternier (Fr.), 262.
Terrien, 262, 290, 351, 957.
Terrien, com. du D. E., 1158.
Terrien, ou *Cœur-de-Lion*, chef royaliste, 959.
Terrien, vicaire, 781, 790.
Terrier, 225, 231, 233, 262, 278, 343, 472, 1312, 1348, 1981.
Terrier, ministre, 122.
Terron, jge, 611.
Tertrais (vve), 272.
Tessier, 1555.
Tessier (Fr.), 262, 389, 467.
Tessier (Julie), fe Hervouet de la Roberie, 1633
Tessin (R.), 262.
Tête-Carrée, 152, 155, 327, 340.
Teuret (J.), 262.
Texier (J.), 262, 272, 755, 1409.
Teynier du Pradellet, com. des guerres, 550.
Tharon, 297.
Théâtre, 627.
Thébaud (J.), 262.
Thébaud, vicaire, 676, 750, 797.
Thébault de la Monderie, 444.
Thelot, abbé, 716.
Thelot (J.), 244.
Thévenin, agent des transports, 988.
Thibaud du Moûtier (Jos.), 262.
Thibaud de la Pinière, 244.
Thibault-Delorme, 471.
Thibeaudeau, R. du P., 96.
Thiébaud, abbé, 806.
Thiercelin, 262.
Thirion, 161.
Thobie, abbé, 688, 720, 746, 891.
Thoinnet, négociant, 49, 101, 260, 262, 265, 267, 272, 368, 1045, 1111, 1323, 1350, 1495.
Thomaré (Thomas), 1408.
Thomas (Sophie) et ses 3 sœurs, 1544.
Thomas (Fcois), abbé, 738, 780, 797, 1215.
Thomas, comt de l'arrt de Paimbœuf, 1165.
Thomas, présid. de la Soc. de Vincent la Montagne, 1105.
Thomas, 199, 262, 268, 272, 472, 496, 657, 756, 778, 1427, 1490.
Thomerot (fe), 1316.
Thoret, abbé, 719.
Thorillon (de), dit Robi, 315.
Thouaré (cne de), 67, 74, 224, 338.
Thouvenot, 565.
Thouzard, 1595.
Thuault, 265.
Thuillier (G.), 262.
Tiby, 478, 1440.
Tiennerot (fe), 1376.
Tiger, 262, 312, 716, 1348.
Tinguy (L.), 262.
Tintelin, 151.
Tiret (Donatien), abbé, 743.
Tissot (J.), 262.

Toiles de Bourges, 367.
Topsent, R. du P., 105.
Torchon (héritiers), 1418.
Torfou (combat de), 566.
Torné, abbé, 366.
Touchard, com[t] de place à Clisson, 999.
Touche (mad[e] de la), supérieure des Carmélites, 802.
Touche (J.-R. de la), f[e] de la Tribouille, 272.
Toufou, 101.
Tourgouillet, 1434.
Tournon, 619.
Tousnel, com. des guerres, 84, 109, 142, 548, 549, 1030.
Toutes-Aides (chapelle de), 128.
Touvois (c[ne] de), 156.
Touzard, 264.
Touzeau, 262, 551.
Trait (J.), 262.
Traité de la Mabilais, 56.
Tranche-Montagne, 325.
Trastour, 997.
Travot, 548.
Travot, général, 156, 520.
Trébillard (J.), 392.
Tréhan, 456.
Tréhou, 610, 612, 1262.
Tréhouard, R. du P., 97, 103, 1104.
Tréhourd, adj. gén. de la légion de la Guerche, 967.
Treilhard, R. du P., 96.
Tremblement de terre (an VII), 842.
Tremblier, 543.
Tréméac (Mlle Le Pourceau de), 674.
Trentemoux, 490.
Tressay (du), 272, 1075, 1408.
Trevelec (G. de), 1365.
Trevelec de la Ville-Eon, 272.
Treveneuc (v[ve] de), 272.
Tribouille (de la), 299, 1243, 1470.
Tribunal d'appel, 655.
Tribunal Civil, 630.
Tribunal de Com[ce], 656.
Tribunal Criminel, 631-637.
Tribunal Criminel du dép[t]., 1463-1472. (Greffe.)
Tribunal Criminel extraord[re], 1473-1485.
Tribunal Criminel Mil[re] près des armées, 2e arr[t]., 1556-1586.
Tribunal Révolut[re], 1486-1503.
Tribunal du district d'Ancenis (greffe du), 1346-1355.
Tribunal du district de Blain, 1356-1368.
Tribunal du district de Châteaubriant, 1369-1388, 1598 et 1599.
Tribunal du district de Guérande, 1389-1394.
Tribunal du district de Machecoul, 1395-1399.
Tribunal du district de Nantes (civil), 1400-1434.
Tribunal du district de Nantes (criminel), 1435-1456.
Tribunal du district de Paimbœuf, 1457-1458.
Tribunal du district de Savenay, 1459-1462.
Tribunaux (immeubles des), 638-644.
Tricot, 211, 305, 758.
Tricot, abbé, 1256.
Trillard, abbé, 806.
Trinitaires, 800, 931, 941, 971.
Trotouin (f[e]), 1545.
Trotreau, abbé, 891.
Troupes du Roi, 518.
Troyes (ville de), 240.
Truton, 340.
Tual de Boisjolly, abbé, 736.
Tudeau (Philbert), abbé, 797, 806.
Tullaye (de la), Grand Vicaire, 732, 1432.
Tuncq (de), 1223.
Tuncq, général, 532, 907, 916.
Turoche, abbé, 623, 678.
Turpin (S.), 262.
Turpin (v[ve]), 1383.
Turreau, général, 265, 524, 545, 1174, 1512.
Turreau, R. du P., 96, 97, 1053, 1159, 1521, 1522, 1524, 1526.

U

Ulliac, 544.
Urbain (Laurent), 262.
Urien, abbé, 732.
Urien (J.), 262, 272, 458.
Ursulines, 39, 618, 804, 806, 892, 1009, 1011.
Urvoy, abbé, 715, 943, 1378.
Usages ruraux de Sucé, 1433.

V

Vacher, 332, 1111, 1298.
Vachon (Math.), 262.
Vachot, 231, 524, 904.
Vadier, 1590.
Vaillant (P.), 262, 317, 700.
Valadon, abbé, 720, 808.
Vallée (P.), 262.
Vallet (les sœurs), 272.
Vallet (c[ne] de), 36, 224, 226, 339.
Valleton (Val.), 1408.
Valleton (les sœurs), 272.
Vallier, 547, 571, 1082.
Vallin, 75, 151, 209, 460, 1107, 1189.
Vallois (Cath.), 272.
Vallot, 244.
Valteau, 574, 1163.
Valton, abbé, 740.
Van-Alssein, 1408.
Vanasse (v[ve] Clanchy), 267.
Vandendriche, 551.
Vandesen (Ad.), 277.
Vanhemskerch, 277.
Van-Hœnacher (v[e]), 271 et 272.
Van-Miert, abbé, 797.
Vanne (de la), 420.
Vannes (c[ne] de), 240.
Van Neunen, 262.
Vannier, 233, 262, 302, 989.
Vannier, abbé, 678, 726, 968.
Var (dép[t] du), 162.
Varades (c[ne] de), 41, 46, 224, 340, 370.
Vareille (de), 548.
Varennes (J.), 443, 449.
Varin, 542.
Vatrain, 593.
Vaucluse (dép[t] de), 162.
Vaudeux, 48.
Vaudez (Ant.), 262.
Vaugeois, 390, 1053, 1523, 1556, 1576.
Vaugiraud, 39, 797.
Vauloger, 264.

Vauquelin, 551, 552.
Vauversy, 389, 390.
Vay (de), père, 1424.
Veillard, abbé, 341.
Veillechèse (J.-M.), 1229, 1230.
Vendée (prisonniers de), 1485.
Vendée (révoltés de la), 1515.
Vendée, ou dépt Vengé, 33, 148, 156, 370, 494, 559, 1500.
Vendéens, 1010.
Verdun, abbé, 699.
Verger, abbé, 797.
Verger (J.), 1357.
Vergnes, général, 513, 545, 1551, 1553.
Vernay (M. du), 1401.
Vernier (madᵉ), 277.
Véron, abbé, 751.
Vertamy, chef de bⁿ, 1553.
Verteuil, général, 519, 1103.
Verteuil (Louise), 608.
Vertou (cⁿᵉ de), 134, 135, 225, 341, 345, 524, 542, 662.
Verzeau, 606.
Vetelet (René), 37.
Vezial (vᵛᵉ), 456.
Vezin, 223, 1407.
Viau du Pé (J.), 1493.
Viaud (Nic.), 1299, 1426.
Victor, général, 1224.
Videment (J.), 163.
Vie, 100, 224.
Vieillevigne (cⁿᵉ de), 140, 147, 225, 342, 344.
Vienne, 162.
Vignard, abbé, 770.
Vignardière, abbé, 759.
Vigneron, 460.
Vihiers (cⁿᵉ de), 524.
Vilaine, 613, 1218.
Villaine (Fr.), 607, 1296.
Villaret-Joyeuse, 573.
Villeblanche (de), 366.
Ville-Eon (de la), 269, 272.
Ville-Leroux (de la), 321, 322.
Villenave, 240, 617, 637, 1488.
Villeneuve (abb. de), 110.
Villeneuve, R. du P. et agent national, 178, 361, 1195, 1500.
Villepots (cⁿᵉ de), 153.
Villers, abbé, 185, 773.
Villers (Fr.), député, 35, 94, 96, 103, 115, 135, 167, 178, 179, 549, 637, 1159.
Villette, 262.
Villouet (le sieur), 893.
Vimeux, général, 109, 524, 539, 1523, 1551, 1553, 1562.
Vince (l'abbé), 701, 729.
Vincent, 262, 304.
Violaie (de la), 519.
Vion, 616.
Virel (M. de), 298, 977.
Viret (l'abbé), 733.
Visitandines, 39, 618, 805.
Visséche (l'abbé), curé de Villepots, 790, 954.
Vital, 518.
Vitré (cⁿᵉ de), 1315.
Vivien, 303.
Voidel, agent des subsistᵉᵉˢ, 1164, 1211.
Volenne, abbé, 741.
Volontaires nantais de 1790, 1587.
Volontaires (bataillons de), 542-546.
Voltaire, 8.
Voruz, 538, 565.
Vosges, 162.
Vossion, 617, 619.
Vovard, abbé, 720.
Voyneau, 156.
Vrignaud, 35, 262, 641.
Vrignaux, 1087.
Vrigneau (L.), 262.
Vritz (cⁿᵉ de), 225, 343.
Vue (cⁿᵉ de), 40.

W

Wall (Brigitte), 1462.
Walle (Cath. de), 1406.
Walsek, figuriste, 1075.
Walsh, 244, 264, 272, 450, 1406, 1430.
Watier, 543.
Watin (J.), 1408.
Weber, 542.
Wendel, 115, 565.
Westermann, général, 240, 956.
Wieland, comᵗ de Noirmoûtier, 156, 545, 1165, 1173, 1322.
Wilp, 340.

Y

Yardin, contrôleur des actes, 1152.
Yon, 59, 262.
Yonne, 162.
Yviquel de l'Esclis (R.), 244.

Z

Zimmermann, 1162.

Nantes. — Imp. C. Mellinet, pl. du Pilori, 5. Biroché et Dautais, succrs.

CD
1215
L6A533

Loire-Atlantique, France
(Dept.) Archives
Inventaire sommaire

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 15 11 17 02 011 1